This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

D 1,176,375

ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

Revue

d'Histoire littéraire

de la France

Revue

d'Histoire littéraire

de la France

COULOMMIERS
Imprimerie Paul Brodard.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

84220

PUBLIÉE

Par la Société d'Histoire littéraire de la France

5e Année. — 1898.

PARIS
ARMAND COLIN ET Cie, ÉDITEURS
LIBRAIRES DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES
5, RUE DE MÉZIÈRES

1898

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

LES ORIGINES DE L'INFLUENCE ALLEMANDE DANS LA LITTÉRATURE FRANÇAISE DU XIXe SIÈCLE

Quelles ont été les origines du livre fameux de Mme de Staël sur l'*Allemagne*? De quel mouvement d'idées est-il l'expression? Dans quel courant de pensées ou de sentiments convient-il de le replacer? Quelle a été, par suite, sa véritable portée, et en quel sens s'est exercée son influence?

A la base de toute étude sur les relations intellectuelles de la France avec l'Allemagne au XIXe siècle, ce problème se pose, et c'est celui que j'ai essayé de résoudre dans les pages qui suivent. J'ai fait mon profit des travaux déjà publiés. J'ai insisté sur quelques faits trop peu connus peut-être ou trop peu remarqués. Je voudrais surtout avoir réussi à mettre en lumière les origines de l'admiration que la France a vouée, pendant plus d'un demi-siècle, à l'Allemagne pensante, et dont le livre de Mme de Staël a été l'expression admirable, mais non pas inattendue, géniale, mais non pas unique.

I

Le livre *De l'Allemagne* a d'abord ses racines, comme l'esprit même de son auteur, dans le XVIIIe siècle.

Plusieurs critiques français ou étrangers — M. Ch. Joret,

M. Virgile Rossel, M. Raoul Rosières[1] ont très bien montré, en des études auxquelles il suffit de renvoyer le lecteur, que la passion du public français pour nos voisins, si elle éclate au XIXe siècle, se prépare dès le XVIIIe. « *L'Allemagne* de Mme de Staël, a-t-on écrit très justement, ne fut pas en réalité la révélation d'une civilisation, mais bien plutôt une invitation éloquente et pressante à revenir à l'étude d'une littérature autrefois admirée. » Il est vrai que, sur ce point, une certaine hésitation est permise. Avouons qu'il est facile de citer plus d'un jugement au moins étrange de plus d'un critique du XVIIIe siècle. Accordons que la connaissance de l'allemand était assez peu répandue chez nous avant la Révolution pour que Raynal écrivît : « Nous n'avons peut-être pas trois écrivains qui le sachent[2], » et que Voltaire disait orgueilleusement : « Aujourd'hui, il y a plus de philosophie dans Paris que dans aucune ville de la terre, excepté Londres[3], » mais sans excepter Berlin. En fait, l'ignorance proverbiale des Français à l'endroit de l'Allemagne cesse — ou du moins s'atténue très sensiblement — dans la seconde moitié du siècle dernier. De plus en plus rares sont, entre 1760 et 1789, les ignares comme ce Mathieu de Mirampol dont parle quelque part Benjamin Constant et qui proposait « de faire voyager la jeunesse en Allemagne pour retarder l'âge de la puberté par la rigueur du climat[4] ». La plupart des Français commencent à distinguer l'Allemagne du Groënland ou du Kamtchatka. A l'école de Salomon Gessner, de Haller, de Klopstock[5], tous trois abondamment traduits et imités, l'esprit national se forge comme une première image de l'Allemagne méditative, sentimentale, religieuse, — de cette Allemagne que Mme de Staël appellera la « patrie de la pensée ».

Qu'on feuillette les journaux littéraires du XVIIIe siècle : le *Journal étranger*, l'*Année littéraire*, l'*Esprit des journaux français et étrangers*, le *Journal encyclopédique* : on sera surpris de la place qu'y tiennent les productions allemandes, et encore plus

1. Ch. Joret, *Les rapports intellectuels et littéraires de la France avec l'Allemagne avant 1789* (Paris, 1884). — Raoul Rosières, *La littérature allemande en France de 1750 à 1800* (*Revue Bleue*, 15 septembre 1883). — L'étude de M. Virgile Rossel, publiée ici même, a été réimprimée dans son *Hist. des relat. litt. entre la France et l'Allemagne* (1897). — M. Charles Joret annonce depuis longtemps un ouvrage sur le même sujet dont la publication serait très désirable.

2. *Correspond. litt.*, 6 août 1754.

3. *Dictionn. philos.*, art. FRANCE.

4. *Journal*, éd. Melegari, p. 45.

5. M. A. Chuquet a signalé, chez Mirabeau, un curieux plagiat de Klopstock, et cela — chose étrange — dans une des lettres d'amour à Sophie (*Rev. d'hist. litt. de la France*, 15 janvier 1894).

surpris peut-être de voir la sympathie respectueuse et un peu ingénue que ces productions inspirent. C'est le plus français des Français du XVIIIe siècle, c'est Rivarol qui écrit, à propos de ces poèmes allemands, « où tout respire un air patriarcal et qui annoncent des mœurs admirables » : « L'Allemagne offrira longtemps le spectacle d'un peuple antique et modeste, gouverné par une foule de princes amoureux des modes et du langage d'une nation attrayante et polie[1]. » Rivarol sauvegarde la supériorité de la France. D'autres, les Diderot, les Sébastien Mercier, les Baculard d'Arnaud, sont plus affirmatifs. L'un écrit à propos de Lessing qu'en Allemagne « le génie a pris la grande route de la nature ». L'autre affirme que dans cette terre de liberté « les ailes du génie ne sont point rognées par les ciseaux timides du bel esprit ». Le troisième, emporté par son enthousiasme, atteste qu' « il n'y a point de pays où il existe plus d'hommes... » Par Grimm et par d'Holbach — ces Allemands de Paris, — la société parisienne s'initie peu à peu aux choses d'outre-Rhin, et quand Grimm lance cette prophétie fameuse : « L'Allemagne, depuis environ trente ans, est devenue une volière de petits oiseaux qui n'attendent que la saison pour chanter », elle a d'autant plus de mérite à l'en croire sur parole qu'aucun des oiseaux, à la date où il écrivait, n'avait commencé de chanter encore.

Veut-on un témoignage précis de l'opinion du XVIIIe siècle à l'endroit de l'Allemagne? Que l'on ouvre le curieux petit livre de Doral : *Idée de la poésie allemande* (1769), qui est une sorte d'introduction, à l'usage du lecteur français, à l'étude des écrivains germaniques. On y verra un homme qui confesse hautement ce qu'il appelle les erreurs du goût national : « Nous regardions, dit-il, les Allemands comme des espèces d'automates, faits pour végéter sous des puissances électorales... » Tout a bien changé. Il est vrai que leurs écrivains manquent de goût; que leurs poètes, décrivant un ruisseau, « comptent les cailloux sur lesquels il roule son onde »; que certains vont, dans leurs descriptions de la nature, jusqu'à faire entrer un « barbet à long poil » ou « une colombe qui se gratte le cou de sa patte pourprine ». Mais si le goût allemand n'est pas impeccable, l'âme allemande est bien belle. Nos voisins sont « plus philosophes que courtisans ». Ils se recueillent dévotement avant de prendre la plume. Ils sont lyriques et émus. Leurs poèmes sont « des hymnes sacrées ». Leur vertu simple s'oppose à notre frivolité fardée. Rien de plus

1. *Discours sur l'universalité de la langue française.*

curieux que la page où Dorat nous peint, sous les plus aimables couleurs, la vie des gens de lettres : « Un poète, sur les bords du Rhin, est, en quelque sorte, l'homme de la nature. Il ne respire que pour l'étudier, il ne l'étudie que pour la peindre. *Il ne connaît ni le fiel de la haine, ni les manèges de l'ambition, ni les fureurs de la jalousie;* il n'écrit point seulement pour exister dans le souvenir des hommes; il écrit pour les rendre meilleurs, pour leur présenter sans cesse l'image de la vertu... » L'Allemagne de Dorat est une Arcadie. Faut-il s'étonner qu'il ajoute : « O Germanie, nos beaux jours sont évanouis, les tiens commencent?.... » Non vraiment, ce n'est pas Mme de Staël qui a créé de toutes pièces une Allemagne de rêve et de poésie pour rabaisser, comme on l'a prétendu, l'esprit français. Tout au moins n'a-t-elle eu, pour évoquer cette Allemagne idéale, qu'à puiser dans les écrivains du XVIIIe siècle — et il n'est que juste de lui en tenir compte.

Par sa pente naturelle, l'esprit cosmopolite du XVIIIe siècle se laissait donc doucement porter vers l'Allemagne, comme il s'était déjà laissé porter vers l'Angleterre, quand la Révolution survint, qui, pendant un quart de siècle, rompit, entre les deux nations, toutes relations intellectuelles ouvertes.

Dans un dialogue de Chamfort, qui date probablement de 1792[1], un personnage dit à un autre : « Ne pensez-vous pas que le changement arrivé dans la constitution sera nuisible aux beaux-arts? » Et son interlocuteur lui répond : « Au contraire. Il donnera aux âmes, aux génies, un caractère plus ferme, plus noble, plus imposant. Il nous restera le goût, fruit des beaux ouvrages du siècle de Louis XIV, qui, se mêlant à l'énergie nouvelle qu'aura prise l'esprit national, nous fera sortir du cercle des petites conventions qui avaient gêné son essor... » On sait de reste combien cette prophétie s'est peu réalisée. Au lieu de marquer un nouvel essor du génie national, la littérature révolutionnaire a été un retour stérile aux formes et aux genres les plus notoirement épuisés. On a vu naître, suivant l'expression de Lamartine, une poésie « toute matérialiste et toute sonore ». Dans l'ordre de l'art — c'est Thiers, témoin peu suspect, qui le confesse — « une force d'inertie peu ordinaire s'est emparée du génie national ». Au lieu de s'étendre hardiment vers les domaines nouveaux que Rousseau lui avait ouverts, voici que l'esprit français se repliait sur lui-même et — si l'on excepte un seul genre, que la Révolution renouvela : l'éloquence, — se traînait misérablement dans

1. *Dialogue XXXIX.*

l'ornière d'une tradition surannée. La Révolution — on l'a dit avec force — « ajoute un poids mort à notre littérature [1]. »

D'où vient cela? Du trouble général des esprits? Cette raison ne vaut ni pour le Consulat ni pour l'Empire. — De l'influence des institutions nouvelles sur le génie de la race? Comme les institutions ont changé cinq ou six fois en vingt-cinq ans, l'argument ne porte pas. — De la destruction de toute société polie? Mais que devient alors la théorie fameuse de Diderot, chère aux romantiques, qui veut que « plus un peuple est civilisé, poli, moins ses mœurs sont poétiques », moins le génie est créateur? — « La poésie, dit encore Diderot, veut quelque chose d'énorme, de barbare et de sauvage ». La France a été, à la fin du dernier siècle, « barbare » et « sauvage » à souhait — et on n'a point vu naître de grande poésie. Ni la destruction de la société polie, comme on disait, ni le bouleversement de l'ordre social ne suffisent à expliquer entièrement cette stérilité intellectuelle. Ne faudrait-il pas, d'aventure, en rechercher au moins l'une des causes dans le complet et stérile isolement de l'esprit national pendant un quart de siècle? « Ce sont les Français, a écrit M. Georg Brandes, qui, à la fin du XVIIIe siècle, révolutionnent la politique et les mœurs; les Allemands réformèrent les idées littéraires [2]. » Plus exactement, l'Allemagne, l'Angleterre, — l'Italie elle-même à la fin de l'Empire, — entraient hardiment dans les voies nouvelles qui allaient être celles du XIXe siècle. La France seule — si l'on excepte deux très grands écrivains qui se sont formés hors de France — s'obstine dans un retour impossible aux traditions de l'école classique; plus généralement, elle s'attache avec une énergie désespérée à une forme d'esprit jadis glorieuse, maintenant épuisée. De 1789 à 1815, la littérature française officielle — celle qui représente l'esprit de la nouvelle société française — est la plus médiocre des littératures européennes.

C'est qu'elle tente cette entreprise, impossible désormais, de se développer seule, sans contact intellectuel ou moral avec les peuples voisins : ce qui ne veut pas dire — tant s'en faut — que le salut eût été dans ce qu'on est convenu d'appeler « l'imitation » des littératures étrangères, mais seulement qu'il y a, dans l'Europe moderne, une loi de solidarité à laquelle n'échappe, pas plus dans le domaine de l'art que dans celui de la science, aucune nation. A cette loi, les gouvernements révolutionnaires essayent successivement de se dérober, — les premiers par la force des circons-

1. G. Lanson, *Hist. de la litt. franç.*, p. 836.
2. *Hauptströmungen*, t. I, p. 25.

tances et parce qu'ils obéissent très légitimement aux préoccupations patriotiques qui priment alors tout autre souci, — mais les suivants, le gouvernement consulaire et le gouvernement impérial, parce qu'ils reflètent en littérature et en art le génie infécond et méfiant d'un homme.

Permis à la Révolution de se défier de tout ce qui vient d'au delà du Rhin et de vanter « M. Scheller » — comme disait le *Moniteur* — pour avoir été un « grand avocat de la République » ou « un vrai girondin ». Mais qui dira de quel poids néfaste l'esprit de Napoléon a pesé sur nos destinées morales, en élevant autour de la France cette muraille de Chine qui, jusqu'en 1815 et même au delà, nous a séparés de l'Europe? Si, suivant l'observation de Renan, « la Révolution et l'Empire n'ont rien compris à l'Allemagne », la faute n'en est pas seulement aux circonstances et à la lassitude que laissent après elles les révolutions, elle en est aussi à l'inintelligence des véritables intérêts moraux de la France, qui a été l'un des traits dominants du régime consulaire et impérial. Comment celui que Henri Heine a appelé quelque part « le grand classique — aussi classique qu'Alexandre et César » — eût-il aimé l'école « démocratico-germanico-romantico-chrétienne »? Et, de fait, il ne l'aimait pas. Il n'aimait des Allemands ni leur tempérament ni leur art. Kotzebue, qui en parla avec lui, nous dit : « Il reprochait aux Allemands d'être mélancoliques et me dit que nos drames larmoyants nuisaient en quelque sorte à la tragédie française ». Si on en croit Heine, il voulut un jour se faire une idée de la philosophie de Kant et chargea un savant de lui en faire un résumé : « Tout cela, dit-il après avoir parcouru ce mémoire, n'a aucune valeur pratique, et les affaires du monde ne sont guère avancées par des hommes tels que Kant, Cagliostro, Swedenborg et Philadelphia ». — L'homme à qui échappait aussi complètement la portée de la révolution opérée par Kant dans le domaine des idées, passa son règne à persécuter ce que l'officieux Esménard appelle « les folies germaniques » et « les ridicules et dangereuses productions de l'Allemagne et du Nord ». S'il paraît encourager ouvertement la fondation d'une *Bibliothèque germanique* à Paris, pour flatter Dalberg, il la combat sous main — comme on nous le montrait récemment [1]. Au fond, tout ce qui vient d'outre-Manche ou d'outre-Rhin lui est suspect. — C'est lui qui confie à Fiévée une mission en Angleterre, dont le résultat est un pamphlet violent contre l'anglomanie du XVIIIe siè-

1. Cf. *Zeitschrift für vergleichende Litteraturgeschichte* (t. X, fasc. 4, article de M. L. Geiger.)

cle[1]. C'est lui qui désigne aux foudres des critiques officieux ou attardés, des Geoffroy ou des Dussault, « la Melpomène anglo-tudesque » et qui leur commande de repousser « la nouvelle invasion des Barbares[2] ». C'est lui qui inspire à Marie-Joseph Chénier cet ineffable jugement sur Gœthe qu'on peut lire dans le *Tableau historique de la littérature française* (1808) — qui fut lu devant l'empereur et approuvé par lui : « Tout ce qu'on peut remarquer avec éloge, c'est qu'un Gœthe ose imiter Racine et Voltaire, et c'est beaucoup pour un Allemand. » C'est lui enfin — est-il besoin de le rappeler? — qui persécute Mme de Staël pour avoir écrit un livre dont M. Albert Sorel a pu dire hardiment et justement que c'est « une des actions les plus françaises qu'ait faites un écrivain de France ».

Qu'on ne dise pas que la société de l'Empire continue en cela les traditions du XVIIIe siècle. Bien au contraire, elle répudie la tradition d'hospitalité inaugurée par cette époque. « L'ignorance des mœurs et des habitudes de la vie chez les autres peuples, écrit, sous le Consulat, Reichardt, est poussée en France jusqu'aux dernières limites du ridicule ». En cela, la période qui va de 1800 à 1815 correspond à une faillite de l'esprit du siècle précédent. Elle a imprimé à notre génie un pli qui sera long à s'effacer : car la tradition napoléonienne survivra à Napoléon, et plus d'un redira — sur l'air de *J'ons un curé patriote* — la chanson du *Bon Français* de Béranger :

Redoutons l'anglomanie,
Elle a déjà gâté tout.
N'allons point en Germanie
Chercher les règles du goût.
N'empruntons à nos voisins
Que leurs femmes et leurs vins.
  Mes amis, mes amis,
Soyons de notre pays.
Oui, soyons de notre pays.

Ceux qui ont été « de leur pays » — au sens où l'entend Béranger, — les fidèles représentants de la pensée impériale, ç'a été sans doute Arnault, Esménard, de Jouy ou Luce de Lancival.

1. Fiévée, *Lettres sur l'Angleterre*, p. 113 : « Pourquoi vantaient-ils [les philosophes] sans cesse l'Angleterre? La réponse n'est pas équivoque : *Par haine pour la France*... Les philosophes, comme tous les charlatans, savent fort bien que du moment que l'imagination est séduite, tout est fini. »

2. Dans son récent livre sur *Geoffroy et la critique dramatique sous le Consulat et l'Empire* (1897), M. Des Granges a essayé de laver Geoffroy du reproche d'inintelligence des littératures étrangères. Il ne me paraît pas qu'il y ait réussi.

Ceux-là, à force d'écrire des *Marius à Minturnes* ou des *Hector*, ont représenté devant l'Europe « l'esprit français ». Quant à ces écrivains suspects qui se nomment Chateaubriand ou Mme de Staël, comment leur pardonnerait-on d'avoir affiché ouvertement leurs préférences pour l'Angleterre ou pour l'Allemagne? Est-ce que l'un, après un séjour de huit années à Londres, n'a pas eu l'imprudence d'écrire : « J'étais Anglais de manières, de goût et, jusqu'à un certain point, de pensées? » — Est-ce que l'autre, par un dangereux panégyrique de l'Allemagne, ne menaçait pas de faire dévier l'esprit national — comme le lui reprochait l'officieux Fontanes — « vers ces productions barbares que les hommes de goût ont généralement condamnées »?

Il faut en prendre notre parti. La littérature française du XIXe siècle — étant sortie de Mme de Staël et de Chateaubriand — a des origines bien suspectes, pour qui professe la poétique de Napoléon et de Béranger.

II

Edgar Quinet, exposant dans l'*Histoire de mes idées* l'état d'esprit d'un adolescent vers la fin de l'Empire, nous parle des « deux âmes qui prenaient pour lieu de leur lutte l'âme de chaque homme de ce temps-là ». Il est absurde de soutenir que, de ces deux âmes — l'âme classique et l'âme romantique —, la seconde n'était qu'un avatar de l'esprit germanique : de pareilles thèses sont enfantines, et Sainte-Beuve leur a fait jadis bien de l'honneur en en montrant l'insuffisance. Mais il est également imprudent de soutenir qu'à l'origine de la littérature romantique — puisque c'est d'elle qu'il s'agit, — l'influence de l'Allemagne a été négligeable. Quand on envisage d'un coup d'œil d'ensemble la littérature européenne au début de notre siècle, on voit nettement comment et par où l'Allemagne a pu agir sur la France [1].

Et d'abord, elle a agi — dans une mesure assez sensible — par l'émigration.

On n'entend pas dire par là que l'émigration ait été, d'une façon générale, une école de littérature, de philosophie ou de morale.

1. Dès le XVIIIe siècle, les étrangers notent l'avance prise, en littérature, par l'Allemagne. Karamzine, si sympathique à la France, écrit de Paris en 1790 : « Les poètes français ont un goût fin, délicat, et dans l'art d'écrire ils peuvent servir de modèles. Seulement, au point de vue de l'invention, du feu et du sentiment profond de la nature, — pardonnez-moi, ombres sacrées des Corneille, des Racine et des Voltaire, — ils doivent céder la prééminence aux Anglais et aux Allemands. » (*Lettres d'un voyageur*, trad. Legrelle.)

On n'entend pas non plus plaider la cause des émigrés de Hambourg, de Berlin, de Weimar, de Tubingue ou de Brunswick. On sait de reste que la plupart d'entre eux n'ont retiré aucun profit intellectuel de leur séjour forcé en Allemagne, et que si cette Allemagne a été pour eux, comme Rivarol le disait de Hambourg, *consolatrix afflictorum*, elle a été plus encore, comme il l'ajoutait, *refugium peccatorum*. Oui, ce sont les hommes de plaisir et les brasseurs d'affaires qui ont brillé au premier plan de l'émigration française. La première émigration surtout — celle d'avant fructidor — celle de Rivarol, de Beaumarchais et de l'abbé Delille — n'a pas songé à tirer profit du séjour en terre étrangère — et vraiment il y aurait plus que de la naïveté à lui en faire un reproche. Mais, à côté des roués qui ne songent qu'à faire de Hambourg un faubourg de Paris, il y a ceux que les nécessités de la vie forcent à se mêler plus intimement aux gens du pays. De ceux-là, M. Georg Brandes a pu écrire : « L'influence qu'exerçaient ces séjours à l'étranger fut surtout profonde sur les hommes que les circonstances condamnèrent à un séjour de plusieurs années hors de leur patrie. Passagère et superficielle sur les soldats, l'influence de l'étranger fut grande et durable sur les émigrés. [Entendons : sur un groupe d'émigrés intelligents]. L'émigré français se vit contraint d'apprendre les langues étrangères d'une façon un peu approfondie, ne fût-ce que pour pouvoir enseigner sa propre langue ».

Les occasions, du moins, ne leur manquaient pas. Un érudit allemand, M. Harkensee, nous contait récemment l'histoire de ce théâtre français de Hambourg, sur lequel on jouait la comédie française — du Favart, du Sedaine ou du Marivaux, — mais sur lequel les émigrés purent applaudir également des acteurs allemands, Mlle Grund, Mme Lange, Herr Eule — et où un soir on put entendre Élise Hahn, femme divorcée du poète Bürger, réciter l'*Empereur et l'Abbé* de son ancien mari et une ode de Klopstock [1]. Je ne dis rien ici des bizarres rencontres que provoquait parfois l'exil. Est-ce que, en 1792, à Berlin, Mme de Genlis, ayant rencontré Jean-Paul Richter, ne lui adressait pas ce compliment inattendu : « On m'a dit de vous, monsieur, que vos écrits sont religieux et moraux. Les miens sont de même... Il faut que nous nous épousions. Nous sommes faits l'un pour l'autre [2]. » Eût-elle épousé Jean-Paul, Mme de Genlis n'en aurait peut-être pas mieux

1. H. Harkensee. *Beiträge zur Geschichte der Emigranten in Hamburg*. I, *Das französische Theater* (Hambourg, 1896). (Cf. *Rev. d'hist. litt. de la Fr.*, t. IV, p. 463.)
2. Firmery. *Étude sur la vie et les œuvres de Jean-Paul-Frédéric Richter* (1886).

compris l'Allemagne et les Allemands. Mais l'exil a formé, parmi les émigrés, quelques journalistes à qui l'Allemagne est devenue familière, quelques hommes de plume actifs et remuants : le comte de Mesmons, rédacteur du *Censeur* et du *Réveil*, publiés à Hambourg; Baudus, rédacteur du *Spectateur du Nord* [1]; Vanderbourg, l'ami de Jacobi, de Stollberg, le traducteur de Jacobi, de Wieland, de Lessing, le défenseur de Kant en France, le collaborateur actif des *Archives littéraires de l'Europe* et du *Magasin encyclopédique*. Ancien lieutenant de vaisseau émigré en Allemagne, Vanderbourg y apprit une langue nouvelle, et, quand il rentra en France en 1802, sa connaissance des choses allemandes lui fournit un gagne-pain [2].

Ce sont là des noms obscurs. On en citerait d'autres. Mieux vaut rappeler le parti que surent tirer de leur exil quelques émigrés de valeur. Lezay Marnésia étudie à l'université de Gœttingue, y fréquente le poète Bürger, traduit, en 1799, le *Don Carlos* de Schiller. — Narbonne, en Souabe et en Saxe, complète sa connaissance de l'allemand, ébauchée jadis à l'université de Strasbourg, et demande à Schiller l'autorisation de traduire *La mort de Wallenstein* [3]. — Mounier se fixe en 1795 dans le grand duché de Saxe-Weimar, y fonde le collège du *Belvédère*, fréquente Wieland — à qui il inspire un respect profond — et correspond avec Gœthe : tout récemment, M. Ch. Joret [4] publiait deux billets inédits de Gœthe à Mounier, d'où il ressort que celui-ci avait traduit en allemand une pièce française qu'il désirait voir jouer en Allemagne — ce qui suppose une connaissance assez approfondie de la langue [5]. — Gerando et Camille Jordan, au 18 fructidor, se réfugient à Tubingue, puis à Weimar : « C'est là, écrit leur biographe et ami Ballanche [6], qu'ils acquirent des connaissances profondes dans la littérature allemande. La poésie et la philosophie y feront de riches conquêtes qui ne seront pas per-

1. Cf. *Nouv. Biogr. gén.*, t. IV; Chênedollé dans *Chat. et son groupe* (II, 179); *Briefe an Ch. de Villers*, publiées par Isler, *passim*.

2. Cf. *Briefe an Ch. de Villers*, p. 151 et ailleurs. — La notice de Vanderbourg sur la philosophie de Kant figure dans les *Mémoires de l'Ac. des Inscr.*, 2e série, t. VII. Sa traduction de *Woldemar* est de 1796, celle de *Laocoon* de 1802, celle du *Cratès et Hipparque* de Wieland de 1818.

3. La lettre de Narbonne à Schiller (janvier 1800) a été publiée par Ulrich (*Briefe an Schiller*, p. 349). La réponse de Schiller ne nous est pas parvenue.

4. *Rev. d'hist. litt. de la France*, 15 janvier 1897.

5. Sur le séjour de Mounier en Allemagne, cf. l'article de la *Nouv. biogr. gén.* — Wieland disait de lui à Boettiger, cité par lady Blennerhasset : « Quand je réfléchis combien nous sommes misérables, nous autres pauvres rats de bibliothèques et philosophes de chambre, en comparaison d'un homme d'action comme celui-là, je regarde presque comme un sacrilège de lui faire des objections et de le contredire. »

6. *Eloge de Camille Jordan* (1823).

dues pour la France. » De fait, Gerando, dans son *Histoire comparée des systèmes de philosophie* (1804), a, l'un des premiers en France, esquissé l'histoire de la philosophie allemande et il passe pour avoir fort aidé Mme de Staël dans la partie philosophique de *l'Allemagne*[1]. Quant à Camille Jordan, il faut le signaler comme l'un des Français du commencement de ce siècle qui ont le mieux connu les choses d'Allemagne. Son séjour fut long et lui permit de connaître de près les hommes marquants de ce pays[2]. Il fréquenta Gœthe, Wieland, Schiller, Schelling — avec lequel d'ailleurs il ne s'entendit pas, — Herder, et fit des traductions de Klopstock et de Schiller, publiées plus tard par l'*Abeille française* et par la *Minerve littéraire*. Mme de Staël, son amie, lui dut, pour une bonne part, la révélation de la poésie allemande. Elle lui écrivait, dès 1803, sur une poésie de Klopstock : « Comment vous exprimer l'enthousiasme que m'a fait éprouver votre traduction? J'ai tressailli, j'ai pleuré en la lisant comme si j'avais tout à coup entendu la langue de ma patrie après dix ans d'exil. C'est là le vrai talent, celui de l'âme[3]. » Camille Jordan fut l'un des premiers émigrés qui aimèrent l'âme allemande. Comme Mounier, comme Gerando, comme Charles de Villers, il a sincèrement travaillé à mettre à profit son séjour à l'étranger. Ces hommes distingués représentent la meilleure partie de l'émigration, celle qui arrachait à Gœthe ce témoignage significatif : « Ils ne firent que passer, mais ils surent tellement nous intéresser à leur sort par la dignité de leur attitude, leur sérénité patiente et résignée, leur activité à subvenir à leurs besoins, que ces quelques hommes nous firent oublier les défauts de la masse et changèrent l'antipathie en faveur décidée. »

Parmi les grands écrivains allemands, Klopstock fut celui qui s'attira, de la part des émigrés, le plus d'hommages. Célèbre en France bien avant la Révolution, le chantre pieux de la *Messiade* leur semblait représenter admirablement le sérieux du génie allemand. D'autre part, il habitait depuis vingt ans la ville de Hambourg, ce grand centre de l'émigration, d'où il suivait avec émotion les vicissitudes du mouvement révolutionnaire. Ami ou ennemi de la Révolution — il fut successivement l'un et l'autre, — il passait pour avoir toujours aimé notre pays. En 1792, il était

1. Lady Blennerhasset, t. III, p. 47.
2. Jordan séjourna d'abord à Tubingue, puis à Weimar, près de son ami le général Thielmann.
3. Elle ajoute : « L'imagination de Chateaubriand, à côté de cela, ne paraît que de la décoration. Le réel, le sincère est dans ces odes. Il y a une vie derrière ce style. Il y aura une vie après... » (Cf. Sainte-Beuve, *Nouv. lundis*, t. XII.)

devenu citoyen français. En 1802, il fut nommé correspondant de l'Institut. Klopstock — faisait remarquer à cette occasion le secrétaire perpétuel dans la notice qu'il lui consacra, — nous ignorait avant 89 : « La Révolution se déclare, et aussitôt Klopstock tourne vers nous ses regards. Il voit un grand peuple s'élancer vers la liberté, son âme généreuse s'enflamme, et nous devenons ses frères ».

Klopstock vieilli eut autour de lui tout un cercle d'admirateurs français. Deux émigrés, le comte de Neuilly et Chênedollé, nous ont introduit dans l'intérieur du vieux poète. Le premier nous apprend[1] — non sans étonnement — que « l'illustre poète était d'une parfaite simplicité et d'une candeur d'enfant » et qu'il « n'avait en aucune façon l'air inspiré ». Le comte de Neuilly lui parlait souvent de la *Messiade* et lui avouait que le sens de certains passages lui échappait : « J'en suis au même point, répondait Klopstock en riant; il faut que je commence un chant pour le comprendre. Si je le prends dans le courant, je ne retrouve plus le sens... » Cette bonhomie, ce « sourire de bonté » de l'homme de génie ravissaient Chênedollé, qui nous a laissé quelques bien jolies pages — publiées par Sainte-Beuve — sur ses relations avec Klopstock, ce « petit homme d'une figure douce et riante », qui était si glorieux d'être loué en vers alexandrins par un poète français[2].

Le marquis de la Tresne fut son premier admirateur parmi les émigrés et l'introducteur des suivants. Il leur donna l'exemple — assez malheureux — de le traduire en vers. Senac de Meilhan traduisit l'*Eroberungskrieg*. D'autres suivirent, dont les productions se retrouvent dans le *Spectateur du Nord* ou dans tel autre journal de l'émigration. Delille même s'essaya dans ce travail. Charles de Villers lui avait mis en prose l'épisode d'Abbadona, pour qu'il le versifiât. Mais le chantre des *Jardins* finit par y renoncer : « C'est trop élevé pour moi », disait-il. — Klopstock eut des admirateurs plus convaincus en la personne de De Serre, qui fut premier président à la cour de Hambourg, de Camille Jordan, auteur de traductions de Klopstock et d'un *Essai* sur le

1. Voir les documents publiés par Sainte-Beuve : *Chateaubriand et son groupe* (t. II).

2. « Lorsque je fus admis pour la première fois en sa présence, par La Tresne, je crus être admis en présence du génie. Je vis un petit homme d'une figure douce et riante. Je ne lui trouvai point du tout cet air de réserve, cet air diplomatique dont parle Gœthe; je lui trouvai, au contraire, un air ouvert et plein de franchise. Je n'ai jamais vu de figure de vieillard plus aimable et plus prévenante ». (*Chat. et son groupe*, t. II, p. 179).

poète qui l'occupa pendant de longues années et qu'il lisait en secret à ses amis[1], de Chênedollé enfin, qui lui a adressé une ode médiocre dans ses *Études poétiques*, mais à qui son commerce avec les poètes allemands arrachait ce cri du cœur : « C'est quand je lis des hommes comme Gœthe, Schiller, Klopstock... que je sens combien je suis mince et petit. »

Il y eut donc, entre les émigrés et l'un au moins des grands poètes allemands, des rapports étroits et suivis, qui méritent d'être notés comme un symptôme. Certes, l'émigration dans son ensemble fut loin de réaliser le programme que lui traçait Charles de Villers dans son étude *Sur la destination des hommes de lettres sortis de France et qui séjournent en Allemagne* — et, de fait, il était impossible, il était à peine souhaitable qu'elle le réalisât : il y aurait fallu d'autres circonstances et un calme d'esprit que nous n'envions pas à Charles de Villers. L'heure n'était pas encore venue, entre 1792 et 1802, de faire pleinement connaître l'Allemagne à la France. Du moins ne peut-on méconnaître que, par la force des choses, l'émigration fraya la voie à Mme de Staël. Elle forma des ouvriers obscurs, qui, dans les *Archives littéraires de l'Europe*, dans le *Spectateur du Nord*, dans le *Journal littéraire de Berlin*, dans le *Journal de littérature universelle*, dans la *Décade* enfin — le plus répandu en France et le plus important de tous ces journaux —, éveillèrent la curiosité du public et multiplièrent les informations. Dans la collection de la *Décade*, on trouvera des études sur *Werther*, sur *Woldemar*, sur Lessing et Gleim, sur *Wilhelm Meister*, sur l'*Oberon* de Wieland, sur le théâtre de Schiller, sur Herder. Il se fit, dans ces recueils aujourd'hui perdus — et dont quelques-uns sont devenus rares — un travail en faveur de l'Allemagne comparable à celui que les protestants réfugiés avaient fait, cent ans auparavant, en faveur de l'Angleterre ; travail ingrat, j'en conviens : car il passait, dans la France officielle, pour un crime de lèse-patrie. A tour de rôle, François de Neufchâteau[2], Vanderbourg[3], Charles de Villers, Benjamin Constant songèrent à lancer un recueil consacré exclusivement aux choses allemandes : ils furent, chaque fois, repoussés avec perte. En 1805,

1. Voir, à ce sujet, A.-M. Ampère et J.-J. Ampère, *Souvenirs et correspondances*, t. I, p. 76 : « C'est, écrit Bredin au sujet de l'*Essai*, un monument digne du poète sublime, du chantre divin de la *Rédemption* », et il rend compte d'une lecture qu'en fit Jordan, en 1811, en présence d'Ampère et de Ballanche.

2. Cf. son *Conservateur* (1800). — En 1797 paraissait à Paris un journal allemand, *Der Pariser Zuschauer*, rédigé par des émigrés de Mayence et auquel le Directoire avait souscrit (*Zeitschr. f. vergleich. Litter.*, 1896, p. 495).

3. Le projet de Vanderbourg fut patronné par Humboldt et Schweighäuser (Lettre de Jacobi, *Briefe an Ch. de Villers*, 26 mars 1801).

un projet de ce genre — patronné par l'Institut — faillit réussir. L'empereur le fit échouer « parce que, disait-il, les Allemands ne s'occupent de rien, pas même de chimie et de physique, sans y mêler la politique, la liberté et la révolution[1]. »

Suspects étaient les rédacteurs des *Archives littéraires de l'Europe*, — Villers, Suard, Vanderbourg, Ph.-A. Stapfer ou Guizot[2] — quand ils parlaient à leurs lecteurs de Kant, de Herder, de Wieland ou des Schlegel, et quand ils vantaient l'Allemagne comme « une vaste usine pour tous les genres d'érudition ». Suspects Villers et Stapfer, quand, après la disparition des *Archives* en 1808, ils lancèrent les *Mélanges de littérature étrangère*. Suspects tous ceux qui, reprenant l'œuvre ébauchée un demi-siècle auparavant par le *Journal étranger*, faisaient appel aux littératures étrangères pour nous conduire, comme disait Gerando, « sur les rivages inconnus » et « ranimer à nos yeux la nature, en la couvrant d'autres teintes, comme de nouveaux effets de lumière raniment subitement le paysage auquel l'œil s'était habitué ».

III

Toute l'activité intellectuelle des émigrés se résume dans l'œuvre de ce personnage si curieux, et plus curieux que sympathique, qui se nomme Charles de Villers.

Il a été fort étudié, surtout en Allemagne, dans ces dernières années[3]. Un critique allemand, M. Isler, a publié en partie la curieuse correspondance que cet infatigable journaliste a entretenue pendant près d'un quart de siècle avec les plus notables personnalités de la France et de l'Allemagne littéraires[4]. Il ne me paraît pas que la critique française ait prêté une attention suffisante à cette publication, qui jette un grand jour sur le caractère de l'homme et sur la portée de son œuvre. Les Allemands lui ont

1. Lettre de Hase à Böttiger du 11 mars 1805, citée par L. Geiger, *Zeitschr. f. vergl. Litt.* — Villers s'occupa de ce projet et enrôla parmi les collaborateurs Benjamin Constant (*Journal*, p. 94).

2. Parmi les hommes de lettres français qu'on essaya d'embaucher pour une *Bibliothèque germanique*, il faut citer Suard, qui avait été au siècle précédent un anglomane fervent. Mais Vanderbourg écrivait après l'avoir sondé : « Je l'ai trouvé fidèle aux préjugés français contre la philosophie allemande » (Cf. *Briefe an Villers*, p. 59 et 168).

3. Voir, sur Ch. de Villers, l'article de son ami Stapfer dans la *Biographie universelle* de Michaud (t. XLIX) et E. Bégin : *Villers, Mme de Rodde et Mme de Staël*. — Les travaux allemands sont indiqués dans le livre de Süpfle et dans Gräter : *Charles de Villers und Mme de Staël* (1881).

4. *Briefe an Ch. de Villers*, herausg. v. M. Isler (2e éd., Hambourg, 1883).

su gré d'avoir renié la France pour l'Allemagne. Les Français l'ont condamné — et justement condamné — pour son manque de patriotisme, sans chercher à s'expliquer le cas de cet officier français qui, au plus fort des guerres de la Révolution, s'est fait l'avocat de la nationalité allemande. Il y a une explication — sinon une justification — aux plus singulières erreurs, alors que ces erreurs ne sont pas des effets de l'ambition personnelle, et qu'elles n'ont rapporté à leur auteur — c'est le cas de Charles de Villers — que des déboires et des persécutions.

Charles-François-Dominique de Villers — qui signe d'habitude Charles Villers —, né le 4 novembre 1765 à Boulay en Lorraine, avait reçu une éducation toute française et toute catholique. Élève des Bénédictins de Saint-Jacques de Metz, puis de l'école d'artillerie, il était, en 1781, lieutenant en garnison à Toul, et, en 1783, à Strasbourg. Là, et à Besançon, où il réside ensuite, il s'occupe de magnétisme (on a de lui un roman du *Magnétiseur amoureux*), étudie le grec et l'hébreu, et écrit sagement une tragédie d'*Ajax, fils d'Oïlée*, qui lui vaut des compliments de La Harpe. Auprès de ses chefs, il passe pour un bon officier et obtient un avancement rapide.

La Révolution éclate. Villers publie coup sur coup quatre pamphlets en vers et en prose, dont l'un — *De la liberté* (1791) — fait scandale. En avril 1792, il rejoint l'armée de Condé, en août, celle des princes. Une tentative pour rentrer à Metz lui vaut des poursuites. Il s'enfuit, sous un déguisement, à Aix-la-Chapelle, puis à Francfort. Jusqu'ici, son histoire est celle de beaucoup d'autres. Villers n'est ni plus ni moins coupable qu'un Rivarol ou qu'un Chateaubriand. Où sa destinée devient exceptionnelle, c'est quand, jeté en Allemagne par les circonstances, loin de maudire la terre d'exil, il s'en éprend, se donne pour mission de faire connaître sa patrie d'adoption à sa patrie véritable et finit — très sincèrement — par renoncer à celle-ci pour celle-là.

Cet officier français germanisé commence par se faire immatriculer comme étudiant dans la plus savante des universités d'Allemagne, celle de Gœttingue, foyer de libres recherches, fondé jadis par George II, électeur de Hanovre, en opposition aux universités théologiques du temps [1]. Il y fréquente l'orientaliste Eichhorn, le philologue Heyne, le mathématicien Kestner, les historiens Spittler et Schlözer. Il s'éprend de la science allemande, infiniment profonde et indépendante, selon lui. Dans un premier

1. Cf. Lévy-Brühl, *L'Allemagne depuis Leibniz*, p. 77.

ouvrage, les *Lettres westphaliennes* (1797) [1], il exprime son admiration pour les mœurs et les institutions de l'Allemagne. Puis, le soin de trouver une situation qui lui permît de vivre l'ayant conduit à Lübeck, il s'y attache — d'amitié pure, semble-t-il — à la fille de Schlözer, Mme de Rodde, « une grosse Allemande » dont Mme de Staël, quand elle la vit, ne réussit pas « à percer les charmes », mais qui était fort instruite et docteur de l'université de Gœttingue. De ce jour, les destinées de Villers furent liées à celles de la famille de Rodde et à celles de l'Allemagne. De ce jour, il se confirma dans la mission qu'il s'était donnée de révéler l'Allemagne à la France.

Son biographe et ami Stapfer écrit à ce sujet : « Ce n'est dire que la vérité et rendre à Villers une justice rigoureuse que d'affirmer qu'il sacrifia à ce dessein son existence, tout avancement dans les carrières lucratives qu'auraient pu lui ouvrir son mérite et sa célébrité, l'estime que lui portaient des hommes d'État du plus haut rang et leur désir souvent manifesté de le voir rendre à son pays ». Rien n'est plus exact. C'est aux dépens de ses intérêts les plus manifestes que Villers s'est fait l'apôtre des idées germaniques en France. En 1810, sa défense des villes libres récemment annexées lui vaut l'hostilité de Davoust, la saisie de ses papiers, une arrestation — qui d'ailleurs ne fut pas maintenue — et le force à venir à Paris se justifier du crime « de trahison et d'attentat contre les intérêts de l'empereur et l'honneur du nom français » [2]. En 1807, son plaidoyer en faveur des universités hanovriennes, menacées par Jérôme Bonaparte, lui attire l'hostilité du gouvernement français de Wesphalie. En 1814 enfin — quand le Hanovre redevient anglais — Charles de Villers, devenu professeur de littérature française à l'université de Gœttingue, est destitué et invité à rentrer en France, avec une pension de 3000 francs. En vain Stein fait remarquer au roi de Prusse qu'une telle persécution est « une honte pour la nation allemande ». Tout ce que ses amis purent obtenir pour Charles de Villers, ce fut une légère augmentation de sa pension et le droit de résider où il voudrait.

Il tira enfin ses adversaires d'embarras en mourant de tristesse et d'épuisement le 26 février 1815.

Charles de Villers a eu la destinée de tous ceux qui, dans les grands

1. *Lettres westphaliennes du comte de R. M. à Madame de H. sur plusieurs sujets de philosophie, de littérature et d'histoire, et contenant la description pittoresque d'une partie de la Westphalie* (Berlin, 1797). Certains bibliographes avaient attribué ce livre au comte de Mesmons. M. Isler a prouvé qu'il est bien de Villers.

2. Tels étaient, suivant Stapfer, les termes du mandat d'arrêt qu'exécutait le colonel de gendarmerie Charlot.

conflits entre nations, prétendent jouer le rôle de conciliateurs et de médiateurs. Pris entre deux grands pays, il a été broyé par le choc. Séduit par le cosmopolitisme qui était à ce moment comme l'âme même de l'Europe, il a partagé le rêve de tant d'Allemands de ce temps — celui de Lessing, de Herder, de Gœthe, — celui aussi de Fichte, quand il disait à ses auditeurs de Berlin en 1804 : « Quelle est donc la patrie d'un Européen chrétien vraiment civilisé? D'une façon générale, c'est l'Europe; en particulier, à chaque époque, c'est l'état qui se trouve à la tête de la civilisation »... Il parut à Charles de Villers que cet état, c'était, au commencement de ce siècle, l'Allemagne — et, avant Mme de Staël, il le dit très haut. Circonstance caractéristique : aucun de ses amis français ne lui en a voulu. Tous ont rendu hommage à sa parfaite loyauté, à sa sincérité complète. Les lettres publiées par M. Isler en font foi. Cet homme d'une beauté virile, d'une conversation attachante, d'un caractère enthousiaste, paraît avoir exercé autour de lui une sorte de fascination. De Serre, Quatremère, Vanderbourg, Benjamin Constant, le jeune Guizot l'ont admiré et l'ont aimé — et je ne dis rien de Mme de Staël, à qui il semble avoir inspiré une sorte de passion intellectuelle [1]. Malgré tout, il en coûte de citer ici les témoignages de cette admiration. Mieux vaut rappeler ces nobles paroles que lui adressait en 1803 son illustre amie, quand il se fixa définitivement à l'étranger : « Je suis fâchée pour moi et même pour vous que vous vous fixiez en Allemagne : vos amis d'Allemagne, au plaisir de vous voir près, s'affligent aussi de ce parti; ils disent comme moi que ce n'est pas en Allemagne que vous pouvez être utile, mais en France... Enfin, il me semble que les étrangers eux-mêmes n'aiment pas que nous reniions notre patrie et qu'aucune émigration n'a jamais réussi [2] ». Le tort impardonnable de Villers c'est d'avoir choisi, pour son émigration, l'heure du danger national.

Son œuvre littéraire est considérable. Son ami Reinhard [3] lui écrivait un jour : « Vous avez choisi une carrière qui n'admet

1. Si on en croyait le Dr Emile Bégin, qui a parlé de Villers d'après des témoignages lorrains, Mme de Staël aurait éprouvé pour lui un sentiment plus vif et aurait même essayé de l'arracher à Mme de Rodde pour « se l'attacher par des liens étroits ». (*Villers, Madame de Rodde et Madame de Staël*, p. 40). Même, la famille Villers, lors du séjour des deux écrivains à Metz, aurait essayé de provoquer une alliance « que cette famille n'entrevoyait pas sans orgueil ». — Cette dernière supposition, rendue déjà invraisemblable par la liaison de Mme de Staël avec Benjamin Constant, qui la suivit à Metz, est encore infirmée par le fait que Mme de Staël, contrairement à ce que dit Bégin, voyait alors Villers pour la première fois, comme le prouvent les lettres publiées par M. Isler.

2. *Briefe an Ch. de Villers*, 28 décembre 1803.

3. *Briefe* (31 décembre 1808).

point d'entraves. Vous n'appartenez plus à un seul lieu, mais à deux nations. Vous êtes et vous devez rester l'homme libre par excellence... » Villers a très sincèrement tenté, dans ses nombreux écrits, de rester en effet un homme « libre », et il a voulu parler de la France de l'Allemagne en citoyen du monde. Y a-t-il réussi? — Se poser la question, c'est se demander comment il a parlé de la littérature, de l'éducation, de la religion, de la philosophie de l'Allemagne.

Villers n'est pas un lettré, ou il n'est un lettré que par surcroît. A vrai dire, il a semé dans le *Spectateur du Nord* ou ailleurs de très nombreux articles de critique littéraire[1]. Mais la littérature n'est pas son fait. Il écrit mal, et sans grâce, sauf quand l'enthousiasme s'en mêle et l'échauffe. Seulement, il est essentiellement curieux. Benjamin Constant lui disait, à propos de son propre séjour en Allemagne : « Je ne pourrais ni ne voudrais y vivre sans vous. *Vous m'y avez servi de patrie* »... A combien d'autres il a servi de patrie sur la terre étrangère! Il était né professeur, vulgarisateur, excitateur d'esprits. Doué d'une singulière puissance d'assimilation, il rappelle par plus d'un trait les grands journalistes du XVIIe siècle, les Bayle, les Le Clerc, les Basnage de Beauval, ces créateurs de la presse moderne. Il a la même foi et la même fureur d'apostolat, et il avait de plus dans sa personne ce qui leur manquait, la séduction. Sa correspondance nous le montre en relations avec tous les esprits distingués ou éminents de l'Allemagne. Feuilletons ces pages, si curieuses pour l'histoire intellectuelle de cette période : voici le poète Gerstenberg, voici le fameux pamphlétaire Görres, voici le criminaliste Feuerbach, voici le médecin Hahnemann, voici les frères Grimm. Et voici des noms plus fameux encore, Voss, Jacobi, Jean Paul, Klopstock, Gœthe.

Dans une lettre débordante d'enthousiasme, le chantre de *Louise* souhaite la bienvenue à « son excellent ami, et voisin » : « Nous autres honnêtes hyperboréens, dit-il, sommes à vrai dire (et je voudrais qu'il en fût autrement) un peu trop près du pôle et n'avons pas chez nous d'oliviers; mais nous aimons l'art d'Apollon et le Dieu lui-même[2] »... De fait, il semble que toute l'Allemagne

1. On en trouvera la liste dans Bégin (p. 23-24).

2. Voss à Villers (*Briefe*, 25 janvier 1802) : « Mit altdeutschem Handschlage mein Willkommen dem trefflichen Freunde und Nachbar, der den Staub von den Füssen schüttelte und bei uns bleiben will. Wir ehrlichen Hyperboreer sind freilich (ich wünschte es anders) dem Pol etwas zu nahe, und haben keine Œlbäume; aber ein frohes Herz haben wir und Liebe für die Apollonische Kunst und für den Gott selbst. »

pensante se soit mise en frais de coquetterie pour faire accueil à ce Français du XVIIIe siècle converti à la Germanie. Il apportait à toute chose une grâce si entraînante, un art si délicat de tourner le compliment! Il écrivait au philosophe Jacobi : « Vous appelez Fichte le Messie de la philosophie spéculative : permettez-moi, monsieur, de vous dire, parce que je le pense, que je vous en regarde comme le Socrate. Que ne puis-je être votre Criton [1]? » Comment Jacobi eût-il pu fermer sa porte à un admirateur si convaincu? Charles de Villers, devenu l'ami et l'admirateur d'un écrivain, s'instituait son coryphée et son commentateur. Parfois, il est vrai, il se heurtait à une résistance inattendue. Ayant traduit un fragment de la *Messiade* et publié sa traduction, il reçoit de Klopstock une lettre fort rude où le vieux poète, irrité de quelques inexactitudes, va jusqu'à reprocher aux Français « leur incurable absence de fidélité [2] ». Le plus souvent Villers est le très bien venu et devient très vite un ami — ami sûr, ami des mauvais jours, il faut le dire à son honneur.

On peut ne pas aimer Kotzebue, par exemple, et croire que Villers a été dupe de ce trop habile homme. Il n'y en avait pas moins quelque courage à prendre ouvertement, en 1809, la défense d'un homme aussi impopulaire, et Kotzebue l'a bien compris : « J'ai lu, écrivait-il à Villers, votre article avec un mélange d'orgueil, de joie et de douleur. De joie, parce qu'enfin il se trouve quelqu'un pour parler de mon œuvre dans un journal allemand; d'orgueil, parce que vous l'avez fait; de douleur, parce qu'à cause de moi vous vous faites des ennemis. Il y a actuellement dans le monde littéraire une conspiration contre moi, bien plus réelle que celle dont se plaignait Rousseau... Et cependant vous avez osé parler en ma faveur à une époque où se taisent des amis de dix ans? Cela est noble, très noble. Je le reconnais, je le sens profondément [3] ». Libre à nous de regretter que Villers se soit fait imprudemment l'avocat de Kotzebue. Il y a tout lieu de croire que son plaidoyer — absolument sincère — fut désintéressé. Villers a toujours aimé à plaider les causes difficiles. Il a toujours été celui à qui Jean-Paul écrivait en ces termes, bien dignes du bizarre auteur de *Siebenkäs* : « A M. Charles Villers, homme de lettres, homme et — qui plus est (*sic*) — Villers [4] »...

1. 25 novembre 1799.
2. La traduction de Villers avait paru dans le *Spectateur du Nord*, 1799, t. III, p. 324. — « Es ist einmal ausgemacht, écrit Klopstock, dass die übersetzenden Franzosen sich aus dem tiefen Abgrunde ihrer Treulosigkeit nicht herausarbeiten konnen ».
3. 18 décembre 1809.
4. *Briefe*, p. 202. — Jean-Paul lui écrit (17 septembre 1810) : « Leben sie nicht wie sie schreiben, nämlich deutsch, sondern froh ».

Au surplus, il a trouvé sa récompense dans le témoignage du plus grand de tous les écrivains allemands. — Il était entré en relations avec Gœthe à propos d'une étude qu'il avait publiée sous ce titre : *Erotique comparée ou Essai sur la manière essentiellement différente dont les poètes français et allemands traitent l'amour*. Il y louait Gœthe, et celui-ci avait été particulièrement touché, comme il le lui écrivait, de se voir ainsi apprécié à une date (novembre 1806) « où l'on peut à peine espérer mener encore quelque chose à bien [1] ». Peu après, Reinhard avait demandé à Villers de traduire en français la *Farbenlehre*. Celui-ci avait refusé. Gœthe revint à la charge : « Villers, écrivait-il à Reinhard, est un personnage important par sa situation entre les Français et les Allemands.... C'est comme une sorte de *Janus bifrons* qui regarde à la fois de çà et de là. » Aucun éloge n'a dû être plus sensible à l'auteur de la *Philosophie de Kant* et de l'*Essai sur la Réformation de Luther*. Car aucun ne lui a prouvé de façon plus complète que son intention avait été comprise de celui dont le suffrage lui était le plus précieux.

Ce fut en 1792 — on l'a vu — que Villers « découvrit » l'Allemagne. — Et d'abord il découvrit, à Gœttingue, les universités allemandes et l'éducation allemande. L'écrit qu'il a consacré à ce sujet, alors tout neuf en France, est bien curieux et méritait d'être réimprimé, comme il l'a été, en effet, il y a quelques années [2].

En vrai Français du XVIIIe siècle, Villers s'excuse tout d'abord de parler « pédagogie », ou, comme il dit, « pœdagogique » : « Je demande grâce pour ce mot; il désigne tout bonnement la science de l'éducation, dans quelques pays de l'Europe où les choses utiles et respectables ne sont pas livrées aux sarcasmes de la frivolité ». Cette précaution prise — et l'on sait de reste que, si les écrivains français contemporains de Villers avaient honte de parler « pœdagogique », leurs successeurs se sont, à cet égard, bien dédommagés, — il entame son dithyrambe en faveur de la science germanique.

Et d'abord, cette science est librement organisée dans des universités libres. « Il faut absolument se défaire, pour concevoir et juger un tel institut [une université allemande], de toute arrière-

1. « Ihren kleinen Aufsatz habe ich mit Vergnügen und Beschämung gelesen, wobei es mir ein nicht geringer Trost war zu sehen, dass dasjenige was man geleistet hat für etwas gehalten wird, in einem Augenblicke wo man kaum Hoffnung fassen kann, etwas weiter zu leisten. » (Weimar, 11 novembre 1806.)

2. Dans la *Revue internationale de l'enseignement supérieur* (1883). L'auteur y est appelé à tort Villiers. — Le titre complet du livre est : *Coup d'œil sur les universités et le mode d'instruction publique de l'Allemagne protestante* (Cassel, 1808).

pensée d'école ordinaire, de régularité monastique, et de cette discipline de collège qu'on impose à l'enfance. *Ce sont ici des hommes qui parlent à des hommes....* » Les universités allemandes sont des écoles de science, et de toute science. Elles sont vraiment universelles et vraiment savantes. Que pourrions-nous opposer à leur admirable organisation, à leurs quatre facultés indépendantes, et pourtant solidaires, à leur patrimoine géré par elles-mêmes, à leur juridiction autonome, à leurs étudiants si nombreux et si actifs[1]? Permis à nous de croire que Villers embellit un peu le tableau et surtout qu'il a tort de juger de toutes les universités d'Allemagne par celle de Gœttingue, alors la plus florissante de toutes. Son exposé du haut enseignement allemand n'en est pas moins un document historique très précieux et la première étude sérieuse sur un sujet que tant d'autres écrivains français ont abordé depuis. Avant M. Lavisse, avant le P. Didon Villers nous a montré comment l'Allemagne est « la terre classique des universités ». Avant les pédagogues d'aujourd'hui, il a démêlé l'idée maîtresse qui fait la prospérité de cet enseignement, à savoir son caractère encyclopédique en même temps que patriotique. Nationales par leurs attaches avec les villes et les gouvernements locaux, les universités allemandes sont internationales par l'influence qu'elles exercent — et cette influence vient du caractère de leur enseignement, qui s'oppose nettement à notre enseignement français. « Toutes les sciences s'appuient mutuellement et se tiennent par une chaîne étroite qui ne peut se rompre sans préjudice. C'est par où surtout la forme des universités qui embrassent tout le cycle de l'enseignement nous paraît préférable à celui des *écoles spéciales* ou des *facultés* séparées qui en tiennent lieu en France[2]. Il est difficile qu'on soit tout purement jurisconsulte, ou médecin, ou lettré. Il manquera toujours à celui qui n'aura reçu qu'un enseignement strict et exclusif dans une science, les vues générales, les connaissances accessoires qui lient sa science à tout le reste du savoir humain, qui le complètent, le relèvent ou l'ennoblissent. » — N'est-ce pas là, dans son expression définitive, la conception que nous avons essayé, soixante-quinze ou quatre-vingts ans après Villers, de réaliser à notre tour

1. Villers insiste sur le caractère local des universités; sur la solidarité entre étudiants et gouvernements, en dépit de l'*Akademische Freiheit*; enfin, sur la facilité que trouvent les étudiants à aller d'une université à une autre.

2. « Les universités de l'Allemagne protestante seraient peut-être encore susceptibles de perfectionnement. Mais telles qu'elles sont, n'hésitons point à le dire, elles sont au-dessus de tout ce que l'Europe et le monde entier offrent d'instituts pour l'enseignement des hautes sciences, en exceptant l'école parisienne pour les sciences mathématiques et physiques, » c'est-à-dire l'École polytechnique.

en France? Et que fera donc Mme de Staël que d'aiguiser en épigramme une pensée de son ami quand elle prouvera, dans son chapitre sur les universités, que « celui qui ne s'occupe pas de l'univers, en Allemagne, n'a vraiment rien à faire? »

Voilà donc une première supériorité de l'Allemagne : l'éducation. Et en voici une seconde : la religion.

L'éducation procède, à vrai dire, de l'esprit religieux, et faire l'éloge de la pédagogie allemande, c'est, dans l'idée de Villers, faire l'éloge de la religiosité allemande. « Les nations de race germanique, écrira Mme de Staël, sont toutes naturellement religieuses », et elle n'aura qu'à puiser les éléments de sa démonstration dans l'*Essai sur la réformation de Luther* (1804) [1], le plus populaire et assurément le plus systématique des ouvrages de notre auteur.

En 1801, Charles de Villers, se trouvant à Paris à la veille de la réorganisation religieuse de la France par le premier consul, fut frappé du rôle que le protestantisme pouvait être appelé à jouer dans notre pays. Grandissant au milieu des ruines de l'Église catholique — le *Génie du christianisme* n'avait pas encore paru, — héritier des principes théophilanthropiques de la Révolution, le protestantisme pouvait légitimement espérer servir de « lien transitoire entre les doctrines républicaines et les formes vieillies du christianisme ». Le premier consul paraissait indécis dans le choix des nouvelles formes religieuses. Cuvier, Benjamin Constant, Mme de Staël formaient comme un triumvirat décidé à appuyer l'idée protestante. Au témoignage d'un des biographes de Villers [2], Cuvier le conjura, dans un dîner où ils se rencontrèrent, de se faire le défenseur de cette cause : « Travaillez, lui dit-il, à faire connaître Luther en France; envisagez sous un point de vue général l'influence philosophique de cette haute intelligence; présentez-la telle que je la conçois, comme la source féconde d'une révolution toute entière dans les idées, les mœurs, la langue, la philosophie, comme une barrière aux envahissements du clergé, une sauvegarde pour les peuples, une formule d'opposition à la fois politique, religieuse et littéraire ». Pour donner plus d'éclat à la manifestation projetée, Cuvier se serait engagé à faire mettre au concours la question par l'Institut — ce qui fut fait. Ainsi aurait été arrêté le programme sur lequel Villers allait travailler [3] :

1. *Essai sur l'esprit et l'influence de la Réformation de Luther*, par Ch. Villers (Paris et Metz, 1804). Le livre a été traduit dans la plupart des pays protestants.
2. Bégin, p. 26.
3. Cette assertion de Bégin ne s'accorde guère avec ce que dit Villers lui-même, dans la préface de son *Essai*, à savoir qu'il était en Allemagne quand la question

« Quelle a été l'influence de la Réformation de Luther sur la situation politique des différents états de l'Europe et sur le progrès des lumières? »

Villers se mit au travail, après quelque hésitation, avec une ardeur fiévreuse. Il se fit aider par Eichhorn, Schlœzer, Paulus. Benjamin Constant lui prêta des notes. Sept autres concurrents, dont cinq d'Allemagne, se mirent également à l'œuvre. L'historien Heeren, qui avait d'abord songé à faire comme eux, se désista quand il apprit que Villers concourait. — Villers eut le prix.

Le livre de Charles de Villers est conçu dans un triple esprit : il fait la guerre au catholicisme; il exalte le protestantisme; il défend la philosophie du XVIIIe siècle et l'idée de perfectibilité. Son mémoire est à la fois une histoire de la diffusion du protestantisme en Europe et dans le monde — histoire nécessairement sommaire et insuffisante; — et une étude philosophique des bienfaits de la Réforme dans l'ordre matériel, intellectuel et moral, — étude partiale, mais qui, aujourd'hui encore, mérite d'être lue. Assurément, l'auteur se méprend étrangement quand il attribue au protestantisme tous les progrès — ou peu s'en faut — de l'agriculture, de l'industrie et du commerce. Il est pamphlétaire — et pamphlétaire médiocre, — quand il voudrait nous faire croire que la Prusse ou le Danemark « n'ont ni parlement ni aucunes barrières visibles à l'autorité royale » et que cependant « on y jouit de la plus admirable liberté ». L'audace est ici un peu forte. Il ne lui suffit pas de faire du protestantisme une panacée religieuse. Il faut encore que ce soit une panacée politique, et, si on lui objecte, par exemple, que la Suisse républicaine a eu et a toujours pour noyau les vieux cantons catholiques et démocratiques, il répond allègrement que les montagnards d'Uri ou de Schwytz, hommes d'imagination vive, sont gens à se faire un catholicisme très libre et très personnel, qui au fond ne diffère du protestantisme que par le nom.

La partie la plus neuve du livre est celle où Villers étudie les rapports du protestantisme avec le « progrès des lumières », c'est-à-dire avec la science et la moralité générale. Il y montre non sans talent comment la Réforme, en contribuant aux progrès

fut proposée par l'Institut et qu'il « n'en eut que fort tard connaissance », si bien qu'il ne lui resta que cinq mois pour écrire son livre. — Mais les sentiments de Cuvier ne sont pas douteux. Il écrivait à Villers à propos du Concordat : « Que disent vos protestants et surtout vos kantiens de toutes les belles choses que nous faisons ici? Voilà nos matérialistes qui, n'ayant pas voulu des *noumènes* et de l'*entendement pur*, vont être obligés d'avaler la transsubstantiation avec tous ses agréments; au reste ils disent qu'un dieu de pain leur convient encore mieux qu'un autre, c'est toujours matière ». (*Briefe an Ch. de Villers*, 18 floréal an X).

de la philosophie, a aidé le mouvement de la Renaissance; comment et pourquoi l'Allemagne protestante possède vingt universités, contre six à l'Italie, huit à l'Espagne, trois seulement à la France; comment enfin l'esprit protestant a donné aux nations germaniques un sérieux et une profondeur dont demeurent incapables les nations latines. Cette thèse, — que reprendra Mme de Staël et que Taine reprendra après elle, — Villers l'a soutenue avec une abondance d'informations et une vigueur de logique remarquables. Influence allemande, influence protestante, à ses yeux, c'est tout un. Ce qu'il propose à l'admiration de la France de 1804, c'est un pays où — comme le lui écrivait un de ses amis [1], — les habitants sont susceptibles *zu hoffen*, *zu glauben*, *zu lieben*; où la vérité soit aimée pour elle-même; où la liberté des esprits repose sur la liberté des consciences, — l'Allemagne de Mme de Staël en un mot.

Quand Benjamin Constant reçut l'*Essai sur la Réformation de Luther*, il loua Villers d'avoir exposé des idées « parfaitement conformes aux siennes », et d'avoir exalté cette Allemagne, « le seul pays où la vérité soit un but et où la littérature soit autre chose qu'un moyen, chez les meilleurs, de briller et chez le reste, de plaire [2] ». Que n'a-t-il emprunté à Villers lui-même l'objection fondamentale que nous paraît soulever sa thèse? « Les mœurs des nations protestantes, lit-on dans l'*Essai*, sont incontestablement plus sévères et meilleures que celles des nations catholiques. Est-ce parce que ces nations sont protestantes qu'elles ont acquis ce caractère? ou bien est-ce parce qu'elles ont ce caractère qu'elles sont devenues protestantes?... » Je ne sache pas que le problème ait fait un pas depuis Charles de Villers, et j'ai peur que, dans l'ordre du progrès intellectuel comme dans celui du progrès moral, il n'arrête souvent encore de plus perspicaces que lui.

Avec l'écrit sur les universités et l'*Essai sur la Réformation*, la troisième œuvre d'importance que Charles de Villers composa pendant son exil est sa *Philosophie de Kant, ou Principes fondamentaux de la philosophie transcendentale* (1801). Ce livre complète les deux autres. Il est moins un exposé critique du kantisme — l'auteur était trop peu philosophe pour cela — qu'une étude sur l'esprit philosophique en Allemagne. Ou plutôt, l'étude sur Kant, qui est très développée, n'est qu'un prétexte à développements plus étendus encore sur l'esprit germanique et sur l'esprit français comparés.

1. Caspar von Voght, 27 octobre 1806.
2. Genève, 26 mai 1804 (*Briefe*, p. 5).

Est-ce par ironie que Villers a dédié son livre à « l'Institut national de France, tribunal investi d'une magistrature suprême dans l'empire des sciences »? Il se pourrait. Car, de tous les écrits de Villers, je n'en connais pas de plus violent contre la France contemporaine. Voltaire avait écrit du peuple français que « c'est la crème fouettée de l'Europe ». Villers reprend l'idée, et de la boutade fait un réquisitoire. Ignorance systématique de l'étranger; infatuation de nous-mêmes; stérilité de la vie philosophique et religieuse; incurable frivolité; abus du bel esprit; philosophisme superficiel et outrecuidant, il ne nous épargne aucun des reproches que nous adressaient nos pires ennemis. A l'entendre, la France, qui prétend se contenter de « la voix morte des livres et des principes », est en pleine décadence. Une « métaphysique liberticide » — celle de d'Holbach et des matérialistes — a réduit l'homme au rôle de « machine vivante ». Encyclopédisme, jacobinisme, c'est tout un. « Le jacobinisme naquit le jour où l'encyclopédisme osa se produire. » Nous mourons d'une fausse et stérile philosophie. Nous mourons aussi — Villers le démontre avec assez de force et avec un réel talent de pamphlétaire — d'une éducation trop purement littéraire et livresque. Quelques-uns des reproches que Taine devait adresser plus tard à l'esprit classique sont déjà dans la *Philosophie de Kant* de Villers. De la centralisation intellectuelle de notre pays et de la prépondérance de la cour est né, selon lui, le défaut principal des Français : « Paris décidait en dernier ressort, et l'influence qu'il a exercée sur la culture intellectuelle de la nation est incalculable... De là cette tendance universelle vers le bel esprit, vers les formes aimables et gracieuses, qui poussa l'élégance et le poli de l'expression dans la littérature française au plus haut point où elles pussent arriver. Plaire devint une condition sans laquelle instruire n'était rien. » Nous nous sommes habitués à juger du mérite intellectuel d'une nation par ses succès dans les belles-lettres : « Ainsi le Chinois pense que cette culture consiste dans le secret de la belle porcelaine et du beau vernis »; et, pour ce qui est des sciences, nous ne les estimons qu'en tant qu'elles offrent un résultat matériel et tangible. On ne veut apprendre la botanique, disait déjà Rousseau, que pour trouver « de l'herbe aux lavements ». Il est grand temps d'opérer en France une réforme intellectuelle et de « hâter le développement de la moralité et de la science ».

Déjà Mme de Staël — quand elle lut ce réquisitoire passionné — crut devoir protester et rappeler à Villers que la philosophie de d'Holbach ou de Diderot n'est pas toute la philosophie du

XVIIIe siècle, et que cette France tant décriée a produit Montesquieu et Voltaire, et qu'elle a accueilli Rousseau [1]. Mais ce n'est pas ici le lieu de réfuter les arguments de Villers, dont beaucoup au surplus lui sont communs avec J. de Maistre, Chateaubriand ou de Bonald, c'est-à-dire avec les représentants de cette doctrine catholique qui lui était aussi odieuse que l'encyclopédisme. Peut-être suffira-t-il de lui opposer la réponse que faisait Kant lui-même aux détracteurs de Voltaire, quand il leur rappelait que les faiblesses des hommes n'enlèvent rien à la valeur des idées et que « le vrai savant » ne renonce jamais à respecter ses précurseurs « parce qu'il est lui-même engagé dans une œuvre qui lui fait une loi de suivre leur exemple [2] ». Et quant à la France du XVIIIe siècle, serait-il si difficile d'opposer à Villers, si l'on y tenait, les jugements singulièrement plus favorables de Herder, de Hegel ou de Humboldt?

Quoi qu'il en soit, c'est l'Allemagne que Villers nous offre en exemple, et c'est la philosophie de Kant qu'il nous donne pour le plus haut produit du génie allemand.

Souvent déjà — et bien avant 1801 — il avait loué cette nation « essentiellement méditative et réfléchie ». Il ne semble pas qu'il eût encore écrit avec autant de netteté : « Au milieu d'une guerre sanglante et longue entre tous les peuples cultivés du globe, une seule nation, une nation douce, méditative, reste en paix, cultive sa raison et les sciences où elle a toujours brillé; elle discute, éclaircit, résout quelques-unes des grandes questions spéculatives et pratiques qui importent le plus à l'humanité. Et cette nation, quand les autres sont revenues de leur frénésie, ne serait pas leur institutrice? elle n'aurait rien de neuf et de grand à leur apprendre? et le repos dont elle aurait joui n'annoncerait pas des vues cachées et puissantes? Grâces du moins soient rendues à ce cours des choses, de quelque part qu'il nous vienne, et puisse la fureur des partis respecter toujours cette ligne de neutralité, qui a ménagé sur le sol européen un asile à la philosophie, aux sciences et aux arts! »

Le plus grand présent que l'Allemagne pût faire à l'Europe,

1. « Il faut distinguer dans ce XVIIIe siècle, dont les esclaves disent tant de mal aujourd'hui que les amis de la liberté doivent le défendre, il faut distinguer la philosophie de Diderot et d'Helvétius, de celle de Rousseau, de Montesquieu et même de Voltaire dans son bon temps. Les uns ont voulu détruire un grand ennemi, le catholicisme, les autres nous ravir le premier des biens, les idées religieuses; les uns et les autres marchaient ensemble pour faire la guerre, mais ils ont suivi des routes très différentes dans les opinions qu'ils voulaient mettre à la place des superstitions vaincues ». (Lettre du 1er août 1802, publiée par M. Isler).

2. *Crit. de la raison pratique*, trad. Picavet, p. 140.

c'était, selon Villers, le kantisme. A vrai dire, il n'était pas le premier à s'en aviser[1]. « Les disciples de Kant, écrivait Gerando en 1803, témoignent en général la plus grande surprise que la doctrine de leur maître ait paru, jusqu'à cette heure, occuper si peu les esprits français... Pour moi, je ne m'étonne que d'une seule chose, c'est qu'on puisse nous adresser, d'une manière si affirmative, un semblable reproche[2] ». De fait, dès avant la Révolution, la philosophie de Kant était discutée à l'université de Strasbourg. Dès 1794, Müller, professeur dans cette ville, parlait à Grégoire de répandre la doctrine en France, et Sieyès songeait un instant à se charger lui-même de cette tâche. A Berlin, Mérian réfutait en français ceux qui estiment que « Kant est venu achever le grand ouvrage commencé par Jésus-Christ ». Benjamin Constant, en 1797, combattait publiquement l'opinion de Kant sur le mensonge, et Kant lui répondait. La *Décade* s'occupait de lui. François de Neufchâteau publiait une notice sur sa vie et, parmi divers morceaux « propres à donner une idée de la philosophie de Kant qui fait tant de bruit en Allemagne », une traduction de la *Théorie de la pure religion morale* (c'est-à-dire de la *Religion dans les limites de la raison*). « Heureux, écrivait le traducteur, l'écrivain qui peut ainsi s'attribuer la gloire d'avoir été réellement utile à son espèce! Nos derniers neveux donneront à sa mémoire l'éloge si rarement mérité qu'il a fait honneur à l'homme! » Enfin, Gerando avait — comme il le rappelle lui-même dans son *Histoire comparée des systèmes de philosophie* — offert à l'Institut un mémoire sur le « criticisme » et traduit les *Prolégomènes*. — Comme la *Critique de la raison pure* est de 1781, celle de la *Raison pratique* de 1788, et la *Critique du jugement* de 1790, il ne paraît donc pas que la France — si l'on songe surtout à son état politique — fût si en retard avec Kant.

En fait, ni Charles de Villers, ni — comme on l'a soutenu quelquefois — Mme de Staël n'ont révélé le kantisme à la France. Ils ont seulement essayé de tirer de la doctrine une substance morale susceptible d'être offerte à la masse du public français — et il est douteux qu'ils y aient réussi.

Ce fut en 1799 que Villers écrivit à Jacobi : « J'ai sucé jusqu'ici le suc un peu âpre des fleurs philosophiques de Kœnigsberg : il est temps que je façonne ma petite cellule hexagonale, et que je tâche d'y élaborer une goutte de miel, que les bouches

1. Voir la préface de la traduction que M. Picavet a publiée chez Alcan de la *Critique de la raison pratique*.
2. *Hist. comp. des syst. de philos.*, t. II, p. 172.

françaises trouvent potable ». Il ne se faisait pas d'illusion sur la difficulté de la tâche : car il se souhaitait dix lecteurs; sur ces dix, trois qui le comprissent; sur ces trois, un qui continuât son œuvre. Jacobi lui déconseille, dans une lettre, de traduire la *Critique de la raison pure*. Villers répond qu'il n'y a jamais songé. Cent pages, à l'entendre, suffisent pour donner aux Français ce qu'il appelle « la moelle de la *Critique* ». Bientôt il publie dans le *Spectateur du Nord* une notice sur Kant, puis une traduction de l'*Idée d'une histoire universelle dans une vue cosmopolitique*, puis une analyse de la *Raison pure*, que Kant, à en croire Jacobi, fait traduire lui-même en allemand à Kœnigsberg[1].

Enfin, vers 1799, il soumet à Jacobi le plan d'un ouvrage plus étendu. Il avait hésité entre la forme épistolaire et la forme du dialogue. Il se décide enfin pour la forme didactique. Jacobi juge le moment favorable pour acclimater en France les idées allemandes. De fait, les émigrés commencent à rentrer. On joue Klopstock sur les petits théâtres de Paris[2]. Bonaparte fait grâce même aux idéologues et fait déporter 130 démocrates. Enfin les négociations en vue du Concordat font présager une renaissance des idées religieuses.

Le 8 août 1801, la *Décade* annonce la publication du volume sur la *Philosophie de Kant*.

Villers en attendait un grand effet. Le succès fut assez médiocre. Faut-il croire, avec la trop complaisante Mme de Staël, que l'opposition des idéologues, traités dans le livre de « vieilles têtes de fer » et de « populace philosophique », arrêta net le succès attendu[3]? François de Neufchâteau, Grégoire, Sieyès — tous membres de l'Institut — surent-ils mauvais gré à Villers d'avoir systématiquement ignoré leurs études sur Kant? Il est possible. Mais avant tout il faut accuser l'incertitude du dessein de l'auteur. Son livre était à la fois un pamphlet et un exposé philosophique. De l'exposé, Gerando lui-même, le « débonnaire » Gerando, écrivait : « S'il a voulu s'adresser aux hommes superficiels, son analyse est beaucoup trop obscure; s'il a voulu s'adresser aux penseurs,

1. 31 mai 1800 : « Sans doute, vous savez déjà que votre exposé de la *Critique de la raison pure* a été traduit en allemand à Kœnigsberg, sous les auspices mêmes de Kant. Malheureusement le morceau se trouve dans un recueil à la publication duquel Kant n'aurait jamais dû donner la main. Il faut croire pour sa gloire qu'il est tombé en enfance ».

2. Il s'agit de *la Mort d'Adam*, qui, dit Jacobi à Villers (mars 1801), « a eu beaucoup de succès sur un des petits théâtres de Paris ». « Quant à moi, ajoute Jacobi, j'ai trouvé extraordinaire que cette *Mort d'Adam* a été représentée sur un des théâtres de Paris, tandis qu'on n'a jamais eu nulle part en Allemagne l'idée de représenter cette pièce. »

3. *Briefe*, p. 270.

elle est beaucoup trop insuffisante[1] ». Villers eut beau publier une brochure justificative sur *Kant jugé par l'Institut*. Le dernier mot resta à ses ennemis, et les Allemands même ne lui furent pas cléments : certaine lettre de Schelling, publiée par M. Isler, en fait foi[2].

Mais la partie générale du livre eut plus d'écho, comme en témoigne la vivacité des attaques dont il fut l'objet. La *Décade* prit à partie, en termes vifs, un « soi-disant disciple de Kant » : « L'un des précepteurs nouvellement arrivés d'Altona pour nous apprendre à lire [les émigrés rentraient d'Allemagne], après avoir annoncé qu'il allait jeter une bombe qui retentirait jusqu'aux rives de l'Elbe et allumerait un incendie philosophique, a lancé chez un libraire de Metz cette bombe terrible... On n'a entendu qu'un pétard[3] ». Le « pétard » ayant fait cependant quelque bruit, un critique de la *Décade* — probablement Ginguené — remerciait Villers d'avoir témoigné aux lecteurs français « une sollicitude qui va jusqu'à la commisération », en écrivant « un livre extrêmement divertissant » et dont il est impossible de « méconnaître le mérite, pour peu qu'on ait de tact et de bonne humeur ».

Nous voilà bien loin de l' « idéalité transcendantale de l'espace et du temps » ou encore de la « téléologie immanente ». C'est qu'aussi bien Villers n'avait pas écrit un livre d'histoire. Une fois de plus, cet infatigable apôtre de l'Allemagne avait lancé une apologie de l'esprit allemand. Le kantisme, pour lui, tient tout entier dans l'idée morale, dans le primat de la conscience et dans l'impératif catégorique : « Celui qui s'interroge avec candeur, qui médite profondément, qui pénètre jusqu'au point central de son être, à ce lieu de majesté et de calme où les influences des sens ne parviennent point, celui-là trouve cette vérité divine dans celle de sa propre existence. Là est la réalité par essence, la seule que nous puissions, que nous ayons besoin de saisir. » Un homme cherchait de tous côtés son anneau; il l'avait au doigt. Cet homme est l'esprit humain.

Pour les lecteurs non initiés, tout grand système de philosophie se résume en une idée maîtresse, clef de voûte du monument : Descartes, c'est la primauté de la pensée pure; Bacon, la méthode expérimentale; Darwin, l'évolution. Villers a contribué à ce que, pour un lecteur français de 1802, la philosophie de Kant fût « la

1. Ap. Picavet, *loc. cit.*, p. XXIII.
2. 17 janvier 1803. Schelling avait rendu compte du livre dans le *Journal der Philosophie* qu'il publiait avec Hegel.
3. 20 brumaire an X.

moralité ». Bien avant Victor Cousin, dans ses fameuses leçons de la Sorbonne, il a opposé la métaphysique allemande à cette philosophie « née à l'ombre des délices de Versailles, admirablement faite pour la décrépitude d'une monarchie arbitraire ». Mais avant Mme de Staël elle-même, il a écrit un commentaire anticipé sur le jugement qu'elle devait porter du grand philosophe de l'Allemagne qui a su « ennoblir les actions par leur source et non par leur succès » et par là consoler l'homme, « cet exilé du ciel, ce prisonnier de la terre, si grand comme exilé, si misérable comme captif! [1] »

On le voit. Que Villers traite de l'éducation, de la religion, de la philosophie allemandes — ou que, dans les soixante ou soixante-dix études qu'il a données au *Spectateur du Nord*, il s'occupe de questions diverses qui touchent de plus ou moins loin aux mêmes sujets, — c'est toujours à la supériorité morale de l'Allemagne qu'il en revient. Pédagogie allemande, protestantisme, kantisme, ce sont trois aspects d'une seule idée. Reprenant l'idée que le XVIIIe siècle se faisait de nos voisins, il a élargi et approfondi cette conception, et l'a étayée d'arguments tirés de l'observation des faits. On ne peut guère contester qu'il n'ait vu, et fait voir à ses lecteurs, une foule de choses dont, en France, nous nous doutions trop peu. On peut regretter qu'il n'ait vu qu'une partie des choses et que, se cachant à lui-même une part de la vérité, il n'ait pas craint, pour grandir sa patrie d'adoption, de ravaler sa patrie véritable.

IV

Son influence a été considérable sur quelques-uns de ses amis, et assez étendue sur la France pensante, j'entends sur cette partie de la France qui, entre 1800 et 1815, a su se dérober aux influences officielles.

L'heure était propice. Il faut noter ce fait : parmi les écrivains marquants de ce temps, les uns sont étrangers : Benjamin Constant, Sismondi, Joseph de Maistre, Bonstetten, Xavier de Maistre, Mme de Krüdener ou Mme de Charrière — pour ne rien dire de Mme de Staël —, les autres doivent plus ou moins au commerce des précédents ou à celui des nations voisines : Stendhal, Nodier, Fauriel, Gerando, Camille Jordan et tant d'autres. Ecartez ces noms — et celui de Chateaubriand, dont nous avons déjà noté, sans y insister d'ailleurs plus que de raison, les attaches anglaises, — que

1. *De l'Allemagne*, III, 6.

reste-t-il de la génération intellectuelle qui arrivait à la maturité entre les dernières années du XVIIIe siècle et la Restauration? Et, encore une fois, cela ne veut pas dire que le mouvement des idées représenté par tous ces écrivains s'explique *uniquement* par leurs origines ou par leurs fréquentations étrangères, mais simplement que, si on ne tenait aucun compte des unes ni des autres, on ne s'expliquerait que d'une façon tout à fait incomplète le développement de la littérature de cette époque.

L'heure était donc favorable pour une diffusion des idées de Charles de Villers dans le cercle de ceux qui pensaient librement — et notamment dans le cercle des amis de Mme de Staël, au premier rang desquels il faut citer Benjamin Constant.

« Que m'importe ce que les anciens ont pensé? Je ne dois pas vivre avec eux. Aussi je crois que je les planterai là dès que je serai en âge de vivre avec les vivants [1]. » C'est en ces termes dégagés que le jeune Benjamin Constant de Rebecque — alors âgé de dix ans — jugeait, vers 1777, ces « anciens » dont le commerce semblait alors encore indispensable à tout esprit cultivé. La vie, on le sait, devait lui fournir plus d'une occasion de satisfaire ce besoin — qu'il partagera avec tant d'hommes de sa génération — de courir le monde, et de connaître ces nations modernes qui, à dix ans, lui paraissaient valoir toutes les antiquités réunies. De quatorze à seize ans, il étudie dans une université allemande. De seize à dix-huit ans, il est à Edimbourg. A vingt ans, nous le retrouvons en Angleterre, goûtant pour la première fois « l'inexprimable bonheur de la solitude ». De vingt à vingt-six ans, il est en Allemagne encore... Toute sa vie, ce grand cosmopolite ira d'un pays à un autre, de la Hollande à la France, de l'Allemagne à la Suisse. Personne en ce temps — non pas même Mme de Staël — n'a eu une intelligence plus complète du génie des diverses nations européennes et n'a éprouvé une peine plus réelle à se choisir, parmi elles, une patrie.

Il est vrai qu'il a fini par s'attacher à la France, mais on sait de reste que ce n'a jamais été sans regrets et sans plaintes. « Drôle de pays que celui-ci, écrit-il dans son *Journal intime* [2]. Tout naturel, toute vérité, tout sentiment réel en paraît banni! » Villers n'eût pas dit autrement, et que de fois il a répété avec Constant : « Les Français ne pensent qu'à faire de l'effet. La vérité, la vraisemblance, l'utilité, l'honnêteté, rien ne leur paraît aussi important que de faire de l'effet. » Au contraire, l'Allemagne, cette

1. Lettre de 1777 à Mme de Chandieu.
2. Cf. l'édition du *Journal intime*, donnée par D. Melegari, p. 178.

Allemagne où il a passé la plus grande partie de sa jeunesse, l'attire — non pas sans doute parce que, deux fois, il y a cherché femme pour son malheur, — mais parce qu'il aime des Allemands leur « impartialité et amour du vrai ». Il lui arrive bien d'écrire, à trente-sept ans : « Je veux trouver un pays où l'on dorme tranquille : l'Allemagne est mon affaire ». Mais il reprend son idée quelques pages plus loin et la justifie à ses propres yeux « J'ai hâte d'aller chercher en Allemagne des hommes dont les habitudes et les opinions soient plus analogues aux miennes » — et, faisant le compte de ce qui lui reste : fortune, santé, force de travail, il ajoute : « Emportons tout cela dans un pays où tout ne consiste pas en phrases prétentieuses et exagérées... Ou je suis un fou, ou je dois être à Weimar dans trois semaines[1] ».

De pareils aveux sont d'autant plus caractéristiques chez Benjamin Constant qu'il est homme à n'être dupe de rien. Il faut voir comme il a drapé certains des grands hommes de l'Allemagne, les Schlegel ou Schelling, l'un — c'est Frédéric Schlegel — avec son « air subalterne » et sa bouche « qui sourit assez mielleusement », l'autre — c'est Schelling — avec sa « fatuité philosophique[2] ». Ce qu'il n'aime pas de l'Allemagne, c'est ce qui lui semble en contradiction avec le génie allemand : la froideur française — à la Wieland[3] —, ou le mysticisme religieux ou métaphysique, — à la Schelling ou à la Schleiermacher. Mais il ne se lasse pas de la « simplicité admirable » de Voss, du « lit bien chaud et bien doux que Herder offre à la rêverie », du « prodigieux talent » de Goethe, de tout ce qui lui semble purement allemand, c'est-à-dire profond et tendre, grave et aimable. La poésie française, image de l'esprit français, « a toujours un but autre que les beautés poétiques ». « C'est de la morale ou de l'utilité ou de l'expérience, de la finesse ou du persiflage, en un mot toujours de la réflexion. » En somme, la poésie n'est chez nous qu'un moyen d'exprimer des idées[4]. Il y manque ce que nous donne la poésie allemande, « ce vague, cet abandon à des sensations non réflé-

1. *Journal*, pp. 81 et 91.
2. *Ibid.*, pp. 73 et 82.
3. Cf. *Journal*, p. 2; Wieland, « esprit français, froid comme un philosophe et léger comme un poète ».
4. *Ibid.*, p. 35 : « En somme, la poésie n'y existe jamais que comme véhicule ou comme moyen. Il n'y a pas ce vague, cet abandon à des sensations non réfléchies, ces descriptions si naturelles, tellement commandées par l'impression, que l'auteur ne paraît pas s'en apercevoir... Il résulte de là que les gens habitués à chercher dans la poésie autre chose que la poésie, ne trouvent pas, dans la poésie allemande, ce qu'ils cherchent. Et comme un mathématicien disait d'*Iphigénie* : Qu'est-ce que cela prouve? Les étrangers, eux, disent de la poésie allemande : Où cela mène-t-il? »

chies », ce lyrisme sincère, en un mot, qui est comme l'efflorescence spontanée du génie germanique.

On voit de reste par où Benjamin Constant se rencontre avec Charles de Villers, et l'on pressent aussi, par ces quelques citations, en quoi il le dépasse. Moins esclave que Villers d'une thèse à soutenir, plus sensible aux nuances et plus libre de son jugement, il a aimé l'Allemagne d'un amour moins aveugle et il a compris d'elle — non pas seulement les institutions, — mais encore la littérature. Surtout — et c'est ce qu'il n'y a pas lieu de démontrer ici, — il a aimé l'Allemagne sans méconnaître la France, plus indulgent sans doute à celle-là qu'à celle-ci, mais revenant en fin de compte à la nation qui lui a donné l'emploi de ses rares facultés et de son extraordinaire talent. Benjamin Constant, a dit excellemment Sainte-Beuve, est « de la descendance de Rousseau teintée de germanisme. »

Et ils sont de la même descendance, qu'on veuille bien le noter, la plupart des hôtes de Coppet, depuis ce Chênedollé qui s'est formé par la lecture de Gessner [1] et de Klopstock jusqu'à ce Bonstetten qui, opposant au sérieux des nations du Nord la frivolité de celles du Midi, compare les cerveaux latins à « des moulins à vent qui tourneraient à vide [2] ». Tous, même les plus français d'entre eux, regardent du côté de l'Allemagne. « Tout considéré, écrira un jour Lamartine, il n'y a plus que cette nation qui pense... Toute l'Europe recule, et ils avancent. » On n'en a pas toujours tant dit à Coppet. Mais on y a cru que la France impériale avait quelque chose à prendre à cette « nation qui pense » et qu'il y aurait avantage à infuser un peu de cette « sève étrangère » au vieux tronc celtique et latin. En 1800, cela était-il si paradoxal?

C'est, au surplus, une étrange méthode que celle qui consiste à prêter à nos pères des sentiments qu'ils ne connaissaient pas, qu'ils ne pouvaient pas connaître. Dans les premières années de ce siècle, l'Allemagne pensante, prise dans son ensemble, ne nous opposait ni froideur ni hostilité systématique. « Les savants allemands, écrivait déjà Gottsched, ont le plus grand respect pour tout ce qui est étranger... » L'esprit allemand, on l'a noté bien souvent — et les Allemands eux-mêmes l'avouaient volontiers jadis — est essentiellement accueillant. Comme l'écrivait Herder de ses contemporains, « le patriotisme de l'Allemand consiste à être cosmopolite, et la mission nationale de l'Allemagne

1. *Chateaubriand et son groupe*, t. II, p. 149 : en 1789, Gessner lui donne « le sentiment de la poésie au plus haut degré. »
2. *L'homme du Midi et l'homme du Nord* (1824).

est de cultiver la philosophie », c'est-à-dire, de toutes les études, la plus universelle, la plus dégagée des liens de l'espace et du temps. « C'est un bien pauvre idéal, disait de même Schiller à Kœrner, que de n'écrire que pour une seule nation. A un esprit philosophique cette borne est insupportable. » Et le jeune Goethe, en 1772, ne traitait-il pas d'illusion pure toute tentative pour « faire renaître un sentiment que nous ne pouvons plus éprouver, qui n'a existé, qui n'existe que chez certains peuples, à des moments déterminés de l'histoire, et qui est le résultat d'un certain concours de circonstances » [1]? Telle s'offrait l'Allemagne aux hommes du XVIIIe siècle; telle elle se présentait encore — avant l'insurrection patriotique de 1808 — à Mme de Staël et à ses amis. Politiquement, on ne nous haïssait pas au delà du Rhin. Littérairement, on combattait notre influence, mais on reconnaissait hautement nos qualités. Au surplus la littérature paraissait le terrain neutre où ne se livrent entre les nations que de pacifiques batailles. « La littérature un lien national! s'écriait Fichte en 1798. Mais qui donc connaît la littérature, excepté les lettrés eux-mêmes? Nous nous méprisons les uns les autres. Les gens de qualité préfèrent sans balancer la littérature française ou anglaise à l'allemande. »

Pouvons-nous reprocher aux Allemands, pouvions-nous surtout leur reprocher alors, d'avoir trop bien suivi sur ce point les leçons de notre XVIIIe siècle?

V

Mme de Staël ne fit donc que revenir aux traditions intellectuelles du siècle précédent quand elle se décida à suivre le conseil que lui donnait depuis longtemps Charles de Villers.

Avant 1803, elle ne connaissait guère l'Allemagne et les Allemands. Le livre *De la littérature* respire, il est vrai, une sympathie générale et vague à leur endroit. Mais que de jugements en l'air et que d'assertions hasardées! A Meister, qui l'invitait à venir à Zurich pour faire la connaissance de Wieland, elle répondait dédaigneusement : « Aller à Zurich pour un auteur allemand, c'est ce que vous ne me verrez pas faire... Je crois savoir déjà tout ce qui se dit en allemand et même cinquante ans de ce qui se dira... » On n'est pas plus affirmatif, ni plus imprudent : le livre *De la littérature* en fait foi à plus d'une page. Et quant à la langue, elle l'ignorait encore en 1797. Ayant reçu le *Wilhelm Meister* de

1. Voir Lévy-Brühl. *L'Allemagne depuis Leibniz, passim.*

Gœthe, elle dut se borner, de son propre aveu, à « admirer la reliure[1] ».

Il fallut le mouvement d'idées suscité par l'émigration pour mettre en branle sa curiosité et transformer une sympathie inerte en une active admiration. Ce fut Chênedollé, revenant de Hambourg, qui l'initia probablement à Klopstock et à la poésie allemande. Ce furent Camille Jordan et Benjamin Constant qui la soutinrent dans ces études nouvelles. Mais assurément ce fut Charles de Villers qui fit prendre consistance peu à peu au projet d'un voyage en Allemagne.

On peut suivre — à l'aide des curieuses lettres de Mme de Staël à Villers publiées par M. Isler — les progrès de la conversion. Dès 1801, Villers se rend à Paris dans l'espoir de la voir : il y trouve ses amis, Suard, Hochet, Fauriel, Stapfer, mais il apprend qu'elle est à Coppet : « Je croyais, lui écrit-il, avoir manqué le but le plus essentiel de mon voyage à Paris ». Il lui envoie son *Kant*. Elle lui écrit, le 1er août 1802, pour le complimenter et lui demander, ainsi qu'à Jacobi, de trouver un précepteur pour son fils. A partir de *Delphine* — que Villers apprécie longuement dans une curieuse lettre — la correspondance devient régulière. En juin 1803, elle lui demande de venir à Coppet[2]. En juillet, elle lui écrit : « Savez-vous que j'ai fort envie de faire un voyage en Allemagne? et que, si vous retournez, je pourrais bien concerter mon voyage avec vous...? »

Quand il reçut cette lettre, Villers dut ressentir la joie du général qui voit enfin réussir son plan de bataille. Au début de leur correspondance si curieuse, elle s'en tenait au goût du XVIIIe siècle. « Le bon goût est grec, romain, français, *quelquefois allemand, anglais...* » C'en était trop peu pour Villers : « Permettez-moi, lui écrivait-il, de vous dire tout bas que les lettrés germains sont bien au-dessus de ce qu'on appelle le goût en France. Cette décrépite déité de nos boudoirs avec son grêle archet, ses paniers et sa perruque à la Louis XIV n'est pas faite pour s'asseoir sur le pittoresque Parnasse de la Germanie... » Elle lui répond qu'elle fait de son mieux pour s'initier à ce monde nouveau pour elle, tout en hésitant sur l'opportunité d'un voyage en Allemagne. Son ignorance de la langue l'effraie. Puis, elle

1. Cf. mon livre sur *J.-J. Rousseau et les orig. du cosmop. litt.*, p. 435.

2. Elle hésitait encore à aller en Allemagne. Le 16 novembre 1802, elle écrit de Coppet ces lignes caractéristiques : « Vous me demandez pourquoi je ne vais pas en Allemagne : *je ne sais pas l'allemand, il me semble donc que j'en saurais moins que par les livres.* Ce qu'on nous dit dans une langue étrangère est presque de pure forme... »

ne peut se résoudre à s'éloigner de France : « Je suis née dans ce pays, j'y ai passé ma vie... On a, je le crois, un amour mystérieux pour son pays, on erre partout ailleurs ». Au surplus, « je crois avec vous que l'esprit humain, qui semble voyager d'un pays à l'autre, est à présent en Allemagne. J'étudie l'allemand avec soin, sûre que c'est là seulement que je trouverai des pensées nouvelles et des sentiments profonds ».

Pour s'en assurer elle-même, elle prit enfin le parti de passer la frontière. Le 25 octobre 1803, elle donnait rendez-vous à Villers à Metz [1], et, quelques jours après, munie de ses conseils, elle entrait dans cette Allemagne qui lui semblait si pleine de promesses.

On le voit donc. Le livre qu'elle en rapporta n'est pas un accident imprévu dans sa vie, et ce n'est pas non plus, dans l'histoire des idées de son temps, ce qu'on est convenu d'appeler un élément « perturbateur ». Bien au contraire. Aucun livre ne procède plus directement, pour l'inspiration générale, du XVIIIe siècle, pour la curiosité et l'information, de l'émigration. On ne peut pas dire assurément qu'un pareil livre *devait* être écrit, mais on peut affirmer qu'aucun n'est jamais venu mieux à son heure et n'a plus nettement répondu aux besoins d'une époque. Au lendemain d'une révolution qui avait interrompu dans l'art le naturel développement de l'esprit national, Mme de Staël reprenait sans hésiter la grande tradition d'hospitalité qui fut celle de la génération de Rousseau. Elle reprenait l'œuvre de l'homme qui a le plus fait pour nous initier aux littératures du Nord. Et elle la reprenait avec une sûreté et une abondance nouvelles dans l'information, — suivant en cela l'exemple de ses meilleurs amis, des Camille Jordan, des Chênedollé, des Gerando ou des Charles de Villers, de tous ceux dont la Révolution a fait, en les jetant hors de France, des connaisseurs de l'étranger, parfois malgré eux.

Plus on lit ce livre *De l'Allemagne*, plus on se convainc qu'on se trouve en face d'une œuvre qui, certes, appartient bien à son auteur, mais à laquelle a travaillé une légion de collaborateurs obscurs et illustres. Et je n'entends pas seulement faire allusion par là aux conseils de Guillaume Schlegel ou à ceux de Villers, ni à la part effective qu'ils ont peut-être prise à la rédaction de certains

1. Sur le séjour à Metz et la rencontre avec Villers et Mme de Rodde, on trouvera de curieux détails dans l'opuscule déjà cité de Bégin et aussi dans la plaquette de Gerando [le fils] : *Lettres inédites et souvenirs biographiques de Mme Récamier et de Mme de Staël*, p. 58 et suiv. — D'après Bégin, ce fut dans la cathédrale de Metz, en une entrevue solennelle, que Villers lui fit comprendre « que des engagements sacrés, basés sur la reconnaissance, le liaient invariablement à la famille de Rodde ».

chapitres, mais à la somme considérable d'idées ou d'impressions que l'auteur a puisées dans les conversations, dans les lectures quotidiennes, dans les recueils périodiques du temps. Ce travail considérable des journalistes émigrés en Allemagne — s'il a été perdu pour la masse du public français — car ni le *Spectateur du Nord* ni les *Archives littéraires de l'Europe* n'étaient beaucoup lus à Paris, — ce travail a profité à l'auteur *De l'Allemagne* et la substance en a passé dans son livre. On le verra bien le jour où on nous en donnera une édition critique, pourvue du commentaire que réclame une œuvre de ce genre, dans laquelle, comme dans un fleuve, sont venus se déverser des centaines d'affluents.

De ces affluents, les uns sont venus d'Allemagne, les autres de France. Il me semble qu'il reste à déterminer, par une comparaison soigneuse des textes, la part prise à la composition du livre par certains de ces collaborateurs. La question se pose tout particulièrement pour Guillaume Schlegel et pour Villers. Aucun des livres récents sur Mme de Staël et son entourage ne résout d'une manière satisfaisante ces questions délicates. Notez qu'il ne s'agit en aucune façon de diminuer l'auteur de l'*Allemagne* en le convainquant de plagiat. Mme de Staël n'a jamais caché ce qu'elle devait, par exemple, à certains livres : le *Traité de la poésie naïve et sentimentale* de Schiller, les *Essais* publiés par son ami G. de Humboldt dans le *Magasin encyclopédique* en 1802, l'*Histoire d'Allemagne* de Mascow, certains écrits de Heeren, d'Ancillon, de Jean de Müller. Ecrivant un livre sur un sujet complexe entre tous, elle a dû s'entourer d'autorités nombreuses. Quel tort lui ferait-on en essayant de démêler avec précision ce qu'elle a emprunté aux uns et aux autres? — Il est manifeste, puisqu'elle le dit elle-même, qu'elle a beaucoup puisé, pour le théâtre, dans le *Nouveau Théâtre allemand* de Friedel et Bonneville[1]; pour la philosophie, dans les ouvrages du ministre Ancillon, professeur à l'Académie militaire de Berlin; pour la poésie lyrique, dans les études de Guillaume Schlegel; pour ce qu'elle dit de l'antiquité classique, dans celles de son frère.

La collaboration de Guillaume Schlegel à l'*Allemagne* n'est guère douteuse, et l'on a remarqué souvent que le précepteur du fils ne fut pas inutile à la mère. Quand on ne le saurait pas par ailleurs, on le devinerait au ton dont Benjamin Constant a parlé de

1. 1782, 12 vol. in-12. — Sur Bonneville, vulgarisateur du théâtre allemand, qu'il a fait connaître en « d'âpres et sauvages, mais fières et vigoureuses traductions » — c'est Nodier qui les juge en ces termes, — cf. Sainte-Beuve, *Portraits littéraires*, t. I, p. 455.

lui, — est-ce qu'il ne va pas jusqu'à écrire que « ses idées sont souvent grotesques comme celles des fous »? — « Je ne crois pas possible, écrivait Mme de Staël, d'avoir une critique littéraire plus spirituelle, plus ingénieuse que Wilhelm », et elle se plaisait à lui reconnaître » des connaissances si étendues en littérature que lors même qu'on n'est pas de son avis, c'est de lui qu'il faut emprunter des armes.. » Elle lui en a emprunté beaucoup, le fait n'est pas douteux. Mais nous serions d'autant plus heureux qu'on nous dît lesquelles, que les témoignages de ses meilleurs amis ne concordent pas à ce sujet[1]. Et pour ce qui est de Charles de Villers, par deux fois elle lui a rendu hommage dans son livre. Une première fois, elle a loué en termes significatifs celui qu'on trouve toujours « à la tête de toutes les opinions nobles et généreuses » et qui « semble appelé, par la grâce de son esprit et la profondeur de ses études, à représenter la France en Allemagne, et l'Allemagne en France ». Une autre fois, elle a cité son *Coup d'œil sur l'état actuel de la littérature ancienne et de l'histoire de l'Allemagne*, rapport fait en 1809 à l'Institut de France. Ce faisant, elle n'a certainement pas avoué toute l'étendue de sa dette. Il suffira, par exemple, de se reporter aux lettres publiées par M. Isler pour se convaincre qu'elle a puisé chez lui presque tout ce qu'elle dit de Kant, dont peut-être il lui a révélé jusqu'au nom, et, si on en croit les biographes de Villers, Ph. A. Stapfer et Bégin — dont le premier surtout était en situation de connaître la vérité, étant un intime ami de Villers —, celui-ci aurait eu une part considérable à la composition de l'introduction du livre et à la traduction, en même temps qu'au choix, des morceaux de poésie qui y sont cités[2].

Si l'on indique ici ces questions, c'est pour montrer par quelques exemples que la dette de Mme de Staël est considérable envers ses précurseurs et ses amis — plus considérable sans doute qu'on ne l'a admis parfois. En pouvait-il être autrement, si l'on songe à la nature de son talent, essentiellement impressionnable, et à sa méthode de composition, essentiellement oratoire? Elle a beaucoup dû à certains livres. Elle a dû plus encore à certaines correspondances et à certaines conversations. Et si l'on

1. Niebuhr pensait que « même les erreurs et les omissions notables des diverses notices [sur les écrivains allemands] prouvent que l'ouvrage n'appartient rien moins qu'à Schlegel sous le nom de Mme de Staël. Il ne peut même pas l'avoir corrigé avant l'impression ». (Voir Lady Blennerhasset, t. III, p. 521).

2. Bégin attribue également à Villers l'introduction et les notes de la traduction de *Wallenstein*, par Benjamin Constant (*loc. cit.*, p. 57). C'est beaucoup dire, sans doute.

songe qu'elle a mis six années — six des années les plus fécondes de sa vie agitée — à rédiger son œuvre, on mesurera mieux encore l'étendue des influences qu'elle a dû subir.

Cela dit, d'où vient qu'elle a réussi là où les autres avaient échoué? d'où vient, en un mot, que le livre *De l'Allemagne* est devenu l'un des grands livres de notre littérature, l'un de ceux qu'on relit, alors qu'on ne relit ni l'*Essai sur la réformation de Luther*, ni la *Philosophie de Kant*, ni le *Coup d'œil sur les universités et le mode d'instruction publique de l'Allemagne protestante*? De ce que Mme de Staël est l'auteur du livre, cela est trop clair, et de ce qu'elle a exprimé dans une langue admirable ce que Villers balbutiait dans un français médiocre, qui semble comme détrempé dans les brouillards du Weser ou de l'Elbe. Mais aussi de ce qu'elle a, moins que lui, connu l'Allemagne, et, mieux que lui, compris la France.

« En littérature comme en politique, a écrit Mme de Staël, les Allemands ont trop de considération pour les étrangers et pas assez de préjugés nationaux. » Je n'irai pas jusqu'à dire que, dans son livre, elle a manqué de « considération pour les étrangers », mais je dirai hardiment que — si accueillante qu'elle fût, en vraie fille du XVIIIe siècle, pour les idées étrangères, il s'en faut pourtant qu'elle ait dépouillé toute espèce de « préjugés nationaux », — et ç'a été sûrement une des causes de son succès. Certes, on a pu dire justement que l'Allemagne lui fut un refuge contre la France napoléonienne — ce dont on ne voit pas qu'on puisse lui faire un reproche — et qu'elle « envoyait ses passions à la conquête de ses idées [1]. » Mais a-t-on suffisamment noté, avant de lui reprocher certaines de ses « passions », que la plupart d'entre elles lui furent communes avec les plus nobles esprits du commencement de ce siècle? et, pour trancher le mot, que personne, en parlant de l'Allemagne, n'est resté plus français d'idées? Il serait bon d'en croire là-dessus non pas le duc de Rovigo, exprimant dans toute sa sécheresse et dans sa crudité l'opinion de l'empereur : — « Votre dernier ouvrage n'est pas français », — mais Schiller, mais Gœthe, mais les plus grands esprits de l'Allemagne, qui peut-être connaissaient leur pays aussi bien que Savary, et dont le témoignage est formel à cet égard. « Elle représente l'esprit français sous un jour parfait et extrêmement intéressant... Elle veut tout expliquer, tout comprendre, tout mesurer; elle n'admet rien d'obscur, rien d'impénétrable, et ce que le flambeau de sa raison ne parvient pas à

1. M. Faguet, dans sa belle étude sur Mme de Staël.

éclairer n'existe pas pour elle. » Quand Schiller écrivait ces lignes à Gœthe le 21 décembre 1803, sans doute il exagérait, sous l'influence d'une première impression, une idée d'ailleurs juste, mais peut-être serait-il également imprudent d'en croire Guillaume de Humboldt qui la disait « étrangère à la manière d'être française proprement dite ». La vérité, c'est que, très capable, par ses origines suisses et protestantes, de s'assimiler plus d'une façon étrangère de penser ou de sentir, Mme de Staël n'en restait pas moins française d'éducation, d'opinions, de manières. Comme son maître Rousseau, elle a deux patries, mais elle a toujours jugé l'Europe à travers la France, et on s'en aperçoit bien en retrouvant, dans ses lettres à Charles de Villers, ses premières impressions d'Allemagne. « L'extérieur allemand », comme elle dit, lui paraît « bien peu esthétique ». Jean-Paul, qu'elle essaye de lire, à la requête de Villers, lui paraît plein de « mille niaiseries ». Du fond d'une chambre d'auberge où « un piano sévit » dans une atmosphère enfumée, elle écrit, dépitée : « Il en est de même de tout : c'est un concert dans une chambre enfumée. Il y a de la poésie dans l'âme, mais point d'élégance dans les formes [1]... »

Même plus tard, quand elle s'est réconciliée avec la rudesse allemande, que de choses elle regrette de la France! et les conversations à la française! et le théâtre! et la vie sociale! et la vie des femmes! En réunissant tous les passages de son livre où elle reprend les défauts allemands — ou ce qu'elle appelle ainsi, — on dresserait presque un réquisitoire assez vif. — Non pas certes qu'il n'y ait, d'autre part, plus d'une illusion sur la vertu ou sur la candeur germaniques. Mais n'est-ce pas se moquer que de représenter, avec Henri Heine, l'Allemagne qu'elle nous a peinte, comme « un nébuleux pays d'esprits où des hommes sans corps et tout vertu se promènent sur ces champs de neige », en ne s'entretenant que de morale ou de métaphysique? Quand on vient de lire une page de Charles de Villers, plus d'un jugement semble ici presque sévère. A coup sûr, on n'a pas l'impression que l'auteur ait abdiqué les qualités de sa patrie, le bon sens, la vue nette des choses, au besoin le grain d'ironie qui fait passer l'éloge. — Il lui arrive, par exemple, d'exprimer cette idée que les Allemands n'ont pas de comédie de mœurs. D'où cela vient-il? C'est que, n'observant pas les peuples voisins, ils ne s'observent pas non plus eux-mêmes, et, ne s'observant pas, ils répugnent à parler de ce qu'ils ne savent pas : s'ils en parlaient, « ils croiraient presque manquer

1. *Briefe an Ch. de Villers*, lettre du 19 novembre 1803.

à la loyauté qu'ils se doivent ». Vous souriez?... L'auteur vous fait presque l'effet d'un naïf. Lisez quelques pages et vous trouverez ce joli mot : « Ils ont à peine un monde réel, comment pourraient-ils s'en moquer [1]? » Cela est-il d'une dupe? — Et n'est-ce pas une charmante définition, presque digne de Voltaire, que ce petit morceau sur la conversation à la française : « La loyauté des Allemands [il en est fort question, comme on voit] ne leur permet rien de semblable; ils prennent la grâce au pied de la lettre, *ils considèrent le charme de l'expression comme un engagement pour la conduite;* et de là vient leur susceptibilité; car ils n'entendent pas un mot sans en tirer une conséquence, et ne conçoivent pas qu'on puisse *traiter la parole en art libéral*, qui n'a but ni résultat que le plaisir qu'on y trouve. » En faut-il plus pour prouver aux plus incrédules qu'elle a, elle aussi, à l'occasion, traité la parole « en art libéral », à la française?

N'en croyons donc pas trop ceux qui l'accusent de s'être fait, pour parler de l'Allemagne, un esprit allemand, — c'est le reproche que lui firent les critiques français de son temps, ceux qui tenaient chez nous « le sceptre » de la critique et qui, au surplus, ignoraient tout du monde germanique. Et n'en croyons pas non plus trop aveuglément ceux qui lui ont reproché de n'avoir vu l'Allemagne qu'à travers ses préjugés français, — car ceux-là aussi sont des juges suspects et qui parlaient des « préjugés français » un peu à tort et à travers.

Il me semble que ce livre tant discuté soulève deux problèmes, l'un de fait, l'autre de droit. Le problème de fait est le suivant : l'Allemagne de Mme de Staël est-elle historiquement *vraie*? Le problème de droit peut s'énoncer ainsi : l'Allemagne que nous a présentée Mme de Staël — vraie ou fausse — valait-elle les éloges que l'auteur lui a décernés, ce qui revient à dire : valait-elle la peine d'être proposée en modèle aux Français? et, comme conséquence : l'imitation de l'Allemagne que le livre a déchaînée en France doit-elle être regardée comme un fait regrettable ou au contraire a-t-elle utilement aidé dans son développement notre esprit national?

Sur le premier point, il me paraît qu'il convient d'être prudent. Car quand on consulte les Allemands de ce temps — et même du nôtre — sur la vérité du portrait, ils se contredisent entre eux et parfois se contredisent eux-mêmes. Il arrive à tel d'entre eux de féliciter Mme de Staël d'avoir révélé enfin aux Français la « véri-

1. *De l'Allem.*, II, 28.

table » Allemagne — et, dix pages plus loin, de lui reprocher de n'avoir rien compris au « génie germanique... » Il semble bien, en fait, que les torts doivent être partagés, comme aussi les responsabilités.

Pour ce qui est des torts de l'auteur, combien Gœthe me paraît avoir vu juste quand il écrivait à Meyer : « *Elle s'est donné une peine incroyable pour se faire une idée exacte de nous autres Allemands*, et elle mérite d'autant plus de louanges qu'on voit clairement qu'elle a agité avec des hommes distingués la matière de son œuvre, tandis qu'*elle ne doit qu'à elle-même ses vues et ses appréciations.* » Oui, c'est bien cela. Elle a fait en conscience son métier d'observateur. Elle a vu d'un pays tout ce qu'on en peut voir en quelques mois — son premier séjour, à Weimar et Berlin, fut de cinq mois; le deuxième, à Vienne et dans l'Allemagne du Sud, de six mois : moins d'un an de séjour en tout. — Elle a vu surtout ce qu'on lui en a fait voir — c'est-à-dire le meilleur et le plus beau. Seulement, dans l'interprétation des faits, elle est restée elle-même, c'est-à-dire la plus personnelle, la plus originale, parfois la plus imprudente des femmes. Et c'est ainsi qu'elle a pu écrire des Allemands : « L'habitude de l'honnêteté rend ce peuple tout à fait incapable de la ruse... » Ou encore : « Ils se disputent le domaine des spéculations, mais ils abandonnent aux puissants de la terre le réel de la vie... » Elle en était restée à l'Allemagne du XVIIIe siècle, et s'obstinait à en rester à cette Arcadie. Oui, il y a une part de généreux aveuglement dans l'esprit de l'écrivain, car il est de ceux qui se cherchent eux-mêmes en tout. L'*Allemagne* de Mme de Staël, dira Edgar Quinet, c'est « la prière d'une âme exilée qui demande un refuge dans l'univers moral. » Et elle a trouvé ce refuge en Allemagne parce qu'elle *voulait* l'y trouver.

Mais elle a une excuse, que ses critiques n'ont peut-être pas assez fait valoir. C'est que rien n'était difficile à peindre comme l'Allemagne de 1804 ou de 1808; car rien n'était moins connu des Allemands eux-mêmes. Quand le livre parut, Gœthe écrivit à Mme de Grotthuss (17 février 1814) : « Dans le moment actuel, le livre produit un effet étonnant. S'il avait existé plus tôt, on lui aurait imputé une influence sur les grands événements qui viennent d'avoir lieu; mais maintenant il reste là comme une prophétie et un appel tardif à la destinée; il semble même avoir été écrit il y a nombre d'années. *Les Allemands s'y reconnaîtront à peine*, mais ils y trouveront *l'appréciation la plus exacte de l'attitude qu'ils ont prise.* » En d'autres termes, en 1814 le livre *datait* déjà. Vrai seulement d'une vérité générale et un peu sommaire en 1804 ou

en 1808, il dut sembler presque faux en 1813. Comment en eût-il été autrement? fixe-t-on la physionomie d'un pays qui traverse une crise comme celle de l'Allemagne entre 1806 et 1815, ou même qui est à la veille de la traverser? Que dirait-on d'un observateur qui voudrait définir la France d'après les événements de 1789 à 1800? Sans doute qu'il tente l'impossible. Mme de Staël paraît avoir tenté quelque chose d'approchant. Elle a peint tour à tour la Saxe, la Prusse, l'Autriche, la Bavière — autant de pays différents entre eux, et différant d'eux-mêmes — ce qui est plus grave — du jour au lendemain. Comment le tableau qu'elle a tracé serait-il vrai de tout point? Pour être de bonne foi, accusons le modèle, et soyons indulgents au peintre.

Mais, si elle a manqué le portrait de l'Allemagne du jour ou du lendemain, elle a très bien réussi celui de l'Allemagne de la veille — j'entends de l'Allemagne pensante entre 1775 et 1800, — et personne ne prétendra que ce soit là un moment insignifiant de l'histoire de la nation.

Accordons qu'elle a parlé faiblement des philosophes. Ce sont des monographies sommaires que celles de Kant, Fichte, Schelling, Jacobi. C'est un étrange jugement que celui qu'elle porte de Fichte — et qui ressemble à une ironie : « Le mérite principal de la philosophie de Fichte, c'est la force incroyable d'attention qu'elle suppose [1]... » Mais faut-il rappeler en quels termes elle a parlé du sens métaphysique de la race, et de son influence sur la littérature, les beaux-arts, les sciences? « Un Allemand, écrivait Villers, doit rester fier et inébranlable par la conviction qu'aucune autre culture intellectuelle ne surpasse la sienne... » J'aime mieux — pour beaucoup de raisons — Mme de Staël louant, en la personne de Kant, de Schelling ou de Fichte « des hommes qui ne désespèrent pas de la race humaine et veulent lui conserver l'empire de la pensée ». Cela, écrit entre 1804 et 1808, n'est pas seulement un jugement vrai; c'est un aveu très noble.

Elle ne se contente pas de l'affirmer. Elle le prouve, et de la meilleure façon, en prenant par la main le lecteur français et en le promenant dans ce monde de la pensée allemande. Elle ne cache pas un instant que son inclination pour l'Allemagne vient, pour une bonne part, de son protestantisme. Mais combien son enquête est plus sympathique et plus large que celle de Villers! Comme l'esprit de secte disparaît à propos pour faire place à

1. *De l'Allem.*, III, 7. — Cf. ce jugement sur Leibniz, III, 5 : « Ce qui fonde à jamais sa gloire, c'est d'avoir su maintenir en Allemagne la philosophie de la liberté morale contre celle de la fatalité sensuelle. »

une haute et intelligente tolérance! Combien il faut lui savoir gré d'avoir admis que « le protestantisme et le catholicisme existent dans le cœur humain » et de n'avoir pas identifié l'esprit allemand avec l'esprit de la Réforme!

Et enfin sa critique littéraire — si elle n'est toujours ni très soucieuse du détail ni très complète, — si même elle est gâtée parfois par un certain parti pris de tout ramener à la question morale — n'est-elle pas, en revanche, la plus chaude, la plus admirative, la plus communicative qui se puisse voir? On se rappelle la spirituelle page où Henri Heine a comparé Mme de Staël passant en revue les écrivains allemands à Napoléon inspectant ses grenadiers : « Comme celui-ci abordait les gens avec ces questions brèves et soudaines : Quel âge avez-vous? combien d'années de services? de même Mme de Staël demandait brusquement à nos savants : Quel âge avez-vous? êtes-vous kantien ou fichtéen? Qu'est-ce que vous pensez des monades de Leibniz? » et, près d'elle, son « fidèle mameluk », Guillaume Schlegel, prenait les noms sur les tablettes et dressait la liste des élus qui recevraient dans le livre *De l'Allemagne* « une croix d'honneur littéraire ».

On en peut appeler hardiment de l'ironie de Heine à la reconnaissance de l'Allemagne et à l'admiration de la France. Force est au critique, avouons-le humblement, de distribuer des « croix d'honneur », et le tout est, sans doute, de les distribuer à propos. Qui donc soutiendra que l'Allemagne de Mme de Staël ne méritait pas d'être connue en France — tranchons le mot, — d'être mise au-dessus de la France contemporaine? Les noms de Schelling, de Fichte, voire même ceux de Jacobi ne peuvent-ils être mis en balance avec ceux de Destutt de Tracy ou de Cabanis? Et — si l'on tient à opposer Gœthe à Chateaubriand, — Tieck, Novalis ou Jean-Paul ne valaient-ils ni Raynouard, ni Lemercier, ni Millevoye? Qu'on fasse le bilan des deux nations dans les dix ou douze premières années du siècle, et l'on sera tenté d'admettre avec Mme de Staël que « les Français gagneraient plus à concevoir le génie allemand que les Allemands à se soumettre au bon goût français ».

L'intérêt que les Français trouveront dans l'étude de l'Allemagne, disait-elle encore, « c'est le mouvement d'émulation qu'elle donne ». — De 1813 à 1840, l'Allemagne a inspiré au génie français un puissant « mouvement d'émulation ». Et il n'y a pas de meilleure réponse à faire à ceux qui discutent, d'assez mauvaise grâce, telle ou telle partie du livre qui nous occupe, que de leur opposer la longue et souvent féconde influence qu'il a exercée chez nous.

VI

Une nation naturellement grave, d'esprit philosophique et un peu épais, de sensibilité vive et un peu naïve, susceptible d'une littérature simple, innocente et presque candide, telle est l'Allemagne que le XVIIIe siècle avait conçue. Le mouvement de l'émigration, qui a permis à beaucoup de Français de pénétrer plus avant dans ce pays en les forçant à y vivre, les a persuadés que cette nation de penseurs était des plus inoffensives pour l'Europe et pour la France et que, toute adonnée aux spéculations pures, elle méritait d'être étudiée par nous sans aucune arrière-pensée de rivalité politique ou intellectuelle, ou même admirée avec ferveur. L'opposition au régime impérial, naturellement hostile à toute émigration, a renforcé ce courant de sympathies. L'Allemagne est devenue la terre d'élection de ceux qui voulaient un renouvellement de l'âme française. Les uns, comme Villers, opposaient à notre sécheresse la tendresse allemande, à notre esprit superficiel la gravité et la profondeur germaniques, à notre catholicisme officiel — dont la restauration ne leur semblait ni définitive ni sincère, — le protestantisme. Les autres, avec Mme de Staël, sans négliger aucun de ces arguments, mais en insistant moins ouvertement sur ceux qui leur semblaient moins susceptibles de frapper des esprits français et philosophes, insistaient surtout sur une littérature admirable, plus riche et plus variée que la nôtre, et en dégageaient les caractères essentiels : le lyrisme, la spontanéité, la religiosité. — Les peuples, comme les individus, ont besoin, aux périodes de renaissance morale, de guides et d'appuis. Sans cesser d'être nous-mêmes, n'avons-nous pas recours, dans les crises de notre développement intérieur, aux modèles que nous nous forgeons — arbitrairement parfois — pour notre direction? Quand elle rêvait de faire entrer un peu de « sève germanique » dans notre esprit national, que voulait dire Mme de Staël, sinon que, pour la France pensante du commencement de ce siècle, l'Allemagne devait être un de ces modèles bienfaisants qu'on suit de loin sans s'y asservir?

Et c'est bien ainsi que nous avons considéré l'Allemagne entre 1813 et 1840. On n'a aucune peine à nous prouver que nous ne l'avons pas très exactement connue. Mais on a beaucoup plus de peine encore à nous prouver que nous ne l'avons pas beaucoup aimée. Les lois de la vie sont les mêmes pour les nations que pour les individus. On peut s'aimer sans se connaître à fond. Mais on ne peut s'aimer sans s'imiter tant soit peu. Et donc, de

soutenir, comme on l'a fait parfois au delà du Rhin, que la substance même de la pensée française, entre 1820 et 1848, nous est venue d'Allemagne, est une opinion qui ne vaut pas la réfutation, tant elle implique de candeur. Mais d'affirmer — comme on l'a fait parfois en deçà des Vosges — que, dans cette période, nous n'avons rien dû à l'Allemagne, est une thèse hardie et qui va à l'encontre des vérités d'expérience les mieux établies. Qui dit amour dit influence.

« La France et l'Allemagne, écrivait Victor Hugo dans *le Rhin*, sont essentiellement l'Europe. L'Allemagne est le cœur et la France la tête. L'Allemagne et la France sont essentiellement la civilisation. L'Allemagne sent, la France pense. » Pour être de Victor Hugo — c'est-à-dire d'un homme que le souci d'étonner ne quitte jamais, — cette pensée n'en renferme pas moins une part de vérité. De 1820 à 1848, nous avons emprunté à l'Allemagne quelques idées, mais nous lui avons emprunté surtout beaucoup de façons de sentir, et c'est notre cœur surtout que nous avons fait voyager au delà du Rhin.

Pendant un quart de siècle, les circonstances politiques ont rapproché les deux nations. L'hostilité de l'Allemagne envers nous tombe assez vite après 1815. Les libéraux allemands, par haine de l'Autriche et de la Prusse, regardent volontiers du côté de la France; la « jeune Allemagne » de Gutzkow, de Laube, de Bœrne — et je ne dis rien de Heine, — est nettement francophile. De notre côté, l'invasion provoque, il est vrai, des haines passagères, mais bientôt, avec l'avènement de la génération romantique, le cosmopolitisme reprend le dessus et bientôt règne en maître :

Je suis concitoyen de tout âme qui pense :
La vérité c'est mon pays.

Lamartine n'est pas le seul à exprimer cette idée. Très sincèrement, la plupart de nos romantiques ont admis, avec Edgar Quinet, que le problème est, pour chaque peuple, « d'exprimer la pensée de tous, sans sortir de lui [1]. » Très noblement, ils ont prêché cette doctrine que « si le temps dans lequel nous vivons a quelque valeur, ce sera assurément parce qu'il achèvera de mettre pleinement en lumière cette unité du génie des modernes ». Est-il, demandait Quinet, un seul écrivain de ce temps qui n'ait contribué à sceller cette alliance? Qui ne voit ce que Gœthe doit à

1. *Allemagne et Italie*, p. 284.

Voltaire, Byron à Rousseau? M. de Chateaubriand n'offre-t-il pas « le mélange de l'influence anglaise et de l'esprit français, des hardiesses d'Ossian et des traditions de Port-Royal »? Mme de Staël ne tient-elle pas également « de Genève et de Weimar »? Que sert de multiplier les exemples? Schiller, Tieck, Manzoni, Rückert, Heine, Shelley, Œhlenschlæger — je cite les noms cités par Quinet — : autant de génies proprement européens, tous formés à l'idéal de deux, parfois de trois ou de quatre nations diverses, tous vivants témoins de cette loi moderne de la solidarité des nations. Assurément, cette hospitalité envers les productions étrangères, si elle devenait trop large, aurait ses périls. En philosophie, nous nous sommes, remarque Quinet, laissés envahir : l'éclectisme a été une « éclatante résignation » aux principes discordants qui ont fait invasion parmi nous à la suite des peuples. Nous avons demandé une trêve à l'Écosse de Waterloo et à l'Allemagne de Leipzig. Nous avons conclu un traité de paix entre le Midi et le Nord. Grâce à Dieu, l'éclectisme n'est pas toute la pensée française. Les Hugo, les Musset, les Vigny, les Lamartine ne sont pas de l'étoffe des Victor Cousin. Ceux-là peuvent répéter avec Lamartine ce vers que nous ne relisons plus, nous, Français de 1898, sans un inexprimable serrement de cœur :

Vivent les nobles fils de la grande Allemagne!

Ils montrent la voie à une génération qui, sûre d'elle-même et confiante en la vitalité du génie national, se lance sans crainte à l'assaut de l'Allemagne pensante.

Et de fait, jamais livre n'a été plus imité que ne le fut chez nous celui de Mme de Staël : Victor Cousin et Barchou de Penhoën, Saint-Marc Girardin et Lerminier, Edgar Quinet et Victor Hugo — pour ne citer que les plus connus, — chacun s'est taillé sa part dans l'enquête politique, philosophique, artistique, littéraire, pittoresque qu'avait entreprise la France. D'aucuns allaient, avec les saint-simoniens de 1830, jusqu'à s'enthousiasmer pour la Prusse, jusqu'à attendre de cette nation, qui s'est placée « à la tête du gouvernement scientifique de l'Allemagne », la reconstitution d'une unité germanique « toute pacifique, toute civilisante »[1]. Les plus modérés admiraient, avec Victor Hugo, « l'Allemagne, pays de penseurs profonds, attentifs et fixes » et affirmaient que, s'ils n'étaient nés Français, ils auraient voulu naître Allemands. Bœrne avait beau signaler, dans ses *Lettres de Paris*, quelques-uns des

1. Voir le livre de M. S. Charléty sur l'*Histoire du saint-simonisme*.

défauts de son pays : un critique français, dans la *Revue des Deux Mondes*, défendait l'Allemagne contre un Allemand. — « Ma chère Allemagne », disait tendrement Michelet, interprète de sa génération. Jusqu'en 1840, l'influence de Mme de Staël a triomphé sans le moindre obstacle.

Pour la faire toucher du doigt, je ne vois pas de meilleur moyen que de citer le témoignage d'un esprit modéré, pondéré et informé, celui de Saint-Marc Girardin, dans ses *Notices politiques et littéraires sur l'Allemagne* (1835). Critique délié, historien exact, Saint-Marc Girardin n'est pas de ceux qui prennent feu pour les causes compromettantes. Son langage n'en est que plus significatif.

Ce qu'il a rapporté de deux voyages en Allemagne, c'est l'impression que le sens moral y est « moins léger et moins mince » que partout ailleurs, et que, s'il y a quelque part un pays « des illusions et des affections », c'est là qu'il faut le chercher. Ne prenons pas ce pays pour « l'Eldorado de la morale et de la vertu ». Non, mais avouons que la vie de famille y est fortement organisée, que les mœurs y sont douces, que le luxe y est moindre. Je me demande si Mme de Staël elle-même eût écrit avec cette chaleur : « Il y a au delà du Rhin des trésors d'affections domestiques, de foi religieuse, et, si vous le voulez même, de sentiments exaltés et romanesques qui tentent ma cupidité [1]... »

Saint-Marc Girardin rêve une alliance entre l'esprit occidental et l'Allemagne — ce qui revient à dire entre l'Angleterre, l'Allemagne et la France — et il la dirige contre les races slaves, contre l'esprit du Nord, contre le despotisme enfin!... C'est de la politique de 1835. Qu'elle nous paraît loin de nous, cette génération de nos grands-pères, qui attendaient de l'Allemagne, en morale, « la paisible honnêteté de la vie de famille » et le « respect de Dieu », en littérature et en philosophie un élargissement de la pensée et de l'art, en politique enfin la liberté et l'indépendance de l'Occident! Qui donc redirait avec Alfred de Musset, confondant dans une admiration naïve toute une civilisation : « Schiller au fond de son cabinet, Hoffmann assis sur la table d'un estaminet, Marguerite accoudée sur la fenêtre gothique et regardant passer les nuages au-dessus des vieilles murailles de la ville, Klopstock, Mignon, Crespel, Firmion, tous les génies, toutes les créations de l'Allemagne vivent dans l'élément des rêveurs et des oiseaux du ciel? [2] » Et qui donc — car il faut avoir le courage, difficile à un

1. Page IX.
2. Article sur *Les pensées de Jean-Paul* (1831).

Français d'aujourd'hui, d'aller jusqu'au bout, — qui donc redirait la strophe fameuse de Lamartine :

> Leur langue a les grands plis du manteau d'une reine,
> La pensée y descend dans un vague profond;
> Leur cœur sûr est semblable au puits de la sirène,
> Où tout ce que l'on jette, amour, bienfait ou haine,
> Ne remonte jamais du fond?

Qu'on veuille bien le noter : les avertissements n'ont pas manqué à la génération romantique. Plus d'une voix — venue d'Allemagne ou de France, — a raillé les excès d'un engouement si prolongé. « Ne crains rien, notre père Rhin! écrivait Heine en 1840. Les Français sont devenus graves; ils font de la philosophie et parlent maintenant de Kant, de Fichte, de Hegel — (à vrai dire, ils en parlaient plus qu'ils ne les lisaient), — ils fument du tabac, ils boivent de la bière et quelques-uns même jouent aux quilles... » Et, deux ans plus tard, Gutzkow s'étonnait de voir ces mêmes Français considérer l'Allemagne « comme une ruine spectrale au clair de lune, avec accompagnement d'elfes et d'esprits de toute sorte[1]. » Edgar Quinet lui-même, un des premiers champions de l'influence allemande, entamait une campagne contre la « teutomanie » et mettait en garde l'opinion contre le danger qu'il y avait à vouloir retrouver dans l'Allemagne de 1830 l'Allemagne de 1804, « un pays d'extase, un rêve continuel, une science qui se cherche toujours, un enivrement de théorie ». Il insistait sur le changement qui s'opérait chez nos voisins, sur les conséquences du régime de Metternich pour la liberté de la pensée, sur la nationalité « irritable et colère » de la Prusse, sur « la tristesse de mauvais augure », avant-courrière des ambitions féroces, qui se répandait dans les esprits. Il s'attaquait même aux dieux et, en 1836, à la mort de Gœthe, dénonçait « le manque de charité et d'entrailles » de celui qui venait de descendre au tombeau avec une satisfaction si intime de sa propre divinité.

On ne l'écoutait pas. L'un des journaux de ce temps les mieux informés de l'étranger, le *Globe*, persistait à présenter la poésie allemande comme « un ange aux ailes de flamme, qui, franchissant l'espace, remonte éternellement vers la source mystérieuse de l'invisible pensée [2] ». — « Prenez garde, écrivait Heine, on ne vous aime pas en Allemagne, vous autres Français »!... — La critique

1. Cf. Grand-Carteret, *La France jugée par l'Allemagne*.
2. V. Rossel, *Hist. des relat. litt. entre la France et l'Allem.*, p. 209.

la plus savante, celle qui passait pour informée, restait dupe de la même illusion. En veut-on deux preuves décisives? Dans son *Histoire de la littérature française*, qui commença de paraître en 1844, Nisard affirme encore que si la langue allemande n'est « pas fixée » — ce qui semble, au surplus, assez douteux, — c'est que le manque d'activité politique rend la curiosité littéraire des Allemands insatiable. Ils vont de tentative en tentative, d'expérience en expérience. Là-bas, les livres sont — ou peu s'en faut — « la seule affaire du pays » et, dans cette patrie de la métaphysique, « on a tant de temps à soi qu'on s'y plaît aux énigmes [1] »... Il semble, en vérité, que l'Allemagne de 1844 fût de tout point semblable au grand-duché de Saxe-Weimar cinquante ans plus tôt et que l'image la plus exacte qu'on en pût donner fût la cour de Charles-Auguste. Là encore, Mme de Staël a passé.

Et elle a passé aussi dans cette petite ville de Bretagne où le jeune Ernest Renan, en rupture de séminaire, s'initie à la pensée allemande. Pour la première fois, il ouvre un livre de Herder, un poème de Gœthe. Il y trouve la révélation d'un monde nouveau. Il y reconnaît une affinité secrète avec sa propre nature. Comme eût pu le faire l'auteur de *l'Allemagne*, avec la même conviction et le même respect, il écrit dans une lettre intime : « J'ai cru entrer dans un temple [2]... »

VII

Cependant, à l'heure où il écrivait, le charme venait de se rompre.

Ce fut en 1840. Le traité de Londres, en nous montrant l'Autriche et la Prusse alliées, dans la question d'Orient, à l'Angleterre et inféodées à la politique de Palmerston, nous avait dessillé les yeux. Ce fut, des deux côtés du Rhin, une levée de boucliers. Becker nous lança son *Rhin allemand*, Musset décocha à Becker son ironique et charmante réponse. Le Dr Leo, dans un savant manuel d'histoire, nous prouva que « le peuple français est un peuple de singes » et que « la ville de Paris est la vieille maison de Satan [3] ». Quinet lui signifia, dans la *Teutomanie*, la déchéance intellectuelle de son pays. Vainement la *Revue des Deux Mondes*, fidèle à sa mission de conciliatrice, publia, par la plume de Marmier, un appel à la concorde. Vainement Lamartine écrivit sa

1. T. I, liv. I, § 6.
2. Lettre à Henriette Renan (1847).
3. Voir Edgar Quinet, *De la teutomanie*.

magnifique et imprudente *Marseillaise de la paix*. C'en était fait du rêve de Mme de Staël. Ce ne fut pas encore la guerre ouverte. Mais ce ne fut plus la paix. L'enchantement était fini. On peut dire qu'il ne s'est jamais renouvelé depuis.

De 1840 à 1848, le prestige de l'Allemagne sur l'esprit français va diminuant. Au surplus, une révolution se fait dans notre littérature, comme aussi dans notre société. « L'âme romantique » se meurt d'épuisement. L'école littéraire qui l'a exprimée s'émiette et se décourage. C'est, au théâtre, la déroute des *Burgraves*, en 1843. C'est la renaissance de la tragédie avec Rachel. C'est l'avènement de ce qu'on a nommé l'école du « bon sens », qui est l'école de Ponsard, il est vrai, mais qui est aussi l'école d'Émile Augier. Ceux-là ne regardent plus guère du côté du Rhin, et les romantiques s'en inquiètent : « En est-ce fait vraiment? demandait Edgar Quinet. Le Nord nous a-t-il envoyé tous ses rêves? Ne recèle-t-il plus un seul nom, plus un seul songe, plus un fantôme d'amour »?... Et l'auteur du *Rhin* répondait gravement : « Depuis la mort du grand Gœthe, la pensée allemande est rentrée dans l'ombre ». A vrai dire, il n'y avait pas regardé de trop près. Mais — ce qui est bien significatif — on le crut sur parole.

1848 acheva ce que 1840 avait commencé. Ce fut, en Allemagne, l'avortement du mouvement libéral et francophile. Ce fut bientôt, en France, le retour au pouvoir d'une dynastie dont le nom seul était, là-bas, une terreur. Avec le second empire commence une nouvelle période dans l'histoire de nos relations avec l'Allemagne : période de curiosité savante, mais d'admiration spontanée, mais d'enthousiasme, non pas. On se connaît peut-être mieux, on s'aime moins — en attendant qu'on se haïsse. L'enthousiasme, la connaissance réfléchie, la curiosité soupçonneuse et parfois haineuse, nous avons passé en France par ces trois phases depuis un siècle, et la première période a été surtout littéraire, la seconde surtout philosophique, la troisième surtout scientifique et pédagogique.

Je voudrais avoir montré que l'influence de Mme de Staël, interprète elle-même d'un mouvement d'idées qu'elle n'a fait que continuer, a dominé cette première période, et qu'entre 1813 et 1840, la France a contracté envers l'Allemagne une assez forte dette *morale*. On ne se fréquente pas impunément, entre nations, pendant plus d'un quart de siècle, sans retirer quelque chose de ce commerce, surtout quand il est sur le pied d'une sincère, d'une profonde amitié. Il me semble donc que la France de ce temps, si elle n'a absolument rien dû à l'Allemagne pour la formation de

son idéal social (nous avons été ici créanciers, non débiteurs) — lui a dû en revanche une part de son idéal moral et esthétique. Combien de Français ont pu se dire, alors avec Lamartine, « fils de Mme de Staël »! Combien se sont réfugiés avec elle dans cette Angleterre ou dans cette Allemagne « qui seules — c'est encore Lamartine qui parle — » vivaient au commencement de ce siècle de vie morale, de poésie et de philosophie »! C'est une objection spécieuse, mais c'est une pauvre objection, que de noter les lacunes de l'information, l'ignorance assez générale de la langue, l'imprécision des connaissances. L'argument porte quand il s'agit de préciser la dette d'un écrivain déterminé envers un autre. Il perd sa valeur quand il s'agit de ces courants mystérieux qui, à certaines époques, entraînent une nation vers une autre nation. Que de Français, qui n'ont jamais su l'italien, ont dû à l'Italie le frisson de la beauté! Combien d'autres, qui n'ont jamais ouvert Tirso de Molina ou Fernando de Rojas, n'en ont pas moins dû au drame espagnol le sentiment de l'héroïsme! Pour n'en citer qu'un, Corneille était-il donc si grand clerc en matière de littérature espagnole? — Un Allemand disait un jour à Saint-Marc Girardin : « Vous avez mangé l'Allemagne, mais vous ne l'avez point encore digérée ». — De fait, nous ne l'avons jamais « digérée » entièrement. Mais il est bien permis de croire que si la France de 1830 a ressemblé par tant de points à l'Allemagne de 1790, c'est sans doute que l'influence de celle-ci s'est exercée, dans une mesure appréciable, sur celle-là. Et je n'oublie pas pour cela qu'avant l'Allemagne de Schiller ou de Gœthe, il y a eu la France de Rousseau. Mais qui oserait soutenir que l'Allemagne de Gœthe ou de Schiller n'a rien ajouté à la France de Jean-Jacques?

Stendhal l'a noté quelque part. Au début du siècle « une extrême légèreté était le vrai caractère de la France ». Notre littérature, expression de notre société, restait en retard sur toutes les littératures européennes et « les chefs-d'œuvre de la littérature française d'alors devaient être peu goûtés hors de France ». La Révolution, « suspendue et non terminée par le despotisme de Napoléon et la théocratie des Bourbons, nous a donné un *sérieux* qui nous met en rapport avec les Anglais, les Allemands et les autres civilisations européennes ». Plus exactement, la confusion des peuples qui est résultée de cette même Révolution a profondément modifié l'âme française. Elle nous a valu une bonne part de l'œuvre de Chateaubriand et presque toute l'œuvre de Mme de Staël.

Dans cette transformation, la part de l'Allemagne reste incontestable. Nous avons dû beaucoup plus à d'autres nations — surtout à l'Angleterre — pour l'évolution des œuvres littéraires. Nous n'avons dû à aucune plus qu'à l'Allemagne pour la constitution de l'*humus* où devait germer le romantisme. N'est-ce pas à la date de 1803 que Charles Nodier, lassé de la sécheresse française, se tournait vers « cette merveilleuse Allemagne, la dernière patrie des poésies et des croyances de l'occident, le berceau futur d'une forte société à venir, s'il reste une société à faire en Europe »? A ceux que tourmentaient les mêmes aspirations, vagues, mais puissantes, le livre de Mme de Staël — expression de tout un mouvement d'idées suscité par la Révolution — a ouvert une voie dans laquelle ils se sont jetés avec l'imprudence, mais avec la sincérité de la foi.

On se rappelle l'exclamation fameuse : « O France! terre de gloire et d'amour! si l'enthousiasme un jour s'éteignait sur notre sol, si le calcul disposait de tout et que le raisonnement seul inspirât même le mépris des périls... » L'Allemagne que nous a fait connaître Mme de Staël — une Allemagne un peu nébuleuse, mais vraie d'une vérité idéale — nous a aidés à échapper à ce danger. Elle nous a rendu le goût de la vie morale, de l'émotion esthétique, de « l'enthousiasme » enfin, comme dit notre auteur. Elle a été pour nous une école de spiritualisme et de poésie vraie.

Henri Heine, — qu'il faut toujours citer, quitte à le contredire souvent, quand on touche à ces questions, — note quelque part avec beaucoup de finesse que les Français n'ont pas seulement emprunté à l'Allemagne des théories littéraires ou des formes poétiques ; ils lui ont encore, ils lui ont surtout pris des dispositions morales et des états d'âme ; ils ont commis « des plagiats de sentiments ».

Ceux-là seuls seront tentés de nier la portée de tels emprunts, qui croient que l'intelligence mène le monde et que les peuples ne se conduisent qu'avec des idées.

JOSEPH TEXTE.

LA DATE ET L'AUTEUR DU « QUINTIL HORATIAN »

C'est un fait connu que, lorsque Joachim du Bellay lança du collège de Coqueret cette *Deffence et Illustration de la Langue Francoyse* qui devait être le manifeste de la Pléiade, un partisan de la vieille école poétique, si rudement malmenée par les novateurs, un enthousiaste de Marot et de Saint-Gelays, fit entendre une hautaine et vigoureuse protestation. Sous le pseudonyme de *Quintil Horatian*, il répondit à Du Bellay par un factum écrit d'un ton rogue et d'un style pédantesque, mais dont la critique — bien que souvent étroite et superficielle — ne manque après tout ni d'à propos, ni de bon sens, ni même de finesse. Je n'ai pas l'intention d'examiner la valeur de ce petit ouvrage en discutant les idées qu'il contient. Un tel examen ne saurait présenter d'intérêt qu'après une étude complète de la *Deffence* : et j'aurai sans doute quelque jour l'occasion d'y revenir. Je voudrais simplement aujourd'hui, en apportant quelques éléments nouveaux à la question, élucider ces deux points sur lesquels la critique semble encore indécise :

1° A quelle date parut le *Quintil Horatian*?

2° Quel en est l'auteur véritable?

I

On répète couramment que le *Quintil* est de 1551. C'est en effet l'année que donne Brunet comme date de l'édition originale [1]. Toutefois, on ne trouve *nulle part* d'édition antérieure à celle de 1555, où pour la première fois le *Quintil* anonyme est joint à l'*Art poëtique* de Th. Sibilet [2], dont il ne sera plus séparé dans la suite. La Bibliothèque Nationale elle-même ne possède pas l'édition originale, et c'est seulement d'après l'édition de 1555 que

1. *Manuel du Libraire*, art. *Fontaine (Charles)*, t. II, col. 1327 : « *Le Quintil-Horatian sur la defense et illustration de la langue françoise* (de Joach. du Bellay), Lyon, 1551, in-8, anonyme. »

2. *Art poëtique francoys pour l'instruction des jeunes studieux, et encore peu avancez en la poësie francoyse, avec le Quintil Horatian sur la defense et illustration de la langue francoyse*, Paris, Vve Françoys Regnault, à l'enseigne de l'Elephant, 1555, in-16.

M. Person a reproduit le texte du *Quintil*[1]. M. de Nolhac, mis en défiance, a cherché, sans y réussir, à mettre la main sur le précieux original[2]. Peut-être est-il à jamais perdu, peut-être faut-il renoncer à l'espoir de le retrouver. Mais, à défaut de toute autre preuve, je crois qu'il est assez facile d'établir que cette édition de 1551 *a dû* exister, le *Quintil* étant certainement écrit à cette date. Je vais plus loin : je crois qu'on peut fixer d'une manière approximative à quelle époque il fut composé.

C'est en 1549 que parut la *Deffence*[3]. En même temps paraissait la première édition de l'*Olive*[4] contenant, avec cinquante *Sonnets*, l'*Antérotique* et des *Vers lyriques*. Ces deux ouvrages ont été publiés *simultanément*, avec un commun privilège donné à Paris le 20 mars 1548 (n. s. 1549), et la plupart du temps ils sont reliés ensemble, comme s'ils formaient une seule édition. — Or, ce qu'il faut remarquer tout d'abord, c'est que le *Quintil* suit pas à pas cette première édition[5]. En effet, après l'examen critique de la *Deffence* vient une seconde partie, moins étendue que la première, et dont voici le titre : *Quintil sur l'Olive, Sonnetz, Anteroticque, Odes et vers Lyricques de I. D. B. A.* C'est une série de courtes remarques exclusivement grammaticales, presque toutes formulées sur un ton acrimonieux, où l'auteur épluche le poète, relevant avec un plaisir évident les fautes de langue et les écarts de style. Il passe ainsi en revue le titre donné par le poète à son œuvre, l'épigramme dédicatoire à sa Dame, la préface qui ouvre le recueil[6], enfin plusieurs des sonnets et des odes qui le composent. Il termine par cette conclusion : « Voila ce que i'ay brefvement noté sur tes Poëmes, qui me semblent beaucoup meilleurs que la prose oraison. Et *quand i'auray le loysir de voir les autres œuvres ou de toy ou de tes semblables*, ie leur en diray en cas pareil mon advis... » Ce passage n'est pas moins suggestif que l'ordre même suivi par le *Quintil*, et je ne crois pas téméraire de présu-

1. *La Deffence et Illustration de la Langue Francoyse par Ioachim du Bellay..... suivie du Quintil Horatian (de Charles Fontaine)*, par Em. Person. Paris, L. Cerf, 1878 et 1892.

2. *Lettres de J. du Bellay, publiées pour la première fois d'après les originaux par Pierre de Nolhac* (Paris, Charavay, 1883), p. 88, note.

3. *La Deffence et Illustration de la Langue Francoyse. Par I. D. B. A. Imprimé à Paris pour Arnoul l'Angelier..... 1549, Avec privilege*, in-8.

4. *L'Olive et quelques autres œuvres poeticques. Le contenu de ce livre : Cinquante Sonnetz à la louange de l'Olive. L'Anterotique de la vieille et de la ieune Amye. Vers lyriques. Par I. D. B. A. Imprimé à Paris pour Arnoul l'Angelier..... 1549, Avec privilege*, in-8.

5. M. Person n'a réimprimé que la partie du *Quintil* concernant la *Deffence*. On trouvera le reste dans les éditions du temps.

6. Il s'agit de la courte préface *au Lecteur*, qui disparut des éditions subséquentes (Marty-Laveaux, Œuvres de J. du Bellay, t. Ier, p. 68-69.)

mer qu'au moment où l'auteur écrivait son factum, la seconde édition de l'*Olive*, celle de 1550[1], n'avait pas encore vu le jour : autrement eût-il négligé d'en parler, ou tout au moins d'y faire une allusion?

Cette présomption se change en certitude, quand on lit de près la préface si curieuse que Du Bellay mit en tête de cette seconde édition. Cette préface est célèbre et d'une grande importance dans l'histoire de la querelle poétique de 1550. L'auteur de la *Deffence* y répond à des critiques très précises dont il était l'objet, et dont quelques-unes se trouvent justement dans le *Quintil*. — C'est ainsi par exemple qu'il s'écrie avec un dédain superbe, en s'adressant au lecteur : « Ne t'esbahis donques si ie ne respons à ceulx qui m'ont appellé *hardy repreneur* : car mon intention ne feut onques d'auctorizer mes petiz œuvres par la reprehension de telz gallans[2] ». A quels *gallans* Du Bellay s'en prend-il? et qui donc est visé dans ces lignes? Le *Quintil*, sans doute, qui, du haut de sa science, tançait ainsi notre poète : « Et puis *temerairement tu reprens* ce que tu ne sçais[3] ». — Le terme même de *repreneur* qu'emploie Du Bellay se retrouve un peu plus haut dans un autre passage du *Quintil*[4], auquel Du Bellay répond également. Le *Quintil* l'accuse d'avoir usé d'artifice pour censurer plusieurs poètes modernes — qu'il n'a d'ailleurs pas nommés — en prêtant à d'autres contre eux des critiques qu'il n'osait pas formuler par lui-même[5] : « Mon amy, on voit tout à clair que tu forges icy des *repreneurs* à plaisir, soubz la personne desquelz tu cuydes couvrir et dissimuler la censure que toy mesme faictz de telz personnages, lesquelz tu n'oses nommer, ne reprendre ouvertement[6] ». Du Bellay se défend en mettant sur le compte d'une douleur patriotique ses attaques anonymes contre les poètes de la vieille école : « Si i'ay particularizé quelques ecriz, sans toutefois toucher aux noms de leurs aucteurs, la iuste douleur m'y a contrainct, voyant nostre langue, quand à sa nayfve proprieté si copieuse et belle, estre souillée de tant de barbares poësies, qui par ie ne sçay quel nostre malheur

1. *L'Olive augmentée depuis la premiere edition. La Musagnœomachie et aultres œuvres poëtiques. Avec privilege*, 1550, Paris, Gilles Corrozet et Arnoul l'Angelier, in-8.

2. Édit. Marty-Laveaux, t. I, p. 73-74.

3. Édit. Person, p. 206.

4. Peut-être une confusion s'est-elle établie dans l'esprit du poète entre les deux passages.

5. J'ai tenté d'expliquer naguère cette page obscure de la *Deffense*. Voy. *Revue d'hist. litt. de la France* (n° du 15 avril 1897, p. 239).

6. Edit. Person, p. 201.

plaisent communement plus aux oreilles françoises, que les ecritz d'antique et solide erudition[1] ».

Du Bellay avait terminé la *Deffence* par un sonnet « *à l'ambicieux et avare ennemy des bonnes lettres* », où modestement il se promettait l'immortalité :

Quand à l'Honneur, i'espere estre immortel[2].

Le *Quintil* le raille de ses prétentions : « Le translateur de l'Iphigene a bon droict se mocque des immortaliseurs d'eux mesmes, qui arrogamment se promettent immortalité, en si peu de chose que rien ». Il insinue que leurs œuvres auront la durée des sujets qu'elles traitent, « et aussi comme de leurs Poëmes le subiect est caduc, muable, mortel et périssable, ainsi seront leurs œuvres sur cela fondez. Parquoy ne se fault tant promettre, ne tel guerdon que immortalité, pour si petite chose. Car ores qu'elle fust tresgrande : si est ce qu'elle ne peut estre immortelle, tesmoignant Horace :

Nous sommes deuz à mort, nous et nos œuvres[3]. »

Cette citation d'Horace pour conclure est une fine épigramme, surtout si l'on se rappelle que Du Bellay avait pris pour devise littéraire ces mots superbes du même Horace : CÆLO MUSA BEAT[4]. Certes, il était adroit d'opposer ainsi, sans en avoir l'air, Horace à lui-même. Du Bellay, dans la seconde préface de l'*Olive*, se défend de son mieux contre ce reproche de vanité poétique. Après quelques mots ironiques sur les écrits de ses adversaires, dont eux du moins « ne prétendent aucune louange », il ajoute : « Si en mes poësies ie me louë quelques fois, ce n'est sans l'imitation des anciens : et en cela ie ne pense avoir encor' esté si excessif, que i'aye pour illustrer le mien, offensé l'honneur de personne[5] ».

Dirai-je encore que je verrais volontiers une allusion à l'*ano-*

1. Édit. Marty-Laveaux, t. I, p. 74. — Rapprocher encore ce passage du *Quintil* : « Voyla bien defendre et illustrer la langue Françoyse, n'y recevoir que cinq ou six bons Poetes..... » (Person, p. 201) de ce passage de la *Préface* : « Encores moins [répondrai-je] à ce qu'ilz disent, que i'ay reservé la lecture de mes ecriz à une affectée demy-douzaine des plus renommez poëtes de nostre langue..... » (Marty-Laveaux, t. I, p. 75).
2. Édit. Person, p. 163.
3. Édit. Person, p. 211-212. M. Person, trompé sans doute par l'édition qu'il avait sous les yeux, semble prendre pour le texte de Du Bellay (p. 212) ce qui n'est qu'une citation d'Horace (*Art poét.*, 63).
4. Cette devise se trouve pour la première fois à la fin du sonnet en question.
5. Édit. Marty-Laveaux, t. I, p. 75-76.

nymat gardé par l'auteur du *Quintil* dans ce passage où Du Bellay, partisan d'une critique raisonnable et mesurée, déclare à ceux qui le veulent taxer « non point avecques la raison et modestie accoutumée en toutes honnestes controversies de lettres, mais seulement avecques une petite maniere d'irrision et contournement de nez » qu'il ne prendra pas la peine de leur répondre : « Ie ne veux pas faire tant d'honneur à *telles bestes masquées* que ie les estime seulement dignes de ma cholere [1] ».

Inutile d'insister : il ressort, je crois, de tout ce qui précède que le *Quintil* était écrit avant la seconde édition de l'*Olive*.

D'autre part, un passage décisif du *Quintil* établit qu'il fut postérieur à la publication des *Odes* de Ronsard [2] : « Comme ton Ronsard trop et tresarrogamment se glorifie avoir amené la Lyre Grecque et Latine en France, pource qu'il nous faict bien esbahyr de ces gros et estranges motz, Strophe et Antistrophe. Car iamais (par adventure) nous n'en oysmes parler. Iamais nous n'avons leu Pindar. Mais ce pendant il cresc les Muses bien peignées, et les armes (*sic*) d'un arc, comme nymphes de Diane, et du sien arc vise à frapper les Princes [3]. » L'allusion est transparente. Pour la bien saisir, je prie le lecteur de se reporter à la préface des *Odes* [4], et d'y remarquer des phrases comme celles-ci : « Je ne te diray point à present que signifie strophe, antistrophe, epode... » etc. (p. 11), « Telles inventions encores te feray-je voir dans mes autres livres, où tu pourras (si les muses me favorisent comme j'espère) contempler de plus près les sainctes conceptions de Pindare... » etc. (p. 13). Et quant à *l'arc des Muses bien peignées* dont se moque le *Quintil*, on le retrouvera dans la 6me Ode Pindarique sur « la Victoire de François de Bourbon comte d'Anguien à Cerizoles [5] ».

Concluons. Antérieur à la seconde édition de l'*Olive*, dont le privilège est du 3 octobre 1550, postérieur aux *Odes* de Ronsard, dont le privilège est du 10 janvier 1549 (n. s. 1550), le *Quintil a certainement été composé dans le courant de 1550*. — A-t-il été publié cette même année? ou bien a-t-il couru d'abord sous forme de copies manuscrites? Tout porte à croire qu'*il dut être imprimé* : car il est clair que l'auteur, pour le succès de sa cause, avait

1. Édit. Marty-Laveaux, t. I, p. 77.
2. *Les quatre premiers Livres des Odes de Pierre de Ronsard, Vandomois. Ensemble son Bocage.* Paris, G. Cavellat, 1550, in-8.
3. Édit. Person, p. 207.
4. Édit. Pr. Blanchemain, t. II, p. 9 sqq.
5. Édit. Pr. Blanchemain, t. II, p. 53.

intérêt à répandre son œuvre le plus possible [1]. Et de ce qu'on ne connaît aucun exemplaire de cette édition primitive, on ne saurait rien conclure contre son existence. Faut-il rappeler la destinée de certains livres du XVIe siècle? J'en citerai deux cas mémorables. On sait qu'en 1547, Mellin de Saint-Gelays fit paraître un volume de ses poésies [2]? C'est le seul qu'il ait jamais publié lui-même. L'ouvrage fit alors grand bruit. Il est devenu si rare que, sans le précieux exemplaire de la bibliothèque du baron James de Rothschild, Pr. Blanchemain n'aurait pu le reproduire dans son édition de Saint-Gelays [3]. Même fortune pour le *Poëte Courtisan* de J. du Bellay. Cette pièce remarquable a paru pour la première fois à Poitiers, en 1559. Que reste-t-il aujourd'hui de cette première édition? Un unique exemplaire à la Bibliothèque Nationale [4]! Si le temps s'est montré si peu respectueux d'œuvres comme celles-là, doit-on s'étonner que le *Quintil*, moins illustre à coup sûr que Saint-Gelays et Du Bellay, ait reçu des années un outrage plus grand encore?

II

On attribue communément le *Quintil* à Charles Fontaine. Ainsi pensaient déjà les contemporains. A la fin du siècle, en 1584, La Croix du Maine, résumant l'opinion générale, rangeait sans hésiter le *Quintil* au nombre des ouvrages de Fontaine : « Il est auteur d'un petit Traité contre Joachim du Bellay, Angevin, intitulé le Quintil Horatien, imprimé avec l'Art Poëtique François à Lyon, l'an 1556 [5] ». Cette assertion du bibliographe acheva de confirmer une tradition qui datait de la naissance du *Quintil*; et dès lors, personne, que je sache, — pas même Sainte-Beuve, — n'eut l'idée de contester à Fontaine la paternité de cet opuscule.

Mais en 1883 une précieuse révélation de M. Pierre de Nolhac

1. Dans ces conditions, il va de soi que l'édition de 1551 ne serait même pas la première.

2. *Saingelais. Œuvres de luy tant en composition que translation, ou allusion aux Auteurs Grecs et Latins.* Lyon, Pierre de Tours, 1547, in-8 de 79 p.

3. Voy. le t. Ier des *Œuvres complètes de Melin de Sainct-Gelays*, édit. Pr. Blanchemain (Bibl. Elzév.) Paris, Paul Daffis, 1873, 3 vol.

4. *La Nouvelle Maniere de faire son profit des lettres : traduitte de Latin en François par I. Quintil du Tronssay en Poictou. Ensemble le Poëte Courtisan. A Poictiers. 1559.* Bibl. Nat. Réserve, Ye, 1710.

5. Édit. Rigoley de Juvigny, t. I, p. 107 (art. *Charles Fontaine*). Cf. encore t. II, p. 114 (art. *Melin de St-Gelays*) et t. II, p. 434 (art. *Thomas Sibillet*). — Du Verdier, qui ne cite pas le *Quintil* parmi les ouvrages de Fontaine, semble croire qu'il est de Th. Sibilet comme l'*Art Poëtique* auquel il est joint, t. III, p. 208 (art. *Barthelemi Aneau*) et t. V, p. 537 (art. *Thomas Sybille*). — Cf. *Menagiana*, t. III, p. 323 (édit. de Paris, 1715).

vint dévoiler une erreur trois fois séculaire. En publiant pour la première fois d'après les originaux les lettres de J. du Bellay, M. de Nolhac imprima (p. 86-95) la copie d'un autographe inédit qu'il avait trouvé dans un manuscrit de la Nationale [1]. C'était une lettre de Fontaine à Morel, où Fontaine protestait contre l'emploi fait de son nom dans l'affaire du *Quintil* et déclarait hautement qu'il n'était pas l'auteur du factum en question. La découverte était capitale pour l'histoire littéraire, et M. Tamizey de Larroque en signala l'importance dans un article de la *Revue Critique* [2]. Néanmoins, il ne semble pas qu'elle ait eu grand retentissement. Elle passa pour beaucoup inaperçue. Même après 1883, de très bons juges continuèrent à partager l'opinion traditionnelle : c'est ainsi que ni M. Pellissier ni M. Bourciez ni M. Langlois ne paraissent mettre en doute que le *Quintil* soit de Fontaine [3]. Bien plus, l'auteur du dernier travail publié sur J. du Bellay, M. Ballu [4], qui connaît la lettre de Fontaine, ne croit pas à la sincérité des protestations par lesquelles il repousse la paternité du *Quintil* : « Il s'en défend, dit-il, pour diverses raisons dont la meilleure ne vaut rien ». J'estime que M. Ballu se trompe, et que la lettre de Fontaine, pour être écrite d'un style entortillé, n'en contient pas moins un démenti sincère.

Cette lettre est envoyée de Lyon, où Fontaine habitait depuis 1540, à Jean Morel d'Embrun, personnage illustre dans l'histoire littéraire du XVIe siècle. Elle est datée du « VIIJ april ». De quelle année? Très certainement 1550. Car le *Quintil* n'ayant pu paraître après septembre 1550, il est inadmissible que Fontaine ait attendu plus de six mois pour protester contre un bruit qui l'en faisait auteur. Il avait évidemment à cœur de se justifier le plus tôt possible de l'accusation qui pesait sur lui. On peut aller plus loin. Fontaine nous apprend qu'*environ trois semaines* avant sa lettre à Morel, il s'est déjà défendu par écrit d'avoir composé le *Quintil* et qu'il s'en est « purgé à Monsieur le Prevost du Fort l'Evesque » qui l'avait fait avertir comment la chose était mal prise et tout à fait à son désavantage [5]. N'est-on pas en droit de conclure de là que *le Quintil parut à la fin de février ou dans les premiers jours de mars 1550?*

1. Bibl. Nat. Fonds latin, 8489, ff. 61-68.
2. *Revue Critique*, 1883, t. II, p. 6 sqq.
3. Pellissier, *L'Art Poétique de Vauquelin de la Fresnaye*, p. XX-XXII (Garnier, 1885). — Bourciez, *Les Mœurs Polies et la Littérature de Cour sous Henri II*, p. 105 (Hachette, 1886). — Langlois, *De Artibus rhetoricæ rhythmicæ*... p. 102 (Bouillon, 1890).
4. *Notice sur Joachim du Bellay*, p. LXI-LXIII, en tête de l'édition des *Œuvres choisies de J. du Bellay*, par L. Séché (Paris, édition du Monument, 1894).
5. Édit. P. de Nolhac, p. 88-89.

Arrêtons-nous quelques instants sur la lettre de Fontaine et résumons-la dans ses grandes lignes. L'auteur fait appel à la vive amitié de Morel, à cette « noblesse de cueur » qui lui vaut, « avec son cler esprit », l'estime et le respect « de toutes gens amateurs de la vertu, de la bonté et des lettres » (p. 87), pour le prier de lui rendre service en l'aidant à défendre son nom et son honneur. « Soyez asseuré, lui dit-il, qu'a tort et sans cause l'on me charge par dela d'avoir fait un petit traicté intitulé Quintil sur la Deffence et illustration de la langue françoise.... sachez donc et maintenez franchement contre tous que je ne suis auteur dudict Quintil, mais le principal du collége de ceste ville » (p. 88-89). — Quel était ce principal, que Fontaine ne nomme pas? L'histoire nous l'apprend : un ami de Marot, auteur de poésies latines et françaises, *Barthélemy Aneau* [1]. C'est à lui que Fontaine renvoie la responsabilité du *Quintil Horatian*. Ne s'est-il pas avisé de terminer son œuvre par un quatrain qu'il a signé du nom de Fontaine? On en a conclu que c'était Fontaine l'auteur de l'ouvrage. L'ami de Morel proteste énergiquement : ce quatrain, *qui ne sent sa veine*, n'est pas de lui : « Ie vous jure mon Dieu que jamais je n'y ay pensé ny n'en ay jamais escript ny composé un seul vers ny une seule lettre » (p. 90). Mais quand il serait de lui — ce qui n'est pas — serait-ce une raison pour l'estimer auteur de ce qui précède? — D'ailleurs, ce quatrain témoigne une *arrogance* qui n'est nullement de son goût. Il ne saurait approuver en effet les auteurs *immodestes* qui se louent dans leurs livres. Il rappelle à Morel une discussion qu'il eut jadis avec lui, et dans laquelle il soutenait que M. de Langey (Guillaume du Bellay) ne pouvait pas être l'auteur d'un ouvrage qu'on lui attribuait, pour cette seule raison que l'auteur de l'ouvrage louait fort M. de Langey, ce qui n'était pas le fait d'un tel seigneur. Fontaine estime que se louer ainsi soi-même est « chose tres mal consonnante et conforme a tout bon autheur qui veult tenir sa reputation, et a toute bonne œuvre escrite » (p. 92). — Peut-être aussi le croira-t-on fâché de ce que l'auteur de la *Deffence* semble s'en prendre à lui quand il s'écrie : « O combien je desire voir secher ces Printens.... *tarir ces Fontaines!...* [2] » Mais, outre qu'il n'est pas certain que ce passage vise bien sa *Fontaine d'Amour*, il ne

1. Remarquons en passant que B. Aneau, principal du collège de la Trinité depuis 1539, cessa précisément de l'être en 1550. C'est une preuve nouvelle, ajoutée aux autres, que le *Quintil* est bien de cette année-là. — B. Aneau fut principal une seconde fois de 1558 à 1561. (Cf. Haag et Bordier, *la France protestante*, 2e édition, 1877, t. I, col. 254.)

2. *Deffence*, liv. II, chap. XI, page 149.

fait point tant de cas de cette œuvre de jeunesse qu'il la juge à l'abri de toute critique. — Il termine en priant de nouveau Morel de lui venir en aide : « Je suis trop lóng, mais je vous pry m'excuser et soustenir fort et ferme contre tous que je ne suys auteur ny du Quintil ny du Quatrain qui est apres » (p. 94).

Ces protestations ne manquent pas de vigueur, et j'estime quant à moi qu'on doit les croire sincères. Mais lors même que M. de Nolhac n'aurait pas eu la bonne fortune de retrouver le précieux document qui tranche d'une manière définitive cette question d'histoire littéraire, il serait aisé de prouver que le *Quintil* n'a pas été, qu'il ne pouvait pas être écrit par Fontaine.

D'abord, l'auteur du *Quintil* rejette l'*Élégie*. « Tu nous renvoyes, dit-il à Du Bellay, à ces pitoyables Elegies (helas) pour, alors que demandons à rire, nous faire plourer, à la singerie de la singerie de la passion Italiane [1] ». — Plus loin il ajoute : « Ie vouldroye mieux apprendre [des Epistres] à parler, et escrire, et enrichir mon vulgaire, et ma langue illustrer, que de tes Elegies larmoyantes [2] ». — « La Poësie, dit-il encore, est comme la peincture. Or la peincture est pour plaire et resiouir, non pour contrister. Parquoy la triste Elegie est une des moindres parties de Poësie [3] ». Cette formelle condamnation de l'Elégie serait inexplicable de la part d'un homme dont la *Fontaine d'Amour* (1546) contenait *vingt-deux* élégies [4]. D'autant plus qu'à tout prendre, le talent modeste de Fontaine était à l'aise dans ce genre : c'est peut-être là qu'il a le mieux réussi : on peut compter parmi ses œuvres les plus heureuses les deux pièces qu'il composa sur la mort de sa sœur Catherine et sur le trépas de son fils René [5]. Il serait étrange, avouons-le, que Fontaine eût montré ce dédain pour un genre qui devait si bien l'inspirer.

Ce n'est pas tout. L'auteur du *Quintil* nous apprend qu'il a translaté tout l'*Art Poétique* d'Horace en vers français « il y a plus de vingt ans, avant Pelletier et tout autre [6] ». Le *Quintil* étant de 1550, il faut placer cette traduction entre 1525 et 1530. Or, à cette époque, Fontaine, né en 1515, avait de dix à quinze ans. Est-il vraisemblable d'admettre qu'il ait fait si jeune une traduction qui, si l'on en juge par les quelques fragments

1. Édit. Person, p. 203.
2. Édit. Person, p. 205.
3. Édit. Person, p. 205.
4. *La Fontaine d'Amour, contenant Elegies, Epistres, et Epigrammes*, Paris, Ieanne de Marnef, 1546, in-16. (Bibl. Nat. — Réserve, Y° 1609).
5. Voy. *les Ruisseaux de Fontaine* (1555), p. 49 et 53.
6. Édit. Person, p. 188.

qui nous en restent[1], ne manque pas, après tout, d'un certain mérite?

Ces raisons renforcent, il me semble, celles que Fontaine invoquait lui-même dans sa lettre à Morel, et dégagent pleinement sa responsabilité.

Si le *Quintil* n'est pas de Fontaine, tout porte à croire qu'il est bien de B. Aneau. Rien ne s'oppose en effet à ce que B. Aneau, né tout au début du XVIe siècle, ait traduit l'*Art Poétique* d'Horace entre 1525 et 1530. Il faut supposer que dès cette époque il avait des titres à l'attention publique, puisqu'en 1529 il fut appelé de Bourges à Lyon pour occuper la chaire de rhétorique au nouveau Collège de la Trinité, dont il devait, dix ans plus tard, devenir principal[2].

D'ailleurs, si l'on veut se donner la peine de lire d'un peu près le *Quintil Horatian*, on reconnaîtra que la physionomie de son auteur ressemble singulièrement à celle d'un régent du XVIe siècle. Cet auteur est assurément un homme qui sait beaucoup de choses : il n'a rien négligé de ce qu'on apprenait alors dans les écoles; sa science est un curieux mélange d'érudition et de pédantisme, — toujours doctorale et souvent indigeste. Il n'est inférieur à nul scolastique sur le *trivium*.

Il est très versé dans la *grammaire*. Il relève sans pitié chez Du Bellay les fautes d'orthographe et les fautes de français, souligne à chaque pas les impropriétés, les incorrections, les néologismes[3]. Il sait la valeur des mots et les nuances exactes qui distinguent, par exemple, ᾄδειν de *sonare*, *lyrici* de *lyricines*, *comici* de *comœdi*. Il connaît les grammairiens anciens : il a lu *Valere Probe*, il renvoie à *Strabon* pour l'étymologie du mot *barbare*, et sur la question de l'origine des langues il invoque « *Varron Latin* » et « *Isidore Grec* ». Il n'ignore ni les grammairiens français du Moyen-Age (*Alexandre de Villedieu*) ni les grammairiens italiens de la Renaissance (*Nicolas Perotti*, *Barthélemy Scala*).

1. De cette traduction de l'*Art Poétique* il reste d'abord un fragment de trente vers sur le censeur Quintilius (p. 188); puis deux fragments de quatre vers chacun (p. 192 et 207); enfin un vers isolé (p. 212). — Je crois qu'on peut encore y rattacher deux très courts fragments épars dans les ouvrages d'Aneau, savoir : 1° un quatrain inséré dans la *Præface* des *Décades de la Description des Animaux* (1549); 2° un distique inséré dans la *Preparation de voie à la lecture et intelligence de la Metamorphose d'Ovide* (1556).

2. Sur Barth. Aneau, voir la *Notice de Cochard* (1827), revue et complétée par C. Breghot du Lut, dans ses *Nouveaux mélanges biographiques et littéraires*, p. 189-213 (Lyon, Barret, 1829-1831). — Cf. aussi : P. Colonia, *Hist. littér. de la ville de Lyon*, t. II, p. 668-674 (Lyon, Rigollet, 1730), et l'article ci-dessus cité de la *France Protestante*.

3. Il m'est impossible d'indiquer à chaque phrase les références. Je renvoie le lecteur au *Quintil* : il reconnaîtra que je n'avance rien qui ne s'y trouve.

Il est très versé dans la *rhétorique*. Il sait les règles de la composition et démontre péremptoirement que la *Deffence* n'est pas composée. Les figures de rhétorique lui sont familières; il ne confond pas l'antonomase avec la périphrase; il souligne, comme un professeur dans une copie d'élève, les allégories vicieuses, les métaphores incohérentes, les périphrases affectées, les similitudes impropres; il rappelle que la prose ne doit pas abuser des figures : « l'oraison solue ne reçoit affection de tant de figures »; il reproche à Du Bellay sa trop grande *friandise* de métaphores : « ne seroit-il plus beau parler proprement? » Son érudition rhétoricale ne s'étend pas aux seuls ouvrages de Cicéron et de Quintilien : à propos des nombres et des liaisons, il fait intervenir les rhéteurs grecs, *Thrasymaque* et *Gorgias*, voire même *Théodore de Byzance*, — sans compter *Erasme* et *Mélanchthon*!

La *poétique* faisait alors partie de la rhétorique[1], et l'auteur du *Quintil* ne l'a pas moins pratiquée. Il connaît les règles des vieilles formes poétiques, rondeau, ballade, chant royal, virelai, chanson, etc., et parle même, en se fondant sur de fausses analogies de noms, de les rattacher à des formes hébraïques, grecques et latines. Ces vieux genres, il les aime avec passion et les défend avec adresse. Mais, chose curieuse et qui sent bien son professeur de rhétorique, il sacrifie les vers à la prose, la poésie à l'éloquence : il conteste aux poètes le droit et le talent de défendre et d'illustrer la langue. C'est plutôt l'œuvre des « bons orateurs Françoys », de ceux qui, de vive voix ou par écrit, tous les jours, dans les cours, les conseils, les parlements, les ambassades, les conciles, les églises, etc., traitent « en tresbon et pur langage Françoys » des questions morales, politiques et sociales de première utilité « et non pas plaisantes folies, et sottes amourettes, fables et propos d'un nid de souriz en l'oreille d'un chat »... « Par iceux seroit mieux defendue et illustrée la langue Françoyse, que par la subtile ionglerie de la plus grande partie des Poëtes[2] ».

Il est très versé dans la *dialectique*. Il est féru d'Aristote et des préceptes de l'École. Il condamne le titre que Du Bellay donne à son manifeste « par la regle Aristotelicque des motz rapportans l'un à l'autre, que les Grecz disent *tà pros ti*, les Latins *Relata* ». Il abuse des termes de logique : *définition*, *division*, *partition*, *syllogisme*, *terme*, *proposition*, *conclusion*, *prémisses*, etc. Il relève jusqu'aux moindres contradictions de Du Bellay. Il faut l'écouter

1. Voy. les *Arts de Rhétorique* des xve et xvie siècles (cf. Langlois, *op. cit.*).
2. Édit. Person, p. 199.

surtout reprendre les vices de raisonnement de son adversaire, lui déclarer qu'il n'entend rien au syllogisme en *Friseromorum*, et doctement l'instruire de ce que doit être « un bon et vray syllogisme en moyenne forme et figure. »

Ainsi, grammairien, rhétoricien, dialecticien, — c'est-à-dire un régent accompli, — tel nous apparaît l'auteur du *Quintil*. Quel autre Lyonnais que B. Aneau pouvait en 1550 écrire cet ouvrage?

Faut-il ajouter qu'on devine, en plusieurs endroits du pamphlet, un homme versé dans le droit? C'est ainsi que, critiquant le titre de *Deffence* choisi par Du Bellay, le *Quintil* s'écrie : « Il n'est point defense, sans accusation precedente. Or qui accuse, ou, qui a accusé la langue Françoyse? Nul certes : au moins par escript. Et si tu dis que si par parolle. Ie respons que les parolles sont libres et volantes, ausquelles par semblables parolles fault contester, quand on se trouve au droict, et à propos. Mais à proces verbal ne fault defense par escript. Autrement cela est se faire Ré, par soy mesme [1] ». — Ailleurs encore, je relève un passage non moins curieux. Du Bellay parlait d' « *adopter en la famille Francoyse* ces coulans et mignars Hendecasyllabes, à l'exemple d'un Catule [2] ». Le *Quintil* l'admoneste vertement : « Comment veux-tu donc que nous *adoptions en notre famille* (pour avec toy parler *jurisperitement* en Françoys) ceux qui nous sont naturelz et legitimes, et que les autres langues par adventure ont prins de nous? *C'est mal entendu le droict* [3] ». Cette dernière phrase n'est-elle pas suggestive? Évidemment, elle n'a pu venir que sous la plume d'un homme très fier de sa science juridique. — Or nous apprenons justement par La Croix du Maine qu'Aneau joignait à ses autres titres celui de *jurisconsulte* [4]. Il avait fait son droit à l'Université de Bourges, sa ville natale, sous Melchior Wolmar, le maître de Calvin et de Théodore de Bèze, et s'il n'y fut pas l'élève d'Alciat, nous savons du moins qu'il l'admirait assez pour traduire ses *Emblèmes* [5].

Voilà, si je ne me trompe, bien des raisons de croire que le *Quintil Horatian* est l'œuvre de Barthélemy Aneau. J'en dirai une dernière. Pour confirmer dans mon esprit les conclusions aux-

1. Édit. Person, p. 189.
2. Édit. Person, p. 118.
3. Edit. Person, p. 208.
4. La Croix du Maine, t. I, p. 78, art. *Barthelemy Aneau*.
5. On sait avec quel éclat Alciat professa le droit à l'Université de Bourges de 1529 à 1533. Je n'ai pu vérifier s'il eut Aneau comme élève. En tout cas, s'il le compta parmi ses disciples, ce dut être bien peu de temps : car Alciat ouvrit son cours le 29 avril 1529, et c'est en 1529 qu'Aneau fut appelé comme régent de rhétorique à Lyon.

quelles j'étais arrivé par le raisonnement, j'ai voulu rapprocher le *Quintil* des ouvrages authentiques qui nous restent du principal de la Trinité. J'ai pris soin de lire à la Bibliothèque Nationale les divers écrits d'Aneau [1]. Lecture laborieuse et pénible, que j'ai faite avec conscience, sinon avec plaisir! J'en ai du moins retiré cette conviction que l'opuscule anonyme avait bien le même auteur que les ouvrages signés. Quiconque a lu le *Quintil* a sans doute été frappé du caractère pédantesque de la langue. L'auteur, qui reproche si vivement à Du Bellay de latiniser en français, me semble pousser encore plus loin que lui ce fâcheux travers. Sa phrase est hérissée de mots savants et techniques qu'il emprunte au latin, quand ce n'est pas au grec [2], et telle page de lui ne serait pas indigne d'un *rhétoriqueur*.

Ce caractère pédantesque se retrouve dans la plupart des écrits d'Aneau. C'est presque partout chez lui le même abus de mots savants, calqués sur le latin (*æquiparer*, *afflicte*, *anhelant*, *asperse*, *bellique*, *concord*, *contumelie*, *dedication*, *eterne*, *impollu*, *loquence*, *moleste*, *mut*, *noncer*, *orant*, *præstant*, *propinquité*, *rapteur*, *refulgent*, *sanctimonie*, *sénatoire*, *servateur*, *sperer*, *spirant*, *vena-*

1. Voici la liste des écrits de B. Aneau que j'ai lus à la Bibliothèque Nationale :
Chant Natal, contenant sept Noelz, ung Chant Pastoural, et ung Chant Royal, avec ung Mystere de la Natiuité, par personnages... Lyon, Séb. Gryphe, 1539. (Réserve, Y°, 782).
Lyon Marchant. Satyre Francoise. Sur la cõparaison de Paris, Rohan, Lyon, Orleans, & sur les choses memorables depuys Lan mil cinq cens vingtquatre. Soubz Allegories, & Enigmes Par personnages mysticques iouée au College de la Trinité à Lyon, 1541, Lyon, Pierre de Tours, M.D.XLII. Caract. gothiques. (Réserve, Y°, 1656).
Oraison ou Epistre de M. Tulle Ciceron à Octave, depuis surnommé Auguste Cæsar, tournée en Francois, Lyon, Pierre de Tours, 1542. (Réserve, pX, 45).
Decades de la Description, Forme, et Vertu naturelle des animaulx, tant raisonnables que brutz, Lyon, Balthazar Arnoullet. M.D.XLIX. (Réserve, Y°, 3468).
Emblemes d'Alciat, de nouueau trâslatez en Frãçois vers pour vers iouxte les Latins, Lyon, Guill. Rouille, 1549. (Réserve, Z, 2527).
Imagination Poëtique, traduicte en vers François des Latins & Grecz, par l'auteur mesme d'iceux, Lyon, Macé Bonhomme, 1552. (Réserve, Y°, 1658).
S. Evchier a Valerian, Exhortation Rationale retirant de la mondanite, & de la Philosophie Prophane, à Dieu & à l'estude des sainctes Lettres. Traduicte en vers Francois iouxte l'Oraison Latine, avec Annotations de l'artifice Rhetoric, et choses notables en icelle, Lyon, Macé Bonhomme, M.D.LII. (Inventaire, C. 1970 [5]).
Lettre du roy treschrestian aux souverains Estatz du S. Empire. Traduicte par B. Aneau, Lyon, Philibert Rollet, 1553. (Lb.^{31}53).
Trois premiers liures de la Metamorphose d'Ovide, traduictz en vers Frãçois. Le premier & second, par Cl. Marot. Le tiers par B. Aneau, Lyon, Guill. Rouille, 1556. (Réserve, pYc, 162).
La Bibliothèque Nationale ne possède pas le *Pasquil antiparadoxe. Dialogue contre le Paradoxe de la faculté du vinaigre*, Lyon, 1549, in-8. (Cf. Manuel du Libraire, supplément, t. I, col. 42).

2. Ainsi, *antonomastic*, *didascalique*, *etymologiser*, *idololatre*, *panepisthemon*, *paradoxologie*, *periphrastic*, etc., empruntés au grec. Quant aux mots latins, qu'on ouvre au hasard : on en trouve à chaque page.

ticque, etc.), ou sur le grec (*ætiologie*, *anagogique*, *épimythique*, *harmonizer*, *isonomie*, *mataiologie*, *tropologie*, etc.) J'ai même relevé dans ces divers ouvrages un certain nombre de termes que j'avais déjà notés dans le *Quintil* : *apologie*, *calanger*, *équipollence*, *historial*, *idoine*, *préfix*, *scripteur*, *termination*, etc.

Après ces rapports de mots, voici maintenant des rapports d'idées. On sait de quelle façon le *Quintil* défend l'*Épître*, rejetée par Du Bellay comme trop vulgaire : « Tu metz les Epistres hors du ieu : qui sont bien les plus necessaires, non-seulement à nostre langue : mais à toutes pour la commune société des hommes, soit en prose, soit en vers. La richesse, et utilité, voire necessité desquelles voy et ly es Epistoliers, et principalement en ceste belle præface Apologicque qu'a faicte Françoys Aretin sur la translation des Grecques Epistres de Phalaris. Puis tu allegues une belle, et suffisante raison : pource qu'elles sont (ce dis-tu) de choses familiaires. Mais d'autant plus sont idoines à enrichir nostre vulgaire, qui converse, et est le plus souvent mis en usage es choses familiaires. Combien que outre l'exemple et la translation des autres langues, comme les Epistres de *Ciceron*, *Pline*, *Basil le Grand*, *Phalaris*, *Euchier*, mises en Françoys. Encore, en est-il de Françoyses originales : de non moindre gravité que celles-là [1] ». Comme toujours, le *Quintil* fait preuve d'érudition. Cette érudition, je la retrouve, — mais augmentée, comme de juste, — dans la préface d'un ouvrage publié par Aneau deux ans plus tard (1552), la traduction de l'*Exhortation Rationale de S. Euchier à Valerian*. Traitant « de la diversité des Epistres familiaires et oratoires », il s'exprime ainsi : « De toutes Epistres (en somme et en general) les unes sont familiaires, traictantes choses communes et quotidianes..... Et telles doivent estre tellement labourées, qu'elles semblent illabourées : comme sont la plus grand'part des Epistres de *Ciceron*, *Pline*, Philelphe, et Politian Latins. Les amatoires de Philostrat, celles de *Phalaris*, ou Lucian, Antisthene, et Plutarch Grecz. Aultres Epistres sont oratoires, de hault argument : traictantes de grandes choses... et escriptes en hault style, convenant à l'argument : telles que sont les Epistres [de] Sainct Hierome, Ciprian, Augustin, Tertullian, et Senec latins : de Sainct Paul, *Basil le Grand*, Origene, et Platon Grecz : et telle que est ceste presente Epistre de *Sainct Euchier* [2]. »

Qu'on me permette un dernier rapprochement. On lit dans le *Quintil* : « ... Comme toy en ton œuvre qui *usant de ryme comme*

1. Édit. Person, p. 204.
2. *S. Euchier à Valerian...*, p. 8.

de Metheline regle de plomb, ores escris [1].... » On lit dans la préface de l'*Imagination poëtique* (1552) : « I'ay suyvy ma cõiecture et divination, *usant en cest œuvre cõme de la Metheline regle de plomb.* » Peut-on douter que les deux phrases soient parties de la même main?

Concluons. La comparaison du *Quintil* avec les écrits d'Aneau, s'ajoutant à toutes les raisons ci-dessus déduites, nous confirme dans cette opinion qu'il est l'auteur de l'un comme des autres.

III

Puisque le *Quintil* est d'Aneau, comment se fait-il qu'on l'ait attribué si longtemps à Fontaine, et que la protestation de ce dernier soit restée lettre morte auprès de ses contemporains? — La raison, je crois, en est simple : c'est que non seulement le principal du collège de la Trinité n'a pas signé son œuvre, mais encore il a tout fait pour laisser croire au public qu'elle était l'œuvre d'un autre. On a remarqué sans doute avec quelle insistance, en plusieurs endroits du *Quintil*, revient le nom de *Fontaine*. « Ores escris *Fonteine* pour rymer contre *peine*, et ores *Fontaine* contre *certaine* [2]. » Pourquoi ces majuscules, alors que dans les sonnets de l'*Olive* visés par le critique [3] le mot est nom commun? N'y a-t-il pas là parti pris évident d'attirer l'attention du lecteur? — Dans un autre passage, je trouve : « Mais qui tel tiltre osoit promettre, et de si grande attente, comme l'origine des langues, les devoit bien par le menu deduyre, et suyvre les ruysseaux pour trouver la *fontaine* [4]. » — Ailleurs encore : « Autant et plus gracieux est Printemps et *Fontaine* comme Olive. Le Printemps portant aussi belles fleurs que ton Olive beaux fruictz. La *Fontaine* aussi purement coulante et claire, que l'huile de ton Olive est crasseux et faisant obscure lumiere [5] ». — Enfin le pamphlet se termine par ce quatrain tout à fait caractéristique :

LA FONTAINE A I. D. B. A.

Iamais si tost ne tarira
Claire eau de ma *fontaine* vive,
Que legier feu esteinct sera
De l'huyle obscur de ton Olive.

1. Édit. Person, p. 189.
2. Édit. Person, p. 189.
3. *Olive*, sonn. 25, 54, 55.
4. Édit. Person, p. 192.
5. Édit. Person, p. 211.

Pour qui connaît les habitudes des écrivains du XVIe siècle et leur manie de jouer sur les mots, la chose est claire : ces allusions à demi voilées révélaient l'auteur au public. Si l'on veut bien se rappeler que Fontaine avait été le premier à jouer sur son nom et qu'il avait donné l'exemple de ces plaisanteries dans sa *Fontaine d'Amour* [1] (1546), on conviendra que l'artifice ne manquait pas d'adresse et que tout était fort bien calculé par Aneau pour dérouter le public et lui faire prendre Fontaine pour l'auteur du libelle.

Et de fait, l'opinion s'y laissa tromper, si l'on en juge par cette *Epigramme* qu'en 1550 Guillaume des Autelz adressait à Charles Fontaine [2], et qui contient, il me semble, une allusion au quatrain final du *Quintil* :

A M. CHARLES FONTEINE, CONTRE UN ENVIEUX.

Les neuf Muses ont leur eau vive
Mieux recongnue en ta fonteine
Que Pallas ne void son Olive
Pacifique, en l'audace vaine,
Qui ta louenge tres certaine
Veult abbaisser : ô envieux,
Louenge est tant de toy lointaine
Que tu es ieune entre les vieux.

Mais pourquoi, de la part d'Aneau, cette supercherie qui donnait au public le change sur le véritable auteur du factum? Voulut-il être agréable à Fontaine, comme ce dernier l'insinue dans sa lettre à Morel : « Sachez donc et maintenez franchement contre tous que je ne suis auteur dudict Quintil, mais le principal du collége de ceste ville, lequel *me pensant faire plaisir* y adjousta et feit un quatrain en la fin ou il a mis mon nom dessus [3] »? Il est permis d'en douter. Pour moi, j'estime qu'Aneau, dans cette affaire, agissait avec tactique, qu'il avait, comme on dit, *une pensée de derrière la tête*, et que sa ruse, pour être assez malhonnête, n'en était pas moins fort habile. Intelligent comme il était, il dut comprendre que, pour répondre avec quelque succès à l'auteur de la *Deffence*, il fallait un homme d'une certaine notoriété, que personnellement, malgré ses mérites de professeur et de poète, il

1. Voy. surtout les *Épigrammes* (les eaux de la *Fontaine*, la claire *Fontaine*, la *Fontaine* de Paris, etc.). C'est une habitude qu'il ne perdit pas, même après 1550 : les *Ruisseaux de Fontaine* en sont la preuve.

2. *Repos de plus grand travail*, p. 17, Lyon, Iean de Tournes et Guill. Gazeau, 1550. (Bibl. Nat. — Réserve, Ye, 1406). — Si l'allusion est véritable, c'est une dernière preuve que le *Quintil* est bien de 1550.

3. Édit. P. de Nolhac, p. 89.

n'était pas assez connu de Paris et de la France, et que, dans l'intérêt de la cause à soutenir, il fallait mettre en avant un nom plus fameux que le sien. Or, parmi tous les disciples de Marot, nul n'était plus qualifié pour ce rôle que Charles Fontaine. En 1537, alors qu'il débutait dans la poésie, n'avait-il pas été l'un des plus fiers champions de Marot dans son différend avec Sagon? Un peu plus tard, en 1542, n'avait-il pas été le digne second d'Héroët contre La Borderie, dans la querelle des *Amyes*? Par ces précédents, il était tout désigné, semblait-il, pour entrer en lice une troisième fois et se faire le défenseur de l'École contre les novateurs du collège de Coqueret. Et puisque, devant cette brusque attaque, où lui-même était si vivement pris à partie, il s'obstinait à garder le silence, n'était-ce pas le comble de l'habileté de lui prêter le rôle qu'il aurait dû jouer? Voilà sans doute ce que pensa le principal de la Trinité.

D'ailleurs, ses rapports avec Fontaine ne semblent pas avoir beaucoup souffert de cet incident. Il était son ami depuis plusieurs années [1]. L'apparition du *Quintil* amena peut-être entre eux un léger refroidissement : « Pour conclusion, écrit Fontaine à Morel, vous povez penser si je suis joyeux, *id est* que *je suis bien fasché* d'avoir esté nommé et imprimé en un bel quatrain qui n'est mien, et au moyen de quoy l'on pense que je soys autheur du Quintil [2] ». J'imagine que le poète fit au critique quelques reproches bien sentis et qu'il blâma ce mauvais tour contraire à l'amitié. S'il y eut brouille, elle dura peu. Fontaine oublia sa rancune, et dans ses *Ruisseaux*, publiés en 1555, mais dont le privilège est du 16 janvier 1552 (n. s. 1553), il honora son vieil ami de cet élogieux quatrain :

A Bartolemi Aneau.

Ta science pleine et entiere
Que l'on peult bien assez congnoistre,

1. Fontaine était venu s'établir à Lyon en 1540. Ses bonnes relations avec Aneau sont attestées par une épigramme de la *Fontaine d'Amour* (1546) que je transcris pour sa rareté :

A ses deux amys monsieur Maurice Sceve et maistre Bartolomy Aneau.

Si vostre Esprit estoit en moy,
Ie ne faindrois de vous escrire :
Car i'entends bien, & si le voy,
Qu'en luy pouuez trop mieux eslire
Ce que les sçauants voudroient lire.
Mais ie vous escry seulement
Pour donner vostre iugement
Sur mes passetemps de ieunesse.
Va doncq', liuret, douteusement
Recouoir d'eulx sentence expresse.

(1er livre des *Épigrammes* : le volume n'est pas paginé.)

2. Édit. P. de Nolhac, p. 92.

Te fera encor mieux paroistre
Mettant tes œuvres en lumiere [1].

Peut-être qu'à tout prendre, Fontaine, malgré ses protestations d'innocence, n'était pas si *fâché* qu'il le disait à Morel; peut-être qu'au fond de lui-même, et sans bien se l'avouer, il n'en voulait pas trop à l'auteur du *Quintil* du rôle que ce dernier lui faisait jouer et qui le posait en défenseur souverain d'une école dont il avait été l'une des gloires, après Marot, à côté d'Héroët, de Saint-Gelays et de plusieurs autres.

Quoi qu'il en soit de ses secrètes pensées, il affecta toujours dans la suite un grand respect pour la Pléiade : les *Ruisseaux de Fontaine* (1555), le recueil des *Odes, Enigmes et Epigrammes* (1557), contiennent une série de dédicaces et d'étrennes, adressées à tous les poètes du groupe, à commencer par Joachim du Bellay [2].

Ce qu'on sait moins, c'est que l'heure vint où l'auteur du *Quintil* lui-même fit à son tour amende honorable en rendant justice à son ancien ennemi. Dans la « préparation à la lecture et intelligence des poëtes fabuleux » qui précède sa traduction du troisième livre de la *Métamorphose d'Ovide* (1556), B. Aneau range J. du Bellay parmi « *les bons poëtes de présent* » [3]. Cet hommage au talent d'un homme qu'il avait tant malmené six ans plus tôt me semble caractéristique : j'y vois un signe de l'apaisement qui s'était produit, en même temps qu'une preuve, entre tant d'autres, des progrès accomplis par la nouvelle école : les derniers disciples de Marot battaient en retraite, et la Pléiade gagnait du terrain.

HENRI CHAMARD.

1. *Les Ruisseaux de Fontaine*, p. 205.

2. Voici la description de ces deux ouvrages : — 1° *Sensuyvent les Ruisseaux de Fontaine : œuvre contenant Epitres, Elegies, Chants divers, Epigrammes, Odes, et Estrenes pour cette presente année 1555. Par Charles Fontaine, Parisien*, Lyon, Thibauld Payan, 1555. Le privilège est daté de Paris, 16 janvier 1552 (Bibl. Nat. — Réserve, Y°, 1610). Voy. p. 198-209. — 2° *Odes, Enigmes et Epigrammes, adressez pour etreines, au Roy, à la Royne, à Madame Marguerite, & autres Princes & Princesses de France. Par Charles Fontaine, Parisien*, Lyon, Iean Citoys, 1557. Le privilège est daté de Villers-Cotterets, 1er octobre 1555. (Bibl. Nat. — Réserve, Y°, 1681 bis). Voy. p. 66, 67, 70, 71, 95.

3. Voici le passage : « Et en cela m'en est prins comme aux *bons Poëtes de present*, Du Belay & Des Masures, qui tous deux se sont rencontrez en mesme translation de l'Aineide Vergiliane ». — Cette introduction n'est pas paginée.

QUELQUES ŒUVRES INÉDITES OU PEU CONNUES D'ALFRED DE MUSSET

Lorsque la Revue Bleue analysa naguère[1], comme étant d'Alfred de Musset, *Denise*, une nouvelle de son frère Paul[2], un journal a demandé s'il ne serait pas possible de dresser une sorte de liste des œuvres inédites de l'auteur des *Nuits*. Cela me paraît difficile, car ces œuvres sont par elles-mêmes d'une nature très complexe.

Des pièces de vers, comme la *Chanson pour la fête de sa mère*, les *Stances à Mlle Z****, sont des souvenirs intimes, restés dans la famille du poète, reliques sacrées qui, par un sentiment facile à comprendre, sont pieusement conservées dans les archives familiales, d'où elles ne doivent pas sortir.

D'autres, adressées à des jeunes filles, à des jeunes femmes surtout, poèmes d'amour qui sont demeurés un secret entre celui qui les a écrits et celles qui les ont reçus, sont si soigneusement cachées, quand elles n'ont pas été détruites, qu'il est impossible de les retrouver. Et dans les quelques occasions où le hasard ou une indiscrétion les a fait connaître, donner même des initiales serait compromettre inutilement des réputations jusqu'ici sans tache.

Quant aux essais, aux ébauches de ce que j'appellerai les œuvres de travail, aux débris de toutes sortes qui ont été retrouvés dans les papiers du poète, où commencer, où finir? Paul de Musset en donne un certain nombre dans la Biographie de son frère[3] :

La Prêtresse de Diane, fragment d'élégie.

Agnès, fragment de poème dramatique, dont une « ballade » est encore inédite.

Stances à Ninon : « Avec tout votre esprit, etc... »

La Nuit de juin, quatre vers :

> Muse, quand le blé pousse, il faut être joyeux.
> Regarde ces coteaux et leur blonde parure!
> Quelle douce clarté dans l'immense nature!
> Tout ce qui vit ce soir doit se sentir heureux....

1. Livraison du 26 juin 1897.
2. Publiée dans la *Revue de Paris* de mai 1841, où elle est signée : « Paul de Musset. » et reproduite dans la *Revue Pittoresque* de mai 1845, avec la signature d'Alfred.
3. *Biographie d'Alfred de Musset*, par Paul de Musset. Paris, Charpentier, 1877. 1 vol. in-12.

Des fragments du *Poète déchu*, sorte d'autobiographie, qui, avec « Le Poète et le Prosateur », publié dans les œuvres posthumes, constituent à peu près tout ce qui reste du manuscrit.

Des stances *A la sœur Marcelline*. Incomplet, mais données en entier dans le FIGARO du 14 mai 1887.

L'Exercice de nos facultés, fragment en prose.

A trente ans, fragment en prose.

Judith et Allori, fragment dramatique, en vers.

Un *Sonnet à sa marraine* : « Qu'un sot me calomnie... »

Des *Stances à Mme Ristori*.

Une *chanson* : « Hélas! Hélas!... »

Le petit Moinillon, stances à Mlle E. d'A.

Un *Quatrain à Mlle Melesville*, écrit au bas d'un dessin de M. Chenavard, représentant la première rencontre de Pétrarque et de Laure, dessin où les deux figures du poète et de sa maîtresse avaient quelque ressemblance avec les traits d'Alfred de Musset et de Mlle Melesville. Il avait été question d'un mariage entre les deux jeunes gens.

A ces fragments il faut joindre les poésies publiées par les soins de Paul :

Le 3 mai 1814, stances. MAGASIN DE LIBRAIRIE, 10 décembre 1859.

Après la lecture d'Indiana, poésie. REVUE DES DEUX MONDES, 1er novembre 1878.

Variante en vers de On ne badine pas avec l'Amour, acte Ier. REVUE NATIONALE, 1er novembre 1861.

Sauf quelques exceptions que nous indiquons plus loin, les fragments demeurés inconnus n'offrent qu'un intérêt secondaire, par suite de leur peu d'étendue ou de l'impossibilité de les rattacher à quelque chose. Bien plus, parmi ces exceptions se trouvent des satires, des facéties sur le personnage ou l'événement du jour, charges d'atelier ou de salon, faites entre amis, pour passer le temps, « en riant et sans malice ni aversion contre personne », comme Alfred de Musset le déclare lui-même au bas de l'une d'elles, mais qui, connues du grand public, pourraient quelquefois être mal interprétées. Celles qui ne peuvent éveiller aucune idée malveillante ont été publiées :

L'Anglaise en diligence, dans L'ART du 18 février 1883.

Les premières strophes des *Stances burlesques à G. Sand*, dans la REVUE DE PARIS du 15 août 1896.

Des fragments de la *Réponse à U. Guttinguer*, en vers, dans la GAZETTE ANECDOTIQUE du 30 juin 1891.

Le *Songe du Reviewer ou Buloz consterné*, dans le COURRIER DE PARIS du 19 mai 1857 et la PETITE REVUE du 15 juillet 1865.

A une Muse ou une Valseuse dans le cénacle romantique, en partie dans le FIGARO du 4 novembre 1855, et en entier dans le tome Ier de la CURIOSITÉ LITTÉRAIRE (Paris, Liseux, 1880, in-12).

Le Voyage à Pontchartrain, dans une brochure de M. Lorin : UNE EXCURSION A PONTCHARTRAIN. Rambouillet, 1890, in-8.

Ajoutez à cela que Mme Lardin de Musset, faisant un nouveau choix après son frère Paul, a publié encore quelques-uns de ces reliquiæ :

Le *Roman par lettres*, dans le GAULOIS des 17, 18, 19 et 20 juillet 1896.

Des poésies adressées *A George Sand*, dans la REVUE DE PARIS du 1er novembre 1896.

Valentin, qui n'est autre que l'avant-propos de la nouvelle *Les deux Maîtresses*, dans le GAULOIS du 22 août 1896.

Restent enfin les communications faites par des tiers, amis ou collectionneurs, qui nous fournissent une nouvelle moisson :

Variantes de La Coupe et les Lèvres. ÉVÉNEMENT, 29 novembre 1881.

Moi, je n'ai jamais fait a la nature humaine...., etc...

Autres variantes du même poème. VOLTAIRE, 17 mai 1887, que voici, d'après le manuscrit, le texte publié n'étant que peu correct :

Poésie ! Harmonie ! Amour ! Larmes célestes,
Que les douleurs de l'homme arrachèrent aux yeux
Du vengeur immortel qui les chassa des cieux,
Si vous versez parfois, poisons doux et funestes,
Le baume de l'oubli sur mes cuisants regrets,
Quels trésors ignorés doit recéler une âme
Dont le ciel a puisé l'essence à votre flamme?
Camp où les feux sacrés ne s'éteignent jamais?
  Dieu donna la beauté, dont le regard attire,
A ces êtres divins qu'il créa d'un sourire,
Leur fit un front de vierge et de longs yeux voilés
Et leur dit en partant : « Allez et consolez! »
  Mais eux-mêmes souvent, du feu qui les habite
On les voit ici bas se plaindre et s'étonner,
Ne pouvant contenir le rayon qui s'agite
Et qui venu du ciel, y voudrait retourner. [Acte I, scène 2.]

Ex dono à un astronome. BIBLIOGRAPHIE ROMANTIQUE par Ch. Asselineau. *2e édit. Paris, Rouquette. 1874. in-8.*

Un *Fragment en vers*, qui est le début de l'article, en prose, *Un*

mot sur l'art moderne (publié dans les Mélanges de Littérature). ÉCHO DE LA SEMAINE, 24 mai 1896.

Stances à Buloz. REVUE DE PARIS ET SAINT-PÉTERSBOURG, 15 décembre 1887.

Quatrain à G. Planche. ÉVÉNEMENT, 28 janvier 1886.

Crayonné sous les arbres de Louveciennes, poésie. REVUE DE PARIS ET SAINT-PÉTERSBOURG, 25 décembre 1890.

Madrigal à Augustine Brohan. LE NAIN JAUNE, 7 octobre 1877, souvent réimprimé.

A Pepa, stances. SOUVENIRS DE Mme JAUBERT. *Paris, Hetzel, 1881. 1 vol. in-12.*

Le comte d'Essex, plan de tragédie. ÉVÉNEMENT, 21 novembre 1885.

Alliance de la prose et de la poésie. VOLTAIRE, 23 avril 1887.

..... Alliance de la prose et de la poésie, qui n'est autre chose que celle de la prose et de la versification. Entre les deux limites qui les séparent, un seul esprit français a trouvé une route, celui dont Molière disait : « Le bonhomme vivra plus que nous. » C'est la seule fois que Molière se soit trompé; mais le bonhomme allait son chemin, ne se souciant ni dela prose ni de la versification; il était le maître, et lorsqu'il s'endormait sous les arbres de Versailles, ses gros souliers pleins d'herbes fleuries, il revenait d'un rêve dans un certain sentier où personne après lui ne passera jamais.

L'ALMANACH DU JOUR DE L'AN, petit messager de Paris pour 1846, publié par J. Hetzel, est un volume in-32, presque introuvable aujourd'hui, qui, à la suite des *Vers inscrits dans la cellule n° 14* de la maison d'arrêt de la Garde nationale (Œuvres posthumes), donne ce *Quatrain* inédit :

Dans cette petite chapelle,
L'ennui ne vient qu'aux ennuyeux.
Pense un instant et pars joyeux,
Ta maîtresse en sera plus belle.

On peut encore se procurer facilement :

Un Rêve, ballade, insérée dans le PROVINCIAL DE DIJON du 31 août 1828, et réimprimé à la librairie Rouquette (Paris, 1875, in-8°).

Les *Variantes de Venise*, écrites pour être mises en musique par Gounod. Choudens, éditeur à Paris.

L'Habit Vert, proverbe par Alfred de Musset et Émile Augier, qui a plusieurs éditions à la librairie Michel ou Calmann Lévy.

C'est cette pièce que le CONSTITUTIONNEL et la REVUE DES DEUX MONDES annonçaient en 1846 sous le titre de *La Montre*.

Les vers écrits *Au bas d'un portrait d'Augustine Brohan*, dans le DECAMÉRON DRAMATIQUE, n° 5, chez l'éditeur Heugel, et qui nous semblent si jolis que nous ne craignons pas de les citer :

J'ai vu ton sourire et tes larmes,
J'ai vu ton cœur triste et joyeux,
Qui des deux a le plus de charmes?
Dis-moi ce que j'aime le mieux :
Les perles de ta bouche ou celles de tes yeux?

Comme cela rentre bien dans « ce bon souvenir d'une amitié qui vaut bien des amours. »

Le PANTHÉON DES ILLUSTRATIONS FRANÇAISES AU XIXe SIÈCLE par Victor Frond donne comme fac-similé d'autographe ce fragment :

Froide, maigre, légère, une main palpitante
Voltigeait sur la table où roulait des flots d'or.
Entrons, murmurait-on! Tuons-le puisqu'il dort!
Le vieillard chevrotait dans sa robe sanglante :
C'est mon pain quotidien, mon travail, ma sueur.
Le tocsin répondait : la ville est au pillage!
Les enfants de la mort lui fouillent dans le cœur!
Les mères, tout en sang, couraient sur le rivage
Appelant leurs enfants qui flottaient sur les eaux.

La Quenouille de Barberine, comédie en deux actes, contient des passages et des scènes que l'on ne retrouve pas dans *Barberine*, comédie en trois actes. Cette première version de la même pièce se trouve dans toutes les éditions des Comédies et Proverbes antérieures à 1852, et la seconde version dans toutes les éditions postérieures.

Le Chant des Amis, cantate, paroles de M. Alfred de Musset, musique de Ambroise Thomas, exécutée à Lille le 21 juin 1852, éditée primitivement chez Gérard, a été réimprimée sans nom d'éditeur et se trouve chez presque tous les marchands de musique.

Et même, si l'on veut se donner la peine de chercher un peu, il n'est pas très difficile de mettre la main sur la *Dissertation latine* qui remporta le 2e prix au Concours général de 1827 : « Quæniam « sint judiciorum motiva? An cuncta ad unum possint reduci? » dont le texte est imprimé in extenso dans les ANNALES DES CONCOURS GÉNÉRAUX. *Philosophie. Paris, Hachette, 1828, 1 vol. in-8°*; ainsi que sur les articles de critique au TEMPS, omis dans les œuvres,

parce que Paul de Musset ne sut pas retrouver ces numéros du journal, qui existent cependant à la Bibliothèque de l'Arsenal et ailleurs :

Exposition du Luxembourg au profit des blessés, 2e partie. 1er janvier 1831.

Revue fantastique, 2e article, 1er février 1831.
id. 5e article, 21 février 1831.
id. 6e article, 28 février 1831.
id. 13e article, 18 avril 1831.
id. 18e article, 30 mai 1831.

Quant à *Alceste*, tragédie qu'Alfred de Musset avait l'intention d'écrire pour Mlle Rachel, elle n'a dû exister qu'à l'état de projet, car Paul de Musset déclare que lui-même n'en a jamais connu que le titre.

Comme on le voit, il y aurait matière à former un volume des plus curieux et d'un réel intérêt avec ces œuvres inédites, surtout si l'on y ajoute les pièces sur lesquelles je vais essayer de donner quelques renseignements, n'ayant point qualité pour en publier le texte.

Mais avant d'aller plus loin, j'indiquerai les pièces apocryphes :

La *Satire contre l'Académie* qui a paru dans la Revue anecdotique des 1er et 15 juin 1857 n'est pas d'Alfred de Musset, mais de Mme Louise Colet. Le 24 juin 1857, Paul de Musset adressa à ce sujet une lettre de protestation au directeur de la Gazette de Paris qui l'inséra dans le numéro du 28 juin. La meilleure preuve que je puisse fournir à l'appui de mon dire est que le manuscrit trouvé dans les papiers du poète était en entier de la main de cette dame. Le sonnet *Promenade au Jardin des plantes*, donné par le Monde illustré du 9 mai 1857 et le fragment d'une *Comédie en prose* se passant rue Saint-Honoré, dans l'Événement du 29 novembre 1881 sont du même auteur. La *Branche de myrthe* (Grand Journal, 23 septembre 1866) n'a jamais existé dans La Psyché de 1826. *La Jeune Tarentine* (Revue retrospective, 1er mai 1891) est de Sainte-Beuve. Le quatrain d'*Envoi de Denise* (Événement, 25 octobre 1878) est de Aurélien Scholl. Nous avons dit plus haut quel est l'auteur du conte *Denise* de la Revue bleue. Pour la *Critique de Notre-Dame-de-Paris* dans le Temps des 31 mai et 17 juillet 1831, le *Paysage matinal*, sonnet, du Voleur du 25 août 1876 et les stances *Ce qu'il me faut* du Nouveau Parnasse satirique (Bruxelles, 1881, in-8°) j'ignore quels en sont les auteurs, mais ce n'est pas Alfred de Musset.

Je citerai enfin, comme une simple curiosité, six *Poésies média-*

nimiques que M. L. Vavasseur, directeur de la Revue spirite, a publiées en 1867 dans une plaquette in-18 intitulée : ÉCHOS POÉTIQUES D'OUTRE-TOMBE, et une autre pièce du même genre, dont M. le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul donne le texte dans son HISTOIRE DES ŒUVRES DE TH. GAUTIER (*Charpentier, 1887, 2 vol. in-8°* : II, p. 311).

I

LA NUIT.

Alfred de Musset, lorsqu'il était au lycée Henri IV, avait été présenté par son condisciple Paul Foucher dans sa famille, et ce fut ainsi que vers 1822 il fit la connaissance de Victor Hugo, qui venait voir sa fiancée, Adèle Foucher, sœur de son ami. Quelques années se passèrent, et lorsqu'un nouveau *Cénacle* se forma chez M. et Mme Victor Hugo pour remplacer l'ancien cercle littéraire de la *Muse française*, Alfred de Musset fut l'un des premiers appelés avec Sainte-Beuve, Émile et Antoni Deschamps, Ulric Guttinguer, Louis Boulanger, etc... On lisait force vers, on causait, on discutait; on faisait de longues promenades les soirs d'été, et c'est au lendemain d'une de ces conférences littéraires que le futur poète, qui n'avait encore rien produit, cheminant seul sous les arbres du bois de Boulogne, composa sa première ballade : *La Nuit*. C'était en 1827 ou 1828, et hormis la chanson pour la fête de sa mère (16 novembre 1824) et quelques vers adressés en octobre 1826 à une jeune fille de son âge, Alfred de Musset n'avait encore écrit que ses devoirs de collège.

II

L'ANGLAIS MANGEUR D'OPIUM.

L'ANGLAIS MANGEUR D'OPIUM, *traduit de l'anglais, par A. D. M.* Tel est le titre de ce petit volume de 221 pages, publié à la librairie Mame et Delaunay-Vallée en 1828. « Traduit » est certainement exagéré. L'Anglais mangeur d'opium d'Alfred de Musset n'est ni une traduction ni une imitation, mais une paraphrase du roman anglais de Thomas de Quincey : CONFESSION OF AN ENGLISH OPIUM EATER. D'un trait de plume, le « traducteur » supprime les digressions longues et oiseuses, les qualificatifs répétés, les lourdes discussions qui veulent être pédantes et ne sont qu'ennuyeuses. Là où l'auteur anglais remplit trois pages d'une description, Alfred de Musset poétise et nous rend plus palpable en trois lignes,

le même tableau. Ce sont bien les mêmes faits, les mêmes idées, la même confession, mais Musset n'en a pris que l'essence, et, tout en suivant la donnée du récit, l'a transposé dans son style à lui, en y ajoutant quelques impressions personnelles. En comparant les deux textes anglais et français [1], je dirai sommairement que Musset a supprimé dans l'ouvrage anglais, en totalité ou peu s'en faut : la notice, les pages 11 à 15, 28 à 30, 55 à 57, 64, 65, 70, 72, 73, 75, 79 à 87, 96, 100, 102, 105, 109, 113, 117, 119, 135 à 144, 149 à 152, 165, 170, 180 à 183 et 187 à 206, sans compter les fragments de phrases retranchés ailleurs; par contre, sont ajoutés dans le texte français, les pages 133 à 163, sauf la description de la chaumière (p. 136), de la chambre (p. 139) et l'histoire des deux tasses de thé (p. 140-141); le bal, le rendez-vous, l'histoire d'Anna, le duel sont de son invention, ainsi que la leçon d'anatomie, qui occupe les pages 209 à 216. Cette « leçon d'anatomie » a son importance, non seulement parce qu'elle est entièrement due à la plume d'Alfred de Musset, mais surtout parce qu'elle est le miroir fidèle des impressions qu'il éprouva lorsque, pendant l'année scolaire 1827-1828, il suivit à l'école de médecine, les cours d'anatomie descriptive de M. le Dr Bérard [2]; c'est une page de l'histoire de sa vie :

« La première fois que j'entrai dans les salles de l'école de médecine, je me souviens encore de l'effet que la vue des cadavres produisit sur moi. Nous étions deux ou trois écoliers ensemble, qui revenions d'une classe de philosophie où l'on nous avait dit beaucoup de belles choses que nous croyions probablement avoir comprises. Nous arrivons. Il y avait sur la table un grand cadavre étendu dans un drap blanc; on n'en voyait que les pieds et, à côté, sur la table, un bras écorché qui nageait dans du sang caillé. Je ne sais pourquoi une idée risible qui me vint à l'esprit, me fit tressaillir en ce moment. Je me disais tout bas : « Voilà un bras qui a l'air de demander l'aumône. » Et en effet, la main pendante avait assez cette singulière expression.

« Le professeur n'arrivait pas, et cependant j'attendais avec impatience que ce drap qui me cachait le cadavre fût soulevé. Cet instant vint enfin : je croyais voir quelque chose de beaucoup plus horrible. La leçon commença : je riais de mes camarades que le mal de cœur prenait. Mais lorsque le scalpel vint à entrer dans la chair et que le sang noir qui coulait lentement sur la poitrine ouverte, commença à exhaler une épouvantable odeur, je m'enfuis à toutes jambes. Que le

1. Alfred de Musset a fait sa traduction sur la 3e édition anglaise, publiée à Londres chez Taylor et Hessay, en 1823, 1 vol. in-18 de IV-206 pages.
2. La sœur du poète possède encore sa carte d'étudiant en médecine.

caractère de l'homme est bizarre! Il va dans les cimetières arracher les cadavres aux vers et aux corbeaux; une odeur dangereuse et dégoûtante l'avertit de laisser en paix les morts. Mais la soif de connaître l'anime et il emporte sous son manteau la tête d'une femme ou le corps d'un enfant! Vouliez-vous que le mal de mer arrêtât de pareils hommes et leur ordonnât de s'en tenir au continent, lorsqu'ils voyaient s'élever en rêve derrière l'Atlantique, les montagnes d'or de la Colombie?

« Cependant, rentré chez moi, je voulus manger; cela me fut impossible; j'ai même pris tout à fait en horreur le premier plat qu'on me servit et il m'a été impossible d'en manger depuis. Ces impressions, reçues dans ma jeunesse, donnèrent lieu à un rêve que j'avais fréquemment.

« Il me semblait que j'étais couché et que je m'éveillais dans la nuit. En posant ma main à terre pour relever mon oreiller, je sentais quelque chose de froid qui cédait lorsque j'appuyais dessus. Alors, je me penchais hors de mon lit et je regardais : c'était un cadavre étendu à côté de moi. Cependant, je n'en étais ni effrayé ni même étonné. Je le prenais dans mes bras, et je l'emportais dans la chambre voisine en me disant : « Il va être là couché par terre; il est impossible qu'il rentre « si j'ôte la clef de ma chambre ».

« Et là-dessus, je me rendormais. Quelques moments après, j'étais encore réveillé; c'était par le bruit de ma porte qu'on ouvrait; et cette idée qu'on ouvrait ma porte, quoique j'en eusse pris la clef sur moi, me faisait un mal horrible. Alors, je voyais entrer le même cadavre que tout à l'heure j'avais trouvé par terre. Sa démarche était singulière : on aurait dit un homme à qui l'on aurait ôté tous ses os sans lui ôter ses muscles, et qui, essayant de se soutenir sur ses membres pliants et lâches, tomberait à chaque pas. Pourtant, il arrivait à moi sans parler et se couchait sur moi. C'était alors une sensation effroyable, un cauchemar dont rien ne saurait approcher; car, outre le poids de sa masse informe et dégoûtante, je sentais une odeur pestilentielle découler des baisers dont il me couvrait. Alors je me levais tout à coup sur mon séant, en agitant les bras, ce qui dissipait l'apparition. Un autre rêve lui succédait.

« Il me semblait que j'étais assis dans la même chambre, au coin de mon feu, et que je lisais devant une petite table où il n'y avait qu'une lumière; une glace était devant moi au-dessus de la cheminée; et, tout en lisant, comme je levais de temps en temps la tête, j'apercevais dans cette glace le cadavre qui me poursuivait, lisant par dessus mon épaule dans le livre que je tenais à la main. Or, il faut savoir que ce cadavre était celui d'un homme de soixante ans environ, qui avait une barbe grise, rude et longue, et des cheveux de même couleur qui lui tombaient sur les épaules. Je sentais ces poils dégoûtants m'effleurer le cou et le visage.

« Qu'on juge de la terreur que doit inspirer une vision pareille! Je

restais immobile dans la position où je me trouvais, n'osant pas tourner la page, et les yeux fixés dans la glace sur la terrible apparition. Une sueur froide coulait sur tout mon corps; cet état durait bien longtemps et l'immobile fantôme ne se dérangeait pas. Cependant, j'entendais comme tout à l'heure la porte s'ouvrir et je voyais derrière moi (dans la glace encore) entrer une procession sinistre : c'étaient des squelettes horribles, portant d'une main leur tête et de l'autre de longs cierges qui, au lieu d'un feu rouge et tremblant, jetaient une lumière terne et bleuâtre, comme celle des rayons de la lune. Ils se promenaient en rond dans la chambre qui, de très chaude qu'elle était auparavant, devenait glacée, et quelques-uns venaient se baisser au foyer noir et triste, en réchauffant leurs mains longues et livides, et en se tournant vers moi pour me dire : « Il fait bien froid ! »

On retrouve une partie de ce cauchemar dans la ballade *Un Rêve* et Alfred de Musset se montre encore visionnaire dans la *Nuit de décembre*.

L'Anglais mangeur d'opium a été réimprimé dans le Moniteur du Bibliophile en 1878, de façon à former un volume grand in-8°, avec titre spécial; il est précédé d'une Notice par M. Arthur Heulhard.

III

La Quittance du Diable.

La Quittance du Diable, pièce en trois tableaux, en prose, écrite dans le courant de l'année 1830, est le premier essai dramatique d'Alfred de Musset. L'idée primitive lui a été fournie par un épisode du roman de Walter Scott. *Redgauntlet*, intercalé sous le titre de : « Histoire racontée par Willie le vagabond ». Quelques passages sont même la traduction littérale du texte anglais; mais, comme pour *l'Anglais mangeur d'opium*, Musset a transfiguré la narration de son modèle et y a ajouté beaucoup du sien : le personnage de Johny, celui de Miss Eveline et ses amours avec Stenie, sont de son invention.

Devant une interdiction aussi impérieuse qu'inattendue, de la part de madame H. Lardin de Musset, de donner les moindres indications sur cette pièce, interdiction devant laquelle je m'incline sans vouloir même en rechercher la validité, je me bornerai à reproduire ce que Paul de Musset dit dans la Biographie de son frère : « Il [Alfred de Musset] écrivit une petite pièce en trois tableaux intitulée *la Quittance du Diable*; chaque tableau conte-

nait une scène en vers[1]. Ce n'était qu'une bluette fantastique, mais qui ne manquait pas d'originalité. Avec le concours d'un musicien de talent, on aurait pu en faire un opéra-comique aussi agréable que bien d'autres. La pièce, présentée au théâtre des Nouveautés, où l'on jouait des ouvrages de toutes sortes, fut acceptée. Il y eut sans doute un commencement d'exécution, car je vois sur la couverture du manuscrit la distribution des rôles écrite de la main du directeur. M. Bouffé et Mme Albert devaient représenter les deux personnages principaux, et ces artistes étaient les meilleurs de la troupe. Je ne sais ce qui a pu empêcher la représentation, probablement la révolution de juillet, qui éclata pendant que le chef d'orchestre composait les scènes en musique » (p. 95-96).

A cette époque, M. Bossange était le directeur du théâtre des Nouveautés, situé place de la Bourse, et M. Beaucourt le chef d'orchestre.

Mais si la pièce d'Alfred de Musset n'a pas été jouée, le théâtre de l'Opéra-Comique a donné le 31 décembre 1833 la première représentation de *le Revenant*, opéra fantastique en deux actes, paroles de M. Albert de Calvimont, musique de Gomis (Paris, Barba, 1834, in-8°), dont le sujet est pris à la même source et l'intrigue presque identique. Albert de Calvimont remonte au point de départ de la légende : nous assistons à la mort de Sir Robert, qui rend l'âme au moment où il va signer la quittance de Stenie; Miss Eveline est devenue Sara, la filleule de Sir Robert, et Johny le braconnier est remplacé par le fantôme du sommelier Dugald qui agit sous les ordres de l'ombre de Sir Arundel, aïeul de Sir Robert. Par suite, la chasse à l'homme est supprimée; même scène d'évocation et du sabbat dans les tombeaux; Stenie obtient sa quittance. Mais le dénouement se modifie : Sir John, le laird actuel, qui aime aussi Sara, obéissant à un commandement de l'ombre de Sir Arundel : « Mon fils, sois meilleur que ton père! » revient au bien, et, étouffant son amour qui n'est pas partagé, unit Stenie et Sara.

IV

Alfred de Musset critique.

Le 14 janvier 1831, Alfred de Musset écrivait à Alfred Tattet : «... Je passe ma vie avec une demi-douzaine de peintres; quels

1. Dans le premier tableau, une ballade et une chanson; au deuxième tableau, une chanson; mais pas de vers au troisième tableau.

bons garçons que les artistes quand ils ne sont pas du même genre que vous! Je rends compte des petits théâtres, toujours au *Temps*, je rimaille par boutade... »

Malgré toutes mes recherches, il m'a été impossible de retrouver ces critiques. A cette époque aucun article n'était signé dans le *Temps* et de l'origine du journal à la date de la lettre d'Alfred de Musset, c'est-à-dire du 15 octobre 1829 au 31 janvier 1831, j'ai relevé deux cent trente-six chroniques théatrales. Combien Alfred de Musset en a-t-il écrit dans ce nombre? Je l'ignore. Son premier article *connu* se trouve dans le numéro du 27 octobre 1830 (Exposition du Luxembourg, 1re partie). Or, dans les numéros des 29 novembre, 6, 13 et 27 décembre on rencontre quatre articles portant cette rubrique : « Revue des théâtres secondaires ». Peut-être n'est-ce qu'une simple coïncidence, mais dans sa lettre, Alfred de Musset parle de « petits théâtres » et ces quatre revues sont publiées le lundi, comme les Revues Fantastiques, qui, elles non plus, ne sont pas signées.

Et cette collaboration anonyme ne s'est pas bornée au journal *le Temps*. *L'Europe littéraire*, dont la première période, sous la direction de Victor Bohain et Alphonse Royer, va du 1re mars au 9 août 1833, dans son SUPPLÉMENT AU PROSPECTUS, publie cette lettre :

*A messieurs les Directeurs de l'*EUROPE LITTÉRAIRE.

Messieurs,

Je serai très heureux de pouvoir entrer pour quelque chose dans la rédaction de votre nouveau journal. En acceptant le proposition que vous avez bien voulu m'en faire, je vous remercie d'avoir associé mon nom à une entreprise pour le succès de laquelle tous les hommes de bon sens doivent faire des vœux, et tous les artistes des efforts.

Agréez, messieurs, l'expression des sentiments les plus distingués de votre bien dévoué serviteur,

ALFRED DE MUSSET.

Paris, 23 novembre 1832.

Bien qu'il n'y ait aucun article signé de lui dans ce journal, son nom figure dans la liste de ses rédacteurs.

J'ai la conviction qu'Alfred de Musset a collaboré sous le voile de l'anonyme à quelque périodique. Ce qui me confirme dans cette idée, c'est que j'ai vu dans ses papiers :

1° Un *compte rendu de Gustave III*, opéra en 5 actes de Scribe, musique d'Auber, représenté à l'Académie royale de musique le

27 février 1833, qui, a de certaines maculatures, semble être passé par les mains d'un compositeur d'imprimerie. Il ne figure cependant dans aucun des grands journaux de l'époque.

2° Des notes préparées pour une rédaction sur le *Procès d'Emile de La Roncière* qui fut jugé en juillet 1835.

3° D'autres notes *sur la Guirlande de Julie* offerte à Mlle de Rambouillet, Julie-Lucine d'Angennes, par le marquis de Montausier, qui semblent se rapporter à l'édition illustrée publiée en 1818 chez Didot jeune.

Je souhaite que quelque autre chercheur soit plus heureux que moi.

V

Derniers moments de François Ier.

On ne connait des *Derniers moments de François Ier*, drame en vers, que le fragment qui a été publié dans le Keepsake Français, 2e *année, 1831, chez Giraldon Bovinet, 1 vol in-8°*, qui fut mis en vente à la fin de l'année 1830.

Pour quelle raison Alfred de Musset ne termina-t-il pas ce drame ou détruisit-il ce qu'il en avait écrit (car le manuscrit n'a jamais été vu)? Peut-être la connaissance d'un drame analogue, pour le sujet comme pour la forme, la *Mort de François Ier* par Félix Arvers[1]. Au mois de janvier 1850, M. Charpentier imprimant un nouveau volume d'œuvres d'Alfred de Musset, lui avait transmis le vœu de bien des personnes de voir adjoindre à ce livre des poésies inédites jusqu'à ce jour. En ce qui concerne ce drame, l'auteur se borna à lui répondre : « J'ai beau faire, je ne puis pas corriger ces *Derniers moments de François Ier*; il y a dix neuf ans que c'est au rancart[2]. »

Alfred de Musset et Félix Arvers se connaissaient; ils avaient des amis communs, Paul Foucher, Alfred Tattet; tous deux se trouvèrent plus d'une fois côte à côte à la table de Ulric Guttinguer, rue de Courcelles, dans cette maison des Lilas, rendue célèbre par la fête printanière donnée en l'honneur de M. et Mme Victor Hugo. Ils se rencontraient aux soirées de l'Arsenal, chez Charles Nodier, dont ils étaient les hôtes assidus; ils adressaient même des vers à la fille du maître de ce logis, car l'*innommée* du fameux sonnet :

Mon âme a son secret, ma vie a son mystère...

1. Voir : Félix Arvers, par Charles Glinel, 2e édition. Reims, Michaud; Paris, Rouquette, 1897. 1 vol. in-8°.
2. *Œuvres posthumes*, in-12, p. 241.

et l'héroïne des stances :

Madame, il est heureux, celui dont la pensée...

ne sont qu'une même personne, Mme Marie Nodier-Menessier. De plus, le 1er janvier 1830, Arvers avait fait ses débuts dans le notariat comme clerc chez M. Guyet-Desfontaines, ami de la famille de Musset; en sa qualité de poète, le jeune basochien avait ses entrées au salon.

« *La mort de François Ier*, drame en trois actes, en vers, dédié à mon ami Roger de Beauvoir » par Félix Arvers, porte la date de juin 1831, dans le recueil où il a été publié[1]. On y trouve certaines similitudes avec le drame d'Alfred de Musset; ce passage de la scène 3 du IIIe acte se rapproche beaucoup du début du dialogue entre François Ier et son Fol :

FRANÇOIS Ier

. . . . . .
S'il est vrai que souvent ma raison égarée
Aux pompes de Satan, jadis se soit livrée,
N'ai-je rien fait aussi qui puisse retenir
Le bras de Jésus-Christ levé pour me punir?
Fils aîné de l'Église, ardent à sa querelle
J'ai défendu sa gloire et combattu pour elle.
Que me reproche-t-on? N'ai-je pas résisté
A ce torrent du schisme et de l'impiété?
N'ai-je pas su, malgré des efforts sacrilèges,
Remettre le Saint Père en tous ses privilèges?
Et savez-vous un roi qui fut meilleur soutien
Du saint nom de Jésus et du monde chrétien?....

Cela se poursuit dans la replique de Féron, et quelques vers plus loin, la ressemblance est encore plus grande :

FRANÇOIS Ier

..... Ah! ce n'est pas la mort qui m'épouvante!
L'Espagnol me connaît de reste et je me vante
Que dans toute l'Europe il n'est pas chevalier
Plus âpre à la besogne et plus franc de collier.
Pourquoi dans les combats n'ai-je perdu la vie?
Je serais si bien mort aux plaines de Pavie,
Au bruit des instruments de guerre et des clairons,
Entouré de mes preux chevaliers et barons!

1. MES HEURES PERDUES, *par Félix Arvers*. Paris, Fournier, 1833, 1 vol. in-8°, p. 156 à 293.

Mon armure eût servi de linceul militaire
Et mes soldats pleurant m'auraient mis dans la terre
Humide encor du sang que ma main eût versé,
Comme ils ont fait Bayard, quand il a trépassé.

Et dans Alfred de Musset :

LE ROI

Dieu du saint Évangile! O Dieu, j'ai fait pourtant
Brûler par Bonneval tout un bourg protestant!
Dans un pourpoint de fer, certes je fus à l'aise;
Maintenant je suis mort, ma cuirasse me pèse!
O mon cousin Bayard! Il mourut tout poudreux,
Les reins tout fracassés!..... Il était bien heureux!
(*Délirant*) Oh! parmi les tournois, les écharpes dorées,
Les vieux barons de fer, les femmes adorées!
O soleil d'Italie! O mon beau Milanais!
Où trouver pour mourir, tes champs, si je renais?
Mourir la dague au poing, mourir le casque en tête,
Des éclairs que l'acier croise dans la tempête!
En bas d'un palefroi saillir contre un sol dur,
Et tomber sur le dos, sous un beau ciel d'azur!
Hardi! mes preux sans peur, ma vaillante noblesse!
Hardi! mes lansquenets, dans la mêlée épaisse!
Hardi! — C'est d'Alençon sur la colline assis!
C'est Chabanne et ses gens, de poussière noircis!
Bien combattu, Dunois! Comme il court, comme il vole!
Je te fais duc et pair, Dunois, sur ma parole!
Trivulce! A Marignan et tant d'autres endroits,
Mes féaux serviteurs, on vous a vus tous trois!
Marignan laissa-t-il entre vos cicatrices,
De quoi, sur votre cœur, écrire vos services?
Quelle bataille, amis! Elle dura deux jours!
Un soir vint..... puis un autre..... on se battait toujours;
Et de faim ni de soif nul ne sentait l'envie.
Deux jours!..... nul ne songea qu'à sa mort ou sa vie;
Et les bataillons noirs se heurtaient dans la nuit,
Et fatigués du bruit, n'entendaient plus de bruit.
On se battait! — Quand vint un matin le silence,
Comme, tout étonné, je restais sur ma lance,
La Tremouille arriva, qui me dit : « Ils sont morts! »
Et je vis, en effet que l'on comptait les corps.

Dans *les Derniers moments de François Ier*, Féron faisant le compte des maris outragés qui ont voulu tirer vengeance du roi François, sans y réussir comme lui, émet des idées qu'on

retrouve dans les scènes 3, 4 et 5 du Ier acte de *la Mort de François Ier*.

Malgré ces ressemblances, ces deux drames n'ont pas été copiés l'un sur l'autre, et celui de Musset a une priorité d'au moins une année sur celui d'Arvers.

Il existe deux autres drames célèbres sur les amours de François Ier, qui ont été plus d'une fois comparés avec les deux pièces dont je viens de parler :

Le Roi s'amuse, drame en cinq actes, en vers, par Victor Hugo, représenté pour la première fois au Théâtre-Français le 22 novembre 1832, et pour la seconde fois le 22 mars 1882.

Et *Ango*, drame en cinq actes et six tableaux, avec épilogue, en prose, par Auguste Luchet et Félix Pyat, représenté pour la première fois sur le théâtre de l'Ambigu le 29 juin 1835.

Enfin, M. le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul, nous apprend dans ses Lundis d'un Chercheur (C. Lévy, 1894. 1 vol. in-8°, p. 8, 9), que Théophile Gautier avait songé à composer un drame sur le même sujet.

Les Derniers moments de François Ier ont été réimprimés avec plus ou moins d'exactitude dans le Keepsake français de 1832, le Keepsake français de 1833, le Monde dramatique du 16 juillet 1835, et, sous le titre d'*Ango*, dans l'Artiste du 15 juillet 1850. D'autres revues en ont publié des fragments.

VI

Perdican.

Perdican est un fragment de drame lyrique composé peu de temps avant *On ne badine pas avec l'amour*. Une seule scène est écrite.

Perdican, fils d'Évrard, pleure la mort de son père, tué dans un récent combat; un chevalier vient essayer d'enlever à son inaction le fils de son ancien compagnon d'armes. Perdican résiste : d'autres chevaliers surviennent :

Crois-tu que nous soyons comme le vent d'automne,
Qui vient sécher tes pleurs jusque sur ce tombeau
Et pour qui ta douleur n'est qu'une goutte d'eau?
Les hommes, mon enfant, ne consolent personne;
L'herbe que nous voulons arracher de ce lieu,
C'est ton oisiveté! Ta douleur est à Dieu!

Laisse-là s'élargir cette sainte blessure
Que les noirs Séraphins t'ont faite au fond du cœur;
Rien ne nous rend si grand qu'une grande douleur!
Montre la tienne au monde et prends-la pour armure...

Mais malgré tous leurs discours, Perdican reste indécis. Plusieurs vers se retrouvent dans la *Nuit de mai.*

VII

Confession d'un enfant de l'autre siècle.

Cette *Confession d'un enfant de l'autre siècle*, composée en mai 1842, n'a, malgré son titre, aucun rapport avec la *Confession d'un enfant du siècle.* C'est une sorte de Préface, dans laquelle Alfred de Musset s'excuse presque de faire encore des vers et demande l'indulgence de ses amis :

. . . . . .
Mil huit cent vingt! Nous éclosions
Dans les mélanges poétiques
. . . . . .
Puis dix ans nous nous reposions
Au sein des drames romantiques.
Venaient après!.... je ne sais plus,
Si non que c'était du plus tendre.
. . . . . .
Dix nouveaux ans encor de fièvre!
Arthur [1] paraît, le malheureux,
Déplorablement vertueux,
Triste réveil d'un charmant rêve!
Est-ce la fin? Hélas! Hélas!
Voilà que viennent des *lilas*!
C'est l'amitié qui les fait naître,
Le temps d'éclore et de paraître,
De parfumer une fenêtre,
Et tout est dit de cette fois!

Mais comme ils sont négligés, ces vers, mal presentés,

Avec des trous à leur chemise;

grande est leur sottise de paraître en pareil accoutrement devant leurs amis et maîtres; cependant, on leur pardonnera en faveur de leur bonne intention et du grand âge de leur auteur.

1. Par Ulric Guttinguer, publié en 1837, chez Renduel.

Ce petit poème est adressé à M. ou à Mme Alfred Tattet. Peut-être est-ce la *lettre* qui accompagnait l'envoi d'un volume de poésie.

VIII

Les Frères Van Buch.

Les Frères Van Buch, légende allemande, tel est le titre d'une nouvelle en prose publiée dans le Constitutionnel du 27 juillet 1844 et précédée d'une *lettre* au directeur.

Dans une petite ville des bords du Rhin habite le vieil orfèvre Hermann; sa fille Wilhelmine revient ce jour même du couvent et dès leur première rencontre avec deux jeunes graveurs, voisins et hôtes assidus de son père, Henri et Tristan Van Buch, inspire un violent amour aux deux frères. Les jeunes hommes se cachent leur mutuelle passion, mais leurs rêves les trahissent, et dans l'impossibilité où ils sont d'épouser la même jeune fille, ils décident de s'en rapporter à son choix : « Ma fille, leur répond l'orfèvre, vous a vus tous deux; elle chérira Tristan comme un époux et Henri comme un frère. » Henri s'efface devant l'heureux élu, mais bientôt il se sent incapable de tenir son serment. Un jour qu'ils chassent, il s'en ouvre à son frère et le supplie d'attendre qu'il soit mort pour épouser Wilhelmine; devant un si grand désespoir, Tristan offre à Henri de lui céder ses droits : « Que je l'épouse, s'écria l'autre! Me transmettez-vous son amour en me transmettant vos droits? Il faut pourtant que l'un de nous en meure, ajouta-t-il d'une voix sombre! Sa main tremblait et battait contre son couteau de chasse. — Oui, répondit Tristan. » Et la lutte s'engage. Bientôt tous deux sont mortellement frappés; Tristan tombe à terre, mais Henri reste debout, vacillant et immobile : « du fond de la vallée, dans le crépuscule, une forme vague sembla tout à coup se détacher, et s'avancer vers eux. Elle montait lentement la colline, et, à mesure qu'elle approchait, les fils reconnaissaient leur mère. Au moment où le spectre parut, entièrement visible et reconnaissable, celui qui était debout, par un suprême effort, quitta la place où il était cloué, et alla se jeter dans les bras de celui qui gisait à terre. Ainsi tous deux, couverts de sang et de larmes, expirèrent dans un dernier embrassement. »

Les Frères Van Buch ont été réimprimés dans le supplément du Figaro du 29 août 1875. En 1878, un admirateur d'Alfred de

Musset a fait composer et tirer cette nouvelle à huit exemplaires, pour lui et ses amis, 19 pages in-4° sur papier vergé.

IX

En lisant le journal.

Le mariage de la reine Isabelle d'Espagne avec son cousin Don François d'Assises, et celui de sa sœur Dona Fernanda avec le duc de Montpensier, célébrés ensemble le 10 octobre 1846, et conclus contre le gré de l'Angleterre, avaient amené des représentations très vives de la part du cabinet anglais. Au mois de novembre de la même année, l'annexion de Cracovie, ville libre, aux États Autrichiens, par suite d'entente entre les trois puissances qui s'étaient partagé la Pologne — la Russie, la Prusse et l'Autriche, — donnèrent lieu à des remontrances de la France pour cette violation des traités de 1815, remontrances qui ne furent pas écoutées. Des bruits de guerre coururent; aussi, à l'ouverture de la session parlementaire de 1847, une discussion très vive eut lieu à la chambre entre M. Guizot et M. Thiers. Les journaux de l'opposition accusèrent le ministère de reculer et de ne pas oser soutenir l'honneur du drapeau français. C'est la lecture d'un de ces articles qui inspira ces stances à Alfred de Musset, l'une de ses rares poésies politiques.

Un ami d'Alfred de Musset m'a communiqué le manuscrit d'une autre pièce du même genre, intitulée *la Lanterne magique* et écrite vers 1830, dans la laquelle il passe en revue la double face des choses de ce monde.

X

Sur mes portraits.

Je ne crois pas commettre une indiscrétion en donnant en entier cette poésie satirique, dont l'Intermédiaire des chercheurs et curieux du 10 juillet 1891 a publié les sept premiers vers :

Nadar, dans un profil croqué
M'a manqué;
Landelle m'a fait endormi
A demi;
Biard m'a produit éveillé
A moitié;
Le seul Giraud, d'un trait rapide
Intrépide

Par amour de la vérité
M'a fait stupide.
Que pourra pondre dans ce nid
Gavarni?

La lithographie de Gavarni fut exécutée en 1854, ce qui nous donne la date du morceau. Tous ces portraits ont été gravés, à l'exception de deux : celui de Giraud, charge à l'aquarelle que l'on a pu voir en 1888 à l'Exposition des Maîtres français de la caricature, et celui de Biard, que, malgré le bon vouloir de la fille du peintre, la spirituelle Etincelle, il m'a été impossible de retrouver en original.

XI

Napoléon.

Ce sonnet est encore une pièce politique, écrite en 1856 et qui semble avoir été inspirée au poète par la vue d'une peinture ou d'une sculpture représentant un soldat blessé, étendu aux pieds d'une Victoire.

Un autre fragment de huit vers, sans date, adressé également à Napoléon, subsiste aussi.

*
* *

Je noterai encore quelques *brouillons* se rattachant à des pièces publiées et qui présentent des variantes avec le texte imprimé, pour *les Marrons du feu* (deux fragments), *le Saule* (deux), *la Coupe et les lèvres* (quatre, dont l'un porte le titre de *Brandel* et qui ne sont pas les mêmes que les deux fragments indiqués ci-dessus) ; *Rolla* (un) ; quelques phrases inédites de la *Confession d'un enfant du siècle* dont un passage est publié dans le supplément du Figaro du 14 mai 1887 ; cinq plans ou divisions de scène différents pour *Lorenzaccio* [1] ; deux projets d'un nouveau dénouement du *Chandelier*, faits en 1850 lors de l'interdiction de la pièce ; un commencement d'étude en prose *sur Leopardi*, qui est publié en vers et terminé sous le titre de *Après une lecture* ; un sonnet *Au Rhin* ; un fragment de poème dramatique en trois chants, *l'Oubli des injures*, dont plusieurs passages se retrouvent dans *la Coupe et les lèvres* ; un autre fragment en vers, qui est un dialogue entre

1. L'édition in-4° des Œuvres d'Alfred de Musset, publiée à la librairie Lemerre, de 1884 à 1895, est la première qui donne un texte de *Lorenzaccio* conforme au manuscrit. De nombreux passages sont ajoutés, entre autres, toute la fin de la 4e scène de l'acte IV, demeurée jusqu'alors inédite.

Rolla et le grand prêtre, sans titre; une première version du *Sonnet au lecteur* de 1850; d'autres fragments inédits des stances *sur la Paresse*, de la chanson *les Filles de Cadix*, de *Louison*, de *Carmosine*, de *Faustine* et du *Songe d'Auguste*.

Il ne subsiste après cela, parmi les manuscrits d'Alfred de Musset que les ébauches (les *Deux Magnétismes*; deux *Lettres à Buloz*, inachevées, l'une sur les réformes théâtrales, l'autre sur les « voleurs de noms ». Cette seconde lettre est le dernier morceau en prose sorti de la plume d'Alfred de Musset; *Un thé*; *Une Comédie sous le règne de Louis XV*, sans titre; *A Mme ****, sur le suicide; *Adolphe*, etc....); des essais de tournures de phrases, des fragments de poésies où les vers ne sont pas terminés, où le sens s'arrête avec un vers (*sur Grevedon*, *à Mme Ristori*, *conte en vers* se passant en Limagne, *A Willa*, *A un jeune peintre*, etc....); des lignes de prose qui n'ont ni commencement ni fin (*sur la guerre d'Orient*, sur la *visite de la reine d'Angleterre*, etc....), débris qui ne peuvent figurer dans les œuvres de l'écrivain.

*
* *

Il ne me reste plus à parler maintenant que de certaines œuvres que l'on attribue à Alfred de Musset, sans donner la preuve certaine qu'il en est l'auteur : « Alfred de Musset n'a jamais employé de secrétaire, dit Paul de Musset. Toute publication posthume dont on ne pourra pas produire l'autographe sera évidemment apocryphe et mensongère. » (Biographie, p. 371.). Il faut s'entendre sur ce mot autographe : Paul de Musset désigne non seulement ceux écrits en entier par Alfred, mais aussi ceux écrits sous sa dictée après 1842, par Mlle Colin, alors qu'il était malade et dans l'impossibité de tenir une plume, lesquels sont revus par lui et *corrigés de sa main*; le plus important de ces « seconds autographes » est celui de *Carmosine*.

Tel est le cas des pièces qui suivent : où est l'autographe?

1° *Chanson de Stenio*, intercalée dans la première édition de Lelia par George Sand. (Dupuy et Tenré, 1833, 2 vol. in-8°, tome II, p. 208).

2° *Quatrain à H. de Latouche*, composé en 1833, à propos des polémiques sur George Sand. Revue des Familles, 1er mars 1892.

3° Deux *sonnets à Alfred de Vigny*, l'un par George Sand, l'autre par Alfred de Musset, envoyés à l'auteur de *Chatterton* au lendemain de la représentation de cette pièce. Revue moderne, juin 1865.

Avant de les publier dans la revue, M. Louis Ratisbonne avait soumis ces deux sonnets à l'appréciation de Paul de Musset, qui lui fit cette réponse.

Monsieur et cher confrère,

En pensant aux deux sonnets que vous avez eu l'obligeance de me communiquer, j'ai conçu des doutes sérieux sur leur authenticité. A moins de preuves du contraire, je ne puis croire qu'ils soient de mon frère. Le mot de *race bovine*, que contient l'un des deux et plusieurs autres expressions de colère ou de mépris appliquées aux critiques du drame de *Chatterton*, me semblent un peu trop forts en crudité. On n'a pas tant de ressentiment pour des critiques adressées à un autre. Je croirais volontiers que M. de Vigny a pu faire ces deux sonnets dans un moment d'irritation et s'amuser ensuite à supposer qu'il les avait reçus de personnes qui, sans doute, lui avaient fait des compliments sur la pièce qu'on représentait alors avec succès à la Comédie-Française. Je vous engage donc à ne pas publier sous le nom de mon frère celui que M. de Vigny lui a attribué, à moins que vous n'en retrouviez l'autographe, car cet autographe doit exister si le sonnet a été envoyé. Quant à l'autre sonnet, attribué à une personne qui n'a jamais fait de vers, son caractère évidemment pseudonyme est une preuve de plus à l'appui de mon opinion, que tous deux sont de l'auteur de *Chatterton*. Je ne vois que la découverte des autographes qui puisse me faire revenir de cette opinion. Si vous les retrouvez, soyez assez bon pour m'en donner avis; mais s'il n'existe dans les papiers de M. de Vigny que la copie écrite de sa main, dont vous m'avez donné lecture, il sera prudent de ne les considérer que comme des documents incertains.

Agréez, monsieur et cher confrère, l'assurance de mes sentiments distingués.

P. DE MUSSET.

9 mai 1865.

Malgré cette lettre, la publication fut faite et M. L. Ratisbonne eut raison, car M. Georges Jubin, dans la REVUE BLEUE du 3 avril 1897, a publié des documents, dont une lettre d'Alfred de Musset à Buloz, qui ne laissent plus aucun doute sur l'authenticité de ces deux sonnets, dont Alfred de Musset est l'auteur.

4° *Sur les auteurs de mon temps*, strophes burlesques, dont voici la dernière :

Lassailly
A failli
Vendre un livre.
Il n'eût tenu qu'à Renduel

Que cet homme immortel
Eût enfin de quoi vivre [1].

L'autographe que je possède est écrit par Roger de Beauvoir qui est *pourtraicturé* dans la troisième strophe :

De Beauvoir
Bel à voir
Nous amuse.
Lorsqu'il a bien dîné
Il nous prie à déjeuné.
On y va, l'on s'abuse.

Les autres écrivains dépeints sont Henri Blaze, d'Anglemont, Sainte-Beuve, Capo de Feuillide, Paul de Musset et Paul Foucher.

Ce genre de plaisanterie était très en vogue parmi les habitués du salon de George Sand. M. le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul, dans sa VÉRITABLE HISTOIRE D'ELLE ET LUI (C. Lévy, 1897, 1 vol. in-12, p. 8) publie une *Complainte sur le duel* de G. Planche et de Capo de Feuillide, que l'on attribua à la collaboration d'Alfred de Vigny et de Brizeux, mais dont l'héroïne connaissait le véritable auteur (ce n'est pas à nous de soulever le voile). *Lui* écrivit à cette époque une *Revue romantique*; *Elle*, le 23 novembre 1834, une *Complainte sur la mort de François Luneau*. Nous indiquons d'autre part les *charges* faites à l'atelier d'Achille Dévéria par Alfred de Musset, qui écrivit aussi une parodie des *Mémoires d'Outre-Tombe* de Chateaubriand; et peut-être a-t-il aidé Mme Augustine Brohan à confectionner son « beau couplet de la vierge en patache ».

5° *Rêves d'hiver*, janvier 1838. Tel est le titre d'un manuscrit passé en vente chez Laverdet, le 10 avril 1855. J'ignore ce qu'il est.

6° *Quatrain italien* inscrit sur l'Album de M. le comte Dousse d'Armanon. L'ARTISTE, 29 septembre 1844 :

La rosa e un vago fiore
Come la giornata,
Presto che nasce e muore
E non ritorna piu.

Cette petite pièce est citée dans un article de M. Guenot-Lecointe sur la manie des albums; il l'accompagne de cette réflexion : « Au lieu de ces quatre lignes italiennes qui ne sont même pas des vers, pourquoi M. Alfred de Musset n'a-t-il pas écrit une strophe des Contes d'Espagne? »

1. Publié dans : LES SOUPEURS DE MON TEMPS, par Roger de Beauvoir. Paris, Faure, 1868. 1 vol. in-12, p. 135.

La même revue, dans sa livraison du 21 novembre 1844 donne encore une *Prière inscrite sur l'album des moines du Carmel.*

7° *Stances à Henri Cantel.* REVUE DE FRANCE, 1er mars 1881.

8° Un ami inconnu, qui me permettra de le remercier ici, me faisait parvenir il y a peu de temps, ce sonnet, dont il attribue la paternité à l'auteur de la Ballade à la Lune :

LUNA.

Ce soir, la lune est ronde, et sa tête fantasque
Comme un domino, passe entre les peupliers.
— Peste! la folle nuit! et vous avez, beau masque,
Choisi-là, sur ma foi, d'étranges cavaliers.

Quoi! jusqu'au noir clocher, qui, coiffé de son casque,
Semble prêt à vous suivre! et, parmi les halliers,
L'âpre Eole intrigué, qui suspend sa bourrasque
Pour ne pas déranger vos projets singuliers!

Partez donc, ô Luna! Le ciel clair et sans voiles
A, pour vous, rallumé ses claustrales étoiles...
Et moi, qu'à su charmer votre air leste et fringant,

Voyant vos doigts si blancs rayer la toile verte
De mes rideaux, je dis : « Sur ma fenêtre ouverte
« Ma mie, auriez-vous pas laissé choir votre gant? »

9° *Quatrain à une dame*, en lui envoyant des bonbons, lors de sa grossesse. ÉVÉNEMENT, 25 décembre 1876.

10° *Quatrain à une vieille coquette*, ESTAFETTE, 24 juin 1892.

11° *A une Espagnole*, stances improvisées sur un rythme de Victor Hugo. LE VOLEUR, 2 mai 1873.

12° *Stances à Buffon*, écrites sur un panneau de son cabinet de travail, à Montbard. LE CENTENAIRE DE BUFFON, *Troyes, Mongolfier, 1889, Br. in-8°.*

13° *Déclamation.* — *A Miss Anna X...*, deux poésies dans la GRANDE REVUE, PARIS ET SAINT-PÉTERSBOURG, 25 juillet 1890.

14° Pour les vers inscrits *Sur l'Album du château de Clisson*, pendant un voyage qu'Alfred de Musset fit dans la Loire-Inférieure, il se recuse lui-même dans une lettre qu'il adressa d'Angers à Mme Alfred Tattet : « ... Quant aux vers du livre de Clisson, on m'en a parlé plusieurs fois et je les tiens pour admirables, mais je n'ai pas l'honneur d'en être le père; il paraît qu'en mettant mon nom au bas, on a voulu du moins m'en faire le parrain. Je n'ai jamais été par là, et quand cet enfant-là m'est né, j'étais probablement bien loin. Ma muse aura accouché pendant mon absence,

c'est pour le moins un cas redhibitoire. J'ai déjà assez mis au monde de mauvais garnements pour ne pas vouloir d'intrus dans la famille [1]. » Est-ce que certaine conférencière célèbre ne connaît pas le véritable auteur?

*
* *

Avant de mettre fin à cette longue énumération que le lecteur doit trouver bien ardue, il me faut encore indiquer quelques pièces données comme inédites et qui ne sont en réalité que des réimpressions d'œuvres publiées.

1° L'*épigraphe* placée en tête du tome II de LELIA par George Sand (Dupuy et Tenré, 1833, 2 vol. in-8°). — Le *Fragment* donné page 190 de LES DEUX SŒURS par Mme Aglaé de Corday (Louviers, Achaintre, 1838, 1 vol. in-8°), ne sont que deux strophes de *Namouna*.

2° La nouvelle en prose que publie la GAZETTE DE LA NOBLESSE du 16 octobre 1856 est un extrait du VOYAGE OU IL VOUS PLAIRA par J. Hetzel.

3° La couverture de la 87e livraison des FRANÇAIS PEINTS PAR EUX-MÊMES (Curmer, 1840, in-4°), donne comme inédits 18 vers que reproduit LE NATIONAL de Bruxelles du 26 mars 1880, lesquels sont les 18 premiers vers des *Secrètes pensées de Rafaël*.

4° Le DIOGÈNE du 19 octobre 1856 annonce des *Stances à Mme Dorval*, mais rectifie son erreur dans le numéro du 9 novembre; ce sont les stances *A la Malibran*.

5° Le journal LE PLAISIR A PARIS du 26 juin 1889 publie « Le Navire » fragment du *Retour* et « L'Ennui », fragment des *Stances* : « Je méditais courbé... »

*
* *

Il reste une question que j'aurais voulu aborder, celle de la *Correspondance* d'Alfred de Musset, mais cela m'entraînerait en des détails bibliographiques qui n'entrent pas dans le cadre de cette revue [2]. Les trente-cinq lettres mises à la fin du volume des ŒUVRES POSTHUMES ne donnent qu'un bien faible aperçu de ce qu'elle est,

Par les publications faites en 1896 à propos de *Elle et Lui*, on connaît des fragments des lettres qu'Alfred de Musset écrivait à

1. Cette lettre est publiée en partie dans le FIGARO du 6 avril 1883, et en entier dans la GAZETTE ANECDOTIQUE du 30 juin 1885.

2. C'est pour la même raison que j'omets les *variantes* qu'offrent entre eux les divers textes imprimés.

George Sand; d'autres, adressées à Buloz, Alfred Tattet, Pierre Pagello, Alfred Arago, Boucoiran, Mme de Belgiojoso, Mme Augustine Brohan, David d'Angers, Maxime Ducamp, Alexandre Dumas, Sainte-Beuve, Mme O. Chodzko, Albéric Second, Alfred de Vigny, Mme de Girardin, Arsène Houssaye, Eugène Renduel, Mme Levrault, Frantz Liszt, Émile Pehant, etc... ont été publiées dans des journaux, des revues ou des livres; nous en avons découvert *quatre-vingt-neuf* imprimées en entier ou peu s'en faut, dans ces conditions, sans compter les lettres et fragments de lettres d'Alfred de Musset à G. Sand; et l'on peut tenir pour certain qu'il en existe un plus grand nombre. Mais combien curieuses sont celles qui demeurent encore inconnues, parmi les noms cités plus haut et celles qu'il envoya à son frère Paul, à ses éditeurs, aux interprètes de ses comédies, à divers membres de sa famille, aux directeurs des revues où il a écrit, à Émile Augier, Ulric Guttinguer, Théophile Gautier, au comte d'Alton, à Désiré Nisard, Ambroise Thomas, Auguste Barre, Mlle Rachel, même à sa gouvernante, Mlle Colin (dont les ANNALES LITTÉRAIRES viennent de publier les mémoires) et à beaucoup d'autres dont je ne puis dire les noms.

J'omets avec intention la correspondance... amoureuse, trop intime pour être publiée et qui ne sera jamais connue; car, avec un tact que je ne puis qu'approuver, lors de la mort du poète, toutes les lettres de femmes qui furent trouvées dans ses tiroirs, furent restituées sans échange par sa famille à celles qui les avaient écrites. Toutefois le mystérieux paquet déposé à la Bibliothèque Nationale pour être ouvert et publié en 1910 renferme, si je ne me trompe, l'une de ces correspondances; ce n'est pas celle de George Sand, comme on l'a prétendu; celle-ci pensons-nous, est adressée *A une belle inconnue* :

Si vous croyez que je vais dire
Qui j'ose aimer,
Je ne saurais, pour un empire
Vous la nommer.

Les lettres à sa marraine sont aussi peu connues que les autres, car les textes que Mme Jaubert a intercalés dans ses SOUVENIRS (Hetzel, 1881, 1 vol. in-12) et ceux donnés par Paul de Musset sont, sauf quelques rares exceptions, absolument altérés et défigurés. J'ai pu les vérifier presque tous sur les autographes originaux, et j'ai constaté qu'ici une lettre avait servi à en faire deux; que là deux ou trois lettres étaient fondues en une seule; ailleurs, les phrases sont interposées, et très souvent les dates supprimées

ou changées. N'eût-il pas mieux valu rien que cela? Que de jolies choses cependant elles renferment, et que de récits j'y ai lus, semblables à *Un souper chez Mlle Rachel*, qui n'est que l'une d'elles dont on a supprimé le commencement et la fin!

Comment conclure, si ce n'est en exprimant le désir de voir un jour joindre aux œuvres du poète toutes ces pages inédites, toutes ces lettres surtout, qui revèleront un Musset inconnu?

*
* *

Les Annales politiques et littéraires du 19 septembre 1897, commencent la publication de *Denise*, cette nouvelle dont je parle au début de cet article, en laissant planer, par un Avertissement, un doute sur le véritable auteur. Il suffit, pour éviter toute équivoque, de se reporter à la Revue de Paris de mai 1841; on y trouvera *Denise*, avec la signature de Paul, son seul et véritable auteur. Cela a été relevé par M. le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul dans une lettre publiée par le Journal des Débats du 1er juillet 1897. Le même journal donnait le lendemain une autre note rectificative (qui émanait de moi) dans laquelle je disais que le fait d'attribuer à Alfred ce qui venait de Paul, n'était pas unique, et je faisais allusion à une lettre envoyée par Alfred de Musset à un de ses éditeurs, pour se plaindre de ce fait. Voici cette lettre :

Monsieur Charpentier, 19, rue de Lille.

Lundi, 30 septembre.

Mon cher ami,

Je vous envoye le catalogue de l'*Assemblée* où vous trouverez quatre ou cinq romans de mon frère, annoncés sous mon nom. Vous m'avez dit que vous vous chargeriez de demander la rectification. J'aimerais mieux en effet que vous me rendissiez ce service, attendu qu'il est délicat pour moi de parler de mon frère.

D'ailleurs votre position, étant *mon éditeur*, vous donne, il me semble, toute espèce de droit. Car c'est au bout du compte une sotte tromperie qui est toujours préjudiciable : le public peut nous croire complices..... Si on ne rectifie pas l'erreur, il faudra écrire dans d'autres journaux.

Tout à vous,

Afred de Musset.

Sur l'autographe se trouve cette note de M. Charpentier : « Au sujet d'une annonce dans le journal *l'Assemblée nationale* ».

Maurice Clouard.

MÉLANGES

UNE IMPROVISATION POÉTIQUE DE PAUL HURAULT DE L'HOSPITAL, ARCHEVÊQUE D'AIX,

Précédée d'un récit anecdotique de Peiresc.

Tout le monde sait que Paul Hurault de l'Hospital, qui gouverna l'église d'Aix pendant de longues années [1], fut un orateur [2], mais tout le monde à peu près ignore que ce fut un poète. J'apporte donc aux amis de l'histoire littéraire une petite révélation en publiant d'après un imprimé tellement rare qu'il est pour ainsi dire inconnu [3] un poème composé par le prélat en quelques heures, presque en quelques minutes, dans des circonstances que je vais laisser le soin de raconter d'abord à un pieux écrivain fort obscur et fort digne de cette obscurité, ensuite à un savant écrivain fort célèbre et fort digne de cette célébrité.

Le premier des deux récits a été reproduit par l'abbé Faillon (*Monuments inédits sur l'apostolat de sainte Marie-Madeleine en Provence*; Paris, 1865, in-4°, colonne 1055) :

« Nous joindrons à cet exemple [4] celui de l'archevêque d'Aix, Paul Hurault

1. Nommé archevêque par Henri IV en 1595, il ne put être installé que le 3 décembre 1599; il mourut en septembre 1623 (*Gallia christiana*, t. I, colonne 336).

2. Les auteurs du recueil qui vient d'être cité louent la facilité et l'éclat de sa parole, ainsi que la richesse de son érudition. Ce double éloge se retrouve dans les *Registres-Journaux* de Pierre de l'Estoile (édition Jouaust, t. VIII, p. 124 : « Le vendredi 12e de ce mois [mars 1604], M. l'archevesque d'Aix, *docte prélat et vray torrent d'éloquence*, preschant le karesme à Saint-André, etc. ». J'ai eu l'occasion de rendre jadis hommage au talent du petit-fils (en ligne maternelle) du chancelier de l'Hospital (*Lettres inédites de Guillaume Du Vair*, Marseille, 1873, in-8, p. 29, note 1). Peiresc possédait (voir *Catalogue Lambert*, t. II, p. 97) une harangue (écrite de la propre main de Paul Hurault) adressée au roi, pour le clergé de France. M. Gabriel Hanotaux (*Histoire du cardinal de Richelieu*, t. II, 1896, p. 28), nous montre, aux États de 1614, « l'archevêque d'Aix, personnage sympathique » adressant au tiers des paroles de conciliation, *des paroles de soie*, comme s'exprime une relation contemporaine.

3. On ne le possède ni dans les bibliothèques publiques de Paris et de la Provence, ni dans les collections particulières des bibliophiles de la région méridionale. Le seul exemplaire connu appartient à la bibliothèque d'Inguimbert, à Carpentras, collection Peiresc, registre LXXV, f° 605.

4. L'exemple d'Horace Capponi, Florentin, évêque de Carpentras et administrateur du comtat Venaissin pour le pape Clément VIII [*Gallia christiana*, I, col. 913] ... Voulant continuer en quelque sorte la même prière dans ce lieu quoique absent, il l'exprima par quatre vers latins, qu'il fit graver sur une table de marbre, qui fut attachée en 1600 aux rochers de ce saint lieu (manuscrit de P. J. de Haitze, *Description de la Sainte-Baume*, Bibl. de Marseille).

de l'Hôpital, qui fit à pied le pélerinage d'Aix à Saint-Maximin, et de là à la Sainte-Baume, dans la compagnie de M. de Cujes, évêque de Sisteron, et de M. de Barjemont, seigneur de Peinières. Voici comment un auteur [1] contemporain raconte ce voyage édifiant :

« *Comme monseigneur eut fait sa dévotion à Saint-Maximin, et visité les saintes reliques, se profondant en larmes fort longtemps; quoique harassé et haslé, tant du chemin que pour sa délicatesse, ne se contentant de ce chemin, le lendemain au matin, voulut s'acheminer au lieu de la pénitence, ou dans la grotte. L'évêque de Sisteron et le seigneur de Peinières, voyant sa peine et travail qui étoit excessif, pour être ses pieds agacés et foulés avec ampoules, vouloient à force de prières et supplications le faire monter à cheval, et il refusa. Comme il commençoit à monter rencontrant un oratoire devant lequel se prosternoit, chantant hymnes et cantiques, avec quelques vers, que lui-même avoit faits et composés à l'honneur de cette Sainte; et cela dura à chacun d'iceux oratoires l'espace d'une heure, ses yeux fondant en larmes. Entré dans la grotte se prosterna à genoux, en larmoyant et sanglotant; demeura l'espace de deux heures là-dedans sans sortir, visitant ce lieu dévot et saint; ayant au préalable entendu de confession ceux qui étoient là pour accomplir leur dévotion; puis célébra la sainte messe.*

« Les vers dont il est ici parlé, et que l'archevêque avait composés à la louange de sainte Madeleine, ont été donnés au public. On en trouve un exemplaire dans le recueil de pièces de Peiresc conservé aujourd'hui à la bibliothèque de Carpentras [2]. Mais ces vers, quelque pieux qu'ils soient, montrent que le prélat n'était point né poète ».

Le récit de Peiresc est écrit avec l'enjouement et l'humour les plus inattendus. Celui qui d'ordinaire traite avec une docte gravité des sujets fort sérieux, parfois même fort arides, nous donne ici une narration plaisante, où même en un certain passage la verve devient endiablée et ne se refuse pas un mot de la fin qui manque entièrement de charité. Pardonnons au bon Peiresc ce coup de griffe qui — circonstance aggravante! — atteint une personne sacrée, un archevêque! L'admirable érudit n'en a pas donné beaucoup dans sa noble vie, et un péché qui n'est pas un péché d'habitude ne compte presque pas, selon certains casuistes dont la manche est peut-être un peu large. Quoi qu'il en soit, le récit est trop agréable pour ne pas trouver grâce devant les juges les plus austères. On y remarquera une allure de ton rapide, fringante en quelque sorte, qui est en harmonie avec l'activité fébrile du héros de l'historiette, lequel peut assurément être surnommé le plus remuant des prélats. Ce prélat, qui allait si vite dans tous les chemins, n'allait pas moins vite quand, selon la vieille et classique formule, il gravissait le Parnasse, et on a le droit de dire qu'il improvisait ses poèmes avec autant de facilité que ses voyages. En lisant la charmante page de Peiresc, on regrettera que le fécond *épistolier* n'ait pas plus souvent traité avec la même étincelante verve des sujets anecdotiques. Il eût certainement passé pour un des plus spirituels narrateurs de son temps [3].

1. *La vie, la conversion et la pénitence de sainte Madeleine*, par le P. Pichot, minime. Tournon, 1623, in-12, p. 392-394.

2. Bibliothèque de Carpentras, manuscrits de Peiresc (*sic*). Comme les manuscrits de Peiresc conservés à Carpentras sont au nombre de plusieurs milliers, citer ainsi c'est imiter quelque peu celui qui, parlant d'une perle, donnerait cette vague et désespérante indication : vous la trouverez dans l'Océan.

3. On trouve parfois dans sa correspondance des éclairs de gaieté du plus heureux effet. L'éditeur des *Lettres de Peiresc à sa famille et principalement à son frère* n'a pas manqué de signaler (t. VI, 1896, *Avertissement*, pp. III et V) quelques-unes des plus agréables narrations de l'auteur.

« M. d'Aix ayant sceu que le cardinal d'Este [1] s'en alloit à la Sainte-Baulme [2] print envie de le suivre le lendemain, et pour n'aller à vuide, ne pouvant dormir la nuict, fit 200 vers en l'honneur de la Marie Magdeleine, et aprez s'endormit sur le matin jusqu'à huit heures, pendant lequel temps les dictz vers furent imprimez en placard [3].

« Aprez huict heures, le dict sieur monta à cheval, et dict qu'il s'en alloit en poste dire la messe à la Sainte-Baulme et appendre ledict placard prez de la chapelle de la Magdeleine. Ainsy fuct dict ainsy fut faict.

« Et de peur qu'on ne trouve estrange telle diligence, il faut sçavoir qu'en l'année 1612 et en juillet, estant le dict sieur à Brignole [4] pour la tenue de sa pretendue assemblée des prelatz, les consuls de la dicte ville le prièrent, dez le soir de la veille de la Magdeleine, à disner, pour le lendemain, où il leur promit de se trouver.

« Le matin, sur les huit heures, il alla à l'église de Brignole pour dire la messe, et demanda une crosse pour dire la messe pontificalement (car il avoit sa mitre, et, ne se trouvant point de crosse, demanda quelque crosse de bois pour s'en servir à cette occasion, mais il ne se trouva pas de sainct de bois qui eût d'assez grosse crosse.

« Voyant cela il s'en alla à son logis et monta à cheval, et, comme on luy demanda où il alloit, il dict qu'il alloit dire la messe à Sainct-Maximin [5]. On le fit ressouvenir qu'il avoit promis de disner avec les consuls. Il dict qu'il s'en souvenoit trez bien et qu'il seroit revenu à temps.

« Il fit ces trois lieues en poste, dict la messe pontificalement à Sainct-Maximin, reprint la poste, et fut de retour à Brignole à temps pour le disner.

« De sorte que ce n'est rien au prix du voyage de la Saincte-Baulme, où le chemin est un peu plus mauvais. Il est vray que la devotion de son cœur le pouvoit transporter. Combien il y a de mauvaises langues qui disent qu'il y a double entente en cette MAGDALENA PAVLI [6]! Tant y a que les imprimeries de Paris ne reproduisent poinct de si belles pièces [7]! »

1. Alexandre d'Est, fils d'Alphonse d'Est, duc de Modène, et de Julie de la Rovère, avait été créé cardinal le 3 mars 1598; il fut évêque de Reggio, et mourut le 2 mai 1629. L'abbé Faillon n'a pas nommé ce prince de l'Église parmi les illustres visiteurs de la Sainte-Baume. Il a commis, du reste, bien d'autres péchés d'omissions et, notamment, lui dont les citations sont si abondantes, il n'a pas mentionné les fameux sermons de Michel Menot sur la Madeleine, discours sur lesquels l'attention des curieux vient d'être rappelée par M. le professeur Armand Gasté (*Michel Menot*, Caen, 1897) et qui avaient été déjà l'objet d'une étude spéciale de l'abbé Labouderie (1802).

2. Voyez une délicieuse description de la Sainte-Baume en particulier, de la Provence en général, dans les premières pages de *Sainte-Marie-Madeleine*, par le R. P. H. D. Lacordaire, des Frères Prêcheurs, membre de l'Académie française (Paris, 1872, 3e édition, pp. 5, 15).

3. Le tour de force typographique n'est pas moins prodigieux que le tour de force littéraire. C'est à Aix que fut fait, par l'imprimeur de l'archevêché sans doute, cet *instantané*.

4. Ce chef-lieu d'arrondissement du Var est situé à 24 kilomètres de la Sainte-Baume.

5. Saint-Maximin, chef-lieu de canton du Var, est à 20 kilomètres de Brignoles.

6. L'assertion est transparente : *Paul*, c'est le galant prélat; *Madeleine* est une nouvelle *pécheresse* dont je ne dirais pas le nom, si je le savais, car on doit toujours respecter le secret des femmes, même après plusieurs siècles écoulés. Voir sur les *faiblesses* de l'archevêque d'Aix le texte et l'annotation d'une lettre écrite par Peiresc, le 3 août 1615, à l'évêque de Riez, Guillaume Alleaume (*Lettres à divers*, sous presse, t. VII, p. 17).

7. Bibliothèque d'Inguimbert, registre VI des minutes de la correspondance de Peiresc, f° 783. Autographe, ce document ne porte pas de date, mais il est placé à la suite de deux autres relations également autographes (f° 781-782), lesquelles sont

L'abbé Faillon [1], on l'a vu, s'est montré sévère pour la pièce composée en quelques minutes de bouillante inspiration par l'archevêque d'Aix. Il me semble que, surtout si l'on tient compte de l'*improvisation*, le très curieux chapelet de dizains mérite plus d'indulgence. En tout cas, l'auteur, s'il pouvait revivre un moment, serait autorisé à redire à ses critiques la fière parole de Zeuxis : « Il vous est plus facile de me censurer que de m'imiter ».

PH. TAMIZEY DE LARROQUE.

Vers de M. d'Aix faicts en une nuict sur la Madaleine, en mars 1614.

I

Je chante en ce desert la vertu d'une Dame,
Qui r'emporta ce los du Dieu de verité,
De brusler plus que tous d'une divine flamme,
Que les Anges des Cieux appellent Charité.
Ame qui ne sçais point que c'est de penitence,
Considere plustost la rigueur de l'offence,

datées du 22 et du 25 avril 1619. On peut en conclure que l'historiette a dû être écrite vers le même temps, c'est-à-dire cinq ans environ après la double chevauchée (*poétique et réelle*) de l'archevêque d'Aix. Puisque nous sommes à Carpentras, je demande la permission de raconter que, dans l'été de 1894, j'eus l'honneur et le plaisir de travailler dans l'Inguimbertine à côté du très savant et très regretté chanoine Albanès, qui fouillait avec autant de zèle que moi les manuscrits de Peiresc, et que j'eus la malice de montrer à cet ardent défenseur de la tradition un registre de la collection peirescienne (n° L, t. II) contenant une vie très ancienne de Marie-Madeleine, sans nom d'auteur (texte grec suivi d'une traduction latine), où ne se trouve la moindre mention de l'arrivée de la sainte voyageuse en Provence. Mon cher compagnon de travail se contenta de jeter sur le manuscrit un indescriptible regard de dédain. Il était évident que pour lui ce manuscrit était une quantité absolument négligeable.

1. Rapprochons du chantre de la Madeleine et de la Sainte Baume divers poètes énumérés par l'abbé Faillon, qui ont célébré l'illustre pénitente et la fameuse localité : Pétrarque, qui aurait lui-même suspendu aux rochers de la grotte une inscription en vers latins; Jean Dorat, l'helléniste limousin, le professeur au collège de France, le poète royal, *poeta regius*, un des *astéroïdes* de la pléiade, et imitateur des vers du métaphorique *ami de Laure*; le pape Urbain VIII, auteur d'une ode (*De sancta Maria Magdalena*) que l'on peut voir dans l'édition des poésies de Maffeo Barberini publiée à Paris par les soins de Peiresc; Georges de Scudéry, gouverneur du fort de Notre-Dame de la Garde [*gouvernement superbe et beau!*], auteur d'un sonnet placé dans la grotte et dont je ne citerai que le premier vers (ce sera bien assez!) :

« Ici fut autrefois une amante fidèle ».

N'omettons pas le religieux carme Pierre de Saint-Louis, qui, selon l'abbé Faillon (t. I, p. 352), *décrédita* l'histoire de l'arrivée et du séjour de Marie-Madeleine en Provence par le poème burlesque qu'il composa sous le titre de *La Madeleine au désert de la sainte Baume*. L'abbé Faillon affirme avec une sainte colère que ce poème fut considéré comme *une parodie* où les calembours et les pointes « mêlés aux extravagances les plus inouïes », n'étaient propres qu'à couvrir de mépris la tradition des Provençaux ». Il est certain que le pire des ennemis de cette tradition n'aurait pu imaginer rien de plus compromettant pour un sujet aussi délicat, que des vers de ce genre où le grotesque atteint la suprême limite : « Elle voit son *futur* dans ce *présent passé* ».

Que cest insupportable et solitaire lieu :
Mais qu'après tout cela ny le prix, ny la peine,
Ny la gloire du Ciel, ny l'Enfer ne te meine,
Ny rien que pure grace au service de Dieu.

II

De dessous un rocher se voit naistre la source,
Qui va parmy la plaine à souhait se roulant,
Et monter aussi haut que sa bruyante course
Tire de profondeur contre-bas decoulant.
Ainsi ce bel esprit, ces amoureuses larmes,
Et ces cheveux dorez tiroient avec leur [*sic*] charmes
Du Paradis d'honneur à l'Enfer des plaisirs,
Quand celle qui si bas est du Ciel descenduë
De l'Enfer de l'Amour par amour est renduë
Au ciel de penitence et de chastes desirs.

III

Quel chemin teniez-vous, ô divines fontaines,
Quand voz vagues ruisseaux de grace dessechez
Alloient de vains desirs et d'amoureuses peines
Fournissans autrefois cent canaux de pechez!
Qu'il estoit bien besoin que le Soleil du monde
Mouvant de son aspect la source de vostre onde
Vous entretinst, beaux yeux, de celeste liqueur,
Et que pour deriver sur ceste belle face [1]
Tant d'amoureuses pleurs de la source de Grace
De ses divins regards il vous fendist le cœur!

IV

Ah! cœur digne du Ciel ces larmes ruisselantes
Que pour le fils de Dieu vous allez espandant
Monstrent à descouvert les flammes violentes
De cest ardant amour qui vous va possedant.
Ainsi le grand Helie eust le Ciel si propice,
Que plus on versa d'eau dessus son sacrifice,
Plus de rayons de feu s'y virent allumez.
Et que plus on pensa les flammes empeschées,
Les eaux furent plustost des flammes desseschées,
Et les dons du Prophète en un rien consumez.

1. On aime mieux cette *belle face* que l'expression trop réaliste employée pa Michel Menot en ce passage de son sermon prêché à Tours, en 1508 : « Elle vient doncques se présenter avec son *beau museau* devant nostre Redempteur ».

V

L'on dict qu'à la desfaicte où fut faicte captive
La Royalle maison des peuples Idumez,
Un Prestre ensevelit la lampe encores vive
Dont les feux des Autels devoient estre allumez.
Et cherchant ceste lampe à la fin de la guerre
Pour feux on ne treuva que de l'eau dessous terre,
Mais ceste eau s'alluma de la flamme des Cieux.
Grandeur du fils de Dieu! l'on voit soubs vostre cendre
Les feux de vostre cœur en larmes se respandre
Et voz larmes brusler d'un rayon de ses yeux.

VI

Aux pieds du bon Sauveur, sa règle et son Idée [1],
Là sur le precipice et proche du trespas
Du flambeau de l'amour à sa perte guidée
La belle [2] se r'avise et retire ses pas :
Un flambeau defalloit à ceste vagabonde,
Quand bruslant de l'amour du Grand Soleil du Monde
Au travers l'espoisseur de son Humanité
Desormais penitente, et chaste, et solitaire
On la voit se guider vers le mont du Calvaire
N'ayant autre flambeau que la divinité.

VII

Qui a veu quelque fois sur la fresche rosée
Parmy l'esmail d'un pré de diverses couleurs
L'abeille ores errante et ores reposée
Despouiller la campagne et se charger de fleurs,
Puis gaignant quelque creux d'aisles faibles et lentes
Tirer de la douceur des plus ameres plantes,
Et former de l'Absynthe un agreable miel,
Il a veu Magdeleine en cè coin de la France
Les yeux chargez de pleurs, le cœur de penitence,
Abandonner la terre et regagner le Ciel [3].

1. *Idée* est là pour notre moderne expression *idéal*.
2. N'est-ce pas quelque peu familier? Mais quand on écrit si vite!
3. Cette strophe n'est-elle pas véritablement poétique? Et l'abeille qui a inspiré tant d'heureuses choses aux amis des Muses, à commencer par ceux qui se servaient du langage aux « douceurs souveraines », l'abeille qui a été, en quelque sorte, la providence des chercheurs d'élégantes métaphores, a-t-elle fourni souvent l'occasion de composer des vers plus gracieux?

VIII

Le Faulcon passager toute une matinée
Ira donnant la chasse aux habitans de l'air,
Mais sentant approcher la fin de la journée,
Il baisse pour se paistre, et cesse de voler.
Grand Dieu, vostre servante estoit bien toute telle,
Celle qui despeuploit autresfois de son aisle
En sa jeune beauté la campaigne et les airs,
Ores baissant la teste et l'aisle ferme et jointe,
Fond du Ciel en Enfer, de l'Enfer faict sa pointe,
Se guinde sur voz pieds, de voz pieds aux deserts.

IX

Si d'un aspre rocher ou du haut d'une butte
Un poids avec le souffle est poussé seulement,
Plus grand sera le poids et plus basse la cheute,
Plus viste à l'approcher sera le mouvement [1].
Chrestien, si tu sçavois ce qu'il faut que tu penses
De la hauteur du Ciel et du poids des offenses,
Tu ne t'estonnerois qu'un souffle d'amitié
Par si grande roideur l'aye faite descendre
Aux pieds d'un Agnelet, et si prompte se rendre
Du hault d'impenitence au centre de pitié.

X

Orse [2] dessus les flancs de la blonde marine [3]
Sert mieux le marinier que la pouppe souvent,
Ainsi d'un pole à l'autre un vaisseau s'achemine
D'aller et de retour avec un mesme vent.
Par amour de son Pole elle fut emmenée,
Par amour à son Pole elle fut ramenée.
Mesme le Dieu d'Amour en eut tant de soucy,
Que du vent de faveur, et de grace divine
Sillonnant à son gré les flots de la marine,
Sans aucun equipage elle surgit icy.

XI

D'amours avoient esté ses premieres trafiques,
Quand de son Imprudence à tard s'appercevant,
Tenant les pieds de Dieu, de ses yeux pacifiques
Remise generale elle alloit recevant.

1. C'est la traduction un peu flottante du *Lapsu graviore ruant.*
2. *Sic* pour *Ourse*, la constellation chère aux navigateurs.
3. Ceux qui ont vu et admiré le reflet d'un beau soleil sur les eaux de la Méditerranée, qui semblent dorées, apprécieront la justesse du coup de pinceau.

La paix (dit nostre maistre) et elle, penitence;
Remise (dit le maistre) et elle patience,
Comme si la censure ou la voix du Preteur
Ceste necessiteuse et contraincte de rendre
Confessant de devoir, et plus preste de prendre
Sans terme ny delay delivroit au pasteur [1].

XII

Ses yeux accoustumez à dresser entreprises,
Deux conquerans du monde, et des ames vainqueurs
Armez de doux regars avoyent fait mille prises,
Enlevé mille amants, et forcé mille cœurs,
Et eussent rançonné ces amoureuses Ames,
Pour la perte du ciel, pour l'Enfer et ses flammes,
Sinon que le Sauveur les secourust en bref.
Mais estant du Sauveur elle-mesme captive,
Toute fondante en pleurs, amoureuse et craintive,
Ramena ceste troupe elle-mesme à son chef.

XIII

Joseph ne desirant que pardonner la coulpe,
Que ses freres avoyent encontre luy commis,
Feignit avoir perdu le couvert de sa couppe,
Et le fit retrouver où les siens l'avoyent mis.
Ainsi pour ramener la saincte penitente
A rechercher de cœur et de fidelle attente
Le pardon que pour elle il avoit merité
Jesus cache en son cœur, que tendrement il aime
La coupe et le froment de son essence mesme [2],
Et le divin secret de pure charité.

XIV

Par armes de justice et de perseverance
La belle penitente attaque son vainqueur,
La foy dessus le chef, sur le bras l'esperance,
Et l'amour sans pareille au beau milieu du cœur.
Elle a de son costé les soupirs et les larmes.
Le Sauveur sa pitié, ce sont ses seules armes

1. Un peu embrouillé, un peu prétentieux et, pour tout dire, un peu semblable aux vers malencontreux du R.-P. Pierre de Saint-Louis. Mais tout poète a de mauvais moments et Homère lui-même s'endort quelquefois. L'archevêque d'Aix était pardonnable de s'endormir aussi après l'accablante fatigue causée par ses dix premiers dizains en une nuit d'insomnie.

2. Ne trouve-t-on pas que c'est là un beau vers qui rachète beaucoup d'autres vers imparfaits?

Contre tant de pechez, dont il porte le faix.
Avecques ses baisers la courageuse amante
Commence ce combat, le Sauveur parlemente [1],
Elle suit sa fortune, et remporte la paix.

XV

Encores à la fin cest enfant miserable
Prodigue et repentant de son pere est receu,
Et sa faute s'excuse et n'est considerable
Parce que la jeunesse, et l'amour l'ont deceu.
Prodigue de l'honneur, mais sainte pecheresse
Fust-ce le trop d'amour, ou la folle jeunesse,
Qui t'impetra la grace, et te mit en ce lieu,
L'ame de coups mortels tant de fois offensée?
C'est que tu n'eus jamais ceste folle pensée
D'abandonner du tout le souvenir de Dieu.

XVI

Derriere le Sauveur se voit la penitente
Ses cheveux, ses odeurs, et ses larmes offrir,
Pour ce que les pecheurs doivent estre en attente,
Et les sacrez autels ne les peuvent souffrir.
Las ceste ame contrite, et de douleur attainte
Et non plus pecheresse, ains admirable et saincte
On la voit (doux Jesus) à vos pieds se coller,
Et moy vain et superbe ennemy d'innocence [2],
Masque d'hypocrisie, arrest d'impenitence,
Vous refuser mon cœur, et le vostre immoler!

XVII

Le peintre qui façonne au naïf un visage
S'il l'a tousjours present, sa main l'imite mieux,
Mais s'il veut contrefaire un riche paysage,
Dessus aucun subject ne va jettant les yeux.
Ainsi la penitente au milieu des delices
Ne sçait que se choisir de tant et tant de vices,
Mais lorsque le Sauveur est descendu des Cieux,
Imitant la vertu qu'elle avoit offensée
Tousjours l'original estoit en sa pensée,
Et tousjours son visage estoit devant ses yeux.

1. Expression moins noble que spirituelle.
2 *Habemus confitentem reum.*

XVIII

Aux prises de la luite [1], une nuict solitaire,
Jacob avec un ange autresfois s'esprouva,
Mais s'approchant le jour, et vaincu l'adversaire,
Blessé depuis cest'heure, et caigneux [2] se trouva.
La saincte (quoy qu'absoulte) à vos pieds estendue,
Au sepulcre, aux deserts, jamais ne s'est renduë
Et pour la penitence a tousjours combattu :
Grand Dieu, qu'en dites-vous? C'est une simple femme
Qui des peines du corps, et des forces de l'ame
A tousjours vostre pere, et vous mesme abbatu.

XIX

Quelle est, ô doux Jesus, non point de la despense
Des parfums plus exquis de l'Inde s'apportans,
Mais de si haut amour quelle est la recompense?
Le jeusne? les hyvers ? le silence? le temps?
Ah ! divine beauté (Je dis devant mon maistre)
Ah! fille de douleurs, si (ce qui ne peut estre)
Vous n'avez d'un pecheur le salut merité,
Au moins en ces deserts par divins exercices
De veilles, d'oraisons, de larmes, de cilices,
Payez-vous ma paresse au poids de charité.

XX

Et c'est la recompense, ô saincte Magdaleine,
Que le Sauveur du monde à soy vous mesurant
Prepare à vostre amour, et donne à vostre peine,
Bien que pour vos pechez vous l'alliez endurant.
Ses peines ont au monde apporté la justice,
Vous avez pour le monde offert en sacrifice,
Autant que pour vous mesme un cœur plein de douleurs.
Puissante Deité! Que se peut-il plus faire,
Que fournir à la croix, pour autruy satisfaire,
Et laver tout un monde au ruisseau de vos pleurs?

1. *Sic* pour *lutte*. Le poète faisait là de l'archaïsme, car la forme *luite* appartient au moyen âge et on la trouve déjà employée au XIIIe siècle.
2. *Caigneux* est bien prosaïque, bien vulgaire. Il était si facile de mettre *boiteux*, qui est plus relevé. N'oublions pas que *cagneux* a une ignoble origine, étant dérivé du mot *cagne* (par allusion aux jambes tournées en dedans du chien basset).

XXI

J'ay chanté, ma princesse, en ce lieu vostre gloire.
Tout infame de vice, et chargé de forfaicts [1],
Tenez de vostre esclave en paradis memoire,
Et m'ayez le pardon des pechez que j'ay faicts.
Recommandez à Dieu la santé de mon prince,
Et priant pour la France, aimez ceste province,
Vostre cher hermitage, et l'honneur de nous tous.
Que si ceste inutile, et pecheresse vie
Ne m'est par le trespas en peu de temps ravie,
Encor' une autre fois je chanteray de vous [2].

1. Ce vers si franchement, si durement accusateur ne doit-il pas désarmer les plus sévères? Un tort avoué n'est-il pas un tort pardonné? Hurault de l'Hospital survécut plus de neuf ans à cette composition. Tint-il sa promesse et rechanta-t-il Madeleine?

2. Peiresc a ajouté de sa main au-dessous du placard ces trois mots énigmatiques : *Madon de Pau*. Je suppose que *Pau* est un *lapsus* pour *Paul*, prénom de l'archevêque, et que, si mon jugement n'est pas trop téméraire, il faudrait lire dans *Madon*, l'abrégé de *Madelon*, synonyme familier de *Madeleine*. Il y aurait donc là une indication peu voilée, peu charitable, que l'on pourrait traduire *librement* ainsi : *pour la Madeleine de Paul*.

LES SOURCES DE « L'ÉCOLE DES MARIS »

C'est un des sujets ordinaires de la satire et de la comédie de tous les pays et de tous les temps que la peinture plaisante des ruses et des perversités féminines. Est-ce de la part des hommes, c'est-à-dire des maris, comme une revanche et comme une excuse? Trouvent-ils plutôt une consolation à montrer leur voisin victime d'une infortune qu'ils subissent ou qu'ils redoutent? Toujours est-il que la liste est longue, dans la littérature, des voi es e moyens inventés par les femmes pour infliger aux hommes la chose que tantôt ils n'osent nommer, et que tantôt, par bravade, ils étalent en deux syllabes sonores. Ces sortes de plaisanteries furent toujours faciles, et il est vrai de dire qu'elles n'étaient point mauvaises, puisqu'elles produisaient toujours leur effet. Mais il importait de leur donner un sens et une conclusion, et de bonne heure s'est posé le grave problème des responsabilités. A qui la faute? Nos bons aïeux n'hésitaient guère, si nous en croyons leurs fabliaux. Pour eux, la femme était l'animal trompeur par excellence, et ils ne s'étonnaient pas plus de ses subtiles infidélités que des ruses du goupil. Les nouvelles italiennes de la Renaissance nous tracent un portrait analogue, et ce n'est pas leur lecture qu'il faudrait conseiller pour engager au mariage. La femme y apparaît plus consciente d'elle-même et de son charme, mais sa personnalité qui grandit se manifeste surtout dans les tromperies qu'elle imagine pour satisfaire les raffinements de sa volupté.

La *comedia* espagnole du XVIe et du XVIIe siècle n'a eu garde de renoncer à cette source inépuisable d'intrigues et de plaisanteries. Pourtant ses héroïnes, qui sont loin d'être toujours des modèles de vertu, peuvent donner de leurs ruses une raison moins immorale que les femmes du *Décaméron*. Lisez chez Lope *El Mayor imposible*, *El Acero de Madrid* ou la *Discreta enamorada*. Lisez encore si le « fenix » des auteurs espagnols ne vous suffit point, la comédie de Moreto : *No puede ser guardar una mujer*. Toutes ces lectures vous laisseront la même impression. La femme n'a peut-être pas tous les torts quand elle use de toute sa souplesse pour échapper aux contraintes souvent maladroites ou odieuses qui pèsent sur elles. C'est un leurre sans doute que de vouloir la garder malgré elle. Mais ne serait-ce point aussi une injustice? Et voici que le problème change d'aspect et que les responsabilités se déplacent. Si la femme est infidèle, à qui la faute? Le grand coupable n'est-il pas le mari? Oui certes, dit Mendoza dans son ingénieuse comédie *El marido hace mujer*. Les ruses de la femme ne nous apparaissent plus comme la marque d'une nature mauvaise, éprise d'une malsaine volupté; elles sont la revanche ironique de la faiblesse froissée contre la force brutale; elles ne fournissent plus seulement quelques satires et quelques ironies, elles peuvent devenir la matière d'une grande comédie qui, en mettant aux prises les deux sexes, nous donne sur leurs rapports des leçons profondément humaines. Cette comédie existe. Elle s'appelle *l'École des maris*. Molière a profité, pour l'écrire, des observations de presque tous ses devanciers. On a relevé déjà la plupart de ses sources. Il me semble qu'on a négligé la plus importante, la comédie de Mendoza. Peut-être prendra-t-on quelque intérêt à voir combler cette lacune, à se rendre un compte plus exact de l'art merveilleux avec lequel notre grand comique invente à nouveau toutes ses lectures, et les fond en un mélange original. A payer ses dettes, on s'enrichit. Il est vrai que, pour les payer, il faut être riche. Mais Molière est de ceux qui ne redoutent pas leurs créanciers.

La comédie ancienne ne pouvait pas fournir beaucoup à *l'École des maris* La femme, courtisane d'ordinaire et quelquefois libre, y joue toujours un rôle

effacé. Elle est la proie que les ruses de l'esclave veulent ravir pour le jeune maître. Sa personnalité ne s'est point encore éveillée. Ses désirs sont pâles et hésitants. Ils ne deviennent jamais des ardeurs résolues, prêtes à opposer elles-mêmes la tromperie à la violence, la liberté de l'esprit à l'esclavage du corps. L'antiquité pouvait connaître, et a connu, avec les *Adelphes*, l'école des pères. Ses conditions sociales lui interdisaient la moindre idée d'une école des maris. On voit bien chez Térence deux systèmes d'éducation qui sont mis en opposition et qui d'ailleurs donnent tous deux d'assez médiocres résultats. Mais on n'élève pas une jeune femme comme un jeune homme. Et la seule idée que Molière pouvait emprunter aux *Adelphes*, l'antithèse chez deux frères de la douceur bienveillante et de la sévérité grondeuse, c'est certainement chez Mendoza qu'il l'a rencontrée.

Où donc a-t-il trouvé la conception première de sa comédie? On en pourrait chercher le germe dans la troisième nouvelle de la troisième journée du Décaméron. Une dame aime un jeune gentilhomme et ne sait comment lui faire connaître son amour. Un jour, au confessionnal même, elle se plaint à un moine qu'elle est poursuivie par ce gentilhomme, et elle le prie de remettre à ce galant impertinent une ceinture et une bourse que, dit-elle, elle en a reçues. Le confesseur s'acquitte de la commission, et le jeune homme voit dans le cadeau déguisé qu'on lui fait l'assurance de son bonheur prochain. Et il ne se trompe pas. Ici, plus d'esclave fourbe comme dans la comédie ancienne. La femme a conscience de sa personnalité. Elle ne se laisse pas prendre, elle se donne. C'est elle qui fait le premier pas, et il ne lui coûte guère. Elle est aussi rusée que les héroïnes de nos fabliaux, mais elle est plus fine et plus voluptueuse. C'est une Italienne de la Renaissance. Si Molière a lu cette nouvelle du Décaméron, elle lui a sans doute paru plaisante. Mais que pouvait-elle lui fournir? Une ou deux scènes de comédie. Et encore on n'aurait supporté au théâtre ni le rôle du confesseur ni l'hypocrite impudeur de la dame. L'*École des maris* n'est pas sortie de la lecture de Boccace.

Le théâtre contemporain offrait à Molière de plus précieuses indications. Notre grand comique était trop habile directeur de troupe pour négliger une occasion d'attirer la foule, pour ne pas saisir au vol les sujets qui étaient dans l'air. Il a écrit son *Don Juan* pour plusieurs raisons, dont la moindre n'est pas le succès du *Festin de Pierre* de Villiers. Il a dû songer à *l'École des maris* en lisant *la Folle gageure* de Boisrobert, et *la Femme industrieuse* de Dorimond.

La Folle gageure, ou les divertissements de la comtesse de Pembroc, est une assez médiocre traduction de Lope. L'original s'appelle *El Mayor imposible*, le comble de l'impossible; l'intrigue en est parfois assez froidement romanesque, mais elle met avec esprit en lumière cette pensée qui revient comme un refrain :

«... el imposible mayor	Le comble de l'impossible
para las cosas humanas	pour un homme
es guardar una mujer,	c'est de garder une femme,
si ella misma no se guarda ».	si elle ne se garde pas elle-même.)

Le Lidamant de Boisrobert exprime la même idée :

« Je lui soutiens, madame, et veux gager de plus
Qu'une femme qu'on garde, eût-elle cent Argus,
Si son cœur y consent, peut avoir des nouvelles
De l'amant qui la sert malgré ses sentinelles;
Qu'Amour en ses desseins tout seul la peut aider,
Et qu'il est impossible enfin de la garder. » (I, 2.)

En vain Télame exerce-t-il une surveillance de plus en plus étroite sur sa sœur Diane; Lidamant introduit tour à tour dans la maison qu'on garde et qu'on verrouille son portrait, son valet et sa propre personne, et le triomphe de l'Amour s'affirme à la fin par un enlèvement et un mariage. La pièce de Boisrobert, qui fut jouée en 1651, eut un assez vif succès, et elle fut loin de tomber depuis dans l'oubli, puisqu'elle obtint en 1737 les honneurs d'une réimpression dans le *Recueil des meilleures pièces de théâtre* (tome VI). Comme elle dégage la même moralité que *l'École des maris*, il est naturel de supposer que Molière, en la lisant, a senti s'éveiller en son imagination l'idée de sa première grande comédie.

La Femme Industrieuse, dont le privilège est daté du 26 mars 1611 (Paris, chez Jean Ribou, sur le quay des Augustins, à l'Image Saint-Louis), lui indiquait le moyen d'en tirer parti en une intrigue nouvelle. M. Despois [1] écarte assez légèrement Dorimond. « C'est, dit-il, lui faire trop d'honneur que de supposer que Molière ait pu lui emprunter quelque chose ». Certes l'honneur est grand. Mais Molière ne dédaignait personne, et il prenait son bien chez les farceurs comme chez les Italiens. La comédie de Dorimond est, il est vrai, assez maladroite. C'est une suite de quatorze scènes, en général fort plates, où apparaissent tour à tour une dame très délurée sous des dehors vertueux, un pédant assez borné, un valet soucieux de « remplir sa bedaine », et un capitan dont la bouche ne laisse guère échapper que des abstractions grotesques ou de grossières plaisanteries. Quoi qu'en disent les frères Parfaict, Dorimond ne s'est inspiré d'aucune comédie espagnole. Il n'a sans doute lu que Boccace, et sa seule originalité consiste à remplacer le confesseur du Décameron par un insupportable docteur. Son Isabelle est rouée comme les femmes des nouvelles italiennes, et ses autres personnages sont des types bien connus de la *commedia dell'arte*. Cependant Molière a profité de cette lecture. Il lui a emprunté peut-être le nom de son héroïne, et certainement la donnée de son second acte. Dans la farce de Dorimond, Isabelle, en priant le docteur de morigéner Léandre, apprend ainsi au jeune homme d'abord qu'elle l'aime, puis qu'elle ira chercher ses lettres dans une fente de la porte, enfin qu'elle le recevra dans sa chambre lorsqu'il aura sauté le mur du jardin. L'Isabelle de Molière n'agit pas autrement. C'est toujours Sganarelle qu'elle charge d'adresser à Valère des reproches qui sont des commissions déguisées.

Ce n'est pourtant pas à Dorimond que Molière doit la grande scène de son second acte. Il y a dans certains exemplaires de l'édition originale une gravure où l'on voit Isabelle feindre d'embrasser Sganarelle, tout en donnant sa main à baiser à Valère. Ce tableau piquant, où l'on avait cru résumer la pièce, Molière en a trouvé l'idée dans la *Discreta enamorada* de Lope. M. de Latour [2] se montre fort injuste pour cette *comedia* qu'il déclare « sotte et ennuyeuse ». Sans doute, elle offre plus d'une invraisemblance. Pour rendre plus difficiles et par suite plus subtiles les ruses de sa Fenisa, Lope imagine que Lucindo, dont elle voudrait conquérir l'amour, est déjà épris de la courtisane Gerarda. Le jeune homme ne renonce à ce caprice qu'après s'être vengé de Gerarda en excitant sa jalousie. Il feint de parler d'amour à une Estefania qui n'est autre que son valet Hernando travesti. Ce sont là des scènes qui conviendraient mieux à une farce ou à un « entremes. » Mais il en est d'autres où Lope développe avec esprit le thème indiqué par Boccace. Sa Fenisa se sert fort habilement du capitan Bernardo, qu'on veut lui imposer, pour apprendre à son fils Lucindo qu'il n'aurait point à se repentir de songer à elle. Son adresse souple, qui justifie son triomphe, n'est jamais plus ingénieuse que dans la scène dont Molière s'est souvenu. Le capitan présente son fils à celle qu'il veut lui donner pour marâtre. Lucindo demande à baiser sa « belle main ».

1. Notice sur l'*École des maris* dans le Molière-Hachette.
2. Cf. Notice de la grande édition Hachette.

— « Belle est de trop, dit son père. Lève-toi; je n'aime pas à voir baiser avec des épithètes. — Que vous importe, puisque vous êtes mon père? — Tu n'as pas besoin de le répéter sans cesse. » Les impatiences du capitan n'empêchent point Fenisa de laisser entendre son amour à son fils. « Que Dieu te donne, lui dit-elle, la femme qu'il te faut et que je te souhaite. Qu'il t'inspire tant d'affection pour moi que je ne paraisse plus ta belle-mère et que je puisse te croire mon mari. » Fenisa ne se contente pas de ces paroles à double entente. Elle feint de cheoir pour permettre à Lucindo de l'embrasser en la relevant. N'est-ce pas à son école qu'Isabelle a appris l'art de donner à son amoureux sa main à baiser tandis qu'elle fait semblant d'embrasser un tuteur qui veut confondre le jeune homme? Ce sont là de ces petites trouvailles où se révèle le génie.

On voit maintenant où l'on peut chercher l'idée première de *l'École des maris* et la disposition de son second acte. *La Folle gageure* faisait ressortir la même moralité. *La Femme industrieuse* et *la Discreta enamorada* enseignaient à Isabelle une bonne partie de sa finesse et de ses ruses. Mais il manquait encore deux éléments essentiels à l'intrigue et au comique. Pour qu'il y ait une école des maris, il faut qu'il y ait une opposition entre deux conceptions du mariage. Pour que cette opposition soit plaisante, il faut qu'un des deux maris soit victime de son système. Ni Boccace, ni Lope, ni Boisrobert, ni Dorimond ne donnaient à Molière cette indication, la plus précieuse de toutes. L'honneur en revient tout entier à don Antonio Hurtado de Mendoza. Ce grand seigneur, qui fut commandeur de Zurita dans l'ordre de Calatrava, jouit à la cour du Buen-Retiro d'une grande réputation d'esprit et d'élégance. On ne lit plus guère aujourd'hui ses œuvres lyriques, où fleurit, jusqu'en ses plus étranges excès, la préciosité espagnole. Ses comédies ne sont pas exemptes de ce mauvais goût que Gongora mit à la mode. Il en est une pourtant qui, au lieu de rechercher les « conceptos » les plus subtils, s'attache à mettre en lumière dans une intrigue ingénieuse une idée piquante et des caractères naturels. Elle fut représentée dans le palais de Madrid en février 1643, sous le titre suivant : *El Marido hace mujer, y el trato muda costumbre*. C'est le mari qui fait la femme, ou les mœurs changent avec les traitements. Ne reconnaissez-vous pas déjà le vers de Sganarelle?

Ma foi, les filles sont ce que l'on les fait être ?

Mendoza a d'autres créances, et de plus sérieuses, à présenter à Molière.

Les deux frères, don Juan et don Sancho, viennent d'épouser les deux sœurs, doña Léonor [1] et doña Juana. Les premières scènes nous montrent en un dialogue assez délicat les sentiments des nouveaux époux. Léonor, qui aimait don Diégo, ne s'est mariée qu'à contre-cœur. Elle est bien résolue à ne pas entrer dans la maison nuptiale comme en une prison, à ne pas devenir esclave en devenant femme. Juana a plus de résignation. Elle sait très bien qu'elle renonce à sa liberté, et elle le dit avec mélancolie. Les deux sœurs vont bientôt changer d'idée. Le frère aîné, don Juan, ne veut user que de douceur. Il reçoit, par erreur, un billet que don Diégo a adressé à sa femme. Mais, comme son honneur n'est pas encore perdu, il essaie de la sauver à force de confiance, au lieu d'ensanglanter sa demeure sur un simple soupçon. Aussi, loin de refuser à Léonor l'autorisation d'aller se promener au Prado, il l'y engage si bien qu'elle n'éprouve plus le besoin de sortir. Don Sancho suit la méthode opposée. Il exaspère Juana par ses injustes et incessantes défiances. On devine le résultat. La douceur de don Juan lui conquiert l'amour de sa femme et l'estime de don Diégo. La rudesse brutale de son frère suggère au même don

1. Il n'est peut-être pas inutile de remarquer que Molière a donné le même nom à la sœur d'Isabelle.

Diégo l'idée d'en profiter, et à sa femme le désir et l'occasion de se venger. Aussi ce n'est point sa belle-sœur, comme il le croit, mais Léonor que don Sancho rencontre au Prado, en trop bonne compagnie, et les railleries qu'il adresse ensuite à don Juan sont d'autant plus plaisantes que le spectateur les fait retomber sur lui. N'est-ce pas là dans *l'École des maris* la matière du premier acte et d'une partie du troisième? Chez Molière comme chez Mendoza, ce sont deux frères qui épousent deux sœurs, et c'est l'aîné à qui son expérience conseille la bonté et la confiance. Comme don Sancho, Sganarelle refuse à Isabelle la permission de sortir et s'imagine d'abord que sa méthode lui réussit; il raille, comme lui, son frère, et, comme lui enfin, il est victime de ses défiances et de ses rigueurs.

Mendoza n'a pas seulement suggéré à Molière la meilleure partie de son intrigue. Il lui a fourni plus d'un trait pour la peinture de ses deux frères. Don Sancho peut se reconnaître dans Sganarelle. Sa rudesse sèche et entêtée se manifeste par les mêmes actes, par les mêmes goûts et parfois par les mêmes expressions. Écoutez-le railler don Juan : « Muy de lo hermano mayor os portais... Vous faites bien le frère aîné ». Ne croirait-on pas entendre Sganarelle.

Monsieur mon frère aîné, car, Dieu merci, vous l'êtes?

Lorsque Valère se présente à Sganarelle, il est accueilli avec la même brusquerie que don Diégo trouve chez don Sancho. Et, quand il le traite de « bizarre fou », il ne fait guère que traduire l'épithète espagnole de « majadero ». Ne demandez pas plus à don Sancho qu'à Sganarelle de goûter les modes nouvelles. Il ne voit dans la toilette qu'une dangereuse importunité. Peu lui importe d'ailleurs le jugement qu'on portera sur lui. Qu'on l'appelle sot ou cruel, grossier ou fou, il consent à mériter toutes ces épithètes, pourvu « qu'il ne soit pas ce qu'il pourrait être ».

Sganarelle dira avec autant de brutalité :

Enfin, la chair est faible, et j'entends tous les bruits :
Je ne veux point porter de cornes, si je puis. (I, 2.)

Don Juan fait avec don Sancho le même contraste qu'Ariste avec Sganarelle. C'est un des personnages les plus originaux de la comédie espagnole. Il a le sentiment de son honneur, sans le laisser devenir une jalousie perpétuellement fiévreuse. Il ne tue pas au moindre doute. Il excuse une amourette de jeune fille, et il essaie de sauver sa femme par le spectacle de sa loyauté confiante. Don Juan ferait tache dans les comédies héroïques dont il annonce la décadence. Il montre déjà l'humanité des personnages de Molière. Il est un sage, il est un Ariste. Don Sancho veut imposer à sa femme des lois et des grilles, « leyes, grillos a mi esposa ». Don Juan n'ignore pas plus qu'Ariste — que

Les soins défiants, les verrous et les grilles
Ne font pas la vertu des femmes et des filles. (I, 2)

Entourer doña Juana des plus minutieuses surveillances, c'est, d'après son beau-frère, lui retirer le mérite et le goût de la fidélité. Et c'est aussi lui suggérer le désir du mal :

Que es decir a una mujer	(Dire à une femme
todo loque no ha de hacer	tout ce qu'elle ne doit pas faire,
decirla que pueda hacerlo.	c'est lui dire qu'elle peut le faire.)

Lisette ne s'exprimera pas autrement :

C'est nous inspirer presque un désir de pécher
Que montrer tant de soins à nous en empêcher (I, 2).

Comment hésiter maintenant à conclure que c'est à Mendoza que Molière a fait ses emprunts les plus nombreux et les plus précieux?

Et n'est-ce point la merveille du génie de notre grand comique qu'il faille aussitôt ajouter : C'est quand elle est le plus directe que son imitation reste le plus originale? L'intrigue de *El Marido hace mujer* est assurément d'une subtile complexité. Mais on ne supporte pas sans peine une femme qui, le lendemain même de ses noces, se dispose à se venger de son mari. Mais doña Juana manque un peu de grâce fine et de perfidie souple. Molière évite ces faiblesses. Lope et Dorimond l'aident à donner à son Isabelle cette ingénuité féline qui révèle la femme à travers la jeune fille. Seul enfin, son génie dramatique lui inspire l'idée de mettre la scène avant le mariage. La situation qu'il emprunte à Mendoza prend ainsi plus de décence et de naturel. Mais comment alors donner à ces deux frères l'autorité qu'ils doivent avoir sur les deux sœurs pour que l'intrigue soit possible? Molière imagine qu'Ariste et Sganarelle sont les tuteurs de Léonor et d'Isabelle. Et, pour que sa thèse prenne plus de force encore, il vieillit le frère aîné, qui n'en a que plus de mérite à se faire aimer. Ces transformations en entraînaient une dernière. Molière corrige le dénouement assez invraisemblable de Mendoza. Dans *El Marido hace mujer*, don Fernando, oncle des deux sœurs, reprend avec lui doña Juana, pour la soustraire aux soins défiants de don Sancho, et il compte sur l'intervention du « vicario » comme sur un deus ex machina. Molière corrige cette maladresse. De la maison où elle est étroitement surveillée, il fait sortir son Isabelle que Sganarelle prend pour Léonor, et, tandis que son jaloux grondeur croit donner à Valère la pupille de son frère, il lui fait signer un contrat de mariage qui lui enlève tous ses droits. Ces deux thèmes d'intrigue ne sont pas nouveaux. On les rencontre souvent dans la comédie italienne, écrite ou improvisée. Mais ils sont originaux chez Molière par la place et la portée nouvelles qu'il leur donne.

On connaît maintenant toutes les sources de l'école des maris. N'est-on pas étonné d'abord de leur nombre et de leur variété? Molière a mis à contribution ses trois principaux fournisseurs, les canevas italiens, le théâtre contemporain et surtout la comédie espagnole. Il n'est presque pas une de ses scènes dont on ne puisse trouver ailleurs le germe ou l'esquisse. Eh bien! relisez sa comédie. Nulle part vous ne rencontrerez un changement de ton ou de couleur. Jamais une dissonance, jamais une disparate. Les éléments les plus divers sont fondus avec un art si souple qu'il faut une analyse patiente et minutieuse pour en deviner l'origine. Molière enrichit quand il dérobe. A vrai dire, il n'imite pas. Les livres sont pour lui comme un supplément de la vie. Il ne se contente pas de ce qu'il voit. Il prolonge son observation de toute l'expérience de ses devanciers. Lectures et visions se mêlent en sa puissante imagination, et, quand elles en sortent sous la forme vivante d'un personnage dramatique, on ne peut plus les séparer. Voilà la véritable invention. Le génie ne consiste pas à trouver, au sens brutal du mot, une scène ou un sujet nouveaux. On ne trouve jamais que ce qui existe ou a existé. Mais avec des éléments bien connus créer une œuvre originale, c'est là le don suprême et mystérieux, car c'est le secret même de la vie.

Aussi, peu importent les emprunts de Molière aux théâtres étrangers. *L'École des maris* n'en reste pas moins une comédie bien française. Elle doit beaucoup à l'Espagne, et pourtant il n'y a rien en elle qui sente l'espagnol. C'est qu'elle porte la marque de son temps et de son pays. Elle est de l'année où Valère conseillait à Sganarelle d'aller voir

... cette magnificence
Que de notre Dauphin prépare la naissance.

Ces vers, ajoutés par Molière cinq mois au moins après la première représentation de sa comédie, ne sont pas les seuls qui nous montrent chez lui le désir de dater sa pièce. Sganarelle a beau être de la famille de don Sancho. Il est surtout un de ces bourgeois de 1660 qui se refusaient à porter, comme les « jeunes muguets », les grands collets et les cotillons, et qui s'obstinaient à rester fidèles au « bon pourpoint bien long, et fermé comme il faut ». Sa servante et sa pupille sont encore plus parisiennes que lui. Lisette, qui joue dans *l'École des maris* le rôle de l'Inès de Mendoza, n'a rien emprunté aux plaisanteries que cultivent, au delà des Pyrénées, les suivantes et les « graciosos ». Elle a ses boutades à elle qui n'ont pu fleurir que sur la terre de l'esprit Gaulois et en une ville auprès de laquelle les provinces

Sont des lieux solitaires.

Isabelle est, sinon de la même famille, du moins de la même race. Elle n'a ni la perverse volupté d'une Italienne, ni les ardeurs brusques d'une Espagnole. Elle ne se sert de la ruse que parce qu'on l'y contraint :

Je fais, pour une fille, un projet bien hardi,
Mais l'injuste rigueur dont envers moi l'on use
Dans tout esprit bien fait me servira d'excuse.

Elle aime Valère ; elle ne se décide pourtant à le lui apprendre que parce qu'elle est menacée de se marier dans six jours. Et voilà pourquoi elle passe « sur des formalités où la bienséance du sexe oblige », mais à la condition « qu'un heureux hymen affranchisse son sort ». Sa raison ne l'abandonne jamais. Elle est bien française, car elle est bien humaine.

C'est cette humanité profonde qui, en dernière analyse, fait la grande originalité de Molière. L'Italie nous avait montré, après nos fabliaux, la femme éprise par tempérament de ruses souples et perfides. L'Espagne, où les Maures avaient apporté les ardeurs de leur jalousie, s'était enfin aperçue que le mari, par ses étroites et mesquines surveillances, est souvent la cause des tromperies dont il est la victime. Molière a généralisé et humanisé sujet et personnages. Il a montré dans la jeune fille une nature souple qu'il appartient à l'homme de manier, et il a enseigné à ses confrères du sexe laid que la meilleure méthode était encore une intelligente douceur. Et c'est pourquoi, tandis que d'autres n'avaient écrit que d'ingénieuses comédies, il est le seul à avoir conçu une véritable école, l'école des maris.

E. Martinenche.

LAMARTINE ET PONSARD

Tandis que la chute des *Burgraves* (7 mars 1843) éloignait Victor Hugo de la scène et jetait de la défaveur sur la théâtre romantique, les fidèles du classicisme menaient grand bruit autour de la *Lucrèce* de Ponsard, et se flattaient de ruiner enfin, par un succès éclatant, les prétentions de leurs adversaires. L'alarme régnait au camp romantique : feuilletonistes, critiques, poètes même entraient en lice contre cette tragédie, et la dénigraient à l'avance comme une œuvre de combat et de réaction; Lamartine, au contraire, accueillit le jeune poète et salua sa gloire naissante. Il assista dans le salon de Mme d'Agoult à la lecture de *Lucrèce* par l'acteur Bocage, et tout de suite fut conquis par la beauté sévère de cette tragédie. « Messieurs, s'écria Lamartine, nous n'oublierons pas cette lecture. Ce que nous venons d'entendre est l'œuvre d'un vrai poète. Cette œuvre marque une date. C'est une jeune génération qui nous arrive, avec un esprit nouveau. La France grandit, messieurs », reprit-il avec l'accent d'une joie généreuse [1].

La pièce fut jouée, et l'admiration de Lamartine persista, malgré les critiques et les moqueries que les autres chefs de l'école moderne prodiguaient à *Lucrèce*. Dès le premier jour, l'intimité s'établit entre les deux poètes, et leurs entrevues furent fréquentes et cordiales. J. Janin conduisit Ponsard dans ce fameux salon de la rue de l'Université, où Mme de Lamartine, pour employer l'expression d'un familier de la maison [2], « reçut tour à tour l'Europe politique, littéraire, artistique, plébéienne ». « Lamartine, dit Lacretelle [3], accueillit Ponsard avec cette bienveillance qui établissait vite la fraternité, sinon l'égalité. Ce fut presque un événement... Notre foi romantique était une des expressions de notre amour pour la liberté. Nous fûmes indignés, quand Lamartine patronna Ponsard, et nous l'accusâmes presque de défection... Les qualités personnelles de l'homme et même du poète, disons-le maintenant, nous firent peu à peu pardonner à Lamartine les faveurs dont il comblait Ponsard, et nous reconnûmes qu'il ne s'était pas trompé en tendant la main à un lauréat qui était sur la route où on devient un maître. »

Quel fut le principe de l'amitié qui si vite attacha l'un à l'autre ces deux hommes? Lamartine, dans une lettre inédite du 7 octobre 1847, disait à Ponsard : « Nous sommes l'un et l'autre fils du sillon. Voilà pourquoi la nature nous aime et pourquoi nous l'aimons. Nous n'avons qu'à coller l'oreille à terre, et elle nous inspire ce que nous disons ou ce que nous chantons ». Cette raison générale et vague ne suffit pas à expliquer l'étroite liaison des deux poètes. Est-il plus fondé de dire qu'ils furent rapprochés par leur goût commun pour la tragédie?

Car Lamartine qui, en 1834, affirmait intrépidement que « la poésie ne serait plus dramatique » [4], s'occupait vers 1846 de son *Toussaint Louverture*, et la *Revue du Lyonnais* nous apprend même que Lamartine songeait à faire jouer sa tragédie après la session parlementaire. Il est vrai qu'elle était déjà assez avancée pour que l'auteur pût en publier cette année-là un long fragment inséré dans une édition postérieure des *Recueillements poétiques*. Mais elle ne devait arriver à la scène qu'en 1850; de plus, lorsque Ponsard était l'hôte de Lamartine, « cette causerie familière qui lui était permise dans le chalet du

1. Cité par Daniel Stern (Mme d'Agoult), dans son *Esquisse de la vie et de l'œuvre de Ponsard*, Œuvr. compl. de Ponsard, t. I, p. VIII, en note.
2. H. de Lacretelle : *Lamartine et ses amis*, p. 39.
3. *Op. cit.*, p. 46.
4. *Destinées de la poésie.*

jardin de Saint-Point[1] », ne roulait pas sur la résurrection de la tragédie, ni même sur la poésie. « Nous ne parlons que politique », écrit Lamartine à É. de Girardin, en lui signalant la visite de Ponsard, à la date du 17 octobre 1843[2].

Donc la communauté d'aspirations politiques resserra entre Ponsard et Lamartine, des liens créés d'abord par la seule poésie. En 1843, Lamartine, comme on sait, entrait bruyamment dans l'opposition, et ralliait à son drapeau de la « néo-démocratie » tous les esprits indépendants qui vibraient aux accents de sa parole inspirée. Après la séance du 27 janvier, M. de Humboldt s'écriait : « M. de Lamartine est une comète dont on n'a pas encore calculé l'orbite ». Ponsard fut un de ses premiers satellites. Il se tint aux côtés de Lamartine dans le banquet que la ville de Mâcon offrit à son député le 4 juin 1843, et où il dénonça la fiction du « pays légal », et définit cette démocratie, qu'il fallait au plus tôt organiser en gouvernement. En octobre, Ponsard, nous l'avons vu, séjourna à Saint-Point et, au retour, il évoqua ses souvenirs du 4 juin dans une *Épître* qui célébrait le grand citoyen et le grand poète.

Lamartine le remercia par une lettre du 6 novembre : il retranchera, lui dit-il, deux strophes que sa modestie de directeur de journal ne lui permet pas d'y placer[3]. L'Épître parut dans le *Bien public* de Mâcon, et la *Gazette de France* du 13 novembre la reproduisit. Le début en est ample et majestueux :

Quel Moïse, marchant à travers la tempête,
Du Sina politique occupera le faîte?
Du feu de quels éclairs s'allumera la foi?
Quelle main gravera les tables de la loi?
Je ne veux pas fouiller ce secret de la nue,
Je contemple de loin la montagne inconnue :
C'est à vous d'y poser, fils des législateurs,
Vos pas, accoutumés à toutes les hauteurs ».

Mais l'inspiration faiblit bientôt, et, dans la suite, Ponsard, pour caractériser l'éloquence idéaliste de Lamartine, ne trouve que des expressions embarrassées et prosaïques :

« Oui, vous avez bien dit, il faut qu'on le proclame :
La puissance d'un peuple est toute dans son âme.
Les admirations et les frémissements,
L'orgueil de la pensée et ses enivrements,
Cette ardeur vers le mieux, qui n'est pas assouvie,
Ce n'est pas le danger, c'est le nerf et la vie.
Gardons-nous d'étouffer, de peur de ses excès,
Une vigueur d'esprit qui fait les grand succès,
Et veillons seulement à diriger la sève,
Mais suivant sa nature, afin qu'elle s'élève. »

Cette publication fut le signal d'un grand nombre d'attaques contre Ponsard et les admirateurs de son talent poétique le blâmaient de se mettre à dos tous

1. Ponsard à Lamartine, lettre du 4 août 1847, dans les *Lettres à Lamartine*, p. 247.
2. *Correspondance de Lamartine*, t. IV (1839-1852), p. 164.
3. Lettre inédite.

les ennemis de Lamartine : « Il n'est pas bon, lui écrivait Mme d'Agoult [1], que vous attachiez votre nom à un drapeau politique aussi éclatant. Il y a déjà le banquet de Mâcon, et c'est assez. Soyez dévoué à Lamartine, mais ne vous *affichez* pas inutilement comme son séide. Restez poète, et ne vous créez pas à l'avance des ennemis politiques ».

Ces avertissements furent vains, et Mme d'Agoult elle-même ne tarda pas à se mêler à la campagne politique de Lamartine; car le discours prononcé au fameux banquet de Mâcon du 18 juillet 1847 par l'auteur des *Girondins* dut en partie son inspiration à Mme d'Agoult : « Nous en causâmes un jour au coin de votre feu », lui écrit Lamartine [2]. Ponsard, un des familiers du salon de Mme d'Agoult, aida-t-il à la préparation de ce discours? On ne sait; en tous cas assombri et découragé par l'échec d'*Agnès de Méranie* (décembre 1846) et par la mort de son père (mars 1847), Ponsard chercha dans la politique une diversion utile à son intelligence et à son cœur. Il fut au nombre des cinq mille spectateurs qui acclamèrent la voix éloquente du tribun. Dans une lettre à Mme d'Agoult [3], il caractérise ainsi le génie oratoire de Lamartine : « C'est véritablement un orateur, le seul même qui le soit au vrai sens du mot, avec l'inspiration, la véhémence, l'échange continuel d'émotion entre celui qui parle et ceux qui écoutent. Le ciel lui devait une place à la Convention; on lui aurait coupé le cou, mais il aurait été sublime à son aise. Je crois que je lui ai fait grand plaisir l'autre jour en lui disant qu'il aurait été un Vergniaud mêlé de Danton. »

Une autre de ses correspondantes, la duchesse Decazes, reçut de lui une relation si vivante et si enthousiaste de cette solennité, qu'elle lui répondit [4] : « Tout dans votre récit fait image, le débit, le geste, le mouvement de M. de Lamartine; *il se dressait de toute sa hauteur* ».

Ponsard accompagna jusqu'à Saint-Point le triomphateur; là, il composa quelques strophes intitulées : « Souvenir de Mâcon et de Saint-Point » que publia le *Bien public* et que reproduisit la *Démocratie pacifique* du 7 août 1847 :

Hier, c'était une fête antique;
Hier, un populaire congrès
Décernait la palme olympique
A l'Hérodote du progrès.

Vous l'avez pu voir dans sa gloire,
Le front ceint de triples rayons,
Cet orateur chantant l'histoire
Des grandes révolutions.

Il parlait; et la grande époque
Levait ses drapeaux triomphants,
Et nos pères morts, qu'il évoque,
Saluaient en nous leurs enfants.

Il parlait; les nobles idées
Rallumaient leurs foyers éteints,
Et dans nos âmes fécondées
Rentraient les généreux instincts.

1. Lettre inédite.
2. *Correspondance de Lamartine*, IV, p. 249.
3. *Op. cit.*, p. XXXIII, en note.
4. Lettre inédite, 26 juillet 1843.

Serrée autour de la tribune,
La foule entière frémissait;
Cinq mille âmes n'en formaient qu'une,
Qu'un même souffle remplissait.... »

Peu de temps après, Lamartine vint à Vienne, mais n'y rencontra pas Ponsard, qui était en excursion [1]. Cette visite était d'un grand prix aux yeux de Ponsard, qui en exprima son orgueil et sa joie dans ses confidences à ses amis. A ce propos, la duchesse Decazes lui répondait [2] : « Rien n'était plus simple que la visite de Lamartine, et croyez-moi, M. de Lamartine a plus à gagner à l'espèce d'admiration que vous professez pour son talent, que vous ne pouvez gagner à son amitié ».

Le rôle politique de Lamartine ne faisait que grandir; partout en province, à Reims, à Soissons, à Chartres, à Rouen, à Lille, à Marseille, etc., on organisait des banquets réformistes, et l'agitation populaire prenait des proportions inquiétantes.

Lamartine, convié à ces banquets, aurait voulu refuser ce rôle de « courrier national » ou de « ménétrier politique [3]; » mais il était obligé, comme il le dit à Ponsard dans une lettre inédite, « de présider ces réunions et d'y prendre la parole [4] ». Quand la Révolution de 1848 éclata, Ponsard fut au rang des amis fidèles et des auxiliaires actifs de Lamartine; le 24 février, il accompagna, seul, Lamartine, quand celui-ci alla prendre possession du ministère des affaires étrangères; le 2 mars, il donnait les détails suivants à un de ses oncles [5] : « Je t'écrivais quand la révolution a commencé. Depuis j'ai toujours été en course par ci et par là, surtout pour M. de Lamartine... Pour lui personnellement il est adoré jusqu'à présent. La foule est très enthousiaste, et les anciens conservateurs le saluent comme un sauveur. » Ponsard, qui comptait des amis et des admirateurs dans le camp des vaincus, se trouvait dans une situation délicate et c'est un honneur pour lui d'avoir su garder, en pareille circonstance, les sympathies des conservateurs; la duchesse Decazes lui écrivait avec un sourire aimable, et sans la moindre trace de rancune [6] : « Si vous pouvez venir voir des grandeurs complètement déchues, vous me ferez plaisir. Votre ami (Lamartine) triomphe plus qu'il n'aurait voulu, je crois. Tâchez de me dire, en venant me voir, s'il espère nous laisser nos têtes sur nos épaules [7] ».

Ponsard eût pu, comme tant d'autres, obtenir une place; il préféra briguer le mandat de député, et se présenta aux élections de l'Isère. Il comptait sur l'appui de Lamartine et du gouvernement provisoire; pourtant il ne se dissimulait pas que son élection n'était pas assurée : « La population de Vienne

1. Cf. *Lettres à Lamartine*, p. 247 : Ponsard exprime à Lamartine ses regrets de l'avoir manqué.

2. Lettre inédite.

3. Expressions citées par *Thureau-Dangin : Histoire de la monarchie de juillet*, VI, p. 106.

4. Ce témoignage n'est pas d'accord avec celui qu'on trouve dans ses *Mémoires politiques*, livre XXXV : « Je m'étais refusé hautement depuis un an à la moindre participation aux banquets politiques » : cette affirmation, prise au pied de la lettre par Thureau-Dangin, doit être abandonnée.

5. Lettre inédite.

6. Lettre inédite.

7. Ponsard continua à jouer ce rôle d'intermédiaire; le 20 octobre 1851, il écrivait à son oncle : « Je vais partir pour Paris dans quatre ou cinq jours. Je suis obligé de passer par Mâcon pour porter à M. de Lamartine des notes confidentielles sur le ministère de M. Decazes, que m'envoie M. Decazes. Comme M. de Lamartine écrit en ce moment l'histoire de la Restauration, M. Decazes attache de l'importance à ces notes ».

est ouvrière, écrivait-il à son oncle, et plus disposée à nommer un homme de ses clubs que moi ».

Ponsard posa donc sa candidature à l'Assemblée nationale, et le *Courrier de l'Isère* du 31 avril 1848 reproduisit sa profession de foi. Il y déclare nettement ses sentiments républicains : « La République, dit-il, est hors de question. Elle existe de droit et de fait; il ne s'agit plus que de la constituer ». Il voudrait « une seule chambre émanée du suffrage universel; un président, temporaire et responsable, nommé par le pays tout entier, et nommant lui-même et révoquant ses ministres ». Sur plusieurs points, Ponsard semble devancer l'opinion contemporaine, et il inscrivit dans son programme des revendications dont l'avenir a réalisé quelques-unes, pendant que les autres sont encore soumises à la discussion. Il demande « l'instruction primaire gratuite, l'impôt progressif, les objets de première nécessité affranchis de l'impôt, la sollicitude de l'État pour les travailleurs... », etc.

Lamartine appuya vigoureusement la candidature de son ami; et dès le 6 avril le *Moniteur viennois* publiait une lettre de Lamartine à Ponsard, dont voici quelques extraits : « Vous étiez, comme moi, républicain avant la République... Notre pensée, éclose en trois jours au feu de l'âme du peuple, veut aujourd'hui des âmes comme la vôtre pour la défendre et l'accomplir. Je fais donc les vœux les plus sincères pour que l'Assemblée nationale se fortifie d'hommes comme vous..... Pendant les jours de la lutte, vous avez fait plus que des vœux pour la République. Vous avez combattu à la fois pour qu'elle fût victorieuse et pour qu'elle fût modérée et magnanime. Venez lui donner ce double caractère dans sa législation. »

Les espérances de Lamartine ne se réalisèrent pas, car Ponsard n'arriva que le 16e sur la liste de scrutin, alors que la députation de l'Isère ne s'élevait qu'à 15 membres.

Mais bientôt la popularité de Lamartine tombait [1], et tous les regards se portaient vers le général Cavaignac. Puis vint le soulèvement des ouvriers contre les bourgeois, ou, comme on disait déja en ce temps, « des travailleurs contre les capitalistes [2] ». Pendant cette crise terrible qui dura quatre jours, Ponsard fit son devoir de citoyen; il se mit dans la compagnie de son quartier, et garda les quais par où les insurgés auraient passé, s'ils avaient été victorieux, pour arriver à l'Assemblée nationale. Il ne courut aucun danger sérieux; mais cette épouvantable affaire, où l'intelligence et la raison faillirent sombrer sous l'attaque des socialistes et des montagnards, le dégoûta de l'action politique, et il écrit à son oncle : « Je quitterai bientôt Paris pour rentrer chez moi, probablement pour longtemps ». Néanmoins, en 1849, il sollicita encore les suffrages de ces concitoyens; il recueillit 34 458 voix, mais n'arriva que le 14e sur une liste où l'on devait choisir, 12 députés.

1. Mme d'Agoult, à ce propos, écrivait à Ponsard : « Lamartine! hélas! il perd chaque jour de sa force et même de son prestige. Il parle hors de propos. Il rétrécit et rapetisse son programme; il manque de persistance, il abandonne ce projet d'opposition par la presse départementale qui pouvait devenir un levier. La vanité, je ne sais quoi d'inquiet et de puéril en même temps, se mêle à tout ce qu'il y a de grand en lui et semble empiéter de plus en plus sur la pureté d'intention ». (*Lettre inédite.*)

2. Dans une lettre à son oncle, Ponsard porte sur les journées de juin un jugement intéressant : « Si cette épouvantable affaire a pour résultat de ramener la force et l'autorité du côté de l'intelligence et de la raison, ce sera heureux en définitive. Pour ma part, je n'étais pas enchanté d'une république béotienne, qui faisait régner la médiocrité et procédait par exclusion et par intimidation. Enfin nous verrons. Le général Cavaignac est encore populaire; je crains fort que cela ne dure pas. Les popularités s'en vont vite, témoin Lamartine qu'on met aussi bas qu'on le mettait haut naguère ».

Cependant si Ponsard s'était mêlé avec ardeur aux luttes électorales, il ne faudrait pas en conclure qu'il jugeât de haut la poésie et se crût la vocation d'un homme d'État. Ponsard en effet ne se permettait pas de traiter la poésie avec cette indifférence et cette hauteur de gentilhomme qu'affectait Lamartine à son égard [1]. Les confidences qu'il fait à ses correspondants ne laissent aucun doute sur ce point; en effet, la duchesse Decazes lui écrivait [2] : « Je suis bien aise de voir d'après votre lettre que la politique pour vous n'est qu'un pis-aller; j'espère que si vous échouez vous reviendrez sans trop de regrets à vos premiers amours. Vous vous étiez découragé trop vite ».

Après quelques hésitations, et sous l'influence des bons conseils qui lui vinrent de ses amis, Ponsard se remit au travail. Il préparait une tragédie : *Charlotte Corday*. En effet Ponsard, que son amitié pour Lamartine avait rendu un lecteur enthousiaste de l'*Histoire des Girondins*, avait, dès 1847, conçu le projet de porter à la scène les épisodes les plus dramatiques de la période révolutionnaire. Il n'eut, pour ainsi dire, qu'à puiser à pleines mains dans l'épopée historique de Lamartine, pour créer une œuvre traversée par un grand souffle et s'élevant aux plus hauts sommets poétiques. Il doit à Lamartine le banquet des Girondins, « célébrant dans un recueillement presque religieux l'avènement de leur pensée dans le monde [3] », la tentative de réconciliation provoquée par Danton, et surtout les principaux épisodes de l'histoire de Charlotte Corday, racontée par Lamartine au livre XL. Pourtant Ponsard a corrigé quelques-unes des inexactitudes qui rendent ce chapitre très captivant, mais romanesque et faux. Il n'eut pas la naïveté de croire qué l'érudition de Lamartine était infaillible, et de son côté il fit sur la Révolution, ses hommes et ses péripéties, une enquête sérieuse, qui lui permit d'atteindre à plus de vérité, et de se montrer, dans une œuvre poétique, plus historien que Lamartine lui-même [4]. Il n'en faut pas moins reconnaître que c'est dans l'*Histoire des Girondins* que Ponsard puisa l'inspiration de son œuvre la plus vigoureuse et la plus colorée. Mais il arrivait trop tard, et il ne retrouva plus le succès prodigieux de Lamartine : en 1847, le cœur de la France avait palpité à la lecture de ce roman épique et dramatique, où les grandes scènes de la Révolution s'évoquaient sous la magie de l'imagination et du style; en 1850, au contraire, on se défiait des Montagnards, et même des Girondins, et la pièce fut froidement accueillie par un public, devenu hostile au mouvement de février, et gagné aux idées de réaction.

Ici s'arrête la période qu'on peut appeler vraiment active des relations de Lamartine et de Ponsard. Les deux poètes ne cessèrent jamais de se voir et de s'estimer. A la veille d'être élu académicien, Ponsard regrettait que l'absence de Lamartine le privât d'une voix assurée. Du moins la réception de Ponsard à l'Académie permit au nouvel élu d'affirmer, dans une circonstance solennelle, ses sentiments à l'égard de son illustre ami. En 1856, Lamartine était aux prises avec un labeur incessant, avec ces travaux, que

1. Il disait à Duvergier de Hauranne : « La poésie est une simple distraction à laquelle je n'attache aucune importance. Le matin, avant déjeuner, je fais des vers que j'écris au crayon sur quelques morceaux de papier. Puis, sans y songer davantage, je jette tous ces morceaux de papier dans un sac, où Mme de Lamartine va les chercher, pour les classer à son gré. Ma véritable vocation, c'est la politique, ce sont les affaires, ce sont les chiffres ». — Cité par Thureau-Dangin. V, p. 139, note.

2. Lettre inédite.

3. *Histoire des Girondins*, livre XXX.

4. La duchesse Decazes mettait Ponsard en garde contre une imitation trop servile : « Lamartine, disait-elle, détourne par des accessoires de l'objet principal, qui est le sentiment qui a fait agir Charlotte. Il me semble devoir gêner votre travail dont les résultats sont toujours si nobles et si simples... Ne vous laissez impressionner par personne ». (Lettre inédite.)

M. E. Deschanel appelle spirituellement « les travaux forcés de l'honneur »; il venait de publier les premiers entretiens du *Cours familier de littérature*, et de sa plume fatiguée il laissait tomber des phrases de profond découragement : « De tous ces hommes multiples qui vécurent en moi à un certain degré, homme de sentiment, homme de poésie, homme de tribune, homme d'action, rien n'existe plus de moi que l'homme littéraire [1] »; et plus loin : « Dans mes déceptions, rien ne m'était personnel; je travaillais pour l'humanité; j'ai été déçu dans l'humanité [2] ». Pendant que Lacaussade [3] écrivait une page émue sur le « patriarche de la lyre contemporaine s'affaissant de labeur et de déceptions au bord de la carrière », et appelait la sympathie autour de la triste situation du poète, Ponsard, inspiré par la délicatesse de son cœur, rendit hommage, dans son Discours de réception, au poète dont la vieillesse s'achevait lamentablement dans la solitude et dans la misère. Ponsard succédait à Baour-Lormian, le traducteur d'Ossian; dans la péroraison de son discours, il le salua comme l'un des maîtres qui éveillèrent le génie du chantre des Méditations : « Bien longtemps après, ajouta-t-il, ces deux destinées, si différentes, qui n'avaient eu que ce point de contact, se sont rencontrées, encore un instant, sur un autre point. M. Baour-Lormian, triste, oublié, parvenu aux confins de la vie, aveugle comme Ossian, pauvre comme Job, vivait d'une pension que lui avait assignée l'Empereur, et que tous les gouvernements lui avaient conservée. En 1848, quelques membres de l'Assemblée constituante, ignorant, sans doute, les infirmités et les besoins du vieillard applaudi par une génération éteinte, discutèrent cette pension. Alors se leva le grand poète, devenu un grand orateur; du haut de sa gloire, et de sa puissance, il se souvint des émotions de sa jeunesse; il plaida avec un respect filial la cause du barde aveugle, de l'Ossian français; sa parole émue et chaleureuse produisit son effet accoutumé; et, grâce à lui, le poète indigent garda le pain de ses vieux jours [4] ».

Ponsard s'était trompé sur la date de cet incident qui honorait Lamartine, et avait attribué à l'Assemblée constituante une discussion qui avait eu lieu à la chambre des députés. Dans la réimpression postérieure de son discours, Ponsard fit disparaître cette erreur; mais, en 1856, la question, portée dans la presse, valut à Ponsard une lettre de Lamartine [5]. « C'était dans la séance du 30 mai 1846; on traitait des subventions aux théâtres. J'étais absent; en passant devant la chambre, à cinq heures du soir, j'eus l'idée d'y entrer. A peine étais-je assis que j'entendis un orateur dénigreur des lettres, je ne sais plus lequel (il y en avait tant!) rogner misérablement les titres et le pain de ce pauvre Baour-Lormian. Je ne le connaissais que par ses vers, son nom et sa cécité. Je fus soulevé de compassion et de sainte colère, comme vous l'avez été pour moi. Je m'élançai à la tribune et je prononçai la petite allocution imprévue ci-jointe. Je la fais copier au *Moniteur* et je vous l'envoie.

« Adieu et indélébile amitié. »

Indélébile amitié! L'expression était juste, car jusqu'au bout de sa carrière, Ponsard fut flatté de rester l'ami de Lamartine, et de voir ses pièces goûtées et approuvées par lui. En 1866, lorsqu'il envoya un exemplaire du *Lion amoureux* au grand avocat Crémieux, il y joignait une lettre de remerciement où il écrivait ces lignes : « Je mets votre lettre à côté de celle de M. de Lamartine; vos deux noms rappellent et illustrent une grande page aujourd'hui

1. 1er Entretien, p. 69.
2. 1er Entretien, p. 77.
3. *Revue contemporaine*, t. LV, p. 502.
4. Discours de réception de M. F. Ponsard, 1856.
5. Ponsard communiqua au rédacteur du *Siècle*, cette lettre datée du 24 décembre 1856, et la *Revue de l'instruction publique* du 1er janvier 1857 la reproduisit.

méconnue, demain glorieuse, de notre histoire : C'était alors le règne de l'intelligence et du cœur, du talent et du désintéressement [1]. »

Le poète était mourant, qui jetait ainsi vers le passé ce regard de mélancolique regret. Les triomphes dramatiques de la fin de sa vie ne lui faisaient pas oublier les grands rêves et les nobles illusions que le drapeau de Lamartine avait portés dans ses plis, et qui s'étaient misérablement heurtés à l'indifférence dédaigneuse des uns, à la révolte impatiente des autres. Il mourut l'année suivante, pendant qu'une loi votée bien tard — 9 mai 1867 — allouait à Lamartine, comme récompense nationale, une pension annuelle et viagère de vingt-cinq mille francs.

C. LATREILLE.

1. Autographes de la collection Crémieux, publiés dans la *Revue bleue* du 22 août 1885.

LA POÉSIE FRANÇAISE EN ROUMANIE

I

La Roumanie intellectuelle est en quelque sorte l'œuvre de la France. Et il ne faudrait point s'étonner en lisant les lignes suivantes que j'extrais d'un ouvrage récent [1] : « Le Français qui, après avoir traversé l'Allemagne, l'Autriche et la Hongrie descend à Bucarest, est tout surpris d'entendre, dans les rues, parler le français avec un léger accent méridional. Depuis le commencement de ce siècle, la Roumanie a été entraînée vers la France, qui lui a inoculé et ses qualités et ses défauts. Lorsqu'en 1870 les Chambres roumaines déclarèrent que leurs sympathies étaient du côté de la France, ce n'était pas là un simple acte politique, et un acte de reconnaissance, c'était la voix ou l'écho de tout le peuple. Un Roumain n'a-t-il pas dit :

Car nous t'aimons, ô France, autant que la patrie,

réminiscence bien roumaine du mot de Chesterfield? »

Dès les croisades, la France a joué un rôle prépondérant, à la fois politique et cultural, dans les provinces danubiennes. Les affinités étroites de race et de langue, qu'explique l'histoire de la conquête romaine, ont rattaché de bonne heure la Roumanie à la France. Les Néo-Latins du Bas-Danube ont subi de tout temps, et sans désir d'émancipation, la tutelle et le prestige de la civilisation française, bien plus que les autres parties de l'Europe orientale. Leurs mœurs, leur idiome, leur pensée, se sont formés à l'école de la France.

Ni la suzeraineté de la Turquie, ni les protectorats russe ou autrichien n'ont laissé une empreinte bien profonde sur l'esprit du peuple roumain. Seuls, les phanariotes, grâce à des circonstances particulières qui firent émigrer en Roumanie le quart de la Grèce, purent réussir, vers la fin du siècle passé et au début de celui-ci, à y imposer provisoirement le règne de l'influence hellénique. Rien cependant n'est demeuré de cette floraison éphémère autant que hâtive. Si l'on parlait le grec dans les grandes familles phanariotes et si on l'enseignait de force aux Roumains, le français n'en continuait pas moins à être la langue d'une élite. Et la réaction qui se produisit bientôt contre l'invasion de l'hellénisme signifia un retour plus fervent encore de la Roumanie à ses origines latines, à ses sympathies françaises. La France fut désormais le modèle de la Roumanie, qui lui emprunta des idées pour sa régénération politique, qui lui demanda les éléments de sa renaissance littéraire.

« Plongée jusqu'alors dans les ténèbres de l'Orient, écrit l'auteur déjà cité, réveillée de sa léthargie, sans idée préconçue, comme aussi sans forte éducation morale, attirée par l'éclat de la civilisation occidentale, la jeunesse roumaine, entreprit une sorte d'émigration en masse vers la France, la plus puissante et la plus éclairée des nations latines. » Modes, art, langue, littérature, la France fut la grande prêteuse de la Roumanie. On ne se contenta pas de l'imiter et de s'en inspirer de loin, on voulut puiser lumière et chaleur au foyer même. Il y eut un temps, vers 1858, où le lycée Louis-le-Grand compta soixante-dix jeunes Roumains parmi ses élèves. Et presque tous les patriotes bannis se réfugièrent en France. Rentrée au pays, toute cette Rou-

1. *L'influence de la langue et de la littérature française en Roumanie*, par M. A. Demetrescu, in-12, 1893.

manie d'étude, de voyage et d'exil y emporta l'enthousiasme et l'éblouissement de ses stations en terre française. De l'engouement, inintelligent parfois, s'y ajouta. Une œuvre d'intense dénationalisation allait s'accomplir : on s'habillait à la française, on copiait les lois françaises, on baragouinait le français, on méprisait ou dénaturait la langue maternelle, tant et si bien que cette fièvre d'assimilation eut fatalement son contre-coup.

Mais, aujourd'hui même, la France a conservé une situation privilégiée en Roumanie. Plusieurs auteurs roumains, et d'entre les plus distingués, se sont servis de notre langue pour certains de leurs ouvrages, et quelques-uns l'ont employée exclusivement. Non seulement ils ont autant de chances d'être lus par leurs concitoyens, qui ont une prédilection très vive pour les livres français, mais ils ont l'espoir de franchir la frontière et d'être compris de l'Occident. On pourrait mentionner tel écrivain qui s'est lui-même traduit en français, et dont les traductions furent plus appréciées en Roumanie que l'original, pourtant supérieur. C'est le cas, par exemple, de Bolintineano, que nous retrouverons.

D'autre part, le théâtre à Bucarest est alimenté essentiellement par le théâtre français. Les œuvres roumaines de quelque valeur sont rares, un drame shakespearien de M. Hasdeu, une comédie de B. Alexandri, quelques essais intéressants de nos contemporains immédiats; et c'est presque tout. Pendant la saison d'hiver 1887-1888, on vit figurer au répertoire, sur 56 pièces, 42 traductions de pièces françaises ou de pièces étrangères adaptées par des Français : du Molière, du Racine, du Musset, du Pailleron, du Sardou, du Victor Hugo, l'*Assommoir* de M. Zola, que sais-je encore?

La poésie roumaine vit également de la poésie française. Nombre de morceaux lyriques d'Alexandri sont d'ingénieuses transpositions de Lamartine et de Hugo. Et il serait facile de signaler d'autres faits caractéristiques de la puissance avec laquelle le génie français a rayonné en Roumanie. Mais nous pouvons nous borner à ces quelques constatations, pour arriver à l'objet même de cette notice [1].

II

La poésie française en Roumanie! Nous la chercherons uniquement dans des œuvres roumaines écrites en français. Si nous y rencontrons des influences très directes, ou des imitations à peine dissimulées, nous verrons bientôt que cette poésie a parfois un accent à elle, que les souffles d'Orient l'animent et la bercent; on y sent tressaillir une âme qui, malgré tout, n'est pas la nôtre. Elle a des couleurs et des images, des mélancolies et des grâces, des tendresses et des élans qui viennent du pays même et de la race. La nature et la vie de l'Orient sont restées dans les yeux et dans le cœur des poètes de là-bas. L'imagination roumaine s'est développée au contact d'un monde tout ensemble plus vieux et plus jeune que le nôtre; et, si elle ne s'est pas jugée assez riche de son propre fonds pour ne voler que de ses ailes, elle ne s'est point asservie.

Songez plutôt à *Démètre Bolintineano* (1826 à 1872), le premier en date des poètes français de Roumanie! Il a lu nos romantiques, il s'en est pénétré. Sa note cependant est personnelle. Il ne s'agit point ici de réminiscences ou d'adaptations banales. C'est bien un Lamartine, ou, par accident, un Victor Hugo roumain, mais avec son originalité propre; il n'est point l'égal de ces illustres maîtres sans doute, il n'est pas non plus un disciple quelconque.

Bolintineano débuta par des élégies pour finir par des poèmes de longue haleine, d'une haute allure épique, où il célébra en patriote les héros et les

1. Nous avons esquissé ce sujet dans notre *Histoire de la littérature française hors de France* (1895).

fastes de l'histoire nationale. Nous pouvons passer sous silence ces poèmes, comme aussi les drames de l'écrivain, puisqu'ils n'ont pas été traduits dans notre langue. Nous analyserons, en revanche, les *Brises d'Orient*, qui portent le sous-titre de « poésies roumaines » et que l'auteur lui-même a mises en français; elles furent publiées à Paris en 1866, avec une préface de Philarète Chasles.

Les *Brises d'Orient* sont des chants d'exil (Bolintineano avait été proscrit en 1848). Philarète Chasles les a lues avec quelque complaisance pour les présenter aux Français; il en a fort bien dit les qualités essentielles :

« Ce qui me touche particulièrement dans cette œuvre, c'est le caractère; ce qui me charme surtout dans ces chants, à la fois exquis et populaires, c'est la spécialité de leur *accent*. Un accent nouveau!... Dès que vous ouvrez ce livre, une poétique forêt vous entoure, ses brises vous bercent, ses souffles mélancoliques et embaumés passent sur votre front; vous respirez une atmosphère inconnue, et c'est la vieille Asie, l'antique Orient, ou plutôt c'est une portion sauvage et neuve de ces régions favorisées ».

Philarète Charles a parlé d' « accent nouveau ». Les vers de Bolintineano ne nous montrent point l'Orient traditionnel, la poésie artificielle et tout extérieure de ce monde que la plupart de nos poètes ont chanté à distance et sans le connaître. La vie et la nature orientales sont comprises, senties et rendues par un fils attendri et respectueux de ces terres antiques où notre civilisation, lente à les conquérir, n'a longtemps effleuré que la surface des êtres et des choses. Avec Bolintineano, nous retrouvons non seulement le ciel merveilleux et les merveilleux paysages, mais l'âme elle-même de l'Orient. L'observation bienveillante et pénétrante du moraliste est venue en aide à la vision du peintre et à l'imagination du poète; toutes trois ont collaboré aux *Brises d'Orient*, qui trahissent d'ailleurs, en maints endroits, par une forme un peu gauche, leurs origines de poésie traduite.

Le livre est divisé en cinq parties : *Fleurs du Bosphore*, *Légendes historiques de Roumanie*, *Basmes*, *Macédoniennes*, *Rêveries*.

Ceux qui n'ont pas visité l'Orient peuvent l'admirer tout entier dans les *Fleurs du Bosphore*. Une monotonie d'un charme enveloppant est répandue sur cette première partie de l'œuvre. Devant un horizon incomparablement serein, des spectacles uniques se déroulent, d'une ligne harmonieuse et paisible, d'une majesté somnolente et voluptueuse, dans un large rayonnement de couleurs chaudes et claires, toujours pareilles. C'est la vie et c'est le rêve, un prolongement de la vie dans le rêve. Mais Bolintineano ne s'est point borné à décrire la troublante et délicieuse mélancolie de la nature orientale. Il a su peindre les mœurs et voir l'existence de cette société, qui s'abandonne un peu à la facile mollesse où la convie l'éternel azur de son ciel, l'infinie douceur de son soleil.

Les *Fleurs du Bosphore* nous ont conduits dans l'extrême Orient; l'instrument du poète, sa langue, est malheureusement inférieur à son inspiration. Il est préférable de s'attarder aux *Légendes*, qui nous ramènent en Roumanie, la petite île latine perdue dans l'Océan slave. La note change tout à coup. Ces poèmes semi-légendaire sont consacrés à la gloire de la patrie. Ils ont presque la simplicité forte et la sobriété nerveuse de notre art. Voici, par exemple, *La mère de Stéphan* :

I

Sur un sombre rocher, dans l'antique château
Dominant un vallon où murmure un ruisseau,
La femme de Stéphan, rêveuse, pleure, assise,
Aussi belle qu'un lys balancé par la brise.

Son époux est parti contre le musulman;
Le soir, il ne vient plus au foyer languissant.
Ses yeux brûlent de pleurs pour l'absent qu'elle adore,
Comme la violette au lever de l'aurore.
Ses boucles d'un or pur baisent son cou divin;
Les roses et les lys se disputent son sein.
La mère de Stéphan, auprès d'elle, rêveuse,
Console fièrement la pauvre âme amoureuse.

II

L'horloge du château sonne déjà minuit.
A la porte fermée on entendit un bruit.
« C'est moi, ton fils chéri; que l'on ouvre, ô ma mère
« Je suis blessé, vaincu, tout couvert de poussière.
« Le destin m'a trahi pour la première fois.
« Mes hommes effrayés se cachent dans les bois.
« Ma mère, fais ouvrir... car la nuit est obscure
« Et le vent souffle froid sur ma large blessure. »

III

Dokitza veut ouvrir, folle d'un grand bonheur.
« Que fais-tu? dit la mère en domptant sa douleur;
Et puis, de la fenêtre au-dessus de la porte,
La mère avec fierté parla de cette sorte :
« Etranger, que dis-tu? tu n'es pas mon enfant!
« Mon fils est à l'armée, il viendra triomphant,
« Ou ne reviendra plus! Je sais son âme fière;
« Si tu te dis Stéphan, je ne suis pas ta mère!
« Cependant, si le ciel a dégradé ton cœur
« Et veut briser mes jours sous la main du malheur,
« Si c'est toi, mon Stéphan, fuyant dans la nuit noire,
« Je ne te reverrai que couronné de gloire.
« Va réunir les tiens et pour ton pays meurs;
« Et ton noble tombeau sera couvert de fleurs! »

Stéphan sonne du cor; ses soldats se rassemblent.
Ces guerriers abattus et prêts à fuir, qui tremblent,
Se changent en lions. Les Turcs sont dispersés
Et tombent sous leurs coups, lourdement terrassés.

Et je transcris après ces vers, qu'on souhaiterait d'un art plus achevé, d'un style plus pur, le petit poème intitulé *Marie Pòntayano* :

La noble Maria fut conduite au divan;
Prisonnière, on l'amène au trône du sultan.

Elle est belle; sa taille est souple comme un arbre,
Et son visage doux a le calme du marbre,
Autour de son cou blanc flottent ses noirs cheveux :
Tels planent des soucis sur des pensers heureux.
— « Pourquoi, dit le sultan, toi qui brilles de charmes,
As-tu mis ce costume, et pris en mains ces armes?
Suivais-tu dans la guerre, un homme, ton amant? »
Maria qui rougit, lui répond fièrement :
— « Je n'ai suivi personne, et je vous fais la guerre
Pour laver dans le sang le meurtre de mon père. »
— « Immolas-tu des Turcs? je puis te pardonner
Si tu voulus leur mort et ne pus la donner! »
— « J'en jure par le Christ, dit la jeune Roumaine,
Je n'en tuai que neuf, c'est ce qui fait ma peine :
Il n'est pas bien vengé, mon père valait plus! »
Le sultan étonné de si mâles vertus
Sent son âme grandir en face de Marie;
— « Sois libre, lui dit-il, tu mérites la vie! »

Que fut la patrie? que sera-t-elle? C'est tout le sujet des *Légendes historiques*. Les luttes héroïques et les vertus viriles du passé seront les gages de l'avenir. Il y a dans ces Néo-Latins, comme chez leurs frères d'Occident, une vigueur durable qui infligera un long démenti aux prophètes de mort.

Si dans les *Légendes* prédomine l'inspiration épique et guerrière, la voix du poète s'adoucit dans les *Basmes*, ces contes de veillée d'une si originale saveur. Les fibres les plus intimes de l'âme populaire tressaillent sous le voile transparent de la fiction lyrique. Nous retombons dans l'Orient qui rêve et se laisse vivre. Au demeurant, Bolintineano n'a saisi qu'à moitié le charme très particulier de cette littérature de tradition, qui est si riche en Roumanie. Il faut, pour versifier les contes roumains, pour restituer la « rapsodie » primitive, une extrême délicatesse de main et surtout la compréhension exacte du fond mythologique de cette poésie. Or, l'auteur traite à l'ordinaire ses sujets en thèmes galants, à la façon d'Ovide, d'André Chénier ou des frères Deschamps, et transforme le folklore en mythologie hellénisante et amoureuse. Les *Basmes* sont la partie la plus discutable du recueil de Bolintineano.

Dans les *Macédoniennes*, nous avons le coin de l'églogue et de l'idylle. C'est Théocrite qui chante les bergers de la contrée, aujourd'hui si paisible, d'où Alexandre partit à la conquête du monde. Plus de camps, ni de batailles; des troupeaux et des pâtres. Les pasteurs nomades défilent sous nos yeux, aux sons de la flûte, dans les vertes montagnes de Macédoine. On erre, on chante, on aime. L'amour met sa fleur de joie dans ce cadre rustique; et Bolintineano écrit les strophes vives et légères de *Calaritis*.

Connaissez-vous Calaritis
Qu'habitent des Roumains hardis!
De noirs rochers, des maisons blanches,
Au milieu des ravins profonds,
Comme des aires sur les monts,
S'élèvent sous les avalanches.

Cachée aux ardeurs de l'été
Fleurit la coquette beauté :
Là, le soleil jamais ne dore
Son incomparable blancheur;
Mais, des belles vierges, la fleur,
La reine, c'est la blonde Dore.

Surveille tes attraits chéris!
Quand tu verras le paradis,
Dieu te demandera, chère âme,
Qui cueillit, ange de beauté,
La fleur de ta virginité :
Donne-moi cette fleur de flamme!

A mes noces, à mon festin,
Doivent couler des flots de vin :
Pour moi, point de coupe dorée.
Ta bouche est un vase plus beau.
Pour moi, point de vin de Morée!
J'ai le miel d'un baiser nouveau!

Les *Rêveries*, enfin, sont des « méditations » orientales, un peu courtes. Bolintineano y refait à son tour de la poésie personnelle, selon la formule romantique, mais sans éclats de voix, sans éclairs d'inspiration, comme en sourdine. Il serait superflu d'insister sur ces dernières pages du livre, qui semblent être de la menue monnaie de Lamartine. Il est possible, au surplus, que la versification embarrassée du poète leur enlève ce parfum subtil d'émotion discrète qu'on respire, paraît-il dans la version roumaine des *Brises d'Orient*.

III

Le plus intéressant, sinon le plus complet et le plus original des poètes roumains, fut une toute jeune fille, morte à vingt ans, Julie Hasdeu. Son père, un philologue remarquable, a pieusement recueilli les vers qu'elle avait laissés; MM. Émile Boutrou et Louis Léger lui ont prêté leur concours. Il est regrettable que les manuscrits de Mlle Hasdeu n'aient pas été soumis, avant leur publication, à une épreuve de revision minutieuse, que l'auteur leur eût fait subir sans doute si la maladie le lui avait permis. Non seulement les inadvertances et les négligences du premier jet eussent disparu, mais on aurait opéré un triage absolument nécessaire dans l'œuvre très touffue et très inégale de la pauvre enfant. Les exercices de prosodie, les réminiscences trop directes, les variations quelconques sur les lieux communs du lyrisme, tout cela eût été condamné à l'inédit. Nous aurions eu un volume de moins; et ç'eût été autant de gagné pour la gloire de Julie Hasdeu.

Il faut dire ces choses pour rendre pleine justice au poète.

Julie Hasdeu s'essayait dès l'âge de neuf ans à composer des satires contre ses maîtres, qui ne lui en gardaient pas rancune; elle ébauchait une tragédie sur les bancs de l'école. « A l'âge de treize ans, écrit M. L. Léger, son pays n'avait plus rien à lui apprendre; elle arrivait à Paris, suivait les cours du collège Sévigné où la maturité précoce de sa pensée et de son style émerveillait les professeurs; puis, après avoir passé l'examen du baccalauréat ès let-

tres, elle abordait l'enseignement redoutable de la Sorbonne ». Elle vivait, à Paris, dans la solitude et pour le travail. Tous les arts l'attiraient, peinture, musique, théâtre. Néanmoins la muse demeurait sa passion la plus fidèle et la plus chère. Son âme et son cerveau, toujours à la poursuite d'une sensation ou d'une idée, se développaient aux dépens de la santé même d'un corps délicat. Et toute la fièvre intense de la vie intellectuelle de Paris avait passé dans son sang.

Arrachée à mon sol natal,
Je languis loin de ma patrie...

Le soleil du pays eût mieux convenu à cette fleur d'Orient que la serre chaude de la grande cité. Mais elle adorait la France, elle admirait passionnément le génie français. Et quand, plus tard, dans son tour universitaire d'Europe, car elle savait toutes les langues et voulait connaître toutes les littératures, — à Tubingue, à Oxford, à Bologne, elle ne cessera pas de rêver à la ville incomparable,

Où la science est reine, où tous les arts sont rois.

Elle mourut en mai 1888; elle n'avait pas vingt ans. L'excès de la vie intérieure avait comme tué la vie en elle.

Que valent ses vers? On y surprend l'influence de celui de nos poètes que la jeunesse aime par-dessus tous. L'exquise et profonde originalité de Sully Prudhomme l'attirait. Sully Prudhomme a lui-même caractérisé, dans une lettre à M. L. Léger, le talent si précoce et déjà si sûr de Julie Hasdeu : « Jamais je n'ai reconnu plus clairement qu'en lisant les poèmes de Mlle Hasdeu en quoi consiste l'aptitude au langage des vers. L'inspiration lui était donnée par la richesse et la profondeur de sa sensibilité, que le commerce des lettres anciennes et modernes avait exercée par sympathie et que la vie avait éprouvée déjà... Mais l'inspiration ne fait pas les vers; il faut qu'elle soit servie par toutes les ressources de l'art; ces ressources, le poète les puise dans un don inné. Il existe, je ne sais comment, dans chaque langue, une musique toute spéciale, merveilleusement appropriée à l'expression des mouvements de l'âme et qui s'organise spontanément comme la langue même et avec elle; les poètes sont les dépositaires naturels de ce signe intimement uni au signe conventionnel par un lien mystérieux. Mlle Hasdeu était l'un de ces dépositaires. » Non point que Julie Hasdeu fût une virtuose, qu'elle eût épuisé les ressources et possédé tous les secrets d'un art difficile. Mais elle avait le don, que rien ne remplace et qui se suffit presque à lui-même. La poésie était la langue de sa pensée. On perçoit à peine, chez elle, l'accent étranger. Ce qui frappe le plus, ce sont des défauts d'écolier, les petits malheurs des compositions hâtives. Julie Hasdeu est en général trop pressée pour faire court, ou du moins pour faire plus court. Elle ne discipline pas son imagination; elle ne condense pas davantage qu'elle ne polit. Une page est noircie. A une autre page! Elle était si jeune et si folle de poésie, que c'était pour elle un enchantement d'aligner des vers. Elle les faisait pour elle. Songeait-elle au public? Lui eût-elle confié ses *juvenilia*? L'ivresse des rythmes et des rimes, des phrases mélodieuses et pleines où l'âme s'abandonne, où l'esprit se berce, que demander de plus à la Muse?

Elle a cultivé un peu tous les genres, abordé tous les sujets. A un âge où le trésor des impressions réelles est pauvre encore, on imite volontiers et l'on emprunte. On célèbre l'amour, sans l'avoir éprouvé, parce que le thème est connu et qu'il est tentant. On dit le charme de la nature, sans l'avoir bien démêlé peut-être et sur la foi de ce qu'on a lu. On se crée même un monde imaginaire de sensations et de spectacles, mais un monde toujours bâti de souvenirs littéraires. En un mot, l'originalité n'est pas un fruit de la vingtième

année. Cependant Mlle Hasdeu ne fut pas placée dans des conditions ordinaires. Elle eut de bonne heure le douloureux privilège de la souffrance physique et de l'angoisse morale; elle apprit la vie à l'école de la mort. Ame ardente, mais sérieuse et repliée sur elle-même, elle eut comme la prescience des grands problèmes et des grands conflits. L'au-delà mystérieux s'ouvrit devant elle...

Des trois recueils posthumes de Mlle Hasdeu, le plus parfait de forme est celui des *Bourgeons d'avril*, le plus riche d'inspiration personnelle celui de *Chevalerie*, le plus curieux celui de *Théâtres, légendes et contes*. Il y a dans ce dernier volume, outre de nombreux canevas qui attestent une prodigieuse fermentation intellectuelle sous ce front de dix-huit ans, des pièces achevées qui donnent une très haute idée des aptitudes dramatiques de Julie Hasdeu. Mais c'est dans la poésie lyrique de *Bourgeons d'avril* ou de *Chevalerie* que nous chercherons de préférence l'expression la plus exacte, la plus heureuse, et aussi la plus définitive, de son talent. On verra qu'elle a senti et pensé par elle-même, avant l'heure. Et puis, elle est d'une sincérité si entière, et puis, elle a des préoccupations si graves! Ce n'est pas la pensionnaire qui refait maladroitement les vers d'autrui; c'est déjà le poète qui crée, ou qui s'efforce de secouer le joug des réminiscences. On peut s'en rendre compte en lisant sa *Rose au vase*, qui rappelle, sans le paraphraser, le *Vase brisé* de Sully Prudhomme, et qui est une touchante allusion à la petite Roumaine dépaysée et malade dans le grand Paris :

Dans ce cristal plein d'une eau fraîche,
Sur un guéridon, loin du feu,
La pauvre rose se dessèche
Et regrette son grand ciel bleu.

Sa pâle corolle s'effeuille
Tristement sur le tapis d'or;
On voit se replier sa feuille
Qu'un vert léger colore encor...

... C'en est fait, il faut qu'elle meure
Du regret des jours envolés,
Dans cette superbe demeure,
Dans l'air étouffant d'un palais.

Le souvenir qui la dévore,
Qui la consume lentement,
C'est l'ombre des bois qu'elle adore
C'est l'azur chaud du firmament!

Bien plus que l'eau dont on l'arrose,
Pour retrouver son teint vermeil,
Elle aimerait, la pauvre rose,
Sentir un rayon de soleil.

Telle je suis, ô fleur flétrie,
Arrachée à mon sol natal;
Je languis loin de ma patrie
Comme toi dans ton fin cristal!

Cette pièce est caractéristique, et n'apparaît-il pas qu'on en eût fait une gracieuse fleur d'anthologie avec quelques retouches assez légères?

Dans les strophes intitulées *Credo*, l'accent est autre, non moins pur :

O Dieu! faites-moi donc cette grâce de croire,
Les yeux fermés, soumise à vos commandements,
De vous voir dans le ciel resplendissant de gloire,
D'avoir toujours la foi naïve des enfants!

Parfois, malgré l'inquiétude toujours présente de l'avenir, un rayon de gaîté insouciante ou mutine éclaire sa poésie :

Non, je n'ai point aimé, ce n'est pas de mon âge...
Laissez-moi profiter du fugitif moment,
Où par l'âge on est femme et par le cœur enfant!
Laissez-moi libre et gaie errer par les prairies,
Sans que mon front chargé de sombres rêveries
Soit rougissant ainsi que celui d'un voleur.
Laissez-moi dans les bois cueillir le lys en fleur,
Chaste et pur, virginal et blanc comme mon âme,
Laissez-moi fuir encor les défauts de la femme,
Etre belle sans art, sans même le savoir,
De mes charmes naissants ignorer le pouvoir
Et vivre de la joie ineffable et puissante
D'avoir mon cœur léger et mon âme innocente!

Mais bientôt la tristesse l'emporte et la plainte jaillit du cœur. Elle supplie la Muse de ne plus lui montrer le pays des chimères.

Ne me réveille plus par ton charme magique,
Laisse-moi mon sommeil troublé par tes baisers.
Je veux me replonger dans ma nuit léthargique,
Je veux laisser dormir mes pauvres sens lassés,

Jusqu'à ce que peut-être, un jour de délivrance,
Dieu prenant en pitié mon long affaissement,
Et m'appelant, fera renaître l'espérance
Dans mon âme engourdie et morne de tourment.

Oh! quand sa voix puissante aura parmi l'espace
Crié mon nom avec un amour paternel,
Alors je cesserai sans doute d'être lasse,
Et je m'éveillerai pour regarder le ciel!

Ce n'est jamais de la douleur exaltée et qui défaite. N'a-t-elle pas dit

La douleur le commande, il faut cacher nos larmes!

Et même dans les heures noires où la mort semble prochaine, à grâce, une fille peut se résigner et sourire, ou s'abstraire assez et assez oublier son mal.

pour faire de la poésie impersonnelle, comme les lieds, les ballades, les contes qui remplissent les cent premières pages de *Chevalerie*. Malheureusement, ce ne sont guère ici que des ébauches qu'on a négligé de mettre au point. Les vers incorrects n'y sont pas rares, ni des strophes entières de ce style embarrassé et flottant auquel un peu de travail eût donné la souplesse et la vigueur nécessaires. Je citerai le *Page endormi, Pétrarque et Laure*, parmi les morceaux les plus achevés de cette partie de l'œuvre.

Il suffira de ces quelques indications pour montrer la richesse native d'un talent qui n'a eu le temps ni de se parer, ni de s'épanouir. C'était une âme vaillante et sincère que Julie Hasdeu; elle a regardé la mort, comme la vie, sans faiblesse, avec la sérénité de ceux qui placent leur idéal au-dessus des réalités passagères. Elle ne nous a donné que des promesses, les prémices d'une moisson qui s'annonçait abondante et précieuse. Et puis, elle s'en est allée, sans rien demander au monde :

Je n'ai rien demandé, j'ai tout donné moi-même.

II

Une autre jeune Roumaine, Mlle Hélène Vacaresco, a publié, il y a quelques années, de nobles vers, d'une langue plus pure que ceux de Julie Hasdeu, d'une inspiration peut-être plus artificielle. L'influence de Sully Prudhomme est d'ailleurs très sensible dans les *Chants d'aurore* (1886), que l'Académie française a couronnés.

Je n'ai pas à revenir, dans cette brève notice littéraire, sur le roman royal auquel le nom de Mlle Vacaresco fut mêlé. Il s'est formé autour d'elle toute une légende qui a fort intrigué la curiosité publique. Laissons la légende, — car c'est une légende, dont les dessous sont bien étranges, — et ne nous occupons que des vers! Ils sont très français d'allure et de tour, d'une sûreté de métier très rare chez les poètes pour lesquels notre langue n'est qu'une langue d'adoption. Ils célèbrent les traditions, les souvenirs, les gloires de la patrie; ils nous apportent un vif et charmant écho des chansons populaires de la Roumanie, ils disent les pressentiments, les rêves et les joies d'un cœur de vingt ans. Et souvent, dans les récits guerriers, ils ont la belle sonorité et la hardiesse virile; et toujours, dans les pages intimes, ils ont une sorte de délicatesse chaleureuse qui est extrêmement séduisante. N'ont-ils pas été revus par un œil exercé, polis par une main experte? Il semble impossible qu'une jeune étrangère les ait écrits tels qu'ils furent imprimés. Mais qu'importe!

Mlle Vacaresco ne nous a rien donné de supérieur à ce *Chant guerrier*, qu'on a jugé digne d'être recueilli dans l'*Anthologie* Lemerre des poètes français du XIXe siècle :

Lorsqu'on a bien joué du sabre et de la lance,
Lorsque la voix d'airain des clairons a chanté,
Avec le geste fier du vainqueur qui s'élance,
Il est beau de mourir avec virilité,

Tomber roide, les yeux pleins d'un éclair farouche,
Parmi les forts, parmi les braves, tout puissant,
Et les bras étendus, et le rire à la bouche,
Dans le val inondé de soleil et de sang.

Baisé par les rayons, frôlé de l'herbe haute,
Après la lutte, après l'hymne altier des combats,
Et le piétinement des chevaux, côte à côte
Avec mes frères morts, je veux dormir là-bas.

Mon épouse filant sur le seuil de la porte
Rêvera de revoir au détour des sentiers
Revenir le galop du cheval qui m'emporte
Sous la floraison blanche et frêle des pruniers;

Mais lorsqu'on a joué du sabre et de la lance,
Lorsque la voix d'airain des clairons a chanté,
Avec le geste fier du vainqueur qui s'élance
Il est beau de mourir avec virilité.

A part l'avant-dernière strophe, d'un style un peu gauche, le morceau se tient et il promettait un poète de race. Mais il semble que Mlle Vacaresco n'ait plus retrouvé la bonne veine des *Chants d'aurore*. Ce qu'elle a publié immédiatement aprés son premier livre est d'une forme plus qu'écolière. Qu'on en juge par ces quelques strophes extraites du *Sphinx*, une traduction de beaux vers signés Carmen Sylva dans l'original :

Une fois dans mille ans, le Sphinx qui sommeille
S'éveille.
Sort dur d'être toujours pierre, mystère lourd,
Toujours!
Clapotant le Nil aussi puissant qu'elle
Ruisselle,
Et le vent du Sud, lascif, odorant,
Se répand.
Son corps rajeuni se plonge dans l'onde
Profonde,
Femme merveilleuse que le Nil étreint
Sur son sein.
Elle étend ses bras que le flot immense
Balance,
Et fermant ses yeux chante sous leur lent
Bercement...

L'Académie française n'eût certes point couronné ce morceau; la langue e la prosodie en sont pitoyables. Et notez que la traduction n'a été gênée ni par le rythme du poème de Carmen Sylva, ni par un scrupule de minutieuse littéralité: elle ne suit pas son modèle pour le mètre, elle n'a rien du mot à mot. Ce *Sphinx* nous proposerait-il aussi son énigme? Comment l'auteur des *Chants d'aurore* a-t-il laissé tomber de sa plume des vers que, sans prodige d'art, on eût pu faire corrects, et qui sont d'un apprenti versificateur?

Je n'insiste pas. Il vaut mieux retourner aux *Chants d'aurore*, ou passer. Il est vrai que Mlle Vacaresco a pris sa revanche et que son *Ame sereine* (1896) est d'un tendre et délicat poète, à l'inspiration pénétrante et subtile, et où l'on retrouve tout le talent des *Chants d'aurore*.

V

Mais voici quelques jeunes poètes dont l'un ou l'autre a donné déjà plus et mieux que des promesses.

M. Alexandre Macédonsky n'est pas un inconnu pour les lecteurs des revues parisiennes. Il s'est essayé au théâtre, mais en roumain et sans grand succès. En roumain toujours, il s'est fait connaître comme novelliste dans quelques pages très fouillées, où il rivalise avec les plus compliqués des « modernistes » de France. Dans la poésie, il se rapproche des écoles décadente et symboliste ; on lui doit notamment une transposition curieuse, en roumain, des *Nuits* de Musset. En français, il a publié à Paris et à Bucarest quelques pièces de vers où apparaît la double influence de Leconte de Lisle et de Baudelaire : ainsi le *Vaisseau fantôme* donné à la *Nouvelle Revue*, et d'autres. Je ne crois pas qu'il ait jamais été mieux inspiré que dans un morceau d'assez longue haleine, *la Steppe*. J'en cite le début :

Cependant, malgré tout, la steppe existe encore :
L'homme a beau pousser l'homme et crier en avant...
Ni villes ni sillons ne profanent sa flore.

L'herbe ainsi qu'une mer déferle au moindre vent
Et la géante plaine, aux profonds marécages,
Frôle les bords des cieux, et court sus au Levant.

Oh ! dans cette âpreté d'immensités sauvages
Se plonger, âme et corps, enlevé par delà
Une vie angoissée au milieu des outrages,

Je l'ai fait, je l'ai fait souvent ce rêve-là...

Mais M. Macédonsky a négligé jusqu'ici de nouer sa gerbe. M. Alexandre A. Strudza, au contraire, s'offre à nous avec un élégant petit volume : *Les Facettes* (1891). Celui-ci est un poète, qui a la vocation et le métier. C'est à peine si la langue de M. Strudza se ressent d'être une seconde langue; il écrit le français avec une très remarquable pureté. Et notre métrique, et notre rythmique lui sont également familières. La coupe de ses vers et de ses strophes est extrêmement variée. Il a des délicatesses et des recherches de forme très originales. Parfois, cependant, une tournure un peu lourde, une certaine impropriété des termes nous rappellent que le joli recueil de M. Strudza vient de Bucarest.

Les *Facettes* se divisent en plusieurs livres : *Débris d'amours*, *Sensations d'atelier*, *Fusains et eaux-fortes*, *Brumes et pluies*, *Couleurs et parfums*, *Poèmes décadents*, *Épaves*. Si nombre des pièces qu'il a rangées arbitrairement sous ces divers titres sont d'assez adroits pastiches de nos maîtres contemporains, il en est plusieurs d'une note très personnelle ou d'une harmonie très savante. Si Gautier,

Si Gautier, l'impeccable et fougueux romantique,

si Baudelaire, si Th. de Banville et Leconte de Lisle semblent avoir collaboré aux *Facettes*, M. Strudza n'a pas laissé d'y mettre sa griffe, lui aussi. A l'or-

dinaire, nous trouvons en lui un parnassien d'extrême gauche, un adepte passionné de l'art pour l'art. Lisez cette *Japonerie*.

Je rêve d'un logis aux persiennes bien closes,
Aux murs de clairs bambous tressés en fines lattes,
Où, parmi les divans et la fraîcheur des nattes,
Que tache ça et là le sang pourpre des roses,

Et les meubles de laque, et les bronzes moroses,
Demi-nue et couvrant de ses mains délicates
D'une étoffe de soie aux bandes écarlates
Son corps où la chaleur a mis des reflets roses,

Une amie aux longs yeux allongés d'antimoine,
Le chignon traversé d'une fleur de pivoine
Et d'une épingle d'or dont la flèche est de perle,

Me baise de sa bouche aux dents éblouissantes,
Tandis que de son sein un lourd collier déferle
Et s'en va caresser ses hanches languissantes.

Plastique et voluptueuse, la poésie de M. Strudza manque d'élan et de vie.

Mes vers sont des tombeaux tout brodés de sculptures,

telle est l'épigraphe des *Facettes*; et cet alexandrin de Gautier pourrait servir de commentaire à ce livre de Roumain ciselant des rimes françaises.

On a vu que les *Facettes* renfermaient des « poèmes décadents ». Rassurez-vous! A faire le voyage de Paris à Bucarest, le décadentisme s'est comme filtré :

Allumant le ciel clair qui flamboie et ruisselle,
Le soleil disparaît dans la pourpre du soir,
Tandis qu'à l'Orient où la perle étincelle
La lampe de la nuit monte, pâle ostensoir...

M. Strudza est un disciple qui n'a pas compris, puisqu'il demeure à peu près intelligible. Il s'est bien efforcé de nous proposer ses petits rébus dans des *Villanelles* suffisamment obscures; mais la muse s'est vengée, car il n'a rien publié de plus insignifiant que cela.

C'est sans doute un tout jeune homme que M. Strudza. Il n'a plus qu'une école à faire, celle de la vie, pour être lui-même et prendre son rang, assez haut. Mais il paraît verser de plus en plus dans la « modernité », si j'en juge par son récent volume, *l'Internel clavier* (1896).

Le goût de la paraphrase et du pastiche est bien plus prononcé encore dans *les Feuilles mortes* (1889) de M. Bossy, le débutant classique dont la lyre est voilée de noir, dont les chants sont des hymnes à cette mélancolie qui est, comme chacun sait, obligatoire dans les vers de la vingtième année. Sa poésie est souvent de la prose rimée; ses inspirations, d'autre part, ont presque toutes des airs de réminiscences. M. Bossy, comme tant d'autres, y est allé de son *Vase brisé*; mais la *Coupe* de ce poète ferait regretter à Sully Prudhomme

d'avoir écrit sa délicate et pénétrante bluette. Quelques strophes (*Méditations*) annoncent toutefois mieux qu'un versificateur à la douzaine :

A nos cris de douleur, la terre absurde et lâche
Témoignant un mépris profond,
Dans l'espace sans fin poursuivra sans relâche
Son éternelle course en rond....

Il est d'autres poète français en Roumanie, ainsi la princesse Marie D. Ghika, qui a fort agréablement traduit du Byron et de l'Alexandri. Mais ce ne sont pas là des « professionnels ». Et nous pouvons les ignorer dans cette étude.

VI

On se sera convaincu qu'il existe une poésie française en Roumanie. On aura constaté que cette poésie procède non point d'un mouvement général des esprits, mais qu'elle est le fait de quelques individualités isolées. Le français n'a rien perdu de son prestige, ni de sa vogue. La littérature roumaine continue à regarder du côté de Paris. L'idiome national, comme il est naturel, prend néanmoins une place de plus en plus large dans les lettres du pays. Il ne faut pas trop demander à ceux qui aiment la France. N'est-ce pas un signe réjouissant de son influence intellectuelle que cette persistance de notre langue dans l'Orient lointain? S'il servait à quelque chose d'émettre des vœux, nous souhaiterions que les poètes français de Roumanie, plutôt que d'imiter de trop près nos maîtres et d'entrer avec trop d'empressement dans nos petites chapelles, s'ingéniassent à maintenir l'intégrité de leur tempérament littéraire, à conserver l'originalité de leur inspiration. Ils doivent sans doute emprunter leur forme à la France; ils ne peuvent pas créer leur instrument. Mais ils ne conquerront une place dans notre littérature, que s'ils réussissent à parer leur imagination orientale des grâces de la langue française. Bolintineano leur a montré la voie avec ses *Brises d'Orient*. Qu'ils la suivent, en faisant mieux encore!

VIRGILE ROSSEL.

COMPTES RENDUS

Bossuet. **Instruction sur les états d'oraison.** — *Second traité* : **Principes communs de l'oraison chrétienne,** précédé d'une introduction par E. Lévesque, directeur au séminaire Saint-Sulpice. A Paris, chez Didot et Cie et chez Roger et Chernoviz, 1897; in-8 de xxxvii-412 pages avec deux fac-similés. Prix, broché, 6 francs.

Cet important ouvrage de Bossuet, qui voit le jour pour la première fois, était oublié dans la bibliothèque de Saint-Sulpice, où il était entré vers 1837. C'est à M. Lévesque, l'un des directeurs de cet établissement, que revient le mérite d'en avoir compris la portée et surtout de l'avoir, en l'imprimant, garanti contre les chances possibles d'une confusion déjà faite plusieurs fois entre ce traité et celui qui avait été publié par Bossuet lui-même sous le même titre d'*Instruction sur les états d'oraison*.

On sait qu'en tête de cette *Instruction*, l'auteur annonçait que son ouvrage aurait cinq parties : la première seule a vu le jour de son vivant, mais il avait rédigé la seconde, celle précisément que nous donne M. E. Lévesque. L'authenticité en est incontestable : le manuscrit est tout entier de la main de l'évêque de Meaux, qui d'ailleurs y a fait clairement allusion dans sa correspondance et dans le premier traité de son *Instruction sur les états d'oraison*.

L'ouvrage est presque complet; il y manque seulement quelques pages que l'auteur n'avait point encore rédigées, et d'autres qu'il a transportées dans son premier traité; car, chose curieuse, ce second traité, M. Lévesque l'établit avec certitude, fut en réalité composé avant celui qu'a publié Bossuet, et probablement en 1696.

Quoiqu'il ait été entrepris à l'occasion des erreurs du quiétisme, et que l'auteur ait sans cesse en vue les doctrines de Molinos, de Malaval, de Bernières de Louvigny et de Mme Guyon, ce traité est dogmatique plutôt que polémique; il a pour but d'exposer les *principes communs de l'oraison chrétienne*.

Par *oraison*, il faut entendre ici toute élévation de l'âme vers Dieu, qu'elle soit une simple demande adressée au Créateur, ou la méditation et la contemplation de ses attributs et de ses perfections infinies. L'oraison a des degrés décrits par les mystiques sous les noms de vie purgative, vie illuminative et vie unitive; mais à quelque degré qu'on la prenne, elle repose sur les mêmes principes fondamentaux, que Bossuet ramène à l'exercice des trois vertus théologales, la foi, l'espérance et la charité ou amour de Dieu.

D'abord l'évêque de Meaux reconnaît, comme les quiétistes, que la charité contient implicitement les deux autres vertus théologales, mais il leur reproche de réduire l'oraison des parfaits à la pratique de la seule charité, et il montre l'obligation où est tout chrétien, à quelque degré d'oraison qu'il soit parvenu, de faire des actes explicites de foi et d'espérance, et il le prouve par un grand nombre de citations des Pères et des théologiens scolastiques.

Mais il s'étend surtout sur la nature et la pratique de la charité. Pour la

plupart des théologiens, le motif formel, ou essentiel et distinctif, de la charité est la perfection divine; en d'autres termes, il faut aimer Dieu parce qu'il est infiniment bon en lui-même. Quoiqu'il ne voulût pas en convenir, Bossuet s'écartait de l'opinion commune en ajoutant à ce premier motif un autre motif non moins essentiel, quoique secondaire : notre propre béatitude; c'est-à-dire qu'il faudrait aimer Dieu non seulement parce qu'il est le Bien en soi, mais encore parce qu'il est notre bien à nous et doit nous rendre heureux. Par là, l'évêque de Meaux introduisait une confusion entre l'espérance et la charité, et, ce qui est plus fâcheux, il concluait à l'impossibilité absolue de l'amour désintéressé de Dieu, ou, comme disent les mystiques, du pur amour.

Les objections pressantes qui lui furent faites par Fénelon au cours de leur querelle amenèrent Bossuet à modifier peu à peu son sentiment : il se borne à dire que notre béatitude est un motif *implicite* et non plus formel et explicite de la charité, en ce sens que Dieu, par là même qu'il est infiniment bon en lui-même, est incliné à nous faire du bien, et que, par conséquent, l'aimant pour sa bonté ou sa perfection essentielle et intrinsèque, nous l'aimons aussi et du même coup pour le bien qu'il nous fait.

En lisant ce second traité, on sent à plusieurs reprises que, sur ces épineuses matières, la pensée de Bossuet, indécise et confuse, n'est point encore pleinement maîtresse d'elle-même. Le plus souvent il nie qu'il soit possible de faire ici-bas abstraction complète du désir d'être heureux, quoiqu'il finisse par accorder qu'on n'y pense pas explicitement dans l'amour pur. Cependant il reconnaît (p. 316) qu'il faudrait aimer Dieu « pour sa propre existence et pour sa bonté essentielle, quand nous n'en aurions reçu aucun bienfait; » et, à deux reprises (p. 221 et 233), il admet pour certaines âmes la possibilité d'un amour purement désintéressé, « mais en passant et dans un mouvement rapide ».

Réduite à ces termes, la discussion entre Bossuet et Fénelon se ramène à ceci : que l'archevêque de Cambrai croit moins rare et moins rapide l'état de pur amour que Bossuet juge très rare et très rapide. Il n'y avait donc entre les deux prélats qu'une question de plus ou de moins, une question de mots, comme le disait Cl. Fleury, dont notre éminent collaborateur M. Tamizey de Larroque nous rapportait naguère le témoignage [1].

Si Fénelon s'est fait illusion sur ce point, son illusion était-elle de nature à mettre en péril « toute la religion », comme Bossuet l'a répété avec tant d'insistance? Et, puisque chimères il y a, a-t-on raison de lui reprocher si durement ses chimères, et ne lui doit-on pas quelque indulgence, ne fût-ce que pour la concession qu'il a arrachée à son redoutable adversaire?

Quoi qu'il en soit, il ne faut donc pas s'étonner si Fénelon, condamné à Rome grâce à l'insistance de Louis XIV et de Bossuet, ne l'a pourtant point été sur le fond même du débat. En effet, le livre des *Maximes des saints* fut prohibé par le Pape « comme pouvant insensiblement conduire les fidèles dans des erreurs déjà condamnées par l'Église », et parce qu'il contenait « des propositions téméraires, scandaleuses, malsonnantes, offensives des oreilles pieuses, pernicieuses dans la pratique et même sous certains rapports erronées. » Or, pour sévères qu'elles soient, ces qualifications sont moins dures que celles que prodiguait Bossuet, qui ne craignait point de déclarer son adversaire « aussi hérétique que Luther ».

Me pardonnera-t-on d'exprimer toute ma pensée? Il m'a semblé plusieurs fois que, dans son ample et copieuse démonstration, Bossuet tirait trop les textes à lui, leur faisant dire ce qu'ils ne disent point ou, quand ils lui sont contraires, en affaiblissant la signification par des explications assez peu plausibles. Il y a plus, il joue sur les mots, et, vu l'importance de la question, je demande la permission de le faire voir par quelques exemples.

1. Voir la *Revue d'histoire littéraire*, numéro du 15 juillet 1897.

Il veut montrer (p. 279) que l'amour de Dieu ne va pas sans le désir de notre propre félicité, et, entres autres preuves, il cite le sermon sur la montagne, dans lequel Jésus promet aux fidèles les récompenses célestes : *Bienheureux ceux qui ont le cœur pur*, etc. Sur quoi il fait cette réflexion : « Peut-on avoir le *cœur pur* que par la pure charité, qui le sépare et l'épure de tout ce qui n'est pas Dieu? » Sans doute, c'est la charité qui purifie le cœur, mais cette charité n'est point nécessairement la *pure* charité, du moins celle qui était en question entre Bossuet et les quiétistes. Les théologiens les plus sévères, et Bossuet avec eux, enseignent que, pour purifier une âme et la rendre digne de la béatitude éternelle, il suffit de la confession accompagnée d'un regret sincère et d'un commencement d'amour de Dieu. Or, personne ne dira que l'état d'une âme ainsi purifiée est l'état de charité pure. Dans la béatitude céleste et dans la vision de Dieu, promise par l'Evangile à ceux qui ont le cœur pur, il y a des degrés, *mansiones multæ sunt*, auxquels correspondent des degrés dans la charité ou l'amour qui purifie les cœurs.

Même confusion sur l'idée de perfection. Pour Bossuet, est parfait quiconque aime Dieu plus que soi-même. « Désirer de jouir de Dieu, dit-il, c'est désirer de l'aimer par une charité sincère et véritable; et cela même sans difficulté c'est l'aimer déjà, puisque celui qui veut aimer parfaitement a sans doute un amour parfait, et déjà il aime Dieu plus que soi-même, puisqu'il veut véritablement et sincèrement l'aimer de cette sorte (p. 91). » Qui ne voit que cette notion de la perfection est éloignée du sentiment commun et surtout de l'opinion des quiétistes, à qui Bossuet avait affaire? Et, de bonne foi, celui qui aime Dieu plus que lui-même, mais qui en même temps cherche dans l'amour divin sa propre félicité, mérite-t-il le nom de parfait au même titre que celui qui s'oublie lui-même pour ne penser qu'à Dieu?

Cette idée particulière de la perfection amène Bossuet à blâmer bien à tort (p. 124) Clément d'Alexandrie d'avoir distingué parmi les martyrs ceux qui ne sont que des « enfants » dans la foi et dans la charité, et qui néanmoins sont couronnés dans le ciel, « parce qu'il y a dans l'Église comme dans les combats publics, des couronnes pour les enfants comme pour les hommes ». Or, cette distinction est mal fondée, dit l'évêque de Meaux, car l'Église « a toujours constamment rangé les martyrs parmi les parfaits ». Sans doute, répondrons-nous; mais il faut s'entendre : tous les martyrs sont parfaits en tant qu'ils ont aimé Dieu plus que toute autre chose; mais ils ne sont pas tous également parfaits, parce qu'en aimant Dieu par dessus toute chose, ils ne l'ont pas tous aimé avec une égale intensité et qu'ils ne lui ont pas tous fait avec la même générosité et la même ardeur le sacrifice de leur vie. Il y a des degrés dans la perfection comme dans la charité, et ceux que les quiétistes, d'accord avec le vulgaire, appellent parfaits, ce ne sont évidemment pas ceux dont la charité n'a qu'un minimum d'intensité et de désintéressement. Il ne faut pas croire que ce qu'on appelle charité parfaite soit la charité absolue. La charité est parfaite quand on aime Dieu par-dessus toute chose, mais même alors on l'aime avec plus ou moins de force. Lorsque, dans un alliage, l'or surpasse le cuivre, la masse est de l'or; mais cet or est plus ou moins pur suivant qu'il y reste plus ou moins de cuivre. Ainsi en est-il de la charité parfaite.

Bossuet s'écarte également du langage commun quand il reproche aux quiétistes de trouver de l'imperfection dans l'amour de Dieu accompagné d'un désir de jouissance et de bonheur. Désirer jouir de Dieu, dit-il, ce n'est pas l'aimer d'une manière intéressée, car « jouir, c'est s'attacher à quelque chose pour l'amour d'elle-même » Or cette définition de la jouissance, bien qu'appuyée de l'autorité de saint Augustin et de saint Thomas, est bien différente de l'idée que s'en faisaient les quiétistes et qu'on s'en fait encore. Certes, quand je jouis du repos, je l'aime sans doute, mais plus pour le plaisir que j'y trouve que pour lui-même.

Et, en refusant à ses adversaires le droit de qualifier d'amour propre le

désir des jouissances éternelles, Bossuet est dupe de la même équivoque. « Dieu, dit-il, ne peut pas avoir mis en nous l'amour propre, qui est un vice, et le même que nous appelons la concupiscence. Mais c'est Dieu qui a mis en nous l'amour de la béatitude, donc l'amour de la béatitude n'est pas l'amour propre. » « Tant s'en faut donc que l'amour de la béatitude soit un amour propre, qu'au contraire c'est confusément, et en quelque sorte implicitement, l'amour de Dieu, puisque c'est l'amour d'une nature supérieure à la nôtre, parfaite, immuable, heureuse et béatifiante, qui n'est autre chose que Dieu même (p. 95). » Oui, sans doute, l'amour de la béatitude éternelle qui ne se trouve que dans la jouissance de Dieu, est l'amour « d'une nature supérieure », mais que nous aimons non pour elle (du moins explicitement), mais pour le bien que nous espérons d'elle; c'est donc un amour propre. Mais l'amour propre ou la recherche de notre satisfaction personnelle n'est pas toujours un vice; il n'est coupable qu'autant qu'il nous fait sacrifier l'intérêt d'autrui; mais même lorsqu'il se contient dans les bornes de la justice et de l'honnêteté, il faut avouer, et c'est ce qu'entendaient les quiétistes, qu'il est moins parfait que le détachement absolu de soi-même.

Tels sont, à mon avis, les points faibles du second *Traité sur les états d'oraison*. En somme, les quiétistes avaient tort de croire les parfaits exemptés des obligations communes aux simples fidèles et de penser que la charité parfaite, contenant implicitement les deux autres vertus théologales, dispensait d'en faire des actes formels et explicites, bien que, en théorie, leur raisonnement fût assez plausible. Mais l'Église est une société dans laquelle les lois et les obligations sont proportionnées à la capacité de la masse, et l'élite n'en est point dispensée en raison des vertus éminentes et surérogatoires qu'elle peut pratiquer. Néanmoins ils ne se trompaient pas en croyant que, comme le dit Scot (un métaphysicien auquel on ne rend pas assez justice), « il est plus parfait d'aimer Dieu comme bon en soi que de l'aimer comme bon pour nous ».

Mais si Bossuet est impuissant à établir, contre les partisans du pur amour, que l'amour de Dieu accompagné du désir de notre propre bonheur est aussi parfait que la charité pleinement désintéressée; en revanche il fournit le moyen de répondre victorieusement à ceux qui trouvent non seulement moins parfait, mais mauvais de faire le bien dans l'espoir d'une récompense.

On sait que les adeptes de la morale indépendante veulent qu'on fasse le bien sans aucun espoir de retour, et reprochent aux chrétiens d'agir en vue de la récompense céleste. Or, l'évêque de Meaux montre clairement que la morale chrétienne concilie sans peine les exigences du bien et de l'honnête avec notre utilité propre, de sorte que, même en pratiquant la vertu pour mériter notre bonheur éternel, nous ne sommes point à blâmer comme si nous n'étions que des mercenaires. La vertu chrétienne ne se règle pas d'après un idéal abstrait, tel qu'est le bien en soi de la morale indépendante; c'est la conformité à la volonté d'un Dieu vivant et personnel, dont la gloire même est intéressée à notre bonheur et qui s'est proposé lui-même comme récompense à nos efforts. Avec une psychologie pénétrante, Bossuet analyse le désir de bonheur qu'il trouve indestructible au fond des âmes. Il établit que c'est Dieu lui-même qui l'y a mis, de sorte qu'en travaillant à satisfaire ce désir, nous accomplissons la volonté de Dieu, pourvu que nous cherchions le bonheur là où il l'a placé, c'est-à-dire dans l'union avec lui. « Manifestement l'intérêt que nous avons à être heureux, si on le veut appeler ainsi, est un intérêt qui n'est pas seulement le nôtre, mais encore et beaucoup plus celui de Dieu et de sa bonté immuable, qui *l'oblige*, dit saint Anselme, à consommer son ouvrage et à rendre heureux celui qu'elle a formé à son image. Voilà donc l'intérêt de Dieu, qui, devenant de ce côté-là le digne objet d'une charité parfaite, il s'ensuit que c'est aimer Dieu et son intérêt que d'aimer et désirer notre bonheur (p. 242). » On serait *mercenaire* si on se proposait quelque récompense créée; on est louable, au contraire, si on cherche son salaire dans la

possession de Dieu, dit Bossuet après saint Bonaventure. « Il faut donc, dit-il ailleurs, mettre son bonheur, non dans quelque chose qui vienne de Dieu, mais en lui-même, et c'est la première partie de l'épurement, « parce que, dit saint Augustin, Dieu veut qu'on l'aime non pour acquérir quelque bien, mais afin que ceux qui l'aiment l'acquièrent lui-même tout entier et reçoivent pour leur éternelle récompense celui qui est l'objet de leur amour... Épurons-nous donc; et si nous voulons jouir de Dieu, élevons-nous au-dessus de tout ce qui vient de lui, pour nous arrêter en lui seul. Car tout ce qui vient de lui et qui n'est pas lui n'est pas ce dont il faut jouir, mais ce dont il faut user (p. 282) ».

On voit que ce traité est du plus haut intérêt, non seulement pour les théologiens, mais encore pour les philosophes. On y trouve en grand nombre des pages imprégnées d'une morale sage et profondément humaine que Fénelon n'eût certainement pas désavouées.

En tête, l'éditeur a mis une lumineuse introduction, dans laquelle il marque la place de ce *Second traité* dans la controverse sur le quiétisme, en esquisse l'histoire et en décrit le manuscrit. Il s'est sagement abstenu de tout commentaire et ne met aucun intermédiaire entre Bossuet et son lecteur. En revanche, il s'est astreint à vérifier toutes les citations de l'évêque de Meaux et s'est de ce chef imposé un travail considérable; car Bossuet citant de mémoire, il lui arrive de commettre des inexactitudes soit pour les textes mêmes, qu'il ne rapporte pas mot à mot, soit pour les références. M. Lévesque nous indique pour chaque texte des Pères le tome et la colonne de la *Patrologie* de Migne où il se trouve, et grâce à lui nous pouvons toujours facilement contrôler les assertions de l'auteur.

M. Lévesque a rejeté à la fin du volume, sous le titre de *Premières rédactions*, les passages raturés et supprimés par Bossuet. Il nous fait ainsi assister à l'éclosion laborieuse de son ouvrage; on surprend ses tâtonnements et les modifications successives que ce maître écrivain, si sévère pour lui-même, imposait à sa pensée jusqu'à ce qu'il l'eût mise dans son jour le plus vrai et le plus lumineux. J'aurais, pour ma part, préféré trouver au bas de chaque page ces premières rédactions; mais M. Lévesque a sans doute craint de rebuter le commun des lecteurs, qui fait bon marché des variantes et ne veut pas être arrêté en route.

Cette publication fait le plus grand honneur au savant sulpicien qui l'a entreprise, et il faut lui savoir gré du mal qu'il s'est donné pour mettre à la portée de tous l'œuvre de Bossuet [1].

CH. URBAIN.

JOHANN WEISS. **Nicolas Gilberts Satiren. Eine literarische Studie.** — Leipa i. Böhm, 1896, Jos. Hamann, in-8, 66 p.

Au moment où l'on vient de se souvenir de Gilbert dans son pays natal [2] pour lui élever un monument, il n'est pas sans intérêt de constater par l'étude de M. Weiss qu'en Allemagne on ne l'a pas oublié.

Pour justifier l'œuvre satirique de Gilbert, l'auteur commence par faire en

1. A noter pour le Lexique de la langue de Bossuet, l'emploi du mot *pressis*, au sens figuré, sur lequel M. Lévesque fait la remarque suivante : « Suc exprimé d'une substance et, au figuré, la quintessence d'une chose. Sens peu usité, employé par quelques auteurs, notamment Bourdaloue et le P. Lejeune. Bossuet ne le confond avec *precis* ni pour le sens ni pour l'orthographe. » (Page 148, note 2). Ce mot manque dans Richelet. Il se trouve dans Littré, qui ne cite d'exemples, pour le sens propre, qu'Ambroise Paré et Lesage, et, pour le sens figuré, que Boursault.

2. Fontenoy-le-Château (Vosges).

quelques pages le tableau obligé de la corruption morale et de la médiocrité littéraire de la France au XVIIIe siècle, oubliant peut-être un peu trop que si le XVIIIe siècle n'a pas été l'époque des « calmes et patientes recherches », (p. 4), cela ne suffit pas pour le condamner, et que d'ailleurs entre autres œuvres sérieuses et de haute portée, il a vu naître l'*Esprit des lois*.

L'auteur aborde ensuite la biographie de Gilbert. Pourquoi faut-il que l'incertitude qui règne, — qui régnait serait plus juste, — sur le caractère et la vie du poète lui soit occasion non de douter, mais d'affirmer ce qu'il veut croire? L'inquiétant revirement de Gilbert, qui déclare la guerre aux philosophes après avoir vainement sollicité l'appui de l'un d'eux ; l'acharnement fatigant avec lequel il attaque La Harpe, coupable de lui avoir été préféré dans un concours poétique; les variations significatives de ses jugements littéraires n'empêchent point M. Weiss de conclure, malgré quelques réserves, que le poète avait « une âme sans tache, sérieuse, éprise d'idéal » (p. 53 et 65). — M. Weiss s'appuie sur les Mémoires de la marquise de Créquy pour écarter certaines légendes relatives à la mort de Gilbert. Mais s'il accorde à ces Mémoires toute sa confiance quand ils nient que le poète soit mort fou à l'hôpital, il la leur refuse quand ils affirment qu'il n'était pas dans la misère. Il veut bien convenir que Gilbert obtint plusieurs pensions, mais il se tire d'affaire avec une citation de Taine : les finances de la France étaient en mauvais état, donc les pensions de Gilbert ne furent pas payées. — Il y a là un parti pris visible. M. Weiss veut que Gilbert ait été à la fois très vertueux et très malheureux : son malheur lui venait d'avoir habité une France corrompue; sa sensibilité, son honnêteté, son souffle poétique étaient « un héritage de son foyer jadis allemand, de ses ancêtres jadis allemands » (p. 28).

Par malheur pour cette thèse, des documents décisifs, présentés par M. H. Druon dans le *Correspondant* du 25 août et du 10 septembre 1897, sont venus prouver ce que la plupart soupçonnaient. Gilbert n'est pas mort pauvre. Son livre de comptes, une lettre adressée à son frère en 1780 pour faire foi, en cas de mort, de l'état de ses affaires, renferment des chiffres éloquents et mettent fin à la légende. « Je jouis à présent de 2 200 livres de revenu viager », écrit-il. — Enfin, l'article de M. H. Druon cite des témoignages qui nous montrent en lui, même à ses débuts, même avec ses amis, une extraordinaire confiance dans son génie, non exempte de calculs intéressés, une susceptibilité maladive où se devine le germe du délire de la persécution.

Malgré cette partialité en faveur de Gilbert, M. Weiss apprécie avec plus d'exactitude les mérites littéraires du poète que le caractère de l'homme. — M. Weiss lui sait un gré infini d'avoir élargi le cadre de la satire. Encore pourrait-on remarquer que s'il a substitué aux « petits et misérables sujets de Boileau » (p. 59) des sujets graves et sérieux, c'est parce que les écrivains qu'il attaquait les avaient traités d'abord. Il est vrai de dire que dans la satire morale les bons sentiments de Gilbert lui ont souvent inspiré de beaux vers. Souvent, dans la satire littéraire la haine l'a rendu clairvoyant. Mais souvent aussi elle l'a rendu injuste. M. Weiss reconnaît qu'il n'est sensible qu'aux défauts de ses ennemis. Il faut ajouter qu'il ne pouvait en être autrement. Car, — et c'est là un point important, — quand Gilbert attaque les philosophes, si désintéressé, si convaincu qu'on le suppose, il ne lutte pas seulement pour la religion, il lutte pour le « parti religieux ». N'est-ce pas payer bien cher de la perte de son impartialité et de son sang-froid l'avantage tant célébré par M. Weiss d'avoir traité de grandes idées? La satire a-t-elle beaucoup gagné à devenir l'arme d'un parti? — Peut-être eût-il été plus utile de mettre en lumière ce caractère, de déterminer ainsi la source et la nature de l'inspiration de Gilbert, que d'instituer entre lui et les différents satiriques latins et français des parallèles parfois peu concluants.

Enfin ne faut-il pas affirmer que Gilbert entreprend une œuvre ingrate et

inutile quand il conseille aux écrivains du XVIIIe siècle l'imitation exclusive de ceux du XVIIe, et qu'il se trompe, quand il croit, le premier, donner l'exemple? Car il est bien de son temps, même par le style, surtout par le style.

M. Weiss n'a pas seulement étudié la vie de Gilbert et son œuvre : par un choix heureux de citations et de détails historiques, il nous renseigne sur ses partisans et sur ses ennemis, sur les œuvres qui ont provoqué ou qu'a provoquées l'apparition de ses satires. Par là son étude reste intéressante, — indépendamment de ses conclusions. Car, si noble que soit la cause dont Gilbert fut le champion, sa valeur littéraire n'en est pas augmentée, — et M. Weiss aurait peut-être réussi davantage à nous le faire aimer et admirer, s'il l'avait un peu moins loué.

RENÉ RADOUANT.

MAURICE SOURIAU. — **La préface de « Cromwell »; introduction, texte et notes**, Paris, 1897, in-18.

M. Souriau a eu l'excellente idée de publier une édition critique du célèbre manifeste de Victor Hugo. Il a considéré, avec beaucoup de raison, que l'heure est venue de traiter les œuvres romantiques comme des œuvres classiques, et son livre est une précieuse contribution à l'étude d'une période trop négligée jusqu'ici par l'histoire littéraire proprement dite. Espérons que l'exemple de M. Souriau fera des imitateurs.

M. Souriau a divisé son livre en deux parties : une introduction étendue sur les influences subies par V. Hugo, sur ses œuvres critiques antérieures, sur la préface elle-même; — une édition critique de la préface.

L'introduction, très riche en informations précises et en renseignements curieux, mérite d'être lue de près. A vrai dire, M. Souriau me paraît s'exagérer beaucoup la nouveauté de la préface de *Cromwell*. Il ne fait une place suffisante, parmi les influences subies par l'auteur, ni à Shakespeare, ni à Mme de Staël. — Sur ce dernier point surtout, pouvons-nous croire avec M. Souriau que le livre *De l'Allemagne* « manque d'idées fécondes » (p. 33) et qu'il a été « un instrument de vulgarisation germanique » médiocre (p. 35)? De pareilles affirmations appellent une démonstration qui manque absolument ici. — A coup sûr, la dette de V. Hugo envers Mme de Staël est considérable, et un examen plus précis des chapitres de l'*Allemagne* sur l'art dramatique en aurait convaincu M. Souriau. — D'un autre côté, en accordant même que le centre du livre de V. Hugo est la théorie du grotesque, peut-on admettre avec M. Souriau que cette théorie « est devenue la loi fondamentale, non seulement du mélodrame [qui, d'ailleurs, notons-le, avait atteint son plein développement chez nous bien avant 1827], *mais encore de tout notre théâtre* » (p. 157)? N'est-ce pas donner à l'opuscule retentissant de Hugo une portée qu'il n'a jamais eue? La lecture de l'intéressante édition que M. Souriau nous en donne laisse au contraire l'impression d'une œuvre de circonstance, abondamment inspirée par plus d'un écrivain antérieur, très brillante de forme, mais très pauvre d'idées neuves. J'ai peur qu'il me soit trop facile de prouver que, loin de contribuer à fixer et à éclaircir l'esthétique du romantisme, la préface de *Cromwell* n'ait au contraire puissamment contribué à la brouiller et à l'obscurcir. Et c'est la principale querelle qu'on peut faire à M. Souriau. Mais, comme il y faudrait un article ou un volume, on me dispensera d'y insister ici.

On trouvera d'ailleurs plus d'une preuve à l'appui de cette thèse dans le commentaire même dont M. Souriau a accompagné le texte de la préface et notamment dans la liste des emprunts faits par V. Hugo à ses précurseurs et que son critique a signalés.

Le commentaire de M. Souriau est précis et copieux. Avouerai-je que le défaut de ce commentaire me semble être une certaine surabondance de notes et de prétendus éclaircissements? Si V. Hugo affirme que tous les tragiques anciens « défaillent Homère » (p. 182), est-il bien nécessaire de supposer que, pour exprimer cette idée banale, il s'est inspiré d'un passage, plus banal encore, du *Mémorial de Sainte-Hélène*? — Si l'auteur de la préface parle quelque part de « rhétorique, ampoule, lieux communs, fleurs de collège », devons-nous admettre qu'il a connu un ouvrage d'un certain abbé Moussaud, le *Plaidoyer sur quatre espèces de fleurs, précédé d'un discours sur les avantages de ces sortes d'exercices dans l'enseignement des Lettres* (cf. p. 274)? — Si Chateaubriand exprime une préférence pour « la grande et difficile critique des beautés » contre « la petite et facile critique des défauts », est-il prudent d'admettre qu'il y a là un souvenir d'un passage de l'*Allemagne*? Outre que le rapprochement est un peu artificiel, j'ai peur que l'article de Chateaubriand, recueilli dans les *Mélanges littéraires*, ne soit antérieur de plusieurs années au livre de l'*Allemagne* (p. 40).

Il y a ainsi, dans le commentaire de M. Souriau, du superflu [1]. Et il y a aussi de l'arbitraire. — V. Hugo exprime-t-il cette idée courante que « le jour où les langues se fixent, c'est qu'elles meurent » (p. 289), M. Souriau lui attribue aussitôt « la prescience d'une théorie nouvelle sur la vie des mots », qui ne prendra sa forme définitive que sous la plume d'A. Darmesteter en 1887, mais dont Hugo « a vu les premiers linéaments soixante ans auparavant ». — S'agit-il de prouver, — contre M. Morel-Fatio, M. Renouvier et M. Biré — que Hugo est un grand érudit, on nous rappelle, en note, que Paul de Saint-Victor, écrivant une étude sur la *Cour d'Espagne sous Charles II*, a cru voir en *Ruy Blas* un chef-d'œuvre d'exactitude historique. C'est tant pis pour Paul de Saint-Victor (p. 300). — L'animosité de V. Hugo contre la Sorbonne est un fait bien connu. Est-ce une preuve de sa modération relative qu'il ait accepté de dîner, en 1840, chez Victor Cousin, alors ministre de l'instruction publique (p. 126)? — A-t-on constaté, enfin, qu'une phrase de la préface a été reproduite par M. Braillard dans le livre intitulé *J.-J. Rousseau jugé par les Genevois d'aujourd'hui*, est-on en droit d'en conclure que la préface « est encore très lue, même à l'étranger » (p. 269) — ce qui est particulièrement douteux? — Ces exemples ne sont pas pour diminuer l'importance du service que M. Souriau vient de nous rendre. Ils tendent seulement à mettre l'éditeur en garde contre la tentation de vouloir tout commenter et aussi tout justifier chez son auteur [2].

Cet excès de notes sur des endroits qui n'en méritaient pas est d'autant plus remarquable que certains textes essentiels n'ont pas été utilisés par M. Souriau comme ils auraient dû l'être. J'ai déjà cité Mme de Staël. Je pourrais ajouter les fameuses *Lettres de Dupuis et Cotonet*, qui auraient pu fournir plus d'un rapprochement intéressant : tout le passage sur « les ogres, les aulnes, les psylles, les goules, les brucolaques, les aspioles » (p. 205) y est repris et commenté de la façon la plus spirituelle. M. Souriau nous cite Gœthe, le *Dictionnaire de Trévoux*, Nodier ou même M. Coppée : il oublie Musset, dont le souvenir s'imposait.

Ces réserves faites, il faut ajouter que les nombreuses lectures de M. Souriau lui ont fourni plus d'un rapprochement curieux, plus d'une indication intéressante : on peut en citer comme exemple le rapprochement entre la dernière scène de *Lucrèce Borgia* et certain passage de Thomas Moore cité

1. Cf. p. 184, note 1; p. 229, note 1, etc.

2. Ce n'est pas ici le lieu de discuter les appréciations sur le caractère du poète. J'avoue cependant que, sur quelques points, M. Souriau me paraît pousser l'indulgence trop loin (p. 100, note 1; — p. 328, note 1, etc.). Son désir de réfuter le livre de M. Biré est évident. Y a-t-il toujours réussi?

par V. Hugo dans le *Conservateur littéraire* (p. 89). En général, le dépouillement exact des premiers écrits, souvent presque introuvables, de V. Hugo, donne un prix particulier au volume de M. Souriau.

La bibliographie placée en tête du volume sera également utile. On aurait pu la grossir encore. J'ai regretté de n'y trouver citées ni la substantielle brochure de M. E. Mérimée sur l'*Ecole romantique et l'Espagne au* XIXe *siècle* (Toulouse, 1889-90), ni l'étude de M. K.-A.-M. Hartmann sur *V. Hugo et l'Allemagne*, à propos de l'*Année terrible* (*Zeitschrift für neufranz. Sprache und Literatur*, t. VIII, 1886), ni enfin l'excellente étude anglaise de F. T. Marzials sur Victor Hugo (Londres, 1888).

JOSEPH TEXTE.

Bibliotheca Erasmiana. Bibliographie des œuvres d'Erasme. Adagia. Gand, C. Vyt, 1897. In-16, 579 p.

Il y a quatre ans, les administrateurs des principales bibliothèques d'Europe recevaient de M. Van der Haeghen, bibliothécaire en chef de l'Université de Gand, et de ses deux collaborateurs, une liste provisoire des œuvres d'Erasme avec leurs diverses éditions, et étaient sollicités d'envoyer toutes les corrections et les additions qu'ils pourraient fournir. Il put paraître, à ce moment, à quelques-uns, que cette vaste entreprise bibliographique était irréalisable. Aujourd'hui le doute n'est plus permis : le premier volume contenant les *Adagia* d'Erasme est publié, et grâce à l'ingénieuse méthode des listes provisoires, il peut être considéré comme un modèle de bibliographie.

En 1500, Erasme faisait paraître à Paris, chez Jean-Philippe de Kreuznach, un recueil d'adages dont voici le titre : *Desyderii Herasmi Roterdami veterum maximeque insignium paroemiarum, id est adagiorum, collectanea.* Il le dédiait à Guillaume Mountjoy par un épître où il indiquait la méthode qui l'avait guidé. Il n'avait accepté que les sentences proprement dites et seulement celles qui étaient connues et usitées; il avait ainsi réuni et commenté 800 adages. L'ouvrage eut du succès : les trente-six éditions publiées de 1500 à 1543, et décrites dans la *Bibliotheca Erasmiana*, suffisent à le prouver. Il en aurait eu davantage encore; mais Erasme n'était point satisfait de son travail : il n'avait pu dépouiller suffisamment les auteurs grecs, et chaque jour il rencontrait de nouvelles sentences qui lui avaient échappé. Ces raisons le portèrent à publier, en septembre 1508, à Venise, chez Alde Manuce, ses *Adagiorvm chiliades tres, ac centvriae fere totidem.* C'était bien un ouvrage nouveau : les 3260 adages se divisaient en trois chiliades et deux centuries; entre le deuxième et le troisième adage, trente-cinq maximes étaient classées avec l'en-tête commun de *Pythagorae symbola.* Les anciennes sentences étaient, ou bien supprimées, ou bien dispersées, au hasard, dans la masse des articles nouveaux avec leurs commentaires remaniés et largement simplifiés.

Je renonce à indiquer, même sommairement, les nombreuses rééditions qui ont été faites des *Chiliades* : les auteurs en décrivent cinquante-trois et en signalent quatre douteuses. Plusieurs ont une réelle valeur en ce que les éditeurs y ont ajouté, ou des sentences nouvelles, ou de copieuses tables. Les gros in-folios qu'occupaient les *Chiliades* parurent à certains n'être guère pratiques : le prix en était élevé, le format incommode, certains adages indécents ne pouvaient être lus par la jeunesse. Ces raisons engagèrent Hadrien Barlandus, qui était chargé de l'éducation de jeunes gens nobles, à réduire en épitomé les *Chiliades.* L'ouvrage parut à Louvain, chez Thierry Martens, en juin 1521, avec l'approbation même d'Erasme. On en compte onze réimpressions, dont deux douteuses. L'essai de Barlandus n'a pas été isolé. Neuf

autres abréviateurs ont donné des épitomés; en voici la liste par ordre chronologique :

Jean Brucherius ou Brouchier, né à Troyes, et recteur de l'école latine de Saint-Florentin : épitomé publié à Paris, chez Simon de Colines, en novembre 1523. L'auteur s'est permis de nombreux déplacements de texte et a supprimé le grec.

Jean Maurus ou Le More, né probablement à Coutances, régent tour à tour des collèges de Lectoure, Montauban et Toulouse : abrégé publié à la fois, à Montauban, chez Gilbert Grosset, et à Toulouse, chez Antoine Maurin, probablement en 1526. « Pour ne pas interrompre ses études de droit il se livra pendant trois mois à un travail acharné, préparant son examen pendant la journée, s'occupant pendant la nuit d'achever son épitomé. »

Thierry Cortehoevius (de Kortenhoef, au diocèse d'Utrecht) : épitomé imprimé à Anvers, chez Martin de Keyser, pour God. Dumæus ou Van der Haeghen, le XIII des kalendes de mars 1530. Le commentaire s'éloigne aussi peu que possible de l'original; il est simplement abrégé et reste presque toujours le texte d'Erasme.

Eberhard Tappius et Conrad Brunssenius : épitomé publié à Cologne, chez Jean Gymnicus, en 1542. Ce n'est autre que l'abrégé de Cortehoevius, complété d'après une édition des *Chiliades* d'Erasme.

Un anonyme édita, en août 1530, chez Thomas Wolff, de Bâle, un nouvel épitomé dont le commentaire se tient fidèlement au texte d'Erasme.

Jean Honter fut, à la fois, et l'auteur et l'imprimeur de son épitomé publié à Kronstadt en Transylvanie, ou Brasso, en 1541.

Un abrégé d'un genre nouveau est donné par Jean-Louis Havenreuter, à Strasbourg, chez Josias Rickel, en 1573-75. C'est « un recueil d'adages grecs et latins non commentés et groupés en huit curies chiffrées à reculons ».

Joseph Langius : épitomé publié, chez le même éditeur, en 1596, et qui comprend 4000 maximes classées d'une façon nouvelle; de plus l'auteur y rend souvent le proverbe par un ou plusieurs équivalents allemands.

Épitomé, enfin, de Frid. Dörfell, publié à Plauen, chez Jean-Chrétien Meys, en 1669; rien de particulier ne le recommande à l'attention.

L'espace me manque pour parler des traductions des *Adagia* : on en trouve une allemande avec deux éditions, trois anglaises avec six éditions, une italienne, deux néerlandaises avec quatre éditions. Trois adages pris dans le recueil d'Erasme et dont le commentaire est relativement étendu, ont été aussi publiés séparément : l'adage sur la guerre, par exemple, a eu les honneurs de vingt-six éditions, dont trois douteuses, et de traductions en allemand, anglais, néerlandais, français (huit éditions) et breton.

La méthode adoptée pour les descriptions, par les bibliothécaires de l'Université de Gand, est le fruit de l'expérience. Après le titre complet copié en entier avec l'indication des coupures, vient la description matérielle, suivie du dépouillement des pièces liminaires et l'analyse, faite avec le plus grand soin, de leur contenu. Les auteurs sont persuadés, et avec raison, que là réside l'utilité littéraire de leur travail, aussi bien que dans la comparaison minutieuse du texte de chaque édition, comparaison qui apporte souvent avec elle la constatation de différences notables. En somme, ce qui fait l'intérêt de la bibliographie des *Adagia* c'est d'abord la méthode consciencieuse des éditeurs, c'est ensuite la quantité de renseignements littéraires que contient le volume, renseignements fournis tant par les recherches de M. Van der Haeghen et de ses collaborateurs, que par les documents nouveaux envoyés par les bibliothécaires d'Europe qui ont fait monter le nombre des éditions des *Adagia* de 135 (chiffre des listes provisoires) à 258.

J.-B. MARTIN.

PÉRIODIQUES

Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen. — 99, 1-2 : Seitz, *Scaliger et Genève* (O. Glode). — Friesland, *Wegweiser durch das dem Studium der frz. Sprache und Literatur dienende bibliographische Material.* (A. Schulze). — Lugrin, *Lectures choisies.* — Peters, *Frz. Schulgrammatik.* — Schäfer, *Einführung in die frz. Sprache.* — Ohlert, *Frz. Lehrbücher* (G. Carel). — Molière, *Les Femmes savantes*, p. Pariselle (F. Speyer.) — Molière, *L'Avare*, p. Braunholtz (W. Mangold). — Schultz-Gora, *Un testament littéraire de J.-J. Rousseau* (E. Ritter). — Souvestre, *Le Courrier de Lorraine*, p. Speyer; Racine, *Iphigénie*, p. Berni; Scribe, *Bataille de dames*, p. Hamann (Kalepky). — Glöde, *Frz. Lesebuch* (F. Lindner). — Lucien Biart, *Quand j'étais petit*, p. Bretschneider (Eggenschwyler).

Athenaeum. — N° 3643 : Livet, *Lexique de la langue de Molière.*

Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire. — Octobre : L'abbé Tougard, *Note bibliographique sur le recueil général d'Eusèbe Renaudot.* — Le marquis de Grange de Surgères, *Contribution à l'histoire de l'Imprimerie en France : notes sur les anciens imprimeurs nantais* (xve au xviiie siècle) (fin). — Georges Vicaire, *Revue des publications nouvelles.* — Novembre : Eugène Asse, *Les petits Romantiques : l'Indépendance de la Grèce et les poètes de la Restauration.* — Le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul, *Une Lettre de Charles Nodier.* — Georges Vicaire, *Revue des publications nouvelles.* — Décembre : Eugène Asse, *Les petits Romantiques : l'Indépendance de la Grèce et les poètes de la Restauration.* — Georges Vicaire, *Revue des publications nouvelles.*

Le Correspondant. — 10 octobre : Ernest Daudet, *Le duc d'Aumale*, III. *Une journée historique*; *M. Thiers et les princes*; *au seuil de l'Assemblée nationale.* — George de Dubor, *Le théâtre de l'Opéra pendant la Révolution.* — Henri Chantavoine, *La province, sa vie, ses ressources, son bienfait.* — 25 octobre : Ernest Daudet, *Le duc d'Aumale*, IV. *L'installation en France; la présidence de la République*; *le procès Bazaine.* — Georges Lafenestre, *Jean de La Fontaine et les artistes de son temps. — Les œuvres et les hommes, courrier de la littérature, des arts et du théâtre.* — 10 novembre : Ernest Daudet, *Le duc d'Aumale*, V. *Le commandant du 7e corps*; *en marche vers le second exil.* — M. Dronsart, *Alfred Tennyson, d'après les Mémoires publiés par son fils*, I. — Henri Chantavoine, *Guizot : Pages choisies.* — 25 novembre : Arthur Desjardins, *La liberté de la presse sous le Directoire.* — Ernest Daudet, *Le duc d'Aumale*, VI. *La fin de l'exil*; *les dernières années.* — *Les œuvres et les hommes, courrier de la littérature, des arts et du théâtre.* — 10 décembre : le duc de Broglie, *Voltaire avant et pendant la guerre de sept ans*, I. — Ernest Daudet, *Le duc d'Aumale*, VII. *Les derniers jours*; *la mort.* — M. Dronsart, *Alfred Tennyson, d'après les mémoires publiés par son fils* (fin). — Henri Chantavoine, *Le roman-feuilleton.* — *Livres d'étrennes.*

Die Gegenwart. — N° 34 : J. Schaufelberger, *Alfred de Musset und die deutsche Literatur.*

Die neueren Sprachen. — V, 5 : R. Lovera, de Mastro, *Tableau de la lit-*

térature française; *Le pessimisme de deux poètes contemporains, J. Léopardi et A. de Musset.* — Ch. Grière, *Frz. Uebungsbibliothek*, 11.

Franco-Gallia. — XIV, 9 : Reum, *Franz. Uebungsbuch.* — Thum-Sarrazin, *Franz. deutsche Conversationsschule.* — Heine, *Einführung in die frz. Conversation.* — Mahrenholtz, *Fénelon.* — 10 : Humbert, *Zum modernen Gebrauch der Präpositionen.* — Klein, *Der Chor in den wichtigsten Tragödien der frz. Renaissance.* — *Molière*, l'Avare, p. Braunholtz. — 11 : Rossel, *Histoire de la littérature française hors de France.* — Börner, Bierbaum, Knörich, *Franz. Lehrbücher.*

Internationale Literaturberichte. — IV, 19-20 : J. Maehly, *Alfred de Mussets letzte Jahre.*

Journal des Débats politiques et littéraires. — 16 septembre : Édouard Rod, *La fin d'une légende* (la Bohême littéraire). — 18 septembre : A. Le Braz, *Frédéric Plessis.* — 19 septembre : Henri Chantavoine, *M. Zola : pages choisies par M. Georges Meunier.* — 20 septembre : Emile Faguet, *La semaine dramatique.* — 21 septembre : René Doumic, *Politiciens et Gens de lettres.* — 23 septembre : André Bellessort, *La jeunesse de Hugo.* — 24 septembre : A. Albert Petit, *Les bohêmes du grand siècle.* — 27 septembre et 4 octobre : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 10 octobre : André Hallays, *Monsieur Bergeret* (d'après M. Anatole France). — 11 octobre : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 17 octobre : Henri Chantavoine, *Histoire de la littérature latine, par M. René Pichon.* — 18 octobre : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 25 octobre : S., *Un procès littéraire* (M. Dubout contre *la Revue des Deux-Mondes*). — *Le monument de Maupassant.* — Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 27 octobre : Augustin Filon, *Le peuple de Londres et le roman naturaliste.* — 1er novembre : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 3 novembre : Arvède Barine, *La correspondance de Byron.* — 5 novembre : J. Bourdeau, *La littérature et la démocratie.* — 8 et 15 novembre : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 17 novembre : Émile Gebhart, *Le pape Gerbert.* — 20 novembre : Henri Chantavoine, *A l'Académie française* (séance annuelle). — 22 novembre : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 23 novembre : René Doumic, *Un romancier* (M. Rémy de Saint-Maurice). — 25 novembre : Francis Charmes, *M. Bardoux.* — 28 novembre : Ernest Bertin, *Les papiers inédits de M. Cuvillier-Fleury.* — 29 novembre : S., *M. René Doumic.* — Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 30 novembre : René Doumic, *Le métier de chroniqueur.* — 1er décembre : Augustin Filon, *Auguste Geffroy et le monde scandinave.* — 3 décembre : J. Bourdeau, *L'écriture et le caractère.* — 6 décembre : S., *Le monument de Victor Duruy.* — Émile Faguet, *La semaine dramatique.*

Journal des Savants. — Septembre, octobre et novembre : Gaston Paris, *Histoire de la langue française* (à propos des travaux de M. Ferdinand Brunot). — Septembre : Léopold Delisle, *Catalogue des manuscrits de Besançon.* — Octobre : E. J. Marey, *Inscription des phénomènes phonétiques.* — Léopold Delisle, *Catalogue général des incunables de France* (par Mlle Pellechet, tome Ier).

Kritischer Jahresbericht über die Fortschritte der romanischen Philologie. — III, 3 : R. Mahrenholtz, *Franz. Literatur von 1630-1800* (fin). — E. Ritter, *Rousseau.* — R. Mahrenholtz, *Deutsche Rousseau-Literatur.* — R. Mahrenholtz, *Literatur nach 1815.* — Heller, *Franz. Literatur der Gegenwart.*

Literarisches Centralblatt. — N° 34 : *Voyages de Montesquieu.* — N° 35 : Heisler, *Boileau als politischer Schriftsteller.* — N° 36 : Petit de Julleville, *Histoire de la langue et de la littérature françaises.* I, II. — N° 38 : Matzke, *A primer of French pronunciation.* — N° 39 : Stier, *Französische Syntax.*

Literaturblatt für germanische und romanische Philologie. — N° 11 : Brakelmann, *Les plus anciens chansonniers français*, II (Schläger). — Schirmacher, *Théophile de Viau* (Dannheisser). — N° 12 : Revon, *George Sand* (Mahrenholtz).

Modern Language Notes. — XII, 7 : Fortier, *A study in the classic French*

drama, Corneille. — Molenaer, *A manuscript of the Gouvernement des Rois.* — Rambeau-Passy, *Chrestomathie française* (Grandgent). — Milwitzky, *The Gaston Paris Medaille.*

Neuphilologisches Centralblatt. — XI, 10 : Stolle, *Ein bedeutsames Capitel der französischen Aussprache.*

Nordisk Tidskrift. — (1897), I : Söltoft-Jensen. *Les dernières poésies de Marguerite de Navarre*, p. Lefranc.

La Nouvelle Revue. — 1er et 15 octobre : *Lettres de Louis Blanc à Noël Parfait.* — E. Ledrain, *Critique littéraire.* — 15 octobre : Camille Mauclair, *Souvenir sur le mouvement symboliste en France* (1884-1897). — Armand Marrast, *La réforme de l'orthographe en 1829.* — Jules Case, *Critique dramatique.* — 1er novembre : Antoine Albalat, *Alfred de Vigny, son origine et son rôle.* — Camille Mauclair, *Souvenir sur le mouvement symboliste en France* (1884-1897) (fin). — Octave Teissier, *La jeunesse de l'abbé Sieyès.* — E. Ledrain, *Critique littéraire* — Jules Case, *Critique dramatique.* — 15 novembre : général Rebillot, *Le général Trochu.* — E. Ledrain, *Critique littéraire.* — Jules Case, *Critique dramatique.* — 1er décembre : L. de la Brière, *Champollion enfant.* — E. Ledrain, *Critique littéraire.* — Jules Case, *Critique dramatique.* — 15 décembre : le comte Charles de Mouy, *Confrontation de deux siècles*, I. (Le dix-huitième siècle). — Ledrain, *Critique littéraire.* — Jules Case, *Critique dramatique.* — *Les livres d'étrennes.*

Paedagogisches Archiv. — XXXIX, 9 : E. Hermann, *Voltaires pädagogische Ansichten.*

Publications of the modern language association of America. — XII, 3 : H. A. Todd, *Gaston Paris, romance philologist and member of the French Academy.*

La Quinzaine. — 1er janvier 1897 : Paul Gaultier, *L'art de la mise en scène en France.* — Louis Dimier, *Les mémoires du général Trochu.* — Émile de Saint-Auban, *Critique dramatique :* l'Évasion *de M. Brieux.* — 15 janvier : J. Nugou, *De Paris à Rome en 1630* (voyage de Jean-Jacques Bouchard). — Bernard Brunhes, *Le mécanisme cartésien et la physique actuelle.* — 1er février : Victor Giraud, *La philosophie de Pascal : à propos d'une nouvelle édition des* Pensées. — 15 février : Petit de Julleville, *M. Gaston Paris.* — Emile de Saint-Auban, *Chronique dramatique.* — 1er mars : Charles Felgères, *M. Costa de Beauregard.* — J. Nugou, *Le carnaval à Rome, par Jean-Jacques Bouchard.* — 15 mars : J. Pacheu, *Paul Verlaine et la mystique chrétienne.* — 1er avril; Emile de Saint-Auban, *Chronique dramatique.* — 15 avril; Jacques Cor, *Causerie littéraire :* Ramuntcho *de M. Pierre Loti.* — 1er mai; Jean Lionnet, *Un romancier : René Bazin.* — Emile de Saint-Auban, *Chronique dramatique : la semaine sainte au théâtre.* — 15 mai : Angot des Rotours, *L'ancêtre des socialistes français* (Grachus Babœuf). — 1er juin; Gabriel Syveton, *Le duc d'Aumale.* — Georges Bricard : *Edward Gibbon, l'homme d'après sa correspondance.* — 15 juin : Paul Renaudin, *Un apôtre de la beauté : John Ruskin.* — 1er juillet : Maurice Resséjac, *La philosophie d'Alfred de Vigny, à l'occasion du centenaire de ce poète.* — 15 juillet : Camille Vergniol, *La critique et les écrivains.* — Abbé Delfour, *Les femmes victimes dans l'histoire de la littérature.* — 1er août et 1er septembre : Gabriel Audiat, *L'évangile et le théâtre de Dumas fils*, I et II. — 15 septembre : R. P. A. Chauvin, *Les humanités modernes.* — Gabriel Audiat, *L'évangile et le théâtre de Dumas fils*, III. — Comte Domet de Vorges, *Le congrès scientifique de Fribourg.* — 1er octobre : R. P. A. Chauvin, *Les humanités modernes.* — 15 octobre : Gabriel Audiat, *L'évangile et le théâtre de Dumas fils*, IV.

Revue biblio-iconographique. — Juillet-octobre : *La saison bibliophilique : les nouveautés et les ventes.* — Charles Glinel, *La véritable première édition des* Contes Rémois. — Nauroy, *Duplessi-Bertaux.* — *Les livres.* — Novembre : E. Quentin-Bauchart, *Ponsard aux fêtes de Compiègne.* — Nauroy, *Duplessi-Bertaux* (suite). — *Une bibliothèque en épreuves photographiques réduites.* —

Les livres. — Décembre : Lorédan Larchey, *Internationalisme et bibliothèques.* — Nauroy, *Duplessi-Bertaux* (suite). — *Les bibliothèques aux États-Unis.* — *Les livres.*

Revue bleue (*Revue politique et littéraire*). — 2 octobre : Frédéric Loliée, *Jean-Jacques Weiss, pages intimes.* — Édouard Rod, *Essai sur le développement des littératures modernes : La période classique et la renaissance romantique*, V. — Paul Flat, *La réimpression des* Salons *de Théophile Gautier.* — 9 octobre : Ch. Recolin, *Portraits contemporains : M. Paul Stapfer.* — 16 octobre : Francisque Sarcey, *La foule au théâtre* (3e article). — G. Pellissier, *Dogmatisme et impressionnisme.* — H. Buffenoir, *Un testament littéraire de J.-J. Rousseau.* — Paul Monceaux, *Causerie littéraire : A propos de La Rochefoucauld.* — J. du Tillet, *Théâtres : Gymnase*, Les trois filles de M. Dupont *de M. Brieux.* — 23 octobre : Francisque Sarcey, *La foule au théâtre* (4e article). — M. Herckenrath, *Questions d'esthétique : le problème du tragique, le comique et le rire.* — Marcel Théaux, *Les romans de M. Albert Sorel.* — Gabriel Syveton, *Livres nouveaux* : Le mannequin d'osier, *par M. Anatole France.* — 30 octobre : Paul Baillière, *Auteurs et éditeurs en Italie.* — J. du Tillet, *Théâtres* : Les petites folles, *aux Nouveautés.* — 6 novembre : Francisque Sarcey. *La foule au théâtre* (5e article). — Max. Durand-Fardel, *La jeunesse de Dante.* — Achille Laurent, *Le marin au théâtre.* — 13 novembre : Francisque Sarcey, *La foule au théâtre* (fin). — Émile Faguet, *Les œuvres posthumes de Stendhal.* — 20 novembre : Hippolyte Buffenoir, *Le tombeau de J.-J. Rousseau.* — Émile Faguet, *Un roman de M. Barrès* : les Déracinés. — 27 novembre : Léon Barracand, *Livres nouveaux* : J. Ruskin et la religion de la beauté. — J. du Tillet, *Théâtres* : L'aveu, *au Vaudeville.* — 4 décembre : Henry Béranger, *Enquête sur les responsabilités de la presse* (réponses de MM. Édouard Drumont, Max Nordau, Jean Jaurès, Maurice Talmeyr). — J. du Tillet, *Théâtres* : Le repas du lion, *de M. de Curel.* — 11 décembre : *Enquête sur les responsabilités de la presse* (Réponses de MM. Raymond Poincaré, Maurice Barrès, Jules Claretie, Georges Clémenceau, Charles Canivet). — Émile Faguet, *Portraits contemporains : M. René Doumic.* — 18 décembre : *Enquête sur les responsabilités de la presse* (réponses de MM. Anatole Leroy-Beaulieu, Émile Zola, Jules Case, Lucien Marc). — Georges Brandes, *Hommes du nord : Hans Christian Andersen.*

Revue critique d'histoire et de littérature. — N° 39-40 : Monval, *Chronologie molièresque : Les collections de la Comédie française, catalogue historique et raisonné* (H. de Curzon). — Kerviler, *Bibliographie bretonne, Cler-Goetm* (T. de L.). — Wingerath, *Lectures françaises* (A. C.). — N° 41 : Pascal, *Pensées, p. Faugère, 2e éd.* (A. Gazier). — Livet, *Lexique de la langue de Molière*, II et III (A. Delboulle). — N° 42 : *Voyages de Montesquieu*, p. A. de Montesquieu (Raoul Rosières). — N° 43 : *Lettres inédites de Napoléon*, p. Lecestre (A. Chuquet). — N° 44 : Mahrenholtz, *Fénelon* (Ch. J.). — N° 45 : Le Sueur, *Maupertuis et ses correspondants* (R. Rosières). — Hallays, *Beaumarchais* (R. Rosières). — G. Monod, *Portraits et souvenirs* (R. Rosières). — N° 46 : Des Granges, *Geoffroy et sa critique dramatique* (R. Rosières). — N° 48 : Frank, *Dernier voyage de Marguerite de Navarre aux bains de Cauterets* (Paul Courteault). — N° 49 : Dowden, *Histoire de la littérature française* (Paul Gautier). — N° 50 : Vicaire, *Manuel de l'amateur de livres du XIXe siècle* (H. Cordier). — *Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale* (H. Cordier).

Revue de Paris. — 1er octobre : Auguste Laugel, *Le duc d'Aumale.* — Henri Potez, *La vie intérieure de Marceline Desbordes-Valmore.* — 15 octobre : Lamennais, *Lettres à Montalembert*, I. — Duc de Richelieu, *Ma retraite du pouvoir*, I. — Adolphe Boschot, *La poésie vivante.* — 1er novembre : Lamennais, *Lettres à Montalembert*, II. — Émile Deschanel, *Les déformations de la langue française*, I. — Duc de Richelieu, *Ma retraite du pouvoir*, II. — 15 novembre : Daniel Halévy, *Nietzsche et Wagner*, I. — Émile Deschanel, *Les déformations de*

la langue française, II. — Léon Millot, *Les débuts de Gérard de Nerval.* — 1er décembre : Ernest Renan, Henriette Renan, M. Berthelot, *Correspondance* (1847-1892) (2e série), I. — Daniel Halévy, *Nietzsche et Wagner*, II. — 15 décembre : Gaston Paris, *Le paradis de la reine Sibylle.* — Ernest Renan, Henriette Renan et Berthelot, *Correspondance* (1847-1892) (2e série), II.

Revue des Deux Mondes. — 1er octobre : le marquis de Gabriac, *Chateaubriand et la guerre d'Espagne, d'après des documents inédits*, I. *Les conférences de Vienne et le congrès de Vérone.* — Sully-Prudhomme, *Qu'est-ce que la poésie?* — Jules Lemaître, *Revue dramatique* : La vie de bohême *à la Comédie-Française; Geoffroy et la critique dramatique.* — 15 octobre : Arvède Barine, *Essais de littérature pathologique*, IV. *La folie, Gérard de Nerval.* — René Doumic, *Revue littéraire : les lettres de Mérimée.* — 1er novembre : le marquis de Gabriac, *Chateaubriand et la guerre d'Espagne, d'après des documents inédits*, II. *Chateaubriand ministre des affaires étrangères.* — Arvède Barine, *Essais de littérature pathologique*, IV. *La folie, Gérard de Nerval* (Dernière partie). — Jules Lemaître, *Revue dramatique* : La mort de Hoche *à la Porte-Saint-Martin*; les Trois filles de M. Dupont *au Gymnase.* — 15 novembre : René Doumic, *Revue littéraire* : les Déracinés *de M. Maurice Barrès.* — 1er décembre : Joseph Texte, *L'influence allemande dans le romantisme français.* — G. Valbert, *La vie de lord Tennyson.* — Jules Lemaître, *Revue dramatique* : Jalouse, *au Vaudeville*; Petites Folles, *aux Nouveautés*; Tristan de Léonois, *à la Comédie-Française*; Le bien d'autrui, *au Théâtre Antoine*; Médor, *au Gymnase.* — Téodor de Wyzewa, *Revues étrangères : le roman italien en 1897.* — 15 décembre : René Doumic, *Revue littéraire : une apothéose du naturalisme. — Les livres d'étrennes.*

Revue encyclopédique. — 2 octobre : F. Funck-Brentano, *Léon Gautier.* — 16 octobre : Henry Gauthier-Villars, *Humoristes récents.* — 23 octobre : Octave Uzanne, *La reliure moderne en France.* — Ch. Maurras, *Nos critiques.* — 30 octobre : Antoine Thomas, *La Sémantique et les lois intellectuelles du langage.* — Stanislas Rzewuski, *La littérature polonaise contemporaine.* — 6 novembre : Gustave Geffroy, *Revue dramatique.* — Benjamino Rinaldi, *Le P. Luigi Tosti.* — 20 novembre : Charles Maurras, *Littérature : critiques et historiens des mœurs.* — 27 novembre : L. Léger. M. Tourneux, H. Welschinger, A. Pingaud, F. Funck-Brentano, *Revue historique.* — 4 décembre : Louis Léger, *La littérature tchèque contemporaine.* — Georges Pellissier, *Roman* : les Déracinés *de Maurice Barrès.* — 11 décembre : Gustave Geffroy, *Revue dramatique.*

Le Temps. — 15 septembre : *Les souvenirs d'un enfant du siècle : fragments de mémoire inédits du peintre Eugène Lamy* (1800-1890). — 19 septembre, Gaston Deschamps, *La vie littéraire : au pays des Chouans.* — 20 septembre : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 22 septembre : Adolphe Brisson, *Promenades et visites : M. Ernest Legouvé.* — Albert Sorel, *Le mémorial de Norvins.* — 25 septembre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : un essai de roman historique.* — 27 septembre : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 2 octobre : *La mort d'un poète* (René Le Clerc). — Adolphe Brisson, *Promenades et visites : une maison d'artistes* (Cain). — 3 octobre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : les notes d'un voyageur impressionniste.* — 4 octobre : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 8 octobre : *Edgard Quinet et la pensée allemande.* — 10 octobre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : le nihilisme de M. Anatole France.* — 11 octobre : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 12 octobre : Adolphe Brisson, *Promenades et visites : le député félibre* (M. Clovis Hugues). — 15 octobre : Albert Sorel, *Œuvres oratoires de Challemel-Lacour.* — 17 octobre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : M. Anatole France et les universitaires.* — 18 octobre : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 23 octobre : Adolphe Brisson, *Promenades et visites : M. Armand Silvestre.* — 24 octobre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : le coin des poètes* (M. Albert Samain; M. Frédéric Plessis). — *Guy de Maupassant : notes et souvenirs inédits.* — 25 octobre : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — *Le monument de*

Maupassant. — 26 octobre : *Séance publique annuelle des cinq académies.* — 31 octobre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : le coin des poètes* (M. Léonce Depont, M. Amédée Rouqués, M. Marc Legrand, M. Robert de Souza, M. Louis Mercier). — 1er novembre : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — *M. Brunetière en Amérique.* — 3 novembre : Adolphe Brisson, *Promenades et visites : la vraie vie de bohême, Colline.* — 7 novembre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : le Napoléon des historiens.* — 8 novembre : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 9 novembre : *L'Académie et la chanson.* — 14 novembre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : M. Anatole Le Braz.* — 15 novembre : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 17 novembre; Adolphe Brisson, *Promenades et visites : M. Yann Nibor, barde de la flotte.* — 20 novembre : Henry Michel, *Académie française : séance publique annuelle.* — 21 novembre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : la guerre.* — Léo Claretie, *Où est Jean-Jacques Rousseau?* — 22 novembre : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 26 novembre : Adolphe Brisson, *Promenades et visites : l'enfance et la jeunesse de Guy de Maupassant.* — 28 novembre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : Quelques historiens.* — 29 novembre : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 5 décembre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : histoires d'amour.* — 6 décembre : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 6 décembre : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 7 décembre : Adolphe Brisson, *Promenades et visites : vers inédits de Guy de Maupassant.*

Tilskueren. — (1897), I : K. Nyrop. *Die Satire in Tartüffe.*

Zeitschrift für das Realschulwesen. — XXII, 8 : Bechtel, *Zur Reform der französischen Ortographie.*

Zeitschrift für die œsterreichischen Gymnasien. — N° 1 : Engel, *Geschichte der französischen Literatur* (W. Meyer-Lübke.)

Zeitschrift für neufranzœsische Sprache und Literatur. — XIX, 57 : M. Minckwitz, *Beiträge zur Geschichte der frz. Grammatik im XVII Jah.* (fin). J. Block, *Chanson fin de siècle.* — W. Ricken, *Gedanken zur Methodik des fremdsprachlichen Unterrichts im Anschluss an Kron's Buch über die Methode Gouin.* — O. Schultz-Gora, *Ein Wort über das von Ramsay gemalte-Bildnis J.-J. Rousseau.*

Zeitschrift für romanische Philologie. — XXI, 4 : Horning, *Zur Wortgeschichte.* — Sütterlin, *Die heutige Mundart von Nizza* (L. Gauchat).

Zeitschrift für vergleichende Literaturgeschichte. — XI, 4 : V. Valentin, *Zur Formenlehre der französischen Dichtung.* — E. Sulger-Gebing, *Die franz. Vorganger zu Heinse's Kirschen.*

LIVRES NOUVEAUX

Allard (L.-Ernest). *Du mode de recrutement des œuvres nouvelles au Théâtre-Français. Paris, Balitout.* In-8, de 15 p.

Astruc (Joseph). *Le droit privé au théâtre*, ou rapports des directeurs avec les auteurs, les acteurs et le public. *Paris, Stock.* In-8, de XVI-328 p.

Basch (Victor). *Le mouvement intellectuel en Allemagne depuis 1870*, conférence. *Rouen, Gy.* In-4, de 31 p.

Belton (Louis). *Le centenaire d'Augustin Thierry* (2 août 1897). *Blois, Migault.* In-18 jésus, de 11 p.

Bénard (Alfred-B.). *Les annuaires parisiens de Montaigne à Didot* (1500-1900). *Le Havre, Lemâle.* In-8, de 71 p.

Bertrand (Louis). *La fin du classicisme et le retour à l'antique dans la seconde moitié du* XVIII*e siècle et les premières années du* XIX*e en France. Paris, Hachette.* In-18 jésus, de XVI-427 p.

Blampignon (E.-A.). *Etudes critiques et littéraires. Paris, Téqui.* In-18 jésus, de 494 p.

Bossuet. *Oraison funèbre d'Henriette-Marie de France, reine de la Grande-Bretagne.* Nouvelle édition collationnée sur les meilleurs textes, et accompagnée d'une notice historique, de notes littéraires et grammaticales par D. BERTRAND. *Paris, Delagrave.* In-18 jésus, de 70 p.

Bossuet. *Pages choisies* par J. VAUDOUER et L. LANTOINE. *Paris, Picard et Kaan.* In-12, de 48 p.

Boulve (Léon). *De l'hellénisme chez Fénelon. Paris, Fontemoing.* In-8, de VI-312 p.

Brisson (Adolphe). *Portraits intimes*, 3e série. *Paris, Armand Colin.* In-18 jésus, de XII-312 p. Prix : 3 fr. 50.

Capperon (Joseph). *Notes d'art et de littérature.* Notice biographique par MAX LECLERC. *Paris, Armand Colin.* In-18 jésus, de XVII-394 p.

Chateaubriand. *Morceaux choisis*, précédés d'une notice historique et littéraire par A. DIDIER. *Paris, Delalain.* In-12, de XX-284 p. Prix : 2 francs.

Chateaubriand. *Récits, scènes et paysages*, choisis, annotés et précédés d'une introduction par l'abbé A. LEPITRE. *Paris, Poussielgue.* In-18, de XXXV-125 p.

Chauvin (Le R. P. A.), de l'Oratoire. *Les humanités modernes. Paris, rue Vaneau.* In-8, de 38 p. (Extrait de *la Quinzaine*).

Corneille. *Polyeucte, martyr*, tragédie, publiée conformément au texte de l'édition des Grands Ecrivains, avec notices, analyses et notes philologiques et littéraires, par L. PETIT DE JULLEVILLE. *Paris, Hachette.* Petit in-16, de 183 p.

Crouzet (Paul). *Littérature et conférences populaires. Paris, Armand Colin.* In-16, de 95 p. Prix : 1 franc.

Curzon (Henri de). *Bibliographie des ouvrages relatifs à Alfred de Vigny. Besançon, Jacquin.* In-8, de 8 p. (Extrait du *Bibliographe moderne*).

Darin (P.). *Notice bibliographique sur les dix éditions des œuvres diverses* du sieur Rousseau, publiées sous la rubrique « Soleure, Ursus Heuberger, 1712, » in-12. *Paris, 23, quai Saint-Michel.* In-8, de VI-14 p. Prix : 1 fr. 50.

Dast de Boisville. *Simon Millanges, imprimeur à Bordeaux* (1572-1623).

Paris, Imprimerie nationale. In-8, de 25 p. (Extrait du *Bulletin historique et philologique*).

Deligny (Maurice). *Essai sur les historiens* (1886-1896). *Reims, Grandvalet.* In-16, de 299 p. Prix : 3 fr.

Descartes. *Œuvres*, publiées par Charles Adam et Paul Tannery, sous les auspices du ministère de l'instruction publique. *Paris, Cerf.* Correspondance. I (avril 1622-février 1638). In-4, de cv-591 p.

Dowden (Édouard). *A history of french litterature (Short histories of the world). London, Heinemann.* In-8, de 456 p.

Druon (H.). *Histoire de l'éducation des princes dans la maison des Bourbons de France. Paris, Lethielleux.* Tome Ier. In-8, de lxxx-369 p.

Dubarat (l'abbé). *Testament d'Auger Gaillard*, poète languedocien du xvie siècle (25 mai 1595). *Paris, Imprimerie nationale.* In-8, de 74 p. (Extrait du *Bulletin historique et philologique*).

Duval. *La préparation des ordonnances de 1667 et 1670 et Guillaume de Lamoignon*, discours. *Paris, Marchal et Billard.* In-8, de 108 p.

Fénelon. *Opuscules académiques.* Édition classique revue et annotée par C.-O. Delzons. *Paris, Hachette.* In-16, de xx-123 p.

Fest (O.), *Der Miles Gloriosus in der französischen Komödie vom Beginn der Renaissance bis zu Molière. Erlangen und Leipzig, Deichert.* In-8, de 123 p.

Ghil (Jean). *Essai sur la pensée de P.-J. Proudhon*, ses idées morales, religieuses et sociales. *Montauban, Grenié.* In-8, de 87 p.

Gasté (Armand). *Michel Menot. En quelle langue a-t-il prêché? Son genre d'éloquence.* Essai de restitution en français du commencement du xvie siècle des sermons sur *l'Enfant prodigue* et sur *la Madeleine. Caen, Delesques.* In-8, de 71 p.

Gaudefroy (A.). *Les premières au théâtre de Lille* (1895-96, 1896-97). *Lille, le Nouvelliste.* In-8, de 64 p.

Gautier (Théophile). *Omphale*, histoire rococo. Illustrations de Lalauze. Préface par H. de Claye. *Paris, Ferroud.* In-16, de 41 p.

Graesel (Arnim). *Manuel de bibliothéconomie.* Édition française. Traduction par Jules Laude. *Paris, Welter.* In-8, de xviii-630 p., avec 72 figures et 13 tableaux.

Hallays (André). *Beaumarchais. Paris, Hachette.* In-16, de 191 p. et portrait. Prix : 2 fr. (Les grands écrivains français).

Harel (Gustave). *Notes de théâtre.* L'année théâtrale 1896-1897 au Mans. *Le Mans, Harel.* In-16, de 88 p.

Hauser (H.). *De l'humanisme et de la réforme en France* (1512-1552). *Nogent-le-Rotrou, Daupeley-Gouverneur.* In-8, de 40 p. (Extrait de la *Revue historique*).

Hauvette (H.). *Un précurseur italien de Corneille : Girolamo Bartolommei. Grenoble, Allier.* In-8, de 23 p. (Extrait des *Annales de l'Université de Grenoble*).

Henry (A.). *Histoire de la littérature française* depuis ses origines jusqu'à la fin du xixe siècle. *Paris, Belin.* In-12, de 696 p.

Hugo (Victor). *Œuvres posthumes*, édition définitive d'après les manuscrits originaux. *En voyage : Alpes et Pyrénées. Paris, Hetzel et May.* In-16, de 236 p. Prix : 2 fr.

Joret-Desclosières (Gabriel). *Un écrivain national du xve siècle : Alain Chartier. Paris, Fontemoing.* In-18 jésus, de viii-175 p.

Joulain (l'abbé A.). *Le péril de la langue française*, discours. *Blois, Migault.* In-8, de 15 p.

Jovy (Ernest). *Une oraison funèbre inconnue de Bossuet. Vitry-le-François, Tavernier.* In-8, de 33 p.

Kehrli (H.), *Die Phaetonfabel im Ovide moralisé. Jahresbericht des Gymnasiums zu Bern.* In-4, de 37 p.

Lacroix (Camille). *L'éloquence en France depuis 1789.* 1re série, chefs-d'œuvre

de l'éloquence parlementaire, avec portraits littéraires et notices. 2e volume : Convention, Directoire et Consulat. *Paris, Paul Dupont*. In-8, de XXVI-426 p.

La Fontaine. *Les Fables de La Fontaine*, illustrées de 81 gravures du XVIIIe siècle, de 31 fac-similés des dessins d'un manuscrit du XIVe siècle et du portrait de La Fontaine d'après Ch. Lebrun. *Paris, Deslinières*. In-16, de IX-451 p.

Laugel (Auguste). *Le duc d'Aumale. Paris, Chaix*. In-8, de 27 p.

Laumann (E.-M.). *La machinerie au théâtre* depuis les Grecs jusqu'à nos jours. *Paris, Firmin-Didot*. In-8 de 159 p. et 26 gravures.

Malizard (Alexandre). *F. D. Bancel, représentant du peuple*, recherches sur sa vie politique et son œuvre littéraire. *Valence, Vaison*. In-12, de IV-76 p.

Marie de France. *Fabeln, mit Benutzung des von E. Mall hinterlassenen Materials* p. K. WARNKE. *Halle, Niemeyer*.

Marseille (E.-S.). *Erasme et Luther*, leur discussion sur le libre arbitre et la grâce. *Montauban, Granié*. In-8, de 83 p.

Mattia (Ann.), *Gozzi et La Bruyère. Venise*. In-8, de 53 p.

Mellier (Etienne). *Baltazar Baro*, de l'Académie française. *Valence, Céas*. In-8, de 64 p. et portrait.

Mendès (Catulle). *L'art au théâtre*. 2e année, 1896. *Paris, Fasquelle*. In-18 jésus, de XII-500 p. Prix : 3 fr. 50.

Molière. *Le Misanthrope*, comédie. Edition publiée conformément au texte des Grands Écrivains de la France, avec une notice, une analyse et des notes philologiques et littéraires par R. LAVIGNE. *Paris, Hachette*. Petit in-16, de 172 p.

Molière. *Le Tartufe ou l'imposteur*, comédie. Edition publiée conformément au texte des Grands Écrivains de la France avec une analyse et des notes philologiques et littéraires par R. LAVIGNE. *Paris, Hachette*. In-16, de 176 p

Mellmann (Joh.), *Der homonyme Reim im Französischen*. Djssertation de Münster. In-8, de 82 p.

Montesquieu. *De l'esprit des lois*. Livre Ier, précédé d'une introduction et accompagné d'un commentaire explicatif par Marcel BERNÈS. *Paris, Belin*. In-12, de 42 p.

Monval (Georges). *Chronologie molièresque. Paris, Flammarion*. In-16, de XII-204 p. Portrait d'après Mignard. Prix : 12 fr.

Moreau (Hégésippe). *Petits contes à ma sœur*. Illustrations de Dunki. *Paris. Pelletan*. In-8, de 210 p.

Mugnier (François). *Petits traités apocryphes de saint François de Sales; leur auteur. Paris, Champion*. In-8, de 20 p.

Musset (Alfred de). *Les nuits et souvenirs*. Illustrations de Gérardin. *Paris Pelletan*. In-8, de 112 p.

Nodier (Charles). *Inès de las Sierras*. Compositions de Paul AVRIL. Préface d'A. de CLAYE. *Paris, Ferroud*. In-4, de XXXIX-113 p.

Nodier (Charles). *Une épave de Charles Nodier*. Publié par le vicomte de SPOELBERG DE LOVENJOUL. *Paris, Techener*. In-8, de 4 p.

Peletier (Jacques). *La Savoie*, par Jacques Peletier, du Mans. Réimpression textuelle de l'édition de 1572. Notice sur la vie et les œuvres de Peletier, par Charles PAGÈS. *Moutiers, Duclos*. Grand in-16 carré, de 183 p. et plans.

Peters (O.), *Die lyrische Gesellschaftsdichtung im Zeitalter Richelieus und Mazarins*. Dissertation de Leipzig. In-8°, de 84 p.

Picot (Émile). *Le duc d'Aumale et la bibliothèque de Chantilly. Paris, Techener*. In-8, de 48 p. (Extrait du *Bulletin du bibliophile*).

Puyol (Mgr. P.-E.). *Descriptions bibliographiques des manuscrits et des principales éditions du livre* De imitatione Christi. *Paris, Retaux*. In-8, de VI-491 p.

Resséjac (Maurice). *La philosophie d'Alfred de Vigny*, à l'occasion du centenaire de ce poète. *Paris, 45, rue Vaneau*. In-8, de 23 p. (Extrait de la *Quinzaine*).

Robinet (le Docteur). *Condorcet, sa vie, son œuvre* (1743-1794). *Paris, May.* In-8, de x-403 p. Prix : 10 francs.

Saintsbury (G.). *History of french literature. 5e ed. revised and greatly enlarged. Oxford, Clarendon Press*, in-8°.

Sales (Saint François de). *Œuvres.* Édition complète d'après les autographes et les éditions originales, enrichie de nombreuses pièces inédites. *Paris, Lecoffre.* In-8. Tome IX, Sermons, 3e vol.; de XIX-490. Prix : 8 francs.

Souriau (Maurice). *La préface de Cromwell*, introduction, texte et notes. *Paris, Société française d'imprimerie et de librairie.* In-18 jésus, de XXVIII-330 p. Prix : 3 fr. 50.

Stendhal. *Œuvres posthumes* : Napoléon; De l'Italie; Voyage à Brunswick; De l'Angleterre; les Pensées; Commentaires sur Molière. Notes et introduction par Jean de MILTY. *Paris, la Revue blanche.* In-8 jésus, de XXV-265 p. et portraits. Prix : 3 fr. 50.

Stoullig (Edmond). *Les annales du théâtre et de la musique* (22e année, 1896). Préface par M. A. CLAVEAU. *Paris, Ollendorff.* In-16, de XXX-463 p.

Suchet (le chanoine). *Histoire de l'éloquence religieuse en Franche-Comté* depuis les origines du christianisme jusqu'à nos jours. *Besançon, Jacquin.* In-8, de IV-307 p.

Suchet (le chanoine). *Mgr Besson orateur* (1845-1888). *Besançon, Jacquin.* In-8, de 89 p.

Thiel (Franz). *Ein Studienaufenthalt in Paris.* Programme de Konitz. In-4°, de 29 p.

Tourneux (Maurice). *La bibliothèque des Goncourt*, étude suivie d'un essai bibliographique sur l'œuvre des deux frères. *Paris Techener.* In-8, de 49 p. (Extrait du *Bulletin du Bibliophile*).

Villon (François). *Les ballades.* Illustrations de Gérardin. *Paris, Pelletan.* In-8, de 216 p.

Voigt (G.), *Das Naturgefühl in der Literatur der französischen Renaissance*, I. Dissertation de Berlin. In-8, de 64 p.

Wershoven (F.-J.), *L'éloquence française depuis la Révolution jusqu'à nos jours. Dresden, Kühtmann.* In-8, de 137 p.

Wershoven (F.-J.), *Poésies françaises, Sammlung französischer Gedichte für höhere Schulen. Berlin, R. Gaertner.* In-8, de VIII-181 p.

CHRONIQUE

— Sous ce titre : *Le paradis de la reine Sibylle* (*Revue de Paris*, 15 décembre), M. Gaston Paris a consacré des pages fines et pénétrantes au conteur Antoine de la Sale et au quatrième livre de l'ouvrage qu'il a intitulé *la Salade*. M. G. Paris regrette que la biographie d'Antoine de la Sale et l'appréciation de son œuvre n'aient pas encore tenté quelqu'un pour les mener à bonne fin. En attendant, la moindre contribution à la connaissance de cet intéressant sujet n'est pas l'épisode qui vient d'être examiné et qui sert à relier la jeunesse sérieuse d'Antoine de la Sale à sa vieillesse enjouée et malicieuse. Il s'agit d'une excursion qu'Antoine de la Sale fit, au mois de mai 1420, au *Monte della Sibilla*, un des sommets de l'Apennin central. Ce lieu était célèbre par une légende fameuse qui y plaçait le royaume de la Sibylle, et le narrateur a rapporté avec une bonne grâce aisée et attrayante tout ce qu'on lui a conté à ce propos, ainsi que le récit de sa propre visite à la montagne enchantée, préludant de la sorte aux vives historiettes qu'il devait retracer plus tard en un langage savoureux et plein de malice.

— La Société des bibliophiles normands a eu l'heureuse pensée de faire reproduire en une édition fac-simile le recueil des Palinodz couronnés au Puy des Palinodz de Rouen et dont l'édition originale date de 1520 environ. C'est là une source fort importante pour l'histoire littéraire du temps.

— La réimpression de la traduction anglaise des *Essais* de Montaigne par John Florio, à laquelle M. A.-R. Waller donnait ses soins dans la collection *The Temple Classics*, est complètement terminée. Le sixième et dernier volume qui vient de paraître contient des notes bibliographiques fort bien informées, et reproduit les préfaces et les pièces accessoires de l'édition de Florio.

— Le principal ouvrage du bibliographe Antoine Du Verdier est assurément bien plus consulté que la vie de l'auteur n'est connue. Aussi M. l'abbé Reure a-t-il été heureusement inspiré en retraçant avec autant d'exactitude que de netteté la biographie de cet écrivain utile (1544-1600). Son existence fut, d'ailleurs, fort occupée : tour à tour archéologue, compilateur, traducteur, poète, polémiste, si c'est surtout comme bibliographe que le nom de Du Verdier est apprécié, encore fallait-il déterminer les autres traits de son caractère et les mettre dans la lumière qui leur convient. M. l'abbé Reure l'a fait avec beaucoup de savoir et d'agrément. On regrettera seulement que, pour que la résurrection fût plus complète, le nouveau biographe n'ait pas cru devoir placer en tête de son ouvrage le portrait d'Antoine Du Verdier, puisqu'on assure qu'il nous a été conservé dans une fresque de la chapelle de Valprivas que connaissent mieux les historiens de l'art que ceux de la littérature.

— L'étude que M. Henri Hauvette a consacrée à Girolamo Bartolommei, sous ce titre *Un précurseur italien de Corneille* (*Annales de l'université de Grenoble*, 4e trimestre 1897), pose une question neuve et intéressante : Corneille doit-il au florentin Girolamo Bartolommei l'idée d'avoir abordé le sujet de *Polyeucte*

et celui de *Théodore?* Après une démonstration fort bien conduite, M. Hauvette conclut que rien n'est de nature à prouver que Corneille ait mis à profit les essais de son devancier. Mais M. Hauvette pense que Corneille a dû connaître les œuvres du dramaturge italien et qu'elles lui suggérèrent la pensée de traiter à son tour des sujets inconnus en France, mais bien connus en Italie. Les raisons invoquées en faveur de cette thèse sont fort ingénieuses.

— Sous ce titre *Un Parisien à Rome et à Naples en 1632*, M. Lucien Marcheix, sous-bibliothécaire à l'École des beaux-arts, a publié d'importants fragments d'un journal de voyage inédit de Jean-Jacques Bouchard, dont *les Confessions* ont rendu le nom si tristement fameux. Le manuscrit qui est ainsi mis au jour en partie est précisément la continuation et la fin des *Confessions* et est conservé à la bibliothèque de l'École des beaux-arts. M. Lucien Marcheix n'a pas cru devoir le reproduire intégralement comme l'avaient fait les précédents éditeurs pour la première partie. Il a fait choix des passages les plus importants et encore dans la plupart de ces passages le texte de Bouchard n'est pas toujours suivi. Le tout est relié par un récit fort agréable et bien documenté et M. Marcheix nous prévient chaque fois qu'il donne le sens de la phrase de Bouchard au lieu du texte lui-même. Ces scrupules de l'éditeur, exagérés en tout autre circonstance, peuvent s'excuser en celle-ci par l'humeur si délibérément polissonne de l'écrivain qui a tracé ces pages étrangement suggestives.

— Dans son étude sur *Jean de La Fontaine et les artistes de son temps* (*Correspondant*, 25 octobre), M. Georges Lafenestre a mis en lumière tout un côté peu connu du caractère du fabuliste. Recherchant et rapprochant tout ce qui dans les œuvres de La Fontaine a trait aux arts, M. Lafenestre a montré combien le poète était sensible à toutes les manifestations esthétiques, goûtant le beau avec une grande sûreté native et sachant l'apprécier avec une liberté d'esprit plus grande que celle de la plupart des écrivains contemporains. Ce sont là des pages ingénieuses, pleines de fines remarques, qui font aimer davantage le multiple génie de notre grand fabuliste.

— Nous avons reçu deux brochures de M. Henri Barckhausen, correspondant de l'Institut, toutes deux relatives à Montesquieu.

La première est un choix de pensées de Montesquieu qui a paru dans la *Revue philomathique de Bordeaux et du Sud-Ouest*. Le recueil complet de ces *Pensées* est d'ailleurs actuellement sous presse et doit paraître sous les auspices de la Société des bibliophiles de Guyenne.

La seconde étude intitulée *Montesquieu et sa théorie des gouvernements* a été publiée dans la *Revue des universités du Midi*. M. Barckhausen y explique et y justifie la célèbre distinction entre les trois sortes de gouvernements (républicain, monarchique, despotique) que Montesquieu a émise et qu'on a discutée comme peu philosophique.

— A la suite de la question, soulevée et agitée par la presse, de savoir quel est le lieu véritable où sont inhumés les restes de Voltaire et de Jean-Jacques Rousseau, M. le Ministre de l'instruction publique a nommé une commission chargée, sous la présidence de M. Ernest Hamel, sénateur, de procéder à l'ouverture des tombeaux de ces deux grands hommes au Panthéon. Cette commission s'est réunie le samedi 12 décembre, dans l'après-midi, et a fait exécuter les vérifications qui lui incombaient.

Elle s'est d'abord occupée du sarcophage de Voltaire. Le journal *le Temps* rapporte ainsi les résultats de cette investigation.

« Le sarcophage, en bois décoré, a été soulevé sur un côté et repose contre le mur. Il recouvrait une caisse de bois de hêtre, rectangulaire, de 2 mètres sur 50 centimètres. On voit sur les bords supérieurs les restes de cachets de

cire rouge; des fleurs de lis s'y distinguent encore; mais les scellés ont disparu. Cette caisse est fermée par deux bandes de fer; elle repose sur trois traverses de bois, posées simplement sur le sol. M. Hamel constate que c'est bien la caisse décrite dans les procès-verbaux de 1821 et 1830. Un ouvrier, avec un ciseau, enlève les bandes de fer et détache la planche supérieure.

» On aperçoit alors un cercueil en bois presque pourri; deux minces bandes de fer rouillé le fermaient; mais elles sont à demi rompues et l'ouvrier, sans grand effort, fait sauter le couvercle.

» Les ossements de Voltaire apparaissent alors : le crâne, scié en deux parties par une section horizontale au-dessus des yeux, les vertèbres, le bassin très bien conservé, les tibias, les os des pieds.

» Ces ossements reposent sur une planche posée dans le fond du cercueil; tout autour sont des brindilles. Dans le crâne, la boîte stomacale, le bassin se trouve une substance, qui présente toutes les apparences du bois pourri.

» Le docteur Charles Monod et M. Berthelot l'examinent et ne peuvent se prononcer sur sa nature. « C'est une matière singulière », dit M. Berthelot.

» M. Hamel incline à penser que le cercueil avait été rempli de sciure de bois, et que c'est cette sciure, coagulée par les liquides du corps, au moment de l'inhumation en pleine décomposition, qui a formé cette substance.

» Il ne semble point douteux, d'ailleurs, que le cadavre n'ait été dérangé depuis la mise en bière primitive; M. Berthelot pense que la planche sur laquelle il se trouve est le seul reste de cette bière, et que le corps, pour ainsi dire, a été « transvasé ».

» Surtout, il apparaît hors de doute que le squelette qu'on a sous les yeux ne soit celui de Voltaire.

» Le docteur Charles Monod affirme que ce squelette est celui d'un homme de taille moyenne; M. Berthelot réunit les deux parties du crâne — un tout petit crâne — et le maxillaire inférieur, qui avait été détaché.

» La ressemblance est frappante entre les représentations de la figure de Voltaire vieilli, — figure, on le sait, maigre, décharnée et déjà presque celle d'un squelette — et ce crâne blanchi.

» Les mêmes opérations ont eu lieu dans le caveau qui renferme le sarcophage de Jean-Jacques Rousseau.

» Ce sarcophage en bois a été soulevé de la même façon que celui de Voltaire. Il renferme une grande caisse en plomb, posée sur un tréteau à six pieds. Sur cette caisse, ces mots sont gravés :

Hic jacent ossa Johannis Jacobi Rousseau.
Ci-gît Rousseau.
Anno 1778.

» Cette caisse est ouverte; un cercueil en bois apparaît, puis, un second cercueil en plomb. Ce dernier est, à son tour, ouvert et voici le squelette, admirablement bien conservé, de Jean-Jacques Rousseau. Les os des bras sont encore croisés sur la poitrine; ceux des jambes, dans la position où ils ont été placés.

» M. Berthelot prend dans ses mains le crâne, scié en deux parties comme celui de Voltaire, pour l'autopsie. On sait qu'une légende s'est établie, qui voudrait que Rousseau se fût tué d'une balle dans la tête. Or, le crâne ne porte aucune marque, qui donnerait quelque fondement à cette légende.

» M. Hamel résume les résultats obtenus par cette enquête, désormais historique : On a dit que les ossements de Voltaire n'avaient jamais été apportés au Panthéon : c'était une erreur. On a dit que ceux de Rousseau étaient demeurés à Ermenonville : c'était une erreur. On a dit que Rousseau s'était tué d'un coup de pistolet, c'était une troisième erreur. Nous sommes, ce soir, définitivement fixés sur ces trois points. Nous allons demander maintenant que les restes des deux grands hommes soient laissés dans les cercueils qui les

ont renfermés jusqu'à ce jour, mais que ces cercueils soient désormais recouverts par des monuments dignes de l'endroit. Les sarcophages de bois qui les recouvrent ne sont que des maquettes : pourquoi ne point les exécuter en marbre? C'est le projet que je veux soumettre au gouvernement. »

M. Marcelin Berthelot a fait à ce sujet, à l'Académie des sciences, dans sa séance du 20 décembre dernier, une communication que nous croyons devoir reproduire également ci-dessous, à titre documentaire :

« Je demande à l'Académie la permission de lui rapporter quelques observations que j'ai faites lors de l'ouverture des cercueils de Voltaire et de Rousseau, en présence d'une Commission présidée par M. Ernest Hamel, sénateur.

» J'avais été prié d'y assister.

» Je n'ai pas à parler ici des points historiques que cette investigation avait pour but de résoudre, mais seulement de quelques constatations qui sont plus spécialement de ma compétence.

» Sous le sarcophage qui porte le nom de Voltaire, on a trouvé un cercueil de bois ou, plus exactement, une série de bières, incluses les unes dans les autres. Au fond, sur une planche isolée, entouré de brindilles, reposait le squelette d'un homme, de taille moyenne, squelette dont les os principaux existaient et avaient conservé leurs relations générales, mais avec un certain désordre dans les détails, comme si ces débris avaient été glissés à un certain moment d'une bière dans une autre. Par exemple, un fémur et deux tibias se trouvaient juxtaposés à l'une des extrémités.

» Ces os étaient secs et blanchis, à la fois en raison de l'âge avancé du défunt et de la destruction partielle, *post mortem*, d'une partie de la matière organique. Le crâne avait été scié horizontalement, lors de l'autopsie, et les deux morceaux reposaient à côté l'un de l'autre. En les superposant et en y rejoignant le maxillaire inférieur, on reconstitue une tête qui ressemble d'une manière saisissante, comme aspect et dimension, à la statue de Voltaire nu, par Pigalle, qui existe dans la Bibliothèque de l'Institut. Tous les assistants ont été frappés de cette ressemblance.

» L'humérus et les côtes étaient grêles; le fémur et le tibia de dimensions relatives plus fortes, en tenant compte de la taille du squelette. Du reste, les dimensions exactes des différents os ont été prises par M. Grand-Carteret et par MM. Monod : je n'ai donc pas à y insister.

» Une des caractéristiques les plus saillantes des débris contenus dans ce cercueil consistait dans la présence, en grande quantité, d'une matière molle et un peu élastique, de couleur brun foncé dans la masse, grisâtre à la surface, laquelle se trouvait agglutinée en paquets dans le thorax, dans la région abdominale et même comme bourrée par grosses poignées dans le bassin. La Commission m'a prié d'en faire l'examen chimique.

» D'après étude et examen microscopique, cette matière est constituée principalement par de la sciure de bois, placée autrefois dans le cercueil afin d'absorber les liquides et peut-être retenue à l'origine, par places, au moyen de linges qui auraient disparu en laissant le mélange aggloméré.

» Je n'ai reconnu, dans les portions qui m'ont été remises, ni sels mercuriels, ni sels métalliques ou alcalins, en dose notable, ni substances aromatiques ou bitumineuses, bref, aucun composé qui ait pu être employé pour embaumer ou conserver le cadavre.

» Les restes de Rousseau ont été également retrouvés sous le sarcophage correspondant, dans un cercueil de plomb, qui portait certaines inscriptions, signalées par les écrits contemporains.

» Ils gisaient au fond du cercueil, les ossements ayant conservé leurs relations normales, sans trouble sensible et dans un meilleur ordre que ceux de Voltaire. Le crâne, de dimensions plus fortes, aussi bien que l'ensemble du squelette, avait été également scié en vue de l'autopsie. Ce crâne ne portait

aucune perforation, fracture ou lésion anormale, telle que celles qu'aurait pu produire une balle de pistolet : ce qui réfute l'une des opinions émises sur le prétendu suicide de Rousseau.

» Il n'y avait ni sciure de bois, ni matière analogue, accumulée dans le cercueil.

» Les chairs et téguments avaient disparu : ce qui coïncide avec l'absence d'agents conservateurs ou antiseptiques. Il n'y avait non plus aucun liquide, mais seulement, au fond de la bière, une couche brun rougeâtre de quelques millimètres d'épaisseur, sur laquelle reposaient les ossements, de couleur jaunâtre et gras au toucher.

» La disparition des portions aqueuses du cadavre, par évaporation ou évacuation, aussi bien que celle des chairs et téguments, sous forme de gaz et produits volatils, développés sans doute par les effets réunis des fermentations et des oxydations, montre que la clôture du cercueil de plomb n'est pas demeurée parfaite.

» En raison des variations incessantes de la pression atmosphérique et de celle des gaz intérieurs, il s'est produit une circulation et des échanges progressifs avec l'atmosphère : les gaz intérieurs s'échappant, tandis que les gaz atmosphériques, l'oxygène surtout, exerçaient des réactions destructives bien connues. Il est remarquable que ces actions lentes aient suffi, dans l'espace de cent vingt ans, pour réduire le cadavre presque entièrement à l'état de squelette, au sein d'une cavité close, telle qu'un cercueil de plomb, suspendu dans l'air et où le corps était à la fois à l'abri du contact de la terre et des insectes.

» A cet égard, si les restes de Rousseau continuent à être protégés par le scellement de son cercueil de plomb, — peut être n'est-il pas inutile de remarquer ici qu'il n'en est pas de même des restes de Voltaire, au fond de leurs bières de bois, — il serait opportun, je pense, de renfermer également les restes de Voltaire dans un cercueil de plomb, si l'on veut éviter qu'ils soient quelque jour attaqués, soit par des rongeurs, soit par des insectes, se faisant route à travers le bois du cercueil actuel. »

— A propos des cendres de Voltaire, nous signalerons encore un document intéressant publié par M. Gabriel Cottereau dans la *Nouvelle revue rétrospective* (10 novembre). C'est la relation par M. Favreau, maire de Romilly-sur-Seine, de l'arrivée du corps de Voltaire à l'abbaye de Scelliers, dont son neveu Mignot était abbé commendataire, le récit de son inhumation, et surtout l'exposé des négociations qui précédèrent la translation des restes de Voltaire, de Scelliers, en Champagne, à Paris, au Panthéon, en 1791.

— M. O. Schultz-Gora, privat-docent à l'Université de Berlin, a réédité avec une introduction et des notes *Un testament littéraire de Jean-Jacques Rousseau*, dont la bibliothèque de Berlin possède un exemplaire. Ce testament est-il bien l'œuvre de Rousseau? Cela n'est guère vraisemblable et la négative paraît infiniment plus probable que l'affirmative. M. Eugène Ritter se demande à ce propos (*Archiv für das Studium der neueren Sprachen*, t. XCIX, p. 223-225), si l'auteur de ce testament apocryphe ne serait pas l'avocat Marchand, auteur d'un testament politique de Voltaire non moins controuvé.

— L'administration de la Comédie-Française a fait l'acquisition de la petite toile représentant Beaumarchais fouetté, au sujet de laquelle il a été posé une question ici même (1897, p. 160). On peut consulter à ce propos une étude que M. Georges Monval a insérée dans le numéro de novembre de la *Revue de l'art ancien et moderne* et dans laquelle le savant archiviste a traité amplement la question de la flagellation de Beaumarchais, de la véracité de la scène elle-

même (qui n'est qu'une amplification d'une caricature déjà connue), de la provenance du tableau et de la ressemblance des personnages qu'il représente. Cette étude est accompagnée de diverses reproductions.

— Les *Quelques vues générales sur le Romantisme français* exposées en une brochure par M. Gustave Allais ont été tout d'abord énoncées dans des leçons professées à la faculté des lettres de l'Université de Rennes. Après avoir essayé de dégager les éléments du romantisme au XVIIIe siècle, l'auteur étudie le pessimisme des romantiques qu'il ramène à trois formes principales. La dernière leçon : « Le Romantisme et l'idée de progrès en littérature », met en évidence les besoins auxquels le Romantisme devait répondre, particulièrement au théâtre.

— A la suite de son travail sur *La question homérique*, M. l'abbé Georges Bertrin a inséré quelques *Variétés littéraires* où l'on rencontre des pages que l'on ne comptait guère y trouver. Nous mentionnerons ici une petite dissertation sur *Un plagiat inattendu*. Il s'agit de la fameuse pièce de Victor Hugo, *les Pauvres gens*, que le poète aurait prise dans un petit livre intitulé *les Légendes de la Charité*, par Charles Lafont. C'est une source à signaler, sinon un plagiat à dénoncer.

— M. J. Kallenbach, professeur de langues et littératures slaves à l'Université de Fribourg, en Suisse, vient de publier, à Cracovie, sur *Adam Mickiewicz*, deux volumes en polonais qui non seulement, au dire de critiques compétents de son pays, constituent « la meilleure étude d'ensemble » que nous ayons sur le grand poète polonais, mais « sont et resteront longtemps encore le portrait le plus fidèle qu'on en puisse tracer et l'histoire la plus complète qu'on puisse écrire de sa vie intellectuelle et morale ». Disons à notre tour que cet ouvrage, et par le sujet qu'il traite, et par les documents qu'il met en œuvre, nous intéresse, nous autres Français, à plus d'un titre. D'abord ce poète (l'un des plus grands de l'Europe moderne) est un peu des nôtres. Professeur au Collège de France, collègue admiré et aimé de Michelet et de Quinet, un de ses livres, *les Pèlerins polonais*, a été traduit en français par Montalembert et imité par Lamennais dans ses *Paroles d'un croyant*. On sait d'autre part l'enthousiasme avec lequel Renan a si souvent parlé de lui : il le considérait, et avec raison, comme une de nos gloires d'adoption. Nous aurions donc bien mauvaise grâce, à la veille de son centenaire, à ignorer que Mickiewicz, non content de professer en français dans l'une de nos chaires, a composé dans notre langue des études critiques et des drames qui lui ont valu les éloges de Vigny et de George Sand. C'est que de longue date il aimait la France et sa littérature. M. Kallenbach a le premier signalé et étudié les multiples influences françaises qui se sont exercées sur le développement de son génie : Chateaubriand et Mme de Staël, Lamartine et Vigny ont été, au même titre que Gœthe et Byron, les maîtres avérés de Mickiewicz ; et en rattachant étroitement comme il le fait, le mysticisme final de son héros à celui de Saint-Martin, M. Kallenbach ramène encore une fois (et non sans profit pour nous) notre attention sur la figure énigmatique et séduisante du « philosophe inconnu ». Par ces trop rapides indications, on peut juger de l'intérêt presque national que présente pour nous cette étude si érudite et si personnelle. Prions M. Kallenbach de compléter et d'achever son œuvre en nous donnant une adaptation française d'un livre qui nous manquait, à nous aussi, et que nous avons besoin de lire.

— Dans son étude sur *Les débuts de Gérard de Nerval* (*Revue de Paris*, 15 novembre), M. Léon Millot cite plusieurs vers inédits du poète, d'après des manuscrits originaux qui lui appartiennent. Ce sont deux épîtres, datées de 1825, dans lesquelles Gérard prend parti pour les classiques, une comédie

en un acte, en vers, intitulée *le Nouveau genre ou le café d'un théâtre*, et une pièce intitulée *Résignation* et datée de juin 1839. « Phénomène singulier, dit en terminant M. Millot, tandis que d'autres débutaient par l'outrance pour s'assagir ensuite, cet esprit, qui s'était d'abord enfermé dans les dogmes de l'immuable tradition, a su peu à peu s'approprier les ressources de l'art nouveau. »

— Dans son numéro du 15 octobre, *la Nouvelle Revue* publie sous ce titre : *la Réforme de l'orthographe en 1829*, une curieuse lettre inédite d'Armand Marrast à ce sujet.

— *La Revue illustrée* a consacré, dans son numéro du 1er septembre, un article de M. Emile Deshays à *La genèse de « Madame Bovary »*. Bien que Flaubert s'en défendît, il avait peint ses personnages *ad vivum*. C'est à Ry, important village des environs de Rouen, qu'il avait rencontré les principaux acteurs de son roman : Charles Bovary, sa femme la célèbre Emma Bovary (Delphine D...), le pharmacien Homais, le père Hivert, etc. Les illustrations qui accompagnent les révélations de M. Deshays leur donnent plus de piquant et de précision.

— La question *Des humanités modernes* que le R. P. Chauvin, de l'Oratoire, examine avec une grande largeur de vues (*La Quinzaine*, 15 septembre et 1er octobre), est une de celles qui se posent le plus instamment à l'occasion du nouvel ordre de choses établi dans l'enseignement secondaire. Comment concilier les tendances rivales qui se font jour actuellement à ce propos dans l'Université? En agissant d'une et d'autre part avec prudence et bonne foi. Et comment se terminera cette nouvelle querelle des anciens et des modernes? « A la fin du XXe siècle, ils vivront dans une concorde et une harmonie touchantes, et ne rivaliseront que de zèle à éclairer, cultiver et élever la démocratie française. »

— Ceux qui estiment que l'histoire des idées est inséparable de l'histoire littéraire nous sauront gré de leur signaler dans la dernière édition de la célèbre *Histoire de la Philosophie* d'Ueberweg (*Grundriss der Geschichte der Philosophie*, 8e édition, refondue par M. Heinze, Berlin, 1897) les pages qui sont consacrées à l'histoire de la philosophie française depuis Kant (3e volume, 2e partie). Dans la précédente édition, cette histoire avait été résumée par M. Janet en une dizaine de pages (il est vrai qu'elle n'allait guère au delà de 1860), et elle présentait bien des lacunes, bien des insuffisances bibliographiques. En tout cas aujourd'hui, il n'était plus possible de concevoir une histoire de la philosophie française au XIXe siècle où l'on ne dît rien de la sociologie d'Auguste Comte, où Taine et Renan fussent simplement mentionnés et où l'on ne parlât ni du criticisme, ni de M. Renouvier, ni de M. Boutroux. C'est ce qu'a très bien compris un de nos jeunes professeurs de philosophie, M. Th. Buyssen, à qui l'on s'est adressé pour remettre au point le travail de son distingué prédécesseur. En 42 pages très serrées et très nourries, M. Buyssen a su nous présenter une esquisse exacte et complète, aussi bien informée qu'ingénieusement distribuée, du mouvement philosophique en notre siècle. Il n'a eu garde de passer dédaigneusement sous silence, comme on le fait trop souvent, ceux de nos grands écrivains qui, pour n'être pas des « philosophes » de profession, n'en ont pas moins « pensé » par eux-mêmes, aussi profondément, aussi librement que bien d'autres; et par exemple, Chateaubriand et Mme de Staël ont dans son étude la place à laquelle ils avaient droit. M. Buyssen a d'ailleurs eu soin de tenir son lecteur au courant des dernières manifestations de la pensée contemporaine. Enfin, pour caractériser chacune des écoles qu'il passe en revue, pour mettre en lumière la filiation des doctrines, il a souvent trouvé des formules singulièrement heureuses. Si l'on joint

à tous ces mérites celui d'une bibliographie très abondante sans inutilités, on se prendra à regretter que ceux qui lisent l'allemand soient seuls à pouvoir profiter de ce consciencieux et remarquable travail. Et puisqu'il complète si bien les ouvrages de M. Ravaisson et de M. Ch. Adam sur le même sujet, puisque nous n'avons pas encore en France de véritable histoire de la philosophie française au XIXe siècle, pourquoi M. Buyssen, reprenant et développant pour nous, Français, cette première esquisse, ne nous donnerait-il pas ce livre dont les vrais lettrés, comme les vrais philosophes, sentent si vivement l'absence?

— La collection d'ouvrages français publiés dans les *Pitt Press Series*, sous le patronage de l'Université de Cambridge, continue à s'accroître chaque jour.

Nous avons reçu récemment les ouvrages suivants :

Les contes de fées, de Perrault, publiés par M. Walter RIPPMANN;

La fortune de d'Artagnan, un épisode extrait du *Vicomte de Bragelonne*, d'Alexandre Dumas père, par M. Arthur R. ROPES;

Rémi et ses amis, extrait de *Sans famille*, de M. Hector Malot, par miss Margaret de G. VERRALL;

La seconde partie de *Quand j'étais petit*, histoire d'un enfant racontée par un homme, de Lucien Biard, par M. James BOÏELLE.

Tous ces volumes sont accompagnés d'introductions, de notes et de vocabulaires qui en facilitent la lecture.

QUESTIONS

Rotrou a-t-il pillé le P. Cellot? — Est-il vrai que, comme le prétend M. Chardon, dans la *Vie de Rotrou* (Paris, 1884, in-8°, p. 174-175), Rotrou, comme auteur de *Saint Genest*, ait imité de très près l'*Adrianus* du P. Cellot, et que, comme auteur de *Chosroës*, il ait pris au bon Père le sujet et les personnages de la tragédie publiée sous le même titre dans ses *Opera poetica* (Paris, Sébastien Cramoisy, 1690) et réimprimée, en compagnie d'*Adrianus martyr* et de *Sapor admonitus*, dans les *Selectæ PP. Soc. Jesu tragœdiæ* (Anvers, 1634)? Mais ne faut-il pas, avant tout, poser ou *opposer* la question préalable? On raconte qu'un magistrat du parquet auquel un pauvre diable se plaignait d'avoir été volé, le traitant avec dédain, lui dit : Mais étiez-vous donc *volable*? — Je demande à mon tour : Le P. Cellot était-il donc *pillable*?

T. DE L.

Sur la mort d'Olivier de Magny. — On ignore la date précise de la mort du gracieux poète. La plupart des auteurs disent qu'il disparut de ce monde *vers 1560*. Ce serait un peu plus tard, et l'année suivante, si c'est d'Olivier qu'il s'agit dans ce passage du *Livre de main des Du Pouget* (1522-1598) publié par M. Louis Greil (Cahors, imprimerie Laytou, 1897, grand in-8°, p. 72-73) : « L'an 1561, le 16 novembre, jour de dimanche, de matin, estants les hérétiques de ce temps appellés huguenaux, allés et assemblés dans Caors à la mayson d'Auriolle, près l'esglise de Soubirous qu'a despuys appartenu à M. de Rupeyroux, huguenaud, consul pour la prinse de Caors; despuys est mort à Montauban, hérétique, avec sa famme sans enfant. Estantz donc les hérétiques assemblés aud. lieu pour prescher la parolle du diable, feurent occis du peuble de Caors, environ trente-cinq, et dura le combat despuys le disner jusques aux vespres [c'est-à-dire depuis midi jusqu'à 3 heures], de sorte qu'enfin arriva la nuist, misrent feu à la mayson en sortant l'un apres l'aultre despuys le bout de la rue appellée des Augustins, jusques au chasteau du roy, du nombre desquelz mortz feurent les suyvantz... [Je ne reproduis pas la funèbre liste et je me contente d'indiquer le nom de la dernière victime, qui serait la plus illustre, s'il n'y avait pas là simplement quelque homonyme] : « *Lou Magni* de *Caors* et d'autres ». Pourrait-on trouver quelque indice au sujet de l'identification du personnage mentionné dans le livre de raison, si curieux et si bien édité, des deux bourgeois de Cahors?

T. de L.

RÉPONSES

A propos de Pascal. — L'homme « dont la boutique porte enseigne de philosophie » est V. Cousin. L'histoire de la querelle Cousin-Faugère a été racontée en détail par l'abbé Maynard (*Pascal, sa vie et son caractère, ses écrits et son génie*. Dézobry, 1850, t. II, p. 124-130).

Quant à l'opinion de Pie IX sur l'auteur des *Provinciales*, Faugère l'a rapportée dans la préface de son édition des dites *Provinciales* (édition des Grands Ecrivains, Hachette, tome I).

G. MICHAUT.

— Dans le dernier numéro de la Revue, on a demandé si les paroles adressées par Pie IX à Faugère à propos de Pascal avaient été recueillies. Heureusement oui. Elles ont été publiés dans l'introduction au tome Ier du *Blaise Pascal*, collection des *Grands écrivains de la France*, p. CXLVI-CXLVII. Présenté au pape en mai 1847, par M. Rossi, ambassadeur de Louis-Philippe auprès du Saint-Siège, Faugère est accueilli avec une grande bienveillance par Pie IX : à la fin de l'audience, il recueille littéralement les déclarations du pape sur l'auteur des *Pensées* : « Pascal, dit Sa Sainteté, a bien mérité de « la religion; son ouvrage réunit la splendeur et la solidité. » « En ce moment l'ambassadeur, comme s'il lui fut survenu un scrupule après avoir prononcé le nom de l'auteur des *Provinciales* dans le palais du Quirinal, crut devoir faire remarquer au pape que je ne m'étais occupé que des *Pensées*. « *Oh!* répondit assez vivement Pie IX, *à la réserve peut-être de bien peu de chose, tout ce qu'a « écrit Pascal est bon.* » Puis s'adressant à moi il me dit en italien : « *Anche egli « aveva veduto che tutte le cose non erano genuine* [1]. »

Remarquons-le bien, Pie IX savait simplement que Faugère avait publié les pensées d'après le manuscrit original : il avait été mis au courant de la question par un oratorien, mais il n'avait pas encore eu entre les mains le texte même de Faugère (p. CLXII).

J'ai eu récemment l'occasion de parler de cette entrevue [2]. On doit en effet pour l'interprétation de l'apologie, tirer parti de ce curieux jugement, qui, pour n'avoir pas été prononcé *ex cathedrâ*, n'en est pas moins considérable. Au moment de cet entretien, Pie IX ne connaissait probablement que le texte de Port-Royal : l'édition de Faugère, s'il l'a lue dans la suite, a dû lui inspirer certaines inquiétudes; le texte intégral, publié avec commentaires par Havet, ont modifié son impression première : on peut supposer que Pie IX, après avoir constaté les attaques de Pascal contre la papauté, eût moins prisé la splendeur et la solidité des pensées : peut-être aurait-il jugé que, là aussi, *tutte le cose non erano genuine*.

MAURICE SOURIAU.

1. *Il avait vu, lui aussi, que toutes les choses n'étaient pas parfaites*, traduction de Faugère.
2. *Pascal*, dans la collection des *Classique populaires*, p. 109 et 202.

Le Gérant : **Paul Bonnefon.**

Coulommiers. — Imp. P. BRODARD.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

LA BIBLIOTHÈQUE DE RACINE

Les livres qui composèrent la bibliothèque de Racine ont déjà été l'objet de recherches nombreuses et consciencieuses. Mais, suivant la remarque de M. Paul Mesnard, qui s'en est occupé dans son édition des œuvres de Racine de la collection des *Grands écrivains de la France*, c'est le propre de semblables travaux d'être condamnés à demeurer incomplets. C'est aussi pour cette raison que nous ne craignons pas de nous en occuper à notre tour et de reprendre la question sur des informations nouvelles, que d'autres après nous auront tout le loisir de pousser plus avant encore.

Depuis la publication de M. Paul Mesnard, M. le vicomte de Grouchy a découvert, dans des minutes de notaire, un inventaire des livres trouvés au décès de Racine et l'a inséré parmi les *Documents inédits relatifs à Jean Racine et à sa famille* qu'il a publiés (*Bulletin du bibliophile*, 1892, p. 414 et p. 39 du tirage à part, 1892, in-8). C'est un document précieux assurément et qui fournit sur bien des points une base solide d'informations. Pourtant il ne nous apprend pas tout ce que nous désirerions savoir à ce sujet et ne répond pas à toutes les questions qu'on est en droit de se poser. En effet, quoique dressé par deux libraires, Jacques Villery et Charles Osmond, ce n'est ni un inventaire ni un catalogue donnant la liste suivie et complète de tous les volumes possédés par Racine, au moment de son décès. C'est une simple prisée estimative de la bibliothèque du poète, faite à la demande des

héritiers, pour déterminer combien elle devait être comptée dans l'actif de la succession. Quelquefois, quand un ouvrage est d'importance, il figure seul dans l'estimation et il est évalué séparément, après un énoncé fort sommaire. Le plus souvent les ouvrages sont réunis en lot et compris dans une évaluation commune. Le lot est alors désigné par l'un des volumes qu'il contient, et, loin d'en connaître le détail, on ne possède que la mention, toujours très sèche, d'une unité de ce total.

Cet état estimatif ne rend donc point inutile, comme le ferait un inventaire ou un catalogue, la recherche, par ailleurs, des volumes ayant appartenu à Racine. Ceux-ci portent le plus souvent la signature de leur ancien possesseur sur le titre; aussi n'est-il pas très malaisé de les reconnaître. Loin d'être superflue, cette recherche fournit au contraire des indications complémentaires non moins précieuses et qui ajoutent des renseignements positifs à ceux qui nous viennent d'autre part. Nous avons usé ici de ces deux sources. La première partie de ce travail est consacrée exclusivement à l'examen de l'état estimatif des livres trouvés au décès de Racine; nous tenant alors à ce document seul, nous avons essayé de dégager et de mettre en valeur toutes les indications qu'il peut fournir. Au contraire, dans la seconde partie de ce travail, nous avons fait volontairement abstraction de l'état précédemment étudié et nous avons essayé de dresser la liste des ouvrages actuellement connus comme ayant appartenu à Racine. Enfin, la comparaison entre ces deux parties ainsi comprises fournira matière à une conclusion que nous essaierons de dégager en terminant par le résumé des renseignements fournis d'une et d'autre part.

I

Efforçons-nous d'abord de restituer par la pensée la « grande chambre servant de cabinet au dit feu sieur Racine », dans laquelle ses livres se trouvaient assemblés : l'inventaire après décès découvert et mis au jour par M. de Grouchy nous servira grandement à cette reconstitution. Ce cabinet était situé au second étage — sans doute au-dessus de la chambre à coucher — de la maison de la rue des Marais-Saint-Germain — aujourd'hui rue Visconti, n° 13, — qui était le logis du poète. Mais aucune des maisons actuelles ne saurait représenter exactement celle où Racine mourut. Quant au cabinet où il se retirait pour étudier, il semble avoir été confortable avec son « grand bureau de noyer

couvert en partie de maroquin », son « armoire de bois noirci à deux grands guichets garnis de fil de laiton » et ses « deux fauteuils de bois de noyer garnis de paille fine avec leurs coussins d'étoffe or et argent ». Il était éclairé de fenêtres tendues de rideaux de toile damassée, tandis que les murs, couverts de tapisseries de Flandres, étaient ornés encore de seize estampes encadrées, d'un portrait sur toile, apparemment celui du poète, et d'un miroir avec sa bordure d'écaille. On y voyait aussi des porcelaines fines, — « cabaret façon de la Chine » et « jattes et vases de faïence fine », — et, devant la cheminée, « un petit tapis de velours de couleur de café avec bandes et galons, or et argent ». C'est là que Racine avait, à portée de sa main, la plupart de ses livres, rangés sur « six corps de tablettes de bois de sapin garnies de bandes de serge verte à clous dorés ». Il est fort possible que ce corps de bibliothèque soit venu, dans la suite, en la possession de Louis Racine, car le *Catalogue détaillé des estampes* qu'il vendit en 1755 apprend qu'on vendra en outre « une bibliothèque de bois de chêne peint en vert, à six portes grillées, ayant 13 pieds de longueur sur 7 1/2 de hauteur ». Mais Jean Racine possédait d'autres livres ailleurs dans sa demeure, notamment dans un cabinet du second étage « attenant à la terrasse » et fort confortable lui aussi, dans lequel se voyait « une petite tablette à livres composée de cinq planches, garnie de serge verte, avec un petit rideau de taffetas vert au-devant d'icelle ».

C'est là qu'étaient placés les livres dont l'état estimatif dressé à la mort du poète va servir maintenant à notre examen. D'après ce document, le nombre total de ces livres s'élevait à 1539 volumes, sur lesquels il cite seulement les titres de 319 ouvrages. Nous disons dans le second cas, *ouvrages* et non *volumes*, et il importe de le remarquer, car, tandis que le nombre des livres en lots est toujours déterminé en volumes, les mentions individuelles s'appliquent toutes au contraire à des ouvrages séparés dont quelques-uns contiennent plusieurs volumes. Il en résulte que l'écart entre les deux chiffres que nous venons d'énoncer est bien moindre en réalité qu'il ne semble l'être en apparence : le second, en effet, celui qui désigne les ouvrages, doit être sensiblement majoré si l'on veut qu'il représente à peu près exactement la somme des volumes auxquels il s'applique. Il est certain qu'on peut le doubler sans crainte pour qu'il exprime approximativement le nombre des volumes qu'il embrasse et on peut le considérer comme représentant la moitié du total général de quinze cents volumes, dont la première partie se trouve de la sorte désignée plus ou moins cor-

rectement, mais dont la seconde, négligée par les libraires, nous est totalement inconnue. Ceci explique pourquoi on retrouve des volumes ayant indubitablement appartenu à Racine et dont les titres ne figurent pas sur l'état estimatif.

D'ailleurs, pour permettre au lecteur une idée positive et nette de la constitution de cet état, nous en reproduirons ici exactement les premières et les dernières lignes :

Sanderi, Brabannæ, folio, prisé	10 l. t.
Theatrum belgicum, f°	20
Flandria illustrata, f°, 2 vol.	30
Sanson, f°, 2 vol.	15
De re diplomatica, f°	20
Roma subterranea, f°	10
Spon, miscellanea, f°	20
Gruteri inscriptiones, f°	20
Histoire romaine par Coeffeteau, imparfaite, f°	1
Bibliothèque de La Croix du Maine, f°	1
Images de la Bible, de Merian, f°	4
Linctfort, f°, 2 vol.	14
Bandran dictionarium, f°, 2 vol.	8
. . . . .	
Bible de Sacy, 25 vol. in-8	50
Traité de piété de M. Hamon, 8° et 12°, 4 vol.	6
Bréviaire de M. Le Tourneux, in-8°, 4 vol.	24
Homélies de Saint Jean Chrysostome, 8°, 6 vol.	10
Vies des Pères du désert, 8°, 3 vol.	9
Joseph, 12°, 5 vol.	6
Fréquente communion, 8° } *Tradition de l'église*, 8° }	5
Constitution de Port-Royal	2
Nouveau testament, 8°, du père Quesnel, 4 vol.	14
Année chrétienne, 12°, 12 vol.	20
Cinq vol. 12°, dont *Nouveau Testament de Mons*	5
Rituel d'Alet, in-4	5

Nous avons laissé subsister à dessein les erreurs — erreurs de copie ou erreurs de lecture — même manifestes qui se trouvent dans le texte publié par M. de Grouchy. Comme on le voit par les exemples qui précèdent, l'usage de l'état estimatif laisse une certaine part à l'interprétation et, par conséquent, à l'arbitraire. Le plus souvent cette part est mince, et, malgré les insuffisances de désignation, malgré même les fautes de cette nomenclature, il n'est pas malaisé de la compléter et de la restituer avec certitude.

C'est ce que nous avons essayé de faire. Dans d'autres cas, au contraire, heureusement assez rares, les indications sont tellement insuffisantes qu'il serait fort téméraire de prétendre formuler une opinion plausible. Nous avons soigneusement noté ces cas. Toujours nous avons groupé ci-dessous les ouvrages suivant la nature des sujets qu'ils traitent afin de donner au lecteur une idée plus nette de ce dont Racine avait fait son profit dans les différentes branches du savoir humain.

On sait quelle grande place la sainte écriture tenait dans les préoccupations intellectuelles de Racine. Cette place n'était pas moindre dans sa bibliothèque, sur les rayons de laquelle les textes des livres saints, leurs exégèses ou leurs commentaires abondaient. L'état estimatif porte la mention de plusieurs Bibles : une *Biblia sacra*, in-8°, sans autre indication; une *Biblia* in-folio de Vitré; une autre *Biblia sacra*, également de Vitré, qui n'est pas désignée davantage. Une *Biblia sacra*, publiée encore par Vitré en huit volumes in-8, mérite une explication. C'est l'édition de 1651-1652. Racine possédait, paraît-il, l'exemplaire de Le Maistre, qui est maintenant à la Bibliothèque Nationale, qui conserve aussi un tome isolé de cette édition couvert de notes de Racine (Mesnard, VI, 178 et 179). Nous signalerons également en particulier la *Biblia Vatabli*, en deux volumes in-8, qui est aussi portée sur la liste. C'est la Bible publiée par Robert Estienne en 1545, en deux volumes in-8, dite communément Bible de Vatable; Racine s'en est beaucoup servi pour ses annotations du livre de Job (Mesnard, VI, 180). Enfin, il convient de signaler encore en particulier la mention de la Bible dite de Saci, en vingt-cinq volumes in-8; Racine y fait allusion dans ses *Remarques sur Athalie* (Mesnard, V, 208).

L'Ancien et le Nouveau Testament figurent aussi sur cette liste pour des éditions séparées. On y trouve seulement un *Vetus testamentum græcum*, de Rome, in-folio. Quant au Nouveau Testament, il est représenté par plusieurs volumes : un *Novum Testamentum græcum*, également du Louvre, in-folio; un autre *Novum Testamentum græcum*, également du Louvre, mais in-12; un Nouveau Testament en grec, qui doit être un exemplaire de l'édition de 1569 de Robert Estienne, aujourd'hui sauvé; un Nouveau Testament avec les réflexions morales du P. Quesnel, en quatre volumes in-8, et la traduction française du Nouveau Testament par le P. Bouhours, qui provoqua si fort l'animosité de Port-Royal. Enfin, on voit inséré dans trois lots de livres différents trois exemplaires du Nouveau Testament dit de Mons (Gaspar

Migeot, 1667, 2 vol. in-8). Ceci prouve quel cas Racine faisait de cette édition. L'un des trois exemplaires a été conservé et se trouve actuellement à la Bibliothèque municipale de Toulouse.

Nous signalerons également les éditions particulières de quelques-uns des livres saints : un *Pentateuque*, in-12; un *Liber Psalmorum*, in-8; un volume de *Fragmenta Psalmorum*, aussi de petit format. Racine se servait volontiers du *Liber psalmorum Davidis, tralatio duplex,... ex Fransc. Vatabli prælectionibus emendata* (Paris, Robert Estienne, 1546), qu'il regrettait même quand il avait omis de l'emporter dans ses déplacements (voy. la lettre du 24 septembre 1694; Mesnard, VII, 121). Il semble que ce volume soit sauvé. L'état estimatif mentionne encore un exemplaire de l'*Interprétation des Psaumes*, de l'abbé de Choisy (1687, in-4), et un volume in-folio des *Prophetæ majores* qu'il ne désigne pas autrement.

Racine possédait encore un assez grand nombre d'ouvrages utiles pour l'intelligence des saintes écritures. Nous citerons : une *Concordantia bibliorum*, in-4; celle des théologiens de Cologne (Cologne, 1629, in-4) ou celle de François Lucas (Paris, 1635, in-4); un *Indice de la Bible*, vraisemblablement l'*Indice et la concordance des choses contenues en la Bible* (Jean Crespin, 1554, in-12); un *Apparatus Biblicus*, apparemment de Bernard Lamy. Nous signalerons aussi la *Synopsis criticorum aliorumque sanctæ scripturæ interpretum* (Londres, 1669-1680, 5 vol. in-folio), à laquelle Racine lui-même fait allusion (Mesnard, III, 694, et V, 212). Nous y joindrons l'ouvrage de Siméon Marotte de Muis, *Commentarius in Psalmos* (Paris, 1650, in-folio), et deux volumes ainsi désignés : *Jansenius in Testam., 2 vol. in-4°*, qui semblent être la réunion factice de deux ouvrages de Corn. Jansenius, son *Pentateuchus* (Louvain, 1641, in-4°) et son *Tetrateuchus* (Paris, 1685, in-4°). Quelques-uns de ces ouvrages étaient ornés de planches traduisant aux yeux les épisodes ou les monuments bibliques; ils durent servir à l'auteur dramatique pour la mise en scène de ses tragédies sacrées. Nous signalerons les *Icones biblicæ* de Mérian (Strasbourg, 1625, in-4° oblong) et surtout l'ouvrage de deux jésuites, les PP. Jérôme Prado et Jean Villalpando, intitulé *Explanationes in Ezechielem, explanationes et apparatus urbis ac templi Hierosolymitani commentariis et imaginibus illustratus* (Rome, 1596-1604, 3 vol. in-folio). Les belles planches qui accompagnent le texte ne furent certainement pas inutiles à Racine.

Mentionnons encore sommairement un volume in-4° des *Acta*

sanctorum, un exemplaire du *Breviarium romanum* en petit format, un autre du *Bréviaire de Le Tourneux* en quatre volumes in-8°, et un exemplaire du *Rituel d'Alet*, qui, publié par Nicolas Pavillon, avait été revu par Arnauld. Racine fait allusion aux vicissitudes de ce dernier ouvrage (Mesnard, V, 217). C'était là un livre condamné, comme, d'ailleurs, la traduction du *Bréviaire* de Le Tourneux, pour lequel Racine avait traduit les hymnes.

Assurément les Pères de l'Église étaient fort nombreux eux aussi dans la bibliothèque de Racine, bien que l'état estimatif n'en signale que quelques-uns. Nous y trouvons mentionnées une traduction en six volumes in-8° des *Homélies* de saint Jean Chrysostome; une édition in-4° des œuvres de saint Cyprien (sans doute celle de J. Fell, Oxford, 1682); une traduction in-8° des *Sermons* de saint Augustin; mais Racine avait assurément parmi ses livres l'édition de saint Augustin donnée par les Bénédictins (1679-1700, 8 vol. in-folio), qu'il avait soigneusement pratiquée (Mesnard, V, 219-220). Nous trouvons encore un volume de Lactance — l'édition d'Alde, ou celle de Plantin, toutes deux in-8° — et un volume in-4° du traité d'Origène *Contra Celsum* — l'édition d'Augsbourg, 1605, ou celle de Cambridge, 1658. Nous signalerons aussi à cette place une collection de *Vies des Saints* en deux volumes in-folio indiquée sur l'état estimatif.

L'histoire religieuse préoccupait grandement Racine et il en avait fait une étude très profonde et très attentive. M. Mesnard l'a parfaitement montré dans quelques pages de son édition qui sont un modèle d'érudition judicieuse et bien informée (V, 441 et suiv.). L'état estimatif des livres de Racine confirme absolument toutes ces hypothèses fort ingénieuses, mais il permet d'affirmer aussi que si Racine entreprit à Uzès (fin de 1661-milieu de 1663) ces travaux d'histoire ecclésiastique, comme le pense M. Mesnard et comme cela est très vraisemblable, il avait sous la main chez lui, à Paris, tous les éléments nécessaires pour continuer ces études et les mener à bien. Je croirais volontiers, pour ma part, que les « extraits de théologie » dont Racine se vante d'avoir pris un grand nombre s'appliquent surtout aux « Pères grecs » dont la bibliothèque du chanoine d'Uzès était bien fournie, au dire même de son neveu, tandis que la bibliothèque de celui-ci semble avoir été pauvre à cet égard. Au contraire, les travaux de chronologie ecclésiastique et d'histoire religieuse me paraissent postérieurs en date et accomplis au logis même de Racine, bien muni de tout ce qu'il fallait pour cela. Mais ce n'est là qu'un

détail et l'ensemble des suppositions de M. Mesnard est singulièrement confirmé par l'état estimatif.

Dans cet ordre de connaissances, Racine possédait sur les rayons de sa bibliothèque les ouvrages suivants dont il usa utilement : une édition in-folio du *Chronicon* d'Eusèbe, sans doute celle de Scaliger (Leyde, 1606, in-folio), et l'*Historia ecclesiastica* du même Eusèbe, en grec et en latin, avec la traduction d'Henri de Valois (Paris, Vitré, 1659. — Voy. Mesnard, V, 442). Il avait aussi *Philonis Judæi omnia quæ extant opera, ex accuratissima Sigismundi Gelenii et aliorum interpretatione* (Paris, 1640, in-folio, Mesnard, V, 587). Il s'y trouvait encore les œuvres de Josèphe, d'abord en grec et en latin, dans une édition in-folio — apparemment celle de Genève, 1611, — et ensuite dans la traduction française d'Arnauld d'Andilly (1668, 5 vol. in-12. — Mesnard, V, 207). Racine eut également à sa disposition, dans cet ordre d'idées, les travaux d'un théologien anglais, Jacques Usher, évêque d'Armagh, dont il pratiqua certainement beaucoup les ouvrages (Mesnard, V, 442); mais l'état estimatif ne mentionne, très fautivement, d'ailleurs, et très incomplètement, qu'un volume qu'on puisse avec vraisemblance attribuer à cet auteur. On y lit l'indication suivante : *Ignatii Usseri Epistolæ*, in-4°. Cela doit être le *Veterum epistolarum Hibernicarum sylloge* de Jacques Usher (Dublin, 1632, in-4°). Nous y joindrons le *Rationarium temporum* de Denys Pétau, in-8°. Et, pour l'histoire générale de l'Église, nous mentionnerons celle d'Antoine Godeau, évêque de Vence (1657, 2 vol. in-folio), et l'*Histoire de l'Église et de l'Empire* du ministre protestant Jean Le Sueur (Genève, 1686-1688, 7 vol. in-4°).

Bien entendu, les ouvrages des théologiens contemporains abondaient parmi les livres de Racine et l'on y trouvait également les traités dogmatiques ou les écrits polémiques inspirés par les questions du moment. Citons d'abord une édition in-folio de l'*Augustinus* de Jansénius; les œuvres complètes d'un théologien qui est surtout un critique de la Bible et dont Racine a beaucoup usé à ce point de vue, *Johanis Lightfooti opera omnia* (Rotterdam, 1686, 2 vol. in-folio. — Mesnard, III, 613; V, 206); les œuvres d'un autre théologien, Jean de Launoi, docteur de Sorbonne, en quatre volumes in-8°, dont Racine s'est également servi (Mesnard, IV, 463, 498). Parmi les ouvrages d'Antoine Arnauld, Racine possédait *La perpétuité de la foy sur l'Eucharistie* (3 vol. in-4°), *La fréquente communion* (in-8°), les *Traditions de l'Église sur la pénitence et la communion* (in-8°), le *Renversement de la morale par les*

Calvinistes (in-4°), la *Morale pratique des Jésuites* (in-12), et les lettres d'Antoine Arnauld. Racine possédait également les œuvres d'Arnauld d'Andilly en huit volumes in-folio et ses *Vies des Pères du désert* (3 vol. in-8°). Nous rapprocherons de ce livre un autre intitulé *Apologie des Pères*, in-4°; c'est le même ouvrage que Le Maistre, alors exilé à Bourg-Fontaine, demandait « au petit Racine » de lui envoyer, dans une lettre célèbre du 21 mars 1656. Nous signalerons encore les *Traités de piété* de M. Hamon, en quatre volumes, in-8° et in-12; les lettres de Sacy et sa *Vie de Dom Barthélemy des Martyrs*, in-4°; les *Essais de morale* de Nicole; l'*Année chrétienne* de Le Tourneux, douze volumes in-12°; neuf volumes d'ouvrages du savant Le Nain de Tillemont; vingt volumes in-8° d'ouvrages du docteur Louis Ellies du Pin, le propre cousin de Racine; l'ouvrage de Rancé, abbé de La Trappe, *De la sainteté et des devoirs de la vie monastique* (1683, 2 vol. in-4°); la *Vie de saint Ignace* du P. Bouhours (in-4°) et la *Vie de saint François-Xavier* du même auteur (aussi in-4°). Nous joindrons à cette série l'ouvrage d'Abadie intitulé *Vérité de la religion* (in-8°), un autre de Le Vassor publié sous le même titre (in-4°), et un troisième, dont le nom de l'auteur n'est pas porté, également intitulé *Vérité de la religion* (in-12).

La constitution de Port-Royal et l'histoire de cette célèbre maison et des polémiques qu'elle souleva font encore l'objet de plusieurs livres ayant appartenu à Racine. On y trouve ainsi des *Constitutions de Port-Royal* (in-8°) et une *Apologie des religieuses de Port-Royal* (in-4°), et Racine fait mention de ces ouvrages dans ses écrits (Mesnard, IV, 575, 600, 601, 607). Notons encore le *Journal de M. de Saint-Amour de ce qui s'est fait à Rome dans l'affaire des cinq propositions* (in-folio); l'*Apologie pour les Lettres provinciales* du bénédictin Dom Mathieu Petit-Didier (Delft, 1698, in-12) qui cite l'épître de Boileau sur l'*Amour de Dieu* (Mesnard, VII, 234); et un exemplaire des *Dialogues sur le quiétisme* qu'on a attribués à tort à La Bruyère. Nous signalerons enfin le *Mercure jésuitique ou recueil des pièces concernant les progrès des Jésuites, leurs écrits et différends depuis l'an 1620*, in-8°.

Nous relevons un exemplaire de l'édition originale de l'*Histoire des variations de l'église protestante* de Bossuet (Paris, 1688, 1 vol. in-4°), et une *Histoire de la réformation de l'église d'Angleterre traduite de l'anglais de Burnet par de Rosemond* (Londres, 1683-1685, 2 vol. in-4°). Ce sont là les deux seuls ouvrages concernant les églises réformées que l'on rencontre dans l'état estimatif des livres de Racine. Pour en finir avec les publications théologiques,

nous mentionnerons ici le *Corpus juris canonici* de Pithou (Paris, 1687, 2 vol. in-folio). Cette série d'ouvrages sera ainsi complète et nous n'aurons qu'à signaler, pour avoir tout dit à cet égard, un recueil de pièces sur le clergé, in-4°, et un livre de Prières chrétiennes, in-12°.

Assurément la bibliothèque de Racine était beaucoup moins riche en ouvrages de science. Pour les sciences mathématiques, nous ne voyons figurer dans l'état estimatif qu'un volume contenant les *Éléments d'Euclide*, et, pour les sciences physiques, un exemplaire du *Traité de physique* de Rohault (1671, 4°). Racine possédait également un exemplaire du bel ouvrage d'Hippolytus Salvianus, *Aquatilium animalium historia cum eorumdem formis ære incisis* (Rome, 1554, in-folio), dont les planches sont superbes. Les livres de médecine abondaient davantage. On y voyait les œuvres d'Hippocrate avec une version latine (in-folio, sans doute Venise, 1588); les *Opera medica* de Jacobus Sylvius (Jacques Dubois; Genève, 1635, in-4); les œuvres de Du Laurens, sieur de Ferrières, traduites du latin en français par Théophile Gelée et revues par Sauvageon (Paris, 1639 ou 1641, in-folio); la *Physiologie* de Jean Fernel, traduite par Ch. de Saint-Germain (1655, in-8). On y trouvait un exemplaire de la traduction de Vitruve par Perrault (1684, in-folio); un exemplaire, également in-folio, du *De re rusticâ* de Columelle, qui est sauvé aujourd'hui; l'*Instruction pour les jardins fruitiers et potagers* de La Quintinye (1650, 2 vol. in-4). Au premier rang des philosophes dont Racine possédait les œuvres, il faut placer Descartes, dont le portrait à l'huile ornait une chambre du logis du poète et dont les livres étaient en aussi bonne place. A la suite du maître on peut signaler le *Système de philosophie* de son disciple Sylvain Régis (Paris, 1690, 3 vol. in-4) et aussi l'*Abrégé de la philosophie de Gassendi* par Fr. Bernier (Lyon, 1684, 6 vol. in-12), et cette série sera close ainsi.

Combien plus abondante, à juste titre, est la suite des ouvrages de belles-lettres! Toute la littérature grecque, toute la littérature latine, bon nombre d'écrivains français, italiens ou espagnols figuraient sur les rayons de la bibliothèque de Racine. Nous allons essayer d'en dresser la liste complète d'après l'état estimatif qui nous en est parvenu. Pour plus de commodité et de netteté nous séparerons ces ouvrages selon la langue dans laquelle les originaux ont été écrits, suivant l'ordre de l'antiquité des littératures et en joignant les traductions aux auteurs auxquels elles se rattachent. Cette façon de procéder nous semble la meilleure et l'enseigne-

ment qu'on doit tirer de cette énumération s'en dégagera plus clairement de la sorte.

L'état estimatif mentionne trois éditions diverses d'Homère; on verra ailleurs que Racine en possédait davantage encore, car on retrouve les traces de quatre exemplaires différents des poèmes d'Homère lui ayant appartenu. Mais, pour le moment, nous ne faisons que relever et que grouper les renseignements de l'état estimatif. Celui-ci porte une édition d'Homère in-8 sans autre indication; — c'est là soit une édition de Strasbourg, 1571, soit une de Paris, 1554, qui sont sauvées toutes les deux; — puis une édition d'Homère « de Hollande », en deux volumes in-4 — c'est l'Homère d'Elzevier, 1656, dont on a d'autres mentions; — enfin une édition de Cambridge in-4. Racine possédait également les *Commentarii in Homerum* d'Eustathe (Rome, 1542-1550, 4 vol. in-folio), auxquels il a fait de fréquents emprunts, comme on peut le voir par les annotations publiées par M. Mesnard (VI, 198). Nous joindrons à cela un exemplaire d'Hésiode in-4 (Plantin, 1603), aujourd'hui sauvé, et un Théocrite également in-4 et également sauvé (Commelin, 1604).

L'état estimatif ne fournit que des indications insuffisantes sur les anciens auteurs dramatiques dont Racine avait les œuvres dans sa bibliothèque. Il est certain que celui-ci en posséda beaucoup plus que n'en mentionne le document qui nous occupe en ce moment. En effet, on n'y trouve qu'une édition d'Eschyle en grec et en latin, in-folio (Londres, 1613), et on connaît actuellement deux exemplaires d'éditions différentes d'Eschyle sur lesquels Racine a mis sa signature et des annotations. Même observation pour Sophocle, qui n'est mentionné qu'une fois sur l'état pour une édition in-4, tandis qu'on connaît actuellement cinq éditions comme ayant appartenu à Racine. On en trouvera la description ailleurs, ainsi que celle des deux exemplaires d'Euripide annotés par Racine, tandis que, pour Euripide comme pour Sophocle, l'état estimatif n'indique qu'une seule édition en grec et en latin, en deux volumes in-4 (Paul Estienne, 1602). Il est également certain que Racine possédait plusieurs exemplaires d'Aristophane qui nous sont parvenus; l'état n'en mentionne que deux, l'un in-folio grec et latin (Genève, 1607), l'autre in-16 (sans doute Leyde, 1625). Sur le chapitre des auteurs dramatiques anciens, l'état dressé au décès de Racine nous renseigne donc fort insuffisamment et l'on verra plus tard tout ce qu'il faut y ajouter.

Les prosateurs grecs avaient aussi leur place parmi les livres de Racine; pour quelques-uns même cette place était considé-

rable, comme on va pouvoir en juger. On trouve mentionnées sur l'état estimatif une édition in-folio de Démosthène en grec et en latin et une édition d'Isocrate également in-folio et gréco-latine; mais cette mention n'est pas accompagnée d'explications. Trois éditions diverses de Platon y figurent : l'une grecque de Bâle, 1534, in-folio, dont l'exemplaire est sauvé; en second lieu une édition avec la traduction de Jean de Serres (Paris, 1578, 3 vol. in-folio) dont l'exemplaire est sauvé également (Mesnard, V, 430, et VI, 266); enfin une édition avec la traduction de Marsille Ficin (sans doute Lyon, 1590, in-folio). Aristote n'est pas moins bien traité. On trouve d'abord une édition de ses œuvres complètes en grec et en latin, assurément celle de Guillaume Duval (*Parisiis, typis regiis*, 1629, 3 vol. in-folio); puis une édition séparée de la *Rhétorique* (Londres, 1619, in-4) et de la *Poétique* (Londres, 1623, in-4). Ce dernier ouvrage était lui-même l'objet d'un commentaire que Racine possédait : *Petri Victorii in librum Aristotelis de arte poetarum* (Florence, 1573, in-folio), auquel était jointe la *Poétique* de J.-C. Scaliger.

Les historiens grecs, eux aussi, intéressaient grandement Racine qui les avait presque tous pratiqués. Il possédait une édition gréco-latine d'Hérodote, qui doit être celle de Jungermann (Francfort, 1608, in-folio). On trouve également mentionnée sur l'état estimatif une traduction française d'Hérodote qui y est dite de Dacier. C'est là une erreur de lecture, et la traduction en question ne peut être que celle de Du Ryer (1645, in-folio), à laquelle Racine fait allusion dans l'une de ses lettres (Mesnard, VII, 71). Le poète possédait encore une édition de Thucydide, in-folio, en grec et en latin, qui peut être ou celle d'Henri Estienne, 1588, ou celle de Portus, 1594, ou celle d'Hudson, 1696. On voit figurer aussi une édition gréco-latine, in-folio, de Diodore de Sicile, qui doit être celle de Rhodomanus (Hanovre, 1604). Pour Polybe, Racine avait dans sa bibliothèque une édition gréco-latine des œuvres de l'historien grec, suivant toute apparence celle d'Henri de Valois (Paris, 1634, in-folio), et une traduction française qui ne peut être que celle de Louis Maigret (Lyon, 1558, in-folio). A ces noms nous ajouterons ceux des historiens philosophes. Racine possédait l'édition grecque et latine des œuvres de Xénophon, de Paris, 1625, in-folio; les traces de son exemplaire ont été retrouvées. Pour Plutarque, au contraire, l'état estimatif mentionne plusieurs éditions; la première seulement en grec, est celle de Philippe Junta (Florence, 1517, 2 vol. in-folio); la seconde gréco-latine, est celle de Paris (1624, 2 vol. in-folio). Quant au

Plutarque de Vascosan porté deux fois sur l'état estimatif, ce ne peut être que la traduction d'Amyot, sous le format in-8 en treize volumes (1567-1574) et sous le format in-folio en trois volumes.

Pour achever de faire connaître la suite encore longue des auteurs grecs dont Racine possédait les ouvrages dans sa bibliothèque, nous les énumérerons simplement dans leur ordre alphabétique, sans pousser plus avant une classification qui ne pourrait être à la fin que fastidieuse et inutile. Nous citerons donc l'édition de l'*Anthologie* en grec et en latin de 1600, in-folio ; — une édition grecque latine d'Elien qui semble être celle de Conrad Gesner (1556, in-folio), renfermant avec les deux ouvrages de Cl. Élien celui d'Élien le tacticien ; — une édition également grecque et latine d'Appien Alexandrin, vraisemblablement celle de Charles Estienne (Paris, 1551, in-folio), et une traduction française du même Appien qui peut être ou celle de Claude de Seyssel (1544, in-folio) ou celle d'Odet Philippe sieur des Mares (1660, in-folio); — une édition grecque et latine d'Arrien en deux volumes in-folio, sans doute l'édition du *De expeditione Alexandri* de Nic. Blancardus (Amsterdam, 1660, 2 vol. in-folio); — un exemplaire de l'Athénée de Casaubon (Lyon, 1660, in-folio); — un exemplaire de Diogène de Laërce en grec et en latin qui peut être de l'édition d'Henri Estienne (1570, in-8; Mesnard, V, 439); — un Dion Cassius également en grec et en latin d'Henri Estienne en deux volumes in-folio (1562); — un Dion Chrysostome avec la version latine et le commentaire de Naogeorgius, Fédéric Morel et Casaubon (Paris, 1604, in-folio); — un Denys d'Halicarnasse de l'édition de F. Sylburg (Francfort, 1586, 2 vol. in-folio; Mesnard, VII, 118); — un exemplaire des œuvres de l'empereur Julien, in-4, apparemment de l'édition donnée par D. Pétau, à Paris chez Cramoisy, en 1630; — un exemplaire des œuvres de Lucien de Samosate publiées en 1615, à Paris, par Julien Bertault (in-folio) avec la traduction latine de Bourdelot (Mesnard, VI, 320) et un exemplaire d'une autre édition en deux volumes in-4 qui n'est pas autrement indiquée; — un exemplaire in-folio d'une édition grecque et latine de Pausanias, qui doit être celle de Frédéric Sylburg (Francfort, 1583); — une édition grecque et latine des œuvres de Philostrate (Paris, 1608, in-folio); — deux ouvrages de Photius, la *Bibliotheca* en grec et en latin (sans doute Rouen, 1653, in-folio, édition de Hoeschelius et Andr. Schottus) et les *Epistolæ* (Londres, 1651, in-folio); — l'*Onomasticon* de Julius Pollux, in-4, en grec et en latin; — un exemplaire de l'édition de Casaubon des *Stratagemata* de Polyenus (Lyon, 1589, in-12);

— un exemplaire de l'édition de la *Géographie* de Strabon, également par Casaubon, en grec et en latin (Paris, 1520, in-folio); — enfin une édition du *Lexicon* de Suidas, qui doit être celle d'Æmilius Portus, en grec et en latin, 2 volumes in-folio (1619). On peut rapprocher de ce dernier ouvrage, qui clôt la liste des livres grecs possédés par Racine, l'exemplaire qui lui appartenait du *Lexicon græco-latinum* de Toussain, auquel Racine fait allusion dans une lettre (Mesnard, VII, 120), et aussi un exemplaire du *Thesaurus græcæ linguæ* d'Henri Estienne, en cinq volumes in-folio (1571). C'est tout ce que l'état estimatif mentionne de livres grecs, et, pour être tout à fait complet, nous n'avons plus qu'à citer un volume in-8 désigné sous le titre assez vague d'*Opuscula græca*.

La série des auteurs latins, bien que considérable, était sensiblement inférieure en nombre à celle des auteurs grecs, sur les rayons de la bibliothèque de Racine, si l'on s'en tient à l'état dressé au décès de celui-ci. C'est Cicéron qui est le plus souvent mentionné de la sorte. On voit figurer sur cet état le *Cicero Roberti Stephani* (1538-1539, 2 vol. in-folio), puis le *Cicero Gruteri* (Hambourg, 1618, in-folio), enfin les *Ciceronis opera* d'Elzevier (Leyde, 1642, 10 volumes in-12). On trouve également deux éditions séparées de lettres de Cicéron : l'une est sans doute celle de Venise, Alde, 1540, in-8° (Mesnard, VI, 329); et l'autre édition des lettres de Cicéron à Atticus donnée par Grævius (Mesnard, VII, 257). Nous signalerons également le commentaire du jésuite Nicolas Abram *In tertium volumen orationum M. T. Ciceronis* (Paris, Cramoisy, 1631, 2 vol. in-folio), que Racine possédait.

Pour les autres auteurs latins dont nous trouvons les noms portés sur l'état estimatif, nous allons les mentionner ci-dessous dans leur ordre alphabétique : les commentaires de Passerat sur Catulle, Tibulle et Properce, avec le texte (Paris, 1608, in-folio); — une édition in-12 des *Commentaires* de César (de Paul Manuce ou de Plantin); — le *De verborum significatione* de Pompeius Festus avec notes de Dacier (Paris, 1681, in-4°); — les *Historiæ Augustæ Scriptores*, in-folio, sans doute de l'édition de Saumaise et de Casaubon (Paris, 1620); — l'*Horace* de Lambin (Paris, 1604 ou 1605, in-folio) et la traduction d'Horace de Dacier, en huit volumes in-12 (1681 ou 1689); — une édition de Juvénal que l'état estimatif désigne ainsi *Juvenalis Bredensis, in-folio* (peut-être Brixiensis, 1474, in-folio); — une édition in-quarto de Pline sans autre spécification, de telle sorte qu'il est impossible de dire non seulement de quel ouvrage il est question ici, mais encore si c'est

de Pline l'ancien ou de Pline le jeune ; — une édition in-quarto de Quintilien, probablement celle de Vascosan, 1542 ; — le *Suétone* in-folio de Casaubon ; — un Tacite in-12, peut-être celui de Juste Lipse et de Grotius, et la traduction de Perrot d'Ablancourt (Amsterdam, 1663, 3 vol. in-12) ; — la traduction de Térence de Mme Dacier (Paris, 1688, 3 vol. in-12) ; — trois éditions de Tite-Live, l'une in-folio qui doit être celle de Francfort-sur-le-Mein (1578 ; Mesnard, VI, 334), l'autre celle d'Elzevier (Leyde, 1653, 2 vol in-12) et la troisième également en petit format, mais sans autre indication ; — enfin une édition in-folio de Virgile, certainement celle publiée à Anvers en 1575, chez Christophe Plantin, et dont l'exemplaire a été retrouvé. A ces ouvrages il faut joindre les dictionnaires destinés à en faciliter la lecture : une des nombreuses éditions du *Lexicon latinum* de Calepin ; le *Dictionarium latino-gallicum* d'Henri Estienne (in-folio) ; et le *Glossarium* de Du Cange (3 vol. in-folio).

Il convient d'ajouter, pour être complet sur cet article, « 10 vol. in-8° des *Variorum* de Hollande », ainsi désignés sur l'état estimatif, et « 7 vol. in-12 d'Elzevier », sur lesquels nous n'avons pas d'autres renseignements. Quant aux écrivains latins modernes, Racine possédait dans sa bibliothèque : *Lilii Gyraldi opera*, in-folio (Leyde, 1696) ; — un volume de Meursius ; — les *Rapini poemata*, in-12 ; — les *Santolii opera*, également in-12 ; — et deux éditions de Polydorus Vergilius, l'une in-4° et l'autre in-folio.

La connaissance exacte et complète des œuvres des écrivains français qui appartinrent à Racine serait évidemment d'un grand prix. Nous allons rapporter ici dans leur ordre alphabétique les quelques indications, trop sommaires à notre gré, que l'état estimatif nous fournit à ce sujet. On y voit figurer : un exemplaire, aujourd'hui sauvé, de la *Pratique du théâtre* de l'abbé d'Aubignac ; — un exemplaire des *Mémoires* de Philippe de Commines, probablement de l'édition des Elzevier (1648, in-12) ; — onze volumes, in-8° et in-12, des œuvres de Corneille ; — un exemplaire du poème de *Clovis* de Desmarets de Saint-Sorlin ; — les *Lettres de Phyllarque à Ariste* du P. Goulu ; — l'*Hexameron rustique* de François de La Mothe Le Vayer, auquel Racine succéda à l'Académie française ; — un exemplaire (in-12) des *Mémoires* du duc de La Rochefoucauld ; — les poésies (in-12) de Clément Marot, dont l'exemplaire est sauvé ; — les comédies de Molière (in-12) ; — les lettres du cardinal d'Ossat, in-folio, en grand papier ; — les œuvres d'Olivier Patru (in-8°) ; — les tragédies de Rotrou (in-8°) ; — les œuvres de Saint-Évremont en deux volumes in-4° (Paris,

Claude Barbin, 1689-1692); — *le Roman comique* de Scarron in-12; — l'*Astrée* de d'Urfé en cinq volumes in-8°; — et les œuvres de Voiture in-4° (Paris, Courbé, 1650), auquel Racine fait allusion dans une de ses lettres à son fils Jean-Baptiste (Mesnard, VII, 71). Nous signalerons ici un exemplaire du *Dictionnaire* de Furetière, trois volumes in-folio, édition de Hollande, et un exemplaire du *Dictionnaire* de l'Académie, deux volumes in-folio, que Racine possédait (Mesnard, V, 408-422; VII, 124). Deux ouvrages sont mentionnés sur l'état estimatif sous le titre trop vague de *Poèmes épiques* et *Poésies choisies* pour qu'il soit possible de les déterminer davantage.

Racine possédait parmi ses livres un certain nombre d'ouvrages écrits en des langues modernes, en italien et en espagnol notamment. L'état estimatif enregistre un lot de « dix volumes italiens et espagnols, dont *Opere di Testi* ». On y voit figurer encore un *Machiavelli* in-4° et un *Don Quichotte* in-8°. Nous rapprocherons de ces ouvrages d'autres ouvrages dont la place serait parmi les livres d'histoire, mais qu'il n'est pas inutile d'énumérer ici : l'*Historia Veneta* de Nani (1679, 2 vol. in-4°; Mesnard, V, 142); — le *Discorso sopra le medaglie degli antichi* de Sébast. Erizzo (Venise, vers 1571, in-4°); — le *Mercurio* de Siri, dont Racine fit tant d'usage (Mesnard, V, 65 et 82); — et la *Historia de España* de Mariana (2 vol. in-folio). Enfin, Racine possédait parmi ses livres un exemplaire du dictionnaire français-allemand-latin de Nathanaël Duez (Amsterdam, Elzevier, 1664, 2 vol. in-4°).

Pour en finir avec les belles-lettres, nous relèverons la mention d'un exemplaire de la *Bibliotheca Telleriana* (1693, in-folio), c'est-à-dire du catalogue par Nicolas Clément de la bibliothèque de Charles-Maurice Le Tellier, archevêque de Reims, léguée par lui à l'abbaye de Sainte-Geneviève et qui fait aujourd'hui partie intégrante de la bibliothèque publique de Sainte-Geneviève.

Les historiens abondaient sur les rayons de la bibliothèque de Racine. Déjà, au cours de nos précédentes énumérations, nous avons indiqué les historiens anciens qui en faisaient partie. Nous allons dresser maintenant la liste des historiens modernes qui s'y trouvaient. Nous signalerons tout d'abord un exemplaire de l'édition originale in-4° du *Discours sur l'histoire universelle* de Bossuet (Mesnard, V, 207, et VI, 172 et 174).

L'histoire de la Grèce ancienne semble n'avoir été représentée parmi les livres de Racine que par ceux des écrivains antiques que nous avons déjà signalés; aucun nom d'auteur moderne ne figure à ce sujet sur l'état estimatif. Quant à l'histoire de Rome, au con-

traire, on trouve un assez bon nombre d'ouvrages qui s'y rapportent diversement. C'étaient : l'*Histoire romaine* de Coeffeteau (1621 ou 1625); le *Roma subterranea* d'Aringhus (Rome, 1651, in-folio); un autre volume in-folio intitulé *Antiquæ urbis Romæ splendor* (Rome, 1612); le recueil de Janus Gruterus, *Inscriptionum Romanarum corpus absolutissimum* (Bâle, 1616); le *Miscellanea eruditæ antiquitatis* de Spon (1685, in-folio); le *Museum italicum* de Mabillon et Michel Germain (Paris, 1687-1689, 2 vol. in-4°); enfin un recueil de planches consacré à la colonne Trajane (in-folio).

Racine semble avoir été mieux fourni encore sur l'histoire de la France. Il possédait à peu près tout ce qui avait paru soit sur l'histoire intérieure du royaume, soit sur l'histoire de ses relations avec les États voisins. Nous citerons d'abord l'histoire de France de Du Haillan (2 vol. in-folio); celle de La Popelinière, également en deux volumes in-folio; l'*Histoire généalogique de la maison de France* de Scévole et Louis de Sainte-Marthe (Paris, 1628, 2 vol. in-folio); l'édition de 1676 de l'histoire de Mézeray, en huit volumes in-8° (Mesnard, V, 190); dix-neuf volumes in-4° de la collection des histoires de Varillas, depuis Louis XI jusqu'à Henri III; un exemplaire in-folio des *Recherches de la France* d'Estienne Pasquier; un exemplaire de Froissard, sans nul doute de l'édition fort belle donnée par Denys Sauvage, à Lyon, chez Jean de Tournes, en 1559; la *Chronique* de Monstrelet in-folio; les *Mémoires* de Du Bellay en quatre volumes; enfin, le recueil intitulé *Gesta Dei per Francos* publié par Jacques Bongars (Hanovre, 1611, in-folio) et contenant diverses chroniques concernant les Croisades.

Nous trouvons encore sur plusieurs parties de l'histoire de France les ouvrages suivants mentionnés dans l'état estimatif : un exemplaire dont on a perdu les traces de l'*Histoire des guerres civiles* de Davila, mais que Feuillet de Conches a eu sous les yeux (*Causeries d'un curieux*, III, 518); les *Mémoires politiques pour servir à la parfaite intelligence de l'histoire de la paix de Ryswick*, par Jean Dumont (4 vol. in-12); l'*Histoire des négociations de Nimègue* par le sieur de Saint-Didier (Amsterdam, Elzevier, 1680, in-12); un exemplaire d'une des nombreuses éditions in-12 du fameux traité que Corn. Jansenius publia sous le pseudonyme d'Armacanus et sous le titre de *Mars gallicus*; les *Mémoires et négociations* (en Suède) *de M. Chanut depuis l'an 1645 jusqu'en 1655* (1676, 3 vol. in-12), et les *Mémoires de Wicquefort touchant les ambassades*. Nous signalerons encore en cet endroit l'*Histoire de saint Louis* de Le Nain de Tillemont; plusieurs ouvrages de

Pierre Dupuys, l'*Histoire du différend de Boniface VIII et de Philippe le Bel* (1655, in-folio); le *Traité de la majorité de nos rois*, et le *Traité des droits du roi de France* (1655, in-folio), dont il est question dans les factums pour le maréchal de Luxembourg attribués à Racine; le recueil de Fournival sur les trésoriers de France (1657, in-folio), et plusieurs pièces sur la Régale.

L'histoire des pays étrangers était, elle aussi, fort convenablement représentée parmi les livres de Racine. On y voyait l'*Histoire d'Angleterre* d'André Du Chesne (1614, in-folio), celle de Salmonnet (*Histoire des troubles de la Grande Bretagne*), les *Annales rerum anglicarum et hibernicarum regnante Elizabetha, auctore G. Cameno* (1625, in-8); puis le *Theatrum urbium Belgicæ*, de Blaeu (1649, 2 vol. in-folio); la *Flandria illustrata* de Sanderus et la *Chorographia sacra Brabantiæ* du même auteur; l'*Histoire des Flandres* de Strada, traduite en français par Du Ryer; la *Grande chronique de Hollande, Zélande, etc., jusqu'en 1600*, par Jean François Le Petit (1601, 2 vol. in-folio); l'*Histoire métallique de Hollande* de Bizot. Nous signalerons en particulier l'ouvrage qui suit : *Petri Lotichii rerum germanicarum... libri LV*; l'ouvrage complet doit avoir quatre volumes, mais Racine ne paraît avoir possédé que le premier, qu'il analyse (Mesnard V, 126). Nous mentionnerons encore l'*Historia Lithuaniæ* de Kojalowicz (2 vol. in-4°); l'*Histoire de l'Empire* par Heiss (1684); l'*Histoire du concile de Trente* de Fra Paolo Sarpi; l'*Histoire de Venise* de Saint-Didier; le *Chronicon Helveticum* de Tschudi; le *Bellum Lusitanum* de P. Cajetanus Passarellus (Lyon, 1684, in-folio); enfin l'*Histoire générale des voyages et conquêtes des Castillans dans les Indes occidentales*, par Antoine Herrera, que Racine cite (Mesnard, V, 154).

En fait d'ouvrages de géographie, Racine possédait un certain nombre de volumes importants : d'abord le *Dictionnaire* de Baudran, en deux volumes in-folio; les œuvres de Mallet (*Description de l'univers*, 1683, 5 vol. in-8°); le livre *de Urbibus* d'Etienne de Byzance; l'*Orbis maritimus* de Claude Barthélemy Morisot (1643, in-folio); la *Géographie* de Sanson; les *Voyages* de Tavernier (1677, 2 vol. in-4°); la première partie du voyage de Chardin en Perse (Londres, 1686, in-folio); un *Voyage en Moscovie*, probablement par Jean Struys (1681, 2 vol. in-4°); l'*Histoire et relation du voyage de la reine de Pologne*, par Jean Le Laboureur (1648, in-4°; Mesnard, V, 140); les *Voyages de Siam* de l'abbé de Choisy. On y trouve également deux descriptions de l'Afrique, l'une en français, celle d'Ol. Daper (Amsterdam, 1686, in-fol.), l'autre en

espagnol, par Marmol (Grenade, 1573, 3 vol.); une *Description de la Grèce*, in-folio, et un livre in-12 sur *Athènes ancienne et nouvelle*; *les Grands Chemins de l'Empire*, in-4°. Enfin il y avait un assez grand nombre de cartes, et on en voit figurer quatre lots sur l'état estimatif.

Plusieurs volumes se rapportaient également aux études accessoires de l'histoire. Nous rangerons dans cet ordre d'idées le *De re diplomatica* de Mabillon (1681, in-folio); les *Inscriptiones* de Heinsius; les *Opera Grotii* en cinq volumes in-folio, ainsi que le traité *Du droit de la guerre* du même auteur (2 vol. in-4°); les *Opera numismatica* de Hubert Goltzius (Anvers, 1644, 7 vol. in-folio); les *Numismata aurea* de Jacob de Bie (in-folio); les *Imperatorum romanorum numismata* d'Adolphe Occo (Milan, 1865, in-folio); l'*Historia regum Syriæ ad fidem numismatum accommodata*, de J. Foy-Vaillant, in-4°; le Dictionnaire de Moréri en trois volumes in-folio; l'édition originale de la *Bibliothèque orientale* de d'Herbelot, imprimée en 1697 par les soins d'Ant. Galand, et les *Cerémonies funèbres* de Picard.

Nous mentionnerons encore quelques ouvrages biographiques : les *Hommes illustres* de Thevet et les *Monumenta illustrium virorum* sans doute de Paul Jove; les *Vies des peintres* de Félibien (1685, 2 vol. in-4°) et celles des architectes par le même (1687, 1 vol.); la *Vie de Cassiodore* par Denys de Sainte-Marthe (1694, in-12; Mesnard, V, 390); la *Vie du pape Sixte-Quint* de Monniot et l'*Histoire du papisme* de Jurieu; enfin l'*Histoire de Pierre d'Aubusson* par le P. Bouhours (1676, in-4°) et la *Vie de Madame de Bellefonds* par le même. Nous joindrons à cette série les *Jugements des savants* de Baillet (11 vol. in-8°) et un assez bon nombre de recueils périodiques : *le Mercure françois* (27 vol. in-8°); *le Mercure galant* (15 vol. in-12); *le Mercure hollandois* (13 vol. in-8°) et soixante-dix volumes de la *Gazette*, sans doute ceux sur lesquels Racine avait fait les résumés chronologiques qui ont été publiés (Mesnard, V, 188).

Pour achever le relevé de toutes les mentions portées sur l'état estimatif, nous reproduirons quelques indications que nous n'avons pu préciser, soit parce qu'elles étaient trop vagues, soit parce que nos recherches sont demeurées infructueuses. On trouve ainsi mentionnés un auteur nommé Mauriceau (in-4°), un autre nommé Murvius (in-4°), sur lesquels nous n'avons pas d'autres renseignements. On rencontre aussi quelques titres d'ouvrages insuffisamment désignés : *Aventures des boucaniers* (in-12); *Election de l'Empire* (in-4°); *Histoire du siècle courant* (in-8°); *Siècle*

de fer (in-8°); des *Mémoires de la Franche-Comté*, in-folio; deux volumes également in-folio de Sanson, sans doute le géographe; un « pacquet de plusieurs pièces différentes »; et deux volumes in-folio de tables de chronologie.

II

Nous avons déjà dit pourquoi, l'état estimatif ayant été dressé tel qu'il est, il ne saurait être inutile de rechercher encore les volumes qui portent la signature de Racine et quels renseignements on en peut toujours tirer, même quand ils n'offrent autre chose que le simple nom du poète. Nous allons essayer maintenant de dresser la nomenclature de ces volumes, aussi complète que nous l'avons pu, à l'aide des recherches de nos devanciers et de celles que nous avons faites nous-même.

Les livres ayant appartenu à Racine ont, en effet, été l'objet d'assez nombreux travaux. En 1819, l'helléniste Gail publiait dans un recueil périodique, le *Philologus* (t. VI), les annotations manuscrites laissées par Racine sur les marges des auteurs tragiques grecs, dont la Bibliothèque nationale conserve aujourd'hui les exemplaires. Plus tard, M. Félix Ravaisson-Mollien, alors inspecteur général des bibliothèques, transcrivait à la bibliothèque de Toulouse d'autres annotations de Racine qui s'y trouvent sur d'autres exemplaires des tragiques grecs et les publiait dans la *Nouvelle Revue encyclopédique* (octobre 1846).

La bibliothèque municipale de Toulouse possède un assez grand nombre de volumes ayant appartenu à Racine et que nous n'avons pas manqué de signaler ci-dessous, après les avoir consultés sur place grâce à l'obligeance de notre collègue M. Massip. On trouvera des détails sur la façon dont ces volumes sont entrés dans ce dépôt dans un article du docteur Desbarreaux-Bernard (*Revue de l'Académie de Toulouse*, t. IV, février 1857, p. 96) : ce fut en 1785 que l'archevêque Loménie de Brienne acheta pour le collège des Jésuites de Toulouse une grande partie de la bibliothèque de Le Franc de Pompignan, mort l'année précédente, qui lui-même avait acquis un certain nombre de volumes après la mort du second fils de Racine.

Dès 1856, le savant bibliographe Quérard résumait et publiait, dans un recueil périodique qui portait son nom (p. 395), tout ce que ses recherches lui avaient appris sur *la Bibliothèque de Racine*. C'était là un fort bon résultat dont M. Paul Mesnard n'a pas

manqué de faire son profit, en y joignant ce qu'avaient produit ses propres investigations, dans la belle édition de Racine qu'il a eu le mérite de conduire à bien avec autant de goût que d'érudition.

Depuis lors, l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux* a ouvert dans ses colonnes (années 1893 et 1894, *passim*) une enquête qui a sensiblement accru ce qu'on savait sur les livres qui appartinrent à Racine. Nous avons essayé de mettre ci-dessous tout cela en œuvre, en ajoutant également ce que nos propres recherches ont pu nous apprendre et ce qui avait échappé à nos devanciers. De la sorte, la nomenclature qui suit est la plus longue qui ait été dressée jusqu'à ce jour. Les ouvrages y sont rangés dans l'ordre alphabétique et nous avons fait précéder d'un astérisque * les titres de ceux qu'on trouve mentionnés dans l'état estimatif.

I

Æschyli *Prometheus, Septem duces ad Thebas, Persæ, Agamemnon, Eumenides et Supplices; tragœdiæ sex græcè editæ studio Adriani* Turnebi. Parisiis, Adrianus Turnebus, 1552, in-8, mar. rouge, fil., tranches dorées (Derome-Bradel).

L'exemplaire annoté par Racine se trouve aujourd'hui dans la bibliothèque de Chantilly, après avoir fait partie des livres de Ch. Nodier et de Longuemare. Les marges de deux tragédies seulement, celles du *Prométhée* et celles des *Sept chefs*, sont couvertes de notes de la main de Racine; ces notes sont toutes explicatives et toutes en grec.

II

*Æschyli *tragœdiæ septem, cum scholiis græcis, deperditorum fragmentis, versione et commentario Thomæ* Stanleii. Londini, Jacob Flesher, 1653, in-folio.

La signature de Racine est au-dessous du mot *Londini* sur un exemplaire que possède actuellement la bibliothèque municipale de Toulouse. La tragédie des *Choéphores* a seule des annotations. Celles-ci ont été publiées par Gail dans le journal *le Philologus* (t. III, 1819, p. 118), puis par M. Félix Ravaisson dans la *Nouvelle Revue encyclopédique* (octobre 1846), et enfin par M. Mesnard (VI, 219).

III

Apollonii Rhodii *Argonauticon libri IV (græcè) cum scholiis græcis et ab Jeremia* Hoelzlino *in latinum conversi, commentariis et*

notis illustrati, emaculati. Lugduni Batavorum, Elzevir. 1641, 2 vol. in-8°.

L'exemplaire de cet ouvrage que Racine posséda se trouve actuellement à la bibliothèque municipale de Toulouse.

IV

ARISTOPHANIS *facetissimi Comœdiæ undecim græcè.* Parisiis, Wechel. 1540, in-4°, v. f. ancien.

Cet exemplaire, qui porte la signature de Racine, a figuré parmi les livres de A.-A. Renouard (*Catalogue de la bibliothèque d'un amateur*, 1819, t. II, p. 213) : « Avec des notes de la main de Racine sur toutes les marges du *Plutus*, sur la plus grande partie de la pièce des *Nuées* et sur dix feuillets des *Ecclesiazusæ*. »

Ce volume a figuré à la vente des livres de Renouard en 1854 (n° 1048) et plus tard à celle des livres de Michel Chasles (1881).

V

* ARISTOPHANIS *comœdiæ XI, græcè et latinè, cum indice paræmiarum selectiorum et emendationibus viror. doctor. præcipuè Jos.* SCALIGERI. Lugd. Batavor., Maire, 1624, petit in-12.

Le catalogue Sensier (1828), n° 613, mentionne un exemplaire de cet ouvrage, qui, sous la date de 1625, porte « la signature de Racine et quelques notes grecques qui lui sont attribuées ». Cet exemplaire paraît être le même que celui que possède actuellement M. Armand Gasté, professeur à l'Université de Caen (1624, relié en deux volumes). La signature de Racine est sur le titre du premier volume et il y a des notes marginales et interlinéaires aux pages 2, 3, 4, 5, 6, 7, 9, 10, 11, 13, 15, 16 et 18 (*Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, 1893, II, 495).

VI

ARISTOTELIS *de Moribus ad Nicomachum, libri decem.....* Parisiis, M.D.L.X., apud Guil. Morelium, in græcis typographum regium. Typis regiis, in-4°, parchemin vert.

La Bibliothèque nationale possède un exemplaire de cette édition qui porte sur le titre la signature de Racine et où l'on trouve des notes marginales de sa main. Celles-ci ont été publiées en partie par M. P. Mesnard (VI, 285). Avant d'appartenir à Racine, il avait été dans la bibliothèque du médecin Théophile Gelée.

VII

* ARISTOTELIS *de rhetorica, seu arte dicendi libri tres, contextu græco ad exemplaria selectiora emendato; latino, paraphrasi, ubi opus,*

intertexto; utroque etiam in particulas distincto : margini interiori, ad scriptis locis autoris, ex ipso citatis, vel ἐκ παραλλήλου *similibus; exteriori, apposita analytica methodo : editore Théod.* Goulston. Londini, Ed. Griffinus, 1619, in-4°.

La bibliothèque municipale de Toulouse conserve un exemplaire de cette édition, qui a appartenu à Racine.

VIII

*La rhétorique d'*Aristote *en français. Traduction nouvelle* (par F. Cassandre). Paris, Denys Thierry, 1675, in-12, mar. rouge, fil., dos orné, dent. int., tr. dorées (Capé).

Catalogue des livres... de M. Ch. Giraud (mars 1855), n° 868 : « Exemplaire précieux qui a appartenu à J. Racine et dont il porte la signature sur le titre. On remarque à la page 37 et à la fin du volume quelques lignes de sa main qui présentent la traduction de deux passages de la Rhétorique d'Aristote rendus inexactement par Cassandre. »

Cet exemplaire a figuré également sur le catalogue de la bibliothèque du comte de Fresne (mars 1896, n° 153).

IX

* *Biblia sacra, latinè, Vulgatæ editionis, jussu Cleri Gallicani edita.* Parisis, Ant. Vitré, 1552, in-12, 8 vol.

La Bibliothèque nationale possède le tome III de cette édition portant des annotations de Racine sur le *Livre de Job*. Elles ont été publiées par M. Mesnard (VI, 181). Un autre exemplaire de cette même édition de la Bible, appartenant également à la Bibliothèque nationale, qui porte des annotations de Le Maistre, ne contient aucune trace des notes de Racine, comme pourrait le faire croire une note de Louis Racine.

IX *bis*

M. Kuhnholtz Lordat, de Montpellier, a signalé, sans autre indication, comme lui appartenant, une *Biblia sacra, Sixti V. Pont. max., jussu recognita* (Parisiis, 1629), portant la signature de Racine (*Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, 1893, II, 370).

X

* *Imperatorum Romanorum numismata aurea a Julio Caesare ad Heraclium continua serie collecta et ex archetypis expressa, industria et manu Jacobi* de Bie; *accedit brevis et historica eorumdem*

explicatio. Antverpiæ, typis Gerardi Wolsschatii et Henrici Aertsii, 1617, petit in-folio.

Un exemplaire de cette édition portant la signature de Racine a figuré sur le catalogue de la vente G. Duplessis (1856), sous le n° 1341.

XI

Relation des troubles arrivés dans la cour de Portugal en l'année 1667 et en l'année 1668 (par Blouin de La Piquetière). Paris, 1674, in-12, v. fauve.

Vente Luzarche, 1869, n° 5405.

La signature de Racine est sur le titre et, en bas de la page 169, cette note qu'on lui attribue : « La Reine, en ce temps-là, manda à Madame de Vendosme qu'elle se croyait grosse. Celle-ci envoya la lettre au marquis de Saint-Maurice afin qu'il mandast la nouvelle en Portugal. »

XII

Boileau. *Œuvres diverses du sieur D***, avec le traité du Sublime ou du merveilleux dans le discours, traduit du grec de Longin*. Paris, Thierry, 1674, in-4°.

C'est la première édition des poésies de Boileau publiée sous le titre d'*Œuvres*. Un exemplaire « ayant appartenu à Racine, qui a transcrit, en marge des satires, les passages d'Horace, de Perse et de Juvénal, imités par Boileau », est signalé par M. Parelle, qui le possédait alors, dans les *Archives historiques et statistiques du département du Rhône*, 1827, t. VIII, p. 32. (Mesnard, VI, 174.)

XIII

* Bossuet. *Discours sur l'histoire universelle*. Paris, Seb. Mabre-Cramoisy, 1681, in-4°, v. br.

Catalogue des livres de M. J. L. D. (Merlin, 1834), p. 209 : « Exemplaire portant des notes marginales de J. Racine et de mademoiselle Des Radrets, son arrière-petite-nièce. »

Cet exemplaire est mentionné également dans une *Notice de livres contenant des notes manuscrites de Jean Racine et de ses deux fils, Jean-Baptiste et Louis Racine*, qui a été insérée dans le *Bulletin universel des sciences et de l'industrie*, VIIe section, 2e cahier, 1815, art. 229 (Mesnard, VI, 173).

XIV

Callimachi *hymni, epigrammata et fragmenta quæ extant, et separatim* Moschi *et* Bionis *idyllia, Bonaventura* Vulcanio *interprete*,

cum annotationibus ejusdem. Antverpiæ, apud C. Plantinum, 1685, in-12, v. fauve, fil. tr. dor.

« Livre précieux provenant de la bibliothèque de Jean Racine, avec sa signature sur le titre. »

Cet exemplaire a figuré sur le catalogue Lefèvre d'Alleranges, n° 516, puis sur celui du marquis de Morante, 1872, n° 710.

XV

* *Libri de re rustica* M. Catonis, Marci Terentii Varronis, L. Junii Moderati Columellæ, Palladii Rutilii, *quorum summam pagina sequenti reperies.* Parisiis, apud Joannem Parvum, sub flore lilio, via ad Sanctum Jacobum. 1533, in-folio. Couverture en parchemin. Tranches dorées.

Bibliothèque de la ville de Toulouse.

La signature de Racine est sur le titre, au-dessous de la marque de Jehan Petit.

XVI

Novelas exemplares de Miguel de Cervantes Saavedra. Lisbona, por Ant. Alvarez. 1617, petit in-4 à deux colonnes.

Brunet (*Manuel*, I, 1754) cite un exemplaire de cet ouvrage, portant la signature de Racine, qui a figuré dans une vente de Libri en 1859.

XVII

De la Sagesse, trois livres, par Pierre Charron. Suivant la vraye copie de Bordeaux. Amsterdam, Louys et Daniel Elzevier. 1662, petit in-12, v. br.

Catalogue de la bibliothèque d'un amateur (1819, t. I, p. 218) : « Sur le titre imprimé est la signature de J. Racine. »

Cet exemplaire a figuré sur le catalogue Renouard (1829, n° 1895), puis sur le catalogue Léchaudé d'Anisy (Paris, Muffat, 1861, n° 161), enfin sur le catalogue Gonzalès.

XVIII

Anastasis Childerici I, Regis Francorum, sive thesaurus sepulchralis Tornaci Nerviorum effosus et commentario illustratus, auctore J. Chifletio. Antverpiæ, ex offic. Plantiniana, 1655, in-4, fig. d'antiquités en taille-douce, demi-rel. mar. bleu du Levant à nerfs.

« Volume ayant appartenu au poète J. Racine, avec sa signature au bas du titre. »

Catalogue Claudin, janvier-février 1889, n° 60, 558.

XIX

La vie de Salomon (par l'abbé DE CHOISY). Paris, Cl. Barbin, 1687, in-8, maroquin rouge, fil., tr. dor.

Volume précieux signalé par Édouard Fournier dans ses notes sur *Racine à Uzès*, p. 103, et par M. P. Mesnard (VI, 173).

Il contient des annotations autographes de Racine, qui ont quelque étendue, notamment aux pages 5, 7, 8, 15, 17 et 28. « La plus longue, dit Édouard Fournier, celle de la page 28, sur Esaü, son droit d'aînesse et ses lentilles, est surtout fort curieuse. »

Après avoir passé en vente le 9 juin 1856, cet exemplaire a figuré sur le catalogue des livres du banquier Solar (n° 3152) et de la bibliothèque Renard (1884, n° 9). Nous croyons savoir qu'il fait aujourd'hui partie des livres de M. de Naurois.

XX

* CICERONIS *epistolæ ad Atticum, Pauli* MANUTII *in easdem Scholia.* Venetiis, Aldus, 1540, petit in-8, v. br.

Catalogue des livres... de M. J. L. D. (Merlin, 1834), p. 209 : « Exemplaire portant diverses notes de la main de J.-B. Racine. On y lit de la main de L. Racine : « Cet exemplaire, sur lequel mon père avait mis quelques notes, a été ensuite rempli de celles de mon frère. »

Il est mentionné également dans la *Notice de livres contenant des notes manuscrites de J. Racine*, etc., dans le *Bulletin universel des sciences et de l'industrie* (Mesnard, VI, 329).

XXI

M. Tullii CICERONIS *opera, ex Petri* VICTORII *castigationibus.* Lugduni, apud Seb. Gryphium. 1540, in-8.

La Bibliothèque nationale possède un exemplaire du tome Ier de cette édition, sur lequel Racine a signé. A partir de la page 128, il a annoté le texte à la marge. Ces annotations se rapportent au traité *de l'Invention*, au livre Ier des *Dialogues de l'Orateur* et à l'*Orateur* (Mesnard, VI, 329).

XXII

M. Tullii CICERONIS *Rhetoricorum secundus tomus.* Apud Seb. Gryphium, Lugduni, 1546, in-16, de 631 pages; mar. rouge, fil., tranches dorées (reliure ancienne).

Catalogue de la bibliothèque Ambroise-Firmin Didot (juin 1878), n° 81 : « Exemplaire ayant appartenu à Jean Racine, dont il porte la signature et des notes autographes en 27 endroits du volume. »

Provenait de la vente J.-C. Brunet (*Catalogue*, 1868, 1re partie, n° 158).

Les notes ont été publiées par M. Mesnard (VI, 333).

XXIII

CLAUDIANI *quæ exstant Nic* HEINSIUS *Dan. f. recensuit ac notas addidit*. Lugduni Batavorum, ex officina Elzeviriana, 1650. In-12, veau rac., fil. (ancienne reliure).

« Ce qui lui donne un mérite particulier, c'est qu'il porte au bas du titre la signature de Jean Racine, à qui il a appartenu. »

Cet exemplaire a figuré sur le catalogue des livres de Guillaume de Besançon, sous le n° 274, et sur celui d'Ambroise-Firmin Didot (juin 1878, n° 121).

XXIV

Lexicon græco-latinum, ex variis authoribus decerptum, curante Jo. CRISPINO. (S. L.). Apud heredes A. Vignon. 1595, 2 vol. in-4, reliure en vélin blanc.

L'exemplaire de Racine se trouve actuellement à la bibliothèque municipale de Toulouse.

XXV

Gisberti CUPERI *Apotheosis vel consecratio Homeri sive lapis antiqui, in quo Homeri consecratio sculpta est, commentario illustrata.* Amstelodami, 1685, in-4.

La bibliothèque municipale de Toulouse possède un exemplaire de cet ouvrage qui a appartenu à Racine.

XXVI

* *Liber Psalmorum* DAVIDIS *tralatio duplex, vetus et nova* SANCTIS PAGNINI, *partim ab ipso recognita, partim ex Franc.* VATABLI *prælectionibus emendata.* Lutetiæ, Rob. Stephanus. 1546, in-8.

Le Quérard (1856, p. 395) cite un exemplaire de cet ouvrage portant la signature de Racine qni a figuré sur le catalogue de Charles Nodier, 1829, n° 5.

XXVII

DAVIDIS *psalmorum liber, græce et latine, ad exemplar complutense.* Antverpiæ, Christ. Plantinus. 1584, in-16 réglé, v. f., fil., tr. dor.

Catalogue des livres... de M. J. L. D. (Merlin, 1834), p. 208 : « Exemplaire de J. Racine, dont il porte la signature. »

Mentionné également dans la *Notice de livres contenant des notes manuscrites de Jean Racine*, etc., dans le *Bulletin universel des sciences et de l'industrie* (Mesnard, VI, 177).

XXVIII

DEMOSTHENIS *opera omnia græcè*. Lutetiæ, 1570, apud Michaelem Sonnium, in-folio.

L'exemplaire de Racine a figuré sur le catalogue de la bibliothèque d'Aimé Martin (1847, n° 323). On y lit à ce propos : « Il (*Racine*) paraîtrait, d'après une note de quatre pages, qui se trouve à la page 37, donner des instructions pour une édition de Démosthène. »

On assure que ce précieux volume se trouve actuellement parmi les livres de feu M. Chaix-d'Est-Ange, avocat.

XXIX

*DIONIS CASSII *Romanarum historiarum libri XXV ex Guillelmi Xylandri interpretatione*. Excudebat Henr. Stephanus, anno 1592, in-folio.

M. de Grouchy signale (*Documents*, p. 48), d'après une communication de M. Léopold Delisle, un exemplaire de cet ouvrage qui, ayant appartenu à Racine, faisait partie des livres de M. Jules Desnoyers, membre de l'Institut. « On ignore ce qu'il est devenu depuis la vente qui en a été faite au mois d'avril 1889. »

XXX

J. DRUSIUS. *Observationum libri XII, in quibus varia variorum auctorum loca partim corriguntur, partim explicantur*. Antverpiæ, Ægidius Redæus, 1584, in-12, vél.

« Précieux exemplaire, aux premières armes de De Thou, avec la signature de J. Racine sur le titre. »

A figuré sur le catalogue Séguier de Saint-Brisson, 1854, n° 706, puis sur celui du marquis de Morante, 1872, n° 2377.

XXXI

Fragmenta poetarum veterum Latinorum, quorum opera non extant : ENNII, ACCII, LUCILII, LABERII, PACUVII, NAEVII, CAECILII *aliorumque multorum..... Anno 1564*. Excudebat Henricus Stephanus, illustris viri Huldrici Fuggeri typographus. In-8, de 433 p. Reliure en basane.

Bibliothèque municipale de Toulouse.

La signature de Racine est sur le titre et quelques passages sont soulignés.

XXXII

* *Epigrammatum græcorum annot. J.* Brodæi *necnon Vinc.* Obsopœi, *et græcis scholiis illustratorum libri VII (græcè); accedunt annotationes Henr.* Stephani. Francof., Wecheli hæredes, 1600, in-folio.

L'exemplaire ayant appartenu à Racine est actuellement conservé à la bibliothèque municipale de Toulouse.

XXXIII

Comicorum Græcorum Sententiæ latinis versibus ab Henr. Stephano *redditæ et annotationibus illustratæ; ejusdem Henrici Stephani Tetrastichon de his sententiis.* Excudebat Henr. Stephanus, 1569, in-16, mar. rouge, fil., tr. dor.

Vente Delzolliés (février 1894), n° 152. « Joli exemplaire qui a appartenu à Racine, dont la signature se trouve sur le titre ».

Dans la *Copie exacte de l'état des livres que M. Racine* (Louis) *a remis à la Bibliothèque du Roi* est mentionné un volume qui a pour titre *Veterum Comicorum sententiæ* et qui ne s'y retrouve plus. Peut-être est-ce là le volume qui vient d'être mentionné.

XXXIV

Euripidis *tragœdiæ XVII (græcè), ex recognitione* Aldi. [A la fin :] Venetiis apud Aldum, mense februario M. D. III. 2 vol. in-8°.

Un exemplaire de cette édition ayant appartenu à Racine est conservé à la Bibliothèque nationale. Il contient des notes sur la *Médée*, sur l'*Hippolyte* et sur les *Bacchantes*. Elles ont été publiées par Gail dans le *Philologus* (1819, t. VI, 121), par M. Mesnard (VI, 254) et par M. Émile Pessonneaux à la suite de sa traduction du théâtre d'Euripide (Paris, 1874, 2 vol. in-12).

XXXV

* Euripidis *tragœdiæ quæ extant, cum latina versione Gulielmi* Canteri; *accedunt scholia græca doctorum virorum in septem priores tragœdias ab* Arsenio, *Monembasiæ archiepiscopo, collecta, et Joh.* Brodæi, *Gulielmi* Canteri, *Gast.* Stiblini, *Æm.* Porti *in Euripidem annotationes.* Excudebat Paulus Stephanus, anno M. D. CII. Coloniæ Allobrogum. 2 tomes, in-4° en un seul volume.

La signature de Racine est sur le feuillet du titre de ce volume, conservé à la bibliothèque municipale de Toulouse. Il y a des notes margi-

nales sur *les Phéniciennes*, l'*Hippolyte*, l'*Iphigénie en Aulide*, l'*Ion* et l'*Electre*, mais elles ne sont un peu nombreuses que sur la première de ces pièces. Elles ont été publiées par M. Félix Ravaisson dans la *Nouvelle Revue encyclopédique* (octobre 1846) et par M. Paul Mesnard (VI, 260).

XXXVI

Vetustissimorum authorum Georgica, Bucolica et Gnomica poemata quæ supersunt. (Genevæ), apud Crispinum, 1569, in-16, réglé, vél. à compart., entrelacs, petits fers (Reliure du XVIe siècle).

Catalogue de la bibliotèque du Dr Desbarreaux-Bernard, de Toulouse (1re partie, mars 1879), n° 261 : « Exemplaire de Racine avec sa signature ».

XXXVII

Hubertus Goltzius. *I. C. Julius Cæsar, sive historiæ Imperatorum Cæsarumque Romanorum ex antiquis numismatibus restitutæ liber primus.* Bruges, 1673, in-folio. — II. *Cæsar Augustus, sive historiæ Imperatorum Cæsarumque Romanorum ex antiquis numismatibus restitutæ liber secundus.* Bruges, 1674, in-folio. — III. *Fasti magistratuum et triumphorum romanorum ab urbe condita ad Augusti obitum ex antiquis tam numismatum quam marmorum monumentis.* Bruges, 1673, in-folio. — IV. *Sicilia et Magna Græcia, sive historiæ urbium et populorum Græciæ ex antiquis numismatibus liber primus.* Bruges, 1674, in-folio, 4 vol.

L'exemplaire de ce bel ouvrage ayant appartenu à Racine, dont la signature se voit sur le titre de chacun des volumes, est conservé actuellement à la bibliothèque municipale de Toulouse.

XXXVIII

Excerpta ex Tragoediis et Comediis græcis tum quæ exstant, tum quæ perierunt : emendata et latinis versibus reddita ab Hugone Grotio, *cum notis et indice auctorum ac rerum.* Parisiis, apud Nic. Buon. 1626, in-4°, vél.

Catalogue de la bibliothèque d'un amateur d'Antoine Renouard (1819, t. II, p. 195) : « Sur plusieurs feuillets sont des notes de la main de J. Racine, et sa signature sur le titre ».

A figuré depuis sur le catalogue du libraire Rouquette (juillet 1878), qui indique des notes aux pages 449, 725, 728, 729 et 737.

XXXIX

* *La pratique du théâtre, par le sieur* Hédelin, *abbé d'*Aubignac. Paris, Antoine de Sommaville, 1657, in-4°.

Un exemplaire de cet ouvrage portant des annotations manuscrites de Racine est conservé maintenant à la Bibliothèque municipale de Toulouse.

Ces notes ont été publiées par M. Félix Ravaisson dans la *Nouvelle Revue encyclopédique* (novembre 1846) et par M. P. Mesnard (VI, 351) dans son édition de Racine.

XL

Dan. Heinsii *de Tragœdiæ constitutione liber... cui et* Aristotelis *de Poetica libellus accedit.* Lugd. Batav., ex officina Elzeviriana, 1643, in-12.

La Bibliothèque nationale possède un exemplaire de cette édition portant la signature de Racine sur le titre. Celui-ci a souligné un certain nombre de passages de l'opuscule d'Heinsius et résumé d'un mot les sujets qui y sont traités. Il a mis en face du texte d'Aristote des notes marginales que M. P. Mesnard a reproduites dans son édition (VI, 289).

XLI

Herodiani *histor. lib. VII, cum Angeli Politiani interpretatione et hujus partim supplemento, partim examine Henrici Stephani, utroque margini adscripta. Ejusdem Henrici Stephani emendationes quorundam Græci contextus locorum et quorundam expositiones. Historiarum Herodianicas subsequentium libri duo, nunc primum græcè editi.* Excudebat Henricus Stephanus. 1581, in-4°.

La bibliothèque municipale de Toulouse possède un exemplaire de cet ouvrage portant la signature de Racine.

XLII

* Herodoti *Halicarnassi historiarum libri IX, Musarum nominibus inscripti. Ejusdem narratio de vitâ Homeri. Cum* Vallæ *interpret. latina historiarum Herodoti ab Henr.* Stephano *recognita et Spicilegio Frid.* Sylburgii, etc. Francofurti, Claud. Marnium et Hered. Jo. Aubrii. 1608, in-folio.

Catalogue des livres... de feu M. le chevalier de B. (Paris, Schlesinger, 1866, in-8), n° 1107 :

« Magnifiqu eexemplaire de cette édition très estimée ; il est revêtu

d'une ancienne et remarquable reliure en maroquin olive, à filets et riches compartiments, dos, plats à petits fers, tranches dorées; la finesse du travail nous fait supposer qu'elle est due à Le Gascon.

« Ce volume a appartenu à Racine. On y trouve sa signature sur le titre et des annotations marginales de sa main en grand nombre. »

Ce volume provenait de la bibliothèque de Brochant du Breuil, conseiller au parlement.

XLIII

* Hesiodi *quæ extant (græcè et latinè), cum græcis scholiis* Procli, Moschopuli, Tzetzæ, *in Opera et Dies, Jo.* Diaconi *et Incerti in reliqua; accessit liber singularis in quo doctrina* Ἔργων καὶ Ἡμερῶν, *ejusque institutum contra opinionem, quæ obtinuit, ostenditur; item notæ, emendationes et observationes in Hesiodum ejusque interpretes, auctore Daniele* Heinsio. Ex officina Plantiniana Raphelengii, 1603, in-4°.

L'exemplaire de Racine, portant sa signature, se trouve maintenant à la Bibliothèque municipale de Toulouse.

XLIV

Hesiodi *Ascræi quæ extant, cum notis, ex probatissimis quibusdam authoribus, brevissimis selectissimisque. Accedit insuper* Pasoris *Index, auctior multò et castigatior opera et studio* Cornelii Schrevelii. Lugduni Batavorum, typis Francisci Hackii, 1650, sumptibus Societatis. In-8°, de 8 ff. lim. et 346 p. Reliure en basane.

Sur le titre la signature de Racine.

Édouard Rahir, *Catalogue d'une collection unique de volumes imprimés par les Elzévier*, 1896, in-8 n° 2032. Ce volume a également fait partie des livres d'A.-A. Renouard et a figuré dans une vente faite à Londres par celui-ci. On lit la note suivante à l'occasion de ce volume dans le *Catalogue de la bibliothèque d'un amateur*, c'est-à-dire de Renouard lui-même (1819, t. II, p. 162) : « En marge de plusieurs pages sont des notes de la main de J. Racine et sur le titre sa signature ». Ce volume a aussi figuré à diverses reprises (1830 et 1833) sur les catalogues du libraire anglais Thorpe.

XLV

* Historiæ *Augustæ scriptores VI, Ælius Spartianus, Vulc. Gallicanus, Julius Capitolinus, Trebell. Pollio, Ælius Lampridius, Flavius Vopiscus, cum integris notis Isaaci* Casauboni, *Cl.* Salmasii *et Jani* Gruteri, *cum indicibus locupletissimis rerum ac*

verborum. Lugduni Batavorum, ex officina Hackiana. 1671, in-8°, v.

Un exemplaire de cet ouvrage, portant sur le titre la signature de J. Racine, a figuré sur le catalogue des autographes de M. Lalande, 1850, sous le n° 559.

XLVI

Homeri *Ilias, græce*, Parisiis, typis regiis, Adr. Turnebus. 1554, in-8°.

Un exemplaire de cette édition, portant la signature de Racine au-dessous du titre, est conservé actuellement à la Bibliothèque nationale. Les notes marginales que ce volume contient ont été publiées par M. Mesnard (VI, 196).

XLVII

Homeri *opera græco-latina, quæ quidem nunc exstant, omnia*. Basileæ, Nic. Brylinger. 1561, 1 vol. in-folio.

Ce volume est porté dans la *Notice des livres contenant des notes manuscrites de Jean Racine et de ses deux fils* (*Bulletin universel des sciences et de l'industrie*, VII° section, 1825, art. 229) et accompagné de la remarque suivante : « J.-B. Racine, et peut-être aussi le poète tragique, ont entièrement couvert de notes les marges de ce livre ».

Cet exemplaire doit être le même que celui qui a figuré, sous un titre un peu différent et sans doute inexact, sur le catalogue des livres de Parison (1856, n° 786).

XLVIII

Homeri *Ilias, seu potiùs omnia ejus quæ quidem extant opera, græcè, cum latina versione ad verbum, emendata ab Ob.* Giphanio *et illustrata scholiis*. Argentorati, Theod. Richelius. 1572, in-8°.

Le volume de cette édition qui porte la signature de Racine se trouve à la bibliothèque municipale de Toulouse.

XLIX

* Homeri *Ilias et Odyssea, et in easdem scholia, sive interpretatio Didymi, cum latina versione indiceque græco; accur. Corn.* Schrevelio. Lugd. Batav., ex offic. Elzevir. 1656, 2 vol. petit in-4°.

Le *Quérard* signale (1856, p. 395) dans le catalogue de la bibliothèque Cramayel, en 1826, sous le n° 581, un exemplaire de cet ouvrage portant des notes manuscrites attribuées à Racine.

L

QUINTUS HORATIUS FLACCUS. *Daniel* HEINSIUS *ex emendatissimis editionibus expressit et repræsentavit. Editio nova.* Lugd. Batav., ex officina Elseviriorum Acad. Typograph. 1653, petit in-8°.

L'exemplaire de cette édition que Racine a possédé et sur lequel il a apposé sa signature à la fin, appartient maintenant à M. le duc de Broglie. Les annotations ont été publiées par M. P. Mesnard (VI, 325).

Fontanes parle dans une *Lettre sur quelques notes de Voltaire à la marge d'un exemplaire de Virgile* (*Mercure de France*, 16 messidor an VI) d'un Horace annoté par Racine, qu'il aurait vu parmi les livres de Le Franc de Pompignan. Pas plus que M. Mesnard, nous n'avons réussi à retrouver ce volume, qui n'est certainement pas à la bibliothèque de Toulouse.

LI

Constantini HUGENII *momenta desultoria Poematum libri XI. Edente C.* BARLÆO. Lug. Bat., typ. Bonav. et Abr. Elzevier. 1644, in-8°, m. r., fil., tr. d.

Catalogue de la bibliothèque du marquis du Roure (novembre 1848), n° 706 : « Exemplaire dans sa première reliure portant un envoi de l'auteur à Alex. Morus et la signature de Jean Racine sur le titre. Provient de la vente Nodier, 1829, n° 349. »

LII

Les œuvres et meslanges poétiques d'Estienne JODELLE, *sieur du Lymodin.* Paris, Robert Le Fizelier. 1583, in-12.

L'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux* signale (1893, II, 179) un exemplaire de cet ouvrage portant la signature de Racine « sur le titre, au-dessous de la marque de l'imprimeur »; mais il n'indique pas où se trouve cet exemplaire.

LIII

* *Histoire des Juifs, écrite par Flavius* JOSEPH, *traduite par* M. ARNAULD D'ANDILLY. Bruxelles, Eugène et Henry Fricx. 1679, 5 vol. in-12.

Un exemplaire de cet ouvrage dont le tome deuxième portait la signature de Racine a figuré sur le catalogue de la bibliothèque Montaran, sous le n° 18.

LIV

JOANNIS LABARDAEI, *Matrolarum ad Sequanam marchionis, regis ad Helvetios et Raetos extra ordinem legati, de rebus gallicis histo-*

riarum libri decem ab anno 1643 ad annum 1652. Parisiis, apud Dionysium Thierry. MDC. LXXI (1671). In-4°, de 828 p., plus les p. lim. A-M et les p. 276bis et 276ter, moins les p. 129-130, 205-206, 207-208, 403-404, 521-522, 635-636. Reliure en veau; sur les plats, armoiries du comte d'Hoym.

La signature de Racine est sur le titre, au-dessus de la vignette.

Les notes de Racine ne sont que jusqu'à la page 550. Il a également rectifié et complété les errata.

Un choix de ces notes a été publié par M. Paul Mesnard dans les œuvres de Racine de la collection des *Grands écrivains de la France* (t. VI, p. 342-350).

Le volume sur lequel ces annotations sont portées faisait partie alors (1865) des collections Dubrunfaut. Celui-ci en a fait don à la bibliothèque municipale de Lille, parmi les manuscrits de laquelle ce précieux ouvrage figure actuellement sous le n° 565 (*Catalogue général des manuscrits des bibliothèques de France*, t. XXVI, p. 425).

LV

Nouvelle méthode pour apprendre facilement et en peu de temps la langue espagnole (p. Cl. Lancelot). 1 vol. in-12, relié en veau.

D'après M. P. Mesnard (VI, 173), le catalogue de Villenave (Charavay, 1850) portait la mention, sous le n° 940, d'un exemplaire de cet ouvrage sur le titre duquel se trouvait la signature de Racine.

LVI

Les poètes grecs de M. Le Fèvre. A Saumur, chez Dan. de Lerpinière et Jean Lesnier. 1664, petit in-8°.

Ce volume, qui porte la signature de Jean Racine sur le titre, fait partie de la bibliothèque municipale du Havre. Il a été signalé dans l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, 1893, II, 535.

LVII

* Luciani, *Samosatensis Philosophi, opera omnia quæ extant, græcè et latinè, ex interpretatione doctiss. virorum, collata, emendata, suppleta et notis illustrata a Joanne* Bourdelotio; *adjectæ sunt Theodori* Marcilii *et Gilb.* Cognati *notæ*. Lutetiæ Parisiorum, Jul. Bertault. 1615, in-folio.

La bibliothèque de Toulouse possède un exemplaire de cette édition qui a appartenu à Racine et sur lequel il a annoté le petit traité *Comment il faut écrire l'histoire* (Mesnard, VI, 320).

LVIII

M. Annei Lucani *Pharsalia, sive de Bello civili Cæsaris et Pompei Lib. X. Additæ sunt in fine Hugonis* Grotii *notæ ex binis antehac editis junctæ, auctæ, correctæ. Et Thomæ* Farnabii *in margine*, etc. Amstelodami, apud Joannem Blaeu, a° 1643. Petit in-12.

Un exemplaire de cet ouvrage, portant deux fois la signature de Racine, au commencement et à la fin, a fait partie des livres de M. Camille Doucet, secrétaire perpétuel de l'Académie française (*Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, 1893, I, 663).

LIX

* *Les œuvres de Clément* Marot, *de Cahors*. Lyon, Guillaume Roville. 1561, in-16, avec figures sur bois, lettres italiques.

L'exemplaire de cette édition qui a appartenu à Racine se trouve maintenant à la bibliothèque municipale de Toulouse.

LX

M. Val. Martialis *epigrammata, cum notis Th.* Farnabii. Amstelodami, J. Blaeu, 1644, petit in-12, v. f. fil.

Catalogue des livres, etc., de feu J.-J. de Bure (1853), n° 537 : « Exemplaire précieux qui a appartenu à Jean Racine et dont il porte la signature sur le frontispice ».

Ce volume a figuré depuis lors sur le catalogue de la bibliothèque Ambroise-Firmin-Didot (1re partie, juin 1878), n° 120.

LXI

Les Essais de Michel seigneur de Montaigne. Bruxelles, chez François Foppens, 1659, in-12, veau plein, 3 vol. avec fleurons et portrait-frontispice gravé de P. Clouet.

L'exemplaire de Racine appartient actuellement à M. Ulric Richard-Desaix, d'Issoudun, qui l'a décrit dans l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, 1895, I, 46.

« Le tome premier porte, en deux endroits, bien en évidence, au bas du frontispice gravé et sur le milieu de la page du titre imprimé, et écrite à l'encre noire avec la simplicité bien connue que l'on sait, la signature autographe de Racine. »

Il y a aussi des notes, soulignures ou crochets, au crayon de plombagine ou à la sanguine.

LXII

L'Utopie de Thomas Morus, *chancelier d'Angleterre, traduite par*

Samuel Sorbière. Amsterdam, Jean Blaeu. 1643, petit in-12, v. br.

Catalogue des livres... de feu J.-J. de Bure (1853), n° 382 : « Exemplaire précieux qui porte sur le frontispice la signature de Jean Racine. »

LXIII

Les Imaginaires ou lettres sur l'hérésie imaginaire, par le sieur de Damvilliers (P. Nicole). Liège, Adolphe Beyers (Amsterdam, Daniel Elzevier), 1667, in-12. — *Les visionnaires ou seconde partie des lettres sur l'hérésie imaginaire, contenant les huit dernières.* Liège, Adolphe Beyers (Amsterdam, Daniel Elzevier), 1667. 2 vol. petit in-12, veau brun.

« Précieux exemplaire ayant appartenu à Jean Racine, avec sa signature autographe et garantie authentique sur le titre de chacun des volumes. »

Apres avoir figuré sur un catalogue de la librairie Fontaine, en 1875, cet ouvrage a reparu, en novembre 1889, sur les catalogues de la librairie Claudin, sous le n° 68,819. Il avait, entre temps, fait partie des livres de Benjamin Fillon.

LXIV

Ludovici Nonnii *commentarius in Huberti* Goltzii *Graeciam, Insulas et Asiam Minorem.* Antverpiæ, in officina Plantiniana Balthasaris Moreti. 1620, in-4.

L'exemplaire de cet ouvrage ayant appartenu à Racine se trouve actuellement à la bibliothèque municipale de Toulouse.

LXV

D. Paulini, *episc. Nolani, opera : item, vita ejus... acc. notæ amoebææ* Frontonis Ducæi *et Heriberti* Rosweydi, *e soc. J.* Antverpiæ, ex offic. Plantin. 1662, in-8, v. éc.

Bibliotheca Hulthemiana, t. I, n° 992 : « Ce livre a appartenu au célèbre poète tragique Racine, dont on voit la signature sur le titre. Je l'ai acheté à Paris en 1799, à la vente d'un amateur distingué. » (Note de Van Hulthem.)

Les livres de cette collection ont été acquis par le gouvernement belge, et font partie aujourd'hui de la bibliothèque royale de Bruxelles.

LXVI

Il Petrarcha *con nuove spositione.* In Lyone, appresso Guil.

Rovillio, 1564, in-16, fig. sur bois, mar. vert, fil. tr. dor. (Reliure ancienne.)

Saint-Marc-Girardin fait allusion, dans une note de son édition des *Œuvres de Racine* (I, 215), à un Pétrarque de Racine qui se trouvait alors à Hyères, dans la bibliothèque de M. Denys. Cela doit être l'exemplaire dont il est question ici. Celui-ci a figuré sur le catalogue de la vente Victor Foucher, en 1866, puis sur des catalogues de la librairie Claudin (juin 1878, n° 4629), accompagné de la remarque ci-dessous : « Suivant une note manuscrite certifiée par M. Techener, cet exemplaire serait celui de Racine dont la signature se trouverait sur le titre. Malheureusement cette signature a été coupée en partie par le couteau du relieur. »

LXVII

* PHILOSTRATI *Lemnii opera quæ extant.* Parisiis, 1608, in-folio.

Un exemplaire de cet ouvrage, portant sur le titre la signature de Racine, a figuré sur un catalogue d'autographes, en 1865, sous le numéro 139.

LXVIII

Laurenti PIGNORII *Patavini Mensa isiaca, qua sacrorum apud Ægyptios ratio et simulacra subjectis tabulis æneis simul exhibentur et explicantur. Accessit ejusdem Authoris de Magna Deum Matre discursus, etc.* Amstelodami, sumptibus Andreæ Frisii, 1669, in-4.

Un exemplaire de cet ouvrage, portant la signature de Racine, appartient à M. Kuhnholtz-Lordat, de Montpellier, qui l'a signalé dans l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, 1893, I, 370.

LXIX

PINDARI *Olympia, Pythia, Nemea Isthmia, græcè, cum metaphrasi recognita, latina paraphrasi et commentariis Joh.* BENEDICTI. Salmurii, Petrus Piededius, 1620, in-4.

Racine avait signé au-dessous du mot *Salmurii* sur le titre de son exemplaire, qui appartient aujourd'hui à la Bibliothèque nationale. Les notes marginales de cet exemplaire ont été publiées par M. Mesnard (VI, 242).

LXX

Omnia PLATONIS *opera.* [A la fin :] Venetiis, in ædib. Aldi et Andreæ soceri, mense septembri 1515, in-folio.

M. de Grouchy signale (*Documents*, p. 48) comme ayant appartenu à Racine un exemplaire de cette édition conservé actuellement à la Bibliothèque nationale.

LXXI

* Platonis *omnia, græcè, cum commentariis* Procli *in Timæum et Politica græcè.* Basileæ, apud Joan. Valderum, mense martio, anno M. D. XXXIIII (1534), in-folio.

L'exemplaire de Racine porte sa signature sur le titre, et est conservé actuellement à la Bibliothèque nationale. Les marges du volume ont un grand nombre de notes de sa main, les unes en latin et les autres en français. La plus grande partie de ces notes a été publiée par M. P. Mesnard (VI, 267).

LXXII

* Platonis *opera quæ exstant omnia, græcè et latinè, ex nova Joannis* Serrani *interpretatione et cum ejus annotationibus.* Parisiis, Henricus Stephanus, in-folio, 1578, 3 volumes.

L'exemplaire de cette édition que Racine posséda se trouve maintenant à la bibliothèque de Toulouse. Les notes manuscrites y sont en beaucoup moins grand nombre que dans le précédent. Quelques-unes ont été imprimées par M. P. Mesnard (VI, 283).

LXXIII

C. Plinii Secundi *Historiæ naturalis libri XXXVII.* Lugduni Batavorum, ex officinâ Elzevirianâ, 1635. 3 vol. in-12; reliure en cuir de Russie avec les tranches dorées.

Exemplaire de J. Racine, portant sa signature autographe sur les titres et de nombreuses corrections manuscrites.

Édouard Rahir, *Catalogue d'une collection unique de volumes imprimés par les Elzevier*, 1896, in-8, n° 421. C'est l'exemplaire cité par M. P. Mesnard comme appartenant alors au Dr Desbarreaux-Bernard (*Catalogue*, 1879, n° 124). Voy. aussi *Bulletin du bibliophile*, 1857, septembre, et *Revue de l'Académie de Toulouse*, t. IV (février 1857).

LXXIV

C. Plinii *Cæcilii Secundi Epistolæ et Panegyricus, Editio nova. Mar. Zuerius* Boxhornius *recensuit et passim emendavit.* Lugd. Bat., apud J. et D. Elzevier. 1653, petit in-12, vélin.

Catalogue Cigongne, n° 2267 : « Exemplaire précieux portant à la fin la signature de J. Racine et sur les marges de nombreuses notes de sa main. Le nom de Le Maistre qui se trouve sur le titre semble indiquer que Racine tenait ce volume d'un des deux solitaires de Port-Royal de ce nom, Antoine Le Maistre ou Le Maistre de Sacy. »

Fait actuellement partie de la bibliothèque du château de Chantilly.

LXXV

* PLUTARCHI *vitæ parallelæ Romanorum et Græcorum XLIX græcè.* Florentiæ, in ædibus Phil. Juntæ, 1517, die XXVII Aug. In-folio.

La Bibliothèque nationale garde un exemplaire de cette édition ayant appartenu à Racine, qui a signé de la sorte au bas de l'épître dédicatoire : Joannes Racine, 1655. Il n'y a pas une des *Vies* de Plutarque que Racine n'y ait annotée. M. Mesnard a publié un choix abondant de ces annotations (VI, 292).

LXXVI

Sapientissimi PLUTARCHI *parallelum vitae Romanorum et Graecorum quadraginta novem* (græcè). — A la fin : *Diis auspicibus, libro qui Vitae Plutarchi inscribitur, non sine maxima diligentia, multorumq. antiquorum voluminum continua lectione, summa manus imposita est.* Florentiae in ædibus Philippi Juntae. Anno Virginei partus humanaeq. salutis, M. D. XVII (1517), die XXVII mensis Augusti, Leonis X papae nostri anno quinto. In-folio, reliure veau antique à compartiments, avec la fleur de lys de Florence aux angles.

Exemplaire de Jean Racine, avec sa signature et des annotations de sa main. La signature figure sur le titre ; les annotations sont en marge, notamment dans les vies de Fabius Maximus, de Camille, de Caton, de Pompée.

L'exemplaire est très beau, sauf quelques mouillures dans les marges. La marge du feuillet 268 (vie de Pélopidas) a été arrachée.

Ce volume a figuré dans le *Catalogue de la bibliothèque de M. Aimé Martin* (Paris, 1847), sous le numéro 1093 ; puis dans le *Catalogue* de la quatrième vente de MM. *Debure frères*, supplément (1857), sous le numéro 57 ; et enfin dans le *Catalogue de la bibliothèque du marquis de Queux de Saint-Hilaire* (Paris, 1890), sous le numéro 345.

LXXVII

PLUTARCHI... *varia scripta, quæ Moralia vulgo dicuntur.* Basileæ per Eusebium Episcopum et Nicolai Fr. hæredes. M. D. LXXIIII (1574). In-folio.

Sur le feuillet de titre d'un exemplaire que possède actuellement la Bibliothèque nationale, Racine a écrit : *Joannes Racine, cœptum, 29 mai 1656.* L'annotation manuscrite sur les marges est fort abondante. La plus grande partie de ces remarques a été publiée par M. Mesnard (VI, 302).

LXXVIII

* PLUTARCHI CHÆRONENSIS *omnia quæ exstant opera, cum latina interpretatione* CRUSERII *et* XYLANDRI *et doctorum virorum notis, edente* JOANNE RUALDO. Lutetiæ Parisiorum, typis regiis. 1624. 2 vol. in-f°, veau fauve, filets, doré sur tranches (Derome).

La signature de Racine se trouve sur le titre de chaque volume.

Mentionné dans le *Bulletin du bibliophile* de Techener, 1845, n° 493. A fait partie, depuis lors, des livres de Benjamin Fillon, dans le catalogue desquels il figure (1883) sous le n° 54, avec les indications suivantes : « A la fin du XVIIIe siècle, cet exemplaire du Plutarque de Racine appartenait au célèbre Beaumarchais. « Beaumarchais, dit M. Fillon (dans une notre manuscrite), en parle longuement dans une lettre du 18 juin 1785, qui fait partie de ma collection d'autographes. » Cet exemplaire a fait ensuite partie de la collection de l'historien Guizot, dont il porte le timbre de bibliothèque. »

LXXIX

* *Les vies des hommes illustres grecs et romains, comparées l'une avec l'autre par* PLUTARQUE *de Chæronée, translatées de grec en français* (par Jacques AMYOT). Paris, de l'imprimerie de Michel de Vascosan. 1558, in-folio, 2 vol.

L'exemplaire qui a appartenu à Racine est aujourd'hui à la bibliothèque de Versailles. Il est relié en maroquin rouge et aux armes de Madame Adélaïde, fille de Louis XV, en deux tomes, qui en réalité n'en font qu'un, le tome second n'ayant pas de feuillet de titre et sa pagination continuant celle du premier. La signature de Racine est sur le feuillet de titre du tome Ier ; mais les annotations manuscrites qu'on trouve sur cet exemplaire ne sont pas de la main de Racine, sauf deux. (Mesnard, VII, 439.)

LXXX

* POLYBII, *Diodori Siculi, Nicolai Damasceni, Dionysii Halicar., Appiani Alexand., Dionis et Joannis Antiocheni excerpta ex collectaneis Constantini Augusti Porphyrogenetæ Henricus* VALESIUS *nunc primum græcè edidit, latinè vertit notisque illustravit.* Parisiis, 1634, Mathurin du Puis, in-4°.

La bibliothèque de Toulouse possède un exemplaire de cet ouvrage portant la signature de Racine.

LXXXI

Abrégé de la grammaire grecque de Port-Royal. Paris, 1655, in-8.

Un exemplaire, « au commencement et à la fin duquel se trouve un

supplément relatif à la syntaxe et à la ponctuation, formant cinquante pages environ, écrites entièrement de la main de Racine », a été signalé par M. Parelle comme lui appartenant dans les *Archives historiques et statistiques du département du Rhône* (1827, t. VII, p. 32). Voy. Mesnard, VI, 174.

LXXXII

Aurelii Prudentii *Clementis quæ exstant.* Amsterdam, Janson. 1667, in-12.

Un exemplaire de cet ouvrage, portant à la fin la signature de Racine, est signalé par l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux* (1893, II, 179) comme ayant figuré dans une vente faite, le 13 avril 1887, par le libraire Porquet.

LXXXIII

Quinte-Curce, *De la vie et des actions d'Alexandre le Grand, de la traduction de* Vaugelas. Paris, Thomas Jolly. 1664, in-12.

M. P. Mesnard signale (t. VI, p. 358 de son édition) un exemplaire de cet ouvrage ayant appartenu à Racine et faisant partie alors (1865) des livres de M. Léon Duval, avocat.

LXXXIV

M. Fabii Quintiliani *institutionum oratoriarum libri XII, accesserunt declamationes, cum* Turnebii, Camerarii *et aliorum notis.* Lugduni Batavorum, 1665, 2 vol. in-8, veau brun (reliure ancienne).

Le catalogue des livres de J. B. Hebelink (1856), n° 836, signale cet exemplaire par cette remarque : « Sur les plats, on lit ces mots : l'abbé Racine. »

Dès 1656, Racine avait pris des extraits de Quintilien. Ceux de ces extraits qui se rapportent au livre premier de l'*Institution oratoire* ont été publiés par M. Fierville (*De instit. orat. liber primus*, 1890, in-8, p. xxxviii et cli).

LXXXV

Esther, tragédie tirée de l'Écriture sainte (par Racine). Paris, 1689, in-12, mar. bleu.

Catalogue de la bibliothèque d'un amateur d'A.-A. Renouard, t. III, p. 67 : « Sur les marges sont écrits de la main de J. Racine les passages de l'Écriture sainte par lui imités dans cette pièce. A la fin, est l'Idylle de la Paix, écrite par une de ses filles, et dont le titre apprend qu'elle est de Racine et de Despréaux. »

Après avoir fait partie des livres du Dr Desbarreaux-Bernard, cet

exemplaire se trouve conservé maintenant à la bibliothèque municipale de Toulouse.

LXXXVI

Les satyres et autres œuvres du sieur Régnier. *Dernière édition. Selon la copie imprimée à Paris.* (Leyde, Bonaverture et Abraham Elzevier), 1642, petit in-12.

Un exemplaire portant la signature et des notes de Racine a figuré sur le catalogue des livres d'Aimé Martin (1848), sous le n° 434. Il a reparu dans une vente du 15 mars 1882 (*Intermédiaire*, 1893, II, 178).

LXXXVII

Histoire de l'état présent de l'empire ottoman, traduite de l'anglais de M. Ricaut *par M.* Briot. 2e édition. Paris, Sébastien Mabre-Cramoisy. 1670, in-12.

La signature de Racine se trouve sur un feuillet de titre détaché de cet ouvrage. Ce fragment fait aujourd'hui partie des collections de M. Étienne Charavay, qui a bien voulu me le signaler.

LXXXVIII

J. Rutgersii *variarum lectionum libri sex.* Lugduni Batavorum, ex officinâ Elzevirianâ. 1618, in-4°; reliure en veau avec filets.

Le titre porte la signature de J. Racine.

Édouard Rahir, *Catalogue d'une collection unique de volumes imprimés par les Elzevier*, 1896, in-8, n° 118. Précédemment ce volume a fait partie également des livres du marquis de Morante (*Catalogue*, 3e partie, n° 4032).

LXXXIX

* *Journal de M. de* Saint-Amour, *Docteur de Sorbonne, de ce qui s'est fait à Rome dans l'Affaire des Cinq Propositions.* Imprimé par les soins du dit sieur de Saint-Amour. 1662, in-folio, à 2 colonnes. Reliure en basane.

Exemplaire relié aux armes de l'abbaye de Morimond. La signature de Racine est sur le titre. *Catalogue de la bibliothèque de feu M. de La Boullaye*, 1896, n° 857.

XC

De conservanda bona valetudine opus Scholæ Salernitanæ *ad Regem Angliæ cum* Arnoldi Novicomensis *medici et philosophi antiqui enarrationibus utilissimis; item de electione insignior. simplicium ac specier. medicinal. rhythmi vetustiss.* Othonis Cremo-

NENSIS; *de moderatione cibi et potus, item somni et vigiliarum doctrinæ saluberrimæ* D. PHILIPPI MELANCHTONIS. Parisiis, apud Carol. Perier, 1555, in-16, v. f., fil.

Catalogue de la bibliothèque Renard de Lyon (1884, n° 256) : « Exemplaire du poète Jean Racine avec sa signature ». Ce volume a appartenu auparavant à M. Parison (voy. cat., n° 495), qui a consigné sur la garde la note suivante : « Ce livre a appartenu au grand Racine. On a malheureusement essayé de faire disparaître quelques notes qu'il avait écrites sur les marges (p. 87 à 97); cependant on peut encore les lire, mais moins facilement que son nom qui a été respecté et que l'on voit au frontispice. »

XCI

SALLUSTIUS *cum veterum historicorum fragmentis.* Amstelodami, 1665, in-24 réglé, v. br.

Catalogue des livres... de M. J. L. D. (Merlin, 1834), p. 209 : « Exemplaire ayant appartenu successivement à Jean Racine et à J.-B. Racine, son fils aîné. Il porte la signature de Jean et de nombreuses notes de la main de J.-B. »

La *Notice des livres contenant des notes manuscrites de Jean Racine*, etc., insérée dans le *Bulletin universel des sciences et de l'industrie* (Mesnard, VI, 173), mentionne aussi une édition de Salluste en tout semblable à la précédente, mais portant la date de 1669; il doit y avoir une erreur de l'une ou l'autre mention, et ces deux volumes ne forment vraisemblablement qu'un seul et unique exemplaire.

XCII

Jacobi SANNAZARII *opera omnia.* Apud. Seb. Griphium, Lugduni, 1547. In-16, maroquin vert, filets, tranches dorées.

Cet exemplaire a figuré sur le catalogue des livres de Jacques-Charles Brunet (1re partie, avril 1868), sous le n° 245 : « Charmant exemplaire du comte d'Hoym. Au bas du titre on lit le nom de Racine un peu effacé. »

XCIII

* *Les œuvres de monsieur* SCARRON, *suivant la copie imprimée à Paris.* Elzevier, à la sphère, 1668, petit in-12, 2 parties reliées en veau brun.

Suivant M. P. Mesnard (VI, 173), un exemplaire de cet ouvrage, sur le titre duquel se trouvait la signature de Racine, a été mentionné dans un des catalogues de la bibliothèque de Villenave (Paris, Chimot, 1848, n° 548).

XCIV

L. Annæi Senecæ *philosophi opera omnia*. Lugd. Batav. apud Elzeviros. 1649, 4 vol. in-12.

La Bibliothèque nationale possède un exemplaire de cet ouvrage dont le tome Ier porte des notes manuscrites qui sont incontestablement de la main de Racine, à côté d'autres annotations qui semblent être d'Antoine Le Maistre. M. Mesnard a publié les notes de Racine (VII, 440).

XCV

L. et M. Annæi Senecæ *Tragœdiæ, cum notis* Farnabii. Amstelodami, apud Dan. Elzevier. 1678, in-24.

Un exemplaire de cet ouvrage, portant la signature de Racine, fait partie de la bibliothèque de M. Olivier de Gourcuff qui l'a signalé dans l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, 1893, I, 590.

XCVI

Sulpicii Severi *opera omnia quæ extant*. Lugd. Batav. ex officina elzeviriana, 1643, in-12.

D'après l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux* (1893, II, 178), un exemplaire de cette édition, portant la signature de Racine, a figuré parmi les livres de M. Renard, de Lyon.

On trouve dans une lettre signée Parelle, dans les *Archives historiques et statistiques du département du Rhône* (1827, t. VII, p. 33), la mention d'une autre édition de Sulpice-Sévère de 1574, ayant également appartenu à Racine. « Les deux livres d'histoire (de l'*Histoire sacrée*), dit M. Parelle, sont annotés en latin, depuis la première jusqu'à la dernière page ; l'historien y est souvent rectifié et l'autorité de Jansenius fréquemment invoquée. »

Voy. aussi *Bulletin universel des sciences et de l'industrie; sciences historiques*, t. XII (1829), p. 388.

XCVII

Histoire critique du Vieux Testament par le R. P. Richard Simon, *prestre de l'Oratoire*. Suivant la copie imprimée à Paris. 1680, in-4°, v. br.

La signature de Racine est sur le titre.

A figuré dans le *Catalogue des livres rares et curieux composant la bibliothèque de M. J. d'O**** (Joseph d'Ortigue) (Paris, 1862, p. 1), et plus tard au *Catalogue de la librairie L. Potier*, 2e partie, 1872, n° 41.

XCVIII

SOPHOCLIS *tragœdiæ VII, cum commentariis*. [A la fin :]Venetiis, in Aldi Romani academia, mense Augusto M. D. II. in-8°.

L'exemplaire de Racine est conservé actuellement à la Bibliothèque nationale. Le poète y a annoté trois tragédies, *Ajax*, *Electre*, et *Œdipe roi*. Ces annotations ont été publiées par Gail (*Philologus*, 1819, t. VI, p. 129), par M. Mesnard (VI, 233) et par M. Émile Pessonneaux à la suite de sa traduction du théâtre de Sophocle (Paris, 1869, in-12).

La Bibliothèque nationale possède également un autre exemplaire de la même édition de Sophocle, avec des notes qui ont été à tort attribuées à Racine. Ce volume a figuré sur le *Catalogue de la bibliothèque d'un amateur* d'A.-A. Renouard, t. II, p. 200.

XCIX

SOPHOCLIS *tragœdiæ VII* (*græcè*); *cum scholiis græcis Demetrii* TRICLINII. Typis Regiis, Parisiis, 1553, apud Adrianum Turnebum, typographum regium, in-4°, parchemin vert.

La Bibliothèque nationale possède actuellement l'exemplaire de Racine. La signature du poète n'est pas sur le titre, mais les notes de sa main sont nombreuses sur les marges d'*Ajax*, d'*Electre*, d'*Œdipe à Colone*, des *Trachiniennes*. Ces annotations ont été publiées par M. Mesnard (VI, 237-252).

C

SOPHOCLIS tragœdiæ septem (gr.), una cum omnibus græcis scholiis et cum latinis Joach. CAMERARII. Henric. Stephanus, 1568, in-4°, v.

Bibliotheca Hultemiana, t. II, n° 12,260. Cet exemplaire, qui se trouve actuellement à la bibliothèque royale de Bruxelles, porte, paraît-il, des annotations de Racine. C'est J.-C. Brunet qui, de passage à Bruxelles, signala cette circonstance. On lit dans l'*Indépendance belge*, du 29 avril 1853 : « Une découverte des plus intéressantes vient d'être faite à la Bibliothèque royale de Bruxelles. Des annotations mises en marge d'un exemplaire des tragédies de Sophocle, édition d'Henri Estienne, sous la date de 1568, ont été reconnues pour être de la main de Racine. La confrontation avec des autographes du grand poète ne laisse aucun doute sur leur authenticité, confirmée par la signature de Racine inscrite à un endroit du titre où il avait coutume de marquer ainsi tous les volumes de sa bibliothèque. L'ouvrage auquel ces précieuses annotations donnent tant de prix faisait partie de la collection de feu Van Hulthem. Le catalogue ne faisait aucune mention d'une circonstance de nature à piquer vivement cependant la curiosité des bibliophiles, et que le hasard vient de faire découvrir. »

CI

SOPHOCLIS *tragœdiæ VII ex adverso respondet latina interpretatio in qua verbum verbo reddidit Vitus* WINSEMIUS *carminum ratio ex G. Cantero diligenter observata.* Heidelbergæ, apud Hieronymum Commelinum, 1597, in-8°, rel. mar. rouge, jans., doublé de maroquin bleu-ciel à compartiments.

Catalogue des livres... de M. Armand Durand (février 1895), n° 265 : « Précieux exemplaire ayant appartenu à Racine, avec une correction de sa main. »

CII

SOPHOCLIS *tragœdiæ VII, unà cum omnibus græcis scholiis et latina Viti* WINSEMII *ad verbum interpretatione : accesserunt Joachimi* CAMERARII, *necnon Henr.* STEPHANI *annotationibus.* Genevæ, Paulus Stephanus, 1603, in-4°.

Un exemplaire de cette édition portant la signature de Racine et quelques notes de sa main est actuellement conservé à la Bibliothèque municipale de Toulouse.

CIII

* STEPHANUS *de Urbibus quem primus Thomas de* PINEDO, *Lusitanus, Latii jure donabat et Observationibus Scrutinio Variarum Linguarum, ac præcipuè Hebraïcæ, Phæniciæ, Græcæ et Latinæ detectis illustrabat....* Amstelodami, typis Jacobi de Jonge. 1678, in-folio.

Un exemplaire ayant appartenu à Racine est conservé aujourd'hui à la bibliothèque municipale de Toulouse.

CIV

Publii SYRI, *selectæ sententiæ, auctiores et ordine commodiori quam hactenus descriptæ et græcis iambicis a Jos.* SCALIGERO *expressæ, cum gallica explicatione rythmica. Fed.* MORELLUS *auxit et recensuit.* Parisiis, Libert, 1612, in-12.

Un exemplaire de cet ouvrage avec deux lignes seulement de Racine à la page 4 est signalé par M. Parelle comme lui appartenant dans les *Archives historiques et statistiques du département du Rhône* (t. VI, 1827, p. 33; — Mesnard, VI, 174).

CV

Novum Testamentum. Lutetiæ, ex offic. Rob. Stephani, 1549, in-16, mar. n., dent. à fr., tr. dor. (Ancienne reliure.)

Catalogue des livres de Ch. Giraud (mars 1855, n° 17) : « Signature de J. Racine sur le titre ».

Cet exemplaire avait figuré précédemment sur le catalogue Pont-la-Ville, 1850, n° 12, et antérieurement encore sur le catalogue J. L. D. (Merlin, 1834). Il est également mentionné dans la *Notice des livres contenant des notes manuscrites de Jean Racine*, etc., dans le *Bulletin universel des sciences et de l'industrie* (Mesnard, VI, 177).

CVI

* *Novum Testamentum, græcè, ex Bibliotheca Regia : cum vetustissimis exemplaribus, summa cura et diligentia collatum.* Lutetiæ, Rob. Stephanum. 1568 in-16, mar. rouge, fil. dor., tranches dor.

Un exemplaire portant la signature de Racine sur le titre se trouve actuellement conservé à la Bibliothèque municipale de Toulouse. La première partie, contenant les Évangiles, porte la date de 1569; la seconde partie, celle de 1568.

CVII

* *Novum Jesu Christi Testamentum, Vulgatæ editionis.* Parisiis, ex typographia Regia. 1649, 2 tomes divisés en 5 volumes, petit in-12, mar. rouge janséniste, tr. dor.

Catalogue de la librairie Claudin, novembre-décembre 1888, n° 57, 531.

« Signature autographe de J. Racine au bas du titre du premier volume. »

CVIII

* *Nouveau Testament en grec.* Paris, Imprimerie royale, 1642, in-folio, front. et vign., maroq. rouge, comp. à fil, tr. dor.

Catalogue des livres d'Ambroise-Firmin Didot (5e partie, 1883, n° 44).

« Exemplaire aux armes de Vignerod de Richelieu, abbé de Marmoutiers. Au bas du titre gravé, signature de Racine. »

CIX

* *Nouveau Testament, traduit en français, selon l'édition Vulgate, avec les différences du grec, par Mrs de Port-Royal.* Mons, Gaspard Migeot, 1667, 2 vol. in-8°, marq. rouge, tr. dor.

L'exemplaire qui a appartenu à Racine et qui porte sa signature sur le titre du premier volume, se trouve actuellement à la bibliothèque municipale de Toulouse.

Édouard Fournier a publié dans les notes de *Racine à Uzès* (p. 103) quelques lignes de Racine au sujet de cette traduction, transcrites par l'abbé Goujet.

CX

* THEOCRITI, MOSCHI, BIONIS, SIMMII *quæ extant, græcè et latinè, cum græcis in Theocritum scholiis, opere Dan.* HEINSII *edita : accessere Jos.* SCALIGERI, *Is.* CASAUBONI *et Dan.* HEINSII *notæ et lectiones.* Ex bibliopolio Commeliano. 1604, in-4.

L'exemplaire de ce recueil qui a appartenu à Racine se trouve actuellement à la bibliothèque municipale de Toulouse.

CXI

Traité du chemin de la perfection, tiré des œuvres de sainte THÉRÈSE, *traduit par* ARNAULD D'ANDILLY. Paris, 1659, in-8.

Un exemplaire de ce livre portant la signature de Racine a figuré, d'après le *Quérard* (1856, p. 396), sur le catalogue de la bibliothèque Feyrrat (1844, n° 67).

CXII

* *Petri* VICTORII *commentarii in librum* ARISTOTELIS *de Arte poetarum. 2ª editio.* Florentiæ, in officina Juntarum. 1673, in-folio.

La Bibliothèque nationale possède l'exemplaire de cet ouvrage sur les marges duquel Racine a essayé de rendre en français plusieurs passages de la *Poétique*. Ces passages ont été publiés par M. Mesnard (V, 477).

CXIII

* P. VIRGILIUS, *et in eum commentationes et paralipomena Germani* VALLENTIS GUELLII; *accessit Virgilii appendix, cum Jos.* SCALIGERI *commentariis et castigationibus.* Antverpiæ, Chr. Plantinus. 1575, in-folio, v.

La signature de Racine est inscrite dans la vignette gravée au frontispice de ce volume, qui appartenait, en 1887, à M. l'abbé Sabatier, chanoine honoraire de Beauvais, aumônier de l'hospice de Clermont (Oise). M. Maurice Henriet, qui a étudié cet exemplaire dans un article intitulé *Racine écolier* (*Correspondant*, 15 décembre 1887, p. 1070-1095), a comparé la signature du titre et l'écriture des marges à d'autres autographes de Racine et a cru pouvoir conclure à leur authenticité. C'est fort vraisemblable, car on voit figurer sur l'inventaire après décès la mention d'un exemplaire in-folio des œuvres de Virgile. M. Henriet pensait que ces annotations, assez abondantes, sont de la jeunesse de Racine — ce qui est encore fort vraisemblable — et qu'elles ont été écrites à Beauvais — ce qui est moins bien démontré. — Comme pour d'autres livres qui appartinrent à Racine, les notes qui se voient sur les marges de celui-ci ne sont guère qu'une table des matières très déve-

loppée. M. Henriet en donne (p. 1079) des échantillons fort intéressants; on constata de la sorte que l'étude de Virgile ainsi faite par Racine s'est bornée aux *Géorgiques*. M. Henriet termine son travail en signalant les réminiscences de Virgile qui se trouvent dans la première composition poétique de Racine, *le Paysage ou les Promenades de Port-Royal des Champs* (Mesnard, IV, 19-43). Elles sont intéressantes et instructives.

CXIV

P. Virgilii *opera, cum veterum omnium commentariis et selectis recentiorum notis : curante Abrah.* Commelino. Amstelodami, Abrahamus Commelinus. 1646, in-4.

La bibliothèque municipale de Toulouse possède un exemplaire de cette édition qui a appartenu à Racine et porte sa signature. Mesnard, VI, 323.

CXV

* Xenophontis *quæ extant opera.* Lutetiæ Parisiorum, typis regiis, 1625, in-folio.

D'après le *Quérard* (1856, p. 396), un exemplaire de cette édition portant la signature de Racine a figuré sur un catalogue du libraire Tross, en 1852.

D'après l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux* (1893, II, 178), ce même exemplaire aurait postérieurement fait partie des livres du marquis de Morante et figuré dans l'une de ses ventes.

III

Les cent quinze ouvrages dont nous venons d'énumérer successivement les titres ne sont assurément pas tout ce qui a été sauvé de la bibliothèque de Racine. D'abord, il est certain que d'autres volumes sont portés sur des catalogues où nous n'avons pas su les trouver. Comme nous le disions au début de ce travail, il fallait nous résigner, en dressant cette liste, à ce qu'elle fût incomplète et nous souhaitons vivement que d'autres recherches, plus heureuses ou mieux conduites, viennent encore augmenter de beaucoup notre énumération. Ensuite, nous avons volontairement laissé de côté des ouvrages sur lesquels nous avions recueilli des renseignements trop vagues pour pouvoir les utiliser. Par exemple, M. Feuillet de Conches cite, dans ses *Causeries d'un curieux* (t. III, p. 518), pour les avoir vus, « un Platon grec tout chargé de commentaires » de Racine, « deux volumes des Essais de Nicole et un d'Antoine Arnauld » également chargés de

notes, « un Dexter », « un Davila » qui se trouvaient ainsi commentés. Voilà qui est fort affirmatif, mais trop peu précis pour qu'on en puisse conclure quoi que ce soit de positif.

Ainsi que nous l'avons annoncé déjà, nous avons marqué d'un astérisque * dans la liste qui précède les titres des ouvrages qui sont également mentionnés sur l'état estimatif. Trente-huit astérisques ont été placés de la sorte, désignant trente-huit ouvrages portés ailleurs. Si on prenait ces chiffres à la lettre, il en résulterait qu'il faudrait ajouter soixante-dix-sept titres nouveaux aux trois cent dix-neuf qu'énumère l'état estimatif, soit au total 396 ouvrages possédés par Racine et dont l'existence nous a été signalée nominativement. Mais, en réalité, ce total doit être légèrement diminué et une quinzaine d'ouvrages mentionnés dans l'énumération qui précède sont portés sans doute également sur l'état estimatif sans que nous ayons pu les signaler par suite de l'insuffisance d'indication de ce dernier document. C'est donc un total approximatif de 380 ouvrages ayant appartenu à Racine dont nous pouvons maintenant donner la liste.

Certes, ce résultat ne saurait changer le jugement qu'on porte d'ordinaire sur le génie de Racine, ce génie fait d'une si longue patience et d'un goût si avisé. On n'ignore pas de quel laborieux choix cette inspiration si personnelle et si savante à la fois est le produit raffiné. Pourtant l'étude qui précède sert à confirmer cette opinion, à l'appuyer de preuves topiques. Il est un point sur lequel elle aboutit même à un résultat nouveau et digne de remarque : l'abondance, parmi les livres de Racine, des ouvrages historiques ornés de planches. Presque tous les ouvrages de cette nature parus en son temps, les plus beaux et les plus coûteux, sont sur ses rayons et le poète les consulte avec intérêt. C'est là qu'il va chercher la forme plastique de son rêve que sa qualité d'auteur dramatique l'oblige de rendre sensible à tous les yeux. Ces documents graphiques lui donneront l'aspect extérieur de ses personnages, comme la lecture des poètes anciens lui fournira, pour ainsi dire, l'âme dont il les animera. Ce sont là les deux parties d'un même ensemble. Peut-être n'était-il pas tout à fait superflu de le rappeler, car on oublie toujours un peu trop volontiers, aujourd'hui comme jadis, combien les Racines sont patients et soucieux de dire juste, tandis que les Pradons, ignorants incurables, se paient de paroles creuses dont ils ne sentent ni la valeur ni la portée, étalent leur suffisance et n'en rougissent point.

PAUL BONNEFON.

LA COMÉDIE FRANÇAISE DE LA RENAISSANCE

II

Premiers essais : traductions et théories.

(*Suite* [1].)

Deux femmes aussi se présentent dans un contraste non moins frappant : Alix, la maîtresse de l'abbé, type d'une vulgarité ancienne, et Hélène, sœur d'Eugène, fille aimable et gentille, caractère bien nouveau pour le théâtre de cette époque et qui connaît, au plus haut degré, la vertu de l'abnégation au point de se sacrifier, tout entière, au bonheur de son frère.

D'autres personnages s'ensuivent, laissant percer, sous les traits anciens, quelque chose due à l'étude et à une observation plus attentive; Mathieu le créancier, usurier très rusé et adroit, marchandant, avec un sans-gêne admirable, un bénéfice ecclésiastique à solde de ses créances, et Guillaume le vilain, flanqué par cette Alix, qui a su l'ensorceler au dernier point.

Tous ces types nettement distingués agissent librement avec assez d'aisance dans l'action, mais ils ont le tort de tenir de trop longs discours et de se perdre dans une foule de détails inutiles.

Eugène commence (I, 1) par la description de son état ecclésiastique :

> Il faut se contenter du bien
> Qui nous est présent et en rien
> N'estre du futur soucieux...
> Je ne voûray jamais à rien,
> Sinon au plaisir mon estude.

Rien n'égale sa tranquillité, et tandis que :

> Le laboureur avecque peine
> Presse ses bœufs parmy la plaine,
> L'artisan sans fin molesté
> A peine fuit sa pauvreté,

lui, à l'abri de tout danger, dans la paix la plus absolue, peut bien déclarer que tout le monde est à lui.

1. Voy. *Rev. d'histoire littéraire de la France*, 1897, p. 366.

Avoir les bois, avoir les eaux
De fleuves ou bien de fontaines,
Avoir les prez, avoir les plaines,
Ne recognoistre aucun seigneur.

Dans ce tableau tracé par l'abbé on reconnaît facilement cette peinture « des estats du siècle » qu'on retrouve si souvent dans la vieille littérature, et dans *Estat de Clergé* on lit à peu près la même chose :

Les clercs ont les prelations,
Les rantes, les possessions,
Les grans palaffrois, les chevaux,
Les vins vieux et les vins nouveaux [1]...

Messire Jean, en adroit flatteur, ressentant jusqu'à un certain point l'influence du parasite latin, renchérit sur ces louanges du bonheur de son maître, en ajoutant que c'est bien pour lui qu'on apprête les parfums les plus exquis.

Le perdreau de la saison,
Le meilleur vin de la maison...
le feu léger
De peur que le froid outrager
Ne vienne la peau tendrelette;
Le linge blanc, la chausse nette,
Le mignard pignoir d'Italie...

Pour ce qui est des devoirs de l'état ecclésiastique,

Au lieu de ces sots exercices,

l'abbé s'amuse à la chasse et dans les repas splendides,

On rit, on boit, chacun fait rage
De babiller du tricotage,

et s'il lui vient à l'esprit de délasser son ennui avec les femmes, « en la queste on se jette » et Paris en pourvoie à foison.

Puisque le discours est tombé sur les femmes, l'abbé fait part à son confident, qu'en « voulant couvrir son honneur » il a marié sa maîtresse Alix à Guillaume « le bon lourdaut », et la description de cette amourette, dont il n'épargne aucun détail, anime toute la scène de sa chaude sensualité.

1. Voy. le recueil général et complet des fabliaux par MM. Anatole de Montaiglon et Gaston Raynaud, vol. II, p. 264, n. LIII, *Des estats du siècle.*

« O! fort bien fait! » s'écrie le flatteur, qui approuve aussi la dot de trois cents écus que l'abbé a donnée à sa belle.

... trois cents escus; et bien!
Qu'est-ce, pour vostre dignité,
Sinon qu'œuvre de charité?

et Eugène, reconnaissant, lui fait l'honneur de cette déclaration :

... O serviteur fidelle,
Tu me vaux une maquerelle.

Le maître parti, Messire Jean change aussitôt de ton et lui applique un italianisme fort expressif, en l'appelant « messer coyon » et en ajoutant que :

S'il dit ouy, je dis ouy;
S'il dit non, je dis aussi non...
Ainsi je fais un ameçon
Pour attraper quelque poisson.

Peut-être me trompé-je, mais dans ces rapports entre l'abbé et le chapelain, je trouve comme un écho de ceux qui se passent dans le théâtre classique entre les militaires et leurs parasites, toujours prêts à en flatter les vices, quitte à s'en moquer aussitôt qu'ils tournent le dos.

Artotrogus, dans le *Miles gloriosus*, loue de même la gloire de Pyrgopolinices :

Heic est : stat propter virum
Fortem atque fortunatum, et forma regia,
Tum bellatorum. Mars haud ausit dicere,
Neque aequiparare suas virtutes ad tuas.

Mais il ajoute ensuite, lorsque le maître ne l'entend plus :

Venter creat omneis has aerumnas auribus;
Peraudienda sunt, ne denteis dentiant.

Que l'on change le maître militaire contre le maître abbé, et la filiation paraîtra sinon évidente, au moins probable.

Dans la troisième scène, l'auteur nous présente Guillaume et sa femme. Le premier s'extasie sur la vertu de celle que le ciel lui a donnée en partage. Ah, mon Dieu! s'écrie-t-il :

Je t'en iray désormais
Souvent présenter des chandelles,
Et à la Royne des pucelles,
Qui m'a donné si chaste femme.

Alix est pour lui la providence personnifiée et, en effet, depuis qu'elle est chez lui, toute chose va à souhait et le ciel paraît les protéger. Non seulement il n'a plus à craindre la rigueur de la faim, mais parfois il arrive aussi que sa femme lui donne de l'argent pour qu'il s'amuse à son gré, et ce qui extasie notre *lourdault*, c'est la pureté qu'Alix affiche, en le priant, mains jointes, de respecter sa pudeur :

Escoute, mon mignon, contemple
Du bon Joseph la saincte exemple,
Qui ne toucha sa saincte Dame.

Guillaume serait donc heureux, s'il n'y avait un créancier qui réclamât un certain paiement, mais la sainte Alix qui, se tenant à l'écart, a ri jusqu'alors de la nigauderie de son mari, intervient à ce moment et lui dit :

Il faut prendre patiemment
Ce que nostre Dieu justement
Pour nos commises nous envoye.

Elle est d'autant plus sûre que le ciel pourvoira à leurs besoins que, dans l'instant même, se présente Messire Jean, auquel tous les deux font un accueil on ne pourrait plus aimable.

Cette hypocrisie de la maîtresse de l'abbé, hypocrisie qui se rattache, à plusieurs reprises, à celle de ce monde ecclésiastique qui l'entoure, me paraît révéler chez notre écrivain un esprit d'observation peu commun aux auteurs des farces et qui donne à tous ces vieux types un air nouveau et d'après nature.

Au deuxième acte, l'action commence. Florimond revient de son expédition en Allemagne et la paix lui sourit avec tous ses charmes, de même qu'à ses camarades,

A qui presque on voyoit les os,
Ayans une face despite,
Du soleil quasi demi-cuite.

Les souvenirs de « l'ancienne Capuë » hantent cependant le bon capitaine. Il voit les soldats,

Oublians leur face guerrière,

tout « despendre » en délices et en amourettes, et il s'en plaint vivement :

Mais quoi? comment? où est l'enseigne,
Où est la bataille qui seigne

De tous costez en sa fureur?
Où sont les coups, où est l'horreur,
Où sont les gros canons qui tonnent,
Où sont les ennemis qui donnent
Jusques aux tentes de nos gens?
Ha! nous deviendrons négligens...

Mais il a beau prêcher; lui-même n'a pas oublié les joies de l'amour et il court embrasser sa bonne et fidèle Alix sans soupçonner point ce qu'il est arrivé pendant son absence. Arnauld, son écuyer, arrive ensuite, épris lui aussi des beautés de Paris,

Paris ville mignarde et belle,

et comme Florimond lui demande des nouvelles de la guerre, celui-ci a beau jeu pour se moquer de l'empereur (Charles-Quint) qui « remasche son ire »,

Et grinçant les dents s'encourage.
Qu'il vienne s'il l'ose assiéger Metz [1],
On lui serviroit de bons mets!

Tout cela devait résonner agréablement aux oreilles des courtisans et du roi, auquel le poète s'était déjà adressé par la bouche de l'abbé, en l'appelant « Henry magnanime ».

Les compliments eurent donc, sans doute, leur part à l'heureux succès de la pièce et au cadeau, dont Henri II gratifia Jodelle.

Les deux militaires disputent sur le droit qu'ils ont au repos. Arnauld, « sauf toujours vostre advis meilleur », dit à son maître qu'on leur doit permettre

D'avoir pour raffraichissement
En volupté contentement,

car, après tout, pourquoi doivent-ils travailler sans relâche, en exposant leur vie,

Tandis que « ces pourceaux nourris
Dedans ce grand tect de Paris »
S'amusent à leurs dépens?

Arnaud s'en prend aussi aux « babouïns advocasseux » remplis de « morgue italienne », mais son maître interrompt ses longs discours en lui ordonnant de prendre langue sur Alix, tandis qu'il va se promener.

1. Il l'assiégea en effet, mais il dut ensuite se retirer.

A ce moment a lieu un changement de scène (a. II, s. 3), car l'auteur nous présente Hélène d'abord seule, ensuite avec son frère l'abbé. La bonne fille, ayant vu Florimond, se souvient que celui-ci s'était épris jadis d'elle, mais vaincu par son « chaste cœur » avait entrepris la conquête facile d'Alix. Or, en voyant que le capitaine fait retour, elle craint qu'il n'arrive quelque malheur à son frère :

Je vous jure une bonne foy,
J'ayme mon frère mieux que moy,

d'autant plus qu'elle sait les rapports entre la femme de Guillaume et l'abbé.

O quelle horreur! quel cocuage!

Hélène est prête à se sacrifier pour le bonheur d'Eugène; elle lui adresse des reproches, mais celui-ci, à peine sa sœur a-t-elle entamé le discours, se fâche et répond par de gros mots :

Comment? qu'est-ce cy? quelle guise?
Voilà un brave homme d'église!

réplique à son tour Hélène, et l'entretien en demeure là.

Au troisième acte, Arnauld apprend à son seigneur la conduite d'Alix; celui-ci s'emporte. Arnauld renchérit sur l'injure essuyée et il veut bien venger son maître d'une façon terrible :

... J'en renie tous les cieux,
Si je ne fais tomber en bas
Tant de jambes et tant de bras
Que Paris en sera pavé.

Dans l'acte suivant, il sera encore plus féroce et plus dévoué, en arrêtant de tuer l'abbé et de prendre sur lui toute la responsabilité du meurtre :

Je me hasarde à la fortune.
Tout seul demain je m'en iray
Et nostre abbé je meurdriray;
Si je fuy ignorez le cas :
Si je suis pris, dites que pas
N'estiez de ce faict consentant.

« Vrayement, c'est bravement s'offrir », s'écrie Florimond. Ce ne sera pas le chapelain qui entrera en concurrence de dévoûment

avec Arnauld. Bien loin de se sacrifier, Messire Jean jette au nez de l'abbé le bonheur dont il était jadis si fier :

Et vous souliez sous le pied mettre
Toute inconstance et changement,
Vous vantant qu'éternellement
Non autre que vous vous seriez
Et tous les ennuis chasseriez.

D'ailleurs tout le monde perd la tête au moment du danger. Seulement Alix garde un air assez tranquille, car tout en étant battue à la fin de l'acte par le fougueux Florimond, qui lui enlève tous ses cadeaux, elle courbe le front comme une victime résignée et a recours à son hypocrisie habituelle.

Il faut que chacun pense
Que toujours telle récompense
Suit chacun des forfaits...

Guillaume (a. IV, s. 1) ne conçoit aucun soupçon et il se plaint de ce

Que l'on bat ma pauvre innocente.

Bien qu'il ait entendu ce dont Florimond accuse sa femme, il est loin de douter de sa vertu :

C'estoit de grand peur, ainsi comme
Ceux-là que l'on gesne au palais,
Confessent des forfaits non faits.

Observation qui, attendu les temps, ne manque point d'une certaine finesse. Les faits cependant se chargent de lui dessiller les yeux. En attendant, Mathieu, le créancier, se présente à notre bon homme. Il a flairé le malheur, et comme il craint pour son argent, aussi exige-t-il le paiement immédiat, autrement il va faire emprisonner Guillaume

Dedans l'enfer du Chastellet;
Est-il rien au monde si laid
Que de frauder ses créditeurs?

Voilà un autre trait assez bon, dont je prie le lecteur de vouloir prendre note. Messire Jean, malgré l'épouvante à laquelle il est en proie, ne se moque pas mal des gens de guerre,

... dont l'un vend sa terre,
L'autre un moulin à vent chevauche...
L'autre porte en sa gibbecière

Tous ses prez, de peur qu'au besoing
Son cheval n'ait faute de foin...

Enfin (a. V) il conseille à son maître d'avoir recours à sa sœur, puisque :

Jusqu'à l'autel de sa mort
S'estend l'amitié fraternelle.

Un bon mariage entre elle et le capitaine pourra les tirer d'affaire tous les trois, et pour ce qui est du créancier, on lui trouvera un bénéfice ecclésiastique, car, comme l'abbé remarque,

Le marché de Romme est bien ample.

Hélène accepte, Florimond s'apaise à cette proposition; seulement le pauvre Guillaume doit entendre résonner à son oreille une vérité bien cruelle, qu'il supporte pourtant avec une résignation qu'on ne saurait admirer.

L'abbé, ayant arrangé ses affaires, l'appelle et lui dit sans aucun ménagement :

J'ayme ta femme, et avec elle
Je me couche le plus souvent,
Et je veux que d'oresnavant
J'y puisse sans soucy coucher.

A quoi le *lourdault* répond :

Je ne vous y veux empecher,
Monsieur; je ne suis point jaloux,
Et principalement de vous.

On verra que M. Charles va peut-être trop loin en affirmant que c'est l'influence italienne qui a corrompu la moralité de la comédie française.

Messire Jean ne se moque pas mal de son abbé :

Ne voilà pas un bon frère?

mais il espère pouvoir faire son chemin avec lui :

Il faudra que je mette en teste
A mon abbé de me renger
A quelque osselet pour ronger.

Alix reprend tranquillement sa place, en remerciant le bon Dieu, qui a daigné venir à son secours.

O Dieu hautain!
Tu m'as bien tost mieux fortunée
Que je ne me disois mal née.

Enfin Hélène se réjouit, à son tour, du bonheur de son frère et celui-ci ne se sent pas d'aise et prie son beau-frère, et tout le monde, de venir dîner avec lui.

Sus entrons; on couvre la table:
Suyvons ce plaisir souhaitable
De n'estre jamais soucieux,
Tellement mesme que les dieux,
A l'envy de ce bien volage,
Doublent au ciel leur sainct breuvage.
Adieu et applaudissez.

Cette façon de finir par un banquet, l'auteur a dû la tirer du théâtre latin et rappelle entre autres le *Curculion* :

Tu, miles, apud me cœnabis : hodie fient nuptiae [1].

Toute comédie latine finit, de même, en demandant les applaudissements du public : *Nunc spectatores plaudite.*

L'abbé révèle encore l'inspiration païenne de son auteur par l'allusion qu'il fait aux dieux buvant le nectar, ce qui est fort curieux, dans la bouche d'un homme d'église.

Cette analyse, peut-être trop détaillée, de la pièce de Jodelle, devrait, à mon avis, persuader le lecteur que l'école de Ronsard n'avait pas tous les torts en applaudissant en elle quelque chose de bien différent des représentations informes du moyen âge.

Que l'on suppose un auteur de farces, développant le même sujet. Il nous aurait présenté une pièce « très bonne, fort joyeuse et profitable à un chacun », à quatre ou cinq « personnages » tout au plus, savoir le *mary*, la *femme*, le *gentilhomme*, le *gallant*, le *varlet*, et tout cela en peu de pages comme un fabliau mis en action, sans conclusion aucune, avec cette hâte caractéristique de tout dire dès le début et d'en finir au plus tôt. Ce qui s'en serait suivi aurait été la suppression totale des traits principaux, celui par exemple du contraste entre Hélène et Alix, ou entre Arnauld et Jean, et on peut même ajouter que la sœur de l'abbé n'aurait pas existé, ou, en existant, elle aurait dû jouer un rôle rien moins que moral. Alix, à son tour, réduite à la physionomie uniforme de la *femme*, avec un redoublement d'effronterie, aurait perdu ces traits caractéristiques de l'hypocrisie religieuse, que nous venons de constater en elle.

En d'autres termes, les types abstraits et monotones, qui

1. Voy. aussi le *Cable*, le *Petit Carthaginois*, *Pseudolus*, *Phormion*.

entourent comme un brouillard gris, toujours le même, le théâtre avant la Renaissance, auraient remplacé, effacé tout ce qui chez Jodelle pouvait ressembler à un caractère.

Faut-il ajouter encore que c'est précisément dans cette partie formelle de l'action, sur laquelle on a trop facilement glissé, qu'on retrouve ce sens nouveau de l'art appris, sans doute avec beaucoup de faiblesse, à l'école classique, et tout à fait inconnu aux devanciers de notre auteur?

Les personnages de l'*Eugène* entrent, parlent, causent, agissent, suivant certaines règles dont les poètes des farces n'avaient, jusqu'alors, pas même soupçonné l'existence; les passages d'une situation à l'autre paraissent d'une manière nette et le sujet se développant par degrés, avec un procédé assez logique, révèle le commencement d'une méthode.

Le commencement d'une méthode et d'un genre nouveau, ai-je dit, mais non pas une transition.

Jacques Grévin, dans sa comédie la *Trésorière* (1558), suivit de près Jodelle, tandis que dans l'autre pièce, les *Esbahis*, qu'il fit jouer ensuite, le 15 février 1560, au collège de Beauvais, il ressent plutôt cette influence italienne dont nous aurons occasion de nous occuper ensuite[1].

La *Trésorière*, selon l'avis de M. Royer et celui de M. Chasles[2], n'est donc, à tout prendre, qu'une contrefaçon libre de l'*Eugène*, et M. de Julleville ajoute que « les pièces de Grévin furent composées comme autrefois tant de farces, sur des aventures réelles qui avaient défrayé tout récemment la chronique scandaleuse à Paris. Du moins l'auteur se vante dans son *Avant-jeu* de n'avoir rien inventé; ce n'est peut-être là qu'une feinte pour affriander la malignité publique. Mais par cette affectation de puiser ses sujets dans des aventures de quartier, la comédie de la Renaissance demeurait, sans l'avouer, fidèle aux traditions de la farce[3]. »

1. Voici l'édition que j'ai pu consulter : *Le théâtre de Jacques Grevin de Clermont en Beauvaisis*, Paris, Vincent Lertenas, 1562. — « Cette comédie, dit la notice qui précède les *Ebahis*, » fut mise en jeu au college de Beauvais à Paris, le XVI jour de fevrier, MDLX, après la tragédie de J. Cesar et les jeux satiriques, appellez les veaux. » Pour la *Trésorière* on lit aussi, « ceste comedie fut faicte par le commandement du roy Henri II pour servir aux nopces de Mme Claude de Lorraine, mais pour quelques empeschemens differée; et depuis mise en jeu a Paris au collège de Beauvais, après la satyre qu'on appelle communement les veaux, le V de Fevrier MDLVIII. » Aussi la *Trésorière* aurait-elle été jouée de même que les *Ebahis*.

2. Voy. Royer, *ouvr. cité*, I, p. 103, et Chasles, *ouvr. cité*, p. 39, etc.

3. Petit de Julleville, *Le théâtre en France*, etc., p. 86.

Les personnages de la pièce, disposée en 5 actes et subdivisée en 21 scènes, sont au nombre de neuf, savoir :

La trésorière, CONSTANTE.
LOYS, gentilhomme.
RICHARD, serviteur.
Le trésorier.
MARIE, fille de chambre.
Le Protonotaire.
BONIFACE, serviteur.
SULPICE, marchand.
THOMAS, serviteur.

Dans le prologue, Grévin combat à outrance, et d'une manière bien plus vive que son devancier, le théâtre du moyen âge, et il annonce qu'il va mettre en scène des événements de son temps, mieux encore une aventure qui a eu lieu « non loing de la place Maubert »[1], et le personnage principal « est de nostre université ». Rien pourtant n'appuie cette assertion, et je ne saurais dire sur quels arguments est fondée l'hypothèse de M. Chasles que le poète aurait dû cacher sa pièce, en assurant à ses amis qu'on la lui avait dérobée et la faisant jouer ensuite sous un autre nom, celui de Maubertine. Je trouve, au contraire, que ce dernier nom aurait, bien mieux que le premier, dévoilé à tout le monde les personnalités renfermées dans la pièce, et l'on a vu d'ailleurs que même l'*Eugene* portait probablement un sous-titre, celui de la *Rencontre*, destiné à mieux représenter le sujet de la comédie[2].

1. Non, ce n'est pas de nous qu'il fault,
Pour accomplir cest eschaffault,
Attendre les farces prisees
Qu'on a tousiours moralisee :
Car ce n'est nostre intention
De mesler la religion
Dans le subiect des choses feinctes.
Aussi iamais les lettres
Ne furent donnees de Dieu
Pour en faire apres quelque ieu.
Et puis toutes ces farces badines
Me semblent estre trop indignes
Pour estre mises au devant
Des yeux d'un homme plus sçavant.
Celuy donc qui voudra complaire
Tant seulement au populaire,
Celuy choisira les erreurs
Des plus ignorans basteleurs :
Il introduira la nature,
Le Genre-humain, l'Agriculture,
Un Tout, un Rien et un Chascun,
Le Faux-parler, le Bruict commun,
Et telles choses qu'ignorance
Jadis mesla parmi la France.
Que pourrons-nous donc inventer
A fin de chascun contenter?
Quoy? le badinage inutile
Par qui quelquefois Martin-Ville
Se feit escouter de son temps?
Quoy? demandez-vous ces Romains
Jouer d'une aussi sotte grace,
Que sotte est ceste populace
De qui tous seuls ils sont prisez,
Vous estes bien mieux avisez,
Comme je croy : vostre presence
Merite avoir la jouissance
D'un discours qui soit mieux limé...
N'attendez donc en ce theatre
Ne farce ne moralité ;
Mais seulement l'antiquité,
Qui d'une face plus hardie
Se représente en comedie...
Nous representons les amours
Et la finesse coustumière,
D'une gentille tresoriere,
Dont le mestier est descouvert
Non loing de la place Maubert.
Vray est que le protonotaire
Principal de tout ceste affaire
Est de nostre université.

2. Voy. E. Chasles, *ouvr. cité*, p. 39. On sait seulement que Grévin eut à eprouver des ennuis à cause de sa religion protestante, ce qui explique l'acharnement avec lequel, dans le prologue, il combat les mystères, où l'on jouait la Bible (les lettres sainctes). Ce sentiment religieux, et le désir de « complaire aux doctes », n'empêcha pourtant pas notre auteur de remplir sa comédie de passages et de situations on ne pourrait plus licencieuses.

L'intrigue peut s'expliquer en peu de mots.

Constante, la femme du Trésorier (la Trésorière), court à la fois deux lièvres. Elle aime d'un amour très tendre le Protonotaire, jeune écolier, aimable et spirituel, et dans le même temps écoute les soupirs de Loys, gentilhomme qui a le mérite inestimable de ne pas ménager l'argent avec elle. Il arrive même que, comme l'écolier n'a presque jamais le sou, Constante emprunte de l'argent au gentilhomme pour en faire cadeau à son tendre ami, ce dont se plaint vivement Richard, le valet du gentilhomme :

C'est une mer, où il a mis
Mille trésors qu'elle dévore...

Ce valet a bien un air de famille avec Arnauld, car il est tout dévoué aux intérêts de son seigneur :

Aussi le serviteur doit faire,
Pour à son bon maistre complaire,
Le devoir comme il appartient
Jusques à la mort, s'il convient
L'endurer pour l'amour de luy (a. 1).

Constante relève ses fautes, par l'amour qu'elle porte au Protonotaire, un amour capable d'un haut dévouement et qui la distingue d'Alix, profondément vicieuse et corrompue :

... je suis si bien son amie,
Que s'il me demandoit la vie
Je lui départirois mon âme (II. 2),

et son dialogue avec le jeune homme me paraît animé d'un amour tendre et passionné (V, 3).

Elle mérite d'autant plus l'indulgence du public, que son mari paraît tout à fait méprisable et digne de son malheur.

Il n'est pas des pauvres souldars
Desquels ces braves Tresoriers
N'attirent tousjiours des deniers,

s'écrie Richard, en parlant de lui. Il prête l'argent à usure, exploite les vices des gens de cour et ce qu'il plaint surtout dans ses mésaventures conjugales, c'est la perte des bijoux de sa femme.

D'ailleurs, mari d'une confiance aveugle et de l'étoffe de Guillaume, il croit tenir...

... tout de ma femme,
Qu'avant me faire un cas infame
Plustost endureroit la mort (I, 2),

et il s'émeut doucement lorsque Constante lui fait hâte de partir, en prétextant sa crainte que quelque malheur ne lui arrive, si la nuit le surprenait encore en voyage.

Pendant l'absence du Trésorier, Constante donne rendez-vous au Protonotaire; le gentilhomme veut se présenter à son tour, mais il entend de son valet que la belle est renfermée avec un rival. Le gentilhomme alors monte en fureur, enfonce la porte; le Protonotaire doit se rendre, la femme pleure, et pour comble d'intrigue, le mari survient tout à coup.

Le dénouement qui suit est d'une extrême faiblesse, car le Trésorier, menacé par Loys et Richard, non seulement ne demande aucune satisfaction de l'injure essuyée, mais il consent aussi que sa femme rende les bijoux à Loys et finit par pardonner à tout le monde.

Constante, dit la *fille de chambre*, remercie son mari,

promettant
D'en faire encore demain autant. (Sc. dern.)

Le tissu de la fable ne vaut guère mieux que celui de l'*Eugène*, d'autant plus que les événements du dernier acte forment seulement le sujet du récit d'un des domestiques, l'auteur n'étant pas à même de le développer par l'action. On voit aussi que Grévin a suivi d'assez près la pièce de Jodelle, et il lui est arrivé même de l'empirer sous certains rapports. On comprend, par exemple, la lâcheté du *vilain* Guillaume, caractéristique de l'époque, mais on comprend moins celle du Trésorier, homme qui jouit d'une position sociale assez respectable, et le détail des cadeaux rendus n'est qu'une mauvaise copie des exploits de Florimond.

Mais ce que les critiques de Grévin n'ont pas remarqué, c'est le rôle plaisant joué par Boniface, dont le nom, de même que celui de Constante, rappelle plusieurs personnages de la comédie latine et italienne.

Boniface, serviteur du Protonotaire, court lui aussi ses aventures, avec Marie, fille de chambre de la Trésorière, qui le préfère à Richard, valet du gentilhomme; de sorte que les domestiques ont la même chance que leurs maîtres[1]. Au moment du danger, Boniface paraît à la fois fanfaron et poltron; il se tient loin de la

1. La promesse avec laquelle Richard voudrait séduire la fille se trouve répétée, au commencement du XVIIe siècle, par Trotterel, dans sa *Gilette* :

« Je suis niez, laissez-moi faire,
Aussi bien n'engendré ie point. »

maison de la Trésorière, en répondant à Marie, qui l'engage à entrer, qu'il doit faire sentinelle au dehors, et après,

> ... Quand j'ay oui ce beau mesnage,
> Ainsi qu'un homme de courage,
> J'ay gaigné le grenier au foin.

Le Protonotaire sort et se plaint à son valet de ce qu'il n'est pas venu à son secours.

« J'étais détenu, combattant contre deux souldars », réplique celui-ci; et en entendant le récit du malheur de son maître :

> Ha, si j'eusse esté avec vous!

ajoute-t-il d'un ton héroïque.

Ce sont là des traits qui annoncent la comédie d'intrigue où le rôle de valet acquiert une importance remarquable, où il a ses amours de même que son maître et où il lui arrive fort souvent de prendre la poudre d'escampette, quitte ensuite à prôner ses exploits imaginaires.

Les esclaves du théâtre latin ont eux aussi leurs aventures galantes; il suffit de rappeler, entre autres, le dialogue de Scéparnion et d'Ampelisque dans le (*Cable* II, 4). Ailleurs, Sanga le centurion de l'*Eunuque* se présente au combat armé d'un torchon, tremblant de peur et il avoue, malgré son air héroïque, que son « animus est in patinis » (IV, 8). La pièce française finit, comme l'*Eugène*, par un banquet et un salut au public, et ce congé deviendra habituel, dans la comédie successive.

> Mais il fault aller apprester
> Le banquet. De vous inviter,
> Messeigneurs, i'auroy bonne envie,
> Mais, amenda, la compagnie
> Qui est ceans mangeroit bien
> Le Tresorier et tout son bien.

Pour citer des congés semblables dans la comédie classique, je n'ai que l'embarras du choix. Dans le *Cable*, la pièce finit par ce salut d'un personnage plaisant :

> ... spectatores, vos quoque ad cœnam vocem,
> Ni daturus nihil sim, neque sit quidquam polludi domi,
> Nive adeo vocatos credam vos esse ad cœnam foras.

Et dans le *Pseudolus* :

BALLIO. — Quin vocas spectatores simul? (à boire)
PSEUDOLUS. — Hercle, me isti
Haud solent vocare, neque ergo ego istas.

Les deux pièces que je viens d'exposer, dans tous leurs détails, sont les seules qui pourraient marquer cet anneau de conjonction qu'on a voulu trouver entre la farce et la comédie et que l'on a échangé, à mon avis, avec la faiblesse naturelle aux premiers essais.

L'*Eugène* et la *Trésorière* sont les avant-coureurs du nouveau théâtre comique; mais les moyens qu'on y déploie ne se ressentent pas encore de cette inspiration large et variée que nous retrouverons dans les pièces successives.

On pourrait dire que Jodelle et Grévin ont craint de trop « voguer en la mer latine », et ils se sont pourtant tenus en vue de cette vieille plage, qui va bientôt disparaître à nos yeux.

Sur ces entrefaites, la comédie italienne et la latine continuaient à se propager. En 1555 on joua à Paris, toujours devant la cour, les *Lucidi* du Firenzuola et la *Flora* de Louis Alamanni; successivement en 1573, le *Negromante* de l'Arioste était traduit par Jean de la Taille, et depuis cette époque, les traductions du théâtre italien deviennent de plus en plus nombreuses et soignées.

D'autre part, Antoine de Baïf, en 1567, fit paraître son *Brave*, traduction du *Miles gloriosus*, qu'il avait composé, comme la préface dit, « du commandement de Charles IX roy de France et de Catherine de Médicis, la royne » sa mère et qui « en la presence de MM. (à l'hôtel de Guise), pour demontrance d'alegresse publique en la paix et tranquillité commune de tous princes et peuples cretiens avec ce royaume, que Dieu veule confermer et perpetuer, fut publiquement en l'hôtel de Guise à Paris representée, le mardi, feste de saint Charlemagne XXVIIIe jour du mois de janvier, l'an MDLXVII. »

Il publia, six ans après, son *Eunuque*, tiré de Térence [1], et dans les deux pièces, on voit déjà ce procédé d'*adaptation* que nous aurons occasion de constater ensuite, et qui consiste dans la transformation des scènes et des personnages étrangers, en éléments français bien à la portée de l'auditoire.

Le *Brave* est précédé par les « chants recitez entre les actes de

[1] *Le Brave*, etc., Paris, Robert Estienne, 1567.
L'Eunuque, etc., Paris, Lucas Breyer, 1573.

la comédie », et cette mode d'entremêler des poésies et des chansons aux actes pouvait ressentir des exemples assez nombreux du théâtre italien[1].

Le premier « chant » de Ronsard s'adresse au roi; le suivant, dû à de Baïf, exalte la gloire de la reine[2], les autres, composés à la louange de « Monsieur, Monsieur le duc, Madame », sont l'œuvre de Desportes, de Filleul et de Boileau.

Tout cela nous permet de répéter deux remarques importantes, c'est-à-dire cette unité et jusqu'à un certain point cette collaboration de la Pléiade tout entière aux essais dramatiques de l'époque, dont nous avons donné maint exemple, et le rôle important joué par la cour dans l'encouragement de l'art nouveau devenu, partant, *courtisan*. L'*adaptation* commence par changer le nom des personnages, qui sont tout à fait modernisés[3].

Miles Gloriosus. — *Dramatis Personæ.*	**Brave.** — *Personnages.*
PYRGOPOLINICES, miles.	TAILLEBRAS, capitaine.
ARTOTROGUS, parasitus.	GALEPAIN, écornifleur.
PALAESTRIO, servus.	FINET, valet.
PERIPLECTOMENES, senex.	BONTAMS, vieillard.
SCELEDRUS, servus.	HUMEVENT, valet de Taillebras.
PHILOCOMASIUM, meretrix.	EMEE, amie.
PLEUSIDES, adolescens.	CONSTANT, amoureux.
LUCRIO, puer.	RATON, laquais de Taillebras.
MILPHIDIPPA, ancilla.	PAQUETTE, chambrière de Fleurie.
AEROTELEUTIUM, meretrix.	FLEURIE, courtisane.
PUER.	SANNOM, laquais de Bontams.
CARIO, coquus.	SABAT, cuisinier.

L'adaptation continue dans le changement du lieu de l'action, qui n'est plus la ville d'Ephèse, mais la France, et le capitaine devient un fanfaron du siècle, avec des rodomontades qui, tout en

1. C'était fort à la mode, dans le théâtre italien de l'époque, de jouer, dans les entr'actes, des intermèdes en vers ou en musique; chez Machiavelli, dans le *Vecchio amoroso* du Giannotti, dans l'*Errore* du Gelli, dans la *Suocera* du Varchi, ce sont seulement des madrigaux débités par le chœur; mais quelquefois ces intermèdes prenaient des proportions encore plus remarquables; des danses, des chansons, des pantomimes se mêlaient aux joutes, aux inventions allégoriques et mythologiques, et dans la plupart des cas, ces allégories étaient à l'honneur des princes présents au spectacle.

2. Qui poussera si haut sa voix
Qu'il entone une chanson dine
De vous, ô Roine Catherine,
Mère du peuple et de nos rois?

3. Le changement apporté par l'auteur dans les noms n'est pas à tout prendre fort radical. Dans la plupart des cas l'idée qui les forme est toujours la même, comme le *puer* anonyme traduit par *Sannom*. Que l'on ajoute que l'auteur adoucit en deux cas ce que le nom de *meretrix* avait de trop blessant pour l'oreille de son public royal, en le changeant en ceux de *courtisane* et d'*amie*.

ressentant l'influence du modèle latin, se sont tant soit peu acclimatées et qu'il vient d'accomplir dans les îles Orcanet.

La première scène n'est, à tout prendre, qu'une traduction du texte latin, mais les entreprises du héros sont modernisées. La deuxième, où l'on expose le sujet, varie dans les prières que Finet adresse au public, afin qu'il veuille se tenir tranquille, sans faire trop de bruit. C'est là, disons-le en passant, un des caractères principaux de tout prologue de la comédie de l'époque; nous en verrons des exemples nombreux qui attestent de quelle manière les spectateurs encourageaient les artistes et les auteurs.

Le peu de changements sont à peu près de l'ordre déterminé par l'exemple suivant.

(Texte latin, III, 3.)

PALAESTRIO. — Quo tu agis?
LUCRIO. — Missus sum alio.

(Texte français.)

RATON. — Chez la couturière,
Près de la porte de Bourgogne,
Pour y voir si quelque besogne
Qu'elle fait à madame Emée
N'est point encore achevée.

L'A. ne varie jamais le nombre des scènes, mais seulement il les distribue quelquefois différemment et le dernier mot est donné non plus, comme dans l'original au capitaine, mais à Raton, le plaisant de la pièce.

Nous verrons bientôt que la conclusion des comédies italiennes et des françaises est laissée, par règle générale, à quelque personnage plaisant, au valet surtout.

L'*Eunuque* du même auteur est dédié à « Monseigneur le chevalier d'Angoulême », protecteur du poète, et ici encore on constate la préoccupation de celui-ci de faire oublier l'antiquité de son modèle.

Les noms latins Chærea, Thraso, Pythias, Chremes, Laches, etc., reçoivent une terminaison française et deviennent Chereau, Trason, Pite, Cremet, Lachet, etc., et l'on comprend aussi que la mise en scène et le costume des acteurs devaient être en rapport avec la modification des noms.

La traduction me paraît plus libre que la précédente, mais les changements que Baïf impose au texte ne portent que sur la forme et sur l'étendue.

L'acte Ier, scène 1re, finit, par exemple, chez Térence, de la manière suivante :

Sed ecce ipsa egreditur, nostri fundi calamitas :
Nam quod nos capere oportet, haec intercepit.

Ce que Baïf traduit :

Ho voicy l'orage
Qui grêlle tout nostre héritage,
Et vient rafler et parcevoir
Touts les fruits que devrions avoir.

Ailleurs (a. II, s. 3) Gnatho, le parasite, badine sur son *école* :

Si potis est, tanquam philosophorum habent discipuli ex ipsis
Vocabula, parasiti ita ut Gnathonici vocentur.

Et Baïf :

Or comme des premiers auteurs
Des sectes, tous les spectateurs
Des philosophes de jadis,
La doctrine et le nom ont pris;
Aux miens je veu donner mon nom
Aussi bien comme fit Platon,
Qui nomma les siens Platoniques;
Les miens auront nom Natoniques
De Naton. Ma philosophie
Se nomme l'écorniflerie.

Dix vers pour deux de l'original, qui n'y gagne pas trop à la vérité, mais c'était là peut-être le seul moyen pour le rendre accessible aux spectateurs.

Parfois, au lieu de l'amplification, l'A. suit un procédé plus blâmable encore et qui démontre à la fois la vulgarité du public, c'est-à-dire celui d'outrer les injures qu'on trouve dans le texte en les traduisant par le langage des halles.

(A. I, 1.)

Thaïs. — Quid ais, sacrilega?
Istuccine interminata sum hinc abiens tibi?

Est-ce la (di carogne infete)
La défence que t'avoy fête
En m'en allant?...

Les traductions des comédies latines et italiennes entourent et pénètrent la période que nous allons étudier; souvent dans une

comédie française on entend l'écho d'une traduction contemporaine; parfois la production directe subit un moment d'arrêt et les versions sont là à attester la vie du théâtre nouveau se développant lentement; parfois aussi ces versions acquièrent une véritable valeur littéraire lorsqu'elles sortent de la plume de Loyer ou de Larivey, chez qui la version elle-même se transforme dans une espèce de renouvellement, auquel on reconnaît la marque d'un esprit supérieur [1].

1. Les traductions de comédies italiennes qui ont lieu dans la période qui forme le sujet de notre étude sont les suivantes, que nous transcrivons en ordre de date :

« Le *Negromant* (cité) comedie de M. Louis Arioste, nouvellement mise en François, par Jehan de la Taille de Bondaroy, Paris, Morel; MDLXXIII. Bien que l'auteur révèle le propos de suivre fort fidèlement le texte italien qu'il cite en marge, il lui arrive parfois de s'en écarter et d'ajouter même certains passages, comme le suivant, où Cambien, en parlant des maris de son temps, s'écrie : « Combien pensez-vous qu'il y en a en ce païs, qui tiennent des femmes plus pour l'usage d'autruy que pour le leur propre? Et mesme de ceux qui vont bien vestus, et pense bien qu'ils n'en ont de fascherie, ny de malayse. »

La disposition des scènes varie parfois ainsi que les dialogues, où le traducteur modifie, abrège, transpose, avec plus de liberté qu'il ne paraît de prime abord.

On a ensuite les pièces suivantes :

La *Dieromène* ou le Repentir d'amour, par Luigi Groto (1590, Tours).

Les *Aveugles*, tragi-comédie d'Épicure, napolitain, d'Italienne faite françoise par R. D. J. (Roland du Jardin), etc., manuscrit écrit à Tours en 1692 et signalé par la bibl. la Vallière (H. 3790).

Les *Deux courtisanes*, comédie traduite de l'italien de Dominichi, autre manuscrit indiqué par Beauchamps, sous la date 1584 et sous le nom de Hiérôme d'Avost, qui en serait le traducteur (1, p. 475).

Angélique, comédie de Fabrizio de Fournaris, napolitain, dit le capitaine Cocodrille, version de l'italien et espagnol en prose. Paris, l'Angelier, 1599.

L'*Alcée, pescherie* d'Antoine Ongaro, est tournée en français par Rolland Brisset (Tours, 1591), qui, deux ans après, fit paraître *le Berger fidèle* de Guarini et l'*Aminta* du Tasse, avait eu elle aussi plusieurs versions : celle de Pierre de Brach, Bourdeaux, 1584; celle de la Brosse en 1593, et d'autres encore. Ces dernières, qui, étant des *bergeries*, ne pouvaient avoir qu'une influence indirecte sur la comédie proprement dite, se mêlaient à d'autres ouvrages où le goût comique de l'époque pouvait bien rechercher des inspirations : telle est, par exemple, « l'histoire plaisante des faicts et geste d'*Harlequin* comédien italien, contenant ses songes et visions, sa descente aux Enfers, etc., Paris, 1585 », suivie par les « *Réponses des gestes d'Arlequin* au poète, fils de Mme Cardine; en langue arlequino en façon de prologue, par lui-mesme; de sa descente aux enfers et du retour d'iceluy (Paris, 1585 ».) Au siècle suivant les traductions de l'italien de comédies, tragi-comédies, pastorales, tragédies romanesques, compositions comiques, deviennent de plus en plus nombreuses. Outre tous les recueils de *Tabarinades*, dont nous aurons occasion de parler plus loin, rappelons ici :

Le dédain amoureux de François Braceiolini (Paris, Guillemot, 1603), traduit ensuite en vers par Isaac de la Grange (1612, Paris).

Le ravissement de Céfale, joué à Florence à l'occasion du mariage de Marie de Médicis et d'Henri IV, version de Nicolas Chrétien d'après Chiabrera (Rouen, Reinsart, 1608).

Emilie, comédie de Louis Groto, avec le texte italien (Paris, Guillemot, 1609).

Les bravacheries du capitaine Spavento (François Andreini), traduites par Jacques de Fonteny (Paris, Le Clerc, 1608), réimprimées en 1638, in-8° (Paris, Anthoine Robinot).

Boniface et le Pédant par Giordano Bruno, trad. d'un anonyme (Paris, Pierre

III

Ce que la comédie italienne offrait d'éléments comiques.

L'étude des éléments composant la comédie italienne embrasse nécessairement ceux du théâtre latin, auquel les auteurs de la Péninsule s'inspiraient directement[1]. Ces emprunts n'étaient pas même cachés; l'Arioste, le Bibbiena, Lorenzino de Medici, le Cecchi et beaucoup d'autres, déclarent ouvertement, dans leurs prologues, qu'ils ne font que suivre Plaute et Térence, et Benti-

Ménard, 1633). J'ai sous les yeux la réimpression de Giovanni Tria, *Il Candelaio* (Napoli, 1886).

La comédie de la Moresse de Colce Cattarino (Leyde, Elzevier, 1641).

Myrtille, bergerie d'Isabelle Andreini, traduite en 1602 (Paris, Guillemot).

En 1634 paraît à Paris la *Pompe funèbre ou Damon et Cloris*, pastorale de César Cremonini; Charles Vion fait paraître à son tour, en français, le *Soliman* tragi-comédie du Bonarelli; *La Filis de Scire*, comédie pastorale, est « tirée de l'italien » (du comte Bonarelli) par le sieur Pichou (Paris, T. Targa, 1531), et Honoré d'Urfé publie en 1627 (Paris, Robert Fouet) *La Silvanire* ou *La morte vive*, « fable bocagère, imitation des Italiens ».

La bibl. de Soleinne nous présente en outre les pièces suivantes, qui sont des inspirations tirées de l'Arioste et du Tasse :

N° 871. *Clorinde*, tragédie (5 actes, vers) d'Ant. Aymar de Veins S. D. C. (sieur du Coudray), Paris, Antoine du Brueil, 1599, in-8°.

N° 899. *La Rodomontade*, *La mort de Roger*, deux tragédies par Charles Bauter, parisien (ps. de Méliglosse). Paris, Clovis Eve, 1605, in-8°.

N° 903. Tragédie française (5 ac. vers) des *Amours d'Angélique et de Médor*, avec les furies de Rolland, et la mort de Sacripan, le Roy de Sircacye : et plusieurs beaux effets contenus en ladite tragédie, tirée de l'Arioste. Troyes, Noël, Landereau. Sans date.

Ibid. La *Sophronie*, tragédie françoise (5 actes, vers) tirée de Torcato Tasco (sic), 1620, Troyes, Noël, Landereau.

N° 927. *Lydie, fable champestre* (5 actes en vers et prologue), imitée en partie de l'*Aminthe* de Torquato Tasso par le sieur Du Mas. Paris, Jean Millot, 1609, in-8°.

En outre, dans le théâtre d'Ollenix de Mont-Sacré (Nicolas de Montreux), il y a deux tragédies, *Isabelle* et *Sophonisbe*, dont les noms révèlent les sources italiennes (Rouen, 1601, in-12).

Au milieu de toutes ces traductions et imitations d'une foule d'ouvrages dont quelques-uns ont une valeur moins que médiocre, on doit remarquer que la meilleure comédie italienne du XVIe siècle, la *Mandragola*, a dû attendre Jean-Baptiste Rousseau pour être connue, avec quelques modifications, dans le théâtre français. La Fontaine qui s'en servit dans ses contes (*la Mandragore*) en retrancha presque le personnage principal, frère Timoteo, et supprima tout à fait Sostrata et Siro.

1. Ce n'est pas, bien entendu, une histoire de la comédie érudite italienne, que je présente ici à mes lecteurs. Fort au contraire je me borne seulement à un coup d'œil sur les éléments dont le théâtre comique de la Péninsule se composait à cette époque, juste ce qu'il faut pour que l'inspiration française nous paraisse ensuite évidente. J'ai fait cela d'autant plus que l'on ne possède point une histoire de la comédie italienne à laquelle on puisse renvoyer le lecteur; on n'a là-dessus qu'un abrégé, d'ailleurs assez soigné, de M. Gaspary dans son *Hist. de la littér. ital.* (trad. it. de l'allemand, vol. II, Turin, 1891) et une étude diligente, mais sous un point de vue limité, de M. Vincent De Amicis, touchant l'imitation latine (Firenze,

voglio, dans ses *Fantasmi*, nous en indique la cause[1]. Cela nous permet de nous passer d'une analyse des sujets et des caractères de la comédie latine; les écrivains de la Péninsule ont le soin de faire revivre à nos yeux les uns autant que les autres.

Cependant on a quelque peu outré cette influence latine; ce coup d'œil, tout rapide qu'il est, nous permettra de distinguer, au milieu des emprunts, quelques éléments tout à fait inconnus au théâtre classique.

Une différence entre la comédie latine et l'italienne paraît tout d'abord dans les prologues et dans les *intermezzi*. Dans les premiers, les écrivains d'Italie ne se bornent pas seulement à indiquer l'*argomento* de la pièce; mais ils tâchent fort souvent d'amuser le public, par quelque chose d'imprévu et d'original.

Le prologue du *Marescalco* de l'Arétin nous présente, entre autres, la description des types comiques qu'un acteur se charge de reproduire, en jouant, l'un après l'autre, le *Capitaine*, l'*Amoureux*, l'*Hypocrite*, l'*Entremetteuse*, et pis encore. Dans celui de la *Cortigiana*, du même écrivain, on entend un dialogue entre un étranger et un gentilhomme, rempli d'allusions aux hommes et aux événements de l'époque, y compris les malheurs de la grande ville, « stata a purgare i suoi peccati in mano degli Spagnuoli ». Le prologue de l'*Amor Costante* du Piccolomini nous fait assister à un débat très acéré entre un acteur et un Espagnol; ce dernier se présente arrogamment sur la scène, et veut connaître à l'avance ce que l'on va jouer. Les *Morti Vivi* de Sforza degli Oddi n'ont pas seulement un prologue; ils en ont deux, dont l'un est débité par un enfant et l'autre renferme une dispute entre la Comédie et la Tragédie. Momus et la vérité disputent aussi sur la scène, avant le commencement de la *Furiosa* de Della Porta; Momus paraît encore dans les *Due cortigiane* du Domenichi, et deux personnages causent sur l'état du théâtre, des acteurs et du public, dans le Prologue du *Viluppo* du Parabosco.

Ce sont là des exemples qu'on pourrait multiplier et qui démon-

1897). Voyez aussi Alberto Agresti : *Studi sulla comm. ital. del XVI sec.* (Naples, 1871). Ce que je vais exposer n'est que le résultat de mes observations personnelles.

1. « ... io diró sempre mai
Ch'i nostri antiqui fur tanto ingegnosi
In ogni studio loro et tanto bene
Seppero dir e far, che noi moderni
Non possiam dir nè far perfettamente
Alcuna cosa, se dietro a i famosi
Vestigi lor non ci sforziam di gire ».

Bentivoglio, prol. aux *Fantasmi*.

trent la variété qu'on recherchait alors dans cette forme d'avant-jeu[1].

Les *intermezzi*, ou entr'actes, se composaient fort souvent de chansons, de madrigaux et de musique (*Gelosia* du Lasca, *Servigiale* du Cecchi, etc.); quelquefois l'action s'élargissait comme dans l'*Amor costante* et dans les *Due fratelli rivali* du Della Porta, où les spectateurs assistaient à des tournois, à des danses et à la chasse au taureau[2].

On suivait la division rigoureuse de la comédie en cinq actes et en scènes; mais l'accord n'était pas si général lorsqu'il était question d'employer, pour les dialogues, la prose ou la poésie, ou d'expliquer, après le prologue, le sujet de la pièce (*argomento*). Plusieurs écrivains, et des plus illustres, avaient donné la préférence à la prose[3]; d'autres combattaient l'*argomento* en disant que c'était à l'action de le faire comprendre, et qu'on ôtait, par là, tout intérêt au jeu comique[4].

1. Voyez aussi le prol. à la *Fabritia* du Dolce (dialogue entre deux enfants) et celui à la *Speranza* du Bartolucci (*Speranza e amore*).

Il y a un autre trait que nous verrons commun aux prologues italiens et français, c'est-à-dire la prière qu'on adresse au public de vouloir se tenir tranquille (voy. prol. *Idropica* du Guarini). Le prologue se chargeait aussi d'exalter les mérites des personnages illustres qui se trouvaient au théâtre, des académies dont les auteurs faisaient part, et surtout des dames auxquelles on adressait des compliments à double sens et on ne pourrait plus licencieux.

2. « Varii abbattimenti di diverse sorti d'arme et intrecciati, ogni cosa in tempi et misura di moresca » (*Amor costante*). — « Abbattimenti et caccie di tori » (*Due fratelli rivali*).

3. On sait que Macchiavelli, Lorenzino De Médicis, Cecchi (excepté le *Servigiale*), Piccolomini, l'Arétin, Le Firenzuola, Salviati écrivirent leurs pièces en prose pour la raison indiquée par Bibbiena, dans son prologue à la *Calandra* : « Rappresentandovi la commedia cose familiarmente fatte e dette, non è parso all'autore usare il verso, considerato che si parla in prosa, con parole sciolte, e non legate. » D'autres, comme François d'Ambra, écrivirent indifféremment en prose et en poésie; l'Arioste composa d'abord la *Cassaria* et les *Suppositi* en prose, enfin les rhétoriciens trouvèrent là un sujet excellent pour leurs dissertations. G. B. Cintio Giraldi (1554), (*De romanzi, delle comedie e delle tragedie*, Milano, éd. 1864, p. 49-50), combat les vers *sdruccioli* de l'Arioste et déclare que « senza versi nè quella (la tragédie), nè questa (la comédie) può esser lodevolmente composta. » Augustin Michele ne partage pas cet avis (Venezia, 1592); il croit que la comédie peut s'écrire en prose, et c'est là l'opinion de Paolo Beni et de plusieurs autres. (Voy. Nisiely, *Progimnasmi poetici*; Crescimbeni, *Ist. della volgar poesia*, lib. VI, etc.)

4. Les arguments paraissaient souvent nécessaires, car l'intrigue était extrêmement complexe. Plusieurs auteurs se bornaient à les indiquer d'une manière vague, d'autres les supprimaient tout à fait, tombant d'accord avec ce que Cecchi dit, dans le prologue de la *Dote* :

« Non farò argomento, perchè uffizio
Mio non è; poi oggi e' non si usano
Come già si solea; perchè oggi gli uomini
Son di sì destro ingegno, ch'egli intendono
Senza tanti argomenti innanzi... »

L'Arioste dans son *Negromante* avait déjà fait dire à son prologue :

« Non aspettate argomento nè prologo
Che farlo sempre dinanzi fastidia. »

Un acteur se chargeait de licencier le public à la fin de la pièce, ou, selon la formule latine, en demandant les applaudissements, ou par quelque trait spirituel, et celui qui se chargeait de ce congé était en général un des personnages jouant les rôles plaisants.

Les sujets de ces comédies se composaient, le plus souvent, d'une action principale et de plusieurs actions secondaires; de sorte que l'on a bien de la peine pour démêler cette succession d'intrigues enveloppées et nombreuses qui aboutissent à un dénouement, non moins embrouillé et presque toujours d'une extravagance vraiment extraordinaire. Il s'en suit que les imitateurs italiens de la comédie latine ne se bornent pas seulement à emprunter un sujet; ils en mêlent ensemble deux ou trois, comme Lorenzino de Médicis, qui dans son *Aridosie* s'inspire à la fois aux *Adelphes*, à l'*Aululaire* et à la *Mostellaria*.

Nous autres modernes nous demandons à la comédie la représentation des sentiments qui nous animent, la peinture fidèle des passions, une page de l'histoire complexe et changeante du cœur humain. Les *Cinquecentisti* n'allaient pas si loin, et ils représentaient le plus souvent un amour uniforme et dans la plupart des cas sensuels, dont le seul but est celui de *darsi piacere*. Cet amour amène à une lutte entre les jeunes gens et les vieillards, et ces derniers finissent par avoir toujours le dessous, car les premiers ont recours à l'aide des valets et des intrigants, dont la moralité ne s'effarouche pour rien et qui savent trouver le moyen de tromper leurs adversaires. Les *Tromperies*, voilà le titre d'une comédie de Sacchi, mais c'est là un titre que l'on pourrait appliquer à la plupart de ces pièces.

Les imitateurs du théâtre latin nous présentent parfois un marchand d'esclaves dupé, bien que ce personnage n'ait plus désormais un fondement historique. Plus communément on se moque d'un père avare, d'un vieillard amoureux, d'un pédant ou d'un capitaine ridicule et il arrive aussi que les tours que l'on joue ne sont pas toujours exigés par une situation difficile, mais ils sont exécutés pour le plaisir de la duperie en elle-même; ce sont des tours d'amateurs.

L'intrigue se complique avec la disparition de quelque enfant, arrivée au sac d'une ville ou par les corsaires; quelquefois ce sont les parents qui disparaissent et qui reviennent tout à coup de l'esclavage ou de longs voyages, où ils ont gagné une fortune fort considérable, et ils arrivent toujours à propos et à point nommé pour tirer d'affaire un fils libertin et dissipateur qui ne sait plus de quel bois faire flèche.

A ces enlèvements et à ces disparitions s'ensuivent les reconnaissances, arrivant parfois jusqu'au délire. Il y en a deux, trois, quatre dans la même pièce et l'auteur ne se donne aucune peine d'en cacher l'invraisemblance [1].

Les reconnaissances se compliquent à leur tour, et dans la plupart des cas, avec les déguisements et les travestissements les plus invraisemblables. Des femmes usurpent et portent pendant de longues années les habits de l'autre sexe; les hommes en font de même, en empruntant ceux des femmes, et de là s'ensuit une foule d'intrigues et des *quiproquos* dont le plus commun est l'amour d'un père pour sa fille, ou d'un frère pour sa sœur, de sorte que la reconnaissance arrive providentiellement pour empêcher un inceste [2].

Les travestissements peuvent se réduire aux cas suivants :

Des femmes et des filles se déguisent en hommes, étant perdues dans le monde et voulant se soustraire à la curiosité publique [3].

Un père, pour frauder les dispositions d'un testament et ne pas perdre un héritage, force un de ses enfants de porter les habits d'un sexe contraire au sien. Dans ce cas il arrive le plus souvent quelque aventure galante, qui découvre la ruse [4].

1. L'exemple en avait été donné par Plaute et Térence (*Poenulus*, *Casina*, *Captivi*, *Cistellaria*, *Curculio*, *Epidicus*, *Rudens*, *Andria*, *Eunuchus*, *Heautontimorumenos*, *Phormio*), mais on ne saurait nier une raison historique à cet expédient comique des Italiens, car les pillages des villes et les entreprises des corsaires n'étaient que trop communes à cette époque et devaient amener nécessairement des disparitions et parfois des reconnaissances. François Andreini, comédien célèbre, avait éprouvé lui aussi le malheur de l'esclavage et les coups d'étrivières des Turcs. Dans tous ces personnages qui accomplissent de longs voyages on trouve aussi une marque certaine de l'esprit aventureux des Italiens de la Renaissance. Les nouvellistes offrent de nombreux exemples de pareilles aventures (*Decam.*, V, 5, 6, 7, Masuccio, *Novell.*, 39, etc.) qui ont aussi une large part dans les canevas de la comédie de l'art (Scala, Scenari, Venezia, 1611, *Il Capitano*, *Il Dottor Disperato*, *La Mancata fede*, *I Finti servi*).

Quadrio déclarait que « la tragedia senza l'agnizione può essere lodevole, ma la commedia se è priva d'essa, appena può essere buona »; cependant contre cet abus des reconnaissances protestèrent, de temps à autre, des écrivains tels que Gelli (prol. *Sporta*), Calmo (prol. *Santuzza*), Salviani (prol. *Ruffiana*), Lasca (prol. *Gelosia*), mais ce dernier y tombait à son tour dans le dénouement de ses *Parentadi*, et on peut dire que la plupart des auteurs comiques n'ont su se soustraire à cette espèce de contagion. Le comble de l'extravagance est atteint par Bentivoglio dans ses *Gelosi*, où il nous présente un tel, qui, après de longues années d'esclavage, s'en revient tranquillement à son logis et ouvre la porte de sa maison avec une clef qu'il a gardée sur lui à travers une foule d'aventures où il aurait dû perdre non seulement la clef, mais la vie même.

2. On se trouve devant la menace d'un inceste dans l'*Amor costante* du Piccolomini, le *Travaglia* du Calmo, le *Viluppo* du Parabosco, les *Incantesimi* du Cecchi, la *Niccolosa* du Lanci, la *Capraria* du Giancarli, la *Sorella* du Della Porta, etc. Voyez aussi *Li due finti zingani*, scenario du Scala, et pour les travestissements, en général, les *journées* suivantes de cet auteur, 8, 12, 16, 19, 24, 26.

3. Voyez, entre autres, la *Calandria* du Bibbiena, les *Inganni* du Secchi, la *Talanta* de l'Arétin, l'*Alessandro* du Piccolomini et les exemples nombreux offerts par les pièces du Lanci, du Loredano et du Della Porta.

4. Dans l'*Ortensio* du Piccolomini une certaine Virginie porte depuis sa naissance des

Il arrive aussi fort souvent qu'une fille se déguise en homme pour poursuivre un amant infidèle. Autrefois c'est un jeune homme qui, à la faveur d'un déguisement, pénètre chez celle qu'il aime et quelquefois sert dans sa maison, sous le nom et l'habit de servante[1].

Enfin c'est là un moyen très commode pour qu'une femme puisse se dérober à la surveillance d'un mari jaloux, pour qu'un jeune homme, ayant besoin du consentement de son père, afin de satisfaire aux exigences de la famille de sa fiancée, improvise, comme dans les *Suppositi*, un père tout à fait à son gré, et c'est là aussi un moyen non moins commun pour qu'un amoureux supplante son rival, qu'on se moque d'un amant ridicule ou qu'un intrigant escroque de l'argent[2].

Un moyen comique qui est fort à la mode chez les auteurs de cette époque est aussi celui des *ressemblances* merveilleuses, dont on ne saurait nier l'origine classique (*Menaechmi* et *Amphitruo*),

habits d'homme pour ne pas perdre un héritage. Voyez aussi l'*Interesse* du Parabosco, où il s'agit d'un pari, la *Fantesca* et la *Notte* du Parabosco, les *Parentadi* du Lasca, la *Cintia* du Della Porta et plusieurs autres pièces.

1. Dans les *Ingannati* et ensuite dans le *Travaglia* du Calmo, on développe ce sujet qu'on trouve aussi chez les nouvellistes (Bandello, II, 36), et la jeune fille sert celui qu'elle aime en qualité de page et souvent est chargée d'aider à ses nouvelles amours. Voyez la même aventure dans les *Rivali* du Cecchi et dans les *Finti servi* et le *Pellegrino finto amante* du Scala, etc. Le cas contraire d'un homme auquel l'amour fait jouer le rôle de servante n'est pas moins commun. Voyez la *Cameriera* du Secchi, l'*Amor costante* du Piccolomini, la *Polifila*, l'*Olivetta* du Lanci, la *Fantesca* du Parabosco. Le déguisement d'un amoureux en serviteur se répète aussi parfois, à l'imitation des *Suppositi* de l'Arioste, et reconnaît son ancien modèle chez Térence (*Eunuque*). C'est un cas encore plus fréquent celui d'une femme qui, déguisée en homme, poursuive son séducteur et le force de lui tenir sa parole. Voyez la *Sultana* du Andreini, les *Rivali* du Cecchi et le *Leonida* du Gherardi où une jeune fille provoque à duel son infidèle.

2. On ne saurait citer tous les cas de déguisements pour les raisons indiquées. Voyez Fulvia dans la *Calandria* et les *Parentadi* du Lasca, où une femme se rend chez son amoureux, déguisée en homme. Dans la *Milesia* du Giannotti un jeune homme remplace un rival, à l'aide de ce moyen, et dans les *Inganni* du Secchi une jeune fille, déguisée en garçon, ne pouvant satisfaire à l'amour d'une femme trompée par son habit, met à sa place son frère et rend par là tous les deux heureux. Dans l'*Astrologo*, on se moque, par une ruse semblable, du héros de la pièce; dans le *Bigontio* du Loredano on feint la mort d'un père afin que le fils, habillé en deuil, puisse en encaisser les créances. Des intrigants feignent tel ou tel autre personnage et paraissent sous l'habit d'un faux messager dans l'*Olimpia*, la *Fantesca* et la *Carbonaria* du Della Porta, dans les *Stravaganze d'amore* du Castelletti, etc. De pareilles substitutions, pour se moquer d'un sot ou pour empocher de l'argent, pullulent dans les comédies du Lasca, du Secchi et du Della Porta. Ce genre de travestissements se présente fort souvent aussi chez les nouvellistes du *Cinquecento* et le *Décaméron* en offre lui-même un exemple (II, 9). D'autre part, on voit souvent, dans l'épopée chevaleresque, des femmes déguisées en hommes, et l'aventure des *Inganni*, que je viens de citer, s'y répète plusieurs fois. Voyez Pio Rajna : *Le fonti dell'Orlando furioso* (Firenze, Sansoni, 1876), aux pag. 41-42 de l'introduction R. présente des exemples de travestissements de femmes en hommes, et pour ce qui est de la passion que Bradamante inspire à Fiordispina et dont le frère de la première profite à l'aide d'une substitution, voyez aux p. 321-323.

mais qui pourtant offre, dans le théâtre de la Péninsule, des variétés considérables[1].

Les *enchantements* tirent aussi leur origine de la *Mostellaria*, mais cette source latine se complique avec la représentation d'une engeance très commune et très répandue au XVIe siècle en Italie et ailleurs, celle des *negromanti* ou magiciens, jouant aussi un rôle fort considérable dans l'épopée, et c'est tout à fait de l'époque la description de leurs charlataneries, auxquelles parfois les auteurs ajoutent évidemment foi. Il en résulte qu'il y a au théâtre deux sortes de magiciens : ceux qu'on représente comme des imposteurs et dont tout le monde se moque, et ceux qu'on a l'air de prendre au sérieux et qui donnent prétexte à une série d'invocations magiques où le diable et sa cour ne sont pas épargnés. Dans l'*Amor nello Specchio*, l'Andreini évoque des diables authentiques et le magicien y est considéré comme un être supérieur, mais ce cas est le moins fréquent[2].

Les arts d'un faux magicien offrent un des moyens les plus communs pour qu'on puisse se moquer d'un vieillard amoureux, d'un père avare ou d'un mari jaloux, et l'on voit souvent un pauvre sot chargé de pierres, car la pierre d'*elitropia*, qui doit se trouver au milieu des autres, a le pouvoir, d'après ce qu'on lui dit, de

1. Voyez dans l'épopée chevaleresque la ressemblance merveilleuse entre Ricciardetto et Bradamante (*Orlando fur.*, ch. XXV). Un nombre considérable d'exemples, que je ne puis citer ici que dans leur ensemble, est offert par les comédies suivantes : la *Calandria*, l'*Ipocrito* (Arétin), les *Simillimi* (Trissino), les *Lucidi* (Firenzuola), la *Cingana* (Giancarli), la *Moglie* (Cecchi), la *Notte* (Parabosco), l'*Olivetta* (Lanci), les *Morti vivi* (Sforza degli Oddi), les *Due fratelli rivali* et la *Trappolaria* (Della Porta), les *Due Leli simili* (Andreini), etc. Le Dolce dans son *Marito* transporte sur la scène italienne l'*Amphitruo*.

En général les *Simili* ce sont des frères, un frère et une sœur le plus souvent, qui ne se connaissent point, ce qui donne lieu à une longue série d'équivoques, aboutissant à une ou plusieurs reconnaissances. La comédie de l'art nous offre avec le Scala des exemples de ce genre; voyez *Li duo capitani simili* et la *Gelosa Isabella*. Cette ressemblance permet, comme dans le cas cité de Bradamante et de Ricciardetto, qu'un frère remplace sa sœur auprès de celle qui l'aime et qui la considère comme un homme à cause de son déguisement. C'est le cas de *Ricciardetto* et de *Fiordispina*. (Voy. *Inganni* cités, et ailleurs.)

2. Voyez le *Negromante* de l'Arioste, l'*Aridosio* de Lorenzino de Medici, les *Fantasmi* du Bentivoglio, la *Spiritata* du Lasca, le *Candelaio* du Bruno, la *Dote* du Cecchi, etc.

Dans le *Viluppo* du Parabosco, un valet rusé non seulement se moque du magicien, mais il en prend les habits, et à l'aide de ce déguisement en trompe la femme. Les *Scenari* du Scala nous offrent plusieurs exemples de ce moyen comique, la *Mancata fede*, *Flavio finto negromante*, la *Caccia*; dans le *Specchio*, le *Cavadenti*, *Rosalba incantatrice* et l'*Arbore incantato*, la nécromancie est prise au grand sérieux et l'on voit paraître des êtres appartenant au monde surnaturel et des transformations merveilleuses. Voy. aussi les pièces de la *Congrega de Rozzi di Siena* (éd. Mazzi, Firenze, 1882). Le *négromant* paraît fort aussi souvent chez les nouvellistes, et en général il y est considéré comme un imposteur.

rendre invisible celui qui la porte comme l'anneau d'*Angelica* de l'Arioste [1].

Il arrive aussi qu'une fille se feint *spiritata*, comme dans la pièce du Lasca qui porte ce nom, pour se soustraire à un mariage haï et pour réussir dans une intrigue galante [2].

Au nombre des *personnages* de la comédie italienne, on voit donc souvent le nécromancien, un fripon, dans la plupart des cas, de la pire espèce, depuis ce *Negromante* que l'Arioste définit « una volpaccia vecchia » jusqu'à l'*Astrologue* du Della Porta, qui n'est rien moins que le chef d'une société de voleurs. Le langage qu'il parle est en rapport avec le rôle qu'il joue; il a sur le bout du doigt le nom de tous les diables, il en connaît la puissance, sait ce qu'il faut pour les invoquer, déclare qu'il est à même de transformer un homme en chat, en chien, en puce, de faire paraître Belzébut en personne, mais, comme dans la pièce de l'Arioste, il échoue dans l'intrigue la plus simple et tout le monde se moque de lui [3].

Le nécromancien a pour correspondant, dans l'autre sexe, la *sorcière*, personnage qui se subdivise en deux variétés principales, la véritable sorcière et la feinte sorcière. Cette dernière se complique presque toujours avec le type de l'entremetteuse, qui se met au service des jeunes gens pour les aider dans leurs amours, fait un commerce de poudres qui embellissent la peau, redonnent la jeunesse, attirent les amoureux, et fort souvent on a recours à leurs arts pour remédier aux conséquences d'une relation intime et illicite [4].

1. Le vieux Gerozzo dans la *Pinzochera* du Lasca et Leggiero dans le *Viluppo* du Parabosco rappellent les aventures de Calandrino, qu'on lit chez Boccace (*Dec.*, VIII, 3, IX, 5) et se croient devenus invisibles. Dans les *Incantesimi* du Cecchi on fait accroire à un vieillard, Niccolozzo, que celle qu'il adore se présentera à lui au moyen des arts de nécromancie, en empruntant les traits de Baldo, un autre vieillard, amoureux de la même fille. On dit aussi à Baldo qu'il rencontrera sa belle sous les traits de Niccolozzo et les deux amoureux à barbe grise se rencontrent ainsi sur la scène et finissent par se donner des coups.

2. Le vieux Cornelio dans la *Rodiana* du Calmo a recours aux exorcismes et un serviteur se feint endiablé. Dans le *Specchio* cité du Scala, Pedrolin se moque de deux vieillards amoureux en répétant l'aventure des *Incantesimi*, car ici, comme en d'autres cas pareils, la comédie de l'art ne fait que reproduire les sujets de la comédie érudite.

Voy. dans les scenari du Scala la *finta Pazza* et d'autres fictions semblables dans les *Duo finti notari*, les *Quattro finti spiritati* et le *Finto negromante*.

3. Le *Negromante* veut introduire l'amoureux chez celle qu'il aime, en le renfermant dans un coffre. C'est là un moyen tiré des nouvelles et qui paraît dans d'autres comédies, savoir la *Calandria* du Bibbiena, la *Cofanaria* du d'Ambra, la *Fantesca* du Parabosco. (Voy. aussi le poème du Mambriano où le coffre est remplacé par une oie. Ch. n.)

4. Le nombre en est considérable. Je rappelle dans le théâtre érudit la *Strega* du Lasca et celle du *Fedele* de Pasqualigo, qui fait, dans les cimetières, des conju-

L'entremetteuse, qu'elle soit sorcière ou non, connaît toujours ces moyens merveilleux qu'on a relégués aujourd'hui dans la quatrième page des journaux, et son dehors est, dans la plupart des cas, celui d'une bonne femme, fort pieuse, qui n'a d'autre souci que de sauver son âme et qui se plaint continuellement de la corruption de son siècle.

La *mezzana* ou *ruffiana* italienne n'est donc plus la *lena* latine; elle a deux caractères particuliers, dont l'un n'est pas continuel, tandis que l'autre l'est presque toujours : celui de la sorcellerie et celui de la bigoterie[1].

L'*entremetteur* garde mieux sa physionomie latine, surtout lors-

rations affreuses et qui est à la fois sorcière et entremetteuse. Dans les *scenari* du Scala il y en a aussi une certaine variété, mais elles sont prises généralement au sérieux comme Pasqualla du *Cavadente*, une véritable sorcière qui entretient des relations avec le dieu des ténèbres.

1. « S'io fossi una ruffiana, dit le prologue du *Marescalco*, io mi vestirei di bigio, e discinta e scalza, con due candele in mano, masticando pater nostri, et infilzando avemarie, dopo aver fiutate tutte le chiese, spierei.. »

Agata, une entremetteuse que l'Alamanni nous présente dans sa *Flora*, s'exprime de la manière suivante :

> tutte le divozion mie
> Ho fornito di dire, e poi tre messe devotissime
> Ho udito ora in santa Maria del Fiore...
> Et ho dato a certi poveri alcune limosine (II, 2).

et *madonna Verdiana* de l'*Assiuolo* nous est présentée, comme « pinzochera bigia che va... per le chiese con una filza tanto lunga di paternostri, sempre biascicando pissi pissi ». La *mezzana* acquiert aussi une physionomie encore plus méchante. Alvigia, dans la *Cortigiana* de l'Arétin, fabrique des boissons qui font avorter et elle rappelle, en se plaignant de sa perte, sa bonne maîtresse, brûlée vivante pour « un pochettino di veleno dato al compare per amore della comare », et pour avoir fait « gittare una puttina in fiume, la quale partorì una Madonna sua amica, come s'usa », et ajoute : che conscienza era la sua! la vigilia de la Pentecoste non mangiava carne. La vigilia di Natale digiunava in pane et in vino, la quaresima da qualche uovo fresco in fuore, si portava da romita. » (II, 7.) Alvigia ne s'est pas mal formée à son école, et lorsque son sale métier lui donne un moment de répit, elle en profite aussitôt pour se rendre à l'église (III, 2) et à confesse et elle espère « colle virtù... non mancando alla messa et digiunando il giorno della Madonna », pouvoir gagner une bonne place au Paradis (IV, 2).

Monna Bionda est bien de la souche de *Monna Alvigia* et au surplus une sorcière très rusée. Piccolomini, dans son *Amor Costante*, nous dit qu'elle est « conosciuta per tutto il mondo per le sue virtù, sa fare acque di più sorti sonniferi a tempo, barbolaia valentissima, stregona, maestra di magie, racconcia vergini, pratica fra le scope, che due volte è stata scopata in Roma, et fu marcata in Vinegia... et sopra tutto pollastriera astutissima. »

A cette catégorie appartiennent *Monna Antonia* du Lasca (*Pinzochera*), les entremetteuses du Parabosco, du Cecchi, etc., et ce qui distingue en outre cette engeance de femmes, c'est qu'elles s'introduisent, à la faveur de leur hypocrisie et de leur commerce en cosmétiques, dentelles, bijoux, chez les familles les plus estimables, deviennent les confidentes des mères, des épouses, et parfois des hommes sérieux ont recours à leur appui pour contracter de vrais mariages. (Voy. *Costanza* du Razzi.) La *Lena* de l'Arioste présente une autre variété du type, c'est-à-dire, celle de la courtisane, qui s'exerce dans le métier d'entremetteuse, avec lequel elle pourvoira à son existence, lorsque la vieillesse frappera à sa porte.

qu'il est *marchand d'esclaves* [1], mais dans certaines pièces il subit lui aussi une sensible transformation, son rude métier se relève un petit peu, il change de nom, de maintien et s'appelle *sensale di maritaggi* [2].

C'est là une variété tout à fait moderne, je dirais presque contemporaine, et une autre variété encore plus comique paraît dans les *Stravaganze d'amore* du Castelletti, où le napolitain *Bell' Umore* présente à la fois les traits de l'homme galant, du pique-assiette et du messager amoureux.

L'entremetteur, très fréquent aux débuts de la comédie italienne, tend peu à peu à disparaître et il est ensuite, presque constamment, remplacé par sa digne compagne.

Un personnage qui est bien de l'époque, c'est le *furbo* de profession, lequel met au service de celui qui le paie, son front d'airain, son esprit fertile en ressources et quelquefois sa main armée de poignard et de trahison. Le *furbo* ne reconnaît pas toujours un maître; il travaille aussi pour son propre compte, au coin des rues et parfois dans la bonne société, où il joue le rôle de chevalier d'industrie [3].

Le parasite descend en ligne droite de ce *Curculio* de la comédie latine, qui personnifie la paresse et la gourmandise, et *Sguaza* de l'*Amor costante* se désespère, comme lui, parce que la nature, tout en lui donnant deux oreilles, deux bras et deux jambes, ne lui a concédé qu'un seul ventre.

Les auteurs italiens, de même que Plaute et Térence, lui appliquent tous les noms possibles [4] pour signifier les vices qui le

1. Ce type de *mezzano* n'est que trop commun. Voyez ceux de la *Cassaria*, de l'*Aridosio*, de la *Capraria*, etc.

2. Cette variété paraît, entre autres, dans la *Fabrizia* du Dolce et dans le *Servigiale* du Lasca.

3. Trappola de la *Cassaria* est un type mêlé, qui forme un anneau de conjonction entre l'intrigant latin et le *furbo* italien. Ce dernier type paraît, en plein jour, dans la *Notte* du Parabosco où Ciruggia le *mariuolo* accomplit des entreprises audacieuses, et il est très fréquent dans le théâtre du Della Porta. Voyez, par exemple, dans l'*Astrologo*, Ronca, Arpione, Gramigna, un tas d'intrigants et de voleurs. D'autres *mariuoli*, *bari*, *ladri*, *giuntatori* pullulent dans les pièces de la fin du XVIe siècle et paraissent alors et ensuite dans la comédie de l'art sous les noms de *Mezzettino*, *Beltrame*, *Brighella*. Jean Spanteca, dans la *Furbo* du Castelletti, est le héros de la pièce, à laquelle il donne son nom; il se feint gentilhomme et chevalier et trompe, par là, la bonne foi des personnes qui sont assez simples pour donner dans ses panneaux.

Un trait caractéristique du *furbo* c'est qu'il ne craint pas trop la *sbirraglia*; les sbires fort souvent s'entendent avec lui et ne le poursuivent que d'une manière très gauche, en lui donnant tout le temps possible pour se sauver. Le rôle que les *furbi* jouent le plus communément est celui de père supposé ou de faux messager et on les voit paraître déguisés en mille façons.

4. Il s'appela *Scrocca* dans l'*Ortensio* (Piccolomini), *Leccardo* dans la *Saltuzza* (Calmo), *Godenzio* dans la *Floria* (Vignali), *Mascellone* dans la *Fantesca*, *Tranguggia*

dominent, et ce qui le distingue quelque peu de ses ancêtres c'est qu'il n'est pas toujours un parasite dans l'acception commune de ce mot, mais il rentre dans le nombre des intrigants, travaille lui aussi de ruse, pour gagner son pain, et ne se distingue des serviteurs proprement dits que par son ventre affamé.

Le *Princeps* des intrigants est cependant toujours le valet, comme dans la comédie latine, mais la *verberea statua* a disparu tout à fait pour faire place à un serviteur plus moderne, qui ne craint pas trop les étrivières, sert en proportion de ce qu'on lui donne, se moque de ses maîtres, a ses amours, et pense parfois à se former un état. C'est bien lui qui est le directeur et l'inventeur de toutes les intrigues, où il met un certain amour-propre et fait jouer les ressorts de son esprit merveilleusement souple et rusé; on peut remarquer fort souvent que l'auteur se donne la peine d'embarrasser une situation qui ne serait rien moins que difficile, juste pour faire ressortir, en plein jour, l'adresse et la finesse de son valet. L'intrigue pour l'intrigue forme donc le trait caractéristique de ce personnage et l'on se demande à quoi servent tous ces coups de maître et toutes ces ruses merveilleuses, lorsqu'on pourrait parvenir au même résultat, par un chemin fort simple et bien commode.

D'ailleurs l'esprit du valet n'a pas à lutter contre des adversaires redoutables et le plus souvent ceux auxquels il joue ses tours ne sont que de pauvres sots, des vieillards aveuglés par l'amour ou par l'avarice, des pédants qui n'ont pas le sens pratique de la vie et des capitaines, dont il connaît très bien la vanité et la peur.

Le valet italien représente surtout, et d'une façon différente du latin, les classes populaires; il emprunte aussi quelques traits au paysan rusé du moyen âge et il marque déjà un progrès évident vers ce serviteur d'un théâtre plus moderne, qui demande à ses maîtres d'en partager les droits. Quelquefois le valet italien est un conseiller fidèle [1], plus souvent un fripon de la pire espèce [2],

dans la *Notte* (Paraboseo), *Lupo* dans la *Furiosa* (Della Porta), *Panvino* dans la *Chiappinaria* du même auteur et *Mastica* dans l'*Angelica* du Fornaris.

1. Voyez, par exemple, Valerio dans le *Ragazzo* du Dolce et Virgilio dans l'*Amor costante* du Piccolomini.

2. Les valets fripons abondent surtout dans le théâtre de l'Arétin, du Caro, du Della Porta. Le Rosso de la *Cortigiana* du premier est un type digne de la potence, qui médite le moyen de tuer son maître à coups de hache pour s'emparer de son bien. Les valets du *Marescalco*, de l'*Ipocrito*, de la *Talanta* et du *Filosofo* appartiennent à la même famille du Rosso, et dans les *Straccioni* du Caro, on voit Pilucca et Marabeo, qui ont fait leurs classes en galère. Pilucca veut tuer son maître; Marabeo fait violence à une pauvre jeune fille et pour la forcer au silence la charge de fers et de coups. Les serviteurs du Della Porta répondent aux noms de Forca, Capestro et Boia (*Turca*, *Carbonaria*) et se confondent avec les *bari* et les *mariuoli*

en général rusé et spirituel, il représente le bon sens du peuple et n'envisage que le côté pratique de la vie, se moquant de toute idéalité; mais parfois il représente aussi la niaiserie de la classe à laquelle il appartient, en faisant voir par là le revers de la médaille [1].

Le valet a ses amours, et s'entend fort souvent avec la *servetta*, quelquefois il usurpe la place du capitaine ou du pédant dont il visite la femme (*Astrologo* cité) et il peut se faire aussi qu'une vraie dame se prenne d'amour pour lui [2].

Une variété du valet est le *ragazzo* dont le théâtre latin présente aussi quelques modèles, mais qui a acquis, sur la scène italienne, un air plus effronté et malin et qui, sous les dehors de l'enfance, fait paraître une âme profondément corrompue [3].

Les maîtres ne se ressentent pas moins que les valets de l'influence latine, mais ils présentent, à leur tour, des variétés inconnues au théâtre classique. Pour les jeunes hommes les deux variétés principales sont celles de l'écolier (*studente*) et du damoiseau [4].

1. Voyez les valets sots et niais dans l'*Assiuolo* (Cecchi), la *Gelosia* (Grazzini), la *Notte* (Parabosco), les *Morti vivi* (Sforza degli Oddi), les *Stravaganze d'amore* (Castelletti), etc. Dans la comédie de l'art, Arlequin représente, à ses débuts, la sottise et il garde souvent ce caractère chez le Scala (Journées, 1.21.2.11, etc.); *Mezzettino* n'est pas moins sot; mais avec le temps ces deux *zanni* se transforment et ils deviennent à leur tour rusés et fripons. *Cavicchio*, chez Scala, joue le rôle de paysan et il est tantôt sot et tantôt rusé.

2. Dans la *Capraria* du Giancarli il y a une dame âgée et ridicule qui se prend d'amour pour son valet Brusca, et celui-ci en exploite la passion, tout en se moquant d'elle.

3. Je rappelle, entre autres, *Giannico* du *Marescalco* qui forme le désespoir de tout le monde et surtout du pédant, dont il se moque d'une façon cruelle. Voyez aussi *Farfanicchio* dans la *Ruffiana* (Salviani), le *Ragazzo* (Dolce), *Polverino* dans la *Speranza* (Bartolucci), *Falsetta* dans la *Notte* du Parabosco, etc.

4. Voyez les écoliers de la *Scolastica*, de la *Flora* (Alamanni), du *Leonida* (Gherardi) et en général les jeunes hommes du Razzi, du Castelletti, du Fornaris et ce *Pandolfo* du Parabosco, qui quitte les études pour entrer en condition de servante chez celle qu'il aime. Le Damoiseau est peint par l'Arétin dans son prologue du *Marescalco* : Come parei io bene uno assassinato d'amore, non è Spagnuolo, nè napoletano, che mi vincesse di copia di sospiri, d'abbondanza di lagrime e di cerimonia di parole : e tutto pieno di lussuriosi taglietti verrei in campo col paggio dietro vestito de' colori donatimi de la Diva, et ad ogni passo mi farei forbire le scarpe di terzio pelo, et squassando il pennacchio, con voce sommessa, aggirandomi intorno a le sue mura biscanterei : « Ogni loco m'attrista ove io non veggio » : farei fare madrigali in sua laude, e dal Tromboncino componervi suso i canti, e ne la berretta porterei una impresa, ove fosse uno amo, un delfino et un core, che decifrato vuol dire, amo del fino core. »

Messer Parabolano, que l'Arétin nous présente dans sa *Cortigiana*, personnifie ce portrait. Il se présente sur la scène, suivi d'un grand train de valets et de secretaires et l'auteur le définit « uno di quegli Acursii et un di quei Serapichi, che tolti dalle staffe o da le stalle son posti da la sfacciata Fortuna a governare il mondo ». Le Rosso s'accorde avec une entremetteuse, qui met une femme très vulgaire et rien moins qu'aimable, à la place de la jeune beauté pour laquelle il soupire. C'est là une aventure très répétée dans les nouvelles. Voyez le fabliau du *prestre*

L'écolier paraît souvent dans la comédie des *Cinquecentisti*, et l'on peut être certain, rien qu'à le voir paraître, que ce ne sont pas les livres, qui lui donnent de la peine. Giulio dans l'*Assiuolo* du Cecchi s'écrie : « Io non credo in tutto questo tempo aver studiato quattr'ore » (I, 1), et ses camarades travaillent encore moins que lui. Sa condition d'écolier permet à notre jeune homme de vivre éloigné de ses parents, qui ont presque toujours le tort de le confier aux bons soins d'un valet, lequel lui apprend à emprunter de l'argent, à tromper la vigilance paternelle, à enlever des filles et à séduire des femmes. Lorsque son père vient le visiter, il doit toujours regretter sa confiance aveugle; il doit même intervenir pour tirer son fils de quelque embarras plus ou moins honteux, qui pourrait lui coûter la vie même.

Le damoiseau se distingue de l'écolier et des autres jeunes hommes en ce qu'il fait profession de conquérant de femmes. Si on veut l'en croire, il n'y a pas de beauté qui soit cruelle pour lui et sous ce rapport il rappelle quelques traits du *miles gloriosus*. Le damoiseau est toujours tiré à quatre épingles, parfumé, fardé; le plus souvent il a vu le jour à Naples ou en Espagne; il est riche, ou il fait parade de biens imaginaires et il est flanqué par une foule d'intrigants, qui exploitent ses faiblesses.

Mais il arrive aussi que le damoiseau n'est rien moins qu'un jeune homme et qu'il a recours aux cosmétiques pour transformer ses hivers en printemps. Alors il est à l'affût d'un riche mariage, qui lui assure une existence tranquille, mais il a beau mettre en

et d'Alison (Montaiglon, V. 2. 8), *Décaméron* (VIII. 4), Sercambi (*De prudentia et castitate*, éd. Renier), Cornazzano (nouv. dite la *ducale*), Bandello (II, 47), les *Comptes du monde adv.* (8e), le *Grand Parangon des nouv. nouv.* (8e), etc. A ce type de damoiseau appartient le jeune Polidoro, amoureux de « madonna Tessa » dans le *Filosofo* du même auteur, et qui est infatué de sa beauté et efféminé au dernier point.

Le même type joue un rôle important dans le théâtre du Piccolomini et du Della Porta (*Amor costante* et *Ortensio*; le *Moro*), où il parle napolitain et amuse le public par les conquêtes amoureuses dont il mène grand bruit. Ligdonio (*Amor costante*) n'est plus de la première jeunesse, mais il se croit toujours irrésistible, convoite une dot et agite les longs cheveux, qu'il rend noirs au moyen de teinture, lorsqu'il récite ses vers aux belles qui se moquent de lui.

Ligdonio rencontre sur la scène un autre Napolitain et ils content, à l'envi, leurs conquêtes amoureuses, qui ne sont pas moins hyperboliques que celle du capitaine, sur les champs de bataille. Giovancarlo de l'*Ortensio* est un autre fanfaron amoureux, mais personne n'ajoute foi ni à ses vantardises ni à ses soupirs et il partage la mauvaise chance de ses pareils. Ce type révèle, chez les auteurs de la Péninsule, un certain esprit d'observation, qui ne manque pas d'originalité. Ce que les latins avaient renfermé dans le seul personnage du capitaine se subdivise dans le théâtre italien et acquiert de nouveaux traits d'après nature.

Le *Napolitain* forme quelquefois, dans la comédie italienne de cette époque, un type à part, depuis le *cavaiuolo* des forces napolitaines. Voyez ce qu'en dit M. B. Croce : « Il tipo del Napoletano nell' antica commedia », *Corriere di Napoli* (an. XXII, N° 245, 247).

pratique son *ars amandi*, les jeunes filles ne veulent pas mordre à l'appât et se moquent de lui.

Le damoiseau est parfois poète; il connaît Ovide sur le bout du doigt, parle espagnol ou napolitain, et son cœur n'est jamais celui d'un lion. Dans le *Fedele* de Pasqualigo il y a un certain Fortunat qui est bien plus dangereux que ses confrères. Il triomphe des femmes à cœur froid, appliquant la théorie qu'il faut avoir l'air de mépriser ce que l'on aime, et il donne à ses belles des ordres en maître.

En général la moralité de tous ces jeunes hommes laisse beaucoup à désirer. Leur amour n'a rien à voir avec les théories des néo-platoniciens; il se trouve chez eux à l'état de passion brutale qu'il faut assouvir coûte que coûte, et le plus souvent le mariage remédie à une violence et empêche la punition d'un coupable [1]. Mais nos amoureux ne courtisent pas seulement les jeunes filles; ils entretiennent aussi des rapports intimes avec des courtisanes et des femmes mariées, de sorte que l'adultère banni de la comédie latine, joue un rôle important dans le théâtre d'Italie et présente plusieurs points de contact avec la nouvelle.

La plupart de ces jeunes gens, peuplant le théâtre comique de cette époque, ne sont, à tout prendre, que des égoïstes, qui gaspillent l'argent que leurs pères ont amassé avec beaucoup de peine, s'en moquent avec les valets, leur jouent des tours pendables et leur souhaitent la mort à tous les moments [2]. La vie pour

1. Voyez l'*Amor costante*, l'*Ortensio*, l'*Alessandro* (Piccolomini), la *Cameriera* (Secchi), la *Polifila*, les *Contenti* du Parabosco, etc., où un jeune homme surpris avec celle qu'il aime est sur le point d'être tué. Un exemple peut servir pour tous. Dans la *Cecca* du Razzi, un écolier est surpris avec une jeune fille, par le père de celle-ci. Ce père outragé veut se venger et, aidé par un ami et par un serviteur, arrête de jeter dans l'Arno le jeune homme, qui est renfermé dans un coffre. Heureusement ses amis montent la garde, le sauvent et un mariage remédie à sa faute. Il arrive aussi, comme dans le *Fedele* de Pasqualigo cité, qu'un amoureux remplace son rival, à l'aide d'un déguisement. Voyez dans le *Décam.* les nouv. VI et VII de la Ve journée.

Dans les amours adultères il n'y a presque jamais de punition, et dans toutes les pièces de ce type, depuis la *Calandria* et la *Mandragore*, jusqu'aux *scenari* du Scala, le mari trompé forme le sujet de la risée universelle. Dans la *Cecca* du Razzi la séduction de la femme du docteur de la part d'Ippolite a lieu au moyen de l'intrigue et de la violence, et le mari se tait prudemment. Ici encore l'inspiration tirée de la nouvelle me paraît évidente. Ricciardo Minutolo du Boccace (III, 6) séduit la femme de Filippello Fighinolfi au moyen d'une ruse et d'un faux rendez-vous, et toute la septième journée du *Décaméron* est remplie des tours qu'on joue à des maris et du triomphe de l'amour adultère, ce qui se répète chez Masuccio, Sercambi, le *Pecorone*, le Bandello, etc.

2. Marchetto, fils de messer Vergolo (*Talanta*), s'écrie : « I vecchi sono la più triste razza che viva » (II, 9,) et il ajoute, dans l'acte suivant, « come passano i cinquanta anni, i figliuoli dovrebbeno rimanerne senza » (III. 10).

Dans la *Fabrizia* (Dolce), un jeune homme attend avec impatience la mort de son père (I, 5), et dans la *Pinzochera* (Lasca), Frédéric ne cache pas l'espoir que son

eux n'a d'autre but que le plaisir, et ils sacrifieraient tout le monde pour la joie d'une minute. Leur intelligence n'est même pas trop développée, et sans le secours des valets et celui de leurs parents, qui arrivent toujours à point nommé, ils ne sauraient, le plus souvent, se tirer d'affaire.

Si les vieillards ne sont guère respectés, il faut pourtant admettre qu'ils ne méritent souvent pas le respect dû à leur âge. Le *senex* du théâtre latin, se transformant en Pantalon ou en Docteur, n'est devenu guère plus sage; il aime à la folie les jeunes filles, et lorsqu'il se marie, sa femme est toujours de la première jeunesse et le jour des noces a déjà établi de le tromper.

Le vieillard amoureux a, tout autant que le jeune homme, besoin d'avoir recours aux conseils de quelque valet rusé et intrigant, mais son choix tombe, pour règle générale, sur quelque fripon qui en exploite les faiblesses et tâche surtout d'en vider la bourse, cette bourse précieuse qui forme, après les femmes, la passion la plus vive de notre vieux libertin.

Le *Docteur*, né à l'ombre des Universités de la Péninsule, jurisconsulte ou médecin, parlant comme un savant et pensant comme un sot, est bien un type tout à fait italien, avec quelques traits de son aïeul latin; il a pour prototype le docteur *Cleandro* des *Suppositi*, *Messer Micia* de la *Mandragola*, le docteur *Necessitas* de la Talanta, *Messer Ambrogio* de l'*Assiuolo* (Cecchi) et, dans la comédie de l'art, répond au nom de docteur Graziano.

Le *docteur*, avec son érudition d'emprunt, se croit très éveillé, et c'est juste au moment où il s'écrie qu'il est bien sur ses gardes et que personne ne lui saurait jouer un tour, qu'on le voit donner misérablement dans quelques panneaux. Sa sottise dépasse parfois toutes les bornes de la vraisemblance et messer *Rovina* de la *Trinuzia* (Firenzuola) se laisse persuader qu'il a quatre jambes, que

père fasse sous peu le grand voyage : « che, benchè egli non sia troppo vecchio, tien l'anima coi denti » (I. 6).

Eromane dans la *Turca* (Della Porta) dit que ses parents « Han goduto e vissuto ottant' anni : dovrebbono aver un poco di discrezione di morire e lasciar godere altretanto ancor noi; (II. 3) » et Eugène, un autre jeune homme, ajoute qu'il se rend tous les matins chez son père, sous prétexte de lui souhaiter le bon jour, mais en effet pour voir s'il vivra encore longtemps : « con iscusa di dargli il buon giorno, per mirare come stia, se c'è qualche speranza di qualche infermità; e sempre mi pare di miglior cera. » Voy. encore les jeunes hommes du Cecchi et du Lasca. Cet égoïsme cruel paraît aussi dans leurs amours, car ils ne soucient nullement de la réputation des filles et des femmes qu'ils aiment et le cas ne se répète que trop souvent, où l'on voit une fille séduite et délaissée poursuivre son infidèle. Que l'on ajoute qu'il arrive aussi que le jeune homme sente tout à coup renaître son ancien amour, lorsqu'il s'aperçoit que sa victime tient à une famille riche et puissante et qu'il se venge d'une femme passée à de nouvelles amours en l'accusant à son mari d'adultère, et en présentant de fausses preuves. (Le *Fedele* du Pasqualigo.)

la fiente apprend l'art de deviner et qu'il peut mourir comme messer Calandro et renaître à son talent[1].

On se moque en général de ces galants à barbe grise en leur donnant des rendez-vous auxquels on voit paraître une vieille femme à la place de la jeune beauté qu'ils attendent, ou quelque valet déguisé en fille, qui renouvelle l'aventure classique de Chalin dans *Casina*[2].

Il arrive aussi qu'on les renferme dans quelques cours, en les laissant là exposés à la rigueur de la nuit, et lorsqu'ils en sortent tremblants et enrhumés, ils apprennent que tandis qu'ils soupiraient sous les fenêtres de leurs maîtresses, quelqu'un a pénétré dans leurs maisons, et en a enlevé l'argent, la fille ou une nièce[3].

Si le vieillard est marié, il a beau avoir l'œil au guet et monter la garde la plus assidue. Le jeune homme épie l'occasion favorable et pénètre chez lui, à la faveur de la nuit et d'un déguisement[4]. Quelquefois le vieillard arrive à temps pour surprendre les coupables, mais alors on renouvelle à peu près contre lui l'aventure de la VIIIe nouv. (7e J.) du *Décaméron*, et lorsqu'il croit avoir en son pouvoir le rival, celui-ci se trouve remplacé par une jeune fille venue dans la maison rendre visite à sa femme[5].

Les vieillards respectables et sages sont fort peu nombreux et ils descendent le plus souvent du *Micio* des Adelphes[6].

Le *Capitaine* ou *Capitan* reconnaît lui aussi des ancêtres dans le théâtre classique, ce qui ne l'empêche point d'avoir souvent une physionomie qui est bien de son époque, surtout lorsqu'il parle espagnol[7].

1. Voy. pour le vieillard sot et amoureux le Pantalon de la comédie de l'art (Scala scen. 31, 25, 12, 3, 4, 6, etc.), et sur *Graziano* et les docteurs en général, voyez ce que dit M. d'Ancona dans ses « Origini del teatro », p. 445 et suiv., et A. Bartoli dans ses *Scenari inediti della commedia dell'arte* (Firenze, 1880), p. XLIX-LI et notes.

2. Voy. le *Ragazzo* de Dolce.

3. C'est là l'aventure de l'*Assiuolo* du Cecchi et de la *Gelosia* du Grazzini.

4. Voy., entre autres, la *Cecca* du Razzi.

5. Voy. plus loin les sources des *Contens* au VIIe chap.

6. Piccolomini nous présente dans son *Alessandro*, *messer Fabrizio Leoncini*, professeur à Pise, et il le traite avec beaucoup de respect, mais c'est là une *rara avis*. Marcantonio dans l'*Aridosia* reproduit le type classique de *Micio* et sa théorie de l'éducation :

> Hoc patrium est, potius consuefacere filium,
> Sua sponte recte facere, quam alieno metu. (I, 1.)

Mais les autres pères de la comédie italienne sont plutôt de l'avis de *Demea*, avares, goguenards, et ne prêchant jamais d'exemple. Voyez pour l'avarice des vieillards la même pièce de Lorenzino qui s'inspire aussi à l'*Aululaire* de Plaute.

7. M. d'Ancona, dans ses *Origini del teatro it.* (vol. II, p. 443), dit : « 'E a ritenersi che la maschera del capitano spagmolo nascesse in Italia, quando unica vendetta alla baldanza, alla rapacia, alla miseria degli insolenti padroni era il canzonarli sulla scena », et il a complètement raison. Que l'on ajoute, qu'en laissant de côté

Le capitaine est un des personnages les plus communs, soit à la comédie érudite, soit à celle de l'art, et dans cette dernière il trouva des personnifications célèbres, François Andreini (capitan Spa-

les Espagnols, on voit cette personnification de la rodomontade, florissant en plein moyen âge, en France, indépendamment de l'influence latine. Dans la farce du « Gaudisseur et le sot » (Voy. le *répertoire* de M. Petit de Julleville), le premier de ces personnages s'écrie :

> Quand je me trouve en la guerre
> Je tue, je jette par terre,
> Comme fait le boucher un veau.

Et le valet, se moquant de lui, ajoute :

> Voire, a jouster contre ung veirre,
> Puis se laisser choir par terre,
> Et s'endormir comme un porceau.

L'archer de Bagnolet (1470), qui ne manque pas de descendants, personnifie lui aussi ce type. Il marche armé de pied en cap, s'écriant avant Panurge : « Je ne craignois que les dangiers », lorsqu'il aperçoit dans la campagne, un épouvantail à moineaux. Il le prend d'abord pour un soldat français et s'écrie « Vive la France », ensuite pour un Breton et il se donne aussitôt pour Breton, mais lorsqu'il voit qu'il n'a affaire qu'à un mannequin, son courage lui revient et, en poussant un cri terrible de guerre, il le renverse et se charge de ses dépouilles. Le capitaine Spavento et le capitaine Coccodrillo auraient, eux aussi, agi de la sorte. C'est qu'il ne faut pas croire que les types comiques, qui se ressemblent à travers des époques différentes, appartiennent nécessairement à la même famille. On a remarqué, par exemple, un certain air de famille entre les *mimi* des Atellanes et les *zanni* et les autres personnages de la comédie de l'art. Faudra-t-il en conclure que c'est là une filiation directe, ou ne pourrait-on plutôt supposer qu'étant donnés certains types humains toujours identiques, à travers les siècles, l'art comique doive nécessairement se ressembler, elle aussi, à travers ces mêmes siècles, dans leur reproduction?

Quoi qu'il en soit, le capitaine de la comédie italienne ressent tantôt son origine latine (celui du Dolce, p. e.), tantôt n'est qu'une satire à la violence des vainqueurs et quelquefois aussi procède indépendamment de ces deux causes, car la représentation de ce côté ridicule de la nature humaine, à une époque où le métier des armes était si répandu, n'avait pas besoin d'obéir à un sentiment d'imitation ou de mépris contre les étrangers, et le soldat ridiculisé pourrait bien être italien. Voyez sur le type du capitaine ce qu'en dit M. Michele Scherillo (*La commedia dell'arte in Italia*. Turin, 1884, p. 110 et suiv.), qui en peint en maître la physionomie et en trace l'histoire assez longue et variée. Voy. aussi l'article très érudit et intéressant de M. Novati à propos de l'ouvr. de M. Scherillo (*Giorn. Stor. d. lett. ital.* Turin. V. p. 279 sqq.). M. Scherillo prend en examen *Pyrgopolinices* et *Antemonides* du théâtre classique; j'ajouterai que la comédie plautine nous offre aussi d'autres représentants du *miles gloriosus*, savoir *Cleomachus* (*Bacchides*), *Therapontigonus* (*Curculio*), le *miles* (*Epidicus*), *Stratophanes* (*Truculentus*) et le *miles* de *Pseudolus*. Térence nous présente, à son tour, *Thraso* (*Eunuchus*), et il parle de ce personnage dans l'*Heautontimorumenos* (II, 2) et dans les *Adelphes* (I, 2). On voit par là que le soldat fanfaron joue un rôle très important dans le théâtre de Rome. Dans les comédies latines, aussi bien que dans leurs imitations italiennes, le capitaine se distingue presque toujours aux traits suivants. Il a, à ses côtés, un parasite (dans le théâtre italien, le plus souvent, un valet), qui en flatte la vanité, se moque de lui et se charge d'expliquer au public les vantardises et les mensonges de son maître. Le capitaine est toujours la victime de quelque intrigant ou de quelque valet (*Palestrion*, *Chrysalus*, *Pseudolus*, etc.), ou des courtisanes qui le dépouillent de son argent, le menacent (*Eunuchus*, IV, 8), feignent une grossesse qu'elles mettent à sa charge (*Truculentus*), et se font faire des cadeaux juste au moment où elles s'enfuient avec un autre amoureux (*Miles glor.*, IV). Le langage de notre héros est toujours hyperbolique, au point qu'on ne saurait jamais lui prêter foi (*Miles gl.*, I, 1; *Pœnulus*, II, 1, etc.), et il ne se contente pas seulement de mettre en déroute

vento), Silvio Fiorillo (capitan Coccodrillo) et plus tard Tiberio Fiorillo (Scaramuccia).

Le premier nous a laissé le souvenir de son rôle glorieux dans ses *bravure* [1], où il réunit les dialogues entre lui et son valet Trappola. Pour se former une idée des hyperboles et des vantardises de ce personnage comique, il suffit de lire au hasard quelqu'un de ces cinquante-cinq *ragionamenti*, le récit, par exemple, de sa lutte avec Ajax et Ulysse, sous les remparts de Troie (33e), du poids de sa gloire prisée par Jupiter (11e), de la guerre, où il l'emporta sur Jupiter lui-même et le mit en prison (2e), et de ses exploits à table (53e).

Le capitaine est souvent de nationalité espagnole; tel il paraît dans la comédie de l'art [2], dans le théâtre érudit du Piccolomini, du Parabosco et du Della Porta et dans les pièces jouées par les *Rozzi* de Sienne [3].

Ce qui forme l'intérêt comique de ce type, c'est l'antithèse continuelle entre le grand courage que révèlent ses discours et la grand'peur qui paraît à ses actions, et l'antithèse n'est pas moins frappante si l'on compare les vols lyriques de sa fantaisie surexcitée, rêvant la gloire des armées innombrables fuyant à son approche, la splendeur d'une vie princière, les dames et les demoiselles tombant en extase devant lui, à la triste réalité qui l'entoure, réalité de pauvre soldat d'aventure, pour qui ne soupirent que les créanciers et que les valets mêmes bafouent et frappent. N'y

des armées innombrables, mais d'un coup d'œil il fait tomber à ses pieds les femmes, qui ont le malheur de s'approcher trop de lui. Il a de la peine à repousser le nombre infini de belles qui demandent son amour et il doit se plaindre de son trop de beauté (*Mil. gl.*, I, 1). Il est généralement assez aisé et gaspille son argent (dans le théâtre italien, le capitaine est au contraire fort pauvre, mais il parle toujours de ses richesses); fier et terrible lorsque l'ennemi est absent, notre héros s'enfuit au moindre bruit, mais il s'écrie toujours que c'est pour suivre le conseil de son valet ou pour épargner la vie de ses adversaires. C'est là ce qui arrive aussi en pareil cas dans la comédie italienne. « Va, dit Orfinio à son adversaire tandis qu'il fuit avec son parasite, abbi la vita per costui, che mi ti toglie dinanzi. » (*Talanta*, III, 16.)

1. *Le bravure del capitano Spavento* parurent en deux parties en 1607 et en 1618, et elles furent traduites en français, comme nous venons de voir. Voy. aussi les *ragionamenti* 5e, 10e, 23e, 6e.

2. L'espagnol, dans la comédie de l'art, était parlé entre autres par Silvio Fiorillo et Fabrizio de Fornaris. Ce dernier s'établit en France en 1584, avec la troupe des *Confidenti*.

3. Voy. *La congrega dei Rozzi di Siena per Curzio Mazzi*, Firenze, 1882. Vol. II, p. 134, 142 (*il Vanto d'un soldato, la Lite amorosa*, etc.); mais il n'est pas toujours espagnol. (Voy. p. e. le *Troncafronte* dans *le False querele*, ib. T. 2, 160.) Sur le type du capitaine dans le théâtre de Naples et surtout sur de Fornaris qui se rendit en France en 1584 avec les *Confidenti* et sur Silvio Fiorillo personnification du *capitan Matamoros*, voy. l'ouvr. très important de M. B. Croce : *I teatri di Napoli* (depuis le xve jusqu'au xviiie siècle (Napoli, 1891).

aurait-il pas là comme une espèce de troisième antithèse entre les héros de l'épopée chevaleresque et la réalité des temps modernes?

Au moment où cette fantaisie indomptable fait bâtir à notre guerrier des châteaux en Espagne, voilà, comme dans les *Contenti* (Parabosco), que des sbires le mènent en prison pour des dettes criardes, et lorsque les créanciers lui donnent un moment de répit, il doit se tenir sur ses gardes, car les valets lui dressent à tout moment des embûches. Dans le *Capitano* du Dolce, le héros de la pièce doit endurer les injures d'un valet qui par-dessus le marché le fait battre à plate couture; dans la *Chiappinaria* on persuade le capitaine Gorgoleone de se déguiser en ours, et après tout le monde s'en moque joyeusement; dans la *Furiosa* du même Della Porta, le capitaine Basilisco trouve un médecin qui le prend pour fou et le soumet à un traitement, dont pourtant celui-ci se venge avec la femme de son hôte.

D'ailleurs notre capitaine n'est pas toujours malheureux. Il arrive parfois que quelqu'un, pour en apaiser la colère, lui donne de l'argent, et c'est là un mot magique qui le calme tout de suite et le rend aussi doux qu'un agneau. Il arrive aussi, surtout dans la comédie de l'art, qu'il y a des femmes auxquelles sa mine guerrière ne paraît pas trop désagréable, et quelquefois aussi serré, de près, il sait mettre la main à l'épée et montrer les griffes [1].

Le capitaine présente quelques variétés. Il y a le capitaine en formation, qui est à celui-ci ce que le *ragazzo* est au valet et dont le Lasca nous présente la silhouette dans sa *Strega*, là où il est question d'un tout jeune homme, qui, pour un amour méprisé, veut s'engager soldat et exalte, à l'avance, les exploits qu'il va accomplir.

Dans le théâtre populaire, on voit aussi un paysan bravache, qui, comme Beco dans la *Catrina* du Berni, s'écrie :

« E se me prima gli ammazzan costoro,
Jo ammazzerò poi dodici de' loro. »

1. Voy. pour le rôle du capitaine la *Trappolaria*, la *Sorella*, la *Speranza* (Bartolucci), les *Morti vivi*, etc. Dans les *scenari* du Scala, la belle Isabelle soupire quelquefois pour le capitaine Spavento (*La fortunata Isabella*), qui lui préfère Flaminia et en obtient la main (*Sposa, Travagliata Isabella*). Quelquefois c'est le tour de Flaminia de venir repoussée, tel que dans le *Cavadenti* et *Flavio finto negromante*. Dans le *finto Tofano* le capitaine est sur le point de venir tué par deux jeunes hommes qui l'assaillent, à la faveur de la nuit, et voudraient l'ensevelir dans une cloaque, mais il se tire d'affaire, gagne l'amitié de ses adversaires et épouse celle qu'il aime. Le capitaine de la *Mancata fede* n'est pas du tout un poltron, et l'on ne saurait non plus qualifier d'un tel titre celui de la *Fortuna di Flavio*.

On ne doit pourtant pas croire que l'exception devienne ici la règle. Le capitaine, dans la comédie de l'art et chez Scala aussi, est fort souvent fanfaron, poltron et ridicule. Il suffit qu'on rappelle le *Pellegrino finto amante* et *li Duo finti notari*.

Enfin nous avons le *bravo*, véritable produit de l'époque, lâche et cruel, blagueur et poltron[1]. La figure du capitaine fait ressortir une autre variété de valet, c'est-à-dire celui qui est attaché à sa personne, qui en vivant à son côté, comme parfois Arlequin dans la comédie de l'art, en a contracté quelque peu la crânerie, mais qui est le plus souvent chargé de dévoiler les fanfaronnades de son seigneur, de lui montrer les trous des souliers et du manteau, de l'avertir qu'il est temps de battre en retraite, opposant son ventre rebondi et son sens pratique d'enfant du peuple, à l'idéalité chimérique poursuivie par son maître.

Le seul personnage qui craint habituellement le capitaine, parce qu'il craint tout le monde, c'est le *Pédant*, dont l'origine est bien italienne. Il paraît déjà à l'aube du XVIe siècle dans le *Pedante* de François Belo (1529), et successivement on le voit, ou l'on entend parler de lui dans la *Calandra* du Bibbiena, dans le *Siniscalco* et le *Filosofo* de l'Arétin, dans le théâtre du Calmo, de la Congrega de' Rozzi, du Dolce, du Secchi, du Parabosco, du Bruno, du Della Porta, du Castelletti, du Bartolucci, du Bernardino da Cagli.

Enfin le Pédant ne joue pas un rôle important seulement dans la comédie; il y a une littérature tout entière qui appartient bien à lui et une langue qui porte son nom[2].

On a dit fort à propos qu'il forme la satyre de la doctrine des humanistes de la doctrine stérile et du latinisme envahissant, mais on doit, en outre, rechercher en lui un personnage bien commun dans la vie de l'époque, le précepteur auquel les riches confiaient l'éducation de leurs enfants, en le mettant à peu près sur le même pied que tout autre valet de la maison.

Le Pédant, en échange d'un maigre traitement, farcissait la tête de ses élèves d'une foule de citations classiques et de maximes pour la vie, tirés des anciens textes, mais cette érudition qu'il étale à tout moment ne pénètre pas son âme ni n'échauffe son cœur; ce Pédant se borne le plus souvent à la forme extérieure et, d'une page splendide de Virgile ou d'Horace, il ne sait tirer qu'un mot savant ou qu'une règle de grammaire.

Il n'est donc, à tout prendre, qu'un grammairien bien aride, qui se soucie surtout de deux choses : de parler un langage le

1. Voy. les *bravi* suivants : le *Rabbioso* du *Travaglia* (Calmo), *Stramazza* des *Contenti* (Parabosco), le *Spavento* du *Pellegrino* (du même), *Melazza* du *Marinaio* (du même), *Trabucca* de l'*Ermafrodito* (du même), le *bravo* du *Fedele* (Pasqualigo), etc., et dans le théâtre du Scala, Nicoletto dans les *Quattro finti spiritati*.

2. Voy. l'étude intéressante de M. A. Graf dans son livre *Attraverso il Cinquecento* dans le chap. « Il Pedante », et voyez aussi ce qu'en dit M. Sévérin Ferrari dans son article sur « Camillo Scrofa » (*Giorn. Storico della lett. ital.*, XIX, 1892).

plus latin qu'il soit possible, et qui n'est, à tout prendre, qu'un jargon ridicule, et de défendre la grammaire contre les fautes et le mépris de ceux qui l'entourent[1].

D'ailleurs, malgré toute cette sagesse d'emprunt, notre bonhomme a des défauts et des vices en bon nombre. L'un de ces vices, dont on l'accuse souvent, a été reproché aussi à Brunetto Latini; un autre est son penchant aux aventures galantes, ce qui l'expose aux tours de son adversaire impitoyable, le valet, et aux moqueries des femmes, qui ne savent quoi faire de tous les classiques qu'il évoque et auxquelles sa figure jaune et sale, son âge mûr, son habit usé, son langage absurde ne sont rien moins que sympathiques[2].

Parfois le pédant compose des vers qu'il débite à celles qu'il aime, et ce sont des vers en harmonie avec son érudition et que les auteurs comiques empruntent aux recueils nombreux de poésie pédantesque.

Le valet, lorsqu'il s'aperçoit que le Pédant a le cœur enflammé pour quelque beauté, se feint son confident, l'assure qu'il est payé de retour et le conseille de se déguiser de la manière la plus absurde et ridicule. Dans la *Fantesca* du Parabosco le pédant Torenzio se prend d'amour pour une fille publique et on l'introduit chez celle-ci, dans un coffre. Tout le monde se donne rendez-vous pour le voir arriver, et il est bafoué fort cruellement. Ailleurs (*Costanza*), un fripon poursuivi par la justice persuade à notre savant de prendre ses habits, de sorte qu'il est arrêté à la place de l'autre et battu. Enfin partout notre savant amoureux rappelle les aventures que la légende du moyen âge attribue à Aristote, c'est-à-dire la sagesse que la passion aveugle et les maximes vertueuses qui ne s'accordent point avec l'exemple.

Ici encore le ridicule naît de l'antithèse et rappelle aussi celui qui défraye une foule de nouvelles, l'homme d'église qui prêche cette chasteté qu'il ne respecte pas le moins du monde. Dans un *scenario* du Scala, dont le titre est précisément le *Pedante*, ce personnage acquiert une physionomie encore plus haïssable, mais qu'on trouve à l'état d'embryon dans tous les rôles qu'il joue. De même que Tartuffe qu'il pourrait bien avoir inspiré, le *Pedante* s'introduit dans la maison de Pantalon, en affichant des sentiments de vertu et de religion qu'il est fort loin de posséder.

1. Voy., par ex., les *Falsi sospetti* (Bernardino da Cagli, et la *Costanza* du Razzi.
2. Voy. ses constants insuccès dans les comédies citées, dans la *Fantesca* du Parabosco, la *Speranza* du Bartolucci, l'*Idropica* du Guarini, le *Moro* du Della Porta, etc.

« Sous le manteau de l'hypocrisie, dit-il, et en parlant toujours de vertu, je sais cacher mes vices. » Il conseille à Isabelle, femme de Pantalon, qui se plaint à lui de l'infidélité de son mari, que si elle veut satisfaire les désirs de sa jeunesse, au lieu d'avoir recours aux étrangers, elle doit se servir des gens de la maison et par une circonlocution fort bien tournée, il lui fait comprendre qu'il est à ses ordres.

Mais le Pédant n'est pas toujours un fripon ; il est, dans la plupart des cas, un pauvre sire, auquel les classiques n'ont pas laissé assez de temps pour connaître les hommes, un archaïsme vivant qui ne sait se former à la vie pratique et il n'est pas sans réveiller un sens de vive compassion, lorsque nous voyons le mépris qui l'entoure, la misère de son pauvre habit et la peur qu'il a de perdre ce pain assaisonné toujours d'humiliation et parfois de larmes.

Tels sont les types masculins que la comédie italienne nous offre à tout moment et auxquels il faut ajouter une foule de personnages secondaires, les sbires, les bohémiens, les porte-faix, les cuisiniers, les aubergistes, les pêcheurs, les douaniers, les Turcs, les *levantins*, les alchimistes[1] et même une sage-femme avec « sedia da partorire » dans le *Furbo* du Castelletti et « Norcino cavadenti napoletano » dans la *Speranza* du Bartolucci.

Ce sont là des personnages qui représentent le caractère attaché à une profession déterminée et parmi lesquels la nouvelle et l'esprit du temps, introduisent souvent le prêtre, en lui faisant jouer un rôle qui ne s'accorde nullement avec l'habit qu'il porte. Boccace paraît, jusqu'à un certain point, inspirer *Fra Timoteo* de la *Mandragola* et *Frate Alberigo* de la *Commedia in prosa* du Machiavel, *ser Giacomo* de l'*Aridosio* et le moine du *Marito* du Dolce.

Il nous reste à dire quelques mots touchant les rôles de femmes.

Ceux-ci ont été bornés à cause de la consuétude de l'époque qui ne permettait pas, au moins au commencement du siècle, que les femmes parussent sur la scène[2]. Ce fut, comme nous aurons occasion de le constater ensuite, la comédie de l'art qui donna aux femmes dans le théâtre un rôle non moins important que celui des acteurs de l'autre sexe.

Cependant l'exclusion des femmes, même dans les premiers

1. Parfois ce personnage joue un rôle rien moins que secondaire. Voyez, entre autres, le *Candelaio* du Bruno, l'*Alchimista* de Bernardino Lombardi (1583), les *Stravaganze d'amore* du Castelletti, etc.

2. Voy. le prologue de l'*Emilia* du Groto et celui de la *Furiosa* du Della Porta, où l'auteur fait dire à Momus que les rôles de femmes sont joués encore par des hommes.

essais, n'est pas si absolue que dans le théâtre de Rome, et si l'on peut constater en quelques cas l'influence latine, on aurait tort de ne voir dans les types féminins que la *lena* et la *meretrix* de la comédie de Plaute et de Térence.

En lisant plusieurs de ces pièces italiennes, où la femme a sa part, nous nous retrouvons en pays de notre connaissance, et il nous paraît d'assister sur le « pratello nel quale l'erba era verde e grande, né vi poteva d'alcuna parte il sole », aux entretiens joyeux de *Dioneo*, de *Fiammetta* et de *Pampinea*, que le *Décaméron* nous présente.

Certes on rencontre parfois des jeunes filles vendues aux enchères par des entremetteuses haïssables ou par des marchands d'esclaves, mais c'est là l'imitation latine des débuts et qui fait bientôt place à une représentation plus fidèle de la vie du temps, où la courtisane, elle-même, acquiert une physionomie aimable et spirituelle.

Telle est, par exemple, la courtisane des *Inganni* du Secchi, des *Gelosi* du Gabbiani, des *Ingiusti sdegni* du Pino, de la *Suocera* du Varchi, qui ne fait pas seulement un commerce honteux des grâces de sa personne, mais qui relève son caractère par la force du sacrifice et la violence de l'amour[1].

On voit, dans la *Suocera*, un père suppliant une courtisane de rendre la liberté à son fils qui vient de se marier, et celle-ci dans une scène très passionnée, et qui en rappelle une célèbre du théâtre contemporain, obéit à la voix du devoir et se sépare de celui qu'elle adore, les larmes aux yeux et le cœur déchiré.

Ailleurs, dans la *Speranza* du Bartolucci, on voit aussi une fille publique que l'amour rend humble et suppliante et qui vainc par sa douceur et sa résignation le mépris d'un jeune homme qui l'a repoussée[2].

Un caractère tout à fait inconnu à la comédie latine est celui de la femme infidèle, que l'on ne rencontre que trop souvent sur la scène italienne du XVIe siècle, et qui rappelle à tout moment les

1. Voyez le même sujet dans les nouvelles, par exemple chez Bandello (I, 50e), là où la courtisane Malatesta se tue par amour.

2. Lanci représente lui aussi deux courtisanes amoureuses dans la *Mestola* et dans la *Niccolosa*, mais celles-ci ne dépassent pas la résignation de *Filenia* dans l'*Asinaria*; elles finissent même par tirer quelque profit de la passion qu'elles ont su inspirer et consentent à une séparation de leurs amoureux, sous condition d'un mariage, qui les mette à l'abri de la misère et de la honte.

La courtisane des comédies ci-dessus citées n'est donc que la personnification de ce type de femme qui en maintes villes d'Italie avait su se former une espèce de cour, vivait en rapports intellectuels avec les personnages les plus illustres et les plus éclairés de l'époque et réunissait, comme la grecque Aspasie, aux grâces de la personne, celles d'un esprit supérieur et d'une culture très soignée.

joyeux contes du Boccace, du Masuccio et du Bandello. Le type le plus vulgaire est personnifié par *Fulvia* dans la *Calandra*, mais parfois les fautes de ces femmes présentent des circonstances atténuantes, savoir la ruse d'un amant (*Cecca* du Razzi, *Parentadi* du Grazzini), la sottise d'un mari (*Mandragola*), ou l'infidélité de celui-ci qui les délaisse et leur préfère une fille publique (*Assiuolo*). Ces maris ont d'ailleurs trop d'hivers sur le dos pour prétendre que leurs femmes, jeunes et fringantes, leur gardent une fidélité promise seulement pour des raisons d'intérêt et que leur conduite n'est pas à même de captiver.

Le théâtre latin ignore aussi une autre variété de femmes, assez répandue dans la comédie de la Péninsule, celle de la jeune fille amoureuse et sensible qui se fait pardonner les fautes où elle tombe, par le courage avec lequel elle en affronte les suites et par la constance qu'elle met en jeu afin d'y apporter un remède.

Nous avons déjà vu cette Lelia (*Ingannati*) qui entre en qualité de page chez celui qu'elle aime, type répété dans une foule d'autres pièces, et nous avons connu aussi Cornelia (*Viluppo*), déguisée en homme, qui poursuivit son séducteur, et une autre fille d'un caractère non moins arrêté, assaillant le traître qui vient de la tromper, l'épée à la main (*Leonida*). La femme de l'épopée chevaleresque se renouvelle dans ces scènes inspirées par un souffle de passion héroïque, et le tableau se complète avec la figure magnanime d'Erminia, qui, dans la *Prigion d'Amore* (Sforza degli Oddi), prend la place de son Flaminio renfermé en prison et vide, sans trembler, la coupe qu'elle croit empoisonnée.

On ne saurait nier non plus que les auteurs comiques ne cherchassent parfois de représenter des types de femme vertueuse et fidèle; la *Costanza* du Razzi et la *Donna fedele* du Borghini en offrent de nobles modèles.

Malheureusement ce n'est pas là la règle générale, et le théâtre comique de cette période n'est pas certainement une école de moralité.

Dans le prologue de la *Notte* (Parabosco) on entend cette confession singulière dans la bouche d'un auteur : « Ma le pulcelle? se ce n'è qualch'una (che io no'l credo) però che in questa città (Florence) non si usa menarle a udire simili cose; usanza per molti rispetti degna di laude[1]. »

1. M. Chasles (p. 10-11) trouve que le théâtre d'Italie, à cause de son immoralité profonde, « fut pour la France un modèle décevant et un guide dangereux », et il ajoute que « peut-être le génie français aurait-il plus rapidement apprécié l'art sobre

L'esquisse rapide que je viens de tracer nous présente plusieurs éléments dont nous retrouverons des traces nombreuses dans l'étude de la comédie française qui va s'ensuivre. Le caractère principal en est la gaîté, une moralité très facile, un esprit d'observation parfois profond et presque toujours railleur, et l'imitation latine n'est pas tellement absolue, qu'on ne retrouve des caractères et des sujets, auxquels on reconnaît la société italienne de l'époque.

Cette gaîté dont je viens de parler, et qui serait bien plus vive et aimable sans les entraves de l'imitation classique, n'empêche point qu'on ne rencontre parfois certaines situations d'un caractère sombre et féroce.

Dans plusieurs pièces déjà citées, l'*Amor constante*, le *Fedele*, *I Morti vivi*, le *Furbo* du Castelletti, et surtout dans le théâtre du Della Porta (les *Fratelli rivali*, le *Moro*), sans en excepter les *sce-*

et harmonieux des Grecs, si l'art italien ne se fût pas interposé tout à coup entre les modèles antiques et leurs imitateurs encore hésitants. »

Je crois qu'il y a là quelque peu d'exagération et que notre critique n'a pas une idée très nette de ces modèles antiques qu'il aurait voulu conseiller aux auteurs comiques français du XVIe siècle. S'il entend par modèles antiques la comédie de Plaute et de Térence, on a vu, et l'on connaît d'ailleurs assez bien qu'elle ne nous présente, dans ses lignes générales, que des jeunes gens vicieux et corrompus, des vieillards que l'âge rend ridicules, des agents de débauche, des courtisanes et des parasites et l'on peut ajouter que la comédie italienne, sous le rapport moral, a plutôt amélioré qu'empiré les originaux latins, auxquels elle s'inspirait. Si, au contraire, M. Chasles veut tirer ses modèles du monde grec, ce n'est pas certainement aux fragments de Ménandre qu'il pourrait s'adresser, ni, non plus, aux pièces d'Aristophane, dont la licence du langage et de l'action dépasse toutes les bornes. Où faut-il donc les rechercher ces modèles, ni *décevants*, ni *dangereux*?

S'il y a de la corruption dans la comédie italienne de cette période, ce que je ne conteste nullement, on doit admettre que c'est là un phénomène général à cette époque et commun à la littérature italienne aussi bien qu'à la française, soit au moyen âge, soit à la Renaissance. Est-ce que les farces, les sotties, les moralités elles-mêmes malgré la promesse de leurs noms, offrent des exemples de vertu ou prêchent le respect pour les vieillards, la fidélité pour les femmes, la pudeur pour les jeunes gens? Et si les contes des « novellieri » d'Italie renferment une licence débordante, les anciens fabliaux et les nouvelles du XVIe siècle, savoir les *Cent nouvelles*, le *Grand Parangon*, les *Comptes du monde adventureux*, les *Joyeux Devis*, et l'*Heptaméron* lui-même, qui est pourtant dû à la plume d'une princesse aimable et vertueuse, prônent-ils peut-être cette moralité, recommandée si justement par M. Chasles? Tout en admettant que la comédie française que nous allons étudier ressente sous ce rapport l'influence dangereuse de la Péninsule, il faut cependant admettre que celle-ci ne blessait pas trop les oreilles délicates des dames françaises qui y assistaient, et l'on verra ensuite, comme l'on a déjà vu pour les pièces de Jodelle, que le public qui applaudissait à ces comédies était formé généralement de la fine fleur de la cour, des rois et des reines à l'honneur desquels on venait de les composer. Personne, que je sache, ne protesta jamais au nom de la moralité offensée.

Sans trop s'en prendre à l'italie il faut donc admettre qu'on avait alors une idée différente, si ce n'est de la moralité en elle-même, au moins de ce que l'on pourrait appeler la bienséance du langage et l'honnêteté extérieure du jeu comique. Sous ce rapport on peut constater que, depuis le XVIIe siècle, il y a eu en Italie et en France un progrès sensible, sans que pourtant la moralité intérieure du théâtre en ait tiré, à mon avis, un grand avantage.

nari enjoués de la comédie de l'Art (la *Finta Pazza* du Scala), on entend trop souvent parler de vengeances cruelles, d'empoisonnements *tragiques* et il arrive aussi de voir briller le poignard d'un *bravo*, frappant en traître.

Ici encore c'est le cas de constater l'influence directe de la nouvelle qui, depuis Boccace jusqu'à Bandello, se plaît aussi au récit d'aventures tragiques, qui nous font frémir d'horreur.

Faudra-t-il que je rappelle à mes lecteurs trois nouvelles du *Décaméron* (J. IV, n. 1re, 5e, 9e), où l'on voit un père qui envoie à sa fille le cœur de son amant qu'il vient de faire tuer, des jeunes hommes commettant un meurtre cruel, et « messer Guglielmo Rossiglione », lequel force sa femme de manger « il cuore di messer Guglielmo Guardastagni ucciso da lui et amato da lei[1] »?

C'est là un autre trait qui passera tout entier dans la comédie française et qui répond à ce qui restait encore du moyen âge dans les mœurs de l'époque.

(*A suivre.*) PIERRE TOLDO.

1. Voyez, à propos de quelques rapports entre la comédie italienne et le *Décaméron*, la belle étude de M. E. Gebhart parue récemment dans la *Revue des Deux Mondes*. (*Boccace*, II. La comédie italienne. Livr. du 1er déc. 1895.)

MÉLANGES

A PROPOS D'UN AUTOGRAPHE DE JEAN DORAT (1575)

Les autographes de Jean Dorat sont rares; en voici un que j'ai trouvé dans les archives du Musée Condé à Chantilly. Je me borne à le transcrire, à l'expliquer, sans vouloir entrer dans le détail de la vie ou des œuvres du poète. Après Niceron, Goujet et autres auteurs anciens, le sujet a été amplement traité de nos jours par M. Marty-Laveaux [1] et par M. Robiquet [2], bien que la bibliographie de Dorat reste encore à faire.

De par les prévost des marchands et eschevins de la ville de Paris.

Monsr le receveur de lad. ville, Me François de Vigny, baillez et paiez à Me Jehan Dorat, poète du Roy en lettres grecques et latines, la somme de soixante livres tournois que nous luy avons ordonnée et ordonnons par ces présentes en considération des services par luy faictz et quil fera cy après au Roy et lad. ville, tant pour le faict des dernières entrées des feu Roy et Royne et du Roy nostre sire à présent régnant et quil espère encores de brief faire en ceste ville, et autres services par luy faictz, mesmes pour les feuz de joye faictz en ceste ville au joyeulx avènement du Roy en son royaume de France, de laquelle somme de LX livres nous vous promectons cy après faire délivrer plus ample acquict. Faict au bureau, ce VIIe jour de février MV^c soixante-quinze.

Sig. LE CHARRON, LE JAY, PERDRIER, DAUBRAY, PARFAICT.

Les signataires sont assez connus. Jean Le Charron, président de la Cour des Aides, était prévôt des marchands depuis 1572. Jean Le Jay, seigneur de Ducy, et Jacques Perdrier, secrétaire du roi, avaient été élus échevins en 1573, Claude Daubray et Guillaume Parfait en 1574 (16 août). Quant au receveur de la ville, François de Vigny, son nom figure dans les archives de Condé : sa femme, Madeleine Le Bossu, lui avait apporté une maison sise à

1. *Œuvres poétiques de Jean Dorat*, avec une notice biographique et des notes par M. Marty-Laveaux. *Paris, Alph. Lemerre*, 1875, in-8° de LXXXIV et 89 pp.

2. *De Joannis Aurati vita et latinè scriptis poematibus*. Thesim proponebat Facultati Litterarum Parisiensi P. Robiquet. *Paris, Hachette*, 1887, in-8° de 139 pp. — Voir l'important compte rendu de M. de Nolhac, *Revue critique*, 1887, II, 502-507.

Ecouen et pour laquelle il devait payer chaque année au duc de Montmorency 3 sols 5 deniers et 2 chapons.

Bien que la situation financière de la ville fût alors déplorable, le déficit étant de 1 500 000 livres tournois et le paiement des rentes suspendu, Dorat reçut aussitôt la somme qui lui était allouée et en donna la quittance suivante, écrite de sa main :

» Je soussigné confesse avoir receu de maistre François de Vigni, receveur de la ville de Paris, la somme de soixante livres tournois à moi ordonnée par messieurs de ladite ville de Paris pour les causes contenues en l'ordonnance et mandement des ditz sieurs contenu de l'autre part, de laquelle somme de LX ℔ tournois je quitte le dict sieur de Vigny et tous autres par la présente signée de ma main ce VIIIe de février 1575. JEAN DORAT.

Les faits cités par l'ordonnance de paiement sont :

I. L'entrée de Charles IX (6 mars 1571) et celle de la reine Elisabeth d'Autriche (29 mars).

II. L'entrée du duc d'Anjou, élu roi de Pologne (14 septembre 1573).

III. Les feux de joie et fêtes du retour de Henri III (14 septembre 1574).

I

Il existe plusieurs relations de l'entrée de Charles IX; on connaît celles de Nicolas Natey de La Fontaine, de Jacques Prévosteau : une autre a été publiée par Aubry en 1858. Mais au point de vue spécial qui nous occupe, nous ne devons citer que celle de Simon Bouquet, illustrée par Olivier Codoré : en voici le titre :

Bref et Sommaire Recueil de ce qui a esté faict, & de l'ordre tenue à la joyeuse & triomphante entrée de très puissant, très magnanime & très chrestien Prince Charles IX de ce nom Roy de France, en sa bonne ville & cité de Paris, capitale de son royaume, le Mardy sixiesme jour de mars. Avec le couronnement de très haute, très illustre et très excellente Princesse Madame Élizabet d'Austriche son espouse, le dimanche vingt-cinquiesme. Et Entrée de la dicte Dame en icelle ville le jeudi XXIX dudict mois de mars MDLXXI. *A Paris, de l'imprimerie de Denis du Pré, pour Olivier Codoré*, 1572. In-4°, planches gravées par Codoré.

Sous ce titre sont compris : l'Entrée de Charles IX, 11 et 54 ff; — le Couronnement de la reine, avec titre spécial, pagination propre, et date de 1571, 10 ff; — l'Entrée de la reine, 26 ff. — *In fine* : « Graeci et latini versus, praeter eos qui ex antiquis sunt excerpti, sunt Aurati poetae regii; gallici vero qui R litera subnotantur, Ronsardi; quibus B litera supponitur, dicto Bouquet ascribendi ». — Le même Simon Bouquet est l'auteur du récit en prose; au f. 22 v° de la première partie, il parle de Dorat en ces termes... « Sur quoy furent faictz les vers latins qui ensuivent par Jean Dorat, poète du Roy ès langues grecque et latine, que je puis dire sans faire tort aux autres le premier

de l'Europe. Par lequel aussi ont esté faictz tous les vers grecs et latins contenus en cest œuvre, excepté ceux qui ont esté tirez des anciens, ainsi qu'il est contenu en son épigramme estant au commencement de ce livre. »

II

Le 8 juillet 1573, Charles IX invita la ville à préparer au nouveau roi de Pologne une entrée solennelle. La municipalité se mit en devoir d'obéir et convoqua aussitôt les jurés des 74 métiers pour leur donner des instructions. Jean Dorat se chargea de la partie poétique; la peinture fut confiée à Antoine Caron, la sculpture à Germain Pilon. « Au commencement d'aoust, dit La Popelinière [1], les ambassadeurs Polonois entrèrent en France pour emmener le duc d'Anjou leur Roy : lequel fit son entrée à Paris en grande magnificence le 14 septembre, où se trouvèrent les dits ambassadeurs... Ils furent magnifiquement reçus et traités. La Royne-Mère entr'autres leur fist un banquet aux Tuileries, avec des appareils de grands frais, les rochers, théâtres, salles et toutes sortes de passe-temps descrits en vers latins par Jean Dorat, poète du Roy, et imprimez à Paris. »

Voici le titre du volume auquel La Popelinière fait allusion :

Magnificentissimi Spectaculi a Regina Regum Matre in hortis suburbanis editi, in Henrici Regis Poloniae invictissimi nuper renunciati gratulationem, Descriptio, Jo. Aurato, poeta regio, autore. *Parisiis, ex officina Federici Morelli*, M.DLXXIII. In-4° de 26 ff., planches gravées.

Spectacle avec ballets; dialogues en latin entre *Gallia*, *Pax* et *Prosperita*, description du *Mons nympharum*, élégies de la nymphe de la France, chœur des nymphes, vers récités par les nymphes des diverses provinces, etc. L'ouvrage se termine par deux petites pièces de Dorat intitulées :

Ad Henricum Sereniss. Regem Poloniae de ejus in Urbem Parisiorum ingressu. — De Henrici Regis Poloniae invictiss. profectione, ode allegorica.

Dorat avait en outre composé à cette occasion le poème suivant :

Ad Amplissimos Polonorum legatos, Parisiorum urbem ingredientes, prosphonetici versus. *Parisiis, ex officina Federici Morelli*, MDLXXIII, in-4° de 4 ff.

Enfin le poète s'adresse à la ville elle-même : Ad Lutetiam ob Henrici Regis in Poloniam discessum (Henri partit le 28 septembre).

Quant à l'*Entrée* proprement dite, pour laquelle nous avons vu la ville s'assurer le concours de Germain Pilon et d'Antoine Caron, la relation, comprenant les inscriptions latines de Dorat, en a été publiée de nos jours par M. Bonnardot (*Registres des délibérations du bureau de la ville de Paris*, t. VII, pp. 112-124).

III

Une année s'est écoulée. Charles IX repose à Saint-Denis, et Henri III vole vers Paris; la ville n'attend pas son arrivée pour se livrer à la joie. « Le

1. Édition de 1581, t. II, f. 196 v°.

mardi 14 septembre, dit L'Estoile, la cour de Parlement de Paris, la Chambre des Comptes, la cour des Généraux, le corps de ville de Paris et toutes les autres compagnies vindrent à Nostre Dame faire chanter une messe solennelle et le *Te Deum* en signe d'allégresse et resjouissance, et pour rendre grâces à Dieu du retour du roy sain et sauf en son royaume; et après le disner fust fait le feu de joie devant l'Hostel de Ville, avec grand nombre de canonades, son de trompettes, clairons, haultsbois, inscriptions magnifiques et autres tels signes d'allégresse en semblables choses accoustumés. Sonna tout le jour la cloche de l'horloge du Palais en carillon, et le soir en furent faits feux de joie par toute la ville. »

L'édilité parisienne avait de nouveau fait appel au concours de Dorat, et les vers du poète furent aussitôt imprimés :

In Henrici III, regis Galliae et Poloniae, fœlicem reditum Versus, in fronte Domus publicae Lutetiae urbis ascripti, quo die Supplicationes et Ignes soleñes publico conventu celebrati sunt. Qui dies fuit mensis septembris XIIII anno M.D.LXXIIII. Urbis iterum praefecto Jo. Charonaeo, viro amplissimo; aedilib. Jo. Jaio, Jacobo Perdrerio, Cl. Daubraeo, Guil. Perfecto, viris sui ordinis ornatissimis. *Parisiis, ex officina Federici Morelli, Typographi Regii*, M.D.LXXIIII [1574]. In-4 de 6 ff. non chiffrés. Au verso du titre, deux distiques latins de Jean Dorat en l'honneur de l'édilité parisienne.

Cette plaquette, devenue très rare [1], se compose de deux pièces latines : *In Henrici III fœlicem reditum*, — *De Regis Henrici III fœlici auspicio*, accompagnées l'une et l'autre d'une traduction en vers par Baïf [2].

Les vers latins de Dorat « servant d'inscription au feu et à la principale porte de l'hostel de ville » ont été publiés par M. Bonnardot (*Registres des délibérations du bureau de la ville de Paris*, t. VII, pp. 206-207).

La Ville ne se pressa guère de reconnaître les services du poète qui, depuis 1571, versifiait pour elle en grec et en latin, puisque l'ordonnance de paiement n'est que du 7 février 1575. Et encore la municipalité n'entendait-elle pas renouveler ses largesses, car les termes de l'ordonnance engageaient l'avenir : « en considération des services par luy faictz et qu'*il fera cy après* au Roy et à la ville ». Elle s'attendait d'ailleurs à être priée de ménager à Henri III une nouvelle entrée solennelle, comme en témoigne le passage suivant de l'ordonnance : « et qu'il espère encore de brief faire en ceste ville ». Le roi était alors à Reims, où il fut sacré le 13 février; le 15, il épousa Louise de Lorraine, fille du comte de Vaudémont. Le 27, le couple royal arrivait à Paris; mais il ne paraît pas y avoir eu de réjouissances officielles à cette occasion, et les *Registres* de la ville n'en font pas mention. On peut en trouver la raison dans le triste état des finances municipales, aussi bien que dans la pénurie du trésor royal : « Le bruit de la cour de ce temps n'estoit autre, sinon que le roy n'avoit de quoy avoir à disner et que le moien qu'il avoit à vivre n'est que par emprunts » (L'Estoile). Dorat ne connaissait que trop bien cette situation, car les quartiers de sa pension se faisaient souvent attendre; aussi dut-il être satisfait de voir au moins l'argent de la ville, encore que la somme ne fût pas forte, et son zèle ne se ralentit pas. L'année suivante il publia le *Chant de joye à Nostre-Dame de Liesse pour la victoire du très heureux Roy Henry III*

1. J'ai pu l'avoir entre les mains, grâce à M. Émile Picot, dont l'obligeance et les conseils ne m'ont pas fait défaut; je suis heureux de pouvoir le remercier ici.
2. Publiée par M. Marty-Laveaux, *Œuvres en rime de Baïf*, V, 270-274.

(Paris, Fédéric Morel, 1576); et deux ans plus tard parut cette plaquette : *Eglogue latine et françoise, avec autres vers, récitez devant le Roy au festin de Messieurs de la ville de Paris, le VIe de février 1578* (Paris, Fédéric Morel, 1578)[1]. Suivre Dorat plus loin serait sortir de notre sujet.

Je voudrais ajouter quelques mots sur la famille de Dorat. Ce n'est pas que je veuille m'occuper de sa généalogie, qui est aussi compliquée que sa bibliographie; il ne s'agit ici que d'un de ses neveux, sur lequel j'ai trouvé quelques renseignements dans les Papiers de Condé.

Un M. Dorat, qui signe *Disnematin-Dorat*, écrit de Bordeaux au prince de Condé le 5 septembre 1640 : il vient d'être nommé trésorier de la ville, dont il avait été jurat. Nous le retrouvons en 1647 dans le titre suivant, dont nous n'avons que la mention : « Un contrat passé par devant Cartier et Mareau, notaires, en date du 6 mai 1647, portant transport fait par Madame la Princesse (de Condé) au profit de maistre Joseph Dorat du recouvrement à faire de ce qui luy estoit deub du duché d'Albert pour demeurer quittes des sommes y mentionnées ».

En 1649, Joseph Dorat écrit trois fois à M. Lavocat, trésorier général et intendant des affaires de la princesse-douairière de Condé (14 avril, 13 et 17 mai) : « Je serois ravy d'aise de sçavoir l'estat de la santé de Son Altesse et de tous ceux qui appartiennent à la maison, à laquelle je suis estroitement obligé ». Le 27 mai, il écrit à la princesse elle-même. Il a reçu son mémoire et exécutera ses ordres au plus tôt : « Je me transporteray s'il est besoing sur les lieux en Périgort et Limousin, mon païs natal, où j'ay la plus grande part de mes parans et bons amis... » Il envoie des lettres de change de six mille livres.

Son fils est à Paris, d'où il écrit à M. Lavocat le 2 avril 1650 : « J'attends des lettres de mon père pour vous et pour Son Altesse par le prochain courrier; il me mande qu'il faict tout son possible pour recouvrer le peu qui reste des arrérages du duché d'Albret ». Ce fils signe aussi *Disnematin-Dorat*, et se nomme M. Dorat, comme Lavocat l'a mentionné au dos de la lettre.

Sept ans plus tard, nous trouvons un autre fils à Bordeaux : Martial Disnematin-Dorat, conseiller du roi, receveur des décimes au diocèse de Bordeaux, demeurant à Bordeaux, prend à bail la terre et duché de Fronsac le 30 août 1657 (de ce titre aussi nous n'avons que la mention).

Selon d'Hozier, Joseph Disnematin-Dorat était neveu de Jean Dorat le poète; il avait trois ou quatre frères. Son fils, que nous voyons à Paris en 1650, est Joseph Dorat, sieur de La Barre, marié en 1643, mort conseiller en la Grand'Chambre du parlement de Paris; il avait dix frères ou sœurs; on en trouve dans les ordres, la magistrature, l'armée. L'un d'eux était en 1660 conseiller à la troisième chambre des Enquêtes, tandis qu'un autre Dorat (frère? cousin?) était conseiller à la quatrième chambre. Voici en effet ce qu'on lit dans l'enquête secrète de 1660 :

« Troisième chambre des Enquêtes; conseillers. — *Dorat*. Se pique d'éloquence, haranguant les chambres assemblées, peu judicieux, emporté, incapable de raison dans ses passions, penseur, grand frondeur, a esté dans les affaires et le recouvrement des taxes, déclamant néanmoins contre le mestier; brouillé avec sa famille, et particulièrement avec Madame du Tillet; frère du conseiller de la grande chambre, nullement attaché à ses intérêts, surtout fort attaché à Monsieur le cardinal de Rets. »

« Quatrième chambre des Enquêtes; conseillers. — *Dorat*. Ne manque pas

1. Ici encore la traduction rimée de Baïf accompagne les vers latins de Dorat, qui en outre s'est adjoint un autre traducteur, Clovis de Hesteau, sieur de Nuisement.

de capacité, aymant la pratique et les intérests raisonnables, est d'esprit civil et obligeant, justicier, un peu inquiet et chagrin, a grande deffférence pour M. le procureur général, ayme tout à fait Monsieur de Bailleul, a curiosité pour les tableaux, ayme l'estude et les lettres humaines, s'appliquant mesme à la poésie latine et françoise. Sa femme, qui est d'Espinoy, a grand pouvoir sur luy. A les aydes de Mossy et Chastenay de 900 livres. »

D'Hozier fait descendre de Joseph Dorat de La Barre les Dorat de La Barre et les Dorat de Chameulles; c'est à la première branche qu'appartient Claude-Joseph Dorat, « le poète musqué du XVIIIe siècle ».

La signature *Disnematin-Dorat*, que nous avons vue dans les lettres citées plus haut, appelle l'attention sur le nom patronymique de cette famille. Est-ce Dorat? Est-ce Disnematin? Ce point a été fort controversé, sans qu'on puisse résoudre la question. Je crois cependant avec Ménage et Papyre Masson que le vrai nom est Disnematin, abandonné par le poète du XVIe siècle et gardé par ses neveux, dont l'un ou plusieurs, établis en Guyenne, obtinrent du roi la permission d'ajouter à leur nom celui qu'avait illustré leur oncle [1].

La Chênaye-Desbois (*Dictionnaire de la noblesse*, article DORAT, VI, 946) cite un mémoire qui lui a été remis par M. Dorat de Chameulles, grand-bailli d'épée du comté de Dreux, et qui établit que Disnematin et Dorat sont deux familles bien distinctes; le poète du XVIe siècle appartient à la première, celui du XVIIIe à la seconde. Le mémoire indique même les armes de la vraie famille Dorat : *écartelé aux 1 et 4 de gueules, à trois croix pattées; au 2 d'azur à trois maillets d'argent emmanchés d'or; au 3 burelé d'or et d'azur de six pièces.* Or ces armes sont précisément celles que reproduit le cachet de cire des lettres écrites en 1649 par *Disnematin*-Dorat. D'autre part, la bibliothèque de La Rochelle conserve une lettre de recommandation de Fanny Beauharnais en faveur de M. Dorat-*Disnematin*, parent du poète (17 octobre 1807). Il est donc probable que le mémoire de M. Dorat de Chameulles est erroné.

Terminons en faisant remarquer qu'il pouvait y avoir, dès le XVIe siècle, une famille Dorat n'ayant rien de commun avec celle du poète. Celui-ci en effet n'eut que deux fils : Louis, mort jeune, et Polycarpe, qui devint marchand drapier et qui, s'il se maria, ne put guère le faire avant 1600. Or il y avait en 1610 à Reims un chanoine du nom de Jacques Dorat, auteur de *La Nymphe Rémoise au Roy*. D'autre part, dans la *Technographie* de Guillaume le Gangneur (1599), le portrait de l'auteur et le titre sont accompagnés de deux quatrains signés : *Jaq. Dorat, Lim.*; *Jaq. Dorat, Nep.* — *Lim.* signifie-t-il Limousin, et avons-nous là un neveu ou parent de Jean Dorat? Inutile de multiplier des questions qu'on ne peut résoudre.

GUSTAVE MACON.

1. Lettres patentes du 1er juillet 1615, enregistrées au parlement de Bordeaux le 17 août.

UNE ÉPITRE INCONNUE DE DES FORGES-MAILLARD A J.-B. ROUSSEAU

Deux érudits bretons, M. Arthur de La Borderie, membre de l'Institut, et M. René Kerviler, ont publié, il y a quelques années, pour la Société des Bibliophiles bretons, deux volumes d'*Œuvres nouvelles de Des Forges-Maillard*, avec tout l'appareil de la critique moderne : introduction, notes, études biographique et bibliographique. Le tome premier (1888), consacré aux *Poésies nouvelles*, ne contient pas la pièce de vers imprimée ci-dessous. Au contraire, le tome second (1882), qui est rempli par les *Lettres nouvelles*, renferme une allusion fort nette à cette pièce. En effet, le 20 novembre 1738, Des Forges-Maillard écrit du Croisic, à ce propos, à son ami René Chevaye, auditeur de la Chambre des comptes de Bretagne, et poète distingué en latin et en français : « L'épître à M. Rousseau est, comme je vous l'ai mandé, de huit cents vers ou plus; c'est une satire vive sur le goût moderne dans les ouvrages de la littérature. J'y drappe furieusement Piron sur son *Gustave* et sur son ode obscène; je m'emporte aussi contre les critiques de mauvaise foi; l'abbé Desfontaines y est sous-entendu. Cette pièce a de grands endroits et du nouveau; cependant je serais fâché qu'elle parût sous mon nom.... J'ai été fort sensible au témoignage avantageux que M. Rousseau m'a donné dans les vers qui me concernent » (II, 50).

Bien entendu, le Rousseau dont il est question ici et auquel l'épître est adressée, ne saurait être, à cette date, que Jean-Baptiste, alors exilé à Bruxelles. Il semble que le souhait exprimé à ce sujet par Des Forges-Maillard ait été respecté. « Nous ne croyons pas que cette pièce ait été publiée », disent les deux éditeurs des lettres, en note de ce passage. Je le pense également. Si par hasard elle a été insérée dans quelque recueil du temps, — ce qu'on ne saurait affirmer, — elle n'a certainement pas paru ni sous le nom de son auteur ni dans les œuvres de celui-ci. Bien que la verve de Des Forges-Maillard soit moins malicieuse qu'il ne le croit, toutes ces épigrammes ne seraient cependant pas passées inaperçues et on en trouverait quelques traces dans les écrits d'alors. Les amis auxquels le poète confia le secret de ses vers furent donc discrets.

Nous les publions ici d'après une copie manuscrite de la Bibliothèque de l'Arsenal (manuscrit n° 3136, f. 131). Le nom de Des Forges-Maillard a été biffé, il est vrai, mais on le lit aisément sous les ratures. En note du titre on lit les lignes suivantes : « Cette pièce nous a été communiquée par M. Philippe, censeur royal, etc.... » Ceci authentique le morceau davantage encore, car Étienne-André Philippe de Prétot, dit l'abbé Philippe, qui dirigeait alors le recueil périodique les *Amusements du cœur et de l'esprit*, était déjà fort lié avec Des Forges-Maillard, collaborateur assidu de ce recueil.

Quoi qu'il en soit, on verra aisément, en lisant ces vers, tout ce qui sépare l'ironie bonasse de la ci-devant demoiselle Malcrais de La Vigne du fiel acariâtre d'un Gilbert. En avançant vers sa fin, le XVIIIe siècle a fait des progrès dans la malice et dans l'art de dire méchamment leur fait aux gens. A ce titre, les vers de Des Forges-Maillard sont un point de comparaison utile à connaître, en outre des renseignements qu'ils nous apportent sur l'état des esprits dans le monde littéraire vers 1740.

P. B.

Épître et observations sur le goût et les écrits modernes adressées à [feu] M. Rousseau, par M. Des Forges-Maillard.

Grand maître dans l'harmonie,
Poète vif et fécond
A qui le puissant génie
Qui règne sur l'Hélicon
Souffla l'âme de Pindare
Et fit l'agréable don
De l'esprit facile et rare
D'Horace et d'Anacréon,
Rousseau, tu m'immortalises;
Ta louange m'a flatté
Plus que toutes les devises
Que la folle vanité,
Qui s'enivre de sottises,
Adresse à l'éternité.

Il est assez ordinaire
De se voir louer d'un sot,
D'un auteur vil, plagiaire,
Qui cherche huit jours un mot
Passé cent fois au rabot
Pour y mettre du mystère,
Et qui fait un godenot
Du plat sire qu'il révère.
Éloge stérile et vain!
La louange qui nous flatte,
C'est cette fleur délicate
Que cueille une habile main.
Aussi je prise un seul grain
De l'encens que tu me donnes
Plus que tout l'or des couronnes,
Dont le prix, vide et léger,
N'est qu'un fêtu qui s'envole,
Qu'une étincelle frivole,
Qu'un fantôme passager.

Titon, dont l'active flamme
Guide, éclaire, instruit mon âme
Dont il est l'autre moitié,
Ce tendre ami dont le zèle
Ne m'a jamais oublié,
T'a fait un rapport fidèle,
En t'écrivant à Brusselle
Que mon cœur fut agité
Du mal qui t'a tourmenté,
Et que ta santé rendue
Rendit à mon âme émue
Sa douce tranquillité.

Oui, j'ai tremblé pour ta vie.
Réponds-moi, barbare envie,
Dis-je au fort de mon chagrin,
Est-ce l'arbitre divin
Ou le caprice des hommes
Qui de tous, tant que nous sommes,
Règle ici bas le destin?
Ciel, Rousseau touche à sa fin!

Lieux qu'honore sa naissance,
Vous sévîtes contre lui;
Et, d'un œil d'indifférence,
Votre stupide indolence
Le voit encore aujourd'hui.
Séjour sans reconnaissance,
Est-ce là sa récompense?
Est-ce l'honneur que tu rends
A celui dont les ouvrages
Seront, à travers les âges,
Vainqueurs de la nuit des temps?

Une terre reculée
Que sa présence illustra,
De sa perte désolée,
Avec soins conservera
Et de larmes mouillera
Ses cendres ensevelies,
Que nos mains enorgueillies
D'un si précieux trésor
Dans la plus belle urne d'or
Devraient avoir recueillies.

Où sont nos fameux guerriers
Dont la valeur magnanime
Moissonna plus de lauriers
Que ce poète sublime?
Hélas! de combien d'entr'eux
Verra-t'on, chez nos neveux,

La mémoire consacrée
Par le temps inquisiteur
Et juste appréciateur,
S'égaler à la durée
De cet immortel auteur?

L'amant qui mena Julie
Des bosquets du double mont
Dans les bosquets d'Italie
Alla pleurer sa folie
Sur les rivages du Pont.
Ce châtiment semble juste;
Mais la longue dureté
De l'inexorable Auguste
Fait que la postérité,
Sévèrement indignée,
Prétend qu'à tort dans les cieux
Une place au rang des Dieux
Lui fut jadis assignée.

Ces cantons sont-ils si loin
De Hollande ou d'Angleterre?
Rousseau, ta natale terre
A-t-elle oublié le soin
Et tous les honneurs funèbres
Rendus aux mânes célèbres
Et d'Érasme et de Newton?
En ces lieux ignore-t-on
Que Naples révère encore
La tombe où fut renfermé
Le poète renommé
Que Mantoue a fait éclore,
Et que l'Immortalité,
Glorieuse de lui rendre
L'honneur qu'il a mérité,
Éternise sur sa cendre
Un laurier qu'elle a planté?

Inflexibles Destinées,
Ce n'est donc qu'en ces climats
Que les Muses, sans appas
Comme filles surannées,
Pleurent le prochain trépas
Des Lettres abandonnées!

Le Dieu, maître de tes jours,
Te redonne à la lumière.
Ah! que n'est-ce pour toujours
Qu'il prolonge ta carrière!
Mais ne viens point l'achever
Dans ce séjour difficile;
Ne pense point y trouver
La douceur pure et tranquille
Dont, en pleine liberté,
Tu jouis dans ton asile;
Loué, chéri, respecté,
Goûte ta félicité.

Pour une âme cultivée
Et sagement observée
A la source du vrai bien,
Le plus long exil n'est rien.
L'univers est la patrie
D'un grand homme tel que toi.
Vainqueur du sort en furie,
Un Philosophe est son roi;
Il brave la flatterie
Et n'obéit qu'à la loi
De la vérité chérie.

A Paris, qu'y verrais-tu?
Un changement incroyable :
Le goût pur et véritable
Par le faux goût combattu;
Des pédants lourds et féroces
Aux cœurs sombres et mal faits;
D'obscènes petits collets,
Esprits vides et précoces
Qui ne mûrissent jamais;
Nombre d'épitres frivoles
Et d'écrits assoupissants,
Qui roulent de temps en temps
Dans un fleuve de paroles
Une goutte de bon sens,
Où la phrase, rapiécée,
Étincelle embarrassée
Dans le postiche argument
De *pensée* et *sentiment*,
Gentillesse déplacée
Et par Chaulieu ressassée,
Qui nous prouve clairement
Que l'auteur n'a proprement
Ni sentiment ni pensée.

Le tour et la diction,
Une élégante épithète
Font d'abord illusion;
Mais ôtez l'expression,
Il ne reste qu'un squelette
Sans âme et sans action.

Le goût pur que l'art consulte
Fuit le bas et l'ampoulé;
Il craint l'orageuse insulte
Des riens pompeux entassés;
Sa délicatesse exquise
Même rejette et méprise
Les bijoux mal enchâssés.
Heureux aux bords de Permesse
L'esprit fécond, vif et droit
Qui, pensant avec justesse,
Est clair dans ce qu'il conçoit
Et, précis avec finesse,
Dit beaucoup plus qu'il ne croit,
Joignant avec politesse
L'emportement, la sagesse,
La chaleur et le sang-froid,
L'élégance et la richesse.

On écrit sévèrement
Et sententieusement
Le roman comme l'histoire;
L'histoire, agréablement,
Folle, brillante, illusoire,
S'écrit comme le roman,
Dont, au bout de quelques veilles,
L'auteur, subtil nécromant,
Inépuisable en merveilles,
Connaît la cour du Soudan,
Sait combien, dans Ispahan,
Les sophis ont eu d'amantes
Depuis deux ou trois mille ans,
Le nom de tous les galants
De ces belles inconstantes,
Celui de leurs gouvernantes,
L'humeur, les tours insolents
Des eunuques noirs et blancs.
Sa mémoire sans pareille
Nombre jusqu'aux compliments
Qu'au lit même deux amants
Se murmurent à l'oreille,
Avant leurs embrassements.

Ces ouvriers de chimères,
Ces fertiles artisans
De clincailles littéraires,
Méprisables courtisans
D'avides et fiers libraires,
D'accord avec ces corsaires,
Font certain honteux trafic
Utile à ceux qu'il occupe
En ce qu'il prend pour sa dupe
La bonne foi du public.
Un auteur à l'alambic
Tire un roman par partie,
Et l'acheteur, sans savoir
Comment l'autre est assortie,
Met l'enchère pour l'avoir.
Les seuls romans sont l'espèce
Où se baigne la mollesse;
Bien ou mal, il faut les voir.
Sa plume, qui nous étale
D'ennuyeux raisonnnements,
Au défaut d'événements,
Se jette sur la morale;
Et sa verve aventurière,
Dans son cours indéfini,
Prouve et fait voir la matière
Divisible à l'infini.

Plaute, Térence et Molière,
Surannés et méconnus,
N'ont qu'une faible lumière
Qui ne brille presque plus.
Leurs traits plaisants, ingénus,
N'ont rien qui pique et qui flatte,
Et la nature est trop plate.
On veut des colifichets
Sur nos théâtres comiques,
Des aventures lubriques
Qui glissent par ricochets,
Et des portraits fantastiques
Qui n'existèrent jamais.
Ainsi d'un peintre burlesque
La folle conception
Peint, dans un tableau grotesque,

L'incroyable vision
Qui trouble l'âme excédée
D'un solitaire éperdu,
Après qu'un jeûne assidu
Vint déranger son idée.

Brillante jusqu'à l'ennui,
La nouvelle Comédie,
Sans caractère aujourd'hui,
Éternelle rhapsodie,
Défigure sa beauté,
Sa vive simplicité ;
Et les Charites, connues
Par une variété
Qui n'avait rien d'affecté,
Ne s'y montrent soutenues,
Que d'un éclat emprunté.
Songe sans réalité !
Absurdités continues !
Les vers trop ingénieux,
Sont plus brillants qu'agréables :
Un flambeau trop radieux
Dans la nuit présente aux yeux,
Au lieu d'objets véritables,
Des fantômes spécieux.
La vaine abondance opprime
Le bon sens qu'elle a surpris,
Et la nature s'abîme
Dans le feu du coloris.
Leurs images décevantes
Teintes d'un faux incarnat,
Imitent le fol éclat
De ces bulles voltigeantes
Que de savon mêlé d'eau
Forme l'air qui s'insinue
Dans un grêle chalumeau.
Leur surface offre à la vue,
Dans sa luisante rondeur,
Tout ce qu'Iris sur la nue
Nous étale de couleur;
Mais l'air qui fut leur principe,
Leur mobile et leur soutien,
Les pénètre, les dissipe,
Bientôt les réduit à rien.

L'œil en larmes se distille
Chez la jeune Dangeville,
Et même chez Arlequin,
Où Thalie, au lieu de rire,
Se plaint, s'attriste, soupire,
En mettant son brodequin;
Où le sérieux comique,
Froid dans ses divers ébats,
Parle une métaphysique
Que la raison n'entend pas.

Là, l'illustre Melpomène
Mouille son sceptre de pleurs,
Et cherche en vain sur la scène
Sa voix, ses grands airs de reine
Et ses antiques honneurs.
On ne choisit plus pour guides
Ni les Sophocles hardis,
Ni les touchants Euripides,
Bagatelles insipides
Bonnes pour le temps jadis.
Nos deux célèbres modernes,
Tombés dans l'épuisement,
Ne sont qu'auteurs subalternes;
Le caprice étourdissant
Réglait l'essor de leurs ailes :
Corneille est trop vigoureux,
Racine trop amoureux.
On prend des routes nouvelles,
Et d'ignorants jouvenceaux,
Dont l'incertaine lecture
De quelques minces journaux
Forme la littérature,
Veulent être originaux.

D'où naît la source fatale
De notre admiration?
De quelques traits de morale
Lâchés sans occasion,
Et d'une description
Dont l'enflure sans égale
Éblouit l'attention
Par la vapeur qu'elle exhale.
Ce n'est que foudre, qu'éclairs,
Que tourbillon, qu'étincelle;
L'esprit y pleut comme grêle;
La chimère fend les airs,
Alecton sort des enfers,
L'écume infecte sa bouche,

L'Aquilon brise ses fers.
Le reste est rampant et louche,
Et le Phébus y tient lieu
D'unité, de vraisemblance,
De dessein, de bienséance :
Fin, commencement, milieu
N'est que longue extravagance,
Qu'incidents mal amenés,
Surprises étudiées,
Sans raison multipliées,
Dénoûments mal ordonnés,
Catastrophes mendiées,
Termes bas et sans valeur,
Fades récits dont la trame
Est un chaos sans chaleur,
Grands dialogues sans âme
Et passions sans couleur.
Sous les hasards qu'on entasse
Incessamment agravés,
Les actes sont entravés.
L'attention devient lasse,
Et dans son affreux tramail
Se fatigue, s'embarrasse
Et n'en sort qu'avec travail.
Paris abonde en miracles :
Les plus plats de nos farceurs
Gagnent malgré les neuf sœurs
Leur entrée aux trois spectacles.

Pour le comique Opéra,
Mon Apollon s'en taira :
Ce théâtre ridicule
Ne devrait point être vu,
Si ce n'est qu'on fût mordu
De la folle Tarentule.
De Quinault les successeurs
Ne sont heureux qu'en sornette
Si de ce charmant poète
Ils ne pillent les douceurs.
La fille de l'harmonie,
Qui, simple en expressions,
Obéissante au génie,
Sut peindre les passions,
Italienne et françoise,
Perd ses agréments chéris,
Regrette ses jours fleuris,
Et, d'une voix discourtoise,
De Roland et d'Amadis
Chante le *De profundis*.
Vainement le goût insiste
Pour Lully décrédité :
Sa vive facilité
Paraît triviale et triste;
On prétend que la beauté
S'élève, éclate et consiste
Dans l'âpre difficulté
D'un labyrinthe noté,
Où l'acteur hurle et miaule
Les aigres sons de son rôle,
Dont le badaud est flatté
Et que le bon sens contrôle.

Quoi qu'on en pense aujourd'hui
Je me rirais de celui
Qui voudrait que j'admirasse
Comme un chef d'œuvre achevé
Sur le plus haut mont de Thrace
Un édifice élevé,
Où l'architecte, infidèle
A la grâce naturelle
Qui devait guider ses pas,
Confondit avec fracas,
Sans aucune symétrie,
Cave, cabinet, salon,
Antichambre, tourillon,
Entresol et galerie;
Ma louange ayant pour but
La difficulté qu'on eut
A porter sur cette roche
La matière qu'il fallut.
Oui, sans craindre le reproche
Des sots et des précieux,
J'avoûrai que j'aime mieux
Dans la riante campagne
Un pavillon bien conduit,
Qu'au sommet de la montagne
Votre château mal construit.

Mais de ces œuvres frivoles
Ma Muse excepte *Jephté*,
Où le *Te Deum*, chanté
Par cinquante Vierges folles,

Glisse avec aménité
Sa sainte lubricité,
Dont les touchantes paroles
Nous viennent du vieux Criton,
Qui travaille, ce dit-on,
A nous traduire en cantique
L'in-folio de Platon
En style béatifique.
Quelquefois, sans action
Un auteur coud trois idylles,
Et sa froide invention
Guide nos chantres débiles,
Dont l'imagination
Retourne des vaudevilles
Faits du temps de Brunehaut,
Et dont, aux jours de dimanche,
L'amoureux comte Thibaut
Régalait la reine Blanche.
Tel est le goût d'à présent,
Qu'au moyen d'une ariette,
D'un tambourin bondissant
Et d'une vieille musette,
Tout l'ouvrage est ravissant.
Un noble effort de prudence
Trouve le secret constant
D'entretenir l'affluence
Du peuple vague et flottant.
Quand le concours diminue,
Le rimeur, sans retenue,
Met en train son flageolet
Et réchauffe son ballet
D'un acte qu'il substitue
A l'acte moins applaudi
Par le public refroidi.

Ainsi, sur la double cime,
En proie au besoin urgent,
Un poëte diligent
Tire du suc de la rime :
On se moque de l'estime,
On travaille pour l'argent.
Mais le littéraire empire,
Qu'un nouveau charme détruit,
Souffre un abus encor pire
Par l'avarice introduit.
Des critiques sans étude
Se font insensiblement
La lucrative habitude
De railler facilement.
Tantôt leur audace impure
Ouvre un livre à l'aventure,
Comme quand les Anciens
Voulaient tirer quelque augure
Par les sorts Virgiliens.
Tantôt à l'œil d'un Cyclope
Ajoutant le microscope
Et feuilletant jusqu'au bout,
Leur malice sans pareille
Rencontra parmi le tout
La page où l'auteur sommeille,
Sans penser que c'est à tort
Qu'en le tirant par l'oreille
Ils le déchirent si fort,
Puisqu'enfin malgré l'effort
D'Érato, qui le réveille,
Quelquefois Homère dort.
Comme sous le vert ombrage
On voit les plus clairs ruisseaux
Rouler dans leurs belles eaux
Un peu d'herbe ou de feuillage,
Comme les jours les plus beaux
Ne vont jamais sans nuage,
Ainsi l'homme le plus sage
Ne peut être sans défauts
Et son plus parfait ouvrage
Ne l'est point en quelque page.
Lisons nos originaux,
Fénelon, Vertot, Racine,
La Fontaine, Despréaux,
Voltaire, et tes grands morceaux ;
Tous, quoique l'exquis domine,
Ne sont pas toujours égaux.
Cette tache noire et ronde
Que la Nature féconde
Plaça de ses doigts polis
Près de l'œil d'Amaryllis,
Loin d'obscurcir son visage,
Fait éclater davantage
Son teint de rose et de lys.
Ainsi l'ombre sait nous plaire
Et les tableaux qu'elle éclaire
En paraissent embellis.

Mais de fureur l'âme émue
Quelqu'un répond à ma voix :
La liberté qu'autrefois
Aristote, Horace ont eue
Doit-elle être défendue?
Je ne l'ai jamais pensé.
Muni du vrai sel attique,
Un judicieux critique
Est un précepteur sensé,
Qui suit, découvre et relève
Les fautes de son élève.
Habile à l'encourager
Autant qu'à le corriger,
Sa remarque juste et saine
Est un sûr contrepoison,
Sa lumière souveraine
Sert de phare à la raison.
Mais tout mortel qui s'érige
En juge et censeur d'autrui
Dans les choses qu'il corrige
En doit plus savoir que lui.
Surtout qu'il s'efforce d'être
Attentif à se connaître,
Prudent, poli, compassé,
Et dans un degré suprême
Libre et désintéressé,
Vertueux, s'il se peut même.
Autrement, de mon censeur
Repoussant l'impertinence,
Si sur l'esprit il me tance,
Je l'attaque sur le cœur.
Pour ne rien omettre en somme,
J'enverrai ce détracteur
Chercher des pardons à Rome.
On peut être un sot auteur,
Mais il faut être honnête homme;
Tout doit, bien examiné,
A ce point être amené.

Peux-tu nourrir quelque envie,
Grand poète, cher Rousseau,
Après ce triste tableau,
Lâche amant de ta patrie,
D'y venir passer ta vie?
Dans ce séjour si changé
Où le Pinde négligé
Est en proie à la canaille
Qui germe dans les cafés;
Où les talents, étouffés
Par ces faiseurs de rimaille,
Languissent mal étoffés;
Où de vains censeurs de livres,
Sujets d'indignation,
Qu'une vile pension
Et qu'une fade orgueil rend ivres,
Misérables compagnons
Nés comme les champignons
Qu'engendre un peu de bruine,
S'érigent dans leur machine
En rois ou vice-gérants
De la gent dont on imprime
Des rogatons différents
Soit en prose, soit en rime.
Toi, Rousseau, porter tes pas
Dans ces stériles climats!
Hélas! qu'y viendrais-tu faire?
Pourrais-tu t'y contrefaire
Jusqu'à ramper chez les grands,
Ces cruels indifférents,
Dont la source trop féconde
Produit de bourbeux torrents
Dont la fange nous inonde :
Grands par l'or ou par le rang,
Par le caprice du sang
Ou par le hasard immonde,
Ces petits tyrans du monde
Plus légers que les zéphyrs
Et plus emportés que l'onde,
Papillons dans leurs désirs
Que la bagatelle enflamme
Et qui ne sentent leur âme
Que par le goût des plaisirs,
Ennemis de la science,
Protecteurs des vains loisirs,
Amateurs de l'ignorance?
Rousseau, quel plaisir pour moi
Si les promptes hirondelles
Pouvaient m'ouvrir sur leurs ailes
Le chemin d'aller à toi!
Là, satisfaisant l'envie
Que pendant toute ma vie
J'eus de voir l'homme immortel

A qui la France ravie
Devrait un superbe autel,
J'y ferais aux Destinées
Des prières et des vœux
D'assembler par de doux nœuds
Tout le fil de nos années,
Afin qu'en un même jour
Nos âmes débarrassées
Des ennuis de ce séjour
S'envolassent sans retour,
Nos deux mains entrelacées,
Preuve d'un fidèle amour.
Le vieillard impitoyable
Dont le courroux inhumain
Sape, d'un bras formidable,
Le tombeau riche et hautain,
Reste souvent détestable
De l'orgueil d'un souverain,
Comme le souffle indomptable
Qui vient du bord africain
Bouleverse un mont de sable,
Le Temps, de sa propre main,
Grave ton nom respectable,
Non sur le marbre et l'airain,
Mais sur le rempart durable
Du diamant, dont en vain
La jalousie implacable
Frémit en rongeant son sein.
Illuminé par ta gloire,
L'or du temple de mémoire
Reluit d'un feu sans pareil :
Le Destin m'ouvre son livre,
J'y vois ton éclat survivre
A la chute du soleil.

SUR DEUX LETTRES INÉDITES DE BOISSONADE ET DE LAMENNAIS A CHATEAUBRIAND

I

Dans son intéressant ouvrage sur *Chateaubriand et son temps* (Michel Lévy, 1861, in-8°), M. de Marcellus vient à parler (p. 77) de l'édition du *Génie du Christianisme* en 9 vol. pet. in-18 publiée chez Ballanche, à Lyon, en 1804; et il ajoute : « J'ai vu depuis un précieux exemplaire de cette même édition, surchargé de notes marginales écrites de la main de l'auteur, dans la bibliothèque si doctement choisie de M. Cousin. »

Cet exemplaire existe encore; et on le trouvera, en compagnie d'autres éditions rares ou précieuses, à la Bibliothèque Victor Cousin, à la Sorbonne. On sait quel bibliophile infatigable et insatiable était Cousin. La bibliothèque qu'il a laissée contient de véritables trésors, insoupçonnés, je le crains, de la plupart des travailleurs. En ce qui concerne le seul Chateaubriand, elle possède : l'édition princeps (aujourd'hui introuvable) de l'*Essai sur les Révolutions*, la 1re édition d'*Atala*, les 1re, 3e, 4e, 5e éditions du *Génie du Christianisme*. On a là comme la preuve matérielle de la vive admiration que Cousin professait pour Chateaubriand, et qui nous est attestée par son dernier biographe : « En 1829, écrit Barthélemy Saint-Hilaire (T. II, p. 314 de son livre sur Cousin), M. de Chateaubriand écrivait à M. Cousin des billets presque illisibles, tant la main était mauvaise, et qui étaient sans importance. Il jouissait alors de toute sa gloire. Les rapports ne furent que très passagers : fort polis, ils ne furent jamais intimes, quoique M. Cousin professât pour M. de Chateaubriand une admiration qui dépassait peut-être les bornes de la justice envers l'auteur d'*Atala* et des *Natchez*[1]. »

Revenons à l'édition du *Génie* signalée par M. de Marcellus. Les « notes marginales » dont nous parle ce dernier sont tout simplement des corrections manuscrites visiblement destinées à une nouvelle édition de l'ouvrage. Elles sont d'ailleurs très intéressantes, ces corrections, aussi intéressantes que nombreuses (il y a bien peu de pages, si même il y en a, qui n'en aient au moins une); et celui qui voudrait enfin nous donner une édition critique du *Génie du Christianisme* aurait là sous la main, presque toute préparée, une partie assez importante de son travail. Car toutes ces corrections ont passé (j'ai vérifié le fait) dans l'édition suivante du *Génie* (en 5 vol. in-8°, à Lyon, chez Ballanche, 1809). Or, cette édition — la cinquième — ne différant en rien *pour le texte*[2] des éditions postérieures, les corrections qui y ont été intro-

1. Quoique n'aimant guère Cousin, ni comme homme, ni comme « penseur », je l'en croirais plus volontiers sur Chateaubriand que Barthélemy Saint-Hilaire. — Les billets dont il est ici question (ils sont exactement au nombre de six) se trouvent également dans l'un des cartons de la Bibliothèque Victor Cousin. Il est vrai qu'ils n'ont pas une très grande importance; mais ils sont beaucoup moins illisibles que ne le prétend Barthélemy Saint-Hilaire. Enfin, ils ne sont pas tous les six de 1829 : l'un est daté de 1843, et Chateaubriand l'a écrit pour remercier Cousin de la communication des lettres de Rancé.

2. Je dis : *pour le texte*, car en ce qui concerne les notes et éclaircissements, et les épisodes (*Atala*, *René*, la *Lettre à Fontanes sur la campagne romaine*), il y a eu d'importantes modifications dans les éditions ultérieures. — Et en gros, on peut distinguer quatre textes différents, et, par suite, quatre éditions-types du *Génie* :

duites nous présentent le dernier état de la pensée de l'auteur. On comprend dès lors que les « propriétaires-éditeurs » de l'ouvrage, dans leur « avertissement » aient tenu à présenter cette 5e édition comme « supérieure, sous tous les rapports, aux éditions précédentes », en raison des « nombreuses corrections » faites par l'écrivain. « Nous avons inséré dans le chapitre II du livre VIe de la 2e partie, disent-ils encore, un morceau de M. de Chateaubriand sur les quatre Évangélistes, qui ne se trouvait que dans l'Abrégé de son ouvrage. Les premiers éditeurs de cet Abrégé y avaient ajouté quelques notes; nous les avons conservées. Il est facile de les reconnaître; elles sont suivies de ces mots : *Note de l'Éditeur*. — Pour *Atala* et *René*, nous avons suivi l'édition in-12 de ces deux épisodes, publiée en 1805 chez M. Lenormant, et définivement corrigée par l'auteur... » Un peu plus loin, je lis ce curieux passage : « Si des éditions sans nombre, des contrefaçons multipliées, des traductions dans toutes les langues de l'Europe prouvent le mérite d'un ouvrage, celui du *Génie du Christianisme* ne peut plus être contesté; *depuis le Voyage du jeune Anacharsis, aucun livre sérieux n'a eu un succès aussi général et aussi soutenu.* » Le rapprochement est au moins original [1].

A l'époque où Chateaubriand préparait cette 5e édition, et corrigeait son texte sur l'exemplaire conservé par Cousin, il reçut de Boissonade la lettre suivante, dont Cousin nous a conservé aussi l'original, et qu'on trouvera en tête du « précieux exemplaire » :

Paris, rue Hauteville n° 35.

18 mars 1808.

Monsieur,

Je viens d'apprendre par Monsieur Bertin que vous fesiez réimprimer à Lyon votre *Génie du Christianisme*. Cela m'a donné l'idée de vous communiquer quelques remarques. Je les ai faites en relisant dernièrement votre bel ouvrage. Je me servais de la petite édition de Ballanche (1804).

T. I, p. 153. Votre note sur le nom de Dieu m'a semblé peu exacte. Souffrez que je le dise, au risque de me tromper.

(Suit toute une discussion très savante parsemée de mots hébreux en écriture hébraïque, et que je n'ai pas cru devoir reproduire.)

T. I, p. 177. Dans ce beau récit du serpent enchanté par la flûte d'un Canadien, je crois que le mot *brandit* ne peut pas être neutre, et la phrase : « Sa double langue *brandit* comme deux flammes » n'est pas assez correcte.

T. III, p. 36. Vous ne vous rappelez de morts ressuscités dans l'anti-

celle de 1802 (5 vol. in-8°, chez Migneret), l'édition princeps; — la seconde, celle de 1803 (2 vol. in-8°, chez Migneret); — l'*Abrégé du Génie du Christianisme à l'usage de la jeunesse* (2 vol. in-12, Paris, à la librairie de la Société typographique); — la cinquième édition (à Lyon, chez Ballanche, 1809, 5 vol. in-8°). Il va sans dire que, pour être complet, il faudrait encore tenir compte des deux « éditions manquées » (jusqu'à présent introuvables) antérieures à 1802 et imprimées, l'une à Londres et l'autre à Paris.

1. Ne pourrait-on pas attribuer ces lignes à Ballanche — l'auteur de ces poèmes imités de l'antique, *Antigone* et *Orphée*, — qui était l'un des « propriétaires-éditeurs » du *Génie du Christianisme*?

quité qu'Alceste et Heres. Vous avez oublié, Monsieur, la résurrection d'Hippolyte dont Virgile a parlé en si beaux vers (*Æn.*, VII, 767) :

Namque ferunt fama Hippolytum....
.... et amore Dianæ.

Esculape, qui le ressuscita à la prière de Diane, fut, pour avoir violé la loi des Parques, foudroyé par Jupiter (*Schol. Philostr. Her.*, p. 524). Mais ce ne fut pas là le seul miracle d'Esculape. Apollodore (*Bibl.*, III, 10, 3) dit sur le témoignage de différents auteurs qu'il rendit la vie à Capanée, à Lycurgue, à Tyndare, à Hyméneus, à Glaucus. Télésarque, cité par le Scholiaste d'Euripide (*Alc*, .2), parle encore de la résurrection d'Orion tentée par Esculape. Voyez les notes de MM. Heyne et Clavier sur le passage cité d'Apollodore et celles de Valckenaer sur l'*Hippolyte* d'Euripide, p. 318.

T. VI, p. 115. « Les serpents à sonnettes *bruissaient* de toutes parts. » Dans un article du *Journal de l'Empire* (6 mars), j'ai récemment exprimé la crainte que le mot *bruissaient*, employé aussi par M. Bernardin de Saint-Pierre, ne fût contraire à l'usage, et à la règle des grammairiens et de l'Académie. — Dans la même page vous écrivez « un rapide lozange (*sic*) de feu » : mais ce mot paraît être féminin.

Je lis, Monsieur, vos productions avec le plus vif plaisir, et en même temps avec la plus grande attention. Cette lettre vous le prouve. L'intérêt que je prends au noble sujet que vous avez traité, et, permettez-moi de le dire, à la gloire de l'auteur, m'a engagé à vous soumettre ces remarques, que je devrais plus modestement appeler mes doutes.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur.

BOISSONADE.

Dans cette lettre nous retrouvons bien le Boissonade érudit et philologue avant tout, dont Sainte-Beuve a si joliment parlé (*Nouveaux Lundis*, t. VI), l'homme que le même Sainte-Beuve nous montre ailleurs s'évertuant en ingénieuses « conjectures » sur les vers de Lamartine et transformant naïvement en « fautes de lecture » de pures et simples incorrections (*Portraits contemporains*, t. I, p. 246, n. 1). Cette fois du moins, ses observations ne furent pas perdues. Dans l'édition suivante de son livre, Chateaubriand corrigea en effet le passage sur Dieu, les fautes *brandit*, *bruissaient*, mais il laissa subsister *un lozange de feu* [1]. Enfin, à propos des morts ressuscités

1. Pour être tout à fait exact, il faut observer que la soi-disant faute *bruissaient* (le passage incriminé par Boissonade était un passage d'*Atala* qui faisait alors partie du *Génie du Christianisme*) n'a pas été corrigée dans les éditions séparées d'*Atala*. Littré, qui cite précisément ce passage de Chateaubriand à l'article *bruire* (il prétend le tirer d'*Atala*, 252), lit : *bruyaient* : ce qui me fait croire qu'il a dû consulter une édition où *Atala* était encore insérée dans le *Génie*. Des observations qu'il présente sur le mot *bruire* comme sur le mot *losange*, on peut conclure que l'usage moderne a, sur ces deux points, donné raison à Chateaubriand contre Boissonade.

(*Seconde partie, Livre* I, *chap.* 4), il cita dans une note, mais en en modifiant légèrement le texte, la rectification de Boissonade, et il la fit précéder de ces aimables lignes : « Voici ce que portait la première édition [il aurait dû dire : les quatre premières]. Depuis ce temps, l'un de nos meilleurs philologues, aussi savant que poli, M. Boissonade, m'a envoyé la note suivante des hommes ressuscités dans l'antiquité païenne par le secours des dieux ou de l'art d'Esculape. »

Et voilà qui nous montre un Chateaubriand plus « docile à la critique » qu'on ne l'a dit quelquefois [1].

II

Le département des manuscrits de la Bibliothèque nationale possède un certain nombre de fragments inédits de Chateaubriand (fonds français, n° 12454-5). Que sont au juste ces inédits, quel en est l'intérêt et la valeur, comment nous sont-ils parvenus? C'est ce que j'essayerai de dire un jour aux lecteurs de la *Revue d'histoire littéraire*, quand j'aurai pu moi-même les étudier d'un peu plus près. Ce ne sont guère d'ailleurs, à ce qu'il m'a paru, que des rognures des *Mémoires d'outre-tombe*.

Mais à la page 71 du ms. 12454, j'ai trouvé une lettre autographe de Lamennais à Chateaubriand qui intéressera peut-être les amateurs d'inédit et les admirateurs des deux grands écrivains [2]. La voici. Elle n'est pas complètement datée; mais la *Vie de Rancé* étant de 1844, il est facile de compléter la date.

Mon illustre ami,

J'achève à l'instant même de lire la *Vie de Rancé*, que je n'avais pu me procurer plutôt (*sic*). Je me hâte de vous remercier du souvenir que vous m'y accordez [3], et de tout le plaisir que m'a fait l'ouvrage. Ce n'est pas seulement l'histoire d'un homme, c'est la peinture d'un siècle, d'une grande et brillante société qui ne renaîtra point. Il est vrai qu'en échange nous avons l'austérité de la Bourse, et la sagesse, et le patriotisme, et l'éloquence de nos députés, sans compter les cellules que leur philanthropie nous prépare pour y faire pénitence et nous y réformer sur l'incomparable modèle de leurs vertus.

1. Ce ne fut pas la seule fois que Boissonade rendit un service de ce genre à Chateaubriand. Il revit en épreuves les *Martyrs* et l'*Examen des Martyrs*, et l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem*. (Voyez, à ce sujet, Boissonade : *Critique littéraire sous le premier Empire*, Paris, Didier, 1863, in-8°, T. I, p. LXVI-LXVIII; et T. II, p. 592, 629, etc.)

2. Notons ici, puisque l'occasion s'en présente, que la Blibiothèque nationale possède aussi les manuscrits autographes des *Paroles d'un Croyant* (n. a. fr. 4340) et de l'*Esquisse d'une philosophie* (n. a. fr. 4271-74). Rien n'est plus facile à lire que l'écriture de Lamennais.

3. Lamennais fait sans doute allusion au curieux passage qui termine le livre II de la *Vie de Rancé* : « De nos jours, l'auteur de l'*Indifférence en matière de religion*, repoussé dans ses réformes, a continué de croire qu'elles s'accompliraient : une voix, est-il persuadé, partira on ne sait d'où; l'Esprit de sainteté, d'amour, de vérité remplira de nouveau la terre régénérée.

« Voilà ce que pense l'immortel compatriote dont je pleurerais en larmes amères tout ce qui pourrait nous séparer sur le dernier rivage. Rancé, qui s'accotait contre Dieu, acheva son œuvre; l'abbé de La Mennais s'est incliné sur l'homme : réussira-t-il? L'homme est fragile et le génie pèse. Le roseau en se brisant peut percer la main qui l'avait pris pour appui. »

Parmi tant de choses que l'on voudrait garder dans sa mémoire, vous avez des pages ravissantes de fraîcheur et de grâce, qu'on relit, qu'on relit encore, et qui paraissent toujours plus belles. Pourquoi nous dire : ce seront les dernières? Le génie ne vieillit point. Continuez d'enchanter et nous, et ceux qui viendront après nous. Il y a des chants d'automne comme des chants de printemps, et ceux-là ne sont ni les moins touchants, ni les moins mélodieux.

Respect, dévouement et admiration.

F. LAMENNAIS.

Ce 18 mai.

Évidemment, on ne saurait prétendre que cette lettre « jette un jour tout nouveau » sur les rapports de Lamennais et de Chateaubriand. Mais n'est-il pas piquant de voir Lamennais faire sa partie dans cette conspiration générale d'indulgence qui accueillit la publication de la *Vie de Rancé*[1]? Il s'était parfois montré plus sévère — je dis même au point de vue littéraire — pour celui qu'il appelait en 1844 « son illustre ami ». « Sa dernière brochure, écrivait-il le 18 janvier 1833 à Montalembert (il s'agit du *Mémoire sur la captivité de la duchesse de Berry*), sa dernière brochure m'a paru quelque chose d'étonnant pour le langage. Il faut être bien sûr de ses lecteurs pour se permettre d'écrire de cette façon-là. Ce mélange de Ronsard avec la langue et les formes de style de notre époque et l'espèce de recherche et d'affectation propre à Chateaubriand forme le plus curieux composé que je vis oncques[2]... » On admettrait ce jugement sous la plume de Lamennais, si les *Paroles d'un croyant*, « ce pastiche de génie », comme disait si bien Renan, étaient écrites d'un style plus simple que la *Vie de Rancé* elle-même. En réalité, Lamennais écrivain et penseur est un disciple immédiat, un héritier direct de Chateaubriand. « Chose curieuse, dit excellemment M. Gabriel Monod, ce sont trois Bretons, trois fils de cette race celtique sérieuse, curieuse et mystique, qui ont en France représenté tout le mouvement religieux de notre siècle : Chateaubriand, le réveil du catholicisme par la poésie et l'imagination; Lamennais, la reconstitution du dogme, puis la révolte de la raison et du cœur contre une église fermée aux idées de liberté et de démocratie; Renan, le positivisme scientifique uni au regret de la foi perdue et à la vague aspiration vers une foi nouvelle[3]. » On pourrait discuter sur les termes; mais l'idée prise en elle-même n'en est pas moins d'une incontestable et ingénieuse justesse. Trois livres font époque dans l'histoire religioso-littéraire du XIXe siècle; et ce sont, à n'en pas douter, le *Génie du Christianisme*, l'*Essai sur l'indifférence* et la *Vie de Jésus*. Assurément, il y a entre ces trois œuvres des différences que, moins que personne, je songe à méconnaître. Mais pour qui voudrait les étudier dans leurs multiples origines, dans leurs transformations successives[4], dans la vraie nature de leur succès

1. Voyez par exemple, dans les *Portraits contemporains* (t. I, p. 45), l'article de Sainte-Beuve, qui est du 15 mai 1844, et dont on s'est fait une arme contre lui, après la publication du *Chateaubriand et son groupe*.

2. La lettre d'où ce passage est tiré a été publiée récemment par M. Forgues dans la *Revue de Paris* du 15 octobre 1897.

3. G. Monod : *Renan, Taine et Michelet* (Paris, C. Lévy, 1894), p. 44.

4. J'ai déjà parlé des divergences de texte que présentent les éditions successives du *Génie du Christianisme*. — Le 1er volume de l'*Essai sur l'indifférence* a paru, sous l'anonyme, à la fin de 1817 (Paris, Tournachon-Molin et Le Sage, 8°). La 2e édition a été publiée l'année suivante (1818, même librairie); elle a été « revue et corrigée », et je suis très tenté de croire, sans du reste en être sûr, que ce second texte n'est

et de leur influence, les rapports qu'elles présentent entre elles paraîtraient si nombreux, et les affinités si curieuses, qu'il n'hésiterait pas à établir de l'une à l'autre la plus authentique des filiations. Pour ne pas compliquer les questions [1], tenons-nous-en aux rapports, selon moi, trop peu étudiés encore, entre Lamennais et Chateaubriand. Il y a telles pages de l'*Essai sur l'indifférence* qu'on pourrait croire textuellement tirées du *Génie du Christianisme* [2]. Et d'autre part, nous savons que le titre primitif de l'*Essai* était *Esprit du Christianisme* [3], titre qui nous marque assez nettement chez son auteur la prétention et le désir de rivaliser avec Chateaubriand, et de refaire son œuvre... Ce sont là, je le sais bien, des observations qui, pour valoir tout leur prix, auraient besoin d'être reprises, justifiées et développées. Peut-être cependant n'étaient-elles pas inutiles à présenter, — ne serait-ce que pour légitimer la publication de la lettre qu'on a lue plus haut. Puisque d'ailleurs j'ai soulevé la question des rapports de Lamennais et de Chateaubriand, qu'on me permette, pour finir, de citer encore un fragment de Chateaubriand, que j'ai tout lieu de croire inédit, et qui intéressera peut-être ceux qui s'occupent des mêmes questions que moi. Je l'ai trouvé au verso de la p. 39 du ms. 12454. Il est suivi des mots : « *3e partie. Carrière politique. Les lieux et les paysages.* » Or, « *les lieux et les paysages* », c'est précisément le titre d'un des chapitres de la partie des *Mémoires d'outre-tombe* où Chateaubriand nous raconte son

pas le texte définitif. La même année 1818 a vu paraître la 5e édition du livre. — Quant à la *Vie de Jésus*, dont on sait le prodigieux succès (parue le mercredi 24 juin 1863, à la fin de l'année elle était arrivée à la 10e édition, et la *Bibliographie de la France* du 18 juin 1864 annonça la 12e édition), il ne semble pas que les 12 premières éditions présentent entre elles d'importantes divergences : du moins, elles ont toutes le même nombre de pages (LIX-466 p.). Mais la 13e édition, « revue et augmentée » (elle est annoncée par la *Bibliographie de la France* du 14 septembre 1867), a été très profondément remaniée, de l'aveu même de l'auteur : elle a CV-538 pages. Je crois bien que le texte de cette 13e édition est le texte des éditions actuelles.

1. A ceux qui ne voudraient trouver aucune ressemblance entre le *Génie du Christianisme* et la *Vie de Jésus* on peut du moins faire observer que ce sont peut-être les deux livres du siècle qui ont été le plus habilement « lancés » par leurs auteurs. Mais ce n'est pas la seule.

2. Cf., par exemple, au tome I de l'*Essai sur l'indifférence* (chap. IX), le passage qui commence par ces mots : « Enfin, la mort si terrible... »

3. Il est curieux de noter que ce titre *Esprit du Christianisme*, lequel est évidemment inspiré du célèbre titre de Montesquieu : *Esprit des Lois* (mais, au fait, ne pourrait-on pas en dire autant du titre : *Génie du Christianisme*?), il est curieux, dis-je, de noter que ce titre n'était pas nouveau à l'époque où Lamennais songeait à l'employer. Est-ce pour cela qu'il y a renoncé? J'ai là un petit livre des plus médiocres intitulé : *l'Esprit du christianisme, précédé d'un précis de ses preuves et suivi d'un plan de conduite*, par l'auteur du livre intitulé : *le Comte de Valmont, ou des Égarements de la raison* (Paris, 1803, an XI, Librairie de la Société typographique). L'auteur est un certain abbé Gérard, non seulement romancier, mais poète à ses heures, et qui a cru devoir joindre des *Poésies chrétiennes et morales* à ce petit livre où il pille Chateaubriand sans le nommer. Chateaubriand ne lui en a pas tenu rigueur : et, dans la *Défense du Génie du Christianisme*, pour répondre à ceux qui lui reprochaient d'être en même temps que l'auteur du *Génie* celui d'*Atala*, il s'autorise précisément de l'exemple qui lui était fourni par l'auteur du *Comte de Valmont ou les Égarements de la raison*. Il paraît que ce « roman pieux » avait eu un grand succès, puisqu'en 1803 il était arrivé à la onzième édition : cette onzième édition, nous disent les éditeurs, « a été augmentée d'un volume, qu'on peut se procurer séparément, et qui a pour titre *la Théorie du bonheur*, auquel il est, en effet, si propre à nous conduire ». J'en veux bien croire sur parole les éditeurs : mais je pense qu'il est heureux, pour la cause qu'ils défendaient, que le *Génie du Christianisme* et *Atala* aient fait oublier et *l'Esprit du Christianisme*, et *le Comte de Valmont*, et même *la Théorie du bonheur*.

ambassade de Rome, en 1827. Je crois donc qu'il faut rattacher ce fragment à ce chapitre; et, pour ma part, je l'insérerais assez volontiers entre le paragraphe qui se termine par la phrase : « Chose singulière! ce sont les yeux français qui ont le mieux vu la lumière de l'Italie » et celui qui s'ouvre par ces mots : « J'ai relu ma lettre à M. de Fontanes sur Rome... » (*Mémoires d'outre-tombe*, Bruxelles, Méline, Cans et compagnie, 1850, t. IV, p. 404.) Voici ce fragment :

La vive imagination de l'abbé de Lamennais, quoiqu'alors préoccupée, peint merveilleusement ces routes de la capitale du monde. Les palais superbes abandonnés et déserts qui les bordent, les colombes qui nichent sur les corniches d'une salle peinte par Raphaël, les capriers sauvages enfonçant leurs racines entre les marbres disjoints, « alors que trois obscurs chrétiens s'en allaient vers la cité si longtemps dominatrice et reine, vrais représentants d'un autre âge par la simplicité naïve de leur foi [1] ».

VICTOR GIRAUD.

1. Cf. *Affaires de Rome*, chap. I. — On pourra rapprocher ce fragment inédit d'un passage de la *Vie de Rancé*, où il est aussi question de Lamennais (*Livre II*) : « Il (Rancé) faisait consister sa repentance à ne rien voir; ses yeux étaient fermés à ces ruines dont l'abbé de La Mennais nous fait une peinture admirable. » Suit une citation des *Affaires de Rome*.

NOTES LEXICOLOGIQUES

(*Suite*[1].)

Bellissime :

1535. Voz tant *bellissimes* et peremptoires argumens.

(De la Bouthière, *Des prodiges*, 168.)

— S. f., sorte de poire définie dans l'ex. :

1700. La *bellissime* ou suprême est demi-beurrée, et est de la figure d'une grosse figue; elle est fouettée de rouge sur un fond jaune, et d'un goût relevé. Quelques-uns la nomment figue musquée.

(Liger, *Nouv. maison rustique*, II, 176, édit. 1775.)

Bémol :

1526. Nul plus doux chant par *b mol*.

(Bourdigné, *Lég. de Faifeu*, 21, Jouaust).

Voir plus haut l'article « Bécarre ».

Ben :

XIIIe-XIVe s. *Been* blanc et vermeil.

(*Antidotaire Nicolas*, 16, Dorveaux).

1425. De *been* la semence franche.

(Oliv. de La Haye, *Grande peste*, 154, Guigue.)

Bénédictin :

1566. L'auditoire de justice, le couvent des *Bénédictins*.

(Chaumeau, *Hist. de Berry*, 255.)

Benjoin :

1519. Myrrhe, sturac, *benjouin*.

(*Voy. d'Ant. Pigaphetta*, 330, Schefer.)

Vers 1520. Tout parfumé de musc en mes atours,
De *binjouyn*, et de larme de myrrhe.

(Colin Bucher, *Poésies*, 134, Denais.)

Béquée :

1543. Et maulgré elle a donné la *becquee*
A ses petits.

(*L'aigle qui fait la poulle devant le coq*, Anc. Poés. fr., IV, 68.)

Béquer :

Vers 1330. Et moult crueusement de son bec me bequoit.

(*Hugues Capet*, p. 205, A. P.)

1. Voir t. I, n° 2, 15 avril 1894, p. 178; n° 4, 15 octobre, p. 486; — t. II, n° 1, 15 janvier 1895, p. 108; n° 2, 15 avril, p. 256; — t. IV, n° 1, 15 janvier 1897, p. 127.

Béquette :

1401. Une gratine, une bernagoe, une lime, unes *bequetes*.

(*Commission des Antiq. de la Seine-Inférieure*, 367, ann. 1896.)

Béquiller :

1700. *Béquillez* la terre de vos pots ou caisses.

(Liger, *Mais. rustique*, II, 272, édit. 1775.)

Bercail :

XIVe s. Les humeurs qui lors yssent de la terre... engendrent corruption au *bercal*.

(Jeh. de Brie, *Le bon berger*, 46, Liseux.)

1563. Elle mangera ton *bercail* et ton omail.

(*Bible*, Jérémie, ch. 5.)

Berme, s. fém., cuve où fermente la farine pour la fabrication de l'amidon :

1700. Un tonneau, baquet ou *berme* vuide, qui est au dessous pour recevoir la farine.

(Liger, *Nouv. mais. rustique*, I, 813, édit. 1775.)

Ayant mis le résidu dans la *berme* bien nette avec de nouvelle eau, on l'expose au soleil.

(Id. I, 813.)

Ce qui reste dans la *berme* est l'amidon.

(Id. I, 813.)

Berneur :

1664. On vit que le *berneur* luy mesme estoit berné.

(Chevalier, *Amours de Calotin*, I, 2.)

Besoche :

XIIe s. Pis et *besoches* fet querre
Pour le mur fraindre et estroer.

(*Rom. de Thèbes*, T. II, p. 82, A. T.)

O pis, o maux et o *besoches*
Rompent les murs et les granz roches.

(Id., p. 82.)

Besogneux :

XIe s. Del ton conseil somes tot *besoinos*.

(*Saint-Alexis*, st. 73, G. Paris.)

Bestiaux :

1418. Toutesfoix y a moultz *bestiaux* sauvatges, come sont chevaux, asnes, motons, porcs.

(Caumont, *Voy. à Jérus.*, 41, De La Grange.)

Bétail :

XIIIe s. Bœufs, brebis et autre *bestail* pour leurs provisions.

(Brun. Latini, *Trésor*, 626, Chabaille.)

Bétel :

1519. Ils veirent le roy seoir a table avec un sien filz petit et machoit *betre*.

(*Voy. d'Ant. Pigaphetta*, 341, Schefer.)

1581. L'herbe appellée *betelle* ou *bertre*.

(Cl. Guichard, *Des funérailles*, 386.)

Bêtise :

XV-XVIe s. Philippe voyant la *bestise* et imbécilité de Aminander.

(Seyssel, *Appian, guerres civiles*, 85, édit. 1544.)

Bétyle :

1740. Je veux même soutenir thèse publique en sa faveur pour toute l'espèce des *bétyles* fétiches.

(De Brosses, *Lettres d'Italie*, II, 294, Colomb.)

Beurrée :

XVIe s. Un petit enfant tenant un lopin de pain et sa *beurrée*.

(Du Fail, *Contes d'Eutrapel*, 258, Guichard.)

Bey :

XVI-XVIIe s. Entre les principaux (morts) estoient le bascha de Javarin et son fils avec cinq *beis*.

(Palma Cayet, *Chron. novenaire*, VII, 60, Buchon.)

Bézoard :

XIVe s. *Bezar* est pierre trouvee dans le focil d'un cerf.

(J. de Mandeville, *Lapidaire*, 95, Is. del Sotto.)

Biberot :

1700. Faites rôtir deux perdrix et en prenez tout l'estomac...; après cela pilez en les carcasses dans un mortier : étant pilées, mettez-les dans une casserole avec du jus de bœuf, et l'ayant ensuite passé à l'étamine, remettez-le dans une marmite, et votre *biberot* ou viande pilée dedans, puis laissez cuire à petit feu.

(Liger, *Nouv. maison rustique*, II, 838, édit. 1775.)

Je n'ai rencontré ce mot dans aucun Dictionnaire.

Bibliographie :

1663. Ma *bibliographie* aussy commence de rouller sous presse.

(Lettre de Naudé à Peiresc, du 16 juin 1633.)

Bibliomanie :

1654. Ma *bibliomanie* vous fait souvent de la peine; peut-être que je seray plus sage et plus supportable l'année qui vient.

(Guy Patin, *Lettres*, 149, édit. 1689.)

Bibliophile :

1740. Et autres imaginations de *bibliophile*. Ah! mon ami, pardon de ce terme qui m'est échappé, car vous êtes vous-même un grand bibliolâtre.

(De Brosses, *Lettres*, II, 277, Colomb.)

Biblique :

1623. Le Christ lui donna charge de desembaler et despaquetter le thresor *biblique* hors des armoires hébraïques.

(Garasse, *Doctrine curieuse*, 402.)

Bichonner :

XVII-XVIIIe s. D'un costé ses cheveux, en boucles contournés,
Lui tombent sur la gorge où les vents les maîtrisent;
De l'autre ils sont si courts et si bien *bichonnés*,
Qu'à lui baiser l'oreille avec peine ils suffisent.

(Senecé, *Œuv. choisies*, 207, Bibl. elz.)

1735. Sa taille étoit haute et menue, et son panier si large, que depuis la ceinture jusqu'à la tête, qu'elle avoit extrêmement *bichonnée*, elle ressembloit à un oranger en caisse.

(*Hist. de la naissance de mie Margot*, *Var. hist. et litt.*, II, 123.)

Bidet :

XVIe s. Bestail qu'ils vont mener paistre de costé et d'autre montez sur des petits *bidets*.

(Vigenère, *Vie d'Apoll. Thyanéen*, I, 227, édit. 1611.)

Bidon :

XVe s. Ils ont chargé l'artellerie sur mer,
Force biscuit et chascun un *bidon*.

(*Oliv. Basselin et le Vau-de-Vire*, 106, Gasté.)

1523. Platz, escuelles, *bidons*, banquetz, lanternes.

(*Doc. relatifs à la fondation du Havre*, 208, de Merval.)

Biendisant :

XIIIe s. Jamais ne serai *biendisans*.
Ne jamais n'amerai nului.

(*Durmart le Galois*, 13802, Stengel.)

Bienfaisant :

XIIe s. Puis furent li dyable en apres si poissant,
Qui n'estoit saint ne sainte, tant fuissent *bienfaisant*,
Ne convenist aler en Ynper le puant.

(*Fierabras*, 927, A. P.)

Bienfaiteur :

XIIe s. A touz mes *bienfetours* done remission.

(Herm. de Valenciennes, *Bull. des anc. textes fr.*, 1894, n° 1.)

XIIIe s. Por nos *bienfaitors* et por nos *bienfaiteresses*.

(*Règle du Temple*, 349, De Curzon.)

Bienveillant :

XIIe s. Au despartir furent amis
E acordé e *bienvoillant*.

(Benecit, *Ducs de Normandie*, 28882, Michel.)

Bienvenue :

XIVe s. Certes, Jehan, dit le noble roy, vous dittes voir; si vous doy

moult amer et honnourer..., et vous donneray de vostre *bienvenue* cinq cents livres de terre a l'estrelin.

(Jehan Le Bel, *Chron.*, II, 112, Polain.)

Bigamie :

XIVe s. Quant Lameth introduist *bigamie*..., il pecha par libidinosité.

(Jeh. de Vignay, *Mir. hist.*, IX, 69, édit. 1531.)

La bonne veufve ne doit point sçavoir que c'est que *bigamie*.

(Id., XVII, 68.)

Bigarreau :

XVIe s. .... Une fustaye
De rares gruotiers, *bigarreaux*, merisiers.

(Cl. Gauchet, *Plaisirs des champs*, 16, Bibl. elz.)

Id. Les agriottes ou *piugarreaux*.

(Liébaut, *Maison rustique*, III, 24, édit. 1658.)

Piugarreaux qui sont grosses cerises, blanchastres, ayant la chair dure.

(Id., III, 24.)

Il est difficile de rapporter cette forme à « bigarrer ».

Bigarrer :

XVe s. Et tousjours les estomacz plains
D'un tas de lacez *bigarrez*.

(Coquillart, *Œuvres*, I, 132, Bibl. elz.)

Bigarrure :

1536. *Bigarreures* non abolyes
Nous engendrent mélancolyes.

(Rog. de Collerye, *Œuv.*, 201, Bibl. elz.)

Bigot :

1096. Riuvallono cognomento *Bigot* filioque ejus Haimonie annuentibus.

(*Cartulaire de Redon*, 291, Courson.)

Bigoterie :

XVe s. Vous m'affolez bien de ceste *bigoterie*, et est-ce a faire a vous de dire tant d'heures?

(*Cent Nouv. nouvelles*, XXXIX.)

Id.... Un cordonnier
Qui se sçavoit bien deslier
Des femmes et *bigotteries*.

(Jeh. Pinard, *Sermon joyeux*, *Romania*, XV, 388.)

1507. Soubz ombre de *bigoterie*
Vous faictes pis que je ne fais.

(Gringore, *Œuvres*, I, 263, Bibl. elz.)

1557. Vostre grande *bigoterie*.

(Julyot, *Élégies de la belle fille*, 74, Willem.)

Bilan :

1584. S'ils faisoient un *bilan* des graces et perfections que Dieu avoit departy a ce personnage.

(Thévet, *Vies des hommes illustres*, 526 v°.)

Bille :

XII° s. Tot le mont ne prise une *bille*.

(Chrest. de Troyes, *Erec et Enide*, 542, Foerster.)

Id. Nus ne se puet vers lui drecier
Que lui en soit ne qu'une *bille*.

(Gautier d'Arras, *Ille et Galeron*, 5301, Löseth.)

Billebarrer :

XV° s.... Gorgias quarrez,
D'or et de soye dessus *billebarez*.

(*Anc. Poés. fr.*, VIII, 248, Bibl. elz.)

XVI° s. Un habillement *billebarré* de toutes sortes de façons et de couleurs.

(Vigenère, *Philostrate*, épitre, édit. 1611.)

Biller :

XV° s. Mon sentement ont lié et *billé*,
Et puis après l'ont par les yeux cillé.

(Meschinot, *Lunettes des Princes*, 17, Jouaust.)

Billevesée :

XV° s. Quel bailleur de *billevesées*.

(*Farce de Badin*, Anc. théâtre français, I, 184.)

Billon :

XIV° s. Li bons Gauchiers de Chastillon,
Cuens de Porchiens, qui au *billon*
N'afinoit argent ne or fin.

(Wat. de Couvin, *Dit du connétable de France*, 75, Scheler.)

Id. Je l'aleue bien sans assai
Ne sans envoyer au *billon*

(Froissart, *Poésies*, II, 220, Scheler.)

Et pour porter (tournois) fondre au *billon*.

(Id., II, 222.)

Binot :

1311. Pour un *binot* tout estoffé de rouelles et de paierche.

(Cité ap. J. Richard, *Thierry d'Hireçon*, 52.)

1700. Charrue sans coutre et sans oreilles : ils appellent en quelques endroits ces sortes de charrues, des *binots*.

(Liger, *Nouv. maison rustique*, I, 545, édit. 1775.)

Binotage :

1552. Iteratio, relabourement, la seconde façon, *binotage*.

(Ch. Estienne, *Dict. latin*.)

Bipède :

1598. Singes, guenons, marmotes, soyent *bipedes* ou quadrupedes.

(Marnix de Ste-Aldegonde, *Des differens de la religion*, III, 50.)

Bique :

XVIe s. Ils luy bailloient ladite *bicque* pour luy servir a bougeronner a son plaisir.

(Cl. Haton, *Mém.*, II, 892, Bourquelot.)

Biquet :

1399. Un *biquet* d'argent a peser.

(*Arch.* JJ, 154, pièce 751.)

1600. Le diable allegua... que ce pecheur avoit fait plus de mal que de bien, et que l'un et l'autre estans sur le *biquet*, le mal pesoit davantage.

(Ant. d'Averoult, *Fleurs des exemples*, I, 328.)

Bisaille :

1325. Li dis Thumas i fist *bisaille* au march apres ensievant.

(Cité ap. J. Richard, *Thierry d'Hireçon*, 9.)

1339. Pour lentille, *bisaille*, vesche.

(Id., 47.)

Biseauter :

1743. Un trumeau d'une seule glace... lequel trumeau s'est trouvé *bizotté*.

(*Revue cathol. de Normandie*, 62, ann. 1895.)

Bisette :

1327. Une sourceinte d'or ouvree a *bisettes* de pelles et d'esmail.

(Cité ap. J. Richard, *Comtesse Mahaut*, 210.)

Bisque 1° :

XVIe s. J'ai encore *bisque* a prendre sur le jeu.

(J. Le Houx, *Vaux de Vire*, 124, Gasté.)

Bissextil :

1555. Icelle annee sera de 366 jours, appellee *bissextile*.

(*Paraphrase de l'astrolabe*, 41.)

Bitte :

1382. Item .IIII. courbes sur les *bites* devant.

(*Compte du clos des galées de Rouen*, 125, Bréard.)

Item .IIII. estocs de *bites*.

(Id., 125.)

Bizarrerie :

1555. Je laisse ces mysanthropes et taupes cachees sous terre, et enseveliz de leurs *bizarries*.

(Louise Labé, *Œuvres*, I, 40, Ch. Boy.

Blaireau :

1312. Pour correer .IIII. peaux de *blarel* a couvrir les singes du pavillon.

(Cité ap. J. Richard, *Comtesse Mahaut*, 336.)

Blairie :

1700. On compte encore au nombre des canards sauvages les bécasses de mer, les *blairies*, les barges et les plongeons de toute espèce.

(Liger, *Nouv. maison rustique*, II, 680, édit. 1775.)

Les macreuses, les pilets, qu'on nomme autrement pieffins ou plumarts à col rouge, les *blairies* et quantité d'autres oiseaux marins.

(Id., II, 572.)

Dans Godefroy « Blarie » avec un seul ex. du XIIIe s.

Blanchâtre :

XIVe s. Langue de serpent est pierre aucunes fois *blanchatre*.

(De Mandeville, *Lapidaire*, 101, Is. del Sotto.)

Blancherie, s. f., tissu de fil ou de coton blanc :

XVe s. Tous merciers... vendans ou acheptans marchandises, a poids, aulnes ou mesures, soit cire ou aultre mercerie, comme *blancherie* et toute pouldrerie, poterie d'estain.

(*Les métiers de Blois*, 158, Bourgeois.)

Mot conservé dans la langue moderne avec un sens différent.

Blanchet :

1339. Pour .IIII. aunes de *blanquet*, .III. s. l'aune.

(Cité ap. J. Richard, *Cart. de l'hôpital Saint-Jean d'Arras*, 141.)

Blasonner :

1389. Ses armes furent *blasonnées*
D'azur a trois chaieres dorées.

(Jeh. Le Petit, *Livre du champ d'or*, 1339, Le Verdier.)

Blasphématoire :

XV-XVIe s. Un jeune advocat lequel avoit proféré quelques parolles *blasphematoires*.

(P. Desrey, *Mer des chron.*, 250 vo, édit. 1532.)

Blasphemer :

XIVe s. Or disons de la veufve femme.
Elle doubte, souvent *blaspheme*
S'elle joue qu'elle ne conçoive
Et enfant en soy ne reçoive.

(J. Le Fèvre, *La Vieille*, 465, Cocheris.)

1420. Jhésus, vela trop *blasphemé*!

(*Myst. de la Passion*, 8053, J. Richard.)

Blavet :

XVIe s. Le plumage autour du col brilloit a guise d'or..., la queue entre couleur de *blavez*, parsemee de plumes vermeilles.

(Montlyard, *Hiéroglyphiques* de Jan Pierre Valérian, 248, édit. 1615).

Blême :

XIVe s. Aucunes (echites) sont *blemes*, aucunes sanguines.

(J. de Mandeville, *Lapidaire*, 95, Is. del Sotto.)

XVe s. Telles parolles au departir supreme
Disoit le père qui devint pasle et *blesme*.

(Oct. de Sainct-Gelays, *Énéide*, 78 r°, édit. 1540.)

Bleuet :

1404. Drap d'or vermeil ouvré a menuz ouvraiges, c'est assavoir ozellès, bichettes, petites floretes, *bleuez*, et autres plusieurs menuz ouvraiges a orfrois.

(Cité ap. Dehaisnes, *Hist. de l'art en Flandre*, 836.)

Blot :

XVe s. Metz-le sur un *blot* de bois ou sur une perche, affin qu'il puisse mieux demener son pennage.

(Guill. Tardif, *Fauconnerie*, I, 30, Jouaust.)

Blottir :

1552. Latens, caché, mussé, tapi, *blotti*.

(Ch. Estienne, *Dict. latin*.)

Bluterie :

1325. Pour XVI augnes de canevach pour faire le *buleterie* lau ou bulette le ferine.

(Cité ap. J. Richard, *Thierry d'Hireçon*, 52.)

Blutoir :

1315 .I. tonnel a *belutoir*.

(Cité ap. J. Richard, *Thierry d'Hireçon*, 65.)

1337. Une *bulletoire* et .III. tonniaus.

(Cité ap. Dehaines, *Hist. de l'art en Flandre*, 321.)

Boa :

1372. Il est un autre serpent en Italie que on appelle *boas* qui est moult grant et suit les bœufz et les vaches.

(Corbichon, *Propr. des choses*, XVIII, 7, édit. 1522.)

XVIe s. Les serpens qu'on trouve en Italie qu'on appelle le *boa*.

(Du Plinet, *Pline*, VIII, 14.)

Bobine :

1673. Et souvent sans dommage, après une *bobine*,
Nous voyons les rameaux d'un arbre se changer
En branches d'un autre arbre, et d'un arbre étranger.

(De Marolles, *Géorg. de Virgile*, 95.)

L'abbé de Marolles explique ainsi ce mot : « On appelle *bobine* le gros toupillon qui se met entour des entes ».

Manque en ce sens aux Dictionnaires.

Bohême :

1372. Rucie est une grant terre qui accorde en langaige avec les *bohemes*.

(Corbichon, *Propr. des choses*, XV, 131, édit. 1522.)

Bolide :

1570. Les autres (météores) s'appellent *bolides*, comme on en veit aux maux et désastres de Modene. Il y a difference, pour ce que les torches font de longues traces, la partie de devant estant ardente : mais la *bolide* estant toujours ardente, tire un plus long espace.

(Gentian Hervet, *Cité de Dieu*, t. II, 281.)

On trouvera dans Godefroy un autre ex. de ce mot qui n'est pas, comme on l'a dit, un néologisme.

Bombardier :

1431. Pierre Cudrifin, nostre borgeis, maistre *bonbardier*.

(*Cité dans la Romania*, XXI, 46.)

Bonde :

1411. Estangs a *bondes*.

(*Cont. d'Anjou et du Maine*, I, 422, B-B.)

1439. A Macé Boys pour avoir reparee et estoupee la *bonde* pour faire emplir les douves d'eau.

(Texte dans Joubert, *Baronnerie de Craon*, 342.)

1442. Tout homme qui en envoioit querir (du vin) avoit sa bouteille emplie, mais qu'il apportast une bouteille d'eaue pour mettre par la *bonde*.

(Gruel, *Chron. d'Arthur de Richemont*, 176, Le Vavasseur.)

Bonder :

1483. Gardez le moi bien (ce vin blanc)... et le faictes *bonder* et abiller qu'il n'y ait point de vent.

(Cité ap. Joubert, *La vie privée en Anjou*, 87.)

Bondissant :

XVe-XVIe s. Le son *bondissant* de son tympane.

(J. Le Maire, *Illust.*, I, 219.)

XVIe s. Le prudhomme d'avocat fut fort étonné, et sans l'assistance des autres, il eût crié à la force, haro, ou quelque autre interjection *bondissante* et collegiale.

(Du Fail, *Contes d'Eutrapel*, 135, Guichard.)

Id. La course légère, le saut *bondissant* et soudain.

(Liébaut, *Maison rustique*, I, 28, édit. 1658.)

Id. Tu vas errant emmui les vagues *bondissantes*.

(Montlyard, *Mythologie*, 937, édit. 1607.)

Bonhommeau :

1397. Une couppe d'argent doré a ung petit *bonoumiel* a capel

(Texte dans Dehaisnes, *Hist. de l'art en Flandre*, 754.)

Bonneterie :

XVe s. Item toute chapellerie, toutes *bonneteries*, de quelque sorte qu'ilz soient.

(*Les Métiers de Blois*, 162, Bourgeois.)

Bonnetier :

1469. Jehan Boudisselart *bonnetier*.

(Exéc. test. de Phil. du Bos, Arch. Tournai.)

Bonnette :

1382. III. *bonnettes* qui pieça furent faites pour les dites galées.

(*Compte du clos des galées de Rouen*, 120, Bréard.)

1394. Deux cables, item haussiere, item *bonecte*.

(Dans le *Bull. de la commission des antiq. de la Seine-Inf.*, VIII, 389.)

1418. Les deux *bonetes* que se tenoient en le voille du grant albre.

(Caumont, *Voy. d'outremer*, 118, De La Grange.)

Bonne-voglie :

1559. Un apprenti de *bone-vueille*.

(J. Doublet, *Poésies*, Jouaust.)

1572. Que chacun s'y presente gaillardement et de *bonne voglie*.

(Belleforest, *Harangues militaires*, 493.)

Border :

XIIe s. N'estoit d'or (la couronne) ne d'argent ne faite ni ouvrée,
Mais d'espines poignans estoit entourtillee,
Et d'asprès joins marages de lius en lius *bordee*.

(*Fierabras*, 6054, A.P.)

XIIIe s. L'escu noir out a faus miracles,
Qui trop estoit parans et bians,
Car *bordé* est de deabliaus.

(Huon de Méry, *Tournoiement de l'Antechrist*, p. 17, Tarbé.)

Bordigue :

1613. *Bordigues*, qui sont comme parcs, enceintes et cages faictes de roseaux.

(César Nostredame, *Hist. de Provence*, 289, édit. 1624.)

Boréal :

XIVe s. Il commandoit assembler les nefz a l'occidentale partie de l'ysle... pour nager devers la *borealle*.

(Jeh. de Vignay, *Mir. hist.*, XXV, 85, édit. 1531.)

Borée :

XVe s. L'esperit froid et le vent de *boree*
Resonne et fiert.

(Oct. de Sainct-Gelays, *Énéide*, 119 r°, édit. 1540.)

1559. Pour leur abry contre ce froit *borée*.

(J. Doublet, *Poésies*, 63, Jouaust.)

1560. Quand plus *Boree* horrible son haleine.

(Ronsard, *Œuv.*, I, 117, Bibl. elz.)

Au XIIIe siècle, on trouve *boire*, qui n'a pas été recueilli par Godefroy :

Le vent de *boire* qui est apelé vent de bise.

(*Itinér. à Jérusalem*, Michelant et Raynaud.)

Borne :

XII-XIIIe s. De si as *bournes* de me terre.

(Cité dans Prarond, *Hist. d'Abbeville*, 28.)

1290. Entre la *bourne* de le banllieue d'Abbevile.

(Id., 221.)

1291. Li devant dit *borne* furent mis a droit par cherquemaniers.

(*Cart. du Ponthieu*, f° 19 r°.)

1343. Fust assis une *borne* qui est sur le chemin par ou on va a la grange aus merciers.

(*Reg. criminel de Saint-Martin-des-Champs*, 539, Tanon.)

1385. Ilz ne pouroient metre *bournes* sanz justice.

(*Cout. d'Anjou et du Maine*, I, 339, B-B.)

XVe s. Songeant jour et nuit de s'en venger..., et de leur serrer la *borne*.

(Chastellain, *Chron.*, II, 189, Kervyn.)

On voit que la forme moderne « borne » ne date pas seulement du XVIe siècle.

Borner :

1310. Tout cas qui a justiche puet appartenir et especialement de *bourner*.

(Cité dans Raynaud, *Étude sur le dialecte picard*, 31.)

1385. Et telles parties qui sont signees sans justice ne sont pas estables... mès celles qui sont faites et *bournees* devant justice sont fermes et estables.

(*Cout. d'Anjou et du Maine*, I, 139, B-B.)

Bosquet :

XIIe s. Et trevent .I. *bosket* flori et bel.

(*Aiol*, 4883, A-T.)

XV-XVIe s. Il a sourpris en ses *bosquetz* et tailles
Le grant gentdarme acoustré de plumars.

(7, Le Maire, *Œuvres*, IV, 294, Stecher.)

Bostangi :

1546. Cinquante jardiniers appelez *bostangi*.

(Ant. Geuffroy, *Description de la court du grand Turc*, 230, Schefer.)

1547. Un capitaine qu'on appelle *bostangi* bassi.

(*Voy. de Monsieur d'Aramon*, 39, Schefer.)

Bot :

XVIe s. On en trouve qui ont les pieds fort difformes, lesquels nous appelons pieds *bots*, pieds plats.

(Du Pinet, *Pline*, XI, 45.)

Boucon :

XIVe s. En Sezille souvent le bon *bouquon*
Qui la mort fait soudainement descendre.

(Eust. Deschamps, IV, 282, A-T.)

Bouée :

1394. Un troussel a trousser la vergue, idem deux corde a *boues*.

(Cité dans le *Bull. de la Commission des Antiq. de la Seine-Inf.*, VIII, 388.)

Cette forme, qui appuie l'étymologie par *boja*, s'est maintenue jusqu'au XVIIe siècle :

1671. Des *boues* qui sont gros tonneaux bien clos et vides, lesquels flotent et surnagent amarrez et arrestez a des ancres avec de grosses chaînes de fer.

(*Us et cout. de la mer*, 83.)

Bouffant :

XVe s. Un gros surcot que vestiras,
Non pas un habit si *bouffant*.

(*Superfluité des habitz*, Anc. Poés. fr., VIII, 296.)

Boufron, s. m., défini dans l'ex. :

1553. Sepia, une sorte de poisson qu'on appelle saiche ou *boufron*.

(Ch. Estienne, *Dict. latin.*)

2. *Bouge* :

XII-XIIIe s. Les fenestres, li huis, li *bouge*
Des ouvreoirs.

(*L'Escoufle*, 8016, A. T.)

XIIIe s. Ains geut la nuit ou *bouge* de la maison.

(*Merlin*, II, 198, A. T.)

Bouillie :

XIIe s. Nous avons ci oste, faites plus grant *boulie*.

(*Naiss. du chev. au Cygne*, 1867, Todd.)

Bouillonnant :

1569. Un puys incessamment *bouillonnant*.

(Nic. de Nicolay, *Description du Bourbonnais*, 60, édit. 1875)

1670. Le flot impetueux et *bouillonnant* de l'appétit désordonné.

(Gentian Hervet, *Cité de Dieu*, II, 40.)

1582. Les dauphins...
Les *bouillonnantes* eaux sillonnoient de leurs queues.

(Rob. et Ant. d'Aigneaux, *Trad. de Virgile*, 244 r°.)

Boulin :

1486. Un *boulin* ou pertuys qui sera fait de pierre de taille.

(Cité ap. Joubert, *Baronnie de Craon*, 401.)

Bouquinage, s. masc., saison où les lièvres bouquinent :

Le *bouquinage* des lièvres se fait ordinairement en décembre et janvier.

(Liger, *Nouv. maison rustique*, T. II, 608, édit. 1775.)

Mot très usité qui manque dans Littré et la plupart des dictionnaires.

Bourdonnement :

1545. Pour corriger ulceres d'aureilles, le son et *bourdonnement* d'icelles.

(Guill. Guéroult, *Hist. des Plantes*, 302.)

Bourgade :

1418. De Puch Sardain a la *borguade* de Das.

(Caumont, *Voy. à Jérus.*, 30, De La Grange.)

1446. Plusieurs villaiges, *bourgades* et hameaulx.

(*Chron. du mont Saint-Michel*, II, 193, A. T.)

1464. En bonnes villes ou grosses *bourgades*.

(*Ord. d'eschiquier*, f° 31 v°, édit. 1534)

Bourreau :

1346. En l'ostel qui fu Colart le *bourriau*.

(*Reg. criminel de St-Martin-des-Champs*, 209, Tanon.)

Bourriche :

1526. L'un dist : « Il est fort sçavant et bien riche »,
Ou il n'a pas vaillant une *bourriche*.

(Bourdigné, *Lég. de Faifeu*, 130, Jouaust.)

Bourrier :

1368. A André le Prevost, Johan le Camus pour II journées que ilz furent au dict Chastel a pourferir de mortier la tour de devers les champs, et pour en houster les *bourriers*, par jour chacun XX deniers.

(*Comptes de Macé Darne*, 53, Joubert.)

Bourset :

1529. Et fimes petites voile et n'avions que le *borset* haut.

(Jean et Raoul Parmentier, *Disc. de la navig.*, 27, Schefer.)

1530. Foretop of a shyppe, hune de *bourset*.

(Palsgrave, *Grammaire*, 222, Génin.)

Boute-en-train :

1694. Un beau nœud de brillants dont le sein est saisi
S'appelle un *boute-en-train* ou bien un tatez-y.

(Boursault, *Mots à la mode*, sc. 15.)

Cette acception n'est pas relevée dans les Dict. Le mot avec le sens qu'il a aujourd'hui ne daterait que de 1751. (Dict. général.)

Boute-tout-cuire :

1645. Bertrand *boute-tout-cuire*.

(*Muse normande*, I, 14, Héron.)

Boutefeu :

1324. Soiés certains que cilz don bour
Les *boutefeus* ont redouteis.

(*Guerre de Metz*, p. 218, Bonnardot.)

Bouterole :

1291. Li caudiere brasserette : VIII den. Li *bouterole* : III den.

(*Relations commerciales entre la France et la Flandre*, 159, Finot.)

Boutique :

1242. Chaque individu tenant hostel ou *bouticle*.

(Cité ap. Desmaze, *Curiosités des anciennes justices*, 286.)

1302. Les *bouticles* de serrurier demourant devant la Huchette.

(*Reg. criminel de Saint-Germain-des-Prés*, 422, Tanon.)

1377. Les *botiques* et le marché de poisson.

(Texte dans les *Preuves de l'Hist. de Bourgogne*, III, 44, édit. 1748.)

Bouveau :

1315. VIII. Veaus ke geniches ke *bouviaux*.

(Texte dans J. Richard, *Thierry d'Hireçon*, 66.)

1339. Pour III pourcheaus dont on fist III bacons et pour le char d'un *bouvel*.

(Cité ap. J. Richard, *Cart. de l'hôpital Saint-Jean-en-l'estrée d'Arras*, 138.)

Boyard :

1415. Y a dedens la ditte ville (de Noegarde) moult de grans seigneurs qu'ilz appellent *boyares*.

(Ghill. de Lannoy, *Voy. et ambassades*, 33, Potvin.)

1637. Il y a plusieurs *boiares* ou gentilshommes en chaque province.

(Davity, *le Monde, États de Moscovie*.)

Bractéole :

1566. Il fit revestir tout de *bracteoles* de fin or et infinis flambeaux autour.

(Paradin, *Annales de Bourgogne*, 841.)

Brandon :

XIIe s. Od granz failles e od *brandons*
I vont cerchant leur compaigon.

(Beneeit, *Ducs de Normandie*, II, 1181, Michel.)

XII s. Porter lanterne ne *brandon*.

(*Floire et Blanceflor*, 1614, Du Méril.)

Bransqueter :

1507. Ceulx de Houghaert se sont *branskatez* et rachetez du feu pour III^m florins.

(J. Le Maire, *Œuvres*, IV, 452, Stecher.)

Brasserie :

1425. La maison... ou a present les Hollandois font leur *brasserie*.

(*Comptes de l'année 1425*, G. 501, Arch. Seine-Inf.)

1456. *Brasserie* de biere et de cervoise.

(*Statut des brasseurs*, anciennes corporations de Rouen, 579, Ouin-Lacroix.)

XVe s. Elle a fait une belle nouvelle *brasserie*.

(*Cart. de Flines*, 928, Hautcœur.)

Brassière :

XIIIe. *Brachieres* avoient semblans
Tout troi, riches et bien seans.

(Adenès, *Cleomadès*, 11 319, Hasselt.)

Braver :

Vers 1515. D'heur emprunté vous pompez et *bravez*,
Et maintenant par mespris aggravez
Ceulx qui vous ont tiré hors de la fange.

(Colin Bucher, *Poésies*, 229, Denais.)

Breneux :

XIVe s. Vous mascherez croste et mie
De ce *breneus* oingnement.

(Wat. de Couvin, *Fastrasie*, 89, Schefer.)

Bréviaire :

1230. Qui n'a *breviaires* ne livres.

(Gaut. de Coincy, *Mir. de Notre-Dame*, p. 503, Poquet.)

1272. Pour son *breviaire* escrire.

(Texte dans Dehaisnes, *Hist. de l'art en Flandre*, 66.)

Briguer :

1542. Te penses-tu maintenant *briguer* la preture?

(Dolet, *Epist. famil. de Cicero*, 170 r.)

Se trouve en 1498 au sens de *quereller*, chercher querelle :
Et ne font (les escholiers) que *briguer* et courir de nuit.

(*Recueil des privilèges de l'Université*, 271, édit. 1674.)

Brindiller, v. n., pousser des brindilles :

1700. Tailler quelques branches en moignon pour les faire *brindiller*.

(Liger, *Nouv. maison rustique*, II, 224, édit. 1775.)

Manque aux dictionnaires.

Brisant :

1529. On voyoit de grans *brisans* que l'on estimoit bancs ou battures.

(Jean et Raoul Parmentier, *Duc. de la navig.*, 39, Schefer.)

Brisement :

XIIe s. Brise a la persomme ton pain as famillous... et en cest *brisement* si as tu sols la poosteit de mettre jus ton ainrme, et de lei repenre quant tu vorras.

(*Serm. de S. Bernard*, 65, Foerster.)

Broc 2° :

XVe s. Ils auront tout de *brocque* en bouche.

(*Viel Testament*, 36 105, A. T.)

XVIe s. De *broque* en bouque.

(Du Pinet, *Pline*, XVII, 13.)

Brocard :

XVe s. *Brocart* cerf d'un an.

(Baude, *Poés.*, Quicherat.)

Brocart :

1519. Courtines de *brocart*.

(*Voy. d'Ant. Pigaphetta*, 341, Schefer.)

Brocatelle :

1519. Et fit donner a chascun des nostres une *brocadelle* de draps d'or et de soye.

(*Voy. d'Ant. Pigaphetta*, 342, Schefer.)

Par anal. Papillon dont les couleurs rappellent l'étoffe de ce nom :

XVII° s. On trouve constamment sur l'orme le beau papillon appelé *brocatelle* d'or, à cause de sa riche couleur.

(Bern. de Saint-Pierre, *Études de la nature*, 303, édit. Didot.)

Brochée :

1556. Une *brochee* de chair rostye.

(*Cité dans Jacques Cartier*, 86, Jouon des Longrais.)

1566. Ilz avoyent les potees et *brochees* de chair grossierement auprès du feu.

(Chaumeau, *Hist. de Berry*, 39.)

Brochette :

XII° s. Faites une longue *brochete*
A un coutel, bien aguete.

(*Tristan*, I, 205, Michel.)

1210. Tant que les resins sont fichees
Es *brochettes* qui sunt deugees.

(Guill. Le Clerc, *Best. divin*, 1085, Hippeau.)

Broie 1° :

XIV° s. Il convient que l'omme s'enfuie
Contre fumiere, femme et pluie.
Fui les perils, ou tu me croyes,
Que tu ne soies mys es *broyes*.

(J. Le Fèvre, *Matheolus*, II, 2927, Van Hamel.)

Brome 1° :

1559. Blé de Turquie, blé sarrasin, orge, *brome*, le gros millet.

(Cl. Valgelas, *Conserv. de santé*, 30.)

Bronze :

1511. La taulette de *bronce* dorée et les lisieres, armes fourrées d'ermine.

(Contrat cité dans les œuvres de J. Le Maire, IV, 415, Stecher.)

Brouhaha :

1552. Tragœdias agere, faire d'ung neant une grande chose, faire ung grand *brouhaha* pour un rien.

(Ch. Estienne, *Dict. latin.*)

Brouillamini :

1584. Terre rouge semblable au *brularminy* qu'usent noz apotyquaires.

(Thévet, *Vies des hommes illustres*, 12 v°.)

Quelques *brouillamini* qui pourroient heterocliter la paix et tranquillité de la France.

(Id., 226 r°.)

1627. Battre les œufs avec leurs coquilles, farine et *brouliamini*, le tout ensemble.

(René de Maricourt, *Chasse du lièvre et du chevreuil*, 118, édit. 1858.)

Brouiller :

1219. E bien saciez que de ribaus
Qui al venir se firent baus
I remest des *broilliez* asez
E de bleciez e de quassez.

(*Guill. Le Maréchal*, 7755, Meyer.)

Broussailler, v. act., rendre broussailleux, buissonneux :

1700. On laisse d'espace en espace quelques plants des plus mal faits sans les élaguer, et on les marcotte, si on veut, pour *broussailler* le bois.

(Liger, *Nouv. maison rustique*, I, 702, édit. 1769.)

— Brouter les feuilles des buissons :

Les vaches broutent et *broussaillent* et paissent l'herbe moins assidument que les chevaux.

(Id., I, 264.)

Bruant :

XIVe s. Videcos, *bruyans* et vanneaux,
Racles, faisans et estournaulx.

(J. Le Fèvre, *La Vieille*, 753, Cocheris.)

Bruire :

XIe s. Et li venz durs et fors, qui tant *bruist* et fremist.

(*Voy. de Charl. à Jérusalem*, 379, Koschwitz.)

Bruissement :

XVIe s. Des ventositez et *bruissement* de boyaux.

(Ant. Mizauld, *Maison champestre*, 500, édit. 1607.)

1606. Vous serez esbahi de l'amas des nuages et du terrible *brouissement* du ciel.

(Pressac, *trad. de Sénèque*, 190.)

XVI-XVIIe s. Ce *brouissement* ordinaire aux hypocondriaques.

(P. Mathieu, *Histoire de Henri IV*, II, 338.)

Brûlant :

XIIe s. Et quant le soleil leva, Diex commanda un vent chaut et *brullant*, et le soleil vint sus le chief de Jonas.

(Bibl. du XIIIe s., ap. Berger, *La Bible française au moyen âge*, 136.)

Brûler :

XIe s. Molt iert fors li reis Hugue, s'il se met en avant,
Ne perdet de la barbe les gernons en *bruslant*.

(*Voy. de Charl. à Jérus.*, 478, Koschwitz.)

Brunet :

XIIe s. La dameisele ot non Lunete,
Et fu une avenanz *brunete*.
(Chrét. de Troyes, *Chev. au lion*, 2415, Foerster.)

Brunissoir :

1401. .I. fer tort, un escouvines, .I. *brunisseur* à .II. mains.
(Cité dans les *Procès-verbaux de la Commission des Antiq. de la Seine Inf.*, 367, ann. 1896.)

Brusquer 2° :

1382. Il la fault (la galée) *bruquier*, recourre, calfestrer et braier.
(*Compte du clos des galées de Rouen*, 96, Bréard.)

Si la fault recourre, *brusquier*, calefestrer.
(Id., 97.)

Brusquer 3° :

1589. En ceste année, Lalion... va en Flandre *brusquer* fortune.
(*Chron. bordeloise*, I, 296, Delpit.)

Brut :

XIIIe s. Toute Sycile estoit orde et *brute* de l'error de li Sarrazin.
(Aimé de Mont-Cassin, *Yst. de li Normant*, 300, Delarc.)

Brutal :

XIVe s. Une maniere de gens fols, robustes, *brutaux*.
(*Récits d'un bourgeois de Valenciennes*, 295, Kervyn.)

Brutaliser :

1572. Pays... *brutalisé* et esloigné de la cognoissance de ce qui est salutaire.
(Belleforest, *Harangues militaires*, 902.)

1584. L'homme s'abestit et *brutalise* suyvant le vice et le plaisir.
(Jean de Barraud, *Epist. dorées de Guevara*, 98 r°.)

Bubon :

1372. Lesquelles apostumes sont appellees *bubons* des phisiciens.
(Corbichon, *Propr. des choses*, VII, 33, édit. 1522.)

1545. *Bubons* ou apostemes venans aux eines.
(Guill. Guéroult, *Hist. des plantes*, 100.)

Buée :

1219. Si'n descouverrai la *buée*.
(*Guill. Le Maréchal*, 8088, Meyer.)

« Découvrir la buée », locution proverbiale qui n'a pas été relevée.

Buffle :

XIIIe s. Li autre (buef) sont apelé *bufle*, qui dorment au parfons des grans fluns.
(Brun. Latino, *Li Trésors*, 228, Chabaille.)

Buglosse :

1372. Eaue de sehuc et de *buglose* faictes esgalles ont vertu molt merveilleuse a gens melancoliques.

(Corbichon, *Propr. des choses*, chap. *Eaue de sehuc et buglose*, édit. 1522.)

1425. De simples liqueurs et extraites
De bourroches ou de *bugloxes*.

(Oliv. de la Haye, *La grande peste de 1348*, p. 120, Guigue.)

Bupreste :

1372. Le beuf mange aucunes fois entre les herbes une beste tres petite que Plinius appelle *bupreste* laquelle le fait enfler.

(Corbichon, *Propr. des choses*, XVIII, 11, édit., 1522.)

Burelle :

1584. Une *burelle* d'argent et d'azur, qui sont les troys armoiryes de Jerusalem, Chypre et Armenye.

(Thévet, *Vies des hommes illustres*, 240 r°.)

Burin :

1504. Fournaise, enclume, crosets, mosles,
Limes, *burins* et martelets.

(J. Le Maire, *Œuvres*, IV, 52, Stecher.)

But :

1245. Et hanc permutationem... fecerunt dicte partes *but à but* et sine turnis.

(*Cart. de N.-D. des Voisins*, 97.)

1296. Lequel herbage est ores au dit Guillaume, si comme le dit Guillaume disait, *but à but*.

(*Ibid.*)

XIIIe s. Amor qui les fiuz amans lie
Vient *but a but* sauz symonie.

(*Clef d'Amors*, 1969, Doutrepont.)

Butor :

XIIe s. Quant vois od mun arc berser hors,
Mainz preng-jo plunjuns e *butors*.

(*Tristan*, II, p. 113, Michel.)

Byssus :

XIVe s. *Bissus* est vers naiscens de terre.

(Eust. Deschamps, IX, 249, A-T.)

Par *bissus* puis noter le sens
Et la subtilité commise
Du fil et la couleur pourprise.

(Id., IX, 249.)

(*A suivre.*) A. DELBOULLE.

COMPTES RENDUS

Le premier siècle de l'Institut de France, du 25 octobre 1795 au 25 octobre 1895, par le comte de FRANQUEVILLE, membre de l'Institut. Paris, lib. Rothschild, in-4°. *Tome premier*, Histoire, organisation, personnel. Notices biographiques et bibliographiques sur les académiciens titulaires, 1895, 460 pages. — *Tome second*, Notices sur les membres libres, les associés étrangers et les correspondants. Fondations et prix décernés. Personnel des anciennes académies, 1896, 483 pages.

Cet ouvrage monumental est un des meilleurs parmi ceux que le centenaire de la Révolution française a fait surgir. L'auteur commence par esquisser l'histoire des académies de l'ancien régime, et celle de l'Institut de France que la Convention a créé en 1795. Mais cette première partie est peu de chose à côté de la seconde, qui est presque un dictionnaire biographique, avec plus de 2500 notices sur les membres, les associés et les correspondants de l'Institut.

Ces pages sont hérissées de dates, de chiffres et de titres. En les examinant de près, on remarque çà et là quelques erreurs : c'est tout simple. Et par exemple, Deleyre, l'ami de Jean-Jacques Rousseau, est qualifié abbé; il aurait été consacré prêtre en 1755. Mais le fait est qu'après avoir été élevé aux jésuites, et en avoir porté l'habit pendant quelque temps, il les avait quittés à vingt-deux ans. Il se maria; donc il n'était pas prêtre. Une de ses lettres, datée de Parme, 16 juin 1763, et adressée à Rousseau, nous apprend qu'un enfant lui était né. M. de Franqueville dit qu'il est mort le 13 mars 1797; mais la notice écrite par Le Breton nous donne une autre date : 20 germinal an V, ce qui correspond au 10 mars 1797.

M. de Franqueville donne (II, 455) la liste des membres de l'ancienne Académie française, rangés par fauteuils. L'abbé d'Olivet, dans son *Histoire de l'Académie française*, avait publié de pareilles listes. Pour deux fauteuils, il y a désaccord entre les deux auteurs :

D'après l'abbé d'Olivet :

Bardin.	*Paul* Hay du Chastelet.
Bourbon.	d'Ablancourt.
Salomon.	de Bussy-Rabutin.
Quinault.	l'abbé Bignon.
de Callières.	Jérôme Bignon.
le cardinal de Fleury.	
de Luynes.	

D'après M. de Franqueville :

Bardin.	*Pierre* Hay du Chastelet.
d'Ablancourt.	Bourbon.

de Bussy-Rabutin.
l'abbé Bignon.
Jérôme Bignon.
Salomon.
Quinault.
de Callières.
le cardinal de Fleury.
de Luynes.

L'abbé d'Olivet a suivi étroitement Pellisson, qui a dit dans son *Histoire de l'Académie française* : « M. Bardin et M. du Chastelet moururent presque en même temps, et laissèrent deux nouvelles places vacantes. On répara (23 septembre 1637) cette double perte en recevant M. Bourbon et M. d'Ablancourt. » C'est interpréter exactement ce passage que de placer Bourbon après Bardin, et d'Ablancourt après Paul Hay du Chastelet (à qui M. de Franqueville donne le prénom de Pierre). Je ne vois pas pourquoi cet ordre établi a été changé.

L'abbé d'Olivet nous apprend comment il avait rangé les fauteuils : « Les quarante académiciens vivants sont rangés selon leur ancienneté dans la compagnie. Ils ont chacun à leur suite ceux qui les ont précédés dans la place qu'ils occupent. » Mais l'ordre dans lequel les fauteuils se succèdent, n'est ainsi que celui d'un moment : chaque mort d'un académicien y amène un déplacement plus ou moins étendu; à chacune des éditions de son histoire, nous voyons les fauteuils se succéder dans un autre ordre. M. de Franqueville, très judicieusement, a voulu ranger les fauteuils dans un ordre qui fût stable sans être arbitraire; il a choisi celui dans lequel sont entrés à l'Académie les premiers des Quarante. Mais je suis étonné de le trouver, sur plusieurs points, en désaccord avec Pellisson.

Il marque la date de 1634 pour M. de Cerisay, que Pellisson, à deux reprises, nomme parmi les académiciens du premier groupe. Au commencement du premier chapitre : « Environ l'an 1629, quelques particuliers... », et au commencement du chapitre V : « Je vous ai dit que ceux qui donnèrent naissance à l'Académie... »; et dans l'une et l'autre énumération, il place M. de Cerisay avant M. de Malleville. Inversement, M. de Franqueville place en 1629 l'entrée à l'Académie d'Honorat Laugier de Porchères, qui ne fut nommé qu'à la fin de 1634; Pellisson raconte que ce choix de l'Académie mécontenta le cardinal de Richelieu. — Granier fut nommé en 1635, et Pellisson dit expressément : « Le premier qui fut reçu après lui, fut M. Giry (1er janvier 1636). M. de Franqueville intervertit cet ordre; il marque pour Giry la date de 1635, et le place avant Granier.

M. de Franqueville dit qu'il y a douze fauteuils, pour lesquels on peut rattacher exactement la période antérieure à 1793 avec celle postérieure à 1803 (tome premier, page 51, note 2). Mais en 1816, l'ordre de succession fut brisé encore une fois. Le fauteuil de Saint-Lambert était occupé par Maret, duc de Bassano; et celui de Target par l'abbé Maury : ces deux membres furent exclus, et ces deux fauteuils ne comptent plus parmi ceux où la succession est ininterrompue depuis la fondation de l'Académie. Il n'en reste plus que dix ou onze; je donne pour chacun d'eux le nom de ceux qui les ont occupés à l'époque de la Révolution, avec les numéros que M. de Franqueville attribue à ces fauteuils (*ancienne Académie* : tome second, pages 455 et 456; *Académie française en ce siècle* : tome premier, pages 440 et 441).

II et XXIX, Morellet.
IV et XXXV, D'Aguesseau.
V et XXXI, Thiard de Bissy.
IX et XXX, le marquis de Boufflers.
XVI et XXVII, Suard.
XVII et XXXIV (c'est le fauteuil de Racine), le cardinal de Boisgelin.
XIX et XXV, Delille.
XX et XXVI, La Harpe.

XXXII et VIII (c'est le fauteuil de Voltaire), Ducis.

XXXVI et XXXIII, de Roquelaure. — Tous étaient membres de l'Académie française en 1789, et tous furent nommés, par l'arrêté du 28 janvier 1803, membres de la classe de langue et littérature française. En 1795 déjà, Ducis et Delille avaient été appelés à faire partie de l'Institut (section de poésie).

On peut ajouter à ces dix fauteuils celui qui porte les nos XXIV (ancienne Académie) et XII (Académie de ce siècle) et qui fut occupé par le comte de Choiseul-Gouffier : il avait été élu membre de l'Académie en 1784, et y fut réintégré par l'ordonnance de 1816.

« La généalogie de nos fauteuils est artificielle et toute chimérique », disait Sainte-Beuve. Le fait est que pour une trentaine d'entre eux, on a mis bout à bout deux séries de noms, l'une desquelles s'arrête à la fin de l'ancien régime, et l'autre commence sous le Directoire ou le Consulat, sans que rien les rattache entre elles. Le choix a été arbitraire; on ne connaît pas même l'auteur de cet arrangement. Mais pour dix ou onze fauteuils, on vient de voir que les noms se suivent parfaitement bien ; et parmi ceux qui ne remontent pas au delà de la Révolution, il y a déjà des fauteuils auxquels se rattachent des noms illustres.

EUGÈNE RITTER.

LOUIS BERTRAND. — *La fin du classicisme et le retour à l'antique dans la seconde moitié du* XVIIIe *siècle et les premières années du* XIXe, *en France.* — Hachette, 1897, in-16, XVI-425 p.

Sous un titre un peu bien long, M. Louis Bertrand a écrit un livre nourri de faits, et où les idées ne manquent pas plus que les faits : livre inégal et parfois même paradoxal, mais livre curieux et attachant, qui laisse l'impression d'une œuvre incomplète, mais personnelle. Et ceux-là même que les conclusions de l'auteur surprendront un peu ne lui refuseront certainement ni un très vif et délicat sentiment des choses d'art, ni une curiosité historique très informée, ni surtout un réel talent d'écrivain.

M. Bertrand étudie l'influence exercée par l'antiquité classique en France, au XVIIIe siècle, sur l'érudition, la critique, le théâtre, la poésie, la peinture ou l'architecture, et, au XIXe siècle, sur les origines du mouvement romantique. Cette dernière partie du sujet est bien à lui. Sur la première peut-être eût-il dû citer pour mémoire un excellent essai de M. Georges Renard sur *L'influence de l'antiquité classique au XVIIIe siècle et au commencement du XIXe* (Lausanne, 1875), — qui a, il est vrai, le défaut d'être à peu près introuvable en librairie. Je m'empresse de dire d'ailleurs que M. Bertrand a beaucoup ajouté aux recherches de M. G. Renard et que son livre méritait assurément d'être écrit : sur les progrès de l'érudition classique au XVIIIe siècle, sur les *poetae minores* de la même époque, sur André Chénier, sur David et la renaissance de l'antiquité en peinture, il y a dans son livre des chapitres très neufs, d'une information abondante et puisée aux sources, — et il y a beaucoup à prendre dans tous les autres.

Le défaut du livre, c'est qu'on n'en voit pas nettement l'idée maîtresse, et cela faute de quelques distinctions essentielles que M. Bertrand a négligé de faire. En ce qui touche plus particulièrement le XVIIIe siècle, l'auteur me paraît avoir trop peu distingué l'art de la philosophie, l'idéal *littéraire* de l'idéal *social*. En ce qui touche la période révolutionnaire et la période romantique, il me paraît avoir confondu la « classique » avec l' « antique », et, dans le classicisme, le vrai classicisme avec le faux. — Et de là vient l'impression de malaise à laquelle on échappe difficilement en lisant ce livre d'ailleurs si digne d'être lu.

« Renaissance de l'idée païenne », nous dit constamment l'auteur en parlant du XVIIIe siècle. Il faut s'entendre. S'il veut dire que les conceptions politiques, sociales, morales du siècle ne s'expliquent pas sans l'influence antique, nous le lui accorderons très volontiers. Oui, Montesquieu, Mably, Rollin, Rousseau, et tant d'autres, ont dû aux écrivains anciens beaucoup d'idées, d'idées que le XVIIe siècle avait négligées chez eux, principalement même de celles qu'il avait négligées ou du moins laissées dans l'ombre. « Cette antiquité m'enchante », disait Montesquieu, en songeant à l'antiquité de Polybe, de Salluste, de Plutarque, de Tacite, et, après avoir lu Plutarque ou Sénèque, Rousseau « se croyait Grec et Romain ». C'est cette antiquité démocratique, hardie et vertueuse que le XVIIIe siècle a aimée. C'est elle dont la Révolution essaiera de faire revivre l'esprit dans ses constitutions et dans ses mœurs. Mais c'est précisément celle dont M. Bertrand nous parle le moins. Il considère la philosophie du siècle comme « un retour au matérialisme » (p. 27) et d'Alembert comme un philosophe qui « désespère de la vie et de l'homme » (p. 15). Il ne voit ou ne montre pas tout ce que l'idéal social du XVIIIe siècle a dû à l'antiquité, et comment une génération qui a eu pour principal caractère le culte du progrès a cru trouver dans l'antiquité même quelques-uns des éléments du progrès social. Oui, l'esprit cartésien est bien, comme le remarque M. Bertrand, essentiellement opposé au respect de la tradition et, par conséquent, de l'antiquité; mais c'est justement une antiquité renouvelée et très peu traditionnelle qui enchantait les Rousseau, les Mably ou les Montesquieu et, d'ailleurs, l'esprit cartésien, ce n'est pas tout l'esprit du XVIIIe siècle. Il me semble donc que l'histoire de l'influence antique en ce temps touche surtout à l'histoire des idées morales et politiques.

Touche-t-elle d'aussi près à celle de la littérature et de l'art? M. Bertrand ne l'affirme ni ne le nie. Tantôt il estime qu'il y a eu une « renaissance de l'idée païenne » et que cette renaissance « est bien l'aspiration générale des esprits et comme le vœu suprême du classicisme finissant » (p. 118). Tantôt il pense qu' « en ce qui concerne l'antique, il est trop évident que l'idéalisme de l'art français classique y répugnait naturellement » (p. 39). Il faudrait donc démontrer que l'art du XVIIIe siècle n'est pas « classique », en d'autres termes qu'il a entièrement rompu avec les traditions de l'âge précédent, et c'est à quoi M. Bertrand ne réussit pas. Lui-même nous l'avoue d'ailleurs. Les critiques littéraires du temps, Voltaire ou La Harpe, ne comprennent pas l'antiquité et ne la connaissent pas. Au théâtre « Sophocle triomphe » (p. 134), mais il triomphe hélas! dans l'*Œdipe* de Ducis et dans le *Philoctète* de La Harpe. Virgile fait école, oui, mais c'est avec Delille ou Saint-Lambert, dont M. Bertrand trace de si amusants, mais de si irrespectueux portraits. Et il reste bien, au XVIIIe siècle, Chénier, qui exprime, nous dit-on, « l'âme même du siècle » et « son culte grandissant de la beauté antique » (p. 223), mais justement il se trouve que le curieux chapitre de M. Bertrand est sévère pour Chénier, à qui il refuse l'originalité vraie et dont l'œuvre a été « stérile » et presque sans influence. Que reste-t-il donc de l'influence antique sur la littérature du XVIIIe siècle? A peu près rien : quelques pages de Diderot, quelques vers de Roucher, la réforme du costume au théâtre (réforme bien incomplète, au surplus) et toute « une manufacture de versions latines » — ce mot cruel est de M. Bertrand (p. 220) — dont les produits vont inonder la littérature impériale. Et, comme il est difficile de faire de Rousseau dans l'*Héloïse* ou dans les *Confessions* ou dans les *Rêveries*, — c'est-à-dire dans son œuvre de poète, — un disciple des anciens [1], M. Bertrand en est réduit à Marie-Joseph Chénier, à Thomas ou à Delille, — ce qui, de son aveu, est très peu de chose.

1. A propos de l'influence anglaise ou allemande, M. Bertrand pense qu'on « demandait aux Anglais et aux Allemands modernes la même chose qu'aux anciens » (p. IX). Cela ne l'empêche pas de parler plus loin (p. 1) de « l'influence

Soyons équitables et moins sévères que ne l'est quelquefois M. Bertrand lui-même : la poésie du XVIIIe siècle a dû à l'antiquité rajeunie presque tout André Chénier; la critique et l'histoire, l'œuvre de Caylus, de Villoison, de Barthélemy; la peinture, une bonne part de l'œuvre de David et presque tout le délicieux art Louis XVI. Cela est considérable encore et charmant, mais cela n'approche pas, même de loin, de l'influence que la même antiquité, surtout romaine, a exercée sur l'idéal social. L'antiquité a profondément agi sur la politique de l'époque, assez peu sur la littérature, sensiblement plus sur les arts plastiques. Rattachons à la politique l'éloquence révolutionnaire, dont M. Bertrand ne dit rien, et qui est du XVIIIe siècle encore.

Quant à la littérature du XIXe, M. Bertrand la rattache, par Chateaubriand et les *Martyrs*, au courant antiquisant, mais ce n'est pas pour lui en faire honneur. Les *Martyrs*, « c'est le dernier fruit d'une littérature épuisée, c'est la fin d'une tradition » (p. 348). N'est-ce que cela? N'est-ce pas un commencement aussi? Admettrons-nous que Chateaubriand est « un classique de décadence » (p. 355) et qu'il n'a qu'une « imagination de deuxième ordre » (p. 357)? Antiques par le sujet, les *Martyrs*, si incomplets soient-ils, ne renferment-ils rien de nouveau? « Le classique, a dit Chateaubriand lui-même, y domine le romantique », mais le romantique y est cependant; il est dans l'épisode de Velléda, dans le récit d'Eudore, dans la bataille des Francs; il est même dans quelques descriptions admirables de la Grèce ou de l'Italie qui sont vraiment d'un très grand peintre, et qui faisaient révolution à la date de 1809.

Au surplus, si l'influence antique agonise avec Chateaubriand, comment rattacherons-nous à cette influence le romantisme naissant? C'est cependant ce que fait M. Bertrand dans son dernier chapitre, qui repose tout entier sur une confusion. Oui, les grands romantiques ont été élevés dans le respect de « la tradition classique »; oui, Lamartine, à dix-huit ou à vingt ans, a trouvé en La Harpe « un bon maître en littérature », comme il dit, et il estime que le *Lycée* est un ouvrage « bien pensé, bien raisonné, bien écrit » (p. 372). Mais est-ce *en tant* qu'il procède de La Harpe que Lamartine est original? N'est-ce pas justement parce qu'elle a rompu avec la pseudo-antiquité du XVIIIe siècle que l'école romantique a été grande? « On ne pouvait, dit M. Bertrand de la préface de *Cromwell*, imaginer une rupture plus complète avec le passé » (p. 419), et il démontre lui-même à quel point Victor Hugo a bouleversé dans ses profondeurs la notion classique de l'art, en proclamant « l'égalité de l'Art et de la Vie ». Que devient alors le lien qui rattache, dit-on, le romantisme à « la fin du classicisme »[1]? Et la filiation des écoles ne semblera-t-elle pas très obscure?

C'est dans les dernières pages de son livre que M. Bertrand nous livre enfin sa véritable pensée, qui est qu'il faut « élargir la cité antique pour y faire tenir la pensée moderne tout entière ». Au fond, tout effort, même insuffisant, même malheureux, pour glorifier « l'âme païenne », comme il dit, a toutes ses sympathies, et c'est ce qui explique les hésitations de sa critique à condamner même le pseudo-classicisme. J'ai dit les lacunes de la partie historique du livre. J'ai mal dit combien cette thèse de « l'éternelle séduction de l'art antique et des rivages méditerranéens », cette glorification un peu intempérante, mais chaleureuse, du Midi contre le Nord, communiquent au livre de vivant intérêt. C'est, nous dit M. Bertrand, à l'école des anciens, et seule-

rivale des littératures anglaise et allemande » et d'affirmer que « le mouvement antiquisant a fait échec au cosmopolitisme à ses débuts » (p. 24).

1. M. Bertrand dit (p. 350) que l'auteur des *Martyrs* « ne connaît pas Shakespeare, ou tout au moins n'en dit rien ». Mais il en avait parlé dans le *Génie* et dans ses articles du *Mercure*, qui sont de 1801 (p. 360). — Par suite d'une erreur typographique, la traduction du *Cours de littérature dramatique* de G. Schlegel est donnée comme étant de 1804, au lieu de 1814.

ment des anciens, et surtout des Grecs, que l'art moderne reconquerra sa dignité, « qui est de croire à l'unité et à la divinité des choses ». L'art moderne a besoin de soleil, de chaleur, de joie. Il aspire à se dégager des brumes du Nord, de l'ascétisme, de tout ce qui porte avec soi de la tristesse et du doute. L'art, en un mot, est né dans les pays de lumière; il faut qu'il retourne, pour renaître, aux pays de lumière. — Nous comptons sur M. Bertrand pour nous prouver, un jour ou l'autre, plus amplement la vérité de cette théorie dont il s'est fait l'interprète éloquent et audacieux.

JOSEPH TEXTE.

ANTOINE BENOIST. — **Essais de critique dramatique**. Paris, chez Hachette, 1898, in-16, 384 pages. Prix broché, 3 fr. 50.

M. Antoine Benoist nous donne enfin ses *Essais de critique dramatique*, fruit de nombreuses heures de labeur et résultat de profondes réflexions. On le sent bien dès la première approche de cet ouvrage, consacré à cinq dramaturges de notre époque que l'auteur a étudiés avec soin et disséqués avec compétence sur ce lit de Procuste qui sert de temps immémorial aux critiques depuis Aristote jusqu'à M. Sarcey. Nous n'en pouvons douter; car depuis longtemps M. Benoist est préoccupé de la question ardue des théories dramatiques et il les a éprouvées aux œuvres de Corneille, de Racine, de Diderot. « La *Poétique* d'Aristote nous dit-il[1], a été la bible des théoriciens dramatiques au XVIe et au XVIIe siècle. » Il aurait pu ajouter qu'elle est encore la sienne en quelque manière. Quant à M. Sarcey, il lui a dédié son livre, « à chaque page duquel il retrouvera la trace de ses idées », et ne dissimule pas qu'il pense comme lui sur les points essentiels. L'esprit net et décidé de M. Benoist se reconnaît tout entier en ces limites qu'il fixe volontairement à sa critique, avec son sourire railleur à l'adresse des *confrères* qui démolissent Aristote sans le connaître et M. Sarcey parce que c'est de bon ton. Si j'ajoute qu'il aime les cinq écrivains dont il s'occupe, qu'il les connaît à fond, qu'il établit comme principe que le théâtre et le roman ont leurs lois propres, qu'il s'essaie à déterminer ces lois pour conclure qu'on naît dramaturge ou romancier, et que l'étude des uns sert de contre-épreuve, pour ainsi dire, à l'étude des autres, — si je dis qu'au cours de la lecture on rencontre çà et là des pages charmeresses d'une fine écriture artiste, — j'aurai donné une idée de cet ouvrage appelé, que je crois, à compter à côté de ceux des Weiss, des Brunetière, des Faguet, des Lemaître et des Doumic qu'il cite et qu'il discute.

Comme pour Racine, M. Benoist s'efforce de dégager « la théorie de la vraisemblance et la théorie de l'action », auxquelles il joint « les caractères et la morale[2] »; comme pour Diderot, il fait état « du moment où les théories se sont produites[3] », et par ainsi étudie dans son nouvel ouvrage la première partie de notre siècle avec tout l'intérêt que comporte le mouvement théâtral et romanesque chez nos contemporains.

Sand est née romancier, et cette affirmation n'a pas besoin d'être étayée de raisonnements, la preuve en étant faite par ses chefs-d'œuvre. Mais il y a incompatibilité naturelle entre la composition rigoureuse du drame et les libres allures du roman. Certes elle fit de méritoires efforts pour apprendre le métier, mais ignora l'art de mettre en une pièce de l'unité et de sacrifier, le cas échéant, le détail; elle n'eut point le don de saisir fortement le spectateur et, que son

1. *Les théories dramatiques avant les discours de Corneille.*
2. *Le système dramatique de Racine.*
3. *Des théories dramatiques de Diderot.*

œuvre dramatique soit ou non tirée d'un roman, l'on pense toujours à un roman. Sand perd au théâtre la meilleure part d'elle-même.

Feuillet trouve parfois le sujet scénique, ne manque point d'habileté technique et marivaude agréablement; mais dès qu'il se risque à monter une grande *machine*, c'est sinon du *rapiéçage*, selon la cruelle expression de Weiss à propos du *Roman d'un jeune homme pauvre*, tout au moins une action invraisemblable entre des personnages sans intérêt. La force de conception fait défaut; la composition n'est pas *une*; il y a des *trous*; et les qualités réelles sont gâtées par des lacunes. Souvent aussi Feuillet tombe dans le *mélo* et rivalise alors avec d'Ennery, à moins qu'il ne tâche — le malheureux! — comme dans *Julia de Trécœur*, de refaire *Phèdre*.

Musset a la vocation dramatique. Il simplifie la vie et, réduisant la part des événements, fait plus grande celle de la pensée. Mais la vie qu'il conçoit est un rêve qui repose sur cette idée que l'amour est beau et sacré, si vil qu'en puisse être l'objet. Son instinct du théâtre ne suffit pas pour produire des chefs-d'œuvre et l'on oscille entre *le Caprice* et *Fantasio*, écrits à la Térence, et *la Servante du Roi* et *le Songe d'Auguste*, cuisinés à la Ponsard.

C'est ce Ponsard qu'Augier nous ramène avec l'école du bon sens, celle d'Horace, de Boileau, de Molière, de Voltaire, et *le Gendre de M. Poirier* rappelle *le Bourgeois gentilhomme*. Ce qui l'intéresse, c'est l'idéal bourgeois, c'est la critique de la bourgeoisie convertie par peur de la démocratie à la réaction cléricale, et c'est aussi le Paris du second empire. Ah! le bon tragique bourgeois avec de sérieuses qualités dramatiques! Quel don de la scène, mais par contre quelle absence de psychologie, et comme il désolerait M. Barrès!

La psychologie, c'est le domaine d'Alexandre Dumas fils, et l'étude de celui-ci éclaire l'étude de ceux-là. A cette psychologie profonde Dumas joint la vie, la force, l'unité d'inspiration, sinon de doctrine. Sa pièce « à thèse » prêche, démontre, convertit. Parfois l'idée morale rend sommaire le dessin des personnages, mais souvent l'idée soutient le personnage : Taupin dans *Diane de Lys*, Albertine et de Tournas dans *Un père prodigue*, Montaiglin dans *Monsieur Alphonse*.

Tels sont, j'imagine et si je n'ai point trahi M. Benoist, les principaux traits de son œuvre. Mais je n'en voudrais pas rester sur cette dissection honnête et je tiens à dire ce qu'il y a en ce livre de discutable au sens le plus favorable du terme, j'entends ce qui prête à la discussion courtoise, à celle qui renouvelle notre lot d'idées et qui constitue comme la fleur de la critique dogmatique qui me paraît être la critique de l'auteur.

Chacun de ses écrivains a une théorie. Est-elle juste et surtout féconde? Convient-il de porter au théâtre de pâles emplois comme *Flaminio*, des fantômes comme *Claudie*, de s'égarer entre deux ou trois sujets qui auraient pu être dramatiques et de donner *Françoise*? Doit-on gâter des romans sur lesquels tout le monde intellectuel est d'accord, ainsi que l'ont fait coutumièrement Sand et Feuillet? A-t-on le droit, avec des habiletés à la Scribe, de faire briller aux feux de la rampe des Brutus dégénérés, des Chavigny d'étagère, des fous tels que Fantasio, ou des grotesques tels que maître André et l'oncle Van Buck? Suffit-il de s'attirer des querelles avec la grave *Revue des Deux Mondes* et aux antipodes en même temps, — coïncidence curieuse, — avec les décadents et les symbolistes, de prêcher les inconvénients de ce qu'on nomme communément « les beaux mariages », et de saupoudrer le tout de quelques plaisanteries gauloises chères à nos esprits frondeurs? Pour mon humble part, j'estime que parmi les dramatistes choisis par M. Benoist un seul est digne de ce nom et que la contre-épreuve dont j'ai parlé est largement faite. Comme lui j'aime Georges Sand en ces pages où elle renouvelle une veine de poésie et d'innocence et nous charme avec *la Mare au diable*, *la Petite Fadette*, *François le Champi*, oubliant cette idéalité sensuelle qui la jeta aux bras d'un Pagello, désormais historique. Moins que lui je goûte le mièvre talent d'Octave Feuillet

et les intrigues décousues de ses fables parfois sibyllines. Plus que lui certes j'ai le culte d'Alfred de Musset, que j'ai su par cœur, comme on dit, et dont les pages amoureuses ont transporté, il y vingt ans, ceux de ma génération, à ce point que j'ai rêvé alors d'être illustre, d'abord pour l'être, puis pour consacrer à ce poète des paroles ailées qui eussent volé sur les lèvres des hommes. Mais que diable allaient-ils faire tous trois dans cette galère du théâtre? Et que l'on sent le paillon de commande et le blanc gras obligatoire sur les corps veules et les masques en carton de leurs héros... de roman!

Augier était plus apte au métier. Le sang de Pigault-Lebrun, le chaste, et je ne ris point, — relisez *Monsieur Botte*, — coule dans sa veine bourgeoise; il ne cherche pas comme sa *Gabrielle* l'idéal dans les nuages, oh! non. Il s'en tient aux humbles devoirs de la vie quotidienne, qui sont des plus respectables certes, mais m'intéressent peu à la scène; il prêche la morale, mais je préfère l'Armée du salut à huis clos. Et quand il se prend aux grandes questions, la théorie de la rédemption par l'amour dans *le Mariage d'Olympe*, le divorce dans *Madame Caverlet*, l'histoire dans *Diane*, il embourgeoise tout, même Richelieu, même la cour de Louis XIII, même les poétiques *mourants* des *précieuses*, débiteurs de madrigaux doux, tendres et langoureux. Je veux bien qu'il ait raison, que l'affection du cœur soit plus morale que la passion de tête, que l'amour dans le mariage soit plus saint que les folies illicites; je veux même qu'il soit dramaturge à la façon de Sedaine et de Diderot, mais il faut reconnaître que si Feuillet, comme on l'a dit, est « un pot-au-feu avec des ailes », Augier est « une bonne soupe grasse avec des légumes sur une assiette ».

Chez Dumas, avec le sens profond de la vie réelle, une psychologie aiguisée, le trait théâtral, nous trouvons tant de qualités que M. Sarcey le loue de sa sûreté d'exécution, M. Lemaître de son esprit aventureux, M. Parigot de telle chose, M. Doumic de telle autre, sans compter M. Benoist. Représentant merveilleux du réalisme, non point de ce réalisme naïf de l'expérience de chaque jour, mais bien du réalisme critique de la philosophie qui aboutit à des *concepts*, il porte au théâtre la vérité, ou ce qu'il estime tel, changeant la scène en tribune du haut de laquelle il jette prodigalement et prestigieusement à la foule ses fortes idées sociales, coulées en un moule parfait; car ce qu'il écrit s'applique à lui-même : « On peut devenir un peintre, un sculpteur, un musicien même à force d'étude; on ne devient pas un auteur dramatique; on l'est tout de suite ou jamais, comme on est blond ou brun, sans le vouloir ». Il l'était assurément. Il avait des théories toutes voisines, chose singulière, de celles de Pascal estimant qu'on peut établir des règles pour persuader, et assuré qu'ensuite on peut persuader des vérités importantes. Seulement il ajoutait à cette rhétorique du XVIIe siècle sa poétique du nôtre et « cet apostolat » dont a récemment parlé à l'Académie française M. Paul Bourget, « cette vertu de charité intellectuelle qui explique la prise étonnante qu'il eut toujours sur le public », enthousiaste aussi bien de Denise, de la petite Adrienne, qu'a si finement appréciée M. Lemaître, de Montaiglin, dans lequel il y a *aigle*, comme eût clamé Victor Hugo. C'est que Dumas savait qu'afin de prendre le spectateur, l'art dramatique, qui évolue fatalement, doit s'efforcer simultanément à intéresser et à émouvoir, ne pas négliger une seule des nuances de la vie si complexe, renouveler le fonds de ses sujets, suivre son temps et parfois le devancer. Et cette fois il était d'accord avec Mme de Staël. De tous ces éléments qui constituent le dramaturge procèdent les Lavedan, les Hervieu, le Descaves, les Brieux, les Becque surtout, car Dumas tient en somme la vraie théorie dramatique, celle qui allierait Balzac et Scribe, celle qui satisferait Aristote et M. Sarcey, et par suite M. Benoist, dont le livre, pour y revenir, est suggéreur d'idées, de celles que j'ai exposées, mal sans doute, et de tant d'autres que je n'ai eu ni le loisir ni le talent de noter pour les lecteurs de la *Revue d'histoire littéraire de la France*.

PIERRE BRUN.

MORITZ WERNER. — **Kleine Beiträge zur Würdigung Alfred de Mussets** (*Poésies Nouvelles*), Berlin, C. Vogt, 1896, 161 p.

Étudier dans les *Poésies nouvelles* les morceaux qui présentent surtout un intérêt historique et biographique, replacer chacun d'eux au milieu des circonstances qui l'ont fait naître, expliquer les allusions et les détails obscurs, rechercher l'origine des idées et discuter leur exactitude, en un mot, faire — en dehors de toute appréciation purement littéraire — « une partie du travail préliminaire qu'il faudrait pour établir une édition annotée comme en ont la plupart des poètes du XVIIe siècle, et comme doit en avoir Musset un jour ou l'autre » (p. 6), tel est le but que s'est proposé M. Werner. — Son étude n'a pas seulement le mérite de venir à son heure, elle est utile à consulter, pour les explications qu'elle donne et pour les questions qu'elle pose.

Après un commentaire abondant et souvent instructif[1] consacré à *Une bonne fortune*, M. Werner aborde les belles stances *A la Malibran*, et il touche là à plusieurs questions intéressantes. Il a relevé la curieuse rencontre de Musset et du critique musical Castil-Blaze. Tous deux en effet, à propos de la Malibran, déplorent, avec des détails presque identiques, la destinée de certains artistes que la mort prend tout entiers. Tous deux ajoutent que ce n'est même pas le nom illustre de la Malibran qu'on lira sur sa tombe, mais celui d'un mari inconnu. — M. Werner pense que Musset, lecteur assidu de la *Revue de Paris*, dut connaître l'article de Castil-Blaze. Le poème de Musset fut publié dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 octobre 1836. L'article de Castil-Blaze avait paru en deux fois dans la *Revue de Paris*, le 2 et le 9 octobre. Le développement en question se trouvait dans le deuxième article. A ne consulter que les dates, la chose n'est donc pas impossible. Mais au deuxième article l'auteur avait ajouté un post-scriptum, au moment, disait-il, où il corrigeait les épreuves : la Malibran avait succombé aux suites d'une chute de cheval. Or Musset ne fait aucune allusion à cet accident. Il faut donc, dit M. Werner, ou que Musset se soit borné, laissant de côté le fait brutal et prosaïque, à ne le contredire en rien, — ou qu'il ait lu l'article en manuscrit, avant le post-scriptum, — ou qu'il ait oublié ce post-scriptum. Ces deux dernières hypothèses semblent bien improbables. Quant à la première, on peut, il est vrai, — et M. Werner l'a fait, — soutenir que le poème de Musset n'est pas inconciliable avec la réalité. Mais n'est-il pas étrange que le grand poète ait, dans un article de Castil-Blaze, pris une idée et négligé un fait? Est-il admissible qu'il ne lui soit pas échappé un seul mot qui fasse deviner ou permette de reconnaître la vérité? De plus, cette réflexion que les chanteurs ne laissent pas d'œuvres qui leur survivent n'est-elle pas une idée courante, à la portée de beaucoup, souvent reprise assurément dans leurs conversations par les admirateurs de la grande artiste? Enfin, le mariage si récent de celle-ci (29 mars 1836) avec le violoniste de Bériot n'a-t-il pas pu aussi faire dire à beaucoup que sa tombe, portant un nom qu'elle n'avait pas eu le temps d'illustrer, serait un jour méconnue? Musset peut fort bien n'avoir fait que traduire ce que tous pensaient, ce que tous disaient autour de lui. — D'autre part, quand le poète, développant une idée chère aux romantiques, dit que la Malibran a succombé à son génie, on sent qu'il exprime avec une grande sincérité ses propres impressions. Comme bien d'autres, il avait sans doute été frappé de l'énorme disproportion qui existait entre l'apparence physique de la Malibran et les fatigues qu'elle s'imposait, entre ses moyens vocaux, naturellement médiocres, paraît-il, et les sons qu'elle émettait. Puis, sa passion pour la musique, son imagination de poète, sa vive sensibilité aidant, il avait vu une âme d'élite

1. Voir par exemple (p. 19) l'explication donnée du vers : « L'antique modestie,... Grâce à Dieu, pour New-York elle est enfin partie ».

dans l'admirable artiste, il l'avait confondue avec les héroïnes de ses grands rôles tragiques. Et voilà comment, à la nouvelle de sa mort, il avait dit en beaux vers ce que Castil-Blaze — avant de savoir la vérité — disait en prose : Elle devait finir ainsi.

La bonne foi, l'émotion de Musset ne sont donc pas en question. Mais M. Werner affirme et cherche à établir, en outre de la sincérité, l'exactitude historique du jugement porté par Musset; et il cite, pour appuyer son opinion, plusieurs témoignages. Il en est un qui manque dans son étude; c'est celui du musicien Cottrau, dont la *Revue britannique* (1887, tome IV) a publié des lettres sous ce titre : *Le Portefeuille d'un Mélomane*. Guillaume Cottrau, qui fut en relations avec les grands musiciens de son temps, approcha de très près la Malibran. D'abord assez sévère pour la cantatrice, qui semble avoir souhaité ses éloges, il reçut d'elle bien des confidences touchant son art, il discuta avec elle l'interprétation de ses rôles, suivit de près ses efforts et ses progrès. Dans cette série de lettres où il passe de la froideur à la sympathie, puis à l'admiration, il a toutes les apparences d'un juge éclairé, de sang-froid et de bonne foi. Pourtant la Malibran qu'il nous dépeint ne ressemble guère à celle qu'a vue Musset. Il écrivait le 31 août 1831 que « cette admirable actrice n'oubliait jamais d'en être une », qu'elle « ne se laissait jamais entraîner... par une de ces inspirations soudaines qui partent du cœur ». Enfin, pour abréger, voici, après la mort de la cantatrice, comment il la juge dans une lettre à son frère (20 octobre 1836) : « Est-il bien à moi de déchirer le voile... de ses sentiments où une éducation grossière n'avait jamais laissé pénétrer un rayon de poésie?... Sache qu'elle n'avait jamais ouvert d'autres livres que des pièces de théâtre, des journaux et des romans de Paul de Kock; que toute idée d'avenir, de dévouement, de sacrifice à une conviction sincère lui était étrangère, qu'elle traitait de duperie toute autre manière de penser... » Lequel des deux s'est trompé, du poète ou du musicien? Le premier a-t-il raison quand il apprécie le caractère, le second, quand il juge le talent? Il est douteux que Musset ait connu personnellement la Malibran, car les affirmations de M. Cottinet, rappelant des souvenirs de sa douzième année [1], ne suffisent pas à prouver le contraire. Peut-être ne lui est-elle apparue que dans l'éclat et la poésie de ses rôles. L'autre l'a vue dans la prose de la vie journalière et dans le terre-à-terre du métier. C'est là peut-être qu'il faut chercher la cause de cette contradiction. Peut-être aussi prouve-t-elle simplement combien il est difficile d'asseoir son jugement, quand il s'agit de gens de théâtre. — La vérité historique nous échappe donc. Faut-il le regretter? Ici encore, c'est la poésie qui a triomphé. Les commentateurs auront beau faire : la Malibran restera pour la plupart l'artiste de génie dévorée par l'amour de son art.

Il est un point sur lequel la critique de M. Werner, d'habitude prudente, me semble s'aventurer un peu. La Malibran, dit-il (p. 69-70), si l'on s'en rapporte à de nombreux témoignages, semble avoir représenté l'idéal romantique; sa rivale, la Pasta, personnifiait plutôt la tradition classique. Et comme Musset préférait la première, il n'y a plus à douter de ses opinions littéraires, tant discutées. — Outre qu'il est difficile d'hésiter sur l'évolution des idées de Musset, tant abondent les preuves dans ses ouvrages, les affirmations dans sa correspondance, M. Werner s'est chargé d'affaiblir lui-même la valeur de son argument. Le peintre Delacroix ne laissait pas, dit-il, d'être un fougueux romantique, bien qu'il admirât la Pasta. Il se faisait pardonner ses audaces en peinture par la modération de ses idées dans les autres arts (p. 72). Musset ne pouvait-il de même être plus romantique en musique qu'il ne l'était en littérature? — En dehors de ces détails qui appellent la discussion, toute la

1. *Les Lettres et les Arts*, avril 1889.

partie du travail de M. Werner relative aux rôles interprétés par la Malibran est d'une réelle valeur.

L'auteur réunit sous une appellation commune — *Zwei Threnoi* — les *Stances à la Malibran* et le *Treize Juillet*. Ce rapprochement a pour raison d'être la ressemblance des deux œuvres; il a pour but avoué (p. 34) de reviser les jugements sévères portés sur la seconde. Je doute que M. Werner ait gagné son procès. Je crains même que le voisinage des Stances *A la Malibran* ne fasse le plus grand tort au *Treize Juillet*. M. Werner concède que les Strophes 13 à 17, ainsi que les deux dernières, sont faibles. En réalité presque toute l'œuvre est froide et mal venue. Musset, qui n'est pas toujours clair, n'a peut-être jamais rien écrit de plus pénible et de plus obscur que les strophes 6 et 7 dans lesquelles il expose précisément l'idée générale du morceau. L'indulgence de M. Werner pour ce poème semble vraiment excessive. Sera-ce trahir sa pensée que d'en voir l'explication dans le passage suivant de son étude? Il ne s'agit pas, dit-il, de mettre en balance les beautés des stances *A la Malibran* et les faiblesses de celles-ci, mais de montrer par un certain nombre d'éclaircissements de fait que le *Treize Juillet* « contient plus » que beaucoup de lecteurs ne se l'imaginent (p. 100). Si je comprends bien cette formule un peu vague, on peut voir là le danger — au point de vue littéraire — de ces commentaires, d'ailleurs si utiles. Le moyen d'être sévère pour une page sur laquelle il y a beaucoup à dire?

M. Werner passe ensuite à plusieurs petites œuvres composées en 1843 : *Sur une morte*, les sonnets échangés entre Musset et Mme Mennessier-Nodier, une lettre en vers de Nodier à notre poète et la réponse de celui-ci. Il a clos son volume par le commentaire de la pièce intitulée *Le mie prigioni*, et il l'a illustré par une série de dessins reproduisant ceux qui décoraient les murs de la fameuse maison d'arrêt. M. Werner s'est ingénié à expliquer les détails que renferment ces morceaux détachés. Là où il ne parvient pas à trouver une réponse satisfaisante, il faut lui savoir gré d'avoir posé la question. — Je me borne à signaler, à propos de la lettre à Nodier, le caractère très hasardeux de l'explication des vers relatifs à Sainte-Beuve (p. 139). Enfin une erreur d'interprétation a échappé à M. Werner dans le commentaire qu'il consacre à la lettre de Nodier (p. 130 et 143). Les cinq dernières strophes ont trait non pas à Musset, mais à la Muse, qui vient le visiter.

M. Werner n'a pas toujours évité dans son commentaire l'écueil de ce genre difficile. Il lui arrive d'oublier qu'il parle d'un poète, que la grâce et la fantaisie échappent à l'analyse, qu'il ne faut pas vouloir tout expliquer, tout justifier. Faire ces réserves, c'est dire quel est le sérieux mérite de son étude. Elle se recommande par l'exactitude des recherches, par le choix des citations, par l'abondance des témoignages empruntés aux mémoires et aux correspondances du temps. Plus d'un admirateur de Musset trouvera à s'y instruire.

René Radouant.

PÉRIODIQUES

Academy. — N° 1338 : *Daudet.* — N° 1340 : *New letters of Napoleon.* — N° 1341 : *Miscellaneous* (Petit de Julleville, *Hist. de la litt. française*, IV). — N° 1345 : *Tolstoï and Maupassant* (Austin). — N° 1347 : Bodley, *France.*

Allgemeine Zeitung, Beilage. — N° 261 : P. Sakmann, *Voltaire und einige seiner neueren Kritiker.*

L'Amateur d'autographes. — 15 janvier 1898 (nouvelle série, n° I) : Maurice Tourneux, *Un scrupule de Victor Hugo.* — Georges Monval, *Liste alphabétique des sociétaires du Théâtre-Français* (avec fac-similés d'autographes). — *Une lettre inédite d'Alphonse Daudet.* — 15 février : Étienne Charavay, *Du goût des autographes.* — Georges Monval, *Liste alphabétique des sociétaires du Théâtre-Français* (suite). — Th. Dufour, *J.-J. Rousseau et madame de Warens, addition au bail des Charmettes* (avec fac-similé). — Th. Lhuillier, *L'abbé Jean Testu, membre de l'Académie Française.* — 15 mars : Armand Delpy, *La dispersion des papiers de Massillon.* — Georges Monval, *Liste alphabétique des sociétaires du Théâtre-Français* (suite). — Th. Lhuillier, *L'abbé Jean Testu, membre de l'Académie Française* (suite).

Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen. — 99, 3-4 : H. Oelsner, *Aenderungen von Lafontaines Hand in seinen Amours de Psyché et de Cupidon.* — R. M. Meyer, *Die Technik der Goncourts.* — *Beat Louis Muralt, Lettres sur les Anglais et les Français, 1725*, p. Greyerz (A. Tobler). — Th. Engwer, *Lettres françaises, nach Privatbriefen und verschiedenen Sammlungen und Ausgaben für den Schulgebrauch* (E. Pariselle). — Ehrhardt et Planck, *Syntax der französischen Sprache* (G. Carel). — K. Kühn, *Französisches Lesebuch, Mittel-und Oberstufe* (G. Carel). — And. Baumgartner, *Grammaire française* (G. Carel). — Soltmann, *Die Syntax des franz. Zeitworts und ihre method. Behandlung im Unterricht, I. Die Zeiten* (G. Carel). — J. Koch, *Praktisches Lesebuch zur Erlernung der franz. Sprache*, II. (G. Carel). — S. B. Peters, *Uebungsbuch zur franz. Schulgrammatick* (G. Carel). — Feist, *Lehr-und Lesebuch der franz. Sprache für praktische Ziele, mit Rücksicht auf die koncentrierende Unterrichtsmethode, II, Mittelstufe* (G. Carel). — *Ebener-Meyers franz. Lesebuch für Schulen und Erziehungsanstalten Aug. B. II, 2er und 3er Jahr* P. W. Knörich (G. Carel). — O. Glöde, *Die franz. Interpunktionslehre* (G. Carel).

Athenaeum. — N° 3654 : Scott, *Brunetto Latini's home in France*, 1260-1266. — N° 3655 : Read, *Historic studies in Vaud, Bern and Savoy from Roman times to Voltaire, Rousseau, Gibbon.*

Berichte des deutschen Hochstifts zu Frankfurt am Main. — Neue Folge, XIV, 1 : V. Valentin, *Der Grundunterschied des franz. und deutschen Verses.*

Bibliothèque universelle et Revue suisse. — 1897, 23 : H. Warnery, *Un soldat-poète au XVIe siècle, Théodore-Agrippa d'Aubigné.*

Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire. — 15 janvier 1898 : A. Claudin, *Les origines de l'imprimerie en France : premiers essais à Avignon en 1444.* — Roger Alexandre, *Le manuscrit de* la Vénus d'Ille *de Prosper Mérimée.* — Léon Dorez, *Un commencement d'incendie à la Vaticane en 1605.* — Bernard Prost, *Documents sur l'histoire de la reliure* (suite). — Georges Vicaire, *Revue de publications nouvelles.* — 15 février : Georges Monval, *Un comédien bibliophile : la bibliothèque de Baron.* — J.-B. Martin, *Incunables de bibliothèques*

privées. — Eugène Paillet, *Léon Conquet.* — Bernard Prost, *Documents sur l'histoire de la reliure* (suite). — Georges Vicaire, *Revue de publications nouvelles.* — 15 mars : Léopold Delisle, *Les tablettes des petites écoles : The horn books des Anglais.* — A. Malherbe, La Caricature *de 1830, notes bibliographiques.* — J.-B. Martin, *Incunables de bibliothèques privées* (fin). — A. Tougard, *Comment on a publié nos grands écrivains.* — Georges Vicaire, *Revue des publications nouvelles.*

Le Correspondant. — 25 décembre 1897 : duc de Broglie, *Voltaire avant et pendant la guerre de Sept Ans.* II. — Henri Chantavoine, *Alphonse Daudet.* — *Les œuvres et les hommes, courrier de la littérature, des arts et du théâtre.* — 10 janvier 1898 : Adolphe Lair, *La jeunesse et la mort de Th. Jouffroy, d'après des documents inédits.* I. — Henri Chantavoine, *M. Edmond Rostand et son œuvre.* — René Doumic, *Une nouvelle histoire de la littérature française.* — 25 janvier : Adolphe Lair, *La jeunesse et la mort de Th. Jouffroy* (fin). — François Carry, *Gabriel d'Annunzio.* — *Les œuvres et les hommes, courrier de la littérature, des arts et du théâtre.*

Deutsche Literaturzeitung. — N° 49 : Lardmann, *Der Souveränetätsbegriff bei den franz. Theoretikern von Bodin bis auf Rousseau.* — N° 7 : *La belle Dame sans mercy ; en frank dikt forfattad af Alain Chartier ar 1426 och omdiktad af Anne de Graville*, p. Wahlund (Söderhjelm). — N° 9 : Alex. Roger, *Le musée de la conversation, 3e éd.* (Koschwitz).

Die neueren Sprachen. — V, 6 : *L'Avare*, p. Bauer et Link ; *Le bourgeois gentilhomme* et *Les femmes savantes*, p. Mangold, p. Pariselle (W. Knörich). — Stiers, Weiss, Ebener-Meyer, *Franz. Lehrbuch* (A. Stoeriko). — Börner, *Lehrbuch der franz. Sprache* (M. Prollius).

Jahresberichte über das hohere Schulwesen. — VIII, IX : H. Löschorn, *Französisch und Englisch.*

Journal des débats politiques et littéraires. — 8 décembre 1897 : Maurice Spronck, *Un roman politique.* — 11 décembre : Henri Chantavoine, *A l'Académie française : réception de M. André Theuriet.* — 13 décembre : S., *M. André Lemoyne.* — Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 14 décembre : René Doumic, *Le dernier livre de M. Fogazzaro.* — 15 décembre : Georges Clément, *A propos de cendres (J.-J. Rousseau).* — 18 décembre : Émile Faguet, *Alphonse Daudet.* — 20 décembre : S., *In memoriam (Alphonse Daudet).* — Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 21 décembre : André Michel, *A propos de l'exhumation de Voltaire et de Rousseau.* — 22 décembre : Maurice Spronck, *Le roman pastoral.* — 25 décembre : Henri Chantavoine, *A l'Académie française : réception de M. Albert Vandal.* — 27 décembre : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 2 janvier 1898 : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 6 janvier : Pierre Lalo, *Poètes.* — 10 janvier : S., *Romans nouveaux.* — Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 14 janvier : André Hallays, *Guignol.* — 15 janvier : Maurice Demaison, *A propos de* la Brouette du vinaigrier (de Mercier). — 17 janvier : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 19 janvier : Augustin Filon, *Hors de France : une nouvelle comédie d'Henry-Arthur Jones.* — 20 janvier : Maurice Demaison, *Une conférence de M. Brunetière.* — 21 janvier : André Hallays, *Le succès de* Cyrano. — 22 janvier : Pierre Lalo, *Poésie pour le peuple.* — 23 janvier : H. Fierens-Gevaërt, *Poètes belges.* — 24 janvier : S., Le désastre *(de MM. Paul et Victor Margueritte).* — Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 27 janvier : Z., *Une conférence de M. Doumic.* — 28 janvier : Guy Tomel, *La bibliothèque du Conservatoire.* — 31 janvier : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 1er février : Ernest Bertin, *Les papiers inédits de M. Cuvillier-Fleury.* — 2 février : H. Fiérens-Gevaërt, *L'anarchisme au théâtre.* — 5 février : J. Bourdeau, *Le socialisme et l'histoire.* — 7 février : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 11 février : René Doumic, *D'une méthode pour faire le vide en critique.* — 13 février : Pierre Lalo, *Ferdinand Fabre.* — 14 février : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 15 février :

René Doumic, *Léon Ollé-Laprune*. — Henri Bousquet, *Cévenols : à propos de Ferdinand Fabre*. — 17 février : Maurice Muret, *Le roman d'amour*. — 19 février : Pierre Lalo, La Cathédrale (*de M. J.-K. Huysmans*). — 21 février : Émile Faguet, *La semaine dramatique*. — 22 février : Félix Reyssié, *Lamartine poète lyrique*. — 26 février : Z., *L'argent au théâtre*. — 28 février : Émile Faguet, *La semaine dramatique*. — 1er mars : Z., *Le roman de Marceline* (*Desbordes-Valmore*). — Henri Chantavoine, Les Déracinés *de M. Maurice Barrès*. — 2 mars : André Beaunier, *Voltaire intime*. — 4 mars : H. Fiérens-Gevaërt, *La fête des fous*. — 5 mars : Z., *Mme de Staël et le Directoire*. — 6 mars : Maurice Muret, *Antonio Fogazzaro*. — 7 mars : Émile Faguet, *La semaine dramatique*. — 8 mars : Z., *La dernière ingénue* (*Mlle Reichenberg*). — 10 mars : René Bazin, *La conférence de Fogazzaro*. — 12 mars : Henri Chantavoine, *A l'Académie française : réception de M. de Mun*. — 14 mars : Émile Faguet, *La semaine dramatique*.

Literarisches Centralblatt. — N° 44 : Schirmacher, *Théophile de Viau*. — N° 45 : Beyer, *Franz. Phonetik*. — N° 50 : Grotthuss, *Probleme und Charakterköpfe*. — N° 51-52 : Klöpper, *Franz. Reallexikon*, I. — N° 1 : Ames, *The Mirror of the Sinful Soul, a prose translation from the French of a poem by Margaret of Navarre*. — N° 2 : Michaelis et Passy, *Dict. phon. de la langue française*. — N° 3 : Mortensen, *Profandramat i Frankrike*. — N° 4 : Bernays, *Zur neueren Litteraturgeschichte*.

Literaturblatt für germanische und romanische Philologie. — N° I : Rydberg, *Zur Geschichte des französischen e* (Staaf). — Euren, *Étude sur l'R français* (Andersson). — Livet, *Lexique de la langue de Molière* (Schneegans). — N° 2 : Kloepper, *Französisches Reallexikon* (Mahrenholtz).

Modern language Notes. — XII, 8 : Geddes, *American-French dialect comparison*. N° 11 : A.

Museum. — V, 10 : Koschwitz, *Anleitung zum Studium der franz. Philologie* (Salverda de Grave). — 11 : Hoogvliet, *Het verbum in het hedendaagsche Fransch* (Salverda de Grave).

Neoglottia. — I, 1-7 : Le Blond, *Essai sur le naturisme*. — Revon, *George Sand*. — Kron, *Le petit Parisien*. — Hallays, *Beaumarchais*. — Spoelberch de Lovenjoul, *Autour de Honoré de Balzac*. — Schultz-Gora, *Un testament littéraire de J.-J. Rousseau*. — Sachs, *Aus Paris*. — Weiss, *Gilberts Satiren*. — Voltaire, *Candide*, trad. Lenke. — Suès, *Exercices pratiques sur les gallicismes*.

La Nouvelle Revue. — 1er janvier 1898 : Antoine Albalat, *Alphonse Daudet*. — Comte Charles de Mouy, *Confrontation de deux siècles* (fin). — E. Ledrain, *Critique littéraire*. — Jules Case, *Critique dramatique*. — 15 janvier : Victor Du Bled, *Mme la marquise de Lambert*. — Alexis Bertrand, *Un réformateur de l'éducation* (*Auguste Comte*). — Henri Boucher, *Une visite à Mauperthuis : de la réalité dans la littérature, à propos de* Mlle de Maupin. — E. Ledrain, *Critique littéraire*. — Jules Case, *Critique dramatique*. — 1er février : *Lettres inédites de Mme Ackermann*. — E. Ledrain, *Critique littéraire*. — Jules Case, *Critique dramatique*. — 15 février : Victor Du Bled, *Les salons du XVIIIe siècle : Mme de Tencin*. — E. Ledrain, *Critique littéraire*. — Jules Case, *Critique dramatique*. — 1er mars : Antoine Albalat, *Une psychologie de Robespierre*. I. — E. Ledrain, *Critique littéraire*. — Jules Case, *Critique dramatique*. — 15 mars : Antoine Albalat, *Une psychologie de Robespierre* (fin). — E. Ledrain, *Critique littéraire*. — Jules Case, *Critique dramatique*.

La Quinzaine. — 1er novembre 1897 : Ad. Hatzfeld, *La polémique antichrétienne au XIXe siècle : à propos d'une nouvelle Vie de Jésus*. — 15 novembre : Théodore Delmont, *Une nouvelle étude sur Mathurin Regnier*. — George Fonsegrive, *L'éducation verbale : à propos des* Déracinés *de M. Maurice Barrès*. — 1er décembre : J. Bricont, *Mgr. d'Hulst conférencier de Notre-Dame*. — 16 décembre : Arthur Desjardins, *Saint Yves avocat des pauvres et patron des avocats*. — George Fonsegrive, *Le catholicisme et la vie de l'esprit*. — Émile de

Saint-Auban, *Chronique dramatique*. — 1er janvier 1898 : George Fonsegrive, *Le catholicisme et la vie de l'esprit* (fin). — L. Lacroix, *L'Académie française et ses détracteurs*. — 16 janvier : Camille Mauclair, *Edgar Poë idéologue*. I. — Paul Renaudin, *Une biographie anglaise de Lamennais*. — Émile de Saint-Auban, *Chronique dramatique*.

Revue biblio-iconographique. — Janvier 1898 : d'Eylac, *La bibliothèque d'Ashburnam*. — Pierre Dauze, *Léon Conquet*. — Henri Beraldi, *Le centenaire de la découverte des Pyrénées* (1787-1801) : *Ramond*. — *Les livres*. — Février : d'Eylac, *Les prochaines ventes de livres anciens*. — Firmin Maillard, *La vie littéraire au XIXe siècle*. — D'Eylac, *Damascène Morgand*. — Nauroy, *Duplessi-Bertaux* (suite). — Henri Beraldi, *Le centenaire de la découverte des Pyrénées, Ramond* (suite). — *Les livres*. — Mars : Firmin Maillard, *La vie littéraire au XIXe siècle* (suite). — Henri Beraldi, *Le centenaire de la découverte des Pyrénées, Ramond* (suite). — *Les livres*.

Revue Bleue (Revue politique et littéraire). — 25 décembre 1897 : *Les responsabilités de la presse contemporaine : lettres de MM. Jean Crupi et Georges Renard*. — Henry Céard, *Alphonse Daudet*. — André Saglio, *Le Panthéon voltairien*. — 1er janvier 1898 : *Enquête sur les responsabilités de la presse contemporaine : lettres de MM. Aug. Sabatier, Édouard Frank et Pierre Baudin*. — Émile Faguet, *La confession d'un enfant du siège*. — J. du Tillet, *Théâtres : Comédie-Française*, La plus belle fille du monde : *Nouveautés : la Bodinière*. — 8 janvier : *Enquête sur les responsabilités de la presse : lettre de M. Alfred Fouillée*. — B. Gausseron, *La gaieté révolutionnaire*. — J. du Tillet, *Théâtres : Odéon*, le Passé *de M. de Porto-Riche*. — 15 janvier : *Enquête sur les responsabilités de la presse : réponses de nos lecteurs*. — J. du Tillet, *Théâtres : Porte Saint-Martin*, Cyrano de Bergerac, *de M. Edmond Rostand*. — 22 janvier : Jules Lemaître, *Conférences de l'Odéon : Sébastien Mercier*. — Henry Bérenger, *Enquête sur les responsabilités de la presse : conclusions*. — Pierre Brun, *Cyrano de Bergerac*. — Émile Faguet, *La jeunesse de Napoléon*. — Ernest Tissot, *Notes sur la littérature italienne :* Le songe d'une matinée de printemps, *de M. Gabriel d'Annunzio*. — 29 janvier : G. Syveton, *Livres nouveaux* : Figures et choses qui passaient, *par Pierre Loti*. — J. du Tillet, *Théâtres : Renaissance*, La ville morte. — 5 février : Émile Faguet, *Théories sociales et politiciens*. — J. du Tillet, *Théâtres : Comédie-Française*, Catherine, *de M. H. Lavedan*. — 12 février : Émile Faguet, *Livres nouveaux* : le Désastre, *de MM. Paul et Victor Margueritte*. — J. du Tillet, *Théâtres : Renaissance*, l'Affranchie *de M. Maurice Donnay*. — 19 février : Émile Faguet, *Ferdinand Fabre*. — Jean Dornis, *Littérature italienne : Fogazzaro*. — Gabriel Syveton, *Livres nouveaux* : la Proie, *par M. Henry Bérenger*. — J. du Tillet, *Théâtres : Variétés*, Le nouveau jeu, *de M. Henri Lavedan*. — 26 février : J. du Tillet, *Théâtres : Vaudeville*, Paméla, marchande de frivolités, *de M. Victorien Sardou*. — 5 mars : Paul Gautier, *Mme de Staël et la police du Directoire*. — 12 mars : A. Fogazzaro, *Le grand poète de l'avenir*. — Hippolyte Buffenoir, *Les amies de Chateaubriand* (1re partie). — J. du Tillet, *Théâtres : Gymnase*, Mariage bourgeois, *de M. Alfred Capus*. — 19 mars : F. A. Aulard, *Le féminisme pendant la Révolution*. — H. Buffenoir, *Les amies de Chateaubriand* (fin). — J. du Tillet, *Théâtres : Odéon*, Don Juan de Manara, par M. Haraucourt.

Revue critique d'histoire et de littérature. — N° 4, Stendhal, *Œuvres posthumes*, p. de Mitty (C. Stryenski) — N° 6 : Pult, *Le parler de Sent* (E. Bouviez), N° 7 : Rydberg, *Traitement de l'e français* (E. Bourciez), N° 8 : Richenet, *Le patois de Petit Noir*; Dauzat, *Le patois de Vinzelles* (E. Bourciez), N° 9 : Rousselot, *Principes de phonétique expérimentale* (A. Meillet), N° 11 : Gasté, *La langue de Menot* (A. Delboulle).

Revue de Paris. — 1er janvier 1898 : Anatole France, *Alphonse Daudet*. — Ernest Renan, M. Berthelot, *Correspondance* (1847-1892). 3e et 4e séries. — 15 janvier : Victor Hugo, *Lettres de Bruxelles* (1851-1852), I. — Raoul Allier,

Voltaire et l'affaire Calas. — 1er février : Victor Hugo, *Lettres de Bruxelles* (1851-1852), II. — Michel Bréal, *Une héroïne de Gœthe : les personnages originaux de* La fille naturelle. I. — Jean Dornis, *Les poésies de Gabriel d'Annunzio.* — 15 février : Michel Bréal, *Une héroïne de Gœthe.* II. — A. Bardoux, *Chateaubriand et Mme de Duras.* — 1er mars : Louis Liard, *Jules Simon.* — Albert Carré, *Les théâtres en Allemagne et en Autriche.* — Daniel Halévy, *Harriet Beecher Stowe.* — 15 mars : Léon Daudet, *Alphonse Daudet.* I. — Gaston Paris, *La légende de Tannhaüser.* — H. de Balzac, *Lettres à l'Étrangère* (3e série, III).

Revue de l'Université de Bruxelles. — III, 4, 5 : R. Sand, *Un nouveau manuel de littérature française* (le manuel de M. Brunetière).

Revue des Deux Mondes. — 1er janvier 1898 : F. Funck-Brentano, *Les problèmes bibliographiques et leurs solutions.* — Jules Lemaître, *Revue dramatique* : le Repas du lion, *au Théâtre Antoine*; Les Mauvais bergers, *à la Renaissance.* — 15 janvier : Lévy Brühl, *Le centenaire d'Auguste Comte.* — René Doumic, *Revue littéraire : l'œuvre d'Alphonse Daudet.* — F. Brunetière, *Le droit de réponse.* — 1er février : le duc de Broglie, *Victor Duruy.* — G. Valbert, *L'historien Henri de Treitschke d'après une publication récente.* — Jules Lemaître, *Revue dramatique* : Cyrano de Bergerac, *à la Porte Saint-Martin*; le Passé, *à l'Odéon*; la Ville morte, *à la Renaissance.* — 15 février : Ferdinand Brunetière, *La doctrine évolutive et l'histoire de la littérature.* — René Doumic, *Revue littéraire à propos du* Désastre, *de MM. Paul et Victor Margueritte.* — 1er mars : Charles Lévêque, *La fondation et les débuts de l'École française d'Athènes.* — Édouard Rod, *Une tragédie de M. Sudermann.* — Jules Lemaître, *Revue dramatique* : les Transatlantiques, *au Gymnase*; Catherine, *à la Comédie-Française*; le Nouveau Jeu, *aux Variétés*; l'Affranchie, *à la Renaissance.* — 15 mars : Maurice Spronck, *Alexandre Dumas fils.* I. *Ses origines et ses débuts.* — *Revue littéraire : classique ou romantique.*

Revue encyclopédique. — 11 décembre 1897 : B. H. Gausseron, *La réclame moderne.* — Paul Souday, *Agénor Bardoux.* — 25 décembre : Charles Maurras, *La décentralisation.* — 1er janvier 1898 : Raoul Debert, *La caricature et l'humour au XIXe siècle.* — 8 janvier : Gaston Lévy Ullmann, *La littérature suédoise.* — Gustave Geffroy, *Revue dramatique* : le Repas du lion, *de M. de Curel*; les Mauvais bergers, *de M. Mirbeau.* — 15 janvier : Paul et Victor Margueritte, *Alphonse Daudet intime.* — Georges Pellissier, *Alphonse Daudet romancier.* — Gustave Geffroy, *Le théâtre d'Alphonse Daudet.* — Auguste Marin, *La jeunesse d'Alphonse Daudet.* — *Alphonse Daudet d'après le* Journal des Goncourt. — *Extraits de l'œuvre d'Alphonse Daudet.* — *Opinions sur Alphonse Daudet.* — 22 janvier : Charles Maurras, *Revue littéraire : les poètes.* — 5 février : L. Van Keymeulen, *Un romancier hollandais : M. Louis Couperus.* — Albert Pingaud, *Mémoires et souvenirs historiques.* — 12 février : J. Crépieux-Jamin, *La graphologie.* — *Enquête sur la graphologie.* — Gustave Geffroy, *Revue dramatique* : Cyrano de Bergerac, *de M. Edmond Rostand*; Le Passé, *de M. de Porto-Riche*; La ville morte, *de M. Gabriel d'Annunzio.* — Camille Mauclair, Le Revizor, *de Gogol*; Rosmerzholm, *de M. Ibsen.* — 26 février : Maurice Griveau, *L'esthétique de la nature.* — Albert Delacour, Ch. Nerlingen, Léon Marlet, Henri Carré, André Baudrillart, Albert Pingaud, O. Neuschotz, *Revue historique.* — 5 mars : O. Neuschotz de Jassy, *La poésie roumaine.* — Charles Maurras, La Vie nouvelle *de Dante.* — 12 mars : Henry Lapauze, *Paul et Victor Margueritte.* — Georges Pélissier, Le Désastre, *par Paul et Victor Margueritte.* — Gustave Geffroy, *Revue dramatique.*

Le Temps. — 11 décembre 1897 : Henry Michel, *Académie française : réception de M. André Theuriet.* — 12 décembre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : journaux et journalistes.* — 13 décembre : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — T. de Wyzewa, *Lord Byron en Grèce.* — 18 décembre : Jules Claretie, *Alphonse Daudet : l'homme.* — Gaston Deschamps, *Alphonse Daudet : l'écrivain.* — 19 décembre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : la doctrine litté-*

raire de M. Brunetière. — 20 décembre : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 21 décembre : *Les obsèques d'Alphonse Daudet.* — 25 décembre : Henry Michel, *Académie française : réception de M. Albert Vandal.* — 26 décembre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : la doctrine littéraire de M. Brunetière* (suite). — 27 décembre : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 29 décembre : Adolphe Brisson, *Promenades et visites : M. Jules Verne.* — 3 janvier 1898 : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 9 janvier : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : Edmond Rostand et Rosemonde Gérard.* — 10 janvier : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 12 janvier : Adolphe Brisson, *Promenades et visites : la petite doyenne (Mlle Reichenberg).* — 14 janvier : Paul Souday, *Lamartine en Sorbonne.* — 16 janvier : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : en attendant* le Désastre. — 17 janvier : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 18 janvier : Ernest Legouvé, *Lamartine et Victor Hugo peuvent-ils être considérés dès aujourd'hui comme classiques?* — 21 janvier : *Le centenaire d'Auguste Comte.* — 22 janvier : Adolphe Brisson, *Promenades et visites : Henri Lavedan.* — 23 janvier : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : mésaventures d'un député et psychologie parlementaire.* — 24 janvier : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 28 janvier : Francisque Sarcey, *Tailhade.* — 30 janvier : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : la guerre.* — 31 janvier : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 1er février : Alphonse Brisson, *Promenades et visites : Joris-Karl Huysmans.* — 4 février : Albert Sorel, *Petits mémoires sur l'Empire.* — 6 février : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : biographie d'un soldat français (le duc d'Aumale).* — 7 février : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 12 février : *La vérité en histoire.* — 13 février : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : Ferdinand Fabre.* — 14 février : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — *Le dernier roman d'Alphonse Daudet.* — 19 février : *Une déclaration de M. Brunetière.* — 20 février : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : vingt-sept ans après le* Désastre. — 21 février : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 23 février : Dauphin Meunier, *Un précurseur de Malherbe : J.-B. Chassignet.* — 27 février : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : vérité et poésie.* — 28 février : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 6 mars : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : Des Esseintes, Durtal et M. Follentin.* — 7 mars : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 10 mars : *Voltaire et Rousseau (au Sénat).* — 12 mars : Henry Michel, *Académie française : Réception de M. le comte de Mun.* — 13 mars : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : leçons de littérature italienne.* — 14 mars : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 15 mars : F. Raoul-Aubry, *Alphonse et Léon Daudet.*

Zeitschrift für franzosische Sprache und Litteratur. — XIX, 6-8 : Betz, *Essai de bibliographie des questions de littérature comparée*; Thieme, *La littérature française du XIXe siècle* (C. Friesland). — Mayr, *Jahrbuch für franz. Literatur* (Heuckenkamp). — Rossel, *Hist. des relations litt. entre la France et l'Allemagne* (Schnabel). — Brunetière, *La renaissance de l'idéalisme*; Bourdeau, *Larochefoucauld*; Hémon, *Larochefoucauld* (J. Frank). — Betz, *Pierre Bayle* (Stiefel). — Betz, *Heine und Musset* (Wetz). — Lotheissen, *Gesch. der franz. Literatur im XVIIe Jahrhundert* (Mahrenholtz). — Camp, *Musset* (Mahrenholtz). — Werner, *Beiträge zur Würdigung Mussets* (Steffens). — Genève, *Litt. contemporaine, pages d'auteurs genevois*; *Les prosateurs de la Suisse française* (E. Ritter). — Vollmöller, *Jahresbericht* (Mahrenholtz). — Breymann, *Die phonet. Litteratur* (Koschwitz). — Hunziker, *Die Sprachverhältnisse der Schweiz* (Wagner). — Hartmann, *Reiseeindrücke und Beobachtungen eines Neuphilologen* (Schultzgora). — Seeger, *Elemente der latein. Syntax mit system. Berücks. des Franz.* (Ricken). — Baumgartner, *Gramm. franç.*; Durand et Delangle, *Uebungen für die franz. Konversationsstunde*; Stier, *Franz. Lehrbuch* (Leitsmann). — Ohnet, *L'inutile richesse*; Gyp, *Bijou*; Maizeroy, *Joujou* (Netto). — XX, 1 : A. Kugel, *Untersuchungen zu Molières Médecin malgré lui.* — M. Wilmotte, *Notes sur la flexion wallonne.*

LIVRES NOUVEAUX

Allais (Gustave). *Quelques vues générales sur le Romantisme français. Paris, Oudin.* In-8, de 63 p.

Ambroise. *L'Estoire de la guerre sainte*, histoire en vers de la troisième croisade (1190-1192), par Ambroise, publiée et traduite d'après le manuscrit unique du Vatican et accompagnée d'une introduction, d'un glossaire et d'une table des noms propres par Gaston Paris. *Paris, Imprimerie nationale*, in-4, de xc-593 p. (*Collection des documents inédits sur l'histoire de France.*)

Assier (Alexandre). *L'imprimerie en Champagne et en Brie au XVe siècle. Paris, Lechevalier.* In-12, de 60 p. et lign. Prix : 2 fr. 50.

Assier (Alexandre). *L'imprimerie en Champagne au XVIe siècle. Paris, Lechevalier.* In-12, de 60 p. Prix : 2 fr. 50.

Barbey d'Aurevilly (J). *Les œuvres et les hommes* (xixe siècle). (2e série, Journalistes et Polémistes, Chroniqueurs et Pamphlétaires). *Paris, Lemerre.* In-18 jésus, de 351 p. Prix : 3 fr. 50.

Barneville (Pierre de). *Le rythme dans la poésie française. Paris, Perrin.* In-16, de 127 p.

Baudrier (Le président). *Bibliographie lyonnaise*, recherches sur les imprimeurs, libraires, relieurs et fondeurs de lettres de Lyon au xvie siècle, publiées et continuées par J. Baudrier. *Paris, Picard.* 3e série. Grand in-8, de 606 p. Prix : 20 fr.

Bergmans (Paul). *Le deuxième congrès bibliographique de Bruxelles* (août 1897). *Besançon, Jacquin.* In-8, de 11 p. (*Extrait du Bibliographe moderne.*)

Biré (Edmond). *Causeries historiques.* Les historiens de la Révolution et de l'Empire. *Paris, Bloud et Barral.* In-8, de 421 p.

Boileau. *Œuvres en prose*, choix par Georges Pellissier. *Paris, Delagrave.* In-18 jésus, de 185 p.

Bonnet (Emile). *L'imprimerie à Béziers au XVIIIe siècle*, étude historique accompagnée de recherches sur les débuts de la typographie à Pézenas, à Lodève et à Saint-Pons-de-Thomières. *Béziers, Sapte.* In-8, de 107 p.

Bouchaud (Pierre de). *La pastorale dans le Tasse*, conférence. *Paris, Lemerre.* In-16, de 47 p.

Boudhors (Ch. H.). *Le génie cornélien dans le* Menteur, conférence. *Paris, Belin.* In-8, de 27 p.

Brunetière (Ferdinand). *Manuel de l'histoire de la littérature française. Paris, Delagrave.* In-8, de viii-335 p.

Bureau (Georges). *Le théâtre et sa législation. Paris, Ollendorff.* In-8, de 444 p. Prix : 10 fr.

Case (Jules). *A propos de* la Vassale; lettre à M. Jules Lemaître. *Paris, Ollendorff.* In-18 jésus, de 87 p.

Chateaubriand. *Itinéraire de Paris à Jérusalem. Tours, Mame.* Grand in-8, de 367 p., avec gravures.

Christine de Pisan. *Œuvres poétiques*, publiées par Maurice Roy. Tome III, *Paris, Firmin-Didot.* In-8, de xxiv-323 p. (Société des anciens textes français.)

Daruty de Grandpré (le marquis). *Vade-mecum du bibliothécaire*, ou règles pratiques pour la rédaction des catalogues et le classement des volumes, suivies d'une instruction raisonnée sur le format des livres. *Paris, Paul et Guillemin*, in-8, de 68 p.

Delmont (l'abbé Théodore). *Une nouvelle étude sur Mathurin Régnier. La Chapelle-Montligeon, imprimerie Notre-Dame.* In-8, de 32 p. (Extrait de *la Quinzaine.*)

Descostes (Adolphe). *Jean-Jacques Rousseau*, ses origines, sa famille et sa vie. *Paris, Levé.* In-16, de 32 p.

Despatys (Pierre). *Du droit de représentation des œuvres dramatiques. Paris, Marchal et Billard.* In-8, de 272 p.

Doumic (René). *Études sur la littérature française* (2e série : Marguerite de Navarre, Brantôme, Mme Geoffrin, Mme Roland, la marquise de Condorcet, George Sand et Alfred de Musset, M. Émile Zola, Edmond de Goncourt, M. François Coppée, M. Anatole France, la Question du vers libre, les Statues de Paris). *Paris, Perrin.* In-16, de 327 p.

Druon (H.). *Histoire de l'éducation des princes dans la maison des Bourbons de France.* Tome II. *Paris, Lethielleux.* In-8, de 514 p.

Dugas (L.). *Émile Souvestre, l'homme et le moraliste*, d'après une correspondance inédite. *Caen, Delesques.* In-8, de 26 p.

France (Anatole). *Pages choisies*, avec une notice par G. Lanson. *Paris, Armand Colin.* In-18 jésus, de xxvii-349 p. Prix : 3 fr. 50.

Freer (Martha W.). *The life of Marguerite d'Angoulême, queen of Navarre, duchesse d'Alençon and de Berry*, 2 vol. In-8°. *London, Stock.*

Gidel (Charles) et **Loliée** (Frédéric). *Dictionnaire-manuel illustré des écrivains et des littératures. Paris, Armand Colin.* In-18 jésus, de 912 p., avec 300 gravures.

Gidel (Ch.). *Histoire de la littérature française depuis la fin du XVIIIe siècle jusqu'en 1815. Paris, Lemerre.* In-18 jésus, de 472 p. Prix : 3 fr. 50.

Gidel (Ch.). *Histoire de la littérature française depuis 1815 jusqu'à nos jours*, 1re partie. *Paris, Lemerre.* In-18 jésus, de 493 p. Prix : 4 fr. 50.

Gille (Philippe). *Ceux qu'on lit* (1896). *Paris, Calmann Lévy.* In-18 jésus, de 371 p. Prix : 3 fr. 50.

Glachant (Paul). *L'avenir de la critique*, discours. *Nantes, Grimaud.* In-8, de 16 p.

Grandin (le commandant). *Le duc d'Aumale*, le prince, le soldat, l'historien. Introduction du cardinal Perraud. *Paris, Haton.* In-8, de xii-382 p. et portrait.

Granges de Surgères (marquis de). *Contribution à l'histoire de l'imprimerie en France.* Notes sur les anciens imprimeurs nantais du xve au xviiie siècle. *Paris, Techener.* In-8, de 45 p.

Guillaume Alexis. *Œuvres poétiques*, publiés par Arthur Piaget et Émile Picot. Tome Ier. *Paris, Firmin-Didot.* In-8, de ii-383 p. (Société des anciens textes français.)

Illica (L.). *André Chénier*, drame historique en quatre tableaux. Musique de Giordano. Version française de Paul Milliet. *Paris, Heugel.* In-8 jésus, de 65 p.

Imbert (l'abbé E.). *Mme de Sévigné, roumavage d'un félibre à Crignan*, à l'oucasioun dou segound centenari de sa mort. *Avignon, Roumanille.* In-16, de 203 p. Prix : 2 fr. 25.

Junker (H. P.). *Grundriss der Geschichte der franz. Literatur von ihren Anfängen bis zur Gegenwart.* 3e éd. *Münster, Schöningh.*

Kuntz (Henri). *P. J. Proudhon. Besançon, Millot.* In-8, de 17 p.

La Brière (L. de). *Champollion inconnu*, lettres inédites. *Paris, Plon.* In-16, de 210 p.

Lafenestre (Georges). *La Fontaine. Paris, Hachette.* In-16, de 208 p. et portrait (*Les grands écrivains français*).

Laurent (le docteur Émile). *La poésie décadente devant la science psychiatrique. Paris, Maloine.* In-16, de VIII-126 p.

Lebarq (l'abbé J.). *Table analytique des œuvres oratoires de Bossuet. Paris, Desclée et de Brouwer.* In-8, à deux col., de 235 p.

Le Court (Henri). *Un Normand célèbre : Jacques Du Lorens* (1580-1655), poète, jurisconsulte et collectionneur; sa famille, sa postérité, sa galerie de tableaux. Étude biographique d'après des documents inédits. *Caen, Valin.* In-8, de 84 p.

Legras (Jules). *Henri Heine poète. Paris, Calmann Lévy.* In-8 jésus, de XXIV-417 p. Prix : 3 fr. 50.

Le Paulmier (Le Dr J.). *Notice sur Gervais Chrétien*, fondateur du collège de Maître Gervais, et sur Guy Chrétien, trésorier du roi. *Évreux, Odieuvre.* In-8, de 57 p.

Looten (C.). *Un publiciste anglais sous Guillaume III : Daniel de Foe. Arras, Sueur-Charruey.* In-8, de 38 p. (Extrait de *la Revue de Lille.*)

Lyonnet (Henry). *Le théâtre hors de France.* 1re série : le théâtre en Espagne. *Paris, Ollendorff.* In-18 jésus, de 328 p. et 50 photogravures. Prix : 3 fr. 50.

Marbeuf (Pierre de). *Recueil de vers de Pierre de Marbeuf*, publié avec introtion par A. Héron. *Rouen, Gy.* In-4, de XII-261 p.

Marcheix (Lucien). *Un Parisien à Rome et à Naples en 1632*, d'après un manuscrit inédit de J.-J. Bouchard. *Paris, l'Artiste.* Grand in-8, de 191 p. et gravures.

Marty-Laveaux (Ch.). *La Pléiade française.* Appendice, t. II. Langue de la Pléiade, additions, tables. *Paris, Lemerre.* In-8, de 615 p.

Meunier (Georges). *Le bilan littéraire du* XIXe *siècle. Paris, Fasquelle.* In-18 jésus, de II-367 p. Prix : 3 fr. 50.

Meyer (E.). *Die Entwicklung der französischen Literatur von 1830 ab. Gotha, Perthes.* In-8, de 292 p.

Mézières (Alfred). *Morts et vivants. Paris, Hachette.* In-16, de 377 p. Prix : 3 fr. 50.

Montaigne. *Essays im Deutsche übertragen* von W. Dyhrenfarth (Blondel). Neue Folge. *Breslau, Trewendt.* In-16, de VII et 270 p.

Montaigne. *Pages choisies* par J. Vaudouer et L. Lantoine. *Paris, Picard et Kaan.* In-18 jésus, de 55 p. Prix : 0 fr. 40.

Montesquieu. *Voyages*, publiés par le baron Albert de Montesquieu. *Paris, Picard.* In-4, de XIX-521 p.

Morf (H.). *Das französische Volkslied. Zurich.* In-8, de 32 p.

Nicole. *Pages choisies*, par J. Vaudouer et L. Lantoine. *Paris, Picard et Kaan.* In-18 jésus, de 64 p. Prix : 0 fr. 40.

Pascal. *Pensées.* Édition classique par l'abbé Margival. *Paris, Poussielgue.* In-16, de LXI-418 p.

Pellisson (Jules). *Balzac, Thiers et Alfred de Vigny devant les électeurs charentais. La Rochelle, Texier.* In-8, de 10 p.

Picot (Georges). *Jules Simon*, notice historique. *Paris, Hachette.* In-18, de 108 p.

Piganiol (A.). *Bossuet juriste*, discours. *Dijon, Darantière.* In-8, de 60 p.

Pontis. *Les mémoires du sieur de Pontis*, officier des armées du Roy, publiés d'après l'édition originale par J. Servier avec les illustrations de Julien Le Blanc et de Géraldon. *Paris, Hachette.* In-4, de 358 p. Prix : 15 fr.

Puyol (Mgr V. E.). *Variantes du livre* De imitatione Christi. *Paris, Retaux.* In-8, de 455 p.

Reure (l'abbé). *Le bibliographe Antoine Du Verdier* (1544-1600). *Paris, Picard.* In-8, de 68 p.

Rostand (Edmond). *Cyrano de Bergerac*, comédie héroïque en cinq actes, en vers. *Paris, Fasquelle.* In-18 jésus, de 225 p. Prix : 3 fr. 50.

Roumejoux (A. de), **Bosredon** (Ph. de) et **Villepelet** (F.). *Bibliographie*

générale du Périgord. Tome Ier : A-F. *Périgueux, impr. de la Dordogne.* In-8, à deux colonnes, de XVIII-444 p. (Publication de la Société historique et archéologique du Périgord.)

Saint-Simon. *Mémoires.* Nouvelle édition collationnée sur le manuscrit autographe, augmentée des additions de Saint-Simon au Journal de Dangeau et de notes et appendices par A. de BOISLISLE. Tome XIII. *Paris, Hachette.* In-8, de 683 p. Prix : 7 fr. 50.

Schirmacher (Käthe). *Voltaire Leben. Leipsig, Reisland.* Prix : 10 fr.

Soulice (L.). *Catalogue de la bibliothèque de la ville de Pau.* Sciences et arts. *Pau, Empéranger.* In-8, de XXXVI-752 p.

Sourian (Maurice). *Pascal. Paris, Oudin.* In-8, de 240 p. et portrait (Collection des classiques populaires).

Svedelius (C.). *L'analyse du langage appliquée à la langue française. Upsal, Almqist et Viksell.* In-8, de 178 p.

Thuriet (Ch.). *Francis Wey et Charles Nodier*, causerie. *Besançon, Dodivers.* In-16, de 30 p.

Tressan (de). *Souvenirs du comte de Tressan* (Louis-Élisabeth de La Vergne), d'après des documents inédits recueillis par son arrière-petit-neveu le marquis de TRESSAN. *Versailles, Lebon.* In-16, de XI-384 p. et portrait. Prix : 3 fr. 50.

Uzanne (Octave). *L'art dans la décoration extérieure des livres en France et à l'étranger. Paris, May.* In-4, de VI-281 p. et gravures.

Vergnolle (l'abbé L.). *Le roman contemporain*, sa nature, son influence. *Sarlat, Michelet.* In-8, de VII-15 p.

CHRONIQUE

— La Société d'histoire littéraire de la France a tenu sa séance générale annuelle, le jeudi 24 mars, au Collège de France, sous la présidence de M. Gaston Paris.

Le président a ouvert la séance à cinq heures par une allocution fort goûtée. Après avoir résumé l'esprit de nos travaux et de notre association, M. Gaston Paris a marqué d'un trait ce que nous voulons continuer à être et quels services nous nous efforcerons de rendre encore à l'avenir.

Puis, le Président a rendu un hommage ému aux mérites divers des deux membres que notre Société a perdus pendant l'année dernière : M. le duc d'Aumale, et M. Ch.-L. Livet. M. Gaston Paris a trouvé pour exprimer les sentiments de tous sur la personne et les ouvrages de nos deux confrères disparus des mots heureux et pleins de sympathie qui ont eu un écho dans l'assistance tout entière.

M. Armand Colin, trésorier, a ensuite fait part du rapport financier qui suit sur les ressources de la Société :

RECETTES

Excédent de recettes au 31 décembre 1896.....	903.10
261 cotisations à 20 francs.....	5 220 »
92 abonnements à 19 francs.....	1 748 »
86 numéros à 4.75.....	408.50
6 années au prix réduit de 15 francs (net 12 francs).	72 »
Coupons encaissés.....	30 »
Montant total des recettes.....	8 381.60

DÉPENSES

Frais de recouvrement de 261 cotisations.....		130.50
Versement à valoir sur les frais d'impression de Marguerite de Navarre.....		500 »
Travaux divers, frais accessoires et de bureau		188.35
Dépenses incombant à la *Revue* :		
Papier.....	538.40	
Impression et brochage.....	3 166 »	
Honoraires alloués aux auteurs des articles parus dans les 4 numéros de la *Revue*.....	1 704.20	5 771.55
Affranchissement (service des numéros aux adhérents et abonnés).....	307.20	
Publicité (envois de cartes postales et de numéros spécimens).....	55.75	
Montant des dépenses.....		6 590 40
Excédent de recettes.....		1 791.20

M. Ferdinand Brunot, secrétaire, a communiqué à l'assemblée générale le rapport ci-dessous sur l'état moral de notre société :

Messieurs,

C'est, dit-on, pour une société française, une période critique que la cinquième année de son existence : elle marque l'adolescence ou la décrépitude. J'ai la confiance que la Société d'histoire littéraire franchira sans danger ce cap redoutable et entrera par suite dans une longue série d'années prospères et fécondes.

Les plus confiants avaient compté que pour ce terme nous atteindrions le chiffre rêvé de cinq cents sociétaires; cette attente ne s'est pas réalisée. Remettons-en l'accomplissement au siècle prochain, quoiqu'il s'annonce sous bien des rappports plutôt plein de menaces que de promesses.

L'an dernier nous comptions, à la même époque, 272 sociétaires et 58 abonnés (j'avais dit à tort 56). Vous avez vu que la mort nous a pris plusieurs de nos confrères, et de ceux qui étaient venus à nous dès le premier jour. Nous avons reçu en outre 19 démissions, très diversement motivées, dont quelques-unes trahissaient la lassitude, dont aucune toutefois ne mettait en doute notre volonté de bien faire et d'être utiles. Je serais plus touché des regrets qu'expriment ceux qui nous quittent, si tous nous avaient en partant signalé, comme quelques-uns l'ont gracieusement fait, un ami qui s'intéressât à nos études et pût les remplacer. Mais il ne nous est venu en tout que 8 adhésions nouvelles, nous avons donc perdu 11 sociétaires. En revanche nous avons gagné 15 abonnés, nous en avons 73 au lieu de 58. Somme toute, il y a donc quatre personnes en plus dans l'effectif total de la Société.

Peut-être vous sera-t-il agréable d'avoir à ce sujet un tableau comparatif des diverses années écoulées. Voici les chiffres :

Au 1er mars	1895	nous avions	276	adhérents,	40	abonnés, soit	316.
—	1896	—	278	—	32	—	310.
—	1897	—	272	—	58	—	330.
Je répète que nous avons aujourd'hui			261	—	73	—	334[1].

Nous n'avons donc jamais été plus nombreux. Toutefois si la progression de l'ensemble est bonne, cela tient au nombre croissant des abonnés. Le chiffre des sociétaires ne cesse guère, au contraire, de décroître. C'est une situation qui n'est pas sans inconvénient, l'abonné étant incontestablement moins intéressé à notre œuvre.

D'où vient la préférence que la statistique semble indiquer, et que du reste certains membres ont énoncée formellement, en demandant d'être désormais inscrits comme simples abonnés? Certains ont-ils eu peur d'une part de responsabilité collective, matérielle ou morale? Nous a-t-on assimilés à quelque société financière, susceptible de faire faillite et à l'histoire littéraire, et à notre imprimeur? Je voudrais ici rassurer les timides que le rapport de l'honorable trésorier laisserait encore indécis, et leur rappeler que quoi que puissent leur en dire des intermédiaires qui sont probablement les vrais coupables, il y a un intérêt réel, immédiat à être sociétaire, puisqu'on reçoit gratuitement toutes les publications, tandis que la Revue seule est servie aux abonnés. Tous ceux auxquels les règles administratives ne l'interdisent pas devraient préférer dans leur intérêt même, comme dans le nôtre, le titre de sociétaire.

1. La répartition locale est la suivante :
Sociétaires : Paris, 105; départements, 92; étranger, 64.
Abonnés : Souscription ministérielle, 17; Paris, 20; départements, 12; étranger, 24.

Toutefois, ces réserves faites, puisqu'on vient à nous pour recevoir la Revue, c'est qu'elle apparaît de plus en plus comme un instrument nécessaire aux travailleurs et aux bibliothèques. Ce résultat n'est pas dû à la publicité faite cette année, qui a été peu considérable. Il est dû surtout, j'imagine, à la valeur même du recueil, et il y a lieu de s'en féliciter, comme d'en féliciter celui qui en a eu presque toute la charge, notre excellent confrère M. Bonnefon. Nous pouvons l'avouer maintenant, il n'a pas été facile d'attirer vers nous ceux qui pouvaient nous donner des articles de fond à la fois très solides et très lisibles, qui fussent, pour répondre à notre double titre, à la fois historiques et littéraires. Maintenant, nous avons de précieuses et fermes promesses, parmi lesquelles une que je me permets de rappeler ici en public, à notre excellent président, relative à l'histoire de la littérature du xve siècle.

On verra mieux ce que nous avons accumulé déjà en idées et en renseignements de toutes sortes, si nous pouvons, comme je l'espère, réaliser cette année un projet accepté par la commission des publications. M. Tourneux, dont les mérites bibliographiques sont connus de tous ceux — et ils sont nombreux — qui ont eu l'occasion de mettre à profit son information à la fois si étendue et si exacte, nous a offert de dresser la table analytique de nos cinq premières années, travail si ingrat et si utile à la fois que nous ne saurions trop le remercier de vouloir bien mettre à notre service son temps et sa méthode.

En outre, Messieurs, le moment est venu où nous pouvons sérieusement songer à entreprendre une nouvelle publication. Comme vous l'avez vu par le rapport financier, nos affaires ont été assez bien gérées pour que nous ayons été en mesure de régler les dernières dépenses causées par la publication des *Dernières poésies* de Marguerite de Navarre. La dernière somme due, qui avait été gracieusement avancée par la maison Colin, a pu lui être remboursée. De sorte que tout ce qui reste des exemplaires (530) du premier volume de notre collection constitue un bénéfice que nous sommes sûrs de réaliser peu à peu. C'est une source de recettes extraordinaires désormais ouverte. Or nous pouvons compter également sur un excédent des recettes ordinaires sur les dépenses, qui doit monter à environ 1500 francs. Nous sommes donc en droit, n'ayant aucune intention de capitaliser nos ressources, de songer à ouvrir prochainement un budget extraordinaire de dépenses.

Des différentes propositions qui lui ont été faites, la commission des publications a retenu celle que lui avait transmise M. Gaston Paris de la part de M. Tamizey de Larroque et de M. Max Bonnet. Elle consiste à donner une bonne édition des *Scaligerana*.

Vous savez tous, Messieurs, ce qu'est ce recueil, le plus extraordinaire peut-être des *anas*. Il est fait de deux parties, l'une qui comprend les années 1574 à 1593 et qui provient du journal de Fr. Vertunian : ce sont les *Scaligerana prima*; l'autre qui se rapporte aux années 1603 à 1606 : ce sont les *Scaligerana secunda*, tirés des notes de Jean Vassan. Ce fut la deuxième partie qui parut la première, en 1666, par les soins de Vossius, tandis que la première fut éditée par Tanneguy Lefèvre, en 1669 seulement. On les trouve toutes deux dans les volumes qui passent de temps en temps sur les quais. Mais dans quel état! Souvent, sous prétexte d'homogénité, *Scaligerana prima* et *secunda* ont été fondus, et ne restent distincts que par un signe typographique. En tout cas, même là où les deux recueils sont séparés, les anciens éditeurs, voulant permettre de feuilleter ce vaste dictionnaire des hommes et des choses, ont établi l'ordre alphabétique, rapprochant ce qui était éloigné, disloquant les notes qui, se tenant, s'expliquaient et se commentaient l'une l'autre. La nouvelle édition, fondée sur le manuscrit original, au moins pour l'un des deux recueils, sur des transcriptions fidèles pour l'autre, rétablirait l'ordre primitif, ce qui serait déjà un éclaircissement. L'érudition des deux éditeurs

en ajouterait d'autres, concis mais sûrs, et donnerait ainsi au livre sa valeur complète en même temps qu'elle lui rendrait sa véritable physionomie.

Et on peut dire que, dans ces conditions, il constituerait la plus curieuse collection de notes qui nous ait été conservée sur la fin du XVIe siècle et le commencement du XVIIe. Ce n'est pas qu'on y trouve toujours ce qu'on y cherche, ni qu'on n'y rencontre rien qu'on ne voudrait éloigner. Il n'y a point de *propos de table* ni de *propos de cabinet* dont on ne puisse faire la même critique. Ici, pour avoir quelque information, voire même quelque boutade sur Malherbe, on se passerait volontiers d'apprendre que la Guinée est en Afrique ou d'avoir le sentiment de l'auteur sur les fricassées au beurre.

Mais quelle extraordinaire variété d'opinions, d'idées, de faits, sur une foule de choses! Il est question de tout dans ces deux recueils : de saint Ambroise et des Anglais, de l'aspic qui tua Cléopâtre et de la position d'Amsterdam, de la prononciation de *ae* et du bon poisson de Chambéry, des dialectes d'Italie et du temple de Jérusalem, de la coiffe de la grand'mère du roi et de l'exécution d'une pécheresse si jolie que les ministres de Genève pleuraient de la brûler. Et on peut croire que parmi des anecdotes simplement piquantes, des sornettes même, il y a des renseignements de toute sorte, introuvables ailleurs, sur les travaux, les livres, les bibliothèques du temps.

Mais c'est surtout des hommes qu'il faut entendre Scaliger parler. Qui de nous n'a pris plaisir, après avoir cherché une indication à son ordre alphabétique, à poursuivre pendant quelques pages cette revue inimitable des gens du temps? Scaliger a connu tout son siècle; il a son avis sur chacun, et il le donne, quelquefois détaillé comme le jugement qu'il fait d'Erasme ou de Calvin, le plus souvent serré en un brocard de quelques lignes. Bongars et Brisson, Baudius et Cotton, Durel et Daleschamps, Génebrard et Viete, Drusius et la Primaudaye, Monluc et du Perron, Bonnivet et Castellion, Gruter et Demarais, et deux cents autres, grands, petits, illustres, obscurs, étrangers, français; leur science, leur ignorance, les tics de l'un, les aventures de l'autre, l'*obscura diligentia* de La Croix du Maine et l'avarice de Harlay, les aventures de d'Epernon et les singularités de Cujas, étudiant le droit le ventre à terre, tout est présenté, jugé, drapé en quelques lignes, quelquefois en quelques mots. Si la verve est parfois grossière et l'ironie injurieuse, en revanche quelle vivacité, quelles saillies! Il semble entendre une conversation où le vin aurait échauffé les têtes de savants en *us*, et où l'érudition se mettrait à pétiller. Jusqu'au latin qui farcit les phrases dont le trait s'aiguise, comme si les deux langues luttaient à qui sera la plus vive et la plus mordante.

Nous aurions préféré sans doute que Scaliger fût venu quelques siècles plus tard, et s'il eût eu quelque successeur autour de 1830, nous eussions avec bien plus de plaisir encore songé à le rééditer. C'est là en effet une grosse objection que l'on pourra faire à notre projet. Nous ne nous le dissimulons pas : ayant déjà publié un livre du XVIe siècle, nous en entreprenons un autre. Qu'il soit entendu tout au moins que ce choix n'implique de notre part aucune tendance à exclure de nos recherches quelque époque que ce soit, et que nous ne prétendons limiter ni par un bout ni par l'autre l'étendue de notre histoire littéraire.

Je n'ai pas besoin d'insister sur ce point; mais je voudrais prévenir un autre reproche. Il y a dans le *Scaligerana* toute une partie qui concerne l'antiquité ou les études sur l'antiquité. C'est exact. Mais il n'est aucun moyen de mutiler rationnellement un livre qui est un. A dire vrai même, nombre de ceux des hommes du temps, dont parle Scaliger, sont plutôt des savants que des hommes de lettres, au sens où nous entendons ce mot aujourd'hui. Philosophes, économistes, historiens sont presque aux yeux de nos contemporains des hommes de science. Il ne restera bientôt plus parmi les gens de lettres que les auteurs dramatiques, les romanciers, les poètes et les orateurs, encore à condition que ceux-ci ne parlent de rien : sinon ils tombent au rang d'orateurs d'affaires. Mais cette conception si étroite est moderne, et la littérature,

aux yeux des savants du XVIe siècle, était autrement vaste. On travaillait pour elle, en faisant une cosmographie ou une chronologie, aussi bien qu'en composant des vers et des nouvelles. Lefèvre d'Étaples et Ramus lui appartiennent comme Ronsard. Sinon il faudrait faire on ne sait combien de parts de certains hommes. On en viendra bien tôt ou tard à reconnaître que nos classifications sont arbitraires, en tout cas inapplicables aux époques anciennes; qu'on ne doit pas choisir comme on le fait dans l'œuvre d'un Estienne ou d'un Pelletier du Mans; tout ce qu'il écrit, que ce soit en latin ou en français, appartient à l'histoire littéraire de la France.

Et si notre Société, en aidant à une publication où les choses latines, l'érudition, la science même occupent tant de place pouvait aider à faire mieux comprendre comment il faut étudier la littérature du XVIe siècle, où tout se tient, elle aurait rendu aux recherches qu'elle a pour objet de faire avancer un service méritoire.

J'espère qu'avant notre prochaine Assemblée le Conseil de la Société aura accepté le projet de la Commission des publications ou quelque autre, et que le deuxième volume de notre collection sera en cours d'impression.

Avant de se séparer, l'Assemblée générale a réélu membres du conseil d'administration MM. Bengesco, Bonnefon, Chuquet, Claretie, Lavisse et Monod, membres sortants, et approuvé à l'unanimité les comptes financiers de l'année 1897.

— Nous avons annoncé déjà l'édition nouvelle de la trilogie de Guillaume de Deguileville entreprise par M. J. J. STÜRZINGER, sous les auspices du Roxburghe Club, de Londres. La série est aujourd'hui complète par la publication de *Le Pelerinage de Jhesucrist* qui vient de paraître. Comme les précédents volumes, celui-ci donne toutes les variantes des manuscrits et est orné de la reproduction de dix-huit miniatures choisies parmi les plus remarquables et les plus caractéristiques.

— La Société des anciens textes français a entrepris la publication des *Œuvres poétiques* de Guillaume Alexis, moine de Lyre, puis prieur de Bucy. MM. Arthur PIAGET et Émile PICOT ont été chargés des soins à donner à cette édition. Le premier volume, qui vient de paraître, contient *L'A B C des doubles*, *Les Faintes du monde*, *Le Débat de l'Omme et de la Femme*, et *Le Blason de faulses amours*, le tout accompagné de notices bibliographiques précieuses à consulter.

— Nous signalerons ici un portrait présumé de Calvin par Hans Holbein, conservé actuellement dans le musée de la ville d'Épinal. Cette toile provient de la collection formée par les princes de Salm, à Senones. La reproduction phototypique accompagne une *Note sur une collection de tableaux et d'estampes au XVIIIe siècle* par M. P. Chevreux (*Réunion des sociétés des beaux-arts des départements*, 1897, p. 1120). C'est une œuvre intéressante, d'une facture sobre et nette, et les traits du personnage qui y est représenté offrent une analogie évidente avec ceux du célèbre réformateur.

— Sous ce titre, *Une conséquence bibliographique du Concile de Trente*, M. Pierre de NOLHAC a consacré un article, dans la *Revue d'histoire et de littérature religieuses* (janvier 1898), à un curieux épisode des rapports de Lambin et de Manuce. Celui-ci, croyant Lambin hérétique, avait supprimé ce qui le concernait dans sa correspondance imprimée. Mais Lambin se justifie dans deux lettres inédites que publie M. de Nolhac et qui ne pouvaient que convaincre Manuce de son erreur.

— La nouvelle étude de M. l'abbé REURE sur *la Presse politique à Lyon pendant la Ligue* (24 février 1589 — 9 février 1594) est, à certains égards, le complé-

ment de son étude sur Du Verdier. On y trouvera le tableau complet de l'effervescence des passions d'alors et on y verra comment elles se traduisirent, dans une ville si féconde en imprimeurs que l'était le Lyon du XVIe siècle, par d'innombrables pamphlets locaux et par des réimpressions de pamphlets parisiens. Ne faisant pas la bibliographie de ces libelles, M. l'abbé Reure n'en a pas dressé la liste, mais il signale les plus importants et en tire tout ce qu'ils contiennent de caractéristique.

— M. Fernand ENGERAND a consacré un travail aux *Portraits de Malherbe*, inséré dans le volume de la vingt et unième session de la *Réunion des sociétés des beaux-arts des départements* (1897, p. 630). Selon lui, le portrait de Malherbe gravé par Vosterman ne doit pas été considéré, comme on l'a généralement avancé jusqu'ici, comme la reproduction d'un original exécuté par Dumonstier en 1607. L'original de Dumonstier devait être un dessin aux crayons de couleur dont on ignore le sort, et Vosterman a dû reproduire un portrait fait en 1628 peut-être par le même Dumonstier. Quant au célèbre portrait peint par Finsonius en 1613, il ne le fut pas d'après nature, car l'artiste ne quitta pas la Provence durant cette année, et le poète, au contraire, n'y vint pas. Mais il fut certainement fait sur des documents dignes de toute confiance, et c'est à bon droit qu'il doit être considéré comme l'effigie la plus exacte et la plus authentique de Malherbe.

— Dans la *Chronique des arts* du 4 décembre 1897, supplément à la *Gazette des beaux-arts*, la publication de la *Liste inédite des costumes du comédien Lagrange* par M. Georges MONVAL, bibliothécaire de la Comédie-Française, ne peut manquer d'intéresser les Molièristes et tous ceux qui s'occupent de l'histoire du théâtre en France.

— M. Arthur de LA BORDERIE, membre de l'Institut, a consacré une étude aux séjours de *Madame de Sévigné à Vitré*, dans la *Nouvelle galerie bretonne historique et littéraire* (p. 53-96). Ces séjours furent, d'ailleurs, fort courts, puisque Mme de Sévigné ne resta qu'une seule fois plus de deux jours à Vitré, lors de l'assemblée des États de Bretagne tenue en cette ville en août 1671. La marquise possédait à Vitré une demeure où elle logeait et dont M. de La Borderie donne une description inédite. Une plaque de marbre placée sur un édifice de la ville consacre actuellement le souvenir des passages de Mme de Sévigné. Mais M. de La Borderie conclut, pièces en mains, que si cet édifice est bâti sur l'emplacement de l'ancienne *Tour de Sévigné* — ainsi se nommait jadis l'hôtel de la marquise, — ce n'est pas le logis qu'elle habita et qui a disparu depuis pour être reconstruit dans la suite.

— Nous signalerons quelques-unes des *Études critiques et littéraires* réunies en volume sous ce titre par M. E.-A. BLAMPIGNON.

Celle qui est intitulée *A travers le monde cartésien* contient des documents inédits tirés des archives de la congrégation de l'Oratoire, parmi lesquels une lettre de Malebranche provenant d'une collection particulière.

C'est aux mêmes sources qu'ont été puisés les documents inconnus qui donnent de l'attrait à une étude bien informée sur Mascaron, insérée dans le même volume. La biographie de l'éloquent prélat y est retracée avec soin et son caractère, séduisant et ami de la renommée littéraire, est marqué d'un trait juste.

Les deux études consacrées à Sainte-Beuve et au comte Beugnot contiennent, elles aussi, des détails neufs. La dernière, en particulier, reproduit des lettres de Beugnot qui la complètent heureusement.

— Parmi les mémoire lus à la réunion des sociétés de beaux-arts des départements, à la Sorbonne, en 1897, deux ont été consacrés à l'histoire du

théâtre en France. On les trouvera reproduits dans les comptes rendus de cette session (p. 766 et p. 971).

Le premier est intitulé *Notes artistiques sur les auteurs dramatiques, les acteurs et les musiciens dans l'Orléanais* et a pour auteurs MM. Paul Leroy et H. Herluison. C'est un résumé bien informé de tout ce qui a trait aux artistes de l'Orléanais et aux manifestations artistiques qui eurent lieu dans cette province sous l'ancien régime. A côté de noms connus et d'incidents mémorables on trouve des souvenirs plus effacés qui méritaient de ne pas disparaître sans avoir été relevés précédemment.

Le mémoire de M. Th. Lhuillier sur *Le théâtre dans la Brie et le Gatinais avant le* XVIIIe *siècle* est la première partie d'un travail dont la seconde avait paru déjà l'an dernier. On y trouve surtout des renseignements sur les spectacles populaires et sur les acteurs de campagne. Pourtant on y voit avec intérêt des indications sur les représentations royales du palais de Fontainebleau et sur les mesures que ne cessa de prendre contre le théâtre et les comédiens Bossuet, rigide observateur des canons de l'Église.

— Les *Quelques lettres inédites de Voltaire* publiées par M. Paul Bonnefon dans la *Revue universitaire* (15 février 1898) sont au nombre de cinq, toutes adressées à Claude-François Passerat de La Chapelle, médecin des armées de France. La première, datée de Prangins le 10 décembre 1754, semble même fixer un point mal connu de la vie de Voltaire. On a cru jusqu'ici, sur la foi d'un récit, d'ailleurs inexact sur d'autres faits, du secrétaire Collini, que le philosophe se rendit à Prangins en passant par Genève et en y séjournant. Cela ne doit pas être. La dernière lettre de Voltaire, datée de Lyon, étant du 9 décembre et celle-ci du 10, à Prangins, il s'ensuit que Voltaire, fatigué et malade, n'aurait pas eu le temps matériel de faire ce que Collini prétend qu'il fit, et qu'il gagna au plus vite le gîte où il comptait trouver le repos et la santé.

— M. Berthelot revient, dans le *Journal des savants* de février, sur la question de *la Sépulture de Voltaire et de Rousseau.*

La première partie de ce nouvel article n'est que le résumé de la communication précédemment faite par M. Berthelot à l'Académie des sciences et que nous avons reproduite dans notre dernier numéro.

La seconde partie, au contraire, est historique et consacrée à l'examen des témoignages concernant la mort, la sépulture et les restes de Voltaire et de Rousseau.

M. Berthelot analyse et discute le procès-verbal de l'autopsie de Voltaire, les récits de sa translation à l'abbaye de Scellières, aux environs de Troyes, ceux d'une première exhumation et d'un nouvel enterrement dans l'église de Romilly, et enfin la translation du corps à Paris, au Panthéon. M. Berthelot procède de même pour les restes de Rousseau, qui eurent à supporter moins de pérégrinations.

Les cercueils de Voltaire et de Rousseau placés au Panthéon, sous des sarcophages, par ordre de la Convention, demeurèrent ainsi pendant la Révolution et l'Empire sans que personne s'occupât des monuments définitifs. La Restauration, en restituant le Panthéon au culte catholique, fit transporter les deux cercueils en dehors des locaux consacrés et les fit placer dans deux caveaux d'une salle voûtée, sous le porche. Le Gouvernement de Juillet fit remettre les cercueils de Voltaire et de Rousseau à leur place primitive (4 septembre 1830) et c'est là qu'ils restèrent jusqu'en 1897, lorsqu'on procéda à leur ouverture, il y a quelques mois.

— Dans les *Mémoires de la Société d'histoire de Genève*, M. Émile Rivoire vient de publier en deux volumes — le premier de XI et 586 pages, le second de

509 pages in-8° — la bibliographie de plus de six mille imprimés publiés à Genève au siècle dernier. Il a laissé de côté les œuvres littéraires, les livres de théologie, de droit et de sciences; il n'a catalogué que les brochures politiques, les publications administratives, et tout ce qui se rattache aux luttes intérieures dont Genève fut le théâtre à cette époque.

Cette *Bibliographie historique de Genève au XVIIIe siècle* sera précieuse surtout pour l'histoire locale; mais elle touche par quelques côtés à l'histoire de la littérature française. On trouve, dans la table, 24 brochures citées au nom de Voltaire, et 97 à celui de Jean-Jacques Rousseau.

— M. Maurice Souriau a consacré son cours à la Faculté des lettres de Caen à « une critique très minutieuse des sources pour une étude sur Bernardin de Saint-Pierre ». La leçon d'ouverture en a été publiée. Elle contient, avec un examen des ouvrages qui ont été écrits sur Bernardin de Saint-Pierre, une étude attentive des manuscrits de celui-ci qui sont conservés à la bibliothèque municipale du Havre et qui ont fait le fond principal du cours de M. Souriau.

— Nous avons signalé déjà ce que M. l'abbé George Bertrin appelle *un Plagiat inattendu* de Victor Hugo et nous faisions alors d'expresses réserves. Il paraît qu'il en fallait faire davantage encore, et M. Eugène Rigal publie à ce propos, dans le dernier fascicule de la *Revue des langues romanes*, une note que nous croyons devoir reproduire à titre de renseignement.

« Le *plagiat*, dit M. Rigal, a été signalé deux fois par M. Edmond Biré : dans *Victor Hugo avant 1830* et dans *Victor Hugo après 1852*. Voici ce dernier passage (p. 123) : « *Les Pauvres gens* sont empruntés, pour le fond, pour la marche du récit et un grand nombre de détails, notamment le trait admirable de la fin, à une pièce de Charles Lafont, publiée dès 1851 et intitulée *les Enfants de la morte*. Sans doute, Victor Hugo a su marquer à son coin la petite pièce blanche de Charles Lafont, et il en a centuplé la valeur. Mais l'emprunt n'en est pas moins incontestable, et il eût été bien au grand poète de le reconnaître dans l'édition définitive de ses œuvres (Voy. les *Légendes de la charité*, par Charles Lafont, p. 101). »

« M. Edmond Biré avait été devancé lui-même par M. Vapereau, dans *l'Année littéraire et dramatique*, deuxième année, 1860, p. 24. Les lignes de M. Vapereau réduisent à leur vraie portée et l'emprunt de Victor Hugo et la leçon donnée par M. Biré au poète : « Le sujet avait été traité avec bonheur, sous le titre des *Enfants de la morte*, par M. Charles Lafont. Malgré les ressemblances du plan et de quelques détails importants, du trait final surtout, M. Victor Hugo a-t-il connu la version de son jeune confrère? C'est peu croyable : toute la sienne a partout la forte empreinte de l'originalité... » Et, en note : « *Légende de la charité* (1857, in-12), recueil couronné récemment par l'Académie française. — Le petit drame des *Enfants de la morte*, publié d'abord à part, avait été transformé en *fait divers* par un journal de Metz, puis reproduit sous cette forme, par tous les journaux. C'est alors, sans doute, que M. Victor Hugo l'aura remarqué, noté, traité ou mis en réserve, en ayant soin de conserver le mouvement et le trait final. Telle est, du moins, *l'explication adoptée par M. Charles Lafont lui-même.* »

— M. Roger Alexandre a signalé et décrit dans le *Bulletin du bibliophile* (15 janvier) un *Manuscrit de « la Vénus d'Ille » de Prosper Mérimée*, qu'il possède. Ce manuscrit entièrement autographe « est sans aucun doute celui qui a servi pour l'impression de cette nouvelle dans la *Revue des Deux Mondes*; les deux textes sont identiques, sauf quelques changements de détail que l'auteur a dû faire en corrigeant les épreuves. » M. Roger Alexandre a relevé avec soin toutes ces variantes, qui ont de l'intérêt comme corrections d'un styliste aussi délicat que Mérimée.

— Des documents inédits (*Mémoires* de Dubois, de la Loire-Inférieure, *Correspondance* de Jouffroy avec ses amis, surtout Damiron et Dubois) ont permis à M. Adolphe Lair d'écrire une substantielle étude sur *La jeunesse et la mort de Théodore Jouffroy* (*Le Correspondant*, 10 et 25 janvier).

D'après sa vie et d'après sa correspondance, Théodore Jouffroy fut une belle âme, enthousiaste et généreuse; d'après ses ouvrages philosophiques, il fut un spiritualiste convaincu, mais, ayant perdu la foi en une religion positive, il ne put trouver dans le raisonnement une justification satisfaisante de ses vertus et de ses convictions; de là, sans que les unes ou les autres en fussent entamées, il tira une mélancolie intellectuelle très différente du désespoir romantique. Telle est, en bref, l'idée qui se dégage de la pénétrante étude de M. Lair et l'image qu'on peut garder de cet ardent philosophe.

— Nous avons reçu deux brochures nouvelles de M. Maurice Tourneux.

La première est un extrait du *Bulletin du Bibliophile* : *La bibliothèque des Goncourt, étude suivie d'un essai bibliographique sur l'œuvre des deux frères.* Comme le titre l'indique, on y trouve, après une appréciation sommaire mais juste des deux écrivains, une liste exacte et très précise des ouvrages qu'ils mirent au jour.

La seconde brochure est consacrée aux *Sources bibliographiques de l'histoire de la Révolution française* (Extrait du *Bibliographe moderne*). C'est là le résumé, la substance de six « lectures » sur ce sujet si vaste et si complexe que M. Maurice Tourneux a été appelé à faire à l'*Extension University*, à Oxford, et qu'il y a faites, en août 1897, avec un plein succès. M. Tourneux nous annonce qu'il songe à un *Manuel* de bibliographie sur l'histoire des temps révolutionnaires et cet ouvrage ne saurait être que le bienvenu.

— La maison Charavay vient de reprendre la publication de *l'Amateur d'autographes*, qui paraîtra désormais sous la direction de M. Noël Charavay, avec M. R. Bonnet comme secrétaire de la rédaction. Nous avons donné ailleurs le relevé des articles intéressant l'histoire littéraire qui figurent dans les trois premiers numéros. Nous signalerons en particulier ici une *Liste alphabétique des sociétaires du Théâtre-Français* que M. Georges Monval y publie avec des fac-similés d'autographes qui en augmentent la valeur; une étude de M. Armand Delpy sur *la Dispersion des papiers de Massillon*, que nous analyserons lorsqu'elle sera achevée; une lettre de Victor Hugo; un acte sous seing privé concernant le bail des Charmettes, dans lequel J.-J. Rousseau figure comme témoin et qu'il a signé d'une façon particulière, etc.

— La Bibliothèque nationale a vu s'accomplir, ces temps derniers, plusieurs améliorations qui ne sont pas sans importance et qu'il convient de signaler aux travailleurs.

Le département des Imprimés a mis au jour le premier volume du *Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale* dressé par noms d'auteurs. C'est un volume grand in-8, de plus de 600 pages, allant du mot *Aachs* au mot *Albyville* et qui inaugure fort heureusement une entreprise considérable qu'il faut souhaiter voir se poursuivre sans interruption et s'achever dans un délai normal.

Le département des Estampes a également commencé la publication du *Catalogue de la collection des portraits français et étrangers conservés au département des estampes de la Bibliothèque nationale*. Le premier volume en a paru et ce début sera suivi sans doute d'un prompt achèvement de cette entreprise.

Mais c'est au département des manuscrits que règne l'activité la plus grande et la plus profitable aux travailleurs. M. Henri Omont dirige et pousse sans perdre de temps le *Catalogue des manuscrits français*, publié dans le format in-8. Cinq volumes ont déjà paru dont voici le contenu :

Ancien supplément français, t. I, nos 6 171 à 9 560 du Fonds français actuel ; — t. II, avec la collaboration de M. Camille Couderc, nos 9 561 à 13 090 ; — t. III, nos 13 091 à 15 369.

Ancien Saint-Germain français, t. I, avec la collaboration de M. Lucien Auvray, nos 15 370 à 17 058.

Anciens petits fonds français, t. III, nos 25 697 à 33 264.

Cette entreprise est donc maintenant assez avancée et elle a été conduite jusqu'ici avec trop de diligence pour qu'on ne puisse pas en espérer très prochainement la fin.

Autour de ce travail central, M. Henri Omont a dû grouper une série d'inventaires secondaires et d'importance diverse qui sont cependant tous appelés à rendre des services aux chercheurs. La collection Prost est consacrée surtout à l'histoire de Metz et de la Lorraine ; celle de l'helléniste Miller aux études philologiques qui occupèrent sa vie ; pourtant on trouve d'utiles renseignements sur l'histoire littéraire dans le dépouillement que M. Omont a fait de ces deux collections. Il en est de même de l'*Inventaire sommaire des portefeuilles de Fontanieu* et de la liste des *Nouvelles acquisitions du département des manuscrits pendant les années 1896-1897*, qui tient le public au courant des accroissements de ce vaste dépôt.

— Le 12 mai 1897, M. Pierre Nebout a soutenu devant la Faculté des lettres de l'Université de Paris ses thèses pour le doctorat sur les sujets suivants :

Thèse latine : *Gallici versus metrica ratio.*

Thèse française : *Le drame romantique.*

— Le 14 mai, M. Charles Chabot, ancien élève de l'École normale supérieure, professeur de philosophie au lycée de Lyon, a soutenu devant la Faculté des lettres de l'Université de Paris ses thèses pour le doctorat sur les sujets suivants :

Thèse latine : *Quid Rollinus de interiore collegiorum disciplina nobis imitendum tradiderit.*

Thèse française : *Nature et moralité.*

— Le 26 mai, M. Charles-Marc Des Granges, ancien élève de la Faculté des lettres de l'Université de Paris et de l'École des Hautes-Études, agrégé des lettres, a soutenu devant ladite Faculté ses thèses pour le doctorat sur les sujets suivants :

Thèse latine : *De scenico soliloquio* (*gallicé* monologue dramatique) *in nostro medii ævi theatro.*

Thèse française : *Geoffroy et la critique dramatique sous le Consulat et l'Empire* (1800-1814).

— Le 28 mai, M. Basch, ancien élève de la Sorbonne, chargé de cours à la Faculté des lettres de l'Université de Rennes, a soutenu devant la Faculté des lettres de l'Université de Paris, ses thèses pour le doctorat sur les sujets suivants :

Thèse latine : *De poesi ingenua, ac quæ dicitur sentimentali Schillerius quid senserit.*

Thèse française : *Essai critique sur l'esthétique de Kant.*

— Le 4 juin, M. François Benoit, ancien élève de la Faculté des lettres de l'Université de Paris, professeur agrégé d'histoire au lycée de Chartres, a soutenu devant ladite Faculté ses thèses pour le doctorat sur les sujets suivants :

Thèse latine : *Quas opiniones et quas controversias Falconet de arte habuerit.*

Thèse française : *L'art français sous la Révolution et l'Empire ; les doctrines, les idées, les genres.*

QUESTIONS

Le Roman de Philibert le Beau est-il de Jean Lemaire de Belges? — Il existe de cet ouvrage un manuscrit (M. IV. 26) à la Bibliothèque de l'Université de Turin portant l'ex-libris « Nic-Ios. Bauffrey », et de la main de ce bibliophile, sur une feuille intercalée entre le folio de garde et le premier folio blanc, la longue note suivante :

« Ce manuscrit inédit est une déploration mêlée de vers et de prose sur la mort de Philibert le Beau duc de Savoie. Différents personnages allégoriques tels que Infortune, Jeunesse, Justice, Vertu, puis messire Robert Guaguin, Albert le Grant, maistre Joham Robertet, Isidore Benoît, messire George Chastellain, Bocace, Arnauld de Villeneufve, messire Marsille Ficin, maistre Franc, père Vincent de Blannais (*sic*) exaltent les grandes qualités de ce prince et les regrets de sa veuve inconsolable.

Marguerite d'Autriche fille de l'archiduc Maximilien et de Marie de Bourgogne fut à l'âge de trois ans fiancée au dauphin de France fils de Louis XI et qui fut Charles VIII. Ce prince lui avait préféré Anne de Bretagne, elle épousa Jean de Castille fils de Ferdinand V roi d'Arragon. Après la mort de son mari, elle retourna en Flandre et se maria avec Philibert le Beau duc de Savoie, né le 18 avril 1480, fils de Philippe II et de Marguerite de Bourbon, qui mourut d'une pleurésie le 10 septembre 1504, et l'on voit son tombeau dans l'église de Brou près de Bourg en Bresse.

L'auteur de cet ouvrage est inconnu. Je présume que c'est Jean le Maire de Belges, qui a fait pour la jeunesse de Marguerite *le Triomphe de l'amant vert* et autres poésies aujourd'hui peu connues. Ce poète est le premier qui ait entrelacé les rimes masculines et féminines.

Ma note pourrait être fautive en rapportant la mort de Philibert à l'année 1508. Le Dictionnaire historique énonce que Marguerite épousa en 1508 le duc de Savoie qui mourut trois ans après son mariage. »

Ce manuscrit in-4° relié en veau plein, portant au dos le titre Roman || de Philibert || le Beau, offre au verso du folio de garde l'inscription manuscrite « 60 ff,- 201 feuillets » (*sic*). Mais il compte exactement, outre les gardes, 9 + 202 + 7 folios : 9 folios blancs en tête, dont le second porte des armoiries, et les ex-libris de Bauffrey et de « Mar. advocati », 202 ff. écrits, et 6 folios blancs. Le fol. I contient le prologue, dont voici les premiers vers :

Plume infelice ou stil calamiteux,
Matière obscure, objet poure et piteux,
Dictes pourquoy mon engin peu fertile
Vous tirez de son emprinse utile
Pour le tourner en ce pût traveil
Comment peult tant votre souldain resveil
Que ma main rude outre mon gré rappelez
A votre obseque et tant la compellez
Que force mest buser mon doulx estude
Laisser escrits de noble claritude

Pour la plonger es parfaictes ténèbres
De cas divers violents et funèbres
Plains d'infortune accumulez de deuil
Lardés de pleurs, farsis de larmes d'ueil!
O grief eschange! O nuance odieuse!
Labeur ingrat et euvre tédieuse

et les derniers :

Va se tu peux et point ne te récrée
Jusques avoir fourni ton dur office.
Or voulsist Dieu que ainsi ne se fisse.

Au second folio commence la « narracion » par un dialogue entre « Infortune », « l'acteur », « Jeunesse », etc., dialogues où certains interlocuteurs, entre autres l'acteur, messire Robert « Guaguin » « Albert le Grand », parlent en prose, et les autres, principalement les personnages symboliques, en vers.

Ce poème est-il réellement de J. Lemaire de Belges? est-il, comme le prétend la note citée, inédit?

P.

Nouvelle interprétation d'une pensée de Pascal. — L'un de mes meilleurs étudiants de l'Université de Poitiers, M. Delatouche, m'a proposé pour une Pensée de Pascal expliquée en conférence une nouvelle interprétation qui me semble intéressante et sur laquelle je serais heureux d'avoir l'opinion de quelques-uns de nos confrères.

Il s'agit de la Pensée 5 de l'article VII de Havet (Molinier, t. II, p. 137-138; Michaut, N° 142; Brunschvicg, N° 5), la Pensée bien connue que l'on pourrait appeler « La Montre de Pascal ». L'explication traditionnelle souffre trois grandes difficultés :

1° Il faut faire une grave correction au texte manuscrit de Pascal et supposer qu'il a écrit juste le contraire de ce qu'il voulait dire; ce qui paraît bien difficile à admettre, même en tenant compte de la précipitation habituelle de sa rédaction. Il faut mettre en effet *par règle* au lieu de *sans règle*, d'après Havet et MM. Michaut et Brunschvicg, ou bien *ceux qui n'ont pas de montre* à la place de *ceux qui ont une montre*, d'après Faugère;

2° La Pensée reste foncièrement incomplète : Pascal, après avoir affirmé qu'il y a une règle pour juger des ouvrages, néglige de donner cette règle, ce qui transforme la Pensée en une véritable énigme;

3° D'après la supposition la plus naturelle, Havet pense que cette règle non formulée par le penseur est « la raison ». Mais Pascal a trop souvent étalé la faiblesse et les contradictions de la raison pour qu'une telle explication ne nous soit pas suspecte. M. Brunschvicg lui-même observe à propos de cette Pensée : « Pascal reconnaît ailleurs que la raison est incapable de fournir une règle de ce genre et qu'il en faut revenir au sentiment ». La présente Pensée ainsi comprise serait en effet en contradiction formelle avec la précédente de l'édition Havet (VIII, 4) : « ... Il faudrait avoir *une règle. La raison s'offre* mais elle est ployable à tous sens et *ainsi il n'y en a point.* »

Or, dans cette même Pensée 4, les hommes qui jugent bien, ou par « sentiment », c'est-à-dire par intuition, sont opposés par l'écrivain à ceux qui jugent mal, c'est-à-dire par « fantaisie », la fantaisie ou le caprice individuel n'étant pour lui que la contrefaçon du « sentiment ». Dans la Pensée qui nous occupe, ceux qui jugent mal sont dits aussi juger par « fantaisie » : « ... je me moque de ceux qui disent que... j'en juge par *fantaisie* ». Donc ceux qui jugent bien doivent être, encore ici, ceux qui jugent par « sentiment » ou par intuition, et Pascal a pu très vraisemblablement les désigner par ces mots : « Ceux qui jugent *sans règle* ».

Ainsi cette nouvelle interprétation offrirait trois avantages considérables : 1° laisser intact le texte de Pascal; 2° donner à la Pensée un sens complet; 3° ne pas la mettre en contradiction avec la pensée VII, 4, et en général avec toute la doctrine de l'écrivain [1].

LOUIS ARNOULD.

Taine à Nevers. — Dans son excellente étude sur *Taine*, M. G. Monod nous donne quelques détails sur le très court séjour de Taine à Nevers (du 13 octobre 1851 au 29 mars 1852). Il nous parle de « son succès comme professeur », de « l'attachement de ses élèves », et nous dit que « dans son enseignement il alliait la psychologie à la physiologie ». Si ces lignes tombaient sous les yeux d'un ancien élève de Taine à Nevers et que celui-ci voulût bien recueillir pour moi ses souvenirs d'écolier, et, au cas où il aurait conservé ses notes de cours, me les confier, il me rendrait un très grand service; et je tâcherais de tirer le meilleur parti possible de ces renseignements gracieusement mis à ma disposition dans une étude d'ensemble que je prépare sur *Taine, son œuvre et son influence*.

VICTOR GIRAUD.

1. M. Molinier donne le texte de Pascal sans le corriger, mais sans l'expliquer dans les Notes. Il résume même la Pensée dans l'Index, au mot *Règle*, de cette façon : « Pour juger d'un ouvrage il faut une règle ». N'est-ce point plutôt le contraire que dit Pascal dans le texte adopté par le savant éditeur?

Le Gérant : **Paul Bonnefon.**

Coulommiers. — Imp. P. BRODARD.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

NOTES SUR LES DESSINS DE VICTOR HUGO ACCOMPAGNÉES DE LETTRES INÉDITES

« ... Victor Hugo, s'il n'était pas poète, serait un peintre de premier ordre; il excelle à mêler dans des fantaisies sombres et farouches, les effets de clair obscur de Goya à la terreur architecturale de Piranèse; il sait, au milieu d'ombres menaçantes, ébaucher d'un rayon de lune ou d'un éclat de la foudre, les tours d'un burg demantelé, et sur un rayon livide de soleil couchant, découper en noir la silhouette d'une ville lointaine avec sa série d'aiguilles, de clochers et de beffrois. Bien des décorateurs lui enviraient cette qualité étrange de créer des donjons, des vieilles rues, des châteaux, des églises en ruine, d'un style insolite, d'une architecture inconnue, pleine d'amour et de mystère, dont l'aspect vous oppresse comme un cauchemar[1]... »

Tel est le jugement de Théophile Gautier, qui lui aussi « avait un joli brin de plume à son crayon »[2], a dit un autre poète, sur le *dessinateur* Victor Hugo.

A cette époque, les dessins du maître n'étaient pour ainsi dire connus que de ses seuls amis. En 1840, le *Livre d'étrennes*, édité par Challamel, avait donné deux petites gravures sur bois, une *Vue prise près d'Abbeville* et une *Vue de Strasbourg*. La même année, *la France littéraire* publiait dans sa livraison du 31 mai une *Vue de Lucerne* lithographiée par Durand, et le 9 août une autre lithographie : *Vue prise près d'Abbeville*. *L'Illustration* du

1. *La Presse*, 7 juin 1852.
2. Alfred de Musset, dans le *Mie Prigioni*.

30 septembre 1843 offrait à ses lecteurs une *Vue du Beffroi de Lierre, prise d'Anvers*, gravure sur bois; le même journal, dans son n° du 11 mars 1843, avait déjà reproduit sur bois cinq des *Costumes* indiqués par Victor Hugo pour les Burgraves. Un peu plus tard, le 18 février 1844, *l'Artiste* faisait paraître le *Fac-simile d'une lettre de Victor Hugo* avec un dessin pour le Rhin, gravé sur acier par Challamel, et le 25 août suivant, une eau-forte, gravée par Hedouin : *La vieille ville* [1]. A noter encore *quatre gravures au vernis mou*, exécutées par Marvy pour une loterie de bienfaisance organisée dans les salons de la Place Royale : « Le chat, Saint-Goarshausen — Une plaine, avec un bouquet d'arbres. — Au bord d'un fleuve, un château à quatre grosses tours rondes, sous la pluie. — Une maison à hauts toits superposés, adossée aux ruines d'un château. »

Tels étaient les seuls dessins dont les reproductions eussent pénétré dans le public, lorsque survint le coup d'État du 2 décembre 1851, qui força Victor Hugo à chercher un refuge à l'étranger. M. A. Barbou a raconté dans son livre *Victor Hugo et son temps* (Charpentier, 1881, in-4°), et beaucoup d'autres encore, quelles furent les diverses pérégrinations du poète, son séjour à Bruxelles (14 décembre 1851 — 1er août 1852), puis à Jersey (5 août 1852 — 2 novembre 1855) et son installation définitive à Guernesey en novembre 1855. Je citerai seulement, à titre de curiosité, la lettre d'adieu qu'il envoya à son fils François Victor, alors détenu à la Conciergerie avec les autres rédacteurs de *l'Événement*, lorsque traqué par la police impériale et sa tête mise à prix, il quitta Paris le samedi 13 décembre 1851.

Samedi.

Mon Victor, je n'ai que le temps de [t'écrire] deux lignes. J'arrange ta petite dépense. Ta mère paiera et je la rembourserai sur mon traitement de l'Institut, et j'ai là un peu d'arriéré à toucher.

Embrasse Auguste [2] et Meurice pour moi. Embrasse aussi et bien fort, ta mère et ta sœur, pour nous deux Charles [3]. Serre la main de M. Nefftzer [4]; serre la main de M. Suchet [5] et de tous les captifs [6] auxquels j'envoye le vœu du proscrit.

1. La même eau-forte existe dans la livraison de *Paris à l'Eau-forte* du 13 septembre 1874, gravée par B. Pilète, imp. Delatre. Le dessin est renversé.
2. Auguste Vacquerie.
3. Charles Hugo, son autre fils, en prison depuis quatre mois pour son article sur l'exécution de Montcharmont.
4. Directeur de *La Presse*.
5. Journaliste.
6. Tous les journalistes opposés au coup d'État, arrêtés et emprisonnés à la Conciergerie.

Soigne-toi bien, n'aie pas la fièvre; sois gai et dis à ta sœur que je veux qu'elle soit gaie aussi, cette pauvre chère enfant bien aimée. Chers, je vous aime tous comme si vous n'étiez qu'un, et vous n'êtes qu'un dans mon cœur.

Écris-moi une longue lettre. Baise pour moi la main blanche de madame Paul Meurice.

Malgré ces dangers et ces luttes, Victor Hugo n'en continuait pas moins ses dessins, car, pour lui, ce n'était pas un simple délassement de l'esprit; c'était surtout un *document*, un moyen plus rapide et plus exact que l'écriture, de fixer une vision qui lui traversait l'esprit : un vieux mur démantelé, une ruine de tourelle éveillaient son imagination et sous son crayon prenait aussitôt naissance un de ces châteaux forts en équilibre au sommet d'une roche, une de ces villes fantastiques aux mille clochetons; ou bien, c'était un tronc d'arbre à moitié mort, une branche bizarrement contournée, qui devenait sur le papier ou la toile une forêt d'arbres fatidiques.

Bientôt, quelques nouveaux dessins sont reproduits : *l'Album cosmopolite* de Challamel présente une *Vue de Lierre, prise d'Anvers*, lithographiée par A. Durand d'après *l'Illustration*. *L'Artiste* du 30 février 1855 donne un *crépuscule*, lithographié par J. L. (Laurens) dont le sujet est tiré de « Les Rayons et les Ombres ».

On apprend alors que, le 16 octobre 1859, vient d'éclater aux États-Unis, auprès de Charlestown, un soulèvement en faveur de l'émancipation des nègres; le chef de l'insurrection est un blanc, John Brown. La lutte s'engage, mais abandonné par ceux-là même qui l'avaient mis en avant, il est bientôt fait prisonnier : son procès, commencé le 25 octobre, est terminé le 1er novembre par une condamnation à mort : John Brown devra être exécuté le 2 décembre. De tous côtés arrivent des demandes en grâce et à la nouvelle qu'un sursis est accordé jusqu'au 16 décembre, Victor Hugo adresse le 2 décembre aux États de l'Union une éloquente supplique qui demeure sans effet, car la nouvelle était fausse : John Brown était pendu à Charlestown, au moment même où Victor Hugo écrivait son manifeste.

A cette triste déconvenue, Victor Hugo, saisissant son crayon, dessina en quelques traits une « croix nouvelle » superbe par ses effets d'ombre et de lumière. Son beau-frère, M. Paul Chenay [1], offrit aussitôt de graver cette œuvre; il reçut cette réponse :

1. M. Paul Chenay avait épousé Mlle Julie Foucher, sœur de Mme V. Hugo.

H. H. (Hauteville-House), 1er février [1860].

Votre lettre, mon excellent et cher beau-frère, me touche vivement. J'y trouve toute la grâce de votre cœur affectueux et sincère, et je vous remercie de tant de choses douces et bonnes si bien dites. Ma femme ne partira qu'à la fin de la semaine, vendredi. Je vous fais passer ce petit mot par Julie[1] qui est toujours une des joies les plus aimées et les plus charmantes de notre petit groupe. Pour *Crux Nova*, faites comme vous m'écrivez. Quand la gravure sera terminée, je crois que la meilleure manière d'appeler l'attention, ce sera de placer aux vitres de Susse ou de Goupil, mon dessin et votre *fac-simile*, encadrés côte à côte. Julie, je crois, vous l'a déjà écrit de ma part. Les journaux sympathiques vous aideront certainement...

A bientôt, j'espère. Je vous envoye mon plus cordial et mon plus fraternel serrement de main.

VICTOR HUGO.

Voici comment je vous conseille de placer la légende explicative de l'image : en haut, sur la marge blanche, JOHN BROWN. En bas : CRUX NOVA. Au-dessous de la gravure, en très petit texte : Victor Hugo, pinxit. Paul Chenay, sculpsit.

En même temps que le *John Brown*, M. Paul Chenay avait entrepris la gravure d'un portrait de Victor Hugo, d'après une photographie faite à Guernesey en 1856 : le poète est représenté en buste, de face, la tête appuyée sur son bras droit replié. Victor Hugo lui écrivit :

Hauteville-House, dimanche, 24 juin 1860.

Mon excellent et cher beau-frère, salut. Vous avez fait une fort belle chose que M. Hetzel nous apporte, mon portrait d'après la photographie. Cela est parfait de réalité, de vie, de finesse, de pensée, de regard. Pour que ce fut ce qu'est votre pendu, tout à fait un chef d'œuvre, il suffirait de bien peu de chose. Vous n'auriez qu'à enlever un gonflement qui, peu marqué à la joue gauche (je parle de la gauche et de la droite, non du portrait, mais du spectateur), est très sensible à la joue droite. Quelques retouches comme vous les savez faire enlèveraient cette petite fluxion qui alourdit le bas du visage, rétabliraient la ressemblance absolue avec la photographie et votre portrait serait absolument admirable. Ce n'est rien et c'est tout. Car vous, artiste supérieur, vous connaissez cette loi de l'art : *achever*. En une heure ou deux, vous aurez fait de lui quelque chose d'achevé. Du reste, je vous le répète, toutes vos qualités sont là : couleur, lumière, délicatesse et fermeté du burin. Je vous envoye mon plus cordial bravo.

1. Mme P. Chenay, qui était venue passer quelques semaines avec les proscrits.

Songez bien à ceci : en Allemagne, en Belgique, à Haïti surtout, le *John Brown* serait une très belle affaire. Cela me revient de toutes parts. Parlez-en à notre excellent Hetzel, quand il sera à Paris.

Soyez assez bon pour me renvoyer mon dessin bien réemballé dès que vous aurez une occasion sûre, avec le nombre d'exemplaires de la gravure, que vous pourrez me donner. Je n'ai encore qu'une épreuve d'essai. Si vous n'avez pas d'occasion plus proche, Meurice voudra peut-être bien s'en charger et viendra dans trois mois.

J'embrasse sur les deux joues ma bonne petite Julie et je serre fraternellement vos mains dans les miennes.

V. H.

Les retouches furent faites au portrait, mais j'ignore si les épreuves du John Brown furent envoyées, car un incident s'était produit à Paris. La légende que Victor Hugo indique ci-dessus, n'avait pas été adoptée, et celle définitive était : Dans le dessin, au pied du Gibet, le mot « Ecce », et à l'angle droit, en travers, le fac-simile de signature : « Victor Hugo 1860. » Dans la marge, sous le dessin, en grandes lettres blanches :

PRO CHRISTO. — SICUT CHRISTUS.

John Brown — 2 décembre 1859 — Charlestown.

et au-dessous de la gravure, à chaque angle, en petites capitales : « Victor Hugo, delineavit. » — « Paul Chenay, sculpsit fac-simile. » Plus les noms et adresses des Éditeur et imprimeur. Mais pendant le tirage, l'imprimerie de Drouart, située rue du Fouarre, 11, fut envahie par la police et toutes les épreuves lacérées, sauf une, que j'ai sous les yeux[1]. La censure impériale autorisait le dessin, mais sans aucune légende. On toléra seulement quelques épreuves avec « Ecce ». Les épreuves mises dans le commerce ne portent dans le dessin que la signature de Victor Hugo en fac-simile.

Paul Chenay s'efforçait de répandre cette estampe et demanda l'avis de Victor Hugo, qui lui écrivit :

3 août [1860].

... Je ne sais que vous conseiller quant au John Brown. Marquard vient de faire une excellente affaire avec son livre, avec Haïti. Vous auriez grande probabilité de réussir aussi, mais à ces distances-là, il ne faut rien faire que de parfait. Les Haïtiens distingués qui sont à Paris,

1. Au bas de laquelle est inscrite au crayon cette mention : « Cette épreuve est unique; elle est la seule qui ait échappé à la lacération du tirage qui eut lieu chez l'imprimeur, par ordre ministériel : (signé) PAUL CHENAY. »

pourront vous conseiller et vous renseigner mieux que moi. Suivez leur avis et comptez sur mon concours.

Je suis charmé que vous m'ayez dégonflé la joue; je n'ai de ma vie eu mal aux dents et cette fluxion me semblait de mauvais augure. Je vous remercie de me l'avoir ôtée. Ce portrait maintenant, sera pour vous un chef-d'œuvre de plus. Tout ce que vous faites doit être beau, même quand c'est moi.

Bonne poignée de main.

Quelques mois plus tard, Victor Hugo répondait à Mme Paul Chenay qui lui annonçait son arrivée :

Hauteville-House, 28 octobre 1860.

Les bras sont ouverts, ma bonne petite Julie, et tu seras la bien venue et la bien reçue. Nous recommencerons toutes nos chères habitudes d'il y a un an. Et quand ton mari viendra te chercher, lui aussi trouvera les bras ouverts.

Cette lettre est pour lui comme pour toi ; le temps me manque pour écrire à deux; d'ailleurs, vous n'avez pas le droit d'être autre chose *qu'un*. Dis à ton mari que j'ai été très sensible à sa bonne lettre et à tous les détails qu'il me donne sur ses travaux et ses affaires. Si tu peux nous apporter des *John Brown*, tu nous feras grand plaisir. J'ai fait l'œuvre, ton mari a fait le chef-d'œuvre...

Je vous embrasse fraternellement tous les deux.

V. H.

Mais une telle gravure, qui mesure 60 centimètres sur 35, était de proportions trop considérables et d'un prix trop élevé, pour être véritablement une œuvre de vulgarisation; d'autant plus qu'elle n'était pas accompagnée par la protestation de Victor Hugo auprès des États de l'Union. Pour atteindre le but cherché, Paul Chenay demanda au maître l'autorisation de publier le tout. Victor Hugo lui écrivit alors cette lettre, donnée en fac-simile dans la brochure imprimée :

Hauteville-House, 21 janvier 1861.

Cher monsieur Chenay, vous avez désiré graver mon dessin du *John Brown*; vous désirez aujourd'hui le publier; j'y consens et j'ajoute que je le trouve utile.

John Brown est un héros et un martyr. Sa mort a été un crime; son gibet est une croix. Vous vous souvenez que j'avais écrit au bas du dessin : *Pro christo, sicut christus*. Lorsqu'en décembre 1859, avec une profonde douleur, j'annonçais à l'Amérique la rupture de l'Union comme conséquence de l'assassinat de John Brown, je ne pensais pas

que l'événement dût suivre de si près mes paroles. A l'heure où nous sommes, tout ce qui était dans l'échafaud de John Brown en sort; les fatalités latentes il y a un an, sont maintenant visibles, et l'on peut dès à présent considérer comme consommées la rupture de l'Union américaine, grand malheur, et l'abolition de l'esclavage, immense progrès.

Remettons donc sous les yeux de tous, comme enseignement, le gibet de Charlestown, point de départ de ces graves événements.

Mon dessin, reproduit par votre beau talent, avec une fidélité saisissante, n'a d'autre valeur que ce nom *John Brown*, nom qu'il faut répéter sans cesse aux républicains d'Amérique pour qu'il les ramène au devoir; aux esclaves, pour qu'il les appelle à la liberté.

Je vous serre la main.

VICTOR HUGO.

En attendant que l'impression soit terminée, les grandes gravures furent mises en vente avec le fac-simile de la lettre ci-dessus, et le *Journal de la Librairie* du 9 février 1861 inséra, page 89 de son feuilleton, cette annonce :

Chez Dusacq et Cie, rue de la Victoire, 66.

JOHN BROWN

Dessin de Victor Hugo, gravé en fac-simile par Paul Chenay.
Prix de l'épreuve sur demi grand-aigle : 6 francs.
Avec fac-simile de la dernière lettre de Victor Hugo à M. Chenay.

M. H. Voland se chargea de faire une photographie réduite de l'estampe, pour accompagner la brochure, qui fut mise en vente au mois de mai. Nouvelle annonce au *Journal de la Librairie* du 8 juin 1861, page 442 du feuilleton :

En vente

chez Dentu, éditeur
Palais Royal

chez Dusacq et Cie, éditeurs
Rue de la Victoire, 66.

JOHN BROWN

par VICTOR HUGO.

Oh! va, nous te ferons de belles funérailles.

Grand in-8° de 8 pages avec 1 photographie et 1 lettre autographe de Victor Hugo. — Prix : 2 francs.

Ce dessin de Victor Hugo eut un énorme retentissement et ce succès suggéra à M. Paul Chenay l'idée de graver d'autres dessins du maître. Il demanda et obtint l'autorisation de le faire, et se mit aussitôt au travail. Victor Hugo étant venu passer quelques

semaines en Belgique, M. Paul Chenay le rejoignit et lui apporta ses premiers essais; le poète exprime ainsi son contentement à Mme Paul Chenay :

Bruxelles, 1er mai [1862].

Merci, chère Julie, de ta bonne petite lettre. Tu sais combien je t'aime et combien je désire que tu sois heureuse. Nous avons eu, Charles et moi, une vive joie à serrer la main de ton excellent mari Les fac-simile qu'il m'a apportés sont supérieurement réussis. Qu'il continue ainsi et il aura fait un chef-d'œuvre. Pendant que j'étais avec ton mari, tu étais avec ma femme..... Embrasse-la bien pour moi; je charge ton cher mari de te porter mes tendresses fraternelles.

VICTOR H.

Bientôt les fac-simile des dessins choisis sont terminés et Paul Chenay en demande d'autres. Victor Hugo lui répond :

30 juin [1862].

Vous avez raison de m'aimer un peu, cher M. Chenay, car je vous aime bien, vous et Julie. Je me dépêche de vous dire, en sortant de mon rude et long travail[1], que je vous autorise à graver trois dessins de plus, trois paysages que vous choisirez vous-même; je ne veux *d'aucune caricature*; il importe que l'album reste absolument sérieux. La hardiesse est déjà bien assez grande de publier de mes paysages. Je n'ai nul droit de me mêler à l'art des autres, mais enfin cela vous est agréable et j'ai consenti, tout en protestant. Maintenant, je vous félicite, car vous me traduisez admirablement..... Je continue de me porter à merveille. Si je ne vais pas aux Ardennes, je ne tarderai point à reprendre mon vol à tire-d'aile vers mon rocher. Portez-vous bien de votre côté, mon excellent beau-frère, et ayez autant de courage que vous avez de valeur. J'embrasse ma chère Julie sur ses deux bonnes joues.

Votre ami.

VICTOR H.

Restait à trouver un éditeur, car à cette époque, il était dangereux en France de publier ce qui sortait de la plume de l'auteur de l'*Histoire d'un crime*[2], de *Napoléon le Petit* (1852) et des *Châtiments* (1853). M. Castel eut ce courage; en tête de l'album qu'il a publié, se trouve la lettre que Victor Hugo lui écrivit[3] :

1. La publication de *Les Misérables*, mis en vente par parties, la 1re le 15 mars, les 2e et 3e le 15 mai et les 4e et 5e le 30 juin 1862.

2. Non encore imprimée (elle ne le fut qu'en 1877), mais connue par les rapports des espions qui s'étaient mêlés aux proscrits et par ce qu'en avaient révélé les proscrits eux-mêmes.

3. Cette lettre a été jointe au tome II des *Actes et Paroles*.

Hauteville-House, 5 octobre 1862.

Mon cher monsieur Castel,

Le hasard a fait tomber sous vos yeux quelques espèces d'essais de dessins faits par moi, à des heures de rêverie presqu'inconsciente, avec ce qui restait d'encre dans ma plume, sur des marges ou des couvertures de manuscrits. Ces choses, vous désirez les publier, et l'excellent graveur, M. Paul Chenay, s'offre à en faire les *fac-simile*. Vous me demandez mon consententement. Quel que soit le beau talent de M. Paul Chenay, je crains fort que ces traits de plume quelconques, jetés plus ou moins maladroitement sur le papier, par un bonhomme qui a autre chose à faire, ne cessent d'être des dessins du moment qu'ils auront la prétention d'en être. Vous insistez pourtant et je consens. Ce consentement à ce qui est peut-être un ridicule veut être expliqué; voici donc mes raisons.

J'ai établi depuis quelque temps dans ma maison, à Guernesey, une petite institution de fraternité pratique que je voudrais accroître et surtout propager. Cela est si peu de chose que je puis en parler : c'est un repas hebdomadaire d'enfants indigents..... c'est en songeant à cette petite œuvre, monsieur, que je crois pouvoir faire un sacrifice d'amour-propre et autoriser la publication souhaitée par vous. Le produit de cette publication contribuera à former la liste civile de mes petits enfants indigents[1]...

Publiez donc ces dessins, monsieur Castel, et recevez, avec tous mes vœux pour votre succès, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

VICTOR HUGO.

Survinrent alors des complications d'ordre matériel qui retardèrent l'apparition de l'Album; il devait être mis en vente vers le milieu de l'année 1862, avec une Lettre-Préface par Victor Hugo. La correspondance échangée à ce sujet expliquera les causes de ce retard beaucoup mieux que je ne pourrais le faire. Ajoutez à cela la difficulté des communications, car le Cabinet Noir arrêtait et ouvrait tout ce qui venait de Victor Hugo, ou lui était adressé.

1. Je connais deux photographies bien curieuses de ce « Dîner des Enfants pauvres ». La première a été faite pendant l'été de 1861, probablement par Charles Hugo : Dans le jardin d'Hauteville-House, une table est dressée, autour de laquelle 8 enfants sont assis, avec deux bonnes; Mme Victor Hugo est debout, à droite; au fond, Victor Hugo, et auprès de lui Hennet de Kessler et deux dames; à gauche le pied appuyé sur le barreau d'une chaise et lisant, M. Paul Chenay. — La seconde fut prise par M. Arsène Garnier, photographe à Guernesey, en mai 1869 : dans le même jardin, Victor Hugo, debout sur l'une des premières marches d'un grand escalier de bois a, groupés pittoresquement devant lui sur un tapis, ses 39 pensionnaires du moment.

Victor Hugo à Paul Chenay.

H. H. [Hauteville-House]. 31 octobre [1862].

Merci, mon cher monsieur Chenay, de vos gracieuses et bonnes paroles. Je vous griffonne ce petit mot en hâte. Dites à M. Castel qu'il diminuera beaucoup ses chances de succès en ne paraissant qu'en décembre. Les commandes d'étrennes se font il doit le savoir et on le sait en librairie dès le commencement de novembre. C'est donc à présent qu'il faudrait paraître ou au plus tard le 15 novembre. Envoyez-moi, par retour du courrier, dans une lettre et sans marge, épreuve de mon *portrait*, du *titre* et des *gravures retouchées* par vous sur mes indications. Tout cela doit être plus que prêt; priez M. Castel d'y joindre l'épreuve de ma lettre faisant préface et l'épreuve du titre imprimé et de la couverture. Vous m'enverrez le tout *affranchi* sous enveloppe et je vous le renverrai de mon côté *affranchi*. Cela met *bon à paraître* dans huit jours; il sera donc aisé de publier l'*Album* le 15 novembre. Répondez-moi, je vous prie, mon excellent et cher beau-frère, courrier par courrier. J'apprends avec grand plaisir que vous êtes content de vos affaires. Le succès est dû au talent. Recevez mon plus cordial serrement de main.

V.

Paul Chenay à Victor Hugo.

4 novembre 1862.

Mon cher beau-frère.

Je m'empresse de répondre aux ordres que vous me donnez pour l'album. Castel a dû vous répondre et Claye vous envoyer des épreuves de la lettre et du titre. Il n'y aura pas de couverture pour le moment; l'édition que nous faisons actuellement sera cartonnée et reliée. Je regrette comme vous que nous n'ayons pas pu paraître le 15 de ce mois; mais cela a tenu à des considérations impérieuses contre lesquelles on ne peut pas lutter : le nerf de la guerre et des éditeurs manquait, et Castel, qui est la prudence même, n'a rien voulu commencer avant d'avoir l'assurance de pouvoir remplir ses engagements.

J'ai fait avec le plus grand soin, scrupule même, les retouches que vous m'avez indiquées et qui sont peu de chose. Je viens de l'imprimerie à l'instant même où on s'occupait de préparer les divers papiers. On ne commencera les tirages que demain, mais sans arrêter. Je ne puis vous envoyer des épreuves des planches retouchées, parce que les aciers sont entre les mains des graveurs de lettres. Nous n'avons pas un instant à perdre et je suis obligé de me multiplier pour faire marcher tous ces engourdis. Nous allons lancer les prospectus qui annoncent et préparent, et quelques articles de journaux feront d'avance connaître notre publication en France et à l'étranger.

Je vais m'occuper de faire une retouche au portrait avant de vous

envoyer l'épreuve, ce que je ferai aussitôt que possible; mais on ne pourra arrêter le tirage des planches de dessins. C'est pour cela que je vous prie de vouloir bien m'accorder votre confiance à ce sujet. Je tâcherai de la mériter. Chacun fait ici de son mieux pour tâcher d'être à la hauteur du grand nom qui fera le titre de notre album, et croyez bien que pour ma part, je ne négligerai rien. Pardonnez-moi ce griffonnage fait à la hâte, et permettez-moi de serrer avec tout le respect et la tendresse que je vous porte, l'auguste main que vous me tendez.

Votre tout dévoué.

PAUL CHENAY.

Victor Hugo à M. Claye.

5 novembre 1862.

M. Chenay m'avait parlé de quatre ou cinq dessins qu'il aurait fait graver pour mettre au texte projeté. J'en reçois aujourd'hui *vingt-quatre*. Or, puisqu'il n'y a plus de texte, il n'y a plus lieu même à publier ces quatre ou cinq petits culs de lampe que M. Chenay m'avait montrés. Ces vingt-quatre gravures sur bois n'ont donc plus aucune raison d'être. En outre, elles sont pour la plupart, manquées par le graveur, M. Gérard. Sur ces vingt-quatre, *six* seulement sont possibles, les autres défigureraient et deshonoreraient l'album. Les six possibles sont les numéros 1, 4, 6, 20, 23 et 24.

Mais, en l'absence de texte, comment publier les six gravures sur bois qui doivent être encadrées dans les pages imprimées?

Un *Avant-Propos*, fait par un des deux critiques de salons et de peinture les plus autorisés, M. Th. Gautier ou M. de Saint-Victor, résoudrait peut-être la difficulté. Mais il faudrait que l'auteur de l'Avant-propos consentît à amener et à encadrer les six gravures sur bois dans son texte annonçant l'Album.

Si l'un de ces deux noms ne consent pas à signer l'*Avant-Propos* il faut renoncer à l'Avant-propos et par conséquent aux six gravures. En somme, ces six gravures n'ajoutent rien à l'Album. *Dans aucun cas les dix-huit autres absolument manquées ne doivent paraître.* S'il y a *Avant-Propos*, me renvoyer les six épreuves des six gravures choisies et indiquées par moi, pour être bien sûr qu'il n'y aura pas de méprise. En somme, beaucoup de temps perdu, inconvénient d'avoir fait tant de choses sans me consulter et sans me demander mon autorisation.

Victor Hugo à Paul Chenay.

En hate.

jeudi, 6 novembre 1862.

Cher monsieur Chenay, je vous réponds sur votre lettre même, pour qu'en la relisant vous compreniez vous-même que je n'ai pu la comprendre.

1° J'attendais les épreuves des gravures retouchées. Vous me répondez que les aciers sont dans les mains des graveurs de lettres. Or, je vous avais dit que les lettres devaient être faites sur le modèle LE MATIN, qui est gravé *par vous*. Dans tous les cas, il est impossible que vous n'ayiez pas, vous, au moins une épreuve. C'est cette épreuve-là que vous pouviez et deviez m'envoyer. Je la demandais et *je la demande*.

2° Je demandais épreuve de la *Gravure-titre* faite sur un dessin de moi; pour deuxième ou dixième fois *je demande cette épreuve*.

3° J'attends l'épreuve du portrait.

4° Je n'ai reçu aucune lettre de M. Castel.

5° J'ai reçu une lettre de M. Claye m'envoyant vingt-quatre gravures sur bois, faites à mon insu, dont dix-huit impossibles. Vous avez en ce moment ma note à ce sujet. J'attends votre réponse pour répondre à M. Claye.

6° Est-ce que, outre ma Lettre-Préface, vous préparez un texte? Il était convenu qu'il n'y en aurait pas. Que serait-ce donc que ce texte? Comment se fait-il que je n'aie ni été consulté ni prévenu? Cela me froisse et m'étonne, je vous l'avoue.

7° Je me suis expliqué sur ce texte dans la note que vous avez entre les mains. S'il n'y a pas de texte, il ne doit pas y avoir de gravure sur bois. Au reste, même les six passables gâteraient l'album.

8° Je ne comprends rien à votre mode de publication. Veuillez me l'expliquer. Si l'on fait un Prospectus, il faut me l'envoyer avant de le publier. Qui fera ce prospectus? J'aurais dû être consulté.

Résumé. — Je blâme absolument le tirage commencé sans mon bon à tirer. *Je veux voir épreuve de tout* avant que rien soit tiré. En somme, je suis responsable et engagé dans cette publication. Il a été perdu beaucoup de temps cet été; ce n'est pas une raison pour tout compromettre aujourd'hui par excès de précipitation. Communiquez ma lettre à MM. Claye et Castel.

Bien cordialement à vous.

V. H.

Je vous prie, mon cher beau-frère, faites cette fois ce que je demande. Votre résistance à satisfaire à ma première lettre fait perdre huit jours.

Un envoi fut fait, sur lequel Victor Hugo rédigea aussitôt cette *Note* :

11 novembre [1862].

1° Je reçois les épreuves que je ne demandais pas; je ne reçois pas les épreuves que je demande.

2° Des gravures sur bois sans texte, n'ont aucune raison d'être.

3° Parlons des gravures sur bois, puisque gravures sur bois il y a. Une des deux mémoires se trompe. Quant à moi, je suis sûr de n'avoir vu que six ou sept de ces gravures. Je permettrais ces sept gravures s'il

y avait un texte, mais il a été convenu qu'il n'y aurait pas de texte. Je suis également sûr d'avoir gardé un profond silence quand ces quelques estampes m'ont été montrées : *comme c'était en présence de témoins*, je n'ai pas pu exprimer mon profond étonnement. Cependant, en moi-même, considérant le petit nombre de ces gravures, j'ai passé condamnation.

4° Mais de six ou sept à *vingt-cinq*, il y a loin.

5° Et d'ailleurs, en supposant, ce qui est absolument inexact, que je les eusse vues toutes, m'apporter un fait accompli, m'arriver en dehors de tout consentement et de toute permission de ma part avec vingt-cinq gravures sur bois toutes faites, et cela, sans m'avoir en rien prévenu ni consulté; oublier que, pour que la communication de ce projet fût utile, il fallait qu'elle fût faite *avant* la gravure et non *après*, me forcer la main de cette façon, que signifierait un tel procédé?

6° En somme, j'ai autorisé *douze dessins*; on en a gravé *trente-huit*. — *Vingt-six* sans autorisation.

7° Les gravures de M. Gérard ne sont pas meilleures sur les nouvelles épreuves que sur l'épreuve de M. Claye. Douze ou quinze ne supportent pas le regard. Pourtant, dans mon désir de faire ce qui me semble souhaité, j'en permettrais encore trois, s'il y avait un texte, les n°s 9, 13 et 19 (épreuve Claye). Cela ferait en tout *dix* avec le titre, *Chelles*. Cela ferait dix, je ne pourrais aller au-delà. Les quinze autres, qui sont informes, doivent être absolument rejetées; je répète qu'elles déshonoreraient l'album. Les clichés et bois devront être détruits.

8° Mais ces dix gravures sur bois que je tolèrerais, *on ne peut les placer sans texte*. Or, je ne vois plus aucune raison à ce texte. Ce serait encore un retard ; et, déjà en paraissant le 15 décembre (quand il était si facile en s'occupant de l'album cet été, de paraître le 1er novembre), la vente des étrennes est évidemment manquée.

9° Je ne comprends pas comment la lettre du 7 novembre reçue aujourd'hui, ne s'explique pas sur *le texte* demandé à M. Vacquerie, ni sur la question du texte en elle-même, ni sur ceux auxquels on l'a demandé, ni sur l'étrange idée de lancer des prospectus sans me les communiquer, ni sur les épreuves des retouches, du titre-dessin, et du portrait, que j'attends toujours et que j'ai demandés depuis quinze jours.

10° Les vingt-quatre gravures sur bois que je n'ai point autorisées devront, sous la responsabilité de M. Chenay, être détruites. J'autorise *Chelles*.

Victor Hugo à Paul Chenay.

H.-H. [Hauteville-House], 13 novembre [1862].

Cher monsieur Chenay,

Je reçois votre envoi du 11. Cet envoi fait, il y a douze jours, eût épargné bien des retards. Tout est bien. Les retouches sont réussies. Le

titre d'après mon dessin, portant mon nom, est excellent (ses deux teintes sont bonnes; si j'avais à choisir, je préfèrerais la jaune). Quant au portrait, un mot : le m [masque?] est supérieurement gravé et vous fait honneur; le corps est bossu, bossu par derrière et par devant. Nous avons la photographie modèle sous les yeux; vous avez fait un corps là où il y avait de l'ombre et vous lui avez donné deux bosses[1]. Revoyez et comparez vous-même. Il y aurait deux partis à prendre : ou rectifier le corps d'après l'indication que je vous crayonne *en hate* en indiquant la chaise qui supporte la main; ou vous borner, ce qui vaudrait mieux peut-être, à un médaillon dont je vous envoye la dimension. Choisissez, et envoyez-moi *épreuve* avant de tirer. Vous ne me parlez pas du *prospectus*; ne lancez rien que je ne l'aie vu. Je suis charmé que Th. Gautier fasse les quelques pages de texte; a-t-il consenti à y encadrer les bois? *Si non*, il faut y renoncer. *Si oui*, il faudrait lui remettre *bien vite* les *neuf* bois qui pourront paraître, nos 1, 4, 6, 9, 13, 19, 20, 23 et 24 de l'épreuve Claye; à l'extrême rigueur on pourrait encore y joindre le no 22. Cela ferait *dix* bois pour le texte et *un*, *Chelles*, pour le titre. En tout, *onze*. Les quatorze autres sont impossibles et *les clichés doivent être détruits*, ne l'oubliez pas, mon cher beau-frère. Renvoyez l'épreuve des onze bois que je conserve et que j'autorise, afin d'être bien sûrs qu'il n'y a point de méprise aux bois *prêts*; et, en réservant le portrait pour m'en renvoyer épreuve, vous pouvez tirer vos *aciers* fac-simile.

Envoyez-moi vite le portrait. Écrivez-moi si Th. Gautier accepte d'encadrer les *dix* gravures sur bois dans son texte et si elles lui plaisent. J'écrirai demain à MM. Castel et Claye. Nous voilà enfin revenus au vrai, et je suis heureux de vous serrer la main.

V. H.

On trouve dans *l'Amateur d'Autographes* du 15 janvier 1898, une lettre de V. Hugo à M. Castel, datée du 16 novembre 1862, lettre publiée par les soins de M. Tourneux dans laquelle le maître confirme ses explications.

Théophile Gautier donna son adhésion et fit la Préface, en « encadrant » les vignettes sur bois comme le désirait Victor Hugo. L'Album se trouva ainsi composé :

Un titre avec vignette : *Chelles*, gravée sur bois par Gérard.
Un Portrait de Victor Hugo, gravé sur acier par P. Chenay.

1. Le portrait dont il s'agit ici n'est pas le même que celui dont il est parlé ci-dessus. Ce deuxième portrait est fait d'après une photographie à mi-jambes, prise en 1857, à Guernesey. Victor Hugo est assis, de profil, en travers sur une chaise; le bras gauche s'appuie sur le dossier, la main repliée en avant; le bras droit est appliqué le long du corps, la main droite enfoncée dans la poche du pantalon. — Le médaillon ovale, gravé par M. Paul Chenay, a pour dimensions 60 millimètres sur 52.

Une Préface par Th. Gautier[1] avec *10 vignettes* gravées sur bois par Gérard.

Une Lettre de Victor Hugo à l'éditeur Castel.

Un *Titre-vignette*, gravé sur acier, en couleur, par Paul Chenay.

Douze vignettes gravées en fac-simile sur acier par P. Chenay et tirées en diverses teintes : *Le Ruisseau. La Rivière. Près Dunkerque. Le matin. Souvenir d'un brouillard. Le Fleuve. Un de mes châteaux en Espagne. Homo lapides; nubes Deus. Amica Silentia. Le Château. Le Burg. L'Abbaye.*

Une feuille classement.

Le feuilleton du *Journal de la Librairie*, du 6 décembre 1862, en annonça ainsi l'apparition :

En vente, chez Castel
du 10 au 15 décembre.
Passage de l'Opéra, Galerie de l'Horloge, 21.

DESSINS
DE
VICTOR HUGO

Gravés sur acier par Paul Chenay
Texte par Théophile Gautier
1 beau volume grand in-4° jésus.

Cet ouvrage est à la fois un livre et un album; un livre par le texte coloré et original de Théophile Gautier et un album par les dessins originaux du grand poète, qui se révèle à nous aujourd'hui sous une forme toute nouvelle. Ce double attrait en fait donc l'objet le plus curieux et le plus digne d'être offert en étrennes. Il contient 14 gravures sur acier par Paul Chenay et 11 bois gravés par Gérard. Il est magnifiquement imprimé par Claye, en caractères du XVIe siècle, avec titre en rouge et en noir et relié splendidement. C'est le complément indispensable des Œuvres du Poète.

Prix : 25 francs.

A Guernesey, M. Marquard; à Bruxelles, MM. Frederix, de *l'Indépendance belge*, Victor Joly, du *Sancho*; Madoux, de *l'Étoile belge*; Albert Lacroix, du *Courrier du dimanche*, se chargèrent de la publicité. A Paris, ce furent MM. Paul Chenay, Auguste Vacquerie et Paul Meurice qui s'occupèrent de ce soin; MM. Paul Foucher et Hetzel prêtèrent aussi leur concours.

Le *John Brown* et l'*Album* étaient sur la route du succès quand

1. Jointe depuis 1883 à l'œuvre de Th. Gautier dans le volume des Souvenirs de théâtre et de critique.

Les Misérables parurent et l'enthousiasme qu'ils inspirèrent fit oublier les dessins. Cependant, quelques-uns furent encore reproduits :

En 1863, les *Causes célèbres* (Lebrun, édit.) donnent une gravure sur bois de *John Brown*.

En août 1867, l'*Album autographique* reproduit le *Château de Ruy Gomez*.

L'Artiste du 1er octobre 1867 publie une planche double gravée sur bois, représentant un *Vieux château sur le Rhin*.

Les *Sonnets et Eaux-Fortes* (Lemerre, 1869) sont ornés d'un frontispice gravé à l'eau-forte par Coutry, *l'Éclair*.

*
* *

Le 2 septembre 1870, Napoléon III se rendait à Sedan; le 4, la République était proclamée, et le 5, Victor Hugo rentrait à Paris. Je n'ai point à parler de cette *Année terrible*, mais pendant de longs mois, devant la guerre, l'invasion, la commune, Victor Hugo fut surtout homme et écrivain politiques; il avait dix-huit années d'exil à épancher et l'on ne s'occupa pas de ses dessins. Quatre années se passèrent.

En 1874 paraît à la librairie Rouquette une grande plaquette in-folio, *Sept dessins de Gens de Lettres*, fac-similé à l'eau-forte, par Aglaüs Bouvenne, qui reproduit *le Burg*.

L'édition de l'*Année terrible*, illustré par Flameng, qui fut mise en vente la même année à la librairie C. Lévy, outre les deux vues du *Château de Falkenstein* et de *Vianden*, gravées d'après les esquisses du Maître, devait contenir deux autres dessins qui furent supprimés : *Jeanne, Bruxelles, 13 avril 1871* et le *Rêve de Jeanne*.

C'est alors, au mois de septembre 1875, que M. Ph. Burty fit paraître dans *l'Art* (T. III, p. 32-38), une curieuse étude, très documentée, sur les dessins de Victor Hugo, et accompagnée de 4 reproductions gravées sur bois par Meaulle :

Beffroi qui a sonné la Saint-Barthélemy à Domfront.

La maison des drapeaux, dans la rue des Dômes, à Genève.

Une vieille maison à Blois [1].

Ruines d'un Burg du Moyen-Age, sur les bords du Rhin.

Cette notice remit en honneur les dessins du poète, dont les

1. Reproduit dans la *Galerie contemporaine* (Jouaust, éditeur) pour accompagner l'article de M. Camille Pelletan sur Victor Hugo.

reproductions se multiplièrent peu à peu; dans l'entourage du Maître on désirait beaucoup qu'il veuille bien lui-même en graver quelques-uns; ses panneaux sculptés sont là pour prouver son habileté à manier le burin et le ciseau : « Il eût été bien curieux d'avoir des eaux-fortes de la main de Victor Hugo, nous dit M. Beraldi [1]. M. Burty a essayé d'obtenir que le poète prît au moins pour une fois la pointe et n'a pu réussir à l'obtenir ». « — Cela me passionnerait, répondit Victor Hugo, et me prendrait trop de mon temps. »

La Revue *Paris à l'Eau-Forte* du 19 octobre 1876, donne deux eaux-fortes gravées par Guérard : *Une forêt dans le Bocage* et *Lisière d'un bois vendéen*, tirés de Quatre-Vingt-Treize (p. 203 et 221).

Mais ce qui popularisa le plus les dessins de Victor Hugo, fut l'apparition, en cette même année 1876 d'une nouvelle édition illustrée de ses œuvres, entreprise par l'éditeur Eugène Hugues et continuée jusqu'à ce jour par M. L. Monaque, qui présente ceci de remarquable que des volumes entiers sont ornés de reproductions de dessins du maître, sans compter celles qui sont disseminées un peu partout. En voici le relevé aussi complet qu'il m'a été possible de le faire :

1876. Quatre-Vingt-Treize, 1 volume.

P. 203. *En Vendée. Les forêts.*
221. *La vieille ombre bretonne.*
271. *La Tougue.*

1877. Notre-Dame de Paris, 2 volumes.

« Une des merveilles de Notre-Dame de Paris, c'est la résurrection du Vieux Paris du xve siècle. Ici, l'illustration est vraiement digne du livre... » (Librairie Hugues. Prospectus de Notre-Dame de Paris. Imp. Claye. In-4° de 1 page.)

Tome I, p. 160. *Le mur de Philippe-Auguste.*
— p. 228. *Orient.*
— p. 240. *Renaissance.*
Tome II, p. 72. *Abords du pont Saint-Michel.*

1879. L'Année terrible, 1 vol.

28. *Vols d'oiseaux.*
133. *John Brown.*
200. *Tombeaux en France.*
225. *Vianden.*
249. *Falkensfels.*

1. *Les Graveurs du XIXe siècle*, Paris, Conquet, 1886, in-8, t. IV, p. 167.

1882. Les Travailleurs de la Mer, 1 volume.

« ... Sur le manuscrit original des *Travailleurs de la Mer*, le maître, en marge ou en face de la page écrite, s'amusait à esquisser l'*image* de sa pensée, tous les aspects et tous les drames de la mer, les coups de vent, les rochers, les navires en perdition; ou bien, les rues et les maisons du vieux Guernesey, de Saint-Sampson et de Saint-Malo; ou même les personnages du roman, la face rugueuse de Mess Lethierry, le délicat profil de Deruchette, le noyé sous l'onde livide, la pieuvre vengeresse, les gnômes fantastiques et les paysans ahuris devant les gnômes. Ces précieux dessins composent une illustration toute faite des *Travailleurs de la Mer*, la plus belle et la plus fidèle des illustrations, le peintre interprétant l'écrivain, l'album complétant le livre. Mais avant de publier avec le volume, ces dessins à leur place dans le texte, il a paru qu'il serait utile et intéressant de faire avec soin pour des amis et pour quelques amateurs, un tirage à part des gravures de l'excellent artiste Méaulle, avec les tons et les couleurs reproduisant les sépia et les aquarelles. On a joint aux dessins du manuscrit des *Travailleurs de la Mer* les autres « marines » de Victor Hugo, tous les croquis pour lesquels l'Océan, l'ami de son exil, a posé dix-huit ans devant lui... »

Tel est l'origine du second album de Dessins de Victor Hugo, dont je viens de citer une partie de la Préface :

Les Travailleurs de la Mer, dessins de Victor Hugo, gravure de F. Méaulle, imprimées par F. Mouillot. Paris. Ateliers de reproductions artistiques. 1882. Grand in-4°. Ce recueil, tiré à 80 exemplaires, comprend 52 dessins dont 2 coloriés pour le roman et 12 marines.

1. *Les Travailleurs de la mer*, 1860, Frontispice colorié.
2. *Le rocher Ortach*, teinté.
3. *Le roi des Auxcriniers*, teinté.
4. *Le nain de la nuit*, colorié.
5. *Démon de la mer.*
6. *Figures que font les paysans quand ils voient des sargousets*, teinté.
7. *La Panse : au départ.*
8. *La Panse : dans la brume.*
9. *La Panse : dans le vent.*
10. *La Panse : dans la nuit.*
11. *Guernesey : ruines de la Tour.*
12. *Guernesey : enceinte de Saint-Pierre-Port.*
13. *Guernesey : ancienne chapelle*, teinté.
14. *Guernesey : le Catel.*
15. *Guernesey : Ancien saint Sampson*, teinté.
16. *Guernesey : A Saint-Sampson.*
17. *Guernesey : La maison visionnée.*
18. *Guerseney : Le clocher.*
19. *Vieux Saint-Malo : Le logis à l'escalier*, teinté.
20. *Vieux St-Malo : Près du quai.*

21. *Les vieilles villes normandes.*
22. *Souvenir de Serk.*
23. *Bonne-Nuit Bay.*
24. *Parisien dit Peau-Rouge*, fond vert.
25. *Mess Lethierry*, fond vert.
26. *Deruchette*, fond jaune.
27. *La Durande.*
28. *La Durande : signalée*, teinté.
29. *La Durande : Mer calme.*
30. *La Durande : gros temps*, teinté.
31. *La poupée de la Durande*, fond jaune.
32. *Raillant la vapeur*, fond bleu.
33. *La tourmente : à terre*, teinté.
34. *Tourmente : sous la rafale*, teinté.
35. *Tourmente : arbres tordus*,
36. *Tempête : vue du rivage.*
37. *Tempête : barques fuyant sous le vent*, teinté.
38. *Tempête : en détresse*, teinté.
39. *Tempête : la vague* (ma destinée).
40. *Tempête : naufrage.*
41. *Tempête : la dernière lutte.*
42. *Tempête : sous le flot.*
43. *Tempête : le cormoran.*
44. *Le formidable rocher Douvre apparut.*
45. *Les Douvres*, teinté.
46. *Propriétaire d'un coutre pas du tout fâché de la catastrophe — Autre bonhomme content du malheur*, fond vert.
47. *Clubin sous la lame.*
48. *La pieuvre*, violacé.
49. *Désemparé.*
50. *La Durande après le naufrage.*
51. *L'épave.*
52. *L'esprit de la tempête devant Gilliatt*, fond jaune.

Marines. 53. *Crépuscule*, teinté.
54. *Rayon dans le brouillard.*
55. *Rasant la côte.*
56. *Entre les pointes des rochers.*
57. *Debout sur le flot*, teinté.
58. *Clocher droit, mât penché*, teinté.
59. *Le vent dans les voiles*, fond jaune.
60. *Galères russes, 1714*, fond jaune.
61. *Navires rentrant au port*, fond jaune.
62. *Proue de navire*, fond jaune.
63. *Autre proue de navire*, fond jaune.
64. *Ma destinée* (steamer sur une mer démontée), fond jaune.

Dans le volume, ces dessins sont sans exception tirés en noir, dans le texte, mêlés aux croquis de Vierge et de Chifflart, sauf les n°s 11, 12, 13, 18, 30, 32, 33, 34, 35, 49, 53, 57, 60, non reproduits; le n° 26 est réduit, le n° 27 se trouve deux fois, p. 61, et réduit p. 55; les n°s 46 et 61 ne sont reproduits qu'en partie : « La bataille livrée par l'homme à la mer est la plus saisissante de toutes. L'histoire de Gilliatt et sa lutte grandiose sur le rocher désert, c'est l'histoire de Robinson Crusoë élevée à la suprême puissance de la poésie. Le seul épisode de la pieuvre suffirait à la gloire d'un livre. Et l'illustration de ce chef-d'œuvre est un chef-d'œuvre aussi, car elle est de Victor Hugo lui-même[1]. C'est la

1. Prospectus de la Bibliothèque Nouvelle illustrée, imp. Cusset, 4 p., in-4.

première fois qu'un livre est illustré par son auteur, et quel auteur! »

S. D. Chansons des Rues et des Bois, 1 vol.

Le Nid.

S. D. Chants du Crépuscule, 1 vol.

Frontispice.

1887. Les Misérables, 5 vol.

V. p. 325. *Thénardier*, croquis.

S. D. Les Chatiments, 1 vol.

64. *Paysage.*
145. *Aube.*

Page 64, est reproduite une photographie de Charles Hugo, « *Le Rocher* ».

1889. Choses vues, 1 vol.

81. *Joseph-Henri*, croquis.

1890. Le Rhin, 1 vol.

Titre. Vieux château.
5. *Vieux châteaux sur le Rhin.*
8. *Vieux château.*
9. *Ruines.*
19 et 51. *Paysage.*
25. *Les dames de Meuse.*
26. *Clocher à Givet.*
33. *Paysage.*
39. *La couronne de Charlemagne.*
56. *Andernach.*
59. *Portail de l'église d'Andernach.*
59. *Vue prise à Andernach.*
60. *Châteaux sur le Rhin.* (L'Artiste, 25 août 1845.)
66. *Vieux châteaux.*
69. *Saint-Goar : la souris.*
71. *Saint-Goar.*
72. *Saint-Goar : le chat.*
73. *Autre vue du chat.* (L'Artiste, 18 février 1844.)
74. *Le Reichemberg.* (L'Artiste, 18 février 1844.)
77. *Tour d'église.*
78. *Bacharach : arceaux.*
79. *Bacharach : vieille maison.*
81. *Bacharach : autre maison.*
85. *Château de Furstenberg.*
93. *Château de Falkenburg.*
94. *Hieroglyphe égyptien.*
135. *Bingen.*
138. *Bingen : vieilles maisons.*
140. *Paysage.*
143. *Croquis de la cathédrale de Mayence.*
147. *Flèche de la cathédrale de Mayence.*
154. *Un rocher.*
155. *Château.* (Album Castel, 7.)
161. *Le Pfalz.*
164. *Les châteaux qui se mirent dans le Rhin.*
176. *Un moulin.*
179. *Un gibet.*
180. *Vielle rue.*
181. *Heidelburg.*
184. *Heidenloch.*
187. *Neckarsteinach.*
189. *Schwalbeunest.*
191. *Le petit Geissberg.*

201. *Paysage.*
203. *Strasbourg : vieilles maisons.*
216. *Bâle : flèche de la cathédrale.*
217. *Paysage à Frick.*
221. *Paysage.* (Album Castel, 1.)
224. *Zurich : le lac.*
226. *Vue prise à Zurich.*
230. *Schaff-hausen.*
231. *Paysage.*
233. *Château.*

1894. Alpes et Pyrénées, 1 vol. Tirage de luxe : 20 ex. japon.

3. *Castillo.* (Album Castel, 3.)
15. *Lucerne.* (France littéraire, 31 mai 1840.)
24. *Hieroglyphe.*
29. *Vieille rue des Dômes à Genève.* (L'Art, sept. 1875.)
36. *Bords de la Loire.*
38. *Auprès de Bordeaux.*
39. *Bordeaux : tour Saint-Michel.*
40. *Bordeaux : Campanille de Saint-Michel.*
53. *Bayonne : le vieux château.*
57. *Souvenir de Biarritz.*
65. *Saint-Sébastien : le vieux phare.*
67. *Paysage.*
72. *Le logis à Pasages.*
73. *Niche sous le pont.*
75. *Architecture de rochers.*
78. *La tour du port, à Pasages.*
79. *Ruelle à Pasages.*
83. *Une ruine.*
85. *Vieille mendiante.*
86. *La lampe espagnole.*
87. *Sur la route de Leso.*
91. *Un point de vue.*
93. *Pamplona.*
100. *Un clocher.*
101. *A Pampelune.*
105. *Plan de la cabane.*
106. *Le pont de la tour.*
107. *L'Isle.*
108. *Versant de la montagne.*
109. *Le torrent.*
111. *Un muletier.*
112. *La plaine.*
113. *Luz.*
114. *Pau : vieille maison qui a vu naître Henri IV.*

1895. La Légende des Siècles, 1 vol.

1. *Titre.*

1895. France et Belgique, 1 vol.

Titre : *souvenir de l'abbaye d'Orval.*
9. *Cromlechs.*
15. *Une colossale figure de Napoléon.*
17. *Toitures à Pierrefonds.*
21. *Château de Nogent-le-Rotrou.*
23. *Vieille porte.*
27. *Paysage.*
32. *Clocher.*
34. *Vue de Lierre.* (Illustration, 30 sept. 1843.)
36. *Vieilles maisons.*
37. *Beffroi à Douai.*
39. *Beffroi à Mons.*
41. *Vieilles maisons.*
44. *Vieille tour.*
47. *Gand : le gros canon.*
50. *Plaque sur une maison.*
50. *Souvenir de Bouillon.*
51. *Une araignée.*
52. *Abbaye de Villers.*
55. *Paysage.*
61. *Porte romane à Montreuil.*
62. *L'église de Bernay.*

64. *Le château de Rambures.*
70. *Vieilles maisons.*
77. *La Roche.*
84. *Paysage.*
89. *Vieux château.*
100. *Souvenir de La Rochette.*

Un nouveau tirage de ce livre va prochainement paraître, augmenté de pages inédites sur Nemours et de deux nouveaux dessins, *Souvenirs de l'église et du château de Nemours.*

S. D. Actes et Paroles. Pendant l'exil, 1 vol.

85. *John Brown.*
125. *Une maison du vieux Blois.*

S. D. Actes et Paroles. Depuis l'exil, 1 vol.

73. *Vianden.*

1897. Toute la Lyre, 1 vol.

36. « *Une forge lointaine à l'Angelus répond.* »

Il nous faut maintenant revenir de quelques années en arrière, à l'époque de l'apparition du premier volume de l'édition Hugues, pour continuer cette nomenclature :

Dans le Journal Illustré du 24 mars 1878, on trouve *Un paysage* et une caricature : *Goulatromba* [1].

M. Alfred Barbou, dans son livre Victor Hugo et son temps (Charpentier, 1881, in-4°), nous offre huit reproductions sur bois : *Les bêtises que V. Hugo faisait avant sa naissance. Un classique. Une vieille maison à Blois. Goulatromba. Un château au moyen âge sur le Rhin. Jeannie. John Brown. Château fort.*

Et à l'occasion de la reprise du Roi s'amuse en 1882, la librairie C. Lévy publie une plaquette de Jehan Walter : La Première du Roi s'amuse, ornée de trois fac-simile des dessins du manuscrit : *Le roi s'amuse, acte II. Le roi s'amuse, acte IV. Le dernier bouffon songeant au dernier roi.* Ces trois dessins ont été reproduits dans l'Univers Illustré du 25 novembre 1882.

En 1882 également, le journal Panurge, dans son numéro du 22 octobre, donnait un dessin : *Sarah Bernhardt dans Hernani* qu'il attribue à V. Hugo.

L'année suivante, paraissait une publication collective illustrée : « Couronnement de l'œuvre incomparable du poète et de l'incomparable fête du 26 février 1881 », le Livre d'or de Victor Hugo (Paris, Launette, in-4°), dans laquelle nous trouvons trois reproductions au procédé intercalées dans le texte, et une photogravure hors texte : *Vieux château au bord de la mer.*

1. *L'Illustration* a aussi donné plusieurs bois d'après Victor Hugo.

M. Paul Eudel dans le 4e volume de son HOTEL DROUOT ET LA CURIOSITÉ, 1883-1884, donne p. 385 un *dessin à la plume* et au lavis, daté du 27 août 1838, qui faisait partie de la collection Bovet, vendue au mois de juin 1884.

Le 26 février 1885 est célébré le 83e anniversaire de Victor Hugo. Le supplément du FIGARO du 28 février reproduit *Un château en Espagne*; le COURRIER FRANÇAIS donne plusieurs reproductions : le 1er mars, *Le château de Ruy Gomez*; le 20 avril, *Un vieux carrosse* et l'*Encadrement d'un portrait de V. Hugo*, dessiné par F. Regamey, qui a précédemment été gravé à l'eau-forte. Ces deux derniers dessins reparaissent dans le numéro du 24 mai.

*
* *

Le 22 mai 1885, Victor Hugo mourut. Tous, avons encore présente à la mémoire la préoccupation qui s'était emparée depuis un an des esprits, et combien l'homme et l'œuvre tinrent une haute place dans l'opinion publique, pendant les années qui suivirent cette mort.

Tous les journaux consacrèrent de longs articles à l'Illustre mort et quelques-uns les accompagnèrent de reproductions de dessins :

ILLUSTRATION, 23 mai 1885. *Un château du moyen-âge sur le Rhin.*
VIE MODERNE, 23 mai 1885. *Une vieille maison à Blois.*
MONDE ILLUSTRÉ, 30 mai 1885. *La vague* (*Ma destinée*). *Une proue de navire*, deux dessins tirés du manuscrit des Travailleurs de la mer.
VIE MODERNE, 30 mai 1885. *John Brown.*

Les dessins furent oubliés, jusqu'au jour où une Exposition publique eut lieu, au mois de mai 1888, à la Galerie Georges Petit, au bénéfice de la souscription pour la statue du poète : MM. Georges Hugo, Auguste Vacquerie, Paul Meurice, Philippe Burty, Eug. Gerin, Maxime Dreyfus, L. Knoch et Schaelcher, rassemblèrent les originaux de plus de deux cents dessins, des panneaux peints, des cadres sculptés et gravés, auxquels s'adjoignirent des manuscrits et des Albums de voyage. Dans le FIGARO du 3 mai, M. Albert Wolff écrivit un long article sur cette exposition, article mis en tête du CATALOGUE pour tenir lieu de Préface[1].

1. Paris, Imprimerie Ve Renou et Maulde, in-12.

Là, on a pu se rendre compte véritablement de la faculté surprenante que Victor Hugo avait de traduire sa pensée par le dessin, que ce soit à la plume, au crayon, au pinceau, avec de l'encre ou de la couleur et même à l'aide d'une simple infusion de café, car tout lui était bon. Et l'on peut dire qu'après avoir écrit une œuvre il pouvait lui-même l'illustrer et faire ainsi du même coup deux chefs-d'œuvre.

En novembre 1885, une autre Exposition avait eu lieu au Théâtre des Nations, à l'occasion des représentations de Notre-Dame de Paris, organisée par MM. H. Ballande, E. Max et Ch. Monza. Mais on n'y trouvait à peu près que des livres, des caricatures sur Victor Hugo, des illustrations pour ses œuvres, des statuettes, des photographies et seulement quelques rares dessins. Un catalogue illustré en a été dressé [1].

Enfin, en 1892, la revue l'Art et l'Idée du 20 juillet a publié une étude sur « Victor Hugo par la plume et le crayon », accompagnée de 15 reproductions de dessins dans le texte et de deux planches en héliogravure, comprenant chacune deux vignettes : 1° *Burchard, Château fort.* 2° *Vianden. Clair de lune.*

« Nous avons gardé le souvenir, dit encore M. Beraldi [2], d'articles de journaux qui parlaient de dessins de Victor Hugo reproduits par Bracquemond; il est bon d'avertir ici que ces soi-disant reproductions par Bracquemond n'ont jamais existé et doivent être rangées dans la catégorie des estampes-mythes. »

M. Georges Hugo, peintre et dessinateur lui-même, compte prochainement entreprendre la publication d'un Album de reproductions des dessins et des sculptures du maître, qui formera un curieux complément à l'édition de ses œuvres complètes.

Maurice Clouard.

1. *Musée Victor Hugo*, etc..., Paris, impr. Lapirot et Boullay, in-12.
2. *Les Graveurs du XIXe siecle*, Paris, Conquet, 1886, in-8, t. IV, p. 167.

LES MÉMOIRES RAISONNÉS DE LEFÈVRE DE BEAUVRAY

Il est, à la Bibliothèque nationale, un manuscrit français in-4°, de sept cents pages environ, catalogué sous le n° 10364 et portant cette désignation : *Mémoires anecdotiques de la fin du règne de Louis XVI*... Malgré son titre plein de promesses, il ne paraît avoir éveillé, ni retenu l'attention des curieux; car personne, que je sache, n'a cru devoir en parler; et l'auteur en est resté inconnu, alors qu'il suffisait, pour trouver son nom, de parcourir les premiers feuillets de ce volumineux manuscrit.

A vrai dire, le n° 10364 ne paie pas de mine. Il n'a ni commencement, ni fin; et l'écriture, à part quelques pages, en est trop souvent d'interprétation laborieuse. Les jambages, presque tous identiques, n'offrent cependant aucune consistance; mais les mots, soudés entre eux, forment une masse compacte, dont les caprices de l'orthographe rendent encore la pénétration difficile.

Évidemment, la main qui a tracé ces caractères informes, n'était qu'une simple machine à écrire. Elle obéissait, inconsciente, à une pensée qui lui était étrangère. En effet, l'auteur de ces *Anecdotes* si mal présentées est un aveugle, l'avocat au Parlement Lefèvre de Beauvray, qu'avait piqué depuis longtemps la tarentule littéraire. Et nous ne serions pas autrement étonné qu'il eût pris à dessein pour secrétaire le dernier des manœuvres, après la mésaventure dont il fut victime et dont s'égaya amplement la malignité de ses contemporains.

En collaboration avec l'abbé Irailh, déjà connu par son livre des *Querelles littéraires*, Lefèvre de Beauvray avait composé un roman, l'*Histoire de Miss Honore ou le Vice dupe de lui-même*, auquel la *Correspondance de Grimm* décerne un brevet de médiocrité. Au reste, le livre, conçu d'après l'esthétique anglaise qu'avait importée en France la vogue de *Paméla* et de *Clarisse Harlowe*, n'obtint aucun succès. Lefèvre de Beauvray le désavoua. Il prétendit que son collaborateur en avait changé le dénouement et défiguré le texte. Il se plaignit amèrement du procédé dans l'*Année littéraire* de 1766; et cette *Querelle*, que n'avait pas prévue l'abbé Irailh, se termina par l'épigramme suivante dont Lefèvre de Beau-

vray revendique la paternité, bien que la pointe puisse s'en retourner contre l'auteur :

Ce nouveau livre où l'on s'engage
A divertir en instruisant,
D'un aveugle et d'un clairvoyant
Est, dit-on, le commun ouvrage.
Il est vrai : l'aveugle dictait
Et le clairvoyant écrivait.

Certes de toutes les méthodes de travail la dictée est sans contredit la plus défectueuse; mais les aveugles n'ont pas l'embarras du choix. S'ils parlent la langue des dieux, le mal est moindre : le vers se cristallise en quelque sorte dans leur mémoire, avec sa forme particulière, son rythme obligé, sa cadence sonore. C'est ainsi que des aveugles, dont le nom est sur toutes les lèvres, ont pu dicter ou débiter d'un seul trait de longs poèmes qui avaient atteint déjà la perfection. On a vu même des historiens achever, malgré leur cécité absolue, le monument qui a consacré leur gloire. Il fallait, à vrai dire, des cerveaux organisés aussi puissamment que celui d'Augustin Thierry pour accomplir une pareille tâche : encore avait-elle été facilitée par la condensation des faits historiques en récits pittoresques, quoique rigoureusement exacts.

Mais la composition des *Mémoires* ne saurait s'accommoder d'un tel système. Nous ne parlons pas bien entendu de ces ingénieuses adaptations de notes éparses, de pages incorrectes, de conversations décousues, dont la mode a favorisé si activement depuis quelques années l'abondante production. Nous ne visons ici que les *Mémoires* écrits sous la dictée de leur véritable auteur; et nous estimons qu'ils sont fatalement frappés d'imperfection, si cet auteur est aveugle. La nature ne lui a-t-elle pas refusé la condition essentielle du travail pour l'écrivain qui veut mettre au point ses *Mémoires*, l'action mécanique de la vue? Il faut relire soi-même, ne dût-on les parcourir que du regard, les pages dictées dans le feu de la composition ou sous l'impression de souvenirs restés encore très présents. Que de modifications apportées de ce fait au texte primitif, que de coupures ou d'additions, que d'atténuations ou d'aggravations, résultant de cet examen de revision tout personnel et par cela même interdit aux aveugles!

Ne nous étonnons plus maintenant si, telle qu'elle est, l'œuvre de Lefèvre de Beauvray soutiendrait difficilement l'épreuve de l'impression. Confuse, mal ordonnée, incohérente, elle abonde en répétitions et en redites. Les phrases y sont interminables, embar-

rassées de parenthèses qui en retardent la marche, ou surchargées d'incidentes qui en alourdissent l'allure. La manie des transitions bien ménagées y conduit aux contrastes les plus étranges et aux rapprochements les plus baroques. En outre, l'auteur, qui sacrifie volontiers au goût du temps, c'est-à-dire à la rage de philosopher sur n'importe quel sujet, noie le moindre fait dans le flot d'une phraséologie morale et humanitaire, aussi filandreuse qu'indigeste.

Toutefois, si fatigante qu'elle soit, la lecture de cette prose verbeuse et pâteuse réserve, par intervalles, des surprises qui sont autant de compensations. C'est ainsi que nous avons découvert dans ce fatras des renseignements curieux et inédits sur les hommes du XVIIIe siècle. Nous ne voulons pas exagérer autrement l'importance de ces documents, mais il est permis de leur attribuer quelque valeur, si l'on ne tient pas pour négligeables ceux que nous a laissés l'histoire au jour le jour des dernières années de l'ancien régime. Il eût fallu l'éloquence indignée d'un Saint-Simon pour peindre au vrai l'agonie d'une société déjà en décomposition; mais puisqu'un peuple n'a que la littérature qu'il mérite, le cynisme des gazetiers a suffi à cette oraison funèbre. Les mémoires du temps ne sont-ils pas écrits par les successeurs de Grimm, par les *échotiers* de la *Correspondance secrète*, par les chroniqueurs de Neuwied et du *Courrier de l'Europe*? Certes, Lefèvre de Beauvray n'a pas la verve licencieuse de ces nouvellistes qui s'attardent si volontiers au récit des turpitudes contemporaines; mais il a leur âpreté satirique. Son état d'âme donne un singulier démenti à cette opinion si généralement accréditée que les aveugles sont doux et indulgents. Bien qu'il parle avec complaisance de « la gaîté naturelle à son infirmité », Lefèvre de Beauvray est rarement de bonne humeur. Il n'aime pas son siècle et ne le ménage guère. De 1784 à 1787, c'est-à-dire dans la courte période comprise par ce qui nous reste de ses *Mémoires*, il est bien peu d'hommes que ce misanthrope malgré lui ne critique, ne blâme ou ne flétrisse. Tout au plus en est-il sept ou huit, ses amis, qu'il daigne excepter de cette réprobation générale.

Réserve faite d'un tel esprit de dénigrement et de la forme incorrecte sous laquelle il se produit, les *Mémoires* de Lefèvre de Beauvray présentent, comme nous l'avons dit, un certain intérêt. Par cela seul qu'ils nous révèlent des particularités inconnues sur la fin du XVIIIe siècle, ils méritent d'être tirés de l'oubli. Nous n'en retiendrons bien entendu que les faits relatifs à l'histoire littéraire de l'époque. Mais, avant d'étudier l'œuvre, il importe d'en connaître l'auteur.

I

Toutes les biographies ont consacré quelques lignes à Lefèvre de Beauvray. La liste de ses ouvrages tient certainement plus de place dans ces notices que l'histoire de sa vie. On s'accorde à dire qu'il naquit en 1724, qu'il fut avocat au Parlement, qu'il devint aveugle en 1760 et qu'il mourut dans les dernières années du XVIIIe siècle.

Les *Mémoires* nous renseignent plus amplement sur l'homme, sur sa vie intime, ses relations, ses aptitudes et ses goûts intellectuels.

Lefèvre de Beauvray nous apprend, mais incidemment, qu'il était marié et qu'il avait des enfants. Il cite, parmi ses parents ou alliés, deux magistrats, le procureur du roi Marmottan et un autre procureur du roi au siège de la Connétablie, Procope Couteau, neveu du célèbre docteur et petit-fils du limonadier, deuxième du nom.

Lefèvre de Beauvray, depuis qu'il était atteint de cécité, vivait retiré dans sa maison de Popincourt, dont il se plaît à vanter les charmes. Toutes occasions lui sont bonnes pour célébrer cet asile du sage. Pressentant l'orage qui se forme à l'horizon politique, il signale la rapide éclosion et la multiplicité contagieuse des clubs « tenant leurs assises à couvert ou à découvert » dans Paris : aussi préfère-t-il à leurs stériles agitations le calme fécond de sa retraite. Ce n'est pas une illusion de propriétaire épris de son domaine et glorieux de son entourage. Dans cette partie de la zone suburbaine, occupée alors par les villages de Charonne, de Popincourt, de Ménilmontant, de Belleville, conquise aujourd'hui par l'activité industrielle et peuplée de cités ouvrières, s'élevaient de nombreuses villas, des *folies*, comme on les appelait encore, où se laissaient vivre, sans souci du lendemain, des gens de qualité et des parlementaires, d'opulents financiers et de riches bourgeois, en un mot l'élite de la société parisienne.

Lefèvre de Beauvray cite, parmi ses plus proches voisins, Roslin le fils du fermier général, le trésorier Thierry de Pange un bienfaiteur de l'humanité, Mme de Brimont, une ancienne maîtresse du prince de Conti, restée fidèle au plus inconstant des hommes, et Mme de Tourvois, jadis la Leduc de l'Opéra, qui ne donna certes pas la même satisfaction au comte de Clermont, son amant. Une circonstance toute fortuite, rapportée par nos *Mémoires*, nous apprend le nom d'autres personnages qui demeuraient alors dans le quartier, c'est-à-dire rues Saint-Sébastien, Popincourt, de la

Roquette et des Amandiers. La population s'augmentant de jour en jour, l'église, déjà éloignée, de Sainte-Marguerite, ne pouvait plus suffire aux pieuses exigences de ses paroissiens : aussi quelques-uns d'entre eux, les voisins de notre aveugle, l'abbé de Lattaignant, conseiller à la Grand'chambre, les marquis et baron de Montalembert, le comte de Boines, le marquis de Vignoles, le vicomte de la Tour du Pin, Perrot de Chezelles, directeur de la *Correspondance générale*, avaient-ils signé une requête, pour que l'ancienne église du couvent abandonné des Annonciades devînt une « succursale » de Sainte-Marguerite.

La petite maison de la rue Popincourt vit passer beaucoup de visiteurs, la plupart indifférents, certains désœuvrés, d'autres simplement curieux. Elle n'en eut pas de plus assidus, ni de plus affectueux, que les rares amis de son maître : Procope, le magistrat; M. Hennin, premier commis aux affaires étrangères; Butel-Dumont, le diplomate, et Favart, le vieil auteur dramatique, qui demeurait à Belleville et venait, encore alerte et robuste malgré ses soixante-seize ans, égayer de ses lointains souvenirs la solitude de son amphitryon.

En effet, Lefèvre de Beauvray mettait volontiers à contribution l'esprit ou la mémoire de ses hôtes d'un jour et de ses habitués. Ne pouvant plus continuer ses excursions aux environs de Paris pour « y récolter une ample moisson de faits et d'anecdotes », il attendait, comme feu Mme Doublet, que la cueillette vînt à lui, un peu touffue et un peu mêlée; mais de ce *farrago*, il composait cet autre fouillis qu'il appelle modestement ses *Mémoires raisonnés*. Car, à l'entendre, son journal est une œuvre de sélection philosophique. Comparant ses idées ou ses réflexions avec celles de ses visiteurs, il donne équitablement la préférence aux plus justes et aux plus sages. Il oppose tel récit à tel autre, contrôle chaque version et n'hésite pas à modifier, rectifier, supprimer même toute nouvelle erronée. Il est d'ordinaire sincère et véridique. Ce n'est pas cependant que sa méthode garantisse toujours la sûreté de ses informations : il subit trop l'influence de sa misanthropie; mais il a si peu la conscience de cette servitude qu'il se pique d'être généreux pour les faiblesses d'autrui. En tout cas, ses amis ne croyaient guère à cet excès d'indulgence, puisque, de son aveu même, ils lui reprochaient de vouloir « écrire la chronique scandaleuse de son temps ».

Il est certain qu'il est bien le plus pessimiste des hommes. En 1785, il proteste déjà contre « l'épidémie des journaux » et il se désole de vivre « dans le siècle de fer ». Il serait difficile de déter-

miner ses croyances religieuses : il déteste les « jansénistes » et il exècre les « molinistes ». Il est le précurseur de nos antisémites : ne regrette-t-il pas que « le Trésor public de France » n'ait pas cette ressource suprême des papes en Avignon, de pouvoir pressurer les Juifs quand les caisses sont vides?

Il fut aussi un des prophètes du cataclysme politique et social, prévu d'ailleurs par tant d'observateurs sagaces et judicieux. Tout d'abord, il souhaita ardemment cette « heureuse révolution », qu'il estimait une ère de prospérité nouvelle pour la France; mais il se prit à douter du résultat devant l'homme que sa naissance appelait à diriger cette œuvre de régénération. Aussi, quand il enregistre successivement la convocation de l'Assemblée des notables, la disgrâce de Calonne, le vœu de toute une nation qui croyait trouver dans les États Généraux la panacée universelle, Lefèvre de Beauvray ne peut-il se défendre de la plus mélancolique et de la plus juste des comparaisons :

> Une telle demande ne manquerait pas tôt ou tard d'en amener d'autres plus importantes qui, de conséquence en conséquence, pourraient insensiblement conduire le roi aux extrémités les plus fâcheuses : extrémités dont la perspective ou l'idée seule doit faire trembler, quand on songe surtout aux malheureuses suites qui, dans le dernier siècle, résultèrent pour Charles Ier de la faiblesse qu'eut ce prince infortuné de donner à la mort du comte de Stafford, son principal ministre, son consentement royal, alors vivement sollicité par le Long Parlement; ce qui bientôt acheva de ruiner absolument ses affaires, en dégoûtant de son service, en éloignant de sa personne mille honnêtes gens qui ne pouvaient plus raisonnablement compter sur la constance ou la fermeté d'un pareil maître.

Si cette gigantesque période de douze lignes atteste la perspicacité de l'observateur, elle ne fait pas grand honneur par contre au style du lettré. Les *Mémoires raisonnés* sont écrits en effet dans la langue épaisse et lourde dont nous venons de donner l'échantillon. A vrai dire, les œuvres imprimées de Lefèvre de Beauvray se lisent plus facilement. Ses *Singularités diverses en prose et en vers*, qui datent de 1753, valent mieux que leur réputation. La versification en est simple, aisée, élégante parfois. Mais le terrible régent qu'était le baron Grimm avait pris en grippe notre auteur : « Jetez au feu, dit-il à ses augustes correspondants, le *Monde pacifié*, poème d'un poète qui a le malheur de ressembler à Homère et à Milton, c'est-à-dire d'être aveugle. » Les autres critiques du XVIIIe siècle ne paraissent même pas avoir connu cette victime du

nouvelliste allemand. Seul peut-être avec la *Gazette de Verdun*, le *Journal de Paris* témoigne quelque bienveillance à Lefèvre de Beauvray. Il écrit, en 1778, d'un autre opuscule du publiciste, *Hommages ou vœux patriotiques à la France* : « Cet ouvrage n'est pas sans mérite, mais il n'a pas de protecteurs », déclaration que l'intéressé consigne dans ses *Mémoires* avec une certaine pointe d'amertume. Et qui sait! la dédaigneuse indifférence du public et des lettrés pour le poète ne fut peut-être pas une des moindres causes de sa misanthropie. Les livres s'ajoutaient aux livres, et la gloire, moins encore, la notoriété ne venait pas! De rares exemplaires de ces productions dorment aujourd'hui dans la poussière des bibliothèques; mais que sont devenus ces manuscrits, *les Nouvelles vues* (!) *ou Méditations d'un aveugle émérite* et le *Poème philosophique sur la Nature*, si chers à l'auteur méconnu?

Cette foi robuste dans la vitalité de son œuvre ne fut point, hélas! la dernière de ses chimères. Alliette, le devin à la mode, « le successeur des Mages », qui, lui du moins, sut rester immortel sous le nom anagrammatique du *Grand Etteilla*, lui avait prédit qu'il « atteindrait 1815 ». Lefèvre de Beauvray sourit du pronostic; mais, à l'exemple de tant d'autres philosophes que n'offusquait pas la charlatanerie de l'illuminisme, il acceptait sans répugnance la possibilité d'une échéance prévue par l'astrologie judiciaire. Cette fois encore, l'infaillibilité des sciences occultes fut mise en défaut. L' « aveugle émérite » finit avec le siècle qu'il avait si souvent frappé d'anathème.

II

Les documents, inédits ou peu connus, que nous empruntons aux *Mémoires raisonnés*, se recommandent de deux origines. L'auteur les tirait de son propre fonds ou les tenait de son entourage.

En tout cas nous les allégerons des commentaires et des dissertations dont le narrateur a cru devoir les fortifier et qui n'ajoutent en rien à leur intérêt.

Lefèvre de Beauvray avait reçu ou visité, pratiqué dans l'intimité ou par ricochet, nombre d'écrivains disparus à l'heure où il dictait son journal quotidien.

Le plus illustre de tous, Voltaire, vivait encore dans la mémoire de ses contemporains, malgré que les Français d'alors eussent déjà la réputation, comme ceux d'aujourd'hui, d'oublier vite leurs grands hommes. Et cependant il en était encore de ces Français du XVIIIe siècle — nouveau trait de ressemblance avec certains du

XIXe — pour qui la gloire du philosophe était lettre morte. L'abbé Lebeault de Schosne, secrétaire de Papillon de la Ferté, intendant des Menus, en fit un jour l'expérience. Le hasard l'avait mis en présence de « colons ou cultivateurs du pays de Gex » nouvellement arrivés à Paris.

Il leur parla par hasard de feu Monsieur de Voltaire, comme d'un écrivain fameux dans cette capitale et dans toute l'Europe. Ces bonnes gens parurent fort étonnées d'entendre ainsi vanter les talents et le bel esprit d'un homme uniquement connu de son vivant dans leur province, disaient-elles, par les qualités de son cœur, par les bienfaits multipliés dont il comblait autour de lui tous ceux qu'il savait être dans la peine ou le besoin.

Il en allait de même pour le cardinal de Bernis, ajoute mélancoliquement Lefèvre de Beauvray; les habitants d'Albi ignoraient absolument les titres littéraires de leur archevêque. Entre temps, une singulière rumeur courait dans les salons parisiens. Le corps de Voltaire était transféré, disait-on, au « Nouveau Ferney » près de Pétersbourg, dans un superbe monument élevé à la gloire du Dieu par la Grande Catherine; et les mauvaises langues rappelaient en même temps que l'Impératrice de Russie était devenue folle depuis la mort de Panin, son dernier amant.

Notre aveugle recueille encore sur « le patriarche de Ferney » bien d'autres *racontars* que nous n'avons trouvés nulle part ailleurs. Gobèreau, un ancien secrétaire de Voltaire, dont nous n'avions jamais entendu parler, restitue au cardinal de Bernis une épître à Ganganelli et la chanson du *Pater*, que la voix publique attribuait à l'oncle de Mme Denis. Enfin, cette même voix publique, qui nous paraît surtout un écho de la Chronique scandaleuse, affirme que le libraire Lambert est le fils de Voltaire et de Mme de Graffigny.

Nous préférons à ces anecdotes quelque peu suspectes un fait divers, moins sensationnel, mais certainement authentique et caractérisant à souhait la prestigieuse influence qu'exerçait encore sur l'imagination populaire le souvenir seul du philosophe. Des terre-pleins du boulevard en face le Cadran Bleu, venait de surgir une scène nouvelle, le Théâtre des Bluettes, fondé sous l'invocation de Voltaire. Le nom du maître se détachait en lettres monumentales sur sa façade, accompagné des prétendues armoiries de ce génie universel : des bluettes.

Lefèvre de Beauvray ne parle de Jean-Jacques Rousseau que pour constater l'étrangeté de sa vie, ses « inconséquences », les

bizarreries de son humeur chagrine et la tournure paradoxale de son esprit. Mais s'il a un faible pour les philosophes, il ne méconnaît pas, à l'occasion, le mérite de leurs ennemis : il signale, parmi eux, Néricault Destouches, dont le clan philosophique redoutait les épigrammes et surtout Piron que notre auteur avait fréquenté. Il tenait le poète bourguignon pour « galant homme » et cite un trait ignoré de ses relations avec Voltaire, que nous retrouverons dans un chapitre ultérieur, celui des *Anecdotes de Favart*. Par contre, il n'a qu'en médiocre estime l'encyclopédiste Jaucourt, dont les articles sont « composés de pièces et de morceaux ».

Il donne un souvenir à Fougeret de Monbron, un personnage mystérieux, qui a sa place dans toutes les biographies et que ses pamphlets, le *Cosmopolite* entre autres, désignaient au ressentiment de ses contemporains. Ce Fougeret de Monbron avait été capucin comme Maubert de Gouvest, un aventurier de même vol, dont la vie, non moins agitée, est cependant mieux connue. Jamais époque ne fut plus fertile en caractères de cette trempe; et il importe de noter les traits communs de ressemblance entre ces spadassins de plume, toujours errants et toujours agressifs, gens de lettres par tempérament et chevaliers d'industrie par nécessité. Fougeret de Monbron, qui mourut en 1761, avait espionné dans plusieurs cours, comme jadis le trop fameux abbé Lenglet-Dufresnoy avait rempli le même office, pour le compte de la France, auprès du prince Eugène, dont il était le bibliothécaire. Lefèvre de Beauvray ajoute ce dernier trait à son crayon, qu'en 1742 Fougeret de Monbron abusait de son ascendant sur l'esprit du prince Galitzin, ambassadeur de Russie, pour lui dire les dernières impertinences et le traiter avec le pire des cynismes.

L'Académie française, vue dans les *Mémoires raisonnés*, ne nous offre pas une galerie moins pittoresque d'originaux. Le vieux Moncrif, avec ses raffinements de perversité, ne nous parut jamais plus odieux. Les conseils qu'il donnait à sa fille ne pourraient même pas, dans une traduction latine, revendiquer les privilèges classiques que s'arroge la langue de Juvénal. L'abbé Arnaud, le collaborateur de Suard au *Journal étranger*, était un des coryphées de ce groupe de libres penseurs qui comptait tant de recrues parmi les membres du clergé. Il ne croyait ni à Dieu ni au diable. La mort le trouva insolvable. Il laissa pour tout héritage deux couverts d'argent, alors que ses revenus annuels dépassaient vingt mille francs. L'honnête figure de l'emphatique Thomas nous repose de ces profils de jouisseurs sans vergogne. On sait jusqu'où

allait sa bonté d'âme. Il était le *teinturier* de Necker; et il préféra encourir la disgrâce de son protecteur, le duc de Praslin, plutôt que de supplanter à l'Académie son ami Marmontel. Barthe, l'auteur dramatique, cet homme d'esprit doublé d'un bohème, avait légué tous ses papiers à Thomas : il ne pouvait confier le soin de sa mémoire à un confrère plus consciencieux ni plus désintéressé. La mort empêcha le légataire de recueillir cette succession, la seule fortune que laissât le pauvre Barthe. Le hasard des compétitions académiques faillit amener à quelques mois de là le plus inattendu des contrastes : Calonne, le ministre corrupteur, n'eut-il pas un instant la velléité de briguer le fauteuil de l'incorruptible Thomas?

Vers la même époque, mourait un autre Immortel, qui avait dû son élection autant à la sûreté de ses goûts artistiques qu'à l'agrément de ses connaissances littéraires. C'était le financier Watelet, propriétaire envié du Moulin-Joli, l'amant heureux de Mme Lecomte, l'ami fidèle du mari. Les mémoires du temps se sont maintes fois attendri sur ce modèle achevé du ménage à trois. Lefèvre de Beauvray, qui avait conservé des relations dans le monde de la basoche, en rapporte un épisode profondément comique sur une liaison dont l'immoralité surprenait moins que sa durée. Ne mérite-t-il pas une place d'honneur dans la galerie des époux sans préjugés,

... Ce procureur au Châtelet, le complaisant mari d'une jolie femme, connue depuis longtemps pour être la bonne amie d'un receveur général des finances (auteur d'un poème sur la peinture), maître Lecomte, qui, l'autre jour, montrait ses appartements à l'un de ses confrères et lui faisait remarquer une très belle table couverte d'un riche tapis, en lui disant du ton le plus ingénu :

« C'est là que, depuis douze ans, Mme Lecomte nous fait constamment la chouette à M. Watelet ainsi qu'à moi qui vous parle. »

Watelet ne rencontra pas toujours des cœurs aussi reconnaissants. Fidèle à ses habitudes de Mécène, il avait hébergé dans son hôtel un jeune artiste sans fortune qui devait être un jour le célèbre peintre de fleurs Van Spaëndonck. Il le défrayait largement de ses dépenses, de telle sorte que son protégé pût poursuivre et achever ses études en toute tranquillité. Quand son bienfaiteur mourut, Van Spaëndonck se garda bien d'assister au service funèbre; il partit pour l'Opéra; et comme on s'étonnait de cette singulière façon d'honorer la mémoire du défunt :

« Ah! dit-il, le spectacle d'un tel deuil eût trop affligé mon cœur; j'ai voulu donner un autre cours à mes pensées. »

Ces anecdotes caractéristiques abondent dans l'œuvre de Lefèvre de Beauvray. Notre auteur assistait à la réception académique de l'abbé Trublet en 1761. Il affirme lui avoir entendu commencer ainsi son discours : « Enfin, messieurs!!! » Il est certain que le pauvre abbé, si méchamment persiflé par Voltaire, attendit longtemps son élection ; mais le texte imprimé de son « compliment » ne laisse pas éclater le cri de triomphe qu'avait pu arracher au récipiendaire l'ivresse d'une victoire si chèrement achetée.

En dépit d'une indifférence sceptique, fruit ordinaire du pessimisme à outrance, Lefèvre de Beauvray suit avec intérêt le développement de la vie littéraire, surtout quand sa marche progressive est arrêtée par les règlements inflexibles du barreau parisien. L'illustre Compagnie en conflit avec l'ordre des avocats, quel régal pour un professionnel qu'une infirmité prématurée tient à jamais éloigné du prétoire! A propos de Target dispensé, prétend-il, des visites traditionnelles, il rappelle qu'en 1735 maître Lenormand, un avocat célèbre de l'époque, dut renoncer à solliciter les suffrages académiques pour n'être pas rayé du tableau. Depuis, un rigoriste, resté inconnu, était allé plus loin encore. Il avait déclaré dans un factum que l'exercice de la profession était incompatible avec le culte des lettres. Or, cette publication était attribuée à l'avocat Legouvé : invraisemblance d'autant plus forte, que le grand-père du doyen actuel de l'Académie Française avait écrit la tragédie d'*Attilie*, qui, par parenthèse, ne fut jamais imprimée. Notre anecdotier proteste contre l'intolérance des puritains de l'Ordre; pourquoi, dit-il, un avocat ne peut-il être académicien, alors que les règlements ne lui interdisent pas d'être échevin? Et le narrateur ajoute fort judicieusement que le magistrat municipal, dans l'exercice de ses fonctions, subit parfois le plus humiliant des cérémonials : le prévot des marchands et les échevins n'étaient-ils pas tenus, chaque fois qu'ils étaient admis en présence du roi, de s'agenouiller devant lui?

Grâce aux moyens d'information dont leur rédacteur dispose, les *Mémoires raisonnés* peuvent remonter jusqu'aux premières années du XVIIIe siècle. Ils nous apprennent en effet que le Régent n'était pas seulement un graveur et un compositeur distingué, mais qu'il était encore un chansonnier émérite : les couplets signés d'Haguenier ont été rimés par le duc d'Orléans. Autre révélation : l'abbé de Vertot, cet historien que la légende nous représente écrivant... de chic les sièges les plus mémorables, n'était jamais si

bien inspiré que le jour où il sablait du bourgogne et du champagne. L'abbé de Boismorand n'avait point la passion de la dive bouteille, mais celle du jeu qui ne l'enrichissait pas; aussi jurait-il comme un fiacre chaque fois qu'il perdait. *Sacredieu* était son juron favori; et ses contemporains ne le désignaient plus que sous le nom de l'*abbé Sacredieu*. Mais cet original était doublé d'un érudit; et d'accord avec Collé et Mme Necker, Lefèvre de Beauvray lui attribue la traduction du *Paradis perdu* qui est portée d'ordinaire à l'actif de Dupré de Saint-Maur.

Un autre abbé qui aimait, lui, le vin, le jeu et... mieux encore — le poète badin de Lattaignant pour l'appeler par son nom — figure en bonne place dans ce musée rétrospectif où domine l'élément ecclésiastique. C'était bien le plus léger, le plus étourdi, le plus inconséquent des abbés : l'anecdote que lui prêtent les *Mémoires raisonnés* justifie du reste les épigrammes qu'il dut à ses péchés mignons.

Lattaignant, entrant un jour à l'improviste chez sa maîtresse, y trouve nombreuse compagnie. Sans plus réfléchir, il invite tout le monde à dîner. Ses convives occasionnels étaient à peine réunis autour de la table, que l'un d'eux se lève, le prend à part et l'avertit qu'il va se retirer, suivi d'ailleurs d'une partie de la société.

« Et pourquoi? » demande l'amphitryon stupéfait.

Après bien des hésitations, l'invité fait entendre à son hôte que le bourreau est au nombre des convives.

Lattaignant dut congédier le sinistre personnage : mais quelle corvée et quelle scène à faire pour un homme qui tournait si lestement les couplets dits de Vaudeville!

III

Les gens de lettres qui vivaient, qui écrivaient, qui agissaient, de 1784 à 1787 — dates extrêmes de notre manuscrit — y tiennent comme de juste une tout autre place que les disparus. Certains d'entre eux avaient acquis déjà une telle notoriété qu'on s'explique cette préférence. Comme précurseurs des temps modernes, ils appartiennent encore à notre époque; et il semble que parler d'eux soit toujours de l'actualité.

Beaumarchais était alors à l'apogée de sa gloire et presque au comble de ses vœux. Il triomphait au théâtre, bataillait dans les journaux, se jetait à corps perdu dans le tourbillon des affaires; et sa turbulence fiévreuse passionnait l'opinion publique. La cour et la ville ne s'occupaient que de lui. Or, Beaumarchais adorait la

réclame quelle qu'elle fût et d'où qu'elle vînt. Élogieuse, elle flattait sa vanité; frondeuse, elle stimulait sa verve. On ne discute que les gens de valeur. Mais la publicité a des inconvénients inévitables même pour *Figaro*. Elle éveille la méfiance des gouvernements; et Beaumarchais éprouva les rigueurs administratives comme il avait savouré l'ivresse de la popularité.

Lefèvre de Beauvray a bien compris et mis en lumière cette dualité qui est toute la vie du personnage. Il lui a consacré de longs articles que nous ne chercherons même pas à analyser; ce serait vouloir recommencer une biographie écrite par des plumes autrement autorisées que la nôtre. Nous ne demanderons aux *Mémoires raisonnés* que des particularités dont leur rédacteur fut peut-être seul à connaître. Dès 1761, il avait eu des points de contact avec le fils de l'horloger Caron, favori de Mesdames et déjà grand brasseur d'affaires. Un beau-frère de cet audacieux faiseur, M. de Miron, ancien intendant de Saint-Cyr, qui devait mourir vingt ans plus tard à l'imprimerie de Kehl, avait instamment sollicité Lefèvre de Beauvray, son ami, de coopérer aux travaux de son parent. Mais notre juriste avait formellement refusé, « par sentiment de l'honneur ». L'avenir se chargea de justifier ses appréhensions. Cette lourde erreur financière que fut la publication des œuvres de Voltaire et qui s'appelle l'édition de Kehl, dénote chez Beaumarchais une absence de préjugés que les souscripteurs qualifiaient plus sévèrement. Entre autres griefs formulés par eux contre l'éditeur, nous en relevons un passé jusqu'alors inaperçu et cependant bien significatif. Impatients du retard apporté tous les ans à la publication définitive des œuvres de Voltaire, les souscripteurs protestaient contre les dépenses exagérées qui ajournaient cette échéance : des frais de voiture, que n'avait pas prévus, ou du moins annoncés, le prospectus destiné à lancer l'affaire, entraient, paraît-il, pour une somme considérable dans le bilan de chaque année. On voit que, si quelques-uns de nos conseils d'administration modernes se sont fait une spécialité du même... chapitre, ils n'ont point, en tout cas, le mérite de l'invention.

On sait quel fut le succès du *Mariage de Figaro*, succès de pièce et succès d'argent. Beaumarchais devait le payer cher. Déjà, s'il faut en croire les *Mémoires raisonnés*, il avait failli perdre le bénéfice de l'impression de sa comédie. Trois jeunes gens, spectateurs assidus des premières représentations au Théâtre-Français, avaient simultanément écrit la pièce, pendant que les acteurs la jouaient, et collationné leurs copies pour en assurer l'exactitude. Ce fut

peut-être de cette collaboration indélicate que sortirent les éditions fautives désavouées depuis par l'auteur. De plus cruels déboires attendaient Beaumarchais. Le gouvernement, c'est-à-dire les ministres, ne lui avaient pas pardonné les libres allures ni le franc-parler de Figaro. Ils prirent prétexte de la polémique engagée dans le *Journal de Paris* entre Suard et Beaumarchais pour faire enfermer celui-ci à Saint-Lazare. Cette détention fort courte, mais profondément humiliante pour un homme qui jouait si volontiers au personnage d'importance, nous vaut de Lefèvre de Beauvray certains renseignements complémentaires qui ne sont pas à dédaigner. S'il rapporte les couplets et les épigrammes dont fut criblé le malheureux détenu, il ne paraît pas autrement certain de la prétendue pénitence que le pamphlet et la caricature reprochèrent si méchamment au pensionnaire des Lazaristes. Par contre il fait remonter à la princesse de Lamballe, au comte d'Artois et jusqu'à la reine l'honneur d'une grâce qui n'était qu'un acte de justice. Il nous montre Beaumarchais, peu de jours après sa sortie de prison, entouré et presque fêté au Luxembourg. Mais l'affront subi lui avait laissé de telles rancœurs qu'il voulait partir pour les Indes et qu'il avait donné congé de son hôtel de la rue du Temple. Une lettre de Beaumarchais, publiée dans le livre de M. Bonneville de Marsangy, confirme l'assertion des *Mémoires raisonnés*.

Mais il n'est blessure d'amour-propre que baume d'argent ne parvienne à cicatriser. Louis XVI avait cru atteindre le même but en offrant le cordon de Saint-Michel à Beaumarchais. Or, celui-ci trouvant sans doute la réparation insuffisante, avait « fait la révérence » au prince. Toutefois, il accepta « comme patriote » une pension sur la cassette royale, et mieux encore, une somme de huit cent mille livres pour le règlement définitif de sa créance américaine. Lefèvre de Beauvray prétend que Beaumarchais consacra le montant de cette indemnité à l'acquisition de terres dans le Bordelais. Il en aurait acheté pour douze cent mille livres à M. de Ségur, seigneur de Frans, fils d'un ancien prévôt des marchands de Paris. Ce remploi dut, comme tant d'autres conceptions financières ou industrielles de cet incorrigible spéculateur, rester à l'état de projet; car nous n'en avons trouvé de traces nulle part.

Il semble d'ailleurs qu'après sa sortie de Saint-Lazare, Beaumarchais ait également partagé son activité entre les affaires et le théâtre.

Il s'y trouvait encouragé par le gain considérable qu'il avait retiré du *Mariage de Figaro*. Il prépare, nous disent les *Mémoires raisonnés*, la *Veuve de quarante ans*, ou la *Mort de Figaro*, sans

doute la première incarnation de cette *Mère coupable* qui devait échouer si piteusement quelques années plus tard. Mais, obéissant à un nouveau caprice de son humeur inconstante et brouillonne, Beaumarchais abandonne la comédie commencée pour ne plus s'occuper que de son trop fameux opéra de *Tarare*. La musique de Salieri ne put conjurer la chute de cette incohérente et extravagante bouffonnerie. Et ce désastre remplit d'aise l'âme de Lefèvre de Beauvray. Notre aveugle collectionne avec amour la nouvelle série d'épigrammes qui pleut sur le vaincu : nous en citerons une que nous croyons inédite et dont la pointe repose sur l'anagramme trouvée dans le mot *Tarare*. Déjà, Lefèvre de Beauvray y découvrait *ratera*... la veille de la première représentation. Le lendemain l'épigramme confirmait en ces termes ce fâcheux pronostic :

En vérité, dans ce *Tarare*
Qu'on représente à l'Opéra,
Rien n'est si beau, rien n'est si rare;
Tout, jusqu'au titre, est *errata*.

L'auteur des *Mémoires raisonnés* fait donc cause commune avec les ennemis de Beaumarchais, qui étaient légion. Il apporte même à son réquisitoire une acrimonie qui devient de l'injustice. Il passe sous silence les qualités de l'homme et le talent de l'écrivain, pour ne mettre en relief que les défauts de l'un et les erreurs de l'autre. Il ne voit dans « le citoyen » qu'un banquiste, dans l'auteur dramatique qu'un « plagiaire ». Assurément, l'outrecuidance et l'intransigeance du vigoureux et brillant esprit à qui nous devons le *Mariage de Figaro* étaient insupportables. Et nous comprenons que l'impertinence de ses préfaces ait exaspéré Lefèvre de Beauvray. Elle rappelle le suprême dédain des fournisseurs ordinaires de certain théâtre qui était aussi... libre que celui de Beaumarchais et qui malheureusement ne nous donna jamais de *Mariage de Figaro*. Les modèles de Beaumarchais ne voulaient pas se reconnaître dans un miroir aussi fidèle et criaient à l'invraisemblance :

« Est-ce ma faute à moi, répliquait le peintre trop exact, si je vous vois tels que vous êtes? »

Son Aristarque rencontrait plus juste, quand il flétrissait le tripoteur que n'arrêtait aucun scrupule; et le dernier trait qu'il nous cite de Beaumarchais, trafiquant de vieux parchemins, la dernière anecdote qu'il nous conte de Beaumarchais, propriétaire d'une nouvelle *Folie*, en complètent agréablement l'ondoyante figure.

Le maître « qui appartenait à Florette », est devant cette maison,

de plaisance qu'il a construite à grands frais, sur les confins extrêmes des boulevards, à l'entrée du faubourg Saint-Antoine et non loin de la Bastille. Un passant s'approche, et désigne la villa :

« Le propriétaire est un coquin », dit-il à Beaumarchais qu'il ne connaît pas.

Et l'autre de répondre sans s'émouvoir :

« On le dit. »

Mirabeau, à qui les *Mémoires raisonnés* consacrent par intervalles un alinéa, n'était guère mieux traité de leur auteur et de ses concitoyens. Sa vie romanesque et ses perpétuels démêlés avec son père, l'instabilité de son humeur et les écarts de sa plume, ses appétits déréglés et l'insuffisance de ses ressources annonçaient moins l'homme d'État que l'aventurier. Quand il était sorti de la prison de Vincennes, il était venu demeurer rue de la Roquette; et le hasard avait voulu qu'il eût le même barbier que Lefèvre de Beauvray. Or, notre aveugle, qui ne dédaignait aucun moyen d'information, interrogea le frater sur son nouveau client. Il en apprit un trait qui démontre la merveilleuse organisation cérébrale du futur tribun. Celui-ci dictait cinq lettres à la fois, s'aidant pour cette tâche difficile d'une carte à jouer sur laquelle il avait jeté quelques notes. Qu'on nous permette ici un rapprochement et une digression qui ne seront peut-être pas inopportuns dans une revue d'histoire littéraire. La carte à jouer — et ce jour-là son utilité n'était plus contestable — fut peut-être la première fiche dont se soit servi l'homme de lettres. Molière, disent quelques-uns de ses biographes, fixait sur le dos d'une carte le résultat de ses observations quotidiennes, l'idée d'une scène, la surprise d'un mot plaisant. Le XVIIIe siècle adopta ce système de fiches; et combien de cartes n'avons-nous pas retrouvées dans les archives de la police qui résument autant de dossiers!

Mirabeau n'aurait su rester longtemps à la même place. Après un séjour de courte durée à Londres, il revient à Paris où la rumeur publique, dont Lefèvre de Beauvray se fait l'écho, veut qu'il soit vendu au ministère. Il est vrai que, l'année suivante, il se brouillera avec Calonne qui avait acheté ses services. Dans l'intervalle, il a repris sa course à travers l'Europe, non sans avoir jeté un dernier défi à ses adversaires.

... On assure qu'en partant de Paris pour aller à Berlin et à Pétersbourg, il a pris congé des ennemis qu'il peut avoir dans cette capitale, en leur faisant dire en son nom qu'avant son départ, ils pouvaient tous

se rendre à son logis dans telle rue jusqu'à telle époque, pour lui demander, comme il était dans la disposition lui-même de leur accorder au besoin, toutes les satisfactions imaginables, spécialement au sieur Caron de Beaumarchais qui n'a pas plus que les autres profité de cet avis.

Quatre ans plus tard, c'était une tout autre attitude, c'était un tout autre langage. Le pamphlétaire était devenu législateur. Quand les cartels lui arrivaient nombreux et outrageants, il se croisait les bras et répondait à ses provocateurs :

« Je prends note de vos défis, mais veuillez attendre; aussitôt que mon mandat sera expiré, je rendrai raison à chacun de vous. »

Mirabeau avait compté sans la mort, qui, elle, n'attendit pas.

Mais, de 1786 à 1787, il était encore à chercher sa voie. Ce qui le préoccupait surtout, c'était de satisfaire jusqu'à la satiété ses goûts de luxe et de dépense. A qui lui assurait cet idéal du parfait viveur il ne pouvait donner que sa plume; mais quelle arme terrible! Beaumarchais en fit la triste expérience dans l'affaire des *Eaux de Paris*. Lui, dont la verve satirique avait eu raison de si redoutables adversaires, trembla devant Mirabeau. A vrai dire, sa cause était mauvaise; et comme l'observe fort judicieusement Lefèvre de Beauvray, il avait eu l'imprudence de s'associer, dans sa campagne contre Mirabeau, au plus vil des agioteurs, l'abbé d'Espagnac, fils d'un ancien gouverneur des Invalides.

Avec des qualités moindres, mais avec autant d'audace, de violence et... d'appétits, l'avocat-journaliste Linguet contribuait, comme ces grands polémistes, à l'effondrement final de l'ancien régime. Lui aussi combattait un peu dans tous les camps, écrivait pour tous les partis et plaidait toutes les causes. Lefèvre de Beauvray rappelle ces diverses palinodies et les procès interminables qui fournirent tant de copie aux gazettes du temps. Il pardonne volontiers à Linguet ses tragédies d'antan et son récent persiflage, en pleine audience, contre l'avocat général Séguier; il lui sait même gré de sa *Réponse aux docteurs modernes*, « coup mortel porté aux économistes »; mais il lui reproche amèrement d'être à la solde de l'empereur Joseph qui convoite l'Alsace-Lorraine « son ancien patrimoine ».

Comme toute cette génération de libres esprits, Linguet ne tient pas en place. A leur exemple, il court le monde, même quand il n'est pas sous le coup de poursuites judiciaires. A Paris, cette agitation persiste. Hier, il était à Belleville; aujourd'hui il demeure près de la Place Royale et s'apprête à lutter, au Châtelet,

avec « son style par bonds » contre Panckoucke « le monopoleur ». Entre temps, une nouvelle imprévue vient stupéfier Lefèvre de Beauvray : Beaumarchais et Linguet se sont réconciliés : ils « se sont embrassés » en public. En vérité, pour un homme d'expérience, notre aveugle était bien naïf de s'étonner ainsi. Que de fois, au milieu des conflits où les intérêts et les passions avaient de si furieux démêlés, ces frères ennemis, qu'on appelait déjà des journalistes, abjuraient leurs haines réciproques pour continuer le lendemain à s'entre-déchirer! Est-il besoin d'ajouter que leur exemple n'a été perdu pour personne?

Sous un autre drapeau qu'il devait relever au plus fort de la tempête, se rangeait alors un homme, qui n'était ni moins sensuel, ni moins combatif. C'était l'abbé Maury, prédicateur du roi, que la vogue, toujours croissante, de ses sermons avait conduit à l'Académie. Bien qu'il n'y fût pas officiellement reçu, son élection le faisait déjà considérer comme membre de l'illustre Compagnie. Il en recueillait donc tous les bénéfices; lisez plutôt cette anecdote des *Mémoires raisonnés* :

> Vers les dernières fêtes de Noël 1784, à certain jour, en certain lieu, pour les quêtes des prisonniers, en présence d'une nombreuse assemblée, l'abbé Maury devait prêcher un de ses plus beaux sermons sur l'aumône, affiché publiquement, annoncé même dans plusieurs journaux. Mais ce jour-là, justement, était celui d'un splendide et plantureux repas que M. de Montazet, primat, archevêque de Lyon, devait donner à MM. de l'Académie française dans son palais abbatial de Saint-Victor.
>
> Eh bien, qu'en est-il résulté?
>
> Le voici. Moins ou plus avisé que l'âne de Buridan, qui demeurait toujours indécis entre deux bottes de foin, notre prédicateur balança pendant quelques minutes entre le devoir et le plaisir. Il se détermina enfin pour le second qu'il préféra au premier, sans doute au grand scandale des âmes pieuses et charitables qui l'ont constamment attendu sans le voir venir.

Que voilà bien l'abbé Maury, ce futur prince de l'Église, dont la gourmandise, voire la gloutonnerie, devait si fort égayer les dîners officiels de l'Empire! Mais aussi, quel tempérament de lutteur! A quelques jours de là, dans un sermon prêché à Versailles, il reprochait au roi, s'il faut en croire Lefèvre de Beauvray, de se laisser conduire par ses ministres et par son entourage. On sait que, pendant les grands jours de l'Assemblée nationale, la faiblesse de Louis XVI devint le thème ordinaire des discours enflammés du député Maury.

Un futur compagnon d'armes de l'abbé, le trop fameux Champcenetz, n'était guère plus indulgent pour la Cour : il lui décochait ses couplets les plus atroces. Ce n'était ni l'esprit politique, ni l'indignation qui parlait dans ses vers, mais bien la haine et le cynisme. Un jour qu'il jouait avec le duc de Lauzun à la paume ou au billard, il laissa tomber, par mégarde, une chanson de sa poche. Un indiscret la ramassa; et bientôt tout le monde la répéta. C'étaient des vaudevilles contre la reine, Mme de Polignac et Mme Vigée-Lebrun. Telle est du moins la version des *Mémoires raisonnés*. Les gazettes du temps publient bien à cette date une chanson de Champcenetz; mais elle ne s'attaque pas aux dames de la cour, elle tourne en ridicule le culte des vertus familiales : les jeunes d'alors disent à leurs pères dans un de ces couplets restés classiques :

Vous nous fîtes pour vos péchés
Et vous vivez trop pour les nôtres.

Le gouverneur des Tuileries, M. de Champcenetz le père, demanda l'incarcération de ce fils en peine d'héritage à la Bastille ou à Pierre-en-Cise.

Cette dépravation n'était pas seulement dans les esprits, elle était encore dans les mœurs. Elle avait gagné toutes les classes de la société et s'affirmait par des vices abominables dont certains gentilshommes se faisaient gloire. Lefèvre de Beauvray signale, non sans amertume, une telle perversité.

Il accuse formellement, et avec un luxe de détails qu'il est impossible de reproduire, le marquis de Villette, dont l'infamie n'est que trop démontrée par des rapports de police qui nous sont passés sous les yeux. Il n'est pas jusqu'aux lettres de Voltaire, qui, lues entre les lignes, ne condamnent ce fils adoptif que le philosophe ne craignit pas cependant de marier à *Belle et Bonne*. Si Lefèvre de Beauvray donne des preuves par trop significatives de l'immoralité de Villette, il n'en apporte aucune sur les habitudes du polygraphe Caraccioli et de l'abbé Delille qu'il prétend coutumier du fait. Ce dernier, dit-il, a voulu se faire oublier, en suivant l'ambassadeur de Choiseul-Gouffier à Constantinople.

Au reste, notre aveugle, qui a des trésors de tendresse pour ses confrères en cécité — Pougens entre autres, ami comme lui du compositeur Grétry — se montre injuste et cruel envers le pauvre Delille revenu presque aveugle de Constantinople. Il apprend que l'aimable poète et que l'illustre Lavoisier sont pensionnés tous

deux par le duc d'Orléans. « A quoi bon? dit-il, enveloppant dans la même phrase rageuse le versificateur peu fortuné et le riche fermier-général, ils n'en ont besoin ni l'un ni l'autre. »

Lefèvre de Beauvray poursuit d'une animosité encore plus vive le grand Buffon. Il l'attaque dans sa considération et jusque dans sa gloire. Après l'avoir raillé sur le monument élevé en son honneur et avec son consentement dans le jardin du roi, il lui reproche d'y multiplier les constructions pour mieux écouler le fer de ses forges de Montbard, et d'y créer des emplois pour l'établissement des deux fils qu'il a eus d'une limonadière. Enfin cet impitoyable détracteur de l'homme et du fonctionnaire discute encore le savant; un professeur de philosophie s'apprête, dit-il, à ruiner le système du naturaliste. Quelle peut être la part de la vérité dans ces historiettes sur Buffon, dont « la tête baissait » et qui allait bientôt s'éteindre, si rudement frappé dans ses affections de famille? Nous ne saurions nous prononcer : nous rappellerons seulement que nous avons déjà mis le lecteur en garde contre l'esprit de dénigrement particulier aux *Mémoires raisonnés*. Ils nous paraissent mieux renseignés et plus équitables quand ils parlent de ce groupe d'écrivains qu'on pourrait appeler les *naturalistes du* XVIIIe *siècle*.

La figure la plus curieuse et la mieux accusée de ce trio plus ou moins sympathique est assurément celle du néologue Mercier. Lefèvre de Beauvray s'en préoccupe avec cette attention que les lettrés accordent toujours aux novateurs, bien qu'il critique assez vertement les procédés et le style de l'auteur du *Tableau de Paris*. Il en relève les négligences, les erreurs et les omissions, mais il se plaît à raconter le séjour de Mercier à Neufchâtel. Ce fut là que ce peintre original acheva son *Tableau*, œuvre moins documentaire que déclamatoire. Il reçut dans la même ville la visite du comte d'Œls, frère du roi de Prusse, et fit jouer ses drames sur « le théâtre prétendu italien mais vraiment français » de Neufchâtel. Il faut avoir lu ses pièces pour savoir comment, à quelques scènes près, elles sont dénuées de sens dramatique et prodigieusement ennuyeuses. On doit reconnaître cependant que Mercier avait tellement à cœur la recherche de l'exactitude et de la vérité, qu'il tirait de la réalité même le sujet et les personnages de ses drames. Ainsi — Lefèvre de Beauvray nous l'affirme — l'action de la *Brouette du Vinaigrier* avait pour genèse un fait divers de la première moitié du XVIIIe siècle : les deux héros de la pièce, le père et le fils, vivaient en 1725 à Paris, rue Saint-Paul.

Et, à ce propos, les *Mémoires raisonnés* racontent un plaisant quiproquo entre le *baquet* de Mesmer et la *brouette* de Mercier.

Une dame de condition, protectrice déclarée du Dr Mesmer, outrée d'apprendre qu'un tel jour on devait donner la première représentation des *Docteurs modernes*, comédie mêlée d'ariettes, dans laquelle un maraud de poète avec tant d'irrévérence parle du Dieu de l'art magnétique, fait partir avec un billet pour se rendre au parterre un de ses gens muni par elle d'un énorme sifflet avec ordre de s'en servir à toute outrance, dès qu'il verra paraître sur la scène le mystérieux baquet. On donnait par hasard ce même jour-là pour première pièce la *Brouette de Vinaigrier*, drame sombre ou sérieux du Sieur Mercier, qui ne doit revenir de Neufchâtel à Paris que vers le milieu de l'année prochaine 1785. Effectivement, dès qu'il aperçoit la brouette, que tout bonnement alors il prend pour le baquet, le fidèle émissaire fait entendre son redoutable sifflet tant et si fort que la sentinelle survient, le saisit et le mène au corps de garde.

Là, pour s'excuser ou pour se justifier, il fait d'un ton lamentable et de point en point tout le récit de sa bizarre histoire, récit de la sincérité duquel on s'assure sur l'heure, en dépêchant un exprès vers la dame qui, par son témoignage, confirme celui de son domestique, qu'on relâche aussitôt après cet éclaircissement.

Un autre *naturaliste* de l'époque, Rétif de la Bretonne, qui exaltait le génie de Mercier et que Mercier payait de retour, passe, lui aussi, par les verges de Lefèvre de Beauvray. A maintes reprises, notre auteur tourne en ridicule cet infatigable romancier, qui prétend descendre tantôt de l'empereur Pertinax, tantôt de la branche royale des Courtenay, qui se plaint d'être trompé par sa femme et s'empresse d'écrire quatre volumes sur son malheur conjugal.

Le fils du fermier général, Grimod de la Reynière, était le troisième de ces *réalistes*, plus connu toutefois par ses pasquinades culinaires que par ses traités didactiques sur la gastronomie. Rétif de la Bretonne et lui se cassaient le nez à coups d'encensoir, confondus tous les deux dans leur culte commun pour le Dieu Mercier. Grimod, dit Lefèvre de Beauvray, force presque les gens à venir dîner chez lui; il n'eût tenu qu'à moi d'y être admis, mais je ne veux pas « de liaison avec un homme qui prend tout le monde ».

IV

L'auteur des *Mémoires raisonnés* s'exprime en tout autres termes sur le compte de Favart. On sent que « le bon Monsieur Favart », plus loin « le La Fontaine de l'Opéra-Comique », est l'hôte assidu de la maison, le visiteur impatiemment attendu, le conteur toujours écouté, en un mot, l'ami préféré. D'où ce bouquet d'anec-

dotes, complément des souvenirs et de la correspondance de Favart publiés au commencement de notre siècle, et les seules pages qu'on puisse extraire à peu près textuellement du manuscrit de la Bibliothèque nationale.

Comme tous les vieillards, le septuagénaire de Belleville préfère s'entretenir du passé, de ses contemporains et de ses confrères disparus, de ses débuts et de ses succès. Personne n'ignore ses commencements, les leçons qu'il reçut de l'abbé Nollet et celles qu'il donna, précepteur de dix ans, à un camarade plus âgé que lui. Mais voici une particularité de son enfance que nous croyons inconnue. Il avait écrit, à douze ans, un opéra-comique; et comme il s'en confessait au Père Jésuite qui était son directeur, celui-ci se contenta de lui dire par manière d'exhortation :

« Je vous donne l'absolution si vos pièces sont bonnes; mais je vous déclare damné dans ce monde et dans l'autre, si elles sont mauvaises. »

Le Père jésuite savait bien qu'il ne vouait pas son pénitent aux flammes éternelles. Il avait pressenti l'auteur dramatique, à qui le vieux Le Sage devait décerner quelques années plus tard le brevet de maîtrise, dans une scène pittoresque, dont aurait pu s'inspirer le pinceau fantaisiste d'un Lantara :

Le Sage détestait cordialement les comédiens. Il eut le chagrin de voir trois de ses quatre garçons embrasser cette même profession : Le Sage, dit Pitenec; un second qui ne s'est point fait de réputation; un troisième, le fameux Montménil, mort à près de quarante-huit ans, recommandable par ses mœurs et par son talent. Le quatrième était chanoine du chapitre de Boulogne-sur-Mer et fut l'ami de M. l'abbé de Voisenon, grand vicaire de M. Henriau, évêque de la même ville.

L'auteur de *Gil Blas* était parfaitement sourd. Toutefois, il entendait assez distinctement à l'aide d'un cornet. Il avait encore un autre avantage, c'est qu'il comprenait au mouvement des lèvres, au jeu de la physionomie, tout ce qu'on disait. Quand la conversation paraissait l'intéresser, il braquait son cornet; mais, lorsqu'il s'apercevait que l'on disait des riens, il le quittait, et cela pouvait passer pour une espèce de juste critique.

Il allait tous les jours dans un café de la rue de La Harpe, vis-à-vis du collège d'Harcourt. C'est là que M. Favart père, après avoir fait la *Chercheuse d'esprit*, alla le trouver un jour pour savoir ce qu'il en faisait et lui demander ses conseils.

« Allez, jeune homme, lui dit-il, vous n'avez besoin de moi, ni de mes avis. »

M. Favart se lève les larmes aux yeux et de là se rendit chez un nommé Lefebvre, musicien, ami de Le Sage. Ce musicien les invita tous

deux à dîner. M. Le Sage embrassa tendrement M. Favart, en lui disant qu'il avait eu tort de s'alarmer, et qu'il pouvait voler de ses propres ailes.

Rectifions, en passant, une erreur de Favart, peut-être même de Lefèvre de Beauvray, qui aurait mal entendu le narrateur : Le Sage, au dire de tous ses biographes, avait trois fils et non quatre.

Favart donne un souvenir à Crébillon le père. Il avait pour protectrice une vieille amie du poète tragique, la marquise de Monconseil, une maîtresse femme, qui, malgré ses soixante-quinze ans, n'avait rien perdu de sa vivacité d'esprit. Et il rappelle, avec un attendrissement bien naturel chez un fumeur aussi intrépide, que Crébillon « allumait sa pipe à l'aide d'une agate, présent de la marquise de Monconseil ». Si nous n'avons pas négligé une anecdote qui paraîtra sans doute puérile au lecteur, c'est qu'elle ajoute un trait de plus à cette étrange figure de l'auteur de *Rhadamiste*, écrivant ses compositions macabres, dans un grenier, au milieu de ses chiens et de ses chats, et sous les battements d'ailes d'un corbeau familier.

« Papa Favart » parle plus longuement de Crébillon le fils. Tous deux étaient en relations assez suivies :

Crébillon le fils, dans la société, se rencontrait souvent avec M. Favart qu'il traitait sans façon de bête et qui lui répondit un jour par ce couplet in-promptu :

Tu dis que je suis bête,
Mon ami Crébillon ;
Le reproche est honnête
Et n'est pas sans raison.
Tu dis que je suis bête ;
Il est vrai, j'applaudis
Tout ce que tu dis[1].

Crébillon le fils n'avait pas seulement l'impertinence du romancier qui plaît aux dames : il en avait aussi la fatuité. Il se croyait irrésistible, malgré qu'il eût doublé le cap de la soixantaine. Cette suffisance fut, au dire de Favart, la cause de sa mort, cause jusqu'alors ignorée, puisque Victor Fournel a reconnu lui-même qu'un mystère inexpliqué avait plané sur « les derniers moments » de Crébillon fils.

1. Dans les trois volumes des *Mémoires et Correspondance littéraires dramatiques et anecdotiques de C. S. Favart*, publiés à Paris en 1808, volumes que nous avons rapprochés, bien entendu, du manuscrit 10364, nous n'avons trouvé que cette historiette commune aux deux recueils ; si nous l'avons insérée, c'est que l'éditeur Favart, le petit-fils, l'attribue à Crébillon *le père* : nous préférons l'attribution de Lefèvre de Beauvray.

Un plaisant a dit, au sujet de MM. Crébillon père et fils, que le premier était un grand homme, et le second un homme grand, pourvu d'ailleurs d'une belle figure. Celui-ci se piquait assez généralement de plaire aux dames et quelquefois il y réussissait. Dans un certain âge, on l'a même vu mettre du rouge.

Un jour qu'il était à l'amphithéâtre de l'Opéra, placé près d'une dame dont il était connu, cette dernière s'avise de faire pompeusement son éloge en feignant de ne pas le connaître :

« Cet auteur, disait-elle, doit être un homme aimable et je serais charmée de me lier avec lui; je suis persuadée que je gagnerais infiniment. »

A ces mots, Crébillon ne se sent pas de joie.

... Il se rengorge, se lève gravement et se nomme. La dame se récrie de plus belle, redouble ses compliments et le prie avec instance de venir le soir même souper avec elle. Il accepte volontiers l'invitation. Le souper se passe gaiement à la satisfaction de l'un et de l'autre; nouveaux engagements pris pour le lendemain et successivement pour les jours suivants; efforts et dépenses extraordinaires tant d'esprit que de corps du côté de Crébillon qui n'épargne pas même sa bourse. Tout se passe à merveille entre eux, jusqu'à ce qu'enfin notre brave héros rencontre un jour chez la dame un certain matamore, qui, le toisant des pieds jusqu'à la tête, lui demande ce qu'il fait dans cette maison, et qui, mécontent de sa réponse un peu trop leste à son avis, le prie sans façon d'en sortir par la fenêtre ou par la porte. En même temps le spadassin le pousse dehors assez brutalement, en appliquant sur son dos plusieurs coups de canne.

Que pouvait, malgré tout son courage, faire Crébillon, âgé de soixante-cinq ans, contre un jeune homme vigoureux? Le parti qu'il prend est celui de la retraite en oubliant sa Dulcinée, mais non sans regretter un peu tous les sacrifices qu'il pouvait avoir faits pour elle.

Pour faire trêve à ses chagrins, il va se promener sur le quai des Augustins, s'amuse à bouquiner et gagne un rhume considérable, causé par un vent très froid qui régnait alors. Le lendemain, il vient à Belleville dîner chez M. Favart où se trouvaient l'abbé de La Porte, M. de Cotinski, ministre plénipotentiaire de Russie à la cour de France, Mlle Desglands, ancienne actrice du Théâtre-Italien, et Mlle d'Arimath, ci-devant actrice à l'Opéra-Comique.

Crébillon ne mangea pas et trouva qu'il faisait très froid quoiqu'il fît très chaud. Plus le brasier était ardent, plus il grelottait. La conversation roulait sur le Purgatoire et sur le Paradis dont Mlle d'Arimath parlait un peu lestement. Alors, Crébillon se ranime et lui dit :

« Mademoiselle, si vous ne voulez pas du Paradis, au moins n'en dégoûtez pas les autres. »

Ce furent à peu près là ses dernières paroles. Il monta dans une voiture, se fit mener à son logis et mourut deux jours après.

La fin de Piron est moins romanesque, mais elle est caractérisée par un épisode auquel nous avions déjà fait allusion en parlant de cet ami commun de Favart et de Lefèvre de Beauvray.

Piron, quelque temps avant de mourir, laissa plusieurs épigrammes contre Voltaire entre les mains de Mme Capron, sa nièce, en lui recommandant de les rendre publiques, au cas que Voltaire s'avisât d'écrire contre sa mémoire, et de les supprimer entièrement dans le cas contraire. Ces épigrammes, avec l'intention de l'auteur, furent communiquées à Voltaire, qui toujours a gardé leplus profond silence sur Piron depuis sa mort. Aussi les épigrammes n'ont-elles jamais été publiées.

Très adroitement — et ce trait fait honneur aux deux amis — Lefèvre de Beauvray rapporte des confidences de Favart, qui sont en même temps des nouvelles littéraires et le juste panégyrique du patriarche de Belleville.

Un fournisseur du Théâtre de la Foire, Fuzelier, en mourant, avait légué tous ses papiers à M. Favart père. Parmi ces papiers se trouvait entre autres un ouvrage manuscrit du poète Roi, dont la suppression était de la plus grande conséquence pour celui-ci. M. Favart, rencontrant cet écrit sous sa main, le jette aussitôt dans le feu. Roi, quelques jours après, se rend chez M. Favart, auquel il fait part de ses craintes à ce sujet, et qui l'informe de l'usage qu'il a fait de l'écrit en question, à la grande satisfaction de Roi qui l'en remercie très affectueusement.

On avait fait, dans le temps, contre M. Pesselier (un poète financier) des vers satiriques, dont on envoya plusieurs exemplaires à M. Favart qui les jeta de même au feu. Pesselier lui demande, peu de temps après, s'il a quelque connaissance de ces mêmes vers; et ce dernier le soulage beaucoup en lui disant le peu de cas qu'il en a fait en les sacrifiant au dieu Vulcain.

Cet excellent homme, si affable et si complaisant, dont l'indélicatesse d'un notaire, emportant presque toute sa fortune, ne put altérer la gaîté, ne fut que trop souvent payé d'ingratitude.

L'auteur dramatique Sainte-Foix, un bretteur qui n'avait jamais su apprivoiser Minerve, prie un jour Favart de lui composer des vers. Le fournisseur attitré de l'Opéra-Comique s'exécute de bonne grâce. Mais cette poésie de commande n'a pas l'heur de plaire à Sainte-Foix qui la soumet à l'examen d'un de ses confrères, l'auteur tragique Morand. Favart, mécontent du procédé, s'en plaint, mais sans aigreur, à son obligé. Celui-ci, au contraire, s'irrite, s'emporte et brutalise presque le pauvre Favart en plein foyer de la Comédie-Italienne.

Il jouait, en vérité, de malheur avec ses collaborations, voulues ou forcées, l'homme qui écrivait, à lui seul, des pièces si charmantes de bonhomie et si vibrantes de gaîté! Les comédiens italiens viennent de donner le *Prix de Cythère* : les deux auteurs sont nommés, Favart et le « marquis de P*** ».

« Eh! mais, dit au premier Bertin, le trésorier, qui était, lui aussi, librettiste à ses heures, le marquis de P*** n'a pas écrit une seule ligne de votre opéra-comique.

— Pardon, tels couplets...

— Allons donc, vous les trouverez tout au long dans les œuvres de Pavillon, le poète du XVIIe siècle. »

Le comte de Caylus, qui avait beaucoup d'esprit, mais qui s'appropriait volontiers celui des autres, eût revendiqué comme sienne une des meilleures comédies de Favart, sans l'intervention de Mlle du Ronceray, la future femme de l'auteur. Cette fine mouche s'y prit de telle sorte que le comte de Caylus ne pût obtenir une copie de la *Chercheuse d'Esprit* qu'il eût fait certainement imprimer sous son nom.

Avec tous ses contemporains d'ailleurs, Lefèvre de Beauvray signale la très grande et très salutaire influence qu'exerçait Mme Favart sur la volonté de son mari. Notre mémorialiste l'apprit à ses dépens. Il insistait pour que son ami portât *Soliman II* (les *Trois Sultanes*) à la Comédie-Française. Mme Favart s'y opposa énergiquement et rompit même en visière à cet autre M. Robert qui se mêlait de mettre le doigt entre le bois et l'écorce. Ses raisons étaient des plus légitimes : elle était l'étoile de la Comédie-Italienne; son mari n'écrivait que pour elle, et il irait la priver de ce joli rôle de Roxelane, si bien ajusté à sa taille, pour le confier à une grande coquette du Théâtre-Français!

Étant donnée l'intimité dans laquelle Favart avait vécu avec Voisenon, l'oncle de sa femme, on aurait pu s'attendre à quelques révélations piquantes de la part du neveu sur cet abbé galant et libertin. Les *Anecdotes* en parlent fort peu : elles nous disent cependant que la *Coquette fixée*, une des meilleures comédies de Voisenon, fut retouchée trois fois, sur l'avis et peut-être avec la collaboration de Mlle Quinault, l'amie du jeune abbé. A titre de contraste sans doute, elles nous apprennent cet épisode ignoré de la vieillesse du pécheur repentant, sinon converti :

Feu M. l'abbé de Voisenon, qui pour directeur ordinaire avait le célèbre P. de la Neuville, qu'il faisait précipitamment appeler pour peu qu'il se sentît malade ou seulement indisposé, soit à la ville, soit à

la campagne, éprouvant un jour des remords de ce qu'il avait été quelque temps sans dire son bréviaire, écrit au pape pour en obtenir l'absolution que le saint Père accorde à ses instances, en lui prescrivant toutefois pour pénitence de distribuer aux pauvres 2000 écus sur les revenus de ses bénéfices, pénitence dont M. l'abbé s'est fidèlement acquitté par la suite.

En réalité, Voisenon, âgé et valétudinaire, était sous l'empire de cette obsession, commune à tant d'autres viveurs de son espèce, que Louis XV avait appelée dans une heure de défaillance « la peur du diable ». C'est un fait digne de remarque, combien de libres penseurs se passionnèrent pour l'étude des sciences occultes. D'ailleurs, de vrais croyants, d'une piété solide et éclairée, s'en inquiétaient autant que les esprits forts. L'anecdote suivante ne laisse pas que d'être concluante :

M. Favart nous disait hier qu'il avait connu dans sa jeunesse un particulier qui se vantait d'avoir fait un pacte avec le diable, pacte en conséquence duquel cet homme s'évertuait de temps en temps de produire des effets plus ou moins extraordinaires en présence de quelques gens dont il fascinait les yeux et dont il mettait par ce moyen la crédulité comme la bourse à contribution.

Un jour, témoin de ces prétendus prodiges, le naïf auteur de la *Chercheuse d'esprit*, auquel il n'en imposait point, se rend de très bonne heure chez le prétendu magicien, lui déclare absolument qu'il veut voir le diable en personne, déroute le faux thaumaturge par son air ferme et décidé, déconcerte toutes ses ruses, détruit toutes ses objections et l'amène finalement au point de lui dire confidemment et sans aucune réserve son véritable secret.

M. Favart, après l'avoir appris, essaye quelque temps ensuite de le mettre lui-même en œuvre devant une assemblée assez nombreuse dans laquelle se trouvait le libraire Ribou, le janséniste abbé Pucelle et les historiens du Théâtre-Français, les frères Parfaict.

Cet essai fit une telle impression sur la plupart des spectateurs, que le Bibliopole, durant toute la nuit, fut agité par des ruses diaboliques et que l'un des deux frères, en rentrant chez lui, pressé par sa conscience timorée, envoya chercher aussitôt son confesseur pour recevoir de lui des secours spirituels dont le nouveau converti s'était fort bien passé pendant le cours de plusieurs années.

Tous ces phénomènes d'hypnotisme et de suggestion, dont il serait facile cependant de découvrir quelques traces dans l'œuvre de Favart, n'étaient encore que la moindre de ses préoccupations. Aussi bien cet homme infatigable, qui remplissait dans sa troupe le triple métier de directeur, de comédien et d'auteur, avait des

soucis autrement pressants. Pourrait-on croire que ce « faiseur d'opéras-comiques » eût un jour maille à partir avec l'administration? L'archevêque de Paris s'indigna qu'un historien eût mis à la scène un sujet tiré de l'Écriture sainte, la touchante idylle de *Rutz et Booz*; et la censure obligea l'auteur à changer ce titre contre celui des *Moissonneurs*. Les artistes suscitaient à Favart des difficultés d'une autre nature :

M. Favart, un des directeurs de l'Opéra-Comique, pour obvier aux inconvénients qui résultaient chaque jour de la grossesse des jeunes actrices, avait sagement décidé que toutes celles qui se trouveraient désormais dans ce cas, ne toucheraient point d'argent dans toute la durée de leurs couches. La demoiselle N... maîtresse du sieur Anseaume, secrétaire-souffleur de la Comédie-Italienne, encourt et subit effectivement cette peine qui n'était nullement comminatoire. Mais, au bout de l'année théâtrale, l'honnête directeur mande chez lui la demoiselle et lui remet, en présence de son amant, une somme équivalente à celle dont elle avait été quelque temps privée en vertu du règlement en question.

La meilleure comédienne de l'Opéra-Comique avait attiré, et au directeur, et à l'entreprise, des « inconvénients » autrement sérieux. On sait la folle passion du maréchal de Saxe pour Mlle Du Ronceray-Chantilly devenue Mme Favart, l'emprisonnement de la jeune femme au couvent du Grand-Andely, la fuite du mari et les disgrâces sans nombre du couple infortuné. Les *Mémoires raisonnés* se taisent sur les péripéties de ce drame intime, que devait révéler le rapport de l'inspecteur Meusnier, trouvé dans le pillage des *Archives de la Bastille*. Une seule allusion, et encore bien détournée, à ce coup de force, indigne d'un homme tel que Maurice de Saxe, nous apprend par suite de quel honteux marchandage, le vainqueur de Fontenoy mit en déroute le directeur de ses comédiens de campagne :

A propos de M. Favart, n'oublions pas de parler ici d'une réconciliation singulière opérée un jour entre M. le Maréchal de Saxe et M. le comte d'Argenson, ministre de la guerre, au moyen d'un sacrifice qu'ils se firent l'un à l'autre de leurs amis ou de leurs protégés respectifs, lettre de cachet exigée et même obtenue contre Favart par le maréchal, en échange d'une autre condition de la part du ministre.

Favart eut en effet toute sa vie cette faiblesse, si excusable chez les petits et chez les humbles, de rechercher l'intimité des grands seigneurs. Sa rondeur qui n'excluait pas la finesse et sa naïveté,

empreinte de malice, plaisaient aux gens de qualité toujours curieux des bruits de coulisses. Sa correspondance nous dit assez l'accueil qu'il recevait à la table des grands; mais elle se tait d'ordinaire sur ses mécomptes. Un de ceux qui lui tinrent le plus au cœur et dont il se plaignit à son ami Lefèvre de Beauvray, lui vint d'un de ses plus chauds protecteurs, le duc de Choiseul. Le fastueux ministre de Louis XV, qui avait donné à la Comédie-Italienne le terrain où se reconstruit pour la troisième fois l'Opéra-Comique, avait promis à Favart une maison près du théâtre. Or, le duc de Choiseul ne trouva jamais le temps de tenir parole à son comédien favori.

Nous avons dit et démontré que l'ermite de Belleville, dans ses entretiens avec le solitaire de Popincourt, remontait plus volontiers le cours du passé qu'il ne s'arrêtait aux hommes et aux choses du présent. Toutefois, cette règle supportait quelques exceptions. C'est ainsi que l'inépuisable conteur donne cette impression d'un écrivain alors fort à la mode :

M. Marmontel, l'un des 40 de l'Académie française, a passé, dans le temps, pour être l'amant secret de la petite Lolotte, d'abord maîtresse, ensuite épouse de feu M. le comte d'Herouville si connu dans le monde par ses projets plus ou moins chimériques en plus d'un genre.

Certes, les *Mémoires* de Marmontel, publiés douze ans après la mort de Favart, contiennent des pages fort élogieuses sur l'aimable et infortunée Lolotte, qui avait eu pour premier amant l'ambassadeur d'Angleterre, lord Albemarle; mais nous ne voyons pas dans cette autobiographie, si peu discrète cependant sur les amours de l'auteur, que celui-ci ait ajouté le nom de Lolotte à la liste déjà longue de ses conquêtes dans le monde de la haute galanterie parisienne : elle ne fut que son « amie »[1].

Quant à Favart, il n'a pas sitôt consenti ce sacrifice à l'actualité qu'il le compense par un retour immédiat au cher trésor de ses historiettes rétrospectives.

Feu M. Danchet, de la même Académie, n'a laissé de son mariage qu'une fille aussi bête en effet que feu M. son père nous l'est malignement représenté dans les fameux couplets attribués à J.-B. Rousseau vers 1712 et morte folle depuis quelques années à Paris.

1. Consulter l'excellente édition des *Mémoires de Marmontel* par M. Maurice Tourneux.

Mlle Danchet, nous disent d'autre part les *Mémoires raisonnés*, avait été la maîtresse de Crébillon fils.

Favart ne se contentait pas de vivre de souvenirs. Il voulait encore tenir sa place parmi les auteurs dramatiques militants. En 1786, alors qu'il avait soixante-seize ans accomplis, il fit représenter à la Comédie-Italienne *l'Amitié à l'épreuve*, et dut, à la fin de la première, reparaître sur la scène avec son collaborateur, le compositeur Grétry, pour y être acclamé par les spectateurs. Il assista, vivant, à son apothéose; son buste, chef-d'œuvre de Caffieri, eut les honneurs du foyer de la Comédie-Italienne; et le sculpteur, qui en avait fait don au théâtre — une valeur de mille écus, dit Lefèvre de Beauvray — eut ses entrées perpétuelles au parterre.

V

La part considérable que les *Mémoires raisonnés* font au théâtre, prouve, de reste, le goût très vif de leur rédacteur pour ce genre littéraire. Lefèvre de Beauvray affirme cependant qu'il en est complètement dégoûté. Qu'on ne s'y trompe pas, ce bel élan de sincérité n'est qu'une forme nouvelle de la vieille fable *le Renard et les Raisins*. Et, si notre aveugle professe un tel détachement pour le théâtre, malgré qu'il en étudie l'histoire, ce n'est pas seulement parce que son infirmité l'en tient éloigné, c'est encore, c'est surtout parce que son amour-propre y subit jadis de cruelles déceptions.

Lefèvre de Beauvray s'était épris, en son jeune temps, de la Muse dramatique : mais les comédiens français eurent le mauvais goût de refuser ses conceptions : *inde iræ*.

Ah! ces comédiens français, en ont-ils amassé sur leur tête de rancunes, de fureurs et de malédictions, depuis le jour où l'héritage mystique de Molière leur a donné gloire et profit! Lefèvre de Beauvray ne pouvait manquer à cette tradition classique; et son dépit d'auteur évincé nous vaut d'amusantes anecdotes sur le tripot comique.

En 1785, des Anglais projetèrent de faire venir à Londres les acteurs du Théâtre-Français pour y jouer le *Mariage de Figaro*. Ils réalisèrent en quelques jours une souscription de douze mille livres. Cependant, les soirées se succédaient à la Comédie, brillantes et fructueuses. L'une d'elles eut un retentissement inouï. Le bruit s'était répandu dans le public de la détention de Beaumarchais. Le père de Figaro se montre le jour même au théâtre : la salle se lève tout entière pour lui faire une ovation.

Mais messieurs les sociétaires ne sont pas encore contents : ils maugréent contre la modicité de leurs recettes, et vont porter leurs doléances à M. de Breteuil. Le ministre de la maison du Roi les congédie, en les invitant à rabattre de leurs prétentions, à plaire au public et surtout à jouer de meilleures pièces. Et renchérissant encore sur les critiques de Breteuil, Lefèvre de Beauvray récrimine très âprement contre la cupidité des comédiens; d'abord, « le parterre est trop cher à deux livres huit sous »; puis leur train de maison est trop luxueux. Comment, ils touchent tous les ans pour leur part, trente mille livres, et ils ne se tiennent pas pour satisfaits! Est-il donc si nécessaire qu'ils aient équipage? Lekain mourut avant que sa voiture fût achevée. Mlle Dangeville dut la sienne à la générosité... intermittente de Praslin. Sans doute Larive s'est offert la même satisfaction; mais il a une belle fortune; il a, en outre, épousé une femme plus âgée que lui et fort riche; puis sa charité inépuisable fait excuser les faiblesses de sa vanité.

Tous les bruits de coulisses ont leur écho dans la petite maison de Popincourt. D'Azincourt serait le fils naturel de Préville. Mlle Contat partage ses faveurs entre le comédien Fleury et l'abbé de Bourbon, bâtard de Louis XV. Désespoir du célèbre Molé qu voudrait convoler en justes noces avec la séduisante actrice; mais celle-ci refuse; ce n'est pas seulement parce que son camarade serait impuissant à justifier, comme l'affirme méchamment la rumeur publique, les prétentions de son amour; c'est aussi, parce qu'en se mariant, Mlle Contat devrait renoncer à la vie magnifique que lui assure son indépendance.

Nous retrouvons dans ce musée comique le profil un peu effacé de Mlle Clairon. L'antique Melpomène y joue le rôle inattendu d'éducatrice de la jeunesse. A quelques années de là, elle avait eu pour amant « utile », au même titre d'ailleurs que le comte de Valbelle, un certain M. de Livry, chef de bureau de Saint-Florentin, alors ministre de la maison du roi. Cet honnête homme conduisait chez sa maîtresse son fils, un adolescent, devenu depuis « mousquetaire dans toute la force du terme ».

Entre autres griefs énumérés par Lefèvre de Beauvray contre la troupe du Théâtre-Français, il en est un qui l'indispose plus particulièrement : c'est le droit que s'arrogent ces acteurs, en raison de leur privilège, de « reviser » le répertoire des boulevards, de la Foire et du Palais-Royal. Ils arrangent ou plutôt ils dérangent, ils modifient, ils mutilent, ils *tripatouillent*, diraient nos critiques modernes, les pièces des scènes secondaires. Ils procèdent ainsi, depuis la représentation de *Galatée*, en 1778, au *Théâtre des*

Petits Comédiens du Comte de Beaujolais : cette bluette de Dorat-Cubières fut arrêtée en plein succès.

Lefèvre de Beauvray se pique de connaître l'industrie des théâtres. Il a publié, en 1780, un mémoire où il demandait que toutes les salles de spectacle fussent édifiées sur les boulevards. Et voici que l'administration semble prendre son vœu en considération, puisqu'il est question de reconstruire l'Opéra dans son quartier, près de la rue Amelot, à la Porte Saint-Antoine. Ce projet, tout au moins étrange, fut abandonné, au grand déplaisir sans doute de notre auteur chez qui l'amour de l'art n'était pas exclusif du souci de la propriété.

A cette époque, mourait, complètement oubliée, une femme qui avait été la première des cantatrices de son temps : c'était Mlle Lemaure, l'ancienne actrice de l'Opéra, qui, à soixante-dix ans, avait su charmer encore le dilettantisme parisien. Quand elle s'était retirée du théâtre, elle avait épousé un industriel « intéressé dans les eaux filtrées », qui hérita des rentes de l'actrice et de « sa vaisselle plate ».

Une autre virtuose, dans un genre moins noble, mais beaucoup plus français, ou national, pour nous servir d'un terme si fort usité aujourd'hui, avait fait, elle aussi, la fortune et la gloire de l'Opéra-Comique. C'était cette séduisante Mme Favart qui, malgré tout son talent et toutes ses protections, n'avait pu empêcher son mari, directeur du théâtre forain, de succomber dans sa lutte contre la Comédie-Italienne. Les revendications de celle-ci qu'appuyaient encore les exigences de la Comédie-Française, avaient obligé Favart à fermer son théâtre. Mais le jour était proche où l'Opéra-Comique, nouveau phénix toujours renaissant de ses cendres, allait absorber, sous prétexte de fusion, son ancienne ennemie. Jusque-là cependant, la Comédie-Italienne eut encore de beaux jours : elle les dut précisément à Mme Favart et dans des circonstances qui motivèrent une décision administrative, dont l'importance peut nous échapper, mais que savait apprécier l'esprit formaliste du temps :

> C'est à l'occasion du brillant et tumultueux début de l'aimable épouse de M. Favart à la Comédie-Italienne, vers 1749, qu'aux deux grands théâtres de cette capitale, pour la tranquillité publique, on s'est avisé de substituer au guet à pied les gardes françaises, qui précédemment ne remplissaient le même office qu'à l'Opéra.

De nos jours, la clientèle des théâtres, surtout à Paris, a l'humeur si placide et l'attention si indulgente, qu'on s'imagine difficilement

l'état d'âme d'une salle de spectacle au XVIIIe siècle. Il suffisait d'un mot, d'un geste même pour y déchaîner les plus effroyables tempêtes. Et ce n'était pas toujours contre l'auteur de la pièce ou contre ses interprètes qu'étaient dirigées ces manifestations d'un public convaincu et nerveux; c'était aussi contre tel groupe de spectateurs dont l'intolérance ou l'impertinence exaspérait le reste de l'assemblée. A mesure que le siècle s'approche de sa fin, les querelles, suivies de rixes et même de duels, se multiplient, presque toujours entre militaires et bourgeois : hostilité que nous avaient déjà révélée les Gazettes du temps et que viennent nous confirmer encore les *Mémoires raisonnés*.

Lefèvre de Beauvray, nous l'avons vu, s'est complu à étudier de très près la vie, les mœurs et les œuvres des auteurs dramatiques les plus célèbres de l'époque. Il n'a pas négligé toutefois ceux de moindre envergure qu'une anecdote un peu piquante recommandait à sa curiosité, par exemple cet épisode de la réception académique de Sedaine par Lemierre : Louis XVI, averti officiellement de la cérémonie, fredonne, dans un de ces accès de gaîté bourrue dont il est coutumier : « Quand les bœufs sont deux à deux... »

Les difficultés d'un auteur bien oublié aujourd'hui, Lebeault de Schosne, avec l'Intendant des Menus, Papillon de la Ferté, donnent une assez triste idée de ce personnage qu'on savait déjà étourdi, léger, maladroit :

... Nous connaissons un homme de lettres, M. Lebeault de Schosne, auteur de *Melezinde*, comédie en trois actes, en vers, jouée pour la première fois le ..... 1758 avec succès par les comédiens italiens, d'une autre en un acte, en vers ayant pour titre le *Centenaire de Molière*, représentée en 1773 sur le Théâtre-Français et d'une brochure publiée en 1760, contenant le germe d'un projet réalisé depuis par la réunion de l'Opéra-Comique à la Comédie-Italienne. M. l'abbé de Schosne est depuis quelque temps secrétaire de M. Papillon de la Ferté, intendant des menus plaisirs de Sa Majesté, place qu'il remplit avec beaucoup d'intelligence et que l'on croirait devoir lui procurer au moins des facilités pour faire agréer ses pièces de théâtre.

Point du tout. Elle ne lui sert au contraire qu'à le priver à cet égard des ressources que peut-être il aurait autrement et cela par un effet inconcevable de la jalousie ou de l'inconséquence de ce même M. de la Ferté, qui jusqu'ici s'est opposé sourdement à toutes les démarches faites par son secrétaire, soit auprès des comédiens italiens, ou français, soit auprès des directeurs du théâtre lyrique. En sorte qu'il se voit réduit tantôt à composer incognito des pièces, à les produire sous le nom d'un tiers quelconque, tel entre autres que le sieur Morel, auteur

pseudonyme de *Nitocris*, tragédie-opéra que l'on prépare depuis longtemps, tantôt à s'adresser, comme il vient de s'y résoudre enfin, au sieur Audinot pour faire jouer par sa troupe *Ambigu-comique*, une petite comédie à scènes détachées, l'*Astrologie favorable* en un acte, en vers, dont on a donné la première représentation, vendredi dernier, 10 du présent mois de décembre, comédie qu'il nous a lue au moins en partie et que nous avons jugée digne en effet de figurer avantageusement sur un tout autre théâtre.

En vérité, ils n'étaient pas si fort à dédaigner, ces théâtricules, presque tous d'origine foraine, que la lutte pour la vie avait fait surgir du sol parisien et qui, à cent ans de distance, devaient trouver sur un autre terrain tant d'imitateurs! ceux-là, moins sûrs du lendemain, usaient d'adresse, à défaut d'audace. Pourtant, ils se sentaient encouragés dans leur résistance aux prétentions de l'Opéra et de la Comédie-Française, par l'exemple de l'Opéra-Comique qui s'était enfin débarrassé de ses entraves et par ce mouvement d'opinion qui entraînait tout un peuple vers un régime nouveau. Mais, à l'heure présente, il fallait subir la tyrannie des vieux privilèges. La moindre infraction aux règlements était sévèrement réprimée, à moins que le coupable ne voulût acheter sa grâce à beaux deniers comptants, c'est-à-dire le droit de faire jouer une saynète ou chanter une ariette par de véritables acteurs. Et précisément, en 1784, à la suite d'un conflit du même genre, cet Audinot qui avait recueilli la Muse errante de Lebeault de Schosne, avait dû émigrer avec ses comédiens au bois de Boulogne. Puis, de guerre lasse, l'entrepreneur persécuté s'était accommodé avec ses persécuteurs Gaillard et Dorfeuille. Son répertoire et ses représentations ne manquaient pas d'originalité; et Lefèvre de Beauvray, qui, malgré qu'il tienne en médiocre estime tous ces « jeux » forains, leur consacre plusieurs pages de ses *Mémoires*, nous rapporte un fort curieux épisode d'une première au théâtre d'Audinot. Gabiot de Salins, un des fournisseurs de la maison, lui avait donné *le Petit Étourdi* qui avait été applaudi à tout rompre. Les spectateurs enthousiasmés avaient réclamé l'auteur à grands cris. Cette habitude pour les triomphateurs des premières de venir sur la scène recevoir les ovations du public, datait déjà de quarante-cinq ans. Elle avait été introduite par Voltaire et s'était étendue depuis à tous les théâtres. Or, Gabiot de Salins se refusa obstinément à venir saluer « le parterre idolâtre ». Était-ce par sentiment de fierté ou par horreur de la réclame? Toujours est-il que le succès du *Petit Étourdi* et de soixante autres pièces, dont il devait enrichir le répertoire d'Audinot, n'eut pas le même résultat pour la

bourse de Gabiot de Salins. Le pauvre diable mourut dans la plus noire des misères.

Mieux partagé fut son confrère Dumaniant. C'était un assez médiocre acteur, mais un alerte et spirituel vaudevilliste. Il avait fait jouer, en 1786, aux Variétés-Amusantes, sa comédie *Guerre ouverte* qui avait obtenu un fort beau succès de pièce et d'interprétation. Comme il tenait à distribuer lui-même les rôles de ses œuvres, il avait confié le principal personnage de *Guerre ouverte* à l'acteur Bordier qui devait, trois ans plus tard, être pendu à Rouen, pour avoir voulu y jouer... sérieusement le rôle d'anarchiste. Lefèvre de Beauvray nous apprend que Dumaniant avait refusé *Guerre ouverte* à la Comédie-Française. Cette détermination, bizarre en apparence, s'explique de reste, si on veut bien se rappeler la piquante correspondance qu'il échangeait en 1783 avec divers sociétaires du Théâtre-Français et que publiait cinquante ans plus tard la *Revue Rétrospective* de Taschereau. Dumaniant avait présenté ses comédies à « l'auguste aréopage », qui, bien entendu, les avait repoussées avec ensemble. L'auteur évincé trouva sa revanche aux Variétés-Amusantes, et, l'année suivante, y remportait une nouvelle victoire avec *Ruse contre Ruse* et la *Nuit aux Aventures*.

Le théâtre de Nicolet, qui devait prendre un jour le nom de *Gaité*, comme celui d'Audinot s'était attribué le titre d'*Ambigu-Comique*, n'est pas oublié dans les mémoires de Lefèvre de Beauvray.

Notre aveugle nous apprend qu'un des pensionnaires de Nicolet, un certain Létang, prévenu d'assassinat, fut arrêté au moment où il répétait un rôle de soldat dans une pièce que montait son directeur. Il est certain que le personnel de ces troupes foraines n'était pas recruté dans l'élite de la gent comique : les rapports de police sont probants à cet égard; mais les entrepreneurs de spectacles, même ceux qui avaient eu maille à partir avec l'administration, devenaient parfois des personnages. Nicolet fut seigneur de la paroisse de Vermanton : il en avait la co-propriété avec un autre forain, nommé Lyonnois. Tous deux ne s'avisèrent-ils pas un beau dimanche que le curé devait les encenser? Le prêtre, qui n'ignorait pas sans doute les professions et qualités de ses nouveaux paroissiens, repoussa énergiquement leur prétention. Les deux compères se pourvurent devant le Parlement qui donna gain de cause à Lyonnois. Nicolet attendait encore la décision du tribunal suprême, à l'heure où Lefèvre de Beauvray mentionnait cette petite cause célèbre.

Les *Mémoires raisonnés* signalent en outre parmi les spectacles parisiens les *Théâtres de Société* ou d'*Amateurs* dont les traditions se sont perpétuées jusqu'à nos jours : la race des gens qui se croient une vocation artistique n'est pas près de finir! Or, Lefèvre de Beauvray était voisin d'un de ces petits foyers d'admiration mutuelle qu'il appelle le *Théâtre bourgeois de la rue Popincourt*. L'entreprise était soutenue par ses abonnés ; et les représentations se donnaient tantôt toutes les semaines, tantôt tous les quinze jours. Sur cette modeste scène se produisirent les deux sœurs Burette qui furent engagées, l'aînée à l'Opéra, la cadette à la Comédie-Italienne. Mais elles s'illustrèrent beaucoup moins dans leurs théâtres respectifs que dans la carrière galante, où elles trouvèrent, l'une un mari, Ferousa, le propriétaire des carrières de plâtre de Belleville et de Ménilmontant, l'autre le plus généreux des amants, Rigoley d'Ogny, le fils de l'administrateur des postes.

Non loin du quartier Popincourt, s'ouvrait, mais pour de plus nobles acteurs, un autre théâtre de société, qui avait, par contre, de retentissantes disgrâces, nous dit cette note des *Mémoires raisonnés* :

Placard satirique, un jour ou plutôt une nuit affiché sur la porte de l'hôtel aujourd'hui de M. de Montalembert (ci-devant occupé par Monseigneur le comte de Clermont et plus anciennement par M. de Réaumur), rue de la Roquette, faubourg Saint-Antoine, faisant sans doute allusion à l'aventure peu glorieuse pour M. le marquis de Montalembert avec M. le chevalier de Rouffignac, conçu dans ces termes : *Lâche* au théâtre, au lieu de *relâche* au théâtre, probablement à cause de la comédie qu'on y joue de temps en temps en société.

Les *Mémoires secrets* de *Bachaumont* racontent tout au long cette « aventure » dans laquelle le marquis de Montalembert, célèbre d'ailleurs par ses infortunes conjugales, joua le rôle, qu'il ne prit sans doute pas sur son théâtre, de Georges Dandin.

VI

Notre analyse des *Mémoires raisonnés* nous semblerait incomplète, si nous négligions d'y comprendre, ne fût-ce que d'un trait de plume, une foule d'écrivains oubliés aujourd'hui, gens de lettres, publicistes, historiens, que leur notoriété passagère avait recommandés à la curiosité de Lefèvre de Beauvray. Dans ce siècle frivole, superficiel et cependant impatient de tout connaître, l'éru-

dition n'avait pas cette profondeur de vues, ni cette sûreté de critique qui caractérisent la science de notre époque; mais si dénuée qu'elle fût de nos éléments d'information et de nos méthodes de travail, elle préparait l'avenir avec une telle ardeur, qu'il serait injuste de passer sous silence ses infatigables zélateurs. Nous devons la même justice aux infiniment petits de cet âge littéraire. Pourquoi d'ailleurs les proscrire comme une quantité négligeable, pour ne pas dire préjudiciable? En est-il un qui n'ait tracé de sillon où germa le bon grain? Et combien de ces semences dédaignées, qui, reprises et fécondées par un puissant génie, ne deviennent de superbes moissons! Il en est du monde idéal comme du monde réel. Les infiniment petits, ignorés ou méprisés, contribuent au mouvement littéraire de leur siècle, ainsi que le ciron, invisible et foulé aux pieds, concourt à l'évolution des forces créatrices de la nature.

Or, les cirons de lettres, au XVIIIe siècle, sont légion. Ces « insectes » — c'est le nom le... plus honnête que leur donnent leurs contemporains — sont bafoués, honnis, vilipendés par tous les gazetiers de l'époque, le baron Grimm en tête. A ce concert d'injures Lefèvre de Beauvray joint sa note aigre-douce, parfois même discourtoise pour les Saphos ou les Corinnes du jour. C'est ainsi que, jouant sur les mots, il appelle « Muse minaudière » Mme Bourrette, connue sous le nom de « Muse limonadière ». Il est sans pitié pour le chevalier d'Arc, ce fils naturel du comte de Toulouse, relégué par ordre du roi à Montauban. Il s'est toujours refusé à travailler avec ce petit-fils de Louis XIV, auteur des *Lettres d'Orosmane*, du *Palais du silence* et plus récemment encore d'un *Essai sur l'Administration* (1786). Il n'était, à vrai dire, de bassesses, dont ne fût capable et coupable le chevalier d'Arc, amant de cette ancienne maîtresse de Saint-Florentin, qui avait changé son nom vulgaire de Sabbatin contre le titre plus imposant de marquise de Langeac.

Le marquis de Ximénès, un poétereau protégé par Voltaire, n'était guère mieux considéré. C'était un pilier de coulisses et de mauvais lieux. Il s'était présenté à l'Académie Française contre l'abbé Maury et s'était consolé de son échec, nous disent les *Mémoires raisonnés*, par cette réminiscence qui était, en même temps, un aveu tacite de ses erreurs passées et... présentes :

Omnia vincit Amor et nos cedamus Amori.

Autre coup de griffe, philosophique celui-ci, contre un prêtre mondain, membre de l'Académie.

Le doyen moderne de tous les prélats du royaume actuellement âgé d'environ soixante-douze ans, primat des Gaules, archevêque de Lyon, M. de Montazet, si connu dans sa jeunesse pour son attachement pour feue Mme la duchesse de Mazarin, qu'il a même rendue mère : ce qui donna lieu dans le temps à l'épigramme suivante :

Pour la stérile Élisabeth
Dieu remplit les oracles.
Vous renouvelez, Montazet,
Le siècle des miracles.
Par vous aujourd'hui Mazarin
Est mise au rang des mères;
Il vous faudrait devenir saint
Pour être un des saints pères.

Plus loin, une historiette sur un autre académicien, Chabanon, historiette qui pourrait prendre pour titre : de l'influence de la musique sur les grands de la terre. Chabanon, un mélomane, dont la passion avait été singulièrement stimulée par des influences mystiques, possédait un fort joli talent sur le violon. Dans un concert, il sut charmer à tel point la reine Marie-Antoinette, qu'il obtint d'elle la permission de chasser librement dans la forêt de Compiègne, dont la maison de campagne du virtuose était voisine.

L'hospitalité donnée par le président de Lamoignon au jurisconsulte que les biographes désigneront plus tard sous le nom de Lacretelle l'aîné, procède d'une cause moins futile : dans le calme d'une opulente retraite, ce jeune avocat pourra mener à bonne fin son important travail sur « la réformation de la jurisprudence française ».

Lefèvre de Beauvray raille, en passant, le prolixe et sentimental romancier, Baculard d'Arnaud, qui se dispute toujours avec sa « charmante femme » et le cynique pamphlétaire Gondar, qui trafique si impudemment de la sienne. Notre moraliste est encore plus dur pour l'érudit Rigoley de Juvigny. Cet homme qui se pique d'une rare austérité de principes et qui reproche aux philosophes d'avoir dépravé leur siècle, laisse mourir dans la misère son ancienne bienfaitrice, une parente sexagénaire.

Les *Mémoires raisonnés* signalent le séjour à Paris du savant avocat Lebrigant, qui possède « quarante langues » et les fait toutes dériver du celtique, « lisez du bas-breton ». C'est ainsi que le Père Labbé avait voulu créer une langue unique — le volapük ne date donc pas de notre siècle — et que l'abbé de Saint-Pierre,

Voltaire, Rétif de la Bretonne ont tenté de réformer l'orthographe française. Par contre, le grammairien d'Açarq s'est retiré de la lice : il vit oublié dans le Béarn, son pays où, malgré ses soixante-douze ans, il a épousé sa troisième femme qui l'a déjà rendu père de deux enfants.

Lefèvre de Beauvray, qui a connu la plupart de ces écrivains, était en relations beaucoup plus suivies avec un personnage énigmatique, laissé dans l'ombre par les biographies, bien qu'une de ses prétendues œuvres ait exercé la sagacité d'un grand nombre de nos bibliographes. L'auteur en question était Sainte-Colombe et son livre le *Lucina sine concubitu*, dont la dernière réimpression, due aux soins d'Assezat, date de 1865. Il n'était, en réalité, que le traducteur de cette facétie écrite par l'apothicaire anglais John Hill. Sainte-Colombe, nous dit son ami, était sorti de l'Oratoire à vingt-cinq ans et avait publié, en 1750, son *Lucina sine concubitu*, qui souleva contre lui tant d'orages dans le monde du clergé. Il expliqua les véritables motifs de cette colère ecclésiastique à Lefèvre de Beauvray, lorsqu'il donna la seconde édition de son livre, en 1786, sous ce titre : *La femme comme on n'en voit pas*. Sainte-Colombe avait une permission tacite et s'était assuré la protection du comte de Provence; mais il se trouvait encore arrêté par les scrupules du magistrat, dont l'approbation était indispensable pour la vente et le colportage de la brochure. Le clergé y voyait toujours une allusion sacrilège au mystère de l'Immaculée Conception; et Sainte-Colombe redoutait des poursuites qui pouvaient compromettre le succès de sa publication.

Lefèvre de Beauvray ne douta pas un seul instant qu'elle ne fût l'œuvre de son ami : autrement il l'eût rangée parmi ces supercheries littéraires auxquelles il consacre un chapitre de ses Mémoires. Ainsi nous lui devons de savoir que les livrets des opéras-comiques *Les deux Chasseurs et la Laitière* et *Le Tableau parlant*, signés par Anseaume, étaient écrits, l'un par le trésorier Bertin, l'autre par le duc de Nivernois. Aussitôt divers noms de « teinturiers » se pressent sur les lèvres de notre auteur. L'abbé Godescard composait les mandements de Beaumont, archevêque de Paris; l'ancien évêque de Senez les lettres pastorales d'un autre prélat, Juigné, qui devait occuper, lui aussi, le siège archiépiscopal de Paris.

L'honnête Lemierre mettait au point les discours de Séguier; et l'avocat Gervaise, qui s'était rendu tristement célèbre par son *Portier des Chartreux*, écrivait pour le président d'Aligre. Enfin la rumeur publique attribuait à Poisson de la Cabouère, un admi-

nistrateur des hôpitaux âgé de soixante-seize ans, la plupart des mémoires signés par son ami, le philanthrope Chamousset. Une figure bien attachante que celle de ce Chamousset, intrépide bienfaiteur de l'humanité, à qui les Parisiens devaient déjà le service de la petite poste et des premiers secours aux noyés! Il était mort au champ d'honneur en essayant sur lui un de ces nombreux médicaments qu'il distribuait gratuitement aux pauvres.

Lefèvre de Beauvray affirme encore que « les traités économiques et agronomiques » de l'abbé Baudeau étaient en partie l'œuvre de Dupont de Nemours. Celui-ci avait dirigé, il est vrai, jusqu'en 1772 les *Éphémérides* fondées par Baudeau; mais les économistes d'alors échangeaient si fréquemment leurs théories et se repassaient si volontiers la plume dans leurs journaux respectifs, qu'il est souvent bien difficile d'y déterminer les articles de chacun.

Les types de physiocrates et d'idéologues, si fort à la mode en cette fin de siècle, ne manquent pas dans les *Mémoires raisonnés*. Voici Gavoty, auteur de l'*État national des peuples*, un apôtre, comme l'abbé de Saint-Pierre, de la paix générale et bien mieux encore, un prophète, comme un autre illustre rêveur, des États-Unis d'Europe. Maupin, ancien valet de chambre de la Reine, dépasse de cent coudées tous ces excentriques. Il avait déjà composé plusieurs livres sur l'agriculture, entre autres *la seule richesse du peuple*; et, malgré qu'il en répandît à profusion les exemplaires dans le monde des journalistes, personne n'avait encore parlé de l'homme, ni de ses œuvres. Indigné d'une telle indifférence, Maupin en porta plainte au lieutenant de police; et, comme si la requête n'eût pas été suffisamment comique, il fallut que le magistrat intervînt pour faire cesser cette conspiration du silence. L'histoire ne dit pas si Maupin eut lieu d'être satisfait des comptes rendus « par ordre », que lui valut l'intermédiaire de la police; mais ce fantoche reconnaissait ainsi, par le plus inconscient des hommages, la toute-puissance de la presse et l'importance de sa publicité.

De fait, l'influence des journaux, quoique très surveillés et souvent fort maltraités, augmentait chaque jour avec leur nombre. Il est facile de constater cette marche simultanée et progressive, bien qu'on ne puisse pas, même avec le concours d'Hatin, serrer toujours de près les évolutions de chacun. Pour brillante qu'elle fût, l'existence de telle ou telle gazette était éphémère; le journal disparaissait, puis renaissait de ses cendres, soit sous un autre titre, soit par sa fusion avec un concurrent. La bibliographie

d'Hatin a été impuissante à saisir ce nouveau Protée : plusieurs feuilles ne sont même pas indiquées dans ce savant recueil, qui sont citées par leurs contemporains, et parmi eux, il nous faut compter bien entendu Lefèvre de Beauvray.

A l'exception de la *Gazette de France*, du *Journal de Paris* — celui-ci de création récente — et de quelques feuilles étrangères, la presse d'alors était périodique, rédigée d'ordinaire, moins par des politiciens que par des érudits, humanistes ou critiques de profession, évitant de leur mieux l'écueil des polémiques administratives, et traitant de préférence les questions d'économie financière, industrielle ou agricole, de littérature, de théâtre et d'art. Lefèvre de Beauvray ne paraît tenir ces journalistes et leurs revues qu'en très mince estime. De même qu'il inflige au bibliothécaire Mercier de Saint-Léger, les trois épithètes de « libertin, athée et dameret », de même il traite de « périodistes incisifs et tranchants » les humanistes Royou, Geoffroy et Cosson. Celui-ci, professeur au collège Mazarin, était rédacteur au *Journal des Beaux-Arts*. Son collègue Geoffroy, qui devait être, pendant l'Empire, la terreur des auteurs dramatiques et des comédiens, essayait déjà sa lourde et souvent injuste férule dans l'*Année littéraire*; et, par esprit de représailles, ses victimes le désignaient comme le successeur... conjugal de son maître et modèle Fréron. Quant à Royou, c'était un régent du collège Louis-le-Grand, qui, au lendemain de 1789, allait verser dans la politique et faire campagne avec les monarchistes.

Les *Mémoires raisonnés*, écho en cela de l'opinion publique, s'indignent contre Panckoucke, qui a le privilège de la *Gazette de France* depuis le 1er janvier 1787. Ils flétrissent les procédés d'accaparement de « ce bibliopole monarque universel des journaux » et nous révèlent à ce propos sur la... *cuisine* du journal officiel un petit détail qui a bien son prix. Fontanelle, successivement rédacteur de la *Gazette littéraire des Deux-Ponts* et de « la partie historique » du *Mercure*, avait remplacé, comme tel, le publiciste Bret à la *Gazette de France*; et ses articles dans ce journal ne lui donnaient guère plus de mal qu'à son prédécesseur, puisqu'il les recevait « tout faits » de Versailles. C'était précisément le premier commis Hennin, l'ami du solitaire de Popincourt, qui avait pour mission de les rédiger.

Les *Mémoires raisonnés* mentionnent, en outre, parmi les journalistes goûtés de leurs lecteurs, l'abbé de Fontenay et Mallet du Pan. C'est à propos des *Nouveaux synonymes français*, le livre récemment paru de l'abbé Roubaud, « le seul des écrivains écono-

mistes avec Abeille dont la gloire ait survécu à leur secte éteinte aujourd'hui comme celle des Rose-Croix, des Mesméristes, des Jésuites et des Jansénistes ». Or, l'abbé de Fontenay avait fort malmené l'ouvrage de son confrère dans le *Journal général de France*, tandis que Mallet du Pan l'avait encensé dans *la Gazette de Littérature*, à « la suite du *Journal de Genève* ».

Lefèvre de Beauvray, que ces contradictions amusent fort, est moins rude au *Journal de Littérature*. Il est vrai que cette revue suspend sa publication : ses rédacteurs Hoffmann et Maréchal « n'ont plus que cent trente souscripteurs ». Et puis, si notre aveugle, en dictant cette courte oraison funèbre, semble avoir des larmes dans la voix, c'est qu'il a une considération toute particulière pour Hoffmann, qui, sous le pseudonyme de *Polikinellos*, a exécuté de la belle manière le *Tarare* de Beaumarchais dans le *Journal des Deux-Ponts*.

Cette fièvre de production gagne toutes les régions du monde littéraire. Des entreprises se fondent ou se consolident pour commencer ou pour continuer des publications de longue haleine. Déjà, Turben, un ancien condisciple de Lefèvre de Beauvray, avait créé, avec Bruix, le *Conservateur*, un recueil dont le nom seul laisse pressentir le but. Le chevalier de Bastide, qui eut toute sa vie une vocation pour la littérature légère, prend la direction de la *Bibliothèque des Romans* et transporte les bureaux de l'entreprise de la rue Sainte-Catherine à la rue Meslay. Là, il fait apposer sur la maison l'enseigne de sa publication. Mais survient un huissier qui lui enjoint, au nom du propriétaire, d'avoir à retirer ladite enseigne. C'était un droit que Butel-Dumont, un des locataires, s'était réservé dans son bail. Ce Butel-Dumont, ami de notre auteur, auteur lui-même d'une *Théorie sur le luxe*, avait été secrétaire du marquis de l'Hôpital, ambassadeur extraordinaire en Russie et avait eu pour successeur le chevalier d'Eon. Bastide déménagea une seconde fois la *Bibliothèque des Romans*, mais il ne paraît pas que celle-ci ait beaucoup gagné à ce nouveau déplacement. Son directeur et rédacteur, qui avait le sentiment de la réclame, en fit jouer vainement tous les ressorts pour recruter de nouveaux souscripteurs... Un jour, il offrait d'affecter une partie de ses bénéfices au rachat des captifs algériens; le lendemain il s'engageait à consacrer une certaine somme sur le montant de ses nouvelles souscriptions « à la construction des monuments utiles ». Les « monuments utiles » durent se passer de cette précieuse aubaine.

Vers cette même époque, la critique historique, qu'avait

dédaignée Voltaire, va s'imposer aux consciences qui ont souci d'exactitude et de vérité. On s'efforcera de remonter aux sources, de rechercher les documents originaux et de les contrôler. Le mépris public saura flétrir des imposteurs et des faussaires tels que Giraud-Soulavie, à qui Lefèvre de Beauvray donne pour sosie l'abbé Barruel. Car l'historien, vraiment digne de ce nom, n'altère jamais les mémoires « sur lesquels il travaille ». C'est ainsi qu'aux dernières heures de sa vie, l'abbé de Voisenon, obéissant aux suggestions de Choiseul, commença une histoire du XVIIIe siècle, en consultant pour les premières années les mémoires inédits de Saint-Simon, déjà communiqués à Duclos. Personne n'ignore que ce travail inachevé fut volé à la mort de Voisenon, puis retrouvé, en 1788, par un heureux fureteur qui le publia. Mais Lefèvre de Beauvray connaissait déjà en partie les *Mémoires* de Saint-Simon : il le prouve pertinemment dans le résumé qu'il donne de certains chapitres sur la marquise de Montespan et sur Mme de Maintenon. Et, à cet égard, il expose divers *desiderata* que l'avenir se chargea de réaliser : il eût presque demandé aux anciens ministres d'écrire leurs *Souvenirs* sur leur passage au pouvoir. Il désigne, pour cet office, le marquis d'Argenson, méconnu par ses contemporains, le contrôleur général Machault, le cardinal de Bernis, le chancelier Maupeou. Enfin, en 1787, il signale, toujours dans cet ordre d'idées, l'apparition d'une entreprise encouragée par la faveur publique : une société s'est formée pour la publication de *Mémoires relatifs à l'histoire de France.* C'est un M. Du Chaussay, de Chartres, qui en a pris l'initiative, sur le conseil d'une dame de cette même ville, Mme Mahon, la mère d'un médecin déjà célèbre à Paris.

. . . . . .

Tels sont les documents inédits ou ignorés que nous avons découverts et recueillis dans les *Mémoires raisonnés*. Sans nous illusionner autrement sur l'importance de notre modeste trouvaille, nous croyons cependant que quelques-uns de ces documents ne sont pas dépourvus de valeur; et nous estimerions avoir largement atteint notre but, s'ils pouvaient ajouter, ne fût-ce qu'une page, à l'Histoire littéraire de la France.

PAUL D'ESTRÉE.

L'ABBÉ LEDIEU HISTORIEN DE BOSSUET : NOTES CRITIQUES SUR LE TEXTE DE SES « MÉMOIRES » ET DE SON « JOURNAL »[1]

32. A l'occasion de *cette* (l. son) ordonnance.

La *Remontrance* qui lui a été adressée en *1699* (l. 1697) sur son ordonnance contre Molina.

... a passé quelque temps enfermé avec lui. (Rature : Ce soir M. l'abbé Bossuet est allé souper en ville avec Mme Bossuet, et c'est ainsi qu'il tient compagnie, non à M. de Meaux, mais à sa belle (?); et cependant il avoit tant dit à notre prélat (?) qu'il ne souperoit jamais dehors et qu'il ne vouloit pas l'abandonner en ce moment! Je vais me coucher à minuit et demi, et M. l'abbé ni sa dame ne sont pas encore rentrés. Que donnent-ils à penser? Est-on dehors pour bien faire à une telle heure? Mais c'est leur coutume, et toutes les autres fois qu'ils ont soupé dehors, ils ne sont jamais rentrés qu'une heure après minuit ne fût sonnée. C'est le grand air des dames de cette qualité!

Ce mercredi 12, je viens d'apprendre que le souper d'hier étoit chez M. de la Briffe, que Mme sa femme et... compagnie jusqu'à onze heures, s'étoit trouvée en travail et étoit accouchée la nuit; que M. l'abbé Bossuet en est revenu à deux heures du matin et Mme Bossuet aussi (?). Il est toujours ridicule qu'un abbé se trouve à des couches).

... avec un pouls fort agité. (Rature : Cependant toute sa famille sans exception étoit dans les plaisirs et dans la joie, soupant en ville chez M. de Nicolaï, où ils étoient tous allés dès sept heures du soir, et d'où ils ne sont revenus que vers une (?) heure après minuit. Et voilà comme l'abbé tient compagnie à son oncle!)

34. Il vient de me charger de lui mettre à part toute cette matière, d'en *rayer* (l. trayer, c'est-à-dire *trier*) les matières présentes de la prédestination et autres. (La note 1 donne du mot *trayer* une explication fausse).

Le dessein unique doit être (aj. *ici*) de justifier saint Augustin.

... l'*Apologie* du P. Daniel. (Rature : M. l'abbé Bossuet et Mme sa belle (?) sont demeurés tête à tête à neuf heures et demie du soir).

36. Aussi M. de Meaux (aj. *me*) demanda-t-il la réponse avec empressement.

Il a fait venir ici *les* (l. ses) séminaristes.

37. Monseigneur l'évêque de Condom (aj. *Milon*) dans l'église des Nouvelles-Catholiques.

1. Voy. *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1897, p. 524 et suiv.

Notre *prélat* (l. malade) prend encore du quinquina.

On mande de Meaux que M. l'abbé Bossuet (aj. *y*) prêcha le mystère d'hier.

38... Quelle amitié! (Rature : Dès ce soir, beaucoup de minauderies et de particulier (?) entre l'abbé et sa dame.)

... tout le soir bien tard. (Rature : entre la dame et l'abbé par la ville et chez Mme Tubeuf.)

... *Lundi dernier*, *31* (l. Lundi, dernier) décembre.

39. Les gains considérables que le défunt Léger a faits en étant receveur de l'évêché, *encore* (l. ou comme) bailly et procureur fiscal.

On lui a donné du quinquina.... encore à *dix* (l. six) heures du matin.

41. Ce sont les douleurs de la vessie qui, portant à la tête par la communication des nerfs, <causent> *le* (l. la) *trouble* (sans doute pour : troublent) tout d'un coup au malade.

... un doigt de vin pour la collation avec *une rôtie* (l. un croûton) de pain.

43. On dit que le P. *Esserlin* (l. Esterlin?) a fourni le *mémoire* (l. manuscrit) pour cette édition de Lemos.

44. Je viens d'apprendre du P. de la *Pose* (l. Pote), prêtre de l'Oratoire.

45... et est hors d'affaire. (Rature : M. Cornuau, chargé des affaires de M. de Meaux, vient de me dire qu'outre les procès qu'a M. de Meaux avec la veuve Souïn et les héritiers de Léger, il en a encore un bien plus important avec Mme Pageot, au sujet de Mlle de Mauléon dont M. de Meaux est la caution pour plus de quarante-cinq (?) mille livres; que lui Cornuau paya l'année dernière... mille francs à Mme Pageot et M. de Meaux à l'acquit de la Mauléon qui ne paye rien, tant ses affaires sont délabrées; que Mme Pageot demande à présent que la halle de Mlle de Mauléon lui soit adjugée en payement de son capital, employé à cet achat, et des arrérages qui lui sont dus; que M. de Meaux s'est joint à elle (?) et a pris les mêmes conclusions, afin de retirer aussi sur le prix de la halle les sommes qu'il a payées à Mme Pageot à l'acquit de la Mauléon. Voilà bien du tracas à son âge et dans son état et une santé affaiblie. Dieu lui donne la force de soutenir ces assauts!)

46... sans autre délibération. (Rature : Ce soir M. l'abbé Bossuet et Mme Bossuet sont allés souper chez Mme de la Briffe. Je les ai ouïs revenir et rentrer au logis à une heure au moins après minuit.)

... longue visite auprès de M. de Meaux. (Rature : M. l'abbé Bossuet est encore sorti (?) ce soir avec Mme sa belle-sœur, et a été... avec elle, tandis que M. Bossuet, le mari, est seul au logis avec M. de Meaux, comme il fit encore hier durant le souper et réglément (c'est-à-dire *régulièrement*) tous les jours.... M. l'abbé va réjouir les malades... de Mme Bossuet, où il brille beaucoup par son bel esprit... et laisse M. de Meaux seul dans la triste compagnie de son frère... de suite...).

... avec le pouls doux et mollet comme *un enfant* (ms. en faut, sans doute pour *il faut*).

47. ... de ce qu'il plaît à Dieu de donner (aj. *ce*) repos à ma foiblesse.

48. ... laquelle préface, *revue* (l. vue) à Paris par M. Dupin.

49... aussitôt après le dîner. (Rature : M. l'abbé Bossuet l'a suivie (?) en même temps, laissant M. de Meaux sans compagnie et réduit à son [vale]t.

Rapport à ce qui est dit ci-dessus, 8 janvier 1704, au titre en marge : *Affaires de M. de Meaux*, je viens d'apprendre pour certain que (?) la Sale, second valet de chambre de M. de Meaux fut envoyé de Germigny à Paris en 1702, chargé de la somme de trois mille francs, qu'il porta à Mlle de [Mauléon?] et il fut encore chargé de lui porter de Meaux à Paris la somme de cinq mille francs. Il ne faut pas douter que ce ne fût pour payer Mme Pageot et ses enfants des arrérages de la rente que Mlle de Mauléon lui doit et dont M. de Meaux est caution. Ce doit être un grand crèvecœur pour ses neveux, qui voient aller leur bien à des étrangers. C'est pourquoi ils ont entrepris cette action contre les effets (?) de Mlle de Mauléon pour les faire adjuger à Mme Pageot et reprendre leur dû).

50. Ce fait est certain et *appris* (l. vient) du P. de Montenay même.

51. Ce jeudi 24, M. de Meaux se trouve *bien*, *après* (l. bien; après) la forte gelée qui a duré huit jours et qui a fait prendre la *rivière*. *Il* (l. rivière, il) a été ravi de voir ce matin le dégel.

53. Nous apprenons que M. *Bernadon* (l. Bernardon) est mort. (Même correction, p. 63 et 195).

55. On seroit ravi de lui donner (aj. *encore*) cette nouvelle mortification.

... en visite, chez Mme Tubœuf et ailleurs. (Rature : M. l'abbé Bossuet ne... manque jamais de l'accompagner : en toute occasion, dans la journée, il lui continue ses assiduités... qu'il lui fait aux yeux de (?) M. de Meaux, sans parler de toutes les minauderies.... et faveurs (?) manifeste (?) et que les domestiques remarquent tous les jours et qu'ils me racontent (?) comme en étant scandalisés, et se moquent comme d'une conduite ridicule et insupportable).

56. M. *Manuieux* (l. Manvieux) est venu recevoir... (même correction, p. 147 et 148).

57. Cette belle et heureuse *peinture* (l. chute) du règne pacifique d'Auguste à la naissance de Jésus-Christ.

... pour se remettre dans l'esprit toutes les grandes vérités qu'il (aj. *y*) traite.

... ici plus au long (Rature : la pauvre Mme Pageot est morte; c'est apparemment à cette occasion que la Mauléon est venue voir M. de Meaux ce soir; mais à présent, on est ici dur (?) pour elle).

58. Il a demandé la Vie de saint Augustin par M. de Tillemont et *a commencé* (l. on commence) aussi à en faire lecture : il a voulu avoir l'exemplaire qui lui appartient, *ce* (l. et) que j'ai fait venir de Meaux...

... ne pouvoit pas être blâmé de profiter de cette voie (ici deux lignes raturées dans le manuscrit et contenant l'avis de Bossuet lui-même

sur le prêt à intérêt : « M. de Meaux est arrivé vers la fin de ce discours et a paru favorable à cette manière de dédommagement des pertes du rabais des monnaies (?) ».)

59. D'ailleurs il *est* (l. s'est) déclaré qu'il vouloit.... la dernière coupe extraordinaire de bois accordée à M. de Meaux <,> à condition d'en faire un fonds pour l'évêché.

... des règles qui ne sont que pour les sots (Rature : Mme Bossuet, qui se conduit par les lumières de son abbé et de son docteur, a aussi envoyé aujourd'hui ses filles à l'opéra : bon jour, bonne œuvre [1], et elle-même y est allée; et de là, elle et toute la famille sont allées souper en ville, M. de Meaux demeurant seul au logis).

60. Ce mardi soir, il y a eu (aj. *ici*) grand festin.

61. J'ai trouvé ici *Mme* (l. Mlle) Godard, de Reims.

62. M. Chevalier *du* (l. de) Luxembourg.

63. Il ne convenait pas au cardinal, *en* (l. un) homme de cette dignité...

64. ... une place supérieure à tous les conseillers d'État <,> de judicature.

65.... recevoir les ordres à Senlis (Rature : il est toujours dans le même attachement auprès de Mme Bossuet. Ce sont les mêmes inquiétudes et les mêmes minauderies, des mots à l'oreille même en compagnie, et le reste; bien plus, les mêmes visites le soir et les mêmes sorties tête à tête. Il fait beau voir cette dame ne regarder ni ne parler jamais à son mari, et n'avoir au contraire des yeux, des flatteries, des badinages et des paroles que pour l'abbé, et cela tous les jours publiquement, à table, en conversation et partout, sans respecter M. de Meaux, en présence de qui tout cela se passe et qui ne dit mot.)

66. Il embrasse toute cette matière et la traite *tout* (l. toute) théologiquement.

67. Vous m'en *rappellerez* (l. rappelez) tous les principes.

68. Pourvu qu'il ne s'avise pas de me *le* (l. la) renvoyer à la fin.

69.... à quatre ou cinq lieues de Corbie (Rature : tous ces jours-ci, Mme Bossuet est sortie avec M. l'Abbé, au soir, dans le même carrosse, pour aller faire leurs visites ensemble ; ils ne se quittent guère à l'ordinaire. Ce soir ils ont soupé en ville, je ne sais où, le pauvre mari demeurant tristement au logis. Après minuit, lorsque je me suis couché, ils n'étaient pas encore revenus.)

71. Dieu nous le conserve (Rature : M. l'abbé Bossuet a été ce soir souper en ville avec Mme Bossuet, et ils sont rentrés au logis à une heure après minuit, tête à tête dans le même carrosse.)

Nous avons eu aussi *les* (l. des) épreuves.

1. *Bon jour, bonne œuvre.* Cette locution, qui se rencontre plusieurs fois dans le *Journal* de Ledieu, a son pendant en anglais (*Best day, best work*) et trouve sa place quand on parle de quelqu'un qui se livre à des œuvres profanes le dimanche ou un jour de fête. Mme de Sévigné s'en est servie (Lettre du 2 nov. 1673).

77. On voit par là qu'il est en parfaite liberté de *son être* (l. sa tête).

... l'inquiètent aussi beaucoup. (Rature : Mais M. l'abbé Bossuet en est encore plus en peine et semble en prendre plus de soin que de M. de Meaux).

78. Il est (aj. *encore*) sans fièvre et <encore> sans douleur.

Ce matin, il a encore *revu* (l. vu) le cardinal qui vouloit venir voir M. de Meaux.

79. ... *toujours* (l. tant) sa tête est foible et prend aisément de fortes impressions.

L'après-midi, il s'est levé et a ouï la *consultation* (l. conversation).

80 ... établi par le cardinal de Bérulle. (Rature : J'apprends que M. de Chasot passant à Meaux, donna ordre pour en faire conduire ici la petite et la grande chapelle de M. de Meaux, et en effet, elles ont été amenées à Paris au commencement de cette semaine et sont dans cet hôtel. C'est un conseil pris entre Messieurs : tous les jours ils se nantissent de bonne heure(?) des meilleurs effets, car ils ont aussi fait apporter la moitié de la vaisselle d'argent, qui étoit demeurée à Meaux pour s'en servir quand M. l'Intendant y passoit, ou quand M. l'abbé Bossuet y étoit aux grandes fêtes. Ainsi il ne faut plus se flatter que M. de Meaux aille à Meaux).

81. Notre abbé m'est venu prier de tenir *prêt* (l. prêts) pour demain les livres.

82. Le P. de la Chaise qui doit donner audience mardi prochain, et (aj. *aller*) coucher à Versailles.

... coucher ici. (Rature : Hier samedi, sur le midi, Mlle de Mauléon vint voir M. de Meaux, lui apportant son eau divine, dont elle vouloit absolument lui faire prendre comme devant lui rendre la vie. M. de Tournefort est venu, qui l'a bien contrariée, en refusant constamment de permettre à Mgr de boire de cette eau qu'il ne connaissoit pas et qui étoit entièrement inutile au malade dans la bonne disposition où il étoit. Cette pauvre fille ainsi chassée s'en est allée fort mécontente, et néanmoins après avoir souvent baisé la main de M. de Meaux).

Le vicaire de Saint-Roch, dont il a reçu très agréablement la proposition avec toutes *les* (l. ses) suites.

83. M. l'abbé Bossuet est arrivé *ici* (l. ce soir) de Versailles.

Il a une grande attention à n'en laisser partir aucun sans (aj. *son*) ordre.

84 ... pour la vérité. (Rature : M. l'abbé Bossuet continue ses sollicitations auprès de M. le cardinal de Noailles et envers MM. des Missions étrangères; et c'est ainsi qu'il est attentif à tout. Voyons ce que cela produira. Ce soir, neuf heures, j'ai vu notre abbé rentrer au logis avec Mme Bossuet, dans le carrosse même de cette dame, où il y avoit aussi une fille, mais je n'ai pas su d'où ils venoient).

... et boire de même. (Rature : M. l'abbé Bossuet et Mme sa sœur sont sortis ensemble sur les cinq heures et ne sont rentrés qu'à neuf. L'abbé a vu encore...)

85. Ce samedi saint, à *l'ordinaire*, *M. de Meaux* (l. l'ordinaire; M. de Meaux) a ouï la messe.

... ses gens ne sauroient (aj. *quelquefois*) le calmer.

86. Il a mangé *un* (l. son) potage et *une* (l. son) aile de poulet.

88. M. l'abbé Bossuet entre *les trois ou* (l. trois et) quatre heures.

J'ai trop parlé jusqu'ici de son attachement *pour* (l. à) Mme Bossuet; je n'en dirai plus rien de peur de surprise.

95. M. l'abbé Bossuet vient de nous avouer (aj. *de*) lui-même.

97. Il ne peut plus aller loin, m'a dit M. Dodart, *s'il* (l. S'il) ne crache pas et s'il ne fait plus les autres fonctions. *C'est* (l., c'est) parce que les parties affoiblies n'ont plus de mouvement.

Je lui ai marqué ma parfaite reconnoissance de toutes ses bontés, et *de se* (l. le) souvenir de quelqus-uns de ses amis.

98. C'est tout ce que M. de Meaux avoit demandé, que cet évêque *conversât* (l. concertât) avec l'abbé.

99. ... en rendant celle de *Sauvigny* (l. Savigny), M. le *comte* (l. cardinal) d'Estrées.

100. Serenissimi Delphini *preceptor* (l. præceptor,) primus <,> serenissimae ducis Burgundiae eleemosynarius.

102. M. l'abbé Bossuet doit ensuite *le* (l. l'en) prier dans les formes.

106. Le voilà parti pour Paris, où il fera (aj. *et*) à la cour ses sollicitations.

107. ... son mémoire, écrit de sa main, *soutenant* (l. contenant) les raisons... (Toute cette phrase a été ajoutée après coup).

108. Il n'y avoit pas de tenture sur les *stalles* (l. stals), ni hauts, ni bas. (Ledieu fait *stal* du masculin).

M. l'abbé, M. *Dumont* (l. du Mont) suivoient...

109. Il me presse fort de tenir mon mémoire pour *diner* (*sic*. Corrigez : *dimanche*) prochain.

115. Je l'ai fait le maître de tout, à condition *qu'il* (l. qu'on) ne divulguera rien.

Il ira par Provins et par *Roray* (l. Rozoy).

Cependant M. de Toul ne lui en dit mot dans sa lettre (Ici Ledieu a raturé : *et au contraire, il lui parle de M. Phelippeaux et de moi sans nous nommer, en disant que ceux qu'il a retenus à l'évêché peuvent continuer d'y demeurer*).

119. On dit que son *aumônier-chanoine* (l. aumônier, chanoine) de Toul.

M. de *Monchy* (l. Mouhy) (même correction, p. 132, 159 et 269).

M. *Roussin* (l. Ronssin) (Même correction, p. 121, 126 et 293).

121. Le petit Cornuau arriva avec un huissier pour faire l'inventaire et la *prise* (l. prisée) des meubles. (Même correction trois lignes plus loin).

... à son voyage de Pâques il avoit emporté (aj. *de Meaux*) tous les manuscrits de son oncle.

122. Toute la bande est arrivée *à* (l. de) Germigny leur inventaire fait.

124. J'*ajoutois* (l. ajoutai) que je n'avois pas voulu marquer d'empressement.

125. M. de Toul parle comme se *croyant* (l. comptant) évêque de Meaux.

127. Ce vendredi, *1er* (l. 4) juillet.

128. ... à la vêture qui s'y fait d'une *jeune* (l. troisième) fille de M. de Beringhen.

Tout le chœur est tendu de noir depuis un lé au-dessus des grandes tapisseries jusqu'en bas, de même *pour* (l. tout) le tour de l'autel.

129. Sous le pied de la croix une très grande *armoirie*, *au* (l. armoirie; au) fond du chœur, autour de *l'autel aussi* (l. l'autel, aussi) quatre grandes armoiries.

Il y a une estrade élevée de trois pieds et dessus un lit de parade de velours noir avec des bandes d'argent et des aigrettes blanches *au-dessus des* (l. au-dessus; des) armoiries du défunt au dedans et au dehors.

La crosse aussi couverte d'un crêpe, *étendu* (l. étendue) le long de la représentation.... Toutes les formes couvertes de noir avec le banc de M. le *chantre*, *l'aigle* (l. chantre; l'aigle) ôté et l'estrade qui y est *jointe*, *auquel* (l. jointe; auquel) lieu a été mis le lit de parade.

130. Ceux qui l'accompagnent et le *servant* (l. servent).

131. Les formes d'*enfans* (l. d'en haut) occupées par les chanoines.

134. Les trois autres prélats (aj. *les*) suivant ensemble.

Au dedans de la cour et au dehors *de* (l. dans) la place.

135. ... précédé du verger et du crieur, les (aj. *quatre*) prélats l'accompagnant, et tous *les* (l. ses) officiers et aumôniers *les* (l. le) suivant.

Le P. de la Rue... prit pour texte ce *texte* (l. verset).

137. Le P. *Roncelet* (l. Roucelet ou Roucellet), jésuite.

MMmes (l. Mme) de la Briffe et *Du* (l. M. du) Mont sont partis.

138. ... sauf le tiers réservé pour les nouveaux catholiques. (Ici une ligne que l'éditeur déclare dénuée de sens et qui est pourtant très intelligible : *Desposts, économe séquestre, fait la régie de l'évêché sur ce pied.* Cf. p. 185 et 219).

139. Ils prennent bien d'ailleurs leurs *intérêts* (l. sûretés).

Ils ont fait porter Mlle Bossuet, la fille <l'> héritière bénéficiaire.

...à Mme *De* (l. de) Ligny, supérieure de la Visitation, et à Mme *Lepicard* (l. Le Picard).

141. Averti qu'il devait faire *son* (l. cette) oraison funèbre.

MM. *Augilbert* (l. Angilbert) et *Le* (l. de) Gomer faisant diacre et sous-diacre.

142. Un petit travail que je venois *d'écrire* (l. de décrire, c'est-à-dire de transcrire) pour lui.

143. ... au Vivier, chez M. de *Bourlamaq* (l. Bourlamaque) (de même p. 144.)

144. M. Phelippeaux, que n'étoit pas venu loger à Paris chez feu M. de Meaux (ajouter : *qu'il avoit remarqué que jamais il n'avoit loué M. de Meaux en sa vie*).

145 ... une double estrade avec un poèle *brodé d'armoiries* (l. bordé d'hermines).

147. Ses occupations présentes ne (aj. *le*) lui permettent pas.

Près du logement de M. de *Manuieux* (l. Mauvieux) (Même correction, p. 148).

149. Nous sommes partis de cette ville, l'abbé et moi dans sa berline (il faut sans doute ajouter : *pour Meaux*) où nous sommes arrivés.

... la messe, le discours (aj. *et*) tout le reste.

Il m'a dit nettement qu'il vouloit *me* (l. le) garder toute sa vie avec lui pour travailler ensemble.

150. Voici comment la cérémonie s'est *faite et justement* (l. faite. Et premièrement :).

... au milieu des deux doyens de *Rosay* (l. Rozoy) et des Fertés, chantant les *antiennes* (l. autres versets) et les litanies... il a chanté en donnant la bénédiction le (aj. *verset*) *Ut huic synodo*.

Chanter ce verset debout, ce qui n'est que *par* (l. pour) l'évêque.

152. Je suis descendu chez mon neveu *Lebret* (l. Lebrethon).

Ce vendredi 12, j'ai encore dîné chez lui, et samedi *13*, *j'ai* (l. 13. J'ai) vu tous mes neveux...

153. Il l'approuva et me promit un valet à cheval pour porter ma valise et me *conduire*, *afin* (l. conduire. Afin) que l'on ne s'aperçût pas à Péronne de mon *voyage*. *Je* (l. voyage, je) résolus de partir de Beaumetz.

... allant gagner *Roiret* (l. Roizet, aujourd'hui Roisel), grosse paroisse dépendant du chapitre de Péronne.

154. *Espehy* (l. Épéhy).

On passe ensuite à la *Sense* (l. sente) de Bon-Avis.

... On trouve incontinent une autre *Sense* (l. sente), et ce lieu s'appelle les *Senses* (l. Sentes).

156. Je n'y manquerai pas, *ajouta-t-il*; *et encore il* (l. ajouta-t-il, et encore : Il) faut bien lui recommander la fermeté.

159. On annonça alors M. le doyen; c'est *M. de Franqueville* (Ledieu avait d'abord écrit : « C'est M. de la Verdure, célèbre docteur et ancien professeur en théologie de l'Université de Douai, qui avoit tant travaillé avec ce prélat dans son affaire. »

160. Par la petite porte de l'archevêché qui *va droit* (le manuscrit donne *à droit*, sans doute pour *est à droit*, c'est-à-dire *à droite*, car Ledieu écrit toujours *à droit* et non *à droite*) de la porte cochère, on entre...

161. ... orné de colonnes avec leurs cintres, et *pavée* (l. pavé) de marbre blanc et noir.

162. ... et dans le *double* : *d'une* (l. double, d'une) petite chambre à coucher.

Quatre pièces de plain pied... avec *deux* (l. de) grandes portes à deux battants.

... par laquelle on entre de l'ancien bâtiment dans *le* (l. ce) neuf.

164. Afin que *les* (l. ses) bâtiments n'eussent que des vues agréables.

165. Il m'invita à *une promenade* (l. me promener) avec lui.

166. ... qu'on avoit pensé à M. Couët, mais que *la* (l. sa) résistance à signer le formulaire...

168. ... la piété dans laquelle il faisoit élever ses *élèves* (l. clercs).

169. ... il avoit trouvé impossible <,> dans l'*exécution au* (l. exécution, au) moins <,> d'assembler un synode général.

Il ne pourroit au plus assembler que le synode *de Cambray* (l. du Cambrésis).

173. *Mereuil*-la-Ferté (l. Mareuil-la-Ferté).

175. Prendre conseil *pour* (l. sur) les réparations et amener *M.* (l. un architecte).

176. N'ayant pu *le* (l. les) savoir de son pays.

177. A la promenade dans le beau et magnifique parc de sa *maison. Elle* (l. maison, elle) nous a conté...

Pendant six *mois, durant tout* (l. mois durant, tout) l'hiver dernier.

M. et Mme Bossuet arrivant de *Baille* (l. Baye).

Peut-être (aj. *à la fin*) s'accorderont-ils.

M. l'abbé Bossuet vient de partir pour Coulommiers (Ces mots doivent être reportés au commencement de l'alinéa suivant, et font une seule phrase avec ceux-ci : ce samedi, 18 octobre, après midi.)

M. (l. Mme) d'Alègre, entendant M. le chevalier Tartare.

178. ... et dont je la *priois* (l. priai) de me dispenser.

... et m'a promis tous *les* (l. ses) autres actes.

... il s'en va coucher à *Roray* (l. Rozay ou Rozoy-en-Brie).

181. ... il y est couru vite en habit *de chœur* (l. d'église) afin de bénir le prédicateur *Caprais* (l. capucin).

... M. l'abbé *Benier* (l. Berrier) qui devoit s'y rendre (même correction, p. 202.)

182. ... et que les deux en prendroient un troisième pour *arbitre* (l. surarbitre).

183. ... dont il *n'appartient* (l. n'en appartient) à la succession que trois mois.

184. « On parle qu'il sera cardinal; il faudroit qu'il y eût bien des chapeaux de reste. <»> On s'étonne à Paris... son *excommunication* (l. excommunication ».)

... le renouvellement des vœux, aux filles de la Visitation, et <d'> une vêture.

185. M. Léger n'a pas (aj. *ici*) de procureur pour le défendre.

Qu'il reçoive, dit M. Phelippeaux, sur *nos* (l. vos) quittances, et qu'il agisse en *notre* (l. votre) nom.

186. ... *cette voix retentissante pour* (l. *par*) *toute l'Europe.*

187. ... Quelle précision ne *trouve-* (l. *trouva*)-t-il pas.

Il approuve (aj. *que*) l'endroit du Pont-aux-Dames : *On croit* (l. *crut*; *voir les dons*, etc., demeure aussi bien que *les éclairs et les tonnerres, la trompette*, etc. (ajouter ici immédiatement ces mots, placés à tort en

tête de l'alinéa suivant : au (et non, Au) sujet du catéchisme de Saint-Saintin. Cf. les *Mémoires*, p. 104, 116 et 120).

... pour tâcher d'obtenir de lui qu'elle parût dans le *journal* (l. Journal, c'est-à-dire le *Journal des savans*).

Tous *maintenant* (l. unanimement) ont jugé qu'elle n'étoit pas digne du *journal* (l. Journal).

... en son nom et pour son compte.

C'est à ce sujet... (Ici l'éditeur dit : « Il est probable que l'abbé Bossuet parlait dans sa lettre de l'ouvrage de Bossuet en faveur du P. Quesnel, ce qui donne occasion à l'abbé Ledieu de parler ainsi sans transition. » Il y a là, en effet, un défaut choquant de liaison entre l'alinéa précédent, où il est parlé de la lettre de l'abbé Bossuet au pape sur la mort de son oncle, et le suivant, consacré à l'apologie du livre de Quesnel par Bossuet. Je crois plutôt qu'il manque ici quatre pages arrachées au milieu d'un cahier, d'autant plus que, dans l'alinéa suivant, Ledieu parle de *ces deux messieurs*, dont il n'a pas été question dans le précédent. De plus, la page 382 du ms. finit par *C'est*, qui est dans le même alinéa que *pour son compte*. D'après ce qui suit, il est probable que dans les pages que je crois manquer ici, Ledieu rendait compte de la fin de son entretien avec Saurin et de la lecture des *Mémoires* faite par lui à deux personnes, dont l'une devait être l'abbé de Beaufort (voir p. 190.)

188. J'apprends ce dimanche chez M. de *Fraisheuille* (l. Fraischeville?).

189. J'ai fait ici mes adieux dans le voisinage, chez M. *Bellou* (l. Bellon?)

191. ... M. Herbet, pour savoir au *moins* (l. vrai) à quoi s'en tenir.

192. Le duc... a pris le parti d'envoyer à Rome trois personnes de sa part, le marquis de Lenoncourt, son procureur général (aj. *et*) le primicier de Nancy.

Ce *6* (l. 3), mercredi matin.

193. Il a aussi parlé à M. le théologal, l'un des députés <,> pour la visite du séminaire.

... et qu'il le prioit seulement de ne pas amener les chanoines (aj. *Le doyen a persisté pour avoir avec lui les chanoines*), et il alloit lui dire.

195. ... avec MM. Cathol et de *Mouchy* (l. Mouhy), chanoines.

201. ... étant dans une ferme, à la campagne, chez un de *nos* (l. mes) parents.

... sur le chemin et environ à quatre (aj. *ou cinq*) lieues de cette ville.

202. J'avois différé à lui en parler qu'il se présentât une occasion naturelle comme *celle-ci*, *parce* (l. celle-ci; parce) que, comme <lui,> je n'en faisois pas *mystère*; *aussi* (l. mystère, aussi) ne croyois-je pas devoir m'en vanter.

203. ... *ces* (l. ses) amis pourroient rendre témoignage de ce qu'il leur avoit dit.

205. ... hors l'écrit qu'il avoit fait contre les *cartons* (l. canons) par lesquels on vouloit finir cette *question* : *on* (l. question. On) voit donc...

Et ce dimanche encore... puis leurs bois vendus 10,300 francs (Cette phrase a été insérée dans le texte après coup; de sorte que la phrase suivante : *ce jour*, etc., se rapporte au samedi et non au dimanche.)

206. « Dieu veuille bénir... de ces saintes âmes ! » (Cette phrase a été à tort mise entre guillemets par l'éditeur).

207. ... que j'*avois* (l. j'aurois) toujours ma chambre à Paris.

208. « *Non, lui répondis-je* »; *ils* (l. « Non, lui répondis-je. Ils) sentent donc...

... il m'écrit de *la date* (l. là), du 9 février.

209. Et *un* (l. ou) M. Laurent.

209. M. Crétois, *élève tonsuré* (l. clerc tonsuré).

210. ... que ce n'étoit pas son affaire, mais celle de la succession de (aj. *M. de*) Meaux.

MM. le doyen, de Vitry, l'ancien syndic, *Léger*, *Delavage* (l. Léger de la Rage, c'est-à-dire Léger surnommé de la Rage, cf. *Journal*, t. III, p. 59) et Servan, actuellement syndic.

211. ... et surtout *la* (l. sa) fermeté à soutenir les intérêts de l'Église.

... après Pâques, en *ces* (l. ce) temps de joie et *propres* (l. propre) à régaler ses amis.

212. ... il s'est ouvert qu'il en *écrivoit* (l. écriroit) à M. le cardinal de Noailles.

Trilbardou (l. Trilbardon) (même correction, p. 256, 257 et 297).

214. Dès que cela vous accommode, il n'y a rien à (aj. *vous*) dire.

M. le Doyen qui est (aj. *aussi*) venu le lui offrir en même temps.

216. ... nous nous reconnaissions suffragants de Paris et relevant de *la* (l. sa) métropole.

... la bulle *adressée* (l. d'adresse) au chapitre.

219. J'y ai fait porter mon lit et *détendre* (l. détendu) ma tapisserie.

M. l'abbé Bossuet me presse de prendre une chambre dans *la* (l. sa) maison de M. de La Noue (c'est-à-dire dans la maison qu'il a louée de M. de La Noue).

220. Ce 1er avril... (phrase ajoutée après coup; de sorte que, dans la phrase suivante, *il* désigne l'abbé Bossuet.)

« Je ne sais ce que c'est... (Les guillemets doivent être fermés après les mots *ni chargés*, et non après *à compter*.)

Je vois bien que c'est un *pasteur* (l. tâteur) sur qui il n'y a guère à compter.

J'ai prié par *lettres* (l. lettre) M. l'abbé Fleury.

221. Rien ne le presse de finir *promptement* (l. présentement).

Le *voilà*, *le* (l. voilà donc le) prélat, maître de tous les honneurs.

222. Ce samedi saint, 11 d'avril, il <y> avoit un grand festin où étoient M. le lieutenant général, M. de *Mutel* (l. Rutel)...

C'est un politique qui *n'épargne* (l. ne plaint) ni dépense ni bon accueil pour s'attirer les gens.

228. ... par la bouche du prieur de *Change* (l. Chaage) (même correction, p. 322 et 417).

L'évêque présent à la grand'messe la doit commencer et faire *sa* (l. la) confession au bas de l'autel.

229. ... *primes commencées* (l. prime commencée) à 7 heures précises.

MM. de la cathédrale sont montés dans la grande salle après *la* (l. leur) croix.

Les processions se seroient acheminées vers l'église au chant du *verset* (l. répons) convenable.

230. ... comme *au jour* (l. aux jours) des cérémonies publiques. MM. les curés de la ville et faubourgs y auroient été pareillement invités avec les supérieurs des communautés de la part de MM. du chapitre (aj. *et*) y auroient en place...

232. ... sa croix *pastorale* (l. pectorale).

MM. du Chapitre ont été (aj. *seuls*) régalés aujourd'hui.

233. Nous avons été députés M. le chantre et moi <,> chancelier d'entre les dignités, et MM. Servan et de Mouhy d'entre les jeunes.

... une foule de peuple et de *parures* (l. pauvres) dans la galerie.

M. le Doyen a fait *la* (l. sa) harangue en françois.

... et qui a aussi été signé par *les* (l. ses) deux aumôniers.

... pendant que tous <ces> Messieurs ont été embrasser le prélat.

234. Ce fait, tous <ces> Messieurs ont reconduit le prélat.

Il a été voir les abbesses de Notre-Dame <,> et la communauté.

237. ... sur *les* (l. ces) dégradations des bois dont ils faisoient la plus importante affaire.

Il avoit refusé à cet abbé de rien faire à l'amiable dans les réparations *ou* (l. et) dégradations.

242. ... d'où je suis revenu à Meaux l'après-dînée (Ces mots doivent être joints immédiatement et en une même phrase avec les suivants : ce jeudi 28, et à mon arrivée...)

243. Mme *Graiton* (l. Guaiton), le reste des voix.

244. D'une taille commune et *propre* (l. propres) pour cela.

246. Ils ont été scandalisés du désordre de l'*église pontificale* (l. l'office pontifical).

247. « J'avois sur cela... (Les guillemets paraissent devoir être fermés après *votre résolution*, et non après *ce grand ouvrage*.)

250. ... qu'il falloit savoir s'il se *soumettoit* (l. soumettroit) à cela, cet abbé lui avoit écrit qu'il se *soumettroit* (l. soumettoit) à tout.

251. ... de sorte que l'on (aj. *ne*) croit que l'estimation de ce dernier <ne> monte plus qu'à la moitié de l'estimation de ces premiers.

253. Il a continué M. *Mulhy* (l. Muly) dans la charge de bailli (même correction, p. 293).

256. M. l'évêque est parti ce matin pour aller visiter *Chaucouin* (l. Chauconin).

264. ... pour prendre les ordres de *M.* (l. Messieurs) Bossuet.

265. ... ce prélat a fait tout le doyenné de Dammartin et il a fort avancé celui d'*Ussy* (sans doute pour *Assy*; même correction, p. 268).

266. M. de Devise, gentilhomme d'auprès de Ham et lieutenant *du* (l. de) roi de cette ville.

267. A mon avis il auroit (sans doute il faut ajouter : *mieux*) valu parler absolument.

268. ... cette abbaye régulière et *triennale* (l. prieurale).

270. On *auroit* (l. avoit) dit que ce procès... il l'a été (aj. *en effet*) ce matin.

MM. de Harlay, premier président, et Portail, rapporteur, qui *incitèrent* (l. visitèrent) ensemble ce procès.

272. On lui *offroit* (l. offrit) ce jour, s'il l'avoit agréable.

273. « Il y faudra aviser... cela est *sérieux*; *j'ai* (l. sérieux. » J'ai) envie de surseoir... et de *Soissons*. » *Ce* (l. Soissons; ce) que je veux faire agréer...

... ne *peut* (l. veut) entendre parler d'aucune autre chose.

275. Il m'a fait l'honneur de me (aj. *venir*) voir.

277. Il jette de petits mots de menaces <,> de châtiments.

... et ne feint pas de leur *imposer* (l. imputer) le mal qu'il y trouve.

279. Le chemin est bon <,> dans ce bois surtout <,> pour les *chevaux et* (l. chevaux, et) aisé à tenir.

A une grande lieue de Faverolles, on trouve *Torcy* (l. Corcy), petit village...; l'on y va par le milieu de *Torcy* (l. Corcy).

280. ... avec des pierres (aj. *d'attente*) qui marquent un dessin d'un grand portail.

282. Du côté du levant, *sont* (l. sous) le grand dortoir des pères *et* (l. est) le *chapitre*; *et* (l. chapitre, et) ce côté du cloître se nomme le cloître du chapitre.

284. Nous descendîmes par la montagne de *Vaubuin* (l. Vaubouin).

285. L'abbaye de Saint-Jean-des-Vignes, dont j'ai *dit* (ce mot manque dans le ms.) ailleurs la fondation.

288. ... qui nous conduisit à *Rouvres*, *en un lieu où* (l. Rouvres-en-Multien, où) nous étions priés à dîner.

288. M. d'*Angy* (l. d'Augy) de ce lieu.

289. Ce curé qui revenoit d'*Estrapilly* (l. Estrépilly, aujourd'hui Etrépilly).

290. D. Louis continuant sa route pour Lagny, où il est allé coucher dans *le* (l. son) couvent.

292. Le P. Le Riche, nouveau prieur de l'hôpital et supérieur du séminaire (aj. *et* ?) Urbain.

Le soir, cet abbé fit encore un plus grand régal... à M. de *Mutel* (l. Rutel) (Même correction, p. 301.)

Ce lundi *matin*, *encore présidant* (l. matin encore, présidant) au chapitre.

294. Ce 8 *même* (l., même) à l'antienne.

J'ai été voir *Meusnier*, *Léger* (l. Meusnier de Domléger) et sa femme.

295. Mme du Mans <,> de l'Assomption.

296. « Quoi! faut-il que j'avale (aj. *encore*) cette pilule? » Comme si

c'eût été déjà une pilule que d'avoir entendu Mme *la prieure* (l. de Lusancy)?

Il dit qu'il ne le *chargeoit* (l. chargeroit) pas de l'amusement.

299. ... devoit aller à Mauregard le 2, ensuite à *Rosoy* (l. Rozoy) et ainsi du reste.

... un député à Paris pour (aj. *y*) solliciter *les poursuites* (l. la poursuite) des affaires.

La maison de feu M. Pierre *Femy de Vitry* (l. Ferry de Vitry).

300. Nous avons conclu que *le* (l. ce) calendrier, mis en l'état où il est...

301. Ayant seulement (aj. *été*) dit que tout demeurera en état.

303. Comme elle en <a> fait une aussi pour le cardinal de Noailles.

303. ... dont la plus grande partie (aj. *est arrivée)*, le reste <,> *devoit* (l. devant) arriver lundi.

305. ... laisser les orangers dans la serre (aj. *où ils sont et*) où ils ont coutume d'être.

308. Commencé à instruire *l'affaire* (l. cette affaire.)

... Passer le reste *de* (l. des) vacations.

... dès le lendemain de l'échéance *au* (l. du) dernier compromis.

... un (aj. *plus*) grand nombre de ceux de l'abbé Bossuet... qui est fort *bonne* (l. bonne,) pour le reste.

309. Le petit *Trigaud* (l. trigaud) de Mouhy.

310. « Mais, disoit-elle, ils sont bien injustes... (Fermez les guillemets après *dire à sa conduite* et non après *véritable confiance*).

Elle ne peut comprendre dans les discours de M. l'évêque s'il parle d'elle à Mme de Maintenon ou *non. Conformément* (l. non conformément) à ses désirs et à ses *besoins, son* (l. besoins; son) inclination est de sortir des Ursulines.

313. ... et son prêtre assistant <,> toujours également ignorant.

314. Enfin il en est sorti, en tirant tantôt à dia et tantôt à *hue* (l. hurhaut).

318. ... d'un exemplaire pour M. de Meaux, d'un pour M. (aj. *l'abbé*) Bossuet.

... l'assemblée de 1701 *à* (l. et) 1702.

319. ... et que je les *rapporterois* (l. rapportois) à son ordre.

Il s'étoit au contraire lié à des gens comme *Macri* (l. Moréri) et autres.

Et ainsi du reste qu'il acheva sur *cela* (l. ce ton).

321. ... aumônier (aj. 1°) de M. Seguier, puis de M. de Ligny.

322. J'y avois trouvé l'abbé (aj. *de*) Rouvroy.

324. Elle va faire la copie de ses lettres de feu M. de Meaux pour M. le *comte* (l. cardinal) de Noailles.

325. ... quels rits déjà *approuvés* (*sic*. Il faut corriger : *abrogés*) ne devoient plus être rétablis.

326. J'y trouvai Mlle Budée... qui me fit connoître dans *sa* (l. la) maison.

328. Elle est amie intime de Mme la comtesse de *Sobre* (Ledieu a écrit

Sorts conformément à la prononciation), et de M. le comte de *Solre* (ms. Sorts), gouverneur de Péronne.

Je le priois de relire sa préface sur le *Cantique* et *les* (l. ses) récapitulations à la fin de chaque journée de ce livre, pour s'accoutumer à son style tendre *et* (l. mais) pieux.

332. Il choisit le temps que M. de Meaux est absent pour aller faire *ces* (l. ses) fonctions dans ce couvent.

333. J'ai vu M. d'Ormesson d'*Amboise* (l. Amboile).

Il m'a dit qu'il falloit prendre garde à quelques répétitions... sur M. *Couet* (l. Cornet) et autres.

334. L'abbé Le *Tellier* (l. Tellier,) d'Hébécourt, mon cousin.

..., la cure de *Bussus* (l. Bussu), près de Péronne.

335. François Ledieu, mon neveu, dit du *Roirel* (l. Roizel).

336. ... sa supériorité *sur* (l. de) Sainte-Marie.

338. *Sernaut* (l. Servant), syndic. (Même correction, p. 342, 373, 375 et 377).

339. ... C'est moi qui l'ai chantée .... au défaut du doyen. (Toute cette phrase a été insérée ici après coup, de sorte que la suivante : « Je l'ai été saluer en sortant » se rapporte, non au doyen, mais au prélat, dont il a été précédemment parlé.)

339. Il se déclare donc attaqué d'une maladie *habituelle*? (l. habituelle.)

343. Je n'en ai (aj. *jamais*) rien su, et je ne le crois pas. Mais un jour que Mailly *diacre-chanoine* (l. diacre, chanoine) de Meaux...

344. ... messes fondées par le *Saint-André* (l. sieur André), ci-devant leur confesseur.

346. ... sans se soucier par qui, (aj. *ni*) comment les dettes seroient payées.

347. C'est un accès de vapeurs qui, comme on le *remarquera* (l. remarqua), lui avoit causé une sorte d'éblouissement.

Ce (aj. *dimanche*) 10 janvier.

348. On lui *a jugé* (l. ajuge, forme toujours usitée par Ledieu pour : *adjuge*).

349. Ce curé m'a aussi assuré que Mme de Ligny a été fort maltraitée par M. l'évêque et l'un des domestiques, nommé *Grand-jean*, *sur* (l. Grand-jean. Sur) l'affaire des réparations d'entre M. de Meaux et l'abbé *Bossuet*; *il* (l. Bossuet, il) m'a dit que...

Une affaire plus secrète, c'est la disposition de l'archidiaconé de Brie en sa faveur, qu'il m'a conté *ainsi dès* (l. ainsi. Dès) le vivant de feu M. de *Meaux*; *c'étoit* (l. Meaux, c'étoit) une chose résolue.

351. ... employant à cela (aj. *tout*) mon temps.

354. ... M. de *Mutel* (l. Rutel).

355. ... m'a offert d'abord le morceau coupé portant une aune, en *pardon* (l. pur don), pour me dédommager de l'aunage qui me manque.

356. ... l'article 111 (l. III?) de l'inventaire de Germigny.

357. M. Enguehart (l. Engheart) médecin de Paris.

M. *Du Perrai* (l. du Perré ; ailleurs le même personnage est appelé du Perrai).

.... et plus celle de *10,000* (l. 6,000) pour l'excédant des chênes coupés.

358. et joints *aux dits 7,000* (l. aux dix-sept mille) livres.

... pour tirer d'affaire l'abbé Bossuet <,> tout d'un coup.

359 ... et autres négligences criantes. (Rature : Il est bien heureux d'en être ainsi quitte pour quelques mille livres de plus; joint qu'il... d'anciennes affaires... peu honorables à la mémoire de... ses projets (?).

... J'ai déjà fait plusieurs fois cette *fonction*; *dès* (l. fonction, dès) l'année même et après que je fus fait chancelier...

360. Le Saint-Sacrement porté en procession par M. le *doyen*; *M.* (le doyen, M.) de Meaux présent.

363. La succession de M. de Meaux lui coûtoit déjà *46,000* (l. 40,000) livres.

367. Ce vendredi, *29* (l. 23) avril.

371. Ce soir même (aj. *lundi*), 17.

372. *Les Léger de Larage et Poulot* (l. Les Léger, de la Rage et Poulot,) n'y étaient pas. (Les deux frères Léger étaient surnommés, l'un, *de la Rage*, et l'autre, *Poulot*, voir p. 419.)

375. Léger *de Larage* (l. la Rage).... par MM. Régnier, Morin, Fouquet, de Mouhy (aj. *Cerartin*?) et autres.

... celui des Léger *de La Rage* (l. ou la Rage) qui entraine avec soi tous les *Maisonniers* (l. maisonniers?); et celui *des* (l. de) Phelippeaux...

376. Il m'a beaucoup parlé de ses livres qu'il veut aussi faire *transporter* (l. tous porter) à Paris.

378. M. de *Vaubert* (l. Waubert. Cf. *Journal*, t. III, p. 21).

Ce dimanche, 20 juin... (En marge : *M. de Meaux veut ravoir le canonicat qu'il a donné à l'indultaire.*)

M. de *Séez de* (l. Séez, de) Saint-Lazare. (Le même personnage est appelé ailleurs M. de Cez, de la Mission.)

379. ... le P. Juénin (l. Juenin), (même correction, p. 382, 411, 412).

381. Il y a même (aj. *souvent*) de l'élévation et de la beauté dans le style.

381. Ils approuvent fort que je demeure uni avec *lui-même* (l. lui, même) pour le bien de ceci.

Rebuté de ses manières, à ce qu'il *dit peu* (l. dit, peu) honnêtes.

382. Je lui ai parlé de M. *Daude* (l. Claude) Thuet.

384. ... s'il avoit reconnu en sa personne quelque indignité pour *passer à* (l. posséder) un canonicat.

385. ... des mesures pour *avoir* (l. ravoir) le canonicat de l'indultaire.

386. ... remercier M. de Meaux de l'agrément qu'il *nous* (l. vous) donne.

387. M. de Meaux m'en a chargé pour la *remettre* (l. mettre) à la poste.

389. Mes ennemis disoient déjà, me voyant *partir* (l. parti) pour Paris...

... que je voulois avoir aussi une récompense de *la* (l. sa) cure.

... pour arrêter les mauvais discours de ces gens *impuissants* (l. impertinents).

390. M. l'évêque de Tournay <,> l'*ancien abbé* (l. l'ancien, abbé) de Rebais.

391. Saint-André arrive au logis pour faire, mercredi prochain, *la* (l. sa) prise de possession.

... un acte de renonciation aux *bruits* (l. fruits) d'une prébende.

392. ... aucun présent pour prise de *bénéfice* (l. bénéfice,) tournant au profit des particuliers.

393. ... et de là s'est retiré à la Trappe, où il a passé quelques années (ici, je lis sous une rature : *en habits séculiers*).

... à cause des citations infinies de la sainte Écriture qu'il a fallu mettre dans cet ouvrage, *et* (l. qui est) un tissu des propres paroles de la Bible.

394. Après dîner, il est allé aux Ursulines *de* (l. et à) Sainte-Marie.

395. Il dit qu'il ne pouvoit répondre <à> la requête...

397. ... vous le lui direz, je vous prie » (Enlevez d'ici les guillemets, et portez-les deux lignes plus loin, après *au premier jour*.)

400. ... sans prendre parti *pour* (l. par) un mariage.

En dernier lieu sa famille (aj. *même*) qui l'épuisoit.

Il quittoit donc Péronne *par* (l. pour) toutes ces raisons.

... l'affaire de sa permutation *par* (l. pour) la cure de Villeneuve-sous-Dammartin.

401. En suis-je *responsable*? (l. responsable,) ni M. Phelippeaux qui l'a reçu pour l'ordination, ni M. de Meaux qui lui a imposé les *mains* (l. mains?).

405. J'offris *un* (l. mon) prieuré à M. Labbey.

... qu'il pouvoit bien se donner un peu de patience *quand* (l. , qu'il) falloit faire les choses avec sagesse.

Il ne *doit* (l. va) pas croire qu'il *aideroit* (l. ait droit) de faire procès à un homme pour le sommer de sa bonne volonté.

406. ... de la manière (aj. *vive*) que j'ai expliqué.

.... pour s'attacher l'un *et* (l. à) l'autre de plus en plus.

408. celle de sa sœur qu'il *appelle* (l. appela) à Meaux.

410. ... que je veux faire librement, de *concours* (l. concert) avec l'évêque.

412. Sans donner aucune (aj. *autre*) marque d'amitié.

413. Ce verset des psaumes qui *revient* (l. me vient) à l'esprit.

414. ... à qui nous sommes redevables dans ce saint *ministère* (l. ministère,) de l'édification publique.

C'est les louanges de (aj. *notre*) Dieu et de notre roi que nous chantons.

Écoutons (l. Imitons) l'universalité des saints dans l'Apocalypse.

Il *paroît* (l. parut) même qu'on étoit touché.

415. ... ni des entretiens de son oncle Cornet et du P. Cornet, *bénédictins* (l. bénédictin) de Saint-Denis, qu'il a vus.

416. Ce que j'ai à lui dire apportera (aj. *encore*) du retardement.

... le paquet dont je lui *ai donné* (l. donne) avis.

419. ... pour la réception d'*icelle* (l. d'icelles); que l'abbé Bossuet payera comptant 5,500 francs à présent (aj. *et*) dans six mois, les 5,000 francs *restant* (l. restans,) lors de la réception.

421. Dieu m'a donné *la pensée le premier* (l. le premier la pensée) de faire M. Morin doyen. (En marge : *J'ai le premier eu le dessein de faire M. Morin doyen.*)

423. M. de Meaux devoit aller à Paris *aujourd'hui*; *il a dit qu'il iroit, puis* (l. aujourd'hui, puis il a dit qu'il iroit) à Germigny.

426. Ceux du chapitre qui *s'exagéroient* (l. s'excusoient) d'élire M. Morin.

429. J'ai chanté à la fin *la collecte* (l. les collectes).

431. ... et partout du trésorier, (aj. *surtout*) après qu'il s'est éloigné de l'abbé Bossuet.

432. Puisqu'ils ont *promis eux, des* (l. parmi eux, des) sujets capables de cette place, n'est-ce pas se déshonorer que de leur *présenter* (l. préférer) un étranger et un inconnu?

435. M. de *Montauglan* (l. Montanglaut).

440. C'est un côté des bourses plein d'eau, le *vésicule* (l. testicule) nageant dedans.

Journal de Ledieu (t. III).

Pages 1. Départ de Faremoustier; *puis* (l. pris) le chemin de Coutevroust.

2. M. de *Montauglan* (l. Montanglaut). (Même correction p. 42, 44, 67, 68, 69, 70, 78, 79 et 107.)

3. .... distribué à la deuxième des *requêtes* (l. enquêtes).

4. Le ridicule ne *paroîtra* (l. paroîtroit) pas moins du côté de mon cousin.

5. Ces jours-ci, il a encore *revu* (l. vu) ces messieurs.

Cela se seroit fait *pour* (l. par) le canonicat même du feu doyen.

9. Je ne lui ai pas non plus parlé des 50 *livres* (l. sols) que j'ai payés.

J'ai marqué ici *le* (l. ce) surplus de mes absences.

10. ... la moitié de la dépense du ménage en tout et *partout* (l. pour tout).

La cure d'*Albecourt* (l. Abbécourt), près de Chauny.

11. ... afin qu'un ami sache qu'il doit se fier à un ami et *quand il* (l. qu'il) ne lui est pas permis...

13. Le 5 octobre *1736* (l. 1706).

15. ... donner ordre à tout pour l'emballage (aj. *des livres*).

Le seul moyen de faire subsister cette maison étoit d'y recevoir des filles dont les dots *pourvoient* (le ms. porte *pourvoioient*, sans doute pour *pourvoiroient*) aux plus pressants besoins.

16. ... une charrette de *tapisserie* (l. tapisseries) et de gros meubles.

17. On y a fait la seconde publication de la maison du doyen *Richer, M. de Mouhy* (l. Richer, *dont* M. de Mouhy) a offert 2,200 livres.

Ce vendredi, *23* (l. 29).

Ce vendredi dans l'assemblée, à l'issue de la grand'messe (aj. *tandis que je disois moi-même la messe*,) sur ce que M. de Meaux...

19. ... la maison rendue et *vidée* (l. vide).

21. ... et de vouloir bien l'*arrêter pour* (l. l'arrêter, pour) arrêter par le même moyen l'esprit de cabale.

J'ai (l. J'y ai) trouvé une chambre prête.

J'ai dîné chez M. <de> Waubert.

22. J'ai dîné chez Mlle *Vratast* (l. Watard), lingère du palais.

23. « Ne verrez-vous pas M. Saurin? — Oui, dis-je, je l'irai *chercher, le* (l. chercher. — Le) voulez-vous voir? <—> Je vous prie de lui dire...

25. Aussi il a *renfermé* (l. refermé) ces portefeuilles.... le recueil à examiner, afin de *les* (l. le) mettre au long dans le privilège....

Pourquoi (l. Pour quoi) elle doit être punie de Dieu.

28. J'avois vu auparavant Mme d'Ormesson, *l'intendante et* (l. l'intendante, et) ses enfants.

29. Sans entrer en aucun (aj. *autre*) détail de sa conduite.

32. ... et craignant d'être remercié, *remercie* (l. commence par remercier) lui-même.

33. Cathol exclu *de même* (l. des messes,) même dès à présent.

35. Sœur *Ambroise* (l. Saint-Ambroise).

36. ... l'indulgence qui leur est accordée à ce *sujet* (l. jour) par le pape

38. ... le nouveau nom burlesque de *Gamaliélistes* (l. Gamaliélites)

39. *Sernant* (l. Servant), syndic. (Même correction, p. 52, 67, 74, 78, 79, 210, 211, 212, 315, 316, 322 et 329.)

40. M. *Roussin* (l. Ronssin). (Même correction, p. 60, 63, 64, 68, 69, 75, 76, 85, 120, 238.)

... sans qu'aucun ait rien *dit*; *au contraire*, (l. dit au contraire;) M. Morin...

41. Samedi, 4 décembre 1706, <7> à 8 heures du soir.

Mais, dimanche, 12 décembre,... un visage bien mauvais. (Phrase ajoutée après coup.)

42. Toutes les routes d'Italie sont occupées par *l'ennemi* (l. les ennemis).

43. La Loubère, à qui il ne convient pas d'entrer simple chanoine et (aj. *le*) dernier dans une compagnie...

Et voilà comme tout se *fait* (l. sait), de l'aveu même de l'évêque, qui est un babillard.

... qu'ils se présentassent devant lui avec assurance <;> qu'ils seroient bien reçus.

J'apprends de Paris que M. de Meaux <a> dit que...

44. Tous les épiscopaux sont alarmés de voir qu'il n'y a plus d'espérance d'*accrocher* (l. arracher) le doyenné.

45. Me trouvant *seule* (l. seul) dignité (c'est-à-dire dignitaire).

46. M. Pidoux [1], a donné un démenti (aj. *formel*) à M. de Meaux.

48. ... jusqu'à le faire élire *doyen*. *Perdant* (l. doyen, perdant) ainsi à la fois toutes les espérances...

49. Jeudi 23, M. de Meaux est arrivé de Paris avec .... M. Chevalier le *Romipète*, *vendredi 24*. *Le* (l. Romipète. Vendredi 24, le) prélat a officié aux premières vêpres de Noël, assisté de MM. Blouin le jeune, Pastel et Angilbert, et Léger le jeune <,> pour la bougie.

M. de Meaux m'a dit qu'il *alloit* (l. falloit) reprendre le missel.

50. Il m'a toujours servi (aj. *de*) ce qu'il y avoit de plus délicat.

52. Il a été établi supérieur de la communauté de Sainte-Geneviève <,> des *Filles* (l. filles) de la Ferté-sous-Jouarre.

53. M. Treuvé, théologal, qui marche d'un *long* (l. bon) pied en cette affaire.

Le retranchement des martyrs de Rome et *les* (l. des) saints douteux.

54. J'ai exposé ce qui restoit du calendrier; c'est le nouveau choix des saints illustres qu'on y *mit* (l. a mis).

... qui n'avoit rien voulu des saints illustres *de* (l. dans) tous les *Ordres* (l. ordres).

57. Mémoire pour ôter les fêtes de saint Laurent avec son jeûne, et de saint Louis. (Ces mots sont un des titres que Ledieu a mis en marge de son *Journal*; l'éditeur l'a fait passer à tort dans le texte.)

58. Il la vouloit donner ou au curé de Rouvres (aj. *en Multien*), Claude *Dangy* (l. Daugy). Ce personnage est appelé ailleurs d'*Augy* et plus loin *Dauger* et *Daugé*, mais le plus souvent *Daugy*) ou à M. Lamy, curé de Germigny-sous-Coulombs, destinant à M. de la *Josse* (l. Fosse), curé de Germigny-l'Évêque...

59. M. Guillaume Léger,... dit *Larage* (l. la Rage).

Il parle toujours ainsi dedans et dehors le chapitre comme s'il en étoit le *gérant* (l. régent).

61 ... où il doit, dit-on, attaquer (aj. *certainement*) l'exemption du chapitre.

65. Prenant un ton < bien > haut, il lava (aj. *bien*) la tête au nouveau doyen.

66. Il en passera par tout ce qu'on voudra, pour se voir *libre possesseur* (l. paisible) dans le doyenné.

68 ... Ne sait plus quand il (aj. *en*) reviendra.

1. Ce chamoine était un parent de La Fontaine, et il avait été l'un des grands vicaires de Bossuet.

70. S'il m'en parle ou m'en fait parler, *j'aviserais* (l. j'aviserai) alors à ce que *j'aurais* (l. j'aurai) à faire.

... celui auquel ils voudroient donner *la* (l. sa) chantrerie.

71 ... pour en disposer à son gré en faisant (aj. *lui-même*) son choix.

... et qu'il < en > falloit une grande (aj. *santé*) pour en soutenir le poids.

Nous étions invités à souper chez M. Urbain, (aj. *le*) chanoine.

... et *tous* (l. où) nous avons fait bonne chère.

72. Tous les épiscopaux ont suivi mon avis, *auquel* (l. auxquels); M. Noblin s'est même joint.

73... celle de disposer à son gré de *la* (l. sa) chantrerie.

... le soupçon qu'on avoit qu'il ne *le* (l. la) donnât à M. de Meaux.

Il proposa à la Morine, sa sœur (aj. *Javote*) présente chez la Blanchette.... ce qui *la* (l. les) fit frémir.

Qui *ne* (ce mot est dans le ms., mais doit être supprimé) sait même s'il ne refusera pas le *visa*?

76... qu'il ne lui en avoit jamais *fait donner* (l. donné) aucune parole.

77. Il a dit qu'il vouloit (aj. *venir*) s'établir à Meaux.

78 ... pour n'être pas obligé de s'expliquer ni de (aj. *se*) donner l'exclusion.

Labbey *Normand* (c'est-à-dire : le Normand), pour indisposition.

Léger, *Larage* (l. Léger la Rage).

79. L'abbey (aj. *le*) Normand, lui avoit aussi demandé la même chose.

Nous verrons si M. de Meaux *consentira* (l. connivera) à ce mal.

80. Dantan, qui aime à boire, (aj. *en*) a méprisé cette occasion.

81. M. de Meaux accorde (aj. *aussi*) la permission de manger des œufs.

83. Il m'assura de l'amitié de tous < ces > messieurs et Mme Bossuet.

... qu'il y avoit fait un gros cahier de remarques, qui sont autant de difficultés contre ce livre, auxquelles l'abbé Bossuet (il faut évidemment ici suppléer quelque chose comme : *prépare une réponse*).

L'abbé Bossuet a *très* (l. une) grande impatience de le faire paroître.

85. ... l'assistance au *chœur* (l. chœur;) étant à la suite de M. de Meaux?

87. Labbey (aj. *le*) Normand.

Cum non habeat aliunde unde *sustinere* (l. vivere) possit.

88. C'est aussi ce qu'il allègue naturellement <:> pour augmenter son domestique d'un laquais; il faudroit être plus modeste et se passer (aj. *de la pension et*) d'un laquais de plus.

... il ne (aj. *le*) lui a pas donné depuis.

... la procuration... vient d'être passée en faveur *de* (l. du) Morin.

... et chacun *releva* (l. relève) qu'elle n'est pas canonique.

89. ... Je mettois en fait que quand il y auroit pour 3000 livres de papier à acheter, *qu'en* (l. en) payant 1500 livres comptant...

90. ... l'impression des *bréviaires* (l. bréviaire), missel et rituel.

... sur le pied (aj. *de 6 livres ou*) de 6 livres 10 sols pièce.

92. Il ne le pouvoit faire qu'en ces *termes*, *sans* (l. termes : sans) approuver la pension.

... après y avoir employé toutes les (l. *ses*) sollicitations.

... et au moins de la faire *cesser* (l. casser).

94. ... mais principalement faute de *livres* (l. livre).

96. C'est plus de 550 livres avec les *1000* (l. 1500) livres de M. Meaux.

97. Sur le même avis, le P. Menardeau *demeure* (l. demeura) certain que le prieuré étoit à lui.

... sa première date de concurrence avec le Gomer (aj. *et*) une autre de sa cinquième date qui n'étoit plus en concurrence avec le Gomer.

98. Ils sont en route de lundi dernier 2 *mai*, *ayant en* (mai. Ayant) su de M. le curé de Jabelines qu'ils alloient chez *lui*. — *Ce* (l. lui, ce) jeudi, 5 mai... (même alinéa.)

100. ... affectation de modération auprès de *l'Évêque dont* (l. l'évêque, dont) Saint-André est la dupe.

101. ... Il m'a fort recommandé de bien expliquer ce fait (Ici omission de six lignes du manuscrit) :

Je le savois déjà; j'en ai même dit un petit mot; mais j'en voulois réserver tout l'honneur à M. de Turenne. C'est aussi l'intention de M. l'abbé Bossuet, qui ne veut pas même que l'on parle en aucune sorte de M. l'abbé de Dangeau. Mais ce fait ne peut être tu, parce qu'il est trop connu et trop répandu par l'abbé de Dangeau même qui l'a dit à l'abbé Bossuet et le dit encore tous les jours à tout le monde. Au reste il m'a prié fort honnêtement de l'aller voir à Paris pour lui faire lecture de l'ouvrage entier, me promettant à toute heure une audience favorable.

102... ne pouvant souffrir davantage les yeux de ce père <irrité>, et résolu de se faire moine.

Il avoit passé aux chartreux de Bourg-Fontaine, dont il ne peut s'accommoder *à* (l. de) la solitude.

... et la soirée, je l'ai passée à la *mission* (l. Mission).

104... en qualité de curé dans la paroisse et de *confesser* (l. confesseur) dans l'abbaye.

Ce prélat *a paru* (l. en parut) content.

105. Il a dépensé 10.000 livres aux deux conduites des fontaines, où il a mis des tuyaux de grès à la place des chênes percés (aj. *de terelles*?) et joints les uns aux autres. (Dans le Dictionnaire français-anglais de Cotgrave, *terelle* et *tarelle* sont synonymes de *tarière*).

107... qu'il prit donc *les* (l. ses) mesures pour se faire nommer.

Son père, M. de Montanglaut,... est de *mes amis* (l. même avis).

... qu'on allât lui demander s'il <lui> auroit <été> agréable que l'on nommât...

110. Il a depuis repris tout *ce* (l. le) royaume de Valence.

Ce lundi 23, il (aj. *y*) a fait porter les meubles.

111. Cathol... dit qu'il <en> faisoit sa réquisition comme procureur.

112. Il sera donné 10 *livr.* (l. sols) au célébrant, 5 *liv.* (l. sols) au diacre et 5 *livres* (l. sols) au sous-diacre.

113. Il prenoit M. Morin, nouveau chantre, (aj. *à homme*?) pour sûreté de *la* (l. sa) pension, afin de décharger le chapitre du soin de demander une caution.

... en payant les 100 livres à l'ordinaire *appliqués* (l. appliquées) au besoin de l'église et non *distribués* (l. distribuées).

114. M. de Saint-André, arrivé *depuis* (l. de Paris) hier avec la fièvre.

Claude *Dangy* (l. Daugy)... curé de Rouvres-en-Multien.

115. Ce mercredi, 8 juin *1807* (l. 1707).

Il a proposé à M. de Meaux de *vendre* (l. rendre) les tapisseries nécessaires pour achever la tenture du chœur, et que ce prélat a répondu que c'étoit un marché fait auquel il (aj. *se*) tenoit.... et qu'il n'en *pouvoit* (l. pourroit) plus trouver d'autre à acheter présentement.

J'ai été nommé au chapitre pour faire la bénédiction des fonts *de samedi matin* (l. demain samedi).

117. M. *Nitor* (l. Nitot), curé de Vareddes, y a été reçu à la place de M. l'abbé Bossuet pour les curés de (aj. *la*) France, et M. *Plurier* (l. Pluvier), curé de Trilport, pour les curés de la Brie.

118. Il n'a assisté à aucune de ces conférences ni à Meaux, ni ailleurs <, ni> en aucun autre endroit de son diocèse.

... sur les épargnes qui se *trouvent* (l. trouveront) dans sa caisse.

119. ... assistant au salut tous les soirs, et le plus souvent à la <grand'> messe et à vêpres.

Il m'a enfin rendu les papiers que je lui avois *prêtés* (l. prêtés,) après l'en avoir très pressé.

8 (l. 7 à 8) juillet 1707, la nuit,...

122... et que pour *la* (l. le) faire avec soin, il y faudroit bien trois mois de temps.

123. Voilà de *ces* (l. nos) gens qui croient qu'on leur doit tout.

127. M. de Chasot *m'a* (l. m'y a) retenu toute la semaine.

130... est arrivé vers le 20 *d'août. Deux* (l. d'août, deux) jours avant que M. de Meaux en *partît, il* (l. partît. Il) lui a fait une visite.

131. J'ai été prié par délibération de tous <ces> messieurs de faire fonction de célébrant.

MM. le doyen (aj. *et*) le trésorier, présents.

M. *Dangy* (l. Daugy), nouveau chanoine (Même correction, p. 132, 133, 134, 137, 139 et 146).

... avec ses *diacres et sous-diacres* (l. diacre et sous-diacre) revêtus derrière lui.

... la dédicace de l'ancienne église de ce lieu, qui aura été faite par *un feu* (l. Anseau), évêque de Meaux.

... de Mareuil-la-Ferté, de May, de Vaurinfroy et *Duplessis-Placy* (l. du Plessis-Placy).

134... pour récompense de la copie que je lui ai *faite* (l. fait faire) de la lettre latine.

Il se sert du P. *Lerebour* (l. Sarebour) de Sainte-Geneviève.

135. Cette conclusion.... vers la fin de novembre. (Phrase ajoutée postérieurement.)

139. Chacun se plaignoit qu'on <ne> le voyoit *plus* (l. peu) à l'église.

En ayant parlé à plusieurs amis qui *approuvent* (l. approuvoient) qu'on me le rendît tout entier.

140. Mme de Soubise, sa sœur, religieuse, Mme de Montbazon, sa cousine, (aj. *aussi religieuse*), les demoiselles de Rohan (aj. *et de Soubise*,) ses deux nièces.

141... premier dimanche de l'Avent, où je *chantais* (l. chantai) aux mêmes matines...

143. M. Morin, médecin et *Elu* (l. élu).

.... au *Te Deum*, je crois, pour la naissance du duc de Bretagne, dont je *chantais* (l. chantai aussi) les collectes.

144... la disposition du chapitre sur l'office des annuels et solennels en l'absence *des évêques* (l. de l'évêque), qui est d'y députer les dignités...

... ouvertement déclarés contre *moi, et* (l. moi en) tout ce qui peut me faire plaisir.

... Cet usage de députer ainsi les *députés*. (Ce mot est ainsi écrit dans le ms., mais il faut le corriger et lire, comme tout à l'heure : les *dignités*, c'est-à-dire les dignitaires.)

... neuf leçons à chanter à matines, hors le temps *pascal dans* (l. pascal, dans) les fêtes annuelles.

145... qu'il eût soin de faire (aj. *faire*) cette signification.

... le doyen et *les syndics* (l. le syndic) ne laissèrent d'écrire à Saint-André.

Saint-André, autorisé par ces lettres (aj. *et*) muni des écritures mêmes.

146. Il m'a (aj. *très*) bien reçu.

147... quand il y aura *oblatio populi* après l'évangile (aj. *et le graduel*).

Ce *mercredi* (l. vendredi) 23 décembre.

A la pluralité, il a passé que je serois *comme* (l. tenu) présent.

148. Et tout a été (aj. *ainsi*) renversé à la messe.

150. Ce dimanche, 15 janvier *1707* (l. 1708).

154... être porté à *l'accommoder* (l. s'accommoder).

... ce qu'il *n'ajoutoit* (l. n'ajouteroit) point dans sa lettre.

155... de plaintes contre quelques particuliers animés contre *lui et*, (l. lui, et) contre l'avocat du chapitre.

156... ce qui me fait résoudre à mander *une* (l. ma) servante pour me soigner.

157. La gelée a *pris* (l. repris) de plus belle.

160... ajoutant qu'il lui a donné quelque (aj. *bonne espérance, étant résolu de faire une nouvelle tentative dans le*) chapitre pour amener les esprits à la paix.

163. J'ai entendu à l'Oratoire le sermon du P. *Suriau* (l. Surian), nouveau prédicateur de cette maison, natif de Provence.

164... cherchant à *ménager*, *surtout* (l. ménager sur tout) dans l'édition qu'il prépare.

165... tous les contrats, promesses et obligations passés par les supérieure et *conseillère* (l. conseillères) de ce monastère.

166... faites pour Mgr le dauphin; (aj. *de*) plus les lettres comprennent...

173... elle étoit seule à Fresnes, où elle *demeuroit* (l. demeureroit) *jusqu'au* (l. jusqu'à) lundi.

Dégoûté de cette ville, où il se *croyoit* (l. voyoit) trop connu pour ce qu'il est.

M. Cot, son libraire, ne *fait* (l. sait) guère bien son métier.

177. ... sans dérangement, *et* (l. en) se contentant des notes...

... à cause de la suite des numéros *changés* (l. changée).

185. On *fait* (l. sait) présentement la disposition de son testament.

187. ... qu'il *couroit* (l. auroit) le déplaisir de voir son dessein échoué.

188. Il a fait allouer la dépense de mon séjour à raison de 50 *livres* (l. sols) par jour.

189. ... adjugée à son frère et successeur pour deux cents (aj. *dix*) livres de rente annuelle.

190. ... pain, vin et viande, et me suis *remis* (l. réduit) à l'eau.

191. Dès la fin du mois d'août, j'ai envoyé les premiers mois du propre des *saints depuis quatre jours*; *j'ai* (l. saints; depuis quatre jours, j'ai) encore envoyé de la copie.

193. Nous ne sommes point ici plus *tranquilles*, *depuis* (l. tranquilles : depuis) la journée d'Oudenarde.... une bataille *rangée*. *Les* (l. rangée, les) ennemis....

194. ... s'y retranchant dans le *bassin* (l. Bassin), vers le Pont-à-Tressin.

... lequel l'a fait, en effet, ce 7 septembre 1708, aux premières vêpres de la Nativité de la sainte Vierge, et ce 8 *août* (l. à tout) le reste de l'office.

198. ... obtenir son retour à Tournay. (En marge : *Tournay pris par les alliés au mois de septembre 1709. M. Le Brun a obtenu la permission de la cour d'y retourner, ce qu'il a fait au mois d'octobre 1709.*)

... à l'attaque *de* (l. du) Tenaillon.

200. J'ai *vu* (l. eu) Mme la marquise d'Alègre à la rencontre.

201. J'ai été voir Dom Thierry Ruinart ... *j'ai* (l. j'y ai) vu aussi Dom Sainte-Marthe.

J'ai vu ici à Paris, ce 20 octobre. (En marge : *M. Chevallier logé chez Mlle De la Forest, autrement dit Mlle Alexandre.*)

... à l'hôtel de *Marly* (l. Merly?) vis-à-vis le collège de Montaigu.

Dimanche, 21 octobre. (En marge : Conférence avec M. l'abbé Chastellain, qui approuve nommément les *Amen* après la consécration et des ℟ rouges avant les *Amen* du canon).

Il approuve le ℟ avant tous les *Amen* du canon, même aux deux endroits de la consécration et de la *communion* : *le* (l. communion, le)

Pietatis more... l'*In igneis linguis, d'éviter* (l. ; d'éviter) le *submissa voce...*

202. Lorsqu'il fit présent au roi (aj. *du discours italien prononcé et imprimé à Rome, il avoit parlé au roi*) de cet ouvrage.

203. J'ai appris d'ailleurs qu'en ce temps... (En marge, une addition importante : « Au mois de décembre 1709, j'ai vu à Paris M. l'abbé Bignon, qui m'a confirmé tout ce procédé de l'abbé Bossuet, tant envers le roi qu'envers M. de Pontchartrain, chancelier de France, au sujet de l'ouvrage de feu M. de Meaux sur la puissance ecclésiastique [1] ».

204. ... n'étant point à propos, pour les raisons qu'on a *eues* (l. vues), ni de le faire imprimer, ni de le faire courir.

205. ... pour l'impression de nos passions et *préface* (l. préfaces).

206. Je suis heureusement arrivé chez moi (aj. *Dieu aidant*).

Je *l'ai fait* (l. le fais) habiller et *entretenir* (l. entretiens) de linge.

208. M. le prince Eugène a été aussi dans cette action, amusant les *postes* (l. nôtres) à Saint-Amand par une fausse attaque.

209. ... afin que finissant à deux heures et demie, il (aj. *y*) ait le temps de dire none.

210. ... des chapitres généraux qui les suivent, *auxquelles* (l. auxquels) ces sortes d'affaires générales doivent être réglées.

211. ... lui demandant ces armoiries... (En marge : *Et depuis ces armoiries ont été placées en cet endroit, comme je l'ai demandé, ainsi qu'on le peut voir au missel.*)

212. ... le doyen n'étant pas à l'assemblée. (En marge : *Accord pour les fêtes annuelles et solennelles en l'absence de M. l'évêque, passé au chapitre le 28 décembre 1708, M. le doyen s'étant retiré. J'en ai la conclusion dans mes papiers de l'église et du diocèse.*)

213. ... pour les enterrements et *anniversaire* (l. anniversaires) des laïques.

215. Ces messieurs ont fait leur fonction... il a assisté à la messe et vêpres. (Phrases insérées dans le texte après coup.)

... après *quoi* (l. que) ledit sieur Guéau a payé le prix.

... à la charge de 30 *livres* (l. sols) de rente. J'ai ouvert cet avis de la charger de 30 *livres* (l. sols).

216. ... la maison de M. Fordrain demeure chargée de 30 *livres* (l. sols) de rente.

Les enchères reçues ont été portées à 250 livres *d'achat, communication* (l. d'achat. Communication) donnée au chapitre...

219. ... d'en faire (aj. *faire*) le marché par M. Chevallier.

... un saint Étienne en diacre, d'après *Ronet* (l. Vouet), qui n'est point méprisable.

220. ... une somme sur les octrois de la *ville*, (l. ville ;) ouï le nombre des pauvres...

1. Cette note mentionnant un voyage de Ledieu à Paris en décembre 1709 est d'autant plus importante qu'il y a une lacune dans son Journal, du 9 novembre 1709 au 1er mars 1710.

Je lui ai prêté l'Avertissement de feu M. de Meaux pour le Nouveau Testament du P. Quesnel, qu'il avoit une grande passion de voir, *qu'il m'a depuis rendu* (ces derniers mots ont été ajoutés postérieurement); et en même temps je lui ai parlé d'un mandement pour le missel, auquel il faudroit penser tandis qu'il *seroit* (l. étoit) ici.

221. ... et je le lui ai depuis donné.... et qu'il en étoit content (addition postérieure).

Il me l'a rendu au bout de *sept à huit* (l. six à sept) jours.

Le jour de Pâques, elles ont été *données* (l. sonnées) à 3 heures.

... et l'avoine, jusqu'à 30 *livres* (l. sols) le minot.

223. Ce mercredi, *13* (l. 17) avril 1709.

... faire la visite des grains... pour en prendre *les* (l. des) états qui <en> seront renvoyés à Paris.

224. ... entiers pour la redevance de l'année en blé, et <d'> autres conditions.

225. Ce vendredi (aj. *donc*), 26 avril.

... la conclusion sur les annuels (aj. *et*) solennels.

226. L'avoine a monté à 40 *livres* (l. sols) le minot.

227. ... permet de ressemer en orge, blé <,> sarrazin ou autrement...

228. Les gardes ou archers de la prévôté de Paris, et *deux* (l. ceux) de la prévôté de Meaux ont été contraints de se retirer.

229. Trois compagnies de dragons (aj. *y*) ont été envoyées.

231. ... pour les nécessités présentes : *le pain* (l. la paix), l'abondance et autres.

232. ... réservés par honneur pour le dernier (aj. *jour*,) dimanche.

233. Le blé.... a valu jusqu'à *33* (l. 55) livres le setier de Paris.

234. Il s'accoutume lui-même à *le* (l. les) faire posément.

235. ... et a *assisté* (l. officié) au salut.

... la pluie qui a gâté la procession générale déjà en marche, et <on> l'a fait rentrer à l'église en reprenant le chemin *et* (l. à) la rue de Saint-Nicolas.

236. Le *double* (l. bon blé) a valu 42 livres...; l'avoine 44 et 45 *livres* (l. sols) le minot.... l'avoine 42 et 40 *livres* (l. sols).

... mais mercredi dernier le blé *a été* (l. n'a été qu'à) 39 livres.

Depuis le *25* (l. 27) mai 1709.

8 juin 1709, le meilleur blé a encore *remonté* (l. monté) à 42 livres.

L'avoine est à 45 *livres* (l. sols) le minot.

... de la messe de sainte Fare et autres <,> de notre missel nouveau.

237. ... qui est un vrai manifeste en *règle* (l. forme) contre les ennemis.

... comme étant en tour pour *l'obit* (l. cet obit).

Dimanche, 23 juin *1707* (l. 1709).

... a pris le premier siège *à* (l. du) côté du bureau.

... parce que *le* (l. ce) lieu est plus frais que l'antichambre : (aj. *et*) le corps des ecclésiastiques...

238. M. Payen, lieutenant général, absent du *bureau*; *mais* (l. absent du bureau, mais) étant à la ville.

239. J'ai fait tirer seulement.... ni du canon (Addition postérieure).

240. Faute d'argent, il ne se *chargeoit* (l. chargeroit) plus d'acheter *les* (l. des) bêtes.

241. Les maraudeurs de l'armée de France infestent (aj. *aussi*) cette province.

242. M. *de* (l. du) Mesnil, mon voisin.

243. Les laboureurs n'en *amenant* (l. amènent) plus.

... il le faut laisser quelque temps s'adoucir... (écrit en marge après coup : *Cela m'a réussi; il m'a très bien traité à mon arrivée à Paris. Voyez cy, 11 septembre 1709*).

244. ... huit ou neuf feuilles des rubriques et *préparations* (l. préparation[1]), et bénédictions.

... ce qui, à mon compte, nous occupera encore tout le mois d'août. (Addition postérieure en marge : *Comme je l'avais prévu, l'impression du corps du missel a duré jusqu'à la fin de septembre; ce qui a fait que je n'ai été à Paris que le 9e septembre, justement pour finir. Voyez cy, le mois de septembre 1709.*)

247. ... 6 setiers dans le mois de *décembre* (l. septembre).

248. Conclu de donner à quelques maisons 20 *livres* (l. sols) seulement par mois, et à d'autres, 30 *livres* (l. sols), et la somme va à 140 ou *50* (l. 150) livres par mois.

255. Coulommiers, *Rosay* (l. Rozoy) et autres de ce voisinage.

Le pain vaut encore 8 sous la *livre samedi* (l. livre. Samedi, 5 octobre 1709. (Les mots : *Samedi, 5 octobre.... pour moi à Meaux* sont une addition postérieure.)

257. Il y a aussi encore à *livrer* (l. tirer) le cartouche ou écusson.

Malheureux temps où une guerre opiniâtre produit la *famine avec* (l. famine! Car avec) la *stérilité;* (l. stérilité,) néanmoins la paix amèneroit l'abondance.

258. ... donner ordre aux *relieurs* (l. reliures) et dresser l'Ordo.

... pour la publication de ce Missel et (aj. *de*) la réformation des fêtes.

262. En *nous* (l. me) retirant, le cardinal m'a demandé....

Et que je le devois aussi (aj. *par reconnoissance*) pour ce grand prélat.

263. Mais j'ai su depuis.... publique sous son autorité. (Phrase insérée après coup.)

... il y a six semaines quand *j'arrivois* (l. j'arrivai) ici.

265. En arrivant le soir à Meaux, *en* (l. et) descendant à l'*Ours*.

L'une des deux, nommée *Ursule* (l. Issali.)

Les religieuses de Port-Royal, au nombre de dix-sept (aj. *du chœur*).

... deux *des* (l. de ces) dix-sept sont mortes.

1. C'est-à-dire les prières placées en tête du Missel et intitulées : *Præparatio ad missam.*

266. Les deux exemplaires, en deux *parties, chacun pour* (l. parties chacun, pour) le grand autel et pour chanter l'Épître et l'Évangile.

... pour quelle raison on a mis les *rubriques* (l. ℟ ℟) rouges dans le canon de la messe.

267. *la rubrique* (l. l'℟) rouge y a été mise aussi.

Fait réponse à Meaux... que les rubriques générales du Missel nouveau portent expressément.

(Ici une page et demie en blanc sans doute destinée à transcrire la réponse de Ledieu. De plus, il doit y avoir à la suite une lacune, car le *Journal* ne reprend qu'au 1er mars 1710 (c'est-à-dire après une interruption de quatre mois) et cela sans explications et tout à fait en haut d'une page. Or dans l'intervalle, Ledieu avait fait un voyage à Paris, comme on l'a vu plus haut par notre remarque sur la page 203.)

268. ... L'on ajoute que M. Esprit Fléchier, évêque de Nîmes, est aussi mort à Montpellier, le 16 février, âgé de soixante-dix-huit ans. (Phrase insérée après coup. Par conséquent la phrase suivante doit s'entendre, non pas de Fléchier, mais de Le Tellier, archevêque de Reims, dont Ledieu vient de parler.) Ce prélat donne à Sainte-Geneviève sa bibliothèque.

269. ... par la délibération de *l'assemblée l'ouverture* (l. l'assemblée. L'ouverture) faite le 15.

271. Cette somme... doit être envoyée *à* (l. de) Coulommiers.

... qu'on lui a *accordée ce* (l. accordée. Ce) même *jour. Il* (l. jour, il) a été résolu...

... distribué à chacun de Messieurs (aj. *et*) du bas chœur.

Ce mercredi saint, 16 avril 1710, les tables des offices (aj. *des jours suivants.*)

273. Une composition avec ce qui sert de ℟ (l. ℣).

274. Qu'on s'en tienne aux anciennes *cérémonies* (l. cérémonies. » et aj. : « *Ils ont donc emporté par leur brigue que l'on reprendra les anciennes cérémonies*) de la messe. <»>

276. ... pour officier à l'obit solennel de M. Séguier, évêque de Meaux <;> demain 15 à vigiles, et le 16 à la *messe, ainsi* (l. messe ainsi) exécuté.

277. ... le blé, 25 livres (aj. *et jusqu'à 30.*)

... en suivant le nouvel *ordre* (l. ordo) et le nouveau calendrier.

... le duc d'Enghien pour *la* (l. sa) première campagne.

278. Pont-à-Vendin dans la plaine de Lens.

... forte de plus de cent cinquante mille hommes (aj. *et*) supérieure à celle des ennemis.

Ce samedi *17* (l. 7) juin, vigile de la Pentecôte.

... à commencer par l'année (aj. *entière*) 1709.

Les assiégés espèrent de tenir jusqu'au *13* (l. 15) ou 20 de juin.

279. Ici l'orge est toujours à 8 et 9 livres le *setier est* (l. setier, et) à Paris à proportion.

Le meilleur de Quincy passe *50* (l. 60) livres.

280. Les jésuites, qui ne peuvent souffrir que l'on fasse des bréviaires (aj. *nouveaux*) sans eux.

281. Son *Ordonnance sur la grâce*, qui aura plus de *trois* (l. cinq) cents pages.

M. Chevallier... qui avoit laissé passer son tour hier *étoit* (l. étant) absent.

284. ... à la rétribution de 30 *livres* (l. sols).

... les pauvres de l'hôpital (aj. *général*) souffriroient une lésion manifeste.

286. ... celle de Saint-Bénigne de Dijon, à l'abbé des Marets (aj. *fils du contrôleur général.*)

287. ... les plénipotentiaires... revenant de Hollande sans avoir rien conclu (ici une insertion postérieure, omise par l'éditeur : *L'abbaye de Mouson donnée à l'abbé de Polignac, plénipotentiaire.*)

288. ... pour tout bénéficier *nouveau avant* (le ms. porte *nouvellement* : il faut corriger et lire *nouvellement nommé, avant*) que de leur délivrer leurs lettres de collation.

M. de Meaux promet que sa production *s'apprête* (il faut corriger, et lire : *sera prête*) pour la Saint-Martin.

289. ... ce qui a fait un mouvement (aj. *dans le couvent.*)

291. Mmes Landru et Le Tellier *l'attribuaient* (l. l'attribuent) à son inconstance.

... qu'il ne savoit point <assez> ménager ses amis.

293. ... et qu'il *différait* (l. différerait) quelque temps à la publier.

294. Il l'avertit donc *de* (l. d'en) parler de sa part au chapitre.

295. Il approuvoit que, dès à présent, l'on <ne> commençât à ne dire le petit office de la Vierge qu'une seule fois par semaine.

... sans y rien changer, *où* (l. ni) reprendre davantage l'ancien missel.

Voulant *ainsi* (l. enfin) aller par tout son diocèse pour la confirmation.

296. Il y *séjournera* (l. séjourne) mardi 30.

297. Vittoria, capitale de la province d'*Alana* (l. Alava.)

... pour aller à son abbaye de *Bourg-Fontaine* (l. Trois-Fontaines.)

298. Il fut ainsi exécuté... les 2 et 3 suivants. (addition postérieure.)

299. On sait que le pape a déclaré... au cardinal de Tournon (addition postérieure.)

300. Ceux qui sont un peu meilleurs... augmentent *le* (l. de) prix à proportion.

301. Tous ces mandements sont venus.... incessamment. (addition postérieure.)

303. M. Regnier officiant pour la Conception (aj. *et néanmoins ce prélat est incommodé d'un rhume.*)

303. Ce mardi, 9 décembre... (En marge : Le *Mandement donné par M. de Meaux le 9 décembre dans une assemblée tenue à l'évêché à cet effet sous ce titre : Mandement et instruction pastorale de Mgr l'évêque de Meaux sur le Jansénisme, portant condamnation des Institutions théologiques du*

P. Juenin, donné à Meaux le 16 d'avril 1710 et rendu public le 9 décembre seulement. In-4 de 624 pages avec un recueil de pièces qui contient encore 12 pages.)

Ce qui lui *avoit* (l. auroit) coûté un travail de six années;... il *avoit* (l. auroit) expliqué;... il en *avoit* (l. auroit) fait l'application à la théologie du P. Juenin, et en *avoit* (l. auroit) tiré les preuves.

304. ... l'Église sait et souffre *des* (l. ces) distinctions chimériques.

Comme il avait fait venir... (En marge : *Vraie mercuriale contre les jansénistes et leurs amis en ce diocèse, qui sont en petit nombre et ne méritaient pas la peine d'un si grand travail.*)

305. Depuis cette assemblée.... quelque chose contre lui. (Phrase insérée ici après coup.)

306. J'ai marqué ci-devant les séjours de ce jésuite et ses *prévenances* (l. privautés.)

309. Un maître puissant en *grand* (l. grands) sens et (aj. *en*) paroles.

310. ... ayant un travail si nécessaire à *communiquer* (l. communiquer;) qu'il sembloit même...

311. ... suivant le besoin. (En marge, une note ajoutée depuis : *Il s'est depuis déterminé à faire un simple extrait des saints évêques de Meaux. Mais enfin il n'a rien donné en communication pour le bréviaire ni par extrait ni autrement.*)

Il est vrai que le temps est (aj. *toujours*) pluvieux.

J'en ai fait ma provision, savoir une pièce de blanc des *Pères* (l. Saints-Pères?), deux pièces et un quartaut de Nanteuil-sur-Marne.

312. Son armée mise en déroute, *huit* (l. quatre) mille hommes (aj. *tués*) et trois mille prisonniers.

313. Premier chapitre général traitant de l'office (aj. *divin.*)

314. Saint Jean-Baptiste, saint Pierre <,> saint Paul.

316... et qu'il (aj. *y*) a quarante mille Tartares en marche.

... avec la charge ancienne de 15 *livres* (l. sols) de rente.

318... et mercredi, 4 *février*; *il* (l. février, il) a expliqué tout cela.

... Espagnol naturel <,> encore plus fier.

319... et à Meaux le dimanche 1er mars 1711 (mots ajoutés postérieurement).

La lettre de compliment... (En marge : *Lettre de M. l'abbé Hennequin rendue publique contre le mandement de M. de Meaux. Elle est du 15 décembre 1710*).

320. None dite avant le *sermon*, *à* (l. sermon; à) la station dans l'église de l'*Hôtel-Dieu* : *le* (l. l'Hôtel-Dieu, le) ℟ de sainte Madeleine.

321. Il y a eu quatorze vacations des commissaires à *125* (l. 25) livres par vacation : c'est *1750* (l. 350) livres avancées par le chapitre.

322. Le factum du chapitre... en souverain à Meaux (addition postérieure); que M. *Sernaut* (l. Servant) en *apportera* (l. apporterait)...

... pour juger *un* (l. au) délibéré sur le registre.

On a parlé d'un accommodement... disent les plus sensés. (Autre addition).

323... si lui, Philipotin, ne *pouvoit* (l. pourroit) point en avoir communication.

324... avoient déterminé la chambre à *les* (l. le) refuser.

... la fête solennelle de l'Annonciation de *Notre Seigneur* (l. Notre-Dame).

325... *en commençant* (l. et commenceront) par vider les magasins.

M. de Meaux arrivé de Paris avec sa *cour*, *dimanche* (l. cour; ce dimanche) des Rameaux, sans avoir été à la procession à *Saint-Faron*; *il* (l. Saint-Faron, il) a assisté à la grand'messe...

326. Vendredi saint, 3 avril 1711, le rit du nouveau missel suivi en tout *point à vêpres* (l. point : vêpres) jointes à la messe sous une même *post-communion*; *Respice dit* (l. post-communion, *Respice*, dite) à l'autel par le célébrant.

Aujourd'hui ils ne sont point venus (aj. *à la grand'messe, sans doute à cause de la communion, mais ils ont été au sermon et sont venus*) entendre vêpres dans le chœur.

328... tous autres dépens *compensés*. *Les* (compensés, les) parties hors de cour...

331. Ce (aj. *saint*) jour, de même.

332. Samedi (aj. *ç'a été*) M. de Saint-André.

334. L'autorité de cette *Ordonnance* tant approuvée à Rome (aj. *même*).

Celle de Flandre a commencé... au commencement de 1711 (addition postérieure).

338. On prend des mesures... un nouvel expert (autre addition).

339. M. Pierre Gaudar, nouveau théologal, est ici de *retour ce* (l. retour. Ce) mardi, 4 août *1711*. *Au* (l. 1711, au) chapitre, qui est le premier...

Si on n'avoit pu avoir le *sieur* (l. frère) Romain, Jacobin, architecte célèbre.

340... afin qu'il en reste d'autant moins à la charge de l'évêque (aj. *dans la suite*).

341... de saint Roch, mais dont il n'y a point d'*authenticité* (l. d'authentique).

342. L'abbé Bochart de Saron... neveu *du* (l. de ce) prélat.

Il envoie un modèle semblable de lettre au roi pour être signée par M. de Clermont et renvoyée à lui sous *cachet*, *voulant enfin* (l. cachet volant, afin) qu'il l'envoie au père Le Tellier.

... les a déposées dans son greffe, après les avoir *paraphées* (l. fait parapher).

343. On dit que M. de Meaux revit ensuite M. le cardinal, et qu'après avoir donné son avis sur cette affaire, au désir de la cour (à mettre dans le même alinéa et dans la même phrase que ce qui suit :), le jeudi 6 août il partit pour les eaux de Forges.

... où (aj. *la réputation de*) toute leur famille est intéressée.

344. Cette dernière lettre... du 25 d'août 1711 (addition postérieure).

L'ennemi s'est aussitôt *porté* (l. posté) autour de Bouchain.

Il ne reste rien des avoines ni autres (aj. *mars*, c'est-à-dire graines semées en mars).

346. Le dernier expert nommé *Fourier* (l. Fournier).

349... et autres charges portées *pour* (l. par) le bail.

349. Cet architecte convient... y gagner 1,000 livres. (Addition postérieure).

350. M. l'évêque de Noyon fit écrire dans son registre son acte de collation sur cette présentation en faveur d'Antoine-François Le Brethon (aj. *en date du 25 mai 1711 et depuis expédié et l'expédition insinuée)* en date du 25 juin suivant.

351. L'on assure que M. le cardinal de Noailles... feront réparation. (Addition postérieure).

352... et peut-être y pensera-t-on (aj. *encore*) davantage.

355... attendu que Noël se dit à *4* (l. 10) heures avant minuit.

357. Le procureur employé par *ce* (l. le) chapitre.

... vins blancs de Châtillon-sur-Marne et d'alentour, vendus 80 ou 90 livres la queue *la plus chère* (l. le plus cher).

358. L'avoine a monté jusqu'à 30 et 32 *livres* (l. sols) le minot.

Ce samedi, 5 décembre... a été *levée* (l. lue) la table du chœur pour la fête de la Conception.

359... faite à Rome par un bref qui est contre *la liberté* (l. les libertés) de l'Église gallicane (note en marge : Bref de Clément XI, du 16 juillet 1708, portant condamnation du Nouveau-Testament de Quesnel, tant l'édition de Paris, de 1699, ayant en tête l'approbation de M. le Cardinal de Noailles, alors archevêque de Paris, que les éditions précédentes, et celles de Bruxelles, aussi bien que celles de Paris.)

On croit aussi que les jésuites... pour le supprimer en France (Addition postérieure).

360. Le pape lui-même lui a envoyé le cardinal *impérial* (l. Impériale), légat *a latere*.

361. L'empereur, arrivé à Inspruck le *29* (l. 20) novembre 1711.

362. Samedi, 2 janvier *1713* (l. 1712).

L'abbé de Polignac et le comte *Ménage* (l. Ménager).

Ils sont partis de Paris le 6, le 7 janvier et jours suivants; ceux d'Angleterre sont aussi partis. (Addition postérieure).

Il tombe *un peu de* (l. de la) neige dont une partie se fond.

363. 11 et 12 janvier... jusqu'au 15 janvier. (Addition postérieure).

364. Il a continué de même... jusqu'au 1er mars. (Autre addition).

Tous les plénipotentiaires des alliés sont <allés> à Utrecht.

... orné de toute sorte de (aj. *belles*) connoissances.

367... des lettres de *M. Villart* (l. Willart) au P. Quesnel, et du P. Quesnel à M. *Villart* (l. Willart).

Et je l'ai fait ainsi au jour marqué. (Addition postérieure).

368. On travaille actuellement... bien un an. (Autre addition).

370. M. l'évêque de Meaux a la mortification de passer à Paris <,> même parmi les honnêtes gens pour livré aux jésuites.

372. L'évêque lui-même *fait* (l. fuit) l'office et le sermon tant qu'il peut.

374... les jésuites, devenus l'objet de la haine publique <;> surtout à *Paris*, *ils* (l. Paris. Ils) n'oseroient paroître.

... pour le respect que l'on a eu de la vertu de ce (aj. *saint*) prêtre.

377. Le 19 juillet 1712... jusqu'à la paix générale. (Addition postérieure).

378. Le 17 juillet... la France et l'Angleterre. (Autre addition).

Car *ses* (l. ces) coureurs s'arrêtèrent à Suippe.

380. Le synode marqué... que les années précédentes. (Addition).

382. La pierre *du* (l. de) cautère.

383. Le *Te Deum* pour Bouchain chanté à Paris le *27*. *Toutes* (l. 27, toutes) les cours présentes.

Je trouve que les tumeurs du pied gauche s'amollissent par un grand nombre de petites (aj. *bubes*) qui se sont élevées de tous côtés autour du mal.

384. Ce sont deux fautes dont le feu P. Mabillon <bénédictin> est auteur, parlant de saint Fiacre au *douzième siècle* (l. deuxième siècle bénédictin).

C'est tout ce que j'ai vu du bréviaire de Meaux : nous l'examinerons et l'éplucherons à *loisir*; *comme* (l. loisir. Comme) on l'a *fait imprimer* (l. fait et imprimé) fort vite...

385. ... que l'on assure efficace pour résoudre *plutôt* (l. plus tôt) la fluxion.

J'ai appris depuis.... un caractère de la goutte. (Addition postérieure).

386. M. Ballard... a fait saisir les exemplaires d'*Allart*, *porter* (l. d'Allard portés) à la chambre des syndics des libraires de Paris.

388.... matines ont été commencées... à tous les *solennels*. *M.* (l. solennels, M.) le doyen officiant.

389. ... au grand mépris des *lecteurs de* (l. lecteurs, de) l'office divin et de Dieu même.

Maledictus qui facit opus Dei fraudulenter — negligenter (l. fraudulenter, id est negligenter.)

391. ... en considération *de* (l. des) trois mille cinq cents livres... *donnée* (l. données) à ce libraire.

392. ... avec ses commissaires, *et* (l. en) chargeant Allart, libraire...

... un errata général et exact pour avertir du moins les plus ignorants des corrections <les plus> nécessaires.

... d'où il <en> arrivoit que la jambe et le pied gauche en alloient mieux; aujourd'hui c'est le contraire, et toute la foiblesse est dans le pied gauche, dont les *humeurs* (l. tumeurs) augmentent.

393. Aussitôt *après les* (l. après, le) 21 *et* (l. ou) 22 février...

Le temps est assez froid... (En marge : *18 mars*.)

... le bon blé 18 livres le setier, l'avoine 32 ou 33 (aj. *sols*) le minot.

394. ... le moyen unique de finir la guerre.... *était* (l. étant) d'établir...

396. ... et un second tome depuis 1591 jusqu'à 1616, aussi imprimé à Rome en 1710 (addition postérieure.)

399. ... qu'il n'y faut pas mettre d'onguent et pas même le *diabstanum* (l. diabotanum), qui y feroit venir un érésipèle.

... des purgations pour faire transpirer ou dissiper ces *humeurs* (l. tumeurs).

401. Je fus purgé comme le 19 mai. (Aj. *L'évacuation n'a point été si abondante que la première fois; la médecine a excité des grouillements dans les intestins et poussé beaucoup de vents dont j'ai attribué la cause au riz que j'ai pris pour nourriture dans ces jours maigres.*)

Cependant ce pied n'a plus de *mouvements* (l. mouvement).

402. ... ce qui regarde les Pays-Bas, les villes cédées de part et d'autre et la *Bavière*. (Le ms. porte *la Barrière*, leçon qui est aussi celle de la *Gazette de France* du samedi 27 mai : « la Maison d'Autriche en jouira à perpétuité après qu'elle sera convenue avec les États généraux touchant la *Barrière*. »)

403. Il est évident que les bouillons de *veau*, *écrevisses* (l. de veau aux écrevisses), et *les fréquents usages* (l. le fréquent usage) de la tisane avec le bain m'ont fondu ces matières.

... je tins mon pied malade une heure entière dans du lait tiède, et *j'en* (l. je l'en) bassinai aussi.

404. Lundi 5 juin... avec sa famille. (Addition)

Je ne laissai point de m'endormir <;> après une heure de *repos*, (l. repos;) (aj. *et en m'éveillant comme je fais plusieurs fois la nuit comme il m'arrive toujours pour rendre de l'eau,*) je me trouvai dans une petite moiteur douce, au lieu de la grande fraîcheur que j'ai sentie depuis les bouillons rafraîchissants et *les bains* (l. le bain). (Aj. *Le matin, le ventre s'est ouvert naturellement pour laisser couler de la bile fort délayée sans aucun effort.*)

405. ... avec des picotements qui *m'empêchent* (l. m'empêchèrent) de me rendormir.

... je l'ai trouvé moins tendu. (aj. Hier et aujourd'hui jeudi les selles plus liées, mais toujours d'une odeur forte de bile âcre.)

On (aj. *en*) a chanté le *Te Deum* en action de grâce.

406. Le 4 juin 1713, les troupes du roi ont pris possession de la ville et citadelle de *l'ile* (l. Lille.)

407. ... Je me suis servi du dernier cataplasme. (Ajouter : *Pour trouver quelque soulagement, je me suis purgé ce 23 juin par la prise d'un gros et demi d'opiate, qui m'a fait vider des eaux en quantité jusqu'à cinq heures du soir.*)

... le rendre coulant et non collé. (Ces mots, écrits le 24 juin, trois mois et demi avant la mort de Ledieu, sont à la dernière ligne d'une page, avec un appel comme pour annoncer un nouveau cahier. Sans doute ce cahier a été écrit et a disparu.)

CH. URBAIN.

MÉLANGES

DEUX LETTRES DE J.-J. ROUSSEAU ET UNE DE D'ALEMBERT

Les deux lettres de J.-J. Rousseau qu'on va lire n'ont pas été publiées en France jusqu'à ce jour. Je dois la communication des originaux à M. Sigismond Wolski, bibliothécaire du comte Krasniski, dans les archives duquel elles viennent d'être découvertes, avec d'autres lettres moins importantes. J'ai dit que ces lettres n'ont pas été publiées en France jusqu'à présent; elles viennent en effet de paraître — pour la première fois — dans la revue *Biblioteka Warszawska* (*Bibliothèque de Varsovie*), livraison de mars 1898[1].

On sait assez généralement comment la Pologne, ou plutôt la confédération de Bar, eut l'idée de demander une constitution à J.-J. Rousseau; celui-ci la lui donna. Et ce ne serait pas certainement le chapitre le moins curieux de notre histoire littéraire que celui où seraient retracées les conséquences des théories de Jean-Jacques non plus seulement en France, mais en Pologne, et ce qui a passé de ses idées non plus seulement dans la « Déclaration des droits de l'homme et du citoyen », mais encore dans la célèbre « Constitution du 3 mai ».

On constaterait à cette occasion, non sans étonnement sans doute, que Jean-Jacques, le Jean-Jacques du *Contrat social* et du *Discours sur l'inégalité* a singulièrement tempéré et comme amorti ses idées lorsqu'il s'est agi de les faire passer de la théorie à la pratique. Oui, cet écrivain si hardi, qui n'a jamais reculé devant une idée, si audacieuse qu'elle fût, est le même Rousseau qui, sur la fin, écrit avec une modération inconnue de ceux qui ont prétendu s'inspirer de ses théories : « Je ne dis pas qu'il faille laisser les choses dans l'état où elles sont; mais je dis qu'il n'y faut toucher qu'avec une circonspection extrême ».

Je reviens à ces lettres inédites. Elles furent donc écrites à l'occasion de ces « Considérations sur le gouvernement de Pologne » (Londres, 1782, in-8°). Ces « Considérations », l'impératrice Catherine les avait sur son bureau lorsqu'elle reçut la nouvelle des événements de Varsovie; elle les lisait avec attention; elle en faisait même des extraits (L'impératrice Catherine à Grimm : 12 mai 1791).

Quoi qu'il en soit, Rousseau avait appris, par l'intermédiaire du libraire Guy, que son « écrit sur le gouvernement de Pologne » était entre les mains de M. d'Alembert ». Or cet écrit avait été rédigé sur les instances du comte Wielhorski, ambassadeur de la confédération de Bar en France. Jean-Jacques, en proie à la manie dont il souffrait tant dans ses dernières années, vit là-dessous je ne sais quelle ténébreuse machination. Il écrivit au comte les deux lettres qu'on va lire, et qui sont bien de l'homme « qui croyait que toute

1. Depuis que cet article a été écrit, la *Revue des Revues* a reproduit les lettres de J.-J. Rousseau dans son numéro du 15 avril (Note de la Rédaction).

l'Europe s'occupait à imaginer des persécutions contre lui » (L'impératrice Catherine à Grimm).

Les lettres de Rousseau sont suivies d'une lettre de d'Alembert sur le même objet, et de la réponse du comte Wielhorski. Toutes ces lettres sont en original, sauf la dernière, dont je n'ai vu que la copie : elles sont entièrement de sa main; je les reproduis avec leur orthographe et leur ponctuation.

Ces lettres n'ajouteront rien à ce qui nous est connu du caractère de Rousseau. Je note seulement qu'elles sont de 1774; or la correspondance de Rousseau présente une lacune de 1772 à 1775. « Je n'entretiens plus de correspondance, écrivait-il à M. d'Harcourt le 16 juin 1772; je n'écris plus que pour l'absolue nécessité. »

N. Delacroix.

Varsovie, mai 1898.

I

A Paris, le 20 avril 1774.

Depuis longtems, Monsieur le Comte, j'apperçois en vous un tel changement à mon égard, et je ne sais quoi de si peu naturel, que pour conserver toute l'estime que vous m'avez inspirée je suis forcé de soupçonner ici quelque mistére dont vous me devez l'éclaircissement.

Lorsque vous me recherchates avec tant d'empressement je n'ignorois pas dès lors vos liaisons avec des gens qui ne cachent si soigneusement la haine qu'ils me portent qu'afin de la mieux assouvir. Cependant vous employates des motifs si puissans sur mon cœur et vous m'inspirates tant de confiance qu'entrant dans vos vues, j'oubliai mon découragement, mon epuisement, le sentiment de mon incapacité actuelle, et suppléant à tout à force de zèle, je vous offris avec un cœur qui eut dû m'ouvrir le votre le tribut de mes idées sur l'objet qui vous occupoit; idées dans lesquelles j'avois et je vous montrai peu de confiance, mais j'en avois une grande et bien fondée dans la droiture des sentimens qui me les avoient suggérées. C'étoit le travail de six mois dans un tems dont ma situation me rendoit un autre emploi nécessaire. Je n'en fis point valoir le sacrifice, et la simplicité de ma conduite devoit m'attirer votre estime quand aucune de mes idèes n'eut mérité votre attention. Cependant depuis lors j'ai vu dans vos manières un tel changement qu'à moins d'être aveugle et insensible il m'étoit impossible de ne pas l'appercevoir et de n'en pas être affligé. Je vous savois obsédé par mes ennemis; je les connoissois par leurs œuvres, et je ne pouvois douter qu'instruits de vos desirs et de ma déférence, ils ne travaillassent à empoisonner tous les fruits de mon zèle. Pour éluder l'effet de leurs mauvais desseins je vous demandai le secret que vous ne m'avez point gardé; ceux qui se disoient mes amis et à qui je n'avois pas communiqué mon travail, ne m'ont point pardonné cette réserve. Me reposant néanmoins dans la pureté de mes intentions et dans vos lumières, je craignois peu leurs manoeuvre et pensois du moins qu'elles ne parviendroient pas à vous abuser sur mon compte, en ce que vous aviez éprouvé et vu par vous même. J'ai lieu de croire que je me suis trompé, et que

préoccupé d'opinions que vous n'eussiez jamais dû adopter, vous me voyez uniquement par les yeux d'autrui et non plus par les vôtres.

Tout cela me seroit peu difficile à expliquer si l'opinion que j'eus toujours de votre droiture et de vos vertus me permettoit d'admettre une supposition qui vous fut injurieuse; mais, Monsieur, j'aime mieux vous supposer abusé que de vous croire un moment injuste. Si vous aviez adopté la maxime de mes persecuteurs de cacher soigneusement à l'accusé qu'on juge et qu'on diffame l'accusation, l'accusateur et ses preuves, je n'aurois aucun éclaircissement à espérer de vous. Mais comment supposer que Monsieur le Comte Wielhorski admette une maxime que je m'abstiens ici de qualifier, mais qu'on sent être aussi favorable aux imposteurs et dont ils font à mon égard un si cruel usage? Ce n'est pas à lui qu'il faut apprendre qu'en fait de delit de toute espéce il n'y a point d'évidence sans conviction, et quel homme sensé ne voit pas que par la methode qu'on suit à mon égard, rien n'est plus aisé à des gens ligués en secret pour cet effet, que de prouver d'un homme tout ce qu'il leur plaît? Non, Monsieur, j'aime mieux me livrer à l'idée qui m'est venue que vous avez cherché vous-même l'explication que je desire et que je vous demande; idée qui m'explique votre conduite à mon égard, laquelle sans cela me paroit incomprehensible.

Je tire cette idée d'un billet que vous m'avez écrit ci-devant en ces termes. *Le comte de Wielhorski ne voulant rien devoir à M. Rousseau que son estime et son amitié lui envoye trente sols qu'il lui redoit* [1]. Assurément, Monsieur, dans le travail que j'ai fait pour vous obeir je n'ai jamais ni prétendu ni pensé que vous eussiez contracté une dette envers moi, mais peut être avec les sentiments que j'ai cru vous connoitre ne deviez-vous pas tout-à-fait penser de même, et un billet si singulier ne sauroit avoir été ecrit sans dessein. Je ne vous dissimulerai pas que ce billet n'excita d'abord en moi qu'un mouvement d'indignation et que ma fierté ne me permit pas d'y repondre. Depuis lors j'y ai souvent repensé avec une nouvelle surprise.

Enfin depuis le dernier manifeste de la Confederation que vous m'avez envoyé si tard et avec tant de précaution, cherchant à m'expliquer et m'excuser vos procédés il m'est venu des soupçons qui m'ont engage à la démarche franche et digne de moi que je fais aujourd'hui. J'ai réflechi sur les visites aussi frivoles qu'affectées que depuis l'ecrit que je vous remis j'ai souvent reçues de plusieurs personnes d'une nation dont je ne pense pas mieux que vous, qui surement m'aime encore moins que je ne l'estime, et qui ne laisse pas de me proposer un azile avec assez d'empressement. Ces visites faites souvent avec une sorte d'ostentation n'auroient-elles point quelque motif insidieux qui dans la simplicité de mon coeur m'eut echappé jusqu'ici? J'ai appris par la plus terrible expérience ce que savent faire deux hommes de ma connoissance qui ont un grand crédit chez cette nation. Ces deux

1. Souligné dans l'*Original*.

hommes viennent d'y faire un voyage [1]. Ils ont fait en route des pauses qui n'étoient pas sans motifs [2], et bien d'autres gens dont vous ne vous doutez pas concourent à leurs manoeuvres.

Tout cela n'auroit-il point quelque rapport à vos dispositions à mon égard? S'il est vrai que vous aimez l'équité, veuillez, Monsieur, me mettre à portée de m'expliquer avec vous, et vous sentirez bientôt, j'en ai la juste confiance, que le J.-J. qui vous écrit qui vous honore et qui n'a jamais cessé d'être tendrement et sincèrement attaché à votre estimable et infortunée nation, ne ressemble guère à celui qu'on vous a peint sous son nom. Et plût-à-Dieu que ces recherches nous menassent plus loin et vous donnassent enfin une idée plus juste et plus vraie et de moi-même et des trames dont je suis la victime. Mais tenons-nous en, quant à présent, à ce qui nous regarde et qu'il vous est plus aisé d'approfondir. Bien instruit de ce qu'on a su faire à cet égard, vous pourrez présumer plus aisement ce qu'on a pu faire à d'autres.

Si vous vous prêtez à l'eclaircissement que je désire, il faut, Monsieur le Comte, que vous me gardiez le plus profond secret sur cette lettre, que sans vous presser vous ménagiez vos entrevues de manière à ne donner aucun ombrage à mes vigilans persécuteurs, et qu'aucun tiers, pas même aucun domestique n'y soit employé d'aucune manière, quelque confiance que vous puissiez avoir en lui.

Si, suivant leurs injustes maximes vous vous refusez aux seuls vrais moyens de constater la vérité et de démasquer les fourbes; alors je me retire et remets entièrement ma cause à la providence, sans exiger de vous ni réserve ni secret. Mais, je vous prédis, M. le Comte, que si vous me survivez, comme je l'espère, cette lettre méprisée vous causera quelque jour des regrets.

J.-J. Rousseau.

Je vous conjure de bien reflechir à cette lettre, et quelque usage que vous en fassiez, d'écrire au bas le parti qu'elle vous aura fait prendre, afin que si elle existe après nous, une génération moins prévenue puisse juger entre vous et moi.

Comme je ne veux, Monsieur le Comte, vous remettre cette lettre qu'en main propre, je vais la fermer et la tenir dans ma poche pour en attendre l'occasion qui peut être ne viendra de longtems.

II

A Paris le *p-r* juillet 1774.

Vous verrez, Monsieur le Comte, dans la lettre ci-jointe que j'attendois toujours l'occasion de vous remettre en main propre [3], ce que dans

1. Le baron Grimm et Diderot qui revenaient de Saint-Pétersbourg.
2. Grimm, en revenant, s'était arrêté à Varsovie et avait été reçu par le roi Stanislas-Auguste.
3. Voir la lettre précédente.

la droiture de mon cœur je pensois encore de vous quand elle fut écrite. Vous comprendrez sans peine par ce que j'ai maintenant à vous dire, ce que j'en puis penser aujourd'hui. Vous recevrez cette lettre ouverte, parce qu'avant de vous l'envoyer j'ai cru devoir en prendre une copie.

Le libraire Guy est venu hier me demander s'il étoit vrai que je fusse l'auteur d'un écrit sur le Gouvernement de Pologne qui est entre les mains de M. d'Alembert; écrit qu'on m'attribue et qu'on lui propose d'imprimer. Il me montra le commencement et la fin de cet écrit, et j'y reconnus avec la plus incroyable surprise celui qu'avec tant d'instances et au nom de l'humanité de la justice et de la vertu vous m'arrachâtes il y a quelques années. Voici fidellement ce que je lui répondis. *Vous devez croire qu'un honnête homme, digne de toute mon estime, auroit pu seul obtenir de moi un pareil écrit, et qu'un tel homme ne l'auroit pas laissé sortir de ses mains pour passer dans celles de M. d'Alembert, et de là sous la presse*[1].

Quoique je ne me sois jamais bien trouvé de l'usage d'informer directement les personnes à qui j'ai à faire de ce que j'apprends d'elles et de ma conduite à leur égard, vous voyez que je ne m'en départs pas.

Adieu, Monsieur le Comte Wielhorski, je ne me souviendrai jamais de vous sans me sentir content de moi : je souhaite de tout mon cœur que vous puissiez dire la même chose.

J.-J. ROUSSEAU.

III

Lettre de d'Alembert au comte Wielhorski.

On m'assure, Monsieur, que vous avez une lettre de M. Rousseau, dans laquelle il prétend que le sieur Guy, libraire à Paris, lui a dit qu'il tenait de moi je ne sais quel manuscrit sur la Pologne. N'y aurait-il point d'indiscrétion à vous prier de me donner quelques éclaircissements sur cette lettre? Il m'importe de les avoir pour convaincre et confondre le sieur Guy qui avance la plus insigne fausseté.

J'ai l'honneur d'être avec respect,

Monsieur,
Votre très humble et très obéissant serviteur
D'ALEMBERT.

Ce lundi 4 juillet.

Rue Saint-Dominique, vis-à-vis...

1. Souligné dans l'original.

IV

Copie de la réponse à M. d'Alembert en date du 4 juillet.

Il est certain, Monsieur, que le sieur Guy libraire vint chez M. Rousseau le 30 du mois passé pour lui demander s'il étoit vrai qu'il fût l'auteur d'un écrit sur le gouvernement de Pologne : il n'a point dit qu'il le tenoit de vous, Monsieur, mais que vous l'aviés entre les mains. Si cela est, comme ce bien m'appartient, et qu'il ne m'a été dérobé que par fraude, je connois trop votre façon de penser pour croire que vous vouliés jamais en disposer sans mon agrément. Je suis sûr que la copie de mon manuscrit existe, puisque le sieur Guy en a montré le commencement et la fin à M. Rousseau. J'augure de votre lettre que ceci est un pur ouvrage du sieur Guy, qu'il a voulu étayer de votre nom et de votre réputation. Je vous prie, dans l'explication que vous aurés avec le sieur Guy de découvrir quelle est la personne qui lui a communiqué cet écrit. Vous me feriés le plus grand plaisir, et vous augmenteriés par là, si cela étoit possible, la plus haute estime et la plus parfaite considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc.

UN TRAITÉ DE LIBRAIRIE DE HONORÉ DE BALZAC

De tous temps les rapports entre les écrivains et leurs divers intermédiaires auprès du public ont été marqués par de très vives contestations. Sans vouloir à ce sujet rappeler ici nombre de faits connus, nous nous bornerons à faire observer que, parmi les romanciers français, Honoré de Balzac fut le premier et presque le seul à se révolter efficacement contre le pillage exercé sur les œuvres d'imagination, abus qui, depuis de longues années, se produisait sous les formes les plus variées. Aussi ses luttes contre la contrefaçon belge, ses campagnes contre le prétendu droit de reproduction appliqué partout sans aucune rémunération pour l'auteur, ses protestations contre la piraterie, encore en usage de son temps, relative au transport sur la scène d'un sujet emprunté à l'ouvrage d'un confrère, sont-elles toutes demeurées légendaires.

Donc Balzac, qui depuis ses premiers pas dans la carrière littéraire s'était constamment préoccupé de ces importantes questions, se trouvait solidement préparé pour l'attaque, lorsque, dès 1834, dans sa *Lettre aux Écrivains français*, il soutint les principes et défendit les droits dont, quelques années plus tard, la Société des Gens de lettres devint le représentant attitré. En réalité, cette institution, qui n'a cessé de rendre de si grands services à tous les hommes de lettres, est presque exclusivement due à l'initiative et aux persévérants efforts du grand romancier.

Dans le même ordre d'idées, les conventions à établir entre auteurs et éditeurs proprement dits, avaient aussi provoqué chez lui les plus sérieuses réflexions. En conséquence, rien de plus curieux à étudier que ses traités de librairie. Il en fixa le modèle presque invariable aussitôt qu'il eut obtenu ses premiers succès de vente. Une de leurs clauses, qu'il n'abandonna jamais, consistait dans la cession de chacune de ses œuvres seulement pour un temps limité, et généralement fort court. De la sorte, rentrant rapidement en possession de ses écrits, il pouvait en disposer, même concurremment, de plusieurs façons. C'est ainsi qu'il fit paraître certains romans presque simultanément dans sa première édition de *la Comédie Humaine* et sous diverses autres formes.

Bien que le nom de Balzac n'y soit pas même prononcé, le plus extraordinaire de tous ses traités connus, est peut-être celui que signèrent seuls, le 9 décembre 1835, le comte Auguste de Belloy, M. Emile Regnault, l'imprimeur Barbier, et l'éditeur Hippolyte Souverain. Cette convention a pour objet une nouvelle mise au jour des *Œuvres de jeunesse* du maître. On sait que, de son vivant, ces œuvres ne furent jamais réimprimées sous son nom, ni reconnues par lui. Il est donc uniquement question dans ce document des *Œuvres* d'Horace de Saint-Aubin, de Viellerglé et de Lord R'hoone. Aussi, l'intérêt de la pièce consiste-t-il surtout dans la combinaison imaginée par Balzac pour arriver à vendre, sans être nommé, ce qui n'appartenait pourtant qu'à lui. C'est d'après l'original même, en ce moment sous nos yeux, que nous transcrivons ici cette curieuse page de littérature légale.

Entre les sousignés, Denis, Hippolyte Souverain éditeur, rue des Beaux-Arts, 3 bis, d'une part, et M. Émile Regnault, étudiant en médecine, demeurant à Paris, rue Marbeuf, 15, d'autre part; et en présence

de MM. Auguste, Benjamin, Guillaume, comte de Belloy, propriétaire, demeurant à Paris, rue de l'École de Médecine, 4, et André Barbier, imprimeur à Sèvres, y demeurant rue de Vaugirard, 14, a été dit ce qui suit :

Monsieur Souverain désirant réunir les œuvres littéraires publiées sous les noms de MM. Horace de Saint-Aubin, Viellerglé, Lord R'hoone, et un roman intitulé *Wann Chlore* publié sans nom d'auteur, afin d'en donner une édition complète, romans dont M. Émile Regnault se trouve propriétaire et dont, au surplus, il reste garant envers M. Souverain, auquel il promet le faire jouir sans trouble ni éviction des dites propriétés littéraires, ils ont arrêté les conditions suivantes :

Article 1.

M. Regnault cède à M. Souverain, ce acceptant, le droit de fabriquer, éditer, et vendre en une édition complète, qui portera le titre de : *Œuvres complètes de feu Horace de Saint-Aubin*, dans le format in-octavo, les ouvrages suivants :

Primo, *l'Héritière de Birague*, publiée en quatre volumes in-douze; secundo, *Jean-Louis, ou la fille trouvée*, quatre volumes in-douze; tertio, *Clotilde de Lusignan*, quatre volumes in-douze; tous trois édités par Hubert, libraire au Palais-Royal; quarto, *le Vicaire des Ardennes*, quatre volumes in-douze; quinto, *le Centenaire, ou les deux Beringheld*, quatre volumes in-douze; tous deux publiés par Pollet, libraire; sexto, *Annette et le Criminel*, ou suite du *Vicaire des Ardennes*, quatre volumes in-douze, publiés chez le sieur Emile Buissot; septimo, *la Dernière Fée, ou la nouvelle lampe merveilleuse*, trois volumes in-douze, publiés aux frais de l'auteur; octavo, *Wann Chlore*, quatre volumes in-douze, publiés par Urbain Canel et Delonchamps, libraires. Les dits ouvrages formant ensemble trente-deux volumes in-douze [1].

Chaque volume in-octavo, dont la justification sera déterminée par M. Souverain, sera tiré à raison de deux rames quatorze mains par feuille d'impression, sans qu'il y puisse être ajouté aucune des feuilles désignées sous le nom de mains de passe, ou autres. Sur ce tirage, treize exemplaires seront remis gratis à M. Regnault, et trois autres à M. de Belloy, ci-dessus désignés.

Article 2.

Pour prix de la présente cession, M. Souverain a remis à M. Regnault la somme *de dix mille francs, en effets à son ordre.*

Article 3.

M. le comte de Belloy ci-dessus désigné, sera chargé, ce que M. de

1. Il y a ici une erreur relevée en marge du traité. *La dernière Fée* ne comprenant que trois volumes, l'ensemble des ouvrages ne forme que trente et un volumes au lieu de trente-deux.

S. L.

Belloy accepte, de la correction du texte des dits ouvrages, dont aucune feuille ne pourra être tirée sans son approbation, et il est convenu que les frais de corrections qui dépasseraient la somme de deux francs par feuille, et qui seraient du fait de M. de Belloy, seront à la charge de M. Regnault. Il est convenu que M. de Belloy recevra à la remise de chaque bon à tirer de la dernière feuille de chaque volume *la somme de deux cents francs*, et faute par M. Souverain de payer la dite somme, M. Regnault aurait le droit d'arrêter la fabrication par une simple mise en demeure qui resterait sans effet. De son côté, M. Souverain aura le droit, au cas où M. de Belloy arrêterait la publication pendant un délai de un mois, soit en ne donnant pas de copie en temps utile, soit en négligeant de rendre les bons à tirer, lequel délai serait imputable en sus de celui que M. Souverain mettrait entre chacune des livraisons, de substituer de gré à gré avec M. Regnault une autre personne pour faire le travail dont M. de Belloy est chargé, et cela par une simple mise en demeure qui resterait sans effet. Le délai mis par M. Souverain entre la publication d'une livraison de deux volumes à une autre ne pourra être moindre de trente jours.

Article 4.

Quatre ans après la publication de la dernière livraison qui sera constatée par les annonces dans les journaux M. Regnault ou ses ayant-causes rentrera dans ses droits pleins et entiers de propriétaire des dites œuvres, des notices et préfaces qui seraient ajoutées, à moins qu'avant ce terme l'édition présentement concédée ne soit épuisée, auquel cas il y rentrerait immédiatement, ce qui arriverait si M. Souverain ne pouvait en représenter douze exemplaires complets.

Article 5.

Il est observé par M. Émile Regnault que le *Vicaire des Ardennes* ayant été saisi et l'auteur ayant pris l'engagement de ne pas le réimprimer, la publication s'en fera aux risques et périls de M. Souverain qui aura la faculté de changer le titre de cet ouvrage ou de le faire modifier. Il est également convenu que les titres, couvertures, prospectus et annonces de l'ouvrage seront soumis à l'appréciation de M. Regnault.

Article 6.

Il est convenu que l'impression de la dite édition sera confiée aux presses et aux soins de M. Barbier, ce acceptant, lequel s'entendra pour les conventions à prendre avec M. Souverain.

Article 7.

Les sousignés conviennent expressément que les difficultés auxquelles pourraient donner lieu les présentes conventions, seraient portées devant un tribunal arbitral composé de deux arbitres choisis par chacun des sousignés avec pouvoir de s'adjoindre un tiers arbitre en cas de

partage. Les quatre jugeront en souverains, les sousignés renonçant au bénéfice du rappel et de la cassation.

Fait en autant de copies que de personnes sousignées, à Paris, le neuf décembre mil huit cent trente-cinq.

Approuvé l'écriture ci-dessus et un mot rayé nul.

(*Signé*) : AUGUSTE, BENJAMIN, GUILLAUME, COMTE DE BELLOY.

Approuvé l'écriture ci-dessus et un mot rayé nul.

(*Signé*) : E. REGNAULT.

(*Signé*) : A. BARBIER.

Approuvé un mot rayé nul.

(*Signé*) : D. H. SOUVERAIN.

Des quatre noms inscrits au bas de ce traité, celui d'Hippolyte Souverain est trop connu parmi ceux des éditeurs romantiques pour que nous nous y arrêtions. L'imprimeur Barbier, l'ancien associé de Balzac en 1827, ne l'est pas moins. On ignore davantage que le comte Auguste de Belloy, devenu quelques années après marquis de Belloy, outre le soi-disant travail de revision des *Œuvres* en question, — travail certainement exécuté sous le nom de son ami par Balzac lui-même, — leur fournit, dit-on, un ouvrage inédit : *l'Excommunié*, qui fut substitué à *l'Héritière de Birague*. De même, le comte Ferdinand de Gramont passe pour être l'auteur de *Don Gigadas*, qui, de son côté, remplaça *Jean-Louis* dans cette collection. Ces deux écrivains ne bornèrent pas d'ailleurs à *l'Excommunié* et à *Don Gigadas* leur part de collaboration aux œuvres de Balzac, car *la Comédie Humaine* leur doit en outre plus d'une page dont ils n'ont jamais réclamé la paternité.

Quant à Émile Regnault, c'était un jeune Berrichon, venu réellement de Sancerre à Paris pour y étudier la médecine. De 1831 à 1833 il fut l'un des plus intimes amis de George Sand et de Jules Sandeau. C'est même par leur intermédiaire qu'il connut Balzac. Ainsi que ce dernier, il prit d'abord parti pour Sandeau, lors de la rupture des deux amants. Mais quelques années plus tard, mieux instruits des faits réels, tous deux aussi changèrent d'avis et défendirent George Sand. Entre temps, Balzac lui-même avait eu d'ailleurs sérieusement à se plaindre de son ancien ami, celui-ci ayant manqué envers le toujours trop bon Honoré aux obligations de la plus élémentaire délicatesse. Malgré l'éternelle naïveté de cœur qui survécut chez ce grand homme à toutes les déceptions dont sa vie fut abreuvée, il lui fallut bien cette fois se rendre à l'évidence. Aussi, depuis lors, son amitié dévouée pour George Sand ne fit-elle que grandir.

Dans l'*Histoire de ma Vie*, l'auteur d'*Indiana* dit quelques mots de sa réconciliation avec le jeune Sancerrois. Mais elle n'y fait qu'une allusion plus que discrète à l'origine de leur désaccord. Ajoutons qu'elle avait été soignée par lui, lors du choléra de 1832, avec un dévouement à toute épreuve. C'est à Émile Regnault qu'elle dut fort probablement de ne pas succomber aux atteintes du terrible fléau.

Le traité qu'on vient de lire fut mis à exécution à partir de 1836, et le premier ouvrage réimprimé fut *la Dernière Fée*, précédée de : *Vie et malheurs de Horace de Saint-Aubin*, par Jules Sandeau. Chose tout à fait piquante, la notice de ce dernier est en grande partie formée d'un fragment très modifié de *Rose et Blanche*, l'ouvrage que George Sand et Jules Sandeau avaient écrit ensemble, et qu'ils publièrent en 1831 sous la seule signature de : Jules Sand.

Jean-Louis et *l'Héritière de Birague* furent sans doute exclus de l'édition à la suite de réclamations que dut formuler M. Auguste Le Poitevin de Légreville, collaborateur de Balzac pour ces deux ouvrages, et le premier de tous les jeunes littérateurs que le maître naissant associa, sous la Restauration, à ses balbutiements littéraires. Plus connu sous le nom de Le Poitevin Saint-Alme, cet écrivain avait adopté, pour signer ces romans, le pseudonyme d'A. de Viellerglé, anagramme de Légreville, tandis que Balzac, transformant de la même façon son prénom d'Honoré, et l'affublant d'un titre anglais, se baptisait lui-même : Lord R'hoone. Lors de leur première mise en vente, en 1822, *Jean-Louis* et *l'Héritière de Birague* parurent donc signés de ce double pseudonyme. D'ailleurs, à cette date, les noms véritables des deux débutants n'étaient pas moins obscurs que leurs signatures de fantaisie [1].

L'impression des *Œuvres Complètes* d'Horace de Saint-Aubin, — qui devaient, on s'en souvient, renfermer seize volumes, — ne fut achevée qu'en 1840. C'est par la mise en vente de *Don Gigadas* que se termina leur publication.

Mais, toujours prudent dès qu'il s'agissait de la propriété de ses écrits, Balzac avait eu soin de se faire remettre par M. Regnault une contre-lettre, établissant que ce dernier lui avait seulement servi de prête-nom, et que les *Œuvres de jeunesse* d'Horace de Saint-Aubin étaient uniquement la propriété de l'auteur de *la Comédie Humaine*.

Trois ans après sa mort, la veuve du maître se servit de cette pièce, — que nous n'avons malheureusement pas retrouvée, — pour établir son droit de possession, lors de l'édition illustrée de ces mêmes *Œuvres* qu'elle autorisa en 1853, et qui parut à la librairie Marescq. Mais, cette fois, *Jean-Louis* et *l'Héritière de Birague* y prirent place, ce qui fit monter à dix le nombre des romans dont se composent jusqu'ici les *Œuvres de jeunesse* d'Honoré de Balzac.

L'introduction définitive de ces deux récits dans la série en question, fut sans doute motivée par ce fait que, peu de temps après la disparition du grand romancier, M. Le Poitevin émit la prétention de les réimprimer lui-même. Toutefois, n'étant pas maître de substituer en tête des deux ouvrages le nom de Balzac à celui de lord R'hoone, il comptait parer autant que possible à cet inconvénient, — très réel au point de vue commercial, — en inondant les journaux de mirifiques annonces, où le grand nom de son collaborateur aurait été, à grand renfort de réclames, proclamé *urbi et orbi*. Mais Mme de Balzac s'opposa nettement à toutes ces combinaisons. Un procès s'ensuivit, dont on peut lire le compte rendu dans le numéro du 12 mai 1852 de la *Gazette des Tribunaux*. Il fut interdit à M. Le Poitevin d'employer ses annonces révélatrices, et le tribunal décida que le droit de réimpression des deux ouvrages, absolument conformes à leur première édition, ferait l'objet d'une vente publique au profit des deux parties. Elles n'allèrent sans doute pas jusque-là, car nous lisons dans une lettre adressée par Mme de Balzac à M. Dutacq, qu'elle vient d'autoriser ce conseiller dévoué, — qui l'aida puissamment dans la difficile liquidation des dettes de son mari, — à traiter avec M. Le Poitevin. Il faut donc croire qu'une transaction se produisit à ce moment, car, depuis 1853, Mme de Balzac disposa seule de la propriété de *Jean-Louis* et de *l'Héritière de Birague*. C'est sans doute à cet arrangement que fait allusion l'une des lettres de M. Dutacq dont nous parlons plus loin.

Auguste Le Poitevin est encore l'auteur de plusieurs autres ouvrages d'imagination auxquels, s'il fallait en croire la légende, Balzac aurait également

1. Rectifions en passant une erreur commise dans la *Correspondance* imprimée de Balzac. On y trouve cité, dans la lettre du 14 août 1822, le nom tout entier d'Auguste Ricard, alors que l'autographe porte seulement le prénom d'Auguste, et qu'il s'agit là, non de Ricard, mais de Le Poitevin. En effet, Auguste Ricard ne collabora jamais avec le maître.

collaboré. Malgré quelques indices assez caractéristiques, ce point demeure très incertain. Nous-même, après l'examen de nombreux papiers du maître, avions cru pouvoir affirmer le fait. Mais d'autres documents, découverts depuis, ont ébranlé notre conviction. Quoi qu'il en soit, voici les titres de ces romans, tous signés : A. de Viellerglé, ou : de Viellerglé Saint-Alme. C'est sans doute à cette signature qu'est due la première affirmation de la collaboration de Balzac aux récits suivants : *Les deux Hector* (2 vol., 1821), *Charles Pointel* (4 vol., 1821), *le Tartare* (3 vol., 1822), *Michel et Christine* (4 vol., 1823), *l'Anonyme* (3 vol., 1823), et *le Corrupteur* (3 vol., 1827).

Donc, sans parler de ces œuvres douteuses que, même verbalement, Balzac n'avoua jamais, il manque en tout cas aux *Œuvres de jeunesse* d'Horace de Saint-Aubin un dernier roman. Nous voulons parler d'*Une Blonde, histoire romanesque*, par Horace Raisson, *précédée d'une notice nécrologique sur un homme qui n'est pas mort*. C'est en 1833 seulement que cet ouvrage fut mis au jour pour la première fois. Il forme un volume in-octavo, publié chez l'éditeur Jules Bréauté. En 1825, Horace Raisson avait fait paraître, en collaboration avec Balzac, l'ouvrage anonyme, aujourd'hui signé, qui porte actuellement pour titre : *Code des gens honnêtes*. Par conséquent, rien de plus vraisemblable que l'éventualité de leur association vers la même époque à propos de cette *histoire romanesque*, qui, selon toute probabilité, fut ensuite oubliée pendant longtemps dans le portefeuille d'Horace Raisson. Un jour vint cependant où la réputation rapidement grandissante du maître détermina sans doute son collaborateur à tirer parti de leur œuvre commune. Mais, pour pouvoir associer officiellement à son nom celui de l'auteur de *la Peau de Chagrin*, une autorisation de ce dernier était nécessaire, et notre écrivain savait bien que jamais Balzac ne l'aurait accordée. Raisson écrivit alors la *Notice* qui précède le récit, où, sans nommer personne, il indique toutefois clairement la part prise par son collaborateur à la composition de l'ouvrage. A la page sept de cette introduction, on lit notamment ces mots : « Les mille noms sous lesquels ses romans ont été publiés : Horace Saint-Aubin, Viellerglé, lord R'hoone, etc., étaient-ils autre chose qu'une enseigne, un signe de reconnaissance? »

Malgré ces quasi-certitudes, il nous restait encore quelques doutes, lorsqu'une preuve incontestable est venue les lever. Il s'agit de deux lettres en notre possession, adressées, le 24 septembre 1852 et le 8 avril 1853 par M. Dutacq à Mme de Balzac, dans lesquelles il lui annonce d'abord qu'il a vu M. Raisson au sujet des volumes écrits par lui en collaboration avec feu son mari; puis, que les traités convenus avec MM. Le Poitevin et Raisson relatifs à leurs ouvrages publiés dans ces conditions, sont signés, payés et enregistrés. Tout était donc en règle, et le roman dont nous parlons pouvait être réuni aux autres *Œuvres de jeunesse* de Balzac. Nous ignorons pourquoi ce projet ne fut pas réalisé. Ainsi donc, moins heureuse que ses aînées, *Une Blonde*, qui n'a d'ailleurs jamais été réimprimée, attend toujours sa résurrection littéraire et son entrée dans la série des premiers essais du grand Honoré.

VICOMTE DE SPOELBERCH DE LOVENJOUL.

Avril 1898.

LES « PAUVRES GENS » DE VICTOR HUGO

ET

LES « ENFANTS DE LA MORTE » DE CHARLES LAFONT[1]

A propos de la pièce des *Pauvres Gens* V. Hugo a été plus d'une fois accusé de plagiat.

Il existe en effet dans les œuvres d'un poète peu connu, les *Poèmes de la Charité* par Charles Lafont, une pièce intitulée les *Enfants de la morte*, qui offre avec les *Pauvres Gens* de remarquables analogies. Le sujet est le même, la conduite de l'action semblable à quelques détails près, et le vers final de Victor Hugo :

« Tiens, dit-elle en ouvrant les rideaux, les voilà! »

a son écho dans cet hémistiche de Lafont :

« Tiens, dit-elle, ils sont là. »

Qui des deux a copié l'autre?

Jusqu'ici les affirmations sont restées sans preuves.

Voici ce que raconte le secrétaire de V. Hugo, M. Richard Lesclide, dans les *Propos de table* du poète. (Dentu, 1885.)

« Victor Hugo lut un soir à *Jersey* les *Pauvres Gens* qu'il venait d'écrire. Mme de Girardin, qui était présente, fut touchée jusqu'aux larmes de ce chef-d'œuvre, dont elle ne retint exactement que le dernier vers :

« Tiens, dit-elle, en ouvrant les rideaux, les voilà! »

« Le lendemain, elle demanda une copie de ces vers à Hugo. C'était là chose impossible. Le poète la pria d'attendre que les vers fussent imprimés. Mme de Girardin revint à Paris. Les *Pauvres Gens* la hantaient. Elle les raconta d'un bout à l'autre à Charles Lafont qui n'en fut pas moins enthousiasmé qu'elle. — « Savez-vous ce que j'ai fait, dit Charles Lafont au bout « de quelques jours, vos *Pauvres Gens* m'empêchaient de dormir, je les ai écrits « comme j'ai pu, en les raccordant au dernier vers. Si vous voulez venir au « concert ce soir, vous les entendrez. — Mais, fit Mme de Girardin, Victor « Hugo sera certainement fâché de cela. — Croyez-vous?.... qu'il donne « sa pièce alors! » Et voilà comment, ajoutait Victor Hugo, je puis d'un « moment à l'autre être accusé de plagiat. »

Le maître nous racontait cette histoire en souriant, mais on voyait qu'elle l'avait affecté. »

Le récit est ingénieux et ne paraît pas sans vraisemblance.

Mais d'autre part Charles Lafont, en donnant sa troisième édition des *Poèmes de la Charité* avait inscrit discrètement dans la table de son volume ce renvoi

1. Nous avons déjà signalé la question qui se pose à propos de ces deux pièces de vers. Les lecteurs n'auront qu'à se reporter à la *Chronique* 1898, p. 164 et 335, pour savoir ce que nous avons dit du point d'histoire littéraire examiné ici à nouveau. NOTE DE LA RÉDACTION.

au titre des *Enfants de la morte* : *Cette pièce a été composée et publiée en 1851.*

Il est bien évident que si Ch. Lafont a dit la vérité le récit de M. R. Lesclide ne tient plus debout. En effet V. Hugo a débarqué à Jersey le *Cinq août 1852* et le voyage de Mme de Girardin est nécessairement postérieur à cette date.

Toute la question est donc de savoir si vraiment il y eut une édition des *Enfants de la morte* antérieure au 5 août 1852. Ce serait conclure trop rapidement (cf. Biré, *Victor Hugo après 1852* (1894), page 123, note 1; et l'abbé Bertrin, *La question homérique : Un plagiat inattendu* (1897), page 306) que de s'en rapporter sans plus ample information à l'allégation de Ch. Lafont.

Ce qui semblerait justifier l'assertion de M. R. Lesclide, c'est qu'il n'existe point d'édition des *Poèmes de la Charité* antérieure à 1857. La *Légende des Siècles* n'a paru, il est vrai, qu'en 1859, mais de 1852 à 1857 le récit de M. Lesclide trouve sa place naturelle.

Il nous a donc paru intéressant de recourir aux preuves.

La pièce des *Enfants de la morte* de Charles Lafont a bien paru en 1851.

Elle fait partie du *Recueil des Jeux floraux* qui porte la date de cette année 1851.

Elle a obtenu au Concours, dont on a décerné les prix le *trois mai* 1851, un souci réservé [1].

Elle a donc été composée antérieurement au 15 février 1851, date extrême fixée aux concurrents pour la remise de leurs pièces [2].

Elle figure à la page 66 du Recueil avec ce titre :

LES ENFANTS DE LA MORTE

Poème qui a obtenu un souci réservé

par

M. Charles Lafont

Employé à la bibliothèque Sainte-Geneviève.

La devise choisie par Ch. Lafont était celle-ci : *maneat nostros ea cura nepotes*. Dans l'examen du concours, M. Firmin de la Jugie, mainteneur des Jeux floraux, donne, au nom du jury, l'appréciation suivante sur les Enfants de la morte :

« Après ce poème (un *Socrate*) qui exige quelque effort d'attention, vous vous reposerez volontiers sur un petit tableau de genre, plein de naturel et de simplicité, mais d'une simplicité qui n'exclut pas l'art, intitulé les *Enfants de la morte. A ce titre vous pouvez entrevoir déjà que l'ouvrage appartient à l'Ecole romantique et il faut bien reconnaître qu'il n'est pas tout à fait exempt des défauts de cette école.* Aurez-vous le courage de le lui reprocher, après l'avoir entendu? Non, messieurs! émus et surpris, vous confirmerez par vos applaudissements, peut-être par quelques larmes, la décision de l'Académie. M. Charles Lafont, de Paris, auteur de cet ouvrage, a obtenu un souci réservé [3]. »

Victor Hugo avait plus que tout autre la facilité de consulter ce recueil. Son nom figure à la première page de l'année 1851, en tête de la liste des maîtres ès jeux floraux :

— 1820. M. Hugo (Victor-Marie), membre de l'Académie française. Représentant. —

1. *Recueil des Jeux Floraux*, 1851, p. IX.
2. *Recueil des Jeux Floraux*, 1850. Le concours sera ouvert du 15 janvier au 15 février inclusivement, terme de rigueur.
3. *Recueil des Jeux Floraux*, 1851, p. 197.

On s'explique donc mal le zèle de M. Richard Lesclide.

La pièce des *Pauvres Gens* n'en reste pas moins un des plus beaux titres de gloire de V. Hugo. Une comparaison des *Pauvres Gens* avec les *Enfants de la morte* est des plus instructives. Qui la fait, sent grandir encore son admiration pour le poète de la *Légende des siècles* [1].

Regrettons donc que la cause de V. Hugo ait été servie par des amis malavisés, et soyons sûr que lui-même, s'il avait vécu, n'eût jamais laissé le zèle de son secrétaire s'égarer jusqu'à porter une accusation de plagiat contre l'humble poète des *Enfants de la morte*, auquel nous devons de lire aujourd'hui les *Pauvres Gens*.

PAUL BERRET.

1. Cf., pour plus de détails sur la question : les *Sources de la Légende des Siècles*, thèse en préparation.

INDEX DE L'ASTRÉE

PAR SAINT-MARC-GIRARDIN.

L'index qui suit a le mérite, rare assurément et inattendu, d'avoir été dressé par Saint-Marc-Girardin. On lit, en effet, sur le premier feuillet, au-dessous du titre *Index de l'Astrée*, écrit de la main de l'auteur, ces autres mots tracés par une main étrangère : *Offert à l'Académie par M. Saint-Marc-Girardin en janvier 1845*. Puis, le célèbre professeur a pris le soin de porter sur des feuillets séparés, en haut desquels figure le mot ou la locution en valeur, les exemples qu'il avait choisis dans le roman d'Honoré d'Urfé. C'est ce travail que nous mettons au jour maintenant, en respectant scrupuleusement l'ordre et la forme que lui a donnés celui qui l'a rédigé.

Saint-Marc-Girardin avait un goût très vif pour l'*Astrée*. Il est superflu de rappeler ici qu'il lui a consacré une leçon de son *Cours de littérature dramatique*, la quarantième. Nous ne citerons qu'un trait personnel, caché dans une note. « Allant de Clermont à Montbrison, écrit Saint-Marc-Girardin, je me souviens d'avoir côtoyé le Lignon de Saint-Thurin à Boën. J'étais ravi de la beauté de cette petite rivière, dont je ne savais pas le nom. Je le demandai au postillon. « C'est le Lignon, monsieur », répondit-il. Le Lignon! Ce fut la première fois que je pensai à l'*Astrée*, et je me mis à la lire aussitôt revenu à Paris. Si alors je ne goûtai pas beaucoup ce roman, je sais bien pourquoi. J'étais jeune, et les jeunes gens sont si naturellement égoïstes dans leurs lectures, comme dans tout le reste, si préoccupés d'eux-mêmes et de leurs sentiments, qu'ils ne peuvent lire que le genre d'amour qu'ils conçoivent ou qu'ils ressentent. Ils ne pensent pas qu'on puisse aimer autrement qu'ils n'aiment eux-mêmes. Quelque livre que lisent les jeunes gens, ils s'y cherchent toujours, et ils ne manquent pas de s'y trouver. Plus tard, on commence à chercher et à trouver autrui dans ses lectures. C'est alors seulement que les lectures profitent à l'esprit. »

C'est alors aussi sans doute que Saint-Marc-Girardin prit goût à ce livre dont le souvenir l'avait hanté d'abord, sans le séduire. Le charme fut aussi profond que pénétrant. La leçon que nous citions tout à l'heure en est la preuve manifeste. On sait comment elle s'achève : « Je me suis arrêté avec quelque prédilection sur l'*Astrée*, parce que, de tous les auteurs qui ont servi de précurseurs à notre grande littérature, d'Urfé est celui qui a le plus prêté à cette littérature et l'a le plus aidée à naître et à grandir, soit que nous considérions le style de l'*Astrée*, soit que nous en considérions le fond, c'est-à-dire la manière dont l'amour y est exprimé; soit enfin que nous regardions les caractères, les mœurs et le ton de ses personnages. Balzac passe pour avoir en France créé le style noble. Avant Balzac, d'Urfé a su parler une langue noble et riche; avant Balzac il a su donner à la période le nombre et la clarté. Souvent même son style a une abondance et une douceur qui font penser à Fénelon. L'hôtel de Rambouillet passe pour avoir introduit et accrédité en France le goût et le ton de la bonne compagnie. L'hôtel de Rambouillet n'a fait que pratiquer les leçons et les exemples de l'*Astrée*. Les bergers du Lignon ont un tour de conversation aisé, naturel et toujours noble, qui serait un contresens si d'Urfé avait voulu peindre de vrais bergers; mais ce sont des bergers « dont la conversation ne retient chose quelconque du village, parce que ce sont les plus discrets et les plus civils que j'aie jamais pratiqués. »

L'index qui suit est une pièce préparatoire de ce jugement. On verra, en le lisant, sur quelle base solide Saint-Marc-Girardin savait asseoir son opinion. La mémoire du critique n'a qu'à gagner à ce qu'on montre ainsi combien son savoir était informé. Sans doute un philologue de profession eût dressé ce relevé de façon fort différente. Tel qu'il est, il n'en rendra pas moins des services aux travailleurs, mais encore faut-il préciser quel service ils en peuvent attendre. C'est une vérité banale que chacun des auteurs qui a occupé une place particulière dans le développement de notre littérature nationale devrait avoir maintenant le glossaire, exact et minutieux, de la langue qu'il parla et du style qui fut le sien. L'index de l'*Astrée* n'est qu'une partie seulement d'un pareil travail. On n'y trouvera pas, en effet, le catalogue complet de toutes les façons de dire de d'Urfé recueillies dans tous ses ouvrages. Ceux-ci sont trop nombreux et pareille besogne eût sans doute lassé la patience de Saint-Marc-Girardin. Quelques-uns sont même inédits et attendent encore qu'on les mette au jour, comme par exemple le poème de la *Savoysiade*, dont on connaît seulement trois manuscrits, deux à Turin, un à la Bibliothèque de l'Arsenal, à Paris (n° 2959). On ne trouvera pas même, dans le relevé qui suit, la liste de toutes les particularités de langage qui ont figuré dans les éditions successives de l'*Astrée*, car la publication de ce roman a soulevé longtemps des problèmes bibliographiques qui n'étaient pas résolus lorsque Saint-Marc-Girardin composait son travail. L'édition originale de l'*Astrée* n'a été découverte que récemment. Le seul exemplaire actuellement connu de cette édition, datée de 1607 et ne contenant que les douze premiers livres, a été découvert par le libraire Tross, en 1869, à Augsbourg; il fait partie maintenant de la bibliothèque de feu le baron James de Rothschild, dans le catalogue de laquelle il est décrit (t. II, p. 197). Ce renseignement bibliographique était inconnu à Saint-Marc-Girardin qui ne semble pas, d'ailleurs, s'être demandé si la pensée et le langage de d'Urfé n'avaient pas subi de modifications dans les diverses éditions de son œuvre. Pour dresser l'inventaire qui suit, Saint-Marc-Girardin s'est tenu à une seule édition de l'*Astrée*, la première édition complète du roman, sans se préoccuper des éditions partielles qui l'avaient précédée et sans rechercher si elles ne contenaient pas des variantes bonnes à noter. Il convient de remarquer aussi que l'orthographe de cette édition n'a pas été fidèlement reproduite. Un travail d'ensemble reste encore à faire et mériterait de tenter quelque philologue. L'index qui suit se rapporte donc seulement à l'édition de 1633 et les renvois s'appliquent, le premier, en chiffres romains, au volume, le second, en chiffres arabes, à la page de cette édition : en l'imprimant, nous n'avons fait que vérifier l'origine des citations et contrôler leur source.

P. B.

Abouché (être) :

... Ils *étaient abouchés* sur leurs parents morts et la douleur leur empêchait d'ouïr ou pour le moins d'entendre les sages raisons des sacrificateurs (IV, 355).

Aboucher (s') :

... Je pus avec plus de liberté pleurer et me plaindre; toute vêtue que j'étais, je me jetai sur le lit, *m'abouchai* sur le chevet, et, de peur d'être ouïe, je mordais le linceul (III, 665).

Avec un grand soupir *je m'abouchai* sur son giron, tenant sa main contre ma bouche (II, 912).

Cependant Galathée fut tellement oppressée de ce déplaisir que,

s'abouchant sur un petit lit vert, elle demeura fort long-temps sans respirer (II, 519).

Aboyer :

Alors amour voulut que je reconnusse les propositions faites contre luy être plus impuissantes que les flots *n'aboyent* en vain contre un rocher pour l'ébranler (I, 835).

Abusé de :

Le soleil fit des effets tant admirables que plusieurs *étant abusés* de lui reconnaître tant de perfections, l'ont cru être ce grand Dieu. (III, 904)

Abuseur :

... Il est certain que les Dieux ne sont point menteurs ni *abuseurs* (III, 559).

Accoutumer :

Aussi bien trouverez-vous ici les jours fort longs, ayant *accoutumé* la cour de Galathée (II, 533).

Accroire (faire) :

Vous me voulez *faire accroire* que le roi ne se fie pas à vous d'une lettre? (IV, 716).

Action :

Sylvandre proférait ces paroles avec une certaine *action* qui faisait que Diane mourait de pitié, parce qu'il lui fâchait de le voir dans cette fureur (V, 411).

Adjuration :

Je vous conjure..... que vous vous contentiez que je sçay plus de vostre affection que vous ne m'en sçauriez dire. Les *adjurations* sont trop fortes pour y contrevenir (II, 28).

Affaire (un) :

J'ai toujours cru que les dilayements minent plutôt *un affaire* qu'ils ne *le* perfectionnent et même *ceux* qui sont comme l'amour (III, 611).

Affaire. Voy. *Avoir affaire*.

Affairé :

O Dieux ! qu'ils sont *affairés* et que c'est faire une grande offense contre le bien public de les distraire ou leur faire perdre seulement un moment de temps (IV, 588).

Affectionnément :

Androgène et Filinte sont ceux qui, dans le règne d'amour, ont toujours servi *affectionnément* et persévéré constamment (IV, 599).

Afféteries :

Incontinent elle se mit à bon esçient au monde, et, quoy que sa

beauté n'est pas de celles qui peuvent contraindre à se faire aimer, si est-ce que ses *affetteries* ne déplaisaient point à la plus part de ceux qui la voyaient (I, 314).

..... pour cet effet n'oublia nulles de ces *affetteries* dont la nature luy a esté imprudemment prodigue (I, 318).

Affoler :

Mais si tu savais, Hylas, quelle félicité c'est d'*affoler* pour ce subject, tu dirais que toute la sagesse du monde n'est point estimable au prix de cette heureuse folie (II, 703).

Affronteur :

Vous sçavez, Léonide, que, lorsque cet *affronteur* était au commencement à Savigneu, ma mère alla sçavoir de luy ce qui arriverait du voyage de mon pauvre frère Clidamant. Ce trompeur, entr'autre chose, lui dit... (IV, 14).

Age (un) pour le *même âge* ;

Il pria Cleanthe de trouver bon qu'elle fit compagnie à sa petite fille Aminthe, parce qu'elles étoient presque d'*un aage*, encore que Stelle en eust quelque peu davantage (I, 314).

Voy. *Bas âge*.

Agencement :

Il est tout certain que la vertu despouillée de tout autre *agencement*, ne laisse pas d'estre d'elle-meme agréable (I, 702).

Agencer :

... vous savez bien en votre âme que tous ces feux dont vous parlez sont imaginaires et seulement pour *agencer* votre discours (IV, 587).

Agencer (s') :

Les caresses que je fis à sa sœur donnèrent occasion au frère de demeurer près de moy, tant que le sacrifice dura, et par fortune, je ne sçay si je dois dire bonne ou mauvaise pour luy, je m'estois ce jour *agencée* le mieux que j'avois peu, me semblant qu'à cause de mon nom cette feste me touchait bien plus particulièrement que les autres (I, 349).

Dorinde, désireuse d'être remarquée, ne faillit de *s'agencer* de tous les meilleurs artifices avec lesquels elle pensa que sa beauté pourrait être accrue (II, 253).

Aigreur :

Or, ma belle maistresse, escoutez donc ce que je veux de vous, puisque je ne ressens *l'aigreur* de la mort que pour vous (I, 413).

Aimants :

... vous savez bien qu'Astrée à des *aimants* externes pour se faire aimer (IV, 440).

Aimer (emploi du conditionnel) :

Et que deviendrez-vous donc, si celle que vous *aimeriez* en aimait un autre? (II, 165)

Ainsi :

Ami, *ainsi* les Dieux te soient favorables! dis-nous en quelle contrée nous sommes et quel est le mal que tu vas plaignant (III, 42).

A la peine du...

Ah! berger, lisez bien, luy dit-il, vous trouverez autre chose. *A la peine du livre*, dit froidement Hylas, et lors il montra l'écriture à Phillis, qui lut comme luy (II, 357).

Alentir :

... Je me plaindrai bien avec subject de l'amour qui, ayant mis tant de feux dans mon âme pour vous, vous a laissée si gelée pour moy, puisque, s'il eust été juste, il eust en quelque sorte *alenty* ma trop ardente affection (II, 266).

Allèchements :

Ceux qui n'aiment point, n'évitent pas les alléchements de l'ambition (I, 695).

Allégeance :

Hélas! que l'espérance
Sert de peu *d'allégeance*
Contre le mal présent! (III, 226.)

Altérer (s') :

Il crut bien que ces plaintes étaient dès longtemps préméditées et que de les contredire, ce ne serait que *s'altérer* sans nul avantage au service de la nymphe (IV, 1150).

Allongissant :

A ce mot, devint pâle et peu après *s'allongissant* et tremblant, il se mit à bailler et rendit l'esprit (III, 1090).

Amander :

... ma lettre le resjouit de sorte que depuis à veue d'œil on le voyoit *amander* (I, 638).

Amoindrissement :

..... Ne crois point, seigneur, que ce soit ni ma vie, ni *l'amoindrissement* de quelque peine que je te veuille requérir (III, 785).

Amourachement :

Mais cependant, ma nièce, souvenez-vous de vostre devoir, et que ces *amourachements* sont honteux (I, 663).

Apparier :

Souffrirez-vous que l'on puisse reprocher que le roi des Francs, sous

prétexte d'amitié et de considération, *apparie* si mal les filles de telle qualité que de les donner à des personnes de qui la naissance leur est tant inférieure (III, 1161).

Arsenals :

Le prince Godomar qui était leur général visitait les *arsenals* (IV, 1267).

Artifice (fém.) :

Avec *une artifice très grande* (III, 864).

Artificieux :

Or ce petit pré sacré semble avoir été conservé de cette sorte, comme l'entrée de ce temple *artificieux* qui est dans ces arbres que vous voyez (III, 372).

A son Dam :

A son Dam, dis-je tout haut, qu'elle cherche qui l'aimera... (I, 542).

Assabler :

... comme un torrent qui rencontre en son cours quelques empêchechements, au commencement s'arrête, puis peu à peu se renforçant, non seulement il emporte cette défense, mais surmontant ses propres bords, inonde et *assable* tous les champs d'alentour (III, 12).

Assignation :

Je sçay, dit-elle, que vous l'aimez, que vous luy avez envoyé vostre peinture et que vous recevez les *assignations* qu'il vous donne (II, 275).

Assisant (s') :

... prenant Astrée, l'emporta, sans qu'elle mit les pieds en terre, jusque vers le coffre où elle voulait aller, et là *s'assisant*... (III, 1026).

Assoter :

... le roi est tellement assoté de vous, que, si vous voulez, il vous épousera (IV, 666).

Assoupir :

Mais la peine que ces bergères avaient eue le jour et une partie de la nuit, avec la fraicheur du lieu, les *assoupoit* d'un plus long sommeil qu'elles n'avoient pensé (II, 595).

Assurance :

... s'il y a lieu d'admiration en ceci, ne faut-il pas plutôt admirer *l'assurance* avec laquelle il parle de cette amour (III, 860).

Atteint :

O Dieux tout puissants, qui lisez dans mon cœur et qui sçavez que je ne suis point *atteinte* de ce dont je suis occupée, soyez mon support et déclarez mon innocence (II, 456).

Attoucher :

... et parce que l'un des premiers préceptes de la prudence d'amour, c'est d'acquérir les bonnes grâces de tous ceux qui *attouchent* ou d'amitié ou de parentage à la personne aimée, il fit tout ce qu'il pust pour estre amy de Clorian (II, 197).

... on n'oyait dedans la maison que réjouissances de ceux qui *attouchaient* de quelque parentage à cette fille (II, 785).

Attrayant :

... il luy avoit adjoustée je ne sçay quelle douceur au visage, qui esmouvoit tous ceux qui la voyoient... d'une certaine *attrayante* compassion qui la rendoit beaucoup plus agréable (II, 205).

Autre (qu'un) pour *que lui* :

Sylvandre est un berger qui n'est pas à mépriser, et ne crois point en avoir jamais vu ayant plus de mérite *qu'un autre* (III, 924).

Autre que je ne suis pas :

... toutes ces considérations seraient bonnes en une autre saison ou à un *autre* homme *que je ne suis pas* (III, 36).

Autre que tu n'es pas :

... sous prétexte que l'on te croit *autre que tu n'es pas* et que sous ce nom emprunté l'on te fait bonne chère, tu prends ces faveurs pour tiennes (III, 403 et 404).

Avaler :

Damon lui donna un si grand coup sur l'épaule, qu'il lui *avala* presque tout le bras gauche, si bien que de douleur il tomba entre les pieds de son cheval (III, 1079).

Avancé :

... ils racontoient... combien ils regrettoient cette mort *avancée* et quelle perte c'estoit à toute la contrée (II, 630).

Avantager :

Elle vous croira pour homme qui se connaît peu en beauté, dit la bergère, lorsqu'elle verra le contraire de ce que, pour nous *avantager*, vous lui aurez dit de nous (III, 807).

Avoir affaire :

S'il a quelque affaire de moy, qu'il recoure à celui à qui il m'a cédée... (II, 109).

Avoir à contre cœur :

... il n'y a personne au monde que *j'eusse plus à contre cœur* que Gondebaut (IV, 20).

Avoir du meilleur :

... au mesme temps, les deux infanteries s'estant rencontrées, celle de Mérovée *eust du meilleur* (I, 771).

Avoir la langue gauloise. Voy. *Langue.*

Avoir le cœur dans la bouche :

Non, non, ma maîtresse, sachez que *j'ai le cœur dans la bouche* et que toutes mes paroles sont très véritables (III, 833).

Bas âge :

Jusques ici votre *bas âge* m'en a empêchée (II, 524).

Bienheurer :

Ne voyez-vous pas comme Dieu commence à *bienheurer* notre dessein, puisque nous allons en lieu où nous le pourrons achever plus facilement (III, 606).

Blesseur :

Voyez comme amour est artificieux *blesseur* (I, 152).

Bon. Voy. *C'est le bon.*

Branle du temps :

... on dit que *le branle du temps* ruine toutes les choses (IV, 572).

Bronché :

Les victimaires qui n'attendaient que ce commandement, ne le reçurent pas plustôt que les coups furent donnés, et presque en même temps les bêtes étant *bronchées*, le sacespite leur fut poussé dans la gorge (IV, 1169).

Butte (*Être la butte*) :

Si vous l'aimez, je plains dès icy vostre malheur, et ne puis assez vous dire que vous serez *la butte* de tous désastres et de toutes infortunes (I, 290).

Et moi, répliqua Celidée, je me plains *d'être la butte* des importunités de tous les Dieux (II, 38).

Çà-bas (ici-bas) :

... et si où tu es, on a quelque connoissance de ce qui se fait *çà-bas*, reçoy, ô cher amy, cette volonté et ces larmes... (I, 415).

Cahuettes :

... les hautes tours sont bien plus exposées au vent et à l'orage que les petites *cahuettes* desquelles nous nous servons (IV, 387).

Camps ouverts :

Bref, madame, figurez-vous que ce n'était plus à cachette, mais à *camps ouverts*, comme on dit, qu'il se criait mon serviteur (IV, 282).

Capable :

... puisque l'ambition est un lien si estroit qu'il n'est pas *capable* que d'un seul, il faut que tu te défendes de mille qui t'attaqueront ou que tu leur cèdes (I, 98).

Caver :

... puisque la goutte d'eau tombant plusieurs fois sur le rocher, le *cave* par succession de temps, pourquoy ne dois-je espérer que mon amour et mes prières longuement continuées, pourront bien autant sur la dureté de cette belle? (II, 157-158)

On dit que la goutte d'eau, par succession de temps, *cave* le marbre le plus dur (IV, 596).

Ceinturé :

Deux taureaux blancs... étaient conduits par deux victimaires *ceinturés* de verveine et de sabine (III, 809-810).

Celle-là suis-je :

Êtes-vous la compagne d'Astrée? *Celle-là suis-je* bien, répliqua Diane (IV, 102).

C'est le bon :

J'ai fait comme vous, mettant tout mon salut à la vitesse de mes jambes; et *c'est le bon*, qu'il m'a poursuivie jusqu'au jardin et crois qu'il fût venu jusques ici, si je n'eusse pas eu le courage de fermer la porte après moi (IV, 1161).

Chatouiller :

... l'espérance d'une telle grandeur, de laquelle *j'étais chatouillée*, me faisait aller dilayant (IV, 680).

Et lui-même *chatouillé* de l'heureux succès qui avait suivi toutes ses entreprises se mit à préméditer un second armement (V, 621).

Chatouilleux :

... Galatée est fort belle, Gondebaut d'amoureuse complexion et à marier; de plus, il a deux fils qui n'ont point de femme : voyez-vous, seigneur, ces entrevues sont *chatouilleuses* (IV, 1184).

Chevet :

Je ne sçay pas s'il a laissé son amitié dessous le *chevet*... (I, 508).

Chère (*Bonne*, *mauvaise*) :

... croyez que véritablement *la bonne chère* que vous m'avez commandé de lui faire, lui a donné occasion de croire que je l'aimais (II, 390).

Et cela était cause que quelquefois Damon recevait *mauvaise chère* de moy (*ibid.*, 362).

Clair :

... Ce berger a les yeux trop *clairs* pour ne voir les taches de votre inconstance (I, 510).

Clein des yeux :

Mais (je suis) ce foudre d'amour plein d'éclairs et de flammes,
Qui ne suis élancé que par le *clein des yeux*,
Dont amour va brûlant les généreuses âmes (III, 189).

Cœur (*avoir le cœur dans la bouche*) :

Non, non, ma maîtresse, sachez que j'ai *le cœur dans la bouche* et que toutes mes paroles sont très véritables (III, 833).

Cœur en la bouche :

... Je ne pus m'empêcher d'ajouter foi aux flatteries de Mérindor, me semblant qu'un homme bien né, et même un chevalier qui doit plus que les autres hommes avoir soin d'être véritable, parlait avec le *cœur en la bouche* (IV, 307).

Colère, adjectif.

Vous avez été cause que Diane et moi nous nous sommes levées à bonne heure et que nous avons eu la rencontre qui seule pouvait mettre cette *colère* bergère hors de l'opinion où elle était.

... La voilà maintenant convaincue cette *colère* Diane qui ne voulait ajouter foi qu'à Laonice (IV, 460).

Combien :

Sur cette considération, il se représentait avec quelle prudente ignorance il fallait qu'il fît semblant de ne savoir ni connaître presque chose quelconque qui concernât l'état de berger : *combien* se montrer nouveau en ce qui lui était tant ordinaire, et *combien* se feindre ignorant de leur façon de vivre (IV, 46).

Commodité :

Ma sœur, je loue infiniment vostre dessein, et, pour vous donner *commodité* de conduire Adamas vers elle, je m'en retourneray d'icy... (I, 184).

Compassion :

... Il est certain que naturellement toute femme est pitoyable et que la *compassion* a une très grande force sur la faiblesse de leur âme (III, 37).

Conjurations :

... Mais, si vous eussiez veu l'affection dont il me supplioit de l'aimer... et les *conjurations* dont il m'obligeoit à n'en aimer point d'autre... (I, 205).

Connaissances :

... Cela l'avait empêchée de prendre garde à ces visibles *connaissances* que nous donnions de nostre bonne volonté (II, 252).

Conscience nette de :

Parce que la *conscience* sert de mille témoins, je *l'ai si nette* de toute mauvaise intention que si j'eusse reçu cette grâce (III, 1087).

Contour (voisinage) :

Le jeune Thomanter fut instruit en tous les honnêtes exercices qu'un

berger de telle qualité eût pu être, auxquels, selon son âge, il alla de telle sorte profitant, qu'il n'y en avait point en tout notre *contour* qui pût s'égaler à lui (IV, 502).

Contrainte :

Je ne parle point de tant d'autres desquelles j'admire la civilité et la douce conversation, autant que je hais les *contraintes* et les dissimulations des villes (IV, 89).

Contrariété :

La nature me le deffend, qui, dès l'heure que je te vis, me mit dedans le cœur une si grande *contrariété* et haine secrette (II, 107).

Car pour la *contrariété* de mes parents qu'elle estime être un puissant empêchement au bonheur que je recherche, puisque le ciel m'a ravi et mon père et ma mère, quel parent me reste-t-il qui puisse tyranniser ma volonté? (IV, 57)

Contre cœur. Voy. *Avoir à contre cœur*.

Contregager :

... Elle pensa que, si elle faisait punir Castinus, elle offenserait merveilleusement Aetius pour l'amitié qu'il lui portait, et qu'au contraire tenant en sûre garde Castinus, ce serait donner occasion à l'autre de faire mieux son devoir, le *contregageant* presque par la vie de son amy (II, 869).

Contrepeser :

Votre sang employé à la conservation du roi mon père, ne saurait *être contrepesé* (IV, 1040).

Contrepeser (se) :

J'aime Clorian, j'aime aussi Hylas, et par là vous voyez que ces deux amitiés pour le moins se *contrepèsent* (II, 227).

Contribuer sa peine :

Si Léonide, qui savait tous les secrets de son cœur et qui sembloit être destinée à n'avoir jamais ce qu'elle désirait, mais à *contribuer* seulement *toute sa peine* et toute son industrie au contentement d'autrui, n'eut pas ses doux entretiens... elle eût passé sans doute une assez fâcheuse vie (III, 3).

Conversation :

Or que je n'aie cette ordinaire *conversation* avec elle et que je ne l'aie de tout temps plus particulière que toi, mal-aisément le pourras-tu nier, puisqu'elle-même le fait (III, 858).

Correspondance :

... Votre affection méritait aussi de rencontrer quelque correspondance (IV, 902).

Courage :

Je conjure ces deux fidelles amants qui reposent en ce tombeau... de vouloir montrer en toi leur puissance en obtenant des dieux qu'ils te changent le *courage* et te divertissent ailleurs la pensée (III, 782).

Les finesses et les tromperies sont des témoignages d'un *courage* vil et abattu (IV, 150).

Hylas, qui avait remarqué de quel *courage* sa maîtresse avait salué cette bergère, en devint si jaloux qu'il ne put souffrir qu'elle la tint plus long-temps en ses bras (III, 99).

Crieries :

Cette dispute passa si avant qu'enfin nous sentant importunées de leurs *crieries*, nous prîmes tous ensemble résolution d'aller à l'oracle pour y mettre une fin (IV, 568).

Cuiseur :

Au lieu que les autres playes ont de la *cuiseur*, celles-cy rapportent une certaine desmangeson qui convie à se gratter (III, 629).

Déchasser :

Mais depuis qu'ils en avaient été *déchassés*, on avait toujours observé d'élire un dictateur (IV, 1142).

Déduire :

... Jamais Aminthe ne *déduisoit* les délibérations de sa compagne, et Stelle ne trouvoit jamais rien de mauvais de tout ce qu'Aminthe vouloit (I, 31).

Défaveurs :

... Les *défaveurs* de Diane sont plus estimables que toutes les caresses de cette coureuse (IV, 151).

Ne vueillez pas, ô Dorinde, lui dit-il, par vos *défaveurs* ordinaires, amoindrir le contentement que le ciel nous a donné (IV, 351).

... elle lui mettoit en compte de faveur les *défaveurs* qu'elle me faisoit (IV, 600).

Déité :

... c'était une grande ignorance de penser de pouvoir enclore l'immense *déité* dans des murailles et une très grande outre-cuidance de lui pouvoir faire une maison digne d'elle (II, 587).

Délicatesses :

Ils trouvèrent les tables mises et chargées de viandes et de *délicatesses* qui ne se ressentaient point d'avoir été apprêtées au village (III, 983).

Démarcher :

... Il faudrait bien à cette heure de semblables reproches pour me faire *démarcher* d'un pas (I, 544).

Demi-moments :

... Que voulaient donc signifier ces *demi-moments* qui à peine vous pouvaient retenir auprès de moi ? (II, 662)

Dénouement (dénouer) :

Car toutes ces jalousies, tous ces dédains, tous ces rapports, toutes ces querelles, toutes ces infidélitez, et bref tous ces *desnouements* d'amitié, que pensez-vous, mon enfant, que ce soient punitions de Dieu? (II, 138)

Dépendre :

Et avouant que je luy ay ces obligations, comment oserais-je ouvrir la bouche contre lui sans encourir le nom d'ingrat, si cette dispute *dependoit* maintenant de moy (II, 78).

Dépiteux :

... L'amitié qui était entr'eux n'en fut jamais altérée. En quoi ils montrèrent un très grand jugement, retenant si sagement de si sensibles intérêts sous les lois de la raison, ce qui était encore plus estimable en Filinte, qui était le moins aimé, et de qui l'humeur naturellement était assez *dépiteuse* (IV, 513).

Déplaisir. Voy. *Rendre du déplaisir*.

Déporter :

Mais, dit Diane, ce qui plaît n'est pas toujours si honorable, ni raisonnable, et cela n'étant pas, la vertu nous ordonne de nous en *déporter* (II, 487).

Depuis ne fus-je ici :

Celadon, répliquai-je, n'était-ce pas ce berger dont j'ouis parler *depuis ne fus-je ici* (II, 551).

Désapprouver :

Cet office, répondit Diane, est vraiment plein de pitié et de piété, et quant à moi, il n'y a rien que j'y désapprouve, sinon que ce sera donner occasion à plusieurs de parler (II, 612).

Désastré :

Majs Doris se plaindra bien davantage qu'une si légère opinion l'ait rendue parjure, lui faisant rompre les serments si souvent rejurés à ce berger *désastré*, de ne changer jamais de volonté (II, 671).

Mais à cette heure que je vous voy toute à un autre et que, pour la fin de mon amour *désastrée*, il faut que vous laissant entre les bras d'un plus heureux que moy, je m'esloigne et me bannisse à jamais de vous (I, 741).

Désastreux :

... Je ne crois pas qu'une plus *désastreuse* fille que Dorisée soit jamais née en ces contrées (IV, 608).

Desfaveurs :

Le bien que, sans le sçavoir, on avait faict à vostre rival, le sçachant, luy a esté ravy. Jugez en quel terme sont ses affaires, puisque les faveurs qu'il a procèdent d'ignorance, et les *desfaveurs* de délibération (I, 153).

Désigné :

... En mesme temps il se donna à deux, à Clidaman comme à son seigneur, et à Galathée comme à sa Dame, et à l'un et à l'autre sans l'avoir *désigné* (I, 582).

Désireux de :

Votre combat nous avait faites *désireuses* de voir votre image (III, 504).

Désobliger (délivrer).

... Ces soupirs qui se dérobent si souvent de mon estomach ne procèdent pas de cette prison dont vous me parlez, mais d'une autre qui me lie si estroitement : car le tems ou la rançon me peuvent *désobliger* de celle-ci; mais de l'autre, il n'y a rien que la mort qui m'en puisse retirer (I, 828).

Désobliger (*se*), s'acquitter.

Mais croyez aussi que, si la mort ne me surprend bientôt, je sortirai quelquefois de ces dettes et *me désobligerai* un jour de ce que je sais bien que je vous dois (III, 284).

Désolé (le) :

Mais le *désolé*, au lieu de se laisser toucher à ses raisons, leur cruauté, répondit-il froidement, ne saurait être si grande que celle de mille soucis qui m'affligent (V, 395).

Desseigner (projeter) :

Heracle, qui de son naturel était efféminé et sans courage, et par conséquent soupçonneux et cruel, se laissa aisément persuader que Aetius *desseignait* quelque *nouvelleté* (II, 961).

... Ne te contentes-tu point encore de tes perfidies, ou, si tu *en desseignes* de nouvelles à mon dommage? (II, 279)

Détention (distinguée de *prison*) :

Elles commencèrent entr'elles mille sortes de petits jeux pour passer le temps et pour enchanter les déplaisirs de leur *détention*, telle se pouvait-elle nommer plutôt que prison, parce que Gondebaut avait commandé que pendant son absence, elles fussent traitées en sorte que l'ennui ne leur fit point regretter l'éloignement de leur patrie (III, 733).

Detordre :

Il se *détordoit* les mains, il s'arrachoit le poil, il se *plomboit* l'estomach de coups (I, 733).

Détroits (peines, chagrins).

Enfin un vieil pasteur, infiniment amy de son père, homme, à la vérité fort sage, le voyant en cet estat et se doutant qu'il n'y avait point de passion assez forte pour causer de semblables effets que l'amour, le tourna de tant de costez qu'il luy fit découvrir sa peine, à laquelle il donna quelque soulagement par son bon conseil : car en son jeune aage, il avait passé bien souvent par semblables *destroits* (I, 721).

Dettes (*sortir des*). Voy. *Sortir*.

Devineur :

Il vint dans ce grand bois de Savigneu, où, sur la petite rivière qui y passe presque au travers, il fit une logette et demeura là quelques jours, faisant le grand *devineur* (I, 655).

Dévotion :

La bonne vieille l'en voulut dissuader, pour le danger qu'il y avoit, le conseillant de remettre ce voyage à une autre fois; mais luy qui estoit porté d'une trop ardente *dévotion* pour l'interrompre lui dit que... (I, 640).

Diffamé :

Il est vrai que je tombai dans la malheureuse et *diffamée* rivière de Lignon (III, 113).

Dilaiement :

J'ai toujours cru que les *dilayements* minent plutôt un affaire qu'ils ne le perfectionnent, et même ceux qui sont comme l'amour, où ne vaincre pas promptement, c'est être vaincu (III, 611).

Dilayer :

... La seule nécessité de mon affaire me contraint de vous faire la prière que j'ai *dilayée* jusques ici (III, 279).

... Mais il m'a tant conjurée de venir ici que je n'ai pu *dilayer* (I, 524).

O Dieu! dit Thamire, si ce que vous dites est vrai, ne me *dilayez* point davantage ce seul remède qui me peut guérir (II, 795).

Discourtoisie :

... L'ingratitude est un vice si détestable, qu'il arrache des personnes même plus courtoises toute sorte de *discourtoisie* (IV, 115).

De là sont procédées toutes les incivilités ou plutôt *discourtoisies* que tu as reconnues en moi (IV, 228).

Discrétion :

... Je sais bien pour le moins que je ne recevrai point de vos lettres... et moi, continua-t-il, je jure, par l'affection que je vous porte, que vous en recevrez, quelque volonté que vous puissiez avoir du contraire; et parce que de mon côté j'assurais que non, nous fîmes gageure d'une *discrétion* de laquelle il se disait déjà assuré possesseur (IV, 525-526).

Discrétions :

... D'autres fois il jouait avec moi et se laissait perdre à dessein des *discrétions* (IV, 684).

Dispenser :

Les injustices d'autrui ne me peuvent *dispenser* de faillir (IV, 1086).

Divers :

C'est le propre du mensonge et de la calomnie de se contredire, et d'être *diverse* au lieu que la vérité est toujours une (III, 880).

Divertissement :

... Je crois que je vins sur le point qu'elle s'était résolue de se retirer en apparence de la bonne volonté qu'elle avait, comme enfant, témoignée à ce berger; de sorte qu'elle fut peut-être bien aise par ce *divertissement* de s'éloigner de lui (IV, 202).

Divertir :

... Un homme généreux ne se *divertit* jamais d'une entreprise pour les difficultez (I, 117).

... Madame, on veut que je ne sois point serviteur de la belle Silvie; ceux qui le requièrent sçavent peu d'amour; autrement ils ne penseroient pas que vostre ordonnance, ny celle de tous les dieux ensemble, fûst assez forte pour *divertir* le cours d'une affection (I, 149).

Divinités (beautés).

Que si, je n'ay peu gouster tant de *divinitez* sans mourir, que j'aye au moins le contentement de celle qui mourut pour voir Jupiter en sa divinité (I, 144).

Domestiquement :

Il s'en alla sans rien dire à personne, et cela selon sa coutume, pour être plus libre et montrer une plus grande franchise, ruse qui n'était que pour s'y familiariser davantage et y traiter presque comme *domestiquement* (IV, 968).

Donner :

Après que ces égyptiennes eurent fini leur bal, elles se mirent parmi la troupe, *donnant* la bonne fortune à ceux qui leur présentaient les mains (III, 932).

D'or-en-là :

... Car moy qui suis l'interprète de la volonté des Dieux, en la vous disant, je vous oste toute excuse de l'ignorer : si bien que d'*or-en-là* vous serez désobéissante envers eux, si vous y contrevenez... (I, 290).

Douloir (*se*), *dolere* :

Je ne me plains pas tant de Lycidas, encor qu'il ait manqué au devoir de la proximité et de l'amitié qui est entre nous comme je *me dueil* de vous à vous-même (I, 224).

Or, jugez, mon père, si j'ay occasion de *me douloir* d'elle (I, 334).

Doute, fém.

Quoique vous me fassiez, dit-il, une fort grande menace, si suis-je plus aise de l'assurance que vous me donnez qu'elle n'aime personne, que je ne suis en peine de *la doute* que vous avez qu'elle ne me veuille point aimer (II, 538).

Et afin que vous n'entriez plus en cette *doute*, j'appelle hymen et la *Nopcière Juno* (III, 648).

En *cette doute*, je demeurai long-temps incertain (III, 237).

Druyser :

C'est bien *druyser*, dit Hylas en se moquant; mais, quant à moy, je croy que tout ce que vous venez de dire sont des fables avec lesquelles les femmes endorment les moins rusés (II, 472).

Eclairer :

... Le roi était infiniment désireux que sa cour *esclairast* par toute l'Europe, et que les grands et vertueux desseins de ses chevaliers la rendissent plus recommandable aux autres nations (III, 133).

Eclore :

... Il fut bien aise que ce sujet se présentast pour *esclorre* les beaux desseins qu'amour luy avoit fait concevoir (I, 580).

Ellipses. Voy. *Phrases elliptiques*.

Tais-toi, me dit-il, et ne me parle plus de vivre, maintenant que je ne le puis aux bonnes grâces de Madonthe... (II, 430)

Pourquoi non jaloux, si amoureux?
Et de qui amoureux sinon de ce que j'aime? (II, 671).

Eloignement :

... Il semble que les petits *éloignements* rendent l'amour beaucoup plus violente (III, 872).

Eloigner :

Cette fois, ne pouvant ni ne devant *esloigner* son armée sans son congé, je pris le temps qu'il était seul en son cabinet (III, 148).

... Mais l'une des principales raisons qui me le fit faire, fut pour *esloigner* pour quelque temps les lieux où je pouvais avoir de si cuisants regrets de la perte que j'avais faite (III, 340).

Puisque vous saviez que Lycidas était jaloux à votre occasion, vous deviez *m'éloigner* (II, 830).

Embesoigner (*s'*) :

Cela fut cause qu'aussi tost qu'elle fust arrivée dans la maison d'Alcippe, elle commença à *s'embesoigner* de Lycidas (I, 231).

Embrouillé :

... Il se résolut, cette fois, de n'aimer jamais plus Astrée; mais aus-

sitôt que cette résolution était faite... il changeait de pensée et se trouvait encore plus *embrouillé* en cette affection (III, 1039).

Empouler :

A ce mot, s'appuyant la teste sur la main, elle me commanda de la laisser seule afin, comme je croy, que je ne visse les larmes qui desja *empouloient* ses paupières (I, 637).

Empouler (*s'*) :

Les yeux d'Astrée commençaient de rougir et leurs paupières de *s'empouler*, et malaisément eût-elle pu cacher guère plus longtemps un torrent de pleurs (IV, 495).

Empunaisi :

... Jamais nos eaux ne sont troublées par les chutes ni précipices des sales torrents, et jamais nous ne les voyons *empunaisies* par la puante poix dont reluisent les vaisseaux (III, 220).

Encore :

Elle dit à Hylas : Mon feu serviteur,... *encore n'y a-t-il* que les anciennes amitiés; cette maîtresse que vous estimez si fort, est si belle qu'elle ne fait pas grand cas de vous; revenez vers moi qui vous aime (III, 101).

Encore. Voy. *Pour encore*.

Endolu, *e* (douloureux, *dolere*) :

Là où l'espoir peut seulement laicher nostre playe, elle n'est aussitôt plus *endolue* (I, 870).

Célidée, de qui les plaies envenimées s'étaient bouffies et *endolues* de façon qu'elle avait la fièvre, supplia d'une voix basse sa tante de la laisser en repos (II, 809).

Endormi :

... Nous sumes de ce Mire que c'était lui à qui peu de jours auparavant j'avais demandé un breuvage pour faire mourir promptement; mais parce qu'il eut peur que je voulusse faire quelque méchanceté et qu'après il en fut repris, au lieu de poison il n'avait donné que d'une violente *endormie* afin de découvrir mon dessein et après y pouvoir remédier (IV, 1203).

Endormissement :

Demandez si, pour des *endormissements*, on a de si cruelles douleurs, des convulsions, des contractions de nerfs (IV, 255).

... Que la belle Silvanire die si, quand elle s'éveilla, elle ne trouva pas Alcison et moi autour d'elle, avec un vase plein de l'eau dont elle avait encore le visage tout mouillé, et que nous lui avions jeté dessus pour l'éveiller de cet *endormissement* (IV, 257).

Enfances :

On peut aisément penser qu'elle pouvait être l'affection qu'en telle *enfance* ils se portaient l'un à l'autre; car je m'assure qu'elle n'allait point plus outre qu'au plaisir qu'ils avoient de jouer ensemble aux noisettes ou aux épingles, de se faire présent de quelques pommes ou de quelques cerises... il advint que, continuant entr'eux ces petites *enfances*, amour prit plaisir d'en faire peu à peu une très-belle et très-grande affection (IV, 503).

Enfance (Autre malice que d'). Voy. *Malice*.

Engeance d'erreur :

... de quel Dieu ne se moquent-ils point et de quelles excuses ne cherchent-ils de se couvrir pour n'être soumis aux châtiments qui leur sont dus? Mais si quelquefois le ciel se lasse pour notre bonheur de souffrir *cette engeance d'erreur* sur la terre, nous les verrons enfin punis (IV, 98).

Engraver :

... sa beauté est telle qu'il est impossible qu'elle soit veüe sans qu'on n'en demande le nom et que l'amour n'en *engrave* en mesme temps le visage bien avant dans le cœur (II, 201).

Ennuyeux :

... ce discours ne pouvait qu'être fort *ennuyeux* à cette belle dame (III, 129).

Enrichissures :

... les autres habitent dans les grandes villes qu'ils nomment cités, où les palais de marbre et les *enrichissures* surpassent l'imagination (II, 731).

Entresuite :

Le ciel me punirait avec raison comme un ingrat, si je refusais à celui qui m'a conservé la vie de luy raconter quel en a été le cours et *l'entresuite* (II, 744).

Envieillir :

L'amour rajeunit les vieux et *envieillit* les jeunes (I, 798).

Épanché :

Florice fut de celles qui, *épanchées* par le pré, faisoient des bouquets et des guirlandes (II, 245).

Épluré (éploré) :

... elle sortit toute *esplurée* pour le recevoir et le secourir en tout ce qui lui serait possible (IV, 350).

Épousé (Mariage). Voy. *Mariage*.

Épouser :

... Le tout est sur la force de ce mot : *épousera*; car il s'entend de deux façons : nous disons qu'un mari *épouse* sa femme et que le Druide *épouse* le mari et la femme; et c'est de cette sorte qu'il faut entendre que Pâris *épousera* Diane, mais avec vous, c'est-à-dire que, perdant l'espérance de l'avoir, il se fera Druide, comme son père Adamas, et ce sera lui qui vous *épousera* ensemble (IV, 486).

... Pensez-vous que Pâris vous puisse *épouser* avec Sylvandre, si vous ne le voulez? (IV, 487)

Épouvantement :

Toute l'assemblée tourna les yeux sur luy, tant pour sa voix qui était pleine de terreur et d'*épouvantement*, que pour cette façon de faire, du tout inaccoutumée (II, 426).

Erres :

... je pensay que toutes les raisons que j'avois eues de la quitter, n'ayant plus de lieu, je pouvois librement reprendre les mêmes *erres* que j'avois laissées à son occasion (II, 68).

Il ne faut donc que reprendre ces mêmes *erres* (III, 967).

Escheller :

Ma maîtresse, répondit-il froidement, laissez-le venir ce géant qui menace d'*escheller* les cieux (IV, 127).

Esprit. Voy. *Yeux de l'esprit*.

Estomac :

Mais le cœur de Céladon qui, sous ces habits empruntés, ne laissait de lui demeurer dans *l'estomach*, n'eût jamais consenti à ce change, non pas même quand la mort l'eût voulu ravir du lieu où il était (III,6).

Estomac pantelant :

... toute tremblante, et *l'estomach pantelant*, elle proféra d'une voix toute autre qu'elle ne sentait avoir, telles paroles (III, 1004).

Éternités :

... sont-ce là les effets de l'amour que tu me faisais paraître? sont-ce les *éternités* de tes affections? (III, 1048)

Être à la bonne foi :

Comment, reprit incontinent le rusé, *seriez-vous bien tant à la bonne foi* que de lui parler de semblables choses? (IV, 634)

Être après :

... car vous qui aimez de cette sorte, pour vous plaire, taschez de luy *estre toujours après*, de parler toujours à elle.... (I, 513).

Être en prise. Voy. *Prise*.

Être la butte de. Voy. *Butte*.

Être loin de compte :

O bergère, que nous sommes *bien loing de conte* vous et moy! (I, 742)

Exemplaire :

... c'est contre eux qu'Amour doit lâcher les traits de sa justice, pour les rendre *exemplaires* à tous ceux qui abusent du nom d'amant (IV, 597).

Exercice :

Croyez-vous que, depuis qu'ils en ont eu opinion, je n'ai pas été sans *exercice*? (IV, 920)

Faillir :

... ces coups sont si justes et *faillent* si peu souvent le but où il les adresse, qu'il n'y a pas apparence qu'un aveugle les ait tirés (II, 362).

Tout ainsi que vous avez *failli* par le passé en aimant ces beautés que vous ne deviez pas, aussi *faillez-vous* à cette heure d'en aimer une que vous ne méritez pas (II, 842).

... Et pour ne *faillir* Astrée, à son retour, ils allèrent du côté qu'elle devait revenir (II, 616).

Faire accroire :

Vous me voulez *faire accroire* que le roi ne se fie pas à vous d'une lettre? (IV, 716)

Faire la froide :

Moy qui voulois servir Lindamor, quoy qu'il n'en sçeut rien, voyant la nymphe en humeur de me parler de luy, j'en voulus *faire la froide*... (I, 612).

A ce mot, Dorinde rougit, et, voulant *en faire la froide*, non, non, dit Florice (II, 275).

Faire la guerre à l'œil :

Ma fille, me répondit-il, *nous ferons la guerre à l'œil* et y userons de toute la prudence que nous pourrons (IV, 701).

Faire la vie :

... je pense qu'il y a du plaisir en vos hameaux et parmi vos honnestes libertés, puisque vous estes exempts de l'ambition et par conséquent des envies, et que vous viviez sans artifice et sans médisance, qui sont les quatre pestes de la *vie* que nous *faisons* (I, 694).

Faire sac :

... les playes qui se ferment trop promptement sont subjectes *à faire sac*, qui par après est plus dangereux que n'estoit la blessure (I, 638).

Fiction :

Est-il possible, madame, que sans *fiction* vous me demandiez que c'est? (I, 586)

Fléchissant :

Et quoiqu'elles soient d'un naturel soumis et *fléchissant* (III, 36).

Foi (*être à la bonne*) :

Comment, reprit incontinent le rusé, seriez-vous *bien tant à la bonne foi* que de lui parler de semblables choses? (IV, 634)

Forcenement :

... qu'ils obtiennent pour Rosiléon et pour Adraste la même grâce qu'auprès de la ville Githée Orestes jadis obtint, lorsqu'étant assis sur ta pierre, ô Jupiter, il guérit de son *forcenement*.

Forcenerie :

... pour peu qu'elle en ait de sujet, cette crainte se change en jalousie et la jalousie en la peine, ou plus tôt en la *forcenerie* où je me trouve (I, 571).

Formaliser (*se*) :

J'entens, respondit Stelle, d'où procède vostre courroux, et certes vous avez bien raison de vous en *formaliser* de cette sorte (I, 320).

Fréquenter :

Mon père, s'il y a longtemps que je ne vous suis venue rendre ce devoir, accusez-en, je vous supplie, nos bois, qui ne permettent guère à leurs habitants de *fréquenter* dans les grandes cités sans offenser les lois de notre vie solitaire (IV, 411).

Il m'ordonna de laisser les habits des bergers, afin que plus librement je pusse *fréquenter* parmi les bonnes compagnies (II, 731).

Froide. Voy. *Faire la froide*.

Froideur :

... et toutefois il est certain que sa façon modeste, sa *froideur*, cette mine altière... m'ont tellement abusée que j'eusse répondu avec autant d'assurance de sa pudicité que la mienne propre (II, 443).

Furie (*porté de*).

... il se relève *porté de furie* (II, 794).

Fusée :

Si les Dieux ne tranchent ma *fusée* et que la main me demeure libre, soyez certaine, ô ma belle maîtresse, que vous ne serez pas longuement sans moy (I, 452).

Fut :

... Il y avoit auprès de sa chambre un escalier desrobé, qui descendoit en une gallerie basse, par où avec un pont-levis, on entroit dans le jardin agencé de toutes les raretés que le lieu pouvoit permettre, *fut* en fontaines et en parterres, *fut* en allées ou en ombrages... (I, 48).

Hercule laissa sa chère Galathée en ceste contrée, qui estoit la plus voisine, et où elle prenoit beaucoup de plaisir, *fut* en la chasse, *fut* en la compagnie des filles de la contrée (I, 66).

Gaussant :

Et moy non, reprit Phillis en *gaussant* (I, 502).

Gelé :

... je me plaindrai bien avec suject de l'amour qui, ayant mis tant de feux dans mon âme pour vous, vous a laissée si *gelée* pour moy (II, 266).

Gentil :

Lindamor estoit *gentil*, et n'y avoit rien qui se pût désirer en une personne bien née (I, 581).

Glorieux :

Car mon dessein estoit de luy faire croire que Lindamor, au sortir du combat, s'estoit trouvé tellement blessé qu'il en estoit mort, afin que la pitié obtint sur cette ame *glorieuse* ce que ny l'affection ny les services n'avoient pu (I, 632).

Goulphe :

... Et lors, un bon démon qui le voulut retirer de ce *goulphe*, où il avait si souvent failly de faire naufrage (I, 97).

Grandeur. Voy. *Tenir la grandeur*.

Gratifier (*se*) :

... et après ces premiers accueils et que pour *se gratifier* l'une l'autre, elles se furent assurées qu'elles ne s'étaient jamais vues si belles... (II, 746).

Guerre (*faire la guerre à l'œil*). Voy. *Faire*.

Heurté :

Mais, quand ils sont *heurtés*, je veux dire quand une trop grande rigueur les outrage, ils sont si transportés de leur passion qu'il leur est impossible qu'ils la puissent dissimuler (II, 485).

Humanité :

Tous nos amis et nos voisins ne manquent point à nous venir rendre ces devoirs *d'humanité* (IV, 864).

Humeurs :

Il fallut que le temps lui servist à préparer ses *humeurs*, pour estre plus capable à recevoir les conseils de la prudence (I, 693).

Humidité relante. Voy. *Relante*.

Idolâtrer :

... comment as-tu eu la hardiesse de penser qu'il te puisse quelquefois aimer cette belle et si belle Diane, que les yeux ne la doivent regarder que pour l'*idolâtrer* (III, 857).

Il est bon là!

Il est bon là, répondit Phillis, de parler de vostre contentement... (I, 484).

Il est bon là, Phillis, répondit Diane, avec des paroles de vraye maîtresse (I, 520).

Il est bon là, ajouta Tyrcis, vous vous figurez que les discours d'amour procèdent d'affection; et ne savez-vous pas que c'est en jeu? (IV, 445)

Il n'y eut celui :

Aux derniers mots, *il n'y eut celuy* qui pût s'empescher de rire, sinon Lycidas (I, 519).

Imaginations :

... je ne veux pas qu'elle vous die des *imaginations* pour des vérités, et des imaginations encore qui ne peuvent être dites sans m'offenser (IV, 136).

Impitoyable :

... je vous conjure, ô chers liens, de lier et mes bras et mes mains avec les mêmes nœuds que vous la vouliez attacher, afin que quelque chose d'elle soit auprès de moi; et à ce mot, je les rebaisais et suppliais ceux qui étaient autour de moi de m'en vouloir lier et les bras et les mains; et, parce qu'ils refusaient de me rendre cet office de pitié qu'ils pensaient être *impitoyable*, ô Dieux! m'écriai-je; et comment est-il possible que celui qui n'a point eu de compassion de la plus généreuse fille de la terre, puisse trouver des personnes si pitoyables? (IV, 1385)

Impression :

... Enfin, son amitié, qui estoit tout ce qui m'obligeoit à elle, est si muable, que s'il y a quelque *impression* d'amour en son cœur, je croy qu'il est non seulement de cire, mais de cire presque fondue (I, 305).

Age propre à recevoir toutes *les impressions* d'amour (III, 1137).

Mais je ne le trouve point étrange, ayant toujours été le naturel de mon frère de se laisser aller à ces *impressions* (II, 530).

Incivilités :

... de là sont procédées toutes les *incivilités* ou plutôt discourtoisies que tu as reconnues en moi (IV, 228).

Inconsidération :

... elle n'eust pas voulu être blâmée de légèreté ni *d'inconsidération* en cet éloignement de Léonide (IV, 4).

Insuffisance :

... si vous vous cachez bien à eux, vous verrez que cette discrétion lui plaira de façon que l'*insuffisance* de Clorian lui sera au double insupportable (IV, 893).

Intelligences :

... L'ordinaire veue de ce berger, qui n'avait faute de nulle de ces choses qui peuvent faire aimer, luy fit recognoistre que la beauté a de trop secrettes *intelligences* avec nostre ame, pour la laisser si librement approcher de ses puissances, sans soupçon de trahison (I, 170).

Intenté (*inexpertum*) :

... il ne laissera rien *d'intenté* et remuera le ciel et la terre (I, 596).

Bref, je puis dire n'avoir rien laissé *d'intenté*, en ce qui concerne l'amour (II, 1014).

Intéressé (qui a intérêt dans une affaire) :

Pardonnez-moi, Madame, si j'use des mêmes mots du berger *intéressé* (II, 788).

Intéresser :

Mon fils, vous auriez raison de vous plaindre, si on altéroit nos ordonnances, mais on ne les *intéresse* nullement (I, 150).

Jeunesses :

Or sus, mes enfants, je vous les pardonne (ces injures); j'ay bien supporté jusques icy vos *jeunesses*... (II, 113).

... car encore que je sois très asseurée que je ne sçaurais vous raconter mes *jeunesses* sans rougir (I, 342).

Junon (*la Nopcière*) :

Et afin que vous n'entriez plus en cette doute, j'appelle hymen et la *Nopcière Juno*, et les prens tous deux pour tesmoings (III, 648).

Langue gauloise (*avoir la*) :

Il se chargea des plus belles toiles qu'il put trouver et feignit de venir des Gaules, outre qu'*ayant la langue gauloise*, il lui était fort facile de se faire croire marchand gaulois (III, 692).

Il changea mon nom et m'appela Cléomire, disant que j'étais Gaulois transalpin, favorisé en cela de *la langue gauloise* que j'avais (III, 606).

Languissement :

Je ne rapporte point ici les dernières assurances que l'on peut recevoir d'être aimé ni les *languissements* dans le sein de la personne aimée (II, 510).

Larronnesse :

Des larrons, répliqua-t-il, je m'en sais bien garder, mais mon malheur et ma mauvaise influence m'ont soumis à de certaines *larronnesses* contre lesquelles il m'est impossible de me défendre (IV, 361).

Lécher :

... Là où l'espoir peut seulement *laicher* nostre playe, elle n'est aussi tost plus *endolue* (I, 870).

Licencier (*se*) :

Au pis aller, s'il *se licencie* plus qu'il ne doit en ne lui faisant plus de réplique, nous en serons quittes pour mettre un papier blanc au lieu de celui qu'il nous aura écrit (IV, 1031).

Licencier (*se*) *de* :

... lorsqu'elle vit que Diane se *licenciait* de la troupe, ma sœur, lui dit-elle, je vous supplie, attendez-moi (IV, 107).

Mais Philis se *licencia* d'elles avec assurance de les mettre bientôt hors de la peine en laquelle elles étaient (IV, 109).

Licencier à :

... cette pluralité de serviteurs non recherchés ni désirés, mais soufferts, ne peut *licencier* l'amant à la pluralité des dames (IV, 604).

Linceul (du lit) pour *draps* :

Je pus avec plus de liberté pleurer et me plaindre. Toute vêtue que j'étais, je me jetai sur le lit, m'abouchai sur le chevet, et, de peur d'être ouie, je mordais le *linceul* et m'en remplissais la bouche (III, 665).

Loin de sa pensée (parler au) :

Je vous jure, par la foi que je vous dois, qu'elle ment et qu'elle *parle au plus loin de sa pensée* (IV, 384).

Loyer :

... quelle effronterie est la tienne d'avoir la hardiesse, devant cette grande nymphe, de requérir des grâces et des *loyers* de moy, au lieu de me demander pardon et te repentir de tes fautes (II, 102).

(A suivre.) SAINT-MARC-GIRARDIN.

COMPTES RENDUS

J.-J. Rousseau. **Du Contrat social**. Édition comprenant avec le texte définitif les versions primitives de l'ouvrage collationnées sur les manuscrits autographes de Genève et de Neufchâtel, avec une introduction et des notes, par E. Dreyfus-Brisac. *Paris, Félix Alcan*, 1896, in-8°, XXXVI-424 p.

Cet ouvrage, très considérable, n'est pas de ceux qu'on feuillette à la hâte, sans quoi, depuis longtemps déjà, la *Revue* aurait dû le signaler et le recommander à ceux qu'intéressent J.-J. Rousseau et la science politique. Il renferme une thèse, en plus d'une édition du *Contrat*. Et si l'auteur résume dans sa préface le résultat de ses recherches, il laisse à ses lecteurs le soin de refaire, pour leur compte, le chemin qu'il a le premier parcouru. Il se borne presque à mettre entre leurs mains les pièces du procès. — L'examen en est assez long, souvent ardu; parfois il n'aboutit à rien d'assuré; presque toujours pourtant il donne raison aux conclusions de l'auteur.

M. Dreyfus-Brisac s'est proposé d'établir dans toute sa pureté le texte du *Contrat*, et de rechercher l'origine des idées qui s'y trouvent. Il a accumulé, au bas des sobres formules de Rousseau, une foule de citations empruntées aux nombreux auteurs dont Rousseau a certainement étudié les ouvrages pendant l'élaboration du sien. Le procédé serait plein de risques pour tout autre écrivain que celui-ci, car on voit trop ce qu'il a dû à ses lectures; mais, après ce défilé d'innombrables citations, on ne songe qu'à admirer la puissance et l'art avec lesquels il a élaboré, transformé, fondu ces éléments disparates. Tout lui est bon, Grecs, Latins ou modernes, défenseurs ou réformateurs de l'ordre social, hommes politiques ou théoriciens, depuis Platon jusqu'à Frédéric II. Ici, il se souvient de Locke; il va jusqu'à lui emprunter une comparaison (p. 19), quitte à le contredire plus loin. Il prend à Spinoza une partie de sa terminologie politique (p. 34), et il conserve visiblement de la fréquentation du puissant philosophe le goût de la rigueur dialectique, le mépris de la phrase et du développement. Mais surtout, ceux qui l'inspirent, ceux qui lui fournissent, avec des arguments, l'ardeur contenue, l'âpre énergie avec laquelle il les affirme, ce sont les adversaires de ses idées, c'est Grotius, Pufendorf, c'est Hobbes surtout, que sans cesse il trouve sur son chemin. Enfin il est un écrivain que l'auteur cite souvent au bas des pages du *Contrat*, et c'est encore Rousseau, non pas certes pour l'opposer à lui-même, mais au contraire, — c'est là la préoccupation constante de M. Dreyfus-Brisac, — pour affirmer l'homogénéité, l'unité de son œuvre.

C'est pour pouvoir discuter et résoudre cette grave question que l'auteur a publié en appendice le ms. récemment connu du *Contrat* que possède la bibliothèque de Genève, des fragments autographes de la bibliothèque de Neufchâtel, de longs extraits de la *Correspondance* de Rousseau, des *Confessions*, du *Discours sur l'Inégalité*, de l'*Economie Politique*, d'*Emile*, de la *Polysynodie*, etc. L'exposé de la question et le résumé des conclusions se trouvent dans la préface, d'une argumentation très serrée.

Avant d'aborder cet important problème, l'auteur se demande en quoi consistait ce fameux ouvrage des *Institutions politiques* dont Rousseau parle souvent et dont le *Contrat* était tiré. M. Dreyfus-Brisac nous renvoie sur ce point au *Discours sur l'Inégalité*. Pourtant on peut hésiter à voir, comme le voudrait l'auteur, dans la péroraison de ce discours le plan primitif des *Institutions*. Il

n'y a dans tout ce morceau qu'une seule phrase assez générale pour qu'on y puisse voir le germe des *Institutions* [1]. Encore apparaît-il assez clairement que Rousseau veut parler, non pas des différentes formes de gouvernement en général, mais du caractère spécial que revêt l'inégalité, des abus particuliers qu'elle entraîne selon la nature des institutions. Tout ce passage est simplement, sous forme de prétérition et pour conclure, un aperçu de ce qu'aurait été le discours, si, au lieu de rechercher exclusivement les origines historiques, les causes philosophiques de l'inégalité, Rousseau avait pu prendre les exemples et les preuves que lui fournissait la réalité. Tout cela est bien étroit, bien particulier pour évoquer l'idée du vaste ouvrage dont le *Contrat Social* ne devait être qu'un fragment.

En ce qui concerne la date de la rédaction du ms. de Genève, et l'époque exacte de la composition des opuscules politiques antérieurs au *Contrat*, il est imposssible de rien affirmer. M. Dreyfus-Brisac, renonçant lui-même à attribuer trop d'importance à d'ingénieuses conjectures, s'abstient de conclure. Nous aurions tort d'être moins prudent que lui.

D'ailleurs, cette question est secondaire. Le point capital est de savoir si le ms. de Genève, incomplet d'ailleurs, et que le *Contrat* ne reproduit pas en entier, ne révèle pas un Rousseau inconnu, si les suppressions et les retouches qu'on constate en le lisant ne sont pas la preuve d'hésitations, de contradictions qu'il aurait voulu dissimuler à l'indiscrète postérité. Cette thèse a été soutenue par M. Alexis Bertrand dans une communication à l'Académie des Sciences morales et politiques. M. Dreyfus-Brisac la mentionne une fois dans une note de sa préface, mais je serais fort surpris si, d'un bout à l'autre de son travail, il n'avait été préoccupé d'y répondre. — Tout le débat roule, ou peu s'en faut, sur le chapitre II du ms. (p. 246-255 de l'éd. Dreyfus-Brisac) supprimé ensuite par Rousseau. D'après M. A. Bertrand, le *Contrat* n'y apparaît pas comme un acte réel, concret; il évoque l'idée « d'un devenir, d'une loi de progrès, d'un idéal à réaliser [2] »; il n'est plus un point de départ, mais un point d'arrivée vers lequel les hommes ne s'acheminent qu'après de longues années de vie sociale. Cette conception ne ressemble guère au système adopté ensuite par Rousseau, et l'on comprendrait qu'il ait supprimé le malencontreux passage; mais il faut voir si elle s'y trouve réellement. M. Dreyfus-Brisac affirme que Rousseau ne s'est pas contredit : il me semble qu'on peut le faire voir par une simple analyse, — que je m'excuserais de faire, si elle n'était pas indispensable pour fixer ce point important. Car plusieurs termes de l'argumentation de Rousseau peuvent présenter des sens très différents, suivant qu'on les laisse dans la trame logique, ou qu'on les isole. — D'abord, le titre : « De la société générale du genre humain » est significatif. Il va s'agir ici de l'espèce humaine tout entière. Et Rousseau s'empresse, pour justifier l'annonce d'un développement si général dans un ouvrage sur l'organisation d'un corps politique particulier, d'écrire cette première phrase : « Commençons par rechercher d'où naît la nécessité des institutions politiques. » C'est ce que l'on va voir. Dans le passé, jamais la société générale n'a existé. Les hommes se sont rapprochés les uns des autres quand leurs besoins ont excédé leurs forces. Mais ce simulacre de société reposait sur l'intérêt individuel. La raison prouvait clairement à chacun que c'était duperie de chercher son bien particulier dans le bien de tous. La religion, si elle avait été assez élevée pour inspirer un pareil héroïsme, n'aurait pas été comprise. — Si le passé a été impuissant à réunir tous les hommes, l'avenir le sera-t-il? Le philosophe, si l'on a recours à lui, se récusera : pour fonder la société du genre humain, il nous renverra au genre humain. Car la base de

1. Appendice IV, p. 365 «... l'on dévoilerait toutes les faces différentes... »

2. *Séances et travaux* de l'Acad. des sciences morales et politiques, Paris, Alph. Picard, 1891, p. 862.

cette société générale doit être la volonté générale des hommes. Mais au nom de quoi l'individu, même censé capable de généraliser ainsi, va-t-il se sacrifier à l'espèce? Admettons qu'il consente à ce sacrifice : comment saura-t-il ce qui est conforme à la volonté générale ? Il interrogera sa conscience? — C'est supposer ce qui est en question. — Il s'adressera aux législations et aux histoires? — Mais elles ne lui suggéreront pour cette nouvelle société que les principes appliqués dans les anciennes, qui reposent sur l'inégalité et l'intérêt. Car c'est une loi de l'esprit humain à laquelle on n'échappe pas : on rêve l'avenir sur le modèle du passé, on conçoit la société générale sur le patron des sociétés particulières; et ceux-là se trompent, ou mentent, qui prétendent n'aimer leur patrie que parce qu'ils aiment l'humanité. Si le raisonnement le démontre, les faits prouvent mieux encore combien ont de la peine à se répandre « les saines idées de la fraternité commune à tous les hommes ». — Alors il faut désespérer du bonheur de l'humanité? Non. A défaut de l'union de tous les hommes, faisons l'union de quelques hommes. « Par de nouvelles associations corrigeons, s'il se peut, le défaut de l'association générale. » C'est alors qu'intervient le contrat, réalisant tout de suite « l'accord aimable de la justice et du bonheur ». Plus tard, quand l'influence bienfaisante de ce pacte aura conquis le monde, alors chacun exercera sa sympathie naturelle sur tous les hommes, comme sur ses concitoyens [1].

Tel est le système de Rousseau. Sans doute, dans ce chapitre, plus formellement que partout ailleurs, il a nié l'âge d'or. Sans doute il reconnaît que l'état social n'est en aucune façon une déchéance; — il l'avait déjà reconnu dans l'*Inégalité* [2]; — mais, en ce qui concerne le contrat, il n'a en rien modifié ses idées. Nulle part il ne dit que l'établissement du contrat suppose une longue habitude de vivre en société, la faculté de généraliser, etc.; il se contente d'affirmer que, toutes ces conditions fussent-elles réunies, les hommes n'en seraient pas moins incapables de fonder la société générale du genre humain. Tout au plus laisse-t il entrevoir que l'existence de sociétés particulières fondées sur le contrat est la condition nécessaire, mais non suffisante, de cette société générale. Il croit visiblement à la réalité matérielle, à la possibilité immédiate, au bienfait soudain du contrat. — Et dès lors il apparaît clairement que toute cette introduction, d'un caractère négatif, a été supprimée, non comme contradictoire, mais comme inutile. Il y embrassait le passé et l'avenir. Or le passé n'était pas de son sujet, et il s'était interdit l'avenir en renonçant [3] à étudier ce qui devait ou pouvait suivre l'établissement du contrat.

D'une façon générale, on peut, en s'aidant des fragments réunis par M. Dreyfus-Brisac, s'assurer que l'*Économie*, l'*Inégalité*, *Émile*, la *Polysynodie*, le *Contrat* enfin qui les domine tous, forment bien une suite historique et logique. Rousseau n'a hésité et varié que sur les proportions à donner au *Contrat*, sur le ton à y employer. On savait, par le chapitre final de cet ouvrage, par le résumé qu'il en donne à la fin d'*Émile*, qu'il l'avait d'abord conçu sur un plan très vaste. On le voit par le ms. de Neufchâtel. Il s'y trouve une longue note traitant des causes de la guerre, des formes qu'elle peut prendre, de ce qui la légitime, etc., sorte d'introduction à une étude qui ne fut jamais achevée, mais qui, semble-t-il, avait été conçue dans un esprit de critique et de satire, contrairement à ce qu'on remarque dans le *Contrat*.

C'est surtout par les caractères extérieurs que l'ouvrage définitif diffère de ce qu'il est dans le ms. de Genève. Rousseau lui avait d'abord donné une

1. Cette idée, qui confirme notre interprétation, est exprimée dans le ms. de Genève, liv. II, ch. v, p. 289. Rousseau ne l'a pas fait passer dans le *Contrat* pour la raison qui lui a fait supprimer tout le ch. II du liv. I.

2. Voir Ed. Dreyfus-Brisac, p. 248, note *b*.

3. Voir le dernier ch. du *Contrat*, p. 239.

forme abondante, oratoire et passionnée. Il voulut ensuite en faire une œuvre spéculative, d'une impartialité et d'une rigueur toutes scientifiques. Je ne pense pas que l'on puisse y relever beaucoup de variantes d'un intérêt exclusivement littéraire. Sauf celles qu'appellent les négligences d'une rédaction hâtive, elles ont presque toujours une raison d'être logique. Rarement aussi il se laisse aller à chercher l'effet, comme dans ce passage du *Contrat* où, au lieu de se borner à la simple conclusion du ms., il s'écrie : « Peuples libres, souvenez-vous de cette maxime... (p. 79 et 281). Partout ailleurs il n'a corrigé que pour être plus clair et plus fort. Parfois, il ajoute au texte primitif, pour faire mieux sentir le passage d'un argument à un autre et l'orientation de sa pensée, pour éclairer un fait par ses conséquences, pour appuyer une affirmation sur un exemple ou un raisonnement. Souvent aussi il supprime ce qui ne sert qu'à expliquer et justifier : il se borne à affirmer ses principes, sans les démontrer, comme s'il posait des axiomes. Il élimine sans pitié tout ce qui a l'allure d'un développement littéraire, tout ce qui sent la tirade, tout ce qui trahit la passion. Enfin il veut que son livre ait non seulement une valeur, mais aussi une apparence dogmatiques et scientifiques. Il a soin de nous avertir que, malgré l'usage, il préfère *exécutive, législative*, à *exécutrice, législatrice*, parce que « dans les écrits didactiques on doit souvent avoir moins d'égard à l'usage qu'à l'analogie quand elle rend le sens plus exact ». (p. 294).

Telles sont, très rapidement effleurées, quelques-unes des questions que le lecteur se pose à la suite de M. Dreyfus-Brisac, et qu'il peut résoudre avec son aide. Il a fait un livre clair, complet, qui est un excellent instrument de travail. On peut s'aventurer avec lui à travers l'œuvre ardue de Rousseau. C'est un guide sûr, car on le sent tout imprégné de la pensée du grand écrivain, mais aussi, — et cela achèvera de gagner ceux qui admirent Rousseau avec des réserves, — c'est un guide discret. Il s'efface, et laisse parler son auteur. C'est à la fois très honnête et très habile. Rousseau peut, par endroits, perdre sa cause, manquer le but : son éditeur a atteint le sien.

RENÉ RADOUANT.

Brizeux, sa vie et ses œuvres, d'après des documents inédits, par l'abbé LECIGNE, 1 vol., 508 pages in-8; Lille, 1898; thèse.

I

Les amateurs de poésie intime et particulièrement de poésie locale n'avaient pas attendu l'ouvrage de M. l'abbé Lecigne pour goûter et admirer même, là où il le mérite, le poète Brizeux. Et à vrai dire, ce qu'apporte de nouveau le livre qui nous occupe, ce n'est pas une critique savante de l'œuvre du poète breton, c'est une solide étude d'histoire littéraire fondée sur un vaste dépouillement de documents inédits. La biographie du poète est ainsi complètement établie; et l'on peut dire que toute cette partie historique du livre de M. l'abbé Lecigne est, autant qu'il nous semble, definitive. C'est une bonne et forte construction, qui fait grand honneur à l'érudition de l'auteur. D'autre part (chose qui intéresse les hommes curieux de littérature générale), sur certains points, notamment à propos des rapports de Brizeux avec Vigny, cette étude est une contribution utile à l'histoire de l'époque romantique.

L'ouvrage de M. l'abbé Lecigne a d'autres mérites; il nous fait aimer Brizeux et la Bretagne. Inspiré par un long commerce d'intimité avec le poète de *Marie*, il est tout pénétré d'une sympathie communicative pour cette âme délicate et fière, pour cette âme d'élite qu'était Brizeux. On y sent aussi l'amour de la Bretagne, de ses mœurs, de ses paysages teintés d'une mélancolie douce. A cette évocation de choses aimables le lecteur est redevable de

certaines pages écrites avec agrément, où l'auteur a mis son émotion personnelle.

M. Lecigne est donc un érudit bien informé, un passionné d'art et de poésie, et aussi, dans les bons passages, un agréable écrivain. Mais comme on ne peut réunir toutes les qualités, ce qui semble défectueux en lui, tout au moins jusqu'à présent, c'est le sens critique. L'étude des œuvres de Brizeux, à laquelle il consacre la seconde partie de son livre, est bien plutôt une étude « descriptive » qu'une étude « critique ». Cette partie comprend six chapitres; le dernier forme la synthèse de l'ouvrage; les cinq autres examinent successivement les poèmes de Brizeux : *Marie*, les *Bretons*, les *Histoires poétiques*, la *Fleur d'or*, la *Poétique nouvelle*. Chacun de ces chapitres n'est guère en somme qu'un compte rendu analytique; oh! c'est très intelligemment fait, je le reconnais, et l'on y trouve d'excellentes réflexions critiques ou philosophiques; mais je me demande s'il était bien utile d'analyser de près ces poèmes que tout le monde a entre les mains.

N'eût-il pas été plus intéressant d'adopter une méthode d'exposition « systématique »? On pouvait, par exemple, retracer l'évolution de l'esprit de Brizeux à travers sa carrière littéraire, évolution dont la *Poétique nouvelle* nous présente un résumé d'ailleurs très sommaire. M. l'abbé Lecigne a fort bien défini ce poème « une sorte de biographie intellectuelle de Brizeux (p. 456); la *Poétique nouvelle*, dit-il ailleurs (p. 441), est « l'histoire de l'intelligence de Brizeux; elle marque les différentes phases, les évolutions (?) successives de son génie. » Indication précieuse dont on regrette qu'il n'ait pas tiré parti. Après la biographie du poète, nous aurions ainsi l'histoire de son esprit, de ses idées philosophiques et morales, de ses idées esthétiques, de ses conceptions poétiques, etc. Et ce qui est d'ailleurs à noter, c'est que sur certains de ces points mêmes qui auraient, selon moi, valu la peine d'être traités à part, nombre d'indications sont fournies par l'auteur, disséminées çà et là dans les différents chapitres et mêlées au compte rendu analytique. Il aurait suffi de les en séparer, de les isoler et de les grouper en plusieurs chapitres spéciaux; ainsi, je concevrais fort bien deux de ces chapitres; l'un s'intitulerait : « Les idées philosophiques et morales de Brizeux »; l'autre : « Les idées esthétiques de Brizeux. »

L'esthétique de Brizeux, elle s'est formée peu à peu et sous différentes influences : d'abord à Paris, au cœur du mouvement romantique; puis dans ses voyages en Italie, à Florence, à Rome, à Naples, au contact des arts et d'une nature qui est un enchantement perpétuel pour les yeux et pour l'imagination; en Bretagne enfin, où, après ses fugues vers le midi, le poète revenait toujours, fidèle au culte du pays natal. Cette esthétique a inspiré la *Poétique nouvelle*; mais on en trouvait déjà les éléments dans le cours de poésie professé à Marseille (1833), dont M. Lecigne nous donne quelques notes sommaires, en nous faisant espérer que le cours lui-même pourra être bientôt publié. A l'esthétique de Brizeux ont collaboré les poètes de l'antiquité gréco-latine, Dante que Brizeux a traduit, Pétrarque et aussi Shakespeare, Byron, les Lakistes que Brizeux « aimait », paraît-il, « ardemment » (p. 397); M. Lecigne l'affirme, et c'est tout; il se contente de jeter en passant cette indication dont on eût été curieux de voir le développement. Ainsi donc l'histoire des idées esthétiques de Brizeux eût, il me semble, fourni la matière d'un chapitre du plus grand intérêt.

II

En somme, que faut-il penser de Brizeux comme poète? comment le définir? quel rang lui assigner? Il ne me semble pas qu'à ce sujet le jugement de M. l'abbé Lecigne soit d'une parfaite netteté.

Il traite Brizeux de « grand poète » (pp. 21 et 492); il parle de son « génie »;

il appelle *les Bretons* une « grande œuvre littéraire » (p. 344); il en fait même un livre *unique* dans notre littérature (p. 359); enfin il attribue à Brizeux une « originalité » quelque peu exagérée, à mon sens (pp. 491-2). Voilà de bien grands mots et lourds à porter; ils conviennent aux génies de premier ordre; sont-ils bien justes, appliqués à Brizeux? Et quelles restrictions M. Lecigne y apporte lui-même, lorsque ailleurs il réduit son poète favori au modeste talent de « peintre d'esquisses » (pp. 367, 374, 469) et même de « vignettes » (p. 469), ou qu'il lui reproche une grande « faiblesse d'invention », une incurable « indigence d'imagination » (pp. 466-7), et que dans son appréciation finale (celle où l'on résume d'ordinaire sa pensée) il ne lui reconnaît qu'une « imagination d'une bonne médiocrité » (p. 471). L'éloge me paraît mince ; le « génie » du poète s'est sans doute émietté en route.

Puisque j'en suis à relever ces variations de jugement, je signalerai celles qui concernent l'art d'exécution chez Brizeux. M. Lecigne loue le « fini du travail » dans *Marie* (p. 274), et même dans *les Bretons* (p. 374), dont Ch. Magnin et Villemain ont critiqué autrefois les « négligences » et les « inégalités ». A propos des *Histoires poétiques*, il parle de l'*impeccable perfection* de la forme » (p. 394); on n'en disait pas davantage du plus pur Parnassien; et Villemain qui, dans son rapport de 1855, regrettait les vers « rudes et négligés » qui déparent ce poème! Il est vrai que M. l'abbé Lecigne, ne souffrant pas qu'on touche à son poète préféré, récuse Villemain et le traite de « classique impénitent [1] ». Enfin il déclare que Brizeux, comme artiste du style et des vers, a des « qualités de premier ordre », qu'il possède « une puissance et une habileté d'exécution *toute voisine du génie* » (p. 471). C'est une chose connue qu'à force de pratiquer un écrivain et de vivre avec lui dans une longue intimité de plusieurs années, on en arrive à voir en beau tout ce qui concerne cet écrivain. Cependant comment concilier ce jugement hyperbolique avec certaines constatations des pages 483-488, où l'on nous signale le dédain que professait Brizeux pour les questions de facture et pour les procédés rythmiques, ses défaillances de style, ses faiblesses de versification? Ces défauts d'exécution abondent dans Brizeux; M. Lecigne est discret, trop discret même.

III

Pour moi, je demande la permission d'affirmer mon jugement en toute liberté et indépendance d'esprit ; il me semble impossible d'attribuer du génie à qui manque la puissance d'invention; impossible d'appeler « grand poète » un simple « peintre d'esquisses »; impossible enfin de voir un artiste consommé dans un écrivain peu soucieux des détails de l'exécution et dont les ressources techniques sont des plus limitées.

Quant à l'originalité de Brizeux, elle est très réelle; mais n'exagérons rien. Au point de vue de l'art, cette originalité est assez restreinte et me paraît surtout négative : j'entends par là que Brizeux, qui était mal doué naturellement du côté de l'imagination plastique et coloriste, est resté peu impressionnable à certaines influences extérieures, si puissantes sur d'autres esprits. Relisez *la Fleur d'or*, et vous constaterez qu'il n'a pas compris les radieux pays du soleil et de la belle lumière, qu'il n'a pas profité de ses voyages en Italie, qu'il n'en a gardé aucune vision chaude, aucune suggestion colorée. Son imagination était comme réfractaire à l'étonnante magie de la couleur; et il a conservé jusqu'à la fin ce style terne et gris, uniformément « grisaille », où l'on reconnaît bien l'homme du Nord, l'homme de l'Ouest, l'homme des brumes [2], dont

1. M. l'abbé Lecigne serait-il donc un farouche romantique? Ce n'est guère probable, si j'en juge d'après certains passages bien sévères de son livre, où il malmène le romantisme.

2. Que les grands poètes français soient généralement des hommes du Nord, c'est

l'œil et l'imagination reflètent depuis l'enfance la mélancolie d'un ciel toujours nuageux.

Parlerons-nous de son originalité au point de vue du genre des sujets? Ici encore, prenons garde d'exagérer. Faut-il le déclarer « unique » dans notre littérature, « sans ancêtres », « sans parenté directe » avec ses contemporains? Ces assertions sont d'une hardiesse qui surprend un peu quand on est persuadé, comme je le suis, qu'un homme n'est jamais qu'un anneau d'une chaîne indéfinie. M. Brunetière a raison de dire (*Revue des Deux Mondes*, 15 février 1898) qu'il faut faire l'histoire « généalogique » des œuvres comme aussi des personnalités littéraires. Rappellerai-je qu'avant Brizeux bien des poètes, contemporains de Bernardin de Saint-Pierre et de Chateaubriand, avaient chanté la nature? Avant lui encore, les Lakistes et particulièrement Wordsworth, avaient traité des sujets « de genre ». La poésie intime, on la trouve, parmi les contemporains mêmes de Brizeux, chez l'auteur de *Joseph Delorme* et des *Consolations* (1829-30). La poésie rurale a inspiré de Laprade et Autran. La poésie des humbles, c'est M. François Coppée. M. Eugène Manuel. — Que reste-t-il donc à Brizeux? la note locale, l'inspiration bretonne proprement dite; c'est bien quelque chose. C'est là ce qui est caractéristique en lui; il peint la Bretagne comme George Sand le Berry, comme M. André Theuriet la Touraine; il peint la Bretagne, ses paysages, ses mœurs, sa vie simple, sa foi; il nous la fait connaître et aimer; on peut dire avec M. l'abbé Lecigne qu'il lui a donné « droit de cité » dans notre littérature. Et à ce titre, Brizeux mériterait de figurer non seulement dans les anthologies, mais dans les « histoires » de la littérature française[1].

Dans l'histoire littéraire la première place appartient assurément aux poètes de génie et aux grands écrivains. Mais après ceux-là, il y a encore un rang très honorable pour les poètes secondaires : ce qu'on leur demande, c'est d'avoir quelque chose de vraiment personnel. Cette personnalité existe chez Brizeux; il a une originalité réelle, quoique limitée. Poète et écrivain de second ordre, son imagination est étroite et manque de force; son talent d'exécution n'a que des ressources fort restreintes : on pourrait, par exemple, ramener à quelques types ses procédés de facture. On ne peut donc lui appliquer sans exagération les termes de « génie » et de « grand » poète. Mais il a une sensibilité exquise, à la fois profonde et discrète; il exprime avec une naïveté pleine de charme les choses du cœur; le poème de *Marie* contient quelques pages absolument délicieuses. Les compatriotes admirent en lui le chantre de l'Armorique; les autres, qui trouvent *les Bretons* un poème manqué, voient dans cet ouvrage un curieux document d'inspiration locale; mais ils en reviennent toujours à *Marie*, et c'est peut-être assez pour la gloire de Brizeux qu'on dise de lui : le poète de *Marie*.

GUSTAVE ALLAIS.

un fait; mais il y a aussi un fait, c'est qu'ils sont allés presque tous chercher « de la couleur » dans d'autres régions, ou méridionales ou exotiques. V. Hugo avait ses souvenirs d'Espagne quand il a écrit *les Orientales*; l'Italie a rendu plus riche la palette de Lamartine : on peut lire à ce sujet la thèse très intéressante récemment soutenue par M. Zyromski sur *Lamartine poète lyrique*, pp. 137-163. Pour revenir en Bretagne, faut-il rappeler les voyages de Chateaubriand en Amérique et en Orient? En somme, l'imagination ne met jamais en œuvre que les images qu'elle a déjà enregistrées et qui y sont demeurées vivaces : c'est un fait positif de psychologie très simple. Que Brizeux ait gardé, malgré ses voyages en Italie, une imagination « grise », c'est encore un fait, qui n'est d'ailleurs ni à sa louange, ni à son détriment, mais qui est caractéristique, et qui prouve simplement la force d'une personnalité réfractaire aux influences extérieures autres que celles du milieu primitif où cette personnalité s'est formée.

1. M. Brunetière, dans son récent « Manuel », accorde une place un peu inusitée à Guill. du Bartas et à Bérenger. Je trouve que Brizeux leur est bien supérieur et mériterait au moins d'être nommé.

PÉRIODIQUES

Academy. — N° 1353 : *J.-J. Rousseau* (Delta).

Allgemeine Zeitung, Beilage, 2 : F. Vogt, *Zum Tode Alphonse Daudets*. — 7, 8 : A. G. Van Hamel, *Das Suchen nach l'ame française in der Literatur und Sprache Frankreichs*. — 57 : K. Daniel, *Alfred de Vigny*.

L'amateur d'autographes. — 15 avril : Armand Delpy, *La dispersion des papiers de Massillon* (suite). — Th. Lhuillier, *L'abbé Jean Testu, membre de l'Académie française*. — Georges Monval, *Liste alphabétique des sociétaires du Théâtre-Français* (suite). — 15 mai : vicomte de Spoelberch de Lovenjoul, *La convention de Balzac relative au* Louis Lambert *de 1842*. — Armand Delpy, *La dispersion des papiers de Massillon* (suite). — Maurice Clouard, *Notice bibliographique sur la correspondance d'Alfred de Musset*. — Georges Monval, *Liste alphabétique des sociétaires du Théâtre-Français* (suite). — 15 juin : Maurice Clouard, *Notice bibliographique sur la correspondance d'Alfred de Musset* (fin). — A. Delpy, *La dispersion des papiers de Massillon* (fin). — Georges Monval, *Liste alphabétique des sociétaires du Théâtre-Français* (suite).

Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen. — C, 1,2 : Toldo, *L'arte italiana nell' opera di Fr. Rabelais*. — Schultz-Gora, *Zur Geschichte des Ausdrucks belle âme*. — H. Suchier, *Das Geschlecht von franz. aire*. — Passy et Rambeau, *Chrestomathie française*; Michaelis et Passy, *Dict. phonét. de la langue française*; Beyer, *Franz. Phonetik*; *Montaigne*, ed. Jeanroy; Wershoven, *Poésies françaises* (A. Tobler).

Athenæum. — N° 3661 : Symons, *Alphonse Daudet*. — N° 3681 : Willert, *Mirabeau*. — N° 3684 : Paget, *Ambroise Paré and his times*.

Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire. — 15 avril : Gustave Macon, *Poésies inédites de Clément Marot*. — A. Claudin, *Les origines et les débuts de l'imprimerie à Poitiers, nouvelles recherches*. — Léopold Delisle, *Lettre à M. H. de Terrebasse sur une épave de la librairie royale de Fontainebleau*. — R. A., *Un plagiat de M. Suard*. — Georges Vicaire, *Revue des publications nouvelles*. — 15 mai : Eugène Asse, *Les petits romantiques : Jules de Rességuier*. — Ernest Courbet, *Recherches sur Mlle de Gournay*. — Gustave Macon, *Poésies inédites de Clément Marot* (fin). — Le marquis de Granges de Surgères, *Le G rouge de la « Gazette »* (31 décembre 1683). — Georges Vicaire, *Revue des publications nouvelles*. — 15 juin : Eugène Asse, *Les petits romantiques : Jules de Rességuier* (suite). — Georges Vicaire, *Revue des publications nouvelles*.

Le Correspondant. — 10 février : duc de Broglie, *Voltaire avant et pendant la guerre de Sept Ans*. III. — G. Pailhès, *Joubert, le conseiller et le moraliste : lettres inédites à Mlle de Fontanes*. I. — L. de Lanzac de Laborie, *Figures historiques*. — Henri Chantavoine, *L'art de causer, mœurs contemporaines*. — 25 février : duc de Broglie, *Voltaire avant et pendant la guerre de Sept Ans*. IV (fin). — G. Pailhès, *Joubert, le conseiller et le moraliste : lettres inédites à Mlle de Fontanes*. II (fin). — *Les œuvres et les hommes, courrier de la littérature, des arts et du théâtre*. — 10 mars : Henri Chantavoine, *La correspondance de Victor Hugo* (1836-1882). — Abbé A. Mugnier, « La cathédrale », *de J. K. Huysmans*. — 25 mars : Fraser, *Le roman de la comtesse de Fontanes*. — *Les œuvres et les hommes, courrier de la littérature, des arts et du théâtre*. — 10 avril : E. Lecanuet,

Montalembert; les catholiques et la lutte électorale, d'après des documents inédits. — Mortemart, duchesse d'Uzès, *Zénaïde Fleuriot, sa vie et son œuvre.* — Henri Chantavoine, *L'âme française, l'esprit français.* — 25 avril : René Bazin, *Les personnages de roman.* — *Les œuvres et les hommes, courrier de la littérature, des arts et du théâtre.*

Deutsche Rundschau, mars : H. Diels, *Maupertuis und Friedrich der Grosse.*

Die neueren Sprachen. — V, 7,8 : Hartmann, *Zum internationalen Briefwechsel.* — Soltmann, *Lehrbuch der franz. Sprache* (Stoeriko). — Fleischhauer, *Franz. Lese = und Uebungsbuch.* — 9 : L. Hervieu, *La réforme de l'orthographe française.* — V. Knorr, *Ein Weg der wirklich zum Ziele führt* (la méthode Gouin). — Ohlert, *Franz. Lehrbücher* (B. Röttgers). — Beck, Otto-Runge, Reuter, Ulrich, Peters, Ehrhard, Planck, *Lehrbücher für den franz. Unterricht* (A. Gundlach).

Giornale storico della letteratura italiana. — XXXI, 1 : Dorez et Thuasne, *Pic de la Mirandole en France* (R. F. Calori Cesis).

Historisk Tidskrift (recueil danois), 1897, nos 1-81 : J. Clausen, *La littérature française à Copenhague au temps de Frédéric V.*

Journal des débats politiques et littéraires. — 16 mars : André Beaunier, *Gens de lettres.* — 18 mars : Pierre Lalo, *La dernière incarnation de Scapin.* — 19 mars : Maurice Muret, *Le 70e anniversaire de M. Henrik Ibsen.* — 20 mars : Maurice Demaison, *La statue de Balzac.* — 21 mars : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 22 mars : Christian Schefer, *Zacharie Topélius.* — 25 mars : Z., *Les bouquinistes.* — 26 mars : Henri Chantavoine, *Académie française : réception de M. Hanotaux.* — 28 mars : S., *M. Ernest Legouvé.* — Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 2 avril : Henri Chantavoine, *Le duc d'Aumale, par M. Ernest Daudet.* — 4 avril : S., *Poètes creusois.* — Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 6 avril : Arvède Barine, *Gœthe et le dilettantisme.* — 7 avril : M. D., *L'ironie.* — 10 avril : Félix Reyssié, *André Chénier, à propos d'un livre récent.* — 11 avril : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 15 avril : M., *Le théâtre sionniste.* — 18 avril : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 24 avril : H. Fierens-Gevaert, *Psychologie du comique.* — Édouard Rod, *Poètes italiens d'aujourd'hui.* — 25 avril : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 30 avril : André Beaunier, *Le 70e anniversaire du comte Tolstoï.* — 2 mai : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 3 mai : André Beaunier, *Paulin Ménier.* — 6 mai : A. Albert-Petit, *Entre grammairiens.* — André Hallays, *L'esthétique de Tolstoï.* — 9 mai : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 13 mai : André Hallays, *La statue de Balzac.* — 16 mai : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 20 mai : André Hallays, *M. Benjamin Constant critique d'art.* — 21 mai : Félix Reyssié, *De l'hellénisme chez Fénelon.* — 22 mai : Pierre Lalo, *Desclée et Dumas fils.* — 23 mai : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 28 mai : A. B., *Eugène Guillaume.* — 30 mai : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 4 juin : André Liesse, *Les mémoires du comte Mollien.* — 5 juin : Maurice Muret, *M. Fogazzaro et le progrès.* — 6 juin : S., *Un centenaire* (Michelet). — Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 9 juin : L., *Anthropologie et critique.* — 13 juin : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 16 juin : Maurice Muret, *Antoinette Tommasini et Leopardi.* — 18 juin : Christian Schéfer, *Une Vie d'Ernest Renan.* — 20 juin : *Inauguration du buste de Sainte-Beuve.* — Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 21 juin : S., *Devant un buste* (Sainte-Beuve).

Modern Language Notes. — XIII, 2 : Geddes, *American-French dialect comparison.* — 3 : Child, *The XVth annual meeting of the Modern language association of America.* — Magill, *Correspondence internationale.* — 4 : Geddes, *American-French dialect comparison.* — Effinger, *Claude Brossette.* — Brandon, *A French colony in Michigan.*

Neue philologische Rundschau. — 1 : Hellmers, Meyer, *Die Entwicklung der franz. Literatur seit 1830.*

Neuphilologisches Centralblatt. — XII, 3 : Ahrend, *Einiges über Destouches in Deutschland.*

La Nouvelle Revue. — 1er avril : F. R. Paulhan, *M. J.-K. Huysmans et son œuvre.* I. — E. Ledrain, *Critique littéraire.* — Jules Case, *Critique dramatique.* — 15 avril : F. R. Paulhan, *M. J.-K. Huysmans et son œuvre.* II. — Georges Doublet, *La jeunesse d'un prélat académicien* (Godeau). — E. Ledrain, *Critique littéraire.* — Jules Case, *Critique dramatique.* — 1er mai : Jules Case, *Critique dramatique.* — 15 mai : E. Ledrain, *Critique littéraire.* — Jules Case, *Critique dramatique.* — 1er juin : Paul Frédy de Coubertin, *La famille de Cyrano de Bergerac.* — E. Ledrain, *Critique littéraire.* — Jules Case, *Critique dramatique.* — 15 juin : Casimir Striyenski, *Deux chapitres inédits de la Chartreuse de Parme.* — L. Girardon-Gineste, *Ferdinand Fabre.* — E. Ledrain, *Critique littéraire.* — Jules Case, *Critique dramatique.*

Nuova Antologia. — XXXII, 25 : Negri, *Anatole France.* — Baffico, *Alphonse Daudet.*

Revue Bleue (Revue politique et littéraire). — 9 avril : *Une correspondance inédite de Lamennais : lettres à M. Emmanuel d'Alzon.* — Jacques du Tillet, *Théâtres : Vaudeville; reprise de* Décoré. — 16 avril : *Une correspondance inédite de Lamennais* (suite). — Léon Barracand, *Les reliquiæ d'un jeune critique* (Joseph Capperon). — A. Hatzfeld, *Le rêve et la réalité.* — J. du Tillet, *Théâtres : Gymnase,* L'Aînée *de M. Jules Lemaitre.* — 23 avril : André Hallays, *L'ironie.* — Paul Monceaux, *Les derniers souvenirs de M. Legouvé.* — J. du Tillet, *Théâtres : Comédie-Française,* la Martyre *de M. Jean Richepin.* — 30 avril : Paul Flat, *Notes d'art : Gustave Moreau.* — J. du Tillet, *Théâtres : Renaissance,* Lysiane *de M. Romain Coolus.* — 7 mai : Léon Cléry, *Procès de femmes, d'après un livre récent.* — 14 mai : Émile Faguet, *Une étude sur l'Angleterre contemporaine* (Babel *de M. Augustin Filon*). — 21 mai : Émile Faguet, *De l'influence de Balzac.* — Gabriel Syveton, *Causerie littéraire :* Entre la vie et le rêve, *par Jacobsen.* — J. du Tillet, *Théâtres : Vaudeville,* Zaza, *de M. P. Berton et Ch. Simon.* — 28 mai : Émile Faguet, *Une correspondance d'Ernest Renan.* — Étienne Charavay, *Lettres inédites de Michelet.* — 4 juin : Gabriel Ferry, *Balzac propriétaire des Jardies.* — Georges Meunier, *Le dernier roman de M. Émile Zola.* — 11 juin : Marcel Théaux, *M. Paul Deschanel.* — J. du Tillet, *Théâtres : Comédie-Française,* Célimare le bien-aimé *de Labiche.* — 18 juin : Gustave Larroumet, *Sainte-Beuve.* — Georges Meunier, *Pourquoi on ne lit plus Michelet.*

Revue critique d'histoire et de littérature. — N° 12 : Tamizey de Larroque, *Un Ecossais ami de Peiresc* (A. C.) — N° 16 : Brandes, *La réaction en France* (Paul Gautier). — N° 17 : *Saint-Simon, Mémoires,* XIII, p. A. de Boislisle (T. de L.) — N° 18 : Schultz-Gora, *Un testament littéraire de J.-J. Rousseau*; Doumic, *Études sur la littérature française,* II (R. Rosières). — N° 19 : Jovy, *Une oraison funèbre de Bossuet jusqu'ici inconnue* (G. L.-G.) — N° 20 : Druon, *Histoire de l'éducation des princes dans la maison des Bourbons* (G. Lacour-Gayet). — Texte, *L'influence allemande dans la littérature française du* XIXe *siècle* (P. Gautier). — N° 21 : *Discours italiens en l'honneur de Jules Simon* (Ch. Dejob). — Pingaud, *Mémoires de l'abbé Millot* (A. C.). — N° 22 : Broussolle, *La vie esthétique* : Bridgman, *L'anarchie dans l'art* (R. Rosières). — Tamizey de Larroque, *Une lettre de d'Oppède à Du Vair et de Cohorn à Peiresc* (A. C.). — N° 23 : Bouvy, *Voltaire et l'Italie* (Ch. Dejob). — Nicollet, *Les patois du Midi* (E. Bourciez). — N° 24 : Paetzold, *Les troubadours* (A. Jeannoy). — Petit de Julleville, *Histoire de la langue et de la littérature française,* IV et V (E. Bourciez). — Geiger, *Femmes et poètes* (A. C.). — N° 25 : Toldo, *L'art italien dans Rabelais* (H. Hauvette). — Faguet, *Drame ancien, drame moderne* (Ch. Dejob.)

Revue de l'Université de Bruxelles. — III, 6 : Pergameni, *L'évolution du théâtre français au* XIXe *siècle.*

Revue de Paris. — 1er avril : Léon Daudet, *Alphonse Daudet.* II. — 15 avril : Pierre Loti, *Impressions de théâtre.* — H. de Balzac, *Lettres à l'Étrangère*

(3e série, IV). — Léon Daudet, *Alphonse Daudet* (fin). — 1er mai; Maximilien-Joseph et Alfred de Vigny, *Lettres sur le romantisme*. — 15 mai : Prosper Mérimée, *Lettres à Requien*. — Mary James Darmesteter, *Ernest Renan : dernières années*. — 1er et 15 juin : André Chevrillon, *La nature dans la poésie de Shelley*.

Revue des Deux Mondes. — 1er avril : Gaston Boissier, *L'histoire romaine de Michelet* — Maurice Spronck, *Alexandre Dumas fils : l'auteur dramatique et le moraliste*. — G. Valbert, *Arthur Young et son autobiographie*. — Jules Lemaître, *Revue dramatique* : Paméla *au Vaudeville*; Mariage bourgeois, *au Gymnase*; Don Juan de Manara *à l'Odéon*. — 15 avril : Ferdinand Brunetière, *Le* Paris *de M. Émile Zola*. — T. de Wyzewa, *Un roman posthume de William Morris*. — 1er mai : Jules Lemaître, *Revue dramatique* : l'Alnée *au Gymnase*; la Martyre *à la Comédie-Française*. — 15 mai : René Doumic, *Revue littéraire : les idées du comte Tolstoï sur l'art*. — T. de Wyzewa, *Shakespeare et M. Georges Brandes*. — 1er juin : Jules Lemaître, *Revue dramatique* : Zaza *au Vaudeville*; les Amis, l'Épidémie, Julien *au Théâtre Antoine*; le Boulet *au Palais-Royal*; Mon enfant! *à l'Odéon*. — 15 juin : René Doumic. *Revue littéraire : les méfaits de la vigne*. — T. de Wyzewa, *Une histoire de la littérature américaine*.

Revue encyclopédique. — 26 mars : Jules Lemaître, *L'enseignement classique et l'enseignement moderne*. — 2 avril : *Réception de M. Hanotaux à l'Académie française*. — 9 avril : Michel Delines, *La littérature russe depuis Tourguéneff*. — 16 avril : Gustave Geffroy, *Revue dramatique*. — Gustave Kahn, *Les types littéraires : Don Juan*. — 30 avril : Charles Maurras, *Les romanciers et les conteurs*. — 14 mai : Gustave Geffroy, *Revue dramatique*. — J. Grand-Carteret, *Le centenaire du suffrage universel*. — 21 mai : Georges Pellissier, Paris *d'Émile Zola*. — 28 mai, Cardozo de Bethencourt, *L'instruction publique en Portugal*. — Louis-Pilate de Brinn'Gaubast, *La littérature portugaise contemporaine*. — 4 juin : Charles Maurras, *Revue littéraire : romanciers et conteurs de la science et de l'amour*. — Léon Marlet, *Le baron de Ruble*. — 11 juin : Gustave Geffroy, *Revue dramatique*. — 18 juin : Frédéric Loliée, *Mme Desbordes-Valmore par sa correspondance*.

Le Temps. — 18 mars : Ernest Legouvé, *Le* XIXe *siècle*. — 20 mars : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : la jeunesse voyageuse*. — 21 mars : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale*. — 26 mars : Henry Michel, *Académie française : réception de M. Hanotaux*. — 27 mars : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : réflexions sur l'histoire de France*. — 28 mars : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale*. — 29 mars : Adolphe Brisson, *Promenades et visites : Pierrot-Willette*. — 30 mars : Albert Sorel, *Taine et Sainte-Beuve*. — 3 avril : Gaston Deschamps; *La vie littéraire* : L'invasion *du docteur Rommel*. — 4 avril : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale*. — 7 avril : *Le droit de réponse*. — 8 avril : *M. Legouvé à l'école de Sèvres*. — 10 avril : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : les récréations d'un professeur allemand*. — 11 avril : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale*. — 14 avril : Paul Souday, *Prédications de carême*. — 15 avril : *L'émotion dramatique*. — 17 avril : Gaston Deschamps, *La vie littéraire en province*. — 18 avril : Francisque Sarcey, *Chronique dramatique*. — 20 avril : Adolphe Brisson, *Promenades et visites : les physionomies de M. Léandre*. — 24 avril : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : le pontife du dilettantisme allemand*. — 25 avril : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale*. — 26 avril : *Les héros de romans*. — 29 avril : Adolphe Brisson, *Promenades et visites : Mlle Bartet*. — 1er mai : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : la cape et l'épée*. — 2 mai : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale*. — 3 mai : Francisque Sarcey, *Paulin Ménier*. — 6 mai : *Tolstoï et les écrivains français*. — 8 mai : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : lettres d'un député*. — 9 mai : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale*. — 11 mai : *Le marquis de Cherville*. — 13 mai : Adolphe Brisson, *Promenades et visites : M. Georges Courteline*. — 15 mai : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : en Italie*. — 16 mai : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale*. — *Le centenaire de Michelet*. — 18 mai :

Camille Bellaigue, *Critiques musicaux d'aujourd'hui.* — 20 mai : Charles Delaître, *Un drame du* XVe *siecle sur Jeanne d'Arc : le mystère du siège d'Orléans.* — 22 mai : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : les maladies de la langue française.* — 23 mai : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 25 mai : Adolphe Brisson, *Promenades et visites : les souvenirs de M. Julia Pingard.* — 29 mai : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : le romancier Maurice Montégut.* — 30 mai : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 5 juin : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : Napoléon Bonaparte empereur des Corses.* — 6 juin : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 12 juin : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : à propos d'une biographie d'Ernest Renan.* — 13 juin; Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — 17 juin : Paul Souday, *Alexandre Dumas en Sorbonne.* — 18 juin : Adolphe Brisson, *Promenades et visites : M. Paul Deschanel.* — 19 juin : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : un ami de Verlaine* (Arthur Rimbaud). — 20 juin : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale.* — *Le monument de Sainte-Beuve.* — 21 juin : Henri Michel, *Le quarantième fauteuil.*

Zeitschrift für franzosische Sprache und Litteratur. — XX, 2 : Petit de Julleville, *Hist. de la langue et de la littérature française* (E. Stengel). — J. Calvin, *L'Excuse de noble seigneur Jacques de Bourgogne, sieur de Falais et de Bredam*; *Œuvres de saint François de Sales*; *Béat-Ludwig von Muralt*; *Un testament littéraire de J.-J. Rousseau* (E. Ritter). — Weiss, *Nicolas Gilbert's Satiren* (R. Mahrenholtz). — Van Hamel, *Het zoeken van l'âme française in de letterkunde en de taal van Frankrijk* (M.-J. Minckwitz). — 3-5 : E. Brugger, *Ueber die Bedeutung von Bretagne, breton.* — V. Lourinsky, *Zum geistlichen Kunstliede in der provenz. Literatur.*

Zeitschrift für romanische Philologie. — XXII, 1 : Meyer-Lübke, *Wortgeschichtliches.* — H. Andresen, *Eine altfr. Bearbeitung der Parabel von den drei Freunden.* — A. Horwing, *Empois.* — Ph. Aug. Becker, *Les Enfances Vivien*, p. Wahlund et Feilitzen. — 2 : G. Hanf, *Ueber Guill. de Machault's.* Voir Dit. — Th. Braune, *Neue Beiträge zur Kenntnis roman. Wörter deutscher Herkunft.* — M. Goldschmidt, *Zu franz. Wörtern.* — W. Foerster, *Franz. Etymologien.*

LIVRES NOUVEAUX

Alexandre (Arsène). *Acteurs et Actrices d'aujourd'hui.* Suzanne Reichenberg, les ingénues au théâtre. Préface de Jules Claretie. *Paris, Juven.* In-4, de 96 p. illustré. Prix : 5 fr.

Alexandre (Roger). *Manuscrit de « la Vénus d'Ille », de Prosper Mérimée. Paris, Leclerc et Cornuau.* In-8, de 16 p. (Extrait du *Bulletin du Bibliophile*).

Allier (Raoul). *Voltaire et Calas*; une erreur judiciaire au XVIIIe siècle. *Paris, Stock.* In-16, de 56 p.

Assier (Alexandre). *L'imprimerie en Champagne de 1600 à 1650*, suivi de pièces curieuses tirées de la Bibliothèque nationale. *Paris, Lechevalier.* In-16, de 60 p. (*Nouvelle bibliothèques de l'amateur champenois*).

Audiat (Gabriel). *Statues et statuettes : le poète André Lemoyne. Paris, aux bureaux de la Quinzaine.* In-8, de 31 p.

Baïe (Eugène). *La pensée moderne et Maurice Barrès*, discours. *Nice, Petit-Niçois.* In-8, de 22 p. Prix : 1 fr. 50.

Balzac (Honoré de). *La fille aux yeux d'or.* 32 aquarelles d'Henri Gerveix. *Paris, C. Lévy.* In-4, de 101 p. Prix : 200 fr.

Barine (Arvède). *Névrosés : Hoffmann, Quincey, Edgard Poë, Gérard de Nerval. Paris, Hachette.* In-16, de 367 p.

Benoist (Antoine). *Essais de critique dramatique. Paris, Hachette.* In-18 jésus, de 390 p. Prix : 3 fr. 50.

Biré (Édouard). *Mémoires et souvenirs* (1779-1830). Tome III. *Paris, Retaux.* In-8, de 343 p.

Blondel (J.-E.). *Phonologie esthétique de la langue française. Paris, Guillaumin.* In-8, de 296 p. Prix : 4 fr.

Bonnefon (Paul). *Montaigne et ses amis, La Boétie, Charron, Mlle de Gournay. Paris, Armand Colin.* 2 vol. In-16. Tome Ier, de XVI-339 p. Tome II de 413 p. Prix : 7 fr.

Bossuet. *Méditations choisies sur l'Évangile. Paris, Leuillier.* In-16, de 387 p.

Bourloton (Edgar). *A propos de l'origine de l'imprimerie à Poitiers. Vannes, Lafolye.* In-8, de 19 p. (Extrait de *la Revue du Bas-Poitou*).

Brahm (Alcanter de). *Critiques d'Ibsen. Paris, bibliothèque d'art et de critique.* Petit in-16, de 79 p.

Brière (Louis). *Mélanges historiques et littéraires. Mamers, Fleury et Dangin.* In-8, de 28 p. (Extrait de la *Revue historique du Maine*).

Cambier (Ernest). *L'œuvre de Mirabeau, ses conseils, la plus grande faute du siècle. Lille, Prévost.* In-8, de 88 p.

Chamberet (Paul de). *Les poussières de la rampe.* Notes théâtrales. *Paris, Charles.* 1re série. In-16, de X-87 p. Prix : 2 fr.

Comenius. *La porte d'or de la langue française*, traduction nouvelle par C. Vernier. *Mâcon, Protat.* In-16, de XLVIII-238 p. Prix : 4 fr.

Coquerelle (le Dr). *Conférence sur Renaudot et Gui Patin. Beauvais, Avonde et Bachelier.* In-18 jésus, de 34 p.

Corneille. *Théâtre choisi* avec une notice biographique, des études littéraires

et des notes par P. Jacquinet, G. Jacquinet et A. Gasté. *Paris, Belin.* In-12, de 1 077 p.

Daudet (Ernest). *Le duc d'Aumale* (1822-1897). *Paris, Plon et Nourrit.* In-8, de IV-466 p Prix : 7 fr. 50.

Delaporte, S. J. (Le R. P.) *De la rime française* : ses origines, son histoire, sa nature, ses lois, ses caprices. *Lille. Desclée, de Brouwer.* In-8, de 233 p.

Delmont (l'abbé Théodore). *Une œuvre inédite de Bossuet. Paris, Sueur-Charruey.* In-8, de 43 p. (Extrait de la *Revue de Lille.*)

Desjardins (Arthur) *Conférence sur Proudhon. Besançon, Jacquin.* In-8, de 35 p.

Dornis (Jean), *La poésie italienne contemporaine. Paris, Ollendorff.* In-8, de 335 p. Prix : 7 fr. 50.

Droz (Édouard). *Sur le sentiment de la nature dans la littérature française. Besançon, Dodivers.* In-8, de 15 p.

Dupont (Paul). *De Stephani Pasquierii latinis carminibus. Paris, Hachette.* In-8, de 79 p.

Dupont (Paul). *Un poète philosophe au commencement du* XVIII*e siècle : Houdar de La Mothe* (1672-1731). *Paris, Hachette.* In-8, de 324 p.

Erdmann (M.) *Molière. Stockholm, Wahlström et Widstrand.* In-8°, de 260 p.

Eudel (Paul). *Poètes bretons inconnus* : Alexandre Legros. *Vannes, Lafolye.* In-8, de 131 p.

Forget (Eugène). *Treize sermons de Calvin retrouvés récemment « traitant de l'élection gratuite de Dieu avec Jacob et de la réjection en Esaü »*, thèse. *Marseille, Barlatier.* In-8 de 51 p.

Fuinel (Charles). *Art et critique. Paris, Bibliothèque d'art et de critique.* In-16, de XV-228 p.

Gauthier (F. E.). *Les grands poètes hongrois : Arany, Petœfi.* Traduction en vers. *Paris, Ollendorft.* In-8, de 254 p.

Gillet (l'abbé). *Religion, philosophie et littérature. Paris, Delhomme et Briguet.* In-16, de 413 p.

Gresset (Victor). *Petit traité de versification française*, à l'usage des jeunes poètes. *Paris, Daniel Chambon.* In-32, de 76 p. Prix : 1 fr.

Guillon (E.). *Nos écrivains militaires*, études de littérature et d'histoire militaires, 1re série ; des origines à la Révolution. *Paris, Plon.* In-18 jésus, de II-343 p. Prix : 3 fr. 50.

Hanf (G.). *Ueber Guillaume de Machaut's* voir Dit. Dissertation de Halle. In-8 de 33 p.

Haymann (F.). *Jean-Jacques Rousseau's Sozialphilosophie. Leipzig, Veit.* In-8, de XI et 403 p.

Hugo (Victor). *Correspondance* (1836-1882). T. II. *Paris, C. Lévy.* In-8, de 392 p. Prix : 7 fr. 50.

Jourdane (G.). *Histoire du Félibrige* (1854-1896). *Avignon, Roumanille.* In-16, de 321 p.

Lacordaire (le R. P.). *Lettres à un ami de séminaire*, publiées par Edouard Rousselle. Lettre-préface du R. P. Mercier. *Paris, L'Année dominicaine*, 94, rue du Bac. In-12, de 159 p.

Lamennais. *Lettres inédites à Montalembert*, avec un avant-propos et des notes par Eugène Forgues. *Paris, Perrin.* In-8, de XII-403 p.

Larroumet (Gustave). *Racine. Paris, Hachette.* In-16, de 207 p. et portrait. Prix : 2 fr. (Les grands écrivains français).

Lecigne (l'abbé C.). *Brizeux, sa vie et ses œuvres*, d'après des documents inédits. *Lille, Morel.* In-8 de 507 p. et portrait.

Lettres *inédites à Joseph Morlent, bibliothécaire de la ville du Havre, de Casimir Delavigne, Ancelot, Jules Janin*, publiées par Louis Fournier. *Beaune, Batault.* In-8, de 71 p.

Liepmann (M.). *Die Rechtsphilosophie des Jean-Jacques Rousseau. Berlin, Guttenberg.* In-8, 3 mark 50.

Lindberg (Lars). *Les locutions verbales figées dans la langue française.* Thèse pour le doctorat. Upsal. In-8 de 118 p.

Marais (Paul) et **Dufresne de Saint-Léon** (A.). *Catalogue des incunables de la bibliothèque Mazarine.* Supplément, additions et corrections. *Paris, Welter.* In-8, p. 753 à 893.

Marchain (R.). *Les distractions de La Fontaine. Paris, Société d'édition des gens de lettres.* In-16, XXIX-434 p.

Marvasi (R.), *Alfredo de Musset. Naples, Marghieri di Giuseppe.* In-16 de 46 p. 1 franc.

Michelet (J.). *Dominique Duguay*, poète gascon du XVIIe siècle. *Auch, Foix.* In-8, de 31 p.

Mollien (le comte). *Mémoires d'un ministre du trésor public* (1780-1815), avec une notice de M. Ch. GOMEL. *Paris, Guillaumin.* 3 vol. in-8; tome I, XIX-562 p.; tome II, 616 p.; tome III, 490 p.

Monval (Georges). *Un comédien bibliophile : la bibliothèque de Baron. Paris, Leclerc et Cornuau.* In-8, de 20 p. (Extrait du *Bulletin du bibliophile.*)

Mugnier (François). *La vie et les poésies de Jean de Boissonné*, professeur de droit à Toulouse et à Grenoble, conseiller au Parlement de Chambéry. *Paris, Champion.* In-8. de 509 p.

Mun (le comte Albert de). *Discours de réception à l'Académie française. Paris, Plon.* In-8 de 39 p.

Paillet (Eugène). *S. A. R. Henri d'Orléans, duc d'Aumale, chez les Amis des Livres. Compiègne, Mennecier.* In-8, de 27 p.

Papin (Henri). *Les étapes de la chanson*, histoire pittoresque de la chanson à travers les âges. I. Antiquité. *Paris, Lachèze.* Petit in-4, de XII-314 p.

Paris (Gaston). *Récits extraits des poètes et prosateurs du moyen âge, mis en français moderne. Paris, Hachette.* Petit in-16, de XIII-232 p. Prix : 1 fr. 50.

Pascal. *Opuscules philosophiques.* Édition classique par l'abbé MARGIVAL. *Paris, Poussielgue.* In-16, de 79 p.

Picot (Georges). *M. le duc d'Aumale*, notice historique. *Paris, Hachette.* In-16, de 113 p. et 1 portrait.

Piquet (F.). *De vocabulis quæ in duodecimo seculo et in tertii decimi principio Gallis Germani assumpserint* (thèse). *Paris, Leroux.* In-8, de 103 p.

Proudhon (P. J.). *Napoléon Ier*, manuscrits inédits publiés avec introduction et notes par Clément ROCHEL. *Paris, Montgredien.* In-18 jésus, de LXXVI-271 p.

Racine (J.). *Andromaque, tragédie.* Édition classique par Th. TROUILLOT. *Paris, Delalain.* In-32, de X-64 p. Prix : 0 fr. 40.

Rambaud (l'abbé Camille). *Ozanam. Lyon, impr. du Salut public.* In-8, de 23 p.

Reure (l'abbé). *La presse politique à Lyon pendant la Ligue* (24 février 1589-7 février 1594). *Lyon, Bernoux et Cumin.* In-8, de 61 p.

Rod (Edouard). *Essai sur Gœthe. Paris, Perrin.* In-16. de 318 p. Prix : 3 fr. 50.

Samson (Mme). *Rachel et Samson*, souvenirs de théâtre. Préface de Jules CLARETIE. *Paris, Ollendorff.* In-18 jésus de XIX-271 p. Prix : 3 fr. 50.

Sautebin (G.). *Thomas Corneille grammairien.* Dissertation de Berne, 1897. In-8, de 106 p.

Scheuer (E.). *Frau von La Fayette, eine französische Romanschriftstellerin des XVII. Jahrhunderts.* Dissertation de Bonn. In-8° de 121 p.

Stapfer (Paul). *La grande prédication chrétienne en France* : Bossuet; Adolphe Monod. *Paris, Fischbacher.* In-8, de 475 p.

Steyert (A.). *Alphonse de Boissieu, érudit, littérateur et épigraphiste lyonnais. Montbrison, Brassart.* In-8, de 31 p. et portrait.

Summer (Mary). *Quelques salons de Paris au XVIIIe siècle. Paris, May.* In-8, de 271 p. et 10 portraits.

Theuriet (André). *Pages choisies*, par BONNEMAIN. *Paris, Armand Colin.* In-8 jésus, de XVI-311 p.

Thomas (Antoine). *Essais de philologie française. Paris, Bouillon.* In-16, de XI-443 p.

Tourneux (Maurice). *Les sources bibliographiques de l'histoire de la Révolution française. Paris, Picard.* In-8, de 85 p. (Extrait du *Bibliographe moderne.*)

Van Hamel (A. G.). *Het zoeken van* « L'âme française » *in de Letterkunde en de taal van Frankrijk. Groningue, Volters.* In-8°, de 54 p.

Verchin (A.). *Ceux de chez nous* (poètes de Bretagne). *Paris, Ollendorff.* 1re série. In-16, de 168 p. et portraits. Prix : 4 fr. 50.

Villechauvaix (J.). *Cervantes malade et médecin*, thèse. *Paris, Société d'éditions scientifiques.* In-8, de 35 p.

Vogüé (le vicomte E. M. de). *Histoire et poésie. Paris, Armand Colin.* In-18 jésus de 295 p. Prix : 3 fr. 50.

Zyromski (Ernest). *Lamartine poète lyrique. Paris, Armand Colin.* In-18 jésus, de 341 p. Prix : 3 fr. 50.

CHRONIQUE

— Les *Poésies inédites de Clément Marot*, que M. Gustave Macon a insérées dans le *Bulletin du bibliophile* (avril et mai), sont extraites d'un manuscrit du musée Condé, à Chantilly.

Après avoir exposé les relations du poète avec le connétable Anne de Montmorency, « le fondateur de la bibliothèque de Chantilly », et publié une lettre du 6 août 1529 de Marot à son protecteur, M. Macon décrit le manuscrit d'où il a tiré les poésies qu'il met au jour et dont voici le titre :

RECUEIL DES DERNIÈRES ŒUVRES | DE CLÉMENT MAROT, NON IMPRIMÉES. | ET PREMIÈREMENT | CELLES QU'IL FIT DURANT SON EXIL | ET DEPUIS SON RETOUR | 537 | EN MARS | [C'est-à-dire en mars 1538 selon le nouveau style.]

« Outre que ce manuscrit, dit M. Macon, contient des pièces inédites et que nous allons publier *in extenso*, il a l'avantage de donner des indications précises et nouvelles sur la chronologie d'une partie de l'œuvre de Marot, de ce qu'il a écrit depuis son arrivée à Ferrare (été de 1535) jusqu'au mois de mars 1538. »

Les pièces inédites jusqu'à la publication de M. Macon composées par Marot à Ferrare (1535-1536) sont : 1° une épître « à Mlle Renée de Parthenay partant de Ferrare pour aller en France » :

Où allez-vous, noble nymphe Renée?
. . . . . .

2° Une autre épître « au Roy nouvellement sorti de maladie » :

Par Jésuchrist, je rends à Dieu son père
. . . . . .

3° Une troisième épître « à Mme de Ferrare » :

Il y aura, royalle géniture,
. . . . . .

Parmi les œuvres inédites que Marot composa à Venise (juillet-novembre 1536), M. Macon publie un texte fort différent de l'épître « à Mme de Ferrare » :

Après avoir par maincts jours visité
. . . . . .

que Guiffrey a publiée pour la première fois (III, 410); puis trois suppliques adressées de Venise par le poète exilé : au roi,

Oultre le mal que je sens, très hault prince,
. . . . . .

au dauphin, mais l'épître de Marot est déjà connue (Guiffrey, III, 392); enfin « à la royne de Navarre »,

Par devers qui prendront mes vers leur course
. . . . . .

La fin du manuscrit de Chantilly examiné par M. Macon offre encore bien des détails nouveaux, mais ils sont trop menus pour qu'il soit possible de les indiquer ici; les rapporter, ce serait reproduire le travail même de M. Macon auquel le lecteur ne saurait se passer de recourir.

— Les *Recherches sur Mlle de Gournay* publiées par M. Ernest Coubbet dans le *Bulletin du bibliophile* (mai 1898) ont pour principal objet de faire connaître et d'expliquer des annotations manuscrites mises par Antoine de Laval sur les marges d'un exemplaire des *Essais* possédé actuellement par M. Courbet. Il n'est pas superflu de connaître l'opinion d'un contemporain tel qu'Antoine de Laval sur le livre de Montaigne et sur la préface que Mlle de Gournay mit en tête de la première édition qu'elle en donna. L'examen des relations d'Antoine de Laval et de Montaigne sera le fond d'un autre travail. Quant à Mlle de Gournay, Antoine de Laval juge fort sévèrement ses audaces de pensée et d'expression et condamne nettement cette préface longue, diffuse et passionnée. Mlle de Gournay la condamnait, d'ailleurs, elle-même puisqu'elle fut quelque temps sans la réimprimer. M. Ernest Courbet a eu la bonne fortune de trouver, au musée Plantin-Moretus, grâce au conservateur M. Max Rooses, un exemplaire contenant un avant-propos manuscrit de Mlle de Gournay, assez différent du texte imprimé et qui fournit quelques renseignements utiles sur l'état d'esprit de la docte fille.

— En attirant aussi vivement qu'elle l'a fait l'attention sur Cyrano de Bergerac, la comédie héroïque de M. Edmond Rostand a fait songer à ses origines. Certes, il y a longtemps déjà que les origines sont connues et qu'elles ne font plus de doute pour les gens bien informés. Elles ont été déterminées fort pertinemment ici même par M. J. Roman (*Revue d'histoire littéraire de la France*, 1894, p. 451), d'après des documents du cabinet des titres qui ne laissent aucune incertitude sur la souche parisienne des Cyrano. Nous signalerons cependant encore une étude sur *la Famille de Cyrano de Bergerac* insérée par M. Paul Frédy de Coubertin dans la *Nouvelle Revue* du 1er juin, parce que l'auteur « descendant de Marie de Cyrano, cousine germaine du poète et habitant encore cette même vallée de Chevreuse où les Cyrano s'étaient fixés », a pu puiser largement dans des archives locales, ce qui l'a conduit aux mêmes conclusions que M. Roman.

— Sous ce titre *Un Montaigne anglais : la vie et l'œuvre de sir Thomas Browne* (1605-1682), M. Joseph Texte vient de consacrer, dans la *Revue de Belgique*, une étude intéressante et bien informée à l'auteur de *Religio medici*, sceptique et mystique à la fois, et homme d'esprit, — ce qui ne gâte rien. — C'est une figure attachante que celle de ce médecin, trop méconnu après avoir été très goûté, curieux et avide d'apprendre, communicatif et primesautier, charmant en somme malgré son pédantisme inconscient et quelque lourdeur d'homme de science, l'un des premiers exemples de cet *humorisme* qu'il a contribué à acclimater, et qui revit très joliment sous la plume de M. Joseph Texte.

— L'étude de M. Ch. Salomon *A propos de la doctrine morale contenue dans* la Princesse de Clèves (*Revue universitaire*, juin) est aussi juste de ton que délicate d'analyse. Cherchant Mme de La Fayette elle-même dans son roman, l'auteur y trouve une conception de la vie, du moins de la vie du cœur, qu'il dégage en termes heureux pour la faire saisir au public spécial auquel il s'adresse, c'est-à-dire les jeunes filles qui préparent leur agrégation et qui doivent à cette occasion étudier *la Princesse de Clèves*. Mais la plupart des aperçus signalés ainsi intéresseront tous ceux qui admirent l'œuvre de Mme de La Fayette et aiment à en entendre bien parler.

— *La dispersion des papiers de Massillon* a fourni à M. Armand DELPY le sujet d'une étude neuve et instructive insérée dans l'*Amateur d'autographes* (mars, avril, mai et juin). La disparition des manuscrits de l'évêque et surtout de sa correspondance était un fait acquis depuis longtemps, mais inexpliqué. M. A. Delpy démontre, preuves en mains, que les papiers de Massillon n'ont pas été soustraits après sa mort, comme on l'a cru, par ses exécuteurs testamentaires, mais qu'ils ont été saisis en vertu d'ordres du roi par l'intendant de la généralité d'Auvergne.

Dès le lendemain du décès de Massillon (28 septembre 1742), son testament fut ouvert en présence du procureur du roi et celui-ci, obéissant sans doute à des ordres antérieurs, requit aussitôt l'apposition des scellés sur les papiers de l'évêque. Les scellés ne furent enlevés et les inventaires faits que beaucoup plus tard, non sans que le comte de Saint-Florentin n'ait pris au préalable la précaution de faire connaître les volontés du roi à ce sujet, dans une lettre que reproduit M. Delpy. Suivant ces volontés, les papiers concernant l'administration même du diocèse furent remis au successeur de Massillon sur le siège épiscopal de Clermont. Les manuscrits de l'évêque mort furent la part de son neveu et légataire, Joseph Massillon, de l'Oratoire. Quant aux autres papiers, correspondances de ou à Massillon, on ignore quel a été leur sort ultérieur et il convient d'appeler l'attention des chercheurs sur ce point.

En terminant son travail, M. Delpy dresse la liste des lettres actuellement connues de Massillon et il a eu la bonne fortune de pouvoir en joindre une inédite.

— Il résulte d'une communication que M. Albert WADDINGTON, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Lyon, a faite à l'Académie des sciences morales et politiques, que l'auteur des *Mémoires de Hollande* est M. du Buisson, capitaine tour à tour au service de la Hollande et de la France, officier distingué et écrivain élégant, qui a composé aussi une *Vie de Turenne*, parue en 1685.

Cette opinion est partagée par M. Blok, professeur à l'Université de Leyde.

— Sous ce titre un peu ironique *Le désordre de* l'Esprit des lois (extrait de la *Revue du droit public*), M. Henri BARCKHAUSEN revient sur une question qui a déjà préoccupé beaucoup de bons esprits : le plan de l'ouvrage de Montesquieu. Si l'ordre existe dans ce livre — et il serait très téméraire d'en douter — il est hors de conteste qu'il n'est guère apparent puisqu'on a tant de fois cherché à le trouver sans y réussir.

M. Barckhausen était des mieux préparés par les soins qu'il donne aux œuvres inédites de Montesquieu pour reprendre la question et la traiter avec compétence. Appelé à grouper des fragments inédits trouvés dans les papiers de l'illustre écrivain, M. Barckhausen voulut tenter de les classer suivant l'ordre même de l'*Esprit des lois* et pour cela il s'efforça de dégager sans parti pris l'idée maîtresse et le caractère commun des différentes parties du livre.

Il n'est guère possible de résumer ici la méthode employée par M. Barckhausen ni de suivre la marche de son raisonnement, car ce serait reproduire son étude très pleine et très serrée. Nous nous contenterons d'insérer ci-dessous le sommaire par lequel M. Barckhausen résume l'*Esprit des lois* en un tableau synoptique clair et court. Pour avoir les raisons mêmes de cette classification et les motifs de ce résumé le lecteur devra se reporter à la brochure de M. Barckhausen.

OBJET DE L' « ESPRIT DES LOIS » LIV. I

I. *Conditions de conservation des Sociétés civiles* :

1. Conditions directes ou préservation des éléments constitutifs de toute société civile.

Préservation des éléments	Uniques.	Élément personnel..	Gouvernement.....	2 à 8
		— réel.....	Territoire.....	9 et 10
	Multiples.	— personnel..	Citoyens.....	11 et 12
		— réel.....	Patrimoines.....	13

2. Conditions indirectes ou relations de chaque société civile avec les agents extérieurs.

Relations avec les	Milieux particuliers à chaque société.	Milieux physiques.	Mil. cosmique : climat.	14 à 17
			Mil. foncier : terrain.	18
		Milieux moral.	Esprit général de la nation.....	19
	Sociétés en général.	Sociétés semblables.	Transactions commerciales.....	20 à 22
		Soc. dissemblables.	Soc. familiale : source de la population....	23
			Soc. religieuse : principe de moralité....	24 et 25

II. *Application des conditions de conservation des Sociétés civiles.*

1. Choix des conditions applicables à chaque ordre de choses..... 26
2. Mode d'application de ces conditions... 29

Les livres 27 sur les lois romaines sur les successions, 28 sur les lois françaises, 30 et 31 sur les lois féodales ne figurent point dans ce tableau. Ce sont en effet des hors-d'œuvre et Montesquieu lui-même les donne comme des adjonctions.

— M. Théophile Dufour : *Jean-Jacques Rousseau et Mme de Warens*, 1878, page 28; — M. Albert de Montet : *Mme de Warens et le pays de Vaud*, 1891, pages 110 et 111; — et M. Eugène Ritter : *La famille et la jeunesse de Rousseau*, 1896, page 252, avaient fait mention d'une liasse de lettres inédites de Mme de Warens, adressées, soit à Magny, son ancien tuteur, soit à sa nièce et filleule, Françoise-Marie de la Cour, et au mari de celle-ci, le capitaine Hugonin.

En 1874, un parent de la famille Hugonin signala l'existence de ces lettres, dans une communication qu'il fit à la Société d'histoire de la Suisse romande. Depuis cette époque, à maintes reprises, on a fait des démarches auprès de la famille Hugonin pour solliciter la publication de cette correspondance. En 1893, dans le *Chrétien évangélique* de Lausanne, M. Glardon en a donné quelques extraits. Maintenant enfin, tout le dossier va être mis au jour. A l'examen, il s'est trouvé plus considérable qu'on ne croyait : on parlait d'une quarantaine de pièces; il y en a plus de cent, en y comprenant quelques actes notariés qui ne seront pas inutiles pour être au clair sur les questions débattues entre les correspondants.

M. Couvreu, à qui ces papiers ont été donnés par Mlle Hugonin, s'est associé avec M. Albert de Montet pour les publier.

Les lettres adressées à Magny sont déjà connues en partie; mais nous les posséderons toutes, et dans toute leur teneur.

La correspondance entre Mme de Warens et ses parents Hugonin est plus volumineuse et moins intime; elle a son prix néanmoins. Les lettres de Mme de Warens que MM. Replat, Metzger, Mugnier, avaient publiées, n'ont pas contenté les curieux; même avec toutes les explications dont les éditeurs entouraient ces documents, on ne parvenait jamais à se rendre un compte bien net de la marche d'une de ces affaires industrielles que Mme de Warens a dirigées; les problèmes se posaient et ne se résolvaient pas, parce que, dans chaque cas, on n'avait que des pièces éparses et sans lien, un dossier toujours essentiellement incomplet.

Au contraire, nous possédons tous les éléments des questions agitées entre

Mme de Warens et ses parents vaudois; et la vue que nous avons de l'ensemble de leurs démêlés nous permet de nous rendre compte de chaque détail.

Quand tous ces vieux papiers auront été intégralement publiés, nous serons pour la première fois vraiment à même de nous faire une opinion sur Mme de Warens, *femme d'affaires*; et nous pourrons enfin commenter en connaissance de cause cette page où Jean-Jacques Rousseau affirme : « Elle était née pour les grandes affaires ».

— Les deux études sur Gœthe que M. Michel Bréal vient de réunir en volume ont ceci de commun qu'elles se rapportent toutes deux à la France.

Dans la première, nous voyons le portrait d'un militaire, le comte de Thorane ou de Thorrenc, qui vint prendre logement chez le père de Gœthe au cours de la guerre de Sept Ans, et dont l'auteur de *Faust* parle longuement dans ses *Mémoires*. Grâce à de récentes découvertes, il a été possible de reconstituer l'histoire et la physionomie du personnage. Il s'est révélé ainsi un caractère qui fait honneur à notre ancienne armée.

Il s'agit, dans l'autre étude, d'un épisode qui a été longtemps traité de roman, mais que les documents retrouvés par M. Michel Bréal ne permettent pas de révoquer en doute. Une enfant de sang illustre, mais de naissance irrégulière, devient la victime de haines de famille. Elle est enlevée de la maison paternelle à l'âge de onze ans et mariée de force à un homme obscur. C'est le sujet dont Gœthe a tiré sa tragédie, *la Fille naturelle*. M. Bréal fait connaître les vrais noms, qui sont des noms historiques, donne les lieux et les dates : en présence de la fiction, il met la réalité, laquelle n'est ni moins intéressante ni moins émouvante. Il montre en même temps comment Gœthe avait eu le projet d'une trilogie dont le sujet devait être la Révolution française et dont *la Fille naturelle* devait former l'introduction.

— L'étude sur *Joubert, le conseiller et le moraliste*, que M. G. Pailhès a publiée dans le *Correspondant* (10 et 25 février) est un fragment d'un ouvrage plus important en préparation. Ce qui donne du prix aux jugements de l'abbé Pailhès c'est qu'ils sont appuyés sur des pensées inédites et sur des lettres également inédites adressées à Mlle Christine de Fontanes, fille du grand-maître de l'Université. Ces lettres sont agréables et montrent Joubert sous un jour nouveau, aimable et enjoué, qui certes ne saurait nuire à son caractère et fait connaître la bonté de son âme et la grâce de son esprit.

— La Société des bibliophiles bretons a décidé de célébrer avec éclat le cinquantenaire de la mort de Chateaubriand, survenue le 4 juillet 1848, et celui de la translation de ses restes, le 19 du même mois, à Saint-Malo, sur le rocher du Grand-Bé.

Cette cérémonie, comportant un service solennel et un pèlerinage au tombeau de l'auteur du *Génie du christianisme*, aura lieu à Saint-Malo, le 19 juillet prochain. A cette occasion, un concours de prose et de poésie en l'honneur de Chateaubriand a été ouvert. Des bouquets d'ajoncs et de bruyères d'or et d'argent reliés ensemble par l'hermine bretonne seront la récompense des meilleures pièces présentées à ce concours.

— La *Revue Bleue* a commencé la publication (9 et 16 avril) d'une importante correspondance inédite de Lamennais. Cette correspondance date de la crise religieuse de Lamennais (1830-1834) et elle est adressée à Emmanuel d'Alzon, le futur fondateur des religieux de l'Assomption. C'est une source abondante et sûre sur les vues politiques et sociales de Lamennais à cette époque décisive de sa vie.

— Dans ses *Notes critiques sur six poèmes de Victor Hugo* (*Revue universitaire*, 15 avril) M. Victor Glachant étudie, à l'aide des manuscrits originaux de

Victor Hugo, cinq poèmes des *Contemplations* et un de *la Légende des siècles* qui sont inscrits au programme de l'agrégation de grammaire. L'examen en est fait avec beaucoup de soin et de méthode, et grâce à ces qualités très réelles, M. Glachant est arrivé à des résultats satisfaisants sur une matière qu'on pouvait supposer ne pas se prêter ainsi aux trouvailles nouvelles.

— La *Notice bibliographique sur la Correspondance d'Alfred de Musset*, que M. Maurice Clouard a publiée dans l'*Amateur d'autographes* (mai et juin) mérite d'être signalée aux travailleurs. Comme on le sait, la correspondance d'Alfred de Musset n'a pas encore été recueillie et les trente-cinq lettres que Paul de Musset a publiées dans le tome X de l'édition des œuvres de son frère, dite de souscription, ne sont qu'une épave de cette correspondance. M. Maurice Clouard y joint la liste d'une centaine d'autres lettres du poète éparses dans des journaux, des revues ou des livres, et ne manque pas de désigner l'endroit où il les a trouvées imprimées pour la première fois.

— Stendhal et Mérimée sont autant à la mode l'un que l'autre, et le public continue à prendre le même goût à la publication des lettres de celui-ci qu'à l'exhumation des papiers de celui-là.

M. Casimir Stryienski vient de faire paraître dans *la Nouvelle Revue* (15 juin) *Deux chapitres inédits* de la Chartreuse de Parme. On assure que Stendhal, pour tenir compte de quelques observations de Balzac, avait songé à ajouter divers épisodes à son roman. Ce sont précisément deux de ces épisodes qui viennent d'être mis au jour ainsi.

— Les lettres de Prosper Mérimée à Esprit Requien, qu'a publiées *la Revue de Paris* dans son numéro du 15 mai, sont au nombre de vingt-quatre dont la première est du 25 septembre 1834 et la dernière du 22 juin 1850. Les originaux en sont conservés dans les papiers de Requien, au musée Calvet à Avignon. Mérimée y conte le plus souvent les aventures de ses inspections de monuments historiques dans ce style alerte et net qui donne tant de relief à ses récits. Les épices n'y manquent pas non plus et quelques passages, réflexions ou remarques, sont bien dignes du commentateur de Brantôme que fut Mérimée. Notons en particulier une lettre fort vive de ton de celui-ci sur son élection à l'Académie française.

— Le prince Maximilien-Joseph de Bavière fut quelque temps, à la demande de son père le roi de Bavière, en correspondance avec Alfred de Vigny sur des sujets littéraires. Cet échange de lettres fut-il long et abondant? On ne saurait le dire, et M. Maurice Souriau qui en a publié les épaves dans la *Revue de Paris* du 1er mai n'a pas réussi à le déterminer. Ces épaves sont deux lettres du prince et une lettre de Vigny réunies sous le titre de *Lettres sur le romantisme*. La lettre du poète est aussi belle que franche. Sans méconnaître les travers du romantisme, ses erreurs, l'outrance de ses hardiesses, Vigny lui rend une justice d'autant plus haute qu'elle est plus vraie, généreuse et éclairée de la part d'un contemporain qui fut mêlé un instant aux passions littéraires de ce moment.

— On trouvera dans l'étude que M. Frédéric Loliée a consacrée à *Mme Desbordes-Valmore par sa correspondance* (*Revue encyclopédique*, 18 juin), en outre d'une illustration abondante qui éclaire le texte par des portraits et par des autographes, quelques lettres inédites, notamment à Mme Pape-Carpentier, qui viennent s'ajouter heureusement aux divers recueils de la correspondance de Mme Desbordes-Valmore publiés récemment.

— On a inauguré le dimanche 19 juin, dans les jardins du Luxembourg, un buste de Sainte-Beuve, œuvre du sculpteur Denys Puech.

Ont successivement pris la parole dans cette cérémonie M. François Coppée

au nom du comité d'organisation, M. Gustave Larroumet au nom du ministre de l'Instruction publique et de l'Université de France, M. Albert Vandal au nom de l'Académie française, et M. Gaston Boissier au nom du collège de France, où il fut le suppléant, puis le successeur de Sainte-Beuve dans la chaire de poésie latine.

— A signaler quelques lettres inédites de Michelet intéressantes à divers titres, publiées par M. Etienne Charavay dans la *Revue bleue* du 28 mai.

— Les communications concernant l'histoire littéraire de la France n'ont pas été nombreuses au Congrès des sociétés savantes tenu cette année du 12 au 16 avril à la Sorbonne.

Nous ne voyons guère que les suivantes à signaler ici dans cet ordre d'idées :

Macary, *L'imprimerie à Toulouse à la fin du* xv*e siècle*;

Vuacheux, *Le théâtre au Havre*;

Astier, *Un portrait du jeune Bonaparte par Volney*.

— Nous signalerons l'apparition d'une revue nouvelle : *Souvenirs et Mémoires*, recueil mensuel de documents autobiographiques, dont la direction a été confiée à M. Paul Bonnefon.

Il y sera fait une part assez large à l'histoire littéraire et le premier numéro commence la publication des *Mémoires de Mme d'Épinay*, du moins pour ses parties encore inédites, d'après le manuscrit authentique.

— Nous avons appris avec le plus vif regret la mort de M. Philippe Tamizey de Larroque, membre du comité de la Société d'histoire littéraire de la France, ancien vice-président, survenue à Gontaud (Lot-et-Garonne), le 26 mai dernier.

Bien que M. Tamizey de Larroque ait passé la plus grande partie de sa vie dans sa ville natale, il a été mêlé cependant — et de fort près — à tout le mouvement de l'érudition contemporaine. Sa production ne s'est pas ralentie pendant près de quarante ans, et il n'est guère de parties de l'histoire régionale ou de l'histoire littéraire de la France qu'il n'ait contribué à faire connaître. Son véritable champ d'exploration fut cependant, pour l'histoire régionale, celle du sud-ouest, et, pour l'histoire littéraire, celle du xvie siècle et celle de la première moitié du xviie siècle. C'est à ces deux ordres d'idées que se rapportent la plupart des travaux de détail et les monographies qu'il a semés partout avec un savoir abondant et aisé.

La production littéraire de notre très regretté confrère fut trop considérable pour qu'on puisse tenter de la résumer ici. On en trouvera la liste d'abord jusqu'en 1880 à la suite de sa brochure sur *le Père Cortade* (1881), puis jusqu'en 1891 dans la *Bibliographie générale de l'Agenais* de feu Jules Andrieu. Et cette liste n'avait pas cessé depuis lors de s'accroître, montrant chaque jour davantage le labeur de ce travailleur acharné.

La bonne grâce, l'obligeance de M. Tamizey de Larroque étaient aussi proverbiales que son aimable fécondité, et il est peu de chercheurs qui n'aient dû recourir quelque jour à ses bons offices. La réponse ne se faisait pas longtemps attendre et elle arrivait bien vite, alerte, cordiale, pleine de sympathie et d'entrain, si bien que chaque questionneur devenait un obligé ou un ami.

Nous saluons ici le souvenir de notre confrère disparu au nom de tous ces amis qui lui étaient unis par la communauté des goûts et la gratitude du service rendu, comme on salue un savant dont la vie fut aussi probe que bien remplie, le cœur aussi généreux que l'esprit était large et bienveillant.

RÉPONSES

Le Roman de Philibert le Beau est-il de Jean Lemaire de Belges? (1898, p. 338). — Le *Roman de Philibert le Beau*, mentionné dans le questionnaire de la Revue (V, 338), est en effet de Jean Lemaire; on le connaît d'ailleurs sous le titre de *La Couronne Margariticque*.

Cet ouvrage a été publié, d'abord, dans l'édition de Jean de Tournes (Lyon, 1549), par les soins de Claude de Saint-Julien; M. J. Stecher l'a reproduit avec les variantes du manuscrit de Paris, bibl. nat. fs. fr. 12077, dans son édition complète des œuvres de Jean Lemaire.

La Bibliothèque Palatine de Vienne possède l'exemplaire dont Marguerite, en 1506, fit présent à son frère Philippe le Beau (Cod. ms. 3441); je l'ai décrit naguère, dans la *Zeitschrift für romanische Philologie*, XIX, 542.

A en juger d'après les indications un peu sommaires de M. P., le manuscrit de Turin, pareillement aux deux autres, ne contient que la première partie de la *Couronne Margariticque*. Car nous savons qu'en 1509 Lemaire avait élaboré une seconde partie et se préparait à la dernière retouche; mais jusqu'ici on n'en a pas retrouvé de trace.

Il serait intéressant de savoir quelles sont les armoiries qui se trouvent en tête du nouveau manuscrit. Elles nous en apprendraient peut-être l'histoire.

PH.-AUG. BECKER.

Nouvelle interprétation d'une pensée de Pascal (1898, p. 339). — La nouvelle interprétation d'une pensée de Pascal (*Havet*, VII, 5; *Molinier*, II, 137; *Michaut*, 142; *Brunschwicg*, 5) proposée par MM. Delatouche et Arnould, est certainement ingénieuse. J'avoue cependant que je ne suis pas convaincu.

1° « Il est bien difficile, dit-on, d'admettre que Pascal ait écrit juste le contraire de ce qu'il voulait dire. » — Assurément, si l'on peut expliquer d'une façon satisfaisante le texte *sans règle*, il vaut mieux le conserver; mais si on ne le peut pas, la correction me paraît assez simple. Pascal voulant écrire « ceux qui jugent *par règle* » songeait à opposer ceux dont il parle à ceux qui jugent *sans règle*; et cette préoccupation même explique suffisamment le lapsus. Je sais un éditeur des *Pensées*, qui, plaçant en tête de son édition un plan comparatif d'éditions antérieures, y a écrit par deux fois « félicité de l'homme sans Dieu », pour « avec Dieu »; pourtant, il destinait son manuscrit à l'impression, il l'avait relu, il a corrigé les épreuves. Combien pareille erreur est plus vraisemblable encore de la part d'un homme qui écrit pour lui seul, vite, sans relire peut-être, et qui se réserve de reprendre, de récrire, s'il y a lieu, ce passage!

2° « La pensée, dit-on, est incomplète et reste une énigme. » — Pour nous peut-être; mais certainement pas pour Pascal. Il savait bien, lui, à quelle règle il faisait allusion. Puisqu'il comptait publier son livre et non ses notes, il n'avait pas à s'occuper de rendre ses notes intelligibles pour nous.

3° « Cette pensée, dit-on, ne s'accorde ni avec telle autre, ni en général avec toute la doctrine de l'écrivain. » — Mais d'abord, quel besoin de chercher à l'accorder? Pourquoi ne pas admettre qu'il y a des contradictions dans les *Pensées*? Il me semble qu'on les traite en général comme les débris d'un ouvrage perdu (ce qu'elles ne sont pas) au lieu de les traiter comme les matériaux d'un ouvrage inachevé (ce qu'elles sont). Dans le premier cas en effet, il faudrait s'efforcer de mettre d'accord les fragments conservés, parce qu'ils auraient eu place ensemble dans l'œuvre achevée; dans le second, il ne faut pas vouloir à toute force les accorder, parce que nous ignorons quels auraient été

utilisés, et quels rejetés; des débris doivent être étudiés comme simultanés, car ils ont coexisté dans l'ouvrage, des matériaux comme successifs, car ils ont été recueillis un à un, au hasard des circonstances, quitte à n'être pas employés. Ainsi, les pensées VII, 2, et VII, 2 *bis* de Havet (*Mol.*, II, 146 et II, 144; *Mic.*, 452 et 639; *B.*, 2 et 1) ne s'accordent pas. Ferons-nous des prodiges de subtilité pour les concilier? pas du tout; nous constaterons seulement qu'elles ne s'accordent point, et nous l'expliquerons en supposant par exemple qu'elles ne datent pas du même temps, ou que l'une reprend et annule l'autre, etc. Dans le cas présent, si la pensée de la montre ne s'accorde pas avec la doctrine générale des *Pensées*, c'est que Pascal l'aura écrite avant de s'être arrêté à cette doctrine : à l'époque, par exemple, où, dans la compagnie de Méré, il a appris ce que c'est que le goût et s'est exercé à juger des œuvres littéraires. A ce moment-là, il ne méprisait point la raison comme il l'a fait plus tard. Et puis, ne trouve-t-on point bon nombre de pensées qui énoncent une règle, et qui, par conséquent, confirmeraient la correction par règle? C'est une règle, qu'il faut « parler juste » (*H.*, VII, 22; *Mo.*, II, 135; *Mi.*, 326; *B.* 27), qu'il ne faut pas « masquer la nature » (*H.*, VII, 20; *Mo.*, II, 135; *Mi.*, 450; *B.*, 49), qu'il ne faut point « détourner l'esprit » (*H.*, VII, 30; *Mo.*, II, 133; *Mi*, 710; *B.*, 24), qu'il faut « prendre l'agréable du vrai » (*H.*, VII, 27; *Mo.*, II, 132; *Mi.*, 636; *B.*, 25), qu'il faut « peindre » fidèlement la pensée (*H.*, XXIV, 87 bis; *Mo.*, II, 132; *Mi.*, 353; *B.*, 26), qu'il faut choisir ses mots selon l'idée qu'on veut exprimer (*H.*, XXV, 132; *Mo.*, 136; *Mi.*, 319; *B*, 53), etc.; et la définition que Pascal donne de l'éloquence (*H.*, XXIV, 87; *Mo.*, II, 131; *Mi.*, 989; *B.*, 16) n'implique-t-elle pas des règles d'ailleurs formellement énoncées?

Si ce qui précède est exact, la correction *par règle* est admissible; reste à savoir si elle est nécessaire. L'interprétation nouvelle admise, Pascal aurait écrit ceux qui *jugent sans règle* pour dire ceux qui *jugent par le sentiment*, et en les opposant à ceux qui *jugent par fantaisie*. Mais, c'est Pascal lui-même qui nous le dit : « La fantaisie est semblable et contraire au sentiment » (*H.*, VII, 4; *Mo.*, II, 143; *Mi.*, 333; *B.*, 274) : semblable parce que toutes deux procèdent de même, sans raisonnement antérieur, à première vue; contraire, parce que l'une est mensongère, l'autre véridique. Il y a entre la *fantaisie* et le *sentiment* de Pascal, la même ressemblance et la même différence qu'entre les hallucinations fausses et les hallucinations vraies de Taine. Ceux qui jugent par fantaisie jugent donc *sans règle* aussi bien que ceux qui jugent par sentiment. Il faudrait alors admettre que Pascal, opposant les uns aux autres, ait précisément choisi pour *définir les seconds le trait qui leur est* COMMUN *avec les premiers*. Je trouve cette faute de logique beaucoup plus difficile à admettre qu'une erreur de plume.

Enfin, la comparaison même dont Pascal se sert, ne me paraît point s'accorder avec l'interprétation proposée. Le sentiment fournit un jugement évident par lui-même, qui n'a pas besoin de contrôle extérieur, et dont il n'existe pas de contrôle extérieur : c'est pour cela qu'il ne se communique pas qu'il doit être inné (cf. *H.*, VII, 16; *Mo.*, 150; *Mi.*, 136; *B.*, 6). Or, dans le cas présent, la montre de Pascal lui est un contrôle extérieur : c'est avec les indications qu'elle donne qu'il confronte les appréciations divergentes émises sur le temps écoulé. Tant que ses interlocuteurs ignorent qu'il a consulté sa montre ils peuvent croire qu'il a jugé par fantaisie; mais s'il leur fait voir la montre, ils sont contraints de se rendre. C'est donc une *règle* qu'elle symbolise, et non un sentiment. Alors ne faut-il point admettre la correction *par règle*?

G. MICHAUT.

Le Gérant : **Paul Bonnefon.**

Coulommiers. — Imp. P. BRODARD.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

LA VIE DE PASCAL ÉCRITE PAR Mme PÉRIER, SA SŒUR

TEXTE NOUVEAU, TIRÉ D'UN MANUSCRIT DU XVIIe SIÈCLE.

La *Vie de Pascal*, écrite par Mme Périer aux environs de 1667, est encore aujourd'hui la source à laquelle puisent de préférence ceux qui veulent bien connaître l'auteur des *Pensées*. Réimprimée sans cesse, elle est destinée à trouver place dans une infinité d'éditions nouvelles, et par conséquent on doit souhaiter d'en posséder un texte aussi bon que possible. Or cette « notice biographique », comme nous dirions maintenant, n'a pas été publiée en 1670 par les premiers éditeurs des *Pensées*; ils craignaient de donner lieu par cette publication à des discussions irritantes, et ils ont cru devoir attendre des temps meilleurs. Elle a vu le jour pour la première fois quatorze ans plus tard, en 1684, et c'est un libraire d'Amsterdam, Abraham Wolfgang, qui l'a imprimée sur une copie dont il ne faisait pas connaître l'origine. L'éditeur de 1684 était-il d'accord avec le libraire de Paris Guillaume Desprez, mandataire de la famille Pascal, ou donnait-il alors ce qu'on appelle généralement « l'inévitable contrefaçon de Hollande »? il serait difficile de le dire au juste. Toujours est-il que la publication ne souleva point de tempêtes, que Bayle écrivit même alors qu'une telle *Vie* lui paraissait plus convaincante et plus édifiante que cent volumes de sermons, et que Guillaume Desprez, désormais rassuré, joignit la Vie de Pascal à toutes les éditions des *Pensées* publiées par lui après 1688. C'est d'après ces anciennes

éditions qu'on la donne encore de nos jours; c'est d'après elles que Sainte-Beuve en a cité des extraits; ce sont elles qu'a fidèlement transcrites M. Havet.

Mais ne peut-on soutenir *a priori* que cet opuscule a dû participer dans une certaine mesure aux graves défauts que la critique moderne reproche aux anciennes éditions des *Pensées*? N'est-il pas vraisemblable que le premier éditeur a pris avec son texte les libertés grandes que l'on avait prises avec celui de Pascal même, et qu'il a, par exemple, corrigé, embelli, rajeuni, académisé le style de Mme Périer? C'était l'usage au XVIIe siècle, et encore au XVIIIe; on n'avait à cet égard aucun scrupule; on croyait même rendre un service signalé aux auteurs que l'on travestissait ainsi. L'existence du manuscrit autographe et de ses deux copies authentiques a seule permis de reconstituer d'une manière satisfaisante le texte des *Pensées*; mais on n'a pu exécuter le même travail pour la *Vie de Pascal* parce que le manuscrit original a dû être détruit, et qu'on n'en connaît pas, que je sache, de copies anciennes. Ni Sainte-Beuve, ni Victor Cousin, ni M. Faugère n'ont rencontré parmi les innombrables pièces qui leur ont passé sous les yeux un manuscrit quelconque de cette Vie de Pascal, et il n'en est pas fait mention dans les catalogues de nos grandes bibliothèques. Et cependant il y a certainement des corrections à faire, et même les éditeurs modernes se sont vus contraints d'en faire quelques-unes. Mme Périer avait transcrit deux passages des *Pensées* dont on a les autographes, et ces deux passages ont été fort mal publiés jusqu'en 1842. Dès la première ligne du premier on trouve une faute énorme qui constitue un véritable non-sens : « Il est injuste qu'on s'attache, qu'on le fasse avec plaisir... » On doit lire, d'après l'autographe, « qu'on s'attache *à moi* ». De même le célèbre passage sur la pauvreté finit dans les anciennes éditions par deux grosses bévues, et c'est d'après l'autographe qu'on a pu les corriger. Il y a, dans ces éditions : .... « un homme exempt de tous ces maux par la force de la grâce à laquelle *tout en est dû* (lisez *toute la gloire en est due*); n'ayant de moi que la misère et *l'horreur* (lisez *l'erreur*) ».

Dans ces conditions, l'existence d'une copie ancienne ne saurait manquer de présenter un véritable intérêt, et j'ai eu la bonne fortune de trouver, parmi les papiers de Port-Royal, un manuscrit qui, sans être parfait, offre des garanties d'authenticité et d'exactitude très suffisantes. C'est un petit cahier de 22 pages in-4° intitulé : *La Vie de Monsieur Paschal*, sans autre indication et sans nom d'auteur. Ce ms. est à coup sûr de la fin du XVIIe siècle;

l'écriture, qui est fort belle, l'orthographe archaïque, les abréviations, la forme des *v*, tout l'indique de la manière la plus précise, et le filigrane du papier donne la date de 1682. On peut donc, sans risquer de se tromper, affirmer que cette copie a dû être faite aux environs de 1684, c'est-à-dire vers le temps où la *Vie de Pascal* parut pour la première fois en Hollande. Or les bévues signalées plus haut ne se rencontrent pas dans la copie en question, nous y lisons : Il est injuste qu'on s'attache *à moi*; ... *toute la gloire* en est due... la misère et l'*erreur* », et c'est là un témoignage en faveur de cette copie.

Encouragé par ce premier résultat, j'ai comparé le texte du ms. avec celui des éditions, et, sauf de rares exceptions, j'ai constaté qu'il leur est très supérieur à tous les points de vue. Le style en est plus simple, plus familier, plus négligé; c'est bien l'œuvre d'une femme de la plus rare distinction, mais qui avait appris de son directeur à ne porter et à ne faire porter à ses enfants, suivant une expression de sa fille Marguerite, « ni or, ni argent, ni rubans de couleur, ni frisure, ni dentelles ». On y lit par exemple, et dès la première page, des phrases comme celles-ci que les anciens éditeurs ont modifiées : « Il donna des marques d'un esprit *tout* extraordinaire pour les petites réparties qu'il faisait *tout à fait* à propos.... Mon père se retira à Paris, *où il* nous mena tous et y établit sa demeure. » La salle où, d'après les imprimés, le jeune Pascal allait parfois *se divertir* est dans le ms. une salle où il avait accoutumé *de jouer*. La machine arithmétique, qui sert, d'après les imprimés, à faire des *supputations*, ne fait d'après le ms. que de simples *opérations*. Et c'est la même chose depuis le commencement jusqu'à la fin.

Mais ce qui est bien plus important que les nuances de style, ce sont les modifications qui portent sur le sens même des phrases, et notre ms. nous fournit à ce sujet beaucoup de leçons très heureuses; on en jugera par les exemples que voici. Nous lisons dans les éditions (éd. Havet, p. LXIV) : « Après ces connaissances, mon père lui en *donna* d'autres; il lui parlait souvent des effets extraordinaires de la nature, comme de la poudre à canon et *d'*autres choses qui surprennent quand on les considère. Mon frère prenait grand plaisir à *cet entretien*. » Ne voit-on pas ce que ce passage gagne en précision si l'on substitue, grâce au ms., *donnait* à *donna*; *des autres* à *d'autres*; et surtout si l'on écrit, au pluriel, *ces entretiens*? Il s'agit en effet de choses qui se répétaient fréquemment; c'étaient des entretiens de tous les jours.

Ailleurs (éd. Havet, p. LXXIII), il est question de l'amour de

Pascal pour toutes les vérités de la foi, « soit pour celles qui regardent la soumission de l'esprit, soit pour celles qui regardent la pratique *dans le monde* ». Les commentateurs seraient sans doute fort embarrassés pour expliquer ces trois derniers mots; leur embarras cessera s'ils lisent avec le ms. : « la pratique dans la morale »; c'est bien ainsi que devait penser et agir l'auteur des *Provinciales*, le moraliste de Port-Royal.

Pascal auteur d'une apologie du christianisme se proposait, disent les anciennes éditions (éd. Havet, p. LXXIV), de réfuter « les principaux et les plus *faux* raisonnements des athées ». Mais à ses yeux tous leurs raisonnements sont faux; qui ne voit ce qu'on gagne à lire avec le ms. « les principaux et les plus *forts* »?

Mme Périer, voyant l'extrême délicatesse de son frère sur la pureté, dit dans les anciennes éditions (éd. Havet, p. LXXXII) : « J'en étais même dans la *crainte*, car il trouvait à redire à des discours... que je croyais innocents. » Gilberte Pascal, une sœur aînée, ne *craignait* pas son frère; d'après le ms. elle était simplement dans la *contrainte*, ce qui est l'expression tout à fait juste.

Ailleurs (éd. Havet, p. LXXXIII), on dit que Pascal s'observait *régulièrement* sur les amitiés même les plus innocentes; le ms. dit *religieusement*, et il a encore raison.

Parfois aussi la leçon donnée par les anciennes éditions prête à Mme Périer, et subsidiairement à Pascal même, de véritables sottises que la lecture du ms. permet de leur épargner. Pascal avait, lisons-nous dans les imprimés (éd. Havet, p. LXXXV), « un si grand zèle pour la *gloire* de Dieu qu'il ne pouvait souffrir qu'elle fût *violée* en quoi que ce soit; c'est ce qui le rendait si ardent pour le service du roi... » On ne voit pas bien ce que le service du roi de France peut avoir à démêler avec la *gloire* de Dieu. Il ressort de ce passage même que Pascal se serait considéré comme criminel si, étant né citoyen de la république de Venise, il contribuait à y mettre un roi. Et d'ailleurs la *gloire* de Dieu peut-elle jamais être *violée*? Lisons donc, avec le ms. : « Il avait un si grand zèle pour *l'ordre* de Dieu qu'il ne pouvait souffrir *qu'il fût violé* en quoi que ce soit. » C'est la véritable leçon, et la preuve en est qu'on lit quelques lignes plus bas : « On ne peut s'opposer [à la puissance royale] sans résister visiblement *à l'ordre de Dieu*[1] ».

Quand Jacqueline mourut en 1661, à l'âge de trente-six ans, son frère se contenta de louer Dieu, disent les imprimés (éd. Havet, p. LXXXIII), « de ce qu'il l'avait si *fort* récompensée... »

1. C'est la traduction littérale de ce passage de saint Paul (*Ép. aux Romains*, XIII, 2) : Qui resistit potestati, Dei ordinationi resistit.

Pourquoi *fort*? Ne faut-il pas, avec le ms., écrire *sitôt*? L'imprimeur a mal lu le mot qui était écrit *tost*.

Enfin nous lisons tout à fait à la fin de cette *Vie* si touchante que Mme Périer avait un extrême déplaisir de voir son frère « mourir sans *le Saint-Sacrement* après *l'avoir demandé* si souvent avec tant d'instances » (éd. Havet, p. XCII). Jamais une personne de piété ne s'est exprimée de la sorte ; aussi le ms. porte-t-il « mourir *sans sacrements* après *les* avoir *demandés* », et quelques lignes plus bas il est question des deux sacrements d'eucharistie et d'extrême-onction qui furent effectivement administrés à Pascal.

Ces quelques exemples suffiront sans doute à démontrer l'importance du ms. de 1684, et par conséquent il peut y avoir avantage à le publier intégralement. Pour que cette publication rende les services qu'on en peut espérer, l'essentiel est d'attirer l'attention sur les nombreuses variantes que fournit le ms. ; l'emploi des lettres italiques pour tout ce qui n'est pas conforme aux imprimés permettra d'atteindre ce résultat; quelques notes éclairciront les difficultés qui pourraient subsister et feront toucher au doigt les imperfections mêmes du ms.

Quant à l'orthographe de la copie, je ne vois pas qu'il y ait avantage à la conserver. Tout le monde sait qu'au XVIIe siècle l'orthographe n'avait aucune fixité, et il n'est pas utile de transcrire fidèlement des formes comme *sapelloit*, *surprennoint*, *menna*, *retraitte*, *elleuer*, *destourné*, *affectioné*, etc. Et pourtant c'est grâce à cette orthographe si capricieuse qu'il me sera possible de corriger pour finir un texte de Pascal lui-même, un des plus célèbres, un de ceux qui ont le plus exercé la sagacité des linguistes et des critiques. On lit dans toutes les éditions des *Pensées* et dans l'autographe même de Pascal : « Ce que Montaigne a de bon ne peut être acquis que difficilement. Ce qu'il a de mauvais, j'entends hors les mœurs, peut être corrigé en un moment, si on l'eût averti qu'il faisait trop d'histoires et qu'il parlait trop de soi. » Que n'a-t-on pas dit et écrit sur cette étrange construction « *peut* être corrigé si on l'*eût* averti »? Or on lit dans notre *Vie* manuscrite un passage qui permet, sans toucher au texte de Pascal, de corriger une faute de lecture, ou plutôt une faute de logique de tous les éditeurs qui impriment les *Pensées* avec l'orthographe du XIXe siècle : « Comme on ne s'accommod*a* pas avec ces personnes-là [dans l'affaire des carrosses], il ne *peut* exécuter cette résolution. » *Il ne peut* est ici l'équivalent de *il ne put*, et par conséquent rien n'empêche de dire au sujet de Montaigne : « Ce qu'il a de

mauvais *put* être corrigé si on l'eût averti... » La construction de Pascal serait un pur latinisme, comme dans ce texte de saint Luc (XXIV, 26) : Nonne *hæc oportuit* pati Christum? ou comme dans cet hémistiche du quatrième livre de l'Énéide :

Tum *decuit* quum sceptra dabas.

L'irrégularité qui trouble le lecteur disparaît du coup, la construction est normale puisqu'on écrivait *veu*, *receu*, etc., et même elle offre quelques analogies avec celle-ci qu'on trouve à la dix-huitième *Provinciale* : « Ne vous imaginez pas que *ce fût* (que ce serait ou que c'eût été) manquer de respect au Saint-Siège que de représenter au pape, etc. »

Hors de là, l'orthographe de la copie ne présente pas un intérêt véritable, et il ne faut pas compliquer les choses; c'est bien assez que ce manuscrit permette de rectifier plus de 400 erreurs de détail que l'édition de Hollande et celles qui l'ont reproduite semblent avoir imputées à tort à la sœur de Pascal.

A. GAZIER.

La vie de M. Paschal (*sic*).

Mon frère naquit à Clermont le 19e juin 1623 [1]. Mon père s'appelait Étienne Pascal, président en la Cour des Aides, et ma mère Antoinette Begon. Dès que mon frère fut en âge qu'on lui pût parler, il donna des marques d'un esprit *tout* extraordinaire par les petites reparties qu'il faisait *tout à fait* à propos, mais encore plus par des questions qu'il faisait sur la nature des choses, qui surprenaient tout le monde. Ce commencement qui donnait de belles espérances ne se démentit jamais, car à mesure qu'il croissait il augmentait toujours en force de raisonnement, *de* sorte qu'il était toujours beaucoup au-dessus de son âge.

Cependant ma mère *était* morte dès l'année 1626, que mon frère n'avait que trois ans. Mon père, se voyant seul, s'appliqua plus fortement au soin de sa famille, et comme il n'avait point d'autre fils que celui-là, cette qualité de fils unique, et les grandes marques d'esprit qu'il *reconnaissait en* cet enfant lui donnèrent une si grande affection pour lui qu'il ne put se résoudre *de* commettre son éducation à un autre, et se résolut *de* l'instruire lui-même, comme il *fit en effet*, mon frère n'ayant jamais eu d'autre maître que mon père [2].

En l'année 1631, mon père se retira à Paris, *où il* nous mena tous, et y établit sa demeure. Mon frère qui n'avait *alors* que huit ans, reçut

1. Édit. *de l'année 1623.*
2. Édit. *Mon frère n'ayant jamais entré dans aucun collège et n'ayant...*

un grand avantage de cette retraite, dans le dessein que mon père avait *pris* de l'élever; car il est sans doute qu'il n'aurait pas pu en prendre le même soin dans la province, où l'exercice de sa charge, et les compagnies continuelles qui abordaient chez lui l'auraient beaucoup détourné. Mais *comme* il était à Paris dans une entière liberté, il s'y appliqua tout entier, et il eut tout le succès que *peuvent* avoir les soins d'un père [aussi] intelligent et [aussi] affectionné qu'on le puisse être.

Sa principale maxime dans cette éducation était de tenir cet enfant[1] toujours au-dessus de son ouvrage. Ce fut par cette raison qu'il ne voulut point commencer à lui apprendre le latin qu'il n'eût douze ans, afin qu'il le fît avec plus de facilité.

Pendant cet intervalle, il ne le laissait point inutile, car il l'entretenait de toutes les choses dont il le voyait capable. Il lui faisait voir en général ce que c'était que les langues; il lui montrait *comment* on les avait réduites en grammaires sous de certaines règles : que ces règles encore avaient[2] des exceptions qu'on avait eu soin de remarquer; et qu'ainsi *on* avait trouvé moyen par là de rendre toutes les langues communicables d'un pays *à l'autre*. Cette idée générale lui débrouillait l'esprit, et lui faisait voir la raison des règles de la grammaire, de sorte que quand il vint à l'apprendre, il savait pourquoi il le faisait, et il s'appliquait précisément aux choses à quoi il fallait le plus d'application.

Après ces connaissances, mon père lui en *donnait* d'autres; il lui parlait souvent des effets extraordinaires de la nature, comme de la poudre à canon, et *des* autres choses qui surprennent quand on les considère. Mon frère prenait grand plaisir à *ces entretiens*, mais il voulait savoir la raison de toutes choses, et comme elles ne sont pas toutes connues, lorsque mon père ne les *lui* disait pas, ou qu'il lui disait celles qu'on allègue d'ordinaire, qui ne sont proprement que des défaites, cela ne le contentait pas; car il a eu[3] toujours une netteté d'esprit admirable pour discerner le faux, *et* on peut dire que toujours et en toutes choses la vérité a été le seul objet de son esprit; puisque jamais rien n'a pu le satisfaire que sa connaissance. Ainsi dès son enfance il ne pouvait se rendre qu'à ce qui lui paraissait vrai évidemment; de sorte que quand on ne lui disait pas de bonnes raisons, il en cherchait lui-même, et quand il s'était attaché à quelque chose, il ne la quittait point qu'il n'en eût trouvé quelqu'une qui pût le satisfaire.

Une fois entre autres, quelqu'un ayant à table, *sans y penser*, *frappé* un plat de faïence avec un couteau, il prit garde que cela rendait un grand son, mais qu'aussitôt qu'on *mit* la main dessus, cela l'arrêta. Il voulut en même temps en savoir la cause, et cette expérience le *portant*

1. Édit. *De tenir toujours cet enfant.*
2. Édit. *Que ces règles avaient encore.*
3. Édit. *Il a toujours eu.*

à en faire beaucoup d'autres sur *le son*, il y remarqua tant de choses qu'il en fit un traité à l'âge *d'onze ans* [1], qui fut trouvé tout à fait bien raisonné.

Son génie pour la géométrie commença à paraître lorsqu'il n'avait encore que douze ans, par une rencontre si extraordinaire qu'il me semble qu'elle mérite bien d'être déduite en particulier.

Mon père était savant dans les mathématiques et *il* avait habitude par là avec tous les habiles gens en cette science, qui étaient souvent chez lui; mais comme il avait dessein d'instruire mon frère dans les langues, et qu'il savait que la mathématique est une *chose* qui remplit et satisfait beaucoup l'esprit, il ne voulut point que mon frère en eût aucune connaissance, de peur que cela ne le rendît négligent pour *le latin* et les autres langues dans lesquelles il voulait le perfectionner. Par cette raison il avait serré tous les livres qui en *traitaient*, et il s'abstenait d'en parler avec ses amis en sa présence.

Mais cette précaution n'empêchait pas que la curiosité de cet enfant ne fût excitée, de sorte qu'il priait souvent mon père de lui apprendre la mathématique, mais il le refusait, *et* lui *proposant* cela comme une récompense, il lui promettait qu'aussitôt qu'il saurait le latin et le grec, il la lui apprendrait.

Mon frère voyant cette résistance lui demanda un jour ce que c'était que cette science, et de quoi on y traitait. Mon père lui dit en général que c'était le moyen de faire des figures justes, et de trouver les proportions qu'elles avaient entre elles, et en même temps lui défendit d'en parler davantage et d'y penser jamais. Mais cet esprit qui ne pouvait demeurer dans *les* bornes, dès qu'il eut cette simple ouverture, que la mathématique donnait *le* moyen de faire des figures infailliblement justes, il se mit lui-même à rêver [sur cela], *et* à ses heures de récréation, étant seul dans une salle où il avait accoutumé de *jouer*, il prenait du charbon et faisait des figures sur les carreaux, cherchant les moyens, par exemple [2], de faire un cercle parfaitement rond, un triangle dont les côtés et les angles fussent égaux et les autres choses semblables. Il trouvait tout cela, ensuite il cherchait les proportions des figures entre elles. Mais comme le soin de mon père avait été si grand de lui cacher toutes ces choses *qu'il* n'en savait pas même les noms, il fut contraint de se faire lui-même des définitions; *et* appelait un cercle un rond, une ligne une barre, et ainsi des autres. Après ces définitions, il se fit des axiomes, et enfin il fit des démonstrations parfaites : et comme l'on va de l'un à l'autre dans ces *choses-là*, il poussa ses recherches si avant qu'il en vint jusqu'à la trente-deuxième proposition d'Euclide [3].

1. Édit. *A l'âge de douze ans*; la faute s'explique, il y avait dans tous les manuscrits *à l'aage d'onze ans*. On doit ainsi avancer d'une année la composition du *Traité sur les sons*.
2. Édit. *De faire par exemple*.
3. Édit. *Du premier livre d'Euclide*.

Comme il en était là-dessus, mon père, *sans penser à cela*, entra[1] sans que mon frère l'entendît, *parce qu'il était* fort appliqué. *Il fut bien effrayé de la venue de* mon père, à cause de la défense expresse qu'il lui avait *fait* (*sic*) *de penser à toutes ces choses. Mais la surprise de mon père fut bien plus grande de le* voir au milieu de toutes ces *figures, et de ce que, lorsqu'il lui demanda* ce qu'il faisait, il lui dit qu'il cherchait telle chose, qui était la trente-deuxième proposition d'Euclide. Mon père lui demanda ce qui *lui* avait fait penser à chercher cela, il *lui* dit que c'était qu'il avait trouvé telle autre chose, et sur cela lui ayant encore fait la même question, il lui dit encore *quelque autre démonstration* qu'il avait fait (*sic*); et enfin en rétrogradant et s'expliquant toujours par *ces* noms de *ronds* et de *barres*, il en vint à ses définitions et à ses axiomes.

Mon père fut si épouvanté de la grandeur et de la puissance de ce génie, que sans lui dire mot il le quitta, et alla chez monsieur [le] Pailleur qui était son ami intime, et qui était aussi très savant. Lorsqu'il fut arrivé *là-dedans*, il y demeura immobile comme un homme transporté *et* M. le Pailleur voyant cela, et voyant même qu'il versait quelques larmes, fut *tout* épouvanté, et [le] pria de ne pas lui celer plus longtemps la cause de son déplaisir. Mon père lui *dit* : Je ne pleure pas d'affliction, mais de joie; vous savez *le soin* que j'ai pris pour ôter à mon fils la connaissance de la géométrie, de peur de le détourner de ses autres études : cependant *voyez* ce qu'il a fait. Sur cela il lui montra tout ce qu'il avait trouvé; par où l'on pouvait dire en quelque façon, qu'il avait inventé *la mathématique*.

Monsieur le Pailleur ne fut pas moins surpris que mon père l'avait été, et lui dit qu'il ne trouvait pas juste de captiver plus longtemps cet esprit, et lui cacher encore cette connaissance : qu'il fallait lui laisser voir les livres sans le retenir davantage.

Mon père ayant trouvé cela à propos, lui donna les éléments d'Euclide pour les lire à ses heures de récréation. Il les vit et les entendit tout seul sans avoir jamais eu besoin d'aucune explication; et pendant qu'il les voyait, il composait, et allait si avant, qu'il se trouvait régulièrement aux conférences qui se faisaient toutes les semaines, où tous les habiles gens de Paris s'assemblaient pour porter leurs ouvrages, ou pour examiner ceux des autres.

Mon frère y tenait fort bien son rang, tant pour l'examen que pour la production; car il était *un* de ceux qui y portaient le plus souvent des choses nouvelles. On voyait aussi souvent[2] dans ces assemblées-là des propositions envoyées d'Allemagne, et *des* autres pays étrangers, et on prenait son avis sur tout avec autant de soin que [de] pas un des autres. Car il avait des lumières si vives, qu'il est arrivé quelquefois qu'il a découvert des fautes dont les autres ne s'étaient point aperçus.

1. Édit. *Entra dans le lieu où il était*; tout ce passage a été assez profondément modifié.
2. Édit. *On voyait souvent aussi.*

Cependant il n'employait à cette étude de géométrie que ses heures de récréation; car il apprenait le latin sur *des* règles que mon père lui avait *fait* (*sic*) exprès. Mais comme il trouvait dans cette science la vérité, qu'il avait *toujours* si ardemment recherchée, il en était si satisfait qu'il y mettait son esprit tout entier : de sorte que, pour peu qu'il s'y *occupât*, il y avançait tellement qu'à l'âge de seize ans il fit un traité des Coniques qui passa pour un si grand effort d'esprit qu'on disait que depuis Archimède on n'avait rien vu de cette force.

Tous les habiles gens étaient d'avis qu'on l'imprimât dès lors, parce qu'ils disaient qu'encore que ce fût un ouvrage qui serait toujours admirable, néanmoins si on l'imprimait dans le temps que celui qui l'avait inventé n'avait encore que seize ans, cette circonstance ajouterait beaucoup à sa beauté : mais comme mon frère n'a jamais eu de passion pour la réputation, il ne fit pas cas de cela, et ainsi cet ouvrage n'a jamais été imprimé.

Durant tout ce temps-là il continuait toujours d'apprendre le latin et *il apprenait aussi* le grec, et outre cela, pendant *ou* après le repas, mon père l'entretenait tantôt de la logique, tantôt de la *physice* (*sic*) et des autres parties de la philosophie, et c'est tout ce qu'il en a appris, n'ayant été jamais [1] au collège, ni eu d'autre maître pour cela non plus que pour le reste.

Mon père prenait un plaisir tel qu'on le peut croire de ces grands progrès que mon frère faisait dans toutes les *connaissances*, mais il ne s'*apercevait* pas que *ces* grandes et continuelles applications *d'esprit* dans un âge si tendre pouvaient beaucoup intéresser sa santé; en effet elle commença d'être altérée dès qu'il eut atteint l'âge de dix-huit ans. Mais comme les incommodités qu'il ressentait alors n'étaient pas [2] dans une grande force, elles ne l'*empêchaient* pas de continuer dans ses occupations ordinaires, de sorte que ce fut en ce temps-là, et à l'âge de dix-neuf ans, qu'il inventa cette machine d'arithmétique par laquelle non seulement on fait [3] toutes sortes *d'opérations* sans plume *ni* sans jetons, mais on les fait même sans savoir aucune règle d'arithmétique, et avec une sûreté infaillible.

Cet ouvrage a été considéré comme une chose nouvelle dans la nature, d'avoir réduit en machine une science qui réside tout entière dans l'esprit, et d'avoir trouvé moyen d'en faire toutes les opérations avec une entière certitude, sans avoir besoin *du* raisonnement. Ce travail le fatigua beaucoup, non pas pour la pensée *ni* pour le mouvement qu'il trouva sans peine; mais pour faire comprendre aux ouvriers toutes ces choses; de sorte qu'il fut deux ans à *la* mettre dans *la* perfection où *elle* [est] à présent.

Mais cette fatigue et la délicatesse où se trouvait sa santé depuis

1. Édit. *N'ayant jamais été.*
2. Édit. *N'étaient pas encore.*
3. Édit. *On fait non seulement.*

quelques années le jetèrent dans *les* incommodités qui ne l'ont plus quitté, de sorte qu'il nous *a dit* quelquefois que depuis l'âge de dix-huit ans il n'avait pas passé un jour sans douleur. *Ses* incommodités néanmoins n'étant pas toujours dans une égale violence, dès qu'il avait un peu de relâche, son esprit se portait incontinent à chercher quelque chose de nouveau.

Ce fut *en* ce temps-là, et à l'âge de vingt-trois ans, qu'ayant vu l'expérience de Toricelli, il inventa et exécuta ensuite[1] les autres expériences qu'on *a nommées les expériences du vide*, qui *prouvent* si clairement que tous les effets qu'on avait *alors* attribués à l'horreur du vide, sont causés par la pesanteur de l'air.

Cette occupation fut la dernière où il appliqua son esprit pour les sciences humaines; et quoiqu'il ait inventé la Roulette après, cela ne contredit *pas* à ce que je dis; car il la trouva sans y penser, et d'une manière qui fait bien voir qu'il n'y avait pas d'application, comme je *le ferai voir en* son lieu.

Immédiatement après *ces expériences*, et lorsqu'il n'avait pas encore vingt-quatre ans, la providence de Dieu ayant fait naître une occasion qui l'obligea de lire des écrits de piété, Dieu l'éclaira de telle sorte par cette lecture, qu'il comprit parfaitement que la religion chrétienne nous oblige à ne vivre que pour Dieu, et à n'avoir point d'autre objet que lui : et cette vérité lui parut si évidente, si nécessaire et si utile *qu'il* termina *là* toutes ses recherches; de sorte que dès ce temps-là il renonça à toutes les autres connaissances, pour s'appliquer uniquement à l'unique chose que Jésus-Christ appelle nécessaire.

Il avait *jusqu'alors été* préservé par une protection de Dieu particulière de tous les vices de la jeunesse, et ce qui est encore plus étrange *en* un esprit de cette trempe et de ce caractère, il ne s'était jamais porté au libertinage pour ce qui regarde la religion, ayant toujours borné sa curiosité aux choses naturelles; *et* il m'a dit plusieurs fois qu'il joignait *toujours* cette obligation à toutes les autres qu'il avait à mon père, qui ayant lui-même un très grand respect pour la religion, le lui avait inspiré dès l'enfance, lui donnant pour *maxime*, que tout ce qui est l'objet de la foi, ne le *peut* être de la raison, et beaucoup moins y être soumis.

Ces maximes, qui lui étaient souvent réitérées par *mon* père, pour qui il avait une très grande estime, et en qui il voyait une *très* grande science accompagnée d'un raisonnement fort net et fort puissant, faisaient une si grande impression sur son esprit, que *quelque* discours qu'il entendît faire aux libertins, il n'en était nullement ému; et quoiqu'il fût fort jeune, il les regardait comme des gens qui étaient dans ce faux principe que la raison humaine est au-dessus de toutes choses, et qui ne connaissent pas la nature de la foi : ainsi cet esprit si grand, si vaste et si rempli de curiosités, qui cherchait avec tant de soin *la raison*

1. Édit. *Il inventa ensuite et exécuta.*

et la cause de tout, était en même temps soumis à toutes les choses de la religion comme un enfant : et cette simplicité a régné en lui toute sa vie : de sorte que depuis qu'il se résolut de ne plus faire d'autre étude que *celui* (*sic*) de la religion, il ne s'est jamais appliqué aux questions curieuses de la théologie, et il a mis toute la force de son esprit à connaître et à pratiquer la perfection de la morale chrétienne, à laquelle il a consacré tous les talents que Dieu lui avait donnés, n'ayant fait autre chose tout le reste de sa vie que méditer jour et nuit la loi de Dieu[1].

Mais quoiqu'il n'eût [pas] fait une étude particulière de la scolastique, il n'ignorait pourtant pas les décisions de l'Église contre les hérésies qui ont été inventées par la subtilité de l'esprit, et c'est contre ces sortes de recherches qu'il était le plus animé ; et Dieu lui donna dès ce temps là une occasion de faire paraître le zèle qu'il avait pour la religion.

Il était alors à Rouen, où mon père était employé pour le service du roi, et il y avait aussi *dans* ce même temps un homme qui enseignait une nouvelle philosophie qui attirait tous les curieux. Mon frère ayant été pressé d'y aller par deux jeunes hommes de ses amis, y fut avec eux ; mais ils furent bien surpris dans l'entretien qu'ils eurent avec cet homme, qu'en leur débitant les principes de *la* philosophie, il en tirait des *conclusions* sur des points de foi, contraires aux décisions de l'Église.

Il prouvait par *ces* raisonnements que le corps de Jésus-Christ n'était pas formé du sang de la sainte Vierge, mais d'une matière créée exprès, *que le corps de la Vierge*, etc. [2], et plusieurs autres choses semblables. Ils voulurent le contredire *et* (*sic*) demeura ferme dans *ses* sentiments. De sorte qu'ayant considéré entre eux le danger qu'il y avait de laisser la liberté d'instruire la jeunesse à un homme qui *était dans* des sentiments erronés, ils résolurent de l'avertir premièrement, et puis [de] le dénoncer s'il résistait à l'avis qu'on lui *donnerait*.

La chose arriva ainsi, car il méprisa cet avis, de sorte qu'ils crurent qu'il était de leur devoir de le dénoncer à Monsieur du Bellay qui faisait *lors* les fonctions épiscopales dans le diocèse de Rouen par commission de Monsieur l'archevêque. Monsieur du Bellay envoya quérir cet homme, et l'ayant interrogé il *en* fut trompé par une confession de foi équivoque qu'il lui écrivit et signa de sa main, faisant d'ailleurs peu de cas d'un avis de cette importance, donné par trois jeunes hommes.

Cependant aussitôt qu'ils virent cette confession de foi, ils *en* connurent *le* défaut : ce qui les obligea d'aller trouver à Gaillon Monsieur l'archevêque de Rouen, qui ayant examiné toutes choses, les *jugea* si importantes qu'il écrivit une patente à son conseil, et donna un ordre exprès à Monsieur du Bellay de faire rétracter *exactement* cet homme

1. Édit. *Méditer la loi de Dieu jour et nuit.*

2. On voit en effet dans les pièces relatives à cette affaire que le P. Saint-Ange ajoutait que le corps de la Vierge n'était pas formé du sang de saint Joachim et de sainte Anne, etc.

sur tous les points dont il était accusé, et de ne recevoir rien de lui que par la communication de ceux qui l'avaient dénoncé. La chose fut exécutée ainsi; il comparut dans le conseil de Monsieur l'archevêque, et renonça à tous ses sentiments : et on peut dire que ce fut sincèrement : car il n'a jamais témoigné de fiel contre ceux qui lui avaient causé cette affaire, ce qui fait croire qu'il était *possible* lui-même trompé par les fausses conclusions qu'il tirait de ses faux principes. Aussi *est*-il bien certain qu'on n'avait eu en cela aucun dessein de lui nuire, ni d'autre vue que de [le] détromper lui-même, et *de* l'empêcher de séduire des jeunes gens, qui n'eussent pas été capables de discerner le vrai d'avec le faux dans des questions si subtiles.

Ainsi cette affaire se termina doucement, et mon frère continuant de *rechercher* de plus en plus *les moyens* de plaire à Dieu, cet amour de la *perfection*[1] chrétienne s'enflamma de telle sorte dès l'âge de vingt-quatre ans, qu'il [se] répandit sur toute la maison; que mon père même, n'ayant pas de honte de se rendre aux enseignements de son fils, embrassa *dès* lors une vie plus exacte *et qu'il a toujours perfectionnée dans* la pratique continuelle des vertus, jusques à sa mort qui a été tout à fait chrétienne. *Et* ma sœur qui avait des talents d'esprit tout *à fait* extraordinaires, et qui était dès son enfance dans une réputation où peu de filles parviennent, fut tellement touchée des discours de mon frère, qu'elle se résolut de renoncer à tous ces avantages qu'elle avait tant aimés jusques alors pour se consacrer à Dieu toute entière, comme elle a fait depuis, s'étant fait religieuse dans une maison très sainte et très austère, où elle a fait un si bon usage des perfections dont Dieu l'avait ornée, qu'on *la trouva* digne des emplois les plus difficiles, dont elle s'est toujours acquittée avec toute la fidélité imaginable, et où elle est morte saintement le quatrième octobre *de l'année* 1661, âgée de trente-six ans.

Cependant mon frère, de qui Dieu se servait pour opérer tous ces biens, était travaillé par des maladies continuelles et qui allaient toujours en augmentant. Mais comme alors il ne connaissait *plus* d'autre science que la perfection, il trouvait une grande différence entre celle-là et *celles* qui *avaient* occupé jusqu'alors son esprit; car au lieu que *les* indispositions retardaient le progrès des autres, celle-ci au contraire *se* perfectionnait dans ces mêmes indispositions, par la patience admirable avec laquelle il les souffrait. Je me contenterai pour le faire voir d'en rapporter un exemple.

Il avait entre autres incommodités celle de ne pouvoir avaler *les choses* liquides, à moins *qu'elles ne fussent chaudes*; encore ne pouvait-il le faire que goutte à goutte. Mais comme il avait outre cela une douleur de tête insupportable, une chaleur d'entrailles excessive et beaucoup d'autres maux, les médecins lui ordonnèrent de se purger de deux jours

1. On lit *profession* dans quelques éditions (1715 par ex.), la plupart des autres donnent la véritable leçon.

l'un *pendant* trois mois, de sorte qu'il fallut prendre toutes ces médecines, et pour cela les faire chauffer et les avaler goutte à goutte, ce qui était un véritable supplice, et qui faisait mal au cœur à tous ceux qui étaient auprès de lui, sans *que* jamais *il s'en soit* plaint.

La continuation de ces remèdes, avec *beaucoup* d'autres qu'on lui fit pratiquer, lui apportèrent quelque soulagement, mais non pas une santé parfaite; de sorte que les médecins crurent [que] pour *le* rétablir entièrement, il fallait *pour cela* qu'il quittât toute sorte d'application d'esprit, et qu'il cherchât autant qu'il pourrait les occasions de se divertir. Mon frère eut quelque peine à se rendre à ce conseil, *à cause* qu'il y voyait du danger.

Mais enfin il le suivit, croyant *qu'il était* obligé de faire tout ce qui lui *était* possible pour remettre sa santé, *en s'imaginant* que les divertissements honnêtes ne pourraient pas lui nuire. Ainsi il se mit dans le monde; mais quoique par la miséricorde de Dieu il *s'y* soit toujours exempté des vices, néanmoins, comme Dieu l'appelait à une plus grande perfection, il ne voulut pas l'y laisser, et il se servit de ma sœur pour ce dessein, comme il s'était autrefois servi de mon frère lorsqu'il avait voulu retirer ma sœur des engagements où elle était dans le monde.

Elle était alors religieuse, et elle menait une vie si sainte qu'elle édifiait toute la maison : *or* étant en cet état elle eut de la peine de voir que celui à qui elle était redevable après Dieu des grâces dont elle jouissait, ne fût pas dans la possession de ces *mêmes* grâces, et comme mon frère la voyait souvent, elle lui en parlait souvent aussi, et enfin elle le fit avec tant de force et de douceur qu'elle lui persuada ce qu'il lui avait persuadé le premier, de quitter absolument le monde *et toutes les conversations du monde*, en sorte qu'il se résolut de retrancher toutes les inutilités de *sa* vie au péril même de sa santé; parce qu'il crut que le salut était préférable à toutes choses. Il avait *alors environ* trente ans, et [il était] toujours infirme, et c'est depuis ce temps-là qu'il a embrassé la manière de vivre où il a été jusqu'à la mort.

Pour parvenir à ce dessein et rompre toutes *ces* habitudes, il changea de quartier et fut demeurer *pour* quelque temps à la campagne, d'où étant de retour il témoigna si bien qu'il voulait quitter le monde, qu'enfin le monde *l'a quitté*. Il établit le réglement de sa vie sur deux maximes principales, qui furent de renoncer à tout plaisir et à *toute superfluité*; et c'est dans cette pratique qu'il a passé le reste de sa vie. *Et* pour y réussir il commença dès lors, comme il *a fait* toujours depuis, à se passer du service de ses domestiques autant qu'il pouvait. Il allait[1] prendre son dîner *à* la cuisine et le portait à sa chambre, il le rapportait, et enfin il ne se servait de son monde que pour faire *la* cuisine, pour aller en ville, et pour les autres choses qu'il ne pouvait absolument faire.

Tout son temps était employé à la prière [et] à la lecture de l'Écriture

1. Éd. *Il faisait son lit lui-même; il allait...*

sainte; il y prenait un plaisir incroyable, *et* il disait que l'Écriture n'était pas une science de l'esprit, mais *la* science du cœur, *qu'elle* n'était intelligible que pour ceux qui ont le cœur droit et que tous les autres n'y *trouvaient* que *des obscurités*. C'est dans cette disposition qu'il la lisait, renonçant à toutes les lumières de son esprit. Il s'y était si fortement appliqué qu'il [la] savait toute par cœur, de sorte qu'on ne pouvait la lui citer à faux; car *dès* qu'on lui disait une parole sur cela, il disait positivement : *celle-là* n'est pas de l'Écriture sainte, ou *celle-là* en est, et alors il marquait précisément l'endroit. Il lisait aussi tous les commentaires avec grand soin, car *ce* respect pour la religion *dans lequel* il avait été élevé dès sa jeunesse était alors changé en un amour ardent et sensible pour toutes les vérités de la foi; soit pour celles qui regardent la soumission de l'esprit, soit pour celles qui regardent la pratique dans *la morale*, à quoi toute la religion se termine, et cet amour le portait à travailler sans cesse à détruire tout ce qui pouvait *s'opposer* à ces vérités.

Il avait une éloquence naturelle qui lui donnait une facilité merveilleuse à dire *tout* ce qu'il voulait, mais il avait ajouté à cela des règles dont on ne s'était *point* encore avisé, et dont il se servait si avantageusement qu'il était maître de son style; en sorte que non seulement il disait tout ce qu'il voulait, mais il le disait en la manière *qu'il voulait*, et son discours faisait l'effet qu'il s'était proposé. Cette manière d'écrire, naturelle, naïve et forte en même temps, lui était si propre et si particulière qu'aussitôt qu'on vit paraître les Lettres au Provincial, on vit bien qu'elles étaient de lui, quelque soin qu'il ait toujours pris de *le cacher à ses proches*.

Ce fut dans ce temps-là qu'il plut à Dieu de guérir ma fille d'une fistule lacrymale qui avait fait un si grand progrès *en* trois ans et demi que le pus sortait non seulement par l'œil, mais *par dedans* le nez et par la bouche. Et cette fistule était d'une si mauvaise qualité que les plus habiles chirurgiens de Paris la jugeaient incurable. Cependant elle fut guérie en un moment, par l'attouchement d'une Sainte Épine, et ce miracle *fut* si authentique qu'il fut avoué de tout le monde, ayant été attesté par de très grands médecins et par *des* plus habiles chirurgiens de France, et ayant été autorisé par un jugement solennel de l'Église.

Mon frère fut sensiblement touché de cette grâce qu'il regardait comme faite à lui-même, puisque c'était sur une personne qui outre *la* proximité était encore sa fille spirituelle dans le baptême; et sa consolation fut extrême de voir que Dieu se manifestait si clairement, dans un temps où la foi *paraît* comme éteinte dans *les cœurs* de la plupart du monde. La joie qu'il en eut fut si grande qu'il en était pénétré, de sorte *qu'ayant* l'esprit tout occupé, Dieu lui inspira une infinité de pensées admirables sur les miracles, qui lui donnant de nouvelles lumières sur la religion, *redoubla* l'amour et le respect qu'il avait toujours eu pour elle.

Et ce fut *l'*occasion qui fit *naître un* extrême désir qu'il avait de travailler à réfuter les principaux et les plus *forts* raisonnements des athées. Il les avait étudiés avec grand soin, et *il* avait employé tout son esprit à chercher les moyens de les convaincre. C'est à quoi il s'était mis tout entier, *et* la dernière année de son travail a été toute employée à recueillir diverses pensées sur ce sujet. Mais Dieu, qui lui avait inspiré *tout* ce dessein et toutes ses pensées, n'a pas permis qu'il l'ait conduit à sa perfection, pour des raisons qui nous sont inconnues.

Cependant l'éloignement du monde qu'il pratiquait avec tant de soin n'empêchait *pas* qu'il ne vît souvent des gens de grand esprit et de grande condition, qui ayant des pensées de retraite, demandaient ses avis et les suivaient exactement, et d'autres qui étaient travaillés de *doute* sur les matières de la foi, et qui *savaient* qu'il avait de grandes lumières là-dessus, *venaient le consulter* et s'en retournaient toujours satisfaits. De sorte que toutes ces personnes, qui vivent présentement fort chrétiennement, témoignent[1] que c'est à ses avis, à ses conseils, et aux éclaircissements qu'il leur a donnés, qu'ils sont redevables de tout le bien qu'ils font.

Ces conversations auxquelles il se *voyait* souvent engagé, quoiqu'elles fussent toutes de charité, ne laissaient pas de lui donner quelque crainte qu'il *n'y* trouvât du péril. Mais comme il ne *croyait* pas aussi *pouvoir* en conscience refuser *le* secours que *ces* personnes lui demandaient, il avait trouvé un remède à cela. Il prenait *en ces* occasions une ceinture de fer pleine de pointes, *et* il la mettait à nu sur sa chair; et lorsqu'il lui venait quelque pensée de vanité *et* qu'il prenait quelque plaisir au lieu où il était, ou *autre* chose semblable, il se donnait des coups de coude pour redoubler la violence des piqûres, et se faisait ainsi souvenir lui-même de son devoir. *Et* cette pratique lui *a paru* si utile qu'il l'a *conservée* jusqu'à la mort, et même dans les derniers temps de sa vie, où il était dans des douleurs continuelles, *parce que*, ne *pouvant ni* écrire ni lire, il était contraint de demeurer sans rien faire et de s'aller *quelquefois* promener, *et* il était dans une continuelle crainte que ce manque d'occupation ne le détournât de ses vues. Nous n'avons su toutes ces choses qu'après sa mort, et par une personne de très grande vertu qui avait beaucoup de confiance en lui *et en qui aussi il avait beaucoup de confiance*, à qui il avait été obligé de *les* dire *par* des raisons qui la regardaient elle-même.

Cette rigueur qu'il exerçait sur lui-même était tirée de cette grande maxime de renoncer à tout plaisir, sur laquelle il avait fondé tout le règlement de sa vie dès le commencement de sa retraite. Il ne manquait non plus de pratiquer cette autre qui l'obligeait de renoncer à toute superfluité : car il retranchait avec tant de soin toutes les choses inutiles, qu'il s'était réduit peu à peu à n'avoir *point* de tapisserie dans sa chambre, parce qu'il ne croyait pas que cela fût nécessaire, et

1. Édit. *encore aujourd'hui.*

d'ailleurs n'y étant obligé par aucune bienséance, parce qu'il n'y *voyait que des personnes* à qui il recommandait sans cesse *les retranchements*; de sorte qu'ils n'étaient pas surpris de ce qu'il vivait lui-même de la manière qu'il conseillait aux autres de vivre.

Voilà comme il a passé cinq ans de sa vie, depuis trente ans jusqu'à trente-cinq, travaillant sans cesse pour Dieu *ou* pour le prochain *ou* pour lui-même, en tâchant de se perfectionner de plus en plus : et on *pourrait* dire en quelque façon que c'est tout le temps qu'il a vécu, car les quatre *ans* que Dieu lui a donnés après n'ont été qu'une continuelle langueur. Ce n'était pas une maladie qui fût venue nouvellement, mais un redoublement *de ses* grandes indispositions où il avait été sujet dès sa jeunesse. Mais il en fut alors attaqué avec tant de violence qu'enfin il y *succomba*, et durant tout ce temps-là il n'a pu *du* tout travailler un instant à ce grand ouvrage qu'il avait entrepris pour la religion, ni assister les personnes qui s'adressaient à lui pour avoir *ses* avis ni de bouche, ni par écrit; car ses maux étaient si grands qu'il ne pouvait [les] satisfaire, quoi qu'il en eût un grand désir.

Ce renouvellement de ses maux commença par un mal de dents qui lui *ôtait* absolument le sommeil. Dans ses grandes veilles il lui vint une nuit dans l'esprit, sans dessein, *quelque proposition sur* la Roulette. Cette pensée étant suivie d'une autre, et *celle-là* d'une autre, enfin une multitude de pensées qui se succédèrent les unes aux autres, lui découvrirent comme malgré lui la démonstration de toutes ces choses, dont il fut lui-même surpris. Mais comme il y avait longtemps qu'il avait renoncé à toutes ces connaissances, il ne s'avisa pas seulement de *l'écrire*. Néanmoins en ayant parlé par occasion à une personne à qui il devait toute sorte de déférence, et par respect et par reconnaissance de l'affection dont *elle* l'honorait; cette personne qui est *autant* considérable par sa piété que par les éminentes qualités de son esprit, et par la grandeur de sa naissance, ayant formé *pour* cela un dessein qui ne regardait que la gloire de Dieu, trouva à propos qu'il en usât comme il fit, et qu'ensuite il le fît *écrire*.

Ce fut seulement alors qu'il l'écrivit, mais avec une précipitation *étrange*, en *dix-huit* jours; car c'était à *mesure* que les imprimeurs travaillaient, fournissant à deux en même temps, sur deux différents traités, sans que jamais il en *ait* d'autre copie que celle qui fut faite *par* l'impression; ce *qui ne fut* que six mois après que la chose fut trouvée.

Cependant ses infirmités continuant toujours[1] le réduisirent, comme j'ai dit, à ne pouvoir plus travailler et à ne voir quasi personne. Mais si elles l'empêchèrent de servir le public et les particuliers, elles ne furent point inutiles pour lui-même, et il les a souffertes avec tant de paix et de patience qu'il a (*sic*) sujet de croire que Dieu a voulu

1. Édit. *Sans lui donner un seul moment de relâche.*

achever par là de le rendre tel qu'il le voulait pour paraître devant lui : car durant cette longue maladie il ne s'est jamais détourné de *ses* vues, ayant toujours dans l'esprit ces deux grandes maximes, de renoncer à tout plaisir et à toute superfluité. Il les pratiquait dans le plus fort de son mal *par* une vigilance continuelle sur ses sens, leur refusant absolument tout ce qui leur était agréable : et quand la nécessité le contraignait à faire quelque chose qui pouvait *leur* donner *de la* satisfaction, il avait une adresse merveilleuse pour en détourner son esprit, afin qu'il n'y prît point de part.

Par exemple, ses continuelles maladies l'obligeant de se nourrir délicatement, il avait un soin très grand de ne point goûter ce qu'il mangeait, et nous avons pris garde que, quelque peine qu'on prît à lui chercher quelque viande agréable, à cause *de ses* dégoûts à quoi il était sujet, jamais il n'a dit : Voilà qui est bon ; et [lorsqu'on lui servait quelque chose de nouveau selon les saisons, si l'on lui demandait après le repas s'il l'avait trouvé bon [1]] il disait simplement : [Il] fallait m'en avertir devant, *car présentement il ne m'en souvient plus*, et je vous avoue que je n'y ai *pas* pris garde ; et lorsqu'il arrivait que quelqu'un admirait la bonté de quelque viande en sa présence, il ne le pouvait souffrir, *et* appelait cela être sensuel, encore même que ce ne fût que des choses *les plus* communes ; parce qu'il disait que c'était une marque qu'on mangeait pour contenter le goût, ce qui était toujours *un* mal.

Pour éviter d'y tomber, il n'a jamais voulu qu'on lui fît aucune sauce ni *aucun* ragoût, *ni* même de l'orange et du verjus, ni rien de ce qui excite l'appétit, quoiqu'il aimât naturellement toutes ces choses. Et pour se tenir dans *les* bornes réglées, il avait pris garde *dans* le commencement de sa retraite à ce qu'il fallait pour *le besoin de* son estomac ; et depuis cela il avait réglé ce qu'il devait manger, en sorte que, quelque appétit qu'il eût, il ne passait jamais cela, et quelque dégoût qu'il eût, il fallait *aussi* qu'il le mangeât ; et lorsqu'on lui demandait la raison pourquoi il se contraignait ainsi, il répondait que c'était le besoin de l'estomac qu'il fallait satisfaire, et non pas l'appétit.

La mortification de ses sens n'allait pas seulement à se retrancher tout ce qui pouvait leur être agréable, mais encore à ne [leur] rien refuser, par cette raison qu'il leur pourrait déplaire, soit par *la* nourriture, soit par *les* remèdes. Il a pris quatre ans durant des consommés, sans en témoigner le moindre dégoût ; *et* il prenait toutes les choses qu'on lui ordonnait pour sa santé, sans *aucunes peines*, quelque difficiles qu'elles fussent : et lorsque je m'étonnais qu'il ne témoignait pas la moindre répugnance, il se moquait de moi, et me disait, qu'il ne pouvait comprendre lui-même comment on pouvait témoigner de la répugnance, quand on prenait une médecine volontairement, *et* après qu'on avait été averti qu'elle était mauvaise, et qu'il n'y avait que la

1. Phrase omise dans le manuscrit à cause de la répétition du mot *bon* qui a trompé le copiste.

violence ou la surprise qui pouvait produire ces effets. C'est en cette manière qu'il travaillait sans cesse à la mortification *de ses sens*.

Il avait un amour si grand pour la pauvreté, qu'elle lui était toujours présente; de sorte que dès qu'il voulait entreprendre quelque chose, ou [que] quelqu'un lui demandait conseil, la première pensée *qu'il* lui venait en l'esprit, c'était de voir si la pauvreté *y* pouvait être pratiquée. Une des choses sur lesquelles il s'examinait le plus, c'était *sur* cette fantaisie de vouloir exceller en tout, comme de se servir en tout des meilleurs ouvriers, et *d'autres* choses semblables. Il ne pouvait encore souffrir qu'on cherchât avec soin *d'avoir* toutes *les* commodités, comme d'avoir toutes choses près de soi, *etc.*, et mille autres choses qu'on fait sans scrupule, parce qu'on ne *voit* pas qu'il y ait du mal. Mais il n'en jugeait pas de même, et nous disait *souvent* qu'il n'y avait rien de *plus* capable d'éteindre l'esprit de pauvreté *que* cette recherche curieuse *des* commodités, *et* de cette bienséance qui porte *toujours* à avoir du meilleur et du mieux fait; et [il] nous disait que pour les ouvriers, il fallait choisir les plus pauvres et les plus gens de bien, et non pas cette excellence qui *n'était* jamais nécessaire, et qui ne saurait jamais être utile. Il s'écriait quelquefois : Si j'avais le cœur aussi pauvre que l'esprit, je serais bienheureux; car je suis merveilleusement persuadé que la *pratique de la* pauvreté est un grand moyen pour faire son salut.

Cet amour qu'il avait pour la pauvreté le *porta* à aimer les pauvres avec *une* tendresse *si grande*, qu'il n'a jamais pu refuser l'aumône, quoiqu'il n'en fît que de son nécessaire, ayant peu de bien, et étant obligé de faire une dépense qui excédait son revenu, à cause de ses infirmités. Mais lorsqu'on lui voulait représenter cela, quand il faisait quelque aumône considérable, il se fâchait, et disait : J'ai remarqué une chose, que, quelque pauvre *que l'on* soit, *l'on laissait* toujours quelque chose en mourant; *et* ainsi il fermait la bouche : et il a été quelquefois si avant, qu'il s'est réduit à prendre de l'argent au change, pour avoir donné tout ce qu'il avait, et ne voulant pas après cela importuner ses amis.

Dès que l'affaire des carrosses fut établie, il me dit qu'il voulait demander mille francs par avance sur sa part à des fermiers avec qui l'on traitait, si on pouvait demeurer [d'accord] avec eux, parce qu'ils étaient de sa connaissance, pour envoyer aux pauvres de Blois; et comme je lui disais que l'affaire n'était pas assez sûre pour cela, et qu'il fallait attendre à une autre année, il me *répondit* qu'il ne voyait pas un grand inconvenient à cela, parce que, s'ils *y* perdaient, il le leur rendrait de son bien, et qu'il n'avait garde d'attendre à une autre année, parce que le besoin était trop pressant pour différer la charité. *Mais* comme on ne *s'accommoda* pas avec ces personnes-*là*, il ne put exécuter cette résolution, par laquelle il nous faisait voir la vérité de ce qu'il nous avait dit tant de fois, qu'il ne souhaitait avoir du bien que pour en assister les pauvres; *puisqu'au* même temps que Dieu

lui donnait *seulement* l'espérance d'en avoir, il commençait à le distribuer par avance, *et* avant même qu'il en fût assuré.

Sa charité envers les pauvres avait toujours été fort grande, mais elle était si fort redoublée à la fin de sa vie, que je ne pouvais le satisfaire davantage que de l'en entretenir. Il m'exhortait avec grand soin[1] à me *sacrifier* au service des pauvres, et à y porter mes enfants; et quand je lui disais que je craignais que cela ne me divertît de ma famille, il me disait que [ce n'était que] manque de bonne volonté, et que comme il y a divers degrés dans *l'exercice de* cette vertu, on peut bien la pratiquer en sorte que cela ne nuise point aux *occupations* domestiques. Il disait que c'était la vocation générale des chrétiens, et qu'il ne fallait *pas* de marque particulière pour savoir si on y était appelé, parce que cela était certain que *c'était* sur cela que Jésus-Christ jugera le monde; et que quand, on *considérerait* que la seule omission de cette vertu est cause de la damnation, cette seule pensée serait capable de nous porter à nous dépouiller de tout, si nous avions de la foi. Il nous disait encore que la fréquentation des pauvres *était* extrêmement utile, en ce que, voyant continuellement les misères dont ils *étaient* accablés, et que même dans l'extrémité de leurs maladies ils manquent des choses les plus nécessaires, qu'après cela il faudrait être bien dur pour ne pas se priver volontairement des commodités inutiles et des ajustements superflus.

Tous ces discours nous excitaient et nous portaient quelquefois à faire des propositions pour trouver des moyens pour des réglements généraux qui pourvussent à toutes les nécessités; mais il ne trouvait pas cela bon, et il disait que nous n'étions pas appelés au général, mais au particulier, et qu'il croyait que la manière la plus agréable à Dieu [était] de servir les pauvres pauvrement, c'est-à-dire, chacun selon son pouvoir, sans se remplir l'esprit de ces grands desseins qui tiennent de cette excellence dont il blâmait la recherche en toutes choses. Ce n'est pas qu'il trouvât mauvais l'établissement des hôpitaux généraux, au contraire il avait beaucoup d'amour pour cela, comme il l'a bien témoigné par son testament; mais il disait que ces grandes entreprises étaient réservées à de certaines personnes que Dieu destinait à cela, et qu'il *y* conduisait quasi visiblement; mais que ce n'était pas la vocation générale de tout le monde, comme l'assistance *particulière* et *journalière* des pauvres.

Voilà une partie des instructions qu'il nous donnait pour nous porter à la pratique de cette vertu qui tenait une si grande place dans son cœur; c'est un petit échantillon qui nous fait voir la grandeur de sa charité.

Sa pureté n'était pas moindre, et il avait un si grand respect pour cette vertu, qu'il était continuellement en garde pour empêcher qu'elle ne fût blessée, *soit* dans lui *soit* dans les autres, et il n'est pas croyable

1. Édit. *depuis quatre ans.*

combien il était exact sur ce point. J'en étais même dans la *contrainte*; car il trouvait *souvent* à redire à des discours que je faisais, que je croyais *fort* innocents, dont il me faisait *voir ensuite* le défaut, que je n'aurais jamais connu sans ses avis. Si je disais quelquefois par occasion que j'avais vu une belle femme, il se fâchait, et me disait qu'il ne fallait jamais tenir *tel* discours devant *les* laquais *et* de jeunes gens, parce que je ne savais pas *quelle pensée* je *pouvais* exciter par-là en eux. Il ne pouvait souffrir aussi les caresses que je recevais de mes enfants, et il me disait qu'il fallait les en désaccoutumer, et que cela ne pouvait que leur nuire, et qu'on leur pouvait témoigner de la tendresse en mille autres manières. Voilà les instructions qu'il me donnait là-dessus; et voilà quelle était *la* (*sic*) vigilance pour la conservation de la pureté dans lui et dans les autres.

Il lui arriva une rencontre, environ trois mois avant sa mort, qui en *est* une preuve bien sensible, et qui fait voir en même temps la grandeur de sa charité. Comme il revenait un jour de la messe de Saint-Sulpice, il vint à lui une jeune fille *âgée environ de* quinze ans, fort belle, qui lui demanda l'aumône. Il fut touché de voir cette personne exposée à un danger si évident; il lui demanda qui elle était, et ce qui l'obligeait *de* demander l'aumône; et ayant su qu'elle était de la campagne, que son père était mort, et que sa mère étant tombée malade, on l'avait portée à l'Hôtel-Dieu ce jour-là même, il crut que Dieu la lui avait envoyée aussitôt qu'elle *en* avait été dans le besoin. De sorte *qu'à* l'heure même il la mena au séminaire, où il la mit entre les mains d'un bon prêtre, à qui il donna de l'argent, et le pria d'en prendre *le* soin, et de la mettre en quelque condition où elle pût recevoir conduite à cause de sa *grande* jeunesse, où elle fût en *quelque* sûreté de sa personne. Et pour le soulager dans ce soin-*là*, il lui dit qu'il lui envoyerait le lendemain une femme pour lui acheter des habits, et tout ce qui serait nécessaire pour la mettre en état de pouvoir servir une maîtresse; *et puis il se retira, et le* lendemain il lui envoya une femme, qui travailla si bien avec ce bon prêtre, qu'après l'avoir fait habiller, ils la mirent dans une *très* bonne condition; et ce *bon* ecclésiastique ayant demandé à cette femme le nom de celui qui faisait cette *grande* charité, elle lui dit qu'elle n'avait *pas* charge de le *lui* dire, mais qu'elle viendrait le voir de temps en temps pour pourvoir avec lui aux besoins de cette *jeune* fille. *Il lui dit sur cela : Je vous supplie* d'obtenir la permission de *me* dire son nom; je vous promets que je n'en parlerai jamais *durant* sa vie; mais si Dieu permettait qu'il mourût avant moi, j'aurais *une grande* consolation de publier cette action ; car je la trouve si belle, que je ne puis souffrir qu'elle demeure dans l'oubli. Ainsi par cette seule rencontre *le* bon ecclésiastique, sans le connaître, jugeait combien il avait de charité et d'amour pour la pureté.

Il avait une extrême tendresse pour nous *et pour tous ceux qu'il croyait être à Dieu*; mais cette affection n'allait pas jusqu'à l'attachement, *et* il en donna une preuve bien sensible à la mort de ma sœur, qui

précéda la sienne de dix mois; *car* lorsqu'il reçut cette nouvelle, il ne dit *autre chose*, sinon! Dieu nous fasse la grâce d'aussi bien mourir! et il s'est toujours depuis tenu dans une soumission admirable aux ordres de la providence de Dieu, sans faire jamais *sur cela d'autre* réflexion que *des* grandes grâces que Dieu avait faites à ma sœur pendant sa vie, et *des* circonstances du temps de sa mort, ce qui lui faisait dire sans cesse : Bienheureux ceux qui meurent, pourvu qu'ils meurent au Seigneur. *Et* lorsqu'il me voyait dans de continuelles afflictions pour cette perte que je ressentais si fort, il se fâchait, et me disait que cela n'était pas bien, et qu'il ne fallait pas avoir ces sentiments-*là* pour la mort des justes, et qu'il fallait au contraire louer Dieu de ce qu'il l'avait si *tôt* récompensée des petits services qu'elle lui avait rendus.

C'est ainsi qu'il faisait voir qu'il n'avait nul *attachement* pour ceux qu'il aimait; car s'il eût été capable d'en avoir, c'eût été sans doute pour ma sœur, parce qu'assurément c'était la personne du monde qu'il aimait le plus.

Mais il n'en demeurait pas là; car non seulement il n'avait point d'*attachement* pour les autres, mais il ne voulait point du tout que les autres en eussent pour lui. Je ne parle pas de ces *attachements* criminels et dangereux; car cela est grossier, et tout le monde le voit bien; mais je parle *des* amitiés les plus innocentes; et c'était une des choses sur *lesquelles* il s'observait le plus *religieusement*, afin de n'y donner point de sujet, et même pour l'empêcher: et comme je ne savais pas cela, j'étais toute surprise des rebuts qu'il me faisait quelquefois et je le disais à ma sœur, me plaignant à elle que mon frère ne m'aimait *point*, et qu'il semblait que je lui faisais de la peine lors même que je lui rendais mes services les plus affectionnés dans ses infirmités. Ma sœur me disait *sur cela* que je me trompais, qu'elle savait *bien au* contraire qu'il avait une affection *pour moi* aussi grande que je le pouvais souhaiter.

C'est ainsi que ma sœur remettait mon esprit, et je ne tardais guère à en voir *les* preuves; car aussitôt qu'il se *rencontrait* quelque occasion où j'avais besoin du secours de mon frère, il l'embrassait avec tant de témoignages d'affection, que je n'avais pas lieu de douter qu'il ne m'aimât beaucoup; de sorte que j'attribuais au chagrin de sa maladie les manières froides dont il recevait les assiduités que je lui rendais pour le désennuyer, et cette énigme ne m'a été expliquée que le jour de sa mort, qu'une personne des plus considérables par la grandeur de son esprit et de sa piété, avec qui il avait eu de grandes communications sur la pratique de la vertu, me dit qu'il lui avait donné cette instruction entre autres, qu'il ne souffrît jamais de qui que ce fût, qu'on l'aimât avec attachement; *et* que c'était une faute sur laquelle on ne *s'examinait* pas assez, parce qu'on n'en *connaissait* pas assez la grandeur : et qu'on ne considérait pas qu'en fomentant et *en* souffrant ces attachements, on occupait un cœur qui, ne *devant* être qu'à Dieu,

c'était lui faire un larcin de la chose du monde qui lui était la plus précieuse.

Nous avons bien vu ensuite que ce principe était bien avant dans son cœur : car pour l'avoir toujours présent, il l'avait écrit de sa main sur un petit papier séparé où il y *a* ces mots : « Il est injuste qu'on s'attache « *à moi*, quoiqu'on le fasse avec plaisir et volontairement. Je tromperais « ceux *à* qui *j'en* ferais naître *le* désir, car je ne suis la fin de personne, « et n'ai de quoi *les* satisfaire. Ne suis-je pas prêt à [1] mourir? ainsi « l'objet de leur attachement mourra. *Donc*, *comme* je serais coupable « de faire croire une fausseté, quoique je la persuade doucement, *et* « qu'on la crût avec plaisir : de même je suis coupable si je me fais « aimer, et si j'attire les gens à s'attacher à moi; je dois avertir ceux « qui *sont* prêts à *s'attacher* au mensonge, qu'ils ne le doivent pas croire, « quelque avantage *qui me revînt*, et de même qu'ils ne doivent pas « s'attacher à moi, car il faut qu'ils passent leur vie et leurs soins à « plaire à Dieu et à le chercher. »

Voilà de quelle manière il s'instruisait lui-même, et comme il pratiquait si bien ses instructions, que j'avais été moi-même trompée. Par ces marques que nous avons de ses pratiques, *et* qui ne sont venues à notre connaissance que *comme* par hasard, on peut voir une partie des lumières que Dieu lui donnait pour la perfection de la vie chrétienne.

Il avait un si grand zèle pour *l'ordre* de Dieu, qu'il ne pouvait souffrir *qu'il* fût violé en quoi que ce soit; c'est ce qui le rendait si ardent pour le service du roi qu'il résistait à tout le monde lors des troubles de Paris, et toujours depuis il appelait des prétextes toutes les raisons qu'on donnait pour excuser cette rébellion; et il disait que dans un état établi en république, comme Venise, c'était un *très* grand mal de contribuer à y mettre un roi, et *à* opprimer la liberté des peuples à qui Dieu l'a donnée; mais que dans un état où la puissance royale est établie, on ne pouvait violer le respect qu'on lui doit que par une espèce de sacrilège; puisque c'est non seulement une image de la puissance de Dieu [mais une participation de cette même puissance], à laquelle on ne pouvait s'opposer sans résister visiblement à l'ordre de Dieu; et qu'ainsi on ne pouvait assez exagérer la grandeur de cette faute; outre qu'elle est toujours accompagnée de la guerre civile, qui est le plus grand péché que l'on puisse commettre contre la charité du prochain. Il observait cette maxime si sincèrement, qu'il a refusé dans ce temps-là des avantages très considérables pour n'y pas manquer. Il disait ordinairement qu'il avait un aussi grand éloignement pour ce péché-là que pour assassiner le monde, ou pour voler sur les grands chemins; et qu'enfin il n'y avait rien qui fût plus contraire à son naturel, et sur quoi il fût moins tenté.

Ce sont là les sentiments où il était pour le service du roi, aussi

1. C'est-à-dire *près de*.

était-il irréconciliable *contre* tous ceux qui s'y opposaient; et ce qui *fait* voir que ce n'était pas par tempérament ou par attache à ses sentiments, c'est qu'il avait une douceur admirable pour ceux qui l'offensaient en particulier; en sorte qu'il n'a jamais fait de différence de ceux-là *aux* autres, et il oubliait [si] absolument ce qui ne regardait que sa personne, qu'on avait peine à l'en faire souvenir, et il fallait pour cela circonstancier les choses. Et comme on admirait quelquefois cela, il disait : Ne vous en étonnez pas, ce n'est pas par vertu, c'est par *un* oubli réel, je ne m'en souviens point du tout. Cependant il est certain qu'on voit par là que les offenses qui regardaient sa personne ne lui faisaient pas grande impression, puisqu'il les oubliait si facilement; car il avait une mémoire si excellente qu'il disait souvent qu'il n'avait jamais oublié *les* choses qu'il avait voulu retenir.

Il a pratiqué cette douceur dans la *souffrance* des choses désobligeantes jusqu'à la fin, car peu de temps avant sa mort, ayant été offensé dans une partie fort sensible par une personne qui lui avait de *très* grandes obligations, et ayant en même temps reçu un service de cette personne, il *l'en* remercia avec tant de compliments et de civilités qu'il en était excessif: cependant ce n'était pas par oubli, puisque c'était dans le même temps; mais c'est qu'en effet il n'avait point de ressentiment pour les offenses qui ne regardaient que sa *seule* personne.

Toutes *les* inclinations dont j'ai remarqué les particularités se verront mieux en abrégé par une peinture qu'il *avait* faite de lui-même dans un petit papier écrit de sa main *et* en cette manière.

« J'aime la pauvreté, parce que Jésus-Christ l'a aimée. J'aime les biens, parce qu'ils donnent moyen d'en assister les *pauvres*. Je garde fidélité à tout le monde. Je ne rends pas le mal à ceux qui m'en font, mais je leur souhaite une condition pareille à la mienne, où l'on ne reçoit pas *de* mal ni *de* bien de la plupart des hommes. J'essaye d'être toujours véritable, sincère et fidèle à tous les hommes, et j'ai une tendresse de cœur pour ceux que Dieu m'a unis plus étroitement; et soit que je sois seul ou à la vue des hommes, j'ai en toutes mes actions la vue de Dieu qui les doit juger, et à qui je les ai toutes consacrées. Voilà quels sont mes sentiments, et je bénis tous les jours de ma vie mon Rédempteur qui les a mis en moi, et qui d'un homme plein de faiblesse, de misère, de concupiscence, d'orgueil et d'ambition, a fait un homme exempt de tous ces maux par la force de *sa* grâce à laquelle *toute la gloire* en est due, n'ayant de moi que la misère et *l'erreur*. »

Il s'était ainsi dépeint lui-même, afin qu'ayant continuellement devant les yeux la voie par laquelle Dieu le conduisait, il ne pût jamais s'en détourner. Ces lumières, jointes à la grandeur de son esprit, n'empêchaient pas une simplicité merveilleuse qui paraissait dans toute la suite de sa vie, et qui le rendait exact à toutes les pratiques qui regardaient la Religion.

Il avait un amour sensible pour tout l'office divin, mais surtout pour *toutes* les petites heures, parce qu'elles sont composées du psaume cent

dix-huit, dans lequel il trouvait tant de choses admirables qu'il sentait de la délectation à le réciter, *et* quand il s'entretenait avec ses amis de la beauté de ce psaume, il se transportait en sorte qu'il paraissait hors de lui-même; et cette méditation l'avait rendu si sensible à toutes les choses par lesquelles on tâche d'honorer Dieu, qu'il n'en négligeait pas une. Lorsqu'on lui envoyait des billets tous les mois, comme l'on fait en beaucoup de lieux, il les recevait avec un respect admirable; et il en *lisait* tous les jours la sentence; et dans les quatre dernières années de sa vie, comme il ne pouvait travailler, son principal divertissement était d'aller visiter les églises où il y avait des reliques exposées, ou *dans lesquelles il y avait* quelque solennité; et il avait pour cela un almanach spirituel qui l'instruisait des lieux où il *trouverait* des dévotions particulières; et il faisait cela si simplement et si dévotement que *tous* ceux qui le voyaient en étaient *étonnés* : ce qui a donné lieu à cette belle parole d'une personne très-vertueuse et très-éclairée : que la grâce de Dieu se fait connaître dans les grands esprits [par les petites choses, et dans les esprits] communs par les grandes *choses*.

Cette grande simplicité paraissait *d'abord qu'on* lui parlait de Dieu, ou de lui-même; de sorte que la veille de sa mort, un ecclésiastique qui est un homme d'une très grande science, et d'une très grande vertu, l'étant venu voir, comme il l'avait souhaité, et ayant demeuré une heure avec lui, il en sortit si édifié, qu'il me dit : Allez, consolez-vous; si Dieu l'appelle, vous avez bien sujet de le louer des grâces qu'il lui *a faites*; j'avais toujours admiré beaucoup de grandes choses en lui, mais je n'y avais jamais remarqué la grande simplicité que *j'y* viens de voir. Cela est incomparable dans un esprit tel que le sien *et* je voudrais de tout mon cœur être *à* sa place.

Monsieur le curé de Saint-Étienne, qui l'a vu dans toute sa maladie, y voyait la même chose, et disait à toute heure : C'est un enfant, il est humble, il est soumis comme un enfant. C'est par cette même simplicité qu'on avait une liberté toute entière de l'avertir de ses *fautes*, et il se rendait aux avis qu'on lui donnait, sans résistance. L'extrême vivacité de son esprit le rendait quelquefois si impatient qu'on avait peine à le satisfaire; mais quand on l'avertissait, ou qu'il s'apercevait *lui-même* qu'il avait fâché quelqu'un dans ses impatiences, il réparait incontinent cela par des traitements si doux et par tant de bienfaits, *qu'il n'a jamais* perdu l'amitié de personne par-là.

Je tâche *autant* que je puis d'abréger; sans cela, j'aurais bien des particularités à dire sur chacune des choses que j'ai *remarquées*; mais comme je ne veux pas m'étendre, je viens à sa dernière maladie.

Elle commença par un dégoût étrange qui lui prit deux mois avant sa mort : son médecin lui conseilla de s'abstenir de manger du solide, et de se purger; pendant qu'il était en cet état, il fit une action bien remarquable.

Il avait chez lui un bon homme avec sa femme et tout son ménage,

à qui il avait donné une chambre et à qui il fournissait du bois, tout cela par charité; car il n'en tirait *aucun* service, *sinon*, de n'être *pas* seul dans sa maison. Ce bon homme *ayant* un fils qui *était* tombé malade en ce temps-là de la petite vérole, mon frère qui avait besoin de mes assistances eut peur que je n'eusse appréhension d'aller chez lui à cause de mes enfants. Cela l'obligea *de* penser *à* se séparer de ce malade; mais comme il craignait qu'il ne fût en danger si on le transportait en cet état hors de *la* maison, il aima mieux en sortir lui-même, quoiqu'il fût déjà fort mal, disant : Il y a moins de danger pour moi dans *le* changement de demeure, c'est pourquoi il faut que ce soit moi qui quitte. Ainsi il sortit de sa maison le 29 juin, pour venir chez nous, et il n'y rentra jamais.

Car trois jours après il commença d'être attaqué d'une colique *si* violente *qu'elle* lui ôtait absolument le sommeil. Mais il avait une grande force d'esprit et un grand courage, *et* il endurait ses douleurs avec une patience admirable. Il ne laissait pas de se lever tous les jours, de prendre lui-même ses remèdes, sans vouloir souffrir qu'on lui rendît le moindre service. Les médecins qui le traitaient, voyaient *bien* que ses douleurs étaient considérables, mais parce qu'il avait le pouls fort bon, sans aucune altération ni apparence de fièvre, ils assuraient qu'il n'y avait aucun péril, se servant même de ces mots : Il n'y a pas la moindre ombre de danger.

Nonobstant ces discours, *mon frère*, voyant que la continuation de ses douleurs *sur* ses grandes veilles l'affaiblissait, dès le quatrième jour de sa colique, et avant même que d'être alité, envoya quérir monsieur le curé, et se confessa. Cela fit bruit parmi ses amis, et en obligea *plusieurs* de le venir voir tout épouvantés d'appréhension, *et* les médecins mêmes en furent si surpris qu'ils ne purent s'empêcher de le témoigner, disant que c'était une marque d'appréhension à quoi ils ne s'attendaient pas de sa part. Mon frère, voyant l'émotion que cela avait causé, en fut fâché et me dit : J'eusse *bien* voulu communier, mais puisque je vois qu'on est si surpris de ma confession, j'aurais peur qu'on ne le fût *encore* davantage; c'est pourquoi il vaut mieux différer, et monsieur le curé ayant été de cet avis, il ne communia pas.

Cependant son mal continuait, et comme monsieur le curé le venait voir de temps en temps par visite, il ne perdait pas une de ces occasions *sans* se confesser, et il n'en disait rien de peur d'effrayer le monde, parce que les médecins assuraient toujours qu'il n'y avait nul danger *en* sa maladie. En effet il eut quelque diminution *de* ses douleurs, en sorte qu'il se levait *parfois* dans sa chambre. Elles ne le quittèrent jamais néanmoins tout à fait, et même elles revenaient quelquefois, et il maigrissait aussi beaucoup; ce qui n'effrayait *pas pourtant* les médecins : mais quoiqu'ils pussent dire, il dit toujours qu'il était en danger, et ne manqua pas de se confesser toutes les fois que monsieur le curé le venait voir.

Il fit même son testament *pendant* ce temps-là, où les pauvres ne

furent pas oubliés, et il se fit violence pour ne pas leur donner davantage; car il me dit que si monsieur Périer eût été à Paris, et qu'il y eût consenti, il aurait disposé de tout son bien en faveur des pauvres. Enfin il n'avait rien dans l'esprit et dans le cœur que les pauvres, et il me disait : D'où vient que je n'ai jamais rien fait pour les pauvres, quoique j'aie toujours eu un si grand amour pour eux? Je lui dis : c'est que vous n'avez jamais eu assez de bien pour leur *faire* de grandes assistances. Il me répondit : Puisque je n'avais pas de bien, *au moins* je devais leur avoir donné mon temps et ma peine, c'est *en* quoi j'ai failli. *Si* les médecins disent vrai, et *que* Dieu *permette* que je relève de cette maladie, je suis résolu de n'avoir point d'autre emploi, *et* d'autre occupation le reste de ma vie que le service des pauvres. Ce sont *là* les sentiments dans lesquels Dieu *le prit*.

Il joignait à cette ardente charité, pendant sa maladie, une patience si admirable, qu'il édifiait et *étonnait tous ceux* qui étaient autour de lui. *Il* disait à ceux qui lui témoignaient avoir de la peine de l'état où il était, que pour lui, il n'en avait *point*, et qu'il appréhendait même de guérir; et quand on lui en demandait la raison, il disait : C'est que je connais les dangers de la santé, et les avantages de la maladie. Il disait encore au plus fort de ses douleurs, quand on s'affligeait de les lui voir souffrir : Ne me plaignez point, la maladie est l'état naturel des chrétiens; parcequ'on est par-là *dans l'état où on devrait toujours être* [1], dans la privation de tous les biens et de tous les plaisirs des sens, exempt de toutes les passions qui travaillent pendant tout le cours de la vie, sans ambition, sans avarice, *et* dans l'attente continuelle de la mort. N'est-ce pas ainsi que les chrétiens *doivent* passer *leur* vie? Et n'est-ce pas un grand bonheur *d'être* par nécessité dans l'état où on est obligé d'être, et qu'on n'a autre chose à faire qu'à se soumettre humblement et paisiblement? C'est pourquoi je ne *vous* demande autre chose que de prier Dieu qu'il me fasse cette grâce. Voilà dans quel esprit il endurait ses maux.

Il souhaitait beaucoup de communier, mais les médecins s'y opposaient, disant qu'il ne le pouvait faire à jeun, à moins que ce ne fût la nuit; ce qu'ils ne *trouvaient* pas à propos de faire sans nécessité, et que pour communier en viatique il fallait être en danger de mort; ce qui ne se trouvant pas en lui, ils ne pouvaient lui donner ce conseil. Cette résistance le fâchait, mais il était contraint d'y céder.

Cependant la colique continuant toujours, on lui ordonna de boire des eaux, qui en effet le soulagèrent beaucoup; mais au sixième *jour de la boisson, qui était le 14 d'août*, il sentit un grand étourdissement, avec une grande douleur de tête; et quoique les médecins ne s'étonnassent pas de cela, et qu'ils *l'assuraient* que ce n'était que *les* vapeurs des eaux, il ne laissa pas de se confesser, et demanda avec des instances incroyables *de* communier, et qu'au nom de Dieu on trouvât moyen de *lever* les inconvénients qu'on lui avait allégués jusqu'alors, et il *pressait* tant

1. Édit. *On est par là, comme on devrait toujours être, dans la souffrance des maux.*

sur cela, qu'une personne qui se trouva présente lui reprocha qu'il *y* avait de l'inquiétude, et qu'il devait se rendre *aux sentiments* de ses amis, qu'il se portait mieux, qu'il n'avait presque plus de *coliques*, et ne lui restait (*sic*) plus qu'une vapeur d'eau, il n'était pas juste *de se faire* porter le saint Sacrement, *et* qu'il valait mieux différer pour faire cette action à l'église. Il répondit à cela : On ne sent pas mon mal, on y sera trompé; ma douleur de tête a quelque chose d'extraordinaire. Néanmoins, voyant une si grande opposition à son désir, il n'osa plus en parler; mais il *me* dit : Puisqu'on ne me veut pas accorder cette grâce, *je* voudrais bien *y* suppléer par quelque bonne œuvre, et ne pouvant pas communier dans le chef, je voudrais bien communier dans les membres; et pour cela j'ai pensé d'avoir céans un pauvre malade, à qui on rende les mêmes services *qu'à* moi, qu'on prenne une garde exprès, enfin qu'il n'y ait aucune différence de lui à moi; afin que j'aie cette consolation de savoir qu'il y a un pauvre *qui est* aussi bien traité que moi, dans la confusion que je souffre de la grande abondance *où je me vois de toutes les choses dont j'ai besoin*. Car quand je pense qu'en même temps que je suis si bien, il y a une infinité de pauvres plus malades que moi, et qui manquent des choses les plus nécessaires, cela me fait une peine que je ne puis supporter; ainsi je vous prie de demander à Monsieur le Curé un malade pour le dessein que j'ai.

J'envoyai a Monsieur le Curé à l'heure même, qui manda qu'il n'y en avait point en état d'être transporté; mais qu'il lui donnerait, aussitôt qu'il serait guéri, un moyen d'exercer sa charité, en le chargeant d'un *vieil* homme dont il prendrait soin le reste de sa vie; car *il* ne doutait pas alors qu'il ne dût guérir.

Comme il vit qu'il ne pouvait avoir un pauvre *dans la* maison avec lui, il me pria de lui faire cette grâce *que* [1] de le faire porter aux Incurables, parcequ'il avait *un* grand désir de mourir en la compagnie des pauvres. Je lui dis que les médecins ne *trouveraient* pas à propos de le transporter *dans* l'état où il était, ce qui le fâcha beaucoup; *et* il me fit promettre que, s'il avait un peu de relâche, je lui donnerais cet satisfaction.

Cependant cette douleur de tête *augmentait toujours*; il la souffrait comme tous *ses* autres maux, sans se plaindre; et une fois, dans le plus fort de *sa* douleur, le 13 août, il me pria de faire une consultation : mais il entra en même-temps en scrupule, et me dit : *J'ai peur* qu'il n'y ait trop de recherche dans cette demande. Je ne laissai pourtant pas de *le* faire; et les médecins lui ordonnèrent de boire du petit-lait, assurant toujours qu'il n'y avait nul danger, et que ce n'était que *sa* migraine mêlée *des vapeurs de l'eau*. Néanmoins, quoi qu'ils pussent dire, il ne les crut jamais, et me pria d'avoir un ecclésiastique pour passer la

1. On a corrigé, croyant cette tournure fautive; elle est très correcte, on la retrouve dans ces vers de La Fontaine (*Tribut envoyé par les animaux à Alexandre*) :

Obligez-moi de me faire la grâce
Que d'en porter chacun un quart.

nuit auprès de lui, et moi-même je le *trouvais* si mal *et dans un si grand abattement*, que je donnai ordre, sans en rien dire, *d'apprêter* des cierges, et tout ce qu'il fallait pour le faire communier le lendemain *au* matin.

Ces apprêts ne furent pas inutiles, mais ils servirent plus tôt que nous n'avions pensé, car environ minuit, il lui prit une convulsion si violente, que quand elle fut passée, nous crûmes qu'il était mort, et nous avions cet extrême déplaisir, avec tous les autres, de le voir mourir sans *sacrements* après *les* avoir demandés si souvent avec tant d'instances. Mais Dieu qui voulait récompenser un désir si fervent et si juste, suspendit comme par miracle cette convulsion, et lui rendit *le* jugement entier, comme dans sa parfaite santé; en sorte que Monsieur le Curé entrant dans sa chambre avec le saint Sacrement, lui cria : *Voici N. S. que je vous apporte*, voici celui que vous avez tant désiré. Ces paroles achevèrent de le réveiller; et comme Monsieur le Curé approcha pour lui donner la communion, il fit un effort, et se leva seul à moitié, pour le recevoir avec plus de respect; et Monsieur le Curé l'ayant interrogé, *selon* la coutume, sur les principaux mystères de la foi, il répondit distinctement : Oui, Monsieur, je crois tout cela, *et* de tout mon cœur. *Et ensuite* il reçut le Viatique et l'Extrême-Onction avec des sentiments si tendres qu'il en versait des larmes. Il répondit à tout, remercia Monsieur le Curé; et lorsqu'il le bénit avec le saint ciboire, il dit : Que Dieu ne m'abandonne jamais! *qui furent* comme ses dernières paroles; car après avoir fait son action de grâces un moment après, *les* convulsions le reprirent, qui ne le quittèrent plus, et qui ne lui laissèrent pas un instant de liberté d'esprit : elles durèrent jusqu'à sa mort, qui fut vingt-quatre heures après, le dix-neuvième d'août, à une heure du matin, âgé de trente-neuf ans deux mois. Ensuite de quoi l'ayant fait ouvrir on trouva, etc.

A TRAVERS LES MANUSCRITS DE TALLEMANT DES RÉAUX

La bibliothèque municipale de la ville de la Rochelle conserve trois volumes manuscrits dits *Manuscrits de Tallemant des Réaux*, catalogués sous les n°s 672, 673 et 675, formant une très précieuse collection de *pièces* autographes, qui appartinrent à la famille Trudaine. Monmerqué les acquit jadis et y prit quelques pages pour son édition de Tallemant. Lors de sa vente après décès, ils furent achetés, au prix de 1000 francs, par M. Adolphe Bouyer qui en fit don au fonds public de la ville natale de l'auteur des *Historiettes*.

Le *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques de France* (départements, t. VIII), dressé par M. G. Musset, conservateur de la bibliothèque de la Rochelle, consacre à ces trois volumes les pages 465 à 524. Ces pages indicatrices, qui contiennent d'utiles renseignements et de rares erreurs, fatales en un si ardu travail, éveillèrent la curiosité du monde lettré et M. de Boilisle obtint l'autorisation de faire transférer pour quelques semaines à Paris, où ils furent déposés à la Bibliothèque nationale, les manuscrits de Tallemant.

J'ai, après lui, étudié aussi longuement et aussi soigneusement qu'il m'a été possible ces papiers fort intéressants et je me propose de faire profiter de cette étude les curieux en XVIIe siècle; car il m'a paru que c'est le siècle tout entier, et dans certains de ses dessous, si je puis dire, qui a laissé des traces en ces trois volumes.

Voici d'abord leur titre et leur description extérieure :

N° 672. — Recueil de pièces en prose ou en vers, œuvres de Gédéon Tallemant des Réaux ou réunies par lui. Papier, 279 folios. Divers formats dans un cahier de 300 sur 200 millim.

N° 673. — Recueil de pièces, œuvres de Gédéon Tallemant des Réaux ou écrites et recueillies par lui. Papier, 275 folios. Divers formats dans un cahier de 270 sur 180 millim.

N° 675. — Recueil de pièces concernant la famille Tallemant, avec quelques lettres modernes, curieuses, recueillies par Monmerqué. Papier et parchemin, 85 folios. Divers formats dans un cahier de 350 sur 250 millim.

Ces cahiers sont le plus souvent constitués eux-mêmes de cahiers plus petits, numérotés, de quatre à cinq pages, — il y en a, par exemple, 48 dans les 170 premières pages du vol. n° 673, — qu'on a renumérotés page à page à l'encre rouge et timbrés feuillet à feuillet pour éviter tout larcin. Mais avant cette très prudente opération, certains de ces cahiers ou parties desdits cahiers avaient été arrachés, et on a dû remplacer les folios absents par des feuilles de papier blanc, également timbrées et numérotées. Telle est aujourd'hui l'apparence et la composition matérielle [1] de ces trois volumes, dont l'arrangement n'est en rien semblable d'ailleurs à celui des papiers de Tallemant.

En effet, il ressort des f°s 6 et 7 du vol. n° 673 que les notes de Tallemant avaient été réunies par lui en quatre recueils, qu'il appelait « le gros recueil », « le recueil de grand papier », « le recueil marbré », « le grand portefeuille ».

Après avoir déploré la perte d'une partie de ces richesses, et sans nous y appesantir, puisqu'elle est désormais irréparable, déclarons d'abord que, en l'état où nous les avons, les manuscrits de Tallemant ouvrent le champ à toutes les hypothèses. Faire le départ entre ce qui est sorti de sa main et ce qu'il a colligé est à peu près impossible, et je juge inutile d'émettre des suppositions tirées des ratures, de l'écriture, du style. Les experts eux-mêmes sont sujets à trop de flagrantes erreurs, et la langue de tous les anecdotiers et faiseurs de petits vers du XVIIe siècle est trop uniforme. En revanche certaines pièces sont signées de noms célèbres et de noms inconnus. Même pour celles-là, il est extrêmement difficile de savoir toujours exactement quelles ont été publiées, quelles sont restées inédites, et parmi les éditées de retrouver les variantes. Quant aux productions anonymes — elles sont les plus nombreuses, — l'embarras est encore plus grand. En les mettant en lumière, ainsi que je le veux faire, je permettrai peut-être à d'autres plus heureux ou plus informés de fixer certains points [le domicile de Tallemant, par exemple, que nous apprend une suscription de lettre (vol. 673, f° 10) « Rue Saint-Augustin, près la porte de Richelieu »]. Et combien de découvertes sont possibles si l'on veut bien tenir compte que ces volumes sont faits de morceaux, dont quelques-uns du plus haut intérêt pour l'histoire sociale du grand siècle, et que Tallemant eut une idée géniale de collectionner autant de *potins* et de *mots*,

1. En conservant l'orthographe du ms. dans mes citations, j'ai rétabli une ponctuation rationnelle afin de faciliter la lecture.

en ramassant, si l'on me permet l'expression, tous ces *bouts de cigare* littéraires!

I

Tallemant poète tragique.

A tout seigneur, tout honneur! Signées de son nom, ou des lettres D. R., quelques œuvres appellent d'abord et retiennent notre attention.

Comme poète, Tallemant est à peu près inconnu. Si les libertins de mœurs lisent ses *Historiettes* pour y trouver de graveleux détails et de licencieuses peintures, si les érudits y cherchent un des monuments les plus intéressants de notre langue et un tableau des mœurs de son temps, on ne cite guère de lui, comme œuvres poétiques, que le *Madrigal* sur « la fleur de lys » dans la *Guirlande de Julie*, un *Sonnet* à Conrart, une *Epître* au P. Rapin et les *Epitaphes* de Perrot d'Ablancourt et de Patru. A ce mince bagage je veux faire quelques additions :

Un madrigal à note politique après la représentation d'une « comédie en musique » [673, f° 68] :

R'envoyez tous ces piailleurs,
Cardinal, ils font tort à votre Politique.
Quels Mazarins ayant cette Musique
S'empescheront d'estre Frondeurs?

Une épigramme adressée à la comtesse de Suze désolée que le jeu de billard détournât les jeunes gens de l'amour, et qui ne manque pas de facilité et de verve [673, f° 68 verso] :

Marys ne soyez plus en transe.
Vostre honneur est en seureté.
Il est vray, le Blondin dépense;
Il est toujours fort ajusté;
En garniture il pindarise;
Il s'enfarine avec grand art;
Mais sur ma parole il ne vise
Qu'à la Belouse du Billard.

Ces jeux-là n'ajoutent rien à la renommée de Tallemant. Par contre, ce qui me paraît plus important ce sont les pages 159 à 192 du vol. n° 672, qui nous ont conservé le brouillon d'une tragédie, *Edipe*, antérieure à celle de Corneille et suivant de près le texte

de Sophocle dans la mise en scène de la sanglante légende des Labdacides. Présenter Tallemant des Réaux comme poète tragique n'a rien de banal; car l'on m'accordera qu'il est fort peu connu sous cet aspect. Sa pièce est en V actes et en vers... naturellement. Le Ier acte compte 5 scènes; le IIe, 3; le IIIe, 5; le IVe, 4; le Ve, 8.

Les protagonistes sont Œdipe, Jocaste, Créon, Tirésias, accompagnés de Phédon, ambassadeur de Corinthe, de Carès, vieillard thébain, témoin du passé, de *gentilshommes* de la cour et des confidents obligatoires.

Acte Ier. — Le peuple en foule, suivant le sacrificateur de Jupiter et portant des rameaux d'olivier entourés de laine blanche, aborde le palais du roi pour implorer son secours. Et celui-ci de répondre :

> Vous devez m'obéir, mais je dois vous deffendre.
> Parlez! Edipe est prêt à faire son devoir...

Le prêtre réplique au nom de tous. L'encens des sacrifices s'est élevé avec le cœur et les mains des Thébains infortunés; mais les dieux sont restés sourds à leurs plaintes et le fléau continue à dévaster ville et campagne; le nombre des morts croît de jour en jour; le peuple n'a plus d'espoir que dans la sagesse de son roi. Œdipe, plein d'amour pour ses sujets, n'hésite pas. Que veut-on de lui? S'il a jadis affronté le Sphinx pour acquérir de la gloire, il est prêt à tout oser dans l'intérêt général.

> Je cherche vostre paix; je n'ay point d'autre envie;
> Je lui sacrifierai ma fortune et ma vie.
> — Pour un zèle si grand que ne vous doit-on pas?
> Peut-on moins que baiser la trace de vos pas?

Œdipe rappelle alors que tout ce qui dépend de la prudence humaine a été mis en œuvre pour conjurer le fléau. Ses malheurs personnels ne l'empêchent aucunement de sentir en son cœur tout le poids des calamités publiques.

De fortune, l'art est impuissant, les dieux sourds, et il lui est venu

> un soupçon qu'on avait irrité
> Peut-estre innocemment quelque divinité.

Aussi a-t-il envoyé Créon, son beau-frère, consulter l'oracle, et il attend ce messager, le plus fidèle appui de son trône :

... Peut-estre son retour
Nous en esclaircira devant la fin du jour.

A la même heure, Arbas annonce l'arrivée de Cléon, qui est introduit, et auquel Œdipe demande tout d'abord si ses pressentiments étaient fondés en raison.

Il est quelque moyen de nous en preserver,
Si ce que l'on ordonne au moins peut s'achever.
— Il faudrait s'expliquer d'une façon plus claire.
— Si vous le commandez, je suis prest à le faire.
Dans vostre cabinet vous n'avez qu'à passer
Pour sçavoir ce qu'à Delphe on vient de m'annoncer.

Œdipe ne voit pas la nécessité du huis-clos. Et Cléon doit parler aussitôt et sans crainte, car le peuple a le droit de savoir, et une audience secrète exciterait avec raison ses murmures en éveillant sa défiance.

Prononcez maintenant ce que l'oracle ordonne,
Et, pour l'exécuter, je n'espargne personne.
— L'impunité d'un crime a causé ces malheurs :
Pour du sang repandu l'on repand tant de pleurs.

Pressé par le roi, Créon ajoute que Thèbes ne sera délivrée du fléau qu'alors que le sang de Laïus, tué par un criminel, ne criera plus vengeance. A cette nouvelle Œdipe maudit solennellement le coupable et le dévoue à l'exil. Mais si la découverte de l'assassin est nécessaire, elle est difficile.

Comment de ce forfait percer l'obscurité?

Par tout le royaume la version est la même : Laïus a été tué sur une terre étrangère par quelque vagabond, voilà de longues années. [Le manuscrit porte à cette place une tirade raturée dont il est impossible de retrouver le sens.] Le roi décide d'ordonner une enquête. Tous les compagnons de Laïus ont-ils péri avec lui? Un seul, échappé à la mort, a accrédité le récit qui est sur toutes les lèvres. Quoi qu'il en soit, Œdipe se réjouit de savoir désormais à quoi appliquer son étude :

Je n'ai plus d'autre but que d'apaiser celuy
Dont j'occupe le trosne et le lit aujourd'huy,

et fait appel à Créon en lequel la patrie voit avec raison comme un second roi. Cléonte s'associera également à l'œuvre généreuse

de son maître et se montrera aussi digne des faveurs dont il fut comblé.

Et vous dont Jupiter accepte les offrandes,
Sur qui l'on voit pleuvoir ses graces les plus grandes,
Vous qui servez d'exemple à ces sages mortels
A qui le ciel commet le soin de ses autels,
Si vous estes si cher à ce Dieu formidable,
Qui mesme aux autres dieux fut toujours redoutable,
Que l'interest public eschauffe vostre cœur!
De vostre zele icy redoublez la ferveur,
Essaïez d'obtenir du monarque celeste
Qu'il ne nous prive point de l'espoir qui nous reste,
Et qu'il ne souffre pas que nous cherchions en vain
Les funestes autheurs de ce meurtre inhumain.

Œdipe et Créon se rendent chez la reine et le sacrificateur congédie la foule calmée par les solennelles promesses du roi.

Jusqu'à ce point, Tallemant a suivi presque vers par vers Sophocle, supprimant seulement le chœur. Le peuple, en ce premier acte, tient sa place, mais ne reparaît plus dans la suite.

Jocaste, heureuse du retour de son frère, est inquiète du résultat de sa mission.

Vous avez plus de part qu'aucune autre à l'oracle,
Madame...

[Une lacune de quelques vers.]

Moi! Seigneur, quel crime ai-je commis?
Aux volontés des Dieux mon esprit s'est soumis.
Leur puissance par moy ne fut point offensée.
— Je suis bien esloigné d'avoir cette pensée;
Je ne crois vostre cœur d'aucun crime noirci.
Vostre seul interest me fait parler ainsi.
Ce tendre sentiment ne sauroit que vous plaire;
La response du Dieu que l'Univers esclaire
Peut vous renouveler d'anciennes douleurs
Et vous causer encor des soupçons et des pleurs.
Nous avons de Laïus negligé la vengeance,
Et le ciel nous punit de ceste negligence.

Le péril est pressant, il faut immédiatement venger le premier mari de Jocaste. A cette nouvelle, la reine rappelle quelle fut sa tristesse lorsqu'elle apprit la vérité. Le roi était seul, ou à peu près, quand il fut tué, et ses meurtriers ne le connaissaient point. Où les retrouver maintenant, ces passants inconnus?

..... Ils ne sont plus peut-estre,
Je vois plus que jamais nostre espoir confondu.
Ah! que peu noblement l'oracle a respondu!

Œdipe cherche à dissiper ses craintes et plaide la cause des dieux.

Gardons-nous d'offenser ces puissances supresmes...
Leur joug n'est pas un joug qu'on ne puisse porter...
Nulle difficulté désormais ne m'étonne;
On peut venger Laïus puisqu'Apollon l'ordonne...

D'ailleurs Tirésias viendra à l'aide de ses maîtres :

L'aveugle clairvoyant entend la voix céleste;
Il sçaura dissiper le nuage qui reste.

Et Cléante reçoit l'ordre d'aller chercher le devin, tandis que Créon félicite Œdipe de ses décisions.

Toute la conversation entre Œdipe et Jocaste est de l'invention de Tallemant, ou, plus exactement, il développe, en remplaçant le chœur par Jocaste, les scènes entre le chœur et Œdipe. Il prête aussi à Œdipe l'idée de consulter Tirésias, tandis que Sophocle fait suggérer cette pensée au roi par ce même chœur.

Acte II. — Cléante exprime à Tirésias son admiration pour le don de divination qu'il tient des Immortels. Sans doute il a perdu la vue matérielle, mais il « a une manière d'y voir » bien supérieure et dont n'approche aucune science. Tirésias ne l'entend point tout à fait de même. La mission n'est pas toujours agréable à remplir :

Quel plaisir de prévoir les tristes aventures,
Et d'affliger l'esprit des disgraces futures...
On ne me croist jamais, on fuit la vérité...

Cléante lui fait part des sentiments d'Œdipe à son égard [cette scène entre Cléante et le devin est de l'invention de Tallemant], et le roi, qui paraît, supplie le devin de compléter les indications divines.

Il faut que Tiresie explique leur langage (*des dieux*);
Il faut que sa sagesse achève leur ouvrage.

Les meurtriers existent,

Et l'on peut les punir, si l'on en croist les dieux.

Tirésias refuse de parler. Le roi s'étonne.

Je perdrois mes discours aussy bien que mes pas.
Ce que je vous dirois, vous ne le croiriez pas,
Et c'est parler en vain que parler de la sorte.
Mais j'ay pour le silence une raison plus forte :
Parler, c'est sur ma teste attirer des malheurs,
Sans appaiser nos maux et sans seicher nos pleurs.
Pour moy, des qu'à vos yeux le secret se revele,
Vous allez concevoir une haine mortelle.
Vous m'allez regarder comme vostre assassin;
Ce secret doit plutost demeurer dans mon sein.

Œdipe proteste et veut convaincre Tirésias de la nécessité de parler.

Parlez! ne craignez rien! La raison vous l'ordonne.
Contre le bien public on n'escoute personne.

Et devant les hésitations du vieillard le roi va jusqu'à la menace, puis jusqu'aux soupçons injurieux. Tirésias aurait-il eu quelque part à l'assassinat de Laïus? Indigné et stupéfait, le devin déclare que le fléau,

S'il n'estoit point d'Edipe, auroit bientost cessé,
Et, pour en parler mieux, n'eust jamais commencé.

Le roi, sans comprendre encore, réplique que, loin de perdre le pays, il l'a délivré du Sphinx. C'est par intérêt que Tirésias tient ce langage louche. Alors, devant le redoublement de l'injure, le vieillard se décide à parler.

... J'ay tort d'espargner qui ne m'espargne pas.
Le coup fatal n'est point party d'un autre bras,
Et c'est vous que Laïus demande pour victime.
On vous voit tous les jours commettre un autre crime,
Qui ne donnera pas une moins grande horreur.

Œdipe s'écrie que Tirésias a perdu l'esprit, aussi bien que les yeux, mais l'autre l'interrompt prophétiquement :

Taisez-vous d'un défaut qu'on vous reprochera.

Le roi, hors de lui, va d'abord se jeter sur le devin, mais il réfléchit et, ne le tenant pas digne de son courroux, se demande si Créon ne serait pas pour quelque chose dans ces impostures.

Quels que soient vos malheurs, n'en accusez que vous!

répond Tirésias et, achevant sa prédiction sur le sort du coupable réclamé par les dieux, il annonce sa mort prochaine.

> Meurtrier de celuy qui lui donna le jour,
> Frère de ses enfans et mary de sa mere,
> Au parricide il joint l'inceste et l'adultere.

Après avoir fait appel au concours de Cléante pour éclaircir ce qu'il croit une noire intrigue contre lui, Œdipe reçoit fort mal Créon, le menace, en dépit de ses protestations, et le chasse.

> Je vais dans mon palais attendre mon destin
> C'est là que ma candeur sera mon seul asyle;

et cette calme fierté fait rentrer Œdipe en lui-même.

La seule modification apportée ici à la pièce grecque est nécessitée par la suppression du chœur, devant lequel, avant de parler à Œdipe, Créon, dans Sophocle, a tenté de se justifier des accusations portées par son beau-frère.

Acte III. — Jocaste et sa confidente Cléone veulent réconcilier le roi et Créon. Ce dernier a fait dire à sa sœur de rester fidèle à ses devoirs conjugaux, tout en gardant ses sentiments fraternels. Dans Sophocle, Créon a vu lui-même Jocaste en présence du chœur. Paraît Œdipe :

> Et je pleure à la fois dans ce fascheux esclat,
> Les maux de ma famille et les maux de l'Estat.

Le roi ne saisit pas comment Créon, qui lui était si cher, pourra

> S'excuser d'avoir fait cette lasche imposture,

qui déjà a porté ses fruits. Le peuple est ému

> par un dessin perfide
> Contre un incestueux et contre un parricide,

et croit sur la parole du traître

> que, pour fléchir les cieux,
> Il ne faut que bannir Edipe de ces lieux.

La reine plaide la conduite passée de son frère, qui est une suffisante garantie de son innocence présente; mais le roi n'est point convaincu :

> Jugez-vous du present par les choses passées;
> On a selon les temps de diverses pensées.

L'heure d'ailleurs est propice à la traîtrise. Toutefois Jocaste saura ne pas s'associer aux criminels desseins de Créon, car la vie des enfants d'Œdipe est menacée également par la furieuse ambition de leur oncle.

> Du désir de regner quiconque a l'asme esprise
> Croist qu'à tout violer ce desir autorise.

[Ici le manuscrit est retouché par une main étrangère. Au bas de la page Tallemant a mis de la sienne une note à peu près illisible, de laquelle j'ai déchiffré le début : « On m'a brouillé...]

Jocaste se retire sur la promesse que l'honneur de Créon sera respecté. Toutes ces scènes sont allongées : Jocaste, dans Sophocle, ne dit qu'un mot en faveur de son frère. Elle entre dans le vif de la question en parlant à Œdipe et cherche à voir clair en l'atroce situation qui leur est faite à tous deux. Mais voici venir Cléante avec des nouvelles. Œdipe n'est certainement pas victime d'une intrigue, et tous ses sujets sont de son parti :

> Si Creon, m'ont-ils dit, avoit trahi sa foy,
> Nous serions les premiers à le livrer au Roy.

Quant à Créon lui-même, quoique injustement soupçonné, il pardonne à son beau-frère sa fureur, l'attribuant à son désespoir patriotique de ne pouvoir délivrer les Thébains de leurs maux :

> En cet estat on sçait qu'il n'est rien de plus doux
> Que pouvoir sur quelqu'un decharger son courroux.

Cette attitude n'est point celle d'un traître, et, persuadé, Œdipe envoie Arbas prier Créon de revenir. Et l'incertitude augmente au cœur du malheureux monarque. Si pourtant Tirésias disait vrai ! Cléante, tout en connaissant la vertu et la parfaite loyauté du devin, met en doute sa science :

> Il pourroit bien pourtant se tromper cette fois;
> Il eust tenu peut-estre un tout autre language,
> Si....
> — Je le poussois trop. Je luy fis un outrage.

Injure pour injure alors. Et puis le portrait qu'on a fait de l'assassin de Laïus ne convient guère à la personne d'Œdipe. Sur ce point arrive Créon en diligence.

> Ma grace dont pour vous j'ay receu l'assurance
> N'a point causé, seigneur, ma prompte obeyssance.

Si l'on me l'eust prescrit, quand j'aurois vu mon róy
Par de nouveaux soupçons irrité contre moy,
Que plus fort que jamais eust grondé la tempeste
Des l'instant à ses pieds j'eusse apporté ma teste.

Œdipe se justifie de son soupçon outrageant :

Comme je vous tiens seul digne de la couronne,
J'ay dû vous accuser ou n'accuser personne.
Mes soupçons ne pouvoient ailleurs porter leurs coups.
Je ne concevois point d'autre rival que vous,
Mais je crois qu'aisément vous oublierez un crime
Qui ne vient après tout que d'une grande estime.

Et, pour conclure, Créon est invité à joindre ses efforts à ceux du roi afin de découvrir le coupable; Cléante conseille à son maître de rappeler Tirésias dont la véracité est décidément réelle.

... Si, quand nous aurons fait sa paix avec vous,
Il dit sur qui du ciel doit tomber le courroux
Alors on aura lieu de croire....

Et tous s'en vont rassurer la reine. Pas de nouvelle entrevue et de réconciliation dans Sophocle entre Œdipe et Créon. Je le regrette fort pour Tallemant, mais il est bien éloigné de la tragique concision de son modèle. Le XVIIe siècle aurait certainement pensé qu'il le dépassait.

Acte IV. — Arbas a annoncé à Jocaste la nouvelle phase dans laquelle est entrée la question avec les dispositions du roi, et ce dernier vient lui-même en faire part à la reine, en l'assurant que redevient inébranlable son amitié pour Créon, qui de son côté est allé remercier les dieux. Reste le terrible souci du roi que sa femme essaie d'apaiser :

Partout l'interest regne; il entre aux plus saints lieux,
Et la, comme il lui plaist, il fait parler les dieux.

En effet un oracle jadis n'avait-il pas prédit à Laïus qu'un fils né de lui et de Jocaste deviendrait son assassin? Et Laïus est mort assassiné par des brigands. Ce fils il l'avait condamné à mourir dès qu'il fut né :

Un confident expose en un desert sauvage
De nos tristes amours le deplorable gage.
Au moins l'assura-t-il et nous n'avons douté,
Ny son maistre, ny moy, de sa fidelité.

Cet exemple, seigneur, m'a donné du scrupule.
Je ne puis approuver que l'on soyt si credule,
Et qu'un evenement par l'oracle annoncé
Passe pour tous certain, des qu'il est prononcé.

Tout cela, loin de calmer les craintes d'Œdipe, les renouvelle et les renforce.

O ciel! qu'ay-je entendu? qu'avez-vous dit, Madame?
En pensant appaiser les troubles de mon asme,
En des troubles nouveaux vous me venez jeter;
Mes maux, par vos discours, ne font que s'irriter.

Et les questions se pressent, précises, sur ces lèvres, et les réponses de Jocaste l'épouvantent.

Jupiter, quel est donc le sort que tu m'apportes?

Tout concorde, l'endroit, le temps, le portrait de Laïus, auquel Œdipe ressemble comme un fils :

Mon malheur iroit-il jusqu'à ce point extresme?....
Tu n'as vu que trop clair, devin, dont la paupiere
Ne s'est depuis longtemqs r'ouverte à la lumiere.

Et il veut être éclairé jusqu'au bout. Tout confirme ses appréhensions premières. Une lueur d'espoir lui reste : le témoignage du dernier survivant du drame, le vieux Carès. Œdipe envoie Arbas le lui quérir près du Cithéron, où il termine son existence dans le deuil de son ancien roi. Puis il raconte sa vie passée et ses présentes terreurs à la reine. Elevé par ses parents, Polybe et Mérope, il a accompli à travers la Grèce mille actions d'éclat, mais un jour l'oracle — encore un! —

Tu rendras, me dit-il, ta couche incestueuse
En jouissant de celle à qui tu dois le jour.
Ton père auparavant dans l'infernal sejour
Sera précipité par ton bras homicide...

Et il a fui loin de ses parents, et sur sa route il a rencontré Laïus. C'était bien lui,

Aux malheurs annoncés resvant profondement.
Je ne me rangeois point assez diligemment.
Au lieu de s'arrester, le char fatal me presse,
Et la roue, en passant, à la jambe me blesse.

J'en punis à l'instant l'insolent conducteur,
Et de mon javelot luy traverse le cœur.
Son maistre vainement de le venger essaye;
Mon espée en son sein fait une large playe.
Tous ceux qui le suivoient eurent le mesme sort,
Sans qu'un d'eux en fuyant se derobe à la mort.
Voyez où me resduit la fortune ennemie!
S'il est vray qu'a Laïus j'aye arraché la vie,
Il faudra pour jamais m'esloigner de ces lieux,
Ou j'avais su me faire un règne glorieux,
Ou l'on m'aime ardemment, ou chacun me revere,
Peut-estre moins qu'un Dieu, mais aussi plus qu'un pere.
Je me suis à moi-mesme imposé cette loy.
Quelle foule de maux tombe aujourd'huy sur moy!
Je n'ay pas seullement dans la fatale barque
Par un sort trop pressé fait descendre un monarque;
De tout ce qu'il avoit je suis le ravisseur,
Et de sa propre epouse on me voit possesseur.

Déjà il était tenaillé de doute et avait envoyé Lycas chercher des nouvelles de Polybe. Or Lycas ne revient pas. Tout est trouble et confusion.

O ciel de tant d'horreurs me verrais-je souillé?
Ah! plutost je consens à perdre la lumiere.

Jocaste le rassure vainement. L'art du devin,

Au moins si c'est un art, est un art incertain.

Après les développements oiseux que j'ai signalés, Tallemant est revenu à la belle scène dramatique entre Œdipe et Jocaste et a suivi Sophocle pas à pas.

Retour de Lycas, retardé dans son voyage, d'où il rapporte la nouvelle que Polybe est mort. Et Jocaste de continuer :

On peut de ce malheur tirer ce reconfort
Que vous n'aurez au moins nulle part à sa mort.
Cet oracle, Seigneur, souffrez que je le die,
D'inutiles frayeurs fatigue votre vie.

Et tous vont, pour les apaiser, offrir aux dieux des sacrifices.

Acte V. — Œdipe, impatient de s'entretenir avec Carès, reçoit par Phédon la nouvelle officielle de la mort de Polybe. Le peuple de Corinthe réclame son roi, mais pour éviter tout au moins d'accomplir la deuxième partie des sinistres prédictions et ne point

se trouver en rapport avec celle qu'il croit sa mère, Œdipe ne retournera jamais à la cour de Mérope. L'ambassadeur alors lui fait savoir que sa crainte n'est point fondée, puisqu'il n'est le fils ni de Polybe ni de son épouse. Lui-même l'a trouvé dans un bois.

J'en eus compassion, et, de ce mesme jour,
Pour vous donner au roy je hastai mon retour.
Le destin refusoit des enfans a sa couche.
Du moment qu'il vous voit, vostre beauté le touche.

Il l'adopte, le donnant comme un fils de Mérope, et les détails se succèdent, et Œdipe a plus de désir encore de voir Carès.

J'ignore ma naissance, et veux m'en esclaircir.

Jocaste trouve qu'il vaudrait mieux ne pas percer toutes ces horribles obscurités et se retire affligée de voir que son mari méprise son avis. Œdipe en conclut qu'elle redoute pour lui une trop vulgaire origine :

... Quand mesme on aurait un esclave pour pere,
C'est assez que l'on ait la Fortune pour mere.

Ces scènes sont conformes au texte de Sophocle, même par les détails, sinon par le style.

Enfin voici Carès. Le roi le met en présence de Phédon et fait appel à leurs communs souvenirs. Phédon rappelle la chasse où il trouva un enfant exposé. Carès traite ce récit de fable ; mais Œdipe en sait assez et ordonne à Carès de parler véridiquement.

... Vous me forcez. Je crains vostre cholere,
Et ne puis desormais impunément me taire.
Oui ! Pour vous exposer, Seigneur, je vous reçus,
Et vous reçus des mains du propre roy Laïus.
Je le fis ; mais j'eus soin que rien ne vous put nuire
Et de tout le succès on vient de vous instruire.
— Il m'a donné le jour, ce prince infortuné ?
— De Jocaste et de luy, seigneur, vous estes né.
Depuis, en vous voiant sur son throsne, en sa couche,
L'horreur qui me saisit si vivement me touche
Qu'afin de m'épargner un spectacle odieux,
Pour vivre en un desert j'abandonnais ces lieux.
— Il n'en faut plus douter. Je suis ce miserable,
Que la haine du ciel a su rendre coupable.
Et l'ignorance au moins ne sçait pas excuser
Les crimes les plus noirs qu'on nous puisse imposer.

Ou pris-tu, Citheron, ta fatale clémence?
Ah! que ne joignais-tu ma mort à ma naissance?
Pourquoy ravir leur proye aux bestes de ce bois,
Pour la soumettre ensuite à de plus dures lois?
Aux coups qui m'attendoient je derobai ma teste.
Si rien en avoit pu detourner la tempeste,
Pour en venir à bout, que n'ay-je point tenté?
Aux tendresses des miens j'ay toujours resisté.
Mais comment se peut-il qu'un abisme s'evite,
Quand c'est en le fuiant que l'on s'y précipite?...
Jocaste du mesme homme est l'epouse et la mère,
Elle qui fut toujours si chaste et si severe.
Cette opprobre éternel l'a-t-elle mérité?
Voilà donc le loïer de notre piété...

Et il sort pour joindre à celui de la reine son propre désespoir. L'action se précipite vers le dénoûment. Phédon et Carès se lamentent. Créon a appris la fatale nouvelle. Cléone vient annoncer que Jocaste s'est tuée pour ne pas survivre à cette infamie, dont les dieux sont les premiers coupables. Cléante enfin termine la pièce par le récit de ce qu'a fait Œdipe :

Infortuné tesmoin des disgraces du roy,
J'ay l'esprit plein d'horreur, de tristesse et d'effroy.
Au lamentable aspect de la reyne mourante,
Il redouble ses crys; son desespoir s'augmente
Et de ce mesme fer qu'il luy tire du flanc,
Et qui laisse sortir son asme avec son sang,
Servant à sa fureur luy-mesme de matiere,
De ses yeux pour jamais il esteint la lumiere.
Edipe vous demande; il veut entre vos mains
Mettre pour quelque temps le spectre des Thebains.
Il va pour son exil preparer toute chose.
A partir de demain je vois qu'il se dispose.
Il dit qu'on ne doit pas differer d'un moment
Au salut que les dieux vendent si cherement.

Telle quelle, cette œuvre de Tallemant, connue de très rares érudits de notre temps, était ignorée du XVIIe siècle et de tout le XVIIIe. Nous en avons la preuve dans les *Lettres sur Œdipe* que Voltaire mit en tête de sa tragédie de ce nom. Il y fait l'examen critique de celle de Sophocle et de celle de Corneille, « examinant les *trois* Œdipes avec une égale exactitude ». On en peut conclure qu'il n'avait aucune idée de la pièce de Tallemant, de laquelle il n'aurait pas manqué de parler. Pour moi, contrairement à son avis, je

mets en tête sans contestation le chef-d'œuvre sophocléen, et ne suis point éloigné de préférer Tallemant à Corneille et à Voltaire, précisément parce qu'il se tient plus près de leur modèle commun. Corneille veut mal à propos ajouter à la simplicité grecque; le rôle épisodique de Dircée et l'amour plus intempestif encore de Thésée, provoquant Œdipe en duel au dénouement, sont des inventions tout à fait maladroites. Voltaire se croit tenu, lui aussi, d'introduire un vieil amour entre Jocaste et Philoctète, conforme à la poétique française du XVIIe siècle, mais qui détourne l'intérêt du spectateur, et fait disparaître, en ces deux pièces juxtaposées, ce qu'il y avait de pathétique grandiose aux malheurs d'Œdipe. Tallemant n'a point commis cette faute. Je reprocherai seulement à son dénouement d'être un récit, trouvant que le monologue de Cléante remplace avec désavantage le spectacle merveilleusement impressionnant de l'Œdipe grec, les yeux crevés, parlant au chœur, et chargeant Créon d'être l'exécuteur de ses volontés d'emmuré. Et si l'on accepte mes conclusions, on regrettera avec moi que Tallemant des Réaux n'ait pas poursuivi ses tentatives théâtrales et que nous ne puissions du moins lire son unique tragédie ailleurs que dans un manuscrit difficile à se procurer et pénible à déchiffrer.

PIERRE BRUN.

LA COMÉDIE FRANÇAISE DE LA RENAISSANCE [1]

COMÉDIES DU XVIe SIÈCLE OÙ L'INSPIRATION CLASSIQUE ET ITALIENNE EST LE PLUS SENSIBLE

La première comédie qui se présente à notre examen, les *Esbahis* de Grévin, dont j'ai indiqué le titre, le jour et le lieu de représentation, se ressent déjà de toutes ces influences.

M. Chasles et avec lui les critiques postérieurs, certainement d'après son avis, ont cru retrouver la source directe de cette pièce, dans les *Ingannati* que Charles Etienne venait de traduire [2].

Comme c'est là une opinion désormais bien arrêtée, il n'en faut pas moins un examen comparatif, pour démontrer qu'entre les deux pièces il n'y a que des rapports très éloignés.

Dans les *Ingannati*, le vieux Virginio a deux enfants, Fabritio perdu au sac de Rome, et Lélie, jeune fille qui se prend d'amour pour Flaminio et qui en est délaissée. Pour surcroît de malheur, le vieux et riche Gherardo s'entête de l'épouser, de sorte que la jeune fille doit avoir recours à la fuite.

Habillée en page, Lélie entre alors au service de Flaminio, qui est maintenant amoureux d'Isabelle, la fille de Gherardo. Flaminio charge son prétendu page de porter ses tendres billets à Isabelle, et celle-ci, à la vue de l'aimable messager, se prend d'amour pour Lélie, qui est bien aise, en cachant son sexe, de pouvoir troubler l'intrigue de Flaminio. L'amour entre ces deux femmes cause plusieurs équivoques, lorsque tout à coup paraît sur la scène Fabritio, qui ressemble tellement à sa sœur Lélie, que le vieux Gherardo, la prenant pour celle-ci, déguisée en page, commet l'imprudence de le renfermer avec sa fille. Isabelle lui fait le plus tendre accueil; Fabritio profite du *quiproquo* et l'on comprend, sans trop de peine, le dénouement de la pièce. Flaminio, délaissé à son tour par Isabelle, qui épouse Fabritio, découvre, dans son page, sa chère Lélie et en récompense la constance et l'amour.

La comédie renferme d'autres détails et des personnages secon-

1. Voy. *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1897, p. 366, et 1898, p. 220.

2. « Contrefaçon libre, dit M. Chasles (p. 58), d'une comédie de Charles Estienne, etc. » et MM. Darmesteter et Hatzfeld dans leur *Hist. de la litt. franç. au XVIe siècle*, ajoutent : « Les *Esbahis* sont une imitation du *Sacrifice* de Charles Estienne... cette imitation parut d'abord sous le titre de *Comédie du sacrifice*, qui est celui de la pièce italienne, puis sous celui des *Ébahis* (p. 177 et note) ».

daires : l'Espagnol Giglio, épris lui aussi d'Isabelle ; Pasquella, servante rusée ; M. Piero le pédant, et une foule de valets, Spela, Scatizza, Crivello, Stragualcia.

Voici maintenant la fable des *Esbahis*. Le marchand Josse a eu le malheur d'épouser une mauvaise femme, Agnès, qui, après avoir fait essuyer à son mari tous les malheurs dont l'état conjugal est susceptible, le quitte pour suivre un certain Panthaléone, un Italien tant soit peu ridicule. Délaissée par celui-ci, elle passe d'un amant à l'autre, devenant enfin une femme publique, qui vend ses faveurs au coin des rues. Josse, délivré d'Agnès, se persuade trop facilement qu'il est veuf, et malgré la rude expérience du mariage, arrête d'en contracter un autre avec Magdeleine, fille unique du marchand Gérard. Magdaleine, jeune et jolie, n'est rien moins que contente de cette union que son père lui propose et préfère l'amour de l'*advocat* cousin du *gentilhomme*, deux personnages d'un caractère fort opposé, car, tandis que le premier rêve le mariage, l'autre préfère la vie libre de garçon et recherche les aventures faciles du libertinage.

Panthaléone, qui n'a plus rien de commun avec Agnès, se prend d'amour, lui aussi, pour Magdaleine, à laquelle il dévoile sa passion méprisée, en récitant des octaves de l'Arioste. Sur ces entrefaites, l'advocat a recours à *Marion lavandière*, une femme aux mœurs faciles, qui jouant pour lui le rôle d'entremetteuse, lui fait avoir accès auprès de la jeune fille à l'aide d'un déguisement. On devine, sans trop de peine, ce qui se passe entre l'advocat et Magdaleine. Celle-ci cède à l'amour du jeune homme et le père Gérard qui entrevoit, par la porte entre-bâillée, ce qui arrive dans la chambre de sa fille, croit que c'est le vieux Josse (car le jeune homme en porte l'habit) prenant une avance sur son mariage. Gérard ne dérange pourtant pas les deux amoureux, mais en rencontrant ensuite l'ami Josse, se réjouit avec lui de sa fougue juvénile.

Josse demeure tout d'abord étonné ; ensuite il se fâche en croyant qu'on se moque de lui, et l'équivoque continue, jusqu'à l'arrivée du serviteur Julien, qui s'avise de mettre sur le compte de Panthaléone le tour joué au marchand.

Panthaléone est pris, menacé, battu, et tandis qu'il explique son innocence, survient une autre intrigue non moins piquante.

Le gentilhomme, au moyen de Claude (maquerelle), a fait connaissance d'Agnès, et ayant entendu le récit de ses aventures, jure de démasquer le faux veuf et de l'obliger de reprendre cette femme, qui lui promet de bien récompenser un tel service.

En effet, au cinquième acte, Agnès se présente à son mari. Celui-ci a beau nier sa relation avec elle; les témoignages sont trop sûrs pour qu'on puisse lui ajouter foi et il est contraint de reprendre sa femme infidèle. L'advocat se présente ensuite, explique son amour pour Magdaleine, et Gérard est bien heureux de consentir à ce mariage.

D'après cette comparaison on voit clairement que les rapports entre les *Ingannati* et les *Ebahis* ne permettent nullement de parler de source. J'ajouterai même que dans les détails on ne saurait retrouver aucune ressemblance sérieuse, excepté cet air de famille qui unit les deux pièces au reste du théâtre d'Italie.

Les éléments dont les Ebahis se composent sont en effet tirés du répertoire comique de la Péninsule, mais on y aperçoit encore certains traits de l'*Eugène* et de la *Trésorière*.

C'est à ces deux pièces, et mieux encore à l'esprit de l'époque, que Grévin a dû emprunter Agnès, cette femme effrontée qui est bien de la souche d'Alix et de la Trésorière. Josse, lui-même, le mari complaisant, garde toujours cette physionomie à la fois ridicule et abjecte de Guillaume et du Trésorier, et c'est d'eux qu'il a tiré cet air résigné dont il supporte, *pro bono pacis* et pour son intérêt personnel, les équipées de sa femme.

D'ailleurs notre Josse a, lui aussi, ses torts à se faire pardonner, la vieillesse ne l'a pas rendu sage et dans l'intrigue qu'il médite, on voit que le vieil arbre a reçu une greffe italienne.

En effet, cette influence étrangère paraît aux éléments suivants :

a. Le vieillard libertin dont tout le monde se moque. Habituellement il veut épouser une jeune fille, qui a déjà pourvu à son cœur.

b. Les intrigues des valets, qui ont acquis dans la pièce un rôle important. Julien est un coquin fieffé qui n'a garde de jouer des tours fripons qu'on lui pardonne aussitôt.

c. L'apparition des maquerelles, deux à la fois et très rusées dans leur métier.

d. Le travestissement du jeune homme à l'aide duquel il pénètre chez sa maîtresse.

e. La substitution avec laquelle ce travestissement se complique.

f. Les équivoques qui s'ensuivent.

g. L'amant jeune et ridicule (Panthaléone).

h. La complexité de l'intrigue, inconnue jusqu'alors au théâtre en France.

L'élément *g* se complique cependant avec un autre élément bien français et tout à fait contraire à cette influence italienne, qui toutefois paraît dans la pièce.

Panthaléone n'est pas seulement un amant malheureux; il est bien plus le représentant haï de cette immigration étrangère, favorisée par la cour et contre laquelle s'était élevé depuis longtemps un cri de protestation générale. Les documents de l'époque pullulent des marques de ce sentiment, que l'on comprend d'ailleurs lorsqu'on pense que ces Italiens s'emparaient des charges publiques les plus lucratives et honorables et que l'influence étrangère paraissait désormais tout embrasser, depuis les modes jusqu'au théâtre.

Panthaléone est donc l'Italien que la foule hait et méprise, exposé par l'auteur à la risée de ses compatriotes, et sous ce rapport il rappelle de près l'Espagnol de la comédie italienne en butte, lui aussi, à l'animadversion générale de la Péninsule. Son nom est bien italien, et Grévin, qui avait parcouru l'Italie en qualité de médecin, connaissait probablement de près le *Pantalone* de la comédie de l'art, dont le nom de Panthaléone paraît une variante. Celui-ci n'a cependant rien de commun avec le type personnifié par le masque de Pantalone et l'auteur l'a choisi probablement à cause de ce que ce nom renferme de plaisant et afin qu'il rappelât tout de suite à la foule qu'il s'agissait d'un Italien.

« Messer Coioni, poltron, furfante », ce sont là les titres dont ce personnage est qualifié par Julien, qui lui dédie aussi certains vers italiens, dépourvus presque de sens et qui ne gardent de cette langue que l'harmonie imitative [1].

Julien, profite de toute occasion, pour donner libre essor à sa haine contre l'étranger. Au Ve acte il le provoque, le comble de honte et se glorifie de ce qu'il ne sait pas même un mot de sa langue :

Je suis Julien
Qui n'entend mot d'Italien,

ce qu'il avait d'ailleurs démontré, à l'évidence, par les vers cités.

Le malheureux Panthaléone (Panthaleoné dans le texte) est battu à plate couture, par le valet et les vieillards, et on le persécute cruellement même lorsqu'on a fait le jour sur son innocence.

Le gentilhomme s'acharne, lui aussi, à sa poursuite et fait

1. Forfanti, coioni, poltroni
Li compagnoni di Toni,
Le mal san Lazaro te vingue,
E: le mau de terre te tingue (II, 3).

entendre à peu près les accusations, que Henri Estienne devait répéter peu de temps après, dans un livre devenu célèbre [1].

... Je m'esmerveille
D'entre vous, coions effrenez!
Pensez-vous nous rendre estonnez
Par une langue deceptive,
Comme si la nostre captive
Ne pouvoit respondre un seul mot?
Pensez-vous le François si sot,
Qu'il n'egalle bien en parolle
Toute l'apparence frivolle
De vostre langue effeminée,
Qui, comme une espesse fumée,
Nous donnant au commencement
Un effroyable estonnement,
A la parfin s'esvanouït
Avecque le vent qui la suit?
Nostre France est trop abbruvée
De vostre feinte controuvée
Et deceptive intention.

Ce sont là les sentiments de la France nouvelle, qui a déjà la conviction de sa personnalité et qui supporte à contre-cœur une influence étrangère, d'où cependant elle saura tirer ensuite des fruits précieux et parfaitement acclimatés.

La langue des Ebahis est toujours « faiblette » et prolixe, surchargée de proverbes dans le goût du temps; çà et là toutefois la pensée s'élargit et l'on rencontre aussi des réflexions, qui ne manquent point d'une certaine finesse. Les deux cousins, par exemple, causent de leurs amours, mais comme chacun d'eux est dominé par sa passion, aussi parlent-ils longtemps sans s'écouter réciproquement, ce dont ils se plaignent chacun, pour son propre compte, sans comprendre que le tort est bien à tous les deux.

Grévin continue sa croisade contre le théâtre du moyen âge et s'en prend surtout aux confrères de la Passion, à leurs « tragédies forcées » et à leurs « farces moralisées » [2]. Il appartient, et il le déclare bien haut, à l'école nouvelle.

1. *Deux dialogues du nouveau langage françois italianizé et autrement desguizé, principalement entre les courtisans de ce temps*, par Henri Estienne. L'édition *princeps* est de 1578.

2. Voyez ce qu'il dit dans le prologue :

Une grand' troupe mal choisie
Se joue de la poësie,
Et impudente, rimassant,
A cor et cry va pourchassant

La comédie les *Corrivaux* de Jean de la Taille [1], parue deux ans après, est la seule qui ait été composée en prose, dans cette période de la Pléiade. L'auteur n'est pas, comme Grévin, au nombre de ceux qui jouèrent l'*Eugène*, mais il partagea très probablement l'enthousiasme des admirateurs de Jodelle et il est, lui aussi, de même que Grévin et Iodelle à la fleur de son âge, trop tendre, en effet, selon la remarque de M. de Julleville, pour écrire des comédies un peu fortes [2]. Dans le prologue de la pièce, La Taille combat lui aussi les farces et les moralités [3] et il se propose d'écrire une comédie, non seulement faite « au patron, à la mode et au pourtrait des anciens grecs et latins », mais aussi de « quelques nouveaux Italiens, qui premiers que nous ont enrichi le magnifique et ample cabinet de leur langue de ce beau joyau ».

C'est la première fois que l'on voit un auteur comique, se proposant ouvertement de suivre les Italiens.

Ma comédie, ajoute-t-il, « n'a moins de grâce en nostre vulgaire, que les latines et italiennes au leur. Aussi me puis-je bien vanter que nostre langue pour le présent n'est en rien inférieure à la leur tant pour exprimer nos conceptions que pour enrichir et orner quelque chose par éloquence. Nous sçavons bien qu'il y aura quelques uns, qui avec un hochement de teste et froncement de sourcil ne feront pas cas de comédie... » mais c'est qu'on ignore encore en France, la valeur d'une comédie « faite selon l'art et qu'on en joue bien rarement en France de telle sorte : d'autant que les Plautes, les Terences, et les Ariostes y sont rares, lesquels,

Ceste déesse tant prisée
Dont ils font naistre la risée :
Car, comme nouveaux basteleurs,
Afin d'enrichir les fureurs
De leurs tragédies farcées,
Ou leurs farces moralisées,
Pour la foiblesse de leurs reins,
A trompette et tabourins,
Et gros mots qu'on ne peult entendre
Ils se sont essaiez de rendre
Et mouvoir au dedans du cueur
Du plus attentif auditeur
Une pitié, une misère
Au lieu qu'un bon vers le doit faire.

1. Les *Corrivaux*, dont nous avons sous les yeux l'édition *princeps*, fut composée en 1562 par ce Jean de la Taille dont nous avons déjà parlé pour sa traduction du *Négromant* de l'Arioste, et qui appartient lui aussi au groupe de la Pléiade.

2. *La Comédie en France*, p. 86.

3. « Vous y verrez, non point une farce ni une moralité; ne nous amusons point en chose ne si basse, ne si sotte et qui ne monstre qu'une pure ignorance de nos vieux François. »

Il ajoute ensuite : « Aussi avons-nous grand désir de bannir de ce Royaume telles balineries et sottises, qui comme ameres espiceries, ne font que corrompre le goust de nostre langue... » (*Prologue*). Voy. aussi son discours sur *l'Art de la tragédie* (1572).

bien qu'ils fussent grands personnages, n'ont dédaigné de faire tels jeus. »

Je ne sais si la mention que l'auteur fait ici de l'Arioste, ou plutôt le souvenir de sa traduction du *Négromant*, ait été la cause d'une méprise vraiment singulière. Maupoint, dans sa *Bibliothèque des théâtres*, assure que l'inspiration des *Corrivaux* est tirée de l'Arioste et la même assertion est répétée par la *Bibliothèque du théâtre français*[1].

L'abbé Goujet[2] a opposé un démenti absolu à cette hypothèse, qui n'a en effet qu'un faible fondement.

Le sujet de la pièce, qui se compose de cinq actes croisés en 25 scènes[3], est touché légèrement dans le prologue.

En voici les personnages :

RESTITUE, jeune fille.	BÉNARD } Vieillardz.
La nourrice.	GÉRARD }
FILADELFE } jeunes hommes.	FREMIN, Picard.
EUVERTRE }	JACQUELINE, vieille Dame.
CLAUDE } serviteurs.	Le médecin.
FELIPPES }	FILANDRE, maistre du guet de la ville.
ALIZON, chambriere.	GILLET } Valletz.
	FÉLIX }

Le nom de Gérard est donc entré définitivement dans le théâtre pour le rôle de père, et Fremin Picard est un de ces personnages destinés à représenter les provinces de la France, qu'on rencontrera souvent dans la comédie successive. Au premier acte, Restitue, jeune fille, est au désespoir, ayant été abandonnée par son amant Filadelphe, qui s'est épris maintenant de Fleurdelys, fille de Fremin, « dont je crève de dépit ». La nourrice, femme aux mœurs faciles, tâche de la consoler, et puisque l'amour du jeune homme a eu des suites qui vont bientôt paraître au jour : « Et bien, dit-elle, c'est un enfant que vous aurez; Dieu mercy, le monde au moins sera certain de ne faillir point de vostre costé. » Elle persuadera Jacqueline, mère de Restitue, de permettre à la fille de se rendre à la campagne, en prétextant une maladie, et là « nous trouverons mille moyens pour vous délivrer de votre enfant, sans que per-

1. *Bibl. du th. franç.*, Dresde, Michel Groell, 1768, t. I, p. 162 et suiv.

2. *Bibl. franç.*, t. V, p. 387, Paris, 1741. M. Chasles n'a pas étudié les sources de cette pièce et personne ne l'a fait après lui.

Toute ressemblance entre une comédie de l'Arioste, les *Suppositi* et celle de La Taille, se borne au dialogue entre une jeune fille et sa nourrice avec lequel les deux pièces commencent. *Polinesta* ne fait cependant pas à la *Balia* cette confidence sur sa grossesse que Restitue fait à sa nourrice, comme nous allons voir.

3. On voit que le nombre des scènes augmente en suivant les progrès de la comédie : la même remarque a lieu pour celui des personnages.

sonne s'en puisse apercevoir, car je vous montrerai que je sçay faire un tour de maîtrise[1] ». (A. I., s. 1.)

Dans les scènes suivantes on voit Filadelfe, qui prie Claude, serviteur de Frémin, de vouloir l'introduire dans la maison de sa jeune maîtresse. Il obtiendra par la ruse ce que Fleurdelys ne veut lui accorder par amour. Claude est bien aise de rendre ce service au jeune homme, et comme Frémin doit se porter à la campagne, il choisira ce moment pour obliger Filadelphe. Le dialogue permet à l'auteur d'indiquer la ressemblance vraiment merveilleuse de Filadelfe avec Fleurdelys. « Je croyais, dit Claude, qu'elle vous fust de quelque chose, tant elle vous ressemble », ce qui prépare le dénouement. Gillet, le serviteur du jeune homme, est entreprenant, cherche des aventures avec les servantes et est à la fois poltron et rusé.

Au deuxième acte, nous apprenons que Fleurdelys écoute les soupirs d'un autre amoureux, Euvestre, lequel, pour pouvoir en obtenir les faveurs, a recours au même expédient de son rival, celui de s'adresser à Alizon, qui lui promet l'accès dans la maison de Gérard, lorsque celui-ci sera parti. Les deux rivaux, à l'insu l'un de l'autre, arrêtent donc d'enlever la jeune fille et prient leurs amis de les aider dans cette entreprise. Gérard part. Au troisième acte, Jacqueline fait visiter sa fille Restitue par un médecin pour voir si elle est effectivement malade. Le médecin, tout en ayant oublié ses lorgnettes, s'aperçoit, sans trop de peine, de l'état de Restitue[2], et en fait part à Jacqueline, qui se met en colère, et veut connaître l'auteur de la honte de sa fille.

Un changement de scène nous fait voir Filadelphe et Euvestre se rendant, chacun de son côté, à la maison de Fleurdelys. Chacun des deux tâche d'éloigner son rival; enfin ils pénètrent séparément dans la maison. Filadelphe est sur le point d'enlever la jeune fille, lorsque Euvestre accourt au bruit, les armes à la main; un combat va s'ensuivre, mais le guet paraît et les deux amoureux sont écroués en pleine règle. Gillet joue le rôle de héros burlesque.

Le quatrième acte présente un nouveau personnage, Bernard, le père de Filadelfe, qui vient à Paris, suivi de son domestique Félix, pour avoir des nouvelles de son fils. Son étonnement est au comble, lorsqu'il en entend les exploits par la bouche de Jacqueline et de Gérard. « Hélas! s'écrie le pauvre homme, où suis-je arrivé? j'entre d'un bourbier en un autre, et de fièvre en chaud mal. »

1. Ne voudrait-elle par là faire allusion à un infanticide ou à un avortement?
2. Il y a ici l'épisode de l'examen des urines commun à la comédie italienne. Voy. *Il Finto Negromante* du Scala et ailleurs.

Cependant son anxiété n'est pas de longue durée, car au cinquième acte, on arrive à cette conclusion, qui s'impose de la fin du précédent. Gérard avoue que Fleurdelys n'est pas sa fille; Bénard reconnaît en elle celle qu'il avait perdue, et Gérard à son tour s'aperçoit qu'Euvestre est le fils qu'il avait perdu au siège de Metz « quand les Français entrèrent dedans la ville ».

Tout cela amène un dénouement on ne pourrait plus heureux. Euvestre épouse Fleurdelys, Filadelfe épouse Restitue et un troisième mariage s'ensuit entre le vieux Bénard et Jacqueline.

Cette pièce se compose donc des éléments *b*, *d* et *h* que nous avons constatés dans la pièce précédente, auxquels il en faut ajouter deux autres *i*, *j* très importants; l'un, celui de la *reconnaissance*, classique et italien à la fois; l'autre, l'amour d'un frère pour sa sœur, tout à fait italien.

Les deux pièces ont aussi de commun la rivalité des amoureux. Outre cette inspiration générale, il y a une pièce italienne à laquelle La Taille pourrait bien être redevable d'une inspiration encore plus directe.

Le sujet de cette comédie, le *Viluppo* (1547) du Parabosco, est en effet d'une ressemblance frappante.

Deux jeunes hommes, à l'insu l'un de l'autre, courtisent la même fille (Sofonisba) et arrêtent de l'enlever. Ils pénètrent chez elle, à l'aide du serviteur et de la servante de la maison, mais, comme cela arrive dans le même temps, ils se rencontrent, nez à nez, près du nid convoité et un duel va s'ensuivre. On les sépare, et voilà le père d'un des rivaux qui paraît, *deus ex machina*, pour résoudre la question au moyen des reconnaissances, qui s'ensuivent coup sur coup. Celle qui était crue la mère de la fille doit avouer, comme Bérard, qu'il ne s'agit que d'une adoption, à la suite de quoi l'un des rivaux reconnaît dans Sofonisba sa propre sœur. Toujours dans le goût des *Corrivaux*, non seulement ce frère cède-t-il le camp à son rival, mais il épouse une autre jeune fille, avec laquelle auparavant il avait eu des rapports intimes et qu'il venait de trahir pour ce nouvel amour.

Tout cela a bien l'air d'une source, mais comme je n'en veux pas exagérer la probabilité, j'ajouterai que ce sujet de la pièce italienne se trouve noyé, pour ainsi dire, au milieu d'autres épisodes; la sottise d'un vieillard, la ruse d'une entremetteuse, les aventures d'un malheureux négromant, dont *Viluppo*, le serviteur qui donne son nom à la pièce, se moque très cruellement, et en outre l'incident principal de la comédie des *Intronati*, la fille trompée, qui entre au service de son amant infidèle.

Que l'on ajoute que la fille délaissée ne se trouve pas dans l'état de Restitue, mais ce détail ne paraît que trop dans d'autres pièces italiennes, savoir, l'*Idropica* de Baptiste Guarini, la *Spiritata* du Lasca (1560) et le *Finto Negromante* du Scala, où il y a aussi le médecin qui découvre de la même manière l'état de la fille.

Cette dernière pièce, bien entendu, est postérieure aux *Corrivaux*, mais l'on sait que Flaminio Scala réunit aussi des *scenari* qui faisaient déjà depuis longtemps les délices du public. La différence qu'il y a entre la complexité des épisodes du *Viluppo* et la simplicité relative des *Corrivaux* n'est pas d'ailleurs un argument négatif pour la probabilité de l'imitation. C'est bien là, au contraire, le caractère général de toute pièce française, qui tire son origine de l'Italie, où l'*imbroglio* débordant dans l'original, est restreint et limité à ce qui en constitue le fond essentiel.

A cette comédie de La Taille, à laquelle on ne saurait nier une certaine valeur esthétique, d'autant plus que le dialogue en est parfois vif et naturel, fait suite, en ordre de temps, *la Reconnue*[1] de Remy Belleau, parue après la mort de son auteur, en 1577.

Belleau, l'auteur du *Dictamen metrificum de bello huguenotico*, était protestant, ce qui paraît aussi à la lecture de sa pièce. Il avait suivi en Italie le duc d'Elbeuf, un des chefs de la maison de Lorraine, et devint ensuite le précepteur de son fils, Charles de Lorraine. Outre le *Dictamen*, il composa plusieurs poésies et une *Maccaronea*, où l'influence de Folengo paraît évidente.

Revenu en France, il se lia d'amitié pour Ronsard, fit partie de *la Pléiade* et nous l'avons déjà vu au nombre de ceux qui jouèrent les pièces de Jodelle. La comédie, dont nous allons nous occuper, dut être composée comme un exercice littéraire auquel son auteur n'attachait aucun prix; en effet ce furent ses amis qui, en fouillant parmi ses papiers, purent la retrouver et c'est probablement quelqu'un d'eux qui compléta et corrigea les dernières scènes[2].

Fut-elle jouée? D'après ce qu'en dit Vauquelin de la Fresnaye dans son *Art poëtique*[3] on pourrait douter que oui; il paraît même que ce fut « Cosimo della Gamba », connu généralement sous le nom francisé de Chateauvieux, « valet du roi », qui se chargea de la présenter au public. Ce comédien célèbre joua, en effet, plusieurs

1. Voy. l'édit. Tournier.

2. La comédie, à ce qu'il paraît, était incomplète. Voy. à ce propos et pour la biographie de notre auteur la belle notice qu'en donne M. Fournier dans *Le théâtre français au XVIe et au XVIIe siècle*, Paris, Sanchez, t. I, p. 62 et suiv.

3. Et cette *Reconnue*
Qui des mains de Belleau naguères est venue,
Et mille autres beaux vers, dont le maître farceur
Chateauvieux a montré quelquefois la douceur.

comédies et tragédies pour l'amusement de Charles IX et de Henri III [1], mais on n'est malheureusement pas assez renseigné sur son répertoire.

Quoi qu'il en soit, *la Reconnue* appartient sûrement au théâtre de la Renaissance, et il y a de quoi s'étonner en voyant M. Chasles la déclarer « une longue farce coupée par monologues », opinion suivie par d'autres critiques [2].

Une analyse détaillée pourra montrer, au juste, de quels éléments elle se compose réellement.

Il s'agit d'une jeune fille (Antoinette), ravie au siège de Poitiers (1562), par un certain capitaine Rodomont et confiée par celui-ci aux bons soins d'un de ses cousins, avocat et vieux (l'Advocat). L'avocat voudrait profiter de l'occasion favorable pour jouir des faveurs de la jeune fille, et comme il est gardé de près par la jalousie de sa femme, il se propose de la donner en mariage à son *clerc* (maistre Jehan), qui pourra bien devenir pour lui une espèce de ce Guillaume de l'*Eugène*, dont il garde quelque peu la physionomie.

Tout irait donc au souhait du vieux libertin, d'autant plus que la jeune fille a bien l'air de ne se douter de rien, mais il faut attendre le consentement du capitaine. Celui-ci, parti depuis longtemps pour la guerre, n'a plus envoyé de ses nouvelles, et l'avocat a recours à un intrigant, qui s'engage à jouer le rôle de faux messager et en annonce la mort à Antoinette.

Sur ces entrefaites, l'*Amoureux*, fils de la *Voisine*, épris lui aussi de la beauté d'Antoinette, invoque le secours de son serviteur Potiron pour empêcher ce mariage, dont il devine l'issue. Potiron répand le bruit que le capitaine n'est pas du tout mort et qu'il va revenir sous peu, et il est prophète sans le savoir, puisque Rodomont paraît terrible et menaçant, juste au moment où l'on s'apprête à s'asseoir au banquet des noces.

La confusion est au comble; le capitaine déclare nettement que la fille est bien à lui et qu'il l'aime depuis longtemps; le clerc et l'avocat ne savent plus de quel bois faire flèche, lorsqu'un nouvel incident change tout à fait la situation.

On annonce le *Gentilhomme de Poictou* venu pour consulter l'avocat sur certaines affaires; il entre, écoute de quoi il est question et finit par reconnaître qu'Antoinette est sa fille et que c'est donc à lui de disposer de sa main.

1. Voy. sur cet acteur Baschet, ouvr. cité, p. 45-47, et Du Verdier, Bibl. franç., éd. Rigolley de Juvigny, t. I, p. 419.

2. M. Lintilhac (t. I, p. 221) la met au nombre des pièces « d'inspiration purement gauloise ».

Le gentilhomme prie la demoiselle de choisir un mari au milieu de tous ces aspirants; son choix tombe sur l'*Amoureux* et le père non seulement donne une dot considérable à la nouvelle épouse, mais il s'engage aussi à rendre tout le monde heureux. Il donne un *bénéfice* au clerc, un emploi lucratif au capitaine et paie généreusement l'honoraire de l'avocat.

On trouve dans cette pièce un mélange d'inspirations puisées aux sources les plus variées. Ce qui se présente tout d'abord, c'est *Casina*[1], la jeune fille née libre, le vieux Stalin, le *villicus* Olympion, et Cléostrate épouvante du mari libertin. Qu'on se rappelle le sujet de la pièce de Plaute.

Un vieillard se prend d'amour pour une jeune orpheline et veut la faire épouser à l'un de ses esclaves, en se réservant le *jus primæ noctis*. Sa femme s'y oppose; enfin Casina est reconnue pour la fille d'un certain Euthynicus et épouse le fils de son maître.

A part la rivalité entre père et fils, et le tour avec lequel l'esclave Chalin, déguisé en femme et en empruntant les traits de la jeune mariée, se moque de notre galant à cheveux gris, on voit que le fond des deux comédies demeure toujours le même. Mais il y a bien plus encore. Les deux vieillards, sous l'influence de l'amour, se redressent, s'habillent à la mode, se parfument et cette coquetterie nouvelle les trahit devant leurs femmes.

Ces femmes, à leur tour, dans les deux pièces, se plaignent de leurs maris avec une voisine, et le monologue de l'avocat dans la *Reconnue*[2], interrompu par l'arrivée de sa femme, est calqué sur celui du vieux Stalin.

STALINO. — Omnibus rebus ego amorem credo et nitoribus nitidis antevenire
Nec potis quidquam commemorari, quod plus salis, plusque leporis hodie
Habeat. Cocos equidem nimis demiror, qui tot utuntur condimentis,
Eos eo condimento uno non utier, omnibus quod praestat.
Nam ubi amor condimentum inerit, quoivis placiturum credo.
Neque salsum, neque suave esse potest quidquam, ubi amor non admiscetur.
Fel quod amarum'st, id mel faciet, hominem ex tristi lepidum et lenem.
Hanc ego de me conjecturam domi facio, magis quam ex auditis
Qui postquam amo Casinam, magis initio munditiis munditiam antideo.
Myropolas omneis solicito; ubicumque est lepidum unguentum ungor.
Ut illi placeam; et placeo ut videor. Sed uxor me excruciat, quia vivit
(*Auspicit uxorem*). Tristem adstare adspicio : blande haec mihi mala res adpellanda'st
(*Eam alloquitur*). Uxor mea, meaque amaenitas, quid tu agis?

L'odorat... point ne me desplaist
Qu'il (l'amour) m'assaille pour m'éprouver.
Connoissant qu'on ne peut trouver

1. *Casina*, A. II, sc. III.
2. *Reconnue*, A. III, sc. I et II.

Viande au monde plus exquise,
Plus delicate et plus requise,
Et qui mieux retienne son miel,
Son goust, sa saumure et son sel,
Qu'amour en son aigreur extrême.
Il fait sa sauce de luy mesme,
Et luy mesme porte son jus,
Son sucre, son sel, son verjus;
C'est une douce confiture.
S'il a quelque chose trop dure
A digérer, il l'adoucist,
Il l'enaigrist, il la farcist
De sucre doux et d'herbes fines : ....
... Dès le temps que je commence
A le mesler en mon breuvage,
Encores que le poil et l'âge
Me bannissent de ce plaisir,
Je me sens toutefois saisir
Le cœur d'une jeune allegresse : ...
Au reste, je suy fort gaillard,
J'ay le parfum, le gand mignard...

Ce qui fâche uniquement notre *avocat*

C'est la jalousie et la colère violente
D'une femme qui me tourmente...
D'une femme qui vit pour moy
Cent fois plus que je ne voudrais.
(A ce moment, sa femme paraît.)
Hà! que je la voy eschauffée!
Encore qu'elle soit mal coiffée,
Si me faut-il la caresser...
Il vaut mieux aller au devant
Pour l'apaiser, s'il est possible...
Eh bien! où voulez-vous aller
Mon miel, ma douceur, ma caresse?

La scène qui s'ensuit, entre le mari et la femme, est analogue dans les deux pièces; il y a même certains vers de Belleau, qui traduisent ceux de Plaute[1].

Cependant les éléments latins ont subi dans cette pièce des changements dus à la superposition de l'influence italienne. La reconnaissance de la jeune fille indiquée à peine à la fin de *Casina* : « Haec Casina hujus reperietur filia esse », se complique

1. Voilà un emprunt fait à Plaute, qu'on peut ajouter aux recherches de M. Reinhardtstöttner, sur les imitateurs de Plaute.

dans la *Reconnue* avec l'enlèvement au siège de Poitiers, qui rappelle de près ce qu'il arrive, pour le théâtre italien, au sac de Rome, de Florence ou d'Empoli (*i*). Un autre élément tiré de ce théâtre, c'est celui de l'intrigant, jouant le rôle de faux messager (*k*), qui vient annoncer la mort d'un absent incommode. En outre l'avocat n'est plus seulement le vieux Stalin; il est devenu un de ces docteurs en droit qui pullulent dans les personnages comiques de la Péninsule (*i*) et le fils lui aussi a été remplacé par l'*amoureux* conventionel de ce théâtre (*m*).

Mais le type auquel on reconnaît surtout l'influence italienne est celui du capitaine (*n*) Rodomont, dont le nom rappelle un héros popularisé par le poème de l'Arioste :

Del quale più orgoglioso
Non ebbe mai tutto il mestier de l'Arme.
(*Orland furieux*, XXVII. 75.)

M. Fournier n'a pas eu tort de faire précéder la pièce de Belleau par le portrait du capitaine. Il est là habillé comme celui du théâtre d'Italie, la moustache hérissée, le chapeau orné d'un grand plumet, la main serrant la garde de l'épée, sur le point de réciter ces vers de la comédie :

J'ay fait trembler, j'ay fait frémir
Cent fois l'ennemy en campagne,
Et en Piémont et en Espagne.

Notre héros, malgré ses entreprises merveilleuses et les royaumes conquis, loge toujours le diable dans sa bourse, de sorte que son laquais Bernard a parfois l'air de se moquer tant soit peu de ses vantardises.

Vous n'estes point heureux en terre,
Allez sur mer, puisque la guerre
Ne vous peut en rien secourir.

Avec quel plaisir le pauvre Bernard hume les parfums de la cuisine de l'Avocat! On voit bien en lui ce représentant du bon sens populaire que la comédie italienne oppose habituellement aux vols de la fantaisie échauffée de son seigneur, cette espèce de Sancho Pança, au ventre rebondi, qui aime la bonne table et hait les fatigues et les dangers[1].

1. A cette famille de valets appartient aussi l'autre serviteur de la pièce, Potiron, ancêtre de Godelet, qui s'écrie comme celui-ci :

Dans la cuisine ou dans la cave
Là-dedans est mon lit d'honneur (II, 3).

Le capitaine Rodomont ne s'impose d'ailleurs pas à tout le monde,

POTIRON. — Et ce bragard, ce maistre sot
Se courrouce et fait là le brave!
MAISTRE JEHAN. — Ny sa colère, ny sa bave,
Parbieu, ne m'espouvante en rien...
Je ne le crains ny mort ny vif...
Son vallet l'a battu cent fois (V, 4).

Et Potiron ajoute, dans la scène suivante :

Parbleu, je meurs si je ne voy
Monsieur avec un pié de nez,
Et ce soldat, ce Piémontez,
Retiré comme un limaçon.

Même la manière avec laquelle il cède devant le gentilhomme du Poitou et accepte l'emploi que celui-ci lui offre, en échange du mariage avec Antoinette, se ressent de ces modèles que je viens d'indiquer.

M. Gaspary, dans son étude sur le théâtre italien, a remarqué fort à propos comme une épreuve du peu de naturel des auteurs de ces pièces, qu'il arrive maintes fois qu'au comble de l'intrigue, un personnage s'écrie tout à coup : « On dirait que c'est une comédie que l'on joue. »

On pourrait faire la même remarque pour notre Belleau, car Potiron (V, 5) s'écrie, lui aussi, à un certain moment de confusion extrême :

C'est bien le mieux encommencé
Pour agencer bien proprement
Le plus vraysemblable argument
De la meilleure comédie
Que je vis oncque en ma vie!

Enfin l'inspiration, à la fois latine et italienne, paraît aussi dans la conclusion de la pièce, un banquet auquel le valet s'excuse de ne pouvoir inviter le public :

Je vous prirois d'entrer ceans
Si la salle estoit assez grande :
Mais à Dieu je me recommande,
Ce sera pour une autre fois.

C'est là, entre autres, la conclusion de cette *Costanza* du Razzi, que Larivey va nous faire connaître. Le français italianisé, les

images ampoulées et étranges, font bien voir que l'auteur appartient aussi, sous ce rapport, à son époque[1], tandis que le caractère d'Antoinette, tracé avec une certaine finesse de touche et un esprit d'observation quelque peu analytique, annonce un véritable progrès et nous fait sortir de l'état primordial du type conventionnel et immuable. La jeune fille « est bonne et a bon bruit ».

La fille est douce et gracieuse,
Elle n'est fière ni fascheuse :
La fille n'est pas un brin sotte;
Je crains qu'elle soit huguenotte
Seulement, car elle est modeste,
En parolles chaste et honneste,
Et toujours sa bouche ou son cœur
Pensent ou parlent du Seigneur[2].

C'est ainsi que *Madame*, la femme de l'avocat, s'exprime sur le compte de l'orpheline, mais ce n'est pas là l'avis de Jeanne, la servante, qui devine sous ces dehors tranquilles, une âme capable de volonté et d'amour.

Ouy, ouy, le simple accoustrement,
L'œil triste et la face baissée;
La coiffure mal agencée,
Couve bien une affection,
Couve bien une passion... (V, 2).

En effet, si la jeune fille a l'air de s'accommoder de tous les partis qui se présentent, c'est qu'elle désire surtout se tirer d'une situation on ne pourrait plus embarrassante.

D'ailleurs, son esprit pratique lui fait entrevoir toujours le côté positif du mariage, dont elle examine le pour et le contre. Elle aime le capitaine, à ce qu'il paraît, et lorsque elle entend la nouvelle de sa mort (IV, 1) se livre au désespoir le plus violent; ce qui ne l'empêche pourtant pas de reconnaître les bonnes qualités de maître Jean et de l'*amoureux*.

Maistre Jean n'est pas mal-adroit,
Il est doux et si a l'adresse

1. Belleau emploie, par exemple, plusieurs mots et expressions, comme les suivantes, fort communes d'ailleurs au français du XVIe siècle : serve (it. serva, p. 68, éd. Tournier); martel (it. martello, martel en teste, p. 85); il faut parler pian pian (it. pian piano, p. 86); désastre (it. disastro, p. 73); sagette (lat. sagitta, it. saetta, orig. savante, p. 74); salette (it. saletta, p. 96); prest (it. presto, p. 86); matter (it. ammattire, p. 73), etc.

2. (It. III, 4.) C'est dans ces vers que l'abbé Goujet et le père Niceron virent une déclaration trop ouverte du protestantisme de Belleau.

En ce qu'il fait, puis la noblesse
Aujourd'huy n'est que pauvreté (V, 1).

Pour ce qui est de l'amoureux, elle ajoute :

Il m'aime et scay qu'il est de race
De gens de bien; puis une place
Ne luy peut manquer chez le roy (1, 3).

Une demoiselle de notre temps, d'une fortune médiocre, choisissant au milieu des aspirants à sa main celui qui peut lui assurer une *position* plus aisée et dont le caractère est le plus doux et le plus maniable ne saurait s'exprimer d'une façon différente. Les considérations de beauté, de jeunesse et de grâce passent pour toutes les deux en seconde ligne, car elles envisagent la vie telle qu'elle est, avec ses luttes, ses douleurs et ses misères et savent que la beauté n'est qu'une fleur passagère.

Cependant, lorsque l'appui d'un père inespéré et une fortune considérable lui permettent d'écouter seulement l'élan de son cœur, notre Antoinette, sans la moindre perplexité, révèle son « amitié secrette », pour celui qui, entre tous, a le plus de beauté et d'amour. Un autre point intéressant de la pièce et qui est bien du temps de l'auteur, c'est celui où l'on expose les intrigues du *Palais*.

Nostre palais est la pentière,
La glus, le rapeau, la filière,
Le ré saillant, le feu, la vois,
Où toute la France une fois
Tous les ans se prend au filet.
C'est là, c'est là que le caquet
Se vend aussi cher comme crème ;
Jamais le fourment ne s'y sème,
Ny l'herbe, et en toutes saisons
On y fauche et fait-on moisson.

Ainsi s'exprime le clerc (I, 5) et, à la fin de la comédie, le gentilhomme renchérit sur cette peinture. Les avocats et les juges ne sont, à son avis, qu'une

vermine,
La seule et présente ruine
Et le mal commun de la France.

La justice n'est favorable qu'à ceux qui savent l'amadouer par des présents ou des protections :

... C'est toy, gentille Faveur
Qui d'un maquereau et hableur,
D'un sot, d'un bouffon, d'un plaisant,
Fais un monsieur le suffisant...
C'est toy qui emportes le pris
Dessus les vertus de ce monde... (V, 3.)

Ne sont-ce pas là des traits qui annoncent que Racine n'est pas loin?

Belleau paraît aussi un bon Français. Il rappelle, non sans émotion :

la main fière
Et le cœur brave de François,
Qui a su repousser l'Anglois
Hors des limites de la France.

Ce qui lui permet aussi d'adresser un compliment au roi Charles IX, dont il rappelle

L'heureuse et vaillante jeunesse
..... et la sagesse
Et l'heur de la royne sa mère (II, 4).

Hélas! pourquoi les guerres civiles doivent-elles déchirer la patrie, mettant

en nostre pauvre France
Et le trouble et la violance! (*Ib.*)

Nous avons examiné assez longuement les beaux côtés de la pièce, qui marquent un véritable progrès sur les productions précédentes. Il faut cependant reconnaître que le style et l'action présentent encore bien des défauts et que le dénouement en est de la dernière faiblesse. Belleau, en effet, si c'est bien lui qui est l'auteur des dernières scènes de cette comédie, suit à peu près la méthode de Grévin et au lieu de nous présenter, dans une scène animée les incidents, de l'arrivée de Rodomont, tombant comme un coup de foudre au milieu de la joie du banquet et le gentilhomme reconnaissant sa fille, a recours à l'expédient d'un récit prolixe et pas du tout intéressant.

C'est à peu près à l'époque où la comédie de Belleau voyait le jour que Pierre Le Loyer, Angevin, composait ses deux pièces comiques, le *Muet insensé* et la *Néphélococugie*[1].

1. *Le Muet insensé*, comédie en cinq actes, en vers de quatre pieds, avec un prologue et un épilogue, en vers de cinq pieds, dédiée par une épître en vers à M. le président d'Angers, Lesserat. Paris, Abel L'Angelier, 1576. — Les œuvres et mélanges poétiques de Pierre Le Loyer, Angevin, ensemble la comédie *Néphélococugie*, non moins docte que facétieuse. Paris, Poupy, 1579 (la date où la pièce est écrite est de 1578).

La première de ces pièces est bien loin de représenter un progrès.

Les personnages répondent la plupart à des noms abstraits : l'*Escolier*, le *Serviteur*, l'*Astrologue*, la *Femme*. Un d'eux *Janin*, est bien connu aux lecteurs de farces; trois seulement portent des noms propres, *sire Loys*, *sire Thomas*, la *Demoiselle Marguerite*. Le lieu de la scène est indiqué par un vers du deuxième acte, « en cette ville de Tholose ».

L'auteur, dans le prologue, se révèle clairement homme appartenant à la nouvelle école. Il trace à grands traits les caractères de la tragédie[1] et soutient la dignité de la comédie :

Et si quelqu'un davanture disoit
Encontre luy, que le Tragique soit
Plus honoré qu'un comique poëte;
Je lui respons, sauf toute chose honneste,
Qu'il n'en est rien, car à la vérité
Ils sont esgaux en toute dignité.

Il cite à l'appui de sa thèse les poètes comiques de la Grèce et de Rome, Aristophane, Epicarme, Ménandre, Plaute et Térence, dont il entend suivre les exemples.

Malgré ces déclarations, la fable sort en partie de la tradition classique. Il s'agit d'un « Escolier né de bonne famille » qui se prend d'amour pour une jeune fille et en est repoussé. Le jeune homme a recours à un astrologue qui lui baille un anneau avec lequel il peut forcer sa belle de le suivre. Mais la mère de celle-ci se présente juste au moment où l'écolier éprouve la puissance merveilleuse de l'anneau et par sa présence détruit le charme.

Le jeune homme se livre au désespoir et invoque de nouveau les secours de la nécromancie. L'astrologue lui offre d'autres moyens non moins efficaces, mais l'écolier se trompe dans leur application et il devient tout à coup :

Muet et fol, sans cognoistre personne.

Heureusement son père entre en scène, persuade l'astrologue de délivrer son fils du charme fatal, prie la jeune fille de con-

1. Il fait allusion aux sujets tragiques des Atrides de Médée et de Phèdre :

La cruauté ou d'un meurtrier Atree,
Ou le dédain et jaloux marrisson
D'une Colchide à l'endroit de Jason,
Ou les desseins d'une Phèdre dépite
Pour se venger des refus d'Hippolyte.

sentir au mariage et tout se finit à la grande satisfaction de tout le monde. Le Negromant est un personnage bien connu à la comédie italienne et c'est là certainement que celui de Loyer a appris son art, car il cite *Cardano* et il étale son érudition classique, remontant à Platon, à Moïse et aux philosophes de l'Inde (III, 2). On s'aperçoit surtout de cette influence étrangère dans la longue énumération qu'il fait des diables, subdivisés par lui en plusieurs classes: visibles, invisibles, souterrains, aériens, etc. (IV, 2).

C'est de la même manière que Grazzini, dans sa *Spiritata* (1560), fait parler Albizo, un négromant intrigant (A. III, 3).

Gli spiriti sono di più varie e diverse spezie; come ignei, aerei, acquatici, terrei, aurei, argentei, folletti e forasiepi, amabili, dilettevoli, sociali... questi son quelli solamente della luce; restano gli spiriti delle tenebre, che sono demoni, diavoli, orchi, streghe, tregende...

Mais le négromant français est pris au sérieux; il invoque le roi des ténèbres, qui paraît, sans proférer un seul mot (IV, 3), et il a recours à des moyens vraiment merveilleux, que l'écolier tourne à son dommage, se trompant dans leurs applications.

Dans le *Cavadenti* da Scala, pièce imprimée postérieurement, mais qui pourrait à son tour remonter à une source plus ancienne, nous trouvons quelque chose qui rappelle cette intrigue.

Une sorcière donne à une fille des *confetti*. Pedrolin se trompe lui aussi, mange ceux qu'il ne devrait pas goûter, devient fou et c'est à la sorcière de lui rendre la raison qu'il vient de perdre.

D'ailleurs le diable est un personnage bien commun au moyen âge; il paraît dans les branches les plus variées de la littérature et les ressemblances, que nous pouvons déterminer, sont à la fois trop vagues et trop nombreuses, pour qu'on puisse en connaître l'inspiration directe. Peut-être celle-ci se compose-t-elle d'éléments différents, anciens et modernes, et la nouvelle, elle aussi, a contribué à sa formation.

On pourrait retrouver un souvenir de *Phoedromus* du *Curculio* (1, 2) et de plusieurs pièces italiennes, dans les vers que l'écolier chante, devant la porte de sa cruelle maîtresse.

La porte s'ouvre, mais la belle ne se laisse pas vaincre aux charmes de ses chansons. Le monologue suivant de l'écolier peut donner une idée du style de l'auteur.

O desespoir! ô creve cœur!
O cruauté! ô grand' rigueur!

Cruelle, fiere, rigoureuse,
Revesche, inhumaine, outrageuse,
Que t'ay-je fait pour m'estre ainsi
Impiteuse et sans nul merci ?
Suis-je indigne de ton service ?
Suis-je feint et plein de malice ?
Suis-je aucunement entaché
De quelque signalé péché ?
Hélas! que feray-je à ceste heure?
Il est bien saison que je pleure,
Et puis que j'ay perdu l'espoir
De te ployer et de t'avoir
Que Dieu n'envoye-t-il grand'erre
Mon corps mille piés dessus terre ?
Je veux mourir et si ne peux,
Je le peux et si ne le veux,
Et en ce discord de moy mesme
Je ne veux rien que la mort blesme (II, 5).

Janin, qui devrait être le *plaisant* de la comédie, a l'esprit lourd et ses saillies ne sont rien moins que spirituelles. En entendant que son maître se plaint de l'amour qui le brûle :

Il faut donc — s'écrie-t-il — que je me recule
Loin de vous, de peur d'estre aussi
Embraisé.

Ailleurs le langage est très licencieux et Janin, en voyant Marguerite, ne trouve d'autre moyen, pour se captiver sa bienveillance, que de lui adresser ce compliment fort singulier :

Heureux qui sera son espoux
Emplissant de laict sa mammelle.

Tout est donc faible dans cette pièce, action, personnages et style.

La *Néphélococugie* représente un degré plus élevé de la pièce précédente et relève la culture solide de notre Loyer[1].

Le sujet est tiré des *Oiseaux* d'Aristophane et l'imitation ne manque pas de valeur, surtout si l'on considère que l'auteur français a bien voulu se donner la peine de suivre l'original grec, dans la variété des rythmes, dans les chœurs et dans la *Parabase*. Mais le procédé est toujours le même que nous avons constaté chez de Baïf, c'est-à-dire celui de moderniser autant que possible.

1. Voy. là-dessus l'excellente analyse donnée par M. E. Egger dans son *Hellénisme en France*, Paris, Didier, 1869 (t. II, ch. I, p. 12, etc.).

Le Loyer, ça va sans dire, n'a pu changer ce qui formait le tissu fondamental du texte. Les dieux de la mythologie hellénique, savoir Neptune, Mercure, Iris et avec eux Prométhée, ne sauraient être supprimés sans supprimer la pièce grecque elle-même, mais les personnages humains ont modifié leur physionomie primitive et quelques-uns, bien français, ont remplacé tout à fait ceux du modèle.

La *Nephélococugie*, dans l'édition que j'ai sous les yeux, est précédée par un sonnet « au sieur de la Brosse » et par une préface adressée « au docte et benévole lecteur », où Le Loyer déclare qu'il a composé cette pièce lorsqu'il était jeune, « le jeu de ma jeunesse », ce qui reculerait la date de la comédie [1]. Il s'excuse pourtant si le lecteur trouvera « quelques petites gentillesses lascives meslées avecque choses sérieuses et doctes » et il déclare qu'il a bien voulu suivre le modèle grec « en accommodant en particulier, sur une sorte d'oiseaux ce qu'il (Aristophane) a fait en général sur tout », en ajoutant qu'il n'a pas divisé la pièce en actes et en scènes : « J'ay en cecy suyvi Aristophane qui n'en fait point, mais au lieu il y a des chœurs, des Parabases, des Epirrhemes et des Pauses, qu'appelle Aristophane κομμάτα, par lesquelles sont distinctz et divisez les actes et scènes ».

Cette préface est suivie par un autre « advertissement » au lecteur sur le *système* de la pièce, par un sonnet à son livre et par l'argument exposé dans l'acrostiche suivant :

Laissent deux hommes vieux le lieu de leur naissance
Et cherchent des cocus la belle demeurance,
Sont recueilliz par eux, et leur vont à parler,
Comme ilz iront bastir une ville dans l'air,
Où ilz feront subiectz les dieux avecques l'homme;
Chacun se met en œuvre, et l'œuvre se consomme,
Vient l'homme le premier, et les dieux my-vaincus
Le rendent en après les vassaux des cocus.

Deux vieillards, comme dans la pièce grecque, aux noms pourtant bien français, Genin et Cornard; remplaçant ceux de Pistetère et d'Evelpide du texte, frères jumeaux, nés, non plus à Athènes, mais à Toulouse, quittent leur pays pour se rendre à la ville « où les cocus habitent », dont le roi est de leurs compatriotes et s'appelle Jean Cocu de Paris. Ce roi, qui n'est que la reproduction du personnage de Thérée, devenu roi des oiseaux,

1. Pierre Le Loyer naquit en 1550, deux ans avant le triomphe dramatique de Jodelle.

... n'est oyseau ny homme tout ensemble
Et toutesfois l'un et l'autre il ressemble.

Les deux voyageurs, tout en marchant, font une critique très acérée de la vertu des femmes, et l'auteur français donne libre essor à sa verve satirique, en s'éloignant d'Aristophane.

Jean Cocu reçoit les deux pèlerins, en bon camarade, et comme il se trouve très embarrassé pour savoir s'il doit ou non suivre les ordres de Jupiter, qui vient de lui imposer un hommage à sa toute-puissance, il les prie d'exposer leur avis là-dessus. Les voyageurs l'encouragent à la résistance en lui proposant, en même temps,

De bastir une ville bien close
Et bien garnie autour de toutes partz
De boulevertz, de tours et de rempartz ;

et comme les dieux

Vivent d'odeurs qui montent des autelz,

il pourra les contraindre à rendre les armes, en interceptant les parfums que les mortels leur envoient.

Alors, toujours d'après Aristophane, le roi appelle ses sujets, c'est-à-dire les cocus devenus des oiseaux, dont le poète classe les variétés en suivant sa libre fantaisie.

Cocus de toutes sortes,
Gras, amaigris, gresles, carrez et ronds,
Grands et petitz, trappes, menus et longs,
Noirs, pers, tannez, cendrez, rouges et garres,
Jaunes, blancs, roux, marquetez et bizarres.

De même, sans faire aucun emprunt à l'auteur grec, notre Loyer trace la généalogie des cocus, qu'il fait descendre « d'un cocu printannier » :

Noble cocu, dont la race féconde
Peuple auiourd'huy la plus grand'part du monde.

Dans le reste, les deux pièces courent parallèlement, si l'on en excepte les points suivants.

Tout d'abord la description que Génin fait des poètes, où il y a quelque chose, qui est bien à l'auteur français :

Ces foulz, icy n'ignorent jamais rien,
Feust-ce du mal et feust-ce aussi du bien,

Et quand leur rage une fois les possede,
De les brider il n'y a point remede.

Ensuite, les personnages grecs parlent, chez Loyer, un langage bien différent de celui de l'original, un langage bien français pour le sexe et pour la forme, ou sont remplacés par de nouvelles personnifications.

L'astrologue demande, par exemple, pour cadeaux :

Un chapeau neuf, avecqu'un neuf pourpoint,
Un manteau neuf, une cazaque neuve,
Des souliers neufs et des chausses.

Il est suivi par un nouveau personnage, que nous avons déjà vu au nombre de ceux du théâtre italien, l'Alchimiste remplaçant Méton et venu chez les cocus

Pour leur monster comme sans grand'despense,
D'or et d'argent ils auront abondance.

Ce qui permet à l'auteur de combattre vivement cette engeance de filous et de fous.

L'histoire des cocus, exposée par la Caille, est entièrement du cru de notre poète, et le parricide, le sycophante et d'autres types trop au dehors des mœurs du siècle, se transforment dans le *soldard*, l'*enfant de la matte* et le *chicanoux*.

Le premier se présente comme des plus lestes de France,

Un bon torseur de routtes, et aux champs
Sçachant fort bien rançonner les marchantz.

L'*enfant de la matte* expose, lui aussi, ses exploits :

Je suis du rang des hommes sans moyen
Qui n'ont un sol de rente en tout leur bien
Et toutesfois qu'aux villes on void estre
Ceux qui se font plus braves apparoistre.

Il n'est pas un voleur ordinaire, comme M. Egger paraît le croire, mais il personnifie plutôt les variétés infinies des intrigants qui vivent dans une ville aux dépens des honnêtes gens : tricheurs, escrocs, spadassins et voleurs même.

Le *chicanoux* se nourrit

de libelles, d'exploictz
Et d'escritoire armé en tout endroictz,

et il est devenu, chez Loyer, comme chez Rabelais, un person-

nage bien vivant, bien de l'époque, ancêtre de ceux que Racine peindra ensuite de main de maître.

L'antistrophe suivante, qui précède l'arrivée des dieux et où l'on tourne en ridicule les modes de l'époque, se ressent aussi de l'esprit satirique du XVIe siècle :

Deçà des dames plus fines,
Pour leur grossesse cacher,
On voit la rue empêcher
Portant des larges vasquines :
Là marchent à grave pas
Renforcées par les bas
Celles qui deux culs supportent
Souz des robbes qu'elles portent,
Desquelz l'un de chair, la nuict
Leur sert à prendre deduict,
L'autre de laine et de bourre
Autour leurs fesses embourre.

Que le lecteur me pardonne d'avoir rapporté ce morceau dans toute sa crudité; c'est là le seul moyen de lui donner une idée, non seulement de la modernité de la pièce, mais aussi de la licence du langage de notre écrivain. On peut bien dire, que même sous ce rapport, Aristophane a retrouvé en Loyer un interprète fort fidèle. Çà et là le traducteur supprime certains passages d'un sens douteux ou trop éloigné de son temps, mais ce ne sont jamais les endroits libres, ou ceux qui peuvent lui fournir un sujet de satyre.

Aussi voyons-nous que le roi Triballe est laissé de côté de même que la plupart des allusions au gouvernement d'Athènes; en revanche Le Loyer expose et développe des maximes et des proverbes d'une sagesse pratique, qui sont bien de son cru.

Celui qui est le monarque et le prince
D'un peuple grand, d'une grande province,
A faire tout ne peult pas avanger,
Il va s'aydant, pour mieux se soulager,
De ceux qui sont idoines et capables
De commander en charges honorables.

Et ailleurs :

... les larrons s'entredonnent support,
Ont mesme cœur, sont en un mesme accord
Et de là vient le proverbe notoire,
Qu'il n'est accord que de larrons en foire.

Et plus loin, en donnant des règles d'état :

J'accorde bien que la paix se doibt faire
Et qu'elle semble estre fort nécessaire,
Si toutesfois l'ennemi outrageux
Demande trop de poinctz avantageux
Il convient mieux avanturer sa vie
Que pour la paix encourir infamie.

L'imitation de la comédie grecque se borna au *Plutus* et aux *Oiseaux*, et si elle contribua, avec l'étude du théâtre latin, à frayer une nouvelle route, on aurait tort d'en exagérer l'influence.

La *Lucelle* de Louis le Jars, qui suit à la date de 1576, est une pièce d'un caractère douteux, de sorte que selon le point de vue des critiques, elle est tantôt classée, comme chez les frères Parfaict, dans les comédies, tantôt dans les genres mêlés et parfois encore dans les tragédies. C'est, sous ce dernier aspect, que M. Faguet l'a comprise dans son *Essai sur la tragédie* [1].

Bien que la pièce de Louis le Jars porte le titre de tragi-comédie et qu'elle diffère de la comédie proprement dite pour la condition élevée de quelqu'un de ses personnages, on doit reconnaître qu'elle se compose de ces éléments comiques, qui constituent le fond de la comédie italienne. C'est surtout à ce titre nouveau d'*imitation de la comédie italienne*, que j'en entreprends l'examen donné d'ailleurs par tous ceux qui ont étudié le théâtre comique français du XVIe siècle.

Cette pièce, de même que les *Corrivaux*, est écrite en prose, et le Jars avant Larivey soutient la prééminence de cette forme sur la poésie, car il s'agit dans la comédie « de représenter les actions humaines au plus près du naturel ».

C'est dans sa préface adressée à M. Annibal de Saint-Mesmyn que notre auteur développe cette théorie, en se fondant surtout sur l'exemple donné par les Italiens.

1. Dans l'édition *princeps* Lucelle porte le titre de *tragi-comédie* en prose française. Je suis la réimpression de Raphaël du Petit Val (Rouen, 1600), où le nom de l'auteur est indiqué seulement par les lettres initiales (L. I.). On sait qu'en 1604 un certain du Hamel mit en vers la Lucelle, sous le nom de *tragédie*.

Lucelle, tragédie en cinq actes, en vers, Rouen, Raphaël de Petitval, 1607. Ici encore le nom de l'auteur n'est exprimé que par les initiales (S. D. H.). Voy. le cat. de la bibl. dram., Soleinne, n° 844.

M. Faguet, dans son *Essai sur la tragédie française* (Paris, Hachette, 1883, p. 373), remarque fort à propos que cette tragi-comédie est ce qu'on appelle de nos jours une comédie; et il ajoute qu'elle se compose de plusieurs éléments, étant moitié tragédie bourgeoise, moitié tragédie romanesque.

M. Chasles comprend *Lucelle* dans son tableau de la comédie au XVIe siècle et les autres qui s'en sont occupés la considèrent tantôt comme une pièce comique, tantôt comme une espèce de tragédie.

« Parce que negotiant les uns avec les autres, l'on n'a pas accoustumé de parler en ritme, encor moins les valets, chambrieres, et autres leurs semblables... » Il ajoute que « la difficulté du vers contraint quelquefois de telle façon ceux qui n'ont la poésie de nature et leur oste si bien la liberté du langage et propriété d'aucunes phrases, qu'ils sont contrains se retrancher en plusieurs bons discours, propres à expliquer l'effet et les sens de ce qu'ils ont envie d'exprimer ». Il rappelle à ce propos que l'exemple en a été donné par « des anciens latins et modernes Italiens », et il ne fait, comme l'on voit, qu'en répéter les théories.

Dans les vers qui précèdent la pièce, composés à la louange de l'auteur en français et en latin, on dit qu'il a laissé « le vieil chemin de la françoise scène » et qu'il triomphe « du stil ausonien ». Ce sont là les deux préoccupations constantes des auteurs dramatiques de cette époque : s'éloigner du théâtre du moyen âge et l'emporter sur les écrivains comiques d'Italie.

Le sujet de la pièce est expliqué dans l'*argument*, de la manière suivante :

« Au premier et second il se traite un mariage d'entre le Baron de Saint-Amour et Lucelle qu'il refuse, avec une dispute s'il faut aimer ou non : l'origine et définition d'amour et comme il en faut user; chacun en ces deux actes est joyeux et content.

Au troisième, Lucelle devient très amoureuse d'Ascagne, facteur de son père, qui estoit banquier. Et après plusieurs discours d'amourettes passez entre eux deux, enfin l'espouse secrettement : dequoy le Baron de Saint-Amour adverti, entre en telle furie qu'il se délibère incontinent de tuer Ascagne.

Au quatrième ce mariage est à plein découvert par le père de Lucelle pour avoir trouvé, sans y penser, sa fille qu'il avoit en si bonne opinion couchée avec iceluy Ascagne : qui rend le tout si furieux et tragic, que les uns sont tenus pour morts, ceux-cy se veulent tuer, aucuns appellent la mort, les autres s'en veulent fuir : et n'y a en cet acte personne des personnages qui ne soit très affligé et passionné avec les regrets et complaintes de chacun d'eux : mesme le forcenement et furie de Lucelle, qui entre en désespoir pour avoir veu mort Ascagne tant favori.

Au cinquième et dernier, Lucelle et Ascagne réputez pour morts, reviennent inespérément en convalescence : il est recognu fils d'un prince Palatin de Pologne. On découvre la cause injuste de son exil : chacun se recognoist avec toute joye et contentement. Et

sur la fin le mariage, commencé par Lucelle avec Ascagne, se parachève[1]. »

A cet argument général il faut ajouter d'autres détails.

Ce n'est pas seulement au troisième acte que Lucelle révèle sa passion pour Ascagne. Elle la confie à Marguerite dès la cinquième scène du premier, de sorte que le refus qu'elle oppose à la demande du Baron, sous prétexte qu'elle veut rester fille pour soigner la vieillesse de son père, est causé précisément par cet amour. Que l'on ajoute qu'Ascagne, qui donne à sa jeune maîtresse des leçons de luth, n'oserait pas lui ouvrir l'état de son âme, si celle-ci ne faisait les premières avances, en lui déclarant fort clairement qu'elle veut bien être à lui.

Au quatrième acte Ascagne se rend, à la faveur de la nuit, chez Lucelle. Philipin s'en aperçoit et en criant : *arma, virumque cano*, fait courir au bruit le sieur Carpony.

Celui-ci, aveuglé par la colère, arrête la mort des deux amoureux, mais comme il veut éviter tout scandale, aussi ordonne-t-il à son domestique d'aller quérir, chez Claude *apotiquaire*, « deux onces de sublimé ou de *marmatica* ». Philipin va et revient à l'instant, alors le banquier, un pistolet à la main, oblige le malheureux Ascanio de boire une partie du breuvage fatal; ensuite, ayant mis Lucelle à la présence du corps inanimé du jeune homme, la force, à son tour, de vider le reste de la tasse.

Au début du dernier acte paraît le Courrier de Pologne. Il trouve le Baron toujours en train de se plaindre de son amour méprisé; il lui demande des nouvelles d'Ascagne, et l'autre, pour toute réponse, ne lui montre qu'un cadavre. Le messager s'écrie que celui que l'on a tué est un prince de la maison de Pologne; que le roi son père va en tirer une vengeance terrible, et le Baron, qui, d'après le récit de l'étranger, s'aperçoit tout à coup qu'il tient, lui aussi, à la famille de ce prince, prend part au deuil commun et

1. Voici les « interlocuteurs de la tragi-comédie » :

Le Baron de St-Amour, amoureux et non aimé.
Le sieur de Bel-Acueil, son intime amy.
Bonaventure, homme de chambre du Baron.
Le sieur Carpony, banquier.
Lucelle, sa fille, amoureuse.
Marguerite, sœur de lait et compagne de Lucelle.
Philipin l'altéré, valet de Carponi.
Ascagne, aimé de Lucelle.
Le capitaine Baustruld, courrier de Pologne.
Le sire Claude.

On voit du contexte (p. 13) que la scène se passe à Lyon et le nom italien donné au banquier (Carpony et Carponi) n'est pas dû au hasard, car c'est bien là l'époque où en France, et à Lyon surtout, les banquiers étaient, la plupart, des Italiens.

maudit la cruauté de Carpony. Celui-ci médite de se soustraire par la fuite au châtiment qui l'attend, lorsque, tout à coup, paraît sur la scène le pharmacien annonçant que son garçon s'est trompé et qu'il a donné une décoction de mandragore au lieu de la *marmatica*.

Ce qui s'ensuit n'est donc qu'une espèce de résurrection à l'aide d'énergiques remèdes : Lucelle délire mais enfin reconnaît son cher Ascanio bien vivant, pour sa part, et le mariage qui s'ensuit rend tout le monde heureux, y compris le Baron et le Banquier.

La première partie de la pièce renferme donc une aventure terrible, mais le dénouement en est tout à fait heureux et, grâce à Philipin, tourne au plaisant, ce qui rentre parfaitement dans les règles de la tragi-comédie et de la comédie même.

Tous les éléments de cette pièce se rencontrent à foison dans la comédie italienne. En effet, le déguisement en serviteur d'un jeune homme de bonne condition, son amour pour la fille de son maître, la cruauté de celui-ci, lorsqu'il découvre l'intrigue, la vengeance terrible qu'il veut en tirer et la reconnaissance heureuse qui sauve le jeune couple et rend tout le monde satisfait, voilà des points saillants, qui nous sont bien connus.

Dans l'*Ortensia* et l'*Alessandro* du Piccolomini, de même que dans le *Polifilo*, les *Parentadi* du Lasca, la *Cameriera* du Secchi, la *Cecca* du Razzi, les *Contenti* du Parabosco, c'est toujours cette même situation qui se répète, modifiée par d'autres incidents. L'*Amor costante* de Piccolomini renferme aussi l'épisode du poison et les deux pièces ont un air de famille, qui me fait admettre une imitation directe.

Dans cette comédie, on voit un jeune homme qui, s'étant épris des charmes d'une jeune fille tenant à une bonne famille, pénètre et s'établit chez elle, en qualité de serviteur. Le père de celle-ci surprend les deux amoureux dans les bras l'un de l'autre et veut en tirer une vengeance cruelle. Il envoie, à cet effet, un de ses domestiques chercher du poison et il force les deux jeunes gens de l'avaler.

Tout à coup voilà paraître un personnage illustre, l'Espagnol Gonsalvo, qui reconnaît dans le feint domestique son propre fils. Le père de la fille, épouvanté et repenti, se livre au désespoir, parce qu'il croit les amoureux bien morts, mais Messer Guicciardi, médecin, se présente à la fin sur la scène et il déclare que ce qu'il a donné au valet de ce père n'est pas du tout un poison, mais seulement un narcotique. Un mariage tourne en joie la douleur de tout le monde. On voit que cette pièce de Piccolomini pourrait porter

le nom de tragi-comédie, d'autant plus que ses personnages principaux appartiennent au rang le plus élevé de l'échelle sociale.

Ce qui donne aussi un caractère fort italien à la pièce française c'est le portrait d'un capitaine fait par Philippin (III, 5).

« Un iour estant sur la mer (ce capitaine) rencontra des pirates, écumeurs de mer, et donnant seulement un coup d'épée sur leur galère, il fend l'homme, le mast, le vaisseau, l'eau, la terre et coupe un morceau du nez à Neptune, qui demanda soudain quel foudroyant orage avoit passé là ; et quand il sçeut que c'estoit le capitaine Taillefer, incontinent fit serrer la porte de peur d'avoir pis[1]. »

Un écho des disputes sur l'amour des néo-platoniciens, école qui eut en Italie une floraison splendide et fort bien connue en France à cette époque[2], anime évidemment les dialogues du Baron avec Bel-Acueil et Lucelle.

Le Baron fait, dès le commencement de la pièce, un long récit des beautés de la jeune fille; « les sourcils, la fossette, le col longuet, charnu, rond et plus blanc que l'alabastre », rien n'est oublié, par lui, dans cette description de la beauté féminine, fort à la mode dans la Péninsule et puisque Bel-Acueil se moque de sa passion, il répond en exposant l'*origine divine de l'amour* selon Platon. Bel-Acueil répartit en disant que l'amour est la source d'une foule de malheurs, « il nous prive de liberté, dévoye l'esprit, débilite les forces corporelles », et cite les grands personnages comme Alexandre et Amyan, évêque d'Alexandrie, qui n'ont pas voulu en supporter le joug.

La dispute est longue et embrasse un vrai traité de la matière « comme il faut user de l'amour », « des victimes de l'amour », si l'amour est bon ou mauvais, etc., de sorte qu'il paraît avoir sous les yeux comme un abrégé des débats entre Perottin et Gismonde, dans les *Asolani* du Bembo.

1. Dans le *Pellegrino* de Parabosco, un amant empoisonne sa belle infidèle, mais le pharmacien accourt, dans la dernière scène, annoncer qu'il a donné un narcotique. Un échange semblable arrive dans la *Prigion d'Amore*, et dans une pièce de De la Porta, le *Moro*. Voyez aussi la *Finta Pazza* du Scala.

2. Les *Asolani* du Bembo furent traduits en français en 1545 (Vascosan et Corroset, Paris) et ensuite par Jean Martin. On sait d'ailleurs que Pasquier prit cet ouvrage pour modèle de son *Monophile*.

Voyez aussi :

L.-B. Alberti, *L'Hécatomphile traduit de vulgaire italien*, etc., Paris, Gailliot du Pré, 1534; — *La Deiphire*, etc., par Guillaume Corroset, Paris, 1547; — Leonico (Nicolò Tomeo), *Le Pourquoi d'amour auquel sont contenuz plusieurs questions, demandes*, etc., Lyon, Roi-Pesnot, 1537; — Sperone Speroni, *La cure familière, la dignité des femmes, dialogues*, etc., traduction par Gruget, Paris, 1548; — Marfilio Ficino, *Les commentaires sur le banquet d'amour de Platon faict françois par Simon Sylvius dit de la Haye*, Poitiers, 1546; — Mario Equicola, *De la nature d'amour*, trad. par Gabriel Chappuis, Paris, 1584, etc.

Tout cela n'est pas fait pour donner du mouvement à l'action, de l'intérêt au dialogue, mais ce qui est bien plus déplacé c'est le style ampoulé, rempli de ces images baroques et ridicules, que nous venons de constater, dans une mesure limitée chez ses devanciers.

Pour en donner des exemples, je n'ai que l'embarras du choix.

Lucelle refuse l'amour du Baron (III, 1). Celui-ci, au comble du désespoir, s'écrie : « Venez, venez, Parques horribles, hastez-vous de trancher le filet de mes jours. Amour, hélas! que ta nature est estrange, qui ne te pais que de peine et soucy : et plus tu dévores les tiens et moins tu te saoules. La gourmande sangue enfin tombe de la playe se tuant de sa propre nourriture. Mais toi, gourmand, dévorant à grands morceaux les cœurs de tes misérables sujets sans les consommer, tu ne te saoules non plus que l'aigle, qui ronge le foyer de ce misérable damné. »

Et ce n'est pas seulement le Baron qui emploie ce style enflé d'images; tous les personnages de la pièce, qui plus, qui moins, se ressentent de ce défaut, et le Banquier, dont la profession demande un esprit positif et un langage exact, se livre à des vols lyriques vraiment étonnants, de sorte que, devant dire qu'il est âgé de soixante-quinze ans, il s'exprime de la sorte : « Déjà soixante-quinze fois le flambeau porte-jour a du grand Zodiaque recommencé sa course » (III, 2).

Ascagne, avant de boire le poison, fait un long discours, en véritable philosophe, sur le mépris de la vie humaine, de sorte que le commis du banquier a bien l'air de Socrate buvant la ciguë, et Lucelle ne manque pas d'en suivre l'exemple.

Seulement *Philippin* est toujours enjoué et spirituel et son style est parfaitement à la portée de tout le monde; mais, en revanche, s'il évite l'enflure et la métaphore, il tombe dans une vulgarité on ne pourrait plus plate et obscène. C'est là toujours le contraste entre les maîtres et les valets, les classes élevées et le peuple, que la comédie se plaît à nous présenter.

Gerard de Vivre s'inspira lui aussi à la nouvelle école, en composant sa *Fidélité nuptiale*; ses deux autres pièces, les *Amours de Theseus et de Dianira* et le *Patriarche Abraham et Agar* ne rentrent point dans notre cadre, bien que la première aboutisse à une reconnaissance. Ce qui distingue surtout notre Gerard de Vivre c'est le but moral qu'il se proposa et qui lui était imposé, jusqu'à un certain point, par sa charge de « maistre d'école à Colongne ».

Il est convaincu, comme il le dit dans sa préface, que la comédie

peut jouer un rôle très important, dans l'instruction des jeunes gens, car elle apprend à écrire, à parler et à savoir se régler dans la vie. Il a composé pourtant ses comédies, dans ce but, et pour ses élèves et il conseille à ses collègues de suivre son exemple, car la vie n'est, au bout des comptes, comme il assure, qu'une comédie.

La *Fidélité nuptiale*[1] est en prose, divisée en 5 actes et en plusieurs scènes, avec un prologue.

Les noms de ses personnages révèlent l'inspiration classique, excepté le dernier, qui est plutôt italien.

DEMIPHO, vieillard, accoustré d'accoustrements longs et noirs.
ACHANTIO, serviteur, accoustré en deuil.
PAMPHILIPPE, jeune homme marié.
PALESTRA, sa femme.
LYDIA, servante, sa chambrière accoustrée en deuil.
PARDELISCA, autre servante.
CHARES, jeune gentil homme avecque la cappe et l'espée.
MILPHIO, son serviteur accoustré de blanc et bleu.
TRANIO, le page accoustré de rouge et jaune.
ASCANIO, le garçon de Chares.

Ce qu'il y a de bien singulier, c'est que l'auteur introduit des signes de son invention pour indiquer à ses jeunes auteurs les tons de voix, les mouvements de la passion, « le pourmenement par tout le théâtre », méthode qui sera appliquée, jusqu'à un certain point, par nos contemporains.

Cette comédie, dit l'auteur, n'a pas seulement le but d'amuser, « vous y verrez, ajoute-t-il, des changements de fortune, deuil et liesse, joye et tristesse ».

En effet, les aventures de la belle Palestra sortent des sujets vulgaires que nous venons de voir, et l'auteur s'y propose, non seulement de réjouir son public, mais de le faire aussi réfléchir et de l'émouvoir. Ce qui distingue cette pièce d'une tragi-comédie, c'est que l'élément comique y a sans doute le dessus, et que l'action ne tourne jamais à la tragédie.

Palestra, fille de Damipho, a épousé Pamphilippe. Mais celui-ci « s'estant mis en deffence contre l'ennemy, qui n'agueres s'estoit emparé de notre ville, a esté, sinon tué, tout au moins prins ou blecé à la mort ». En effet, tout le monde en pleure la perte et le jeune Chares conçoit le projet de consoler la veuve en la demandant en mariage. Palestra, absorbée dans sa douleur, oppose un refus absolu à l'offre de Chares, bien que son père lui conseille de se remarier. Le jeune homme se livre au désespoir; il aime

1. *La fidélité nuptiale*, Anvers, Henri Heindrik, 1577; je suis l'éd. de l'année suivante (Paris, Bonfons, 1578). *Les amours de Theseus et de Dianira* appartiennent plutôt à ce genre bâtard qu'on appelle Tragi-comédie. Voy. l'éd., Paris, Bonfons, 1577.

à la folie la jolie veuve, met en jeu tous les moyens possibles pour l'emporter sur sa rigueur et la nuit se rend sous ses fenêtres pour y chanter la chanson suivante (II, 1) :

Toutes les nuicts que sans vous je me couche
Pensant à vous ne fais que sommeiller,
Et en resvant jusques au réveiller
Incessamment vous quiers parmy la couche,
Et bien souvent en lieu de vostre bouche
En souspirant je baise l'oreiller.

Il continue, en rappelant, sans trop d'à-propos la vertu de Suzanne

... sollicitée
Par deux vieillars convoitans sa beauté.

Mais l'effet qui en sort n'est guère aimable, car la fenêtre s'ouvre tout à coup et Pardelisca, servante de Palestra, verse sur le malheureux poète un pot, on ne sait, mais on devine de quoi.

Chares se plaint de ce mauvais accueil, mais ce qui le fâche surtout, en bon ménager, c'est qu'on lui a gâté son *luc*.

Cependant, il ne se perd pas de courage et revient à l'assaut avec une troisième chanson, que la servante se plaît à écouter :

Bon jour mon cœur, bon jour ma douce vie,
Bon jour mon œil, bon jour ma chère amye :
Hé ! bon jour ma toute belle,
Ma mignardise, bonjour,
Mes délices, mon amour,
Mon doux printemps, ma douce colombelle,
Mon passereau, ma gente tourterelle,
Bon jour, ma douce rebelle.

Malgré son bon jour passionné, Palestra ne paraît point, et c'est toujours avec le même résultat que le jeune homme débite deux autres chansons.

Le troisième acte n'est qu'une longue parodie du précédent, qui n'était pas trop sérieux lui-même.

Le valet Ascanio « accoustré en badin, ayant un luc en sa main » dont les cordes sont brisées, chante au coin des rues l'amour qui l'enflamme. Comme il n'a pas une passion arrêtée, aussi fait-il sa sérénade au hasard, sous la première fenêtre, qui attire son attention; mais il n'a plus de chance que son maître. Un inconnu « accoustré légèrement, ayant un masque devant la face » se moque de lui en se cachant et « en le boutant par derrière

avecques les genouils ». Le valet cherche en vain celui qui le dérange et, ne le voyant pas, fait des signes d'étonnement et de peur, ce qui ne lui empêche point de chanter quatre couplets, interrompus par une noyade, tout à fait égale à celle qui a gâté le luth de Chares. Les poésies, comme celles de son maître, ne sont évidemment que des chansons populaires, qui n'ont qu'un rapport très éloigné avec les conditions et le caractère des deux jeunes hommes.

On peut dire que le deuxième et le troisième acte ne sont qu'un prétexte, pour que le bon maître d'école puisse à la fois amuser le public et essayer les talents musicaux de ses élèves.

Au quatrième acte on rapporte à Chares que la maison de son amour est en fête. Il espère que ce soit pour solenniser ses fiançailles, d'autant plus que le délai d'un jour, que la veuve a demandé pour une réponse définitive, est sur le point d'expirer. Mais il éprouve bientôt une cruelle déception; au dernier acte, Palestra peut serrer entre ses bras Pamphilippe, qui revient de la guerre, enchanté de la fidélité de sa femme.

Le sujet est donc très moral et Palestra peut se comparer au type classique de Pénélope; cependant, dans les détails et surtout dans les discours du valet, il y a plusieurs traits qui ne sont rien moins que moraux ou au moins qui blessent ce que nous appelons la décence du langage. On ne pourrait certainement de nos jours débiter une pièce semblable, je ne dis pas dans un collège de jeunes gens, mais pas même devant un auditoire choisi, sans retrancher beaucoup de morceaux, où la description de l'amour physique paraît sans aucun voile. Les voyez-vous ces collégiens, parlant devant leurs parents et leurs maîtres, des belles qu'ils cherchent « parmy la couche »? Mais le public du XVIe siècle n'y regardait pas de si près et c'est en songeant à ce maître d'école qui apprenait, en pleine bonne foi, à ses jeunes élèves les plaisanteries d'Ascanio, qu'on peut se former une idée de la licence générale du langage.

La pièce de Gerard de Vivre n'est donc qu'une longue suite de bouffonneries apprises à l'école des *zanni*, avec des éléments du temps (les chansons) et un sujet général : la femme qui attend patiemment le retour d'un époux qu'on croit mort et qui refuse, dans cette espérance, de contracter un nouveau mariage; sujet qui, de la littérature homérique, se propagea dans les littératures postérieures et dont les nouvelles offrent maints exemples. Une femme supposée veuve, dont le retour imprévu du mari récompense la fidélité, paraît, par exemple, dans la *Vedova* de Nicole-

Bonaparte, que Larivey traduira en français. De même la fidélité d'une femme à son amoureux, dont tout le monde pleure la perte et qui revient, lui aussi, de la guerre, forme le sujet d'une autre pièce italienne, la *Costanza* de Razzi dont la traduction est due également à Larivey. Le retour imprévu d'un personnage qu'on croit mort depuis longtemps est un des moyens comiques italiens les plus communs et les sérénades retentissent à tout moment dans le théâtre de l'art.

Tout cela fait rentrer cette pièce au nombre de celles où l'influence étrangère perce dans l'inspiration générale et dans quelques détails, ce qui n'exclut point l'originalité de l'application à un cas déterminé et sous une forme spéciale.

Le Théâtre de Pierre Larivey.

Ce n'est pas avec Pierre Larivey qu'on peut se trouver embarrassé pour la recherche de ses modèles. Ceux-ci sont bien connus et depuis longtemps[1].

Tout en étant homme d'église, Pierre Larivey se sentait poussé vers le théâtre; il était lié d'amitié avec plusieurs auteurs dramatiques de son temps, savoir Louis le Jars, Guillaume Bréton qui avait composé la tragédie d'*Adonis* et François d'Amboise, dont nous aurons occasion de nous occuper, sous peu, pour sa comédie les *Néapolitaines*.

Érudit passionné et intelligent, notre Larivey avait fouillé la riche bibliothèque de sa famille, qui était originaire d'Italie et dont l'histoire de l'imprimerie garde un souvenir impérissable, et ce fut là une mine de recherches et de traductions heureuses, où la comédie eut aussi une large part[2].

1. Au contraire des autres auteurs comiques de cette période, la bibliographie touchant Larivey est assez riche et moderne.

Depuis Sainte-Beuve, qui dédia à notre auteur une de ses études les plus brillantes (*Tableau de la poésie française au XVIe siècle*) et les histoires littéraires de cette époque, qui ne sauraient se passer d'en faire mention, on a sur lui :

Girardin, un art. paru dans le *Journal général de l'instruction publique*, 1854; — Paul Jannet, préface à son cinquième volume de *l'Ancien théâtre français*, 1855 (c'est le texte que je suis); — E. Fournier, dans sa préface aux *Esprits*; *Théâtre français au XVIe et au XVIIe siècle*, t. I, Paris, Sanchez; — G. Wenzel, *Pierre de Larivey Komödien und ihr Einfluss auf Molière* dans l'*Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Litt.*, 1889, cah. 22; — J. Vogels, *Der syntaktische Gebrauch der* Tempora *und modi bei Pierre de Larivey in Zusammenhang der historischer französischen Syntax. Romanische Studien*, Bonn, 1880, octobre; — Pierre Toldo, *La lingua nel teatro di Pietro Larivey*, Imola, 1896.

Voy. aussi les nouveaux documents publiés en 1896 dans le *Bulletin des Bibliophiles*.

2. Pour les notices touchant la vie de notre auteur, chanoine de Saint-Étienne à Troyes et fils d'un *Giunti*, je renvoie aux ouvrages cités. J'ajouterai seulement

Larivey fit paraître son théâtre en deux reprises [1], la première fois, en 1579, il publia le *Laquais*, la *Vefve*, les *Esprits*, le *Morfondu*, les *Jaloux*, les *Escoliers*; en 1611, il fit imprimer ses trois autres comédies, la *Constance*, le *Fidelle*, les *Tromperies*. Toutes ces pièces correspondent à des productions italiennes, savoir : *Il Ragazzo* de Ludovic Dolce (le Laquais); la *Vedova* de Nicolas Buonaparte (la Veuve); l'*Aridosio* de Lorenzino de Médicis, qu'il confond avec Laurent le Magnifique (les Esprits); la *Gelosia* du

que tout ce que l'on sait de positif sur notre auteur est tiré de la biographie qu'en trace Pierre Grosley (*Œuvres inédites*, publiées par Patris-Debreuil, Paris, 1812, t. I, p. 19) et qui se réduit à bien peu de chose. Son père avait, probablement, dû quitter Florence poussé par cet esprit entreprenant et aventureux qui animait ses compatriotes à cette époque; il était, à ce que l'on suppose, artiste ou homme d'affaires.

Le nom de *L'arrivé* (*giunto*, *arrivato*) n'est donc, à tout prendre, qu'une traduction de celui de sa famille, traduction où le père de notre écrivain ne suivit pas seulement la mode de l'époque, mais obéit aussi aux prescriptions des lois. En effet — et c'est M. Fournier qui le remarque — un édit de 1539 établissait qu'on traduisit les noms étrangers dans tous les actes publics.

Pierre de Larivey ou Pierre Larivey naquit à Troyes vers 1535 ou 1540 : certes, en 1604 il devait être vieux, car le chanoine Thorelot, dans un sonnet précédant sa traduction de l'*Humanité*, l'appelle *vénérable vieillard*. En 1611, date de la publication de ses trois dernières comédies, il était cependant bien vivant et sa mort dut suivre nécessairement cette année.

Les ouvrages de notre auteur, qu'on doit considérer surtout comme un traducteur, ne se rapportent pas seulement au théâtre. On a de lui « les facétieuses nuits du seigneur Straparole », traduction du IIe livre de l'auteur italien (1572); le premier avait paru en français en 1560, par les soins de Jean Louveau.

En 1577, Larivey fit paraître la *Filosofie fabuleuse* tirée des *Discorsi degli Animali* du Firenzuola et de la *Moral Filosofia* du Doni, et cette traduction est suivie de près par d'autres; la *Philosophie et institution morale* d'Alexandre Piccolomini (1580); les *Divers Discours de Laurent Capelloni* (1595); *l'Humanité de Jésus-Christ de Pierre Arétin* (1603) et les *Veilles de Barthélemy Arnigio*. Dans la dédicace de la *Philosophie et institution morale*, adressée à « M. de Pardessus, conseiller du Roy en la cour du Parlement », notre Larivey fait mention du Piccolomini qui « apprins la langue françoise en vostre maison et à vos despens », et qu'il connut fort probablement à Paris, dans la maison du conseiller Pardessus.

1. Cette première édition de 1579 fut dédiée par l'auteur « à M. d'Amboise, advocat en Parlement », l'autre de 1611 est dédiée au même personnage, augmenté cette fois en autorité et crédit; en effet, Larivey n'ose plus signer comme l'autre fois « affectionné serviteur et meilleur amy », mais il laisse de côté ce mot d'ami qui lui paraissait évidemment trop familier et augmente le degré de sa dévotion : « affectionné et très humble serviteur à jamais ». L'auteur des *Néapolitaines* est devenu, comme la dédicace l'indique, « Conseiller du Roy en son conseil d'Estat et privé, maistre des Requestes ordinaires de son hostel... chevalier, seigneur d'Hemery, Malnoüe et Courserain ».

C'est dans cette préface à l'édition de 1611, que Larivey explique pourquoi la *Constance*, le *Fidelle* et les *Tromperies* paraissent avec un retard de trente-deux ans. C'est en fouillant dans ma bibliothèque, dit-il, que j'ai trouvé « *six comédies*, toutes chargées de poussière, mal en ordre, et ayant quasi leurs habits entièrement rompus et deschirez, dont il me print grande compassion ».

Cependant l'éd. citée ne contient que trois comédies; les trois autres, auxquelles notre Larivey fait allusion, ont été perdues, mais l'on pourrait même admettre l'hypothèse, que l'auteur se proposât de les composer sous peu sur des modèles italiens, qu'il venait déjà d'arrêter.

M. Fournier remarque que les originaux de cinq de ses neuf comédies avaient été imprimés par la maison *Giunti*.

Grazzini ou Lasca (le Morfondu); les *Gelosi* de Vincent Gabbiani (les Jaloux); la *Cecca* de Jérôme Razzi (les Escoliers); la *Costanza* du même (la Constance); le *Fedele* de Louis Pasqualigo (le Fidèle); les *Inganni* de Nicolas Sacchi (les Tromperies).

On voit que notre auteur ne se met pas en frais d'imagination: dans la plupart des cas, il ne fait que traduire les noms des comédies italiennes.

Larivey n'indique les sources auxquelles il a puisé que d'une manière quelque peu indéterminée; dans la première préface il présente son ouvrage, comme « basty à la moderne et sur le patron de plusieurs bons auteurs italiens, comme Laurens de Médicis, père (*sic*) du pape Léon dixième, François Gressin, Vincent Gabian, Jhérosme Razzi, Nicolas Bonnepart, Loys Dolce et autres. » Il ajoute qu'il a suivi surtout « le cardinal Bibiene, le Piccolomini et l'Aretin... en ce que j'ay pensé m'estre possible et permis ».

Dans la préface à l'édition des trois autres comédies, il ne donne pas même cette indication générale; il dit seulement : « J'ay tasché de les r'abiller le mieux qu'il m'a esté possible à la façon de ce pays », mais il n'a garde d'indiquer ces originaux qu'il *rabille*.

Dans les prologues qui précèdent ses pièces il n'ajoute aucun renseignement particulier; dans celui des *Esprits*, au lieu de nommer l'*Aridosio*, il dit que sa comédie a été écrite « à l'imitation et de Plaute et de Térence ensemble », dans les *Jaloux* (prol.), au lieu des *Gelosi* du Gabbiani, il rappelle que « la plus grande partie de son subject a été prinse des deux premières de Terence, à sçavoir l'Andrie et l'Eunuque »; dans la *Constance*, le prologue annonce que « nostre autheur... en cecy a voulu imiter les Latins, les Italiens, et autres comiques, tant anciens que modernes », et la *Costanza* du Razzi est laissée de côté; enfin, dans le prologue des *Tromperies*, il parle d'une « docte imitation des anciens et meilleurs poètes comiques », mais il ne fait pas mention de Sacchi.

On voit que Larivey a suivi une méthode qui, tout en le mettant au couvert des accusations de plagiat, permet à ses admirateurs de croire, jusqu'à un certain point, à son originalité. Si la prudence lui a conseillé de nommer, dans l'édition des six premières comédies, les auteurs italiens auxquels il a fait ses emprunts, il croit pouvoir s'en passer dans l'autre, d'autant plus que les modèles de ses pièces précédentes n'avaient pas encore été dévoilés.

En effet, la preuve la plus évidente qu'il ne tenait pas trop à passer tout à fait comme un simple traducteur, c'est que ses originaux ne furent pas tous connus dans son temps. On crut surtout

à une inspiration générale, plutôt classique qu'italienne, et un certain Guillaume Chasble, son contemporain, dans un sonnet que M. Jannet imprime dans son édition du théâtre de notre auteur, le loue de ce qu'il « habille en français les latins sérieux ».

C'était là de quoi rendre fier notre Larivey, qui, en citant à tout moment Plaute et Térence, voulait surtout démontrer cette culture classique à laquelle son époque attachait tant de prix.

D'ailleurs, comme les auteurs italiens qu'il a pris à modèles avaient imité à leur tour les poètes comiques de Rome, il s'ensuit qu'on retrouve dans son théâtre une foule d'inspirations latines, mais ce sont, la plupart au moins, des inspirations indirectes.

Une question, qui se présente tout de suite, c'est celle de connaître si ces pièces ont été jouées. Nous n'avons sur cela que des suppositions très vagues fondées sur un témoignage fort douteux, celui de ce même Guillaume Chasble, qui, dans le sonnet cité (1580), ajoute :

> Larivez traduisant le thuscan (*sic*) Straparole
> Et du faux courtisan les discours fabuleux,
> Ou soit qu'il mette en jeu son comique joyeux,
> Il tient les écoutans penduz à sa parole.

Ces quatre vers ne prouvent rien à mon avis [1], les « ecoutans » se rapportant également au théâtre, aux nouvelles et aux discours. D'autre part l'expression « mettre en jeu le comique joyeux » peut signifier, tout bonnement, composer des comédies. Quoi qu'il en soit, si ces pièces ont été jouées, leur représentation a dû être bien modeste, car les écrivains de cette époque gardent là-dessus le silence le plus absolu et l'auteur lui-même se tait sur un succès, dont il aurait dû se souvenir agréablement, en écrivant la préface de ses trois dernières comédies.

Les pièces de Larivey sont écrites en prose, de même que les *Corrivaux* de La Taille, la *Lucelle* de Le Jars et les *Néapolitaines* de François d'Amboise, et c'est là, comme M. Fournel l'a remarqué, une réaction volontaire contre la comédie en vers de la Renaissance, celle des Jodelle, des Grevin, des Remy Belleau [2].

Sur cette prééminence de la prose sur la poésie, dans le théâtre

1. MM. Jannet (éd. citée) et Fournier (p. 140) pensent, au contraire, que oui, mais leurs arguments, malgré l'autorité de ces écrivains, ne me paraissent pas probants.

Je ne sais d'où l'on a tiré la notice que « les Basochiens s'attachent le joyeux et fécond Larivey », insérée dans l'*Ancienne France. Le théâtre et la musique* (Paris, Didot, 1887, p. 57).

2. Voy. Victor Fournel, *Le théâtre au XVIIe siècle*, Paris, 1892, p. 10.

comique, notre Larivey parle avec beaucoup de conviction, dans sa première dédicace à son ami d'Amboise :

« J'ay dict que j'en jette les premiers fondements, non que par là je veulle inférer que je sois le premier qui faict voir des comédies en prose, car je sçay qu'assez de bons ouvriers, et qui méritent beaucoup pour la promptitude de leur esprit, en ont traduit quelques unes; mais aussi puis-je dire cecy sans arrogance, que je n'en ay encore vu de françaises, j'enten qui ayant esté représentées comme advenues en France.

« Or, si je n'ay voulu en ce peu, contre l'opinion de beaucoup, obliger la franchise de ma liberté de parler à la sévérité de la loy de ces critiques qui veullent que la comédie soit un poème subject au nombre et mesure des vers (ce que, sans me vanter, j'eusse pu faire), je l'ay faict parce qu'il m'a semblé que le commun peuple, qui est le principal personnage de la scène, ne s'estudie tant à agencer ses paroles qu'à publier son affection, qu'il a plutôt dicte que pensée. Il est bien vray que Plaute, Cecil, Terence, et tous les anciens, ont embrassé, sinon le vray cors, à tout le moins l'ombre de la poésie, usans de quelques vers iambiques, mais avec telle liberté, licence et dissolution, que les orateurs mesmes sont, le plus souvent, mieux serrez en leurs périodes et cadences.... Joint aussi que le cardinal Bibiene, le Piccolomini et l'Aretin, tous les plus excellents de leur siècle, et les autres (auteurs italiens) dont j'ay parlé cy-dessus et lesquels j'ay voulu principalement imiter et suyvre... n'ont jamais, en leurs œuvres comiques, jaçoit qu'ils fussent des premiers en la poésie, voulu employer la rithme, comme n'estant requise en telle manière d'escrire, pour sa trop grande affectation et abondance de parolles superflues. »

Nous avons vu, autre part, les débats qui eurent lieu en Italie pour cette question, qui n'aboutit pourtant pas à une règle fixe ni en Italie ni en France, où l'on écrit même de nos jours des comédies soit en prose soit en vers, quoique ces dernières tendent, de plus en plus, à disparaître. Nous verrons ensuite que la réforme de Larivey ne prit pas racine en France, où, surtout au XVIIe siècle, la forme poétique revint en honneur.

Pourtant, et c'est là un progrès incontestable, l'emploi de la prose, chez notre auteur et chez ses amis, eut les suites les plus heureuses, pour la langue qui acquit dès lors une allure souple et vive, devint propre à exprimer la pensée dans toutes ses nuances et s'enrichit d'une foule de mots et de locutions populaires et proverbiales.

« Il annonce la prose de Molière », dit fort à propos un illustre écri-

vain [1], dont l'autorité sur cet argument a une valeur incontestable. Le mérite littéraire de Larivey consiste surtout dans cet éloge [2]. »

Pour le reste, il traduit en général les textes italiens, presque à la lettre, tout en les soumettant à un procès d'adaptation, qui peut se comprendre sous les points suivants :

1° D'acclimater les sujets et les personnages de ses modèles, de sorte qu'on puisse les prendre pour des produits indigènes.

Dans ce but, Larivey change le lieu de la scène; supprime ou rend françaises les allusions à l'histoire, aux mœurs, aux écrivains de l'Italie (dans ce dernier cas, il en profite pour chanter les louanges de Ronsard et de la Pléiade); enfin il modifie ou varie le nom des personnages comiques. Aussi arrive-t-il que tous les passages, où il y a des allusions peu obligeantes à l'endroit de la France, sont supprimés avec le plus grand soin, surtout ceux ayant rapport à cette maladie, que les Italiens de cette époque appelaient du nom de *mal francese* et qui devint le sujet d'une foule de compositions littéraires plus ou moins plaisantes.

Il arrive même que l'auteur rétorque contre les Italiens ce qu'ils disent de ses compatriotes, mais sans haine et plutôt en homme d'esprit qui se complaît à leur jouer ce tour.

2° De simplifier l'action, soit en abregéant des scènes trop longues, soit en supprimant celles qui lui paraissent inutiles.

Par le même procédé, il réduit les discours prolixes et fait disparaître certains épisodes et certains personnages, surtout les rôles des femmes, joués encore généralement par des acteurs [3].

1. M. Darmesteter et Hatzfeld (Le XVIe siècle, etc.).

2. Les jugements des savants qui ont étudié notre auteur ne s'accordent pas toujours et ceux surtout de la critique contemporaine ne peuvent, à mon avis, s'accepter, les yeux fermés. M. Lotheifen, *Gesch. der franz. Lit. in XVII Jahrh.*, I, p. 276 sqq., dont l'opinion est suivie de près par M. Vogels (ouvr. cité, p. 447-448), déclare, par exemple, que « Seine Stüche sind fast vörtliche Uebersetzungen und die Aenderungen, die er sich erlaubte, sind nur darauf berechnet, die Lustspiele durch Verlegung der Scene nach Frankreich dem französischen Publikum annehmbarer zu gestalten ». « Ein Urteil, dit M. Vogels, das mit den Thatsachen völlig harmoniert. Nur hätte Lotheisen die Aenderungen angeben sollen. »

Le jugement le plus exact me paraît encore celui de MM. Darmesteter et Hatzfeld dans l'ouvrage cité, auquel pourtant manque une démonstration, que M. Chasles, d'une manière quelque peu vague, et M. Vogels, avec beaucoup de compétence, mais au point de vue surtout linguistique, ont tâché de nous donner.

3. A cette époque, les comédiennes des troupes d'Italie avaient déjà paru sur les scènes françaises; il suffit de rappeler Marie *Malloni* (Celia) de la troupe des *Confidenti*; *Lydia de Bagnacavallo* des *Gelosi*; la célèbre *Vittoria*, qui récita à Venise à la présence de Henri III (1574), et surtout Isabelle *Andreini*, d'une autre troupe des *Gelosi* que son mari François, que nous avons déjà connu sous le masque de capitaine, appela « monarchessa delle donne belle et virtuose » (Rag. IV).

Je ne crois point qu'Isabelle
Soit une femme mortelle,
C'est plutôt quelqu'un des dieux,
Qui s'est déguisé en femme...

Ainsi chantait ses louanges Isaac du Ryer, et le Tasse la célébra aussi dans ses

3° De modifier ses modèles dans un but religieux. Larivey en traduit, sans la moindre contrainte, les pages les plus obscènes (sa version des nuits du Straparole en est une preuve convaincante), mais lorsqu'il rencontre des endroits blessant l'habit qu'il porte, il les supprime avec tout le soin possible.

4° D'introduire des changements artistiques. Lorsque le texte ne lui paraît pas assez clair, lorsque le caractère d'un personnage, surtout s'il est plaisant, n'est pas, à son avis, suffisamment développé, il varie, élargit, commente, avec un sans-gêne admirable.

Une comparaison rapide des pièces de Larivey avec les textes originaux donnera les preuves de ce que j'avance. En commençant par le *laquais* (*Il Ragazzo*) on remarque aussitôt une différence très sensible entre les deux prologues, différence qui, avec beaucoup d'autres, a échappé à M. Jannet et à M. Fournier[1].

Les deux prologues, en effet, ne se retrouvent que dans la dernière partie. Dans la première, Ludovic Dolce commence en disant : « Che il francese, ch'era un tempo cosi bestiale, oggi s'è domesticato e infratellito con noi », et il continue en exposant les conditions de la Péninsule après les guerres continuelles qui l'avaient ravagée.

Larivey non seulement varie tout cela, mais il le remplace par des considérations sur le théâtre en France, que nous aurons occasion de citer plus loin. Dans le reste, en traduisant le morceau où le Dolce déclare qu'on a tort de se plaindre de ce siècle, Larivey lui donne un développement bien plus considérable et y fait entrer « la saincteté de Hilarion », « l'éloquence de Ciceron », « la doctrine de Platon » et « la vie d'Épicure ». Tout cela lui donnait cet air de savant, auquel il paraissait si sensible.

sonnets. (Voyez Moland, *Molière et la com. it.*, p. 98-99 ; Baschet, ouvr. cité, p. 52, 83, 131 sqq; A. Bartoli, scenari inediti, etc., p. CIX-CXIII.) Malgré ces exemples, les femmes françaises ne se présentaient pas encore sur la scène; ce qui ôtait tout intérêt à leurs rôles joués par des hommes. Il s'ensuivit que ces rôles mêmes disparurent ou se bornèrent à peu de chose et probablement l'habit ecclésiastique empêcha à Larivey de suivre en cela l'exemple que les Italiens venaient de donner. D'ailleurs il ne faut pas croire d'une manière absolue, que la femme en France n'eût de rôle dans les représentations publiques, avant l'apparition des comédiennes d'Italie. M. Petit de Julleville, dans les précieux renseignements contenus dans son répertoire du théâtre comique en France au moyen âge (p. 357, etc.) et dans son histoire du théâtre en France (p. 33-34), rappelle quelques représentations auxquelles des femmes prirent part et entre autres qu'en 1502, à Amiens, « vingt-deux sols six deniers sont donnés à six compaignons et une fille pour avoir joué aulcuns esbatemens devant messieurs les Echevins ». Mais cette fille n'était qu'une comédienne occasionnelle.

1. Le premier dit : « Le prologue est de l'auteur italien. La pièce est traduite assez fidèlement. A la fin Larivey a supprimé quelques scènes qui retardaient le dénouement », et M. Fournier ajoute : « Traduction textuelle, mais raccourcie vers la fin ».

Les noms des personnages ne varient guère, excepté celui de « Ciacco parasito » changé en « Thomas, maquereau », et, en effet, le rôle de ce personnage se prête tout à fait au titre que l'auteur français lui donne. Les scènes du *Laquais* ne correspondent pas toujours à celles du *Ragazzo*, à cause que les dialogues sont coupés différemment; que l'on ajoute çà et là quelques abrègements, quelques variations dans les plaisanteries, l'omission des invocations aux saints et le nom du Bembo cité par Ciacco (II, 1) qui est remplacé par ceux de Ronsard et de Baïf.

Thomas ne suit point Ciacco dans son allusion au *mal francese* (I) et l'Espagnol qui, dans le texte italien, est chargé d'un rôle sentimental et tant soit peu ridicule, devient chez Larivey un Italien, ce qui détermine des variations comme la suivante :

(Texte it.) « Flaminio. Non mi piace molto quella dimestichezza che hai presa *noviter* con quel cortigiano hispano : perchè gli *Hispani* sono *generatio mala.* »

(Texte fr.) « Ceste familiarité qu'as nouvellement prinse avec cet Italien ne me peut plaire, pource que les *Italiens* sont *generatio mala.* »

La scène du *Laquais* est mise en France :

Dans la *Veuve* (*Vedova*), les dix-neuf personnages de l'original sont réduits à quatorze, outre la suppression des religieuses que *Buonaparte* introduit dans sa pièce.

Au 1er acte Larivey supprime aussi la deuxième scène, au IIe une autre (2), renfermant des badinages sur les Français et le *mal francese*. Il supprime aussi les scènes VIIe et VIIIe de cet acte, la IIe, IIIe, VIe, VIIe, XIIIe, XIVe du IIIe acte et d'autres modifications semblables ont lieu, dans les deux derniers actes. Cette simplification a pour but d'éclaircir le sujet de l'intrigue, qui est rendue française, dans les moindres détails.

Les *Esprits* (*Aridosio*), qui viennent ensuite, offrent des modifications bien plus caractéristiques. Larivey, dans son prologue, laisse de côté tout ce que l'auteur italien dit sur son propre compte au public, en le priant de faire froide mine à cette pièce : « Acciò gli passi dal capo di darsi al comporre ». Il développe ensuite, avec plus d'ampleur, l'idée renfermée dans le prologue de son texte, en déclarant que « nos devanciers ont esté tant ingénieux en leurs estudes, et sceu si bien dire et faire, qu'il nous est impossible pouvoir parfaitement faire ou dire aucune chose, sinon ce qui a esté dict ou faict par eux ». C'est bien là une idée que nous avons vue exprimée, à peu près dans les mêmes termes, par Bentivoglio, dans le prologue des *Fantasmi*.

Larivey continue en priant le public de vouloir bien garder le silence, recommandation qu'on ne lit nulle part dans l'*Aridosio* et qui s'explique par les conditions malheureuses du théâtre français de cette époque, dont l'excellent ouvrage de M. Rigal sur Hardy et ce que nous avons déjà lu dans le traité de l'abbé d'Aubignac, offrent des preuves frappantes.

« Messieurs et Dames, vous nous ferez ceste faveur de vous tenir chacun en vos places, et de ne parler d'enchérir le pain, ny si ces prochaines vendanges nous aurons bonne vinée; de ne discourir aussi des armées qui se voyent en l'air, des monstres qui naissent sur la terre, ny si la Flandre sera bien tost paisible, et si le nombre moindre commandera encore long temps au plus grand, par ce que demain matin, vous pourmenant en la salle du Palais, vous en pourrez deviser plus commodement et à loisir. »

En suivant sa méthode habituelle, notre auteur ne se borne pas [illegible]lement à franciser la scène, en changeant la rue « de Ridolfi » [illegible] rue Saint-Denis », mais il adoucit aussi quelque peu le rôle [illegible] est un *marchand d'esclaves*, dans la pièce italienne, [illegible] devient, dans les *Esprits*, *Ruffin*, *l'oncle* de cette fille que [illegible] vend et que l'on achète dans l'*Aridosio*, sans le moindre [illegible]pule, d'après l'inspiration latine.

Il s'ensuit que Ruffin n'ose plus se plaindre au père du jeune homme de ce que celui-ci n'a pas payé le prix convenu, mais ses griefs se bornent à l'accuser de la lui avoir enlevée, avec l'argent qu'il gardait à la maison. La jeune fille ne paraît même plus dans les *Esprits*.

Voici, par exemple, une modification, dans le dialogue, due à ce changement d'ordre moral. « (*Arid.*, III, 5) Ruffo (s'adressant à Aridosio) : Questa mattina vostro figliuolo venne a casa mia dove è stato più volte per voler comprar da me una fancialla. — (*Esprits*, *ibid.*) Ruffin à Severin : (Votre fils) trouvant ma niepce seule... a sceu si bien la prescher qu'il l'a convertie à ses dévotions. »

Toujours, d'après la même méthode, le prêtre italien « ser Giacomo », qui joue dans la pièce italienne un rôle de fripon et d'escroc, en exorcisant les esprits et en se moquant de la foi religieuse du vieillard, se change en « monsieur Josse Sorcier », ce qui permet à l'auteur français de remplacer les exorcismes avec l'eau bénite, les *Pater* et les *Ave Maria*, par des signes cabalistiques et des tours plaisants, qui ne se rapportent nullement au culte catholique.

Aussi Larivey supprime-t-il la scène entre « suor Marietta ed Erminia » (*Arid.*, II, 4) parce qu'une religieuse et surtout une reli-

gieuse comme Marietta, n'aurait pas seulement blessé les sentiments de l'auteur, mais ceux aussi du public français, et la même suppression a lieu pour le dialogue obscène entre « Paulino et Monna Pasquina » (*Arid.*, IV, 5), bien que notre auteur traduise ensuite d'autres scurrilités non moins blâmables et qu'il lui arrive aussi d'en outrer la portée. Aussi voyons-nous que le pot qu'Aridosio retrouvé dans sa maison, mis en pièces par les esprits (III, 4), est indiqué par « un pot de terre qui servait à pisser », scurrilité qu'on ne trouve pas dans le texte; et un vilain mot de Pasquetta est expliqué de la manière la plus crue (IV, 4). Notre auteur se plaît aussi à augmenter la comicité de certains personnages et de certaines scènes.

Dans la pièce italienne, l'avare Aridosio prie, fort à contre-cœur, le prêtre Giacomo de dîner chez lui. Il y aura, dit-il, « un colombo che ieri tolsi di bocca alla faina e del finocchio ». (*Arid.*, III, 4.)

« Severin. Ho! maistre Josse, trop est trop : je vous donneray d'un pigeon qu'hier j'ostay à la fouyne, d'un beau petit morceau de lard, jaune comme fil d'or, et d'une demye douzaine de chastaignes. Voilà pas qui est gaillard?

M. Josse. C'est trop; vous deviez vendre ce pigeon.

Severin. On ne l'eust voulu acheter, car la beste luy a mangé une cuisse et presque tout l'estomac. Davantage, je vous dis que, quand aurez affaire de quelque argent, comme d'un teston, venez à moy, je le vous presteray pour un jour, voire deux, en me baillant quelque petit gage. »

Voilà un passage dû entièrement à la verve comique de Larivey, qui développe aussi davantage les scènes viie et viiie du IIIe acte, où le vieillard s'aperçoit qu'on lui a dérobé son trésor.

Arid. — Ohimè l'è si leggiero... Ohimè che vi è dentro? Ohimè, ch'io son morto! al ladro!

Les Esprits. — O m'amour t'es-tu bien portée? Jésus, qu'elle est légère! Vierge Marie! Qu'est-ce cy qu'on a mis dedans? Hélas! Je suis destruict, je suis perdu, je suy ruyné! Au voleur, au larron...

Et dans ce surcroît croissant de sa douleur Séverin arrive à une pensée élevée, qu'on ne trouve pas dans l'original, celui « qu'un autre joyt maintenant de mon mal et de mon dommage! »

Frontin ajoute, lui aussi, d'autres traits, dont on trouve l'idée primitive dans l'*Aululaire*, et il plaisante, avec le public, sur le malheur arrivé à son maître.

SEVERIN. — Jésus! qu'il y a de larrons à Paris!

FRONTIN. — N'ayez peur de ceux qui sont icy, j'en respon, je les cognois tous.

C'est là un trait que Molière mettra dans la bouche de son Harpagon, en lui donnant plus d'étendue (*Avare*, IV, 7). Le titre de *Morfondu* exprime plus exactement que celui de *Gelosia*, ce qui constitue le fond de la pièce du Grazzini. On sait, en effet, qu'il est question, dans cette comédie, d'un vieillard amoureux, qu'on laisse toute une nuit dans une cour, exposé aux rigueurs du froid. Larivey a supprimé le prologue adressé par Grazzini « aux hommes », fort probablement car il exprimait des idées contraires à l'imitation des anciens et il traduit presque à la lettre celui « aux femmes ».

Les personnages de la *Gelosia* sont réduits de nombre et francisés ; il y a quelques changements dans les scènes, la troisième du cinquième acte est, par exemple, totalement supprimée, de même que l'allusion au *mal francese* (III, 10), et le traducteur laisse aussi de côté tous les madrigaux, qui s'entremêlent aux actes de l'original [1].

Un « maledetto sia il cielo » échappé à Alfonse (*Gel.*, II, 4) est traduit par « en despit du malencontre », mais le bon chanoine n'a pas le même scrupule pour les plaisanteries indécentes du valet (III, 6) et il lui arrive, fort souvent, d'en augmenter l'obscénité. *Ciullo*, par exemple, dit à *Lazzaro*, que sa nièce « potrebbe fargli qualche scorno » et le traducteur ajoute : « (On lui fera) un pertuis dedans un trou » ; ailleurs, il appelle Lazare « vieil peteur » (vecchiaccio, dans le texte it.) et il ajoute un déluge d'injures à l'adresse de la servante Claire : « grosse effondrée, grosse truye. » Dans les *Jaloux* (it. *Gelosi*), les dix-huit personnages du texte italien sont réduits à treize et les noms classiques de Zeladelpho, Siro, Philargiro, etc., se transforment en ceux de Fierabras, Gotard, Eustache, Vincent et Jherosme.

Larivey réduit aussi le prologue en y supprimant le souvenir de l'Arioste et il laisse de côté entièrement l'argument de la pièce, parce que, comme il dit, « la comédie est l'argument d'ellemesme ».

Que l'on ajoute l'élimination de quelques scènes (la VIIe du Ve acte et çà et là d'autres abrègements), le développement plus joyeux de certains endroits et une plaisanterie que l'auteur italien

1. Le déplacement de la dernière scène du IVe acte du texte italien, qui, dans l'édition Jannet, devient la première du Ve, ne paraît pas dans l'édition *princeps*. (Voy. la note Jannet.)

se permet à l'adresse des Français et que le traducteur rétorque, par un simple changement de noms.

Le capitaine des *Gelosi* demande à quelle nation appartiennent certains soldats étrangers dont on parle.

« Dolone. — Io reputo che essendo francesi, siano leggieri.

Zeladelpho. — Non si pesa la carne dell' huomo, scimunito.

Gothard. — Je pense qu'estan Italiens, ils sont légers.

Fierabras. — On ne pèse pas la chair des hommes, sot que tu es. »

La description des horreurs de sa fiancée, que le jeune homme fait à son père est bien plus considérable chez le traducteur qui, ailleurs (III, 4), en parlant des jouissances pour la paix entre la France et l'Espagne, ajoute de son chef :

« On y tire de trois ou quatre façons. On tire des pièces de canon, on tire l'argent des bourses du peuple, on tire la layne de dessus les espaules des simples gens, et tire l'on encores force bons verres de vin qu'on envoye à la vallée. »

Dans la traduction française, *les Escolliers*, la *Cecca* du Razzi acquiert beaucoup de grâce et de clarté. Les changements se réduisent à peu de chose; la *Sapienza* de Pise devient par exemple le collège de Navarre; l'Arne se change en Seine, le *mal francese* en vérole (I, 8) et le fiancé de la jeune fille n'est plus la victime supposée des corsaires, mais on le croit péri au siège de Poitiers (I, 2).

La *Constance* (Costanza) présente, à son tour, les modifications suivantes :

Le *Napoletano* du texte devient un « gentilhomme bourguignon », la Cecca change son nom contre celui de Barbe; les « cantici di Fidenzio, compilati in lingua etrusca » deviennent « les odes de Fidence escrites en rime françoise » (I, 1), ce qui amène au changement suivant (II, dernière scène), où même le sens du texte italien est varié : « (Texte it.) Il Pedante. Audi, Blasio, per poter meglio contare questi miei felicissimi amori in toscano, non voglio per un pezzo altro studiare, che le regole di cantalazio, l'Ancroia, la Trebisonda, la Spagna, il Danese e gli altri cosi fatti celeberrimi poeti toscani. » « (Texte fr.) Escoute, Blaise, pour mieux te raconter ces miennes amours en françois, je ne veux pas beaucoup estudier aux livres d'Amadis, en du Bellay, de l'Excellence de la langue françoise, ny encore en Ronsard, Baïf, Belleau, Desportes... »

Ailleurs, dans l'original, on cite deux vers de Burchiello (IV, 5).

« Et come disse il Burchiello, per dirlo fiorentinamente :

Innanzi al dì dell' ultima partita
Huom beato chiamar non si conviene.

Et dans la traduction, en attribuant à un français anonyme ce qui est vraiment du poète italien :

Comme dict le poète françois :
Aucun heureux dire se se peult pas
Devant le jour de son futur trespas.

D'autres modifications ont une cause religieuse et locale.

Voici, par exemple, dans le texte italien, une comparaison fort peu révérencieuse, que la version a soin de transformer :

(Texte it.; V, 2) « Ma che farete?... Io l'ho pensata : quello che fanno certi preti Franzesi, che a guisa di birboni, come si dice, vengone in Italia. Ai quali, andando attorno con un breviario sucido, basta saper dire : Ego sum quidem presbiter Gallus, e' non so che altre parolacce così fatte. »

(Trad.) « Vous ferez ce que font certains personnages, qui en guise de pèlerins, vont de pays en pays, lesquels portant en leur main quelque breviaire gras et tout usé, se contentent de sçavoir seulement dire : Ego sum quidem pauper peregrinus, sans pouvoir dire autre chose. »

Enfin, à la conclusion de la comédie italienne, là où le valet licencie le public, en s'excusant de ne pouvoir inviter tout le monde au banquet des noces, l'auteur ajoute, toujours dans le but d'augmenter le côté plaisant : « Joint aussi que certains outrecuidez, n'ayant que les cheveux rehaussez et un collet bien empesé estendu sur une pecadille voudraient se mettre à table devant les modestes et honnestes gentilshommes. »

Dans le *Fidelle* (*Il. Fedele*) il n'y a d'autre modification que celle d'attribuer à un ami l'aventure galante que l'auteur italien attribue, sans se faire trop d'honneur, à lui-même (prol.), et dans la dernière de ses productions, les *Tromperies* (*Gli Inganni*), Larivey fait un dernier effort pour convaincre le public de son classicisme :

« Messieurs, afin que cette docte imitation des anciens et meilleurs poètes comiques vous soit plus agréable, je commenceray par vous en dire le sommaire. » Et il répète, en effet, l'argument qu'il trouve dans le texte, en oubliant ce qu'il avait dit contre les arguments, dans le prologue des *Jaloux*.

Notre auteur omet le prologue, modifie les scènes, change les noms des personnages; c'est pour cela qu'Anselmo, « mercante genovese che traffica per Levante », devient un « marchant d'Orléans... qui... voyant les troubles s'allumer en France, délibère se retirer en Italie »; en outre, les Turcs du texte sont, dans la version, remplacés par les Huguenots, ce qui pourrait démontrer que notre chanoine ne mettait pas trop de différence entre les uns et les autres.

Le nom de Larivey vit dans l'histoire de France et sort du rang des simples traducteurs, par cet effort constant d'acclimater un art étranger, en présentant à ses compatriotes des modèles nombreux et variés, qui, tout en n'étant pas au nombre des meilleurs de la scène italienne, cependant, l'emportaient sur tout ce que la France avait vu jusqu'alors.

Son origine italienne et sa naissance française semblent pour ainsi dire former cet anneau de conjonction entre le génie dramatique des deux pays et c'est, depuis ce moment, qu'une foule de personnages du théâtre érudit de la Péninsule obtiennent en France ce droit de naturalisation, que le vieux *Giunti* venait d'acquérir pour ses descendants.

Avant son Lucian (*Laquais*) et son maître Josse (*Fidelle*), le Pédant n'avait pas encore apparu sur les scènes françaises et le garçon malicieux, pétulant et spirituel, se présentait à son tour, pour la première fois, sous les habits de Jacquet (*Laquais*). La Courtisane intrigante et effrontée paraît dans la Constance de la *Veuve* et développe des théories jusqu'alors inouïes[1]; une autre courtisane, Madgelaine, révèle, au contraire, dans les *Jaloux*, une noblesse de sentiments vraiment admirable.

D'un autre côté, la Célestine espagnole trouve une compagne bien digne d'elle, dans Guillemette (*Veuve*), qui veut cacher son sale métier sous les dehors de la femme religieuse, entremetteuse béguine, qui se rend à l'église et y prie en guettant le moment favorable pour corrompre l'innocence et la chasteté[2].

La servante alerte, vive, aux mœurs faciles, à la langue bien pendue, brille à son tour sous le nom de Pasquette, de Babille et de Béatrice (*Esprits*, *Fidelle*); le vieux ridicule a plusieurs variétés, mais son prototype est ce bonhomme de Lazare, *morfondu* par amour; le capitaine bravache, fanfaron et poltron répond aux noms terribles de Fierabras et de Brisemur (*Jaloux*, *Fidelle*, *Tromperies*). Le docteur trompé a sa place dans les *Escolliers* et ces

1. (II, 3) « Quelle conscience? la nature a mis toutes choses en commun, affin que chacun print ce qu'il peust; si les hommes ont amené pour loy ces séditieux mots, mien et tien, qu'en avons-nous affaire? Car nous sommes femmes, et comme telles n'y sommes tenues, d'autant que, quand ceste loy fut faicte, nous autres ne fusmes appelées au conseil. Et puis les biens ont par larrecin passé par tant de mains qu'ils ne trouvent plus un vrai maistre, et a l'usage et accoustumance de desrobber si fort altéré la loy et desrogé à icelle, que sans aucun scrupule chacun en prend maintenant par où il peult. »

2. (I, 5) « Je guary de toutes sortes de gratelles, j'oste les mailles, j'efface les lentilles et rousseurs. Je ne dis mot des fards : pour faire estendre la peau, pour empescher qu'elle se crève, pour suppléer au pucelage perdu dès plus de dix ans, pour reserrer maujoint, pour faire les cheveux blondz, le sein relevé, les tetins fermes, et peler les sourcils, il n'y a qu'une Guillemette au monde. »

types sont flanqués par une foule multiforme de jeunes gens, de valets intrigants, de filles et de femmes dont on n'aperçoit pas le visage, mais dont on n'a pas de peine à reconnaître les mœurs faciles et la morale élastique [1].

L'intrigue acquiert, elle aussi, un développement nouveau, et si l'amour en est toujours le thème principal, on peut en embrasser, avec notre écrivain, les caractères les plus variés, depuis les plaisanteries très vertes du *Laquais*, des *Esprits* et des *Escolliers* jusqu'à la moralité de *Constance* et au caractère tragique du *Fidèle*.

Les expédients les plus audacieux, les déguisements les plus étranges, les reconnaissances les plus étonnantes, tout se fond dans ce grand creuset, d'où sortira, sous d'autres formes et avec des éléments nouveaux, le génie comique du XVIIe siècle.

N'est-ce pas ce génie comique que notre traducteur invoque et devine dans le prologue du *Laquais*?

« Je scay que nos François nous ferons voir cy après (des comédies), dressans un theatre autant magnifique, superbe et glorieux que nation qui soit au monde, affin de n'aller plus chercher ailleurs qu'en nos propres maisons ces honnestes plaisirs et utiles récréations. »

Le théâtre de Larivey devint donc une bonne mine à exploiter et Molière lui-même ne dédaigna point d'y faire des emprunts.

Ces derniers, devinés ou connus depuis longtemps, ont formé dernièrement le sujet d'une étude très intéressante de M. Wenzel, qui a le mérite d'en avoir fixé l'étendue et le caractère [2].

1. Le lecteur a pu s'apercevoir que le théâtre de Larivey n'est pas une école de moralité. Ce n'était pas cependant l'avis du bon chanoine qui déclarait, dans le prologue des *Jaloux* : « J'ay mis (dans ces comédies) comme en un bloc divers enseignemens fort profitables, blasmant les vitieuses actions et louant les honnestes, affin de faire cognoistre combien le mal est à éviter, et avec quel courage et affection la vertu doist estre embrassée, pour mériter louange, acquérir honneur en ceste vie et esperer non seulement une gloire éternelle entre les hommes, mais une céleste recompense après le trespas ».

Qu'on ne croie pas toutefois que notre auteur soit un hypocrite. Tous ceux qui ont étudié la littérature de cette époque, en France, en Italie, en Espagne, ont dû s'apercevoir que ce n'était pas le mot cru ni le conte libre qui pussent blesser la pudeur de nos ancêtres. De pareils déclarations démontrent la naïveté des auteurs qui ne comprennent point l'inconvenance de leur langage, parce qu'il est en harmonie avec celui du public.

2. Les sources de Molière paraissent, dans leur ensemble, dans l'ouvrage de M. Petit de Julleville (*Le th. en France*, p. 88-89).

« Le Laquais, tiré du *Ragazzo* de Luigi Dolce, a inspiré en partie l'*Avare* : c'est aussi le tableau d'une famille troublée par la rivalité d'un père et de son fils. *Les Esprits*, imités de l'*Aridosio* de Lorenzino de Médicis, sont une combinaison de deux comédies de Plaute (la *Mostellaria*, l'*Aulularia*) et des *Adelphes* de Térence. Le contraste des éducations différentes données à deux jeunes gens par un vieillard affable et doux et par un vieillard morose et bourru, a fourni à Molière le fond de *l'École des maris*. Pour empêcher le bonhomme Séverin de rentrer chez lui, on lui dit que la maison est hantée par des esprits : Regnard a tiré de là le

Aux observations de ce critique distingué, et qui se rapportent surtout à l'*École des maris* et à l'*Avare*, j'en ajoute, moi aussi, quelques-unes.

Les scènes où l'*Avare* de Molière cherche le moyen de donner un dîner sans trop de dépense (III, 2, 5), offrent une certaine analogie avec l'invitation que Séverin adresse à Josse dans les *Esprits* (III, 4) et le conseil qu'une servante rusée donne à sa maîtresse dans le *Fidèle* de pécher en secret, car « un péché secret est à demy pardonné » (éd. Jannet, vol. VIe, p. 370), n'est pas sans avoir un certain rapport avec la morale de *Tartuffe* (IV, 5). Même la bataille entre la pédanterie du « beau jargon » et l'ignorance de Martine, qui forme le sujet d'une des scènes les plus enjouées des *Femmes savantes* (II, 6), ressemble quelque peu à ce passage du *Fidèle* (éd. citée, p. 370-71) où une autre servante, Babille, en vient presque aux mains avec le pédant Josse.

« Le seigneur Fidelle, demande Babille, sont-il à la maison? » et Josse scandalisé de cette offense à la grammaire, veut lui faire comprendre qu'elle a manqué à l'accord du nom avec le verbe et ensuite, devant une autre faute de la servante, il explique que deux négations affirment. Ce sont là les deux causes de l'indignation de Philaminte :

> De *pas*, mis avec *rien*, tu fais la récidive
> Et c'est, comme on t'a dit, trop d'une négative.

« Je ne sçay pas tant de grammaires », s'écrie Babille, et Martine en se moquant de l'accord du verbe et du nominatif, ajoute d'un ton plus plaisant :

> Qu'ils s'accordent entre eux, ou se gourment, qu'importe?

Larivey ne connaissait pas seulement la comédie érudite d'Italie. Il rappelle deux fois les *jeux des Italiens*, « où, certes, il y a du plaisir » (*Jaloux*, I, 1, III, 3).

Ce spectacle des troupes comiques de l'*arte*, s'installant dans les théâtres de sa nouvelle patrie, l'excitait sans doute à montrer à ses concitoyens le chemin d'un genre littéraire où ils pourraient bientôt se passer des étrangers.

PIERRE TOLDO.

Retour imprévu. On prend au même Séverin son trésor qui ne lui est rendu qu'après qu'il a consenti aux mariages de ses enfants : c'est le dénouement de l'*Avare*... Les lamentations du vieillard volé, qui sont déjà dans Plaute, et le quiproquo amusant où Séverin croit qu'on lui parle de sa bourse quand on lui parle de la jeune fille, ont repassé tout entiers dans l'*Avare*. »

MÉLANGES

UNE CORRESPONDANCE INÉDITE DE LOUIS RACINE ET DE BROSSETTE

Au cours de recherches prolongées sur Jean-Baptiste Rousseau, dont les lecteurs de la *Revue* auront sans doute communication quelque jour, j'ai rencontré toute une correspondance inédite de Louis Racine avec l'érudit lyonnais Brossette. Mon premier soin avait été de la transcrire en vue des travaux auxquels je faisais allusion et je me proposais de tirer seulement parti de ce qui a trait à J.-B. Rousseau, lorsque, à la réflexion, il m'a paru que les lettres ainsi échangées avaient un intérêt moins restreint. Comme dans toutes les correspondances possibles, il est question de bien des choses diverses dans celle-ci et elle effleure bien des sujets variés. Il n'est donc pas impossible qu'elle apporte quelques renseignements utiles à d'autres chercheurs, et c'est pour cela que, à l'encontre de mon premier sentiment, je me résous à publier ces lettres aujourd'hui.

Est-il nécessaire de présenter au public les deux correspondants? L'un, Louis Racine, mériterait qu'on parlât de lui plus longuement que nous ne le pourrions faire maintenant. Nature droite et élevée, galant homme dans toute la force du terme, poète très estimable, il a su porter sans trop faiblir le poids d'un nom illustre — et ce n'est pas un mince éloge. — Il est vrai qu'il a suscité contre lui — l'éloge n'est pas moindre — l'animosité de Voltaire, fort peu indulgent pour ses confrères en poésie, surtout quand ils étaient d'honnêtes gens qui se piquaient d'indépendance. Bref, on n'a pas encore rendu à Louis Racine toute la justice à laquelle il a droit, et ce serait œuvre méritoire.

Nous dirons seulement ici, pour expliquer ses relations avec Brossette, que Louis Racine vécut quelque temps à Lyon. « Je ne sais si je vous ai mandé, écrivait Brossette à J.-B. Rousseau dans une lettre du 6 septembre 1731, qui a été publiée (*Lettres*, t. III, p. 181), que M. Racine le fils, auteur du poème de *la Grâce*, est établi à Lyon. J'appelle établissement un mariage avantageux qu'il y a fait et la direction des gabelles qu'il a eue, à laquelle a succédé celle des droits du roi à Bourg-en-Bresse dont il est chargé, avec la permission de résider à Lyon. Il vient d'achever un poème sur *la Religion*, lequel m'a paru bien supérieur à celui de *la Grâce* dans la lecture qu'il en fit ces jours passés en ma présence chez notre Prévôt des marchands.... » Telle fut l'origine des rapports qui s'établirent entre les deux hommes et qui subsistèrent tant que Louis Racine demeura à Lyon. On en trouve maintes traces dans les lettres imprimées de Brossette à J.-B. Rousseau[1]. Mais lorsque Racine quitta Lyon, ce

1. Je ne citerai ici que le très court billet inédit qui suit adressé par Racine à Brossette et que je transcris sur l'original :

« Je serai demain matin chez moi, monsieur. Je voudrais vous prévenir et aller

qui ne tarda pas, si les relations qu'il avait nouées avec J.-B. Rousseau par l'entremise de Brossette ne se ralentirent point, au contraire les relations avec Brossette cessèrent et on verra ci-dessous quand et comment elles reprirent.

Quant à Brossette, bien que son nom soit moins fameux que celui de L. Racine, encore n'est-ce pas un inconnu : son admiration respectueuse pour Boileau l'a préservé de l'oubli et on songe aisément au commentateur en pensant au poète satirique. Brossette avait su se faire bien venir de Boileau en sauvegardant quelques intérêts financiers de celui-ci et il en résulta entre eux un commerce épistolaire de douze ans, plein de renseignements curieux qui n'a pas peu contribué à la notoriété de l'érudit lyonnais. Esprit très ouvert aux choses littéraires, Brossette aimait à correspondre avec les écrivains en vue, susceptibles de comprendre ses goûts et de fournir matière à son désir de connaître les particularités de la vie ou des œuvres des auteurs célèbres. Quelques-unes de ces correspondances ont déjà été publiées plus ou moins exactement, comme celle avec Boileau, par exemple, ou celle avec J.-B. Rousseau. Mais les recueils manuscrits en contiennent d'autres encore inédites, celle avec le président Bouhier notamment, ou celle avec Bouilliau, qu'il ne serait pas indifférent de connaître.

Nous donnons aujourd'hui au public vingt lettres de Louis Racine et de Brossette. Racine a fait allusion à cette correspondance en différents endroits de l'édition qu'il a donnée des lettres de J.-B. Rousseau. Mais aucune des lettres de L. Racine à Brossette ou de Brossette à L. Racine n'a, à ma connaissance, été publiée, sauf quelques fragments de la 8e, de la 14e et de la 16e. On les trouvera donc ici pour la première fois et dans leur suite naturelle. Nous les avons transcrites non pas sur les originaux eux-mêmes, dont nous ignorons le sort, mais sur une copie faite pour Brossette et qui est actuellement conservée à la Bibliothèque municipale de Chartres, dans les manuscrits n° 1718, tome II, feuillet 227 et suivants.

P. B.

I

A Soissons, ce 10 février 1739.

Je me flatte, monsieur, que vous ne m'avez point oublié. J'ai pourtant tout lieu de le craindre puisqu'un homme qui vaut bien mieux que moi se plaint d'avoir perdu votre amitié. C'est M. Rousseau qui m'a fait cette confidence, lorsque j'étais à Paris il y a quinze jours. Il me dit que vous aviez interrompu le commerce de lettres qui était autrefois entre vous et lui et qu'il n'en pouvait savoir la raison. Je l'assurai que lorsque j'étais à Lyon, où j'avais souvent l'honneur de vous voir, j'avais été témoin du cas que vous faisiez de son amitié et de ses lettres, et que je tâcherais de savoir de vous si vous aviez eu quelque sujet de vous plaindre de lui. Il me parut sensible à mes offres et être très fâché de n'être plus en relation avec vous. Je serai charmé de faire cette réconciliation, si rien de sérieux ne s'y oppose; c'est pourquoi, mon-

chez vous, mais il est si difficile de vous trouver que j'aime mieux encore manquer de politesse que de perdre l'occasion de vous voir.

« J'ai l'honneur d'être avec la plus parfaite considération, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur. »

« RACINE.

« Le 28 septembre (1731). »

sieur, si vous n'avez point à vous plaindre et que vous n'ayez cessé ce commerce que parce que vos affaires vous en ont détourné, je me charge de lui faire part de vos sentiments, et que je suis bien assuré que, s'ils lui sont favorables, je lui apprendrai une nouvelle très agréable. Je suis, etc.

RACINE.

II

Lyon, le 18 février 1739.

La lettre, monsieur, que vous m'avez écrite le 10 de ce mois m'apprend que M. Rousseau se plaint de la cessation de notre commerce et qu'il craint que je ne l'aie oublié. Personne au monde ne pouvait me justifier plus facilement que vous ni dissiper la crainte de M. Rousseau, vous, monsieur, qui connaissez parfaitement les sentiments d'estime et d'attachement que j'ai pour lui depuis longtemps. Vous pourrez l'assurer, monsieur, que je les conserve toujours bien chèrement et que j'entends trop bien mes intérêts pour me rendre indigne de son amitié. Je vous avouerai néanmoins avec franchise que, quelque injustes que soient ses plaintes, je ne saurais m'empêcher d'en être un peu flatté, puisqu'elles me font comprendre qu'il ne s'accommoderait pas de mon oubli ni de mon indifférence, et que d'ailleurs cet événement m'a procuré une lettre fort obligeante de votre part. Permettez que je vous en fasse mes remerciements très sincères et que je vous invite à me faire souvent le même honneur. Mais enfin, pour me mettre en règle avec M. Rousseau, je vais lui écrire une lettre que je joindrai à celle-ci et que vous aurez la bonté de lui envoyer après l'avoir cachetée. Cependant, comme vous n'êtes pas à Paris, il est bon de vous avertir que M. Perrichon, prévôt des marchands, qui est bien de vos amis, me fit voir hier une lettre datée du 5 de ce mois par laquelle on lui mande de Paris que M. Rousseau était retourné à Bruxelles depuis quelques jours. Mais vous, monsieur, qui vous avisez de me porter les reproches et les plaintes de M. Rousseau, ne craignez-vous point que je ne vous en fasse à mon tour de ce que, depuis cinq ou six ans que vous nous avez abandonnés, vous ne m'avez donné aucune marque de votre souvenir, quoique certainement il n'y ait personne qui s'intéresse plus que moi à votre santé et à tout ce qui vous regarde. J'ai encore sur le cœur votre silence à l'égard de votre poème sur *la Religion*, dont je me rappelle tous les jours les beautés et particulièrement ces morceaux distingués que j'ai admirés ici dans les lectures que vous avez bien voulu prendre la peine de m'en faire, et dont vous savez que j'envoyai des fragments à M. Rousseau, qui les admirait comme nous. Vous ne pouvez vous réconcilier avec moi qu'en m'apprenant la destinée de ce poème, le digne ouvrage d'un excellent poète et d'un véritable chrétien.

Je vous prie aussi de m'informer de l'état où sont les affaires de M. Rousseau et si le voyage qu'il a fait à Paris a eu un succès assez

heureux pour lui donner l'espérance de pouvoir rester toujours dans sa patrie. Je sais que tous ses amis et tous les honnêtes gens le souhaitent passionnément, et moi je le souhaite plus que tous les autres.

J'ai l'honneur d'être, etc.

BROSSETTE.

III

A Soissons, ce 27 février 1739.

M. Perrichon a bien eu raison de vous dire, monsieur, que nous ne possédons plus à Paris M. Rousseau : nous n'en étions pas dignes. Je viens d'en recevoir une lettre datée de Bruxelles, dans laquelle il me demande si je n'ai pas reçu de vos nouvelles. Il a fort à cœur la perte qu'il croit avoir faite de votre amitié. Je vais le rassurer en lui envoyant votre lettre. Je suis bien mortifié d'apprendre la maladie fâcheuse qui a beaucoup contribué à interrompre votre commerce avec lui ; il a été à peu près dans le même état que vous : il eut, il y a un an, une attaque dans laquelle il fut près de mourir. Il s'y disposa très chrétiennement et avant de recevoir les sacrements, il protesta publiquement qu'il n'était point l'auteur des couplets qui ont causé sa disgrâce. Par l'épître qu'il m'a adressée au sujet du poème de *la Religion* et que vous avez pu lire parce qu'il l'a fait imprimer, vous pouvez juger des sentiments sur la religion dont il est très pénétré. Cependant à son âge et après tant de malheurs, un homme qui fait tant d'honneur à la France n'a pu obtenir la permission d'y mourir. C'était la grâce qu'il venait demander. L'amour de la patrie l'avait entraîné, mais il n'a pas trouvé le même amour dans sa patrie. Il me mande que depuis qu'il est retourné à Bruxelles il y a retrouvé le repos et le sommeil qu'il avait perdus dans son malheureux voyage. Quoi qu'il en soit, je crains bien que sa carrière ne soit pas longue; il a soixante-huit ans et beaucoup d'infirmités. La présence de ses amis à Paris aurait pu prolonger ses jours, mais l'ennui règne à Bruxelles.

Je suis bien charmé d'apprendre que vous préparez une nouvelle édition de Boileau. Malgré tout ce que les ennemis du bon goût disent tous les jours contre ce poète, il vivra toujours en votre commentaire et renaîtra sans cesse dans de nouvelles éditions.

Ne me demandez pas des nouvelles du poème de *la Religion*. J'ai passé une moitié de ma vie à le faire; j'ai passé l'autre moitié à le corriger.

Si vous voyez M. de Fleurieu et M. du Perron, je vous prie de leur parler de moi. Je crains bien qu'ils ne m'aient oublié.

Adieu, monsieur; je vous souhaite une meilleure santé et vous prie d'être persuadé de l'inviolable attachement avec lequel je suis, etc.

RACINE.

IV

Lyon, ce 20 mars 1739.

La réponse que M. Rousseau m'a faite à la lettre, monsieur, que vous lui aviez envoyée de ma part à Bruxelles, me fait comprendre qu'il est bien rassuré contre la crainte qu'il avait que je ne l'eusse oublié. Sa lettre n'a pas laissé de m'affliger bien sincèrement par la certitude qu'il me donne que tous les projets que ses amis — et de puissants amis — avaient faits pour le faire revenir dans sa patrie sont évanouis. Il est fâcheux que la France soit privée pour toujours d'un homme qui lui a fait tant d'honneur; et, s'il a fait une faute, ce que je ne crois point, puisqu'il la désavoue si positivement, il faut convenir qu'elle est punie avec trop de sévérité.

L'intérêt que je prends à sa destinée m'avait engagé à le prier de m'apprendre les circonstances du voyage qu'il a fait à Paris et de me dire si ses amis en pouvaient espérer un succès favorable; mais il me renvoie à vous, monsieur, pour savoir tout ce détail, disant que vous en êtes parfaitement informé et que vous vous feriez un plaisir de m'en faire part. J'ai bien jugé que la peine qu'il a d'écrire par l'indisposition qui lui est survenue est l'unique cause de cette réticence. Vous voilà donc chargé, monsieur, de cette commission auprès de moi et je suis persuadé que l'amitié que vous avez pour l'un et pour l'autre vous engagera à vous en acquitter. On dit ici que M. le Procureur général est le seul qui se soit opposé au rétablissement de M. Rousseau et que les plus puissantes sollicitations n'ont pu adoucir sa rigueur. J'aurais cru que la justice pouvait quelquefois lever son bandeau pour sourire aux malheureux.

On nomme M. le comte du Luc et M. de Sénozan comme des protecteurs les plus déclarés et on ajoute qu'il était à Paris sous le nom d'*abbé Richer*.

J'ai appris depuis quelque temps qu'il vous avait adressé une épître en vers qu'on dit être fort belle, au sujet de votre poème sur *la Religion*. Un ouvrage fait par un écrivain tel que M. Rousseau, adressé à M. Racine, sur une matière aussi sublime que celle-là, ne peut manquer de renfermer les plus grandes beautés. Je vais faire mes perquisitions pour avoir cette épître, et il y aurait bien du malheur si je ne la trouve par le moyen de mes amis. Je conviens avec vous qu'un ouvrage d'esprit demande beaucoup de temps pour être corrigé, mais votre poème approchait beaucoup de la perfection dans le temps que je l'ai vu et je ne doute pas qu'il ne soit bientôt en état de paraître au grand jour.

J'ai fait vos compliments à MM. du Perron et de Fleurieu, qui m'ont paru fort sensibles à l'honneur de votre souvenir et ils m'ont prié de vous en remercier.

V

A Soissons, ce 1er avril 1739.

Vous me demandez, monsieur, quelle raison a pu empêcher qu'on accordât à un homme tel que M. Rousseau la grâce de finir ses jours dans le sein de sa patrie, et vous êtes étonné avec raison que cette grâce lui ait été refusée. Il n'a offensé ni l'État ni l'Église, et, s'il est coupable, il n'a offensé que des particuliers qui aujourd'hui ne se plaignent plus. La famille Saurin s'est, dit-on, très bien conduite en cette occasion et M. de Sénozan avait négocié généreusement entre elle et M. Rousseau. D'ailleurs, quand il serait coupable, ce qu'aujourd'hui bien des personnes sages regardent comme très douteux, vingt-huit ans d'exil n'ont-ils pas effacé un pareil crime? Il est vrai qu'il fallait satisfaire le parlement par certaines formalités, et l'on prétend que l'on n'a pu fléchir M. le Procureur général. Voilà tout ce que je sais. Je soupçonne que nos prétendus beaux esprits ont conspiré contre lui. Ils ont eu peur d'avoir près d'eux un homme tel que M. Rousseau, qu'ils craignent, comme les hiboux craignent le soleil.

Je suis étonné que l'épître qu'il m'a fait l'honneur de m'adresser ne soit pas à Lyon : elle est assez répandue à Paris. Elle fait assurément honneur à ses sentiments sur la religion. J'ignore ce qu'il a pu penser autrefois, il paraît avouer qu'il a malheureusement été entraîné dans un libertinage d'esprit; mais je suis très assuré qu'il est aujourd'hui sincèrement changé et qu'il n'a dit dans cette épître que ce qu'il pense, quoique ses ennemis aient publié qu'il parlait ainsi par hypocrisie.

VI

Lyon, ce 1er juin 1740.

On imprime actuellement, monsieur, la dernière édition de mon commentaire sur les œuvres de M. Despréaux, dans laquelle je fais des augmentations et des changements considérables. Une partie de ces additions consiste en un grand nombre de lettres, dont la plupart avaient été écrites à M. votre père par M. Despréaux pendant le voyage qu'il fit en 1687 à Bourbon pour y aller prendre les eaux. Dans une de ces lettres, datée du 2 septembre 1686, il est fait mention de vous, monsieur, au sujet d'une maladie que vous aviez en ce temps-là et dont M. votre père informait son ami. M. Despréaux lui mandait en réponse : « Je suis bien fâché de la juste inquiétude que vous donne la fièvre de M. votre jeune fils. J'espère que cela ne sera rien; mais si quelque chose me fait craindre pour lui, c'est le nombre des bonnes qualités qu'il a, puisque je n'ai jamais vu d'enfant de son âge si accompli en toutes choses. » Ce portrait qui vous convient si bien me donnera occasion de faire mention de vous dans une note. J'y par-

lerai de votre poème de *la Grâce*, de celui sur *la Religion* et de ceux de vos autres ouvrages qui seront venus à ma connaissance; mais pour cela j'ai besoin de votre aide et il faudra que vous me donniez une idée de ce que vous souhaitez que je dise. Je voudrais savoir aussi votre nom de baptême et l'âge que vous aviez dans le temps auquel M. Despréaux écrivait sa lettre.

Mais à propos de votre poème de *la Religion*, je vous avais prié par une de mes précédentes lettres de m'en donner des nouvelles; comme vous n'avez point satisfait à cette question, je vous prie encore aujourd'hui de me mander où vous en êtes à cet égard et quand nous aurons le plaisir de voir un ouvrage si digne de louanges et qui me parut si beau, quand vous m'en fîtes la lecture.

J'oubliais de vous dire que les copies que j'ai des lettres de M. Despréaux à M. Racine sont de la main de M. votre frère et corrigées par M. Despréaux lui-même. Il serait à souhaiter qu'on pût recouvrer les lettres que M. votre père avait écrites à M. Despréaux : cela ferait une suite fort agréable. Parmi les lettres de M. Despréaux il y en a une écrite de Paris et datée du 3 juin 1693, dans laquelle il mande à M. votre père que Mme Racine lui avait fait l'honneur d'aller souper chez lui avec toute sa petite et agréable famille. Vous étiez sans doute de cette partie, qui se passa, dit-il, fort gaiement; à quoi il ajoute ce ce qui suit et qui regarde, à ce que je crois, M. votre frère : « J'entretins fort M. votre fils, qui, à mon sens, croît toujours en esprit et en mérite. Il me montra une traduction qu'il a faite d'une harangue de Tite Live et j'en fus fort content. Je crois non seulement qu'il sera habile pour les lettres, mais qu'il aura la conversation agréable parce qu'en effet il pense beaucoup et qu'il conçoit fort vivement tout ce qu'on lui dit. »

Comme il y a dix à onze ans que je n'ai vu M. votre frère, je vous prie de m'apprendre l'état de sa santé, à laquelle je m'intéresse beaucoup.

Avant que de finir ma lettre, je vous dirai que j'écrivis, il y a plus d'un mois, à M. Rousseau par un de nos amis de Lyon qui devait aller à Bruxelles; mais je crois que ma lettre ne lui a pas encore été rendue, puisque je n'ai point de réponse. La dernière fois qu'il m'écrivit, il me faisait une peinture si vive et si touchante de ses indispositions que j'en fus extrêmement affligé.

VII

A Soissons, ce 4 juin 1740.

Vous m'apprenez, monsieur, une nouvelle qui intéresse toute la littérature et qui m'intéresse plus particulièrement que tout autre; je vais en faire part à M. Rousseau qui m'écrivit le 31 mars dernier : « Je ne reçois plus de nouvelles de M. Brossette ni de son édition de Despréaux que j'attends depuis si longtemps ». Vous jugerez par ces termes qu'il se plaignait de votre silence; je n'en suis point étonné, puisque, au

lieu de lui écrire par la poste, vous aviez remis votre lettre à un voyageur qui n'aura point été à Bruxelles, ou ne l'y aura point trouvé. Après avoir supporté patiemment l'ennui de Bruxelles, encore plus contraire à sa santé que la rigueur du long hiver d'où nous sortons, il a profité des premiers beaux jours qui ont paru pour aller en Hollande dont le séjour lui plaît beaucoup, et il est actuellement à La Haye, d'où il m'a écrit. Puisqu'il n'a pas reçu votre lettre, je vous exhorte à lui en écrire une seconde, que vous pouvez toujours adresser à Bruxelles, parce qu'on lui renvoie où il est les lettres qu'on y reçoit pour lui. Je lui écris aujourd'hui pour lui donner des nouvelles de votre santé et de votre nouvelle édition, à laquelle je reviens. Elle sera certainement bien reçue de toutes les personnes de bon goût; à la vérité ils sont en petit nombre, et ceux du goût contraire, qui se multiplient tous les jours dans les cafés de Paris et font briller leur bel-esprit en se déchaînant contre nos fameux auteurs, attaquent surtout le pauvre Boileau, leur ennemi déclaré, et semblent avoir fait une ligue pour le chasser du Parnasse, où cependant il restera malgré eux; ils ont beau répéter qu'il ne faisait des vers que difficilement, qu'il n'avait ni génie ni invention : le grand nombre d'éditions de ses ouvrages faites depuis sa mort et la traduction en vers latins de presque toutes ses pièces prouvent l'estime générale de la nation et des étrangers, et il ne serait point aujourd'hui attaqué par les ennemis du bon goût, s'il ne les confondait par ses préceptes et ses exemples.

Il n'y a pas longtemps qu'un de ses anciens amis m'apprit une de ses épigrammes dont vous n'avez peut-être pas la connaissance, et dont vous ferez l'usage que vous voudrez. L'Académie avait envie de faire le parallèle de Corneille et de mon père, et de juger ce grand procès. Boileau, voyant parmi eux des juges peu capables d'en décider, fit cette épigramme qu'il ne communiqua qu'à des amis :

Je consens que chez vous, messieurs, on examine
Qui du pompeux Corneille ou du tendre Racine
Mérita dans Paris plus d'applaudissements;
Mais cherchez donc en même temps
(La question n'est pas moins belle)
Qui du fade Boyer ou du sec La Chapelle
Mérita plus de sifflements.

Il serait avantageux de pouvoir, aux lettres de Boileau, joindre celles de mon père. Peut-être mon frère les a-t-il, mais il garde pour lui seul ce qu'il possède. Vous connaissez son caractère; il est toujours dans sa solitude tel que vous l'y avez vu.

Puisque vous voulez que je vous parle de moi, je vais vous obéir. Louis est mon nom de baptême, que je reçus de l'abbé Dupin, mon parrain. J'avais près de six ans lorsque j'eus le malheur de perdre mon père; je n'ai conservé qu'une faible idée de ses traits et de quelques-unes de ses instructions proportionnées à mon âge. Comme en mourant il m'avait recommandé particulièrement à M. Rollin, ma mère me mit

de bonne heure au collège de Beauvais, et si j'avais sû profiter de tous les soins que ce grand maître a pris longtemps de mon éducation, que la mémoire de mon père lui rendit chère, j'aurais fait honneur à tous les deux. J'abandonnai mes premières années au seul amour des vers et je fis le poème de *la Grâce*, mais n'ayant point assez de fortune pour me livrer tout entier aux charmes de la poésie, je fus obligé de rechercher des occupations moins agréables et plus lucratives. Tous les moments de repos que j'ai pu dans la suite dérober à ces occupations, je les ai rendus à mon premier amour. J'ai composé le poème de *la Religion*, quelques épîtres, quelques odes et plusieurs dissertations pour l'Académie des belles-lettres, dont j'ai l'honneur d'être; mais n'ayant pu que me prêter furtivement à ces travaux, je les dois croire fort éloignés de la perfection, et j'attends pour leur donner celle dont je suis capable que je ne sois plus distrait par des objets d'une nature toute différente.

Voilà, monsieur, ce qu'il m'est permis de dire sur moi-même. Si vous voulez me flatter par quelque éloge, il n'en est point de plus honorable pour moi que l'endroit d'une lettre que M. Rousseau vous écrivit le 17 septembre 1731, au sujet du poème de *la Religion* que vous lui aviez annoncé. Vous me donnâtes alors copie de l'endroit de cette lettre que vous avez sans doute conservée.

Vous en conservez un grand nombre d'autres et ce serait un présent à faire au public, mais il y faudrait réunir plusieurs autres lettres qu'il a écrites sur divers sujets de littérature. Malheureusement, il n'en a gardé aucune copie à ce qu'il m'a assuré. J'en ai plusieurs et je sais d'autres personnes qui en ont beaucoup davantage.

VIII

Lyon, 8 juillet 1740.

Vous avez justement fait, monsieur, l'horoscope de la lettre que j'écrivis à M. Rousseau au mois d'avril dernier, car la personne qui s'en était chargée n'est point allée à Bruxelles et elle l'a remise à un de ses amis pour la rendre à son adresse. Comme il y a grand apparence que ma lettre est égarée, je vais récrire à M. Rousseau par la voie ordinaire.

Je ferai entrer dans ma nouvelle édition de Boileau l'épigramme dont vous m'avez envoyé copie. Je la connaissais depuis longtemps, cette épigramme, mais un peu différente de la vôtre. Celui qui me l'avait donnée la croyait de monsieur votre père.

Au lieu que Paris examine
Qui du pompeux Corneille ou du tendre Racine
Reçut plus d'applaudissements,
La question serait plus belle
De demander en même temps
Qui du fade Boyer ou du sec La Chapelle
Excita plus de sifflements?

M. de la Chapelle, attaqué dans cette épigramme, y répondit par une autre que je vous envoie ici en échange.

La préface trouvée à l'entour d'un chapeau,
Les écrits envoyés pourrir chez la beurrière,
Boyer et les sifflets qui n'ont rien de nouveau
Nous marquent bien la fin d'une vieille carrière.
Tous ces fades bons mots
Redits à tout propos,
Mon pauvre Despréaux, ne touchent plus le monde :
Crois-moi, produis du neuf, si tu veux qu'on réponde.

Vous jugez bien, monsieur, que celle-ci ne paraîtra pas dans mon édition.

En y insérant les lettres nouvelles de M. Boileau, je voudrais bien pouvoir y joindre celles de M. Racine; mais, à mon avis, c'est une chose bien difficile, approchant même de l'impossible, soit parce que M. Despréaux n'aura pas eu soin de conserver les lettres de son ami, soit parce que M. Racine n'en gardait point de copies. Ce qui confirme ma conjecture et ma crainte, c'est que monsieur votre frère entre les mains de qui sont les lettres originales de M. Despréaux à M. Racine en donna des copies à M. Despréaux pour les corriger et ne lui en donna point de celles de monsieur votre père : ce qui fait présumer qu'il n'en avait aucunes. Je ne laisserai pas d'en écrire à monsieur votre frère, si vous le trouvez à propos, mais vous savez qu'il est peu communicatif. J'aurai occasion de faire mention de lui dans une de mes notes, parce que M. Despréaux en parle avantageusement aussi dans une de ses lettres. Puisque vous avez eu la bonté de me donner votre nom de baptême, prenez la peine de me donner aussi le sien.

Il est vrai, monsieur, que j'ai conservé toutes les lettres que M. Rousseau m'a écrites depuis que nous sommes en commerce ensemble. J'ai plus fait encore, car, pour en empêcher la dispersion, *ne turbata volent rapidis ludibria ventis*, comme les feuilles de la Sibylle, je les ai fait relier bien proprement en deux volumes in-folio. J'y ai joint les miennes aussi, uniquement pour servir de liaison : ce qui fait une correspondance de vingt-cinq années bien liée et bien suivie; et comme elles roulent presque toutes sur des matières de littérature, je crois qu'elles seraient reçues avec empressement, si elles pouvaient paraître au grand jour de l'impression, car vous savez le cas que l'on fait de tout ce qui part de la plume de notre ami; mais il y a une infinité de choses que l'on se confie mutuellement sous le sceau épistolaire et qui ne doivent point être révélées, du moins pendant la vie de l'auteur.

J'ai encore gardé les lettres que nous nous sommes écrites depuis cette collection et j'en ai déjà un assez grand nombre pour commencer un troisième volume, dans lequel je pourrai faire entrer d'autres lettres de sa façon, lesquelles m'ont été remises par d'autres personnes à qui il avait écrit. Je n'oserais vous demander copie de celles que vous

avez; je me contenterai de vous dire que si je les avais, elles enrichiraient infiniment mon recueil et je les recevrais avec une très vive reconnaissance.

En finissant ma lettre, dans le dessein où je suis de récrire à M. Rousseau pour remplacer celle qui s'est perdue, il m'est venu en tête d'en joindre une copie à ce paquet, afin que vous ayez la complaisance de la lui envoyer. Cela sera plus à propos, ce me semble, que de lui récrire une lettre dans laquelle je ne ferai que répéter les mêmes choses que je lui avais déjà écrites.

IX

A Soissons, ce 14 juillet 1740.

J'envoie, monsieur, à M. Rousseau la copie de la lettre que vous m'avez adressée pour lui. Elle ne peut que lui faire un sensible plaisir et ce que vous lui mandez sur l'unisson de vos maux est parfaitement bien dit. J'espère cependant que vous êtes bien loin de l'unisson des siens. La dernière lettre que j'ai reçue de lui me prouve que les siens sont considérables et me fait craindre que nous ne le conservions pas longtemps. Je suis édifié des sentiments chrétiens que la vue de la mort lui inspire. Ses lettres ne peuvent être qu'utiles au public et glorieuses pour lui. Je vous donnerai très volontiers copie de toutes celles que j'ai de lui, mais pour rendre complet tout ce précieux recueil, il faudrait rassembler beaucoup d'autres qu'il a écrites à Paris. Un de mes amis en a reçu plusieurs. Quand vous serez près de travailler à ce recueil, je vous aiderai autant que je le pourrai. Je m'intéresse à la réputation d'un homme à qui la postérité rendra plus de justice que son siècle ne lui en a rendu.

L'épigramme de Boileau telle que vous me l'envoyez me plairait moins. Le premier vers, *J'approuve chez vous, messieurs*, etc., est dans le ton de supériorité dans laquelle Boileau seul pouvait parler à l'Académie. Ce vers : *Reçut plus d'applaudissements*, dit moins que *mérita*.

On dit que M. l'abbé Souchay, de notre Académie des belles-lettres, travaille à une édition de Boileau, sous les yeux de M. le Chancelier. Je ne sais si vous avez entendu parler de cette édition.

Les Jésuites du collège de Louis-le-Grand ont fait soutenir, il y a huit jours, à un de leurs écoliers un exercice sur tous les poètes français[1]. Dans le programme imprimé, Boileau n'y est pas bien traité non plus que mon père, puisqu'on y avance que *Phèdre* est une tragédie dont on ne doit jamais permettre la lecture. Que Boileau ne soit point ami des Révérends Pères, on en sait la raison; mais que leur a fait

1. Note de Brossette : « Le 9 juillet, par M. Bertrand de Rieux, fils du premier Président de la deuxième chambre des enquêtes. Les caractères des poètes français avaient été composés par le P. Lucas. *Mercure de France*, juillet 1740. »

mon père, et s'il les a jamais offensés, ce que j'ignore, pourquoi ne pardonnent-ils pas à un mort de quarante ans?

Je crois comme vous que mon frère n'a point les lettres qu'il écrivait à Boileau. Mon père, soit par prudence, soit par timidité, n'a rien laissé de lui, et jamais, par exemple, on n'a pu trouver son discours de réception à l'Académie.

Jean est le nom de baptême de mon frère.

Un commentaire sur Molière serait très curieux. Un poète comique, comme un poète satirique, fait souvent allusion aux choses et aux personnes de son temps. Mais comment avez-vous pu découvrir des lumières sur Molière?

Adieu, monsieur, je vous souhaite la continuation d'une santé précieuse à vos amis et aux lettres. Je suis, etc.

RACINE.

P.-S. — M. Rousseau me mande, monsieur, qu'il fait copier actuellement la lettre qu'il écrivit à M. le Chancelier sur le projet d'une édition de Molière, et qu'il vous enverra cette lettre par la poste, n'ayant pas d'autre voie. Je suis persuadé que vous recevrez avec plaisir ce présent et que vous ne le garderez pas pour vous seul ; quelque jour vous en ferez part au public.

J'ai l'honneur d'être, etc.

RACINE.

A Soissons, ce 1er août 1740.

X

A Lyon, ce 20 août 1740.

Je vous dois des remerciements, monsieur, de l'exactitude avec laquelle vous avez envoyé à M. Rousseau la copie de la lettre que je vous avais adressée pour lui. De son côté, il a été aussi fort exact à me faire réponse, car j'ai reçu sa lettre dans le moment même que la vôtre du premier de ce mois me fut rendue. Il m'a envoyé en même temps une copie de celle qu'il avait écrite à M. le Chancelier, sur le projet d'une nouvelle édition de Molière. Je l'ai lue trois ou quatre fois et toujours avec un nouveau plaisir, parce que non seulement elle est parfaitement bien écrite, mais encore elle est remplie de réflexions très sensées et très délicates sur les pièces de cet excellent poète comique. En un mot, elle renferme le plan d'un discours qu'il n'aurait pas été difficile à M. Rousseau de remplir et qui seul aurait été suffisant pour faire connaître le mérite de Molière et pour apprendre à en juger comme il faut.

Maintenant que me voilà débarrassé de ma dernière édition de Boileau, j'ai commencé à travailler à mes notes sur Molière. Vous me demandez, monsieur, comment j'ai pu découvrir des éclaircissements sur cet auteur. M. Rousseau m'ayant fait un jour la même question, je répondis que mes notes consistaient en faits historiques et en imitations.

J'ai recueilli, lui disais-je, les uns et les autres avec un très grand soin. Les faits m'ont été indiqués non seulement par M. Despréaux, intime ami et grand admirateur de Molière, mais encore par le fameux Baron, et par d'autres personnes qui ont vécu familièrement avec lui parmi lesquelles je pourrais nommer un illustre maréchal de France, que nous avons perdu depuis dix ans, dans un âge fort avancé, et qui n'a pas dédaigné d'entrer avec moi dans ces mêmes détails [1] : ce qui forme une tradition que je puis appeler orale et vivante. A l'égard des imitations, je ne me suis pas contenté de celles qui sont tirées de Plaute et de Térence, connues de tout le monde : j'ai porté mes recherches plus loin. J'ai lu, extrait et comparé toutes les pièces, tant imprimées que manuscrites, de l'ancien théâtre italien et du théâtre espagnol que Molière a imitées en tout ou en partie. Voilà l'idée générale de mes collections, qui sont amples, comme vous pouvez juger.

Je vous ai déjà mandé, monsieur, que j'avais fait relier toutes les lettres que M. Rousseau et moi nous étions écrites. Cette collection, qui commence en 1715 et finit en 1735, forme deux volumes in-folio, et je fais actuellement copier la suite jusqu'à présent pour faire un troisième volume dans lequel je ferai entrer toutes celles que quelques-uns de mes amis et des siens en ont reçues et qui ont bien voulu me les communiquer. Si vous voulez que les vôtres et les miennes entrent dans ce recueil, je me ferai un grand plaisir et un grand honneur de les y insérer. Je ne vous fais cette proposition qu'autant qu'elle vous sera agréable, car peut-être avez-vous dessein de les recueillir pour vous seul, et en ce cas-là je n'ai rien à vous dire.

J'ai inséré dans mon Boileau l'épigramme que ce poète avait faite contre l'Académie : *Je consens que chez vous, messieurs, on examine*, et je l'ai mise dans les mêmes termes que vous me l'avez envoyée, car elle est beaucoup meilleure de cette façon que celle qu'on m'avait donnée.

Dans la note qui vous regarde personnellement, j'ai fait usage de ce que vous m'avez écrit sur vous-même, et je vous envoie copie de ma note afin que vous la mettiez dans l'état où vous souhaitez qu'elle soit.

« *Je n'ai jamais vu d'enfant si accompli en toutes choses.* Louis Racine, « fils cadet de M. Racine, n'a point trompé les espérances que son mérite « naissant avait fait concevoir : il est devenu le successeur des talents « et des vertus de son illustre père. Son coup d'essai fut le poème de *la* « *Grâce*, ouvrage généralement applaudi. Il a ensuite composé un poème « de *la Religion* qui n'est pas encore imprimé, mais qui a été admiré « de tous ceux qui l'ont lu. Ses autres ouvrages sont quelques épîtres, « quelques odes et plusieurs dissertations pour l'Académie des belles-« lettres, dans laquelle il a été reçu depuis plusieurs années. »

Voici maintenant un article qui me regarde en personne et sur lequel je veux vous consulter. M. Despréaux avait une rente viagère de 1500 livres

1. Le maréchal de Villeroy.

sur la ville de Lyon. Comme il vit en 1709 que les rentes sur l'hôtel de ville de Paris n'étaient pas payées exactement, il craignit que la ville de Lyon ne suivît le même exemple. Il me pria de faire les démarches nécessaires pour lui procurer son payement, et il reçut non seulement les six mois courants, mais l'année entière par avance. Cette exactitude lui plut, et sa reconnaissance lui fit regarder ma bonne volonté comme un service effectif. Il me manda, le 21 mai 1709, qu'il destinait principalement sa poésie expirante à témoigner à toute la postérité de l'obligation qu'il m'avait. « J'espère, ajoutait-il, que l'envie que j'ai de m'acquitter en cela de mon devoir me tiendra lieu d'un nouvel Apollon. » Je lui fis réponse quelque temps après et ma lettre finissait par les vers que vous allez lire :

Souviens-toi qu'en mon cœur tes écrits firent naître
L'ambitieux désir de voir et de connaître... [1].

Quelques-uns de mes amis, et des amis fort sages, m'ont conseillé de faire imprimer ces vers dans mon commentaire; mais comme je me défie beaucoup de mes talents poétiques, je vous prie, monsieur, de me dire avec franchise si vous êtes du même avis, sinon je les supprimerai sans aucune peine; et en cas que vous les approuviez, je vous demande en grâce de les corriger sévèrement pour tâcher de les mettre en état de paraître dans un ouvrage où il ne m'est pas permis de faire entrer rien de mauvais ni même de médiocre.

Je finis cette longue lettre par un autre article que vous m'avez indiqué et qui m'intéresse particulièrement : c'est l'édition de Boileau que M. l'abbé Souchay, votre confrère, prépare, dites-vous, sous les yeux de M. le Chancelier. Je n'ai point ouï parler de cette entreprise. Je serais bien curieux de savoir quel est son plan, s'il prétend y mettre des notes ou s'il donnera le texte tout pur, si son dessein est bien avancé ou s'il n'est encore qu'en simple projet. Il vous est aisé de savoir toutes ces circonstances et vous me ferez un sensible plaisir de me les apprendre.

XI

A Soissons, le 27 août 1740.

Je suis charmé, monsieur, de ce que vous m'apprenez de votre édition de Molière. A l'égard des faits historiques, personne n'a pu mieux vous en instruire que le vieux Baron, qui en avait été témoin, *et quorum pars magna fuit*. Quant aux imitations, elles seront d'autant plus curieuses selon moi, que, quoique Molière soit entièrement original et presque le créateur de la comédie, on sera fort aise de voir ce qu'il a pris quelquefois chez les autres.

Je ferai copier cet hiver les lettres que j'ai de M. Rousseau pour vous

1. Pour la suite de la pièce, voy. *Lettres de Rousseau*, t. III, p. 109, ou *Correspondance de Boileau et de Brossette*, éd. Laverdet, p. 296.

les envoyer, et si je puis engager un ami à me faire part de celles qu'il a de lui, je les joindrai aux miennes. Je n'estime point l'amour de propriété pour les choses utiles à tout le monde : il faut être toujours prêt à les communiquer.

Vous pourriez, en parlant du poème de *la Religion*, renvoyer au jugement qu'en porte M. Rousseau dans son avertissement de son épître X, qu'il m'a fait l'honneur de m'adresser et que lui inspira la lecture de ce poème.

J'ai été reçu à l'Académie des belles-lettres en 1719.

Je ne prétends point vous faire un compliment sur vos vers, mais je puis vous assurer qu'ils peuvent être présentés même auprès de ceux de Boileau. Ils n'ont rien à craindre, et la critique la plus sévère ne peut, à mon avis, en vouloir changer que deux mots : *Esprit enchanté... occupait*, etc. Je ne sais si l'on peut dire : *L'esprit de l'auditeur occupait tout entier ses oreilles*. Ne serait-il pas plus naturel de dire :

> Le curieux récit de toutes ces merveilles
> Occupait, enchantait mes avides oreilles.

Dans quelque haut rang que la Muse te mette. Ce dernier mot du vers n'est pas poétique. Il faudrait chercher une autre rime, comme *Justement charmé d'un âme si parfaite.*

Je vais passer dix jours à Paris, où, selon les apparences, je verrai à l'Académie M. l'abbé Souchay. Je lui demanderai où en est son édition de Boileau, dont il m'a parlé depuis longtemps et je vous ferai part de ce qu'il m'aura dit.

Je suis, etc.,

XII

A Paris, le 2 septembre 1740.

Il ne m'a pas été nécessaire, monsieur, de voir M. l'abbé Souchay ; j'ai trouvé en arrivant à Paris son ouvrage imprimé in-4°, deux volumes. L'édition en est très belle par le papier et les caractères. Je ne puis vous parler des notes, que je n'ai pas eu le temps de lire. Elles m'ont paru courtes. Ce qu'il y a de nouveau est un *Bolœana*, ou recueil des mots de Boileau, fait par M. Monchenay, qui avait été longtemps lié avec lui, que j'ai connu et qui est mort depuis peu [1]. Il vous est important de lire ce recueil qui contient plusieurs particularités de la vie de Boileau.

La veuve Alix, qui a entrepris cette nouvelle édition, dont les frais sont très considérables, m'a paru inquiète lorsque je lui ai appris que vous en feriez bientôt paraître une autre. Elle m'a dit que si vous vouliez, elle s'accommoderait avec vous de votre ouvrage; mais je crois qu'il n'est plus temps et que votre édition est fort avancée. Elle s'accom-

1. Note de Brossette : « Jacques Delosme de Monchénay, né à Paris le 4 mars 1666, mourut à Chartres, le 26 juin 1740. Voy. le *Mercure de France*, septembre 1740. »

moderait aussi avec vous de votre travail sur Molière : je lui ai promis de lui faire part de vos intentions quand je les saurai.

Quoique je retourne à Soissons, je vous offre tous les services qui dépendront de moi par les relations que j'ai à Paris. J'ai l'honneur d'être, etc.

XIII

A Lyon, le 10 septembre 1740.

Je réponds tout à la fois, monsieur, à vos deux dernières lettres, et je commence par vous remercier de la peine que vous avez prise de corriger mes vers. Je conviens qu'il y a quelque chose à redire dans ceux-ci : *Mon esprit enchanté, etc.*, et j'adopte volontiers les deux que vous leur substituez :

Le curieux récit de toutes ces merveilles
Occupait, enchantait mes avides oreilles.

Si quelque chose pourtant pouvait me faire de la peine dans ces deux vers, ce serait le mot de *curieux* qui peut être regardé comme une répétition vicieuse, parce que j'ai employé le même mot cinq ou six vers auparavant où j'ai dit : *Secondant ma curieuse ardeur*. Voyez, monsieur, si l'on pourrait faire quelque usage d'une autre correction que je vous propose :

Au récit enchanteur de toutes ces merveilles
Mon esprit occupait mes avides oreilles.

Je conviens aussi que dans ce vers *Dans quelque haut rang que ta Muse te mette*, ce dernier mot, *mette*, est un peu prosaïque, mais je sens bien que le changement qu'il faudrait faire à cet endroit pour le rectifier est au-dessus de mes forces. Il est réservé à l'auteur de *la Grâce* et de *la Religion*.

Dans une de vos précédentes lettres vous m'avez dit que les Jésuites du collège Louis-le-Grand avaient fait soutenir un exercice littéraire dans lequel ils avaient fort maltraité M. votre père et M. Despréaux. Il y a bien moins lieu d'être surpris de leur mauvaise humeur contre M. Despréaux que contre feu M. Racine, qui n'a jamais rien écrit contre eux. Mais cette conduite ne leur est pas nouvelle; j'ai entre les mains une lettre de M. votre père à M. Despréaux, dans laquelle il se plaint de ce qu'un régent du même collége, dans une harangue, avait beaucoup déclamé contre ses pièces de théâtre. Et ces déclamations semblent avoir été renouvelées depuis peu par le P. Porée, qui prononça et publia en 1733 une harangue latine, où, après avoir lancé plusieurs traits brillants et bien enjolivés contre M. Racine, il achève de l'accabler en le comparant au *Tendre oiseau de Cypris* qui, voltigeant autour des myrtes et des roses, fait répéter aux échos ses gémissements et ses soupirs : *Racinius, ut Veneris columbulus, circum rosaria et myrteta volitans,*

omnia gemitibus personuit. L'auteur de *Phèdre* et d'*Athalie* méritait-il une comparaison si humiliante? J'ai inséré cette lettre de M. Racine dans ma nouvelle édition de Despréaux, parmi les pièces dont elle est augmentée.

Il y a plus de vingt ans que le P. Tournemine, qui en voulait à M. Despréaux à cause de la satire de l'*Equivoque*, trouva à propos de mettre dans son *Journal* de mai 1717 un article dans lequel, sous prétexte d'entreprendre la défense du grand Corneille contre ce que M. Despréaux et moi en avions dit, il lâcha plusieurs invectives tant contre M. Despréaux que contre M. Racine. Je crus devoir prendre en main la défense de ces deux illustres écrivains, et c'est ce que je fis dans une grande lettre que j'écrivis au P. Tournemine et à laquelle il n'a jamais osé faire réponse; mais vous la verrez dans ma nouvelle édition de Boileau, et je crois que vous en serez content.

Puisque vous avez été ces jours passés à Paris, vous n'avez pas manqué de voir M. votre frère; ne lui avez-vous point demandé s'il a les lettres que M. votre père avait écrites à M. Despréaux, pour les joindre les unes aux autres dans mon édition?

Parlons maintenant de celle que la veuve Alix vient de publier sous la direction de M. l'abbé Souchay. Je vais prier un de mes amis à Paris de m'en envoyer un exemplaire, afin que je puisse savoir de quoi il s'agit. Comme vous me dites, monsieur, que les notes en sont fort courtes, j'ai lieu de présumer que ce sont à peu près les mêmes que feu M. Alix, libraire, publia en 1735, deux volumes in-12, sous les noms supposés de M. l'abbé Renaudot et de M. de Valincour. On m'écrivit par avance que l'on devait parler de moi en mal dans cette édition et je priai M. l'abbé d'Olivet, qui y avait beaucoup de part, de faire en sorte que j'y fusse ménagé. Il me promit qu'il veillerait et que je devais être assuré qu'on n'y mettrait rien qui pût me déplaire. Cependant, quand cette édition parut, je vis que non seulement j'y étais fort maltraité, mais qu'on avait affecté de mutiler toutes mes notes jusqu'à les réduire presque à rien. Ce fut cette circonstance qui m'engagea à mettre en état ma dernière édition, qui contient des augmentations considérables tant pour les pièces ajoutées que pour les remarques nouvelles : ce qui fait voir que je suis bien éloigné d'adopter ces honteuses mutilations. Tout cela est depuis longtemps entre les mains de l'imprimeur.

A l'égard du *Bolœana*, rédigé, dites-vous, par M. Delosme de Monchénay, j'en demande aussi un exemplaire, supposé qu'il soit imprimé séparément. Tout ce que je puis vous dire à présent, c'est que j'ai composé depuis longtemps un ouvrage semblable, sous le même titre, contenant les pensées diverses de M. Boileau-Despréaux tirées de ses conversations et de ses lettres. Vous savez, monsieur, que j'ai été en état peut-être plus que personne de remplir dignement cette tâche par les liaisons intimes que j'ai eues avec l'auteur et par le soin que j'ai pris de tout recueillir. Je l'ai lu à plusieurs reprises dans notre Aca-

démie. Je ne doute pas que je ne me sois rencontré en bien des choses avec M. de Monchénay, que j'ai vu quelquefois chez M. Despréaux. Mais je parlerai plus positivement de tout cela quand j'aurai vu son *Bolœana*. Au reste, puisque vous voulez prendre la peine d'écrire à la ve Alix, vous pouvez lui mander que je lui remettrai volontiers mon *Bolœana*, quand j'aurai vu par la comparaison que j'en ferai, s'il mérite de paraître au jour. Je pourrai aussi lui remettre mes éclaircissements sur Molière, quand j'aurai achevé de les mettre au net. Adieu, monsieur, soyez persuadé du tendre attachement avec lequel je suis, etc.

Si vous pouviez savoir par la ve Alix ou par quelque autre voie, quel est le véritable auteur ou le promoteur de l'édition mutilée de mes notes, 1735, en deux volumes in-12, je vous serais très obligé.

XIV

A Soissons, le 25 octobre 1710.

J'ai fait communiquer, monsieur, à la ve Alix ce que vous m'aviez écrit pour elle; elle a répondu qu'elle me ferait part de ses sentiments; je n'ai point reçu de ses nouvelles; je sais seulement qu'elle a été très frappée d'apprendre que votre Boileau était prêt à paraître.

On débite la mort de notre ami Rousseau. Je crains bien que cette nouvelle ne soit trop véritable. Dans la lettre qu'il m'écrivit il y a quelque temps de La Haye et dans laquelle il me parlait de vous, il me mandait que la première que je recevrais de lui serait datée de Bruxelles où il retournait. On dit qu'il est mort dans le voyage. Je n'ai pas de peine à le croire. Il me faisait en partant une triste peinture de son état. Comme il était fort exact à répondre, j'aurais dû recevoir sa réponse à la lettre qu'il aurait trouvée de moi à Bruxelles. Ainsi je juge qu'il a fini sa carrière illustre et malheureuse, de quelque façon qu'on pense de lui.

Nous venons donc de perdre le dernier des Romains! Nos petits rimailleurs vont triompher. L'ombre même du vieux lion les effrayait. Ils en eurent bien peur, quand il vint à Paris, il y a deux ans. Ils n'eurent pas la patience d'attendre la mort d'un vieillard infirme. Il a fallu pour les contenter qu'il allât mourir loin d'eux; mais malgré eux la postérité le mettra au rang des grands poètes français. Elle n'en aura pas beaucoup à compter. Rousseau est mort et notre poésie aussi, *Fuimus vates*. Quoique nous perdions beaucoup, je crois cependant qu'on peut bien dire de lui, ce qu'il a dit de l'homme en général : *Il meurt enfin peu regretté*. Certainement il ne le sera pas de nos beaux-esprits. Mais je m'aperçois que je ne vous fais qu'en prose l'épitaphe d'un si grand poète. Osons du moins dire quelques vers :

Errant, proscrit des lieux dont il sera la gloire,
Il est mort. Qu'on va voir ces lâches envieux,
Qu'il effrayait encor de si loin et si vieux,
Hardis à déchirer ses vers et sa mémoire.

Vous qui contre Boileau parlez à haute voix,
Partisans du faux goût, règnez : voici votre heure;
Rien n'arrête aujourd'hui vos conquêtes. Je pleure
Le dernier des héros du Parnasse françois.

Je suis avec un inviolable attachement, monsieur, votre, etc.

RACINE.

XV

A Lyon, le 12 novembre 1740.

Je ne saurais vous exprimer, monsieur, l'affliction que j'ai ressentie en apprenant par votre dernière lettre la mort de notre ami Rousseau. Quoique vous ne me donniez pas cette nouvelle comme certaine, je ne laisse pas de craindre qu'elle ne soit trop véritable, et je vois par les justes éloges que vous lui donnez que votre tendresse est frappée de la même crainte. Ainsi finit un commerce de lettres et d'amitié qui subsistait entre nous depuis près de vingt-six ans et qui a fait un des plus grands charmes de ma vie. Vous avez une grande ressource, monsieur, du côté de vos talents, de votre réputation et de votre jeunesse. Pour moi qui n'ai pas les mêmes avantages, il ne me reste que le souvenir de cet illustre malheureux et que les gages qu'il m'a laissés de son souvenir dans ses lettres. Vous savez, monsieur, que j'ai fait relier en deux gros volumes toutes celles qu'il m'avait écrites pendant vingt-six années. Je m'en vais terminer ce recueil par un troisième volume qui contiendra toutes celles que j'ai reçues de lui depuis ce temps-là. Si vous voulez l'enrichir de vos lettres et des siennes, comme nous me l'avez fait espérer, je les recevrai avec grand plaisir. Ce ne sera pas un ornement médiocre pour cette collection. Au reste, monsieur, je vous sais un gré infini de m'avoir cru assez attaché à M. Rousseau pour mériter d'être informé de sa destinée. Quand vous en saurez les véritables circonstances, je vous prie de ne me les pas laisser ignorer. Je suis, etc.

XVI

A Soissons, le 26 novembre 1740.

Notre ami, mon cher monsieur, n'est point encore au nombre des morts, mais je ne le compte pas cependant au nombre des vivants. Il est tombé en paralysie; je ne sais si son esprit vit encore; mais il ne peut apparemment dicter une lettre, puisque je ne reçois point de ses nouvelles. J'avais bien prévu que nos beaux-esprits l'insulteraient quand ils ne le craindraient plus. Voici l'épitaphe qu'un d'eux a faite et qu'on m'a envoyée de Paris :

Ci-gît le malheureux Rousseau;
Le Brabant fut sa tombe, et Paris son berceau.
Voici l'histoire de sa vie
Qui fut trop longue de moitié :
Il fut trente ans digne d'envie
Et trente ans digne de pitié.

Cela est mauvais et faux. Quand il sera temps de rassembler ses lettres, j'ai des amis qui en ont et qui pourront m'en faire part.

Vous ne me parlez pas de votre Boileau. Quand paraîtra-t-il? J'ai peur qu'il n'ait beaucoup de peine à entrer à Paris. L'abbé Desfontaines, rendant compte de la nouvelle édition de la ve Alix, n'en ayant pas parlé assez avantageusement, vient d'essuyer une mauvaise affaire : on a arrêté le privilège de ses *Observations*. Je suis, etc.

XVII

A Lyon, ce 29 décembre 1740.

Depuis votre dernière lettre, monsieur, j'ai été attaqué d'un rhume très violent, d'une fluxion et d'un crachement de sang. Tant de maux conjurés contre une poitrine si faible que la mienne m'ont réduit à l'extrémité et je reviens pour ainsi dire des portes de la mort. Je commence à me rétablir depuis cinq ou six jours et je profite du premier intervalle lumineux qui se présente pour vous renouveler les assurances de mon tendre et sincère attachement. J'y suis engagé moins par le renouvellement de l'année que par la véritable considération que j'ai pour vous.

Vous m'avez fait un plaisir bien sensible en m'apprenant la résurrection de notre illustre ami M. Rousseau, et quoique cette résurrection soit très imparfaite, suivant ce que vous me mandez, elle ne laisse pas d'être un adoucissement à l'affliction que m'avait causée la nouvelle de sa perte. Quelque soin que j'aie pris de m'informer des circonstances de son nouvel accident, je n'ai trouvé personne qui ait pu m'en instruire. Ainsi, monsieur, j'ai recours à vous pour avoir des éclaircissements, comptant bien que vos amis ne vous les ont pas laissé ignorer. Je présume qu'il est actuellement à Bruxelles, si son indisposition a pu permettre la continuation de son voyage. Toutes ces incertitudes, tant sur son état que sur le lieu de son séjour, m'auraient empêché de lui écrire quand même ma santé m'aurait jamais permis de le faire. Je vous écris à l'insu de mes médecins, qui m'ont défendu toute sorte d'occupation, mais je n'ai pu résister à la tentation de vous entretenir. L'amitié sert souvent d'excuses à de petites débauches et j'espère que celle-ci, bien loin de nuire à ma santé, contribuera beaucoup à la rétablir.

Je suis, etc.

XVIII

A Soissons, ce 20 janvier 1741.

Je suis bien mortifié, monsieur, du triste état dans lequel vous êtes je vous souhaite un prompt rétablissement, et quand vous serez assez fort pour pouvoir dicter sans rien risquer, je vous prie de me donner de vos nouvelles et de celles de votre Boileau, dont vous ne me parlez pas. L'édition est-elle prête à paraître?

Il s'en faut beaucoup que notre ami soit ressuscité; il est vrai qu'il n'est pas enterré, mais on ne le peut compter ni parmi les morts ni parmi les vivants. J'ai risqué une lettre à Anvers. Son ancien et fidèle domestique [1] m'a fait réponse et je juge par sa lettre que son maître est dans un lit d'auberge, privé de l'usage de ses membres et même de la parole, qu'il lui reste seulement un peu de connaissance. Il allait de La Haye à Bruxelles; il tomba d'apoplexie dans la route ; on le porta à Anvers. Le P. Berruyer, auteur de l'*Histoire du peuple de Dieu*, qui se trouva par hasard compagnon de son voyage, le confessa et il reçut les sacrements avec beaucoup de piété. L'apoplexie est dégénérée en paralysie. Son domestique m'assure que sans son ami [2] qui lui fait tenir cent florins par mois, il périrait de misère et qu'il n'a que ces faibles secours. Voilà l'état de cet illustre infortuné qui prouve ce qu'il a dit autrefois :

Que l'homme est bien pendant sa vie
Un parfait miroir de douleurs.

J'ai l'honneur d'être, etc.

XIX

A Lyon, ce 5 mars 1741.

Par votre dernière lettre du 20 janvier, monsieur, vous m'avez invité de vous donner de mes nouvelles dès que ma santé me permettrait d'écrire ou du moins de dicter. J'obéis aujourd'hui à votre invitation pour ne point interrompre plus longtemps un commerce qui m'est aussi agréable que le vôtre.

Pour commencer par ma nouvelle édition de Boileau, je vous dirai non sans chagrin qu'elle est accrochée par une mauvaise entreprise que mon libraire a faite depuis plus d'une année et qui le tiendra encore quelque temps. C'est l'impression d'un ample commentaire sur Newton en trois volumes in-quarto, composé par deux religieux minimes, Français, qui sont professeurs de mathématiques à Rome. Il y en a déjà deux volumes d'imprimés et l'on m'assure que le troisième est fort avancé. Vous jugez bien, monsieur, qu'un ouvrage de cette nature, tout paré de la plus haute algèbre et rempli de signes demande beaucoup de temps, d'application et de dépenses. Ainsi voilà mon ouvrage suspendu et l'impression s'en achèvera quand il plaira à Dieu. J'ai beau me plaindre et crier : tout cela est une impuissante ressource contre cet inconvénient. Je me souviens toujours d'un chapitre de Montaigne intitulé : *Ce que l'un perd l'autre le gagne*. Ainsi la veuve Alix aura le temps de débiter son édition pendant la cessation de la mienne.

1. D'après une note de Brossette, il se nommait Parmentier.
2. Le financier israélite Du Lis.

Ces jours passés j'en ai parcouru un exemplaire. J'y ai trouvé beaucoup de défauts essentiels, sans compter l'injustice criante que l'éditeur a affecté de commettre à mon égard, en mutilant toutes mes remarques et en évitant de parler de moi et de mon commentaire, qui est pourtant la source où il a puisé. Mais je pourrai vous parlez de cela dans une autre lettre. J'ai vu aussi que M. Souchay, votre confrère, a parlé de vous au sujet des vers de M. Despréaux pour mettre au bas du portrait de M. votre père qui finissent ainsi :

Et sans me perdre dans les airs
Voler aussi haut que Corneille.

Avant que de finir ma lettre, j'ose vous prier de m'apprendre tout ce que vous saurez de la santé et de l'état de notre ami M. Rousseau. Nous nous intéressons également, vous et moi, à tout ce qui le concerne et vous devez être aussi empressé à m'en donner des nouvelles que je le suis à en recevoir. Donnez-moi des vôtres et soyez bien persuadé que personne au monde n'est avec plus d'estime et plus d'attachement que moi, monsieur, votre, etc.

XX

A Paris, ce 21 mars 1741.

On m'a envoyé, monsieur, votre lettre à Paris où je suis pour huit jours. J'ai été d'autant plus charmé de la recevoir qu'une personne que j'avais rencontrée depuis peu m'avait assuré que vous aviez été fort indisposé pendant le mois de janvier. Vous m'apprenez une fâcheuse nouvelle en me mandant la raison qui retarde l'édition de votre commentaire. Je n'aimais déjà pas trop Newton : je vais le maudire, lui et ses commenteurs. Pourquoi faut-il qu'un long et ennuyeux ouvrage que je ne lirai jamais retarde celui que j'attends avec tant d'impatience? Du reste le Boileau de Paris ne profitera pas de ce retardement : on assure qu'il ne se vend pas, et en effet vous serez toujours le vrai commenteur.

Ce nouvel éditeur vous rend justice dans sa préface en avouant qu'il n'a fait souvent qu'abréger vos remarques. Mais pourquoi les abréger quand elles contiennent des choses sérieuses? Il a les tant abrégées que je trouve les siennes bien courtes et bien sèches.

Je reçus hier une lettre de l'ancien et fidèle domestique de l'illustre Rousseau, par laquelle il m'apprend que son maître mourut le 16 de ce mois, à Bruxelles, où on l'avait transporté d'Anvers.

J'ai lu le *Bolœana*. Il contient des choses curieuses dont vous pourriez faire usage; mais toutes ne sont pas exactes, suivant ce que m'assure mon frère, mieux instruit que M. Monchénai. Ce qu'il fait dire, par exemple, à Boileau sur *Britannicus* est très faux.

J'ai l'honneur d'être, etc.

RACINE.

HISTORIQUE DES MOTS : INVAINCU, OFFENSEUR, BASER, GASTRONOMIE.

Avant 1862, époque où Godefroy publia son *Lexique comparé de la langue de Corneille*, il n'était personne qui n'attribuât à l'auteur du *Cid* la paternité des mots *invaincu* et *offenseur*. Cette erreur accréditée par l'Académie, par Scudéry, par Voltaire et bien d'autres, eut la vie dure, car elle subsista plus de deux siècles. Par des exemples tires de Ronsard, d'Urfé, d'Aubigné, Godefroy prouva enfin que ces mots avaient été employés avant Corneille, mais il ne remonta point assez haut dans le passé, car ils apparaissent au XIVe siècle, et au XVe ils semblent être très répandus. Nous allons en donner les preuves.

Invaincu.

XIVe s. Celle patience *invaincue*.
(Jeh. de Vignay, *Mir. hist.*, XX, 106, édit. 1531.)

XVe s. De belliques besongnes exécuteur *invaincu*.
(Chastellain, *Œuv. diverses*, VII, 51, Kervyn.)

Je me monstroye *invaincu* conquerent.
(Id., VI, 176.)

Ils se sont monstrés *invaincus* par hautesse de cœur.
(Id., *Chron.*, I, 47.)

En nul endroit ne pourroit demourer *invaincu*.
(Jeh. Robertet, dans Chastellain, VII, 145.)

XV-XVIe s. Votre tres resplendissant et tres *invaincue* excellence.
(J. Le Maire, *Œuvres*, III, 232, Stecher.)

D'un courage *invaincu* dit ces paroles vrayes.
(Id., III, 196.)

Offenseur.

« Offenseur, lisons-nous dans Littré, noté par l'Académie comme un mot nouveau dans le *Cid*, était cependant plus ancien que cette pièce, puisqu'il est dans l'*Astrée*. »

Littré ne cite pas l'exemple extrait de ce roman, mais on le trouve sous *offenseur* dans le *Lexique de Corneille*, et c'est le seul que donne Godefroy.

Ce mot n'est guère moins vieux que *invaincu*, exemple :

XIV-XVe s. Nous avons loy publique escripte contre les transgresseurs de justice et *offenseurs* en tel cas.
(*Yst. des Sept Sages*, 70, G. Paris.)

XVe s. Et doibt demander congé et licence de faire proposer aucune plainte qu'il veult faire de tel son *offenseur*.
(Oliv. de La Marche, *Duel judiciaire*, 24, Prost.)

Son adversaire et *offenseur*.
(Id., 25.)

Chastellain emploie *offendeur* et *offenseur*, mais plus souvent cette dernière forme :

Car se sentoit durement mesfait et *offenseur* en la maison.
(*Chron.*, V, 70, Kervyn.)

Un tel qui tant lui estoit malfaiteur et *offenseur*.
(Id., V, 467.)

On trouve encore ce mot dans Ronsard à la date de 1572, c'est-à-dire environ trente ans avant la publication de l'*Astrée* :

Il hait l'auteur de son malheur passé,
Et l'*offenseur* est tousjours offensé.
(Ronsard, *Œuvres*, III, 190, Bibl. elz.)

Baser.

Dans son livre *de la Création actuelle des mots nouveaux*, A. Darmesteter cite à propos de ce verbe ces quelques lignes de Littré : « Ce *néologisme* n'a rien de condamnable en soi, puisque *baser* est fondé par rapport à *base*, comme *fonder* par rapport à fond. » A quoi Darmesteter ajoute : « *Baser* au propre (si le sens propre était usité) se distinguerait de *fonder* en ce que, la base étant la surface intérieure par laquelle l'objet repose sur le fondement, *baser* une chose serait la poser sur sa base, la *fonder* serait la poser sur son fondement. Mais au figuré la distinction s'efface, et *baser* se confondant avec fonder est en effet inutile. » C'était assurément l'opinion de Viennet qui parmi les néologismes qu'il dénonçait à Boileau en séance solennelle de l'Institut (14 avril 1855) condamnait ce verbe en compagnie de bien d'autres mots :

Je maudis ces auteurs....
Qui sur de vains succès *basant* un fol orgueil
D'un œil ambitieux *fixent* notre fauteuil.

Sainte-Beuve pensait autrement. « *Baser*, dit-il, ce verbe néologique, que je voyais hier encore désigné d'une mauvaise note par une plume attique, faut-il donc absolument le proscrire, lui fermer la porte dans le nouveau Dictionnaire? Je sais que c'était le cauchemar de Royer-Collard, et qu'un jour qu'une discussion s'était élevée à l'Académie sur ce verbe *baser*, et que quelques-uns ne semblaient pas trop éloignés de l'admettre, il coupa court à la discussion en disant : « S'il entre, je sors. » Mais l'usage a triomphé de bien d'autres résistances.... On me dit qu'on peut suppléer à ce verbe *baser* par les mots *fonder*, *établir*, et qu'il n'y a nulle nécessité d'innover. Voyons un peu, je vous en prie. Nous vivons dans une époque parlementaire ou approchant, dans une époque oratoire : on discute le budget; il y a des discussions de chiffres; eh bien! dans un débat de cet ordre, je suppose qu'un des orateurs contendants, qu'un interlocuteur apostrophant le rapporteur du budget, lui demande sur quoi il se fonde dans telle ou telle supputation qui aboutit à un nombre de millions ou de milliards : est-ce que le rapporteur parlant du haut de la tribune ne sera pas en droit de dire dans une langue parfaitement congrue et correcte : « Mon argumentation, messieurs, vous me demandez sur quoi elle repose : je la *base* sur une triple colonne de chiffres très exacts et vérifiés, etc. » Est-ce que ce mot *baser* avec son emphase, sa sonorité même qui remplit la

bouche et qui porte sur les derniers bancs de la Chambre, ne sera pas ici le mot oratoire plutôt que le mot plus sourd ou plus faible : je la *fonde* ou je l'*établis*? Donc il y a des cas où ce mot est juste, où il est plus à sa place que tout autre. Pourquoi donc ne l'introduirait-on pas dans la nouvelle édition du Dictionnnaire? »

(*Nouveaux Lundis*, XI, 218.)

En dépit de ce chaud et spirituel plaidoyer en faveur du verbe *baser*, l'Académie lui ferma l'entrée de son Dictionnaire. Il a été recueilli par Littré, qui ne cite aucun exemple de son emploi, ainsi que par les auteurs du *Dictionnaire général*, avec cette remarque : « Mot de la fin du XVIIIe siècle. »

Je l'ai rencontré employé dans son sens propre au commencement du XVIIe siècle, à la date de 1613, dans l'*Histoire de Provence* par César Nostredame :

« Hautes et superbes colonnes, assises et *basées* en leurs plinthes d'une seule pièce sur un pavement azarotique, comparti à ronds ovalles. »

(*Hist. et chron. de Provence*, 800, édit. 1624.)

Gastronomie.

« Ce mot, dit Darmesteter dans son ouvrage cité plus haut, a été créé par Berchoux, l'auteur de la *Gastronomie* (1801). »

Il est beaucoup plus ancien. C'est peut-être au Père Garasse que revient l'honneur de l'avoir francisé :

1622. Messieurs nos bons esprits qui ont la lecture des bons livres, ont voulu à l'exemple des taverniers de Photius, des escornifleurs de Gnathon, et de la *Gastronomie* d'Archestratus, fonder et instituer de nos jours une belle confrérie, sous le nom de la confrérie des bouteilles.

(*Doctrine Curieuse*, 756.)

A. DELBOULLE.

INDEX DE L'ASTRÉE

(*Suite et fin* [1].)

Macté :

Après la victime ainsi *mactée* (c'est-à-dire augmentée) il lui arracha du poil entre les cornes (IV, 1169).

Maintenir :

... Clorian et moy nous résolûmes de *maintenir* un tournoy (II, 232).

Malice que d'enfance (*autre*) :

... toutefois j'ai un fils qui a bien assez d'esprit pour le faire, s'il le veut, outre que n'étant qu'un enfant, on se prendra moins de garde de lui que de moi, et que, quand même on lui verrait prendre ces lettres, on ne jugerait pas que ce fût avec autre *malice que d'enfance* (IV, 532).

Mal-pensant :

... la malice des hommes *mal pensants* (II, 663).

Manger des yeux :

... vous n'avez point pris garde à ses actions et comme, lorsqu'elle le voyait elle le *mangeait des yeux*, s'il faut dire ainsi, ne le pouvant assez regarder (II, 751).

Manquement :

Si est-ce qu'afin qu'il ne prît excuse sur quelque *manquement* qui vînt d'elle (IV, 1047).

Manutention :

Je vous promets, ô père Jupiter, tout bon et tout grand, et à vous, grande Minerve, fille du plus grand des Dieux, que, si vous exaucez la supplication que je vous fais, j'emploirai toutes les forces des royaumes que vous avez soumis sous moi, sous mon mari et sous mon fils, pour la *manutention* de la nymphe Amasis et de ses états entre tous ceux qui les voudraient oppresser (IV, 1173-74).

Mariage épousé :

... on dirait que le *mariage était* déjà *épousé* aux enseignes qu'on avait ouï des hautbois et une cornemuse pour faire danser les bergers et les bergères (V, 573).

Matté :

... quant à Attila, ce n'était qu'un orage, qui, étant passé, ne reviendrait plus et qui serait de sorte *matté*, avant que d'arriver jusques à eux, qu'il ne saurait leur faire ni beaucoup de bien, ni beaucoup de mal (II, 944).

1. Voy. *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1898, p. 458 et suiv.

Mauvaistiés :

... vous ne découvrirez que trop les *mauvaistiés* et infidélités de l'un, et les indiscrétions et importunités de l'autre (II, 635).

Mécompte :

... quant au *mécompte* qu'on fait de moi je m'assure que vous verrez qu'ils ont pris en mon lieu ce Lydias auquel je ressemble (IV, 1408).

Mécompter (se) :

... ne le trouvant point, il changea incontinent et de main et de bras, comme s'il se fût *mesconté* la première fois de le chercher du côté où il ne le portait pas (IV, 417).

... si vous l'entendez ainsi, ajouta Delphire, je crains que vous ne vous *mescontiez* (IV, 550).

Méconnaissance :

O madame, vous me pardonnerez, s'il vous plaist, mais je ne puis en cecy que vous accuser d'une très grande *méconnaissance*, pour ne dire ingratitude... (I, 627).

Vous sâvez si vos froideurs, vos *méconnaissances* ni mes absences trop longues m'ont pu divertir de cette affection (IV, 514).

Il faut que vous sachiez que la *méconnaissance* d'un bien reçu fait bien souvent retirer la main du bienfaiteur (III, 26).

Méconnaissant :

Je ne vous croy si *méconnaissant* de ce que j'ay fait pour vous, que vous puissiez douter de ma bonne volonté (I, 493).

Méconnaissante :

... berger, je ne sçaurais douter de vostre bonne volonté, si je n'estois la plus *mescognoissante* personne du monde (I, 744).

Mécroire :

Nous ne croyons ni ne *mécroyons* que ce qui se doit (IV, 584).

Le mensonge a cela de propre que, quand il est reconnu, il fait *mécroire* la vérité (III, 716).

Méfaire (se) :

... il est tellement désespéré que, si nous ne lui eussions ôté le fer des mains, il se le serait déjà mis par deux fois dans le sein; si bien que nous avons été contraints de l'attacher de crainte qu'il se *méfit* (IV, 1373).

... mais considérant toutes combien il avait l'œil farouche et hagard, elles eurent peur qu'il n'eût dessein de *se méfaire* (IV, 159).

Mémoire :

Comment, reprit incontinent Chryséide, si j'ai encore *mémoire* de lui? et quelle autre *mémoire* pense-t-il que je puisse avoir, si je n'ai la *sienne*? (III, 747.)

Mémoires :

... il ne fallait pas que la volonté d'Astrée étant de te combler de toute sorte d'infortune, ces chères et douces *mémoires* (lettres) contrevinssent à ce qu'elle avait résolu (II, 499).

Mépriseur :

Alors, se tournant vers ses solduriers : Prenez-le, dit-il, ce hardi *mépriseur* de mon courroux et qu'on le mette aux supplices (III, 788).

Mesnage :

... Mais, à ceste fois que je luy vy refuser ce qu'on luy donnait de sa part, je cogneu bien qu'il y devoit avoir entre eux du mauvais *mesnage* (I, 129).

Mettre au monde (se) :

Demeurant donc fort satisfaite en soy-même de se voir délivrée tout à coup de deux si pesants fardeaux, à sçavoir de l'importunité d'un fascheux mary et de l'authorité que ses parents avoient accoustumé d'avoir sur elle, incontinent elle se *mit à bon esçient au monde* (I, 314).

Mettre hors de son âme :

... Elle eust voulu que j'eusse tenu le party de Lindamor, non pas pour me céder, mais pour avoir plus d'occasion de parler de luy, et *mettre hors de son âme* sa colère (I, 613).

Mettre sa vie (donner la vie) :

... moi qui vois revivre en notre image celui pour qui je ne ferais difficulté de *mettre ma vie*, si cela pouvait rappeler la sienne (II, 719).

Milieu :

... comme un bâton, pour droit qu'il soit, étant mis dans l'eau, semble être tortu, et tout ce que nous voyons par un verre nous semble être de la même couleur de ce verre, parce que les *milieux* par lesquels la vue se fait représentent faux à l'œil, de même advient-il que les actions d'un amant sont vues et jugées autres qu'elles ne sont pas, et cela pour le défaut des *milieux* par lesquels on les voit (IV, 189).

... c'est, ou que nos yeux et nos sens qui doivent représenter ces choses à l'âme, ne font pas soigneusement leur office, ou que les *milieux* par lesquels ils agissent ont quelque imperfection qui les empêche de les pouvoir fidèlement représenter (III, 446).

Mi-mangé :

... un vieux saule *mi-mangé* de l'injure du temps (III, 955).

Mouette (mouillée) :

... travaillé d'ennuy, du trop long marcher, il fut contraint de se coucher sous quelques arbres, où tout *mouette* de pleurs, enfin son extrême déplaisir le contraignit de s'endormir (I, 479).

Mousse :

Son espée *mousse* et qui sembloit de se tourner presque en demi-cercle, pendoit à son côté attachée à l'écharpe (III, 30).

Muable :

... enfin son amitié qui estoit tout ce qui m'obligeoit à elle, est si *muable*, que, s'il y a quelque impression d'amour en son cœur, je croy qu'il est non seulement de cire, mais de cire presque fondue (I, 305).

Mignard :

... le pied petit et *mignard*... (I, 294).

Naturel :

... car encore que vos actions me fassent paraître le peu de *naturel* que vous avez pour moi, je ne puis toutefois me dépouiller de celui que doit avoir mon père (IV, 793).

Né à :

Vous êtes né à quelque chose de meilleur (II, 570).

Ne pas :

... en quelle sorte lui pouvais-je interdire la maison de mon frère qui l'aimait peut-être *autant et plus* qu'il *ne* m'aimait pas? (II, 650.)

Non pour ni :

... sans que rien me retirât de cette sorte de vie, *non* l'amitié de mes voisins, *non* le devoir de mes parents, *non* le souci de mes troupeaux bien aimés (II, 663).

Nonchalances :

... elle se figure des refroidissements de mon côté et des *nonchalances* qui, hélas! n'étaient qu'en son opinion (II, 661).

On dit qu'on ne vit jamais rien de plus beau, et semblait que les *nonchalances* de son habit ajoutassent une grâce extrême à ses beautés (II, 792).

Nopcière Junon :

... j'appelle hymen et la *nopcière Juno* et les prend tous deux pour témoings (III, 648).

Nourri :

... d'autant que c'est la coutume des pastres bien *nourris* d'avoir de la courtoisie... (I, 535).

Nouvelleté :

... Heracle se laissa aisément persuader que Aetius desseignait quelque *nouvelleté*, et que pour luy trancher tous ses desseins, il fallait le prévenir (II, 961).

Obliger (1) :

Il n'y a rien qui *oblige* tant à se taire que de faire paroistre une entière fiance (I, 181).

Obliger (2) :

... je sçay bien qu'une personne de votre mérite *oblige* une fille quand il la recherche avec le dessein que votre amy m'a assuré que vous avez (II, 230).

Obliger (3, faire quelqu'un son obligé) :

... il ne put se persuader que ce ne fût pour l'éloigner entièrement de moi et avec cet éloignement *m'oblige* d'autant plus le grand Euric (III, 282).

Observer :

Je vois bien, dit-elle, qu'il n'y aura que moi qui *observe* à Astrée ce que nous lui avons promis (IV, 118).

Oeil (*Faire la guerre à l'œil*). Voy. *Faire*.

Offenser :

... il commença de sentir de quelle force deux beaux yeux sçavent *offenser* (I, 703).

Mais je vois bien que vous voulez seulement que je vous die comment vous devez vous conduire pour gagner cette bergère, laquelle, à ce que je vois, amour n'a encore guère *offensée* pour vous (III, 978).

Mais, au contraire, elle dit que quelque recepte avait empêché que le feu ne m'avait *offensé* (II, 457).

Oiseux :

Et faut que vous sçachiez qu'après que les soucis de l'amour furent amortis par le mariage, afin qu'ils ne demeurassent *oiseux*, les affaires du mesnage commencèrent à naistre (I, 344).

O moi!

O moi trop heureux! s'il adèrent qu'en l'autre vie quelqu'un me raconte que les beaux yeux ont été moittes ou qu'une seule larme en est coulée sur son beau visage (IV, 218).

Opposition (objection) :

... Il y a, répondit le berger, plusieurs réponses à cette *opposition* (I, 696).

Oppressé :

... j'en userai toujours ainsi, toutes les fois que je trouverai quelque dame *oppressée* (IV, 829).

Outré :

... il courut une partie de l'Italie et vint jusques à Parthenope, où toutes fois il ne fit que perdre son temps et gâter le plat pays; et se voyant *outré*, s'il faut dire ainsi, de sorte de dépouille, il s'en retourna en Afrique, ayant chargé ses vaisseaux de tout ce qu'il avait trouvé de rare dans la ville (II, 987).

Mal aisément une âme bien née se peut-elle imaginer qu'une per-

sonne *outrée* d'obligation se laisse emporter à l'ingratitude et à la trahison (III, 1102).

Outrecuidé :

... il est tout vray qu'elle l'aimoit et qu'elle luy en avoit tant rendu de preuve, qu'en le croyant il n'estoit pas si *outrecuidé* qu'on l'eust pu tenir pour homme de peu d'entendement en ne le croyant pas (I, 591).

... pour preuve de cela, il avoit été si *outrecuidé* que de hausser les yeux à l'amour de Galathée... (I, 605).

Il faut que vous sachiez que cet *outrecuidé* porté d'une présomption incroyable, a non seulement élevé ses desseins à m'épouser (IV, 14).

Avouez donc, si vous ne voulez l'outrager grandement, que, connaissant l'amour que je lui porte, elle l'aime, et que ma prétention n'est point *outrecuidée*, ni moi un monstre si difforme que vous me dépeignez (III, 866).

Ouverture (à l') :

A l'ouverture de ses yeux, hélas, dit-il, ami, pourquoi me rappelles-tu? (II, 738.)

Pâleurs :

... les habits dont ce berger était revêtu et les *pâleurs* mortelles dont ses profondes blessures le ternissaient le mettaient en doute que ses yeux et ses oreilles ne le trompassent (III, 1087).

Pantelant :

Toute tremblante et l'estomac *pantelant* (III, 1004).

Parachever :

Ils diligentèrent de sorte qu'ils *parachevèrent* en peu de temps (II, 615).

Parler au loin de sa pensée :

... je vous jure, par la foi que je vous dois, qu'elle ment et qu'elle *parle au plus loin de sa pensée* (IV, 384).

Participer :

Dieu n'a pas seulement donné à l'homme la vertu de cacher ses pensées à toute sorte de personnes, mais de les pouvoir *participer* à tous ceux qu'il veut (III, 901).

Hylas, répondit incontinent l'étrangère, vous n'aurez jamais contentement où comme votre amie *je ne participe* (III, 82).

Particulariser :

... et cela l'oblige à vous aimer, mesme si vous la *particularisez* et luy faites paroistre de vous fier davantage en elle (I, 512).

... parce qu'elle s'est toujours rendue fort familière à vostre nièce et qu'elle a montré de la *particulariser* en ses secrets, la nymphe n'osa lui nier entièrement la vérité de cette recherche... (I, 675).

Sages bergères, je ne sçaurais *particulariser* ce combat, car j'avais l'esprit tant aliéné qu'à peine le voyais-je (II, 463).

Particulier :

Durant son absence, je fus encore plus solitaire et *particulier* que je n'avais jamais été (III, 538).

Parties :

Ce berger est entre tous ceux que je vis jamais le plus dissimulé et cauteleux, au reste très honneste homme, et personne qui a beaucoup d'aimables *parties* (I, 318).

... quoiqu'il fût bien honneste homme et accomply de beaucoup de *parties* remarquables, toutesfois la bonne opinion qu'il avoit de soy-même (I, 604).

Amidor, cousin de Philidas, en peut rendre preuve, qui encore que d'une humeur volage, ne laissoit d'avoir des *parties* assez recommandables pour se faire aimer (II, 482).

Pas :

C'est une imagination, ou plutôt une invention de quelque fine amante, qui, se voyant devenue laide ou prête à être changée pour une plus belle qu'elle *n'était pas*, mit en avant cette opinion (II, 695).

Passer :

Mon ami, dit le prince en souriant, le roi *passera* sa colère avec le temps (IV, 697).

Passion :

... elle est insensible aux services et aux larmes, et aveugle à toutes les peines et à toutes les *passions* que nous souffrons pour elle (IV, 216).

Patienter :

Cependant contentez-vous que je *patiente* votre faute sans que la rejettiez sur moy (III, 311).

J'ai souffert ses dédains, j'ai *patienté* que son amitié devant mes yeux fût toute à une autre (II, 674).

Peine. Voy. *Contribuer sa peine* et *A la peine du*.

Pensée (*Parler au loin de sa pensée*). Voy. *Parler au loin*.

Penser :

Cependant qu'il s'amusait à faire relever Argantée, ses solduriers émus de juste douleur, *avoient pensé* devoir pleurer sa mort (III, 568).

Perdre :

... rentrez en vous-mesmes, et considérez si vous *perdriez* cette amour encore que vous perdissiez les yeux (II, 16).

Perdu :

... transporté d'amour, il ne put se garder d'accompagner sa main de la bouche. *O perdu* berger! quel fut alors le transport qui, en te relevant, te porta jusques à sa bouche? (II, 601.)

Péri :

Si ce n'eût pas été le vouloir des Dieux, c'est sans doute qu'il y avait longtemps que cette affection serait *périe* pour les grandes et incroyables traverses que la fortune nous a données (III, 702).

Perruque :

Les lions, la *perruque* hérissée et les yeux étincelants, s'avançaient peu à peu pour les mettre en pièces (V, 696).

Persuader :

Il ne faut point que vous me le *persuadiez* avec plus de paroles (II, 652).

Phrase elliptique (V. *Ellipse*) :

Si son penser luy remet devant les yeux le visage du berger, ô qu'elle le trouve plein de beauté! si sa façon, qu'elle lui semble agréable; si son esprit, qu'elle le juge admirable (I, 709).

Pierre (*la*) *en est jetée* (*jacta est alea*) :

Cesse de me tenir ce langage, *la pierre en est jetée*, je suis résolu à ce que je t'ai fait entendre (III, 548).

Piqûre :

... qui peut éviter la *piqueure* de telles langues? (III, 964.)

Pitoyable :

... je vois la *pitoyable* compassion que vous avez de mon malheur et la bonne volonté que vous portez à la belle Diane (IV, 165).

... ils les prièrent de permettre que, selon leur coutume, ils rendissent à ces généreux chevaliers le *pitoyable* office que l'on devait à leur valeur (IV, 355).

Plaindre :

Et puisqu'aussi bien il faut mourir, et que peut-être la vie me laissera sans avoir ressenti nul contentement égal, n'ai-je pas raison de ne la *plaindre* point, pourvu que, avec un tel prix, cette félicité me soit acquise (II, 535).

Pleur (le) :

Lors le *pleur* enfant de la peine,
Qu'une juste douleur poussoit,
Tombant à grands flots sur l'arène
Ces doubles chiffres effaçoit.... (I, 249.)

Pleurer :

Ah! Tyrcis, il faut que vous le confessiez, ou que chacun reconnaisse qu'en vos larmes vous avez *pleuré* votre cerveau (III, 49).

Pleuvoir (actif) :

... le ciel peut *pleuvoir* sur moy toutes ses plus désastreuses influences (I, 876).

Plomber :

Il se *plomboit* l'estomach de coups (I, 733).

Plus que ne pas :

... toutes ces choses me tiennent en peine et ma mère est encore *plus appréhensive que je ne suis pas* (III, 500).

Poil :

Il advint qu'Amasie se trouva entre les mains une éguille faite en façon d'épée, dont Silvie avoit accoustumé de se relever et accommoder le *poil*... (I, 150).

Poison (la) :

Amarante releut plusieurs fois cette lettre, et, sans y prendre garde, alloit beuvant la douce *poison* d'amour (I, 709).

Polissure :

... c'est comme celui qui marche sur un penchant de glace : pensez-vous qu'on se laisse choir à dessein! nullement : c'est une surprise que la *polissure* de la glace fait à nos pieds (IV, 711).

Porté de furie. Voy. *Furie*.

Pour encore :

Je n'en doute point, mais vous trouverez bon, s'il vous plaît, que je ne parle que de ce que je sais *pour encore* (III, 1112).

Pratic :

... revêtu d'autres habits, il prit le chemin à travers les bois, dont il était fort *pratic*, pour aller vers Polemas (IV, 31).

Pratique :

... ces qualités convièrent mon frère à l'aimer, et l'amitié rapporta une si ordinaire *pratique* entr'eux que malaisément se voyaient-ils l'un sans l'autre (II, 649).

... nous nous résolûmes toutes deux de ne faire non plus d'état d'eux que si jamais nous ne les avions vus, et afin que personne ne pût juger que nous en voulussions user de cette sorte pour avoir l'esprit diverti ailleurs par quelque nouvelle affection, en même temps nous nous retirâmes de toute sorte de *pratique* (IV, 567).

Pratiquer :

... elle résolut de demeurer avec nous, qui ne me fut pas peu de contentement, car par ce moyen nous vinsmes à nous *pratiquer* (I, 207).

... civil envers les bergers, respectueux envers ceux qu'il *pratique* (IV, 521).

Pregnant :

... toutefois les grandes et plus *pregnantes* affaires que vous avez sur les bras me font craindre que n'ayant pas eu loisir de bien considérer celles qui semblent être de beaucoup moindre importance, vous pourriez peut-être passer légèrement par-dessus (III, 1159).

Prendre à (se) :

... si vous y savez quelque meilleur moyen, je vous supplie de le proposer, afin que nous voyons auquel nous avons à *nous prendre* (III, 281).

Préoccupé :

... encore que Diane ait l'esprit grandement *préoccupé*, si est-ce que n'ayant pas perdu l'usage de la raison, ces dernières considérations lui troublèrent en quelque sorte le cœur (IV, 177).

Préparer de (se) :

Cependant nous étions en Gaule, attendant Attila, où Aetius se préparait de tout ce qu'il jugeait être nécessaire (II, 942).

Preuve :

Belle et courtoise bergère, répondit Alexis, j'aurais peur qu'il n'en advînt au contraire. Puis, ajouta Stelle, que j'ai le courage d'entrer en cette *preuve*, il me semble que vous, madame, qui avez tant d'avantage par-dessus moi, n'en devez pas faire difficulté (III, 829). V. *Rendre preuve*.

Prise (être en prise) :

... et que voudriez-vous, dit-elle, m'avoir pris! — Le cœur, répliqua-t-il. — Oh! pour ce larcin, répondit-elle froidement, je ne vous en demanderai jamais la restitution : il *n'est point en prise* pour personne (IV, 549).

Privément :

De ceste sorte, elles vesquirent si *privément* qu'il n'y avoit rien de caché entre elles (I, 31).

Promenoir :

Nous voulions qu'il vînt au *promenoir* avec nous (II, 239).

Promenoir d'or en là :

Aussi bien la grande chaleur qui nous a retenues en ce lieu est déjà abattue, et le *promenoir d'or en là* sera plus agréable que le discours (II, 312).

Providence :

... ce ne fut point sans une particulière *providence* du ciel que je fus conduit si à propos au lieu où vous étiez (II, 743).

Prude femme :

Seigneur, n'écoutez point la voix de cette syrène, qui ne parle de cette sorte que contre sa propre intention, et qui, pour vous faire croire qu'elle est *prude femme*, ne désire tant que d'y être contrainte par vous (II, 637).

Punition :

Si ce berger meurt, avez-vous opinion que sa mort demeure sans être sceuë? quand ce ne seroit que pour *punition*, il faut que vous croyez que le ciel mesme la découvriroit (I, 180).

Que... que :

... il lui promettait mille cinq cents hommes de cheval, tous habitants dans le pays, et deux mille étrangers, Argonide douze mille, *que* piquiers, qu'ils nommaient piquenaires, *qu*'arbalestriers qu'ils appelaient cancquiniers, *qu*'archers ou frondeurs... (IV, 42).

Quoi (*à*) (ellipse) :

Mais, quand le mal parvient jusqu'à ce point qu'il est plus grand que toute plainte humaine, *à quoi* les pleurs qui ne soulagent point! (IV, 180.)

Raconteur :

... tu es le meilleur *raconteur* des choses que l'on t'a dites, qui se puisse trouver en cette contrée (II, 764).

Raffiner :

Mais moi, aussitôt qu'une fille se présente à mes yeux et qu'elle leur semble belle, sans m'arrêter à toutes ces petites particularités ni à tant *raffiner* la beauté, soudain ma volonté consent à l'aimer (III, 1059).

Ramasser :

... il faut que, pour avoir assez de force, j'aye du loisir à *ramasser* les puissances de mon âme... (I, 693).

Ramentoir (*se*), se remémorer :

La considérant donc quelque temps fort attentivement, il se *ramentent* peu à peu que Cyrcene estoit celle qu'il avoit vue dans le temple (II, 206).

Rappointer (*se*) :

Cela fut cause que, ne pouvant supporter cette vue, il s'alloit peu à peu retirer; mais Phillis eût bien désiré de se *rappointer*, voyant qu'il se voulait dérober (II, 638).

Réavoir :

Mais Godomas, par le conseil d'Adamas, ne le lui voulut permettre, lui promettant toutefois que, si le matin ce méchant continuait en cette résolution, ils n'ouvriraient pas seulement les portes à Ligdamon, mais qu'ils iraient plutôt tous mourir avec lui, qu'ils ne *réeussent* et Sylvie et Alexis (IV, 1407-1408).

Reboucher :

Si ne devez-vous pas, encore qu'insensible à vos beautés, l'estre à nos larmes, ny estre martyre, où les larmes du mérite ne peuvent résister, si celles de la pitié, pour le moins, *rebouchent* le tranchant de vos ri-

gueurs, afin que, de mesme qu'on vous adore comme belle, on vous puisse louer comme humaine (I, 674).

Rebrusler (se) :

... quoy qu'il soit, et de naissance et de conversation, entre des hommes grossiers, si ne le peut-il estre tant, qu'il ne craigne de se *rebrusler* à ce feu, dont la douleur luy est encore en l'âme (I, 118).

Cette résolution fut cause que, partant où je savais qu'il y avait quelque belle dame, je m'y en allais pour m'y *rebrusler* (III, 592).

Recherches :

Ainsi voilà la pauvre Filidas tant hors d'elle-mesme qu'elle ne pouvoit vivre sans Filandre, et luy faisoit des *recherches* si apparentes qu'il en demeuroit tout étonné (I, 369).

Recouvrement :

Je m'assure, reprit alors assez finement Galathée, que, si la peste leur en a été ennuyeuse, le *recouvrement* leur en a été tant plus agréable (IV, 19).

Redonner :

Au contraire, vous eussiez embrassé pleine de contentement cette occasion qui nous eût *redonnée* à nous-mêmes et qui nous eût fait vivre ensemble à longues années (III, 350).

Refroidissements :

Elle se défie de cette étroite amitié... et se figure des *refroidissements* de mon côté (II, 660).

Relant, e :

Demande aux vipères qu'une humidité *relante* y nourrit (dans les cachots), si mes soupirs n'étaient pas tous de flamme (V, 120).

Remettre :

Il me semble que de dire librement son mal à une amie, c'est luy en *remettre* une partie (I, 188).

Remettre (confier) :

Et parce que c'estoit à moy à qui elle *remettoit* ses plus secrettes pensées, aussi tost qu'elle me vit en particulier (I, 625).

Remourir :

Je pensais qu'il valait mieux mourir une fois que de *remourir* tous les moments qui me resteraient de vie (III, 667).

Rendre :

J'entends, ô Dieux ! ce secret, ou pour le moins il me semble l'entendre : c'est pour me punir de ce que je l'ai trop aimée, cette adorable Diane, et que j'ai préféré cette affection à celle que je vous dois. Mais, s'il est ainsi, pourquoi ne l'avez vous faite avec moins de perfection :

car étant telle que vous l'avez *rendue*, serait-ce pas vous offenser en elle que de l'aimer moins que je fais? (IV, 377.)

Sous des vieux ormes qui *rendent* un agréable ombrage (I, 191).

Est-il possible, madame, que ce cœur généreux que j'ai vu autrefois en vous, se soit tellement changé que vous ne mouriez plutôt de la honte d'un tel choix que du supplice qui vous est préparé. O Dieu! ô ciel! comment est-il possible que vous l'*ayez rendue* d'un corps si beau et d'un esprit si dissemblable! (III, 546.)

Rendre du déplaisir :

... vous me donnerez suject de vous *rendre du déplaisir* par toutes les voies que je sçauray inventer (II, 384).

Rendre preuve :

Cet advertissement précipita sa guéri son, de sorte qu'elle *rendit bien preuve* que, pour les maladies du corps, la guérison de l'âme n'est pas inutile (I, 722).

J'estime de sorte le moyen de lui *rendre preuve* de mon affection, que toutes sortes de peines me sont douces pour ce suject (II, 154).

Rendre bon visage (faire bon visage) :

Comment voulez-vous que je vous rende plus de preuve de ma bonne volonté qu'en vous *rendant... tout le bon visage* que je suis capable de faire? (III, 428.)

Rendre témoignage :

Et comment luy en penseriez-vous *rendre tesmoignage* par cette voye? (II, 154.)

Rengrégement :

Et vous ressouvenez que les faveurs que vous eussiez reçues de moi eussent été plutôt *rengrégement* que soulagement de votre mal (II, 679).

Rengréger :

Cette visite du berger ne fit que *rengréger* le mal d'Amaranthe (I, 712).

Renversé :

Elle aura le nez trop long ou trop peu raccourci, la bouche trop ou trop peu *renversée* (III, 1058).

Repaître :

... il se tut, et, reprenant son chemin, alla *repaître* en la plus prochaine ville (III, 688).

Reproche (la) :

... si c'est honte, dit Alcippe, d'estre berger, il ne le faut plus estre; si ce n'est pas honte, la *reproche* n'en peut être mauvaise (I, 84).

La seule *reproche* que le roi lui avoit faite fut celle qui lui toucha vivement le cœur (IV, 1098).

Le rencontrant de fortune parmi ses compagnes, elle ne put s'empêcher de venir aux *douces reproches* avec lui (V, 853).

Résoudre (répondre) :

Mon frère, j'ai différé de vous *résoudre* sur l'affaire dont vous m'avez déjà parlé par deux fois, parce que je voulais essayer si le temps ou quelque autre considération vous en pourrait distraire (III, 972).

Ressentir :

Or, ma sœur, si je dis que j'aime d'autre façon Silvandre, ne croyez pas pour cela que je sois esprise d'amour pour luy, mais ouy bien que je *ressens* les mêmes commencements que, si j'ai bonne mémoire, je ressentois à la naissance de l'amité de Philandre (II, 484).

... ayant toujours été nourri dans les grandes villes et parmi les personnes civilisées, il *ressent* moins nos lois que toute autre chose (I, 422).

Ressuscité :

Mais quand Fleurial l'advertit de la résolution qu'elle avoit prise, ce fut un *ressuscité* d'amour (I,647).

Retenir :

... cela est cause que les médisances se *retiennent* entre nous la mesme authorité d'expliquer, comme bon leur semble, nos actions, aussi bien qu'entre vous (I, 695).

Retourner à sa place (mettre à sa place) :

Et à ce mot, il s'en courut à la porte du temple, où il trouva celui avec lequel il avait falsifié des lois d'amour, et lequel il avait *retourné* en sa place, lorsqu'inutilement il était venu quérir pour écrire l'épitaphe du vain tombeau de Celadon (III, 834).

Retromper :

... Pensez-vous qu'un esprit trompé soit aisé à *retromper* une seconde fois en un même sujet? (I, 117.)

Réussir :

Alcippe, en même temps, s'adonna de telle sorte aux armes qu'il *réussit* un des bons cavaliers de son temps (I, 85).

Rond :

... je le juge homme de bien, *rond*, et sans vice (II, 484).

Satisfaction (*mauvaise*) :

... toutefois, plutôt que de lui déplaire, j'élus de perdre entièrement la bonne volonté de toutes nos voisines, que de lui donner quelque *mauvaise satisfaction* de moi (II, 646).

Semonce :

Celion ne devoit si tost laisser Bellinde, ce seroit estre trop volage, si à la première *semonce*, il s'en départoit (I, 712).

Diane, Phonis et Thyrias en firent quelques difficultés, mais Hylas fut celui qui accepta le premier cette *semonce* (II, 876).

Semondre :

Et, en disant ce mot, il tourna les yeux sur Diane qui, presque se sentant *semondre*, respondit... (I, 505).

Si fait :

Darinée alors se retirant d'un pas : « Je ne sais ce que je dis? reprit-elle ; *si fait*, je vous en assure, je le sais » (IV, 663).

Siller :

Sylvandre alors, ravi d'étonnement et s'éloignant d'un pas de Philis, se plia les bras l'un dans l'autre sur l'estomac, et, sans pouvoir ouvrir la bouche, demeura les yeux fermés et sans *siller* sur la bergère, comme s'il n'eût point eu de sentiment (IV, 149).

Sinistre :

... en m'écoutant, vous ne ferez point un si *sinistre* jugement de moi que cette belle a fait de ma fidélité (II, 662).

Solduriers :

... cependant qu'il s'amusait à faire relever Argantée, ses *solduriers* émus de juste douleur avoient pensé devoir venger sa mort (III, 568).

Alors, se tournant vers ses *solduriers* : Prenez-le, dit-il, ce hardi mépriseur de mon courroux et qu'on le mette aux supplices (III, 788).

Sonner :

Si vous voulez que je croie ce que vous me dites ainsi que *sonnent vos paroles*, je vous répondrai... (III, 921).

Sorte (la) :

... si la nature l'eût appelé en son conseil lorsqu'elle ordonna *la sorte* du mouvement à chaque chose, tu eusses peut-être inventé quelque sorte d'aller pour les hommes (IV, 400).

Sortir des dettes :

Mais croyez aussi que, si la mort ne me surprend bientôt, je *sortirai* quelquefois de *ces dettes* et me désobligerai un jour de ce que je sais bien que je vous dois (III, 284).

Soupçonneux :

... si leur conversation, leurs paroles, voire leurs regards mêmes étoient *soupçonneux*, n'était-ce pas un très certain témoignage que je l'aimais infiniment? (II, 659.)

Il s'adresse à Héracle et lui représente la *soupçonneuse* grandeur d'Aetius (II, 960).

Sujet :

Or soudain qu'il me vit, je ne sçay comment il trouva *sujet* d'amour en moy (I, 190).

Supporter :

Ce chevalier fut depuis tant *supporté* d'Eudoxe qu'il fut sénateur (II, 951).

Surcharge :

Et dès lors il prévit que ce luy seroit une *surcharge* à ses ennuis, et qu'il s'y falloit résoudre (I, 120).

Suspayer :

Je ne sais où vous fondez les grandes gloires que vous prétendez pour vos services, puisque, m'étant reprochés en si bonne compagnie, quand ils seraient beaucoup plus remarquables, ils seraient *suspayés* en les supportant comme je fais (III, 847).

Je connus bien alors qu'il est vrai qu'amour *suspaye* en un coup mille peines et mille déplaisirs (IV, 976).

Survivre :

... laver la honte d'avoir *survécu* la liberté d'Eudoxe (II, 735).

Sympathisante :

Il faut, en premier lieu, que vous sçachiez que toutes les choses corporelles ou spirituelles ont chacune leurs contraires et leurs *simpathisantes* (I, 201).

Talonner :

Cette cruelle ne m'a pas voulu laisser, mais me poursuit si cruellement et me *talonne* si près que je n'ai plus d'autre asile que le tombeau (III, 1015).

Tancer :

Mais, si ma maîtresse en est advertie par quelqu'autre, quelle occasion n'aura-t-elle pas de me *tancer* et se douloir de moi (IV, 635).

Tant y a :

Tant y a qu'il est vrai que je reconnus bien qu'il m'aimoit (II, 649).

Taxer :

Quant à mon oncle Phocion, et de quoi se peut-il douloir de ma désobéissance, puisque je dirai que c'est pour me mettre parmi les filles druydes, et puis-je être *taxée* de cette résolution? (III, 1061.)

Si c'était pour épouser quelque berger on me pourrait *taxer* de trop d'amour ou d'être volontaire (*ibid.*).

Qui peut *taxer* les Dieux? c'est leur pouvoir suprême qui fait que je vous aime outre ma volonté (IV, 76).

Tède :

Prenant ma torche faite de *tède* qui avait été allumée à un feu pur et net, en fit esprendre le bois qui était arrangé soigneusement sur l'autel (IV, 1167).

Témoignage. Voy. *Rendre témoignage*.

Tenir la grandeur :

Et ce qui me faisoit traitter celle-cy avec plus de respect, c'estoit la *grandeur* qu'elle tenoit (II, 245).

Titre :

Cette perche donc étant dressée, il ne falloit plus qu'y attacher le *titre* que Silvandre écrivoit sur une table (II, 631).

Toucher :

... les filles druides étaient chargées, les unes de fleurs, les autres de lait et les autres de vin et d'eau, et devant elles *touchoient* les brebis et jeunes taureaux nécessaires (III, 628).

Tourner de tête :

... voilà son même sourire, et son même *tourner de tête* (II, 782).

Trac :

... prenant garde à la foulure que nous avions faite sur l'herbe pour y être allez si souvent, il se laissa conduire, et le *trac* le mena droit au pied de l'arbre (I, 227).

Traiter :

Si Lusidor vous veut *traiter* comme Circène l'est de Clorian, pourquoi, si vous le désapprouvez pour elle, l'approuvez-vous pour vous? (IV, 890.)

Travailler (*se*) :

Léonide alors l'ayant remercié de la peine qu'il avoit prise de leur raconter les causes de leur débat, l'asseura que si luy et ceux qui avaient interest, la jugeoient capable de ce qu'il luy demandoit, elle s'offroit librement d'en dire son advoir lorsqu'ils avoient promis de l'observer: car autrement ce ne seroit que se *travailler* en vain (II, 74).

Traversé :

... et enfin il ajouta : Or, cette âme *traversée* et pleine de malice n'a tenu compte de l'honneur de sa nièce, afin de me nuire (II, 420).

User à :

... l'artifice dont Polemas *avait usé* à ruiner Lindamor auprès de Galathée, venant à être découvert, fut cause qu'elle l'aima davantage (IV, 2).

Vie. Voy. *Mettre sa vie*.

Visage :

... quel mauvais *visage* ne reçeus-je point de vous? (II, 99). V. *Rendre bon visage*.

Vitupère :

... il valait bien mieux mourir pour une fois que vivre avec tant de honte et *vitupère* (III, 1202).

Vivre :

... ce me serait un grand plaisir de l'ouïr de votre bouche afin que je susse pour le moins pour qui les Dieux m'*ont fait vivre* cette journée (II, 744).

Vivre à :

Ces maux, ces morts, ces tourments infinis,
Jamais de nous ne se verront bannis,
Et seulement nous *vivrons à* l'outrage (III, 32).

Voilà sur (les) :

Les premiers d'une faveur veulent parvenir à une plus grande; si vous la leur refusez, *les voilà sur* les plaintes, sur les reproches, sur les désespoirs (IV, 112).

Volant :

Déesse, dont la main de son *volant* armée
Coupe de nos moissons les épis entassés (III, 948).

Volontaire :

... craignant la légèreté des hommes et particulièrement celle d'Alcidon... je fis dessein au commencement de ne me montrer point si *volontaire* à sa première supplication, mais de le laisser un peu en cette incertitude, afin de lui en donner plus de désir (III, 141).

Si c'était pour épouser quelque berger, on ne pourrait taxer de toy d'amour ou d'être *volontaire* (III, 1061).

Voleter :

... imitant l'abeille, qui, dans un jardin, va *voletant* sur diverses fleurs, sans savoir sur laquelle s'arrêter (IV, 520).

Voy :

Voy, dit incontinent Sylvie, pourquoi, ô sage Adamas, m'allez-vous présageant un si grand désastre? (I, 681.)

Yeux de l'esprit :

L'affection, la fidélité et la discrétion qu'il lui avait fait paraître tant d'années ne luy pouvaient revenir devant les *yeux de l'esprit* qu'elles ne contraignissent ceux du corps à lui donner quelques larmes (III, 1096).

SAINT-MARC GIRARDIN.

COMPTES RENDUS

Montaigne et ses amis : La Boétie, Charron, Mlle de Gournay, par Paul Bonnefon (Paris, 1898, A. Colin et Cie).

En réimprimant son excellente étude sur Montaigne, M. Paul Bonnefon y a mis un complément qui en augmente le prix. Il nous présente aujourd'hui l'auteur des *Essais*, tel que Sainte-Beuve l'imaginait, « donnant la main à son ami Etienne de la Boétie, suivi de sa fille d'alliance Mlle de Gournay, et accompagné de son second et disciple Charron ». M. Bonnefon nous avertit au reste que Montaigne n'a pas eu de disciples; le mot d'*amis* est le seul juste. Aussi bien, tout en faisant à ces figures intéressantes la place qu'elles méritaient, l'auteur a voulu laisser le portrait de Montaigne au premier plan, en pleine lumière.

Jusqu'à présent, on s'était attaché de préférence au moraliste; tout au plus avait-on essayé d'apercevoir l'homme derrière l'écrivain. M. Bonnefon va sans cesse et il revient de l'un à l'autre. Il contrôle, au moyen des documents, ce que Montaigne a dit de lui-même, de son humeur et de son caractère; il juge de ses vertus ou de ses défauts d'après ses actes. Il fait donc une biographie, « en la transcrivant sur les marges des *Essais* ». Les sources d'information n'ont pas manqué aux recherches de M. Bonnefon pour cette tentative qui était originale et difficile; il s'en est acquitté avec succès, s'il est vrai qu'il est devenu malaisé de parler de Montaigne sans beaucoup lui emprunter. J'ajoute que son livre ne se recommande pas seulement par la sûreté de la critique; il est écrit d'une plume alerte et incisive; l'érudition y fait bon ménage avec l'esprit.

I. *Montaigne.* — Il n'était pas indifférent de nous faire connaître les ancêtres de Montaigne, bourgeois enrichis par le commerce — et notamment Pierre Eyquem qui s'éleva jusqu'à la mairie de Bordeaux, et à qui son fils Michel dut cette forte instruction, toute latine, qui prépara son génie. Au collège de Guyenne, où Michel entra tout jeune, qu'enseignait-on? le latin et rien que le latin. A l'Université de Bordeaux, Montaigne entendit les leçons de Nicolas de Grouchy et de Muret. Il est à peu près certain qu'il se rendit à Toulouse pour y étudier le droit et que ce fut dans cette ville qu'il se lia avec Henri de Mesmes.

En 1554, il succédait à son père dans la charge de conseiller à la cour des aides de Périgueux; trois ans plus tard, il faisait partie du parlement de Bordeaux. Nous voyons par ce que rapporte M. Bonnefon le peu de goût que Montaigne se sentait pour les fonctions judiciaires. Il prenait fréquemment des congés, tout en se plaignant des lenteurs de la justice! L'homme « le moins chicaneur et praticien » de la terre se désista sans chagrin de sa charge de conseiller (1570).

Alors commence la période de sa vie qui va de 1571 à 1580, et qui fut la plus féconde. Nous prenons maintenant Montaigne « chez lui », dans cette tour de son château qui fut bien « sa tour d'ivoire »; il y passait ses journées

au milieu de « sa librairie », tout entier à ses lectures et à sa pensée. Reconstituer, comme l'a fait M. Bonnefon, la bibliothèque de Montaigne, en recueillant les livres qui lui ont appartenu et sur lesquels on lit de ses notes manuscrites — en ajoutant, d'autre part, les ouvrages qu'il a cités — c'était retrouver les sources des *Essais*. Cette bibliothèque était d'un éclectique et d'un curieux. Mais il demandait seulement à ses lectures d'éveiller et d'exciter son esprit : « Je feuillette les livres, je ne les étudie pas ». Les deux premiers livres des *Essais* furent le fruit de ces huit années de solitude et de méditation. Plus on avance dans la lecture de cette première édition, et plus on sent que l'écrivain se détache de ses souvenirs littéraires pour se livrer à nous; cet abandon sera tout à fait complet dans le troisième livre, et c'est là que Montaigne « se déchiffrera curieusement ». Cette confession n'a rien d'ailleurs d'un examen de conscience. M. Bonnefon ajoute finement que « pour expliquer ses faiblesses, il remarque surtout celles d'autrui et les énumère avec une satisfaction mal déguisée ».

Sa morale est toute païenne. Dans sa philosophie, il n'y a pas eu, quoi qu'en ait dit Sainte-Beuve, de dogmatisme. Ses réflexions sont celles d'un sceptique qui prenait cependant ses précautions à l'égard des doctrines reçues, prêt à défendre sa manière de penser « jusqu'au feu exclusivement ».

L'écrivain se souvient sans nul doute de Sénèque et du Plutarque qu'Amyot avait fait français et qui était son bréviaire. L'influence de l'œuvre d'Amyot est suffisamment établie par le seul exemple des *Essais*. Mais à son tour Montaigne a fait faire un grand pas à la prose française. M. Bonnefon dit très justement que chez lui le style est plus clair, et la phrase plus régulière que chez ses prédécesseurs.

Dans le second volume, M. Bonnefon suit son auteur en Italie, et, continuant son enquête, il tire du *Journal du voyage* ce qu'il contient de documentaire sur le caractère de Montaigne. C'est particulièrement dans le chapitre sur « Montaigne maire de Bordeaux » que nous apercevons l'homme en dehors de son œuvre littéraire, aux prises avec les événements. M. Bonnefon ne veut pas qu'il en soit sorti diminué, et il nous démontre que Montaigne n'a pas déserté son poste en fuyant devant la peste, puisqu'il était absent de la ville, au moment où le fléau éclata. Concluons donc avec M. Bonnefon que Montaigne « a manqué d'héroïsme, non d'honnêteté » et qu'ici, comme ailleurs, il est resté dans cette humanité moyenne qu'il a prônée dans ses *Essais*.

Ce fut encore pour se reposer « des affaires » que Montaigne revint dans son château et se mit à écrire le 3e livre (1585); en même temps, il retouchait les deux premiers. Ce système d'additions et de corrections l'exposait à des redites qui devaient aussi jeter quelque confusion dans la suite des idées. Aussi faut-il chercher dans la première édition le fil conducteur qui, pour les deux premiers livres, fait trop souvent défaut dans celle de 1588.

Un voyage à Paris et une mission toute politique auprès du roi de Navarre occupèrent Montaigne l'année suivante. La lettre qu'il adressa plus tard à Henri IV prouve « qu'il avait le courage de dire ce qu'il fallait faire pour hâter l'apaisement du pays ». Son scepticisme d'esprit fut donc racheté par une raison pratique qui savait se décider.

« Ce sceptique, dit M. Bonnefon, mourut comme un croyant. Il le pouvait sans se dédire, car jamais il n'abandonna la religion de ses pères. » N'ayant jamais pris position contre elle, il n'avait pu songer à un éclat devant la mort. S'appuyant sur le témoignage d'un témoin oculaire, M. Bonnefon conclut contre Pascal que Montaigne n'est pas mort « mollement et lâchement ». « Il souloit accointer la mort d'un visage ordinaire »; il la reçut avec la simplicité d'attitude qui lui était naturelle.

II. *Les amis de Montaigne.* — La vie de l'auteur du *Contre un* renfermait dans sa brièveté certains points obscurs sur lesquels M. Bonnefon a fait la lumière. L'enfance de La Boétie s'écoula à Sarlat; sa jeunesse à l'université

d'Orléans. Nommé au parlement de Bordeaux, La Boétie apparaît sur la scène politique, et muni des instructions de L'Hospital, il se rend dans l'Agenais pour y rétablir l'ordre, et il essaye d'accorder catholiques et huguenots. Plus tard, les protestants se firent une arme du *Discours de la servitude volontaire*. N'était-ce dans la pensée de son auteur, comme le dit M. Bonnefon, qu'une dissertation spéculative? Ce cri éloquent contre la tyrannie partait du cœur. D'ailleurs il faut reconnaître avec M. Bonnefon ce qui s'y mêlait d'illusion naïve, de rêve parfois puéril. Le discours manque de conclusion; écrit dans l'extrême jeunesse de La Boétie, il a été repris « par un esprit moins adolescent »; mais nous ne sommes pas assurés d'avoir le texte original. M. Bonnefon pense que La Boétie a composé son discours quand il étudiait à Orléans, et il voit dans l'enthousiasme de ces pages juvéniles l'influence d'Anne Dubourg.

Dans le commerce d'étroite amitié entre La Boétie et Montaigne, dans cet échange de deux âmes qui avait débuté par un coup de foudre et que la mort seule interrompit, quelle a été la part de chacun? M. Bonnefon nous montre La Boétie prenant le rôle « d'un ami plus âgé et plus mûr, volontiers moraliste » et il retrouve l'indication de ces nuances dans les pièces de vers latins adressées par La Boétie à Montaigne. Celui-ci se fit l'éditeur des œuvres de son ami (le *Contre un* excepté). Je me borne à signaler le chapitre intéressant pour l'histoire littéraire où M. Bonnefon apprécie les mérites et les défauts du traducteur et du poète chez Étienne de la Boétie.

Les deux sources principales de la biographie de Pierre Charron sont l'éloge que lui a consacré Gabriel Michel de la Rochemaillet, et les lettres de Charron au même personnage, découvertes et publiées par M. L. Auvray. En y puisant, M. Bonnefon nous a donné un Charron que nous ne connaissions que très imparfaitement. De plus, l'homme nous fait comprendre l'écrivain : Charron prédicateur et polémiste nous amène à Charron philosophe. Le livre des *Trois vérités contre les athées, idolâtres, juifs, mahométans, hérétiques et schismatiques* (1re édition, 1593) est une préparation au livre de la *Sagesse* (1600); ou plutôt, comme le dit M. Bonnefon, pour avoir l'intelligence de la *Sagesse*, il faut revenir aux *Trois vérités*, la philosophie n'étant dans les intentions de l'auteur qu'un moyen de fortifier la croyance. Ceux qui n'ont vu chez Charron qu'un sceptique impénitent, se sont donc étrangement mépris. Non qu'il y ait contradiction flagrante entre les arguments du philosophe et la méthode du théologien. Aussi bien Charron s'en était-il avisé, tout le premier, lui qui « savait au besoin reprendre d'une main ce qu'il avait abandonné de l'autre, pour sauver sa mise ». Le fameux argument du pari auquel Pascal donnera toute sa force est chez Charron. On voit quelle distance sépare l'auteur de la *Sagesse* de celui des *Essais*. Mais Charron a joué à Montaigne le tour pendable de coordonner systématiquement ses « rêveries » ou ses pensées; de les mettre « en tableaux synoptiques ». En fait, il n'est en aucune manière son disciple. J'ajouterai que l'écrivain me semble avec le penseur au-dessous de la réputation qui lui a été trop largement accordée.

Si, par trop de côtés, Charron nous a éloignés de Montaigne, Mlle de Gournay nous y ramène. « Aux yeux de la postérité comme à ceux de ses contemporains, Mlle de Gournay a eu le tort grave de vivre longtemps et de paraître vieille prématurément. » Aujourd'hui encore elle nous apparaît comme un type de vieille fille de lettres, un peu rabâcheuse, mais pas méchante. « Si elle fut souvent irréfléchie dans ses enthousiasmes, toujours elle resta généreuse et cordiale. » M. Bonnefon veut que nous rendions d'abord justice à ses intentions et à son caractère. Mais il va plus loin : il défend contre les dédaigneux l'écrivain et le polémiste que fut Marie de Jars de Gournay. Ce n'est pas que M. Bonnefon ait fait un panégyrique, ni qu'il dissimule les travers de cette bonne demoiselle; car enfin, il entrait bien quelque puérilité dans cette admiration romanesque dont elle enveloppait la personne de Mon-

taigne. Elle fit mieux cependant que d'écrire les quatrains de son *Proumenoir*; elle édita l'œuvre qu'elle aimait à savourer « comme le vin qui s'amende en vieillissant ». En donnant ses soins à l'édition de 1595, nous savons qu'elle manqua plusieurs fois de sens critique, mais non de conscience; il est vraisemblable qu'elle suivit assez fidèlement les indications du poète Pierre de Brach, qui avait transcrit pour elle les additions et corrections écrites de la main de Montaigne sur l'exemplaire des *Essais* aujourd'hui conservé à la bibliothèque de Bordeaux. C'est cette rédaction manuscrite qui reste la base d'une édition définitive des *Essais*. Elle présente avec le texte imprimé en 1595 des divergences assez nombreuses, mais moins importantes qu'on ne l'a dit. Il ne semble pas que ces variantes proviennent d'une seconde rédaction faite par Montaigne; elles sont très probablement dues à l'initiative de Mlle de Gournay, qui se sera cru permis « de faire quelque toilette à l'ouvrage ».

Elle se gêna moins avec Ronsard, dont elle publia plusieurs pièces dans un style rajeuni, en laissant croire au public que les corrections étaient de la main du poète. C'est ici qu'il faut prononcer le mot de « supercherie ». Malheureusement de pareilles retouches ne devaient satisfaire ni les admirateurs ni les détracteurs de Ronsard. Faire valoir la langue et la poésie du siècle passé en les habillant tant bien que mal au goût du présent était d'une singulière maladresse. Et nous voilà revenus à l'erreur capitale de Mlle de Gournay : elle s'obstinait à combattre les idées de Malherbe, alors qu'elles avaient triomphé. Elle ne voyait point les changements profonds que la langue avait subis. Elle qui présida aux premières réunions d'où sortit l'Académie, fut laissée de côté par les académiciens; les indépendants comme Sorel et Saint-Evremond la persiflèrent. Elle eut toutefois la consolation de voir se former la société des précieuses, qui à plus d'un titre pouvait la revendiquer comme une aïeule. Avant les précieuses, Mlle de Gournay n'avait-elle pas voué un culte fervent aux métaphores rares et aux pointes d'esprit? En écrivant le *Proumenoir de Montaigne* n'avait-elle pas ouvert la voie au roman genre Scudéry? Toute la littérature romanesque qui allait éclore, elle l'avait exaltée par avance dans une préface plus piquante à coup sûr que l'affabulation du *Proumenoir*. Et telle a été l'originalité de Mlle de Gournay de défendre à la fois un goût tout à fait fini, et de devancer une mode qui allait naître. Ses écrits valent encore par l'intérêt qui s'attache aux polémiques littéraires et grammaticales qu'elle a soutenues. L'*Ombre* est une transition entre la critique du XVIe siècle et celle de Ménage. Sous ce rapport, la réhabilitation tentée par M. Bonnefon me paraît juste.

Voilà donc trois figures assez diverses, La Boétie, Charron, Mlle de Gournay, que M. Paul Bonnefon a su fixer d'un crayon sûr et sous un jour nouveau, en leur rendant le patronage qui leur avait paru le plus aimable, celui de Montaigne.

LOUIS CLÉMENT.

Racan. — Histoire anecdotique et critique de sa vie et de ses œuvres, par LOUIS ARNOULD (Armand Colin et Cie, 1896).

La thèse de M. Arnould, très attendue, vient enfin de paraître. C'est, à tous égards, un travail considérable, qui a été préparé avec une conscience infinie, et qui, après avoir valu à son auteur une excellente soutenance, trouvera auprès des lecteurs un accueil aussi favorable qu'auprès de ses juges officiels.

Je ne commettrai pas la faute, ne connaissant Racan que par une lecture rapide de ses œuvres, et l'étude très attentive de la thèse de M. Arnould, de prétendre juger mieux que lui son auteur. Ce que je sais de Racan, c'est surtout à M. Arnould que je le dois, et je n'ai qu'à l'en remercier.

Pour apprécier la valeur critique de ce livre, le mieux, je pense, est de prendre un point que j'aie assez étudié moi-même pour pouvoir le discuter, et ce sera Malherbe, dont M. Arnould ne pouvait pas ne pas parler souvent, puisque Racan a été son meilleur élève. Ce qui me frappe surtout, dans cette partie restreinte d'une étude considérable, c'est combien peu il y a là d'erreurs de détail, inévitables dans un travail de cette étendue. Encore, sont-ce bien des erreurs? Voyons-les. — Est-il bien juste de supposer que « la jeune reine Marie de Médicis se souvenait des gracieux souhaits de bienvenue que le poète lui avait adressés à son passage à Aix en Provence » (p. 53)? Le souvenir devait être bien confus : pas plus que l'éloquence de du Vair, le lyrisme de Malherbe n'avait dû frapper l'oreille de l'Italienne encore peu experte aux beautés du français. M. Arnould montre la même galanterie pour Caliste, « la vicomtesse d'Auchy, une jeune veuve à qui Malherbe fait une cour assidue » (p. 64). N'est-ce pas présenter trop aimablement cette étrange précieuse dont Malherbe était brutalement jaloux, cette pauvre femme qui avait un teint de malade, dit Tallemant, dont les yeux pleuraient presque toujours, dit Mme de Rambouillet?

Si l'on peut considérer comme des vétilles ce qui ne regarde que des personnages de second plan, il faut reconnaître que la chose est plus sérieuse, quand il s'agit de Malherbe lui-même. Je crois qu'il n'est pas possible de le reconnaître dans l'esquisse suivante : « Cette figure décidée d'homme de guerre, qui rappelait, avec la sévérité en plus, celle du roi lui-même » (p. 55). Les exploits dont Malherbe aime à se vanter sont très problématiques. C'est surtout un homme de lettres, un gentilhomme de lettres, si l'on veut, qui écrit en honnête homme pour les honnêtes gens de son temps. Je serai du reste plus indulgent pour lui que M. Arnould. Je ne dirai pas que son commentaire sur Desportes est « un monument immortel de critique étroite et pédante » (p. 62). Je ne parlerais pas surtout de « la remarquable étroitesse d'esprit du poète » (p. 60). Je ne lui contesterais pas la grandeur (p. 353 et 558). Car, si Malherbe est loin d'être le plus grand poète du XVIIe siècle, il a pourtant sa grandeur, bien originale. Sa force vient sans doute beaucoup de son caractère « incomplaisant » de nature et de parti pris; il a toujours dit la vérité sur les autres, et souvent sur lui même, avec franchise, avec insolence, avec cynisme. Il a vu nettement, au milieu de temps très troublés, où était le véritable intérêt du pays, le vrai patriotisme : dans un royalisme raisonné plutôt que sentimental. Il a eu, contre ceux qui déchiraient la patrie, des accents si vigoureux qu'il a été véritablement le poète national de son époque : cela ne s'oublie pas.

Et puis, ça a été un véritable artiste. Bien avant Théophile Gautier, il savait que le poète doit sculpter son œuvre dans une matière rebelle, qui non seulement résiste au temps, mais encore gagne à sa collaboration. Ainsi les vieux tailleurs d'images de nos cathédrales ciselaient dans l'albâtre les retables d'autels : cette matière, ingrate sans doute, communique aux attitudes des personnages un peu de sa dureté; elle leur donne de la raideur, même de la gaucherie, et l'expression des traits ne peut être très fouillée : mais aussi cela dure.

A côté de ces assertions qui me paraissent des erreurs, M. Arnould présente quelques théories qui me semblent simplement discutables. Par exemple j'ai cru découvrir un certain flottement sur une question aussi importante que les convictions religieuses chez un poète lyrique. A la page 67, nous apprenons que Malherbe, dans sa pratique religieuse, était sans doute convaincu, mais qu'il se conformait surtout à la mode de son temps, et que, semblable au courtisan de La Bruyère, il aurait été sceptique sous un roi sceptique. En revanche, à la page 377, nous trouvons que Malherbe a été catholique sans ardeur, mais avec sincérité. Enfin, à la page 302, nous nous retrouvons en pleine obscurité, puisqu'on nous enseigne que Malherbe n'a pas eu l'âme

religieuse. Ces contradictions, plus apparentes que réelles, tiennent peut-être à ce que M. Arnould n'a pas assez dominé cette partie de son sujet : il n'a pas vu que l' « état d'âme » religieux de Malherbe était au fond très simple à expliquer, ses convictions religieuses ayant été pour ainsi dire diluées dans le milieu où sa jeunesse s'était formée, ville et famille : comme les enfants nés d'un mariage mixte entre catholique et protestante, Malherbe avait contracté de bonne heure quelque indifférence pour les nuances qui séparent la religion réformée de la foi catholique, et même pour le fond de toute religion dogmatique. On connaît assez bien maintenant son éducation morale dans la maison paternelle, grâce au livre de l'abbé Bourienne, *Malherbe, points obscurs et nouveaux de sa vie normande*.

Voilà à peu près tout ce qui, dans la partie du livre que j'ai cru pouvoir critiquer en connaissance de cause, prêtait à quelques rectifications. C'est bien peu de chose, surtout si l'on compare ces réserves, peut-être un peu minutieuses, à la masse de renseignements précis, de jugements exacts, qui sont la substance même de ce livre. Même en négligeant tant d'idées ingénieuses, de mouvements qui dénotent chez l'auteur des convictions fortes, des pages où l'on sent chez lui la passion du beau et du bon, comme cet éloge de la campagne française, de la bonne terre nourricière des vertus antiques (p. 149-150), en ne voyant dans cette thèse de doctorat ès lettres que son intérêt littéraire, il faut louer l'impartialité avec laquelle sont pesés les avantages et les inconvénients que l'enseignement de Malherbe a eus sur son meilleur disciple. M. Arnould a montré, avec une netteté qui ne laisse rien à désirer, jusqu'à quel point Racan est l'élève de Malherbe, et à quel moment il reprend son originalité (p. 159-171; p. 66); sur quels points le disciple est supérieur au maître (p. 114). Et cela nous amène au mérite essentiel de cette monographie. Quoiqu'elle soit écrite par un admirateur sincère de Racan, pas une fois l'éloge ne verse dans le panégyrique : Racan est mis à sa place, à sa vraie place. Ni la statue, que M. Arnould a sculptée avec une amoureuse persévérance, ni le piédestal qu'il a lentement construit, ne sont démesurés. L'importance que Racan doit avoir dans l'histoire générale de la littérature française, n'est pas surfaite. On dirait que cette étude a été achevée comme si elle devait prendre sa place exacte dans un travail d'ensemble sur toute notre littérature. Il n'y a pas là ce défaut choquant dans tant de monographies qui semblent des plaidoyers plutôt que des jugements, où les contemporains, les rivaux, sont systématiquement rabaissés pour grandir artificiellement l'auteur choisi... et son critique. Or une thèse ne doit pas être seulement jugée en elle-même, mais encore comme une partie d'un tout. Quel monument de l'histoire de la littérature française on pourrait dresser, si la Sorbonne et les différentes universités voulaient s'entendre pour indiquer aux futurs docteurs les thèses à entreprendre, avec leurs justes proportions! Quelle enquête fructueuse et définitive, si au lieu de laisser chaque travailleur isolé choisir et fouiller son petit coin au hasard, on adoptait un plan d'ensemble! L'histoire littéraire de la France, qui a lassé les efforts d'une congrégation, et même de l'Institut, serait vite terminée. J'y pensais en lisant la thèse de M. Arnould, où l'on trouve la patience d'un bénédictin et le goût d'un lettré. Pour cette bibliothèque idéale des universités de France, où il n'y aurait que des travaux définitifs, le Racan est déjà fait.

MAURICE SOURIAU.

Essai sur la vie et les œuvres de Georges de Brébeuf (1617-1661), par René Harmand, ancien élève de la Faculté des Lettres de Paris, agrégé des lettres, professeur au lycée de Nancy. — Paris, Société française d'imprimerie et de librairie (ancienne librairie Lecène, Oudin et Cie), 15, rue de Cluny, 15, 1 vol. gr. in-8°, 492 p.

Le nom de Brébeuf nous rappelle d'abord quelques vers malicieux de Boileau, et c'est un tort, car il y a peu de destinées aussi malheureuses et supportées avec autant de courage. Cadet d'une famille ancienne, mais pauvre, il dut se faire précepteur au sortir de l'adolescence, et il aima sincèrement le petit marquis son élève, dans lequel il devait retrouver plus tard un protecteur assez indifférent. Il avait des lettres et de l'esprit, mais il était triste et fier : c'est dire qu'il ne fit pas sa fortune dans les salons et encore moins dans les antichambres des ministres. Par surcroît il fut atteint de bonne heure d'une petite fièvre ou d'une pthisie lente. Dans cette vie désolée on a peine à rencontrer quelques joies, quelques amitiés de nobles femmes, les encouragements de saints prêtres, l'estime affectueuse du grand Corneille. Ce commerce avec Corneille nous explique la traduction de la *Pharsale*, l'œuvre la plus connue de Brébeuf; sa piété seule, exaltée par la maladie, lui inspira un recueil de méditations religieuses à peu près unique au XVIIe siècle. Le succès de ces deux livres nous est attesté par leurs nombreuses éditions. Mais si les premiers rayons de la gloire, ces rayons si doux dont a parlé un autre disgracié, vinrent jusqu'à Brébeuf, il n'en devait plus goûter la douceur, et c'est pleinement résigné, détaché de toutes les vanités qu'il entra dans la tombe et dans l'oubli. Tel est le poète auquel M. Harmand vient d'offrir à titre de « juste réparation » une étude fine, distinguée, un peu triste, un peu grise, comme il convenait au sujet, mais toute en nuances, et d'une érudition aussi sûre que discrète. Ceux qui continueront l'*Histoire littéraire de la France* dans deux ou trois siècles rencontreront rarement des monographies aussi bien faites que celle-là, qu'ils n'auront plus qu'à résumer. Tout ce qui touche de près ou de loin à Brébeuf est ici rassemblé et exposé en bel ordre, la généalogie du poète jusqu'à ses ascendants les plus lointains, l'histoire de sa famille, de ses amis, de ses livres, l'iconographie, la description minutieuse des éditions. Comme ces éditions assez nombreuses sont malgré tout peu communes, on nous les fait connaître par des extraits multipliés et si bien choisis qu'ils dispensent presque de recourir aux originaux; on réalise la définition connue, si connue que je dois la citer inexactement : « Le critique est un homme qui sait lire et faire lire les autres ». M. Harmand sait écrire aussi, très bien, trop bien même, il excelle à développer par de belles généralités une matière difficile, « infertile et petite ». C'était son droit, son devoir même, puisqu'il semble admis, on ne sait pas pourquoi par exemple, qu'une thèse doit faire un juste volume, sinon deux; mais, tout de même, deci delà, dans ce livre excellent l'art de l'amplification paraît un peu trop ingénieux. Brébeuf (Bardesanne pour Somaize et les Précieuses) a dû écrire beaucoup de jolis vers de salon, et la poésie précieuse est une poésie comme une autre, c'est vrai; mais est-il bien vrai que Brébeuf y ait brillé au premier rang à côté de Voiture ou même de Benserade? S'il est simplement supérieur à l'abbé Cotin et à beaucoup d'autres, le mérite est-il si grand? Brébeuf encore, pour suivre la mode, a fait deux poèmes burlesques non sans valeur, où Scarron a pu prendre quelques traits. Le mince avantage si, pour parler franc, tout le burlesque de Scarron lui-même nous paraît aujourd'hui moins amusant que *la belle Hélène*? Dans un tout autre ordre d'idées, M. Harmand a pris beaucoup de peine pour exposer clairement un sujet des plus ingrats, la controverse religieuse entre protestants et catholiques, et il s'y est cru obligé parce que Brébeuf, théologien à ses heures, a composé une *Défense de l'Église Romaine* :

la vérité ne l'en oblige pas moins à reconnaître que cet estimable traité est très inférieur au *Socrate chrétien* de Balzac. Ces chapitres très soignés, très intéressants par eux-mêmes, sont un peu touffus, et ils enveloppent trop la meilleure partie du livre, consacrée à la *Pharsale* et aux *Entretiens solitaires* qui restent les vrais titres de Brébeuf. Sur la traduction en général au XVIIe siècle et sur la *Pharsale* en particulier, les observations de M. Harmand sont aussi ingénieuses que justes; il a très bien montré à quels lecteurs s'adressait Brébeuf, au prix de quels sacrifices ou même de quelles additions il a su rester original, et comment il s'est attaché à rendre le mouvement, la fougue oratoire de Lucain plutôt que son érudition et son pittoresque. Mais parmi les belles infidèles que sont et seront toujours les traductions en vers, la sienne reste une des plus belles, et cette vieille poésie, d'un éclat un peu dur, mais solide, l'emporte sans peine sur les traductions de Lucain plusieurs fois tentées par des modernes. Le chef-d'œuvre de Brébeuf est pourtant son recueil de vers intitulé *les Entretiens solitaires*. C'est pour ces Entretiens que ce livre a été écrit et devait l'être, car ils sont aussi beaux que peu connus. En plein XVIIe siècle, dans ce siècle si avare de confessions ou même de confidences, voilà donc un homme, et un homme de lettres, qui nous entretient non seulement de ses souffrances, mais de ses croyances les plus intimes, de ses sentiments religieux, et cela directement, en son nom personnel, sans recourir aux traductions et aux paraphrases ordinaires des Psaumes ou des Hymnes; voilà un poète qui nous fait entendre son âme, et le son que rend cette âme est vraiment noble et pur, ce sont bien des vers lyriques. La souplesse de la critique de M. Harmand lui a permis d'entrer dans ces sentiments et ces croyances de son auteur; il en a compris et rendu avec un rare bonheur d'expressions l'ardeur, la sincérité, l'émotion pénétrante, il a tour à tour distingué et rapproché ces *Entretiens* de Brébeuf non seulement des poèmes religieux du XVIIe siècle, mais des *Harmonies* de Lamartine et des œuvres lyriques modernes. C'est l'honneur de Brébeuf qu'il puisse supporter sans ridicule de pareilles comparaisons. M. Harmand les a indiquées d'une plume bien délicate, et ce chapitre achevé suffirait pour assurer le succès d'un livre excellent.

Les vétilles détachées qui suivent montreront simplement à M. H. avec quel plaisir et quelle attention je l'ai lu. Page 172, « les sentiments républicains de Corneille » sont au moins douteux et, ailleurs, « le républicanisme de Lucain » pourrait bien avoir été une tradition classique, une figure de rhétorique plutôt qu'une conviction. Page 188 et sq. Les imitations ou les réminiscences de Corneille sont nombreuses dans la *Pharsale* de Brébeuf. L'expression critiquée par Boileau ne serait-elle pas, elle aussi, une réminiscence de Corneille? On lit dans *Nicomède* :

Des montagnes de morts, des rivières de sang.

P. 62 et 63. La proposition que M. de la Coste fait à Brébeuf d'écrire une pièce de vers sur les amours d'un frère et d'une sœur, et les scrupules de Brébeuf qui finit par accepter ce sujet « scabreux », toute cette histoire si embrouillée rappelle la célèbre pastorale italienne, la *Philis de Scire*, si chère aux Précieux et aux Précieuses.

ÉMILE ROY.

Un académicien du XVIIe siècle. — Saint-Amant, son temps, sa vie, ses poésies (1594-1661), par PAUL DURAND LAPIE, avocat, agrégé de l'Université; Paris, librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, 1 vol. gr. in-8°, 521 p.

M. Durand-Lapie a découvert Saint-Amant, et il nous raconte sa découverte avec beaucoup de bonne grâce :

« Le hasard seul m'a amené à écrire les pages suivantes. Il y a près de dix ans, fouillant un jour dans un tas de vieux livres épars sur le sol de la place publique de Montauban, un petit volume, couvert d'un parchemin jauni et racorni par le temps, me tomba sous la main. C'était : « les Œuvres du sieur de Saint-Amant, augmentées de nouveau, 1643. » Comme bien d'autres sûrement, je tenais alors ce poète pour un rimeur ridicule, un être fumélique, et je ne me félicitai guère de ma trouvaille. Quelles furent ma surprise et ma satisfaction, lorsque le soir je lus l'Ode au Soleil levant, la Nuit, la Pluie, le Contemplateur, la Solitude. Voulant mieux connaître cette « victime de Boileau », je ne tardai pas à m'apercevoir que son existence était mêlée de près ou de loin à tous les événements importants qui se sont accomplis dans une des périodes les plus agitées de notre histoire, le règne de Louis XIII et la régence d'Anne d'Autriche. Prenant alors Saint-Amant comme point central d'une étude qui m'a entraîné à bien des recherches, j'ai vu défiler sous mes yeux les plus grands personnages de ce temps, et j'ai essayé de reconstituer une époque. — « D'autres l'ont fait avant vous », me dira-t-on avec La Bruyère. C'est possible; mais peut-être l'ai-je tenté d'une manière différente; ce sera là mon seul mérite, si mérite il y a. »

Voilà certainement un programme intéressant, mais peut-être un peu trop chargé; en réalité, il n'est rempli qu'en partie, et l'on nous a surtout donné, ce qui a son utilité, une biographie très minutieuse de Saint-Amant. Quelques-unes seulement de ses poésies étaient datées, soit par lui-même, soit par son dernier éditeur, M. Livet; avec une patience ingénieuse, M. Durand les a presque toutes classées chronologiquement, à quelques jours près; il en a augmenté le nombre grâce à d'obligeantes communications, et il a ainsi obligé son héros à narrer lui-même ses aventures aussi variées que celles d'Ulysse ou que celles de d'Assoucy. Un ami de Saint-Amant le saluait un jour de ce beau vers :

Toi qui, comme Bacchus, as bu par tout le monde!

Ce vers dit vrai. Saint-Amant a beaucoup bu et beaucoup vu, beaucoup décrit, l'Amérique, l'Afrique, l'Italie, la Hollande, la Pologne, etc., le tout un peu sur le même ton, en petits vers burlesques. Il eût fait des pointes sur les Pyramides. Dans l'intervalle de ses voyages il se partageait inégalement entre les ruelles et les cabarets de Paris; sa bonne humeur et sa réputation méritée de galant homme lui avaient fait des amis dans les sociétés les plus diverses et, suivant l'inspiration du jour, il rimait avec la même facilité des madrigaux, des poésies bachiques ou religieuses; il brigua un évêché et il entra à l'Académie française; enfin, triste antithèse, ce « bon gros », comme on l'appelait, ce roi des « biberons » mourut rue de Seine. Le récit de ces aventures est un document curieux sur la bohème littéraire et aristocratique du temps de Louis XIII, et ces mœurs sont amusantes à regarder de loin, au théâtre, ou dans un livre comme celui-ci. Peut-être cependant contient-il trop d'anecdotes, trop d'œnologie ou de stratégie comparée, à propos des expéditions militaires que Saint-Amant suivit à la manière d'un Tyrtée en goguette.

M. D. raconte beaucoup, et il conte bien, mais son récit tourne trop au panégyrique, et il est plus disposé à louer son auteur qu'à l'apprécier, à mesurer au juste sa valeur et son originalité. Le verre de Saint-Amant est grand, mais il n'est pas démontré qu'il boive dans son verre, et que ces

Visions, ces Caprices, ces pièces où il célèbre avec une sensualité amusante *le Fromage* et *le Melon* ne doivent rien aux Espagnols et surtout aux Italiens. Peut-être y avait-il quelques recherches à tenter de ce côté, d'autant plus que Saint-Amant répète vraiment avec trop d'insistance qu'il n'a jamais imité personne. Peu importe après tout, et personne ne lui conteste ses qualités réelles, la verve et la couleur. Son œuvre est d'ailleurs variée, et l'on y rencontre avec plaisir de jolis vers, de frais paysages, des rêveries qui ne sont pas sans grâce. Mais les perles de ce genre sont peut-être moins nombreuses que ne le dit M. D., et il y en a d'autres, même dans les meilleures pièces, même dans ce fameux « Contemplateur » dédié à un évêque. Qu'a-t-il dû penser de ce petit morceau sur le Jugement dernier, et sur les morts qui se réveillent aux accents de la terrible trompette :

Près de là le frère et la sœur,
Touchez de ce bruit dont tout tremble,
D'estre accusez d'inceste ont peur
Pour se trouver couchez ensemble.
Icy la femme et le mary,
Objet l'un de l'autre chery,
Voyans la clarté souhaittée
Semblent s'estonner et gémir
D'avoir passé cette nuictée
Sans avoir rien fait que dormir.

Décidément Boileau avait raison, Saint-Amant excelle dans la chansonnette. Il y a eu et il y aura de tout temps des poètes pour chanter « le vin, l'amour et le tabac ». Dans ce chœur de biberons plus ou moins authentiques, Saint-Amant occupe un rang honorable : il a la voix forte, l'amour de son sujet, de vastes capacités, une sincérité relative, il reconnaît ingénuement que les lendemains de fêtes sont amers, et qu'il n'y a rien de plus ennuyeux, comme disait M. Prud'homme, que de toujours s'amuser :

« Assis sur un fagot, une pipe à la main,
Tristement accoudé contre une cheminée,
Les yeux fixés vers terre, et l'âme mutinée
Je songe aux cruautés de mon sort inhumain.

L'espoir qui me remet du jour au lendemain
Essaie à gagner temps sur ma peine obstinée,
Et, me venant promettre une autre destinée,
Me fait monter plus haut qu'un empereur romain.

Mais à peine cette herbe est-elle mise en cendre
Qu'en mon premier état il me convient descendre,
Et passer mes ennuis à redire souvent :

Non, je ne trouve point beaucoup de différence
De prendre du tabac à vivre d'espérance,
Car l'un n'est que fumée et l'autre n'est que vent. »

Ainsi a passé la renommée ou, si l'on y tient, « la gloire » de Saint-Amant. A peine s'il en reste quelques flocons, quelques pièces éparses comme celle-là. Cette opinion paraîtra peut-être sévère à M. Durand, mais, au fond, nous sommes d'accord, puisque lui-même se sent obligé de faire un choix, et que son livre, il nous le dit, n'est que la préface « d'une nouvelle édition des Œuvres *choisies* » de Saint-Amant qui paraîtra prochainement. Cette édition sera certainement bien faite et utile à consulter.

ÉMILE ROY.

PÉRIODIQUES

Allgemeine Zeitung. — N° 120 : T. Kellen, *Die Salonkomödie in Frankreich im XVIII Jahrhundert.*

L'amateur d'autographes. — Juillet : Georges Monval, *Liste alphabétique des sociétaires du Théâtre-Français* (avec fac-similés, suite). — Août : Paul Bonnefon, *Beaumarchais et les débuts de la Révolution.* — Georges Monval, *Liste alphabétique des sociétaires du Théâtre-Français* (suite). — Septembre : Etienne Charavay, *Une lettre inédite de Pierre Bayle.* — Georges Monval, *Liste alphabétique des sociétaires du Théâtre-Français* (suite).

Archiv für das Studium der neueren Sprachen. — C, 3,4 : Alf. Schulze, *Jean-Baptiste Bastide.* — Schultz-Gora, *Einige nur bruchstückweise bekannte Briefe nebst zwei ungedruckten von J.-J. Rousseau an Herrn von Malesherbes.* — Betz, *Die franz. Literatur im Urteile Heinrich Heine's* (R. M. Meyer). — Johanesson, *Zur Lehre vom franz. Reim* (F. Kalepky). — Wershoven, *Vocabulaire technique français-allemand* (E. Pariselle). — Molière, *Les femmes savantes p. Fritsche* (W. Mangold). — Feist, *Franz. Lehr = und Lesebuch* (G. Carel).

Blatter für literarische Unterhaltung. — N° 19 : M. Friedr. Mann, *Larochefoucauld.*

Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire. — 15 juillet : Marquis de Granges de Surgères, *A propos de Chateaubriand : notes bibliographiques sur son pamphlet* De la monarchie selon la charte. — Gustave Macon, *Notes sur le Mystère de la Résurrection attribué à Jean Michel.* — Eugène Asse, *Les petits Romantiques : Jules de Rességuier* (suite). — Georges Vicaire, *Revue de publications nouvelles.* — 15 août : Maurice Tourneux, *Philippe Tamizey de Larroque.* — Gustave Macon, *Note sur le Mystère de la Résurrection attribué à Jean Michel* (fin). — Eugène Asse, *Les petits romantiques : Jules de Rességuier* (suite). — Georges Vicaire, *Revue de publications nouvelles.* — 15 septembre : Léon Dorez, *Sonnets d'Angleterre et de Flandre par Jacques Grévin.* — Maurice Tourneux, *Philippe Tamizey de Larroque* (fin). — Eugène Asse, *Les petits Romantiques : Jules de Rességuier* (suite). — Georges Vicaire, *Revue de publications nouvelles.*

Le Correspondant. — 10 mai : Marcel Sellier, *Lettres inédites de Prosper Mérimée à un provincial.* — 25 mai : Robert Boubée, *Camille Jordan et Mme de Krudener, lettres inédites.* — *Les œuvres et les hommes, courrier de la littérature, des arts et du théâtre.* — 10 juin : G. d'Hugues, *Etudes littéraires : trois éditions nouvelles de Pascal.* — Henri Chantavoine, *Déformations de la langue française.* — 25 juin : Edmond Biré, *La correspondance de Chateaubriand.* I. — *Les œuvres et les hommes, courrier de la littérature, des arts et du théâtre.* — 10 juillet : Edmond Biré, *La correspondance de Chateaubriand.* II. — Henri Chantavoine, *L'enseignement classique.* — 25 juillet : *Les œuvres et les hommes, courrier de la littérature, des arts et du théâtre.*

Der Bund. — Nos 142, 143, 144 : E. Freymond, *Die französische Orthographie und ihre Reform.*

Deutsche Literatur-Zeitung. — N° 24 : Bouvy, *Voltaire et l'Italie* (H. Grimm). — Heister, *Boileau als polit. Schriftsteller.* — N° 25 : *Die Fabeln der Marie de France*, p. Warnke.

Die neueren Sprachen. — V, 10 : A. Brunnemann, *Der französische Roman der Gegenwart.* — Körting, *Handbuch der roman. Philologie*; Vollmöller, *Krit. Jahresbericht* (E. Stengel). — Engel, *Gesch. der franz. Literatur* (E. Stengel). — Kirchstein, *Analyses des tragédies du* Cid, *d'*Horace *et de* Phèdre (O. Glöde). — Böddeker, *Die wichtigsten Erschein. der franz. Grammatik* (A. Gundlach) — VI, 1 : Koschwitz, *Anleitung zum Studium der franz. Philologie*; *Les parlers parisiens* (A. Rambeaux). — Kuhn, *Franz. Lesebuch* (Röttgers). — Wilke-Dénervaud, *Anschauungs-unterricht im Franz.*, etc. (Kron). — VI, 2, 3 : K. Meier, *Die Entwickl. des neusprachl. Unterrichts in Frankreich.* — Sarrazin-Mahrenholtz, *Frankreich, seine Geschichte*, etc. (K. Kühn). — Erzgraeber, *Elemente der histor. Laut = und Formenlehre des Franz.* (Röttgers), etc.

Journal des débats politiques et littéraires. — 27 juin : Emile Faguet, *La semaine dramatique.* — 2 juillet : Christian Schefer, *« Frédégonde » toujours!* — 3 juillet : Pierre Lalo, *Le 50e anniversaire funèbre de Chateaubriand.* — 4 juillet : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 5 juillet : *Le cinquantenaire de Chateaubriand à la Vallée-aux-Loups.* — 6 juillet : André Beaunier, *Vers et prose.* — 8 juillet : J. Bourdeau, *Le caractère et l'esprit français.* — 9 juillet : Camille Vergniol, *« Morgane », de M. Charles Le Goffic.* — 11 juillet : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — S., *Un jeune poète* (M. Charles Guérin). — *Le monument de Leconte de Lisle.* — 13 juillet : A. Albert-Petit, *Michelet.* — 18 juillet : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 19 juillet : André Beaunier, *L'ermitage* (de J.-J. Rousseau). — 21 juillet : Camille Vergniol, « Le recordman », *de M. Rémy Saint-Maurice.* — 22 juillet : Ernest Bertin, *L'ermitage de J.-J. Rousseau en avril 1885.* — 25 juillet : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 26 juillet : René Doumic, *Un roman de mœurs protestantes.* — 1er août : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 5 août : J. Bourdeau, *Le quarantième fauteuil.* — 6 août : A. Le Braz, *Le théâtre du peuple en Bretagne.* — 8 août : Émile Faguet, *La semaine dramatique : M. William Archer.* — 9, 10, 11 et 12 août : A. Le Braz, *Le cinquantenaire de Chateaubriand.* — 12 août : Ernest Bertin, *Les papiers inédits de M. Cuvillier-Fleury.* — 15 août : Émile Faguet, *La semaine dramatique : M. William Archer.* — 16 août : Henri Chantavoine, *« Savarette », par M. Jules Breton.* — 18 août : H. Fiérens-Gevaërt, *Le comédien est-il créateur?* — 20 août : Charles Malo, *La littérature militaire en France jusqu'à la Révolution.* — 21 août : Maurice Wolff, *Les maisons de Gœthe et de Schiller à Weimar.* — 22 août : S., *M. Alfred Croiset.* — Émile Faguet, *La semaine dramatique : M. William Archer.* — 24 août : Augustin Filon, *L'hégémonie littéraire.* — Albert Prieur, *Le théâtre étrange : le mystère de Saint-Gwenolé.* — 29 août : Émile Faguet, *La semaine dramatique : M. Williarm Archer.* — 31 août : Paul Grousset, *Philologie amusante.* — 3 septembre : Maurice Spronck, *Le vrai Tartuffe.* — 4 septembre : J. Bourdeau, *Voltaire et le féminisme.* — 5 septembre : Émile Faguet, *La semaine dramatique : M. William Archer.*

Journal des savants. — Janvier : Paul Janet, *Geoffroy et la critique dramatique sous le Consulat et l'Empire.* — Février : Gaston Paris, *La dissimilation consonantique dans les langues indo-européennes et dans les langues romanes.* — Berthelot, *La sépulture de Voltaire et de Rousseau.* — Avril : Paul Janet, *Œuvres de Descartes.* — Wallon, *Mémoires de Saint-Simon.* — Août : Paul Janet, *Dernier travail, derniers souvenirs* (de M. Ernest Legouvé).

Modern Language Notes. — XIII, 5 : Geddes, *American-French dialect comparison* (suite). — Mariotte-Davies, *An elementary scientific French reader*; Both-Hendriksen, *La triade française, Musset, Lamartine, Hugo*; About, *L'oncle et le neveu* et *les Jumeaux de l'hôtel Corneille*, p. Castagnier (Lewis). — Clarke, *Eugénie Grandet.* — 6 : Jenkins, *Note to* La Mare au diable.

Neuphilologisches Centralblatt. — XII, 5 : Ahrend, *Einiges über Destouches in Deutschland* (suite).

La Nouvelle Revue. — 1er juillet : Georges Renard, *La littérature et la*

science. — Henry de Braisnes, *François Coppée et Henri Rochefort chez eux*. — E. Ledrain, *Critique littéraire*. — Jules Case, *Critique dramatique*. — 15 juillet : E. Ledrain, *Critique littéraire*. — Jules Case, *Critique dramatique*. — 1er et 15 août : Paul Hamelle, *William Ewart Gladstone*. I et II. — E. Ledrain, *Critique littéraire*. — Jules Case, *Critique dramatique*. — 1er septembre : Paul Hamelle, *William Ewart Gladstone* (fin). — Antoine Albalat, *Barbey d'Aurevilly*. — E. Ledrain, *Critique littéraire*. — Jules Case, *Critique dramatique*. — 15 septembre : Henry Jouin, *Un sculpteur écrivain : M. Eugène Guillaume*. — E. Ledrain, *Critique littéraire*. — Jules Case, *Critique dramatique*.

La Quinzaine. — 1er février : Camille Mauclair, *Edgar Poë idéologue*. II. — Camille Vergniol, *Charles Le Goffic*. — 1er mars : Camille Vergniol, *Émile Faguet*. — Henry Gauthier-Villars, *Lavater, d'après un manuscrit inédit*. — Émile de Saint-Auban, *Chronique dramatique : l'anarchie au théâtre; un drame anti-social*. — 16 mars : François Descotes, *Gabriel d'Annunzio poète chrétien?...* — Gabriel Audiat, *Statuettes et statues : André Lemoyne*. — 1er avril : Léon Ollé-Laprune, *Étienne Vacherot*. — E. Buisson, *Les victimes de Boileau : l'abbé de Cassagnes*. — Jean Rolland, *Deux poètes maritimes* (Charles Dibdin et Yann Nibor). — Camille Vergniol, *Revue littéraire : « Paris », par Émile Zola*. — Émile de Saint-Auban, *Chronique dramatique*. — 16 avril : Montalembert, *Une correspondance inédite*. — George Fonsegrive, *Léon Ollé-Laprune*. — 1er mai : E. Buisson, *Les victimes de Boileau : l'abbé de Cassagnes* (2e partie). — Émile de Saint-Auban, *Chronique dramatique*. — 16 mai : Georges Bricard, *Alfred Tennyson*. — 16 juin : Paul Glachant, *Deux lettres inédites de Victor Hugo*. — Léon Ollé-Laprune, *Théodore Jouffroy*. — Charles Egremont, *William Ewart Gladstone*. — 1er juillet : Jean Brunhes, *Michelet : la conception générale de l'histoire*. — Louis Arnould, *Les stances de Racan sur la retraite*. — 16 juillet : Camille Vergniol, *L'agonie du français*. — Georges Dumesnil, *Chateaubriand*. — André Traversière, *Frédéric Godefroy : l'homme et l'érudit*. — 1er août : L. Duval-Arnould, *Étienne Dolet : un prétendu martyr de l'athéisme au* XVIe *siècle*.

Revue biblio-iconographique. — Avril : P. D., *Les grandes ventes de mars*. — Henri Beraldi, *Excursion biblio-pyrénéenne : le centenaire de la découverte des Pyrénées* (1787-1802), *Ramond* (suite). — D'Eylac, *M. de Villeneuve*. — *Le musée Victor Hugo*. — Mai : P. D., *Les dernières grandes ventes*. — Firmin Maillard, *La vie littéraire au* XIXe *siècle* (suite). — Nauroy, *Duplessi-Bertaux* (suite). — Henri Beraldi, *Excursion biblio-pyrénéenne : le centenaire de la découverte des Pyrénées* (1787-1802), *Ramond* (fin). — *Les bouquinistes des quais*. — Juin : d'Eylac, *Le cours des livres*. — Pierre Dauze, *La reliure aux Salons de 1898*. — Firmin Maillard, *La vie littéraire au* XIXe *siècle* (suite). — Nauroy, *Duplessi Bertaux* (suite). — F. D., *Les dernières ventes*.

Revue bleue (Revue politique et littéraire). — 25 juin : Emmanuel des Essarts, *Le retour à Lamartine*. — 2 juillet : J. du Tillet, *Théâtres* : le Théâtre d'amour *de M. de Porto-Riche*. — 9 juillet : Émile Faguet, *La comédie contemporaine*. — Henri Berr, *Portrait d'un travailleur : Philippe Tamizey de Larroque*. — J. du Tillet, *Théâtres* : le Théâtre d'amour *de M. de Porto-Riche*; *Variétés*, Sœur Marthe. — 23 juillet : Henry Bérenger, *Portraits contemporains : M. Édouard Schuré*. — Émile Faguet, *Voltaire diplomate*. — F. Gerbaux, *Les imprimeurs parisiens du* XVIe *siècle d'après M. Philippe Renouard*. — 30 juillet : Georges Pellissier, *Un chef-d'œuvre oublié* : Adolphe. — 6 août : Francisque Sarcey, *Mon premier procès*. — Léon Barracand, *L'homme de lettres en ménage*. — Jules Troubat, *Mémoires d'un commis libraire : chez Dauriat*. — 13 août : Guillaume Depping, *La princesse Palatine, son fils et l'abbé Dubois*. — Émile Faguet, *Livres nouveaux :* Le mariage du pasteur Naudié, *de M. Édouard Rod*. — 20 août : H. Buffenoir, *Napoléon Ier et Chateaubriand*. — Gaston Carraud, *La musique et la parole* : les Essais *de Grétry*. — 27 août : Francisque Sarcey, *Mes procès de presse*. II. — 3 septembre : Émile Faguet, *Portraits contemporains : M. Georges Pellissier*. — Guillaume Depping, *La princesse Palatine, son fils et*

l'abbé Dubois. — Samuel Cornut, *La renaissance du théâtre breton*. — 10 septembre : Francisque Sarcey, *Mes procès de presse*. III. — Henri Potez, *Livres nouveaux : Racine et son nouvel historien*. — Pierre Robert, *Alexandre Dumas père*. — 17 septembre : Émile Faguet, *Livres nouveaux : un essai sur Gœthe*. — J. du Tillet, *Théâtres : Comédie-Française, reprise de* Louis XI *de Casimir Delavigne*.

Revue critique d'histoire et de littérature. — N° 26 : Ant. Thomas, *Essais de philologie française* (E. Bourcier). — Wyzewa, *Pages choisies de Cousin* (C.). — N° 28 : Brunetière, *Manuel de littérature française* (C. Stryenski). — N° 29 : Funck-Brentano, *Légendes et archives de la Bastille* (A. Chuquet). — N°s 34-35 : Bertrand, *La fin du classicisme* (R. Rosières). — Bonnefon, *Souvenirs et Mémoires* (A.-C.). — Jovy, *Rousseau à Grenoble* (A.-C.). — N°s 36-37 : Harmand, *Brébeuf* (Raoul Rosières).

Revue de France. — Janvier : Deluns-Montaud, *Le Félibrige*. — Jean Bach-Sisley, *L'évolution de la chanson*. — Février : Adrien Chevalier, *Alphonse Daudet*. — Jean Bach-Sisley, *L'évolution de la chanson* (suite). — Mars : Georges Bourgeon, *M. Georges Rodenbach*. — Jean Bach-Sisley, *L'évolution de la chanson* (fin). — Avril : Émile Blémont, *La correspondance de Victor Hugo*. — Georges Soreau, *La vie de la* Dame aux Camélias. — Mai : Léon Hennique, *Gustave Flaubert, notes et souvenirs*. — Georges Soreau, *La vie de la* Dame aux Camélias (suite). — Jacques Bainville, *Ferdinand Fabre*. — Juin : Émile Magne, *La documentation erronée de* Cyrano de Bergerac. — Georges Soreau, *La vie de la* Dame aux Camélias (suite). — Juillet : Émile Blémont, *Michelet*. — Émile Magne, *La documentation erronée de* Cyrano de Bergerac (suite). — Georges Soreau, *La vie de la* Dame aux Camélias (fin). — Août : Émile Magne, *La documentation erronée de* Cyrano de Bergerac (fin).

Revue de l'Université de Bruxelles. — N° 6 : Pergameni (H.), *L'évolution du théâtre français au XIXe siècle*.

Revue de Paris. — 1er juillet : Émile Faguet, *Ernest Renan*. — 15 juillet : Henri de Regnier, *Michelet*. — Gabriel Tarde, *Le public et la foule*. I. — Casimir Stryienski, *Lettres de Mérimée à Stendhal*. — 1er août : Gabriel Tarde, *Le public et la foule*. II. — 15 août : Hippolyte Parigot, *La genèse d'Antony*. — Paul Bonnefon, *L'exil de Crébillon fils*. — 1er septembre : Léopold Lacour, *Olympe de Gouges*. — 15 septembre : Mary James Darmesteter, *Ménage de poètes*. I (Robert et Elizabeth Browning).

Revue des Deux Mondes. — 1er juillet : *Correspondance : l'épilogue de Frédégonde*. — Jules Lemaître, *Revue dramatique* : Papa Lebonnard *à la Renaissance* ; la Confidente *aux Escholiers*. — 15 juillet : René Doumic, *Revue littéraire : Un roman de mœurs napolitaines*. — 1er août : Jules Lemaître, *Revue dramatique : deux tragédies chrétiennes*, Blandine *et* l'Incendie de Rome. — 15 août : René Doumic, *Revue littéraire : la manie de la modernité*. — T. de Wyzewa, *Revues étrangères : la vocation de Mme Beecher Stowe*. — Ferdinand Brunetière, *Chateaubriand : conférence faite à Saint-Malo*. — 15 septembre : René Doumic, *Revue littéraire : la carrière diplomatique de Voltaire*.

Revue encyclopédique. — 25 juin : Alcide Ebray, *Gladstone : l'homme et l'écrivain*. — 2 juillet : Julien Lucas, *Le salon des salons* (1898) ; *art et critique*. — 9 juillet : Georges Meunier, *Jules Michelet : le centenaire de sa naissance*. — *Fragments choisis dans l'œuvre de Michelet*. — *Opinions sur Michelet*. — *La fête du centenaire*. — 16 juillet : *Le monument de Sainte-Beuve*. — 23 juillet : Charles Mauras, *Revue littéraire : roman*. — Jean-Jullien, *L'aboulie, mal du public, à propos de la crise théâtrale*. — 30 juillet : Louis de Hessem, *Littérature allemande : les nouvellistes*. — *Monument de Leconte de Lisle*. — 20 août : Raoul Allier, *La légende de la mort en Auvergne*. — 27 août : Arschak Tchobanian, *La littérature arménienne*. — 3 septembre : Arschak Tchobanian, *La littérature arménienne* (fin). — L. Maury, *Pensées de Tolstoï*. — Ossip Lourié, *Une conversation avec Tolstoï*. — 10 septembre : Ernest Tissot, *Chansons créoles de l'île de France*. — Charles Maurras, *Revue littéraire : Paul Guigou, Joseph*

Capperon. — B.-H. Gausseron, *Le mystère de saint Gwennolé*. — 17 septembre : Albert Pingaud, *Mémoires et souvenirs historiques*. — Gaston Maspero, *Georges Ebers* (1837-1898).

Le Temps. — 2 juillet : Jules Troubat, *Sainte-Beuve au « Temps »*. — 3 juillet : *Les deux procès de* Frédégonde. — *Souvenirs de Chateaubriand*. — Gaston Deschamps, *La vie littéraire : enquête sur les paysans*. — 4 juillet : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale*. — *Les félibres à Sceaux*. — 9 juillet : Adolphe Brisson, *Promenades et visites : Mme Jules Michelet*. — 10 juillet : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : Jules Michelet professeur*. — 11 juillet : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale*. — *Inauguration du monument de Leconte de Lisle*. — 12 juillet : Adolphe Brisson, *Promenades et visites : le mariage de Michelet*. — 14 juillet : *Le centenaire de Michelet*. — 17 juillet : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : méditation pour la fête nationale*. — 18 juillet : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale*. — *L'Ermitage* (de J.-J. Rousseau) *détruit*. — 24 juillet : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : station chez un libraire*. — 25 juillet : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale*. — 26 juillet : F. Raoul-Aubry, *Chateaubriand, à propos de la fête du Grand-Bé*. — 27 juillet : Adolphe Brisson, *Promenades et visites : la maison de Charlotte* (à Wetzlar). — 31 juillet : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : contes et nouvelles*. — 1er août : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale*. — 7 août : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : le coin des poètes*. — 8 août : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale*. — *Rivarol ou Michelet?* — 12 août : F. Raoul-Aubry, *Les derniers poètes gascons*. — 14 août : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : documents sur Anglivlel de La Beaumelle*. — 15 août : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale*. — *Le monument d'Alphonse Toussenel*. — 16 août : *Vieux paradoxe et roman nouveau* (*la Duchesse bleue*, de M. Paul Bourget). — 17 août : Adolphe Brisson, *Promenades et visites : M. Georges Leygues*. — 19 août : *A la mémoire de Charles Dovalle*. — 20 août : Julien Tiersot, *Florian révolutionnaire et la chanson de* la Carmagnole. — 21 août : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : littérature sur route et sur piste*. — 22 août : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale*. — 28 août : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : le mariage d'un prince*. — 25 août : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale*. — 31 août : Adolphe Brisson, *Promenades et visites : les véritables originaux de* Tartuffe. — 4 septembre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : une nouvelle enquête sur les gens du monde*. — 5 septembre : Francisque Sarcey, *Chronique théâtrale*. — 6 septembre : Adolphe Brisson, *Promenades et visites : la conversion de* Tartuffe. — 7 septembre : Alfred Mézières, *La duchesse de Duras*.

LIVRES NOUVEAUX

Alexandre (Arsène). *Le Balzac de Rodin. Paris, Floury.* In-16, de 46 p. Prix : 0 fr. 60.

Aquenza (Gius.). *Essai sur Pierre de Ronsard. Palerme, Sandron.* De 15 p.

Bætjer (N.). *Zwei Dichter des Lyonnais. Hambourg, Herold.* Programme. In-4° de 26 p. Prix : 2 mark 50.

Bazin (René). *Les personnages de roman. Paris, de Soye.* In-8, de 24 p. (Extrait du *Correspondant.*)

Bornecque (H.). *Quid de structura rhetoricæ præceperint grammatici atque rhetores latini. Paris, Bouillon.* In-8, de XVIII-88 p.

Bouvy (Eugène). *Voltaire et l'Italie. Paris, Hachette.* In-8, de 372 p.

Broc (le vicomte de). *Propos littéraires.* (L'héroïsme dans les tragédies de Corneille; le sentiment religieux chez Racine; les servantes de Molière; les victimes de Boileau; le rôle du renard dans les Fables de La Fontaine; la bibliothèque de Mme de Sévigné; trois moralistes, La Rochefoucauld, La Bruyère, Vauvenargues; Femmes instruites et femmes pédantes; Perrault et ses contes; les Fables de Florian; le sentiment de la nature aux XVIIe et XVIIIe siècles; la poésie de la mer.) *Paris, Plon.* In-18 jésus, de VII-287 p. Prix : 3 fr. 50.

Broglie (le duc de). *Voltaire avant et pendant la guerre de Sept Ans. Paris, Calmann Lévy.* In-18 jésus, de 274 p. Prix : 3 fr. 50.

Buisson (E.). *Les victimes de Boileau* : l'abbé de Cassagnes. *La Chapelle Montligeon, imprimerie de « la Quinzaine ».* In-8, de 34 p.

Carel (G.). *Voltaire und Gœthe als Dramatiker.* II, *Ein Beitrag zur Literaturgeschichte. Berlin, Gärtner.* Programme. In-4°, de 28 p. Prix : 1 fr. 25.

Chérot (le P. Henri). *Bourdaloue inconnu.* Prédication; correspondance; lettre inédite au grand Condé; éloge funèbre d'Henri II de Bourbon-Condé; oraison funèbre du grand Condé. *Paris, Dumoulin.* In-8, de 164 p. et héliogravure. (Extrait revu et augmenté des *Études* publiées par les PP. de la Compagnie de Jésus.)

Claudin (A.). *Les origines et les débuts de l'imprimerie à Poitiers* : nouvelles recherches. *Paris, Claudin.* In-8 de 28 p. (Extrait du *Bulletin du bibliophile.*)

Clouard (Maurice). *Notice bibliographique sur la correspondance d'Alfred de Musset. Paris, N. Charavay.* In-8, de 19 p.(Extrait de l'*Amateur d'autographes.*)

Coppée (François). *Le Passant*, comédie en un acte en vers. Reproduction en fac-similé du manuscrit de l'auteur. Compositions de Louis-Édouard Fournier. *Paris, Magnier.* In-8, de 46 p.

Cordier (Henri). *Molière jugé par Stendhal. Évreux, Hérissey.* In-8, de XLV-143 p.

Cousin (Victor). *Pages choisies*, avec une notice par Théodore de Wyzewa. *Paris, Perrin.* In-16, de XVIII-300 p.

Darmesteter (Mary-James). *La vie d'Ernest Renan. Paris, Calmann Lévy,* In-18 jésus, de 334 p. Prix : 3 fr. 50.

Daudet (Léon-A.). *Alphonse Daudet. Paris, Fasquelle.* In-18 jésus, de X-303 p. Prix : 3 fr. 50.

Delmont (l'abbé Théodore). *L'histoire de la littérature française d'après M. Brunetière. Paris, Sueur-Charruey.* In-8, de 32 p. (Extrait de *la Revue de Lille.*)

Delpy (A.). *La dispersion des papiers de Massillon. Paris, Charavay.* In-8, de 20 p. (Extrait de *l'Amateur d'autographes.*)

Deschanel (Émile). *Les déformations de la langue française. Paris, Calmann Lévy.* In-18 jésus, de 299 p. Prix : 3 fr. 50.

Donos (Ch.). *Verlaine intime*, rédigé d'après les documents recueillis sur le Roi des poètes par son ami et éditeur Léon Vanier. *Paris, Vanier.* In-16, de 255 p. illustré. Prix : 3 fr. 50.

Duflot (l'abbé Léon). *Un orateur du XVIe siècle : François Richardot, évêque d'Arras. Paris, Sueur-Charruey.* In-8, de XVI-382 p.

Dumas fils (Alexandre). *Théâtre complet.* Tome VIII : notes inédites. *Paris, Calmann Lévy.* In-18 jésus, de 396 p. Prix : 3 fr. 50.

Duvau (Louis). *Remarques sur la conjugaison française. Paris, Imprimerie nationale.* In-8, de 60 p. (Extrait des *Mémoires de la Société de linguistique de Paris.*)

Favre (Louis). *Observations préliminaires sur la réforme de l'orthographe française. Paris, Firmin-Didot.* In-18 jésus, de 37 p.

Filon (Augustin). *Les grands écrivains français : Mérimée. Paris, Hachette.* In-16, de 179 p. et portrait. Prix : 2 fr.

Finot (Jules). *Les représentations scéniques données à l'occasion de la procession de Lille par les compagnons de la place du Petit-Fret, au XVe siècle. Paris, Imprimerie nationale.* In-8, de 18 p. (Extrait du *Bulletin historique et philologique.*)

France (Anatole). *Pages choisies*, avec une notice par G. Lanson. *Paris, Armand Colin.* In-18 jésus, de XXXII-344 p. Prix : 3 fr. 50.

Gabler (H.). *Studien zu Montesquieus Persischen Briefen.* Programme de Chemnitz. In-8, de 34 p.

Galley (J. B.). *Un romantique oublié : Antonin Moine* (1796-1849). *Saint-Etienne, Ménard.* In-16, de 317 p.

Gassier (Alfred). *Le théâtre espagnol.* San Gil de Portugal, de Moreto. *Paris, Ollendorff.* In-8, de 522 p. Prix : 7 fr. 50.

Gautier (Théophile). *Fortunio*, réimpression textuelle de l'édition originale avec 24 lithographies en couleur d'A. Lunois. *Paris, Librairie des bibliophiles.* In-4, de 190 p.

Gidel (Charles). *Histoire de la littérature française depuis 1815 jusqu'à nos jours.* Deuxième partie. *Paris, Lemerre.* In-18 jésus, de 463 p. Prix : 3 fr. 50.

Harczyk (J.). *Erläuterungen zu Racines Phædra.* II. Programme de Breslau, in-8, de 24 p.

Horseim (F.). *Beiträge zum Vokalismus, mit besonderer Berücksichtigung der nebenton. und unbetonten Vortonsilben im Französischen, vom XVI Jahrundert an.* Programme de Hambourg, in-4, de 28 p.

Hofmann (E.). *François Tristan l'Hermite, sein Leben und seine Werke.* II. *Tristans Werke. Leipzig, Fock.* In-8, de 88 p. Prix : 2 fr. 50.

Jasmin (Jacques). *Los Papillotos.* Edition illustrée du centenaire. *Paris, Sanard-Derangeon.* In-8, de XXXIX-318 p. et portrait.

La Bouralière (A. de). *Chapitre rétrospectif sur les débuts de l'imprimerie à Poitiers. Paris, Paul et Guillemin.* In-8, de 70 p. et fac-similé.

Laurentie (François). *Louis Veuillot. Paris, Lecoffre.* In-8, de 55 p.

Lecigne (C.). *Auguste Lacaussade*, portrait littéraire. *Paris, Sueur-Charruey.* In-8, de 24 p. (Extrait de la *Revue de Lille.*)

Lecigne (C.). *Quid de rebus politicis senserit J. Ludovicus Vives. Rennes, Oberthür.* In-8, de 112 p.

Lemaître (Jules). *Impressions de théâtre.* 10e série. *Paris, Lecène et Oudin.* In-18 jésus, de 398 p.

Lhuillier (Th.). *L'abbé Jean Testu, membre de l'Académie française, prieur de Saint-Jean de Dammartin-en-Goële. Paris, l'Amateur d'autographes.* In-8, de 19 p.

Lootèn (C.). *Brizeux et son dernier critique. Paris, Sueur-Charruey.* In-8, de 27 p. (Extrait de *la Revue de Lille.*)

Lowndes. *Michel de Montaigne. Londres, Clay et fils.* In-8. Prix : 6 shillings.

Lyonnet (Henry). *Le théâtre hors de France* : 2e série, le théâtre en Portugal. *Paris, Ollendorff.* In-18 jésus, de 300 p. avec 45 photogravures. Prix : 3 fr. 50.

Macon (Gustave). *Poésies inédites de Clément Marot. Paris, Leclerc et Cornuau.* In-8, de 34 p. (Extrait du *Bulletin du bibliophile.*)

Maigron (Louis). *De Theodori Bezæ poematis. Lyon, Rey.* In-8, de 112 p.

Maigron (Louis). *Le roman historique à l'époque romantique* : essai sur l'influence de Walter Scott. *Paris, Hachette.* In-8, de xv-447 p.

Mariéton (Paul). *Mistral*, notice biographique. *Paris, Dac.* In-8, de 8 p. (Extrait de la *Grande Encyclopédie.*)

Mazuel (M.). *Les meilleurs écrivains français classiques et modernes apologistes de la foi chrétienne. Lille, Desclée et de Brouwer.* In-8, de 380 p.

Meun (Jean de). *L'art de chevalerie*, traduction du *De re militari* de Végèce, par Jean de Meun. Publié avec une étude sur cette traduction et sur *li Abrejeance de l'ordre de chevalerie* de Jean Priorat, par Ulysse Robert. *Paris, Firmin-Didot.* In-8, de lxii-213 p. (Société des anciens textes français.)

Michelet (Mme). *Le centenaire de Michelet* : ce qu'il doit être; la fête des grands souvenirs (1798-1898). *Paris, Flammarion.* In-8, de 32 p.

Monval (Georges). *Un comédien bibliophile : la bibliothèque de Baron. Paris, Leclerc et Cornuau.* In-8, de 20 p. (Extrait du *Bulletin du bibliophile.*)

Notes *historiques sur l'imprimerie à Mamers depuis son origine jusqu'à nos jours. Mamers, Fleury et Dangin.* In-8, de 23 p. avec grav.

Oddo (Henri). *De l'utilité des idiomes du Midi pour l'enseignement de la langue française*, étude présentée au Félibrige de Paris. *Paris, Le Soudier.* In-8, de 16 p.

Papillault (G.). *Essai d'étude anthropologique sur Victor Hugo. Clermont, Daix.* In-8, de 16 p. (Extrait de la *Revue de psychiatrie.*)

Pinet (Gaston). *Écrivains et penseurs polytechniciens. Paris, Ollendorff.* In-18 jésus, de 282 p. Prix : 3 fr. 50.

Pflenzel (M.). *Ueber die Sonette des Joachim Du Bellay nebst einer Einleitung, die Einführung des Sonetts in Frankreich.* Dissertation de Leipzig. In-8, de 85 p.

Plouchart (Eugène). *Psychologiquement sur le* Balzac *de M. Rodin. Paris, Chamuel.* In-16, de 24 p. Prix : 0 fr. 40.

Poizat (Alfred). *Ernest Prarond*, conférence. *Paris, Lemerre.* In-8, de 36 p.

Pougin (Arthur). *La jeunesse de Mme Desbordes-Valmore*, d'après des documents nouveaux, suivie de lettres inédites. *Paris, Calmann Lévy.* In-18 jésus, de 383 p. Prix : 3 fr. 50.

Renan (Ernest) et **Berthelot** (Marcellin). *Correspondance* (1847-1892). *Paris, Calmann Lévy.* In-8, de 547 p. Prix : 7 fr. 50.

Renouard (Philippe). *Imprimeurs parisiens, libraires, fondeurs de caractères, et correcteurs d'imprimerie depuis l'introduction de l'imprimerie à Paris* (1470) *jusqu'à la fin du* xvie *siècle.* Leurs adresses, marques, enseignes, dates d'exercice, etc. *Paris, Claudin.* In-18 jésus, de xvi-483 p., avec grav. et plan. Prix : 12 fr.

Roedel (A.). *Studien zu den Elegien Clement Marots. Dissertation de Leipzig.* In-8, de 106 p.

Rossmann (G.). *Der Aberglaube bei Molière.* Programme de Burg.

Roupain (l'abbé Eugène). *La tragédie domestique et bourgeoise de Diderot. Paris, Sueur-Charruey.* In-8, de 64 p. (Extrait de la *Revue de Lille.*)

Saint-Didier. *Mounier* : son caractère et son rôle; son séjour à l'étranger et son retour en France. *Grenoble, Baratier.* In-8, de 32 p. et grav.

Sambuc (Edmond). *Les soubrettes de Marivaux. Barcelonnette. Astoin.* Petit in-16, de v-153 p.

Schirmacher (Käthe). *Voltaire, eine Biographie. Leipzig, Reisland.* In-8, de xx et 566 p. 10 fr.

Séché (Léon). *Figures bretonnes* : Jules Simon, sa vie, son temps, son œuvre (1814-1896), documents inédits. *Paris, Lechevalier.* In-8, de viii-326 p. avec portraits et gravures.

Sellier (Marcel). *Lettres de Prosper Mérimée à un provincial* (lettres inédites). *Paris, de Soye.* In-8, de 29 p. (Extrait du *Correspondant.*)

Sepet (Marius). *Les maîtres de la poésie française. Tours, Mame.* In-8, de 360 p. et portraits.

Serre (Joseph). *Un penseur inconnu* : Numa Boudet, sa vie et ses pensées. *Paris, Perrin.* In-16, de 255 p.

Sévigné (Mme de). *Pensées chrétiennes de la marquise de Sévigné*, recueillies par L. de La Brière. *Paris, Plon.* In-32, de ii-335 p.

Soubies (Albert). *Almanach des Spectacles*, continuant l'ancien almanach des spectacles (1752 à 1815). Année 1897. Eau-forte de Lalauze. *Paris, Flammarion.* In-32, de 130 p. Prix : 5 fr.

Stoppoloni (A.). *Le donne nella vita di G. G. Rousseau. Rome.* In-8, de 205 p. Prix : 3 fr.

Strowski (Fortunat). *Saint François de Sales*, introduction à l'histoire du sentiment religieux en France au xviie siècle. *Paris, Plon.* In-8, de viii-424 p. Prix : 7 fr. 50.

Taphanel (Achille). *La Beaumelle et Saint-Cyr*, d'après des correspondances inédites et des documents nouveaux. *Paris, Plon.* In-8, de viii-431 p. et portrait. Prix : 7 fr. 50.

Tendering (E.). *Molières Femmes savantes im Unterricht der Prima. Hambourg, Herold.* In-4, de 18 p. Prix : 2 fr. 50.

Törnudd (Hvar Sal.). *Étienne Pivert de Senancour, en literaturhistorisk studie.* Dissertation universitaire. Helsingfors. In-8, de iv et 215 p.

Touchard (Georges). *Le morale de Descartes. Paris, Leroux.* In-8, de 155 p.

Touchard (Georges). *De politica Huberti Langueti doctrina. Paris, Leroux.* In-8, de 77 p.

Tristan l'Hermite. *Le page disgracié*, nouvelle édition avec une introduction et des notes par Auguste Dietrich. *Paris, Plon.* In-16, de xliii-455 p. Prix : 6 fr. (Bibliothèque elzévirienne.)

Vallat (Gustave). *Le duc d'Aumale* : sa vie et son œuvre. *Abbeville, Paillart.* In-8, de 240 p. et grav.

Wandschneider (W.). *Sprachgebrauch bei Alphonse Daudet, Vorstellung und Verb.* Programme de Wismar. In-4, de 34 p.

CHRONIQUE

— Les membres de la Société d'histoire littéraire de la France n'ignorent pas que le comité d'administration a décidé la publication d'une table détaillée des matières contenues dans les cinq premières années de la *Revue*, dont la cinquième année s'achève avec ce numéro.

La confection de cette table a été confiée à notre confrère M. Maurice Tourneux, qui l'a menée à bien avec autant de diligence que de compétence.

Nous sommes heureux d'annoncer à nos adhérents que le manuscrit en est aujourd'hui entièrement prêt et va être aussitôt remis entre les mains de l'imprimeur.

Les membres de la Société recevront donc le fascicule qui contiendra cette table des matières dans les premiers mois de l'année 1899.

— M. Jules Finot a donné communication au Comité des travaux historiques d'une importante note sur *les Représentations scéniques données à l'occasion de la procession de Lille par les compagnons de la place du Petit-Fret, au* xve *siècle*, qu'on trouvera reproduite intégralement dans le *Bulletin historique et philologique*, 1897, p. 504.

C'est un chapitre intéressant et nouveau de l'histoire de l'art dramatique, constitué à l'aide des registres de la chambre des comptes de Lille qui encourageait par des dons ces représentations populaires. Elles se prolongèrent jusqu'au xvie siècle, mais devinrent alors si licencieuses que l'autorité ecclésiastique finit par les faire prohiber.

— Le mémoire de M. Abel Lefranc sur *Les idées religieuses de Marguerite de Navarre d'après son œuvre poétique* mériterait plus qu'une simple mention. Signalons-le tout d'abord, quitte à insister ensuite, s'il y a lieu.

Revenant sur ce sujet, qui lui tient au cœur, M. Abel Lefranc s'autorise de ses publications précédentes pour jeter un nouveau coup d'œil plus pénétrant sur l'âme de la reine de Navarre. Voici la conclusion à laquelle l'auteur aboutit après un long examen : « La vaste série de ses poésies, œuvres véridiques et spontanées, s'il en fut, où Marguerite a déposé pendant vingt années la confidence de ses sentiments et de ses idées, présente — suivant l'image qu'elle affectionnait — le plus sûr, le plus fidèle « miroir » de sa réflexion intérieure. Or, il n'est plus possible de le mettre au doute, ces œuvres sont inspirées d'un bout à l'autre, dans le domaine des choses de la foi, par le plus pur esprit protestant. Et il ne s'agit pas de cette demi-réforme que tant d'écrivains ont identifiée avec notre reine. En matière de dogme, les convictions de la sœur de François Ier n'ont été ni timides, ni incertaines, ni déconcertantes. Elle s'est nettement séparée des humanistes purs et des dilettantes, en un mot de ceux qu'on allait grouper, un peu plus tard, sous l'appellation de politiques. »

— M. Léon Dorez a publié dans le *Bulletin du Bibliophile* du 15 septembre seize *Sonnets d'Angleterre et de Flandre par Jacques Grévin*, d'après une copie

qui se trouve dans le manuscrit n° 1843 du fonds latin de la Bibliothèque nationale.

— Sur la foi d'un passage d'une lettre de Malherbe au sieur de La Garde, en 1628, la plupart des éditeurs du poète ont fait de son correspondant un membre de la famille des Villeneuve-les-Arcs, si connue en Provence.

M. Mireur a identifié le personnage (*Bulletin historique et philologique*, 1897, p. 170), lui a restitué son état civil et établi qu'il appartenait à une famille de marchands enrichis, les Foulque, de Draguignan, plus tard seigneurs de la Garde-Freinet.

M. Mireur donne un aperçu d'un recueil inédit laissé par cet auteur, mélange de traités théologiques et moraux, et termine en citant deux sonnets inédits du même écrivain.

— Sous ce titre *La Climène et les poésies diverses du sieur de la Croix*, M. Raymond Toinet a consacré une étude alerte et bien informée aux ouvrages de ce poète inconnu (Tulle, Crauffon, in-8, de 40 p. Tiré à 60 exemplaires). Le sieur de La Croix est un écrivain médiocre assurément, mais ses vers offrent quelques renseignements et fournissent matière à des rapprochements que M. R. Toinet n'a pas manqué de faire et qui aboutissent à des conclusions intéressantes.

— L'étude que M. Eugène Thoison a communiquée au Comité des travaux historiques (*Bulletin historique et philologique*, 1897, p. 171), sur François Hédelin, abbé d'Aubignac, est faite à l'aide d'un certain nombre d'actes notariés inédits qui nous révèlent un d'Aubignac nouveau, d'une inépuisable générosité envers les siens.

M. Thoison a trouvé aussi la trace de plusieurs œuvres inconnues manuscrites du fécond écrivain; il en donne les titres qui permettront peut-être de les découvrir un jour parmi les anonymes de quelques bibliothèques.

— M. Édouard Forestié a retrouvé dans les archives du château de Latreyne (Lot) le texte du contrat de mariage passé à Bordeaux le 27 décembre 1627 entre Constant d'Aubigné, fils de l'historien, et Jeanne de Cardillac, fille du lieutenant de la garnison du Château-Trompette, où Constant était alors détenu. Ce qui fait l'intérêt de ce texte, c'est qu'il fixe la date et les conditions de l'union de laquelle devait sortir Françoise d'Aubigné, destinée à devenir successivement Mme Scarron et la marquise de Maintenon. Il a été reproduit intégralement dans le *Bulletin historique et philologique* du Comité des travaux historiques, 1897, p. 89.

— Sous ces titres bien faits pour piquer la curiosité : *Les véritables originaux du* Tartuffe (31 août) et *La conversion de* Tartuffe (6 septembre), M. Adolphe Brisson a conté aux lecteurs du *Temps* que M. Charles Bonnet, de Croissy, avait retrouvé et reconstitué l'histoire des personnages qui inspirèrent la comédie de Molière. Orgon serait, paraît-il, un hobereau nommé François de Patrocle; Elmire, sa femme, née Louise-Angélique Dansse; Mme Pernelle, Mme Dansse, la mère de celle-ci. Quant à *Tartuffe*, ce serait un certain Charpy de Sainte-Croix, dont la vie fut assez agitée. Les trouvailles de M. Charles Bonnet doivent faire l'objet d'un volume ultérieur, et nous ne manquerons pas de nous y arrêter alors aussi longuement qu'il conviendra.

— M. Henri Cordier a réuni et publié sous ce titre : *Molière jugé par Stendhal*, les notes consacrées par le romancier à l'appréciation de notre grand auteur comique. Ces notes ont été écrites par Stendhal sur un exemplaire de l'édition de Molière publiée en 1814 chez Nicolle en 6 volumes in-8 et annotée par Petitot. M. H. Cordier y a joint un certain nombre de documents inédits et en

particulier diverses remarques sur le même sujet tirées des manuscrits de la bibliothèque de Grenoble.

— La *Lettre inédite de Pierre Bayle* insérée par M. Étienne Charavay dans *l'Amateur d'autographes* (15 septembre) est datée du 28 février 1666 et adressée par Bayle à son père. C'est la plus ancienne lettre de l'érudit que l'on connaisse et elle donne des détails sur les études du jeune homme à l'académie huguenote de Puylaurens.

— L'étude consacrée par M. Paul Bonnefon à *l'Exil de Crébillon fils* (*Revue de Paris*, 15 août 1898), contient plusieurs lettres inédites du romancier, dont les originaux sont conservés à la bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg.

— Florian est l'auteur d'une chanson révolutionnaire qui se chantait sur l'air de *la Carmagnole* et qui a été publiée par le recueil *les Muses sans-culottides* (8e cahier, 30 germinal an II). C'est ce que M. Julien Tiersot a mis en lumière dans un article intitulé *Florian poète révolutionnaire et la chanson de « la Carmagnole »* (*Le Temps*, 20 août 1898).

— M. Edmond Biré a écrit une longue étude sur la *Correspondance de Chateaubriand* (*Correspondant* des 25 juin et 10 juillet 1898). « Mon seul objet, dit-il, au début, est de fournir un certain nombre d'indications qui, pour incomplètes qu'elles soient, ne seront peut-être pas sans utilité pour le futur éditeur de la correspondance du grand écrivain. »

On y trouvera donc des renseignements précieux sur les lettres de Chateaubriand éparses dans un certain nombre d'ouvrages où elles risqueraient de demeurer inutilisées. On y trouvera aussi la reproduction d'un certain nombre de lettres importantes recueillies dans les journaux du temps. « Nos vieux journaux en contiennent bien d'autres, dit en terminant M. Biré; peut-être, si le lecteur y consent, pourrons-nous quelque jour les rouvrir ensemble. »

— La ville de Saint-Malo a commémoré, le 7 août dernier, le cinquantième anniversaire de la mort de Chateaubriand.

Le vicomte Eugène Melchior de Vogüé et M. Ferdinand Brunetière ont pris la parole à cette occasion.

— Les *Lettres inédites de Casimir Delavigne, Ancelot, Jules Janin à Joseph Morlenc, bibliothécaire de la ville du Havre*, recueillies et publiées par M. Louis Fournier, sont de simples billets de courtoisie qui n'apportent pas grand'chose de nouveau sur ceux qui les écrivirent. Pourtant on y peut recueillir quelques détails sur les relations de ces littérateurs entre eux.

— Sous ce titre : *La genèse d' « Antony »*, M. Hippolyte Parigot a consacré une étude neuve et attrayante au célèbre drame d'Alexandre Dumas (*Revue de Paris*, 15 août 1898).

Grâce à la communication qui lui a été faite d'une correspondance intime échangée entre Alexandre Dumas et Mélanie W..., l'auteur a pu suivre l'aventure personnelle qui fut l'occasion du drame scénique, et il a noté ce que l'œuvre d'imagination doit à la réalité de cette liaison, assez banale, en somme, bien qu'elle ait inspiré une pièce fougueuse.

— M. Paul Glachant a publié dans *la Quinzaine* (16 juin) *Deux lettres inédites de Victor Hugo*. La première, du 12 décembre 1863, est adressée à l'éditeur Hetzel. La seconde, du 17 août 1868, est adressée à Polydore Millaud. Celle-ci a trait à une préface que Victor Hugo devait écrire pour un livre intitulé *Tout pour tous* que Polydore Millaud projetait de publier.

— Les lettres inédites de Mérimée continuent à se produire en public avec abondance.

Dans *le Correspondant* du 10 mai M. Marcel Sellier a publié des lettres adressées par Mérimée à un archéologue roussillonnais, M. Jaubert de Passa. Par malheur, ces lettres, qui sont, paraît-il, assez nombreuses surtout pour la période de 1835 à 1838, n'ont pas été toutes mises au jour et celles qui sont reproduites ne l'ont pas été intégralement.

Dans la *Revue de Paris* du 15 juillet, M. Casimir Stryienski apporte une utile contribution à l'histoire des rapports de Mérimée avec Stendhal en analysant sept lettres de Mérimée à Stendhal et en mettant sous les yeux des lecteurs tous les extraits qui pouvaient y être mis. Quant aux réponses de Beyle, il faut renoncer à l'espoir de les trouver jamais, car Mérimée les a lui-même brûlées.

— Michelet parle quelque part du « mariage du paysan avec la terre ». Un rédacteur du *Temps* a retrouvé la même pensée exprimée en termes semblables dans le *Tableau historique et politique des travaux de l'Assemblée constituante* par Rivarol (page 148, en note), et il fait à ce sujet quelques réflexions judicieuses (*Le Temps*, 8 août).

— On a inauguré, ces temps derniers, un certain nombre de monuments à divers écrivains, que nous allons essayer d'énumérer :

A Bayeux, un monument à Alain Chartier, œuvre des statuaires MM. Tony Noël et Leduc;

A Hordenc-en-Bray (Oise), un monument à la mémoire de Guy Patin, œuvre du statuaire Étienne Leroux;

A Fontenoy-le-Château, un monument au poète Gilbert, dû à la duchesse d'Uzès;

A Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire), un monument à la mémoire d'Alphonse Toussenel, œuvre de l'architecte Murier et du statuaire Porcher;

A Montreuil-Bellay également, une plaque commémorative sur la maison où naquit le poète Charles Dovalle;

Dans les jardins du Luxembourg, un buste du poète Leconte de Lisle, dû au statuaire Denys Puech;

Au Panthéon et au lycée Michelet, à l'occasion du centenaire de l'historien, un buste de Michelet, dû au ciseau de M. Antonin Mercié;

Au cimetière Montmartre, un monument élevé à la mémoire de Frédérick Lemaître;

A l'église du Sacré-Cœur de Montmartre, un monument à Louis Veuillot.

Enfin, à l'occasion des fêtes de Gascogne, un certain nombre d'autres monuments ont été élevés à des hommes de lettres : à Agen, le buste du poète Jasmin par Bourceller; à Montauban, celui de Lefranc de Pompignan par Oury; à Toulouse, la statue de poète languedocien Goudouli et le monument du poète Fourès.

— Nous avons appris avec une émotion douloureuse la mort de notre jeune confrère M. Robert Goubaux, décédé dans sa vingt-sixième année.

Ancien élève de l'École des chartes, ancien attaché à la bibliothèque de l'Arsenal, archiviste aux Archives nationales, Robert Goubaux n'a pas eu le temps de donner au public ni la mesure de son esprit délicat ni celle de son savoir solide et étendu. Il préparait une édition nouvelle des mémoires de Fleuranges, à laquelle il apportait tous ses soins et qui promettait d'être aussi neuve que bien informée. Sans doute que les travaux du jeune savant ne resteront pas inédits, mais il n'aura pas eu la consolation d'y mettre la dernière main et d'y voir son nom, qui reste cher à tous ceux qui l'ont connu.

QUESTIONS

Paul-Louis Courier et les « Cent nouvelles nouvelles ». — On s'est déjà préoccupé de savoir ce que sont devenus les travaux de P.-L. Courier sur les *Cent nouvelles nouvelles*. Mais la question n'a pas — que je sache — reçu de solution et elle est de celles qu'on ne doit pas craindre de poser à nouveau. Rappelons donc que P.-L. Courier lui-même annonçait, dans une lettre adressée au *Constitutionnel*, et insérée depuis dans ses œuvres, qu'il préparait de concert avec M. R. Merlin une nouvelle édition des *Cent nouvelles nouvelles* avec des notes qui formeraient un volume. Demandons encore une fois si l'on sait ce qu'un pareil travail a pu devenir et s'il n'est pas possible d'en retrouver la trace en la cherchant soit du côté des héritiers de Courier lui-même, soit du côté de ceux de son collaborateur?

P. B.

Le rondeau contre Benserade. — Il est célèbre, mais son auteur n'est pas connu. Qui ne se souvient, en effet, des vers charmants :

A la fontaine où s'énivre Boileau...

mais qui saurait dire de qui est cette épigramme si bien décochée? Ne peut-on pas le déterminer avec certitude et doit-on renoncer à mettre jamais un nom au bas de ce rondeau fameux?

J. S.

Note de la Rédaction. — Nous avons en mains une petite dissertation concluante à ce sujet; elle sera ultérieurement publiée et donnera satisfaction à la curiosité de notre collaborateur.

TABLE DES MATIÈRES

Joseph Texte. Les origines de l'influence allemande dans la littérature française du XIXe siècle..... 1
Henri Chamard. La date et l'auteur du « Quintil Horatian »..... 54
Maurice Clouard. Quelques œuvres inédites ou peu connues d'Alfred de Musset..... 72
Paul Bonnefon. La bibliothèque de Racine..... 169
Pierre Toldo. La comédie française de la Renaissance (*suite*)..... 220 et 554
Maurice Clouard. Notes sur les dessins de Victor Hugo accompagnées de lettres inédites..... 341
Paul d'Estrée. Les mémoires raisonnés de Lefèvre de Beauvray..... 365
Ch. Urbain. L'abbé Ledieu, historien de Bossuet : notes critiques sur le texte de ses « Mémoires » et de son « Journal » (*fin*)..... 408
A. Gazier. La vie de Pascal écrite par Mme Périer, sa sœur, texte nouveau tiré d'un manuscrit du XVIIe siècle..... 509
Pierre Brun. A travers les manuscrits de Tallemant des Réaux. I. Tallemant poète tragique..... 538

Mélanges.

Ph. Tamizey de Larroque. Une improvisation poétique de Paul Hurault de l'Hospital, archevêque d'Aix, précédée d'un récit anecdotique de Peiresc.... 99
E. Martinenche. Les sources de « l'École des maris »..... 110
C. Latreille. Lamartine et Ponsard..... 117
Virgile Rossel. La poésie française en Roumanie..... 125
Gustave Macon. A propos d'un autographe de Jean Dorat (1575)..... 265
P. B. Une épître inconnue de Des Forges-Maillard à J.-B. Rousseau..... 271
Victor Giraud. Sur deux lettres inédites de Boissonade et de Lamennais à Chateaubriand..... 280
A. Delboulle. Notes lexicologiques (*suite*)..... 287
N. Delacroix. Deux lettres de J.-J. Rousseau et de D'Alembert..... 443
Vicomte de Spoelberch de Lovenjoul. Un traité de librairie de Honoré de Balzac..... 449
Paul Berret. Les « Pauvres gens » de Victor Hugo et les « Enfants de la mort » de Charles Lafont..... 455
Saint-Marc Girardin. Index de « l'Astrée »..... 458 et 629
Paul Bonnefon. Une correspondance inédite de Louis Racine et de Brossette.. 604
A. Delboulle. Historique des mots : *invaincu*, *offenseur*, *baser*, *gastronomie*.. 626

Comptes rendus.

Bossuet. Instruction sur les états d'oraison. Second traité : Principes communs de l'oraison chrétienne, publié par E. Lévesque (Ch. Urbain)..... 139
Johann Weiss. Nicolas Gilberts Satiren. Eine literarische Studie (René Radouant)..... 143

MAURICE SOURIAU. La préface de « Cromwell », introduction, texte et notes (Joseph Texte) 145
Bibliotheca Erasmiana. Bibliographie des œuvres d'Erasme : *Adagia* (J.-B. Martin) 147
COMTE DE FRANQUEVILLE. Le premier siècle de l'Institut de France (Eugène Ritter) 307
LOUIS BERTRAND. La fin du classicisme et le retour à l'antique dans la seconde moitié du XVIIIe siècle et les premières années du XIXe, en France (Joseph Texte) 309
ANTOINE BENOIST. Essais de critique dramatique (Pierre Brun) 312
MORITZ WERNER. Kleine Beiträge zur Würdigung Alfred de Mussets (*Poésies nouvelles*) (René Radouant) 315
J.-J. ROUSSEAU. Du contrat social. Édition par E. DREYFUS-BRISAC (René Radouant) 484
L'abbé LECIGNE. Brizeux, sa vie et ses œuvres (Gustave Allais) 487
PAUL BONNEFON. Montaigne et ses amis : La Boétie, Charron, Mlle de Gournay (Louis Clément) 647
LOUIS ARNOULD. Racan. Histoire anecdotique et critique de sa vie et de ses œuvres (Maurice Souriau) 650
RENÉ HARMAND. Essai sur la vie et les œuvres de Georges de Brébœuf (1617-1661) (Émile Roy) 653
PAUL DURAND-LAPIE. Un académicien du XVIIe siècle : Saint-Amant, son temps, sa vie, ses poésies (1594-1661) (Émile Roy) 655
Périodiques ..... 149, 318, 491 et 657
Livres nouveaux ..... 155, 324, 496 et 662
Chronique ..... 159, 328, 500 et 666

Questions et réponses.

Rotrou a-t-il pillé le P. Cellot? 167
Sur la mort d'Olivier de Magny 167
A propos de Pascal 167
Le roman de Philibert le Beau est-il de Jean Lemaire de Belges? ..... 338 et 507
Nouvelle interprétation d'une pensée de Pascal ..... 339 et 507
Taine à Nevers 340
Paul-Louis Courier et les « Cent nouvelles nouvelles » 670
Le rondeau contre Benserade 670

Le Gérant : **Paul Bonnefon.**

Coulommiers. — Imp. P. BRODARD.

tiré-filé

5e année, N° 4. 15 Octobre 1898.

Revue d'Histoire littéraire de la France

SOMMAIRE

I. **A. Gazier**. La vie de Pascal, écrite par Mme Périer, sa sœur.
Pierre Brun. A travers les manuscrits de Tallemant des Réaux.
P. Toldo. Comédies du XVIe siècle où l'inspiration classique et italienne est le plus sensible.

II. *Mélanges*. Une correspondance inédite de Louis Racine et de Brossette (P. B.). — Historique des mots : invaincu, offenseur, baser, gastronomie (A. Delboulle). — Index de l'Astrée, par Saint-Marc Girardin (*suite*) (P. B.).

III. *Comptes rendus* : Paul Bonnefon. Montaigne et ses amis (Louis Clément). — Louis Arnould. Racan ; histoire anecdotique de sa vie et de ses œuvres (M. Souriau). — René Harmand. Essai sur la vie et les œuvres de Georges de Brébeuf (Émile Roy). — P. Durand Lapie. Un Académicien du XVIIIe siècle, Saint-Amant (Émile Roy).

IV. *Périodiques*. — V. *Livres nouveaux*. — VI. *Chronique*. — VII. *Questions*.

Paris, 5, rue de Mézières

Armand Colin & Cie, Éditeurs

LIBRAIRES DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES

Publication trimestrielle de la Société d'Histoire littéraire de la France

Société d'Histoire littéraire de la France

BUREAU :

Président..... **M. Gaston PARIS**, Membre de l'Académie française et de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Administrateur du Collège de France.

Vice-Présidents.... **M. PETIT DE JULLEVILLE**, Professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris.

M. Georges BENGESCO, Ministre plénipotentiaire de Roumanie, à Bruxelles.

Secrétaire..... **M. Paul BONNEFON**, Bibliothécaire à l'Arsenal, à Paris.

Trésorier..... **M. Armand COLIN**, Éditeur, à Paris.

Président honoraire. **M. Gaston BOISSIER**, Secrétaire perpétuel de l'Académie française, Membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Secrétaire honoraire. **M. F. BRUNOT**, Maître de conférences à la Faculté des lettres de l'Université de Paris.

Conseil d'administration :

MM.

Chuquet (A.), Professeur au Collège de France, à Paris.

Claretie (Jules), de l'Académie française, Administrateur général de la Comédie-Française.

Clédat, Doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Lyon.

Courbet (Ernest), Receveur municipal de Paris.

Crouslé, Professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris.

Dezeimeris, Correspondant de l'Institut, à Bordeaux.

Doumic, Professeur au collège Stanislas, à Paris.

Eichthal (Eugène d'), à Paris.

Faguet (Émile), Professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris.

Larroumet, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, chargé de cours à la Faculté des lettres de l'Université de Paris.

Lavisse (Ernest), Membre de l'Académie française, Professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris.

Lemaître (Jules), Membre de l'Académie française, à Paris.

MM.

Lenient, Professeur honoraire à la Faculté des lettres de l'Université de Paris.

Margerie (A. de), Doyen de la Faculté catholique des lettres, à Lille.

Monod (Gabriel), Membre de l'Institut, Président de section à l'École pratique des Hautes-Études, Maître de conférences à l'École normale supérieure, à Paris.

Nolhac (de), Directeur à l'École des Hautes-Études, Conservateur du Musée national de Versailles.

Omont (Henri), Conservateur adjoint au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, à Paris.

Picot (Émile), Membre de l'Institut, Consul honoraire, Professeur à l'École des Langues orientales, à Paris.

Rébelliau (Alfred), Bibliothécaire de l'Institut, à Paris.

Rousselot (l'Abbé), Professeur à l'Institut catholique, à Paris.

Servois, Directeur des Archives nationales, à Paris.

Tamizey de Larroque, Correspondant de l'Institut, à Goutaud.

Tourneux (Maurice), Homme de lettres, à Paris.

Commission des Publications :

Le BUREAU et

MM. E. CHARAVAY.
A. CHUQUET.
A. GAZIER.
G. LANSON.

MM. P. DE NOLHAC.
H. OMONT.
E. PICOT.
A. RÉBELLIAU.
L'Abbé ROUSSELOT.
M. TOURNEUX.

La **Revue d'Histoire littéraire de la France**, publiée par la *Société d'Histoire littéraire de la France*, recueil trimestriel, paraît le **15** des mois de **Janvier, Avril, Juillet, Octobre**. Un numéro, **6** fr. Abonnement annuel (*de Janvier*), **France, 22** fr.; **Colonies** et **Union postale, 25** fr.

Il reste quelques exemplaires des années 1894, 1895 et 1896 de la **Revue d'Histoire littéraire de la France**. Chaque année forme un volume in-8°, broché, du prix de **25 fr.**

Les membres anciens ou nouveaux de la ***Société d'Histoire littéraire de la France***, peuvent acquérir chacun de ces volumes au prix spécial de **15 francs**.

Armand COLIN et Cie, Éditeurs, 5, rue de Mézières, Paris.

DERNIÈRES PUBLICATIONS

Les Études classiques et la Démocratie, par M. Alfred Fouillée, membre de l'Institut. Un volume in-18 jésus, broché. 3 »

Sommaire des Chapitres : *Nature, but et bases rationnelles de l'Enseignement libéral. — La Crise de l'Université et ses vraies causes. — Réformes nécessaires dans l'Enseignement classique. Leur appropriation aux « besoins modernes ». — Nécessité universelle des études philosophiques, morales et sociales. — Réforme de l'Enseignement moderne ; sa transformation en enseignement pratique. — La Réforme du Baccalauréat. — La Réforme du Conseil supérieur.*

Dans l'étude de ces graves et intéressants problèmes qui touchent à l'Enseignement libéral, M. Fouillée a en vue la grandeur intellectuelle et la prospérité matérielle de notre pays, qui lui paraissent inséparables et qui doivent préoccuper tous ceux qui s'inquiètent de notre avenir. La loi des démocraties est de ne pouvoir se conserver que par leur progrès même : elles doivent ou déchoir ou monter sans cesse.

Le Second Congrès des professeurs de l'Enseignement secondaire public. *Rapport général*, par M. Émile Chauvelon, professeur au lycée Saint-Louis. Un volume in-16, broché. 2 »

Sommaire des Chapitres : *Ouverture du Congrès. — La solidarité universitaire : les projets et les œuvres. — Extension universitaire. — Conseils universitaires. — Le Baccalauréat ès sciences. — Fourniture des livres de classe. — Programmes d'Histoire et de Géographie. — Les futurs Congrès. — Les vœux. — Le Budget du Congrès. — La clôture du Congrès. — Documents et notes.*

Ce rapport est à la fois un historique des délibérations et de l'œuvre du Congrès et un aperçu des études et des travaux que cette œuvre nécessita ; il constitue un document indispensable pour l'histoire de notre Enseignement secondaire.

La Conscience nationale, par M. Henry Bérenger. Un volume in-18 jésus, broché. 3 50

Sommaire des Chapitres : *La Pensée et l'action en France : La Politique de Lamartine et les générations nouvelles. — De Chateaubriand à Barrès. — La Religion et la France : La jeunesse et le catholicisme. — La Religion libre ; le Dieu intérieur. — Les Crises de l'Éducation nationale : la Crise de la Presse. — La Crise des Universités ; le Prolétariat intellectuel. — La Crise de l'École primaire ; la seconde Éducation du Peuple. — La Défense nationale : l'Armée et la Nation. — L'Idée de la Nation.*

Ce livre est un « acte de foi critique » dans la survie de la conscience française. Par ce double caractère de critique et d'affirmation, *La Conscience nationale* mérite d'attirer tous ceux qui, chez nous ou à l'étranger, s'intéressent au développement et à l'avenir de la France.

M. Brunetière et l'Individualisme, à propos de l'article *Après le Procès*, par M. A. Darlu. Une brochure in-16 (*Questions du Temps présent*). . . . . 1 »

Dans cette brochure, M. Darlu s'est plu à soumettre à la critique philosophique les récentes manifestations de M. Brunetière, dans l'ordre des idées sociales et religieuses. Cette polémique incisive intéressera tous ceux qui ont suivi l'évolution du célèbre écrivain et directeur de la *Revue des Deux-Mondes*.

Armand COLIN et Cie, Éditeurs, 5, rue de Mézières, Paris.

DERNIÈRES PUBLICATIONS

Shakespeare en France sous l'Ancien régime, par M. J.-J. Jusserand. Un volume in-18 jésus, broché. . . . . 4 »

Au temps de Shakespeare : Anciennes relations littéraires entre la France et l'Angleterre. Résultat différent de ces relations. Influences étrangères sur notre théâtre. — *Sous Louis XIV :* Les Indépendants français. Le triomphe des Réguliers. Rapports avec l'Angleterre avant et après la Restauration. Première idée de Shakespeare. — *Le XVIIIe siècle* (1715-1750) : Vers l'anglomanie. Influence de Shakespeare sur la scène française. Les innovations de Voltaire. — *Le XVIIIe siècle (de 1750 à la Révolution) :* Anglomanie et francomanie. Résultats de ces tendances. La guerre à propos de Shakespeare. Shakespeare sur la scène française. L'époque de la Révolution. — *Épilogue :* La période romantique. Les drames shakespeariens vulgarisés.

De Dumas à Rostand, Esquisse du mouvement dramatique contemporain, par M. Augustin Filon. Un volume in-18 jésus, br. 3 50

L'âge de Dumas et d'Augier. — Édouard Pailleron. Henry Becque. Le naturalisme au Théâtre et la Comédie « rosse ». — Le Théâtre libre. — Autour des théâtres. Les artistes, le public, la critique. — La Comédie nouvelle. Jules Lemaître. Brieux. Henri Lavedan. Paul Hervieu. Maurice Donnay. — L'Évolution des vieux genres. Renaissance du vers dramatique : Jean Richepin et Edmond Rostand.

Les Industries monopolisées *(Trusts)* aux États-Unis, par M. Paul de Rousiers. Un volume in-18 jésus (*Bibliothèque du Musée social*), broché. . . . . 4 »

Adversaires et partisans des Trusts. — Le Trust du pétrole. — Les tentatives de monopolisation de l'anthracite. — Le Trust du sucre. — Le Trust de l'acier. — Le Trust du whiskey. — Le Trust du cordage. — Les Trusts et les Brevets d'invention. — Les Trusts et les Services publics. — La Concentration industrielle et la Concurrence.

Précédemment paru :

Le Trade-Unionisme en Angleterre, par M. Paul de Rousiers, avec la collaboration de MM. de Carbonnel, Festy, Fleury et Wilhelm. Un volume in-18 jésus (*Bibliothèque du Musée social*), broché. . . . . 4 »

La Prévoyance sociale en Italie, par M. Léopold Mabilleau, correspondant de l'Institut, directeur du Musée social, Ch. Raynaud et Cte de Rocquigny. Un volume in-18 jésus (*Bibliothèque du Musée social*), broché. . . . . 4 »

La Coopération dans l'Épargne et dans le Crédit : L'Épargne et ses emplois. — Le Crédit populaire. — *La Coopération dans l'Agriculture italienne :* Les syndicats agricoles. Les chaires ambulantes. Les Sociétés coopératives de production agricole. — *La Coopération ouvrière :* La crise ouvrière et les Sociétés de secours mutuels. Les Sociétés de braccianti.

Vocabulaire-manuel d'Économie politique, par M. Alfred Neymarck. Un volume in-18 jésus, relié toile, tranches rouges. 5 »

Cet ouvrage renferme tout ce qui est de nature à éveiller l'attention sur beaucoup de sujets et à faire naître la curiosité scientifique : définitions, citations, indications d'ouvrages à consulter, énumérations de questions à étudier, références aux grands classiques économiques et aux savants contemporains. C'est un *répertoire d'idées* autant qu'un répertoire de mots.

Les Pays de France, Projet de fédéralisme administratif, par M. P. Foncin. Une brochure in-16 (*Questions du Temps présent*). 1 »

M. Foncin recherche les moyens d'accomplir la décentralisation administrative. Il propose de grouper les communes dans les limites des anciens « pays », et les départements en régions qu'il décrit une à une dans leurs traits essentiels.

Paris. — Imp. X. Cartonnet et Cie, rue de Seine, 57.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

publiée

par la Société d'Histoire littéraire de la France

TOME CINQUIÈME

1898

Paris, 5, rue de Mézières

Armand Colin & Cie, Éditeurs

LIBRAIRES DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES

Armand COLIN & Cie, Éditeurs, 5, rue de Mézières, Paris.

Vient de paraître :

Histoire de la Langue et de la Littérature française, *des Origines à 1900*, ornée de *planches hors texte* en noir et *en couleur*, publiée sous la direction de M. L. Petit de Julleville, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris.

TOME VI. — *DIX-HUITIÈME SIÈCLE*. — Un volume in-8° de 900 pages, avec 25 *planches hors texte* en noir, broché..... **16 fr.**

Avec reliure amateur..... **20 fr.**

TABLE DES CHAPITRES DU TOME VI

Chapitre premier. **Les précurseurs : Fontenelle, La Motte, Bayle, l'abbé de Saint-Pierre**, par M. Pierre Robert.

Chap. II. **Daguessau, Rollin et Vauvenargues**, par M. Louis Ducros.

Chap. III. **Voltaire**, par M. L. Crouslé.

Chap. IV. **Montesquieu**, par M. Petit de Julleville.

Chap. V. **Buffon**, par M. Félix Hémon.

Chap. VI. **Jean-Jacques Rousseau, Bernardin de Saint-Pierre**, par M. F. Maury.

Chap. VII. **Diderot et les Encyclopédistes**, par M. Lucien Brunel.

Chap. VIII. **Les Salons, la Société, l'Académie**, par M. Lucien Brunel.

Chap. IX. **Le Roman**, par M. Paul Morillot.

Chap. X. **Les Mémoires et l'Histoire**, par M. Émile Bourgeois.

Chap. XI. **Le Théâtre**, par M. Henri Lion.

Chap. XII. **Les Poètes**, par M. Petit de Julleville.

Chap. XIII. **La Littérature sous la Révolution**, par M. Arthur Chuquet.

Chap. XIV. **Les Relations littéraires de la France avec l'étranger au XVIIIe siècle**, par M. Joseph Texte.

Chap. XV. **L'Art français au XVIIIe siècle dans ses rapports avec la Littérature**, par M. Samuel Rocheblave.

Chap. XVI. **La Langue française au XVIIIe siècle**, par M. Ferdinand Brunot.

Précédemment parus :

Tome Ier. — ***Moyen âge : Des Origines à 1500*** (**1re partie**). — Un volume in-8°, illustré de *planches hors texte en couleur*, broché..... **16 fr.**

Tome II. — ***Moyen âge : Des Origines à 1500*** (**2e partie**). — Un volume in-8°, illustré de *planches hors texte en couleur*, broché..... **16 fr.**

Tome III. — ***Seizième siècle***. — Un volume in-8°, illustré de *planches hors texte* en noir, broché..... **16 fr.**

Tome IV. — ***Dix-septième siècle*** (**1re partie**, 1601-1660). — Un volume in-8°, illustré de *planches hors texte* en noir, broché..... **16 fr.**

Tome V. — ***Dix-septième siècle*** (**2e partie**, 1661-1700). — Un volume in-8°, illustré de *planches hors texte* en noir, broché..... **16 fr.**

Chaque volume, avec reliure amateur. **20 fr.**

L'Histoire de la Langue et de la Littérature française formera **8 volumes** illustrés de **reproductions** et de **fac-similés** en noir et en couleur.

Le Tome VII, ***Dix-neuvième siècle*** (**Période romantique**, 1800-1850), paraît, comme tout l'ouvrage, en fascicules grand in-8° raisin, le 5 et le 20 de chaque mois.

Le prix des fascicules des Tomes III à VIII, qui contiendront une ou plusieurs planches hors texte, *en noir*, est fixé à **1 fr. 50**, au lieu de **2 fr.** que coûtaient les fascicules des Tomes I et II avec planches *en couleur*.

Paris. — Imp. E. Capiomont et Cie, rue de Seine, 57.